LE MAGASIN

PITTORESQUE

CHARLES MAYET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SOIXANTE-QUATRIÈME ANNÉE

SÉRIE II — TOME QUATORZIÈME



PARIS

LIBRAIRIE FURNE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION & DE LIBRAIRIE

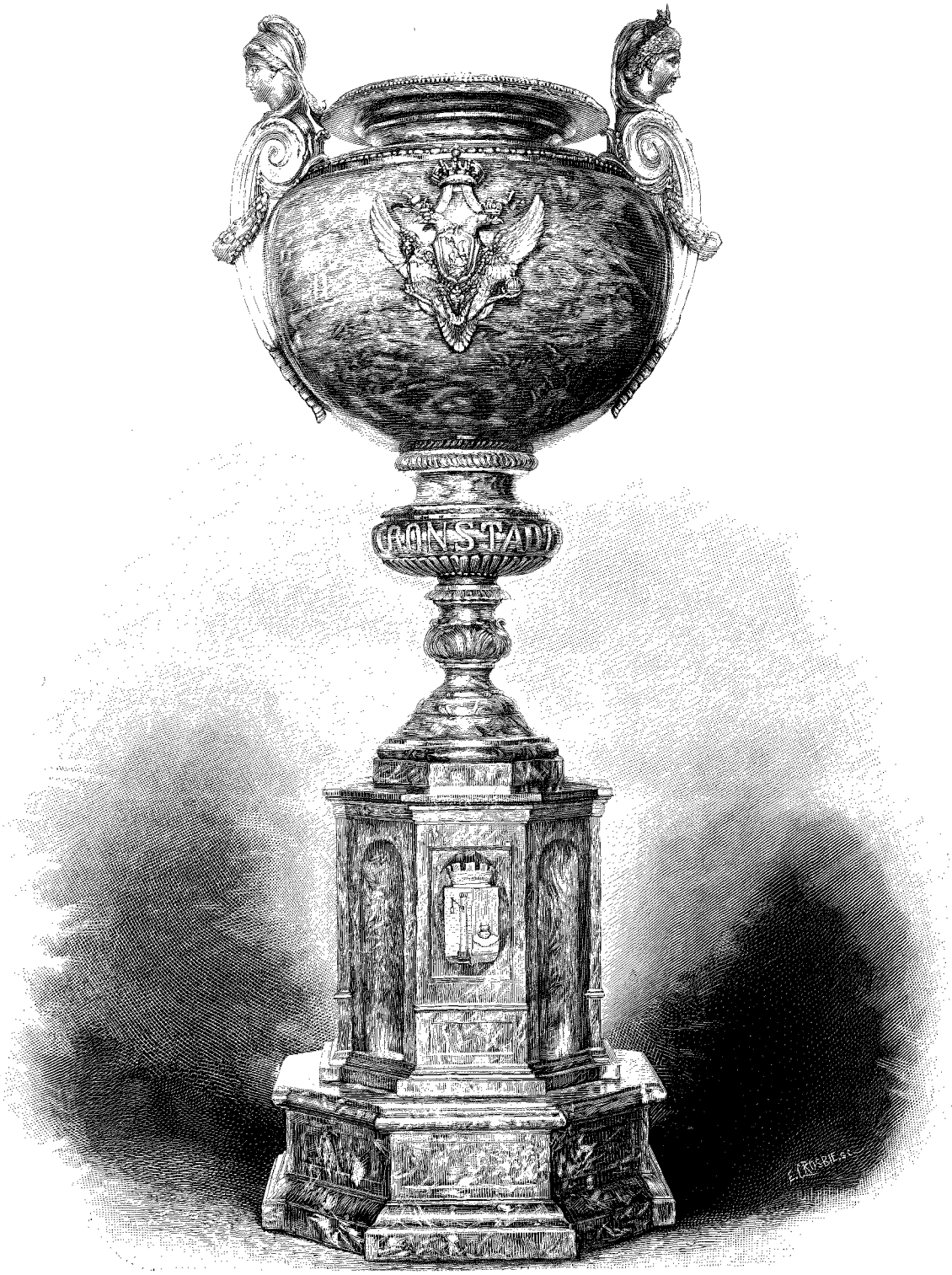
5, RUE PALATINE, 5

M DCCC XCVI

MAGASIN PITTORESQUE

ANNÉE 1896

LE VASE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS



VASE DE JASPE ET DE PORPHYRE OFFERT A LA VILLE DE PARIS PAR L'EMPEREUR DE RUSSIE.
Gravé par Crosbie.

LE VASE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE
A
L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

La salle des Cariatides de l'Hôtel de Ville vient de recevoir le vase de jaspe et de porphyre adressé par l'empereur de Russie à la Ville de Paris en souvenir de la réception qu'elle fit aux officiers de l'escadre russe. La coupe est encadrée de deux anses en bronze surmontées, l'une, d'une figure coiffée du bonnet phrygien et représentant la République Française, l'autre d'une tête également allégorique représentant la Russie coiffée du kakochnik.

Sur la panse se détachent d'un côté l'aigle impériale russe, de l'autre les armes de Paris. Le piédouche est cerclé d'un anneau formé par les noms de Cronstadt-Toulon, auxquels correspondent sur le socle les écussons des deux villes. Les armes de Cronstadt apparaissent dans notre gravure avec leur phare couronné et leur bratina. Tous ces ornements de bronze, d'une exécution remarquable, ont été fondus par M. Bertault, d'après des sculptures du professeur Tchijof.

Le jaspe de la coupe et du piédouche provient des mines de l'Oural, sa couleur verte se marie agréablement à la teinte rouge du porphyre. L'ensemble produira grand effet les soirs de fête où les quatre lustres de cristal de la salle des Cariatides le couvriront de feux. Il se trouve placé exactement au centre de l'immense galerie qui longe la salle des Fêtes au-dessus du grand escalier d'honneur. Il occupe ainsi la place d'honneur dans une perspective qui est une des beautés du Palais Municipal, un chef-d'œuvre qui donne une belle valeur aux signatures des architectes constructeurs, Ballu et Deperthes.

Le placement de ce vase offrait une difficulté que M. Bouvard, l'éminent architecte de la Ville, a ingénieusement tournée. Cette masse de quatre mille kilos, dont la hauteur est de trois mètres, devait être installée au centre de la salle des Cariatides de façon à ne pas imposer son poids à la clef de voûte, mais à le répartir entre les piliers qui supportent la voûte. Au moyen d'un appareil de briques et de madriers en fer, la solution a été acquise, et la solidité du plancher assurée.

Ce vase, estimé à environ deux cent cinquante mille francs, est venu par eau jusqu'au quai de l'Hôtel de Ville où les caisses qui en contenaient les différents fragments ont été débarquées. C'est l'empereur Alexandre III qui avait lui-même commandé le vase et arrêté les motifs de l'ornementation.

J. Le Fustec.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

TUER LE VER

Vous est-il arrivé parfois de faire dans les rues de Paris une promenade matinale au moment où les ouvriers se rendent au travail? A n'en pas douter vous avez aperçu, dans les carrefours les plus fréquentés, des marchandes debout auprès d'une table chargée de bouteilles et de petits pains, appeler d'une voix monotone les passants à *boire la goutte* et à *casser la croûte.* — Il est rare que l'invitation soit mal accueillie. Généralement, il est vrai, on se dispense de casser la croûte, l'appétit n'étant pas encore ouvert. Pour la goutte c'est bien différent : il n'est pas nécessaire d'avoir soif pour boire, c'est là l'une des plus précieuses prérogatives de la nature humaine. Il serait injuste toutefois d'attribuer au seul désir de boire sans soif cet empressement à prendre la goutte matinale : elle est agréable sans doute, mais surtout elle est hygiénique. Elle possède même tant de vertus qu'il faudrait être ennemi de soi-même pour s'en priver. Pensez donc : elle chasse le brouillard du matin, si funeste aux poumons, elle échauffe les membres engourdis, elle fortifie, elle ragaillardit, enfin elle *tue le ver.* Comment voulez-vous qu'un homme puisse faire de la bonne besogne si le ver n'est pas tué? On le tue donc régulièrement. Il en est même chez qui ce diable de ver a la vie si dure qu'il faut le tuer plusieurs fois avant qu'il ne meure.

Quel est donc ce maudit ver qu'il faut mettre à mort tous les matins et qui tous les jours renaît à la vie? On ne l'a jamais bien su. Bien qu'il soit probablement plus gros qu'un microbe, fût-il *streptocoque* ou même *spirichaëte*, les savants ne sont pas encore parvenus à l'isoler.

S'agit-il du *ver rongeur* dont il est parlé dans l'Écriture comme d'un animal qui tourmente les esprits et les cœurs? *Tuer le ver*, dans ce cas, signifierait noyer son chagrin dans un canon de vin ou un verre d'eau-de-vie. Veut-on parler du contraire, non pas d'une bête métaphorique, mais d'un helminthe véritable, vivant, remuant et embrouillant le cœur des mortels? Nous penchons pour cette dernière hypothèse.

Si l'on en croit les vieux docteurs, le corps humain est rempli de vers; ils y fourmillent, s'y nourrissent, s'y multiplient. L'ancienne médecine n'en comptait pas moins de quatorze espèces, sans compter le *ténia* et les vers intestinaux. Chaque partie du corps possède son ver particulier : aucune n'en est exempte. Dans la tête habitent les *encéphales*, dans le foie les *hépatiques*, les *spléniques* dans la rate, les *pulmonaires* dans le poumon. Dans le nez se logent

les *rinaires* que certaines gens sont si habiles à extraire sans qu'on s'en aperçoive. Faut-il citer les *vésiculaires*, les *cutanés*, les *auriculaires*, les *sanguins*, les *helcophages*, enfin les *cardiaires*, les plus dangereux de tous, qui s'attaquent au cœur même ?

Nous n'hésitons pas à penser que le ver dont il s'agit ne soit un cardiaire et que l'expression qui nous occupe n'ait une origine historique. Cet animal, paraît-il, comme tous ses congénères, est le produit d'une génération spontanée. Il se colle sur le cœur, l'affadit et lui enlève tout courage. Il est donc nécessaire de s'en débarrasser, sinon il percerait cet organe et causerait ainsi la mort de l'homme. — Faut-il donner des preuves de ce que nous avançons ? Nous n'avons qu'à consulter les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, écrits sous François Ier. On y apprendra que Mme de Vernade mourut subitement un beau matin sans aucune cause apparente. Or cette noble dame n'était pas la première venue. Épouse d'un maître des requêtes, elle était fille du général Briconnet qui mourut cardinal-évêque de Saint-Malo, et sœur d'un évêque de Meaux. Sa mort ne pouvait passer inaperçue. On fit donc l'autopsie du cadavre et l'on trouva sur le cœur un ver vivant qui avait percé ce viscère. Pour faire périr ce mystérieux animal on employa la drogue la plus énergique qui fût connue à cette époque, c'est-à-dire le *mithridate* lui-même. C'était un antidote qui ne plaisantait pas : il entrait dans sa composition une foule d'ingrédients tels que : opium, raifort, agaric, asphodèle, cervelles de lièvre, vipères, *stincs*; j'en passe et des plus singuliers. Il paraît pourtant que le remède qui doit son nom au fameux roi de *Pont* ne fit pas plus d'effet que de l'onguent miton-mitaine. Au contraire le ver semblait trouver un plaisir infini à se sentir frotté de *mithridate*. Aussi les docteurs n'étaient pas loin de le considérer comme un animal diabolique, quand l'un d'eux laissa tomber sur lui par hasard la rôtie au vin qu'il était en train de manger pour se remettre le cœur. Jugez de leur surprise : la bête mourut *incontinent*.

Il était donc démontré que le pain trempé de vin tue le ver cardiaire. Aussi l'auteur des *Mémoires* recommande-t-il aux personnes prudentes d'en faire usage tous les matins pour se débarrasser du ver. Voilà pourquoi, depuis cette époque, tant de gens ont l'habitude de casser la croûte et de boire la goutte le matin avant de commencer leur travail.

L'expérience a démontré que la présence du pain n'est pas nécessaire pour occire cet animal gêneur, que le vin blanc est supérieur au vin rouge pour la susdite opération, qu'enfin les liqueurs alcooliques remplacent avantageusement le vin rouge ou blanc.

Il est donc *expédient* de tuer le ver puisque l'hygiène nous le recommande. Mais l'on ne doit pas oublier qu'une seule application du remède fait périr la bête sur le champ. En redoublant l'on s'exposerait à tuer le malade lui-même avec le ver.

LECADET.

LE SIPHON DE LA CONCORDE

Le vaste programme de l'assainissement de la Seine, auquel la Ville de Paris a consacré une centaine de millions, doit être entièrement réalisé pour la fin du siècle. Il comprend des travaux d'une exécution particulièrement difficile, délicate même, et qui revêtent un caractère réellement artistique; de ce nombre sont les deux siphons nécessités pour les traversées de la Seine, entre Clichy et Asnières, et, dans Paris, entre le quai d'Orsay et la place de la Concorde. Le premier fut établi, sur une longueur de 500 mètres environ, dans le courant des années 1893 et 1894, par M. l'ingénieur Berlier, qui faisait la première application en France de ses procédés spéciaux de construction entièrement métallique. Le merveilleux résultat obtenu par l'emploi du nouveau système, qui eut raison des difficultés opposées par un terrain complètement bouleversé et perméable au plus haut point, devait tout naturellement l'indiquer pour la construction du siphon de la Concorde, dont nos gravures représentent les différentes phases. Entrepris au mois de juin 1895, les travaux de ce second siphon seront achevés à la fin de janvier, sans avoir un instant interrompu la circulation sur ce point de Paris si fréquenté. C'est à M. Amiot, l'ingénieur qui, sous les ordres de M. Berlier, dirige l'ensemble de l'entreprise, que nous allons emprunter les détails relatifs à cette intéressante construction.

Sur le quai d'Orsay, dans l'axe de la bordure du trottoir qui longe la Seine, on a, tout d'abord, creusé un puits blindé en fonte (*fig.* 1), de trois mètres trente de diamètre, qui descend à une profondeur de vingt mètres environ au-dessous du niveau du sol et se trouve ainsi de treize à quatorze mètres dans la nappe d'eau corrrespondant à la Seine. Ce fonçage a été fait au moyen de l'air comprimé. Le puits constitue un grand cylindre sans fond à la base ; il était primitivement fermé à la partie supérieure par un cône en tôle prolongé par des cheminées en haut desquelles était juché le sas à air, sorte de vestibule qui, par un jeu de portes étanches, permet de passer de l'air libre dans l'air comprimé, et réciproquement. Ce passage, qui se fait maintenant dans la galerie latérale, est la partie la plus pénible du voyage souterrain, et il faut quelque temps pour arriver à pouvoir supporter sans inconvénients des sensations

qui ne seraient pas sans danger pour les tempéraments trop sanguins ou les organes trop délicats. Le cœur, la vessie, les poumons et le cerveau subissent tout particulièrement les conséquences d'une exploration de cette nature, dont une personne lymphatique ressentirait moins les fâcheux effets. D'autre part, les bulles d'air qui pénètrent dans la peau, par les pores, s'accumulent dans les jointures et occasionnent des douleurs comparables à celles que provoquerait un subit accès de rhumatisme aigu ; mais ces phénomènes, que l'on combat par d'énergiques frictions, pour rétablir la circulation momentanément troublée, disparaissent au bout de quelques jours. La pression prédispose en outre à certains vertiges quand on se retrouve enveloppé d'air extérieur. Au retour, les parois du sas à air se couvrent de givre, par suite de la dépression. Ces brusques transitions ne sont pas sans danger. M. Amiot fait en ces termes le récit d'une descente dans le puits au début des travaux :

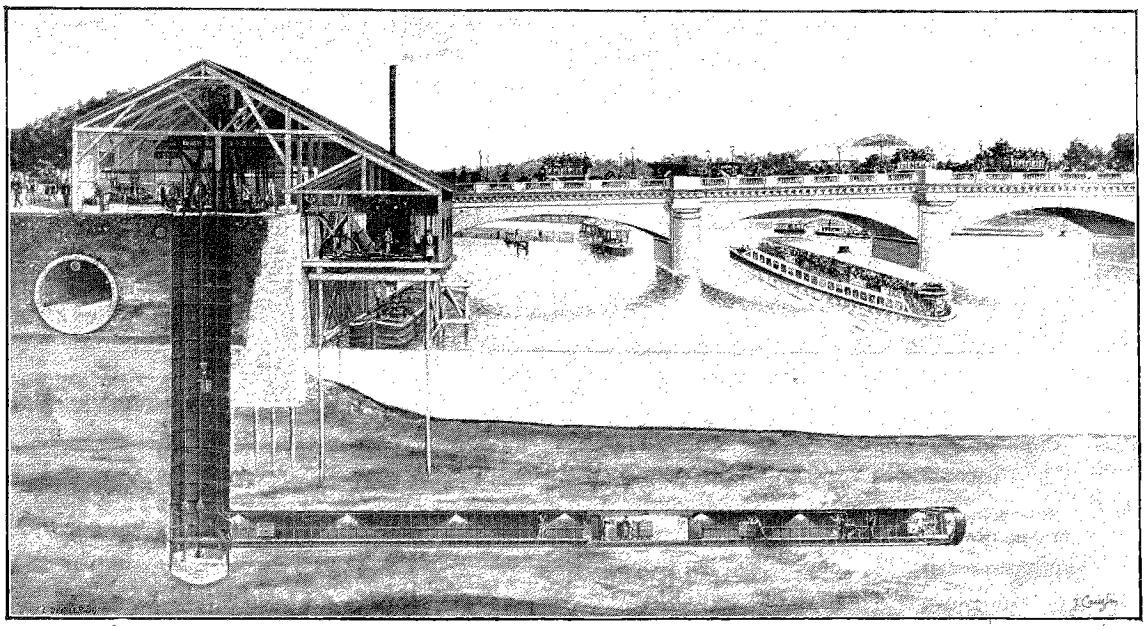


Fig. 1. — Installation du chantier. — Le puits vertical. — Travail dans la galerie.

« La porte s'étant refermée sur le visiteur, un robinet en communication avec le compartiment sous pression donne immédiatement passage à un jet violent, qui se précipite avec un bruit assourdissant. La pression commence à s'établir, et le profane sent en même temps ses tympans se gonfler vers l'intérieur ; peu à peu, la gêne s'accentue et se change en une violente douleur, cependant que la gorge se contracte et que l'élévation de la température ajoute au malaise général. (Ce n'est pas là, on en conviendra, un voyage d'agrément.) Lorsque l'équilibre de pression s'est établi, la première porte du vestibule étant fermée et supportant toute la charge, celle qui donne accès dans la chambre de travail s'ouvre aisément. Il ne s'agit plus alors que de descendre à pic une échelle en fer de vingt mètres de haut. Le fond est sec, et les mineurs déblaient le sol au-dessous du cylindre de fonte, qui s'enfonce à mesure sous l'action de son propre poids et de formidables surcharges de plomb. L'air s'échappe autour

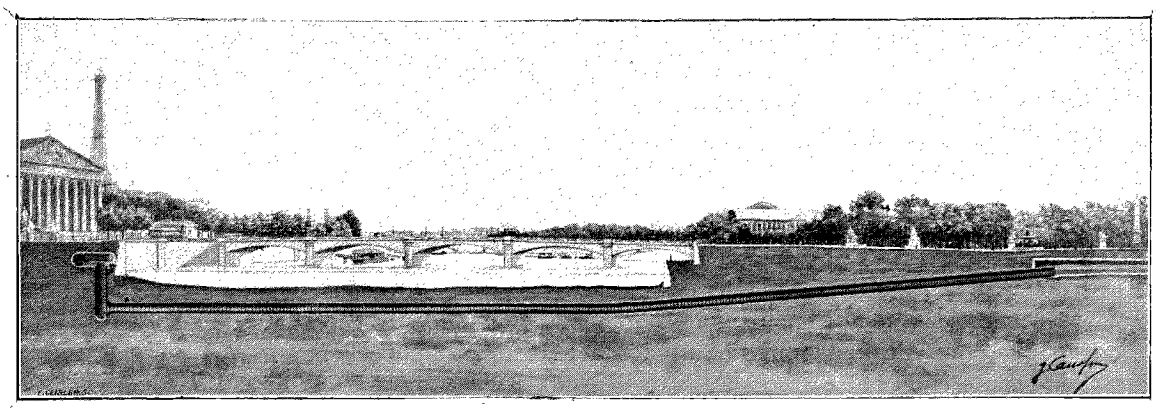


Fig. 2. — Vue d'ensemble de la galerie devant relier les égouts de la rive gauche au collecteur d'Asnières rive droite.

de la paroi inférieure des cuvelages ou larges anneaux superposés dont le puits est composé, et qui sont assemblés entre eux au moyen de collerettes et d'une multitude de boulons, — le premier, qui sera le dernier plus tard, est muni d'un couteau tranchant, — et l'on ne se douterait pas que l'eau est si proche et menaçante, si parfois un sifflement ne se faisait entendre, produit par un brusque échappement de l'air dans une faille du terrain. Immédiatement un brouillard se forme, dû à la détente de l'air dont la pression devient momentanément insuffisante, l'eau jaillit en violentes cascades, puis, la pression remonte progressivement, l'air domine l'eau qui reflue, le chantier est de nouveau à sec, et les travailleurs poursuivent tranquillement leur tâche. Il suffirait d'une faille plus grande, d'un échappement d'air plus vio-

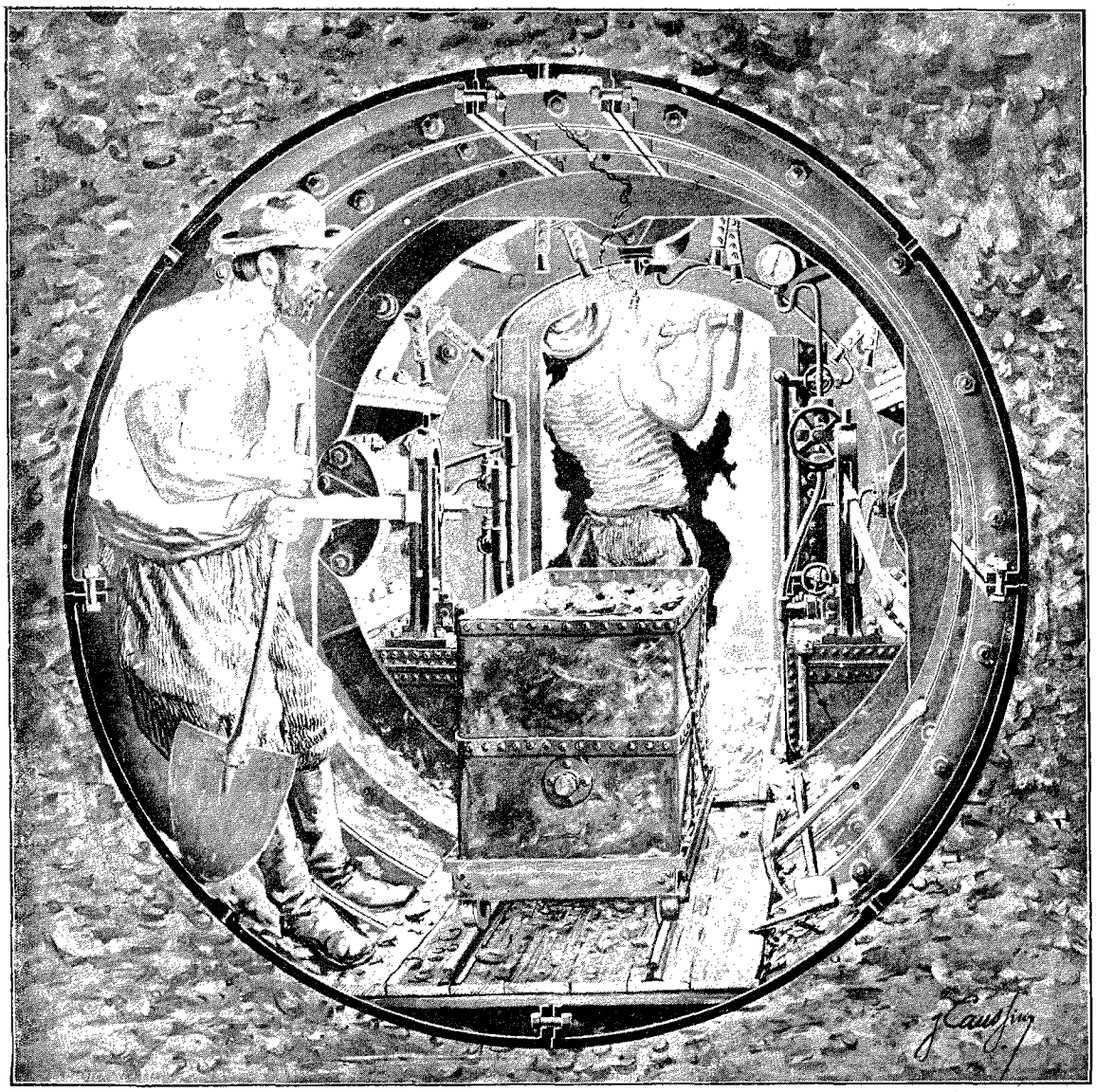


Fig. 3. — Emploi du bouclier pour le travail d'avancement de la galerie creusée sous la Seine.

lent et plus prolongé, pour que ces intrépides ouvriers ne revoient plus le jour... » Les nombreux passants dont l'attention est attirée par le baraquement en planches établi mi-partie sur le quai, mi-partie sur l'eau, près du pont de la Concorde, ne se doutent pas, pour la plupart, de la nature de ces travaux, qui s'accomplissent ainsi sous leurs pieds, pour ainsi dire à leur insu, et que ne trahit point le va-et-vient des lourds tombereaux qu'ils sont habitués à rencontrer autour des chantiers; car tous les déblais sont enlevés par eau, et, seuls, les rayons de la lumière électrique décèlent cette activité discrète et silencieuse, qui s'exerce aussi bien la nuit que le jour.

Le puits que nous venons de décrire sert d'amorce au siphon proprement dit, tube horizontal de deux cent trente-sept mètres et de deux mètres de diamètre qui, cheminant sous la Seine, reliera les égouts de la rive gauche à ceux de la rive droite, c'est-à-dire au collecteur d'Asnières (*fig.* 2). Cette galerie latérale a été amorcée, sur trente mètres de longueur, à l'abri du dispositif d'écluse et de cheminées que nos

lecteurs connaissent ; mais cet ensemble, nécessité par le fonçage du puits vertical, a été modifié ensuite pour la construction de la galerie, en vue de permettre un avancement plus rapide. C'est ici qu'intervient le fameux bouclier de M. Berlier (*fig.* 3), qui fonctionne méthodiquement, sans boisages d'aucune sorte, à travers les terrains les plus ébouleux, les vases les moins compactes. Que l'on se figure un cylindre en tôle d'un diamètre un peu plus grand que celui de la galerie, qu'il emboîte comme le font les anneaux de diamètre différent d'une jumelle. Ce cylindre est partagé transversalement par une cloison qui le divise en deux parties. La partie avant est coupante et pénètre dans le sol ; la partie arrière contient, disposées sur le pourtour, toute une série de puissantes presses hydrauliques qui, prenant appui sur les parois de la galerie déjà construite, permettent de faire avancer tout l'ensemble dans la direction voulue. En même temps que la partie tranchante découpe le terrain sur le pourtour, les mineurs dégagent le milieu, soit à la pelle, soit à la pioche, soit à la dynamite, suivant la nature du terrain. A mesure que le bouclier avance, on ajoute, à l'abri de son blindage, un nouvel anneau de fonte aux anneaux précédents, et ainsi de suite. Une injection de ciment, faite par des trous *ad hoc* ménagés dans les plaques, remplit le vide annulaire laissé autour de la galerie par la chemise du bouclier, et établit une chape protectrice à l'extérieur du métal.

Le fonctionnement de ce curieux appareil exige une machinerie très importante à la surface, tant pour la production de l'air comprimé que de la lumière électrique, distribuée à profusion dans les galeries, et de la force motrice. Les machines à vapeur, chaudières et dynamos occupent l'intérieur du grand baraquement établi au coin du pont. A la date du 15 novembre, l'avancement du siphon sous la Seine était déjà de soixante-et-onze mètres quatre-vingt-dix centimètres ; le 15 décembre, on avait atteint cent quarante-neuf mètres cinquante centimètres, c'est-à-dire, à un mètre cinquante près, la largeur totale du fleuve, qui était franchi le lendemain ; on avance de deux mètres environ par jour. Le sas à air, qui était primitivement à la surface, a été remplacé sous la Seine par une écluse en galerie (*fig.* 1), sorte de barrage à deux portes en fonte, percé d'un étroit couloir pouvant donner passage à des wagonnets qui sont ensuite enlevés par un treuil puissant, fonctionnant au-dessus du puits (*fig.* 1), et déversés dans un bateau qui emmène au loin tous les déblais.

M. Berlier, auteur et concessionnaire du tramway tubulaire électrique qui doit aller du bois de Vincennes au bois de Boulogne, a déjà attaché son nom à de nombreuses inventions, notamment la vidange pneumatique, qui lui ont acquis une légitime réputation. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 11 novembre 1894, à l'occasion de l'inauguration officielle du siphon d'Asnières.

VICTORIEN MAUBRY.

LA MUSIQUE DES COULEURS

Les fontaines lumineuses qui obtinrent un succès si vif et si éphémère à l'Exposition de 1889 ne méritaient pas de tomber dans le plus complet oubli. Elles ont été la première tentative faite pour donner un commencement d'existence à un art absolument nouveau ; elles resteront dans l'histoire comme le prélude de la musique des couleurs.

Un écrivain anglais, M. Haweis, a eu la gloire d'entrevoir il y a une vingtaine d'années les horizons inconnus qui allaient s'ouvrir à l'activité artistique du genre humain. « Quelle majestueuse symphonie s'est-il écrié dans son livre sur la *Musique et la Morale*, on pourrait exécuter avec un orchestre d'étincelles de nuances incomparables ! Quelle délicate mélodie produiraient des lumières flottantes qui passeraient d'un ton à un autre, se reposeraient sur une teinte sombre et recueilleraient sur un fond d'opale les reflets expirants d'une flamme pourprée afin de préparer ensuite l'œil à de nouvelles couleurs exquises et à des enchantements imprévus ! »

L'idée était ingénieuse et n'avait rien de contraire aux enseignements de la science. M. William Schooling dans son intéressante étude sur la *Musique des couleurs* fait remarquer les étroites analogies qui existent entre le son et la lumière. C'est par une série de vibrations que le premier arrive à nos oreilles et que la seconde produit une impression sur nos yeux. Les sons de toute nature que notre ouïe peut percevoir s'étendent à peu de chose près à onze octaves, et les sons purement musicaux ne dépassent pas sept octaves. A première vue, la lumière paraît condamnée à se mouvoir dans un domaine beaucoup plus restreint, car elle est réduite à une seule octave, mais en réalité elle dispose d'une variété infinie de richesses que le son ne possède pas. L'amplitude d'une note musicale oscille entre quarante vibrations par seconde et quatre mille, tandis que les limites où la lumière peut faire impression sur la rétine humaine sont comprises entre des chiffres qui échappent à peu près au calcul et présentent des différences qui atteignent un nombre fantastique de milliards de vibrations par seconde. Notre œil est par conséquent capable de distinguer plus de couleurs que notre oreille ne peut reconnaître de sons, et les artistes de l'avenir qui essayeront de réaliser un jour les symphonies de teintes et de nuances

rêvées par M. Haweis disposeront d'une fécondité presque illimitée de combinaisons que les instruments de musique les plus perfectionnés ne sauraient offrir à un émule de Beethoven ou de Wagner.

Les matériaux existent mais il n'est pas facile de les mettre en œuvre. Le genre humain n'a qu'un très vague pressentiment du nouvel art entrevu par un petit nombre de précurseurs. Ce n'est pas que les couleurs seules, abstraction faite de toute forme, ne produisent en nous non seulement des sensations mais encore des idées. Il est bien certain qu'un lever de soleil, un arc-en-ciel, une aurore boréale font naître dans notre âme une série d'impressions et de sentiments assez précis pour être analysés. L'homme qui assiste à ces grands spectacles où la Nature se contente d'exposer les richesses de sa palette éprouve des sensations du même genre que s'il écoutait une symphonie musicale composée par un maître sans rival.

Nous allons plus loin : il existe une association étroite entre certaines couleurs et certaines idées. La différence que nous faisons entre les couleurs gaies et les couleurs tristes ne tient pas à une pure convention. Il est des teintes sombres qui portent à la mélancolie, il est des nuances moyennes qui non seulement reposent l'œil, mais encore apportent une sorte d'apaisement à l'âme, il est des tons clairs qui font naître des idées joyeuses dans l'esprit. On assure que les appartements tapissés de tentures bleues produiraient des effets salutaires sur certaines formes de l'aliénation mentale et avec un peu d'attention on découvre de vagues analogies entre la couleur rouge qui correspond au nombre minimum des vibrations lumineuses et les notes très basses qui correspondent au minimum des vibrations acoustiques.

Faut-il aller plus loin et dire que chaque voyelle a pour ainsi dire sa couleur ? Suivant une communication faite par M. le professeur Gruber au Congrès de Psychologie expérimentale le son de l'É serait accompagné d'une sensation de jaune, tandis que l'I tournerait au bleu et que l'O serait noir.

Cette association entre certaines couleurs et les sons des voyelles de l'alphabet français n'a rien qui choque notre raison, mais il faut pourtant reconnaître qu'elle ne s'impose pas du premier coup à notre vue et à notre ouïe.

En réalité c'est toute une éducation à faire. Grâce aux progrès réalisés pendant une longue suite de siècles, les oreilles des hommes civilisés ont acquis l'instinct musical. A la vérité, il existe un assez grand nombre d'exceptions, même parmi les intelligences les plus cultivées, mais le genre humain pris dans son ensemble n'en a pas moins profité d'une initiation qui remonte à plusieurs milliers d'années.

Aucune tentative n'a été encore faite pour enseigner à l'œil la musique des couleurs, et cette entreprise parait d'autant plus laborieuse et plus difficile que les instruments dont se serviront les premiers maîtres de l'art nouveau ne sont pas encore inventés.

Pour exécuter les muettes symphonies de l'avenir on a proposé de faire tourner avec rapidité des cylindres de papier de diverses couleurs, mais ces appareils rudimentaires ne paraissent avoir aucune chance d'être universellement adoptés. La lumière ne peut devenir l'âme de l'art réservé aux siècles à venir qu'à la condition d'être pour ainsi dire immatérielle et de ne pas s'emprisonner dans des substances opaques. Il faut qu'elle ressemble à un fluide impalpable, intangible, qui ait une vie propre et puisse librement circuler à travers des corps transparents.

Peut-être les feux d'artifices fourniront-ils un jour de précieuses ressources aux hommes de génie qui auront découvert les secrets de l'harmonie des couleurs ? Malgré la fécondité des combinaisons de nuances simultanées ou successives que pourrait produire cette nouvelle application de la pyrotechnie, un art dont chaque manifestation exigerait de coûteux préparatifs et ne s'exercerait que pendant la nuit sous la voûte des cieux, ne serait guère utilisé que dans les fêtes publiques et ne saurait par conséquent offrir une distraction quotidienne et permanente aux peuples civilisés des siècles futurs.

Une objection du même genre pourrait être opposée à l'emploi des fontaines lumineuses. Avec moins d'éclat que les feux d'artifices, des jets d'eau colorés par des effets de lumière électrique étaleraient probablement une palette plus riche et plus variée, mais à moins de subir une transformation complète des appareils de cette nature, exigeraient des frais énormes de premier établissement.

Le piano à couleurs dont M. William Schooling a donné le plan dans la *Nineteenth Century Review* n'a pas encore été construit mais nous avons lieu d'espérer qu'il sera bientôt mis à l'épreuve. Le futur instrument de la musique de l'avenir n'est pas autre chose qu'une application pratique de la doctrine qui établit une assimilation complète entre la lumière et le son. Supposons un clavier dont les touches au lieu de faire vibrer des notes laisseraient passer et arrêteraient tour à tour un courant électrique qui illuminerait des verres de couleur munis d'arcs à incandescence. Les gammes de cet arc-en-ciel d'un nouveau genre seraient échelonnées de la même façon que les cordes d'un piano. Les nuances rouges correspondraient aux notes graves tandis que le violet serait l'équivalent des sons les plus aigus. En un mot une rigoureuse proportionnalité serait maintenue entre le nombre des vibrations lu-

mineuses et le nombre des vibrations acoustiques.

Une fois que chaque note dans la gamme des sons aurait trouvé sa traduction exacte dans la gamme des couleurs il deviendrait possible de transposer à l'usage des yeux des mélodies musicales qui auraient été écrites pour le sens de l'ouïe et de vérifier s'il existe une analogie rapprochée ou lointaine entre les impressions éprouvées dans les deux cas.

Des calculs sans fin et des expériences très compliquées et très délicates seront nécessaires pour déterminer avec une précision suffisante le nombre des vibrations lumineuses qui correspondent à chaque couleur, et en attendant que la science ait achevé son œuvre, le piano imaginé par M. William Schooling permettra de procéder par voie empirique.

Grâce à cet ingénieux appareil il sera possible d'apprécier les effets que pourront produire dans les symphonies de l'avenir les couleurs complémentaires se succédant à de brefs intervalles et de reconnaître les juxtapositions de nuances qui produisent sur l'œil la sensation d'une fausse note.

Plusieurs siècles s'écouleront avant que le genre humain découvre les lois et pénètre les mystères d'un nouvel art encore moins avancé aujourd'hui parmi les peuples les plus civilisés que la musique instrumentale chez les Papous de la Nouvelle-Guinée. Les profanes qui malgré leur bonne volonté sont obligés de se reconnaître incapables de comprendre les rudiments les plus élémentaires de l'art de Beethoven et de Wagner ne manqueront pas de faire des vœux pour le succès de la musique des couleurs car elle aurait à leurs yeux l'avantage de ne pas faire de bruit.

G. Labadie-Lagrave.

Pensée

Où irions-nous si nous érigions notre goût personnel en mesure et surtout en règle de nos jugements? Aimer ce qui nous fait plaisir? Mais, en matière d'art comme de littérature, et comme aussi bien dans la vie, toute une part de notre probité ne consiste qu'à réagir contre nos impressions.

F. Brunetière.

VENTS CONTRAIRES

Voici plus de vingt ans qu'est mort sir Edwin Landseer et le silence ne s'est point fait, même de ce côté du détroit, sur le nom de ce peintre éminent. Nous gardons le souvenir de ses œuvres bien que beaucoup d'entre elles soient demi-séculaires. Nous nous rappelons ses scènes de chasse, ses intérieurs campagnards, ses cerfs bramant dans les marais d'Écosse aux dernières lueurs du crépuscule, ses chevreuils menant dans les rochers des courses effrénées, ses grands chiens à la physionomie si expressive, ses chevaux dont les yeux décelaient je ne sais quelle humanité.

Qui n'a pris pour de véritables portraits ses nombreux tableaux, multipliés à l'infini par la gravure, presque tous consacrés à la faune des chenils et des forêts? Oui, ce Landseer étonnant, qui a certainement aimé les animaux autant que les hommes, qui leur a dû toute sa gloire, et qui a réalisé un jour ce tour de force de peindre un groupe de vingt-sept chiens de même race, les chiens de lord Aberdeen, en leur donnant à chacun les traits qui les différenciaient, est resté vivant parmi nous.

Ses droits à la popularité sont d'ailleurs bien évidents. On ne saurait nier la passion qu'il apporta dans l'étude de ses modèles. Il ne se lassa point de vivre au milieu d'eux, et le tableau où il s'est représenté lui-même, le pinceau à la main, entouré d'une meute de familiers à quatre pattes, nous révèle fort exactement sa conscience de témoin fidèle.

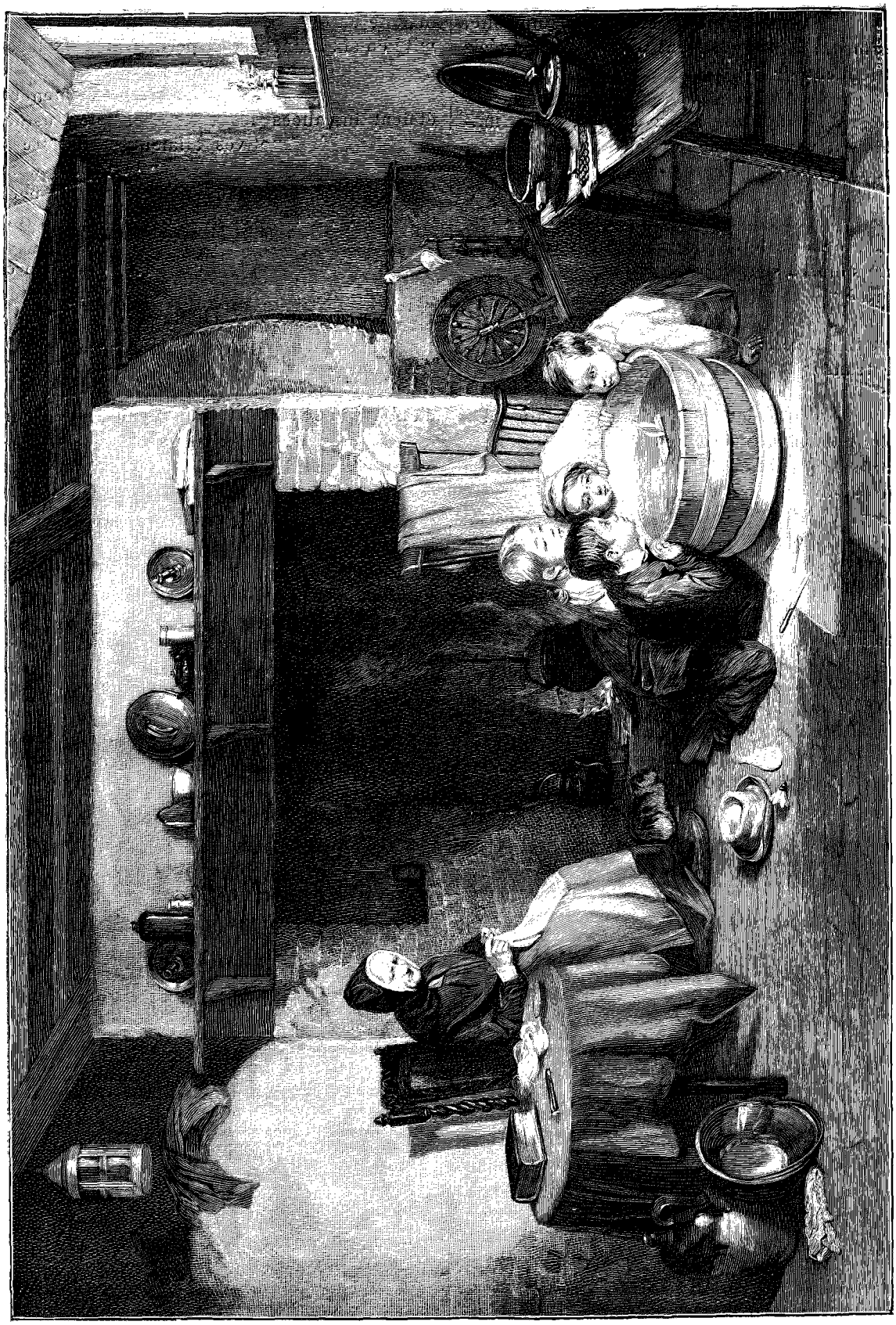
Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il exposa à Londres sa première toile : *Combat de chiens*. Tout de suite, des amateurs se groupèrent autour de cette œuvre de début. On s'étonna, on admira. Du premier coup, l'artiste avait trouvé sa voie. Encouragé, il y persista. Une vie facile s'ouvrit dès lors devant lui. Les commandes affluèrent et il y répondit du mieux qu'il put en travailleur infatigable, hâtant la besogne, enlevant parfois ses sujets presque de chic, mais prodiguant aussi les œuvres sérieuses et durables. Celles qu'il envoya en 1855 à Paris lui valurent une des dix grandes médailles d'honneur de l'Exposition.

Landseer n'a pas peint seulement des animaux. Il s'est souvent inspiré des poèmes de Milton et des tragédies de Shakespeare en des compositions que ses contemporains se sont disputées. Il a fait aussi pour quelques résidences princières d'Angleterre un certain nombre de tableaux historiques. La toile dont nous reproduisons la gravure nous le fait connaître comme peintre de genre. Elle fait partie de la série des Landseer que possède le Kensington-Museum.

Une circonstance qu'il convient de rappeler n'a pas peu contribué à asseoir la popularité de Landseer : son frère Thomas passa sa vie à graver les tableaux de l'animalier qui était devenu le peintre le plus à la mode du Royaume-Uni. Des gravures sans nombre, admirablement exécutées (quelques-unes sont même par leur facture supérieures à l'original qu'elles reproduisent), firent connaître ainsi partout les œuvres de sir Edwin Landseer.

Leur père, graveur de talent lui-même, s'était efforcé, à la fin du dernier siècle, de faire attribuer à la gravure, alors dédaignée en Angleterre, une place plus honorable que celle qu'elle occupait dans le monde des arts et l'ordre des récompenses académiques. La campagne qu'il mena dans ce but, à grand renfort de brochures et de mémoires, échoua. Ses fils l'ont assurément bien vengé.

HENRI FLAMANS.



VENTS CONTRAIRES. — Peinture de Landseer. — Gravé par Beloche.

LOCOMOBILES, LOCOMOTIVES

Bien que présentant certains inconvénients et surtout n'offrant qu'une stabilité insuffisante, les locomobiles répondent à des besoins réels et rendent de très grands services. Il faut, pour quelques jours seulement, ou du moins pour une période assez courte, une machine à vapeur, une machine motrice permettant un travail rapide et considérable, et cependant le travail dont il s'agit durera si peu que ce serait folie que d'installer pour cela une machine à poste fixe, qui resterait ensuite de longs mois à se rouiller sans servir. On s'adressera à un industriel spécial, qui, au lieu de la machine à vapeur *fixe*, comme on dit, louera une machine locomobile montée sur roue, qui se transporte aisément d'un point à un autre, de village en village.

Le plus souvent la locomobile est ainsi déplacée au moyen de chevaux qui la traînent; parfois aussi elle devient locomotive routière, c'est-à-dire que sa puissance, au moyen d'engrenages particuliers qu'on met en jeu au moment voulu, se transmet aux roues qui la supportent; elle les fait tourner, ce qui assure sa locomotion sur les routes. Quand elle est arrivée à l'endroit où elle doit remplir son rôle de machine motrice, un léger changement suffit à transmettre la puissance, non plus aux roues porteuses, mais à un volant qui commande par une courroie l'appareil à mettre en mouvement.

C'est l'invention des locomobiles qui a permis le développement si considérable pris aujourd'hui par le battage des blés à la vapeur. Mais il n'y a pas que dans les travaux agricoles qu'on peut avoir besoin de machines à vapeur d'une façon temporaire : il arrive assez souvent qu'une usine se trouve brusquement et accidentellement en face d'un surcroît de travail pour lequel ses moteurs habituels ne peuvent plus suffire, ses chaudières, ses générateurs ne fournissant pas la vapeur en assez grande quantité. La locomobile serait alors d'un grand secours. Récemment une grande usine américaine se trouvait dans ce cas : il s'agit des aciéries connues sous le nom d' « Ohio Steel Company », de Youngstown, dans l'État d'Ohio. Eu égard à l'accroissement de ses affaires, cette usine avait bien commandé à l'établissement d'autres chaudières; mais elles étaient encore loin d'être achevées, et il fallait pourtant trouver moyen de satisfaire les demandes de la clientèle, c'est-à-dire pour cela avoir à sa disposition des générateurs de vapeur supplémentaires alimentant les moteurs.

Pour résoudre la difficulté, on a eu une idée vraiment curieuse, et qui mérite d'être signalée : nous le ferons après notre excellent confrère le *Scientific American*.

La Compagnie « Ohio Steel » obtint de la Compagnie de chemins de fer la plus voisine qu'elle lui prêtât six de ses locomotives; on installa un embranchement ramifié à son extrémité en six branches, et permettant aux locomotives de reculer toutes parallèlement, de manière à toucher par l'arrière le bâtiment où étaient installées les chaudières de l'usine.

Les six locomotives allaient se mettre à chauffer, non plus pour lancer la vapeur dans les cylindres, sous leurs pistons, mais pour demeurer immobiles sur leurs roues et fournir le fluide moteur à l'usine.

En effet, au-dessus de la série des six locomotives, courait horizontalement un large tuyau qui se rattachait aux chaudières de l'usine; d'autre part, du dôme de vapeur de chaque machine, c'est-à-dire d'une des grosses protubérances cylindriques qui s'élève sur le corps d'une locomotive, partait un tuyau qui communiquait avec celui dont nous parlions à l'instant. De cette façon, la vapeur produite par chaque locomotive se rendait aux générateurs installés dans le bâtiment voisin, et l'usine se procurait ainsi toute la force motrice dont elle avait besoin. Nous n'insisterons pas sur l'installation, car nous aurions alors à expliquer des détails qui n'intéresseraient guère que les techniciens.

Sans doute la vapeur ainsi obtenue coûtait un peu cher, car la locomotive ne peut être considérée que comme une médiocre productrice de vapeur, si l'on se place au point de vue de l'économie; mais on conviendra que l'idée était originale et l' « Ohio Steel Company » y gagna encore beaucoup, car cela lui permit d'accepter des commandes qu'autrement elle aurait été obligée de refuser.

DANIEL BELLET.

Eden, ô le plus cher et le plus doux des songes,
Toi vers qui j'ai poussé d'inutiles sanglots,
Loin de tes murs sacrés éternellement clos,
La malédiction me balaye; et tu plonges
Comme un soleil perdu dans l'abîme des flots!

Les flancs et les pieds nus, ma mère Héva s'enfonce
Dans l'âpre solitude où se dresse la faim,
Mourante, échevelée, elle succombe enfin,
Et dans un cri d'horreur enfante sur la ronce,
Ta victime laveh! celui qui fut Caïn!

O nuit! déchirements enflammés de la nue,
Cèdres déracinés, torrents, souffles hurleurs,
O lamentations de mon père, ô douleurs,
O remords! vous avez accueilli ma venue,
Et ma mère a brûlé ma lèvre de ses pleurs.

Buvant avec son lait la terreur qui l'enivre,
A son côté gisant livide et sans abri,
La foudre a répondu seule à mon premier cri
Celui qui m'engendra m'a reproché de vivre
Celle qui m'a reçu ne m'a jamais souri!...

LECONTE DE LISLE.

RÉCEPTION DE M. HENRY HOUSSAYE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Henry Houssaye est, à l'Académie française, le successeur de M. Leconte de Lisle. Il occupe donc sûrement le fauteuil de Victor Hugo, et peut-être, si les chronologies ne sont pas fallacieuses, le fauteuil de Pierre Corneille.

* * *

Corneille! Victor Hugo! « Ce sont deux puissants dieux! » comme a dit un autre génie. Le talent de M. Henry Houssaye ne s'est pas encore élevé à de telles hauteurs; et, comme s'il voulait se faire pardonner son bonheur académique, le successeur de Leconte de Lisle a, dans son dissours de réception, reporté sur son père, Arsène Houssaye, le meilleur de sa gloire précoce et bienvenue. Il est, en effet, le fils de ce romantique impénitent qui écrivit l'*Histoire du 41e fauteuil*, ce fauteuil où se sont *assis* — (c'est une manière de parler!) — Molière, Pascal, Balzac, Théophile Gautier... et lui-même. J'ignore si l'Académie française a vraiment voulu honorer Arsène Houssaye dans la personne de son fils. Je ne sais si l'Académie française a le temps de faire de l'esprit. Mais, rien n'est plus louable, et rien n'est plus pieux que la délicate explication que M. Henry Houssaye nous donne de son entrée parmi les Quarante.

Après tout, il n'est pas nécessaire de supposer à l'Académie française des arrière-pensées si subtiles. M. Henry Houssaye a, par lui-même et par ses œuvres, tout ce qu'il faut pour faire un excellent académicien. C'est un galant homme, d'excellente compagnie, qui pourrait se dispenser des travaux ardus ou soigneux auxquels il s'adonne. C'est un curieux d'art et d'histoire qui pourrait garder sa curiosité pour soi seul, et la satisfaire entre les quatre murs d'un hôtel somptueux. C'est un écrivain dont la jeunesse fut entourée d'images souriantes et de récits amollissants, où passait le souvenir de la « bohême romantique », et des compagnons d'Arsène Houssaye, et des succès faciles, et de la littérature mousseuse, et de la vie brillante. Si vous ajoutez à cela que le démon de la poésie, ou du roman, ou du drame, ou n'importe quel démon de tout ce que vous voudrez, n'avait pas saisi M. Henry Houssaye au berceau, comme sont saisis les Élus dolents de la composition et du rêve littéraires,... vous comprendrez que la carrière de M. Henry Houssaye est bien faite pour commander notre estime et notre sympathie.

* * *

Cette carrière — comme tout le talent de M. Henry Houssaye — est faite de volonté, de goût, de tact et de sagacité. Qu'il me soit permis, pour expliquer plus clairement ma pensée, de marquer ici qnelques dates et quelques titres.

M. Henry Houssaye naît à Paris le 24 février 1848, un jour de Révolution. Il commence ses études au lycée Napoléon, depuis lycée Henri IV; il les termine sous la direction de Philoxène Boyer, poète chevelu, romantique à tous crins — (ces deux qualités allaient alors fort bien ensemble) — fils d'un helléniste distingué, et lui-même érudit. C'est de ce Philoxène qu'il est question dans la poésie où Banville a parodié Victor Hugo :

> Dans les salons de Philoxène,
> Nous étions quatre-vingts rimeurs.

Philoxène n'a communiqué à M. Henry Houssaye ni le goût de l'existence un peu incohérente d'un amant de la lune, ni même la passion des rimes riches. Mais il a tourné vers l'hellénisme les jeunes ardeurs de son élève. Comment, avec un tel prénom: Philoxène! ne pas répandre autour de soi l'amour du grec? Aussi, dès 1867, à dix-neuf ans s'il vous plaît, M. Henry Houssaye publie une *Histoire d'Apelles*. Cette œuvre d'enfant prodige est souvent citée; mais elle est introuvable. Avec sa modestie habituelle, M. Henry Houssaye renie cette enfant de son adolescence téméraire. Il rachète, s'il en trouve, les exemplaires de son *Histoire d'Apelles*; il est dur pour lui-même, et il ne se pardonne pas son inexpérience d'autrefois.

* * *

La critique d'art, les travaux d'érudition sur les choses esthétiques, l'étude de la peinture moderne et contemporaine à travers les « Salons » annuels: telle est donc la matière préférée sur laquelle s'exercent le goût et la conscience scrupuleuse de M. Henry Houssaye pendant toute la première partie de sa vie littéraire. Ces travaux sont interrompus par la guerre; et je dois mentionner cette interruption, car on vit alors M. Henry Houssaye faire bravement son devoir de soldat et gagner au feu le ruban de la Légion d'honneur.

Jusqu'en 1888, nous voyons M. Henry Houssaye produire régulièrement ses mélanges d'histoire ancienne et de critique artistique. Salons de peinture à la *Revue des Deux-Mondes;* études littéraires dans le *Journal des Débats;* sous ce titre collectif : *les Hommes et les Idées*. En 1878, il avait fait paraître son ouvrage: *Athènes, Rome, Paris;* en 1890, il donne : *Aspasie, Cléopâtre, Théodora*. Les titres de ces ouvrages montrent la belle continuité des travaux de M. Henry Houssaye.

... Et pourtant, en 1888, précisément, il a le bon esprit de quitter la Grèce pour venir aux temps contemporains. C'est alors qu'il publie *1814*. L'épopée napoléonienne est à la mode. M. Henry Houssaye a quitté ses courtisanes grecques, ses sophistes, ses rhéteurs et ses archontes, pour nos vaillants *grognards* et pour nos braves maréchaux. Il n'eut pas à s'en plaindre. Nul plus que lui n'avait, il est vrai, le sens du « napoléonisme ». Admirateur fervent du grand Empereur, zélateur informé de cette gloire déconcertante, il a fait un livre qui résume en quelque sorte et condense tous les traits de cette physionomie surhumaine, saisie à l'heure décisive où la vérité s'épanouit et se dénonce, — je veux dire: à l'heure du couchant, qui est le moment où le soleil, près de s'effondrer à l'horizon, jette ses rayons les plus éclatants et les plus beaux.

* * *

M. Henry Houssaye a complété *1814* par un autre

livre: *1815* qui nous a conté la fin de la tragédie napoléonienne, depuis la première restauration jusqu'aux cent jours.

Au fond, c'est, avec M. Henry Houssaye, le « napoléonisme » qui est entré à l'Académie française. Homme de goût, homme du monde, érudit aimable, M. Henry Houssaye avait évidemment sa place marquée sous la coupole. De plus, il a su écrire sur Napoléon Ier deux livres dont on peut discuter la valeur littéraire et les conclusions historiques, mais dont on ne saurait nier l'intérêt poignant, l'habileté de mise en œuvre et l'à-propos. Et voilà comment M. Henry Houssaye peut se rattacher, de loin, à la lignée littéraire de Pierre Corneille, poète héroïque, et de Victor Hugo qui fut quelque peu « napoléoniste », je pense, en écrivant l'*Ode à la Colonne*, — sans compter le reste.



Henry Houssaye.

EUGÈNE LAUTIER.

CHATEAU DE CONWAY

(PAYS DE GALLES)

Dans le courant de l'année 1895 (1), nous avons fait à nos lecteurs les honneurs du château de Carnarvon. Aujourd'hui, c'est encore au Pays de Galles, que nous les conduisons, sur ces côtes pittoresques où s'élèvent à chaque pas les plus curieux spécimens de l'architecture militaire du moyen âge.

Comme *Carnarvon Castle*, le château de Conway doit son origine à Édouard Ier. Il faisait partie du système de défense organisé par ce roi, lorsque par suite de la mort du dernier souverain de Galles — le turbulent Lewellyn — la principauté fut annexée définitivement à la couronne. La forteresse est construite à l'embouchure de la rivière dont elle porte le nom, et sur un rocher assez escarpé, d'où la vue s'étend au loin dans toutes les directions. Elle se compose d'un carré et d'un pentagone accolés et possédant l'un et l'autre une cour intérieure.

L'ensemble est flanqué de huit tours surmontées par de hautes tourelles et dont les murailles n'ont pas moins de seize pieds d'épaisseur. Les approches du château sont garnies d'ouvrages avancés formidables pour l'époque (1284), ainsi qu'on peut s'en rendre compte par notre gravure, qui représente l'entrée principale, celle du sud-est, ouvrant sur la ville.

L'intérieur de la forteresse n'offre rien de bien intéressant. Comme à Carnarvon, à Pembroke et dans les autres édifices militaires de la même période, on n'y voit guère que des salles plus ou moins vastes, plus ou moins obscures, mais sans cachet particulier. On appelle en général l'attention du touriste sur une petite chambre située dans une des tours de l'est et où l'on remarque quelques faibles efforts d'ornementation gothique; c'est ce qu'on appelle la *King's chamber*. Une autre salle, désignée l'*église*, mérite une mention spéciale pour ses dimensions ; elle a en effet cent trente pieds de long sur trente-deux de large; son plafond, à trente pieds au dessus du sol, est soutenu par neuf arches de pierre ; l'ensemble toutefois, n'a rien d'artistique. Il est probable que c'est dans ce hall qu'a été signé le traité qui fut la cause de la Guerre des Deux Roses ; car l'histoire nous apprend que c'est à Conway que Richard II, en 1399, déclara solennellement à l'archevêque de Cantorbéry et au duc de Northumberland son intention de remettre la couronne au duc de Lancastre.

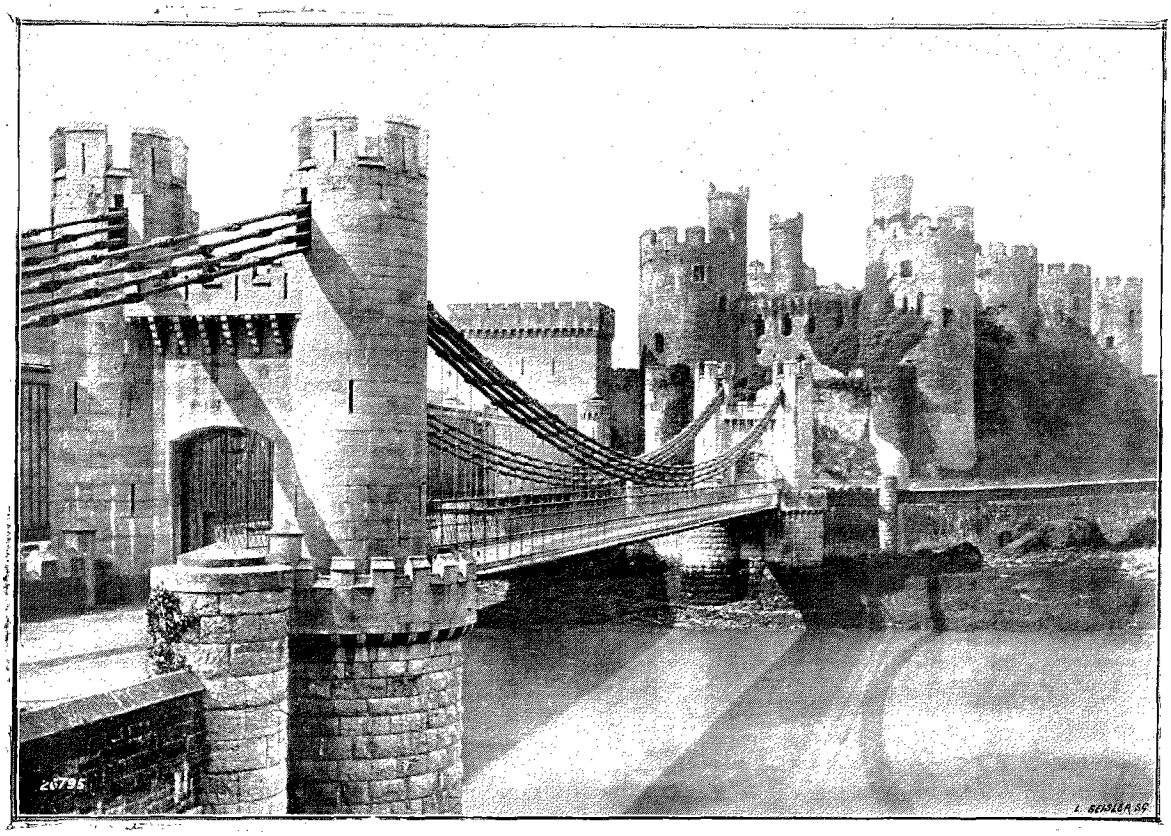
Conway Castle est, en somme, en fort bon état de conservation ; sauf une des tours du sud, en partie démolie à la suite d'un mouvement du roc sur lequel ses fondations sont assises, et quelques autres dégradations sans grande importance, la vieille forteresse se présente à nos yeux telle qu'elle était il y a six cents ans.

Il ne faudrait pas en conclure que ce château-fort n'ait jamais joué aucun rôle dans les guerres civiles du Royaume-Uni. Dès 1294 nous y voyons son fondateur lui-même, Édouard Ier, étroitement bloqué par les insurgés. Les chroniques de l'époque nous apprennent que le souverain, toutefois, fut délivré à temps pour célébrer la traditionnelle Christmas avec d'autant plus d'entrain qu'il avait dû se mettre pendant plusieurs semaines à la portion congrue. Plus tard, Richard II fit de Conway son quartier général pendant sa lutte contre l'usurpateur Bolingbroke ; et l'on dit ce qui est diffi-

(1) Numéro du 15 mai.

cile à croire, que quarante mille hommes furent, à un certain moment, cantonnés au château (1).

Charles Ier fit quelques réparations à la forteresse. Il avait à cet effet emprunté une forte somme d'argent au docteur John William, archevêque d'York ; et par une lettre patente datée d'Oxford, en août 1643, il déclara lui laisser la garde de *Conway Castle* jusqu'au remboursement du prêt. Les affaires sont les affaires ! C'était une hypothèque déguisée, en somme, mais pas très-sûre, comme on le verra dans la suite. L'archevêque qui était un homme bien avisé, permit aux seigneurs du voisinage de déposer leur argenterie et leurs bijoux dans le château, pour les mettre à l'abri d'un coup de main de la part des maraudeurs parlementaires... ou royalistes. Il donna des reçus réguliers des dépôts, et bientôt Conway devint, en quelque sorte, le coffre-fort du Pays de Galles. Mais le prélat n'était pas aussi bon soldat que prudent administrateur ; et, un beau matin, il se trouva dépossédé de vive force de son commandement par un colonel royaliste qui lui



Le château de Conway.

présenta une commission régulière délivrée par le prince Rupert. La vue du parchemin officiel, en ce temps de troubles, ne satisfit en aucune façon l'archevêque qui craignait avec raison, pour les trésors confiés à sa garde. Après un appel infructueux à la cour, il abandonna le parti qui l'avait traité d'une façon aussi « cavalière » (soit dit sans calembour), s'allia avec les Puritains et, aidé du général parlementaire Mytton, du peuple de la ville et des seigneurs dont les valeurs étaient au château, il reprit possession de ce dernier, cette fois au nom de la République.

Les dépôts furent rendus aux intéressés ; mais la victoire des Puritains fut ternie par le massacre des soldats irlandais trouvés dans la garnison : le général Mytton, qui avait en horreur les catholiques, les fit lier dos à dos et jeter à l'eau, sans autre forme de procès.

Le château, à cette époque, fut bien près de sa ruine. Les Parlementaires, on le sait, avaient assez l'habitude de raser les forteresses tombées en leur pouvoir ; toutefois, *Conway Castle*, en raison même de ses imposantes proportions, fit exception à la règle, et trouva grâce devant les Puritains. Chose étrange, il devait être mutilé par les royalistes eux-mêmes. Charles II, à son avènement, fit don de la forteresse à Édouard, duc de Conway, qui, au milieu des protestations générales, fit transporter en Irlande tout le fer, le plomb, et les poutres trouvés dans le château.

La ville de Conway, qui a grandi à l'abri du château-fort, est agréablement située sur les bords de la rivière de ce nom. C'est un petit port où la pêche joue un grand rôle, car si la Conway

(1) Britton. *Architectural antiquities of Great Britain, vol. 4.*

n'a guère qu'une trentaine de kilomètres du cours, elle est large et poissonneuse.

Les habitants de la région, surtout les montagnards, vivent d'une façon frugale. Le petit lait — *whey* en gallois — et l'avoine jouent un grand rôle dans leur alimentation ; l'ale — *cwrn* — est heureusement considérée plutôt comme un remède que comme une véritable boisson. Un mets qui jouit de la faveur générale se fait de la façon suivante : on verse de l'eau chaude jusqu'à saturation dans de la farine d'avoine très fine ; on ajoute du laitaigre, on laisse reposer plusieurs jours et on délaye ensuite dans l'eau chaude ; enfin on passe au crible et on fait bouillir. Ce brouet gallois porte le nom de *flummery*. Aux gourmets tentés d'essayer la recette nous conseillons, comme le fait dire Berchoux au cuisinier d'un roi aux goûts délicats :

...« l'exercice, et surtout les bains de l'Eurotas...»

George Nestler Tricoche.

NOUS N'AVONS PAS ÉPOUSÉ CAROLINE

NOUVELLE

I

Ce matin-là une grave affaire m'attirait dehors à heure fixe.

Sur le point de sortir de mon domicile, j'aperçus avec contrariété qu'un peintre en bâtiments, occupé à rafraîchir d'une couche les persiennes de l'entresol, avait dressé son échelle double juste devant la porte, comme une maigre carcasse d'arc de triomphe aigu, dont le sommet, en guise de couronne ou de bouquet soutenait un pot de couleur.

Impossible de gagner la rue sans passer sous l'échelle.

Personne n'ignore que c'est un des plus mauvais sorts. Tout en hochant la tête, je me résignai à en affronter les funestes effets. On n'est pas superstitieux sans être fataliste; et je me tins à moi-même ce rapide raisonnement :

— Mon bonhomme, puisqu'il a *fallu* que l'échelle fût ainsi placée, à l'heure où tu *dois* sortir, c'est que ce jour est *marqué* pour ta déconvenue. Passe ou ne passe pas, le sort est jeté ! Si tu ne passes pas en effet tu manques ton rendez-vous et tu gâtes ton affaire. Passe donc.

Et je passai.

Le présage ne fut point menteur ; avant le soir, j'avais perdu un ami et rompu un mariage.

De ces deux accidents, des gynécophobes diraient, je le sais, que le premier seul est un malheur. Sur le moment et pendant plusieurs jours l'un et l'autre me causèrent, je dois en convenir, une peine égale.

L'ami c'était Étienne Marchant (avec un t), capitaine breveté d'état-major, bon et brave garçon, nouvellement promu, un des plus jeunes de son grade. Une liaison de vingt ans, commencée au lycée au temps des culottes courtes, m'avait permis de découvrir et d'apprécier toutes ses qualités, et me l'avait rendu fort cher.

Le mariage, il était des plus enviables. J'y étais entraîné par le joli visage et les formes élégantes de Mlle Caroline Durand, fille d'un riche industriel, membre de la Chambre de commerce, officier de la Légion d'honneur, diplômé et médaillé en maintes expositions.

Mlle Caroline Durand joignait à tous ces avantages physiques, pécuniaires et sociaux, un esprit très subtil. C'est hélas ! cette subtilité d'esprit qui tout à coup m'effraya, et me contraignit, le cœur serré, à renoncer au bonheur de la posséder et de la rendre heureuse.

II

A dix heures cinquante-trois minutes, je tournais l'angle de la rue de Rivoli et de la rue de Castiglione, côté de l'hôtel Continental ; à dix pas venait en sens contraire, sur le même trottoir, le capitaine Étienne Marchant. Il était en bourgeois, mais ce n'est pas son uniforme qui me le fait reconnaître. Je le discernerais tout nu entre mille hommes dans la même tenue. Ma figure s'épanouit de contentement, et je tendis les bras par un geste d'affection.

Étienne m'avait vu, reconnu, et fit semblant de ne m'avoir ni reconnu, ni vu ; promptement il obliqua, traversant la chaussée, vers l'autre trottoir.

— Oh ! oh !.... me dis-je ; un instant, il y a quelque chose.

Quelque chose, dans ma pensée, en l'occurrence, signifiait : une femme. Si le capitaine suivait une piste féminine, son manège s'expliquait : en pareil cas, on veut n'être ni reconnu, ni surtout retardé. D'un rapide coup d'œil circulaire, j'analysai les passants. Aucun qui fût capable d'attirer un galant sur ses traces. A part une vieille anglaise fort laide se précipitant à grandes enjambées vers le pâtissier du coin où l'on prend du thé à toute heure, rien que des hommes sillonnant la rue.

Alors, ou Étienne ne m'avait pas vu, ou il avait une raison non accidentelle et passagère de m'éviter.

Il avait l'air de flâner, moi j'étais pressé; mais un ami vaut la peine d'un petit retard : j'opérai un mouvement tournant et me trouvai planté devant lui à l'autre angle des deux rues.

— Eh bien ! Étienne, tu as la berlue ? tu ne me reconnais pas ?

— Si.

— Alors ?

— Je ne vous connais plus.

— Comment? c'est à moi que...

— N'insistez pas, imitez-moi, oubliez que nous nous connaissions.

Et il filait.

Je le rattrapai par un bouton de sa jaquette.

— Un moment, s'il te plaît. Voilà vingt ans que durent nos relations, très familières, sans que jamais nous ayons le moindre grief l'un contre l'autre, et tu vas sans barguigner...

— Rien de plus. Tenez que je ne vous ai jamais connu.

— Mon bonhomme, tu vas t'expliquer séance tenante, sinon c'est à deux de mes amis que dès ce soir tu auras à fournir deux des tiens, munis d'explications congrues, et au besoin la conclusion sera demain à l'aube une petite partie d'escrime entre nous deux.

— Ne dérangez pas vos amis, réplique Étienne avec une froideur polie, je ne les recevrai pas: je ne me battrai pas avec vous, je ne ressens ni haine ni mépris pour vous, et mon intention n'est pas de vous blesser dans votre amour-propre, pas plus que je ne voudrais vous blesser dans votre personne charnelle.

(Il avait cherché ses mots pour aboutir à cette jolie expression, preuve que malgré l'apparence, il était agité d'une émotion, lui qui possédait une si grande aisance d'élocution.)

— Je ne veux plus vous connaître, continua-t-il, c'est bien simple, et j'éviterai de vous rencontrer. Votre vue m'est désagréable, — je veux dire pénible, — si « désagréable » devait passer pour une impertinence. D'ailleurs je quitte Paris ce soir, la France, demain; j'ai obtenu une mission à l'étranger. Adieu.

Et le voilà parti courant plutôt que marchant, tout Marchant qu'il fût, et moi immobile d'étonnement, attristé et intrigué tout à la fois.

— C'est fort tout de même, m'écriai-je, si ce n'est pas une gageure! une gageure? non! premier effet mystérieux de l'échelle!

L'après-midi à cinq heures vingt-trois minutes (j'ai regardé instinctivement la pendule) il m'arrivait de prononcer dans une petite querelle avec M^lle^ Caroline Durand, déjà presque officiellement ma fiancée, l'irréparable parole qui cassa net les accordailles.

Je me rappelai alors que l'échelle était double. Il y a de la logique et de l'arithmétique dans le destin.

III

En dépit du vers de Boileau, — qui n'est point du reste l'expression de son expérience, mais une simple répétition d'Horace —,

« ..... l'ennemi monte en croupe et galope avec lui »

l'ennuyé n'a pas de meilleur remède que le voyage, surtout avec l'appoint d'un bon compagnon.

Je résolus de me transporter dans un autre air, au milieu de coutumes différentes et je décidai un de mes meilleurs amis à se mettre en route avec moi.

L'automne approchait. C'était la saison de franchir une de nos frontières méridionales. Je me rappelai que depuis Louis XIV il n'est plus de Pyrénées, et en effet par le train express l'on entre en Espagne par Hendaye et Irun sans presque les apercevoir.

La distraction des choses inconnues n'empêcha point, il est vrai, que de temps à autre, et particulièrement le soir dans l'intervalle de la mise au lit et du sommeil, mon esprit fût hanté de cette question: « Que diable peut avoir Marchant contre moi? » et de ce regret: « C'est dommage! Caroline était vraiment jolie! »

De Burgos à Tolède, nous parcourûmes la nouvelle et la vieille Castille, descendîmes en Andalousie, et le démon du voyage nous ayant saisis aux cheveux et aux pieds nous entraîna de Séville à Cadix, et de Cadix au Maroc.

Le Français en France dénigre volontiers ses compatriotes, et se dénigre soi-même plutôt que de renoncer au plaisir de critiquer. Cette manie qui n'est pas inoffensive, procède pourtant de l'amour du Français pour sa patrie. Il conçoit de sa race un idéal très noble, très élevé, partant très exigeant; il apprend par l'histoire et par la poésie que la nation dont il est, possède au plus haut degré les vertus héroïques et chevaleresques et le plus bel esprit du monde. Par son expérience personnelle et le contact quotidien de ses concitoyens, il apprend à ses dépens qu'il y a des Français semblables au commun des autres nations, menteurs, rusés, cupides, fripons, couards et niais. Il en éprouve un désappointement douloureux. C'est à ce moment qu'il restreint son jugement sur l'âme nationale à la mesure du jugement porté sur quelques âmes particulières et déclare avec colère et désespoir: « Notre race est une race perdue! » Les naïfs le croient tout prêt à la livrer aux loups; mais, c'est toujours la fable du *Loup, la mère et l'enfant*:

« Biau sire Leu, n'écoutez mie
« Mère tinchant sin fieu qui crie »

Ce caustique moqueur de ses compatriotes, c'est le Français en France. Hors de France, il n'a qu'un souci: rétrouver des Français. En voyage, à son entrée dans un hôtel, son premier soin est de compulser le registre des arrivées et sa plus vive satisfaction d'y relever des noms français. Or, à Séville, à l'hôtel de Madrid; à Cadix, à l'hôtel de Paris; à Tanger, au Continental-Hôtel, parmi plusieurs noms français, ceux-ci avaient excité et retenu mon attention: *Marchant* de Paris; — *M. et M^lle^ Durand*, de Paris. Qui étaient ce Marchant et ces Durand?

Les miens ? pas impossible, mais le contraire bien plus vraisemblable. Les Marchant, et les Durand pullulent en France; l'indication « de Paris » ne prouvait rien, d'abord parce qu'à Paris même, le nombre de leurs homonymes se chiffre par centaines, et puis parce que les neuf dixièmes des Français voyageant à l'étranger, désignent Paris pour provenance, même s'ils sont de Pontoise ou de Carpentras.

J'observai que ce Marchant n'allait pas de compagnie avec ces Durand. Il les précédait de huit jours en moyenne, et nous-mêmes, nous suivions les Durand à cinq ou six jours de retard, arrivant toujours après leur départ.

Au tout petit jour, alors que l'air rafraîchi nous permettait enfin un paisible sommeil sous le ciel de Tanger, une grêle subite de gravier crépitant sur les vitres de nos chambres nous éveilla.

C'était le signal convenu avec notre guide-muletier, par précaution contre la négligence du garçon de l'hôtel.

Il était quatre heures et demie : notre ordre de route fixant à cinq heures le départ pour Tétuan.

La distance de Tanger à Tétuan est assez ordinairement parcourue en deux jours, avec une halte de nuit en un lieu dit le Fondak, nom évidemment dérivé de l'espagnol *fonda*, hôtellerie. Et dans ce cas, l'on entame le chemin à une heure moins matinale.

Les renseignements recueillis nous représentaient le Fondak comme une espèce de caravansérail isolé, plus fréquenté par la vermine que par les caravanes, du moins par les caravanes d'Européens, et d'une sécurité relative pour deux simples touristes, même escortés d'un courrier interprète, du muletier-guide et d'un cavalier du sultan.

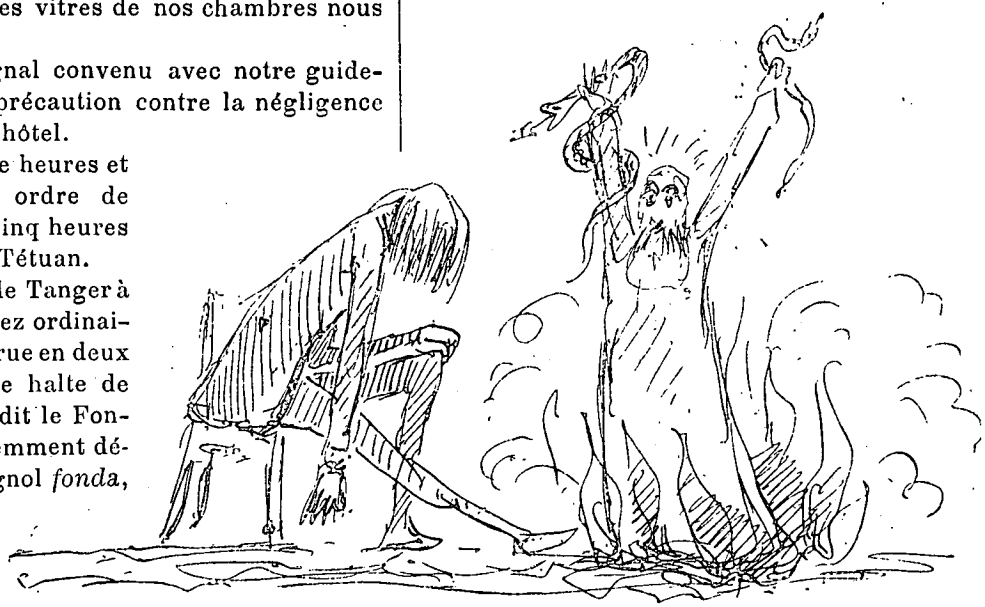
Il avait donc été résolu que nous franchirions dans la même journée, l'espace sans route tracée entre les deux cités marocaines, nous arrêtant pendant les heures chaudes au Fondak, pour le déjeuner et la sieste, tant des hommes que des montures. A l'heure où nous sortions de Tanger les portes étaient encore fermées. Le portier-consigne se refusa à transgresser le réglement, juste assez longtemps pour faire grossir du double le *bakchich* — pourboire — tout de suite offert.

Et nous voilà trottinant sur la grève, vers les montagnes du Riff dont les sommets rougissent des premiers feux de l'aurore.

(*A suivre.*) PONTSEVREZ.

UN DESSIN INÉDIT DE DUMAS FILS

L'illustre auteur dramatique, dont la France déplore la perte, avait, on le sait, infiniment d'esprit. Il lui est arrivé de traduire sa pensée par l'image. Témoin le fac-similé ci-contre d'un dessin qu'il avait fait en tête d'une lettre en vers adressée à son ami, le célèbre peintre Muller. On verra, par le fragment du manuscrit qui suit la gravure qu'il s'agissait de l'envoi tardif, à Muller, d'un billet pour l'Ambigu :



. . . . . .

. . . . . .

Avant une heure ami, mon commissionnaire
jeune homme attentif et parfois bon à faire
vous aura mis en main un papier exigu
sur lequel vous lirez ce deux mot : ambigu !
Ils vous concernent. Rendez moi le service
d'en répondre alors.

tout à vous.

Dumas fils.

Suivent ces mots, écrits de la main de Dumas :

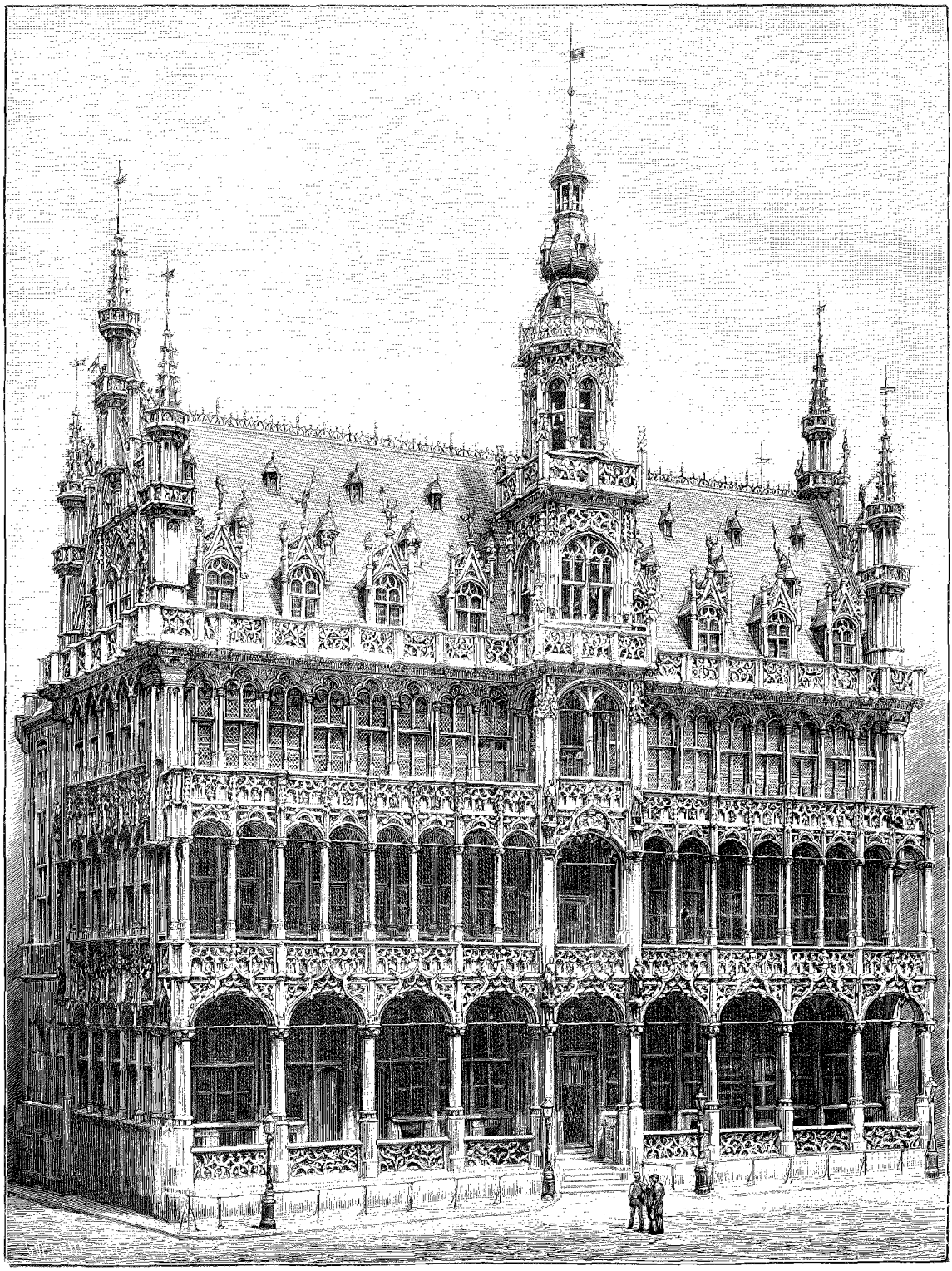
« Explication de la gravure :

« L'auteur de la gravure ci-jointe, le jeune Dumas, courbe la tête devant le remords qui sort de l'enfer en agitant ses serpens. »

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 13.

LA MAISON DU ROI, A BRUXELLES



BRUXELLES. — La Maison du Roi. — Gravé par Guérelle.

L'édifice de ce nom, récemment dégagé des échafaudages qui l'emprisonnaient, achève l'ensemble admirable de cette place de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, que les connaisseurs estiment unique au monde. Ses galeries ajourées, son clocher, ses pignons en forme de tourelles et de flèches font à l'Hôtel de Ville, monumental et si léger un vis-à-vis digne de lui. Et le style actuel de la Maison du Roi ne fait plus disparate avec le gothique fleuri ou la Renaissance flamande des autres maisons corporatives de la place.

Aucun monument de la capitale brabançonne n'a subi autant de vicissitudes et de transformations. C'est aujourd'hui seulement qu'il a trouvé sa figure définitive, près de trois siècles après la pose de la première pierre !

Sur l'emplacement de la Maison du Roi s'élevait au quatorzième siècle le bâtiment appelé *Broodhuys* (halle au pain), qui devint ensuite prétoire de justice. Il menaçait ruine quand Charles d'Autriche en ordonna la reconstruction. Il ne fallut pas moins de trois architectes et d'un demi siècle pour mener à bout ce travail. D'abord Antoine Keldermans « maître ouvrier des maçonneries de Monseigneur le Roi en Brabant » démolit le vieux *Broodhuys*. Il avait à peine fait place nette qu'il mourut. En 1516, Louis van Beughem lui succéda, mais occupé par d'autres travaux, il négligea celui-ci et ce fut Henri van Pede qui l'acheva (1531). L'infante Isabelle, fille de Philippe II et régente des Pays-Bas au nom de l'empereur, fit mettre au milieu de la façade, dans une niche, entre deux minces colonnettes, une statue de la vierge, et graver au-dessous des deux rangées d'étroites fenêtres gothiques ces inscriptions latines en lettres d'or :

Peste, fame et bello libera nos Maria pacis
Hic votum pacis publicœ Elisabeth consecravit.

C'est à dire :

De la peste, de la disette, de la guerre délivre-nous Vierge de paix.]
Ici Élisabeth a consacré ce vœu de paix publique.

Le bombardement de 1695 par les troupes de Louis XIV, sous le maréchal de Villeroy endommagea l'édifice. La toiture en fut complétement ruinée, et la restauration couronna ce bijou de gothique fleuri d'un toit-couvercle à pans, dit à la Mansard, qu'on orna de trois lucarnes rondes du plus grave style dix-septième siècle.

Jusqu'en 1794 le nouveau *Broodhuys*, qui avait reçu le nom de Maison du Roi, fut un tribunal et parfois une prison, pour des accusés de distinction. C'est là, — pour remonter au premier temps de son histoire — que les comtes d'Egmont et de Horn attendirent leur jugement puis l'échafaud. En souvenir de cette captivité, la statue des deux héros, s'appuyant fraternellement l'un sur l'autre, fut d'abord érigée devant la grand'porte de l'édifice. Cette œuvre estimable du sculpteur Fraikin a été plus tard transportée sur une autre place de Bruxelles, au square du Petit-Sablon. Lors de la conquête de la Belgique par les armées révolutionnaires (1792) la Maison du Roi devint domaine national et fut vendue comme tel. Plus tard il fut racheté par la municipalité qui décida sa reconstruction dans le style primitif tout à fait pur. C'est cette œuvre à la fois de conscience historique et d'invention là où les documents faisaient défaut, que vient d'achever récemment M. Jamaer, l'un des architectes les plus artistes de Belgique.

Après de longues années de travaux qu'une Babel de bois entrecroisés cachait à tous les yeux, la Maison du Roi se dresse maintenant, dans sa fraîche rénovation, à la fois imposante et svelte avec sa double galerie de fines colonnes, les trèfles ajourés de ses fenêtres, la dentelle de ses balcons — du point de Flandre en pierre — son toit en harmonie avec le reste, pour la première fois, et, par dessus tout son campanile, où circule comme par tout l'édifice d'ailleurs, l'air et la lumière. La gravure que nous donnons, d'après une photographie, permet de bien voir les mérites d'ensemble et les détails charmants de ce joyau d'architecture fleurie.

LENDEN.

LE NOUVEAU GOUBET

L'éternelle lutte entre la cuirasse et le canon ayant pris des proportions qu'il semble impossible de dépasser, la tactique navale s'est modifiée et a cherché à atteindre au sein même de l'eau les résultats vainement poursuivis à la surface. La lutte est maintenant engagée entre ces lourds colosses qui prétendaient à la domination des mers, et qu'on s'ingénie à détruire après les avoir lancés, et ces rapides torpilleurs que leur agilité rend à peu près insaisissables, entre Goliath et David. Toutes les puissances qui jouent ou aspirent à jouer un rôle maritime sont à la recherche de l'engin invulnérable qui portera sûrement la mort au flanc du monstre ennemi : mais on ne peut espérer avoir raison de ces géants si bien gardés et d'un abord si difficile, qu'en employant la ruse. Il est désormais évident que l'engin, quel qu'il soit, ne devra point, au cours de son attaque, se signaler à la vue et, par conséquent, s'offrir aux coups de l'adversaire. Seul, un torpilleur sous-marin est désigné pour résoudre le problème ainsi posé.

* * *

Les formules des navires sous-marins actuels ont été données par deux Français : MM. le contre-amiral Zédé, qui a fourni les plans du *Gymnote*, et l'ingénieur C. Goubet, qui vient de lancer en Seine un nouveau modèle, portant son nom, du bateau sous-marin qui lui a été commandé par l'État, d'après un acte passé au ministère de la Marine le 12 septembre 1886. La France est, d'ailleurs, le seul pays où l'on ait obtenu des résultats sérieux dans cette voie particulièrement difficile. Les premières tentatives ne furent pourtant pas encourageantes, et le *Plongeur*, le premier sous-marin méritant

d'être signalé, construit en 1863 sur les plans de l'amiral Bourgeois, ne répondit pas aux espérances qu'il avait fait naître. En Amérique, la *Baleine intelligente*, le *Peacemaker* et le *Nautilus* échouèrent successivement, de même que les expériences entreprises avec le *Nordenfelt*, en Suède, et le *Peral*, en Espagne, demeurèrent sans résultats pratiques.

*
* *

Le nouveau *Goubet*, agrandi et perfectionné, a l'apparence d'une baleine ou d'un cigare de proportions phénoménales. Sa coque, en trois morceaux, est calculée pour supporter des pressions correspondant à 200 et 300 mètres de profondeur. Ses dimensions sont les suivantes : longueur : 9 mètres ; diamètre : 1m 750 ; hauteur, dôme compris : 2m 10; épaisseur de la coque (en bronze) : 20 millimètres au centre et 10 millimètres aux extrémités. Son poids est de 10 tonnes, dont 6,700 kilos pour la coque, 800 kilos pour la batterie électromotrice et 600 kilos pour le mécanisme; le volume est de 9me 750. Expédié par chemin de fer à Toulon, ce torpilleur s'en ira bientôt, sur un navire de haut bord, vers des pays lointains. Indépendamment du transport et du lancement des torpilles Whitehead qu'il porte sur les larges ailettes de bronze déployées le long de ses flancs, il peut couper avec un sécateur les fils d'attache des autres torpilles, embrayer l'hélice d'un bâtiment, envoyer, de l'intérieur, des boules de verre contenant des dépêches, etc. L'habitabilité du *Goubet*, dont l'équipage se compose d'un officier et de deux matelots, est assurée au moyen d'un approvisionnement d'un mélange titré d'air et d'oxygène emmagasiné, sous une pression de 80 kilogrammes, dans des tubes d'acier d'une résistance à toute épreuve, et qui ne distribuent leur contenu qu'à la pression normale. La durée de son séjour dans l'eau peut être de 24 heures; elle dépend de la provision d'air respirable, toujours facile à rafraîchir par une courte apparition à la surface.

Quant à l'air vicié et aux déchets gazeux de la respiration, leur densité supérieure les entraîne vers le fond, où quelques coups de pompe les expulsent dans la mer, sous forme de bulles. L'excès d'acide carbonique est absorbé par la potasse caustique, l'excès de matières organiques et les miasmes volatils le sont par le chlorure de chaux. Dans ces conditions, l'équipage peut se livrer sans crainte à toutes les occupations, à toutes les fonctions de la vie, et s'offrir même des distractions variées. Un séjour de vingt-quatre heures dans l'eau est, d'ailleurs, plus que suffisant pour le rôle qu'aurait à remplir un bateau sous-marin, qui, voyageant à la façon d'une chaloupe dans les porte-manteaux d'un croiseur ou d'un cuirassé, ne serait mis à l'eau qu'au moment opportun. Mais la sécurité du *Goubet* est encore assurée par ses avirons à palettes articulées, manœuvrables de l'intérieur, en avant comme en arrière, et qui se plaquent en marche contre sa coque, et par son poids lesteur ou de sûreté, formé d'une masse de plomb de 1,700 kilogrammes fixée sous le bateau, et qu'on peut déclencher du dedans en tournant un boulon. En admettant que le mécanisme moteur et l'appareil de plonge ne fonctionnent plus, il suffirait de faire jouer le déclic pour que le bateau, brusquement délesté, remontât immédiatement à la surface, où il pourrait, par l'emploi des rames, filer encore deux ou trois nœuds à l'heure. Entre deux eaux, cette vitesse serait accrue, le *Goubet* étant, une fois immergé, d'une pesanteur négligeable.

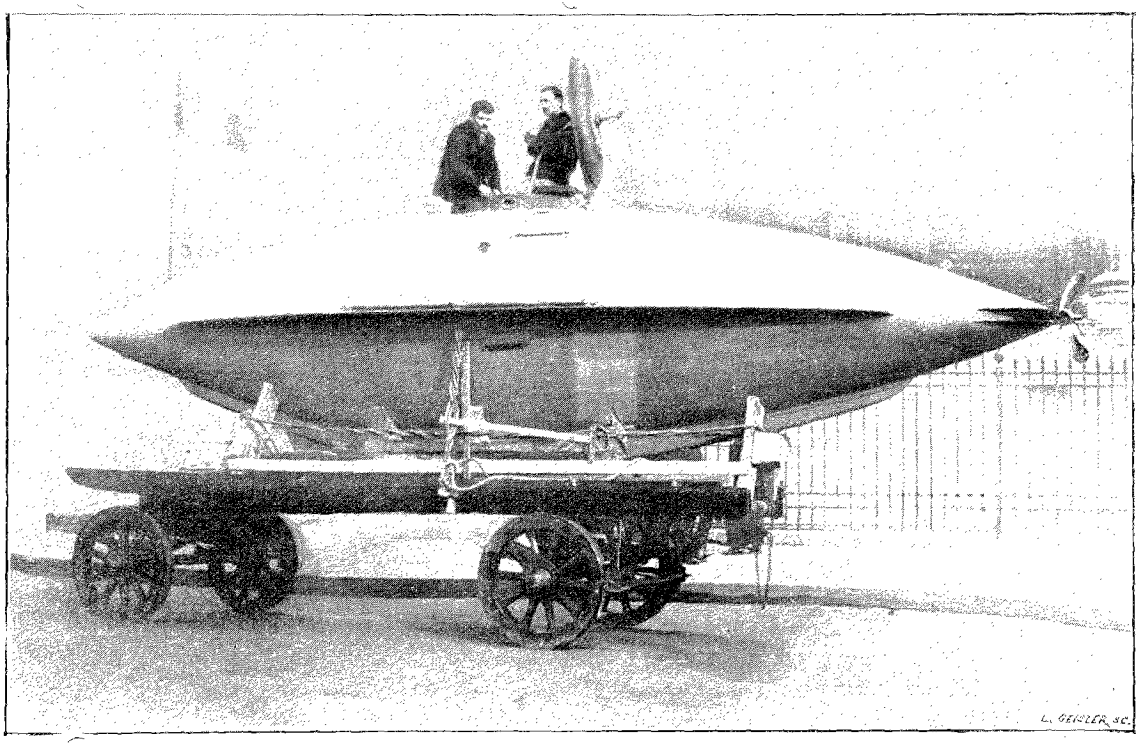
*
* *

Contrairement à la plupart des autres types de bateaux sous-marins, le *Goubet* opère ses embardées verticales en faisant varier sa densité, c'est-à-dire en introduisant dans ses réservoirs ou en expulsant au dehors une certaine quantité d'eau, par le jeu de pompes aspirantes et foulantes d'une extrême sensibilité. Son poids étant calculé de façon à ce que, tout armé et équipé, il flotte normalement à la surface, en ne laissant émerger que son dôme, fermé par un couvercle métallique à charnière, avec joints étanches en caoutchouc, la moindre introduction ou la moindre expulsion d'eau suffisent à le faire descendre ou monter proportionnellement à la quantité d'eau introduite ou rejetée. Dans la pratique, c'est au moyen d'un régulateur électrique que ce résultat est obtenu automatiquement. Commandé par l'aiguille du manomètre qui indique les profondeurs, cet appareil obéit à la plus légère impulsion; l'addition ou la soustraction de moins de 8 grammes d'eau fait descendre ou monter le bateau de 10 mètres en une minute quinze secondes. La descente et la montée s'opèrent donc rapidement ou avec lenteur, au gré du mécanicien, qui peut obtenir l'immobilité à peu près absolue entre deux eaux à la profondeur et pendant le temps voulus. Cette stabilité, qualité essentielle, permettra au *Goubet* de régler commodément et sûrement le tir des torpilles et de procéder, en outre, à certaines opérations sous-marines de longue haleine, telles que le relèvement des épaves, le grattage des carènes, le bouchage des voies d'eau, etc., à la condition qu'il soit pourvu des outils nécessaires, manœuvrables de l'intérieur.

L'électricité est la fée qui règne à bord du *Goubet*; c'est à elle qu'il emprunte sa force motrice, distribuée par des piles à deux liquides, avec vases en porcelaine ne donnant lieu à aucun dégagement gazeux. Avec un ou deux chevaux de force, on peut, grâce à sa légèreté

relative, — puisque, une fois immergé, le poids du bateau devient à peu près équivalent au poids de la masse liquide qu'il déplace, — lui imprimer une vitesse de sept à huit nœuds. S'il vient à heurter latéralement un obstacle, il rebondit et ne se déforme pas. L'appareil de direction se confond avec l'appareil de propulsion. L'hélice sert de gouvernail et, sans cesser de tourner, sans modifier la vitesse, donne les changements de route, à la faveur de ses déviations horizontales ; elle est reliée à l'arbre de couche par l'intermédiaire d'un manchon d'accouplement dit joint-Goubet, qui lui transmet le mouvement et lui permet d'évoluer sous tous rayons, en conservant la régularité du mouvement transmis. Ce joint est la seule partie susceptible d'usure.

Indépendamment de ses hublots, fermés par des plaques de cristal de 30 millimètres (*fig.* 2), le *Goubet* possède un tube optique à l'aide duquel l'équipage peut explorer les environs. Ce tube optique ou télescope, planté dans la paroi supérieure, qu'il traverse de part en part, est constitué par une série de tubes métalliques rentrant les uns dans les autres, de manière à pouvoir s'allonger ou se raccourcir à volonté, et porte à chacune de ses extrémités un prisme à réflexion totale. Si l'observateur installé dans l'intérieur du bateau regarde par l'oculaire placé en face du prisme inférieur, il distingue



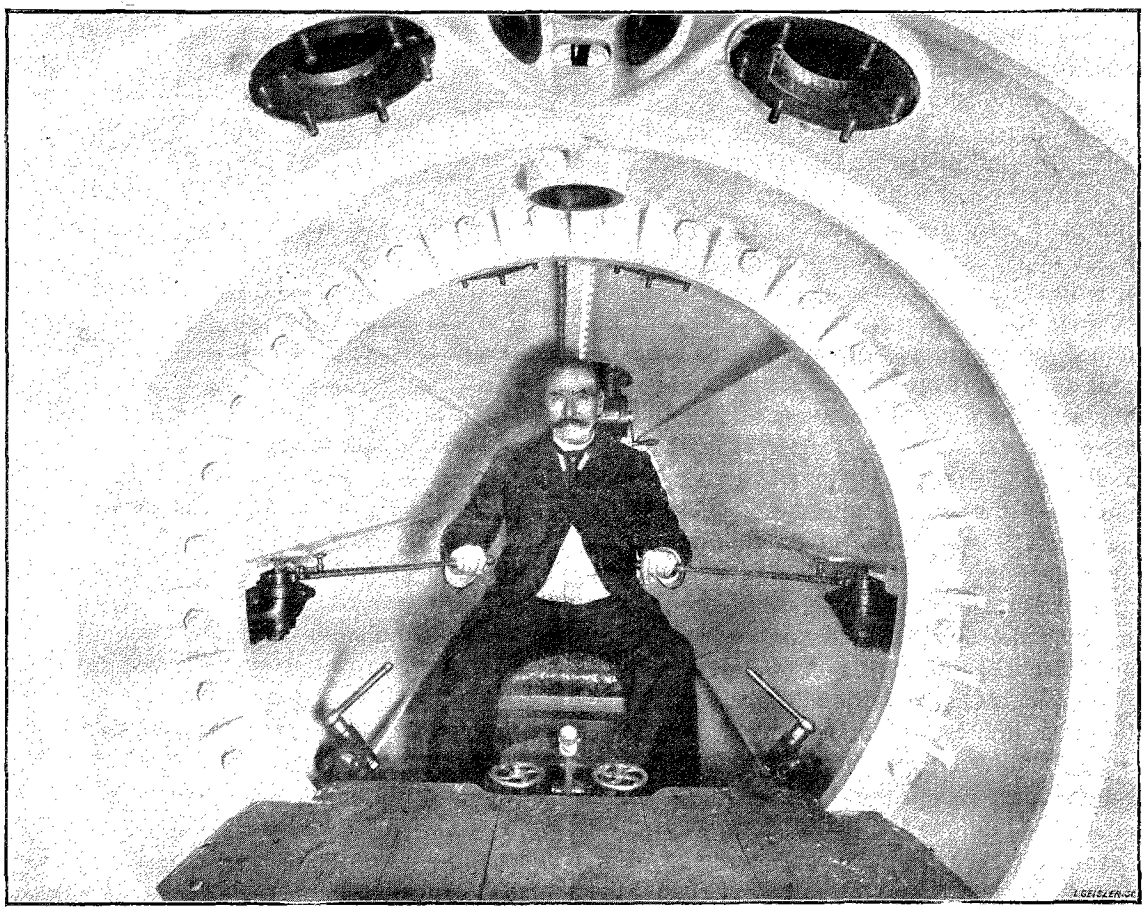
LE GOUBET. — FIG. 1. — *En route pour le bassin d'Argenteuil, arrêt devant la Madeleine.*

nettement les images réfléchies par le prisme supérieur, lequel peut s'élever de 2, 3 ou 4 mètres au-dessus, et, comme le tube peut tourner à frottement dur dans sa gaine, il lui est dès lors facile d'interroger les différents secteurs de l'horizon tout entier. L'extrémité supérieure du tube optique n'est pas plus grande qu'une pièce de cinq francs et ne dépasse généralement que de 4 à 5 centimètres la surface de l'eau, avec laquelle il se confond aisément. Le *Goubet* contient également un dispositif servant à l'équipage pour communiquer avec le dehors. Ce dispositif, qui apparaît derrière la tête du personnage (M. Goubet) tenant les avirons (*fig.* 2), aboutit à un trou ménagé dans la paroi du bateau et fermé hermétiquement par une conque de bronze à double tubulure, pouvant tourner sur elle-même, à frottement dur, dans son écrou. Pour expédier une dépêche, on enferme la missive dans une petite boîte étanche de bois, de verre ou de liège, qu'on dépose dans l'appareil, et on fait pivoter le tout. En arrivant dans l'eau, la boule monte, en vertu de sa légèreté spécifique, à la surface, où il n'y a plus qu'à recueillir le message. Cette même figure montre, sous les avirons, les robinets d'immersion et d'émersion ; les tubes d'aération, placés derrière l'inventeur, sont invisibles sur la gravure.

Telles sont, très succinctement, les dispositions essentielles de ce nouveau torpilleur sous-marin, dont l'apparition, si les espérances qu'on a fondées sur lui se réalisent, révolutionnera la marine, et qui est appelé à rendre d'inappréciables services. M. C. Goubet, son inventeur, est né en 1840. Ancien élève de l'École des arts et métiers d'Angers, il s'est déjà fait connaître par de nombreux travaux intéressant l'industrie : appareils cinématiques, presses à imprimer, broyeurs, métiers à filer, freins restitu-

teurs, etc., et, surtout, par les expériences tentées à Cherbourg avec son premier bateau sous-marin, en 1889 et 1891. Ce modèle mesurait 5m 90 de long sur 1m78 de haut et 1m30 de large, et pesait, sans son équipage, environ 4,450 kilogrammes.

Après avoir quitté les ateliers de fonderie, le nouveau *Goubet* a été dirigé, son dôme ouvert, (*fig.* 1) sur le bassin d'Argenteuil, où ses premières évolutions, coïncidant avec une crue de la Seine, ont été contrariées par la nature du liquide essentiellement vaseux dans lequel il plongeait. Nageant au milieu de la fange, le bateau fut bientôt recouvert d'un enduit opaque, et enveloppé d'un brouillard qui ne laissait guère pénétrer le regard au-delà de quelques centimètres et ne permettait pas de distinguer la mire ou tige de fer qui sert de guidon au pilote. La vase s'étant déposée dans les réservoirs, les clapets des pompes, rapidement engorgés, durent être visités à chaque instant. Malgré ces conditions défavorables, M. Goubet, que nous avons interrogé à ce propos, s'est déclaré d'autant plus satisfait que les essais



Le Goubet. — Fig. 2. — Vue intérieure de l'avant; manœuvre des rames; robinet lance-dépêches; levier de la mire; valves des pompes.

avaient eu lieu dans un élément impropre à en faciliter le résultat. D'autres expériences ont été faites depuis, qui ont pleinement réussi. Nous saurons bientôt si elles sont concluantes.

L'idée originale de la navigation sous-marine paraît remonter au seizième siècle, mais le plus ancien bateau sous-marin est probablement celui que, vers 1620, le physicien hollandais Cornélius van Drebbel essaya sur la Tamise, à Londres, et dans lequel Jacques Ier, roi d'Angleterre, ne craignit pas de s'embarquer. Il contenait plusieurs personnes, mais ne pouvait descendre à plus de douze ou quinze pieds anglais ; la pression de l'eau eût endommagé ses parois. En 1800, Robert Fulton fit des expériences semblables sur la Seine, devant l'Esplanade des Invalides, puis au Havre. C'est à Denis Papin et à un autre Français que, dit-on, l'on doit peut-être l'idée première de se servir des bateaux sous-marins dans la guerre maritime. Presque toutes les grandes puissances se sont, depuis, engagées dans cette voie. Le nouveau *Goubet* réunit tous les perfectionnements indiqués par l'expérience.

Victorien Maubry.

NOUS N'AVONS PAS ÉPOUSÉ CAROLINE

NOUVELLE

Suite. — Voyez page 14.

Ah! l'étrange et charmante chevauchée — si l'on peut parler de chevauchée quand on

enfourche une mule? — tantôt en plein sable, tantôt par des lacets pierreux à flanc de montagne, bordés de cactus énormes présentant entre leurs lames épineuses, leurs fruits entourés de piquants, appelés figues de Barbarie, tantôt par le lit d'un torrent desséché, où tout à coup une petite source est signalée par l'épanouissement d'un laurier-rose encore fleuri, au milieu d'octobre!

Pour égayer la marche, le guide nous désignait, avec un bref récit en espagnol assez trouble, les endroits où en diverses circonstances des européens isolés avaient été assaillis et assassinés par des malfaiteurs indigènes, couvrant leur envie de voler du masque du fanatisme patriotique et religieux.

Trois ou quatre fois depuis le second quart de l'après-midi, dans un lointain progressivement raccourci, les blanches terrasses et les minarets blancs des mosquées de Tétuan nous étaient apparus, nets et précis sur le bleu intense du ciel, quand nous avions gravi un sommet de la chaine, puis s'étaient évanouis tandis que nos petites mules toujours trottinant dévalaient sur le versant contraire.

Au coucher du soleil nous passons enfin les portes; et par les rues étroites et tortueuses, où des tas de tripailles pourrissant sous des amas de plumes de volailles annonçaient que que c'était jour de liesse et de ripailles, nous gagnons le logis du sieur Nahon, personnage complexe et accueillant, qui daigne cumuler les fonctions de vice-consul d'Angleterre, et, par complaisance, l'industrie d'hôtelier. De quels appointements le gouvernement de sa gracieuse Majesté rémunère-t-il les services consulaires de M. Nahon? notre discrétion nous défend de le demander. Les profits que lui vaut son hôtellerie — l'unique d'ailleurs dans Tétuan où puisse avec sécurité prendre gîte un européen, — on l'appréciera, si l'on sait que l'hospitalité y est tarifée à vingt francs par jour, sans les *extra*, et la nourriture simple jusqu'à la frugalité, sommaire jusqu'à la parcimonie, saine du reste et proprement présentée.

Après une route de douze heures et un repas lèger, le sommeil vient rapide et calme. Une chambre oblongue prenant air et lumière sur la rue par un moucharaby, et sur le patio, cour intérieure, par une ouverture de porte, close par des portières d'étoffe, m'avait été attribuée au premier étage. A peine étendu sur le lit, je m'assoupis sans penser à Caroline, ni à Marchant, et je m'anéantis dans un sommeil bienfaisant.

Comme les bonnes choses, il devait être de courte durée.

IV

Une détonation retentit dans la chambre voisine, aussitôt suivie d'une exclamation brusque et brève en français, et du bruissement d'un liquide qui s'épanche.

Je bondis, subitement réveillé.

— Bon Dieu! un suicide!... un Français qui s'est brûlé la cervelle!

Je me précipite chez le voisin.

Stupéfaction! un homme vêtu d'un pantalon et d'une chemise était accroupi sur la natte, et l'épongeait avec une serviette où ne paraissait aucune tache de sang.

Sur la table où s'éparpillaient des papiers, à côté d'une lampe primitive dont le bec allongé soutenait une mèche imbibée d'huile, un de ces flacons elliptiques à *soda-water* reposait sur un support en fil de fer. Il était debouché, et les papiers étaient inondés. C'est le bouchon qui avait sauté et l'eau gazeuse qui s'était échappée.

Assez confus, je me retirais en balbutiant des excuses vagues, quand le voyageur se relevant s'exclama :

— Ah! par exemple! toi, toi, ici!

Mon étonnement égalait le sien : j'avais devant moi Étienne Marchant.

— Eh! oui, moi, et toi; toi et moi, comment se fait-il..... ?

— Ah mon pauvre ami, que je suis heureux de te voir! je t'ai si mal quitté! j'en avais un remords depuis que j'ai su..... Tiens, vois, une enveloppe à ton adresse, il y a deux jours qu'elle est prête! je ne t'en veux plus : tu n'as pas épousé Caroline.

— Ah! c'était donc cela!

— Ma foi! oui, m'avoua Étienne.

— Eh! bien, mon bon, tu aurais aussi bien fait de me le déclarer le jour que je t'ai arrêté rue de Castiglione.

— Pas du tout, impossible. Ton mariage devait encore se faire à ce moment-là. Le déplaisir que j'avais à te voir avait cette cause : moi aussi j'avais dû épouser Caroline, avant ta présentation dans la maison; et quelques jours après, tout était rompu; un mois plus tard on m'apprenait vos fiançailles. J'en avais conclu que tu m'avais supplanté, oh! sans le savoir. Je ne t'ai jamais accusé ni tout haut, ni tout bas d'un mauvais procédé, mais j'aimais beaucoup Caroline, et il m'était désagréable, tu le comprends, d'avoir pour ami le mari de Caroline.

— Bon, voilà une explication, mais une n'est pas assez. Comment as-tu su ma rupture et comment te trouves-tu ici?

— Mon ami, renversons l'ordre de tes questions; rappelle-toi que je t'ai dit le jour de notre dernière rencontre, il y a deux mois : je quitte la France. Sous le coup du chagrin de mon mariage rompu, j'ai voulu m'éloigner. La France entretient une mission militaire au Maroc, à Rabat, j'ai obtenu d'en faire partie. On me laissait trois mois pour m'y rendre. J'ai

profité du délai pour étudier l'Espagne et le nord du Maroc. Demain je retourne à Tanger, où je m'embarque pour Rabat.

Second point : depuis quarante-huit heures, je sais ton aventure ou mésaventure, par qui.. devine.

— Ah ! non, tu sais, le sommeil me tambourine trop la cervelle, et l'heure est trop avancée, je ne devinerai pas.

— Eh bien ! parce que Caroline était ici.

— Caroline ici !

— Ah ! ça te réveille !

— J'aurais dû m'en douter et demander tout de suite au sieur Nahon son registre des voyageurs ! Partout où je passais, je lisais dans les hôtels, sur le registre : Marchant, de Paris ; M. et Mlle Durand, de Paris. C'était toi, c'étaient eux. C'était trop fort ; je descendais toujours dans les mêmes fondas qu'eux et toi !

— Nous avons couché dans les mêmes lits, s'écria Étienne en riant, et peut-être dans les mêmes draps !

— Alors, c'est elle qui t'a annoncé... ?

— Non, pas elle ; monsieur son père.

— Ils sont ici, chez Nahon ?

— Ils y furent, ils n'y sont plus. Partis ce matin pour Ceuta.

— Repiques-tu ?

— Hein ?... vers Mlle Durand ?...

— Oui, tu n'as pas idée de... ?

— Jamais ! Et toi ?

— Jamais !

— Alors, nous pouvons mutuellement nous instruire. Caroline me paraît vouée aux ébauches de chefs-d'œuvre qui ne s'achèvent jamais. Avec toi, comment cela s'est-il passé ?

— Pardon, mon ami, tu es le premier en date, si tu commençais ?

— Soit ; à l'ancienneté !

— Mon histoire, monsieur mon ami, sera brève.

Ma mère était en relations avec feu Mme Durand, ma sœur était amie de couvent de Mlle Caroline.

Tu vois la suite. Je m'éprends de la jeune personne. Elle m'agrée, le père m'accepte. Les fiançailles sont déjà presque officielles. Je m'éprenais de plus en plus. Ma sœur m'avertissait cependant tout doucement que Caroline a trop de subtilité dans l'esprit...

— Juste, très juste, je l'avais remarqué.

— Qu'elle a parfois des idées fantasques, et passe brusquement, comme le vent, d'un point cardinal à l'autre, affectant par exemple, tour à tour, une indulgence extrême pour de francs coquins, et un rigorisme outré à l'égard des bonnes gens de vertu commune. Privée toute jeune de sa mère, gâtée par son père, convaincue qu'elle est une des plus jolies filles et l'un des plus beaux partis de France, et que les épouseurs se la disputeront même le fer en main, Caroline a pris — ma sœur m'en prévenait — un petit tour d'esprit tranchant et dominateur.

Mais j'étais fort amourenx, et en droit de me supposer aimé ; donc je ne croyais que la moitié des avis de ma sœur, et pour détruire l'autre moitié, je m'en fiais à l'ascendant de l'amour.

Or, un jour — celui-là même où devait être décidée la date de notre union — M. et Mlle Durand vinrent déjeuner chez ma mère, à Ville-d'Avray. J'apportai de Paris un pâté de foie truffé en croûte, de la célèbre maison Bourbonnais. Il fut trouvé exquis, et moi, mis en belle humeur par la joie du voisinage immédiat de ma fiancée, je dis en plaisantant : — Mangeons-en avec d'autant plus de plaisir qu'il ne nous coûte rien. — C'est un cadeau ? demanda Caroline. — Mieux que cela : on m'a donné de l'argent pour l'emporter. — Comment donc ? s'écrient en même temps les convives. — Voici : le mois passé, j'ai fait pareille emplette chez le même pâtissier. J'ai payé d'un billet de cent francs. Le patron qui était en personne à sa caisse, parlait à l'un à l'autre tout en me rendant ma monnaie. Moi, surveillant d'un œil l'emballage de mon pâté, je ramasse sans attention suffisante ce qu'il me donne. Et sur le seuil seulement, avant de glisser les pièces dans ma bourse, je recompte : il manquait vingt francs. Je retourne au patron. « Monsieur, vous avez fait erreur, vous m'avez rendu un louis en moins. — Impossible, monsieur. — Très réel, monsieur, voici ce que vous m'avez rendu. — Monsieur, je ne me trompe jamais. D'ailleurs, il fallait vérifier sur le champ. — Vous n'admettez pas que vous avez pu être distrait et mal compter. — Non, monsieur, c'est un principe de la maison. »

Il ne me restait plus qu'à m'en aller, et je m'en fus. Aujourd'hui, j'achète pour neuf francs : je paie d'un demi-louis au patron lui-même. Il rend sur la tablette de cuivre cannelée deux pièces de cinquante centimes et une pièce de dix francs. Préoccupé de l'heure du train, je filais sans relever ma monnaie ; il me rappelle : « — Monsieur, votre monnaie. » Précipitamment, je m'en saisis, et à peine dehors je vois les dix francs dans ma main. Je rentre, et je refais la scène. — Monsieur, vous avez fait erreur. — Impossible, monsieur. — Vous êtes sûr ? — Parfaitement sûr, c'est un principe dans la maison.

(A suivre.) PONTSEVREZ.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS

On s'imaginerait difficilement combien est grande l'influence des mots sur les croyances

populaires. Que deux termes présentent quelque ressemblance dans la prononciation, cette analogie, même lointaine, suffit dans l'esprit du peuple, pour établir entre eux une union mystérieuse d'où naîtra quelque légende. L'histoire du langage nous en fournit des exemples à chaque pas. C'est ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, que Hugues Capet se présente dans l'histoire avec une grosse tête, que l'huile de lavande est extraite d'un aspic, que des ours et des bœufs ont usurpé dans le ciel les fonctions d'étoiles.

Il y avait autrefois dans les Alpes, sur la frontière italienne, une chapelle dédiée à saint Vrain (ou Verein). Ce pieux anachorète, qui vivait au sixième siècle de notre ère, fut évêque de Cavaillon et assista au deuxième concile de Mâcon en 585. Sur l'emplacement de cette chapelle fut construite plus tard une tour qui porta le nom de Tour de *Saint-Vrein*, en italien *San Vereno*. Quand le souvenir de cet évêque se fut effacé dans la mémoire des hommes, le terme *san vereno* n'étant plus compris se changea en *san veneno*, expression qui devait naturellement être traduite par *sans venin*. C'est le nom actuel de la *Tour Saint-Vrein*.

On ne pouvait pas s'arrêter en si beau chemin. On chercha la raison de cette singulière dénomination. Pourquoi cette tour était-elle sans venin ? Le mot de l'énigme fut bien vite trouvé. La tour était ainsi appelée parce qu'aux alentours aucun animal venimeux ne pouvait vivre, aucune plante vénéneuse ne pouvait croître. L'histoire ne dit pas à quelle distance s'exerce l'influence de la tour, mais il est bien certain que rien d'empoisonné ne végète aux environs. Si un scorpion, une vipère, ou même une araignée s'aventurait dans ces parages, la bête mourrait immédiatement. La Tour est sans venin.

Voilà comment une erreur étymologique, provenant d'une certaine similitude entre deux mots (*vereno*, *veneno*) a donné naissance à une légende qui passe encore aujourd'hui dans le pays pour être aussi vraie qu'une parole de l'Évangile.

L'imagination populaire attribue à certains saints un pouvoir particulier sur les maladies et sur les fléaux qui ravagent l'humanité. Ces croyances n'ont rien de commun avec la religion. L'Église en effet nous propose les saints comme des modèles dont nous devons tâcher d'imiter les vertus et comme de puissants intercesseurs auprès de Dieu ; mais elle ne nous dit nulle part qu'ils ont le pouvoir de chasser la maladie, de préserver de la foudre ou de faire cesser la peste et la famine. Comment donc ces croyances superstitieuses ont-elles pu s'établir ? Avec un peu d'attention il sera facile de voir qu'il n'y a dans tout cela qu'une question d'homophonie.

Ainsi *saint Clou* a naturellement la spécialité de guérir les furoncles (les clous).

Saint Main et *saint Genou* ont dans leurs attributions les affections de ces parties du corps.

Sainte Claire et *sainte Luce* sont préposées à la surveillance des yeux.

Le département de l'*ouïe* appartient à *saint Ouen*.

Saint Mammès veille sur les maladies du sein (*mamma*).

Saint Eutrope (que les paysans nomment Itrope) guérira l'*hydropisie*. Ce saint a, de plus, la vertu de faire pousser les pois. Nous ignorons ce qui lui a valu cette réputation, mais les jardiniers prudents ne manquent jamais de planter des pois le jour de la saint Eutrope, certains d'avoir une abondante récolte.

Les personnes sujettes aux *vertiges* s'adressent à *saint Avertin*, les fous (en italien *matti*) à *saint Mathurin*.

Avez-vous dans votre intimité une femme *acariâtre* ? Recommandez-la à *saint Acaire* (en latin *Acarius*).

Quand on éprouve des éblouissements on trouve que *ça tourne*. Vite une prière à *saint Saturnin*.

Sainte Reine, qu'on prononçait autrefois *Royne*, délivre de la *rogne*, *saint Aignan* (faites sonner fortement la liaison), de la *teigne*.

On dit des paralytiques qu'ils sont *pris* des membres. *Saint Pris* est tout prêt à venir à leur secours.

Pourquoi *saint Antoine de Padoue* fait-il retrouver les objets perdus ? Parce que Padoue se dit en italien *Padova* et que les objets perdus s'appelaient autrefois des *épaves*.

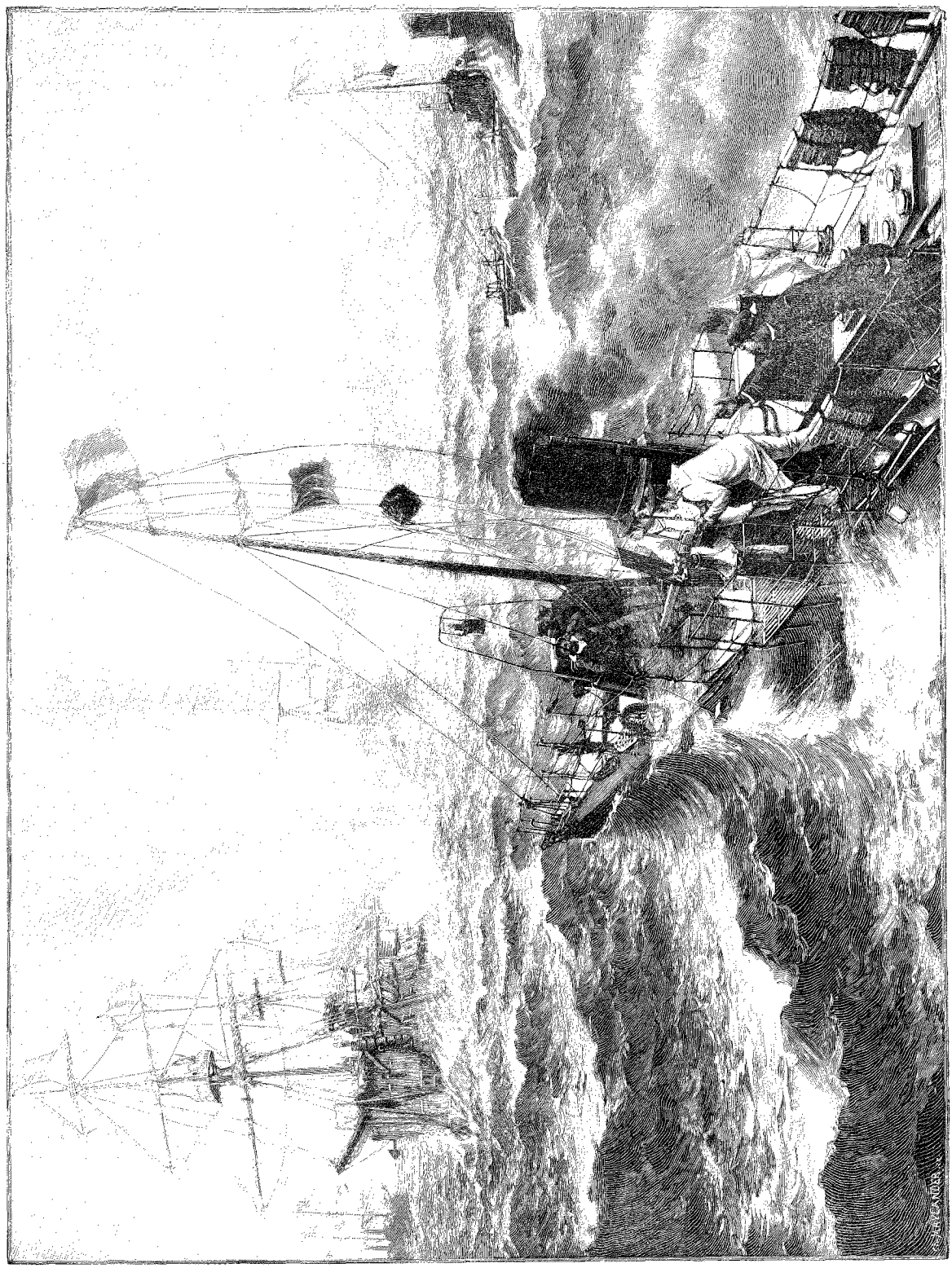
Il y a dans le département de la Manche une paroisse où l'on fête spécialement *saint Gilles*, que l'on prononce dans le pays *saint Gire*. Ce saint a la réputation de guérir les frayeurs imaginaires auxquelles sont sujets les enfants. Dans cette contrée ces frayeurs s'incarnent dans un animal fantastique que l'on appelle *La bête Saint-Gire*. Un enfant se réveille-t-il en sursaut la nuit ? Il a vu la bête et l'on ne manque pas d'aller prier saint Gilles de délivrer de ces visions le pauvre petit. Quel rapport peut-il y avoir entre saint Gilles et ce terrifiant animal ? La chose s'explique tout naturellement quand on sait que les *folles imaginations* se nomment dans le langage du pays des *giries*. Qui donc serait désigné pour guérir les *giries* si ce n'est *saint Gire* ?

Nous bornons ici nos exemples qu'il serait facile de multiplier. Mais une plus longue énumération pourrait ennuyer le lecteur qui ne manquerait pas de nous renvoyer à *saint Tacite*, le patron du silence.

H. LECADET.

UNE ATTAQUE DE TORPILLEURS

L'épisode qui a fourni à M. Paul Jobert le tableau que nous reproduisons, appartient à ces manœuvres qui, périodiquement, occupent la Manche avec tant d'éclat. La côte normande est alors en fête. On s'y éveille au bruit des salves de l'artillerie de l'escadre du Nord, on s'y endort sous les traînées de lumière électrique qui viennent du large, et aux heures propices on suit passionnément les évolutions qui paradent entre le Havre et Cherbourg. Les émotions qu'éveille cette petite guerre maritime y sont vives, avec ce charme de sécurité que donne la conviction de l'absence de tout danger réel.



Attaque d'un bâtiment amiral par des torpilleurs. — Peinture de Paul Jobert. — Gravure de Maylander.

Les torpilleurs, en 1892, étaient encore en discussion. Avant le brillant essai qu'avait fait l'amiral Courbet de la puissance effective de ces engins, ils ne présentaient pour les gros cuirassés qu'un péril théorique. La guerre de

Chine leur avait donné rang de combattants efficaces ; et adversaires et partisans suivaient avec passion leur rôle au cours des manœuvres de 1892.

M. Paul Jobert, qui est un peintre de marines distingué et dont la vision en face de la vérité est d'une belle sûreté, s'attacha à noter l'aspect de ces petits navires au cours de ces manœuvres. Les torpilleurs qu'il nous présente s'élancent à l'attaque d'un vaisseau amiral. Et ce n'est pas un spectacle banal que la vue de ces engins allongés, aigus comme des flèches, terriblement armés, et presque invisibles entre les lames du large, courant sus à ce gros cuirassé qu'ils ont le moyen de faire sauter. Six hommes seulement occupent le pont, étroit comme une passerelle; et la disproportion des combattants en présence leur donne une belle attitude d'audace.

Voici à tribord un canon à tir rapide manœuvré par deux hommes à qui un officier donne des ordres.

A l'avant se dresse son mât de signaux, lequel offre à l'ennemi une cible superflue. Il y a là une sorte d'invraisemblance aggravée de cette irrégularité d'une attaque en plein jour. Il est actuellement admis que l'action des torpilleurs doit se produire la nuit. L'attaque de l'amiral Courbet à Fou-tcheou était exceptionnelle, et la surprise en était préparée de longue main. En face d'adversaires plus avisés il ne l'eût pas tentée.

Toutefois ce mât peut être un mât mobile et se rabattre sur le pont au moment de l'action. Il ne se dresserait donc sur le torpilleur qu'en vertu de la liberté laissée aux combattants par cette guerre d'hypothèses que sont de grandes manœuvres.

Le bateau court au ras de l'eau, coupant les vagues qui le fouettent, le submergent sans arrêter sa course. Et le mastodonte qu'il attaque se prépare à repousser ce minuscule adversaire, rendu presque invulnérable par la petitesse de ses dimensions.

Le drame est au moins intéressant. Dans la réalité il serait difficile de suivre cet épisode sans une curiosité passionnée, et d'en attendre le résultat sans une vive anxiété. M. Jobert le raconte avec une netteté qui ne néglige aucun détail, mais qui donne à chacun la juste importance à laquelle il a droit. Il s'ensuit que son œuvre se présente avec un aspect de vérité qui ne met dans l'ombre aucune des qualités du pinceau de l'artiste, et la fait bénéficier de tout l'intérêt de l'épisode.

Ce tableau, de grandes dimensions, fut très remarqué au Salon de 1893. De là il se dirigea vers le musée de Cherbourg auquel il était destiné, et qui ne put le recevoir faute de place. L'Hôtel de Ville, pour la même raison, dut lui refuser l'hospitalité. Et il alla s'accrocher aux murs de la salle de gymnastique du lycée qui est une pépinière de marins.

J. Le Fustec.

UNE EXPLORATION A JAN MAYEN

ET AU SPITZBERG

Après l'échec du *Chateaurenault* devant Jan Mayen, le Ministère de la Marine résolut de reprendre l'expédition en 1892. La *Manche*, transport-aviso, tout neuf, capable de recevoir dans sa cale des approvisionnements considérables de charbon et de vivres, fut armé à grands frais, spécialement pour ce voyage. Afin de rendre utiles à la science ces dépenses considérables, il fut ensuite décidé, à la demande du Ministère de l'Instruction publique, que le bâtiment pousserait après Jan Mayen, au Spitzberg où des recherches d'histoire naturelle bien conduites pouvaient donner de très importants résultats.

En 1882, j'avais déjà visité cet archipel polaire et reconnu les principaux points de la côte ouest en vue d'une exploration ultérieure. Mettant à profit l'expérience acquise dans ce premier voyage, je rédigeai un plan de campagne détaillé dont le Ministre de l'Instruction publique voulut bien me confier l'exécution de concert avec le commandant de la *Manche*.

Le 10 juillet, je rejoignais à Leith, port d'Édimbourg, le bâtiment retour de sa croisière en Islande, et, le lendemain, nous appareillions à destination de Jan Mayen. Six jours de traversée très calme et nous voici dans les parages de l'île. Le 26, à quatre heures du soir, une tache grise dans un brouillard laiteux indique l'emplacement du Beerenberg, la plus haute sommité de Jan Mayen. Derrière les nuages, aucune autre partie de la terre n'est visible. Dans cette région, les brouillards sont endémiques et Dieu sait quels brouillards! Situé sur les limites du Gulf-Stream et du courant polaire du Groenland, Jan Mayen est presque toujours enveloppé par d'épaisses brumes. De septembre à février, les officiers autrichiens qui y hivernèrent en 1882-1883, ne virent le soleil que pendant quelques heures.

Dans la nuit, la *Manche* double l'extrémité nord de l'île ruisselante de glaciers, et, à trois heures du matin, mouille dans la baie Mary Muss. Pas une glace en vue, la mer est absolument libre ; de plus, pas la moindre brise, l'eau dort inerte et sans vie. Le plus souvent, quand on peut atteindre Jan Mayen, le débarquement est rendu impossible par la violence du ressac. Nous avons toutes les chances et nous descendons à terre sans même nous mouiller les pieds. Mais attention, d'un moment à l'autre le vent peut se lever et le bâtiment être obligé

de prendre le large. Un coup de canon et tout le monde devra immédiatement rallier la plage. Cette éventualité ne se présenta heureusement pas et je pus visiter paisiblement Jan Mayen.

Cette île offre cet intérêt particulier d'être entièrement constituée par des formations volcaniques. Soulevée suivant la même orientation que l'Hékla, elle peut être regardée comme le produit le plus septentrional de l'activité interne dont l'Islande est le siège. A l'extrémité nord de Jan Mayen, le Beerenberg dresse à 2,545 mètres au-dessus de la mer son cratère ruisselant de glaciers; partout ailleurs, vous ne voyez que laves, cendres et bouches volcaniques. Tous ces foyers d'activité interne du globe sont aujourd'hui éteints; mais le feu couve sous la cendre. Pendant son hivernage en 1882-1883. la mission autrichienne ressentit plusieurs tremblements de terre et aperçut à différentes reprises des fumerolles s'échappant d'un promontoire.

Avec le Beerenberg les traits les plus saillants du paysage sont deux lagunes situées au sud de cet énorme piton. Pour vous rendre compte de l'aspect de cette terre, représentez-vous un haltère étendu à la surface de la mer. Sur la boule nord se trouve le Beerenberg, sur la boule sud, un puissant massif de montagnes et de cratères; le manche est représenté par un isthme allongé unissant les deux parties de l'île et de part et d'autre sont situées les lagunes. La nappe de la côte est, la plus étendue des deux, est de formation récente d'après l'étude comparée des documents anciens et modernes. Les baleiniers hollandais qui au quinzième siècle fréquentaient les parages de Jan Mayen publièrent d'excellentes descriptions de l'île. *Le Nouveau et Grand Illuminant Flambeau de la mer* paru en 1694, qui relève minutieusement les moindres accidents de côtes, n'indique pas la lagune orientale. Le célèbre baleinier écossais Scoresby ne mentionne pas non plus cette nappe d'eau. Si elle eût existé à l'époque de sa visite, il l'eût certainement vue du sommet du cratère qu'il avait gravi et qui domine cette région. Cette lagune fut signalée pour la première fois en 1861 par Carl Vogt.

Suivant toute vraisemblance, le cordon littoral qui isole ces eaux de la mer, s'est formé de 1817, date de la visite de Scoresby, à 1861.

Les roches de Jan Mayen sont très facilement attaquables par les agents météoriques et par les actions mécaniques des eaux. Mises en liberté, les particules minérales sont ensuite jetées à la mer par les vents, puis disposées en flèche par le ressac et les glaces flottantes sur des amorces de hauts fonds.

Après un séjour de quinze heures à terre, je rentrai à bord, Le lendemain la *Manche* fit le tour de Jan Mayen par le sud, et en route vers le Spitzberg.

(*A suivre.*) CHARLES RABOT.

LE TUNNEL DU SIMPLON

Il va enfin être percé, ce fameux tunnel du Simplon qui a été, depuis quarante ans, l'objet de tant de discussions, d'études et de devis; seulement, la France n'y sera pour rien; l'entreprise est toute italo-helvétique.

Ce fut, si je ne me trompe, en 1853 que se forma une première compagnie pour l'exécution de cette œuvre internationale. Elle obtint du canton suisse du Valais et du gouvernement piémontais toutes les concessions nécessaires; mais, après avoir englouti trente millions, elle fit faillite en 1865. Une seconde compagnie, dont le comte Adrien de La Valette était le directeur, racheta l'actif pour deux millions cinq cent mille francs environ, et la ligne d'approche, dont le point de départ était le village du Bouveret, sis à la tête du Léman, fut poussée jusqu'à Sion et ensuite jusqu'à Sierre.

Qui ne se souvient, parmi mes confrères de la presse parisienne dont les cheveux grisonnent aujourd'hui, de l'inauguration tapageuse qui se fit, sous le massif des Alpes Léponiennes, de ce tronçon de railway Sion-Sierre? Je me revois encore, pour ma part, dérapant du quai du Mont-Blanc à Genève sur le bateau à vapeur pavoisé qui nous emmenait en zigzag sur le lac jusqu'à la plaine vaudoise au seuil de laquelle le Rhône entre, tout limoneux et trouble, dans l'immense coupe du Léman, pour en ressortir, à vingt lieues en aval, admirable de limpidité et d'azur.

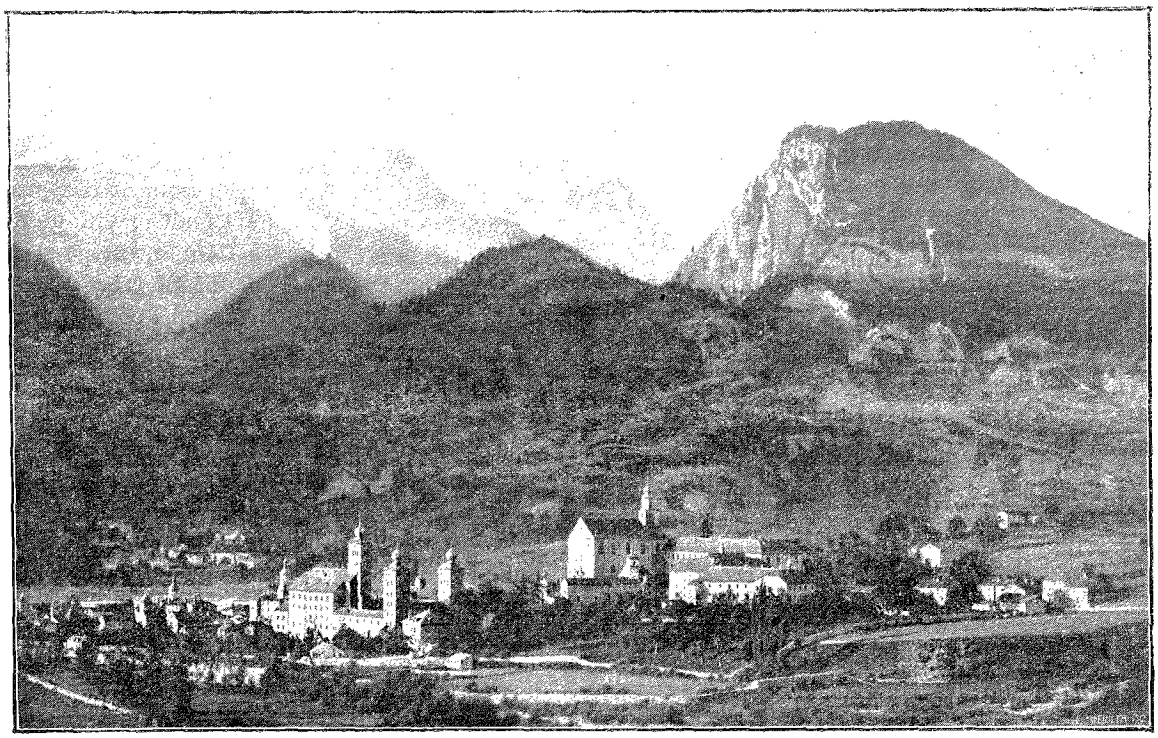
Quelle gaieté et quel entrain régnaient dans notre caravane nautique qu'un joueur de mandoline piémontais régalait, par surcroît, de ses accords harmonieux! Un beau soleil de juillet filtrait doucement, à gauche, sur les croupes ondulées du Jorat et sur ces riantes terrasses vineuses qui viennent mourir graduellement dans les flots : région enchantée où bourgades et hameaux se suivent de si près, que, d'une localité à l'autre, le son des cloches n'a pas le temps de s'éteindre. A droite, le même soleil embrasait magnifiquement les âpres cimes de ces Alpes altières de Savoie qui plongent leurs assises nues dans le lac.

Au Bouveret, une file de wagons attelée d'une locomotive tout enguirlandée nous emporta sans se presser jusqu'à cette épique trouée de Saint-Maurice que commandent à gauche et à droite, comme deux géants postés nez à nez, la Dent de Morcles à la double crête acérée et la Dent du Midi à la septuple crénelure. Déjà la nuit commençait à tomber quand nous nous enfon-

çâmes dans le long défilé qui s'élève d'étage en étage jusqu'aux glaciers transis de la Furka. A peine si, en deçà de Martigny, nous pûmes discerner au passage l'énorme gerbe flottante de la fameuse cascade de Pissevache dévalant à droite des flancs de l'avant-mont.

A Martigny, le train se délesta. Une cinquantaine d'entre nous eurent là leur billet de nuitée, qui pour l'hôtel Grandmaison, un ancien cloître aux murailles aussi vénérables que massives, qui pour l'hôtel Clerc, qui pour l'hôtel du Mont-Blanc. Le reste de l'expédition fut réparti entre les gîtes de Saxon, de Riddes, d'Ardon et de Sion. Puis, le matin suivant, de bonne heure, tout le cortège, rallié au chef-lieu du Valais, reprit sa marche triomphale jusqu'à Sierre. Là eut lieu en plein air, sur l'emplacement de la gare projetée, un banquet où les vins capiteux du terroir s'unirent aux plus chauds crûs de France pour délier comme il le fallait, et même un peu plus, si j'ai bonne mémoire, la langue d'une douzaine de discoureurs pour le moins qui s'imaginaient, le plus sincèrement du monde, avoir en poche avec leur mouchoir le foret magique au moyen duquel on allait d'un coup percer le ventre au Simplon.

Cette fête, hélas ! n'eut pas de lendemain. Une nouvelle débâcle financière suivit de près, et en 1872 le Conseil fédéral suisse prononça la déchéance de l'entreprise La Valette. L'avoir



Brigue et le Simplon.

fut mis aux enchères par autorité de justice et acquis par un *consortium* qui fut transformé, un an après, en une compagnie helvétique du chemin de fer du Simplon.

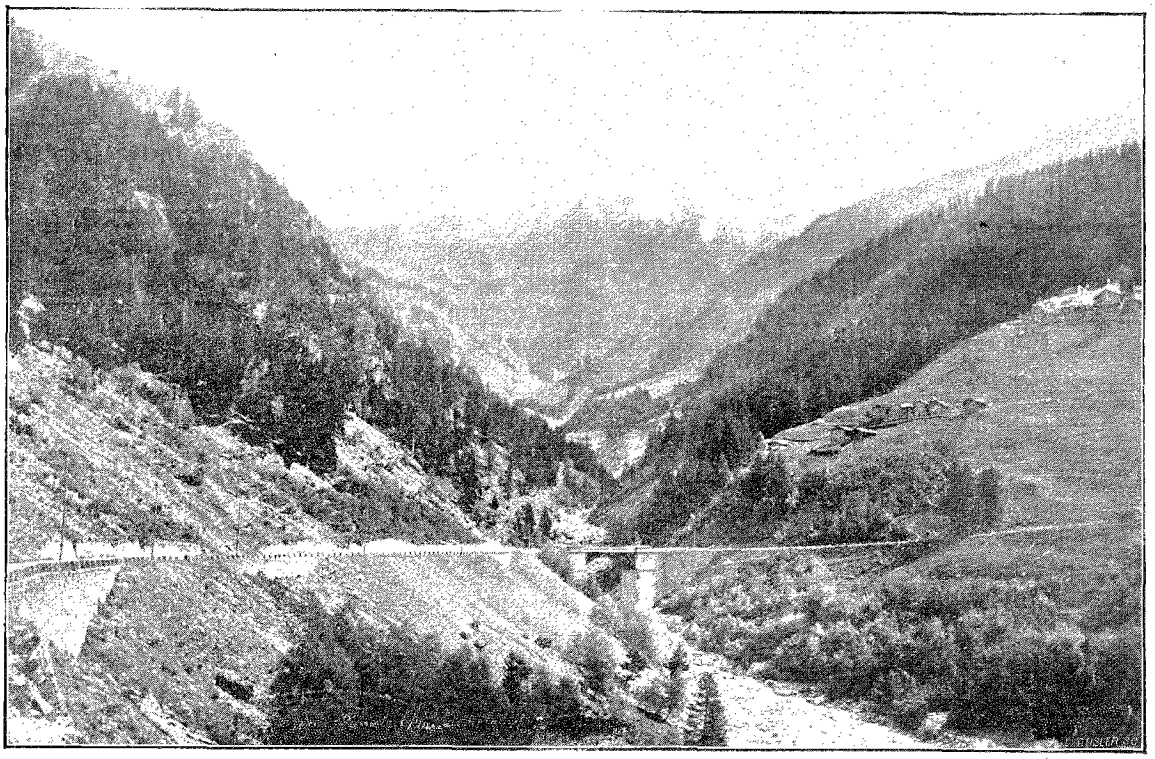
Comme j'avais assisté en 1868 à l'ouverture de la section Sion-Sierre, j'assistai en 1877 à celle du tronçon Sierre-la-Souste, puis en 1878 à l'inauguration de la partie Souste-Brigue. Cette fois, plus de harangues enthousiastes, plus de coups de trompette sonores envoyés aux échos des monts d'alentour ; ce fut une pure réunion d'affaires, une causerie de gens dont la pensée se gardait des téméraires envolées. Et, de fait, le nouveau heurtoir d'arrêt provisoire qu'on venait de sceller à ce village de Brigue, au confluent de la Saltine et du Rhône, sous le pied même du Simplon, marquait le point *terminus* que, durant un quart de siècle encore, nulle locomotive ne devait dépasser.

A Brigue, la route de voitures partie, comme le *railway*, du Bouveret, se divise en deux embranchements. Le rameau de gauche franchit le Rhône pour gagner d'abord les vergers de Naters et se hisser ensuite à grand'peine, au travers de districts de plus en plus mornes, et en longeant le fameux glacier où le fleuve helvéto-français prend sa source, jusqu'à cette passe resserrée de la Furka par laquelle le canton du Valais communique avec le canton d'Uri. Le chemin de droite, continuation de la célèbre chaussée napoléonienne établie au commencement de ce siècle, s'élance à l'escalade de la cime, haute de 3,500 mètres, qu'il s'agit maintenant de traverser en tunnel. De Brigue même, l'œil du touriste peut en suivre au loin les lacets. Près de Schallberg, au-dessus de l'effroyable gorge de la Saltine, il se dérobe, il est vrai, aux regards par le long détour qu'il

décrit dans la vallée de la Ganter ; mais il reparaît à Bérisal, où se trouve le troisième *refuge* contre les avalanches, et reste visible jusqu'au sommet du col, situé à 2,010 mètres d'altitude. Le gigantesque Monte-Leone (3,565 mètres), au pied duquel sont les bâtiments de l'*hospice*, le Schœnhorn avec le glacier de l'Eau-Froide (*Kaltwasser*) dominent à l'est le passage, que protège à l'ouest le Glisshorn, dont les masses formidables de rochers tombent à pic sur le sillon rhodamien.

C'est à 2 kilomètres et demi au sud de la gare de Brigue, située elle-même à 105 kilomètres au nord-est du Mont-Blanc, à 53 au sud-ouest du Gothard, que s'ouvrira l'entrée septentrionale du tunnel destiné à rejoindre à Domo d'Ossola la voie ferrée de l'autre versant qui se dirige sur Novare, et, de là, infléchit à gauche sur Milan. Le trou à percer aura en longueur 4,832 mètres de plus que celui du Gothard ; mais il ne nécessitera, en revanche, aucune de ces rampes d'accès titaniques, compliquées de courbes fiévreuses, de plongeons audacieux, de paliers de rebroussement innombrables, qu'a imposées à l'ingénieur la voie fantastique qui monte de Fluelen à Gœschenen et redescend, plus fantastique encore, vers Biasca et Bellinzona.

Ce sera un véritable tracé de plaine à travers la montagne. Au sortir de Brigue, le chemin



La route du Simplon, vers Bérisal.

de fer entrera au cœur du Simplon par le plan même de la vallée du Rhône, à 700 mètres environ d'altitude, 400 mètres plus bas qu'au Gothard, 550 mètres plus bas qu'au Mont-Cenis, et il en sortira au sud à 632 mètres, limite inférieure à celle de la culture de la vigne.

La difficulté du travail tient à l'énormité et à la hauteur, sans précédent jusqu'ici, de la masse dont il faut fouiller les entrailles. Au Mont-Cenis, ou plutôt, au col de Fréjus, il y a un endroit où le voyageur a au-dessus de sa tête 1,654 mètres de terre et de rocher ; au Gothard, cette même calotte va jusqu'à 1,706 mètres ; au Simplon, elle n'atteindra pas moins de 2,135 mètres d'épaisseur maximum. Plusieurs puits de mines, remarquons-le, s'enfoncent à des profondeurs aussi effrayantes. Celui des Viviers-Réunis, en Belgique, plonge à 1,100 mètres ; ceux de Sperenberg et de Schledebach, en Allemagne, pénètrent dans le sol, l'un à 1,390 mètres, l'autre à 1,910 mètres, et il y a également à Wheeling, dans la Virginie, un trou de mine descendant à 1,500 mètres.

Il va sans dire que dans ces gouffres il règne une chaleur extrême, 32, 43, 49 et même 57 degrés, la progression thermique augmentant en moyenne d'un degré par 40 ou 50 mètres. Au Simplon, la température intérieure de la roche ira, au centre de la percée, jusqu'à 35 et 40 degrés. Aussi sera-t-il nécessaire d'établir un puissant système de ventilation, capable de fournir 58 mètres cubes d'air par seconde. Le problème est résolu à l'avance, et l'on nous promet que, sous le Simplon, on n'aura pas à craindre le malaise que j'ai ressenti parfois, pour mon compte, non pas sous le Gothard, qui semble suffisamment aéré, mais dans l'étuve souterraine du Mont-Cenis.

On s'est d'ailleurs décidé à forer côte à côte deux galeries parallèles, que relieront, tous les 200 mètres, des galeries transversales : c'est donc 40 kilomètres de percée totale à effectuer. Tout d'abord, il est vrai, on ne creusera en entier que le premier tunnel, et l'on entamera en même temps le second qui ne sera terminé que lorsque le nombre des trains circulant dans un sens et dans l'autre approchera du chiffre d'une quarantaine en vingt-quatre heures.

Heureusement, la nature des roches à vaincre n'a rien d'effrayant. Les deux tiers du massif se composent de gneiss d'une extraction relativement aisée, et les couches de schiste se présentent perpendiculairement à l'axe des souterrains. Point d'infiltrations non plus à redouter. Les chantiers d'attaque une fois installés au nord et au sud, les terribles fleurets d'acier pourront accomplir à l'aise leur besogne, battre et mordre le rocher, faire jaillir les fusées d'étincelles des noirs viscères de la grande montagne. Et le travail d'avancement se poursuivra vraisemblablement avec cette sûreté précise et mathématique que j'ai eu occasion d'admirer au Gothard, où tout homme intelligent de l'équipe pouvait, je m'en souviens, dire exactement, de cent pas en cent pas, au visiteur curieux de savoir à quel point du monde extérieur aboutirait une ouverture verticale pratiquée au-dessus de sa tête : « ici nous sommes sous le Trou d'Uri ; là, sous tel massif de sapins du cirque d'Urseren ; plus loin, sous tel bloc du Gurschen », et ainsi de suite jusqu'à la sortie au ciel d'outre-Monts.

L'idéal, rêvé sans doute par le bureau des calculateurs géomètres, qui, au Simplon de même qu'au Gothard, ne cessera de fonctionner nuit et jour, ce serait qu'au moment solennel où les deux bouts se rejoindront par la rupture du dernier feuillet de roche, deux fleurets perforateurs, se mouvant dans la direction des deux axes, se rencontrassent finalement l'un l'autre, dans un battement de fer triomphal.

Ce grand tunnel, de 19,731 mètres de longueur, qui mettra Paris et Milan à 835 kilomètres l'un de l'autre (par le Mont-Cenis la distance est de 951 kilomètres, par le Gothard, elle est de 906), devra être achevé en six ans, et le coût en est évalué, sauf erreur, à 59 millions et demi de francs.

Jules Gourdault.

APRÈS LA VAPEUR, L'ÉLECTRICITÉ

Certains statisticiens nous prédisent pour une époque relativement prochaine, la fin du règne de la vapeur. Sous peu toutes les houillères du globe se trouveront épuisées, et le monde civilisé privé de charbon assistera impuissant à la mort de ses grandes industries ; ses voies ferrées deviendront inutiles, les locomotives ayant consommé dans leurs foyers les dernières parcelles du précieux combustible ; ses steamers devront être tranformés en navires à voile, et les cheminées de nos demeures ne brûleront plus que du bois au grand souci de ceux qui à juste titre s'effrayent de la rapide déforestration du globe.

Il ne faut pas se le dissimuler, si par impossible l'Europe se trouvait à l'heure actuelle privée de houille, cette privation arrêterait pour de longues années tout progrès, serait la ruine de bien des gens et la cause d'une gêne immense pour tout le monde. Plus de transport à grande vitesse, plus d'industries métallurgiques, plus de travail facile et rapide d'une foule d'objets de première nécessité, tel serait le cataclysme qui s'abattrait sur les peuples civilisés.

Ce cataclysme est-il à craindre dans un avenir peu éloigné ? Est-il même à redouter dans un avenir quelconque ? Telles sont les deux questions que l'on est en droit de se poser avec une légitime inquiétude, non pour soi mais pour ses arrière-petits neveux.

Une faible partie des gisements houillers du globe es tseulement exploitée à l'heure actuelle, mais les conquêtes de la race blanche, c'est-à-dire de la race qui a besoin de charbon, s'étendent de plus en plus, et, le jour où les houillères d'Europe commenceront à s'épuiser, de nouvelles mines forées dans des contrées aujourd'hui à peine conquises sur la barbarie, demain douées d'une jeune et d'autant plus active vie industrielle, viendront les remplacer. Si l'on compare l'étendue des territoires dont les houillères sont exploitées à celle incomparablement plus grande des contrées dont le sous-sol est vierge de toute recherche humaine, on est immédiatement rassuré touchant la crainte de voir le charbon de terre manquer dans un bref délai.

Cependant, quelle que soit l'abondance de la houille, n'est-il pas à prévoir qu'une époque viendra où ce combustible se trouvera tout entier consommé ?

Cela est incontestable ; mais à cette époque, bien avant cette époque même, le rôle de la houille sera, soyons-en sûr, considérablement diminué. Elle ne servira plus guère qu'au chauffage, peut-être même dans des conditions aussi restreintes que de nos jours le bois à brûler.

Il y a quelques années seulement, prédire la fin prochaine de l'emploi de la houille et partant de la vapeur eût pu sembler un peu audacieux car aucun fait capital ne pouvait être invoqué à l'appui d'une semblable allégation. Aujourd'hui il n'en est plus de même, l'utilisa-

tion en grand des forces de la nature, des chutes d'eau en particulier, leur transformation en électricité motrice et le transport de ces forces à de grandes distances sous forme électrique a fait des progrès si considérables et reçoit de jour en jour une extension tellement plus importante que l'on est en droit de prévoir à brève échéance le remplacement des moteurs à vapeur actuels par des moteurs électriques dont l'électricité sera fournie par les machines rotatives appelées dynamos mises elles-mêmes en marche par des turbines actionnées par les fluides, eau ou vent, partout en mouvement à la surface du globe terrestre.

Déjà, aux temps jadis, ces fluides étaient utilisés pour donner la vie à maintes machines ; moulins à vent et moulins à eau, pour ne citer que deux exemples, sont de beaucoup les aînés des moulins à vapeur. Aujourd'hui encore de nombreuses minoteries mettent leurs meules en mouvement avec la seule aide du vent ou de l'eau ; des pompes élévatoires sont mûes par le vent ; des turbines fournissent l'énergie à maintes industries ; mais l'une des plus grandes conquêtes de la fin du dix-neuvième siècle réside incontestablement dans l'extension d'utilisation qu'on est parvenu à donner à l'emploi de ces forces naturelles, grâce à l'électricité.

Existe-t-il une chute d'eau, en produit-on une en barrant le cours d'une rivière ou d'un bras de fleuve, la masse liquide en tombant déploie une somme d'énergie capable de faire tourner soit une roue hydraulique soit une turbine, roue hydraulique ingénieusement disposée de façon à mieux utiliser la force déployée par l'eau en mouvement. Voici donc par la seule captation d'une force naturelle, c'est-à-dire sans frais de production de force, une source d'énergie puissante mise à la disposition de l'homme.

Autrefois, l'usine désireuse de mettre à profit cette gratuité de la puissance motrice venait s'établir à l'endroit même où tournait la roue ou la turbine, et les matières qu'ouvrageaient ses machines mises en mouvement par le moteur hydraulique devaient lui être amenées du lieu de leur production, souvent de fort loin, c'est-à-dire à grands frais ; ainsi se trouvait fatalement perdue une grande partie, souvent la totalité du bénéfice réalisé par la gratuité de la force motrice ; il y avait même le plus souvent avantage pour l'usinier à perdre cette gratuité et à s'installer au lieu même de production de la matière en demandant à la vapeur c'est-à-dire à la combustion de la houille l'énergie nécessaire à la marche de ses machines.

Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Grâce à la réalisation pratique du transport de la force à distance par l'électricité, l'usine peut à la fois être installée au lieu de production de la matière première à ouvrager et employer la force naturelle des eaux voisines ; la matière n'est plus transportée, c'est la force gratuite qui se rend à l'usine et ceci grâce à une simple canalisation d'un entretien peu onéreux.

Sur le bord du cours d'eau, mûes par lui, sont comme autrefois installées des roues hydrauliques ou des turbines, mais, au lieu d'entraîner des meules de moulin dans leur mouvement de rotation, elles font tourner des machines dynamo-électriques. Or les machines dynamo-électriques, autrement dit les dynamos, si elles possèdent la propriété de produire de l'électricité en tournant, ont aussi la curieuse faculté de se mettre à tourner quand dans les réseaux de fils qui les composent on fait passer un courant électrique ; et ainsi par leur intermédiaire la force motrice se trouve transformée en électricité ou inversement l'électricité se change en énergie motrice. Comme d'autre part, chacun le sait, le fluide électrique se transporte avec la plus grande facilité le long d'un conducteur métallique à de très grandes distances, on conçoit de quelle façon peut être utilisée par une usine située au loin la puissance d'une chute d'eau. Les dynamos installées près de la chute et mûes par des turbines lancent constamment des torrents d'électricité dans un conducteur métallique isolé qui se rend à plusieurs lieues, voire même à plusieurs centaines de kilomètres de là, à l'usine manufacturière ; dans cette usine les conducteurs aboutissent à de nouvelles dynamos, celles-ci reçoivent l'électricité voyageuse, tournent sous son action et entraînent dans leur rotation toutes les machines-outils de l'établissement industriel, donnent la vie à sa machinerie.

Au point de vue économique, quel est le résultat atteint ? N'est-il pas immense ? Les frais de première installation sont, il est vrai, assez considérables : à l'usine unique il faut en adjoindre une seconde placée sur les bords d'un cours d'eau et destinée uniquement à transformer en électricité sa puissance motrice ; mais, par la suite, ne trouvera-t-on pas et au-delà l'intérêt des fonds de première mise et même n'amortira-t-on pas rapidement ce premier capital par l'économie de combustible moteur réalisée journellement ? L'électricité ne coûte rien puisqu'une force naturelle la produit, au lieu que les machines à vapeur, dont les dynamos réceptrices tiennent la place, eussent consommé de grandes quantités de houille pour marcher ; la première installation faite, toute la dépense se réduira aux frais d'entretien et de graissage des machines tandis qu'avec des moteurs à vapeur il eût fallu de plus acheter quotidiennement le charbon de terre dévoré par leurs foyers.

C'est il y a peu d'années, en 1891, à l'exposition de Francfort que fut pour la première fois appliqué avec hardiesse le principe du trans-

port à de grandes distances de la force par l'électricité. L'électricité motrice était produite à Lauffen, soit à plus de cent soixante-dix kilomètres de Francfort, par l'utilisation d'une chute d'eau qui faisait tourner des turbines dont la rotation entraînait celle de dynamo; le fluide lancé dans des conducteurs métalliques était recueilli à Francfort après ce long parcours d'une soixantaine de lieues; là il actionnait des dynamos identiques à celles de son lieu d'origine, les mettait en marche et fournissait à l'exposition, outre l'éclairage, la force motrice nécessaire à son armée de machines. Le rendement était excellent malgré l'énorme distance qui sépare les deux localités, puisqu'il atteignait en moyenne 75 0/0; autrement dit, puisque si l'on eût employé directement à Lauffen la force des turbines mises en mouvement par la chute, les effets obtenus eussent été seulement d'un quart plus puissant que ceux dont l'on était en possession à Francfort en utilisant la rotation des dynamos réceptrices.

(A suivre) LÉO DEX.

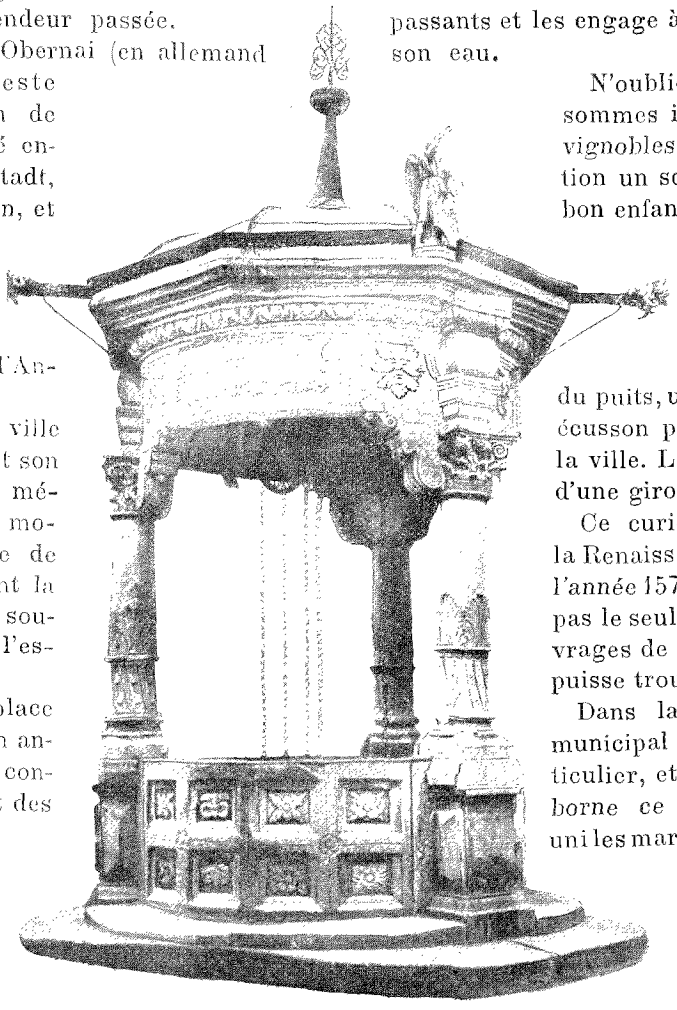
PUITS D'OBERNAI

Beaucoup de petites villes d'Alsace, et en particulier celles qui, avec Colmar, firent partie de la confédération des dix villes impériales offrent aujourd'hui de curieux vestiges de leur splendeur passée.

C'est le cas pour Obernai (en allemand Oberenheim), modeste chef-lieu de canton de 3,500 habitants, situé entre Saverne et Schlestadt, sur le cours de l'Ehn, et qui n'est plus guère célèbre aujourd'hui que pour avoir donné naissance à l'illustre évêque d'Angers, Mgr Freppel.

Pourtant c'est une ville très ancienne qui doit son origine à une ferme mérovingienne, qui au moyen âge était ceinte de murailles, et pendant la guerre de Trente ans soutint trois assauts en l'espace de seize années.

Sur la grande place d'Obernai, à côté d'un ancien hôtel de ville qui contient des boiseries et des peintures curieuses, et non loin d'une église ogivale toute neuve, on voit le curieux puits dont nous donnons ci-dessous la reproduction.



Un puits à Obernai.

Ce puits, élevé sur trois marches, présente une margelle divisée en caissons; il y a huit de ces caissons, curieusement sculptés, dans l'entre-deux des colonnes. Trois colonnes d'ordre composite soutiennent le toit qui couvre le puits et qui empêche les eaux du ciel de se mêler à celles de la terre.

Sur le côté de ce toit se trouve une inscription en dialecte alsacien, dont nous ne nous rappelons plus exactement les termes, mais dont le sens est clair : le puits s'adresse aux passants et les engage à ne pas abuser de son eau.

N'oublions pas que nous sommes ici dans un pays de vignobles. A côté de l'inscription un soleil sourit d'un air bon enfant.

Des gargouilles bizarres permettent à l'eau de pluie de s'écouler. Sur un côté du puits, un ange soutient un écusson portant les armes de la ville. Le toit est surmonté d'une girouette.

Ce curieux monument de la Renaissance porte sa date : l'année 1575. Ce n'est du reste pas le seul spécimen des ouvrages de ce genre que l'on puisse trouver en Alsace.

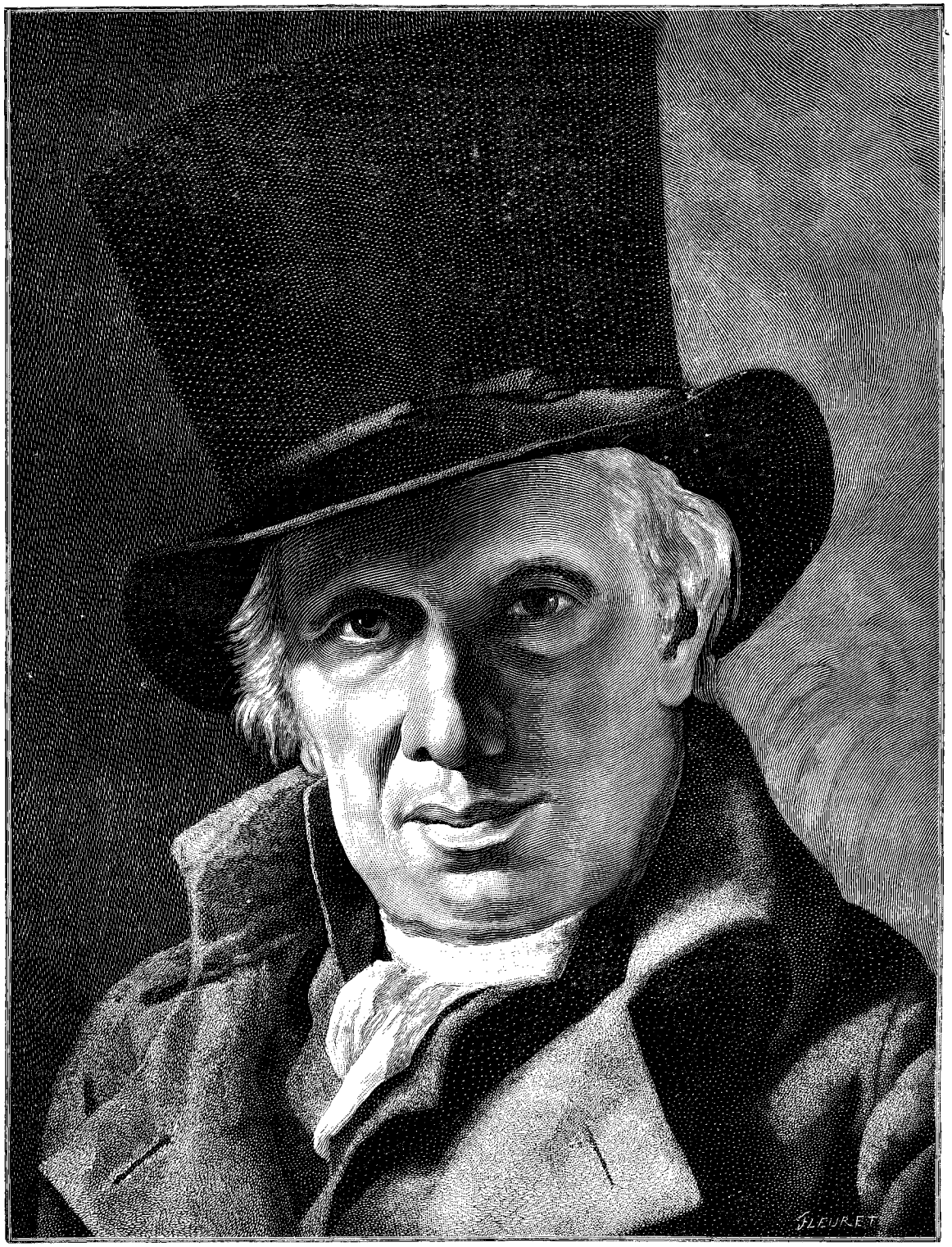
Dans la cour du musée municipal de Colmar, en particulier, et dans le jardin qui borne ce musée, on a réuni les margelles de différents puits analogues à celui d'Obernai, mais d'époques différentes; l'une d'elles est même dans le goût du XVIII^e^ siècle.

Toutes sont intéressantes, mais aucune ne présente le même mélange de style et la même grâce composite que la margelle du puits d'Obernai. J. H.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

UN PORTRAIT PAR DAVID



Musée d'Anvers — Portrait par Louis David. — Gravé par Fleuret.

Entre tant de richesses, le musée d'Anvers possède une de ces œuvres qui feront un jour le plus glorieux bagage de Louis David. Il est curieux de constater avec quelle facilité le maître artiste se débarrassait des souvenirs de l'antiquité. Sa personnalité se dédouble en effet bien nettement. Dans ses compositions il est toujours cornélien. Quand il peint son temps, il étreint la vérité avec une merveilleuse puissance, et une rigueur troublante.

La *Famille du Conventionnel* est dans ce genre une œuvre capitale. Le sens de la vie, l'étude de la lumière et l'observation des nuances y portent les marques d'une volonté impla-

cable et d'une lucidité supérieure. Le portrait que nous reproduisons aujourd'hui est aussi puissant que les autres. Si l'œil s'arrête sur cette œuvre, il constate dans le regard, dans les traits, dans la lumière qui ici caresse le visage, et là le frappe vivement ; il y constate la même concentration de volonté à la poursuite des caractères que présente la nature.

La forme du chapeau et les lignes du costume donnent une tournure pittoresque à cette œuvre, et déterminent admirablement l'époque où fut exécuté ce portrait.

L'esprit évoque facilement le reste du costume, et sans effort il peut faire surgir devant lui tout le personnage.

J. Le Fustec.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

A TRAVERS LES MOTS : DÉMONTÉE, COURTE-POINTE, PANTOUFLE DE CENDRILLON, FRANC-BOIRE

Nous rencontrons à chaque instant, soit dans nos lectures, soit dans la conversation, des expressions qui s'entendent parfaitement, mais dont il serait difficile de donner une explication raisonnable. On peut affirmer que la plupart du temps, ces manières de parler proviennent d'une erreur étymologique.

Ainsi l'on entend souvent cette expression : la «mer était démontée», pour dire qu'elle était furieuse. Ce terme ainsi employé n'a aucun sens. Qu'est-ce en effet qu'une mer démontée ? Comment une mer peut-elle être démontée ? On peut *démonter* une montre, une machine ; les artilleurs montent et *démontent* leurs batteries. Un cavalier peut être *démonté*. Une personne est *démontée* lorsque dans son trouble elle ne trouve rien à répondre. Mais une mer ! Elle monte bien et descend avec le flux et le reflux, mais elle ne se *démonte* pas. Il n'y a qu'au théâtre qu'on peut démonter une mer comme les autres machines théâtrales. Comment donc a pu prendre naissance l'expression mer démontée ?

Les Latins, à l'époque de la décadence appelaient une mer en fureur *dementatum mare*, c'est-à-dire une mer rendue folle.

Cette expression venant de *de* (hors de) et *mente* (esprit, bon sens) rend bien l'idée que l'on peut se faire d'une mer furieuse.

De *dementatum* on a formé régulièrement démentée (en *démence*) ; mais comme cette expression n'offrait aucun sens à l'esprit du peuple, il a, par ignorance de l'étymologie, changé ce terme obscur en *démontée*, qui, paraît-il, s'entendait parfaitement.

* * *

Pendant l'hiver vous avez sans doute l'habitude de mettre sur votre lit cette espèce de petite couverture que l'on appelle courte-pointe, pour vous tenir les pieds chauds. On la nomme aussi plus justement couvre-pieds. Parmi les personnes qui font usage de la courte-pointe en est-il beaucoup qui se soient demandé comment elle a pu être ainsi nommée ? Une couverture n'est pas une pointe longue ou courte. En latin cette expression se dit *culcita puncta*, couverture piquée, d'où en français *coulte poincte*.

Comme le terme coulte n'était pas compris du vulgaire, il a été métamorphosé en *courte* jouant ainsi le rôle d'adjectif, tandis que *pointe* (c'est-à-dire piquée) a été élevé au rang de substantif. Voilà comment encore l'ignorance de l'étymologie a doté la langue française d'une expression qui n'a aucun sens, mais qui s'entend très bien tout de même.

* * *

Dans l'un de ses jolis contes, Perrault dit que Cendrillon reçut de sa marraine des pantoufles de *verre* afin qu'elle pût assister au bal de la cour.

La chaussure pouvait être très jolie, mais, à coup sûr, elle n'était ni solide, ni commode. On ne voit pas trop comment Cendrillon aurait pu danser avec ces pantoufles, et si elle s'y était hasardée, elle n'aurait pas eu besoin de les perdre, elles se seraient brisées en mille pièces. Ici encore nous nous trouvons en présence d'une erreur étymologique.

Il y avait au moyen âge une fourrure précieuse et aussi une étoffe qui n'était portée que par les nobles dames et les pages de la cour. Cette étoffe ou fourrure se nommait *vair* du latin *varius* (bigarré). C'étaient sans doute des pantoufles de *vair* que la fée avait données à sa filleule. Plus tard l'étoffe ayant cessé d'être en usage et la fourrure avant pris le nom de petit gris, le mot *vair* cessa d'être connu du peuple qui le changea en *verre* sans se douter qu'il disait un non-sens. La transformation était d'autant plus facile qu'elle n'existe que dans l'orthographe, la prononciation des deux mots étant identique.

* * *

On dit du vin qui est franc au gosier, qu'il a un goût de *framboise*. Or du vin qui aurait goût de framboise serait tout simplement détestable. Personne n'en voudrait goûter. Comment donc a-t-on pu dire que le bon vin a goût de *framboise* ? l'explication est bien simple.

On trouve dans Rabelais l'expression : vin ayant son goût de *franc boire* ou de revenez-y. Or au seizième siècle la prononciation du Parisien confondait perpétuellement l's avec le *z* : on disait par exemple faize pour faire, pèze, mèze, pour père, mère.

Cette confusion se retrouve encore dans les mots chaire et chaise qui ont même origine

et même signification. Il n'est pas étonnant que franc boire se soit changé en *franc boize*, et comme cette expression formait un jeu de mots on a écrit *framboise* qui semblait signifier quelque chose.

H. LECADET.

RÉCEPTION DE M. JULES LEMAITRE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Jules Lemaître est venu remplacer Victor Duruy parmi les « Quarante ». Tous deux *normaliens*, tous deux universitaires ! Mais quelles âmes différentes, et quelles carrières dissemblables ! Je ne vois qu'un point commun entre ces deux nourrissons de l'antiquité classique : c'est la brusquerie de leur entrée dans la gloire. Victor Duruy n'était qu'un simple professeur, lorsque le choix de Napoléon III le fit ministre. On découvrit, après coup, que l'Empereur aurait pu donner toutes sortes de bonnes raisons à l'appui de cette préférence non prévue. De même, M. Jules Lemaître avait traîné dans les chaires de province la demi-oisiveté de sa pédagogie sans rudesse, et surtout l'intelligente flânerie de son dilettantisme, lorsque deux ou trois articles de critique littéraire le révélèrent à Paris. Il venait au bon moment : son aîné J.-J. Weiss, lassé du théâtre, lui passait le « sceptre » (est-ce un *sceptre*, un bâton, un goupillon ou un cierge ?) de la critique dramatique. Un beau jour, la signature « Jules Lemaître » remplaça dans le *Journal des Débats* la signature « J.-J. Weiss » Il y eut des « jeunes » qui firent la grimace et des « vieux » qui maugréèrent. Ces manifestations d'apparences diverses se réunirent dans un concert de moues très mécontentes. On attendit le « four » de M. Jules Lemaître, comme l'Anglais, qui suivait le dompteur, attendait l'heure où le lion donnerait le décisif coup de mâchoire. Vous savez ce qui arriva : comme Victor Duruy devint un grand ministre, M. Jules Lemaître s'affirma le plus exquis des critiques, — pour commencer.

* * *

Il eut tout de suite l'autorité. S'il m'entendait dire cela ou s'il me lisait, M. Jules Lemaître aurait un bon sourire. L'autorité ! on croirait qu'il n'en a cure ; car il ne fit jamais le moindre effort pour l'atteindre ou pour l'imposer. S'il parle d'une œuvre, il se défend de la juger. Une opinion ! Une conclusion ! Grands dieux ! Que lui demandez-vous là ? Ce sont simplement des « impressions » qu'il vous offre. Et la preuve qu'il n'attache pas d'importance aux « arrêts » qu'il pourrait rendre dans sa magistrature de critique, c'est que, demain, il vous parlera des pitres de la foire au pain d'épice après vous avoir entretenu de Racine ou de Lamartine, — ses deux génies préférés, les dieux lares de sa vie intellectuelle.

Pourtant, ne vous fiez pas trop à ce détachement de M. Jules Lemaître. Grandi parmi les professeurs, et professeur lui-même pendant de longues années, il affecta d'abord de piétiner le fouet et le bonnet d'âne. Il avait hâte de répudier des petitesses et des offenses dont son libre esprit avait dû souffrir. Et puis, il se trouva, sans l'avoir peut-être délibérément voulu, il se trouva, dis-je, muni d'une « attitude », armé d'une « manière ». L'une et l'autre étaient bonnes. L' « attitude » le distinguait des pédants qui voudraient tout niveler jusqu'à leur toute petite taille. La « manière » lui permettait de tout penser et de tout dire dans des journaux et dans des revues où le « bon ton », l'habitude, le préjugé commandent au moins une réserve de surface.

Bref, rien ne me semble plus trompeur que l' « impressionnisme » de M. Jules Lemaître, de même que rien n'est fallacieux à l'égal de la prétendue « doctrine » de certains doctrinaires. Je connais des hommes solennels, critiques ou autres, qui n'ont pas d'autre titre à la docilité dont ils sont entourés que le vide de leur intelligence et le néant de leur originalité. La si jolie langue française a prévu leur cas : elle les appelle des « hommes de poids », sans doute à cause de la pesanteur de leur style ; elle les qualifie « graves », toujours à cause de leur lourdeur. Auprès de ces gens-là, M. Jules Lemaître a le délicieux défaut d'être agile : mais cet enviable tour d'esprit, en lui permettant d'être attirant et d'être clair, ne lui défend pas d'être profond.

Aussi, je prétends que nul critique littéraire n'a plus d'idées arrêtées, plus de conclusions toutes prêtes que M. Jules Lemaître. Il ne les inscrit pas sur son chapeau. Il ne les rédige pas en codes, catéchismes ni manuels de civilité. Il vous laisse le plaisir de les deviner. C'est le vieux procédé de la « maïeutique ». Il met en travail votre cerveau, et il le fait enfanter délicatement. Il agite autour de votre intelligence tous les aspects des idées et des choses jusqu'à ce que, de ces fleurs précieusement cueillies, se détache une poussière fécondante, un pollen subtil, mille atomes insinuants qui feront éclore en vous la Pensée d'abord, et peut-être, quelquefois, la Vérité...

Pour ventiler aussi habilement ce qu'il y a de beau et d'inspiré dans les écritures des hommes, et pour en répandre sur nous, doucement, la suprême quintessence, Ernest Renan avait laissé, naguère, des leçons et des exemples admirables. Avant de s'en aller, le Maître incomparable nous a légué deux disciples qui règnent fraternellement aujourd'hui sur toutes les intelligences curieuses et fines : M. Anatole France est l'un de ces disciples et de ces continuateurs ; M. Jules Lemaître est l'autre. Et s'ils ont renoncé à conquérir par la violence la suprématie de l'Idée, ils sont devenus, sans en avoir l'air, des Maîtres à leur tour. Et nous ne saurions nous soustraire à leur influence.

* * *

Il n'a pas fallu bien longtemps à M. Jules Lemaître pour se hausser au premier rang où son talent le conviait. C'est à peine si cet homme doux, timide, bienveillant a franchi la quarantaine. Il sortit de l'École normale en 1875, je crois. Vingt ans se sont écoulés depuis. Dix se sont passés dans les lycées ou les Facultés de province, du Havre à Alger. Il écrivait alors de jolis vers, attendris, gracieux, d'un sentiment fin, d'un coloris délicat. Puis, il est entré dans la critique. C'était il y a dix ans environ. Il a abandonné le professorat. Son dernier adieu aux *pensums* distribués fut la « râclée » magistrale qu'il sut donner à M. Georges Ohnet. Ce fut le bouquet ! Ce fut l'ivresse de la férule, mais fustigeant, cette fois, au

nom de l'Art et de la Beauté. Après cette explosion de colère, M. Jules Lemaître s'est calmé. Il n'a plus battu ni puni personne. Il n'a pas dit d'un écrivain : « Vous êtes le premier », et d'un autre : « Vous êtes le second ». Désormais, il a regardé attentivement, minutieusement ; il a décrit comme il regardait ; et, quand il a voulu être méchant,... il a souri.

Fit-il pas mieux de sourire ? Je vous le demande. Quand tant de sots s'indignaient au nom de la sottise, quand tant de prétentieux pontifes lassaient bientôt le public par leur prétention ridicule et leur pontificat usurpé, le doux sourire de M. Jules Lemaître, à force de « poinçonner » les exemplaires de l'Idée et les spectacles de l'Univers, s'est aiguisé, s'est affilé et ne s'est pas émoussé.

D'ailleurs, le sourire et l'indulgence, qui sont les signes du mépris autant qu'une concession de la complaisance et de la bonté d'âme, n'ont jamais exclu, que je sache, l'in-



M. Jules Lemaitre (Phot. Benque).

dépendance et la sincérité. Je ne connais pas de critique plus indépendant et plus sincère que M. Jules Lemaître. S'il ne s'attarde pas en de vains réquisitoires, jamais il ne loue rien de bas, jamais il ne néglige rien de beau. M. Alphonse Daudet me disait un jour que son roman sur l'Académie française, l'*Immortel*, fut froidement accueilli par la critique, peu soucieuse de se compromettre. Un seul « jeune critique » loua l'*Immortel* : c'était M. Jules Lemaître ; et, pourtant, personne n'était plus que lui désigné pour une candidature académique. Personne n'avait un intérêt plus prochain à « ménager » les puissances que M. Alphonse Daudet avait froissées...

*
* *

Critique, M. Jules Lemaître a voulu devenir conteur, romancier, auteur dramatique. Il l'est devenu sans effort ; et il a réussi brillamment dans tous les genres où il s'est essayé. Ses contes, et surtout *Sérénus*, s'inspirent d'une philosophie calme, noble, où le parfum le plus suave d'un christianisme épuré s'unit à l'arôme évanoui du stoïcisme, trop haut et trop dur pour régner longtemps sur l'humanité débile et terre à terre. Les *Rois* exposent, avec une extraordinaire intelligence, et une puissance d'évocation plus rare encore, tous les problèmes politiques et sociaux de notre temps troublé... Voilà pour les contes et pour les romans.

A la scène, M. Jules Lemaître a donné *Révoltée*, le *Député Leveau*, *Mariage blanc*, le *Pardon*, etc. Je ne puis entreprendre ici d'analyser toutes ces œuvres ; et je ne réussirais pas, en très peu d'espace, à dire tout leur attrait. C'est un théâtre brillant et vivant : c'est, aussi et surtout, un théâtre « à idées ». Ce n'est pas, entendons-nous bien, un théâtre « à thèses ». Car, si M. Jules Lemaître a subi l'influence d'Alexandre Dumas fils, il n'y a pas totalement cédé. Les tempéraments étaient trop divers. Dumas fils était un systématique, un raisonneur, un prêcheur au théâtre : d'où ses thèses, toujours présentées de front. Dans M. Jules Lemaître, l'homme le moins systématique qui soit, la thèse disparaît ; je veux dire qu'elle n'est plus là « en forme », qu'elle ne se produit plus en robe, en bonnet pointu, en syllogismes, en arguments rangés et en paraboles alignées... Et pourtant !... Pourtant, si j'avais le loisir d'insister je montrerais qu'elle ne s'efface pas tout à fait. Elle reste « invisible et présente ». C'est comme dans la critique de M. Jules Lemaître : il ne faut pas confondre « insinuer » avec « s'abstenir ». C'est une affaire de diapason.

*
* *

... Et pour toutes ces raisons, pour d'autres encore qui seraient semblables, ou en apparence contraires, M. Jules Lemaître est un des écrivains les plus compréhensifs, un des esprits les plus nets, les plus « meublés » et les plus complets de notre temps. J'emploie mon superlatif au pluriel afin de ne décourager personne et d'imiter M. Jules Lemaître qui ne veut pas qu'on juge un écrivain comme on donnerait des places de composition.

Cependant, je violerai cette règle pour dire qu'il n'y a pas, parmi nos contemporains, *quelqu'un qui possède*, au degré de M. Jules Lemaître, les qualités dites « éminemment françaises », c'est-à-dire : le goût, la souplesse, le charme et la variété.

EUGÈNE LAUTIER.

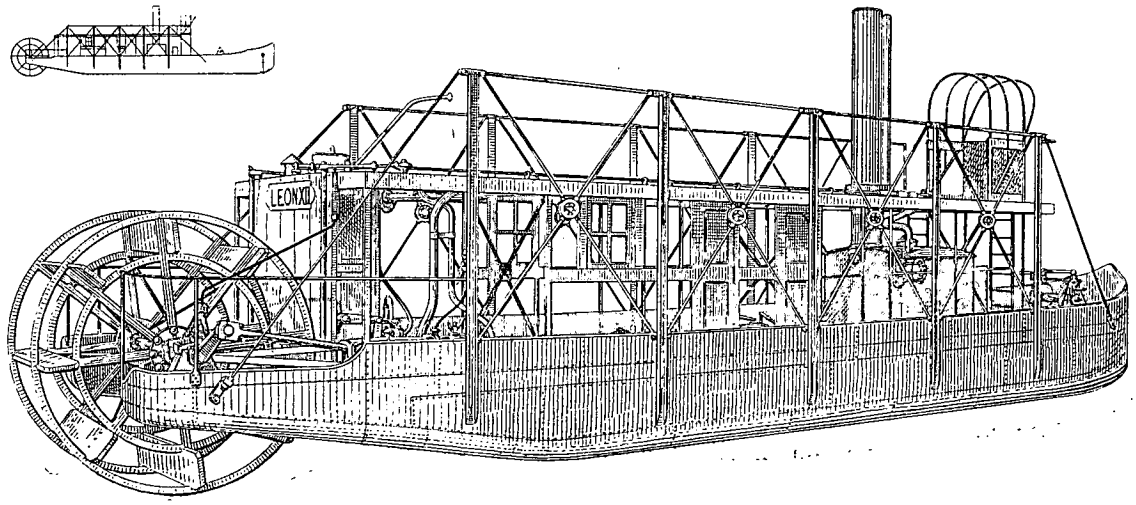
UN VAPEUR DÉMONTABLE

La flotte coloniale vient de s'enrichir d'un nouveau type de bateau à vapeur démontable, le *Léon XIII*, destiné à relier les différents postes que les missions catholiques ont établis au Congo. Construit par la Société anonyme des anciens établissements Cail, ce vapeur, que nous avons visité à l'usine de La Briche, près de Saint-Denis, est en tôle d'acier galvanisé, et présente cette particularité d'être entièrement boulonné et démontable par morceaux de trente kilogrammes. De dimensions plus gran-

des que ses devanciers, il mesure vingt mètres de longueur, y compris la roue motrice, sur trois mètres cinquante de largeur et un mètre cinquante de profondeur, en comptant le sabord, élevé de quarante centimètres, et n'a que cinquante centimètres de tirant d'eau.

En raison de la forme plate de ce bateau, presque rectangulaire, on a été obligé d'armer la coque d'une charpente en fer, dont les montants sont maintenus par des tirants. Seules les cabines sont en bois, ainsi que la roue d'arrière, dont les aubes mesurent deux mètres cinquante de longueur sur trente centimètres de largeur. Cette roue, de trois mètres de diamètre, est l'unique propulseur ; elle est fixée à un arbre doublement coudé qui, à l'aide de bielles, lui transmet le mouvement de rotation imprimé par les machines. C'est une sorte de cylindre évidé, ayant les aubes pour arêtes. Le bateau possède deux machines à haute pression, à tiroirs cylindriques, de trente chevaux chacune, donnant une vitesse de huit nœuds. Le combustible employé sera exclusivement le bois, si facile à se procurer dans les régions que sillonnera le *Léon XIII*.

La roue commandant le gouvernail se dresse à l'avant de la plate-forme. Abrité par une espèce de capote mobile en toile, dont les cerceaux sont visibles sur notre gravure, le capitaine correspondra avec le mécanicien par l'intermédiaire d'un appareil télégraphique placé à portée de sa main, et dont les aiguilles reproduisent sur un cadran les ordres donnés, de même que les réponses. Dans le cas où, par suite d'accident, la chaîne qui relie la roue au gouvernail ne fonctionnerait plus, on manœuvre-



Bateau à vapeur démontable.

rait avec la barre de secours ménagée à cet effet, selon l'usage, à l'arrière du bâtiment.

Le millier de pièces dont se compose le nouveau vapeur ont été soigneusement numérotées et emballées, en l'espace de quinze jours, dans des caisses de petit volume, à raison de trois morceaux par caisse en moyenne. Les cylindres se démontent en trois morceaux, les boîtes à tiroir en deux, de même que les glissières ; quatre ou cinq pièces seulement atteignent le poids de cinquante kilos. Les caisses ont été embarquées au Havre, le 5 janvier, à bord d'un paquebot des Chargeurs-Réunis. Débarquées à Banane, elles seront ensuite transportées à dos d'hommes de ce point de la côte à Brazzaville, soit un parcours de trois cents kilomètres. Ce transport, qui durera environ un mois, nécessitera la formation d'un convoi de mille porteurs. Les destinataires, auxquels on a fait parvenir un plan leur donnant le repérage des marques de chaque colis, se livreront alors à un véritable et gigantesque jeu de patience pour remonter le bateau, qui sera finalement mis à l'eau à Brazzaville, par les soins des Pères des missions catholiques. Cette opération exigera encore environ deux mois. Les palettes de la roue étant en bois, seront reconstituées sur place.

Tel est l'historique de ce curieux spécimen de bateau fin-de-siècle, — un bateau en mille morceaux, — essentiellement pratique, construit pour le comte de Mgr Augouard, évêque de Sinita, évêque apostolique de l'Oubanghi, et qui revient à quarante-cinq mille francs, sans compter les frais de transport, excessivement élevés. Les porteurs nègres demandent, en effet, cinquante-huit francs par trente kilos, de Banane à Brazzaville ; leurs prétentions auront pour conséquence de doubler, et même plus que doubler, le prix d'achat. L'équipage du *Léon XIII* sera recruté parmi les noirs ; les passagers se composeront, en grande partie, d'esclaves et de négrillons dont l'étonnement sera grand devant ce curieux spécimen de notre civilisation.

VICTORIEN MAUBRY.

L'ESCRIME ITALIENNE

Pini battra-t-il Rue, ou Rue triomphera-t-il de Pini? C'est une question qui à l'heure actuelle (on l'a bien vu par l'affluence des spectateurs au récent tournoi franco-italien) passionne bon nombre de gens curieux d'une belle passe d'armes.

Quelle est la meilleure école, l'italienne ou la française? Question difficile à résoudre, surtout en tenant compte des amours-propres personnels surexcités par l'amour-propre national. Sans avoir la prétention de la trancher, nous nous efforcerons d'expliquer le plus simplement possible en quoi diffèrent les deux escrimes.

***

Ce qui frappe d'abord les yeux du spectateur, même le plus inexpérimenté, c'est l'absolue différence des armes employées par les champions, fleuret français et épée italienne.

Le fleuret français a la lame plus dure, plus courte en général de quatre à cinq centimètres, plus cassante; sa monture se compose de deux anneaux de métal accolés en guise de garde, et ressemblant assez à des lunettes, et d'une poignée toute unie, et garnie de fil pour donner plus de prise. Cette garde ne protégeant en rien la main, on est forcé d'employer habituellement pour tirer le gros gant d'escrime rembourré de crin. Pour les assauts sérieux, les maîtres et amateurs attachent à la lunette garde-pouce un morceau de ficelle nommée *martingale*, qui diminue un peu les chances de désarmement, sans cependant les faire disparaître. Cette monture laisse une grande mobilité à la main, qui peut se déplacer le long de la poignée, tout en tirant, et par l'usage du *doigté* permet de donner une grande finesse et une grande variété aux feintes.

La lame du fleuret italien est très souple, nullement cassante, la garde est exactement semblable à celle des épées de combat dont on se sert en Italie. La poignée est plus mince que dans le fleuret français; elle se termine par une coquille d'acier de 10 à 15 centimètres de diamètre, surmontée d'une barette d'acier transversale, nommée *gavigliano*; la *soie* de la lame, large et aplatie, est à nu entre la coquille (ricasso) et la barette (gavigliano) terminée sur les côtés par deux anneaux d'acier, nommés *archette d'unione*. C'est en somme, sans aucune modification, la garde des rapières avec lesquelles s'escrimaient les mignons et les raffinés au Pré-aux-Clercs ou à la place royale.

Elle a l'avantage d'être admirablement en main. Le tireur prend la poignée les ongles en dessus, le pouce appuyé sur la *soie* de la lame, l'index replié contre la coquille de la lame, le *médius* engagé fortement dans la barette. Le désarmement, dans ces conditions, est presque impossible; il le devient tout à fait par l'emploi d'une dragonne large de deux doigts, que le tireur italien enroule autour de son poignet. Les doigts ainsi placés ont évidemment moins de mobilité, mais la prise est autrement solide, la main se fatigue moins, tout l'effort venant surtout de l'avant-bras. Le tireur italien a donc beaucoup plus de force, et partant, de facilité à s'emparer du fer de son adversaire, aussi cherche-t-il beaucoup les liements et les enveloppements d'épée.

***

Il résulte de cette différence d'armes une garde qui ne ressemble pas à celle employée habituellement par nos tireurs de fleurets. La coquille de l'épée est une protection naturelle, une sorte de petit bouclier qui écarte l'épée de l'adversaire, dispense de certaines parades et facilite le coup d'arrêt et la prise des temps.

Au lieu de se mettre en garde le bras à demi-ployé comme le tireur de fleuret français, l'italien tombe donc habituellement en garde le bras tendu, la pointe au corps de son adversaire. Après l'attaque il se relève de même, tenant à distance, couvert par sa pointe, la main et le bras garés dans le prolongement de la coquille. C'est la garde adoptée ici par bon nombre de tireurs de terrain et des plus dangereux. Avec l'épée elle rend la riposte très difficile et dangereuse pour celui qui la fait, s'il ne s'empare pas du fer d'abord.

Le tireur italien, très assoupli par une gymnastique spéciale préparatoire à l'escrime, sur laquelle les maîtres insistent d'une façon particulière, est beaucoup plus et beaucoup mieux assis sur les jarrets.

Il en résulte qu'il a dans cette position moins de fente que le tireur français, et partant moins d'allonge. Mais en revanche, il a beaucoup plus de facilité pour marcher sous les armes et attaquer en marchant. Il rapproche au moment de l'attaque le pied qui est en arrière de celui qui est en avant, tout en commençant l'attaque et part à fond sur sa dernière feinte.

Nous décomposons au contraire en général la marche et l'attaque, c'est-à-dire, que nous marchons d'abord pour nous *loger*, et qu'alors seulement nous partons à fond.

L'attaque italienne paraît donc toujours plus rapide, plus foudroyante. Il ne s'ensuit pas forcément qu'elle réussisse mieux.

***

Par suite de la garde que nous avons décrite et de la façon solide mais immuable dont il tient son épée, le tireur italien procède en général par des attaques simples et directes, et non par les attaques composées comme dans le jeu

français où le bras s'étend graduellement jusqu'au moment où les jambes partent à leur tour. Ce sont des coups droits précédés de battements ou d'une pression légère sur l'épée de l'adversaire (le filo en italien, le coulé chez nous) des dégagements, un ou plusieurs coupés. Quand ils ont affaire à un adversaire prudent, qui les tient à distance sans livrer de fer, ils le provoquent par des feintes très larges et un pas en avant avec appel du pied, pour provoquer le coup d'arrêt.

Grâce à la supériorité de leur arme ils s'emparent alors du fleuret français par un demi-cercle enveloppé et vont au corps ou nous désarment. S'ils ont manqué leur attaque ils recherchent avec nous le corps-à-corps, dans lequel leur souplesse et leur habitude d'attaquer et de parer la main renversée (en prime ou en seconde) leur assure une certaine supériorité.

Les parades italiennes sont simples en général comme les attaques. La plus employée est la parade de demi-cercle. Elle s'exécute le bras presque allongé, la main à hauteur de l'épaule faisant décrire un demi-cercle à la pointe de l'épée, la main, les ongles en-dessus venant se placer vers la gauche. Cette parade coupe toutes les lignes, l'épée adverse est enveloppée, la riposte peut se faire soit directement dans la ligne basse soit en continuant l'enveloppement par le contre de sixte, en dessus la main de quarte, ou en dessous la main renversée.

Les tireurs italiens prennent les contres comme nous. Ils pratiquent un assez grand nombre de coups de temps, c'est-à-dire de contre-attaques sans parades ni opposition, qui leur sont spéciaux et déroutent assez facilement ceux de nos escrimeurs qui n'en ont pas l'habitude.

Le plus célèbre est l'*in-quartato*, qui consiste en ceci : Sur une attaque quelconque d'un tireur français dans la ligne de dedans, l'Italien échappe de la jambe gauche en arrière et sur la droite, de manière à retirer complètement la poitrine, le bras tendu, la main un peu élevée et tournée, les ongles en-dessus ; sa pointe nous atteint alors généralement en haut de la poitrine du côté droit tandis que notre coup passe sans rien toucher.

Sur une attaque dans la ligne de dessus, le tireur italien s'écrase pour ainsi dire à ras du sol, échappant complétement de la jambe gauche en arrière le plus loin possible, la main gauche à terre pour soutenir le corps, la tête renversée en arrière pour éviter la pointe adverse, la main haute de quarte ou de tierce ; le bras tendu. L'épée de l'adversaire passe au-dessus d'eux, et ils arrêtent en plein corps.

Sur la même attaque encore l'Italien tend simplement le bras en levant un peu la main de sorte que la pointe de son adversaire glisse sur la coquille de l'épée sans opposition, tandis que la sienne touche. Il rapproche en même temps le pied qui est en arrière de celui qui est en avant, se dressant de toute sa hauteur. C'est le *passato sotto*.

*
* *

En résumé l'escrime italienne paraît par certains côtés plus pratique que la nôtre. Elle se rapproche beaucoup plus du jeu de terrain, protège mieux la main et le bras, et expose qui ne la connaît pas à des surprises bien désagréables, comme nous l'avons pu voir dans le récent tournoi.

Il va sans dire que chaque maître italien de premier ordre a son jeu personnel, et modifie selon son tempérament et ses moyens, ces principes généraux de l'enseignement de l'école magistrale de Rome, dirigée par M. Masaniello Parise.

Le célèbre Pini, par exemple, dont la tête et le jugement sont vraiment extraordinaires, a beaucoup étudié l'école française, et suivant l'adversaire auquel il a affaire change son jeu du tout au tout. Sa garde diffère habituellement de celle de ses compatriotes. Il est moins effacé, plus penché en avant, souvent aussi entièrement replié sur lui-même, rasé comme un tigre qui va prendre son élan.

Un de ses émules célèbre en Italie, Conte, de l'école magistrale de Rome, est actuellement à Paris où il passera quelques mois à la salle de M. A. Laurent, le distingué maître d'armes qui a fait récemment en Italie un voyage d'études de l'escrime, suivi d'un rapport des plus intéressants adressé à la Société d'encouragement de l'escrime et communiqué au ministre de l'Instruction publique.

M. Conte est beaucoup plus calme, plus classique que Pini. Son jeu puissant et régulier se rapproche plus de l'école française. Il tirera prochainement contre nos meilleurs champions et il sera intéressant de comparer les résultats de ces deux styles différents.

LOUIS D'HURCOURT.

UNE EXPLORATION A JAN MAYEN

ET AU SPITZBERG

Suite et fin. — Voyez page 26.

II

Le Spitzberg, où nous arrivons trois jours après avoir perdu de vue le Beerenberg, forme un archipel étendu. Sa superficie est évaluée à 64,500 kilomètres (1), chiffre qui ne peut avoir qu'une valeur très approximative, en l'état de nos connaissances. Cet archipel comprend quatre grandes terres : le Spitzberg occidental,

(1) Reclus.

la plus vaste, la Terre d'Edge, l'île de Barentz et la Terre du Nord-Est. Vers l'est, les îles du Roi Charles et l'île Blanche le prolongent jusque vers la Terre François-Joseph. Spitzberg et Terre François-Joseph forment ainsi une barrière qui empêche les banquises polaires de descendre en masses épaisses vers le sud.

Elles constituent de ce côté un para-glace et c'est en partie à cette disposition topographique que la Norvège septentrionale doit un climat relativement tempéré. D'autre part, le Gulf-Stream fait sentir son influence réchauffante jusqu'au Spitzberg. Une branche de ce courant longe la côte occidentale, presque tous les étés dégagée de glaces. D'après les instructions ministérielles, le voyage de la *Manche* doit être limité à cette région d'abord facile, et, le 1er août, nous mouillons dans la baie de la Recherche sans avoir rencontré le moindre glaçon pendant toute la traversée.

Le Spitzberg est très montagneux. La côte occidentale ne présente qu'une suite de saillies aiguës symétriquement découpées de vallées ; on dirait une chaîne alpestre émergeant de l'Océan. D'où le nom de *Spitzberg* (montagnes pointues) donné par Barentz à cette terre lorsqu'il la découvrit. Dans cet archipel la formation fjordienne est très développée ; sur tout le pourtour des côtes nord et ouest s'ouvrent de larges et longues baies qui pénètrent au loin dans les massifs montagneux. Le plus grand de ces bras de mer est l'Isfjord long de soixante quinze kilomètres. Ces montagnes et ces nappes d'eau donnent au paysage un aspect grandiose, un grand silence remplit ces solitudes et au milieu de ce désert étrange le voyageur éprouve une sorte d'impression religieuse.

On se présente bien à tort le Spitzberg comme entièrement couvert de glaciers et comme toujours gelé par un éternel hiver. L'été, la température y est relativement douce ; jamais pendant notre séjour, le thermomètre ne s'est abaissé au-dessous de zéro; la plus haute température observée a été + 8°. Le phénomène glaciaire a été également exagéré dans la grande île de l'archipel. Des parties de cette terre sont presque entièrement dépouillées de glace et présentent l'aspect de nos Alpes vers l'altitude de 2,800 mètres; tandis qu'à l'entour s'étendent d'immenses nappes glaciaires.

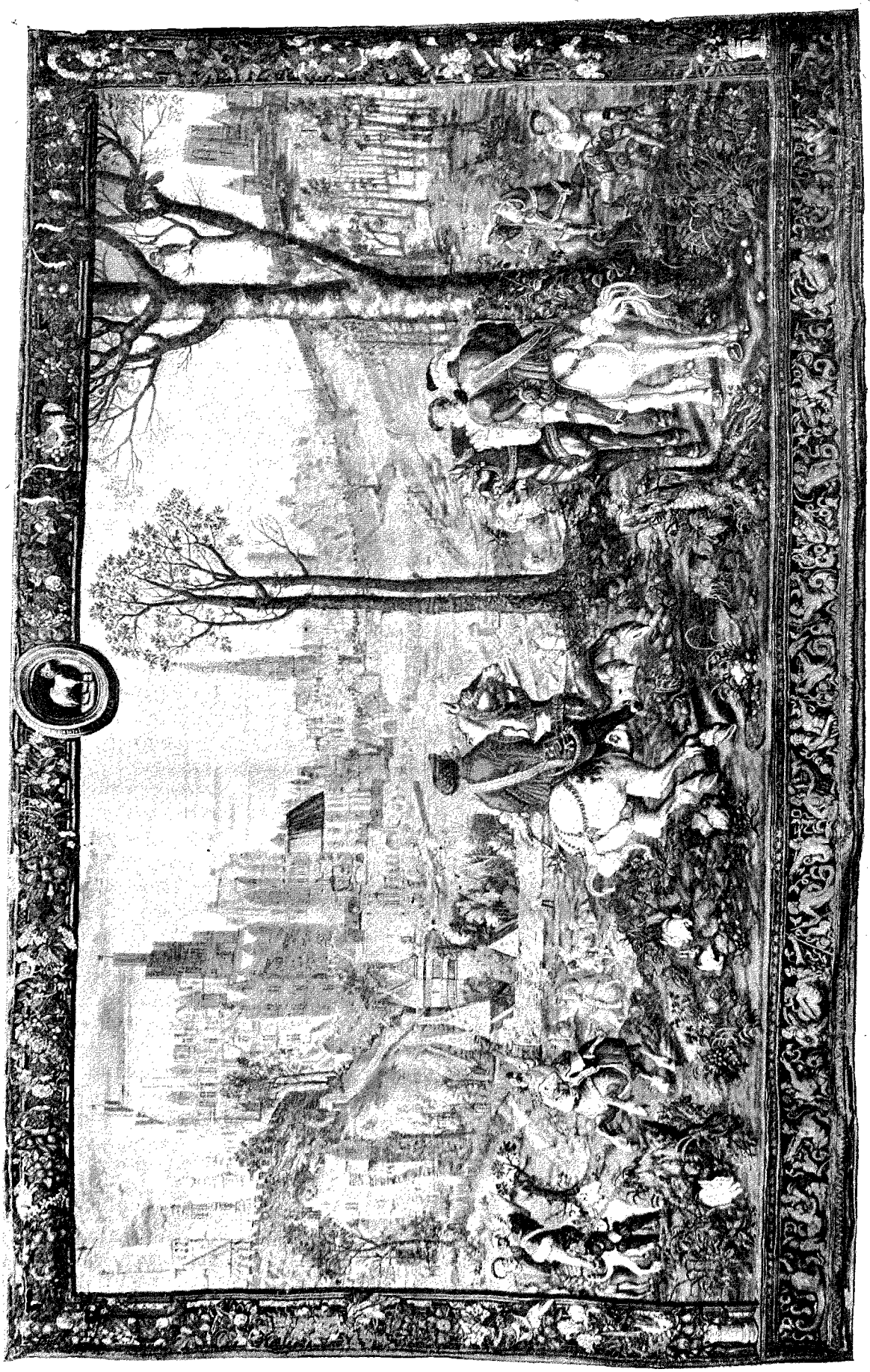
En 1882, au cours d'une première expédition au Spitzberg, j'avais reconnu cette disposition topographique. Aussi mon programme d'études pour ce nouveau voyage comportait-il en premier lieu, l'étude de la distribution géographique des glaciers au Spitzberg. Pour arriver à ce résultat, j'entrepris, une excursion dans l'intérieur des terres en partant de la Sassenbay, extrémité supérieure de l'Isfjord. J'étais accompagné dans cette course par un officier du bord, M. Lancelin, un maître et un matelot. Pendant un jour et demi nous suivons une large vallée couverte de graminées et de lichens. C'est une végétation luxuriante pour le Spitzberg ; aussi les rennes sont-ils abondants dans cette région où ils trouvent une nourriture facile. Le deuxième jour, pour avoir une vue d'ensemble sur le pays, nous gravissons une montagne de 750 mètres à laquelle nous donnons le nom de M. Milne-Edwards, le directeur du Muséum d'Histoire naturelle. De ce belvédère, nous apparaît au centre de l'île une vaste région où le phénomène glaciaire ne se manifeste que par de petits courants de glace locaux. Cette région, constituée en grande partie par des plateaux, s'étend de l'extrémité supérieure de la Van Mijenbay à la vallée que nous avons suivie. Tout autour, s'étendent d'énormes massifs de glaciers formant une sorte de rempart impénétrable autour de cette oasis. Cette dernière région constitue une localité privilégiée au point de vue botanique. D'après les recherches du savant naturaliste suédois Nathorst, elle renferme cent treize espèces végétales sur les cent trente composant la flore du Spitzberg. Bien chétive est cette végétation en comparaison de celle qui, aux temps géologiques, s'est épanouie sur cette terre aujourd'hui glacée. Aux époques crétacée, jurassique et miocène, le Spitzberg a été recouvert d'une flore tropicale puis subtropicale comme du reste toutes les autres terres arctiques. A travers les siècles, les roches ont conservé les empreintes des feuilles, des fruits même des troncs de cette admirable végétation. En 1888, j'avais rapporté du Groenland la première collection de la flore fossile arctique qui soit entrée au Muséum. Ce nouveau voyage me permit de compléter cet envoi par une série d'empreintes végétales provenant du Spitzberg. Cette recherche occupa les derniers jours de mon exploration, et, le 15 août, je quittai définitivement le Spitzberg. Trois jours après, la *Manche* mouillait devant Tromsœ, le petit Paris de la Norvège septentrionale. Là, après plus d'un mois de mer, de glace et de neige, nous revoyons des arbres, de pauvres petits bouleaux malingres. Cette végétation maladive nous semble luxuriante comparée à celle de Jan Mayen et du Spitzberg; dans la vie de voyage tout n'est qu'impression.

CHARLES RABOT.

TENTURE DES CHASSES DE MAXIMILIEN

MOIS DE MARS

Les douze pièces des *Chasses de Maximilien*, appelées encore les *Belles chasses de Guise* et dont les dessins se trouvent au Musée du Louvre, furent composées vers 1510 pour la femme de Maximilien d'Autriche, la régente Marie de



Musée Brignole-Galliéra. — Tapisserie des Chasses de Maximilien. — Mois de Mars.

Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. | D'après Karel van Mander, ces douze tapisse-

ries représentent les sites les plus pittoresques de la forêt de Soignes, qui poussait alors sa lisière jusqu'à Bruxelles.

Voici en effet, dans le fond de la tenture du Mois de Mars, les tours Sainte-Gudule à gauche, au centre l'Hôtel de Ville de la capitale du Brabant, et à droite une tour penchée. Des plantations semblent indiquer le voisinage d'une forêt; et le paysage est d'une netteté et d'une précision de document. Les personnages ne sont pas de moins fidèles reproductions des gentilshommes du temps. Montés sur de forts chevaux capables de porter l'armure de fer, ils s'agitent dans un paysage où pointe la verdure légère du printemps.

On ne devinerait guère dans cette scène l'œuvre d'un élève de Raphaël. Après avoir étudié en Italie, Bernard van Orley, l'auteur des cartons, retrouva, à son retour à Bruxelles, les pures inspirations flamandes. Dans sa collaboration avec van Aelst à la tenture des Actes des Apôtres, collaboration imposée par Léon X, il n'était pas encore affranchi de l'influence italienne. A l'époque des *Chasses de Maximilien*, il a renoncé à se consacrer à l'imitation pour s'inspirer de la vérité et composer librement suivant ses goûts et ses aptitudes. Ses collaborateurs, le paysagiste Tons et Pierre Koeck, le secondèrent dans ce sens.

Cette tenture a eu de nombreuses répétitions. Celle qui se trouve au Musée Brignole-Galliéra sort probablement des ateliers du faubourg Saint-Marcel où elle fut exécutée vers 1600. Elle mesure $4^{m}09$ sur $6^{m}65$ de largeur. L'original fut exécuté par François Geubels.

La reproduction que nous en donnons a été faite d'après une photographie que nous devons à l'obligeance de M. Brown, l'éminent inspecteur des Beaux-Arts et Travaux historiques de la Ville de Paris. Notre collaborateur M. Maubry lui a donné une place dans l'énumération qu'il a faite des richesses du musée Galliéra, et qui se trouve dans le volume du *Magasin Pittoresque* de 1895.

F. B.

NOUS N'AVONS PAS ÉPOUSÉ CAROLINE

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez pages 14 et 21.

Alors, sans un mot de plus, je cours à mon train. Il y a une justice : c'est toujours dix francs de rattrapés sur les vingt qu'il me devait.

Tout le monde de rire; tout le monde, excepté Caroline qui, la figure allongée, le regard effarouché d'abord, puis navré, et enfin sévère et courroucé, s'écrie : — Et vous allez garder cet argent? — Certes. — Vous n'avez pas honte? mais, monsieur, c'est de l'improbité! — Quel gros mot! veuillez donc songer que j'ai encore dix francs à récupérer. — Fi, monsieur, tenir à l'argent plus qu'à la délicatesse de sa conscience! — Ah! mais, permettez, vous parlez sérieusement? — Je ne plaisante jamais avec les questions de droiture et de dignité. — Bien, alors réfléchissez que j'ai invité cet homme à reconnaître son erreur la seconde fois comme la première. — Soit, monsieur, c'est en cela que vous avez manqué de moralité. Il ne fallait pas lui parler la seconde fois comme la première, c'est ainsi que vous l'avez trompé. Sûrement, si vous lui aviez dit tout de suite : « vous m'avez rendu dix francs de trop », de même que vous lui aviez la première fois déclaré : « vous m'avez rendu vingt francs de moins », il ne vous eût pas fait la même réponse et eût bel et bien consenti à reprendre ses dix francs. — Eh! mais, précisément!... — Précisément, monsieur, vous avez rusé, c'est indigne d'un homme d'honneur! — Ah! c'est trop fort, puisque la première fois... — Eh! monsieur, en ce qui vous concerne, la première fois n'a rien à faire avec la seconde. Le principe de sa maison, comme il dit, a fait commettre à cet homme deux sottises, mais vous, monsieur, vous avez commis la première fois une négligence dont vous avez été justement puni, et la seconde une improbité, dont plus justement encore, vous subirez la punition. — Quel juge terrible vous êtes, mademoiselle! — Oui, monsieur, et si vous voulez mon avis, pas plus tard que tout à l'heure, en descendant du train à Paris, vous reporterez les dix francs à ce pâtissier, en lui disant : voilà dix francs que j'ai reçus en trop ce matin. — Je ne ferai pas cela. — Vous ne ferez pas cela? Eh bien, monsieur, je suis fort aise de cet incident qui me révèle votre valeur morale : Je ne serai jamais la femme d'un homme qui s'arrange une conscience aussi élastique.

Ce fut son dernier mot, quelque raisonnement qu'on lui tînt. Je ne me flattais pas d'avoir enflammé le cœur de la jolie personne; et la nouvelle de ton intronisation très peu de temps après, me confirma dans la pensée que, plus heureux, tu l'avais plus à fond touchée. Et ma conviction, tu le comprends, fut que cette querelle était préméditée; j'en avais fourni le prétexte; mais un autre prétexte eût été aussi bon.

— Ah! mon brave Étienne, tiens-toi bien, ou tu vas être renversé. Avons-nous assez souvent fustigé de notre ironie le classique : « Juste retour des choses d'ici-bas. » En vérité ceux qui ne s'aperçoivent pas de la justice immanente qui se lie à la logique des événements sont des aveugles ou des niais. Caroline a été punie par où elle a péché : mon rigorisme a fait la doublure du sien. Elle a positivement trop de sub-

tilité dans l'esprit, cette jeune fille. Sans doute, à la réflexion, son esprit comme le vent a fait une saute et a trouvé plus drôle ton aventure. Ou, ce qui est plus fort encore, elle s'est tardivement convaincue de la légitimité de ton procédé; et moins sévère à l'égard d'elle-même quand son intérêt fut en cause, elle ne dédaigna point de l'employer. Ton histoire, en effet, sais-tu ce qu'elle en a fait? Eh bien, elle me l'a repassée en se l'appropriant et se donnant ton rôle! Et moi, de bonne foi, j'ai joué le sien contre elle! Je ne m'étonne plus qu'elle n'en croyait pas ses oreilles! Seulement il ne s'agissait pas d'un pâté. C'était plus somptueux, moins prosaïque et moins savoureux. Le jour où devaient être arrêtées les bases du contrat, je lui vois au doigt une petite bague fort simple mais très jolie. Je lui en fais compliment. — Oh! me dit-elle, pour le prix qu'elle me coûte! — Un présent? un souvenir? — Mais non, je l'ai achetée moi-même. » Et voilà identiquement sortant de sa bouche, — *mutatis mutandis*, comme nous disions en philosophie — ton anecdote : une première erreur à son désavantage niée par le joaillier, une seconde à son profit dénoncée par elle dans les mêmes termes et du même ton, pareillement déclarée impossible.

Et m'entends-tu, à mon tour, un peu inquiet de cette habile manœuvre qui me semblait précoce chez une jeune fille de dix-neuf ans, m'entends-tu la sermonnant, et sans me douter de rien, lui poussant dans l'oreille, mais avec moins de rudesse qu'elle n'en dépensa envers toi, la même argumentation dont elle t'avait accablé?

Elle se défendit fort adroitement, j'en conviens, mais cette adresse précisément m'indisposait davantage contre elle que je me plaisais à croire ingénue!

— Comment, monsieur, arguait-elle, voilà un caissier qui, avec une outrecuidance imperturbable, affirme qu'il ne commet jamais d'erreur, qu'il ne peut pas en commettre; l'infaillibilité! et qui frise l'impertinence en ayant l'air de me dire : « Bon pour vous un mécompte dans le change de monnaie. Vous n'avez pas l'habitude, sans doute! » Et positivement, à voir ses yeux bêtement fixés sur mon visage, tandis qu'il répétait avec une voix de ventriloque : « Je ne me trompe pas, je ne peux pas me tromper », je devais comprendre qu'il pensait : « Pauvre petite, elle ne sait seulement pas l'arithmétique! » Et pour couvrir malgré lui l'erreur de caisse qu'il déclarait impossible, je me serais exposée à son insolente commisération!

Peut-être m'accusera-t-on d'avoir l'esprit chagrin et ombrageux; le fait est que sur l'instant je regardai dans l'avenir et pris de l'inquiétude. Caroline se faufilait vraiment avec trop de désinvolture à mon gré à travers les principes étroits de la ferme morale. En outre, son récit semblait arrangé; et je me l'explique aujourd'hui puisqu'elle rééditait le tien. En le contant Caroline paraissait trop attentive à le bien réciter; sûrement elle le croyait spirituel et ménageait des effets. Je n'y remarquai qu'une chose en ce sens : ses paroles manquaient de ce prime-saut spontané qui est un des signes de la sincérité.

Je ne me dis pas : « elle s'attribue une indélicatesse qu'elle essaie de justifier par des arguties, et c'est afin de masquer l'origine vraie de cette bague. » Non, la jalousie n'entra pour rien dans le débat. Seulement une telle erreur de compte, naturelle dans un magasin de petit détail où le va-et-vient de la clientèle est incessant et rapide, qui ne le supposerait invraisemblable chez un bijoutier où la vente est plus raisonnée?

Le soupçon me pénétra qu'elle mentait pour le plaisir de broder sur la simple vérité, par travers d'imagination et aussi, nécessairement, par relâchement de conscience. Depuis j'ai connu qu'elle avait dit vrai, mais soit qu'elle manquât de véracité, soit que sa probité ne fût pas méticuleuse, dans un cas comme dans l'autre, la moralité de cette âme soudain me parut compromise, l'amour que je lui avais voué s'en indigna et s'en irrita.

Elle me voit soupçonneux; elle devient rèche, nos paroles partent sur un ton agressif.

— Les puritains qui affectent, dit-elle, d'une voix pointue, une conscience si rigide dans leur appréciation des actes d'autrui, s'accordent d'ordinaire une indulgence excessive : ce sont les plus faux des juges.

— Ceux qui de bonne heure s'accordent une si facile absolution de leurs écarts de conscience, répliquai-je, ne sont pas pour inspirer confiance. Il se peut même qu'ils suggèrent l'idée qu'ils se vantent d'une imperfection pour en cacher une autre plus grave.

— Ah! qui n'a pas confiance, je le tiens en suspicion, et ne le crois pas apte à donner du bonheur à l'âme qui mêlerait à la sienne sa propre existence.

— Pour moi, je ne saurais croire à la possibilité d'une vie heureuse en communauté avec qui m'aurait une fois ébranlé dans ma confiance.

Raide et hautaine, elle s'éloignait; je l'arrêtai et, d'un ton suppliant, j'ajoutai :

— Voyons, mademoiselle, reconnaissez-vous que vous vous êtes mépris sur la portée morale de cet incident chez le joailler et qu'en pareil cas vous n'agirez plus de même?

— Moi, monsieur, j'ai fait comme il fallait, je referais de même. C'est vous qui tombez dans le purisme; dans l'action comme dans le langage les puristes sont ridicules.

— Avouez donc plutôt, Caroline, que c'est une petite histoire inventée pour le plaisir de conter.

— Ah ! j'ai menti alors ? Vous croyez que j'ai menti ? Tantôt vous m'avez presque traitée de voleuse, maintenant je suis une menteuse; c'est là toute l'estime que vous avez de moi. Eh bien, monsieur, vous ne seriez pas bien fier d'épouser une femme qui ment et qui vole. Je vous rends votre parole, monsieur.

Et comme j'étais outré, bien qu'au fond tout mon amour protestât, je répliquai avec le plus de morgue qu'il me fut possible :

— J'allais vous rendre la vôtre, mademoiselle.

Et ce fut fini.

— Et nous n'avons pas épousé Caroline ! s'écria Étienne fort en gaieté.

— Et je comprends aujourd'hui qu'elle n'avait été si empressée à agréer ma recherche que pour parer l'effet de la rupture avec toi.

— Mon ami, ne cherchons pas trop loin dans le cœur de Caroline et buvons à sa santé.

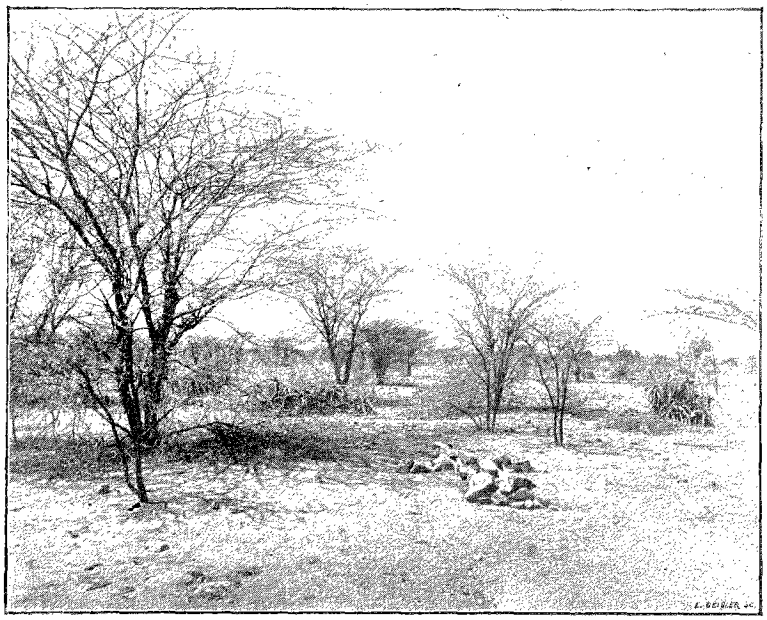
— Et à notre amitié retrouvée et resoudée !

Peu après une nouvelle détonation éclatait dans la chambre du capitaine. C'était le bouchon d'une bouteille de vin de Champagne qui sautait et pas une goutte n'en fut perdue.

PONTSEVREZ.

L'ABYSSINIE

A considérer l'âpreté avec laquelle les diverses nations européennes essaient de s'emparer de cette terre d'Afrique, dont elles se disputent les moindres parcelles de terrain, on serait porté à supposer que ce continent, délaissé durant des siècles, s'est subitement révélé comme une Terre promise. Un avenir probablement peu éloigné nous dira si les sacrifices que la plupart des États européens s'imposent pour conquérir l'Afrique seront bien rémunérés. Il est incontestable qu'à côté du désir, très légitime, d'étendre leur influence et d'ouvrir des débouchés à leur commerce et à leur industrie (peu de régions africaines se prêteraient à une colonisation proprement dite), les peuples d'Europe sont souvent poussés par un autre mobile, sorte d'amour-propre qui consiste à ne pas se laisser devancer par le voisin dans une entreprise fructueuse, ou même hasardeuse.



Artou, près Djaldessa (Harrar) où fut massacrée, en 1886, la mission italienne du comte Porro.

Parmi les luttes les plus décisives que l'Abyssinie eut à soutenir dans la seconde moitié de notre siècle, nous rappellerons la révolte de Théodore, simple chef de province, n'ayant aucune parenté avec la dynastie royale, et qui, après avoir successivement vaincu les souverains du Tigré et du Choa, se fit proclamer empereur d'Abyssinie (1856). Le règne de ce monarque fut toutefois de courte durée. On sait qu'à la suite du refus par ce souverain de libérer plusieurs sujets britanniques retenus prisonniers, l'Angleterre organisa une expédition contre l'Abyssinie (1867-1868), sous les ordres de Lord Napier. L'armée du négus fut défaite et Théodore se donna la mort (avril 1868). Le pays fut livré à l'anarchie durant trois années, lorsque Kassa, gouverneur d'Adaoua et du Tigré, parvint à s'emparer de Lasta et du Choa et se fit proclamer empereur sous le nom de Jean. C'est sous le règne de ce monarque que l'Abyssinie reconquit partiellement son ancienne puissance. Deux guerres des plus meurtrières soutenues contre l'Égypte (1872 et 1876) et dans lesquelles le négus Jean réussit à mettre en déroute les forces ennemies, parurent un moment consolider le trône abyssinien et reconstituer l'unité de l'ancien empire d'Ethiopie.

Devant les succès remportés par les armées du négus, les chefs des provinces parurent accepter définitivement sa suprématie, lorsque l'entrée en scène des Italiens vint encore modifier les dispositions de ces derniers envers leur suzerain et contribuer de nouveau à la désagrégation de l'ancienne Ethiopie.

Le Pays. — Placée entre l'ardent littoral de

la mer Rouge, à l'est, et les sables brûlants du Soudan, à l'ouest, l'Abyssinie, en forme de polygone rallongé du nord au sud, présente dans ses limites actuelles l'une des terres les plus caractéristiques du continent africain. Une sorte de muraille l'entoure du côté nord-est, comme pour en défendre l'accès aux peuples venant de la mer. Au nord et au nord-est un vaste désert l'isole de l'Égypte et des pays méditerranéens. A l'ouest, ses frontières indécises se perdent dans le Soudan égyptien, autre désert infranchissable qui la garantit contre les incursions de l'intérieur. Haut plateau d'une élévation moyenne d'environ 2,600 mètres, hérissée de nombreuses cimes neigeuses, percée de torrents, de vallées, couverte de lacs vastes et profonds, l'Abyssinie semble braver les terres arides qui l'entourent, auxquelles elle envoie ses eaux bienfaisantes et où l'homme lutte plutôt contre le vent, le frimas, les nuits glacées, réconforté par un climat tempéré, toutes conditions inconnues sur la plus grande partie de l'immensité africaine. Sa surface, assez modeste, 250 millions d'hectares environ, se prête facilement aux divisions administratives. Là est peut-être aussi la cause des troubles qui ont souvent agité le pays, où les provinces peuvent si facilement conserver leur indépendance, l'une vis-à-vis de l'autre. On en compte actuellement cinq : Tigré, au nord, Amhara (au centre),



Guerriers Gallas

Lasta, Goggiam et Choa (au sud). Appartiennent également à l'Abyssinie, au moins par l'histoire et les mœurs actuelles de leurs populations, sinon par la nature du terrain, les pays des Gallas, le Harrar, les pays de Bogos, des Danakils, le Somal.

Ces territoires, vu leur accessibilité, servaient naturellement de plates-formes aux peuples européens qui cherchaient à nouer des relations avec l'Abyssinie propre. Dès l'année 1869, les Italiens, désireux d'assurer un port de ravitaillement à leur marine marchande dans la mer Rouge, jetèrent leur dévolu sur la baie d'Assab, dans le détroit de Bab-el-Mandeb. Une société privée, la compagnie de navigation Rubattino fit l'acquisition de divers terrains sur le littoral africain qu'elle céda, en mars 1881, au gouvernement italien, moyennant la somme de 416,000 francs. La colonie italienne de l'Érythrée était ainsi fondée. Peu à peu, en effet, d'autres points furent occupés par des négociants italiens, et lorsque, en janvier 1885, le gouvernement égyptien se vit contraint de retirer ses troupes de Massaouah, l'Italie, encouragée par les Anglais, envoya une flottille devant ce port qui fut occupé au nom du roi. De cette époque date aussi une recrudescence dans l'exploration italienne de l'Éthiopie. Divers voyageurs avaient déjà essayé de pénétrer en Abyssinie dès l'année 1876. Nous rappellerons notamment l'expédition du marquis Antinori qui, en compagnie de l'ingénieur Chiarini et du capitaine Martini, se rendirent au Choa, où règnait alors Ménélik, le négus actuel d'Abyssinie. Leur expédition eut, peu de succès, comme d'ailleurs, la plupart de celles qui suivirent. Quelques-unes de ces dernières expéditions, toutes entreprises dans un but commercial, échouèrent lamentablement. Beaucoup de voyageurs restèrent prisonniers des Abyssi-

niens; d'autres moururent de privations et de souffrances ou furent tués par les indigènes. L'un des plus méritants de ces voyageurs, Gustave Bianchi, qui avait commencé ses explorations en 1878, sous les ordres du docteur Mateucci, fut tué par son escorte même, en octobre 1884, dans le pays des Danakils, à quelques journées de marche seulement d'Assab, après avoir parcouru le Goggiam et le Choa.

Le massacre de l'expédition du comte Porro, dans le pays de Harrar, en avril 1886, ne fut pas moins dramatique. Animé d'une haine farouche contre tous les Européens, mais plus particulièrement contre certains négociants italiens qui étaient parvenus à accaparer les marchés du pays, l'émir de Harrar, Abdullahi, avait interdit à ces derniers de faire le commerce en gros et exigeait en outre un certain droit des marchandises amenées dans la ville. La colère du prince fut encore excitée par l'insouciance des Italiens qui faisaient rentrer les marchandises clandestinement et avaient même, à plusieurs reprises, manqué de respect envers le souverain. Ce fut sur ces entrefaites que Porro, accompagné d'une nombreuse escorte, débarquait à Zeila. Ce dernier eut même l'imprudence de laisser se répandre le bruit qu'il venait pour conquérir le Harar. A la nouvelle de l'arrivée de cette expédition, l'émir se rendit à Dchaldessa (ou Guildessa), situé entre Zeila et Harrar. Pendant que la caravane établissait son camp à Artou, localité située à deux kilomètres de Guildessa, un membre de l'expédition se rendit auprès du roi; mais dans l'intervalle, des guerriers venus au camp des Italiens, désarmèrent ces derniers, excepté le comte qui avait conservé son revolver, et voulurent conduire la mission à Dchaldessa. Mais, dès que la caravane eut franchi le défilé d'Arton où commence une épaisse végétation de bois, les soldats firent feu sur leurs prisonniers, dont sept furent mortellement atteints. Le chef de l'expédition, bien que blessé également, essaya de fuir, mais fut tué d'un coup de lance.

Les agressions dont les Européens sont si souvent victimes dans ces régions, sont habituellement l'œuvre de ces guerriers occasionnels qui, à côté de l'armée régulière du roi (dont nous dirons quelques mots plus loin), semblent encore dominer dans le pays des Gallas et du Harrar. Cette catégorie d'individus, appelés *fanno*, font la guerre individuellement, pour leur propre compte et dans le seul but de piller. Leur soumission au roi du pays est purement nominale; ils se gardent de céder une part de leurs prises. Leur armement comporte la lance, le sabre et le bouclier, leur pauvreté ne leur permettant pas de se munir d'armes à feu. Sommairement vêtus, ils précèdent souvent les armées régulières en marche, agissent par surprise en se portant dans les directions les plus opposées. Ils forment d'ailleurs une classe spéciale dans le pays, ainsi que leurs compagnes qui réservent leurs affections pour ceux qui se montrent les plus cruels. Malheur à celui des époux qui revient d'une expédition sans rapporter des dépouilles non équivoques d'un ennemi tué ! Les privations de toutes sortes l'attendent au foyer conjugal où il sera qualifié de poltron par son épouse indignée. S'il possède, au contraire, le précieux trophée, il est accueilli en héros et sa femme vante bruyamment sa bravoure et son propre bonheur de posséder un époux si enviable.

(*A suivre*). P. LEMOSOF.

UNE LUMIÈRE NOUVELLE ET LA PHOTOGRAPHIE

A TRAVERS LES CORPS OPAQUES

LA DÉCOUVERTE DU DOCTEUR RŒNTGEN

Qui donc proclamait récemment que la Science avait dit son dernier mot? Ce défi, la Science n'a pas tardé à le relever; et, à quelques semaines de distance, deux découvertes capitales ont été faites, que suivront de près beaucoup d'autres, et qui semblent destinées à renverser les idées sur lesquelles on avait bâti des systèmes complets.

Jusqu'à l'année dernière, on était convaincu que l'air était composé de deux gaz : l'oxygène et l'azote ; le rôle de ces deux gaz dans tous les phénomènes et notamment dans les phénomènes de nutrition des plantes et des animaux était, croyait-on, définitivement fixé. Et voilà que deux chimistes anglais révèlent la présence dans l'atmosphère terrestre d'un troisième gaz, l'argon ; il va falloir déterminer les qualités de ce corps imprévu, préciser son action dans l'économie ; et peut-être cette étude fournira-t-elle une explication nouvelle de phénomènes qu'on avait cru à jamais expliqués.

Aujourd'hui il y a mieux encore : le Dr Rœntgen, de l'Université de Würtzbourg (Bavière) vient de démontrer qu'il n'y a pas de corps absolument opaques. L'antique classification des corps d'après leur pénétrabilité à la lumière est détruite par une expérience de laboratoire des plus simples : le papier, le bois, par exemple, ne sont pas moins perméables que l'air et le verre à certains rayons lumineux ; bien plus, ce mot « lumineux » ne correspond plus à l'idée qu'on se fait de la lumière, car ces rayons, assez puissants pour filtrer à travers les corps jusqu'alors considérés comme opaques, sont précisément obscurs et invisibles pour l'œil humain.

Chacun sait en quoi consiste un tube de Geissler : c'est un tube de verre contenant des gaz raréfiés, et aux deux extrémités duquel sont fixés des fils métalliques; si on réunit ces fils aux pôles d'une bobine d'induction et qu'on décharge la bobine, le tube s'illumine des couleurs les plus variées. Au lieu du vide relatif qui existe dans ce tube de Geissler, faisons-y le vide presque parfait. Le tube de Geissler devient un tube de Crookes. Si on le fait traverser par les décharges d'une bobine d'induction, le phénomène lumineux change : c'est à peine si on aperçoit à l'intérieur du tube une lueur lilas ; mais on constate que du pôle négatif, ou cathode, partent des rayons rectilignes appelés « rayons cathodiques ». Ces rayons échauffent la

la paroi de verre du tube contre laquelle ils frappent; la surface extérieure de cette paroi s'éclaire d'une lumière fluorescente verte, de laquelle partent des rayons invisibles pour nos yeux, et que le Dr Rœntgen appelle les *rayons X*.

Ce sont ces *rayons X* — rayons obscurs, dont on ne sait rien que ceci : ils émanent de la partie extérieure du tube de Crookes, qui a été frappé intérieurement par les rayons cathodiques — qui jouissent de la surprenante propriété de traverser les corps opaques, et, par suite, d'impressionner une plaque photographique placée derrière ces corps opaques. Ces *rayons X* sont-ils des rayons spéciaux, d'origine, de nature et d'essence inconnues qui, d'après une hypothèse du Dr Rœntgen, seraient produits par une vibration longitudinale de l'éther, alors que les autres rayons lumineux sont le résultat de vibrations ondulantes? Ou sont-ils le résultat d'une transformation des rayons cathodiques par leur passage à travers la paroi du tube de Crookes? Sont-ils enfin, plus simplement, une partie des rayons cathodiques qu'a laissés passer la paroi du tube jouant le rôle de filtre? Dans l'état actuel de la question, on ne saurait choisir sérieusement entre ces multiples hypothèses. Il faut se borner à regarder, à constater, à s'étonner.

Quant à l'existence même de ces *rayons X*, voici comment le Dr Rœntgen la révéla — par hasard, d'ailleurs, il faut le reconnaître.

Le Dr Rœntgen avait eu l'idée — sans doute dans l'espoir de voir apparaître dans l'obscurité ces rayons dont on soupçonnait la réalité — de couvrir le tube de Crookes, pendant que le traversait la décharge de la bobine de Ruhmkorf, d'un manchon en carton noirci. Dans le voisinage de l'appareil se trouvait une feuille de papier enduite de cyanure de baryum et de platine. Or, pendant que fonctionnait le tube de Crookes, on vit la feuille de papier briller vivement et devenir fluorescente à chaque décharge. Il résultait de cette expérience qu'il existe un agent — les *rayons X* — capable de traverser un carton noir; impénétrable pourtant à tous les rayons connus, capable d'aller influencer du cyanure de baryum, et de provoquer une vive fluorescence.

Si ces *rayons X* sont capables de traverser un carton noir, se dit le Dr Rœntgen, ils doivent pouvoir traverser d'autres corps estimés opaques, c'est-à-dire impénétrables aux lumières connues. Et, en effet, le savant allemand vérifia que la plupart des corps sont transparents, mais à des degrés divers, pour cet agent inconnu baptisé *rayons X*.

Au premier rang des corps opaques pour la lumière ordinaire et transparents pour les *rayons* X, figure le papier. Le Dr Rœntgen a vu le cyanure de baryum devenir fluorescent, alors même qu'on avait interposé entre le tube de Crookes et le sel un volume de mille pages. Les cinq cents feuilles et la couverture du livre avaient été traversés par les *rayons X*. On vérifia, de même, que des planches de sapin épaisses de deux ou trois centimètres n'absorbaient qu'une très faible portion et laissaient passer la plus grande partie des *rayons X* qu'on faisait tomber sur le bois. Une plaque d'aluminium d'un centimètre et demi d'épaisseur; des lames de caoutchouc épaisses de plusieurs centimètres ne parvenaient pas à arrêter la totalité de ces rayons originaux. Enfin — et ce fut la plus frappante constatation faite par le savant professeur de Würtzbourg — si l'on place la main entre le tube de Crookes et un écran de papier, on voit l'ombre des os se détacher sur l'ombre beaucoup moins accentuée de la main; les rayons spéciaux ont traversé la chair, et ont été en partie arrêtés par les os; de sorte qu'on obtient, en définitive, la projection du squelette de la main.

A la suite de ces observations, le professeur Rœntgen se demanda si les plaques photographiques ne seraient pas sensibles à l'action des *rayons X*; s'il ne serait pas possible d'enregistrer le passage de ces rayons à travers des corps précédemment considérés comme opaques. Cette fois encore les prévisions du savant étaient exactes.

Le Dr Rœntgen plaça une plaque photographique dans une boîte de bois, ou dans une enveloppe de papier noirci; puis il interposa la main entre cette plaque et le tube de Crookes, en disposant celui-ci de façon que les *rayons X*, absolument invisibles à notre œil, vinssent frapper autant que possible perpendiculairement la main et la plaque. Il prolongea la pose pendant une vingtaine de minutes; puis il développa la plaque, comme pour une photographie ordinaire. Et il eut la joie d'apercevoir sur cette plaque, qui donnait un cliché négatif, le squelette de la main. Les rayons avaient traversé la boîte de bois ou l'enveloppe de papier; les os avaient empêché la filtration intégrale des rayons; quant à la chair, elle avait été traversée, arrêtant une quantité insignifiante de cette lumière obscure; et le contour des doigts apparaissait vaguement. Avec ce cliché négatif, le Dr Rœntgen tira une série d'épreuves positives, sur lesquelles on aperçoit en noir le squelette de la main, tandis que les chairs, le contour des doigts et de la paume sont à peine visibles. Et si on a eu soin d'orner d'une bague un des doigts de la main à photographier, l'anneau apparaît nettement autour du doigt, car le métal s'est comporté comme le squelette et a arrêté la plupart des rayons que la chair laissait passer.

Cette expérience est assurément celle qui frappera le plus le public. Mais ce n'est certes pas la plus intéressante au point de vue scientifique, car il n'est pas impossible, avec un éclairage puissant, de distinguer les phalanges des doigts d'une main interposée entre une lampe et l'œil.

Le Dr Rœntgen disposa ensuite sur une plaque photographique une boussole enfermée dans une boîte d'aluminium; il fit tomber sur cet ensemble les rayons émis par un tube de Crookes. Ces rayons traversèrent la boîte, mais furent arrêtés en partie par la boussole; et après développement de la plaque et tirage, on obtint une épreuve positive — dont nous donnons ici une reproduction exacte — sur laquelle apparaissait, isolée, la boussole.

Le savant physicien a renouvelé ses expériences; il a obtenu la photographie d'une serrure placée derrière la porte qui fermait la chambre où fonctionnait le tube de Crookes. Il a photographié à travers une boîte de bois un morceau de métal dont la non homogénéité a été révélée. En un mot, toutes les expériences ont abouti à la conclusion suivante : si on dispose entre une plaque photographique et un tube de Crookes, un ensemble de corps plus ou moins opaques, on obtient la photographie seulement du corps le plus opaque.

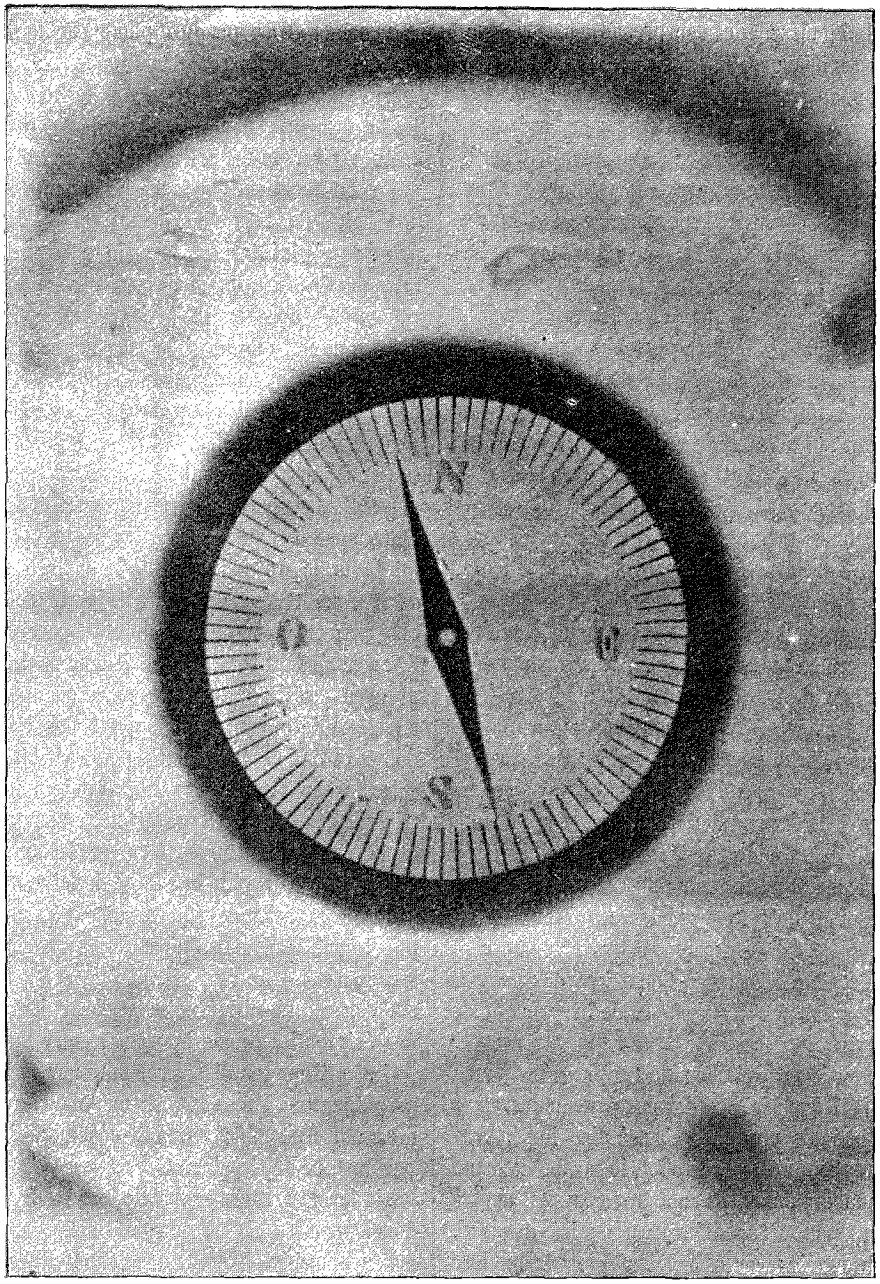
On conçoit toute l'importance de la découverte des *rayons X*. On songe déjà à l'appliquer à la médecine ou

à la chirurgie, à s'assurer, par l'emploi de la méthode Rœntgen, de la présence d'un corps étranger, d'une balle, dans un muscle, de l'existence d'un calcul dans la vessie, de la fracture d'un os, etc. Et, à la dernière séance de l'Académie des sciences, quand fut donnée par M. Poincaré communication des photographies obtenues par le Dr Rœntgen ou par les Drs Oudin et Barthélemy, d'après le même principe, le professeur Lannelongue a fait connaître son intention d'expérimenter prochainement la méthode à l'hôpital Trousseau.

Je n'ai rien dit encore d'une propriété, peut-être la plus caractéristique, des merveilleux *rayons X* : ces rayons ne se refractent pas et ne se réfléchissent pas davantage. Quand on les fait tomber sur une lentille ou un prisme, ils traversent cette lentille ou ce prisme sans être déviés; leur direction à la sortie est la même qu'à l'entrée. C'est pour expliquer cette qualité des *rayons X*, qui les distingue si nettement de tous les rayons lumineux étudiés jusqu'ici, que M. Rœntgen a été conduit à supposer que les *rayons X* seraient le résultat, non plus de vibrations ondulantes, mais de vibrations rectilignes de l'éther.

Ici apparaît le véritable intérêt scientifique de la découverte faite par le Dr Rœntgen. Si cette hypothèse se vérifie, la théorie de la lumière sera tout entière à refaire ; et de la nouvelle théorie des conséquences inappréciables pourront découler. C'est ce que prévoyait le professeur Lippmann quand il disait à la séance de l'Académie des sciences où furent communiquées les photographies obtenues par le Dr Rœntgen : « La science est sur le point d'accoucher. »

PERRON.

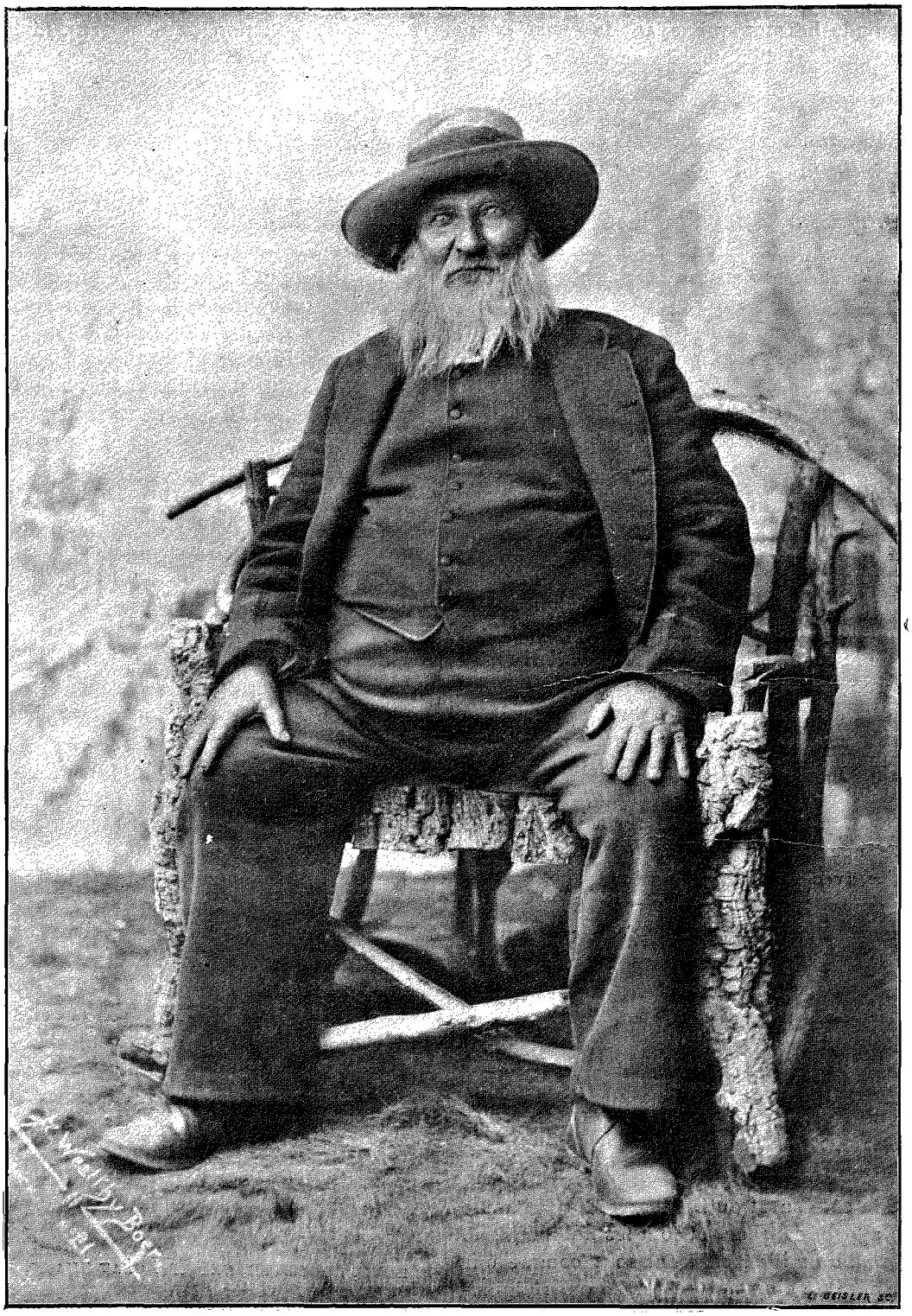


La photographie a travers les corps opaques. — Boussole photographiée dans une boîte d'aluminium.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

UN RICHE BOER



UN RICHE BOER. — D'après une photographie.

Où donc ai-je déjà vu, pour ma part, cette puissante physionomie de patriarche, ce grand et robuste corps de vieillard, qu'on dirait taillé dans un bloc de granit, ces yeux fluides où flotte la vision des larges espaces ?

Je me souviens. C'est au pays même d'où les ancêtres de cet homme-ci sont sortis.

A travers les plaines de la Nord-Hollande, la grosse barque fruitière où je me trouvais voguait lentement et sans bruit, halée par un cheval osseux du terroir, sur la longue ligne d'un canal auquel venaient s'embrancher, de place en place, d'autres sillons de canaux tout semblables. Pour celui qui la regardait de loin,

elle devait avoir l'air de glisser sur l'herbe même des prairies. La nef ventrue s'en allait portant une famille au complet, mari, femme, enfants, chien, chat, oiseaux et poules, tout un petit monde harmonique, ayant la conscience de son unité, et heureux de se suffire à lui-même.

Le père, assis à la barre, contemplait en silence la grande aire uniforme s'enfuyant jusqu'à l'horizon plat où la courbe du ciel rencontrait celle du sol. Moi, je contemplais le vieux nocher. Majesté de traits, vigueur de carrure, mains noueuses, fixité calme du regard, barbe blanche et flottante, c'était, trait pour trait, le type que notre gravure représente. Pas une fibre de son visage ne remuait. Sur l'immense damier du *polder*, rien non plus ne frémissait et ne tranchait. Çà et là seulement, de ce paysage ondoyant émergeait une pointe lointaine de clocher ou un moulin à vent aux grandes ailes; le bétail qui paissait la verdure avait un pelage d'un gris terne; les troncs des arbres eux-mêmes étaient gris.

Aux terres basses de la mer du Nord, substituez les hauts plateaux africains où coulent les rivières Orange et Vaal, à la place du lourd bateau à fond plat et à un seul mât, qui va toujours de la même allure d'un rideau d'arbres à un autre, mettez le grand chariot du Cap que huit, dix, ou douze paires de bœufs tirent lentement à travers le steppe, vous avez le même tableau symphonique, la même image d'un train de vie tout patriarcal et biblique.

Le véhicule familial du Boer représente la barque néerlandaise ; la vaste lande déserte rappelle, avec le soleil en plus, les districts silencieux de la Batavie, et le fort et flegmatique paysan qui s'abrite, avec tous les siens, sous la bâche de l'énorme wagon est bien le même homme que le patron du coche d'eau.

Ses aïeux, de ce côté-ci de l'Équateur, ont su, à force de patience et de labeur, conquérir tout un pays sur les ondes; lui aussi, à grandes sueurs, il a su se tailler, sous le ciel austral, une patrie dont les charmes rustiques répondent aux sentiments de son âme, et qu'il n'entend céder à personne.

Sur la côte ouest du Zuiderzée, il y a une île qu'on appelle Marken, et dont les habitants, au nombre d'un millier environ, sont comme une épave vivante d'un autre âge. Ils ont religieusement conservé les coutumes, les mœurs, l'habillement d'autrefois ; ils ne se marient qu'entre eux, ils ne se louent jamais au dehors, ils n'attirent pas non plus l'immigrant. Ainsi en est-il à peu près des Boers. Tels ils étaient il y a deux cents ans, tels ils sont encore à présent. La généreuse infusion de sang français que leur race a reçue au début n'en a pas sensiblement modifié le type originel et physique. Les deux éléments, que rapprochait d'ailleurs une affinité d'idées et de croyances, se sont amalgamés au point de ne former plus aujourd'hui qu'une famille parlant la même langue, le hollandais, singulièrement corrompue, il est vrai, par l'adjonction de nombreux mots anglais, français, portugais, hottentots, cafres, malais même, un idiome hybride qui sonne bizarrement aux oreilles d'un Amsterdamois cultivé.

Le « riche Boer » figuré ci-dessus doit, j'imagine, posséder quelque part, entre l'Orange et le Limpopo, un domaine de plusieurs milliers d'hectares de superficie, où broussent d'un pâtis à l'autre d'innombrables troupeaux de bœufs et de moutons, et ce domaine, soyez en sûr, il rêve encore chaque jour de l'accroître, à moins que l'idée ne lui vienne tout à coup de l'échanger contre un autre fonds, mieux situé et plus productif. Et ne croyez pas que, pour la taille et la force, ce paysan du steppe africain soit une sorte de sélection dans l'espèce. Ils sont tous frappés à cette effigie, au pays des Joubert et des Prétorius. Les femmes même et les jeunes filles y ont la même structure athlétique. Masculines d'allures plus qu'il ne faudrait, trop massives pour être gracieuses (ceci soit dit simplement entre nous), elles sont, en revanche, d'excellentes ménagères, prolifiques au possible, par dessus le marché, comme il convient en un pays où il reste tant de terres vides à peupler. Chaque couple a ordinairement sa douzaine d'enfants, et un voyageur dit même avoir rencontré un Boer qui, en sa qualité de bisaïeul, précédait dans le chemin de la vie une saine et forte postérité de 292 rejetons.

Très ignorants en général, et nullement désireux d'apprendre, se souciant peu du progrès, ou de ce qu'on entend par ce mot, ces hommes pieux, intrépides, probes, solides et austères, dont il nous reste à raconter l'histoire et à dépeindre le genre de vie, représentent en somme un spécimen, attardé, si l'on veut, de l'humanité, qu'il serait fâcheux, n'en déplaise aux Anglais, de voir disparaître de ce monde.

JULES GOURDAULT.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

CHOUE, CHOUETTE, CHOUAN, CHAT-HUANT, HIBOU

Ouvrez votre dictionnaire au mot *chouette*, vous trouverez, comme définition : espèce de hibou. Allez au mot *hibou*, vous lirez : espèce de chat-huant. Si vous poursuivez vos perquisitions, vous apprenez qu'un chat-huant est une espèce de chouette. Ainsi, d'après le dictionnaire, la chouette est un hibou, le hibou un chat-huant, le chat-huant une chouette. Il faudrait être terriblement difficile pour ne pas se contenter de ces explications.

Comme nous nous occupons non d'histoire naturelle, mais de philologie, nous laisserons de côté le dictionnaire et ses lumineuses définitions pour examiner l'origine et la filiation de ces différents termes.

Hibou, d'après Trévoux, viendrait du chaldéen *ibbu* qui a la même signification. Il est fâcheux que l'on ne nous explique point comment du chaldéen ce mot est arrivé dans notre langue : le voyage est si long ! N'est-il pas plus simple d'avouer notre ignorance et de déclarer que l'origine de *hibou* nous est inconnue ? *Chouette*, toujours d'après Trévoux, viendrait de *cucubetta*. Malheureusement cette dérivation est contraire aux lois de l'étymologie.

Ménage, qui ne recule devant aucune difficulté, fait dériver chouette du grec *korax* (corbeau). Voici d'après cet illustre étymologiste comment s'est opérée la transformation : korax, *coracus*, *coracettus*, *coracetta*, *chou-chette*, *chouette*. Voilà tout le mystère.

Avec de pareils procédés, la filiation du mot hibou n'était pas plus difficile à établir. Hibou, dit-il, vient de *bubo*, *bubus*, *vubus*, *vybus*, *hybus*, *hibuvius*, *hibou*.

Mais laissons de côté les rêveries de Ménage, et voyons ce que nous enseigne la philologie.

Il y a en sanscrit une racine *khush* qui signifie prendre. Cette racine est passée dans le haut allemand sous la forme *chouch* pour désigner la chouette, c'est-à-dire l'oiseau qui prend, l'oiseau voleur.

Les anciens en effet croyaient que ce volatile enlevait et cachait tous les objets brillants qui se trouvaient à sa portée. C'est pour cette raison que les Latins avaient nommé le choucas *monedula*, c'est-à-dire voleur d'argent.

Chouch a donné au français *choue*, *choucas*, *chehuau*, *chahuan*.

Choue, tombé depuis longtemps en désuétude, a formé le diminutif *chouette*. Quant à chahuan encore usité au seizième siècle, il est devenu chat-huant dans la bouche du peuple, bien qu'il ne s'agisse point ici d'un *chat* et surtout d'un chat qui hue. Voilà encore une de ces expressions dues à l'ignorance de l'étymologie.

Il est possible du reste que le cri de la chouette qui ressemble à un miaulement ait beaucoup contribué à transformer en quadrupède cet oiseau nocturne.

Chahuan est devenu aussi chouan. Tout le monde sait ce qu'étaient les chouans. Personne n'ignore que leur chef Jean Chouan dut son surnom à l'habitude qu'il avait prise d'imiter le cri de la chouette pour avertir ses compagnons d'armes.

Il paraît pourtant qu'un auteur du nom d'Otfride qui écrivait au neuvième siècle en francique, appelle les Francs kuani, chuani, c'est-à-dire très vaillants, très fiers. C'est possible : mais personne n'ayant jamais lu les œuvres d'Otfride (en francique), nous considérons cette assertion comme apocryphe.

La chouette, ainsi que ses congénères, est loin d'avoir chez nous une bonne réputation : on la considère comme un oiseau de mauvais augure. Son cri, d'après la croyance populaire, est un signe de mort. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire à propos d'une personne malade : Elle n'ira pas loin ; j'ai entendu la chouette.

> Des désastres fameux ce messager fidèle
> Sait toujours des malheurs le premier la nouvelle.
> BOILEAU.

Bien que ce préjugé soit à chaque instant démenti par les faits, on continue à le regarder comme infaillible, tant l'erreur est difficile à déraciner.

Chez les anciens Grecs, au contraire, la chouette (*glaux*, *glaukos*) était considérée comme un oiseau de bon augure. Elle était consacrée à Minerve, la protectrice d'Athènes. C'est à notre avis, pour ce motif, qu'Homère donne à cette déesse l'épithète de *glaukôpis* (aux yeux de chouette) que l'on traduit ordinairement par *déesse aux yeux bleus*. Pourquoi non ? Il appelle bien Junon déesse aux yeux de bœuf.

Il n'est pas étonnant que la chouette se rencontre dans un grand nombre d'expressions populaires ou proverbiales. Ainsi : Porter des chouettes à Athènes, correspond à notre proverbe : Porter de l'eau à la rivière.

Quand une affaire se présentait bien, quand les événements prenaient un cours favorable, la chouette servait à exprimer ces idées. Notre expression triviale : c'est chouette ! ne serait-elle pas un souvenir inconscient de cette manière de parler des Athéniens ?

H. LECADET.

LA RÉCENTE ACQUISITION DU GRAND-BEY PAR LA VILLE DE SAINT-MALO

Dans son volume de 1843, page 9, le *Magasin Pittoresque* a raconté l'inauguration de la tombe de Châteaubriand, creusée dans le rocher malouin. Ce récit, très fidèle en ce qui concerne la personnalité de l'auteur des *Martyrs*, a laissé dans l'ombre des démarches comme celles du poète breton, H. de la Morvonnais, qui appuyèrent si heureusement les intentions du Conseil municipal de Saint-Malo.

Châteaubriand lui en exprima sa gratitude en ces termes, écrits en 1835 :

— « Mille grâces à vous, Monsieur, et Dieu soit loué !
« La chose est donc finie ! Tout est bien, pourvu que je
« sois sur un point solitaire de l'île, au soleil couchant, et
« aussi avancé vers la pleine mer que le génie militaire
« le permettra. Quand ma cendre recevrait avec le sable

« dont elle sera chargée quelques boulets, il n'y aurait « pas grand mal : Je suis un vieux soldat. »

Malgré cette héroïque déclaration, le génie militaire résista jusqu'en 1834. Il céda enfin, grâce à l'insistance du poète et à celle du maire malouin, Hovius, et les quelques pieds de terre sollicités furent accordés au chantre des *Martyrs*.

— « Je reposerai donc, s'écria Châteaubriand à cette nouvelle, au bord de la mer que j'ai tant aimée ! »

Quelques années après l'inauguration de son tombeau, Châteaubriand recevait d'un autre et charmant poète trop ignoré, d'Hippolyte Lucas, des strophes dont nous extrayons les jolis vers suivants :

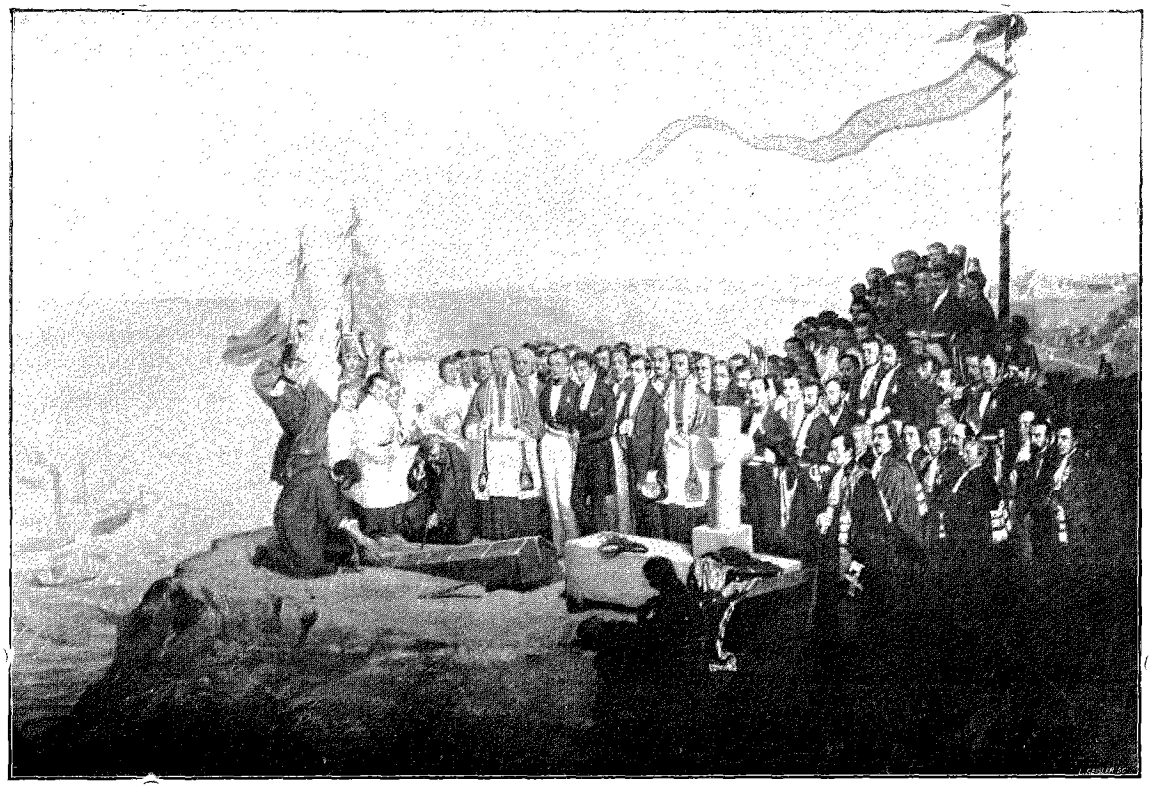
SON TOMBEAU

Sur le rocher, avant que ta vieillesse y tombe,
Châteaubriand, j'ai vu ta tombe
Faire luire sa croix au sein des flots mouvants,
Croix de granit qui doit surmonter d'âge en âge
Tout le tumulte et tout l'orage,
Des révolutions aussi bien que des vents !
. . . . . .

Châteaubriand répondit au jeune poète :

« Paris, le 10 septembre 1844.

« Je reçois, Monsieur, votre lettre datée de la rue « Bréda, avec les beaux vers que vous avez bien voulu



LA RÉCENTE ACQUISITION DU GRAND-BEY A SAINT-MALO. — Inhumation de Châteaubriand. D'après une peinture de Doutreleau.

« adresser à ma tombe. J'y marche à grands pas, et « dans quelques jours, j'y reposerai. Le bruit des vagues « m'empêchera d'entendre le bruit du monde... Croyez, « Monsieur, je vous prie, que le nom d'un Breton sera « toujours cher et agréable à un homme élevé sur nos « bruyères et le long des flots qui baignent notre chère « et pauvre Bretagne.

« CHATEAUBRIAND. »

Châteaubriand mourut le 4 juillet 1848, neuf ans après la bénédiction de sa tombe, au lendemain même de la Révolution.

Ce fut la République, dont il avait maintes fois prédit l'avènement, qui réalisa le vœu de ce serviteur de la monarchie. Le 19 juillet de cette même année, la cérémonie d'inhumation eut lieu en grande pompe et au bruit du canon. Des milliers de barques, pavoisées de deuil, faisaient escorte au somptueux et solennel convoi. Toutes les autorités du département étaient là, et Ampère, qu'on reconnaît parmi les assistants figurant dans notre gravure, prononça l'oraison funèbre de ce rêveur des grèves, au nom de l'Académie française.

Un tableau du peintre Doutreleau fixa le souvenir de cette imposante cérémonie. Cette toile se trouve à l'Hôtel de Ville de Saint-Malo. Notre gravure reproduit exactement cette intéressante page d'histoire qui est en même temps une belle œuvre d'art.

Comme il l'avait toujours souhaité, le châtelain de Combourg dort l'éternel sommeil au

mugissement de la vague malouine, qui elle-même avait présidé à sa naissance dans la chambrette de l'*Hôtel de France*.

***

Tout en donnant la tombe de Châteaubriand, le génie militaire fit constater dans un acte, que c'était par pure tolérance du Département de la guerre, et que cette construction ne pourrait jamais faire acquérir à la commune de Saint-Malo aucune propriété sur le Grand-Bey, où il maintenait son autorité dans toute sa plénitude.

Voici comment, en mai dernier, la ville de Saint-Malo a fait cette acquisition désormais historique, afin de protéger, selon sa respectueuse vénération, la curieuse tombe d'un de ses plus glorieux enfants.

En vertu d'une loi votée en 1889, le déclassement de nombreux fortins et forteresses inutiles à la défense nationale a été poursuivi depuis par l'administration militaire ; puis ces ouvrages ont été remis aux Domaines. A peu de frais, avec quelques billets de mille, on peut devenir propriétaire et souverain de domaines où l'on règne en maître, tout comme le bon roi d'Yvetot...

La chose passa presque partout inaperçue. Mais quand, en 1890, l'on parla d'adjuger à la folle enchère le Grand et le Petit-Bey, une émotion vive et profonde — mais exagérée — étreignit les Malouins. On craignait que le tombeau de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* ne tombât entre les mains d'un étranger ou d'un barnum peu scrupuleux. Qui peut prévoir toutes les surprises que réserve une adjudication publique?

Il y a là une question de patriotisme qui inquiétait tout le monde.

Auguste Vacquerie la relevait en ces termes :

« ... Il ne faut pas qu'on mette son rocher en vente « (celui de Châteaubriand), que son tombeau puisse « appartenir à un autre qu'au pays ou à la ville de Saint- « Malo — à un indifférent, à un étranger peut-être. Le « Grand-Bey a été donné à Châteaubriand, on n'a pas le « droit de le lui reprendre. Il lui a été donné en paye- « ment de services rendus, la vente serait un vol. »

Dès 1890, la ville de Saint-Malo commença ses démarches en vue d'obtenir l'expropriation du Grand et du Petit-Bey au titre d'utilité publique, afin de les acquérir et de les conserver dans le domaine malouin. On réclamait cette cession au profit de la ville de Saint-Malo, par application de la loi du 3 mai 1841, moyennant la somme de 12,000 francs.

Le 15 décembre de la même année, la décision ministérielle portait que la « cession serait faite à la ville lorsque celle-ci aurait obtenu la déclaration d'utilité publique ».

En 1891 (le 3 juin), le Conseil municipal de Saint-Malo prit une délibération dans ce sens, où on lit :

« ... Sur le Grand Bey existe le tombeau de Château- « briand, une des gloires malouines. Ce tombeau est « l'objet de pèlerinages fréquents. Du Grand-Bey, la « population jouit d'une vue de mer très recherchée et « respire un air des plus vivifiants.

« Dans l'intérêt donc du pays en général, au point de « vue de ses charmes, de ses attraits et de l'hygiène pu- « blique, il y a lieu de conserver les Beys dans le domaine « malouin. »

Une enquête fut ouverte ; elle fut close le 18 août 1892, sans qu'aucun avis contraire à la cession des îlots à Saint-Malo fût émis.

Restaient les formalités officielles et autres nombreux pourparlers. Ce n'est qu'en mai 1895 — après cinq ans de tergiversations administratives ! — que la ville de Saint-Malo a pu devenir propriétaire de l'îlot du Grand-Bey et de la tombe de Châteaubriand...

TH. JANVRAIS.

PAUL VERLAINE

Il n'est pas exagéré de dire que Paul Verlaine, l'un des plus originaux parmi les poètes de ce temps, fut aussi, en ces dernières années, l'un des plus fameux. Plus heureux que Musset et que Lamartine, il a été conduit au cimetière par un long cortège d'admirateurs ; les journaux lui ont consacré d'abondantes notices nécrologiques et ont reproduit les discours prononcés sur sa tombe. Sans doute la légende a d'abord plus fait que la poésie même, pour répandre son nom. Les romantiques ont appris au public que le vrai génie est habituellement mal logé. C'est aujourd'hui une grande infériorité que de ne pas se faire soigner à l'hôpital, et un écrivain qui ne fréquenterait point les brasseries ne devrait pas espérer d'être jamais pris au sérieux. Mais Verlaine a eu pour lui la brasserie, l'hôpital et la prison ; dès que l'on sut qu'il était « maudit », on accorda naturellement qu'il fût poète.

***

Il était né à Metz en 1844. Son père était capitaine d'artillerie. Il fit de bonnes études au lycée Fontanes (aujourd'hui Condorcet), fut reçu bachelier et entra comme employé aux bureaux de l'Hôtel de Ville. Voilà des débuts bien terre à terre. Aussi ses premiers volumes n'eurent-ils qu'un succès très restreint. Il avait pour collègues à l'Hôtel de Ville, Léon Valade et Albert Mérat, qui l'introduisirent dans le groupe des Parnassiens. Il devint l'ami de MM. Catulle Mendès, François Coppée, Sully Prudhomme, de Hérédia, Armand Silvestre,

Stéphane Mallarmé, etc., et il collabora avec eux au *Parnasse contemporain*, que publiait l'éditeur Lemerre. Son premier recueil parut en 1867. C'étaient les *Poèmes saturniens*, ainsi nommés parce qu'il croyait être né « sous le signe de Saturne, »

Fauve planète, chère aux nécromanciens.

Il y développait consciencieusement les théories de l'école sur l'impassibilité qui convient aux « suprêmes poètes », qui nous convient, écrivait-il,

A nous qui ciselons les mots comme des coupes
Et qui faisons des vers émus très froidement...

Libre à nos inspirés cœurs qu'une œillade enflamme,
D'abandonner leur être aux vents comme un bouleau;
Pauvres gens! l'Art n'est pas d'éparpiller son âme.
Est-elle en marbre, ou non, la Vénus de Milo?

Mais bien qu'il écrive *la Ganga* pour « le Gange » et *Akhilleus* pour Achille, à la façon de Leconte de Lisle, on retrouve dans ces *Poèmes saturniens* les fragments qui permettaient de prévoir l'élégiaque étrange et doux, parfois obscur, qu'il allait devenir. Voici par exemple les deux versets d'un sonnet adressé à une « Inconnue » :

Est-elle brune, ou blonde, ou rousse? — Je l'ignore.
Son nom? Je me souviens qu'il est doux et sonore
Comme ceux des aimés que la vie exila.

Son regard est pareil au regard des statues,
Et, pour sa voix, lointaine, et calme, et grave, elle a
L'inflexion des voix chères qui se sont tues.

Pareillement, dans les *Fêtes galantes* qui suivirent, tandis qu'il évoque les marquises et les abbés poudrés de Watteau et de Fragonard:

Les donneurs de sérénades
Et les belles écouteuses
Échangent des propos fades
Sous les ramures chanteuses.

La *Bonne chanson*, qui parut à la veille de la guerre, est le plus pur des recueils de Verlaine. C'est « un naïf épithalame » Choisissons quelques fleurs du frais bouquet qu'il offrait à sa fiancée :

Toute grâce et toutes nuances,
Dans l'éclat doux de ses seize ans,
Elle a la candeur des enfances
Et les manèges innocents...

En robe grise et verte avec des ruches,
Un jour de juin que j'étais soucieux,
Elle apparut souriante à mes yeux
Qui l'admiraient sans redouter d'embûches.

Elle alla, vint, revint, s'assit, parla,
Légère et grave, ironique, attendrie :
Et je sentais en mon âme assombrie
Comme un joyeux reflet de tout cela.

Sa voix étant de la musique fine,
Accompagnait délicieusement
L'esprit sans fiel de son babil charmant
Où la gaîté d'un bon cœur se devine.

Aussi soudain fus-je, après le semblant
D'une révolte aussitôt étouffée,
Au plein pouvoir de la petite Fée
Que depuis lors je supplie en tremblant.

J'allais par les chemins perfides,
Douloureusement incertain;
Vos chères mains furent mes guides.

Si pâle à l'horizon lointain
Luisait un faible espoir d'aurore :
Votre regard fut le matin ..

***

Le bonheur innocent du pauvre poète fut de courte durée. La guerre arriva, puis le siège. Verlaine, très bon patriote, fit courageusement son devoir au 160e bataillon de la garde nationale, quoique ses fonctions d'expéditionnaire à la Préfecture de la Seine lui donnassent le droit de s'en dispenser. Par contre, il crut pouvoir garder sa place à son bureau pendant la Commune ; et après la défaite des Fédérés, craignant d'être inquiété, il passa à Londres.

Londres fume et crie. Oh! quelle ville de la Bible!

Il put bientôt rentrer à Paris, mais recommença à voyager en compagnie d'un étrange poète, auquel il a consacré une étude dans son volume des *Poètes maudits* : Arthur Rimbaud, l'auteur des *Illuminations*, le véritable inventeur de ce qu'on a appelé le « décadentisme », et dont on a cité partout le sonnet qui commence par ces vers :

A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles
Je dirai quelque jour vos naissances latentes...

Les deux amis avaient l'humeur violente, et ils esthétisaient volontiers, le verre en main. Et c'est alors qu'arriva la malheureuse aventure qui a changé la vie de Verlaine... Voici comment il la raconte lui-même dans un opuscule qu'il a bravement intitulé *Mes Prisons* : « En juillet 1873, dit-il, à Bruxelles, par suite d'une dispute dans la rue, consécutive à deux coups de revolver, dont le premier avait blessé sans gravité l'un des interlocuteurs et sur lesquels ceux-ci, deux amis, avaient passé outre, en vertu d'un pardon demandé et accordé dès la chose faite — celui qui avait eu le si regrettable geste, d'ailleurs dans l'absinthe auparavant et depuis, eut un mot tellement énergique et fouilla dans la poche droite de son veston où l'arme, encore chargée de quatre balles et dégagée du cran d'arrêt, se trouvait, par malechance — ce d'une tellement significative façon, — que l'autre, pris de peur, s'enfuit à toutes jambes par la vaste chaussée (de Hall,

si ma mémoire est bonne), poursuivi par le furieux... Un sergent de ville qui flânait par là, ne tarda pas à cueillir délinquant et témoin...». Verlaine fut donc condamné pour tentative d'assassinat sur la personne de Rimbaud, et interné à la prison de Mons.

Ah! vraiment, c'est triste! Ah! vraiment, ça finit trop mal!

C'est là qu'il composa les *Romances sans paroles*, qui furent imprimées à un petit nombre d'exemplaires, par son ami M. Edmond Lepelletier, et où se trouve cette plainte si touchante :

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville.
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur?

Cependant, il commence à se repentir, à demander grâce :

Qu'as-tu fait, ô toi que voilà
Pleurant sans cesse,
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,
De ta jeunesse?

Il faut, voyez-vous, nous pardonner les choses...

Voici des fruits, des fleurs, des feuilles et des branches,
Et puis voici mon cœur, qui ne bat que pour vous,
Ne le déchirez pas avec vos deux mains blanches...

Et c'est dans cette prison que son cœur déchiré voulut être consolé par un retour à la foi de son enfance :

Jésus, comme vous y prîtes-vous pour me prendre?
Ah!

Un matin, le bon directeur, lui même, entra dans ma cellule.

— Mon pauvre ami, me dit-il, je vous apporte un mauvais message. Du courage. Lisez!

C'était une feuille de papier timbré, la copie du jugement en séparation de corps et de biens, si mérité quand même, mais dur dans l'espèce! que me décernait le Tribunal civil de la Seine. Je tombai en larmes sur mon pauvre dos, sur mon pauvre lit.

Une poignée de main et une tape sur l'épaule, du directeur, me rendirent un peu, néanmoins, de courage, — et une heure ou deux après cette scène, ne voilà-t-il pas que je me pris à dire à mon « sergent » de prier l'aumônier de venir me parler.

Celui-ci vint, et je lui demandai un catéchisme. Il me donna aussitôt celui de persévérance, de Mgr Gaume.

Je suis littérateur, je goûte la correction, la subtilité, toute la cuisine du style, comme de droit et de devoir. Même, ces corrections, ces subtilités, je les prise, je les renifle, si vous voulez bien. Et j'ai l'horreur de toutes platitudes écrites.

Mais, en dépit d'un art déplorable en fait d'écriture, et d'une syntaxe à peine en vie, Mgr Gaume fut, pour moi, pourri d'orgueil, de syntaxe, et de parisienne sottise, l'apôtre.

* * *

Lorsqu'il fut en liberté, il vécut quelques années obscurément en province, puis revint à Paris et publia en 1881 le recueil intitulé *Sagesse*, dont M. Jules Lemaître a dit : « C'est un des livres les plus curieux qui soient, et c'est peut-être le seul livre de poésie catholique (non pas seulement chrétienne ou religieuse) que je connaisse. » Verlaine y raconte sa conversion, qui ne fut point déterminée, comme celle de M. Joris-Karl Huysmans, par le goût du plain-chant et la lecture d'Angèle de Foligno :

Bon chevalier masqué, qui chevauche en silence,
Le malheur a percé mon vieux cœur de sa lance.

Il ne décrit pas, en style impressionniste ni avec de truculentes métaphores, une église gothique ou un monastère de trappistes :

Écoutez la chanson bien douce
Qui ne chante que pour vous plaire.
Elle est discrète, elle est légère :
Un frisson d'eau sur de la mousse.

Ses mélodieux et simples cantiques ont la ferveur des psaumes et rappellent la monotone mélopée des litanies :

O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour
Et la blessure est encore vibrante
O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour.

O mon Dieu, votre crainte m'a frappé
Et la brûlure est encore là qui tonne,
O mon Dieu, votre crainte m'a frappé...

Voici mon sang que je n'ai pas versé,
Voici ma chair indigne de souffrance,
Voici mon sang que je n'ai pas versé.

Voici mon front qui n'a pu que rougir,
Pour l'escabeau de vos pieds adorables,
Voici mon front qui n'a pu que rougir...

Vous connaissez tout cela, tout cela,
Et que je suis plus pauvre que personne,
Vous connaissez tout cela, tout cela,

Mais ce que j'ai, mon Dieu, je vous le donne.

Comme le pieux auteur de l'*Imitation*, Verlaine institue des dialogues entre Jésus et le « fidèle » :

... Aime. Sors de ta nuit. Aime. C'est ma pensée
De toute éternité, pauvre âme délaissée,
Que tu dusses m'aimer, moi seul qui suis resté.

— Ah! Seigneur, qu'ai-je? Hélas! me voici tout en larmes
D'une joie extraordinaire : votre voix
Me fait comme du bien et du mal à la fois,
Et le mal et le bien, tout a les mêmes charmes.

. . . . . .
J'ai l'extase et j'ai la terreur d'être choisi.
Je suis indigne, mais je sais votre clémence.
Ah! quel effort, mais quelle ardeur! Et me voici.

Plein d'une humble prière, encor qu'un trouble immense
Brouille l'espoir que votre voix me révéla,
Et j'aspire en tremblant.
— Pauvre âme, c'est cela!

Après *Sagesse*, Verlaine publia *Jadis et Naguère*, *Amour*, *Bonheur*, *Parallèlement*, *Chansons pour elle*, *Liturgies intimes*, *Odes en son honneur*, *Dédicaces*, *Épigrammes*, *Dans les Limbes*. — Et ces recueils nous content alternativement ses rechutes aux vieux péchés et ses nouveaux repentirs. Enfin, il a donné en prose : *Les Poètes maudits* (études sur Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Marceline Desbordes-Valmore, Villiers de L'Isle-Adam, Stéphane Mallarmé et Pauvre Lélian, — ce dernier nom est l'anagramme de Paul Verlaine), *Louise Leclercq*, *Mémoires d'un Veuf*, *Mes Hôpitaux*, *Mes Prisons* et *Quinze jours en Hollande*.

* * *

C'est dans cette dernière période de sa vie que Verlaine devint célèbre. Complètement ruiné, malade et vieilli, il mena au quartier latin cette existence bizarre, ballottée entre la brasserie et l'hôpital, dont on a tant parlé ; et il en souffrit apparemment, mais il n'ignora point que cette bohême servait les intérêts de sa renommée. On le rencontrait sur le boulevard Saint-Michel, vêtu d'un vieil ulster, coiffé d'un mauvais chapeau mou rabattu sur les yeux ; il marchait péniblement, traînant une jambe ankylosée et s'appuyant sur un bâton ferré. « A le voir, écrivait M. Anatole France, qui a fait de Verlaine, dans le *Lys rouge*, sous le nom de Choulette, une caricature un peu poussée, mais bien exacte au fond, — à le voir, on dirait d'un sorcier de village. Le crâne nu, cuivré, bossué comme un antique chaudron, l'œil petit, oblique et luisant, la face camuse, la narine enflée, il ressemble, avec sa barbe courte, rare et dure, à un Socrate sans philosophie et sans la possession de soi-même. Il surprend, il choque le regard. Il a l'air à la fois farouche et câlin, sauvage et familier. Un Socrate instinctif, ou mieux, un faune, un satyre, un être à demi brute, à demi dieu, qui effraye comme une force naturelle qui n'est soumise à aucune loi connue. Oh ! oui, c'est un vagabond, un vieux vagabond des routes et des faubourgs. »

Si sa misère fut parfois un peu rude, il put l'oublier aux applaudissements de ses disciples. Car ce poète, dont l'originalité était si strictement personnelle et, par conséquent, inimitable, fut promu chef d'une école qui s'intitula « décadente ». Mais ces jeunes maladroits ne purent, naturellement, lui prendre que ses défauts : l'impuissance à composer, le défaut d'ordonnance logique, l'incohérence et l'enchevêtrement, la dissolution, la liquéfaction de la phrase. Et nous eûmes ce que M. Laurent Tailhade a spirituellement appelé une « poésie gagaïque ». Verlaine, qui était très intelligent et très fin, jugea ces épigones compromettants et les désavoua.

L'incompréhensibilité
Non des doctrines qui sont nulles,
Mais de leurs gueuses de formules,
Leur gueux de manque de gaîté,

Leurs plaisirs qui pour moi, bonhomme,
Constitueraient le pire ennui,
L'idéal noir qui leur a lui,
Leurs Ève sans même la pomme,

M'ont éloigné de ces petits...

Schopenhauer m'embête un peu
Malgré son épicuréisme,
Je ne comprends pas l'anarchisme,
Je ne fais pas d'Ibsen un Dieu...

Oh ! la simplicité, tout-puissant qui l'aura !...

Aussi, M. Jean Moréas a-t-il pu dire sur sa tombe : « Si les Muses, chez nous, doivent revenir au goût classique, on pourra, je pense, considérer Verlaine comme un des plus véritables artisans de cet heureux retour. »

* * *

Et quel que soit son rôle dans l'histoire littéraire, il restera l'un des plus délicieux élégiaques que l'on puisse réciter à demi-voix, lorsque l'esprit, fatigué des raisonnements trop vigoureux et des images trop éclatantes, souhaite une poésie pour ainsi dire immatérielle, berceuse et alanguie, une poésie de rêve et de clair obscur, comme le frisson des feuillages, ou comme une musique lointaine jouant en sourdine au clair de lune.

PAUL SOUDAY.

LES JOUEURS DE CARTES

Une très courte biographie du peintre Valentin a paru dans le tome VIII du *Magasin Pittoresque* (page 395). Cette sommaire notice avait pour but de le classer parmi les artistes morts jeunes. Elle ne pouvait guère s'en proposer un autre, car la personnalité de Valentin ne s'était pas encore dégagée à l'époque de sa mort, survenue à Rome, en 1632, à la suite d'un bain imprudent. Ses œuvres, tout en révélant de fortes études, une science du dessin très avancée et un sens puissant de la composition, ne permettent que des conjectures sur l'avenir de cet artiste. Élevé à l'école de Vouet, frappé par les tableaux du Caravage, soumis aux enseignements du Poussin, il était, du moins, pour ce temps d'études qu'il n'a pas franchi, condamné à cet art bâtard résultant du mariage de l'italianisme et du tempérament gaulois.

Il peignit surtout des scènes de concerts, des joueurs, des soldats, des bohémiens, quelques tableaux d'histoire comme le *Jugement de Salomon*, le *Denier de César*,

l'*Innocence de Suzanne*, qui appartiennent au Louvre, avec des *Concerts*, un *Cabaret* et une *Diseuse de bonne aventure*. La protection du cardinal Barberini lui avait fait donner la commande du *Martyre des saints Processe et Martinien*, pour Saint-Pierre de Rome. Mais nous le voyons surtout attiré par l'attrait du sujet épisodique. Dans les *Joueurs de cartes*, il est facile de retrouver le souci de la vérité soumis à l'arrangement des lignes, une préoccupation de la vie, arrêtée dans son expression par les recherches de métier. Amoureux des oppositions, il n'en introduit pas seulement dans la couleur. Aux trois jeunes figures de joueurs, il oppose comme un cadre deux figures de vieillards ; et il réussit de la sorte à dégager une impression de vigueur qui résulte encore de la sûreté de son dessin.



MUSÉE D'ANVERS. — LES JOUEURS DE CARTES. — Peinture de Valentin. — Gravé par Deloche.

Ce tableau appartient au musée d'Anvers. Dans cette riche collection, il ne peut faire mauvaise figure parmi les œuvres des grands maîtres. Sa correction et sa netteté, la souplesse de la composition et la vigueur de l'exécution le sauvent de toute déchéance. Et tout permet de croire que, maître de son crayon et de son pinceau, Valentin eût plus tard accompli une œuvre remarquable à d'autres points de vue. Louis XIV était sans doute de cet avis. Suivant Piganiol, il conserva dans sa chambre le *Denier de César*. A la mort de Mazarin, il acheta encore au prix de mille livres tournois le *Jugement de Salomon*, compris dans la succession du cardinal, et tout porte à croire que la *Diseuse de bonne aventure* fut aussi distinguée par le roi-soleil.

Le *Martyre des saints Processe et Martinien* a fini au palais de Monte-Cavallo, remplacé qu'il fut, à Saint-Pierre de Rome, par une reproduction en mosaïque.

J. Le Fustec.

APRÈS LA VAPEUR, L'ÉLECTRICITÉ

Suite et fin. — Voyez page 30.

Depuis cette époque, l'emploi si avantageux des forces naturelles pour la mise en mouvement des machines, a reçu une extension toujours de plus en plus grande. Aujourd'hui, de nombreuses usines de fabrication de l'aluminium, métal extrait de son minerai par des méthodes électrolytiques, emploient pour leurs travaux métallurgiques, l'électricité ainsi produite en grand à bon marché par l'utilisation des forces de la nature. Des tramways, des chemins de fer électriques voyagent, surtout en Amérique, en empruntant leur force motrice aux chutes d'eau situées dans le voisinage de leurs lignes de parcours.

Une application importante de l'électricité comme agent moteur a été faite dernièrement par les Américains du sud, lors du percement du tunnel créé à travers la Cordillère des Andes, sur la nouvelle ligne ferrée de Valparaiso à Buenos-Ayres. Là l'électricité engendrée par la rotation de turbines actionnées par des chutes d'eau et transportée en son lieu d'emploi au moyen de fils métalliques, a été utilisée pour éclairer et ventiler les travaux souterrains et aussi pour mettre en mouvement les machines foreuses concourant à l'extraction des roches.

Il y a là certes un bel exemple de ce dont est capable l'électricité agissant en grande masse ; néanmoins plus grandiose encore est l'application du transport de la force à distance qui vient d'être faite aux États-Unis d'Amérique.

L'utilisation complète de la vaste chute d'eau du Niagara, mettrait à la disposition des ingénieurs une quantité formidable d'énergie motrice se chiffrant par plusieurs millions de chevaux-vapeur. Or, grâce à l'électricité, la force produite par les chutes d'eau pouvant aisément être transportée au loin, il était naturel de songer à employer aux usages industriels des usines voisines, une partie, sinon la totalité, de la masse énorme d'énergie motrice emmagasinée dans les ondes bouillonnantes de l'une des plus formidables cataractes du monde.

Avant même la réalisation pratique du transport de la force par l'électricité, la chute du Niagara n'était pas restée inutilisée ; elle servait à mettre en mouvement un certain nombre de machines directement commandées par des roues hydrauliques. Déjà, en 1725, une scierie mécanique élevée sur les bords du fleuve lui empruntait la force qui lui était nécessaire.

Cent soixante ans plus tard, en 1885, des travaux d'utilisation de la puissante force naturelle, vraiment digne d'elle, furent enfin inscrits à l'ordre du jour. Ces travaux de mise en rapport de la chute durèrent neuf ans ; ils sont aujourd'hui terminés, et cependant, malgré leur importance, ils n'utilisent qu'une minime fraction de la somme d'énergie disponible, aussi doivent-ils être considérés comme un premier essai ; de nombreux projets prévoyant leur extension dans de larges proportions sont à l'étude et seront sous peu en voie d'exécution.

Le projet définitif mettra à la disposition des ingénieurs la force respectable de deux cent mille chevaux-vapeur, représentant une puissance très supérieure à celle de la cavalerie de l'armée européenne la mieux pourvue sous ce rapport. Son programme consiste à profiter de la différence de niveau existant dans le lit du fleuve en amont et en aval de la chute et à produire une série de cascades dont chacune met en mouvement une turbine, la fraction de la masse liquide totale, ainsi captée au-dessus de la cataracte, étant rendue au fleuve au-dessous de cette cataracte après l'avoir fait travailler en utilisant l'énergie déployée par sa descente.

Six turbines d'une force de onze cents chevaux chacune, placées au fond de puits dans lesquels l'eau s'écoule, sont en pleine activité. Elles fournissent l'énergie motrice à l'une des plus grandes fabriques de papier du monde, mais cette fabrique est loin d'absorber les six mille six cents chevaux-vapeur donnés par ces six turbines, et d'autres usines s'élèvent à côté d'elle pour employer le reste de cette force et celle que fourniront les nouveaux puits.

Ce n'est pas seulement à mettre en mouvement les machines d'établissements industriels installés au lieu même de production de la force, que doit être consacrée cette dérivation du fleuve qui déverse les eaux du lac Érié dans le lac Ontario ; elle est encore destinée à fournir l'énergie motrice à toutes les industries grandes

et petites situées dans un rayon de deux cents kilomètres, et pour y parvenir une autre installation a été prévue qui complète la première.

L'extraordinaire bon marché auquel l'énergie mécanique peut être fournie par la compagnie américaine des chutes du Niagara amènera la construction d'autres usines dans le voisinage de la cataracte, et il est à prévoir que cette colossale et magnifique entreprise prendra d'année en année une extension plus grande. Avec les nouvelles turbines qui pourraient être installées sur la rive yankee du Niagara, la compagnie sera en état de produire une force totale de deux cent mille chevaux vapeur. D'autre part le gouvernement canadien, possesseur de la rive occidentale du fleuve, a concédé à une seconde société l'autorisation de créer sur cette rive une usine de production d'énergie fondée sur les mêmes principes.

Les deux saignées ainsi pratiquées à la gigantesque chute fourniront une force supérieure à quatre cent mille chevaux, et cependant elles occasionneront à elles deux une diminution à peine sensible dans la masse d'eau précipitée. Si on arrive peu à peu à capter la masse entière de ces eaux, quelle force prodigieuse ne sera-t-on pas capable de produire ? on ne saurait l'estimer sans avoir la crainte d'être taxé d'exagération.

Cet exemple de l'utilisation d'une source naturelle d'énergie sera suivi, il n'en faut pas douter, car il a déjà donné et donne encore de magnifiques résultats. Les progrès accomplis par la science du transport de l'énergie à distance sont rapides et incessants ; aussi peut-on être hardi dans les prévisions de l'extension toujours de plus en plus grande qui lui est réservée, surtout si l'on considère qu'il y a peu d'années encore la possibilité de ce transport de la force était nié par bien des ingénieurs, tandis qu'à l'heure actuelle on arrive à le réaliser à des distances de deux cents kilomètres.

Le jour est proche où de toutes parts, sur les bords des fleuves, des torrents et des mers, des établissements producteurs d'énergie motrice s'élèveront et lanceront dans toutes les directions sous forme d'électricité des torrents de forces. Dans un immense rayon les usines deviendront leurs tributaires, renonçant à la vapeur pour mettre en mouvement leurs machines ; car l'électricité fournie par ces établissements sera pour elles d'un emploi bien plus aisé et beaucoup moins onéreux. Alors la vapeur sera détrônée, remplacée partout par l'électricité due à l'utilisation des forces naturelles ; aussi peut-on envisager l'avenir sans crainte, nos petits-neveux sauront se passer de houille bien avant que les houillères de l'ancien monde elles-mêmes aient été épuisées, et bien des siècles s'écouleront avant que la totalité du charbon de terre contenu dans les entrailles du globe se trouve consommée, car dès aujourd'hui on peut prévoir que l'usage des combustibles moteurs ira sans cesse en diminuant jusqu'à devenir rapidement nul ; et de plus, en cela comme en toutes choses, les progrès de la science nous réservent certainement d'autres surprises.

LÉO DEX.

L'IDÉAL ET LA SCIENCE

Nous ne saurions méconnaître la grandeur de la science, mais nous ne saurions admettre non plus qu'elle se fasse l'arbitre de la vie humaine. Qu'est ce à dire, sinon qu'il y a des temps d'être idéaliste et des temps d'être naturaliste ?

Je m'empresse d'ajouter que le temps est maintenant d'être idéaliste, et de toutes les manières, dans toutes les directions, de réagir contre ce que nous avons tous, pour ainsi parler, de naturalisme dans le sang. Quelle que soit en effet l'heureuse multiplicité des symptômes de la renaissance de l'idéalisme, ce ne sont là, toutefois, que des lueurs, et nous n'avons pas à craindre que de longtemps encore elles embrasent l'horizon. Récitons donc ensemble le beau sonnet du vieux poète :

Si notre vie est moins qu'une journée
En l'éternel, si l'an qui fait le tour
Chasse nos jours sans espoir de retour,
Si périssable est de toute chose née,

Que songes-tu, mon âme emprisonnée,
Pourquoi te plaît l'obscur notre jour,
Si, pour voler en un plus clair séjour,
Tu as au dos l'aile bien emplumée!

Là est le bien que tout esprit désire,
Là, le repos où tout le monde aspire,
Là est l'amour, là le plaisir encore!

Là, ô mon âme, au plus haut ciel guidée,
Tu y pourras reconnaître l'idée
De la beauté qu'en ce monde j'adore !

Non, nous n'avons rien à craindre de ces sentiments. S'il se contient dans ces limites, l'idéalisme n'a rien que de sain. Soyons donc idéalistes ! Soyons-le, dans notre intérêt même, si nous ne pouvons nous défendre des dangers qui nous menacent qu'en opposant à des idées des idées plus nobles et plus hautes. Soyons-le, dans l'intérêt de la littérature et de l'art, qui ne seraient simplement que des *métiers* — et j'ajoute des *métiers inutiles*, des occupations de mandarins — si l'objet n'en était pas de pénétrer tous les jours plus profondément dans la connaissance de la nature et de l'humanité. Et enfin, soyons-le, dans l'intérêt de la science elle-même ou de la vérité, dont les progrès seraient bien insignifiants, je veux dire de bien peu de prix, s'ils ne tendaient qu'au perfectionnement de la vie matérielle et dont les applications utilitaires nous auraient ramenés bien vite à une barbarie raisonnée, bien plus insupportable, bien plus horrible et bien plus désespérée que l'ancienne.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

L'ABYSSINIE

Suite. — Voyez page 44.

Les gens. — S'il faut en croire la chronique d'Axoun, sorte d'histoire nationale d'Abyssinie, ce pays aurait été peuplé vers l'an 1800 avant notre ère.

Aux premiers habitants de ce coin de l'Afrique, sont venus se joindre, par la suite, différentes populations de la côte de Syrie et de la Palestine. La diversité des races, qui se manifestait déjà à cette époque et que les Arabes (autre peuple venu pour se greffer sur les Grecs et les Sémites) traduisaient par « *Habech* » ou *peuple mêlé*, s'est conservée jusqu'à nos jours et forme l'un des traits caractéristiques du peuple abyssinien. Gens à peau cuivrée et individus à visage presque blanc se coudoient dans cette bizarre population.



Femme et jeune fille du Harrar.

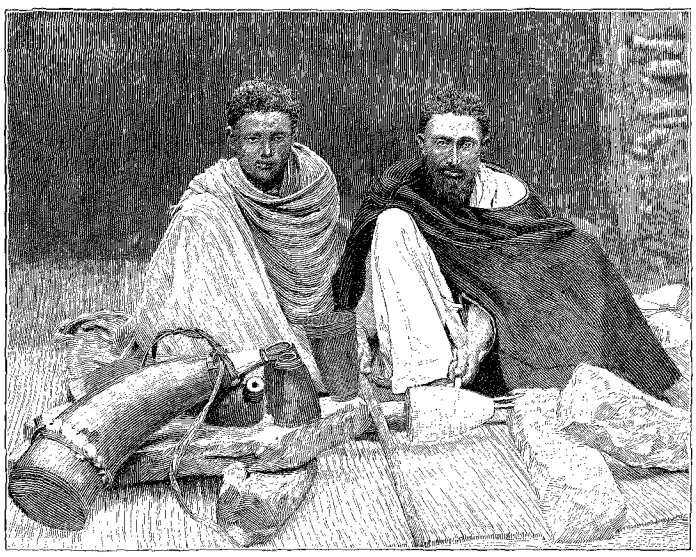
Divers voyageurs ont toutefois observé une certaine nuance entre la généralité des habitants du Nord (particulièrement du Tigré) et ceux des régions méridionales de l'Ethiopie.

Les premiers portent presque tous l'empreinte d'une origine caucasienne, alliée aux Arabes. Au sud de l'Abyssinie (Choa et Harrar), les traits purement éthiopiens prédominent.

Les femmes particulièrement présentent un type assez uniforme : visage ovale, cheveux crépus, mais non laineux, yeux vifs, étincelants, doués d'un regard plutôt mélancolique, nez écrasé à narines dilatées, bouche bien proportionnée, garnie de dents d'une blancheur irréprochable, oreilles un peu allongées ; leur taille est généralement au-dessus de la moyenne, et elles ont les mains longues et décharnées.

La condition morale de la femme en Abyssinie est, d'autre part, sensiblement supérieure à celle de leurs congénères du reste de l'Afrique.

Astreintes seulement aux travaux du ménage, elles exercent souvent une influence très notable sur leurs époux, avec lesquels, d'ailleurs, elles partagent le droit de divorce. Les Abyssiniens, en effet, malgré leur grande dévotion au culte chrétien, considèrent le mariage comme un contrat social, dont la conclusion ne nécessite pas l'intervention du prêtre.



Tourneurs abyssiniens, fabricants de gobelets.

Le moindre caprice de l'homme, comme celui de la femme, suffit pour provoquer un divorce.

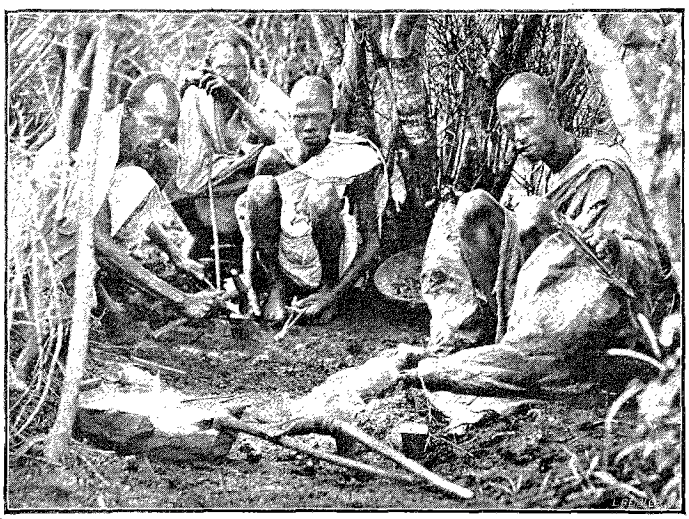
Le mariage religieux, toutefois, contracté habituellement par des vieillards afin d'assurer leur succession, est considéré comme indissoluble.

Cette condition matérielle de la femme en Abyssinie s'explique également par le peu de besoins de ce peuple, qui passe à juste titre comme l'une des plus indolentes des nations semi-civilisées de l'Orient. Le plus grand nombre s'adonne à l'agriculture et à l'élevage des bestiaux.

Les travaux industriels y sont, par contre, très peu répandus, sauf pourtant l'industrie des

métaux, dans laquelle certaines classes de la population pourraient rivaliser avec les meilleurs ouvriers d'Europe. Forgerons, ciseleurs, tourneurs, graveurs, doreurs produisent souvent des travaux qui excitent l'admiration des voyageurs.

En l'absence de toute fabrique, atelier ou autre établissement industriel, ces artisans travaillent, soit « en chambre », soit en pleins champs.



Forgerons abyssiniens travaillant dans une forêt.

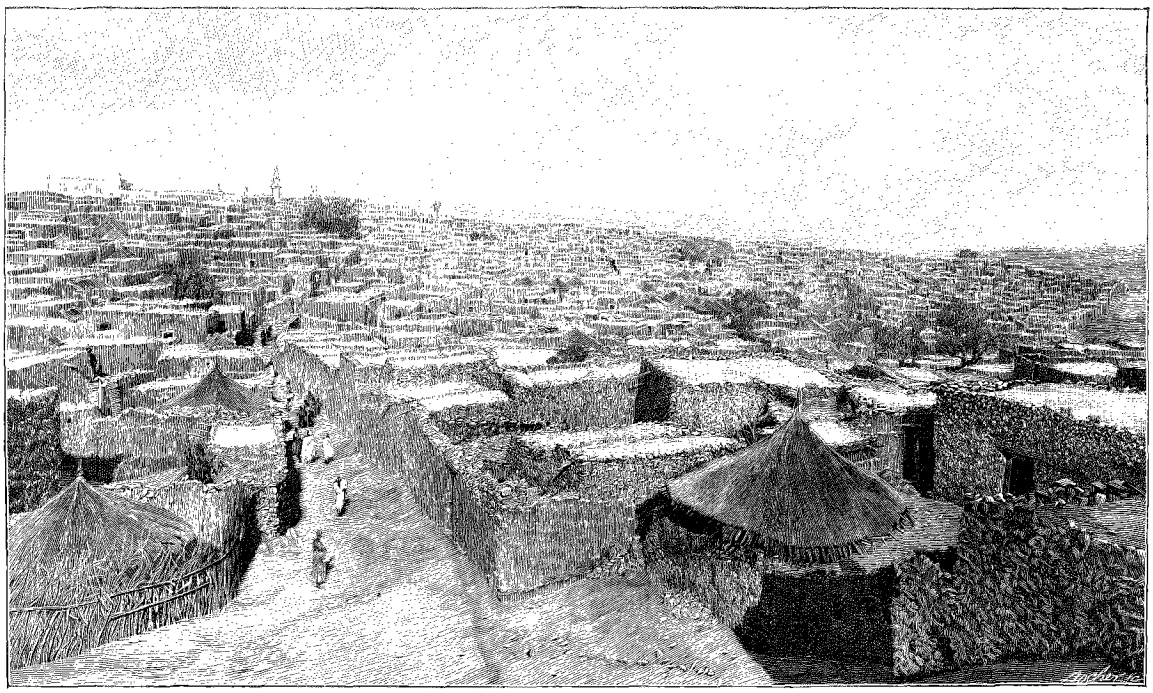
Souvent, ils se louent chez de riches particuliers, au compte desquels ils exécutent exclusivement les travaux.

La plupart des objets ainsi fabriqués sont destinés au culte.

On sait que la grande majorité des Abyssiniens, autrefois tous israélites, furent convertis au christianisme vers l'an 330, sous le règne d'Abhéra. Ils sont actuellement de fervents orthodoxes, ce qui explique la cordialité avec laquelle fut reçue la récente mission russe dans ce pays, sous la conduite de M. Léontief, et dont il a été rendu compte dans les *Chroniques* du *Magasin Pittoresque*.

Si les Abyssiniens comptent d'habiles ouvriers d'art, la plupart des constructions sont, par contre, l'œuvre d'étrangers.

Maçons, charpentiers, mouleurs sont presque tous des musulmans immigrés ou des juifs indigènes *(felachas)*. Les demeures des Abyssiniens sont habituellement de deux sortes. Les paysans se contentent de huttes uniques, de forme circulaire, conique, couvertes de chaume. Les familles aisées occupent un enclos plus ou moins vaste, rectangulaire, à l'intérieur duquel sont disposées les différentes, pièces du logis



Harrar. — Vue prise de la porte de Bab-el-Turc.

avec baies donnant sur la cour. Harrar, une des villes les plus populeuses de l'Ethiopie, dont nous donnons ici une vue prise en 1889, est étagée sur le flanc d'une montagne de près de 2,000 mètres d'élévation ; on y compte environ 40,000 habitants, répartis entre 9,500 ou 10,000 maisonnettes et habitations closes de murs. Fondée vers le milieu du seizième siècle par l'émir Nûr, la ville paraît avoir conservé son aspect d'autrefois, malgré les bouleversements dont le pays a été le théâtre.

Entrepôt de commerce assez actif entre les

villes du littoral (golfe d'Aden) et l'intérieur de l'Abyssinie et le Soudan égyptien, Harrar jouit en outre de la réputation d'être l'une des villes les plus salubres de l'Orient africain.

P. LEMOSOF.

(*A suivre.*)

L'EAU SUR L'ÉVIER

NOUVELLE

I

Quand, se détachant en vigueur sur l'horizon rougi par le soleil couchant, la charrette apparut au haut de la côte, les galopins mal débarbouillés, postés en éclaireurs à l'entrée du village, se replièrent au galop sur la place de l'Église, en criant :

— V'là les Parisiens !

Car à Francheville, petite bourgade perdue au milieu des champs, il est encore d'usage de décerner le qualificatif générique de Parisien à tous les étrangers qui ne portent ni blouse, ni sabots.

Cependant, la charrette s'engageait dans l'unique rue de l'endroit, une grande guimbarde où s'entassait, dans un pêle-mêle de déménagement, un humble mobilier d'employé.

En avant, marchait le voiturier ; tout en haut de l'échafaudage de meubles, juchées sur une pile de matelas, trois petites filles riaient, de leurs dents blanches, aux poules et aux canards échelonnés sur le chemin, et derrière, suivaient un long jeune homme, semblant un échalas habillé d'une redingote, et une petite femme boulotte portant gravement, dans un panier, les objets précieux du jeune ménage.

Au passage du cortège, des vieilles tricotant sur leur seuil levèrent la tête ; quelques nez curieux s'encadrèrent dans les portes des étables ou les lucarnes des granges ; trois ou quatre chiens aboyèrent.

Et la procession, escortée par les galopins du pays, les doigts dans le nez, poursuivit sa route, côtoyant des ruisseaux de purin, entre une double rangée de masures en bauge, coiffées, comme d'une casquette enfoncée sur les yeux, de lourds toits de chaume débordant sur leurs petites fenêtres clignotantes.

Sur la place de l'Église, la charrette fit halte et le voiturier montrant, du bout de son fouet, une branche de houx qui balançait sa touffe verdoyante au pignon d'une chaumière un peu plus élevée que les autres, dit laconiquement :

— V'là l'auberge !

Ce fut dans cet appareil dépourvu de solennité que M. Hochebal, nommé depuis la veille, grâce à de hautes protections, percepteur des Contributions directes, effectua son entrée dans sa résidence officielle.

L'aubergiste, la mère Hommasse, fit aux voyageurs un accueil empressé.

— Comme çà, c'est vous qu'est le nouveau *percepteur* ? dit-elle avec curiosité pendant que les nouveaux venus, affamés par le voyage, dévoraient la copieuse omelette au lard qu'elle venait de leur fricasser.

— Oui, fit Hochebal ne voulant pas compromettre par une réponse plus prolixe son prestige de fonctionnaire.

— C'est eune bonne place, déclara la mère Hommasse d'un ton entendu. Paraît que l'ancien, çà li rapportait au moins dans les seize cents francs par an.

Hochebal approuva, la bouche pleine.

— Ah ! vous serez ben, *icite*, poursuivit l'aubergiste. L'air est saine, et pi, c'est tout du bon monde.

— Et les fournisseurs ? s'enquit la petite madame Hochebal qui, en sa qualité de ménagère, se préoccupait, avant tout, des commodités de la vie.

— Queux fournisseux ? s'étonna la mère Hommasse.

— Pour sè procurer des provisions.

— La mangeaille ?... Ah, ma chère dame, c'est pas icite que vous manquerez de rin... Y a d'tout, mon cher monsieur, mieux qu'à la ville... Vous avez du cochon salé tant qu'vous n'en voulez et pi d's'œufs, et du beurre, et du fromage itou... Nous ons un épicier qui vend d'tout, même du guano... Pi, y a l'boucher d'Zemolles qui vient tous les dimanches... Icite, c'est pas si grand qué Paris, ben sûr, mais l'cidre y est ben pus meilleur.

Sur cette assurance réconfortante, la famille Hochebal ayant achevé son repas, alla se coucher dans l'unique chambre de l'auberge, grande pièce aux murs blanchis à la chaux, meublée de deux lits immenses larges comme des greniers et artistiquement décorée par deux chromolithographies dont les mouches avaient éteint l'enluminure criarde à grand renfort d'incongruités noirâtres.

II

Petite femme active et courageuse, Mme Hochebal était, le lendemain matin, debout dès l'aube.

Elle descendit dans la cour où les poules picoraient déjà sur le fumier. Accroupie dans l'étable, la mère Hommasse était en train de traire ses vaches.

— Vous v'là éveillée, ma p'tite dame, fit l'aubergiste. C'est-y qu'vous cherchez queuque chose ?

— Oui, madame Hommasse. Vous n'avez donc pas l'eau sur l'évier ?... Je cherche le robinet de la concession.

— Queue concession ?

— Ou la pompe, comme vous voudrez.

La mère Hommasse ouvrit de grands yeux.

— J'ons point d'çà icite, ma chère dame.

— Cependant, pour avoir de l'eau ?

— Ah ! d'l'iau ! qu'vous voulez ?... Pour l'iau, c'est point l'embarras... J'en manquons point, Dieu marci !... C'est là-bas... au p'its !

Sans lâcher sa vache, elle indiquait, de la pointe de son grand nez maigre, la place de l'Église au centre de laquelle s'élevait un petit édicule couvert en chaume d'où sortaient, aux deux extrémités, les manivelles d'un treuil.

Mme Hochebal esquissa une petite moue.

— C'est bien loin, dit-elle. Comment vous y prenez-vous donc quand vous faites la lessive ?

— Ben, y a l'p'its, dit la mère Hommasse. On attache l'*siau* à la corde, on l'descend dans l'p'its, pi on le r'monte !... C'est ben commode !

Tel n'était point l'avis de Mme Hochebal. Habituée au confort de la ville où le robinet de chaque cuisine épand, à profusion, l'onde municipale, elle attachait, comme toutes les petites bourgeoises qui lavent elles-mêmes leur linge, une importance capitale à la question de l'eau et elle se jura bien, quand viendrait le moment de faire choix d'un appartement, de ne s'y installer qu'à la condition d'avoir l'eau sur l'évier.

Ce moment-là vint sur le coup de midi.

En déjeunant d'une omelette que, pour différencier du menu de la veille, la mère Hommasse — on n'manque de rin à Francheville — avait préparée aux fines herbes, Hochebal interpella son hôtesse :

— Dites-moi, madame Hommasse, il va falloir que je me mette en quête d'un logement. En connaîtriez-vous un qui soit à louer ?

— Des logements à louer ! ah, mon cher homme, c'est pas çà qui manque, Dieu marci !... Y en a un !... c'ti-là ous qu'était l'autre.

— Quel autre ?

— L'aut'percepteux, donc !... C'est chez la veuve Pigriche, dret en face d'icite, d'l'autr' côté du p'its.

Ce mot de « p'its » grinça désagréablement aux oreilles de Mme Hochebal. Néanmoins, après le repas, elle accompagna son mari chez la veuve Pigriche.

Celle-ci, longue personne sèche, noire et taciturne qui portait inconsolablement depuis trente ans le deuil d'un mari ivrogne, leur fit visiter l'immeuble vacant sans prononcer une parole, se bornant à suivre les visiteurs de pièce en pièce, les épiant d'un regard inquiet comme si elle eût craint de les voir emporter subrepticement dans leur poche, le marbre des cheminées ou les lames du parquet.

Hochebal trouvait la maison disposée à son goût : ici, la salle à manger ; là, son bureau ; au premier, leur chambre à coucher ; à côté, la chambre des enfants. C'était parfait !

Restait la question du prix.

— Deux cent vingt, articula la veuve Pigriche, après s'être recueillie en fermant les yeux.

(A suivre.) MICHEL THIVARS.

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DU CHRYSANTHÈME

Les chrysanthèmes viennent d'atteindre le comble de la popularité ; ils ont provoqué la formation d'une société spéciale : la société des *Chrysanthémistes*, où on ne verra, n'étudiera, ne classera, n'exposera et n'admirera que des chrysanthèmes.

Quelques-uns — ce sont des pessimistes — disent que pour un peuple qui se plaint d'avoir trop d'impôts à payer, le besoin de cette taxe sur les amateurs de chrysanthèmes ne se faisait pas sentir. A cela on peut répondre que personne n'est forcé de s'inscrire membre d'une société quelconque, surtout s'il croit ne devoir en retirer qu'une quittance de dix francs..... contre espèces.

Mais ne soyons pas inquiets ; le Français « né malin » n'a besoin de personne pour prendre soin de ses intérêts pécuniaires ou de ses goûts favoris, et les premiers ne sont pas nécessairement en danger parce qu'une société se fonde pour développer les seconds.

Aussi bien, veux-je vous entretenir d'une toute autre question : il s'agit de l'histoire du chrysanthème au double point de vue de son introduction et de sa culture pour l'obtention des grandes fleurs.

Jusqu'à présent, on avait découvert deux introductions : l'une au dix-septième siècle, l'autre en 1789. Des recherches sur Thunberg me font croire à la probabilité d'une troisième qui, faite par ce naturaliste, prendrait place entre les deux autres, très près de la seconde.

En effet, Thunberg qui avait successivement séjourné au Cap et au Japon de 1772 à 1778, revint en Suède le 14 mars 1778 chargé de richesses végétales recueillies dans ces deux pays.

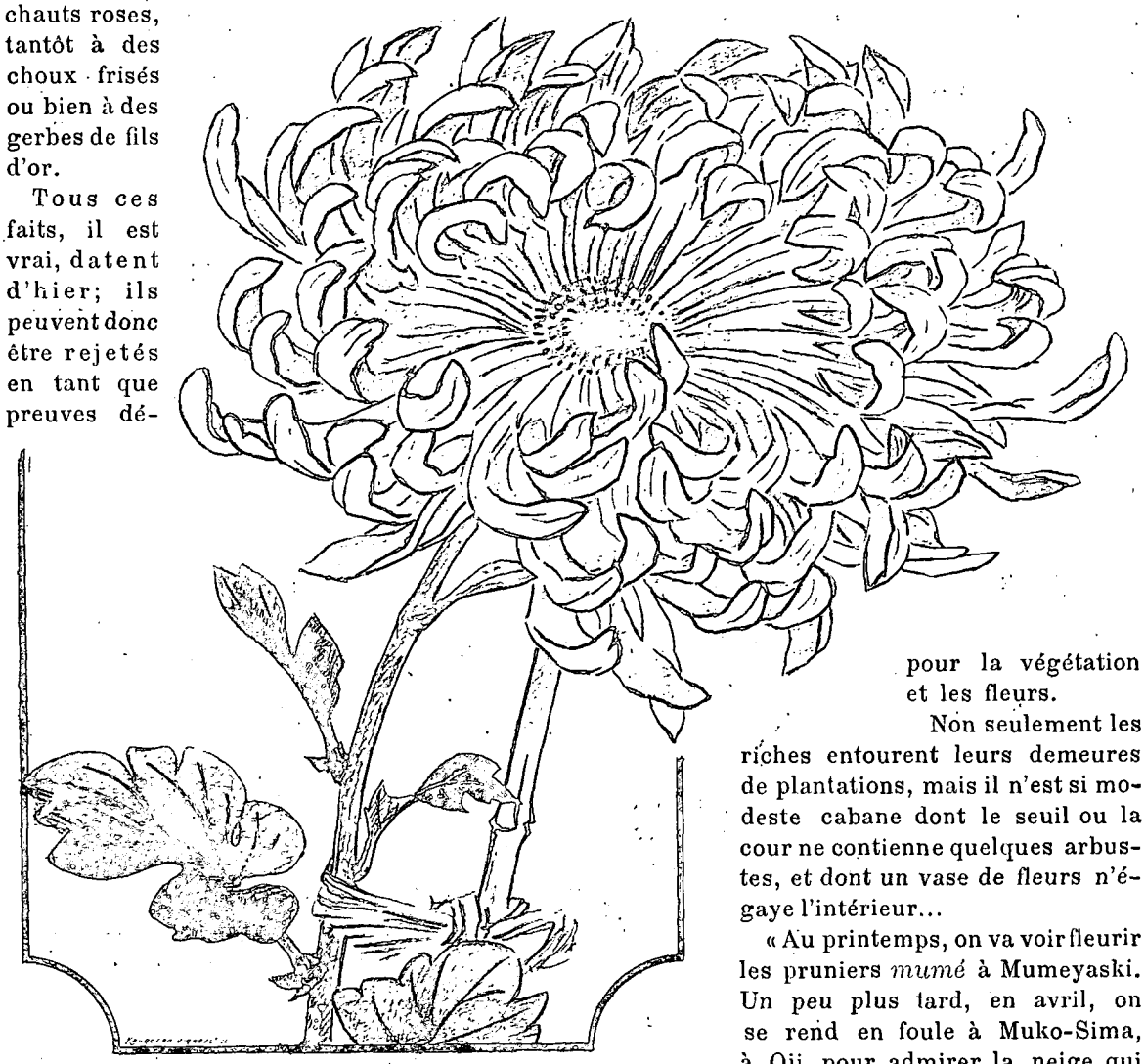
Or, les chrysanthèmes qu'il avait vivement admirés, tantôt dans les jardins, tantôt à l'état sauvage aux environs de Nagasaki, de Satsuma et ailleurs, avaient trop frappé le botaniste suédois pour qu'il n'en rapportât pas quelques graines. Reste à trouver la preuve tangible de cet apport ; peut-être finirons-nous par la rencontrer un jour.

Quant à la culture telle qu'elle se pratique pour l'obtention des grandes fleurs, elle est bien de provenance japonaise et non d'origine anglaise, comme on le croit généralement. Un seul fait, assez important, il faut l'avouer, tendrait à prouver le contraire : c'est que les procédés culturaux mis en œuvre chez nous pour la production de ces fleurs phénoménales sont imités de procédés anglais ;

mais ceux-ci, à leur tour, ont été copiés au Japon; nous en trouvons une première preuve dans une page de l'œuvre de M. Loti. Sa description de *la fête des chrysanthèmes à Yédo* est une révélation. « Chaque chrysanthème n'a qu'une tige, dit le prestigieux romancier, chaque tige n'a qu'une fleur, mais quelle fleur ! » Et selon les variétés qui frappent son œil d'impressionniste, l'auteur compare ces fleurs tantôt à nos plus grands tournesols, tantôt à des artichauts roses, tantôt à des choux frisés ou bien à des gerbes de fils d'or.

Tous ces faits, il est vrai, datent d'hier; ils peuvent donc être rejetés en tant que preuves définitives de l'origine des grandes fleurs; mais il y a, dans des albums des peintres japonais du dix-huitième siècle, des dessins qui ne laissent plus de doute sur cette question.

A cette date, aucune priorité britannique ne peut être invoquée, puisque la plante n'est pas encore connue en Europe, ou à peine. Or, on retrouve sur beaucoup de ces albums d'il y a un siècle, la fleur de chrysanthème telle que nous la présentent les horticulteurs français



Chrysanthèmes du Japon.

depuis plusieurs années seulement : démesurément agrandie et portée sur une branche dépourvue de ramifications. Pour un œil de jardinier, ce dernier caractère atteste qu'on a enlevé les boutons latéraux, dans le but d'un développement plus ample du bouton terminal.

L'invention de ce tour de main est bien naturelle chez un peuple qui est, en quelque sorte, jardinier par seconde nature. En effet, « il n'est pas de goût plus sincèrement national, dit M. Bousquet (1), que le penchant des Japonais pour la végétation et les fleurs.

Non seulement les riches entourent leurs demeures de plantations, mais il n'est si modeste cabane dont le seuil ou la cour ne contienne quelques arbustes, et dont un vase de fleurs n'égaye l'intérieur...

« Au printemps, on va voir fleurir les pruniers *mumé* à Mumeyaski. Un peu plus tard, en avril, on se rend en foule à Muko-Sima, à Oji, pour admirer la neige qui tombe des cerisiers... En juin, vient le tour des *fudsi* (glycines), et l'on voit les pique-niques s'organiser et les poètes attacher des madrigaux aux branches des arbres. »

Mettez à côté de cet amour débordant des végétaux, l'amour respectueux et presque dévot du chrysanthème, qui est la fleur héraldique de l'empire, vous vous expliquerez mieux encore l'art subtil développé par les Japonais dans la culture de leur plante favorite.

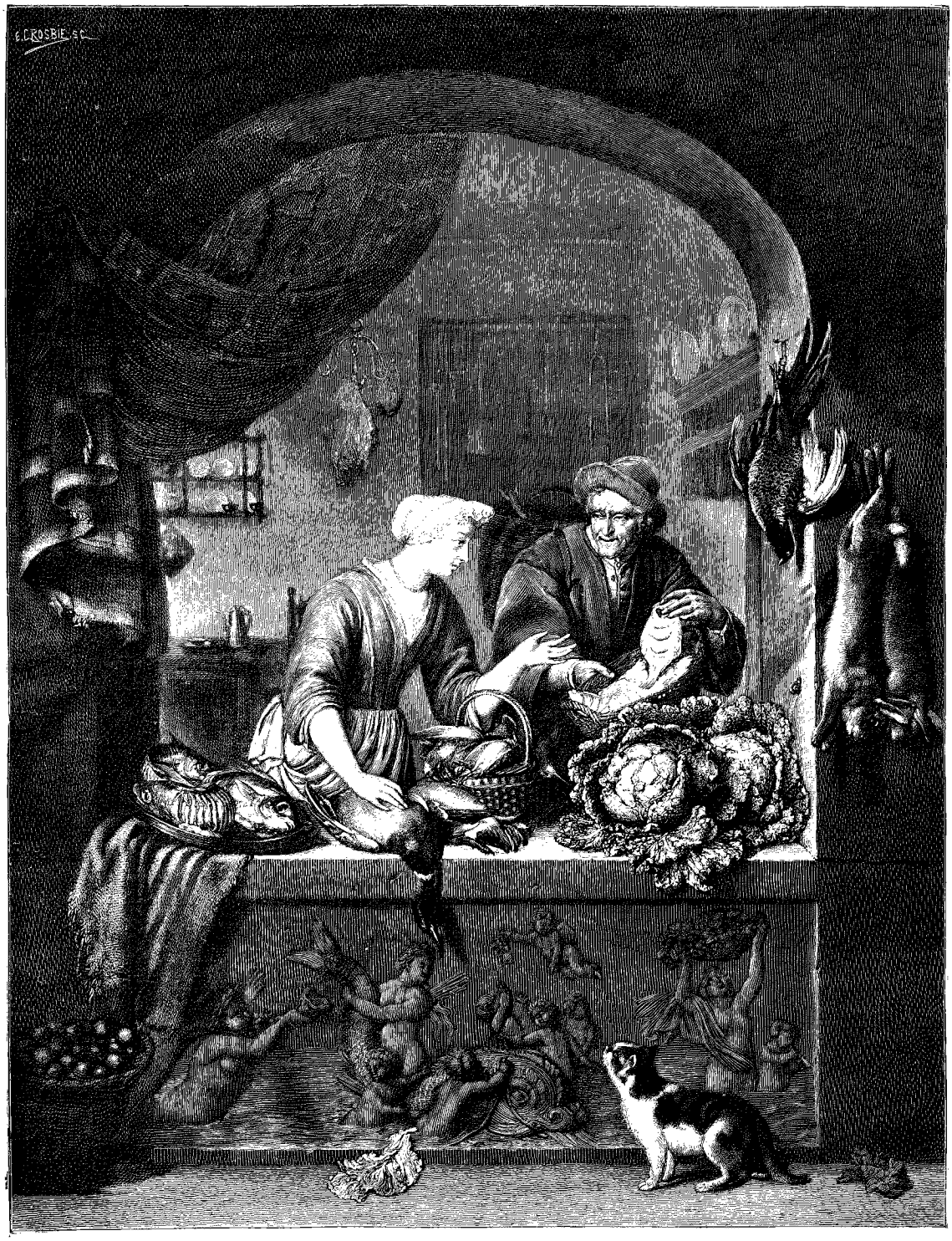
Georges BELLAIR.

(1) Le Japon de nos jours.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

UNE BOUTIQUE DE POISSONS ET DE VOLAILLES



UNE BOUTIQUE DE POISSONS ET DE VOLAILLES. — National Gallery de Londres. — Peinture de W. van Miéris. Gravé par Crosbie.

Les Miéris ont formé à Leyde trois générations de peintres qui ne se sont pas un instant écartés du genre adopté par le premier d'entre eux et dont les œuvres gardent toutes un air de famille. C'est à croire que de 1635 à 1762, dates extrêmes du cycle des Miéris, il n'y a eu qu'un seul artiste de ce nom, lequel avait reproduit à l'infini les trois ou quatre tableaux qui lui étaient familiers.

Ne blâmons pas trop les peintres d'aujourd'hui qui se complaisent dans ces répétitions d'œuvres, comme s'ils étaient impuissants à en créer de nouvelles. Ils affirment ainsi leur personnalité avec plus de chance de succès et se font mieux connaître de la foule qu'ils finissent par intéresser au cadre même de leurs conceptions, si étroit qu'il soit.

Les Miéris n'ont pas fait autre chose. Avec

une finesse de touche qui va jusqu'à la préciosité, ils ne se sont pas lassés de reproduire leur éternelle petite scène d'intérieur, se bornant à en transposer les personnages et à modifier les dispositions des minuscules accessoires auquels ils attachaient tant de prix. Que de fois n'ont-ils pas composé leur premier plan de la simple fenêtre à plein cintre dont s'était déjà si souvent servi avant eux Gérard Dow, qui fut le maître de François van Miéris, dit le Vieux.

Cette fenêtre est un des cadres favoris de leur art fait de minuties et cependant charmant. Ils y accoudent leurs personnages, y installent l'éventaire de leurs petits marchands coutumiers. Ils y suspendent tour à tour des tentures, des cages d'oiseaux, des pièces de gibier, des ustensiles de toutes sortes, qu'ils excellent à rendre. Et tout cela rutile et reluit dans la propreté proverbiale des intérieurs hollandais.

Les contemporains des Miéris raffolaient de ce genre de sujets et du fini extraordinaire qu'il comportait. Ils y voyaient une correction et une conscience en rapport avec leur esprit méticuleux, observateur des petits détails. On comptait les heures interminables que ces artistes patients consacraient à leurs panneaux ; et plus les teintes de leur brillante palette se fondaient sous les caresses du blaireau, plus on célébrait leur virtuosité sans égale.

On comprend que dans ces conditions Guillaume van Miéris n'ait eu qu'à suivre les traces de son père dans la voie créée par lui pour arriver au même succès. S'il s'en distingua, c'est en poussant plus loin encore l'excès du fondu et du blaireauté; sa manière plus ivoirée fait perdre à sa touche toute vigueur.

Cependant, on confondrait facilement les œuvres de l'un et de l'autre si Guillaume n'avait usé d'un artifice pour différencier ses compositions de celles de son père : toujours, au-dessous de l'appui de la fenêtre qui sert de cadre habituel à ses sujets, il place un bas-relief qu'il exécutait souvent lui-même, en terre, avant de le peindre, car il était aussi sculpteur.

Dans le tableau dont nous publions la gravure et qui fait partie de la Galerie nationale de Londres, le peintre va plus loin ; il ajoute à son premier plan, au risque d'amoindrir l'intérêt de la scène principale, un chat singulièrement vivant qui guette le gibier placé sur l'entablement de la fenêtre. Ce joli tableau, qui a été gravé sur cuivre en Angleterre, est même catalogué sous le titre *Le Chat*, dans la collection des gravures au burin de l'école anglaise.

Le Musée du Louvre possède trois petits tableaux de Guillaume van Miéris. Ils sont d'un art tout aussi raffiné que celui-ci. Ce sont le *Marchand de volailles*, la *Cuisinière* et les *Bulles de savon* (1). Ces sujets avaient déjà été traités par son père. D'ailleurs, dans sa longue vie, multipliant ses travaux avec un acharnement extrême, il fut fatalement amené à répéter les mêmes tableaux. Il mourut fort vieux, en 1747, ayant transmis la tradition familiale de son art à son fils François qui, dans la dynastie des Miéris, porte le nom de Franz van Miéris le Jeune.

HENRI FLAMANS.

(1) Voir *Magasin Pittoresque*, année 1839, tome VII, page 1.

LA MÉDECINE CHEZ LES ANIMAUX

Les animaux sont exposés comme l'homme aux blessures, aux fractures des os, à diverses maladies dont quelques-unes sont analogues aux nôtres; existe-t-il chez eux un instinct qui les porte à se soigner, sont-ils capables d'éprouver un sentiment d'assistance envers ceux de leurs semblables qui souffrent?

A ces deux questions il est très difficile de donner une réponse précise, car l'étude des mœurs des animaux sauvages est forcément très réduite et celle des animaux domestiques ne saurait donner des résultats suffisants.

En ce qui concerne le fait d'essayer de se soulager soi-même, nombre de personnes ont eu l'occasion de voir des chiens et des chats rechercher certaines herbes destinées à les purger ou à les faire vomir. Des marchandes de fleurs vendent des pots d'herbes pour les chats dans les rues de Paris, notamment au printemps où un lessivage interne est encore fort à la mode chez beaucoup de gens. Blessés, les chiens, les loups lèchent leur plaie; les cerfs, les sangliers, fatigués par la poursuite des chasseurs, recherchent l'eau fraîche pour s'y baigner. Les éléphants étendus au soleil se sentant le dos brûlé, se couvrent d'herbes fraîches qu'ils prennent avec leur trompe.

Romanès rapporte qu'un éléphant, ayant à l'aisselle une sangsue qui le piquait, arracha des bambous d'une palissade et, après avoir essayé avec ses dents la dureté de plusieurs morceaux, en prit un dans sa trompe et se grattant sous l'aisselle, décrocha son ennemie. Les Égyptiens considéraient l'ibis comme l'inventeur du lavement. M. Maspéro attribue cette opinion à ce que l'ibis a fréquemment l'habitude de recueillir la matière graisseuse qui se trouve aux environs de sa queue pour lustrer ses plumes. L'éminent professeur nous a raconté, par contre, avoir eu l'occasion de voir de petits animaux nommés « rats des pharaons » se jeter sur certaines plantes après s'être livrés à des combats contre des serpents.

On a remarqué aussi que les oiseaux de mer blessés, baignent leur plaie dans l'eau salée, provoquant ainsi eux-mêmes intentionnellement un surcroît de douleur pour un soulagement futur.

Les animaux semblent avoir la notion de la contagiosité de la rage. Dans son chapitre sur les signes pour *connoistre le chien estre enragé*, Ambroise Paré dit « que les autres chiens le pigent et le sentent de loing, taschent à se dérosber et fuir de luy, encore qu'ils soient plus forts et plus grands ». Bouley attribue simplement l'effroi incontestable que produit à ses semblables un chien enragé à l'aspect menaçant qu'il présente dans cet état. Mais un exemple, cité par le célèbre vétérinaire lui-même, vient, à notre avis, à l'encontre de cette opinion. « Il y a une vingtaine d'années la meute de Gros-Bois reçut la rage d'un chien qui dans une chasse à courre était venu se mêler à ses rangs. Dans les conditions habituelles les chiens courants ne laissent pas d'être un peu hargneux les uns pour les autres. Si deux d'entre eux, viennent à se prendre de querelle, malheur à celui des deux adversaires qui témoigne sa faiblesse de cœur par des cris ou des plaintes; les autres se jettent sur lui impitoyablement, le *pillent* et souvent même le mettent en lambeaux. Il n'en fut pas de même, ce jour-là, à Gros-Bois. Un premier chien devenu enragé s'étant attaqué à l'un de ses compagnons, toute la meute se tint à l'écart dans le chenil et aurait fui volontiers si elle avait trouvé une issue ouverte. Lorsque l'animal malade choisit une autre victime, l'isolement se fit à l'instant autour d'eux, comme dans le premier cas. »

Comment expliquer autrement que par une terreur tout à fait spéciale, une apathie si étrange chez des chiens qui n'hésitent pas à s'attaquer à des animaux aussi effrayants que des sangliers aux abois?

Dans le domaine chirurgical on a des exemples de véritables appareils appliqués chez les animaux. Des autopsies de singes ont montré d'anciennes fractures des membres parfaitement réunies, et des chasseurs rapportent avoir tué des bécasses portant encore des herbes enroulées autour d'une patte cassée. Des crustacés, des araignées, voire des insectes, lorsqu'un des articles de leurs pattes est cassé, opèrent eux-mêmes une fracture au niveau de la jointure la plus voisine ou d'un point toujours le même. La raison de cette action est que l'hémorrhagie est alors insignifiante et que la restauration de ces articles ne peut se produire que lorsque la séparation s'est faite en ce point particulier.

Les bêtes envahies par des insectes parasites cherchent à se débarrasser par différents procédés : les oiseaux essayent de les écraser en se frottant le corps sur le sable. Certains ruminants acceptent l'aide d'oiseaux qui les délivrent de leurs petits ennemis en venant les picorer sur leur peau même. Un exemple du même genre nous est donné par les crocodiles. Hérodote avait déjà raconté, et le fait a été pleinement confirmé, que ce peu agréable compagnon a pour ami un petit oiseau du genre Pluvier qui le débarrasse audacieusement des parasites installés dans sa gueule même ! On voit que La Fontaine avec sa fable du « Renard et la Cigogne » est dépassé.

Ces faits si curieux d'assistance entre animaux d'espèces différentes sont tout à fait exceptionnels ; les observations qu'il nous reste à mentionner ont toujours trait à des animaux de même espèce.

Les vanneaux, les freux entourent ceux d'entre eux qui sont blessés et cherchent à leur faire reprendre leur vol, ils ne les abandonnent même pas sous les coups de fusils. Le naturaliste Edward raconte qu'ayant voulu aller chercher une hirondelle de mer dont il avait cassé l'aile d'une balle et qui était tombée sur l'eau, vit deux de ses compagnes saisir la blessée chacune par une aile et l'emporter au large. Après six à sept minutes, elles la déposèrent doucement sur les vagues et deux autres qui les avaient suivies, l'enlevèrent à leur tour. Se succédant ainsi, elles parvinrent à la transporter sur un rocher assez éloigné, d'où elles l'emmenèrent encore plus loin lorsque le chasseur fit mine de s'approcher.

Un des secours les plus fréquents des animaux envers leurs malades, consiste à leur porter des aliments. Les Mexicains se servent de cet instinct pour se procurer du poisson. Ils attachent un pélican et lui cassent une aile. Au cri du captif, ses camarades viennent et rendent à portée du blessé le poisson dont leur poche spéciale est remplie. Ceux de nos lecteurs qui fréquentent le jardin d'Acclimatation ont pu assister à une scène du même genre, barbarie en moins.

Les exemples de perroquets, de serins, de moineaux, de singes allant jusqu'à se priver eux-mêmes de nourriture pour alimenter un malade sont fréquents et fort authentiques.

Lubbock, dont les travaux sur les mœurs des fourmis sont si intéressants, a rapporté des observations où ces insectes lèchent les plaies des blessées, montrent la plus grande ingéniosité pour sauver des camarades sur le point de se noyer, portent en dehors de la fourmilière des infirmes afin de leur donner le bienfait du soleil, et les rapportent ensuite à l'intérieur lorsque le temps s'assombrit.

L'assistance, on le voit, existe, au moins à l'état rudimentaire chez les animaux. Leurs maladies nous intéressent du reste, à d'autres points de vue, c'est en les soignant que nous acquérons des droits à leur amitié, à leur dévouement. Enfin, nous ne devons pas ignorer que certaines des affections qui les atteignent sont contagieuses pour l'homme, le nombre de celles-ci s'accroît même chaque jour. La transmission de la rage, de la pustule maligne ou

charbon et de la morve était connue depuis longtemps, mais on ignorait que l'ingestion de crachats humains pouvait infecter les poules et que celles-ci, à leur tour, pouvaient produire la terrible maladie chez l'homme qui mange des poumons, des foies de poulets insuffisamments cuits. On a reconnu également que certaines maladies de la peau notamment les teignes provenaient souvent de chiens, de chats, de rats, atteints de ces maladies. Enfin, les perroquets ont justement été accusés récemment d'avoir produit une affection assez mal connue encore, mais dont plusieurs cas ont malheureusement été mortels.

Dr Galtier Boissière.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

FAIRE LE DIABLE A QUATRE

Cette expression « Il fait le diable à quatre » signifie : il fait beaucoup de bruit, beaucoup de tapage, et non, comme le dit le dictionnaire de Trévoux : il est si emporté qu'il faut quatre hommes pour le contenir.

Cette locution remonte au Moyen Age, elle a pris naissance dans les pièces de théâtre jouées à cette époque, c'est-à-dire les mystères, les miracles, les moralités, etc.

Le théâtre, dressé habituellement devant le portail d'une cathédrale, se composait de trois étages superposés : en haut c'était le Ciel. On y voyait Dieu le Père assis sur un trône, avec une superbe barbe blanche et revêtu d'un costume d'évêque. Autour de lui se tenaient la Vierge, les Saints, les Anges et toute la Cour Céleste.

L'étage du milieu représentait la Terre, ou plutôt le lieu de la terre où se passait l'action. Une échelle permettait aux êtres célestes de descendre sur la terre et de remonter au ciel.

L'étage inférieur était l'Enfer, où les démons chargés de chaines, faisaient un vacarme épouvantable et poussaient des cris horribles pour témoigner leurs souffrances. Un trou, dont l'orifice avait la forme d'une gueule de crapaud, faisait communiquer la terre avec l'enfer. C'est par là que le diable venait tourmenter les humains et, à la fin de la pièce, était précipité dans son sombre domaine.

Le sujet du drame était ordinairement un passage de l'Écriture ou de la Vie des Saints. Le diable y jouait un grand rôle. Il venait tenter les hommes, prêcher ses détestables doctrines, tâcher, enfin, de perdre les âmes. Malgré toute son astuce et sa malice, il était perpétuellement dupé. Il recevait force coups et excitait par ses grimaces et ses contorsions le rire de nos bons aïeux, qui se vengeaient ainsi de la frayeur qu'il leur inspirait.

Il faut bien l'avouer, le diable était un personnage sympathique parce qu'il faisait rire les spectateurs. Ce succès qu'il obtenait en public donna naissance à des pièces particulières nommées *diableries*. C'étaient des espèces de pantomimes où le dialogue était remplacé par des sauts, des chutes, des coups et des hurlements. Quand il n'y avait qu'un seul diable sur la scène, il faisait assez de tapage, mais quand les quatre grands diables étaient réunis, c'est-à-dire les démons de l'orgueil, du mensonge, de la gourmandise et de l'avarice, c'était un vacarme assourdissant.

De là vint l'expression « faire la diablerie à quatre » pour dire faire un grand tapage. Plus tard dans la rapidité de la conversation, on dit « faire le diable à quatre » au lieu de « faire la diablerie à quatre ».

Le mot diable, en latin *diabolus*, en grec *diabolos*, veut dire *calomniateur*. Ce mot vient du verbe grec *dia-ballô* (calomnier).

Dans l'Écriture, le diable est désigné par le mot syriaque *ahar-kartza*, qui veut dire mangeur d'accusations. Le savant *Wimesius* explique ainsi cette expression : quand un homme puissant veut faire parler les délateurs, il les reçoit à sa table et leur donne à manger. Le mot syriaque a donc été bien traduit par *diabolus* c'est-à-dire le calomniateur.

Deux célèbres sermonnaires du Moyen Age, Maillard et Ménot, font dériver, d'après saint Augustin, paraît-il, le mot *diabolus* de *dia* et *bolus* comme qui dirait *deux morceaux*, parce que, disent-ils, le diable ne fait de l'homme que deux bouchées : une de son corps et l'autre de son âme.

Le mot *diable* entre dans une foule de locutions populaires.

Tour à tour substantif, adjectif, adverbe, interjection, il se prête avec une merveilleuse facilité à tous les caprices de l'imagination. Ainsi, un enfant turbulent est un petit diable ; un homme complaisant et simple, un bon diable ; un homme dénué de ressources, un *pauvre diable*.

Ce terme s'emploie non seulement pour les personnes, mais encore pour les choses. Une qualité bonne ou mauvaise est-elle portée à un haut degré ? Le mot *diable* exprimera cette idée. Par exemple : Il fait une *chaleur du diable*, ou une *diable de chaleur*, ou encore il fait *diablement* chaud. Ce livre est écrit à la *diable*, c'est-à-dire, sans soin, sans travail.

Veut-on exprimer qu'une chose présente de la difficulté ou cause de l'ennui ? A-t-on besoin de marquer l'étonnement, l'embarras ? le mot diable sera d'un grand secours. Exemple : *Diable!* je ne songeais pas à cela. Ah! *diable!* vous voulez que je parte avec vous. Il y a une *diable* de route à faire ! Un grand *diable* de chien nous barrait la route.

Mais il faut nous borner; ce serait le *diable* que de vouloir énumérer toutes les locutions que ce mot sert à former. C'est qu'en effet il se trouve partout, s'insinue même dans la bourse des pauvres gens.

Pour terminer, rappelons une petite anecdote où le mot diable est employé d'une manière assez plaisante. Un brave curé s'était fait faire une soutane neuve. Or cette soutane étant trop étroite d'emmanchure, le curé ne pouvait lever les bras qu'avec difficulté. Il manda donc le tailleur, et comme il n'était pas ennemi de la gaieté, il lui dit : « Il faut me réparer cela, car je suis trop gêné quand je remue les bras; ainsi à la messe, quand il faut que je lève le bon Dieu, *c'est le diable!* »

H. LECADET.

LE SULTAN ET LE DERVICHE

Imité d'un apologue de Latifé Namé

Se promenant un jour
Dans la campagne avec sa cour,
Un sultan admirait les fécondes prairies,
Les jardins, les vergers, les collines fleuries,
Tout le vaste domaine où régnait son pouvoir,
Quand, arrivé non loin d'un antique manoir
Écroulé sous la ronce et rongé par le lierre,
Il voit un vieux derviche assis sur une pierre
Et tenant dans ses mains une tête de mort.
Le vieillard immobile, en un profond silence,
Considérait ce crâne où la nuit se fait dense
Et semblait d'un œil triste interroger le sort.
« Que fais-tu là? » lui dit le sultan qui s'étonne.
L'ermite, redressant son front pâle où rayonne
Un reflet du regard divin :
« Prince, lui répond-il, je cherche, mais en vain,
Si cette tête vide où bouillonna la lave
De la pensée ardente et du désir humain,
Est celle d'un monarque ou celle d'un esclave. »

Frédéric BATAILLE.

LE NOUVEAU TIMBRE-POSTE

Le caractère national de nos estampes officielles est insuffisamment déterminé. Il semble que des images destinées à figurer la nation ou ses préoccupations directes, ne doivent pas se contenter d'être un reflet d'une convention artistique. On pourrait avec plus de raison leur demander de ne pas sortir du cadre de notre histoire nationale et de nos seules idées françaises. Rien ne défend de penser que parmi nos artistes il s'en trouverait qui soient à même de mettre en œuvre une allégorie d'une signification bien nette, personnifiant le pays par des moyens logiques.

Au lieu de cela, cette fois encore, nous ne verrons rien de particulièrement significatif sur le nouveau timbre-poste. M. Grasset, dont le grand talent est depuis longtemps reconnu, a donné une preuve nouvelle de son savoir-faire. Mais il n'a pas résolu la question. La figure florentine qu'il a, d'ailleurs, merveilleusement dessinée, charme les yeux, mais est un symbole insuffisant du rôle qu'elle est appelée à personnifier. La question d'art à part, elle vaut surtout par les accessoires : le glaive et l'olivier exprimant la paix et la force. L'artiste aurait pu songer un peu à notre commerce et à notre industrie. L'ancien timbre était loin, il est vrai, d'être une œuvre d'art, mais il avait une qualité : celle d'être mieux approprié à sa destination que la figure purement décorative de M. Grasset.

Ces réserves faites, la composition de M. Grasset. pour être dépourvue de signification, n'en est pas moins gracieuse, prouvant une pénétration complète d'une belle époque de l'art italien. Les œuvres antérieures de cet artiste ont appelé sur lui l'attention du public. M. Grasset, est chevalier de la Légion d'honneur.



Le nouveau timbre-poste.

Il convient de rappeler que le dessin d'un nouveau timbre-poste avait été mis au concours par l'État, il y a plus d'une année. Ce concours ayant donné des résultats baroques ou insuffisants, le ministre du commerce et de l'industrie confia l'exécution du timbre à M. Grasset. Le modèle qu'il a fourni et que nous reproduisons n'a pas encore été accepté.

UNE NOUVELLE MALADIE DE LA POMME DE TERRE

Fâcheuse nouvelle!

D'après la *Revue scientifique*, on a observé en Suisse l'apparition d'une nouvelle maladie des pommes de terre, maladie caractérisée par la présence, sur les tubercules, d'un champignon du genre rhizoctonia amenant d'abord le noircissement de la peau, puis celui de la chair qui pourrit. On ne connaît pas encore de remède contre cette maladie. La *Gazette des Campagnes* rappelle que fréquemment les racines de luzerne sont envahies par un

champignon analogue : il conviendrait donc de ne pas cultiver la pomme de terre dans des champs situés près de luzernières malades. La maladie déclarée, on pourrait essayer si le sulfate de fer ou le plâtre seraient efficaces pour la combattre.

L'EAU SUR L'ÉVIER

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 62.

Mais, Mme Hochebal avait couru à la cuisine.

— Quoi! exclama-t-elle, vous n'avez pas l'eau sur l'évier?

La veuve Pigriche la regarda de l'œil d'un poisson mort à qui on parlerait d'un changement de ministère.

— L'eau? insista Mme Hochebal, où prend-on de l'eau?

La veuve Pigriche ferma les yeux une seconde fois et finit par prononcer de sa voix morne :

— Y a l'p'its!

Mme Hochebal faillit avoir une attaque de nerfs.

— Eh ben! fit la mère Hommasse quand ses deux clients furent de retour, c'est-y qu'vous avez fait affaire avec la veuve Pigriche?

— Dame! hésita Hochebal en regardant sa femme, pour ma part, sa maison ne me déplairait pas.

Mme Hochebal éclata.

— Et moi, fit-elle impétueusement, je me refuse à habiter un appartement où on n'a pas l'eau sur l'évier.

— Cependant, ma chère amie, puisqu'en face, il y a...

— L'p'its! Je n'en veux pas du p'its!... J'ai toujours eu l'eau sur l'évier, je veux l'eau sur l'évier... Est-ce toi, monsieur Hochebal, qui ira m'en chercher, de l'eau, à ton p'its?

La discussion menaçait de tourner à l'aigre. La mère Hommasse intervint fort à propos.

— L'eau sur l'évier, dit-elle, ça s'rait-y pas, des fois, une magnière de tuyau qui dégouline d'l'iau sur la pierre à vaisselle?

— Précisément! fit Hochebal.

— Hé! là, bonnes gens, fallait donc l'dire!... C'est point çà qui manque icite... Y en a justement un dans la maison au maîtr' Calouchot. Seulement, y la loue point, rapport qu'il en veut trop cher.

— Qu'à cela ne tienne! s'écria Hochebal, impatienté. Puisque Calouchot a l'eau sur l'évier, allons chez Calouchot. Où demeure-t-il, ce Calouchot?

— C'est mossieu l'maire! répondit pompeusement la mère Hommasse un peu choquée par le sans-gêne avec lequel un méchant *précepteux* parlait du premier magistrat de la commune.

— Ça tombe à merveille, répliqua Hochebal. Je lui ferai, par la même occasion, ma visite officielle.

III

Mossieu Calouchot était un vieux cultivateur à qui son obésité rendait la marche difficile. Aussi, retenu au logis par son ventre, les journées lui eussent-elles paru bien longues si, abusant ingénument de ses fonctions de maire qui l'instituaient commandant de la force armée de la commune, il n'avait pris, depuis longtemps, la douce habitude de requérir la dite force armée représentée par le garde-champêtre Pitois pour lui faire quotidiennement un grand nombre de parties de besigue.

Quand Hochebal et sa femme, en toilette de cérémonie, se présentèrent chez l'officier municipal, ce dernier était précisément attablé en face de la force armée qui venait d'annoncer cent d'as et deux cent cinquante d'atout.

Mossieu Calouchot profita cyniquement de l'entrée des Hochebal pour poser ses cartes et annuler le coup.

— Comme ça, c'est vous qu'est l'nouveau *précepteux*, répondit-il aux compliments calamistrés du fonctionnaire. C'est ben... c'est ben... J'crés que j'ferons bon ménage ensemble, tous les deux. Savez-vous-t-y jouer au besigue?

— Très peu, monsieur le maire.

Et Hochebal coupa court à ces tentatives de pression administrative en abordant immédiatement le but de sa visite. Monsieur le maire avait, paraît-il, une maison à louer?

— Avec l'eau sur l'évier, précisa Mme Hochebal.

Le sourire municipal s'éteignit aussitôt sur les lèvres de Calouchot pour faire place à la gravité matoise du paysan flairant une affaire.

— Y en a qui le disent, mais faut point écouter tout le monde, opina-t-il avec circonspection. Alle est point tant que ça à louer... Quoique ça, si monsieur le *précepteux* désire la voir, on pourrait toujours voir à voir... c'est là, à deux pas.

Il se leva pesamment, détacha d'un clou un trousseau de clefs et se dirigea vers la porte, suivi des Hochebal.

Sur le seuil, il s'arrêta et dévisageant sévèrement le garde-champêtre immobile devant son cent d'as :

— Ben quoi, té, Pitois, quèque tu fais là à rin faire?... Tu pourrais-t-y pas aller faire une tournée dans les champs au lieu de t'gratter les jambes?

Et se tournant vers le percepteur :

— Un grand *feignant*, monsieur Hochebal, qui passe ses journées à jouer au besigue au lieu de faire son service!

Aux deux pas annoncés par Calouchot, il en

fallut bien ajouter quatre cent quatre-vingt-dix-huit autres avant d'atteindre là-bas, tout au bout du village, une petite maison basse, assise entre un parterre de haricots et des bosquets de pommes de terre.

— C'est là! dit orgueilleusement Calouchot.

Et tout de suite, il se mit à énumérer complaisamment les commodités de l'immeuble, avec la faconde hâbleuse du propriétaire multipliée par l'astuce villageoise.

Le courant d'air qui soufflait en bourrasque dans le corridor où on aurait pu frapper des carafes, devenait une petite brise rafraîchissante et pour un peu, il eût glorifié les champignons de la chambre à coucher comme une preuve de l'extraordinaire fertilité du parquet.

Mais la femme du percepteur n'avait souci de ces vétilles. Une préoccupation plus grave l'étreignait.

— Et le robinet? interrompit-elle.

Il était là, le robinet, à côté, dans la cuisine, un superbe robinet en bronze, resplendissant comme de l'or.

Mme Hochebal le fit fonctionner. Un large jet d'eau gicla.

— Oh, y *torne* ben, fit Calouchot. C'est un biau robinet... Dame, y m'a coûté gros, l'mâtin!... Mais aussi, y a qu'moi qui n'en n'ait un dans la commune.

— Est-elle bonne à boire? interrogea le percepteur.

— Si alle est bonne à boire! se récria le maire. D'la belle eau du bon Dieu comme ça!... Goûtez n'en seulement une goulée, vous voirez.

Le percepteur et sa femme se consultèrent du regard. Évidemment la petite Mme Hochebal était tentée.

— Et combien nous loueriez-vous votre maison, monsieur le maire? demanda le mari.

Calouchot baissa le nez et se frictionna fortement les cheveux avec sa casquette, ce qui était chez lui l'indice d'une grande contention d'esprit.

— Acoutez! fit-il en relevant la tête, j'veux point vous surfaire! Vous êtes dans l'gouvernement, moi itou... Entre gens du gouvernement faut point s'voler... Ça sera seulement trois cent cinquante.

Hochebal eut un haut le corps. Son maigre budget de seize cents francs ne lui permettait pas de mettre si cher à son logement.

Enfin, après des trésors d'éloquence dépensés de part et d'autre pendant une heure, on finit par s'accorder sur le chiffre de trois cents francs.

Calouchot gémissait que ce n'était pas le prix et qu'on l'écorchait tout vivant.

Quant aux Hochebal, le loyer leur semblait cher. Quatre-vingts francs de plus que chez la veuve Pigriche! Et puis, c'était bien loin du centre du pays.

— C'est vrai!... Mais aussi quelle commodité d'avoir l'eau chez soi... pour les savonnages! s'extasiait la femme.

Bref, le marché fut conclu, le bail signé une heure plus tard.

Et la petite madame Hochebal avait tellement hâte de s'installer qu'après une dernière omelette — sans lard ni fines herbes, celle-là! — mangée chez la mère Hommasse, la famille du percepteur couchait, le soir même, dans son nouveau domicile.

En propriétaire qui ne lésine pas, le maire avait requis la force armée pour procéder au déménagement.

IV

Dès le lendemain matin, le robinet fonctionnait éperdument. C'était une cascade, un déluge!

Les jupes troussées, le battoir d'une main, le savon de l'autre, la petite madame Hochebal barbottait joyeusement devant ses baquets, comme un canard.

Mais vers dix heures, un incident désastreux se produisit.

Pendant que la lavandière tirait un dernier seau d'eau pour passer son linge au bleu, le robinet, bien que grand ouvert, ralentit progressivement son débit puis s'arrêta de couler.

Mme Hochebal ne s'en émut pas outre mesure.

— C'est la pression! se dit-elle.

Et elle attendit avec patience le retour de la pression.

Au bout de quelques minutes, elle fit une nouvelle tentative.

Rien!

Puis une troisième, une quatrième...

Rien, rien, rien! Toujours rien! Le robinet demeurait plus sec que le Sahara!

Et Hochebal qui n'était pas là!

Consternée, la petite femme courut chez Calouchot à qui le fidèle Pitois était en train de faire la barbe.

— Monsieur le maire, s'écria-t-elle, le robinet ne marche plus!

A cette nouvelle, le maire se retourna si brusquement que Pitois lui enfonça son blaireau savonneux dans l'oreille.

— L'robinet!... Mon biau robinet... qui m'a coûté si gros!... C'est point possible! J'vas voir ça!

Et bousculant Pitois et son blaireau, il se précipita au dehors. Son gros ventre avait des ailes. Derrière lui, Mme Hochebal courait, essoufflée.

Aussitôt arrivé dans la cuisine, il manœuvra le robinet d'une main ferme, la main du maître.

Pas une goutte d'eau!

— C'est ben drôle! grommela-t-il, les sourcils froncés.

Il recommença, tourna le robinet à droite, le tourna à gauche, souffla dedans, le secoua, alla

même jusqu'à l'apostropher de l'épithète injurieuse de « feignant ».

Rien n'y fit. Le robinet était inexorable.

La langue du maire claquait d'impatience dans son palais.

— Tout ça, c'est ben drôle ! répéta-t-il en jetant sur la femme du percepteur un œil soupçonneux. Y a queuque manigance là-dessous... C'est y point vous, des fois, qui l'auriez abîmé ?

— Moi ? par exemple ! se récria Mme Hochebal.

Puis, elle hasarda :

— Ne serait-ce point plutôt les conduites de la ville qui sont crevées... ou en réparation ?

— Queues conduites ? fit le maire.

— Dame ! les conduites souterraines.

— Y a rin d'souterrain à Francheville, ma p'tite dame... Tout s'passe au grand jour... Apprenez-ça pour vot'gouverne ! articula sèchement le magistrat municipal à qui sa mauvaise humeur faisait oublier les règles de la galanterie.

Il se retourna du côté du robinet en frottant convulsivement sur sa tête son innocente casquette :

— Bon sang d'sort !

Campés en face l'un de l'autre, le maire et le robinet se regardaient. Le spectacle était grandiose !

Le robinet ne disait rien ; le maire non plus, mais il réfléchissait.

Tout à coup, il releva la tête et avec l'accent triomphal que dut avoir Archimède en proférant son « Eurêka », il dit :

— J'parie qu'vous n'ez point mis d'iau dans l'tonneau ?

— Le tonneau ?

— Ben sûr, l'tonneau !... Vous savez ben c'que c'est qu'un tonneau, tout d'même... Si vous l'savez point, j'vas vous l'montrer.

Il sortit de la maison, appliqua une échelle le long du mur et monta au grenier. Mme Hochebal s'y risqua à sa suite.

Dans un angle, une futaille défoncée par le haut, se dressait debout sur quatre briques, au dessous d'une gouttière.

— Le v'là, l'tonneau ! dit Calouchot. Seulement, ajouta-t-il en se penchant sur la futaille, y a pus d'iau d'dans.

— Mais d'où vient-elle, cette eau ? demanda Mme Hochebal, légèrement inquiète.

— Alle vient du toit... C'est une idée à moi ! expliqua le maire avec une pointe de fierté. Quand y chet d'l'iau, ça l'emplit... C'est ben commode !

— Et... et... balbutia la petite femme effarée, quand il ne pleut pas ?

— Quand y n'chet pas d'iau ?... fit Calouchot avec une imperturbable bonhomie. Ben, quand y n'chet pas d'iau... y a l'p'its !...

Et son bras tendu d'un geste large montrait par la lucarne du grenier, à Mme Hochebal pétrifiée, là-bas, là-bas tout au bout de la route, le petit édicule à manivelles qui décorait la place de l'Église, juste en face de la maison de la veuve Pigriche !

MICHEL THIVARS.

LE NOUVEAU MUSÉE D'AMSTERDAM

La ville d'Amsterdam ne possède de musée digne d'elle que depuis une dizaine d'années seulement. Jusque-là, ses collections admirables ont subi maintes et maintes tribulations.

La République batave, établie par la France, fonda le premier musée national de Hollande en 1798. Il se composait surtout des œuvres réunies par le dernier stathouder, Guillaume V de Nassau, prince artiste qui se plaisait à dessiner et gravait même à l'eau-forte. Une partie de ses collections avait été emportée au Louvre ; le reste, réuni à d'autres tableaux qui appartenaient à l'État, fut transféré près de la Haye, dans une ancienne résidence royale, la Maison du Bois ; ce premier musée fut ouvert au public en 1800.

Quand Louis Bonaparte fut devenu roi de Hollande, il fonda en 1808 un musée à Amsterdam ; et l'on transporta la plupart des collections de la Maison du Bois dans l'ancien hôtel de ville d'Amsterdam, que l'on venait d'offrir à Louis Bonaparte et qui sert depuis de palais aux souverains hollandais.

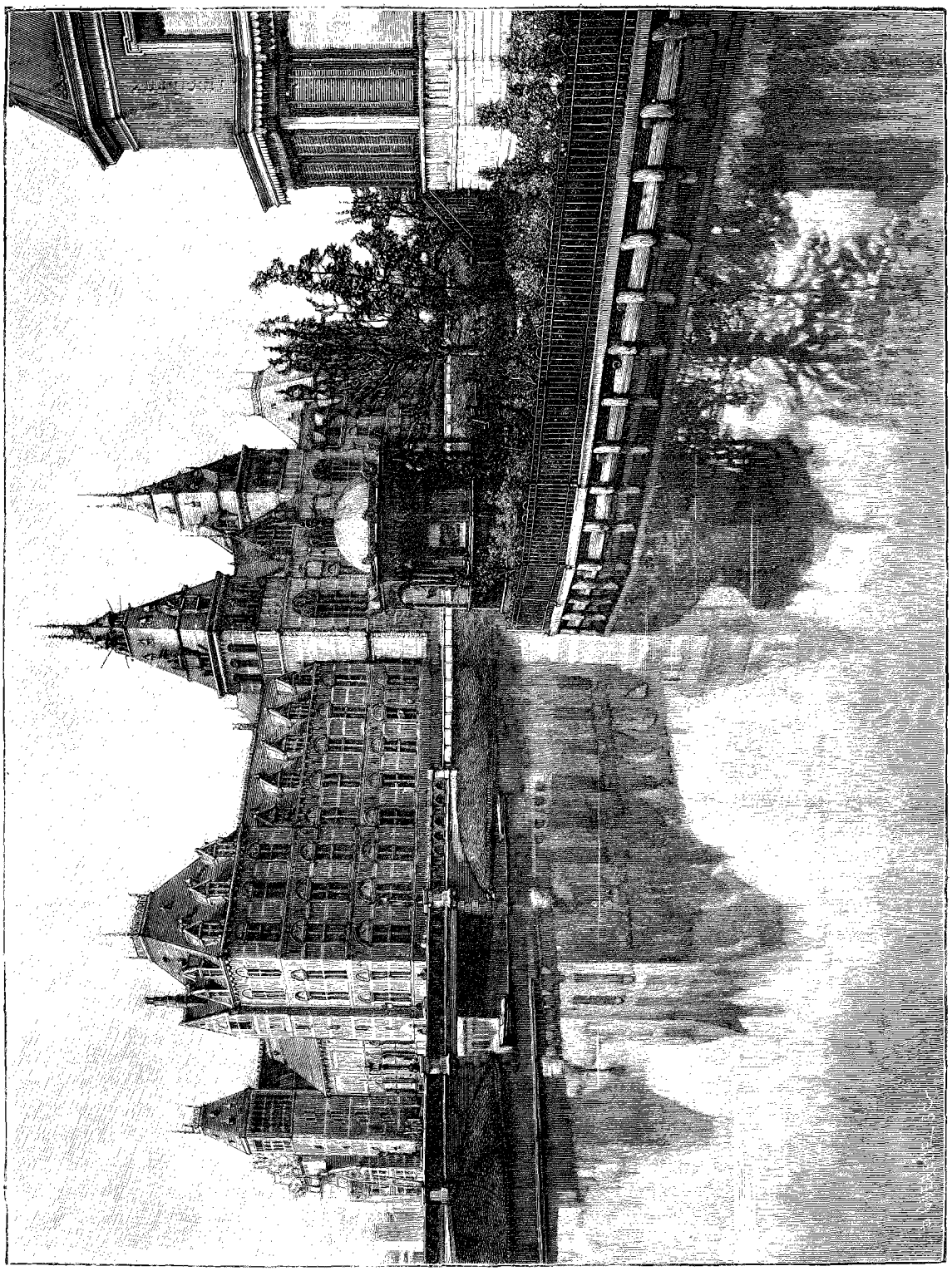
La municipalité donna au Musée Royal plusieurs tableaux magnifiques qui appartenaient à la ville, entre autres la *Ronde de nuit* et les *Syndics des Drapiers*, de Rembrandt. Le Musée qui s'enrichissait sans cesse et de nouveaux tableaux et d'une collection d'estampes, prit en 1810 le nom de Musée Hollandais, et fut transporté quatre ans plus tard au Trippenhuis ou maison de la famille Trip, bâtie en 1661, et qui contient aujourd'hui l'Académie royale des Sciences. C'est là que les collections restèrent soixante-dix ans, sans cesse augmentées par de nouvelles acquisitions, par des dons ou par des legs. Sous Guillaume Ier notamment, on fit des achats considérables à l'étranger : le Musée, changeant encore une fois de nom, prit celui qu'il a conservé de Musée de l'État.

A mesure que le Musée se développait, le Trippenhuis devenait de plus en plus insuffisant. L'édifice n'ayant pas été fait pour être un musée, ses dispositions intérieures laissaient fort à désirer ; les plus belles toiles, même les Rembrandts étaient très mal éclairées ; de plus, le Trippenhuis, placé dans un quartier populeux, entouré de rues étroites, était mal protégé contre les dangers de l'incendie.

Dès 1863, l'opinion publique se prononça en faveur d'une nouvelle installation, plus digne

des chefs-d'œuvre de l'art hollandais. Dix ans après, les États généraux votèrent la construction d'un nouveau Musée, qui fut bâti de 1877 à 1885 sous la direction du docteur Cuypers.

Le musée actuel se dresse au milieu d'un beau parc, éloigné du centre de la ville, auquel il est, du reste, relié par de nombreux tramways. La façade principale, celle que nous donnons ci-dessous, est tournée au nord du côté du



Le nouveau Musée d'Amsterdam. — Gravé par Guérelle.

quai du Stathouder, et précédée d'un jardin entouré d'une grille en fer. Elle offre de loin aux regards sa masse imposante. L'édifice est construit dans le style de la première moitié du seizième siècle, qui fut une époque de transition entre l'art gothique et celui de la Renaissance. L'extérieur est richement décoré de mosaïques dont les nombreuses figures sont faites de faïences peintes et émaillées.

Au milieu de la façade principale, est une vaste porte qui donne accès à un passage voûté ; c'est là qu'était, cette année, l'entrée

de l'Exposition universelle d'Amsterdam qui occupait le vaste emplacement situé derrière le Musée. Au-dessus du passage, un haut-relief de grandes proportions représente les Pays-Bas, entourés de la Sagesse et de la Justice d'un côté, de la Beauté et de la Vérité de l'autre; les principaux artistes viennent leur rendre hommage ; à droite, on voit Éginhard qui a vanté dans sa chronique le château que Charlemagne possédait à Nimègue, Jean-ten Doem, le constructeur de la cathédrale d'Utrecht, Keldermans qui a élevé en partie le tribunal de Malines ; à gauche, sont placés le sculpteur Klaas Sluter et les vieux peintres Dick Bouts et Lucas de Leyde ; derrière eux, viennent Rembrandt et ses contemporains, puis les peintres plus modernes. Le fronton qui domine ce haut-relief, porte une Victoire ailée de Vermeylen.

Sur les côtés, d'autres bas-reliefs représentent la *Peinture* et le *Dessin*, l'*Architecture* et la *Sculpture*. Aux extrémités du fronton, et aussi de chaque côté des entrées secondaires, sont des statues, figurant des sujets analogues, comme l'*Inspiration* et l'*Étude*, l'*Architecture* et la *Sculpture*, la *Peinture* et la *Gravure*. Quant aux faïences de la façade, elles représentent les principales villes du royaume, Amsterdam, la Haye, Dordrecht et d'autres. — Les autres façades sont également décorées de faïences : celle du sud offre en son milieu, Rembrandt entouré de ses élèves et peignant les *Syndics des Drapiers ;* le tableau d'après lequel a été fait ce haut-relief est à l'intérieur du Musée. Sur les côtés, on voit, entre autres, Amélie de Solms, la femme du prince Frédéric-Henri, faisant orner de peintures la Maison du Bois, et aussi la fondation du premier Musée par la République batave. En somme, c'est presque une histoire abrégée de l'art hollandais que montrent les façades du Musée d'Amsterdam.

A l'intérieur, il présente une foule de collections variées. Le Musée des Pays-Bas contient les produits des Arts industriels depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. La cour de l'Est réunit dans un fouillis pittoresque, un musée d'artillerie, un musée de la marine et des colonies, toute une série de costumes hollandais portés par des mannequins, des voitures et des traîneaux anciens. Cette cour est bordée, d'un côté par un musée religieux qui contient des fragments ou des copies des monuments religieux de la Hollande du huitième au dix-septième siècle, de l'autre par un musée civil qui offre aux visiteurs une suite d'intérieurs dans le vieux style hollandais, des salles de conseil, des salles échevinales, la chambre à coucher du poète Constantin Huygens et même une cuisine.

La partie ouest du rez-de-chaussée offre successivement un musée céramique où brillent en particulier les faïences de Delft, une salle de costumes, un riche cabinet d'estampes, qui ne renferme pas moins de 150,000 gravures, la bibliothèque, enfin la salle des Amiraux, contenant les portraits des marins célèbres de la Hollande et le tableau des principales batailles qu'ils ont gagnées.

La cour de l'ouest contient un musée de moulages d'après les principaux monuments des Pays-Bas.

Le premier étage, auquel on accède par deux larges escaliers, est presque entièrement consacré à la peinture. On y trouve, outre les tableaux venus du Trippenhuis, un musée tout entier légué à la ville par M. et Mme Van der Hoop en 1880, et enfin une collection de tableaux modernes qui s'accroît sans cesse par de nouveaux achats ; le tout comprend plus de dix-huit cents numéros et occupe vingt-sept salles.

La disposition de ce musée est des plus heureuses ; à la suite d'un magnifique vestibule, se trouve la galerie d'honneur, placée au-dessus du passage voûté du rez-de-chaussée, et qui traverse tout l'édifice dans sa largeur. Cette vaste galerie est subdivisée de chaque côté en quatre cabinets par des cloisons qui circonscrivent la vue, et par là même la fatiguent moins que nos galeries ininterrompues du Louvre. Au bout de la galerie, se trouve la salle Rembrandt, dont le fond est occupé par la fameuse *Ronde de nuit*. On aperçoit, de la sorte, dès le vestibule, le chef-d'œuvre de Rembrandt, et on l'a sans cesse sous les yeux chaque fois qu'on passe d'un cabinet à l'autre. On sait que ce tableau représente en réalité une compagnie d'arquebusiers, sortant en plein jour de leur maison de corporation. Il a été, il y a quelques années, nettoyé et rentoilé, avec beaucoup de succès, par le restaurateur Hopman. Ce chef-d'œuvre est entouré d'autres chefs-d'œuvre de Van der Helst et de Franz Hals. C'est dans cette salle de Rembrandt que se trouve, sous une vitrine, le Livre d'Or destiné à recevoir la signature des visiteurs princiers. La petite reine de Hollande, Wilhelmina, y a écrit son nom, de sa grosse écriture enfantine, à côté de ceux d'Isabelle d'Espagne et de la reine de Roumanie. De chaque côté de la galerie d'honneur, se trouve une série de salles et de cabinets qui remplissent les deux ailes du bâtiment et contiennent une foule de tableaux dont il serait impossible de donner, ici, même une idée sommaire.

Au Musée proprement dit, sont adjointes une École de l'État pour l'enseignement de l'art appliqué à l'industrie et une École normale pour l'enseignement du dessin.

Tel est, dans son ensemble, ce vaste Musée, aujourd'hui l'un des plus beaux et des mieux

aménagés de l'Europe, et que l'État hollandais a su rendre digne, et par son aspect et par sa disposition intérieure, des innombrables richesses qu'il contient.

J.-H.

UN CHAT PROTECTEUR D'UN OISEAU

Les amitiés des bêtes déroutent parfois complètement les opinions les mieux établies ; nous avons eu occasion autrefois de signaler des chiens et des chats qui fraternisaient et une chatte qui avait adopté des poussins. Cette fois il s'agit d'un chat qui a sauvé un oiseau, un camarade, un vieil ami, de l'attaque d'un serpent. Le fait nous est raconté par M. Austin Gibson, de Hill Crest, dans l'État américain de New-Jersey.

M. Gibson avait mis devant sa porte un serin en cage, pour lui faire prendre l'air ; la petite bête chantait à perdre haleine tout en prenant son bain, quand tout à coup M. Gibson, qui regardait de sa fenêtre les ébats du petit animal, aperçut, sortant de sous les marches du perron pour venir se chauffer au soleil, un gros serpent trigonocéphale. Celui-ci vit immédiatement l'oiseau, s'approcha de la cage et s'enroulant sur lui-même, se mit à fasciner le pauvre serin : le petit chanteur était incapable de chanter et ne pouvait que pousser des cris de détresse.

La scène durait depuis plusieurs minutes déjà, le serpent rapprochait peu à peu la tête de la cage et allait se trouver à bonne distance pour atteindre sa proie, quand arrive un troisième personnage ; Jason, le chat de la maison, qui cherche un endroit à l'ombre pour s'étendre. Tout à coup son attention est attirée par les cris d'angoisses du serin, qui est son ami fidèle, qui vient souvent se percher sur son dos tandis qu'il se promène dans la maison, et qui ne se fait pas faute de picorer sa pâtée. En entendant ces cris, Jason accourt bien vite, aperçoit le serpent, et son premier mouvement est de faire un saut en arrière. Juste à ce moment le trigonocéphale venait de se lancer en avant, mais en vain, pour atteindre le serin.

Jason reprend courage en présence du danger qui menace son ami, et, tandis que le serpent ne fait pas encore cas de lui, il s'avance, remuant la queue, se léchant les babines, puis il attend un peu que le serpent vienne à passer à sa portée. Celui-ci en effet ne tarde point à commencer de faire le tour de la cage, et, au moment propice, Jason bondit et lui tombe sur le corps. On entend un grognement, des crachements, des sifflements de colère, et Jason se retrouve à une certaine distance de son ennemi, le dos arrondi, les poils de la queue hérissés : ses griffes ont légèrement déchiré la peau du trigonocéphale, qui s'est enfin tourné contre son assaillant, prêt à s'élancer lui aussi. Il s'élance en effet, mais, plus prompt que lui, le chat a sauté de côté et retombe sur le dos du serpent qui ne sait où donner de la tête et se dirige rapidement au large pour échapper à cet assaut.

Mais Jason ne l'entend point ainsi, et il désire une victoire complète : il se précipite, saisit le serpent par la queue et le tire violemment en arrière. L'animal veut répondre à cette attaque, il s'enroule, darde sa tête et s'élance encore une fois, mais pour retomber toujours dans le vide. Jason est loin ! il est vrai qu'il revient aussitôt donner un violent coup de patte au reptile. Celui-ci, affolé, essaye de fuir, mais son ennemi le ramène encore sur le champ de bataille : le chat, trop confiant du reste dans son agilité, se fait mordre à la patte. Mais cela ne sert qu'à exciter son humeur guerrière : d'un mouvement brusque il enfonce ses dents à travers le corps de son adversaire, à quelques centimètres au-dessous de la tête, et malgré les efforts désespérés du serpent il le maintient ainsi tandis que de ses griffes il lui laboure le corps. Enfin, le laisse échapper, mais dans quel état !

La patte de Jason enfla démesurément, sous l'influence du venin, mais il se soigna en se roulant à plusieurs reprises dans la poussière, et il est guéri maintenant. Comme de juste, le serin et lui sont meilleurs amis que jamais.

Daniel Bellet.

L'ABYSSINIE

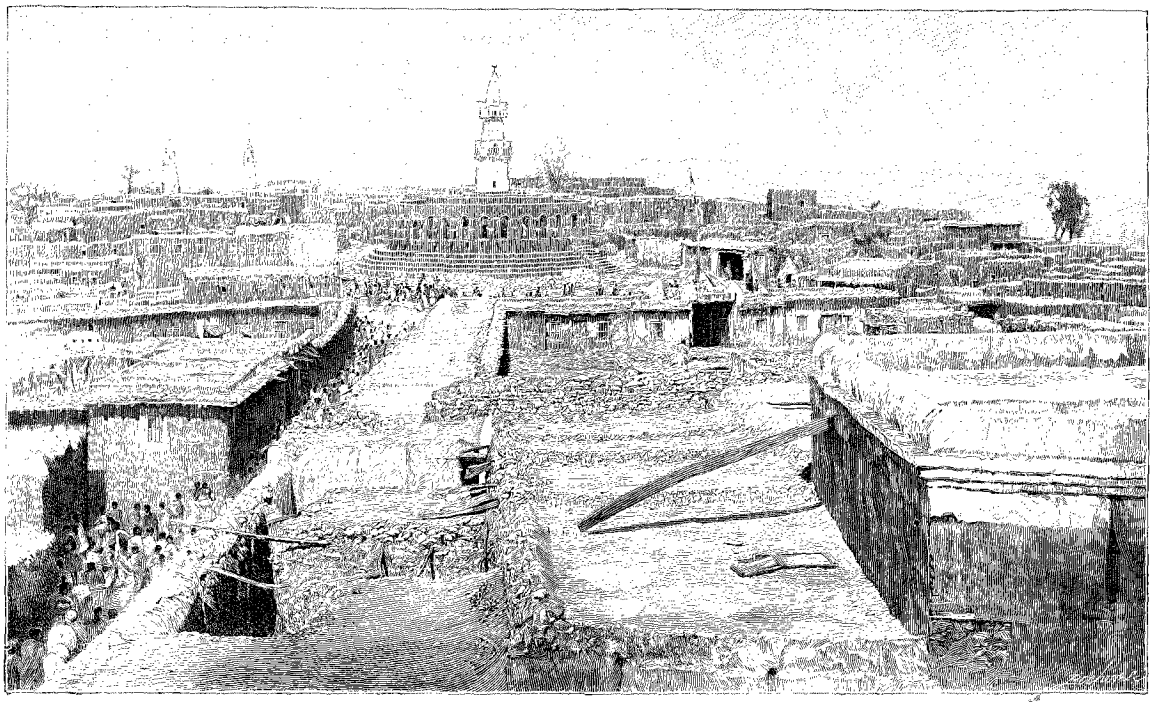
Suite et fin. — Voyez pages 44 et 60.

Les institutions. — Nous avons dit déjà que la grande majorité des Abyssiniens convertis au christianisme dans le courant du quatrième siècle, appartiennent à la religion grecque-orthodoxe. Le culte de la Vierge est particulièrement en honneur parmi les chrétiens d'Éthiopie. Les religieux, prêtres et moines, très nombreux, jouissent d'une grande considération parmi les gens du peuple, sans toutefois, vu leur propre ignorance, exercer une influence notable sur les destinées de la nation. Dans l'exercice de leur culte, les Abyssiniens ont, d'ailleurs, conservé un grand nombre de pratiques qui rappellent leur origine israélite, comme l'observation du sabbat, l'abstention de certaines viandes considérées comme impures, la circoncision. L'islamisme, d'autre part, compte également un grand nombre d'adhérents, notamment dans le sud de l'empire, où il fut particulièrement développé lors de la domination de l'Égypte. Harrar, où les musulmans prédominent, possède même plusieurs mosquées, semblables, d'ailleurs, aux

églises chrétiennes, et dont la principale, Djama Raouf, porte le nom du gouverneur égyptien, Raouf Pacha, qui avait ordonné sa construction. La mosquée présente une vaste cour percée seulement de deux fenêtres, entourée, du côté nord, par une série de gradins demi-circulaires ; de son milieu s'élève un minaret de style persan, pourvu de galeries réservées aux *moueddsins* ou desservants, chargés d'annoncer aux fidèles l'heure des prières. Tous les murs sont blanchis à la chaux ; quelques salles, à droite, servent de logements aux gardiens, de refuges aux mendiants ou de lieux de réunion pour les lecteurs du Coran.

La vie intérieure des Abyssiniens ne diffère pas sensiblement de celle des peuples de l'orient européen. Les femmes, notamment, n'y sont soumises à aucune des servitudes dont les accablent habituellement les nègres du Soudan ou du Sahara. Elles jouissent de toutes les prérogatives compatibles avec l'état social des différentes tribus et paraissent même avoir voix prépondérante dans les affaires de l'État. N'affirme-t-on pas que les conditions de paix soumises actuellement au roi d'Italie sont dictées par la reine Tahaïtou, épouse de Ménélik ?

Dans certaines contrées, le nombre des individus du sexe faible l'emporte de beaucoup sur celui des hommes. A Harrar, M. Paulitschke, voyageur autrichien, a constaté que les femmes composaient les deux tiers de la popula-



Harrar. — La Mosquée.

tion totale de la ville. Les femmes prennent part, d'ailleurs, à tous les divertissements qui ont cours dans ce pays. La danse, en si grand honneur chez les populations les plus raffinées du globe, est également considérée comme l'une des distractions les plus favorites du peuple abyssinien. Chez les Gallas, la danse (*sirba*) est généralement provoquée par quelques jeunes hommes qui parcourent le village en chantant. Ce chant sert de signal aux femmes, qui, sous la conduite d'une des plus âgées, sorte de matrone, se réunissent devant la case de l'une d'elles, et, après s'être dévêtues jusqu'à la ceinture, se livrent à des exercices chorégraphiques, parfois très violents, et où chacune des danseuses s'efforce de surpasser ses rivales. Les femmes font souvent preuve, dans ces occasions, d'une endurance peu commune ; beaucoup ne quittent la place qu'après complet épuisement.

Au point de vue administratif l'Abyssinie forme un État féodal dont les diverses fractions plus ou moins soumises à l'empereur (*Négus Néghest* ou roi des rois), sont administrées chacune par un gouverneur ou chef suprême (*ras*), maître absolu dans sa province, ne relevant que nominalement de l'empereur auquel il se contente seulement de payer un léger tribut, en temps de paix, comme signe de soumission. En temps de guerre, par contre, il est tenu de fournir un certain nombre de troupes dont il prend le commandement et qu'il choisit lui-même parmi les hommes valides de sa circonscription. Les principaux ras résident aux côtés du souverain laissant l'administration de leurs provinces aux *meslans*, ou sous-gouverneurs.

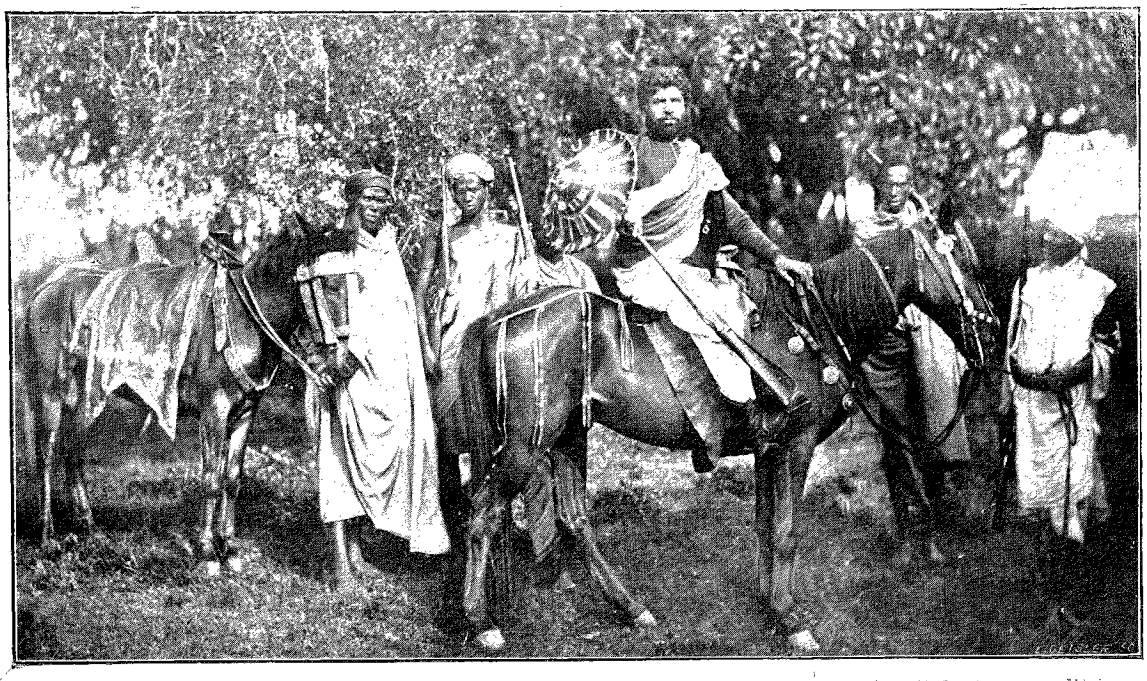
Les provinces, d'importance très diverses, sont relativement nombreuses. Les principales, par leur étendue, sont : le Tigré, le Choa,

l'Amhara, le Goggiam, Lasta, région des Gallas, Harrar. L'ensemble de ces territoires occupe une superficie d'environ six millions de kilomètres carrés; leur population totale atteindrait huit millions d'individus. Certaines provinces comme Goggiam et le Choa, formaient même autrefois des royaumes indépendants. Les divers souverains qui se sont succédé en Éthiopie n'étaient d'ailleurs que des *négus* (princes feudataires) ou même de simples *ras* et qui, soit par ruse, soit par la force des armes, ont réussi à s'emparer du trône; tel l'empereur actuel, Ménélik, ancien négus du Choa. Les fréquentes batailles qui se livrent souvent, tantôt entre le roi et ses vassaux, tantôt entre les gouverneurs de provinces limitrophes, ont servi à aguerrir admirablement le peuple abyssinien qui, de l'avis de tous les voyageurs qui ont visité le pays, forment des soldats d'une endurance exceptionnelle et d'une grande aptitude au combat. Ils manient en outre, avec une surprenante dextérité, la lance; le sabre est également une arme très redoutable entre les mains du soldat abyssinien. Habiles cavaliers, ils excellent souvent à diriger leurs montures par le seul mouvement des jambes, conservant ainsi la disposition libre des bras.



Danse de femmes gallas.

Dans ces dernières années, l'armée abyssinienne, qu'on évalue à environ 200,000 combattants, a été également pourvue de fusils de différents modèles. Leur tir laisse encore fort à désirer. Il a été constaté, en outre, que la valeur du soldat abyssinien se révèle particulièrement dans l'attaque pour laquelle il déploie une très grande impétuosité. Sa résistance est moindre lorsqu'il se trouve sur la défensive. En tenant compte de la disposition particulière des terrains sur lesquels évoluent en ce mo-



Choan abyssinien et sa suite armée.

ment les deux armées, les troupes du négus possèdent en outre l'avantage de pouvoir profiter des accidents du sol qu'ils sont seuls à connaître et sur la nature desquels peu de documents ont été fournis jusqu'à ce jour aux puissances européennes. La guerre qui se poursuit actuellement entre l'Italie et l'empereur d'Abyssinie a servi également à détruire une autre légende, accréditée depuis longtemps en Europe et suivant laquelle les abyssiniens exerceraient des cruautés sur leurs prisonniers. La correction et la magnanimité dont ont fait même preuve, en diverses circonstances, les troupes abyssiniennes, victorieuses dans leurs luttes contre l'armée envahissante d'Italie, accorderaient à ce peuple une place parmi les belligérants les moins farouches de l'Europe civilisée.

P. Lemosof.

CE QUE DEVIENNENT LES PETITS PRODIGES

Le berger Inaudi, qui a eu son heure de célébrité et qui commence maintenant à tomber dans l'oubli, n'est pas un phénomène isolé. Les jeunes prodiges qui étonnent un moment leurs contemporains par une puissance de calcul inconnue aux savants de profession, ne sont pas extrêmement rares. La génération dont les derniers survivants s'acheminent aujourd'hui à grands pas vers la tombe, a été émerveillée des tours de force d'arithmétique exécutés par deux enfants qui étaient capables de résoudre les problèmes les plus compliqués, avec une rapidité extraordinaire et en employant des méthodes dont les mathématiciens les plus expérimentés n'ont pas réussi à découvrir le secret.

Au commencement du siècle, George Parker Bidder et Zerah Colburn sont nés, à deux ans d'intervalle, le premier en Angleterre, le second aux États-Unis. Dès l'âge de quatre ans, Bidder montra de si étonnantes aptitudes pour le calcul, que son père renonça bien vite au métier de maçon pour faire voir, à prix d'argent, le petit phénomène.

Pour donner une idée du talent de ce précoce mathématicien, nous rappellerons l'énoncé du problème suivant dont il trouva la solution en quarante secondes : « Supposez que la sphère qui est au haut de la cathédrale de Saint-Paul ait six pieds de diamètre et que le prix de la dorure soit de trois pence et demi par pouce carré, combien faudra-t-il dépenser pour dorer toute la superficie de la sphère? » — Réponse : « Deux cent trente-sept livres sterling, dix shillings, un penny. »

Citons encore cet autre problème plus compliqué que le petit Bidder a résolu en une minute vingt secondes, à l'âge où les autres enfants commencent à peine à aller à l'école : « Supposez une ville éclairée par neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf réverbères qui restent toujours allumés et brûlent chacun une pinte d'huile toutes les quatre heures, combien auront-ils brûlé de gallons au bout de quarante ans? » — Réponse : « Cent neuf millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille cinquante gallons. »

Le jeune calculateur américain Zerah Colburn était évidemment mieux doué encore que son rival d'Europe. De très bonne heure, il avait étonné son père en faisant des multiplications de deux nombres de trois chiffres chacun, à un âge où il ne savait pas encore écrire et où on ne lui avait enseigné aucune notion d'arithmétique.

Les problèmes que George Bidder résolvait comme en se jouant, intéressaient le public parce qu'ils se présentaient, en général, sous une forme destinée à frapper les esprits; mais au fond ils n'exigeaient que des additions et des multiplications, tandis que Zerah Colburn, à l'âge de huit ans, sans papier, sans crayon et sans plume était de force à extraire des racines carrées et des racines cubiques au grand étonnement des hommes du métier. Quelle est la racine cubique de 413,993,348,677? — En cinq secondes, le jeune calculateur put donner la réponse. On lui demanda ensuite quels étaient les deux nombres qui, multipliés l'un par l'autre, donnaient pour produit deux cent quarante-sept mille quatre cent quatre-vingt-trois, et il répondit que c'étaient neuf cent quarante et un, et deux cent soixante-trois.

Le petit phénomène n'a jamais réussi à faire comprendre à aucun mathématicien la méthode qu'il suivait pour extraire les racines carrées et les racines cubiques, et pour déterminer les divers facteurs qui, multipliés l'un par l'autre, produisaient tel ou tel nombre indiqué au hasard par un spectateur. Il est certain que l'enfant avait un système de calcul qui n'a été enseigné dans aucun traité d'arithmétique. Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'époque où il exécutait ces tours de force, il était à peine allé à l'école et ne savait pas faire sur le papier les additions et les multiplications les plus simples. D'autre part, il extrayait avec tant de rapidité les racines carrées et les racines cubiques qu'il n'aurait jamais réussi à faire en un temps si court les opérations assez longues qu'exigent les calculs de cette nature, en suivant la méthode usuelle. Zerah Colburn, avait inventé une méthode à lui, mais il était incapable de l'expliquer.

Après avoir parcouru les États-Unis, le jeune calculateur se rendit en Angleterre et fit, un moment pâlir l'étoile de son rival Bidder. Choyés de la haute société britannique, les deux petits phénomènes eurent l'un et l'autre la bonne fortune de rencontrer des savants et des grands

seigneurs qui s'intéressèrent à leur avenir. Le comte de Bristol prit Zerah Colburn sous sa protection et le fit entrer à l'école de Westminster.

Un certain nombre de professeurs et de personnes qui voulaient favoriser les progrès des sciences, se cotisèrent pour subvenir aux frais de l'éducation de Bidder. L'enfant qui était venu au monde avec une irrésistible vocation pour les chiffres, fit de brillantes études à Camberwell et à Édimbourg, où il obtint un premier prix de mathématiques qui lui valut une subvention de la municipalité. Quand il fut sorti du collège, il devint ingénieur et fut un des principaux collaborateurs de Robert Stephenson, l'inventeur des locomotives. Il prit une part considérable à la construction du chemin de fer de Birmingham, fut élu membre de la Chambre des Communes et mourut en 1878, à l'âge de soixante-douze ans.

Bien différente fut la destinée de Zerah Colburn. A la suite de dissentiments survenus entre son père et le comte de Bristol, le jeune Américain, qui n'avait pas encore atteint sa quinzième année, fut obligé d'interrompre ses études et, après avoir essayé de reprendre son ancien métier de petit phénomène où il n'obtint plus les mêmes succès que par le passé, il essaya de se faire acteur. Il débuta sous les auspices de Charles Kemble ; mais il fut si cruellement sifflé à sa première représentation, qu'il ne poussa pas l'expérience plus loin.

Désabusé et découragé, Zerah Colburn revint aux États-Unis et fut heureux de trouver un modeste emploi de répétiteur dans une Université. Dans les intéressants *Mémoires* qu'il a publiés en 1833, il a raconté qu'en arrivant à l'âge d'homme, il avait entièrement perdu les étonnantes aptitudes pour le calcul qui, pendant son enfance, avaient émerveillé ses contemporains. Le ci-devant petit prodige qui avait excité tant d'admiration pendant son enfance, mourut pauvre et oublié à l'âge de trente-six ans.

Le jeune Lacy qui, pendant les premières années du siècle, s'était rendu plus célèbre encore en Espagne que Bidder en Angleterre et Colburn aux États-Unis, est tombé de bonne heure dans une si complète obscurité, que les renseignements font défaut sur le reste de sa vie. De même le petit mathématicien nègre qui pendant le dix-huitième siècle s'était rendu fameux, dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, par une merveilleuse puissance de calcul, qui lui permettait d'exécuter comme en se jouant des tours de force d'arithmétique, sans avoir reçu d'instruction d'aucune sorte, n'a nullement justifié dans la suite les espérances qu'avaient fait naître ses débuts.

Une fatalité paraît peser sur les petits prodiges. Ces enfants, qui semblent nés avec des talents extraordinaires pour les mathématiques et sont capables de résoudre les problèmes les plus compliqués, avec une rapidité très grande dont les savants les plus expérimentés ne peuvent s'expliquer le secret, rentrent dans le rang, quand ils arrivent à l'âge d'homme, et perdent tout à coup les facultés exceptionnelles qui les avaient rendus célèbres, pendant les premières années de leur vie. Un éclair de génie a traversé leur cerveau, mais ne s'y est pas fixé.

Bidder est le seul de ces phénomènes qui ait fait son chemin dans le monde. Il est devenu un ingénieur distingué, et pendant qu'il a siégé à la Chambre des Communes, il n'avait pas de rival dans l'art d'éplucher les questions de chiffres. Un de ses collègues, qui venait de s'engager avec lui dans une discussion assez vive, s'écriait à bout d'arguments : « Cet homme ne devrait pas être admis dans les commissions ; la nature l'a doué de facultés exceptionnelles, qui ne permettent pas à ses contradicteurs de lutter contre lui à armes égales. »

Si brillante qu'ait été la carrière du fils du pauvre maçon de Morton Hampstead, elle n'a pourtant laissé aucune trace dans la science. Bidder a été un ingénieur de mérite, mais il n'a attaché son nom à aucune découverte ; il s'est fait remarquer à la Chambre des Communes, par son aptitude à percer à jour les artifices de chiffres inscrits dans un budget dont l'équilibre laissait à désirer ; mais il n'est pas devenu un grand financier. Il est loin d'avoir rendu autant de services à l'industrie des chemins de fer que son illustre associé, Stephenson, qui pendant son enfance ne dépassait pas d'une façon bien sensible la moyenne intellectuelle de ses compagnons d'âge. Il est à remarquer d'ailleurs, qu'aucun de ces petits mathématiciens précoces qui, sans en avoir conscience, ont appliqué des méthodes de calcul perfectionnées, inconnues des savants de profession, n'a fait avancer d'un seul pas la science des nombres. Bidder, lui-même, n'a fait aucune tentative pour élargir le domaine de cette science toute spéciale, dont les applications pratiques ne sont pas toujours faciles à découvrir.

Presque tous les petits prodiges ont été des calculateurs ; les enfants qui, avant d'avoir atteint leur dixième année, se sont distingués par des aptitudes extraordinaires pour tout autre art ou toute autre science que des opérations d'arithmétique, sont extrêmement rares.

L'enfant le plus extraordinaire qui ait jamais existé, était Christian-Frédéric Heinecken, né à Lubeck en 1721. A l'âge de un an, il connaissait les principaux événements racontés dans le Pentateuque ; à deux ans il n'ignorait aucun des faits historiques dont il est fait mention

dans la Bible ; à trois ans il savait l'histoire universelle, le latin et le français. A quatre ans, il était mort...

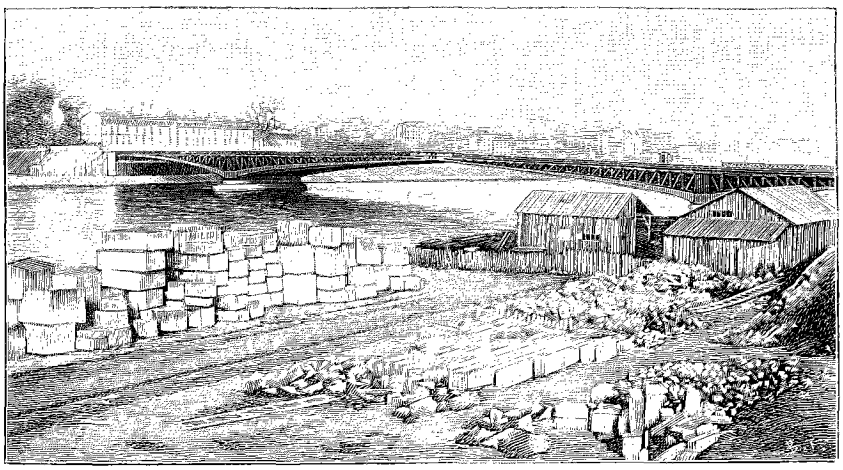
Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu.

A force d'abuser du cerveau du petit prodige, les parents du jeune Heinecken l'avaient tué. On ne saurait trop regretter que cet enfant n'ait pas vécu. Il eût été intéressant, pour l'étude des facultés intellectuelles du genre humain, de savoir si ce phénomène dont la précocité n'a jamais été égalée, serait devenu un homme de génie, ou aurait perdu ses aptitudes exceptionnelles au sortir de l'adolescence, comme les petits mathématiciens.

G. Labadie-Lagrave.

LE PONT MIRABEAU

Le pont Mirabeau, que notre gravure représente vu du côté de Paris, sera complètement achevé en mars ou avril. Il met en communication le quartier de Javel avec celui d'Auteuil, en reliant la rue de la Convention, sur la rive gauche, aux rues de Mirabeau et de Rémusat, sur la rive droite. Cet ouvrage, que nous reproduisons dès maintenant pour en montrer la structure originale et nouvelle, se compose de trois travées en acier, dont l'une, la travée centrale, a 100 mètres d'ouverture, et les deux autres, 36 mètres. La grande ouverture de l'arche centrale offrira à la marine un débouché de grande dimension et, par suite, un passage facile. La circulation terrestre sera assurée par une chaussée de 12 mètres de largeur et deux trottoirs de 4 mètres chacun. La déclivité du pont est très faible.



Le pont Mirabeau.

Ayant à assurer la circulation sur la rivière et sur le pont dans des conditions aussi avantageuses que possible, M. Résal, ingénieur en chef, a eu recours à l'emploi des fermes équilibrées, système de construction appliqué notamment dans les ponts tournants et aux fermes du Palais des machines. Le pont se compose de deux ossatures symétriques, placées de part et d'autre dans l'axe du fleuve, et qui s'arc-boutent mutuellement au milieu de la travée centrale ; chacune des ossatures repose sur une pile, par l'intermédiaire d'une articulation. L'équilibre n'est pas nettement établi entre la culasse et la volée de chaque ossature, et les piles fonctionnent comme piles culées ayant à supporter un effort de poussée. Chaque ossature possède sept fermes longitudinales. Les extrémités des fermes sont reliées aux culées au moyen d'un système d'ancrage particulier, formé d'une bielle verticale réunissant l'about des fermes du pont à des boulons scellés dans les maçonneries des culées ; cette disposition permet au pont de se dilater sans qu'il y ait relèvement des abouts, c'est-à-dire sans ressaut dans la chaussée. Le poids total de la charpente métallique sera d'environ 2,700,000 kilogrammes.

La maçonnerie est entièrement faite avec du mortier de ciment de Portland et moellon de roche, à l'exception de la chambre de travail, qui a été remplie en grande partie avec du béton. Le couronnement est en granit de Cherbourg. La pile a, dans sa partie inférieure, 28 mètres de longeur sur 10 mètres de largeur. Le mode de fondation employé à été l'air comprimé, avec caisson en fer enveloppant la pile et ayant une chambre de travail ; quatre cloches servaient à l'entrée et à la sortie des ouvriers et des matériaux ; quatre compresseurs d'air, installés sur la rive droite, aéraient lesdites cloches. Le premier caisson à été mis en place le 8 août 1893. La décoration des piles à été confiée au sculpteur Injalbert ; elle se composera de quatre grandes figures allégoriques en bronze, représentant la *Seine*, la *Navigation*, la *Ville de Paris* et la *Renommée*. Les travaux du pont Mirabeau sont exécutés par M. l'ingénieur Alby, sous la direction de MM. Résal et Rabel. Quand il sera terminé, ce nouveau et important passage complétera la grande artère circulaire de la rive gauche, qui part du pont de Tolbiac.

Victor Mahut.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

AMBROISE THOMAS



AMBROISE THOMAS. — Photographie Benque.

Un hommage sincère et un souvenir durable sont bien dus au maître qui a représenté avec le plus de style, à côté d'Auber, l'opéra-comique et l'opéra de caractère purement français. Voilà disparu le dernier créateur en ce genre qu'on se reprend à aimer, aujourd'hui qu'il ne règne plus seul, étouffant de ses festons toute autre forme d'art musical. Maintenant que des maîtres impérieux nous ont fait voir des pays inconnus et saisissants, que nous avons connu le dramatique de la passion, le pittoresque d'Allemagne et d'Italie avec Berlioz, les légendes héroïques, le surhumain et le mystique avec Wagner, d'autres altitudes encore où César Franck chante son amour idéal et ses religieuses béatitudes, nous revenons volontiers aux plaines riantes, aux coteaux modérés à douces pentes coupées de gais vergers. C'est là que, sous d'aimables travestis du siècle dernier ou de l'époque romantique, s'échangent des propos sentimentaux ou spirituels. La passion n'y tourne jamais en douleur; la mélancolie n'y est qu'un nuage transparent à travers lequel filtre le soleil. Parfois se mêlent à la compagnie qui passe doucement sa vie en ces aimables lieux, des figures étrangères qui viennent d'outre-Manche, d'outre-Rhin ou d'une Italie de roman: Titania, Mignon, Philine, Wilhelm Meister. Ceux-là même se présentent et s'expriment à la française, avec agrément et mesure, selon le précepte de chez nous glissant sans appuyer sur leurs états d'âme.

Auber fut plus jaillissant, plus brillant, avec une sorte de génie d'improvisation; Ambroise Thomas plus sérieux, plus méditatif, moins facilement épandu. Il avait en cela le tempérament de sa Lorraine, où il naquit, à Metz, en 1811. Les leçons qu'il eut au Conservatoire de Paris, de Lesueur, un sévère artiste qui n'est plus connu que des musiciens, fortifièrent encore sa conscience native et lui appri-

rent à être difficile pour lui, même dans les choses faciles.

Revenu de Rome avec un *Requiem* et la faveur de cet autre probe artiste qui s'appelait Ingres et dirigeait l'Académie de France, Ambroise Thomas fut non moins bien accueilli à l'Opéra-Comique. De 1837, où il donna son premier ouvrage, la *Double échelle*, jusqu'à 1843, il fut joué chaque année, avec des fortunes diverses. Il s'en tenait alors au genre que nous avons dit plus haut et que caractérisent suffisamment ces titres : le *Perruquier de la Régence*, le *Panier fleuri*, le *Comte de Carmagnola*. Dix ans plus tard, il y revenait encore avec la *Tonelli* (1853), la *Cour de Célimène* (1855); mais après ses premiers débuts — et c'est le trait constant de ce digne esprit d'artiste — Ambroise Thomas se préoccupait d'élargir sa manière. Le *Caïd*, son premier grand succès, fut, avec sa parodie légère de certaines formes plus italiennes que françaises, un adieu. Il a déjà rêvé dans la forêt où Shakespeare a vu les féeries du *Songe d'une nuit d'été*. Après l'incomparable poète, le musicien note dans sa langue non peut-être les choses les plus supraterrestres. Le mot de Schumann est ici à sa place : « Le génie seul peut comprendre complètement le génie ». Mais un talent distingué, une sensibilité délicate savent voir et entendre encore, à part l'insaisissable, de charmantes choses.

Le *Faust*, de Gounod, qui marquait une étape nouvelle dans le développement de la musique française, fit réfléchir Ambroise Thomas. Ce qui fait grand honneur à son caractère d'artiste, c'est qu'au lieu de capter avec habileté la manière de son brillant et séduisant ami, il dédaigna tout succès à la suite, et se recueillit en lui-même. De cette retraite et de cet examen, il sortit, après plusieurs années, avec *Mignon* (1866) qui, du coup, devint populaire. Le salon et la mansarde de Jenny l'ouvrière ont entendu et entendront encore longtemps la cantilène de Mignon, regrettant sa patrie : *Connais-tu le pays où fleurit l'oranger ?* L'aimable sensibilité de cette œuvre a conquis l'Allemagne même, qui en avait fourni le sujet ; et en France elle a eu un succès sans précédent : en 1894, l'Opéra-Comique de Paris en fêtait la millième.

Après *Mignon*, nouveau recueillement. Ambroise Thomas, personnellement si modeste, sent l'ambition de monter plus haut encore, s'il lui est possible.

Deux ans après, en 1868, l'Opéra donne *Hamlet*, autre succès français devenu européen. *Hamlet* ne doit pas seulement sa fortune au jeu dramatique et à la science de chant du créateur du rôle, le célèbre baryton Faure, dont la prestigieuse Suédoise Nilsson était l'Ophélie idéale. Chanté ailleurs, par d'autres artistes que ces surprenantes incarnations des deux personnages légendaires, *Hamlet* a frappé l'attention et retenu l'estime par la justesse des scènes dramatiques, celle de l'Esplanade, entre le prince de Danemark et le fantôme de son père, celle de l'Oratoire, et enfin le poétique et ravissant tableau de la mort d'Ophélie.

Une dernière œuvre lyrique, *Françoise de Rimini* (1882) et un ballet, la *Tempête* (1889), n'ajoutent rien au renom d'Ambroise Thomas, mais ne le diminuent en rien. Dans ces œuvres de sa vieillesse on retrouve la même délicatesse et la même conscience, le même souci de l'expression juste, l'orchestre ingénieux dans la formule classique, avec de jolies sonorités ; dans les scènes capitales, le sens du grand. Citons, comme modèle de ces qualités le prologue de *Françoise de Rimini*, l'Enfer, dont l'Air de Virgile valut au vieux maître, quelques jours avant sa mort, une dernière ovation à l'Opéra.

Élu à l'Académie des beaux-arts, en 1851, en remplacement de Spontini, professeur de composition musicale au Conservatoire depuis de longues années, Ambroise Thomas fut choisi, en 1871 pour succéder à Auber à la direction de cet institut. Ce choix était attendu, et Jules Simon, alors ministre, le constata avec autant d'esprit que de justesse : « Si je ne vous avais pas nommé, dit-il au nouveau directeur, j'aurais eu l'air de vous destituer ». Ambroise Thomas apporta à ses fonctions le même scrupule de conscience, la même haute idée de l'art qu'il apportait à ses propres œuvres. Il fut le conservateur par excellence des bonnes traditions, mais aussi de celles qui se justifient moins. Un conservatoire n'est pas, pour prendre des comparaisons, un musée, c'est une pépinière. Il garde les belles œuvres du passé, mais aussi il prépare l'avenir. Or, Ambroise Thomas n'avait pas confiance dans l'avenir. Quand il fut appelé à être le guide suprême de ceux qui préparent l'avenir musical de notre pays, il n'était plus à l'âge où on change de tempérament et où on modifie son esthétique. Il n'avait plus cette vertu qui peut en remplacer d'autres et qui fait parfois des merveilles contre la raison, — la jeunesse.

Il était resté (la nature le veut ainsi malheureusement) de son temps ; de cette époque où les grands classiques de la musique étaient respectés plutôt que cultivés, où Bach était ignoré, où, malgré le hardi chef des concerts du Conservatoire, Habeneck, Beethoven forçait la surprise plus encore que l'admiration et était tenu pour un dieu inquiétant, qu'on ne devait ni blasphémer, ni prier. En ce temps-là la musique par excellence, la seule qui eût l'oreille des dilettanti, était la musique de chant et de théâtre, genres souverains, débordant même sur la musique instrumentale et lui prescrivant

ses motifs et ses formes. La plupart des morceaux pour piano et violon étaient de brillantes fantaisies, des variations sur les motifs favoris des opéras et des opéras-comiques à la mode. Sans exagération, on peut dire que toute musique procédait du théâtre.

Ambroise Thomas, après quelques essais timides de composition religieuse et de musique de chambre, ne se tint à aucune des formes de la musique pure. Il n'eut pas l'idée de frayer à son inspiration un autre lit. Et il resta toujours, malgré ses progrès et ses réflexions, fidèle à cette hiérarchie inconsciente. Les nouvelles choses venues d'Allemagne, le culte de Bach, le drame légendaire et lyrique de Wagner, la renaissance de la symphonie ou de la musique de chambre dans la forme schumanienne, les essais d'agrandir le champ d'expression de la musique instrumentale par les poèmes symphoniques dont Liszt avait donné des modèles, tous ces divers courants s'arrêtèrent à la muraille du Conservatoire et l'on en est aujourd'hui encore à peser comme une idée nouvelle celle de la création d'une classe de symphonie, trios, quatuors, etc. On semble s'apercevoir pour la première fois que le Conservatoire n'a guère produit que des compositeurs d'opéra, et que les autres genres de grandes compositions n'ont refleuri que sous d'autres influences. Le probe et grave artiste que fut Ambroise Thomas ne songea certes pas à s'opposer à ces influences, mais il y resta étranger et les considéra même avec quelque défiance. Le problème d'ouvrir la maison de la musique française à l'air libre s'impose à son successeur. Ambroise Thomas, du moins, n'a rien fait pour rendre la solution impossible.

LINDEN.

LE PAYS DES BOERS

I

Il n'y a pas encore bien longtemps, les notions qu'on nous donnait au collège sur l'Afrique australe étaient singulièrement sèches et sommaires. On nous apprenait qu'à sa pointe extrême se trouvait la colonie anglaise du Cap, qu'à l'est et au nord-est de celle-ci il y avait le Natal, l'État libre d'Orange, plus loin la République du Transvaal, et, tout alentour de ces territoires, des pays mal connus et sauvages, en partie sous le protectorat de l'Angleterre. On ajoutait, pour agrémenter l'aperçu, que le Cap produisait un vin estimé, que les districts sis à l'intérieur fournissaient principalement des plumes d'autruches et de la laine, et qu'on y pouvait, à perte d'haleine, chasser l'antilope, l'éléphant, le rhinocéros, la girafe, et autre gibier à corne ou à poil inconnu des nemrods de petite volée. Sur quoi, l'imagination de chacun était libre de travailler à son aise.

En ce temps-là, il est vrai, toute l'Afrique équatoriale était aussi pour nous une terre mystérieuse. Livingstone n'avait pas encore retrouvé le Nyassa, exploré la région des sources du Nil, ni Stanley le cours du Congo. Seule, la marge côtière du nord, cette fraction de l'ex-Mauritanie des Romains que l'on appelle aujourd'hui l'Algérie, nous apparaissait bien nettement comme une sorte de prolongement transméditerranéen de l'Europe, au delà duquel se posait la double énigme du Sahara et du Soudan occidental et central auquel le Grand Désert aboutit.

Depuis lors, que de changements accomplis, et quelle succession imprévue de conquêtes, sanctionnées dans ces derniers temps par un partage politique du continent noir au profit des diverses puissances de l'Europe! Cette portion de l'Afrique notamment, au-dessus de laquelle brillent la nuit les sept étoiles de la Croix du Sud, s'est transformée, on le peut dire, magiquement. Dans ces districts où, durant des siècles, les traitants portugais s'étaient réservé jalousement le monopole commercial de la gomme et de l'ivoire, a surgi une autre Golconde, dont les richesses font pâlir les fameux trésors séculaires des anciens sultans du Dekkan, un Eldorado à propos duquel l'Europe, un moment, a failli prendre feu.

Mais ce n'est là que le feuillet, tourné d'hier, d'une longue histoire qui, par places, ressemble à un conte de fée, et où pourtant se trouve résumé, en une synthèse des plus saisissantes, le drame même de l'humanité, tel qu'il se répète depuis l'origine.

Il y a bientôt deux siècles et demi, les Hollandais fondaient leur colonie du Cap, une colonie où le train d'existence était tout patriarcal et biblique. Occupée surtout de chasse et d'élevage, ayant derrière elle un domaine sans limites, le steppe et ses horizons solitaires, cette petite Néerlande africaine, à laquelle la révocation de l'édit de Nantes avait valu, entre temps, un fort appoint de huguenots français, s'était développée en silence et en paix, quand, au lendemain de la Révolution, un envahisseur survint tout à coup. C'était l'Anglais, qui faisait main basse sur toutes les colonies de la Hollande, son alliée, pour les empêcher de tomber, à la suite de la métropole, au pouvoir de la France et de Napoléon.

Les traités de 1815 ratifièrent, on le sait, cette razzia; mais les premiers détenteurs du Cap refusèrent de se plier au joug. Entre eux et les nouveaux venus, il se déclara dès l'abord un schisme qui alla toujours s'accentuant, et qui, en 1834, aboutit à un vaste mouvement d'exode de la population hollando-française.

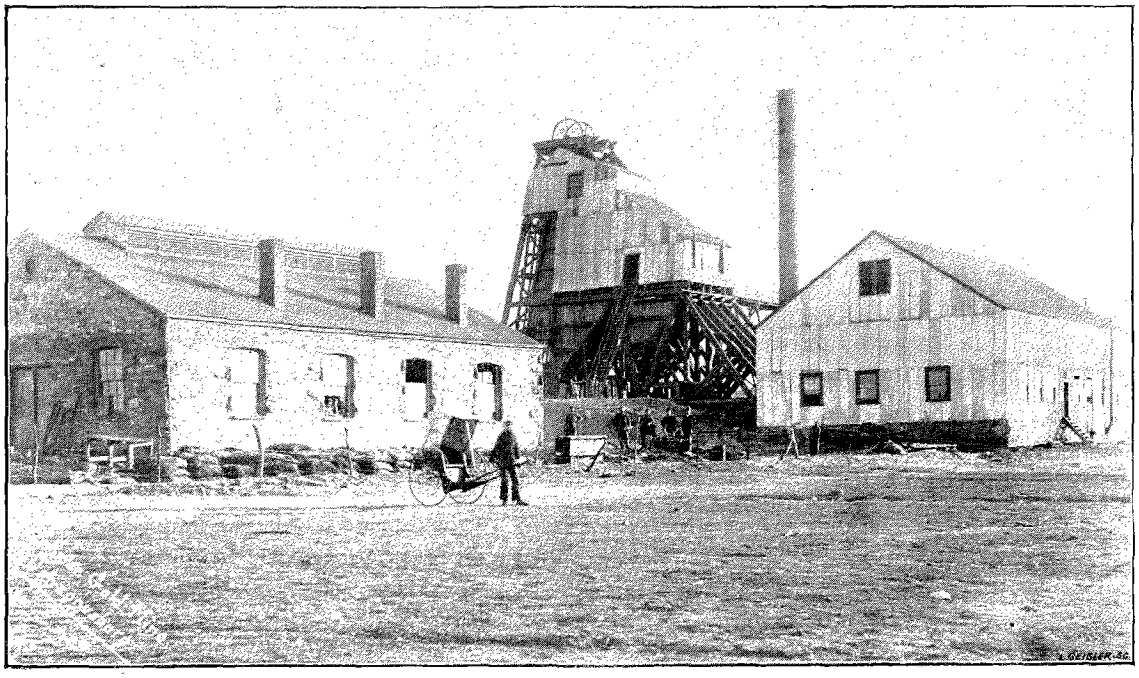
Comme ces Helvétiens qui, au temps de

César, émigrèrent en masse vers la Gaule, les Boers ou paysans, ainsi que les appelaient les Anglais, vendirent leurs terres, empilèrent leurs familles et leurs biens sur leurs grands chariots attelés de bœufs, et, poussant devant eux leurs troupeaux, ils s'en allèrent par milliers plus au nord, vers les solitudes herbues qui s'étendent sur la rive droite du fleuve Orange. Là, du nom de ce cours d'eau, ils fondèrent l'État libre d'Orange.

La plupart d'entre eux connaissaient déjà la région, occupée en partie par la peuplade des Griquas, sang mêlé de Néerlandais et de Hottentotes. A l'époque des grandes sécheresses, c'était là qu'ils avaient coutume de mener paturer leur bétail. Le nouveau Chanaan, il est vrai, n'était point précisément une terre de Cocagne ; néanmoins, à force d'énergie, d'opiniâtreté, de luttes incessantes contre les fauves du pays et les tribus indigènes d'alentour, les Boers réussirent à s'y créer une patrie selon leurs idées et leur cœur.

Un autre ban d'émigrants s'était dirigé à l'est, vers les merveilleux districts de Natal, et, après en avoir chassé les Zoulous, y avaient fondé une seconde république, ayant Pietermaritzburg pour chef-lieu. Mais, dès 1842, les Anglais viennent les déposséder. Trois ans plus tard, c'est sur l'État libre lui-même que le lion britannique met la griffe.

Cette double spoliation est le signal d'un nouveau *trek* ou exode. Poussant toujours droit



Le pays des Boers. — Puits d'extraction d'or sur le Rand.

devant eux, les indomptables *squatters* de l'Afrique australe s'enfoncent de plus en plus au septentrion, franchissent le grand affluent de droite de l'Orange, et, sur les hauts plateaux au delà du Vaal, ils créent un troisième État, la République du Transvaal.

Il semble alors que l'Angleterre se relâche de son opiniâtre poursuite. En 1852, elle se décide à reconnaître l'existence et l'autonomie du Transvaal ; deux ans après, elle fait plus : elle restitue à ses propriétaires légitimes cet État libre d'Orange, dont la garde lui causait trop de tourments. Au fond, pourtant, ce n'était chez elle que changement de tactique ; elle s'en remettait simplement au temps et à l'imprévu du soin d'assurer tôt ou tard l'annexion de ces deux contrées, dont nul alors ne soupçonnait les prodigieuses richesses souterraines, bien que, sur une vieille carte portugaise, datant de 1670, on pût lire, à l'endroit où s'élève la ville actuelle de Kimberley : « Ici il y a des champs de diamants ».

Or, il advint que par hasard, à partir de 1867, lesdits champs de diamants furent retrouvés, tant sur les bords de l'Orange que sur ceux de son tributaire, le Vaal. Belle occasion pour l'Angleterre de reprendre ses visées antérieures. A la fin de 1870, elle commença par amputer l'État libre de sa province d'Ouest-Griqualand, qui renfermait la plupart des gisements ; puis, en ce qui concernait le Transvaal, elle attendit une circonstance propice.

Celle-ci ne tarda pas à se présenter. De 1873 à 1875, le bruit se répandit qu'on avait découvert des mines d'or dans la partie nord-est de la République sud-africaine. La vérité, c'est que, dès 1854, et non loin de Prétoria même, des Boers, en opérant des sondages pour des puits, avaient rencontré un filon du précieux métal ; seulement, craignant de voir leur pays envahi

par les aventuriers, et spécialement par les Anglais, ils avaient tu soigneusement leur trouvaille. On ne put faire de même le silence sur les gisements de Lydenburg. En un clin d'œil, toute l'Afrique australe fut prise de la fièvre de l'or, comme, quelques années auparavant, elle l'avait été de celle du diamant. Des milliers de gens désertèrent les villes et les fermes du Cap, de Natal, de l'État-libre et du Griqualand, pour courir à la région aurifère, qui était à sept jours environ de Kimberley, par la diligence desservant Prétoria, à un mois par le lourd wagon à bœufs.

L'Anglais alors comprit la valeur de ces hauts plateaux transvaaliens perdus vers le demi-cercle lointain que décrit d'ouest en est le fleuve Limpopo. Quelle faute à lui que d'avoir reconnu l'autonomie de cette autre fraction de la grande famille paysanne des Boers ! Heureusement, le Transvaal lui-même lui offrit l'occasion de la réparer. S'étant pris de querelle avec les Zoulous de Cettiwayo, il crut devoir appeler l'Angleterre à son aide.

Ce fut la fable du « cheval qui a voulu se venger du cerf ». Le gouverneur du Cap, sir Shepstone, vint à la rescousse ; puis il se paya du service rendu en déclarant le Transvaal réuni à l'Empire britannique (avril 1877), et,



Le pays des Boers. — Une rue à Johannesburg.

malgré toutes les protestations, lord Beaconsfield maintint l'annexion. Mais les Boers, cette fois encore, n'entendaient pas se résigner. A la fin de 1880, le pays tout entier se souleva ; la République fut de nouveau proclamée à Lydenburg, et il fut convenu qu'en cas de défaite, plutôt que de se soumettre, on brûlerait toutes les villes et bourgades et qu'on accomplirait un troisième *trek* vers le nord, jusqu'au pays des Matabélés.

On sait ce qui arriva. Les Anglais, dans cette lutte, essuyèrent trois défaites successives, dont la dernière, au mont Amajuba, fut peut-être le plus effroyable désastre qu'eût jamais subi une armée de *jaquettes rouges*. M. Gladstone, alors au pouvoir, ne s'entêta pas ; par le traité de Newcastle (22 mars 1884), il reconnut derechef l'autonomie de la République transvaalienne, mais sous la suzeraineté de l'Angleterre, qui se réservait le contrôle des affaires extérieures et le droit d'avoir un résident dans la capitale : deux clauses fâcheuses qui laissaient la porte ouverte à de nouvelles immixtions et dont beaucoup de Boers se montrèrent avec raison mécontents.

Bientôt après, M. Paul Krüger, l'*Oncle Paul*, comme on dit là-bas, était élu président du Transvaal, et juste à ce moment, on découvrait dans le district de De Kaap la fameuse mine de Sheba, puis, à quelques milles de Prétoria, les gigantesques conglomérats du Wittwatersrand.

Toute une nouvelle armée de chercheurs fondit dès lors sur le pays; 44 compagnies se constituèrent aussitôt pour l'exploitation de son sous-sol. En 1889, il est vrai, l'essor effréné de la spéculation provoqua un *krach ;* mais la crise ne fut que passagère. En 1891, l'extraction, favorisée à souhait par la mise au jour d'un immense bassin de charbonnage dans le district même, reprit sa marche ascendante, qui, depuis lors, ne s'est plus ralentie.

L'humble et pastoral pays des Boers était devenu bel et bien une autre Californie. Le Wittwatersrand, à lui seul, recélait des trésors sans pareils. C'est un relief de 1,500 à 1,700 mètres d'altitude, qui court d'est en ouest au sud de Prétoria, sur 65 kilomètres de longueur, et forme le faite de partage entre les eaux allant à l'Atlantique par le Vaal et l'Orange et celles que le Limpopo entraîne à l'Océan Indien. Les puits d'extraction descendent là jusqu'à 300, 500 mètres et plus, et l'on estime qu'on peut les pousser jusqu'à une profondeur de 1,200.

Toute la région, d'ailleurs, est le pays de l'or par excellence. Il y a des mines à l'ouest du Transvaal, dans le Betjouanaland; il y en a au sud-est et à l'est, dans le Natal, le pays des Zoulous, le Souaziland; il y en a au nord, dans le Zoutpansberg, le Waterberg, au delà du Limpopo même, à Tati, dans le Matabélé, sans compter d'autres gisements ignorés qui se prolongent, croit-on, jusqu'au cours du Zambèze. Ne sait-on pas d'ailleurs depuis deux cents ans que les indigènes de cette partie de l'Afrique donnaient volontiers de l'or en échange de toutes sortes de denrées? Aussi ces faits, joints à l'existence des immenses ruines, probablement phéniciennes, de Zimbabye, retrouvées par le voyageur Mauch à la latitude de Sofala, dans un ancien district aurifère habité par les Matabélés, ont-ils donné lieu à la conjecture que c'était dans ces parages africains que se trouvait la légendaire Ophir de la Bible, d'où « les flottes ne revenaient que la troisième année », et qui fournit au roi Salomon l'or destiné au temple de Jérusalem.

L'Angleterre, cependant, avait de nouveau barres sur le Transvaal. Dans la foule d'aventuriers qui y était de toutes parts accourue, leurs nationaux étaient en majorité. La petite démocratie rurale qu'elle n'avait pu subjuguer de vive force, elle comptait maintenant la submerger peu à peu; c'était une conquête, non plus militaire, mais économique, à mener sans bruit et à coups de millions. Cette civilisation insidieuse, que les Boers avaient voulu fuir, venait de les rejoindre d'un bond et elle les enserrait dans ses mailles.

Voyez en effet ce qu'est devenu le Transvaal en un espace de sept ou huit ans. De bruyantes agglomérations, nées de l'industrie de l'or, ont surgi comme par enchantement du milieu de ses plateaux solitaires. L'une d'elles, Johannesburg, bâtie sur les croupes mêmes du Rand, est déjà une grande et fastueuse cité, aux trois quarts britannique, et peuplée de plus de 60,000 âmes. Quarante milliers de mineurs en fouillent la banlieue. Et, outre ce coin formidable enfoncé au cœur du pays et qui s'appuie sur des voies ferrées irradiant du littoral sud, tout un travail d'investissement sournois s'est fait autour de la jeune république. De quelque côté que le Boer se tourne, il n'aperçoit plus à l'horizon qu'un cercle de possessions ou de protectorats britanniques, au milieu desquels l'État-libre et le Transvaal ne sont plus que deux îlots enclavés.

Où émigrer désormais ? Où chercher de nouveaux domaines ? Du Cap au Souaziland, toute la région côtière est anglaise. A l'intérieur, le Bassoutoland, cette petite Suisse africaine dont les pionniers néerlandais avaient mâté les féroces indigènes et qui semblait leur revenir de droit, est anglaise aussi en majeure partie. A l'ouest, l'Anglais a fermé au Boer l'accès du Kalahari en s'emparant de la Batlapinie et du pays des Betjouanas. Au nord enfin, les districts cafres des Matabélés, vers lesquels, un instant, le paysan du Transvaal avait eu l'idée de s'évader, sont, depuis 1888, sous la dépendance du Zambèze britannique.

Quelle ne fut donc pas l'inquiétude des Boers, ainsi cernés de toutes parts, lorsqu'ils virent affluer à Johannesburg une énorme population minière dont les Anglo-Saxons composaient le principal élément ! En 1890, pour satisfaire aux réclamations de ces *uitlanders* ou étrangers, on se décida à dédoubler le *Volksraad*, et l'on constitua à côté de ce parlement national un Conseil des mines et de l'industrie, chargé spécialement des intérêts des domiciliés. Mais la concession ne suffit pas à calmer une effervescence qui prenait son aliment au dehors. Les *uitlanders* prétendirent obtenir les prérogatives de citoyens, tout en demeurant sujets de la Grande-Bretagne. Ces droits politiques, on les leur refusa. Sur quoi, les agitateurs appelèrent à leur aide la *Chartered Company*, la puissante Compagnie à charte de l'Afrique du Sud, qui était de complicité avec eux.

On sait le reste. Avec l'assentiment tacite du gouvernement du Cap, le Dr Jameson, administrateur du Matabélé, fut chargé d'envahir subrepticement le Transvaal à la tête d'une troupe d'aventuriers. Si le coup manquait, le *consortium* commercial auquel se trouvait adjugée l'entreprise, demeurait seul responsable, et l'honneur officiel était sauf. Le coup manqua. Les 700 flibustiers qui avaient, le 1er janvier de cette année, franchi les frontières de la République, furent arrêtés et battus près de Krügersdorp par les cavaliers boers accourus en hâte de Prétoria. Le Dr Jameson, fait prisonnier

avec cinq cents de ses hommes, fut désavoué dès la première heure par le gouvernement du Cap comme par celui de la métropole. Seulement, on a, depuis lors, découvert d'étranges dessous de cartes.

L'agitation des mineurs du *Rand* n'avait été qu'un prétexte. Il y avait eu, en réalité, tout un complot organisé par la *Chartered Company*, en vue de détruire Prétoria et d'anéantir la liberté du Transvaal. Les cafres des frontières avaient reçu l'ordre de se ruer en masse sur le pays, dont les dépouilles devaient servir à restaurer les finances de la Compagnie, Toute la campagne était préparée d'avance; le relevé des étapes et des points stratégiques était fait.

L'émoi produit en Europe par cet attentat contre le droit des gens, l'attitude courageuse qu'a prise l'État-libre d'Orange, et, par-dessus tout peut-être, l'intervention personnelle de l'empereur d'Allemagne dans l'affaire, laissent présumer que la république sud-africaine n'est pas encore près de disparaître de la carte du continent noir.

Peut-être est-ce plutôt le cas de répéter, à propos de ce coup de main avorté, qui se doublait d'une question de boutique, ces paroles du vieux général boer qui vient de raconter, dans le roman de *Jess*, le mémorable combat d'Amajuba :

« Et voilà ce que c'est que d'avoir des hommes qui savent tirer et qui n'ont pas peur. Je connais l'Anglais. Il comprend sa boutique, il s'y enfonce et ne peut penser à autre chose. Il parle d'honneur, de patriotisme; mais tout cède à la boutique ! Croyez-moi, c'est la boutique qui a fait l'Angleterre; c'est par la boutique qu'elle périra. Shepstone (*ou Cecil Rhodes, si l'on veut*) voulait faire de tout ce pays une grande boutique anglaise avec les noirs pour commis; mais nous avons changé tout cela », conclut énergiquement le vieux boer en donnant un grand coup de poing sur la table.

Et maintenant essayons une esquisse de l'étrange région dont l'histoire vient d'être brièvement résumée.

II

Qui eût pensé, il y a quelques années, qu'une voie ferrée de 1,700 kilomètres de longueur relierait, à la fin de 1895, la ville britannique que domine la montagne aplatie de la Table aux lointains districts transvaaliens qui s'étendent jusqu'au fleuve Limpopo? En 1871, il n'y avait encore qu'un tronçon de chemin de fer, montant de Cape-Town à Wellington au travers du premier des trois gradins dont se compose l'assise régionale. A ce point *terminus* de la ligne, il fallait descendre de wagon pour prendre la diligence de l'*Inland-Transport-Company*, dont le départ n'avait lieu qu'une fois la semaine.

Rien que jusqu'aux Champs de diamants nouvellement découverts, c'était un trajet complémentaire de plus de 1,000 kilomètres à faire dans un horrible coche attelé de huit chevaux ou mules et conduit par un postillon nègre : douze jours de torture pour les voyageurs qu'on y empilait en manière de colis. La nuit, il est vrai, l'informe machine cessait de rouler, et ses hôtes avaient l'insigne joie de s'étendre à terre, sur de la paille, dans les misérables gîtes du parcours. Au début, il n'existait pas même de route régulière; aussi, parmi la foule des chercheurs qui, au travers d'une région en majeure partie inhabitée, se dirigeaient à pied vers les mines, beaucoup périssaient-ils en chemin d'inanition et de soif, et, chaque jour, les propriétaires des fermes écartées rencontraient des corps humains dépecés jusqu'aux os par la dent des chacals ou par le bec de ces grands vautours qu'on aperçoit, du wagon même, perchés mélancoliquement sur les poteaux télégraphiques de la ligne.

Aujourd'hui, grâce à la vapeur, Kimberley, la ville des diamants, n'est plus qu'à trente-six heures du Cap ; Johannesburg, la cité de l'or, n'en est plus qu'à quarante-huit ou cinquante-sept. Trois trains omnibus et un train direct filent quotidiennement dans un sens et dans l'autre, et il y a de plus, une fois par semaine, un train-poste plus rapide *(mail-train)*, correspondant avec les paquebots d'Europe. Celui-là est un véritable train de luxe, avec wagon-lit, wagon-restaurant, offrant tout le confort des *pullman-cars* et éclairé à l'électricité.

Voulez-vous un rapide aperçu du parcours? Le railway, à voie étroite et construit économiquement, escalade premièrement par le romantique défilé de Bain *(Bain's Kloof)*, puis, par la gorge plus âpre encore des Hottentots, le rebord du plateau sourcilleux que forme là, en se déprimant, la longue chaîne côtière de l'Afrique australe. Deux locomotives, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière, hissent au sommet la file des voitures, en côtoyant toute une série de précipices.

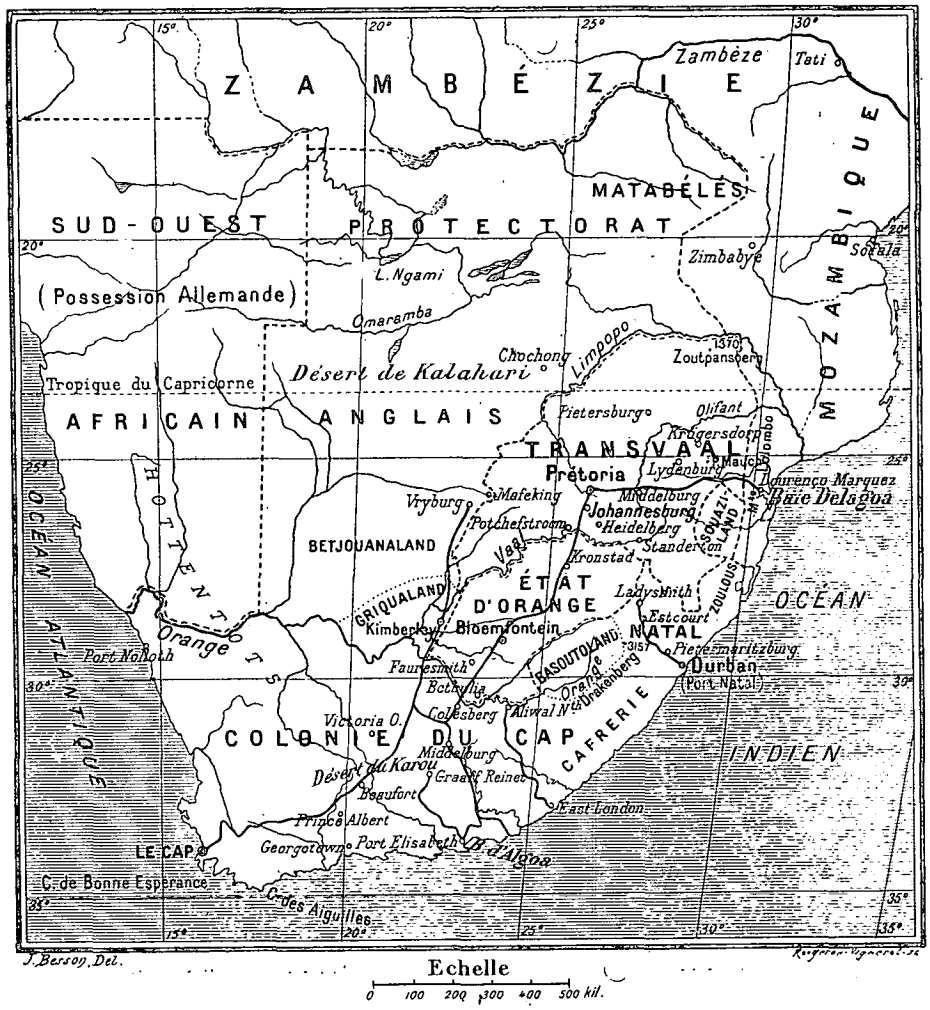
Cette ascension accomplie, le décor change brusquement. On débouche sur la seconde zone, le vaste et morne désert du Karou (en hottentot, *sol aride*), sis à plus de 1,000 mètres d'altitude, et dont l'aire toute rouge ne présente, à perte de vue, qu'un hérissement de buissons épineux. On franchit ensuite le Buffalo, ou rivière des Buffles, puis le *Veld*, continuation de la lande précédente, et, au delà de Beaufort et de Victoria-Ouest, on atteint, mais en bien plus de temps que je n'en mets à vous le dire ici (près de vingt-quatre heures), la station de De Aar-Junction.

Là, se détache à gauche la voie ferrée qui gagne Kimberley et se prolonge même, au delà du Vaal, vers Vryburg et Mafeking, sur la lisière du pays des Betjouanas, en attendant

qu'elle atteigne Chochong. Un peu plus loin, à Naamopoort, est le raccord de la ligne qui, par Cookhuis et Middelburg, vient de la baie Algoa et de la ville de Port-Élisabeth. On traverse ensuite le fleuve Orange et l'on pénètre dans la troisième zone, celle de l'État-libre.

Les aspects sont de plus en plus étranges et grandioses. A perte de vue, ondule l'immense steppe herbu qu'accidentent seulement de place en place des intumescences tabulaires. Çà et là, se montre un Kraal cafre ou une ferme de Boer avec son réservoir d'eau et son spacieux parc à bétail. Voici tour à tour Bethulia, Fauresmith, puis Bloemfontein, le chef-lieu de l'État-libre d'Orange, sis sur la Modder. Avec ses jardins fleuris, sa rivièrette bordée de saules, ses habitations proprettes et avenantes, cette petite ville de 3,000 âmes est bien la capitale idyllique qui convient à un peuple de paysans menant une vie toute patriarcale et paisible.

Le Vaal, ou *Rivière grise*, une fois traversé,



LE PAYS DES BOERS. — Carte du sud de l'Afrique.

le pays devient plus accidenté. Au nord se dessine une crête bleuâtre : c'est le plateau aurifère du *Wittwatersrand*, que vous connaissez. La station-frontière entre l'État-libre et le Transvaal est à Vereeniging; bientôt après, on aperçoit la banlieue de Johannesburg, avec le chemin de fer tram qui court d'est en ouest le long du *Rand*. C'est vers Johannesburg que nous filons, après avoir laissé à main gauche, à Elandsfontein, l'embranchement qui se dirige vers Prétoria.

Quelle surprise pour le voyageur qui vient de traverser tant de districts silencieux et mornes, que de voir surgir tout à coup devant lui, d'une croupe nue et sans arbres, tout un centre tumultueux et bruyant d'industrie et de civilisation, qui lui donne l'illusion de la vieille Europe ! C'est d'abord une longue, longue région suburbaine, où se dressent de hautes cheminées vomissant leur fumée dans le ciel bleu, où se presse tout un monde d'ateliers, de moulins de broyage, de fours à traiter le minerai. Plus on avance, plus les rouages miniers se multiplient en se compliquant; puis apparaît un fourmillement d'édifices et de toits : c'est la capitale de la Californie africaine.

Devant la gare stationne une file de voitures de place ; un peuple de commissionnaires vous hèle ; des portiers d'hôtel, à la casquette réglementaire, vous abordent ; la trompe des tram-

ways retentit. De grandes rues toutes modernes, bordées de spacieux trottoirs, et pourvues de candélabres électriques, s'alignent géométriquement devant vous. C'est comme une vision magique renouvelée des contes des *Mille et une Nuits*. L'Aladin auquel elle est due n'est pas l'ingénieur Johannes Rissik, le Hollandais qui a tracé le plan de la ville, et qui lui a donné son nom ; c'est le Génie tout puissant de l'or.

Seul, l'aspect bariolé de la population vous rappelle que vous êtes au cœur de l'Afrique australe. Tous les types de races vous coudoient, et d'un coup d'œil vous pouvez embrasser la gamme entière des couleurs diverses départies par la généreuse Nature aux rejetons des trois fils de Noé. A côté de l'Anglais et de l'Allemand, voici toutes les variétés du Cafre, puis le Malais, puis le mulâtre, puis celui qui les héberge tous, le maître du sol jusqu'à nouvel ordre, le Boer à la longue barbe, aux traits taillés à coups de hache, qui chemine lentement par la foule, sous son chapeau aux larges bords d'une couleur indéfinissable, ou qui pousse son lourd et rustique chariot au travers du chassé-croisé des victorias élégantes et des légers cabs à deux roues.

La place principale de Johannesburg est celle du Marché, *Market-Square* : nous savons déjà



LE PAYS DES BOERS. — Marché aux bœufs à Johannesburg.

qu'en fait d'idiomes, c'est celui d'outre-Manche qui domine céans. Elle n'a pas moins de 390 mètres de long sur 100 de large, ce qui ne l'empêche pas d'être comble chaque jour, aux heures matinales où les paysans y affluent avec leurs véhicules gigantesques et leurs interminables attelages, apportant, qui du bois des bords du Vaal ou de la Modder (la rivière boueuse), qui du maïs, de la farine, de la mouture de blé cafre, du jonc pour vérandas et marquises, qui des fruits, des légumes, produits des fermes environnantes, sans compter la volaille et le bétail. Sur une autre grande place s'élève l'église réformée hollandaise : c'est pourquoi sans doute on l'appelle la place du Gouvernement ; sur une troisième se dresse le palais du Gouvernement : par un effet de la même bizarrerie, on la nomme la place de l'Église.

Le noyau de la ville est formé par la Bourse, imposant édifice de style Renaissance, mesurant 60 mètres de façade, et par le massif des rues adjacentes. Là est le centre des affaires et de la *fashion*. Les maisons, du reste, n'offrent pas moins de diversité que les habitants. Les plus anciennes, celles qui ont immédiatement succédé au camp primitif des mineurs, un pur assemblage d'échoppes posées à la façon des baraques d'un champ de foire, ne sont que des huttes d'argile, aux toits de bardeaux recouverts de chaume, telles qu'on en voit encore dans les quartiers habités par la population de couleur. Vint ensuite l'habitation en fer galvanisé, importée toute faite d'Angleterre, comme la maison de bois aux ais artistement emboîtés, et dont les pièces s'appuient sur une carcasse de soliveaux. Toute neuve, avec ses cannelures régulières, elle ressemblait assez à une juxtaposition de tuyaux d'orgues. Ce type d'habitacle, aisément démontable, se retrouve d'ailleurs partout dans l'Afrique du sud.

*

Puis apparurent les constructions plus solides, et aux gigantesques façades, telles qu'en présentent aujourd'hui les grands hôtels, les restaurants, les *boarding houses* de Johannesburg. Ajoutons qu'en dehors du quartier du négoce, c'est le genre *cottage* qui domine : une maison de famille à un seul étage, avec véranda, doublée d'un corps de logis réservé aux domestiques cafres, et d'un jardin où tout vient à merveille, quand l'eau ne fait pas défaut.

La plaie de la ville et de tout le pays, c'est la poussière, qui, dans la saison sèche, c'est-à-dire en hiver, lorsque souffle un vent saccadé du nord-ouest, un peu parent du simoun saharien, déferle à travers les rues et boulevards, macadamisés en cailloutis de grès, et y soulève de tels tourbillons que, d'un trottoir, on n'aperçoit pas l'autre. Dans la campagne, cette poussière fauve figure parfois, en montant vers le ciel, des trombes-entonnoirs qui, des heures durant, semblent ne point bouger de place, et revêtent les teintes les plus fantastiques.

Quittons à présent cette grande hôtellerie de Johannesburg, qui serait, à la longue, un séjour banal, et qui d'ailleurs, au Transvaal, n'est qu'une exception, temporaire peut-être, car des mines d'or ne sauraient jamais être un placement de capitaux à perpétuité. Celles du Rand s'épuiseront tôt ou tard, et la foule des *uitlanders* s'en ira forcément plus au nord, vers les autres gisements signalés dans la direction du Zambèse. L'or aura joué, tant bien que mal, dans le pays son rôle d'agent civilisateur; il l'aura *achalandé*, si l'on veut, beaucoup plus même que ses propriétaires, des gens tout primitifs, ne le souhaitaient. Le ban de colons nouveaux qui resera au Transvaal sentira son pouls battre plus doucement, à l'unisson de celui du Boer. Il se tournera vers la glèbe nourricière, qui réserve à ceux qui la mettent en valeur des profits moins brillants, mais plus sûrs, et, en tous cas, plus durables.

La République Sud-Africaine, peuplée seulement de 700,000 âmes, bien qu'elle soit aussi vaste que la péninsule italienne, embrasse du sud au nord tout le territoire sis entre le Vaal, affluent de l'Orange, et le Limpopo, ou rivière des Crocodiles, dont le sillon semi-circulaire aboutit à la baie Delagoa. A l'est, elle a pour limite la chaîne des monts Lobombo et des Dragons, dont les versants maritimes appartiennent à la colonie portugaise et à Natal. A l'ouest, elle confine au Betjouanaland.

Cette région, prise dans son ensemble, est comme le jardin de l'Afrique australe; son sol égale en fertilité celui du delta du Nil et du Far-West américain. Toutes les richesses naturelles y abondent. Les districts du centre, de l'est et du sud produisent principalement du froment, et l'on se rappelle peut-être que les blés de Lydenburg et de Prétoria ont été primés à l'Exposition de 1878, à Paris. Au nord prospèrent particulièrement le café, le thé, le coton, le tabac. Dans les terres basses, situées au bord des rivières, les plantations de cannes à sucre et de riz réussissent à merveille. D'immenses prairies, où poussent des herbes d'un mètre et plus de hauteur, nourrissent un peuple de ruminants sans pareil. Les légumes d'Europe viennent aussi à souhait, et les fruits sont de toute saison : l'été, on récolte des poires, des pommes, des prunes, des abricots, des pêches et des noix; l'hiver fournit des oranges, des mandarines, des citrons, des ananas, des goyaves, des bananes.

Et quelle atmosphère vivifiante et tonique on respire sur ces plateaux transvaaliens élevés de 1.500 mètres et plus au-dessus de la mer! Aussi a-t-on songé à y établir, comme dans l'État-libre d'Orange, un *sanatorium* international pour les phtisiques de notre hémisphère qui ne craindraient pas de s'embarquer sur les traces de Vasco de Gama. L'hiver, on l'a dit, est la saison sèche. Le printemps, qui commence en octobre, est comparable à l'été chez nous. L'été amène des chutes d'eau fréquentes, des orages d'une violence extraordinaire; puis, à l'automne, les pluies cessent, et la température se rapproche de celle de la période printanière. Les nuits cependant sont généralement fraîches, et une brise assez forte règne presque toute l'année.

Une chose à remarquer. Bien qu'il pleuve dans l'Afrique australe sensiblement plus que chez nous, le sol est loin d'y absorber toute cette bénédiction céleste. Les averses précipitueuses y glissent sur un terrain déclive sillonné d'innombrables fissures, appelées *sloots*, qui les emportent à la rivière la plus proche. De là elles affluent aux gros cours d'eau, qui s'enflent soudain de douze ou quinze mètres parfois. Au bout de quelques jours, il ne reste rien de ces ondées, si ce n'est dans le réservoir ou l'étang, enceint d'une forte digue de pierres, que le Boer avisé ne manque jamais d'établir près de sa ferme. Les ruisseaux du pays eux-mêmes drainent et corrodent souvent le sol, au lieu de l'arroser. A tel endroit, où l'on se souvient d'avoir sauté autrefois par-dessus un mince filet d'eau grésillant entre un jardin et une plantation, on retrouve, un beau jour, un ravin de 10, 12 et 15 mètres de largeur, dans le fond duquel se creuse une nouvelle crevasse où coule sournoisement le ruisselet que les pluies gonfleront en torrent.

Ce qui donne vraiment au pays son charme caractéristique et grandiose, c'est le steppe, avec ses senteurs parfumées, ses perspectives infinies, son atmosphère pure et diaphane où, de même que dans la *Puszta* hongroise, se pro-

duisent parfois de singuliers mirages. Comme on comprend de reste l'impression de gêne et d'étouffement qu'éprouve le Boer, quand, de ce milieu ample et désert où il respire et se meut à son aise, il passe aux rues d'une ville populeuse ! Son idéal, qui, avec le temps, risque de devenir d'une réalisation de plus en plus difficile, c'est que sa ferme soit située de telle sorte que de là il n'aperçoive pas l'ombre d'une autre demeure.

Ce logis, qu'il est toujours prêt d'ailleurs à transférer d'un district à l'autre, est généralement du type le plus simple ; une maisonnette en argile, parfois en briques, à toiture de chaume, aux fenêtres basses et étroites, pourvue d'une véranda en façade, et contenant deux ou trois pièces sans plus, avec une chambre à coucher commune pour toute la famille. Le chariot, qui est l'autre habitacle de ce paysan volontiers nomade, et auquel, à l'occasion, il revient, ne l'a pas habitué à chercher de plus amples aménagements d'intérieur. Ce qui lui importe, ce n'est pas le foyer, c'en est l'entourage, tout ce qui en dépend. Cette ferme, toute primitive, commande d'ordinaire un vaste, très vaste royaume agreste, composé en majeure partie de pacages, puis de petits champs où croissent le maïs, l'orge, l'avoine et divers légumes. Au logis attiennent d'ordinaire le parc aux bœufs et le parc aux autruches, ce dernier toujours encombré d'un peuple d'échassiers au long cou, puis un jardin planté de vignes et de pêchers.

Chaque Boer, pour se suffire à lui-même, est tenu de savoir toutes sortes de métiers. Il faut qu'il soit à la fois laboureur, jardinier, éleveur de bétail, charpentier, forgeron, carrossier, tailleur au besoin. Les seules distractions de sa vie solitaire, ce sont les visites qu'on se rend parfois entre congénères éloignés. On fume alors ensemble la grande pipe en corne de bœuf forée, on déguste un verre de genièvre ou de *brandy* de France (cognac), en causant du temps qu'il fait, du prix du bétail, du cours des denrées. Parfois, s'il y a un piano au logis, ou si l'on a sous la main un Cafre jouant du violon ou de la guitare, on organise un semblant de bal, toujours suivi, notez ce point-ci, de la lecture sanctifiante de quelque chapitre de la Bible.

Mais les vrais jours de réjouissance, pour ce peuple de rudes travailleurs, ce sont ceux où l'on va en chariot au chef-lieu ou à la ville voisine. Ces voyages, entrepris d'ordinaire en nombreuse société, n'ont guère lieu que deux ou trois fois l'an ; en cette occurrence, il est vrai, on reste toute une semaine dehors, afin de faire durer le plaisir.

A l'arrivée, on commence par aller à l'église entendre l'office ; puis, les auberges ne suffisant pas, des campements s'installent en plein air, à côté des véhicules dételés, des bêtes attachées au piquet, et il s'organise aussitôt un marché où chacun débite ses denrées. Et ces réunions, tout à la fois de négoce et de fête, sont aussi l'occasion rarissime que saisissent les beaux fils du steppe pour faire, à la mode régionale, leur cour aux demoiselles à marier, et pour ébaucher des fiançailles.

(*A suivre.*) JULES GOURDAULT.

A PROPOS DES RAYONS X

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Le mouvement est la grande loi de l'univers. Depuis l'astre qui se déplace avec une vitesse prodigieuse à travers l'espace jusqu'au brin d'herbe qui s'élève lentement au sortir de terre, toute matière est en mouvement autour de nous. Mais ces déplacements molécule à molécule ou par grandes masses ne sont pas les seuls modes de mouvement dont la matière soit affectée. Qu'est en effet, en particulier, le bruit, sinon un mouvement vibratoire, celui-là si grossier que notre sens du toucher, cependant bien imparfait nous le révèle dans la cloche ou le gong frappé.

Or le mouvement vibratoire dont nous traduisons l'impression sur notre tympan en le définissant « son » n'est pas le seul de cette espèce auquel soient soumis les atomes répandus dans l'espace ; ils sont encore doués d'une infinité d'autres formes de déplacements ondulatoires dont nos sens nous dévoilent l'existence par leurs seules conséquences, mais qui n'en sont pas moins l'état normal de toutes les particules matérielles.

La physique moderne, et c'est là incontestablement l'un de ses plus beaux titres de gloire, a su analyser le pourquoi de la chaleur, de la lumière et autres phénomènes que les peuples primitifs, dans leur étonnement de ces mystères, élevèrent au rang de divinités, et dont les anciens, sous une de leurs formes : le feu, avaient fait un élément. Prouvant en même temps l'exactitude de son dire, elle a dit : chaleur, lumière, électricité sont mouvements vibratoires au même titre que le son.

Les preuves palpables, élémentaires de cette vérité abondent : cette roue qui tourne rapidement s'échauffe, une partie de son mouvement s'est transformée en chaleur, une autre en bruit ; pourquoi ? parce que sa rotation a engendré un mouvement vibratoire ou plutôt plusieurs dont l'un par l'intermédiaire des masses d'air voisines vient ébranler notre tympan, dont un autre se traduit par des manifestations calorifiques. Ce morceau de phosphore frotté devient lumineux dans l'obscurité ; pourquoi ? parce qu'ici le frottement se transforme en lumière,

autre type de mouvement vibratoire moléculaire. Ce bâton de résine battu avec une peau se charge d'électricité ; pourquoi ? parce que ces chocs répétés ont donné naissance à un dernier mode d'action des forces naturelles, dénommé électricité.

Quelle corrélation existe-t-il entre ces manifestations diverses des mouvements vibratoires des corps dont quatre tout au moins sont nettement distinctes : le son, la chaleur, la lumière, l'électricité ? Nos physiciens sont parvenus à dévoiler la nature de cette corrélation pour deux d'entre elles : pour la chaleur et la lumière, pour lesquelles elle est à priori d'une évidence extrême : quand on chauffe une barre de fer elle commence par devenir simplement brûlante puis elle devient lumineuse, de plus en plus lumineuse. Par de véritables prodiges d'ingéniosité ces princes de la science sont parvenus à discerner que les manifestations calorifiques ont pour cause première des mouvements vibratoires de fréquence moins grande que ceux à qui sont dûs les manifestations lumineuses ; de plus ils ont découvert que les colorations dues à ces dernières proviennent aussi de la diversité de fréquence de mouvements vibratoires, autrement analogues dans leur essence, moins fréquents par exemple pour la lumière rouge que pour la lumière violette. La corrélation entre la chaleur et la lumière est donc scientifiquement établie ; la corrélation entre la lumière et l'électricité, sans être démontrée mathématiquement, n'en est pas moins, elle aussi, fort probable ; il suffit, pour s'en convaincre, de regarder l'une des nombreuses lampes à incandescence qui un peu partout éclairent nos nuits. Quant à la corrélation entre ces trois modes de manifestations et le son, elle semble la moins facile à prouver ; néanmoins il est possible de montrer de façons détournées qu'on ne doit pas la rejeter comme une hypothèse absurde, qu'on nous permette par exemple, invoquant pour une fois une preuve bien profane, de rappeler que certaines statues sont rapportées rendre des sons au moment où viennent les frapper les feux du soleil levant.

Lorsque sur le trajet d'un rayon de lumière quelconque, on place un prisme, ce rayon se trouve dévié de sa route primitive, il s'étale, et, au sortir du prisme, donne une bande irisée dont les différentes parties sont colorées de diverses façons. En particulier un rayon blanc de lumière solaire produit un spectre continu visible comprenant toutes les nuances de l'arc-en-ciel du rouge au violet. La lumière blanche du soleil n'est en effet pas simple, elle est composée d'un grand nombre de radiations différentes dont les modes de vibration ne sont pas les mêmes, et les longueurs des vibrations, définies lumières de colorations distinctes, étant dissemblables, ces rayons composants se trouvent déviés inégalement par leur passage dans le prisme ; au lieu d'en sortir suivant un faisceau unique semblable à celui qu'ils formaient en entrant ils en sortent séparés. Or les expériences de cette nature révèlent non seulement que la lumière solaire blanche est composée d'un grand nombre de radiations diversement colorées, mais encore qu'elle contient des rayons sans action sur notre œil, organe imparfait incapable de percevoir les vibrations dont l'amplitude n'est pas comprise entre des limites données. Au delà de la région violette du spectre, en deçà de sa région rouge, existent des bandes de rayons invisibles, d'amplitudes vibratoires situées précisément hors de ces limites ; les premiers se manifestent nettement par les réactions chimiques auxquelles ils donnent lieu, en particulier ils impressionnent les plaques photographiques au même titre que la lumière violette, les seconds se révèlent comme ayant une action calorifique très forte.

Ainsi donc, outre les lumières visibles de colorations différentes, il existe des « lumières » invisibles douées de propriétés spéciales, dont les unes possèdent des modes de vibration plus lente se rapprochent davantage de celui du son, et dont les autres paraissent plus que les rayons visibles voisines de l'état défini électricité. N'est-on pas dès lors en droit de présumer qu'il y a, la logique n'indique-t-elle pas qu'il doit y avoir, entre ces manifestations différentes de l'énergie mécanique perçues par nous sous forme de son, de lumière ou d'électricité, des modes vibratoires intermédiaires joignant par une suite ininterrompue ces trois modes connus, et contribuant à former de l'ensemble des mouvements vibratoires de la matière une série continue analogue à celle que constituent les rayons visibles, série dans laquelle ne se découvre aucune lacune puisque le spectre lumineux va du rouge au violet par une suite de teintes harmonisées.

(*A suivre.*) LÉO DEX.

MALADIE ET SANTÉ

M. Paul Bourget, au cours de la large et précise étude du tempérament yankee que contient *Outre-Mer*, signale dans l'éducation de cette race un principe qui éclaire d'une pleine lumière l'art émané de la famille dite anglo-saxonne. Il s'agit de l'application directe de l'esprit à l'étude des faits et des objets, à l'exclusion de toute intervention étrangère, de toute théorie. Cela est vrai de l'art anglais ; et ce n'est pas d'hier que Reynolds combattait pour ce principe, en signalant comme funeste la tendance de certaines écoles à rapporter à des conventions leur science et le produit des sélections qu'elles faisaient dans la nature.



MALADIE ET SANTÉ. — National Gallery de Londres. — Peinture de Webster. — Gravé par Crosbie.

Webster ne nous fournit certes pas l'exemple le plus probant de cette droiture de l'art anglais en face de la nature. Ses compositions ne sont pas toujours exemptes de peine. Mais dès qu'il se livre à son esprit d'observation, son crayon devient alerte ; le sens des choses lui apparaît très simple et très net. Les figures qu'il peint deviennent expressives avec une sincérité et une justesse éclatantes. Il ne fait pas un poitrinaire romanesque de la petite malade de *Maladie et Santé*. Étendue dans son fauteuil, elle écoute l'appel à la vie que lui jette le gracieux couple des petites danseuses. La broderie de la mère, la lecture interrompue du fils, jusqu'à ce nomade pifferaro arrêté au cours de sa route pour moudre un air de danse, tout là-dedans raconte la vie paisible et recueillie du cottage, une minute profondément vraie de cette existence.

Cette admirable probité exige un sens net, droit, un esprit assez puissant pour embrasser, à chaque œuvre nouvelle, l'ensemble d'études qu'elle exige, le renouvellement et la fraîcheur d'impressions qu'elle impose. Elle demande plus d'effort ; mais comme on se retrouve facilement dans ces compositions où le métier se fait modeste au profit de la saveur des impressions !

J. Le Fustec.

L'ÉQUINOXE DE PRINTEMPS

Pour les habitants des régions équatoriales, les phénomènes astronomiques paraissent beaucoup plus simples que pour nous autres qui voyons la voûte céleste tourner autour d'un axe oblique. Chaque nuit les étoiles décrivent un demi-cercle perpendiculaire à leur méridienne. Ce plan passant par leur zénith sépare le firmament en deux parties sphériques parfaitement identiques. Ce plan idéal est celui de l'équateur céleste, que le soleil rencontre chaque année à deux époques différentes en deux points qui se nomment les équinoxes.

En 1877 le *Magasin Pittoresque* a expliqué comment il se fait que cette dénomination se trouve justifiée, parce qu'en ce moment le jour est égal à la nuit pour toute l'étendue de la surface du globe, depuis le Pôle arctique jusqu'au Pôle antarctique.

Aujourd'hui, nous nous occuperons de l'équinoxe de Printemps, auquel le soleil arrivera le 20 mars prochain, lorsqu'il quittera l'hémisphère austral pour entrer dans l'hémisphère boréal. Plus tard nous nous occuperons de l'équinoxe d'automne sur qui nous aurons également à donner des détails intéressants.

Mais au point de vue scientifique l'équinoxe de printemps offre une importance si grande, qu'il est nécessaire de commencer par les particularités qui le concernent. En effet c'est à partir de ce point que les astronomes comptent les longitudes. Il sert d'origine à la géographie céleste, et joue un rôle analogue au premier méridien terrestre dans les déterminations géographiques.

Toutes les nations, depuis un nombre inconnu de siècles, ont adopté sans résistance cette habitude. Il n'y a jamais eu d'incertitude à cet égard.

Le 20 mars prochain le soleil se trouvera au zénith d'un point de l'océan Pacifique situé au nord de Nouka-Hiva, lorsqu'il franchira ce point remarquable de son orbite.

Son arrivée dans l'hémisphère que nous habitons annoncera le réveil des forces créatrices de la nature. Hommes, plantes et animaux ressentiront en ce moment l'influence d'un renouveau magique. Les fleurs dont les prairies ne tarderont point à se couvrir seront une image gracieuse mais vraie des pensées qui éclateront dans nos âmes, un symbole des aspirations qui transformeront notre être intérieur. Les chants des oiseaux qui salueront ce beau jour réveilleront les plus doux échos de notre cœur !

N'a-t-on point le droit de se demander, non sans quelque surprise, comment les auteurs du calendrier républicain, qui se faisaient gloire d'obéir fidèlement aux volontés de la nature, n'ont pas pris cette époque d'élan universel dans notre chère France pour l'origine de leur calendrier ?

Les raisons ne leur manquaient point cependant pour les dissuader de faire commencer l'année à l'équinoxe d'automne, échéance possible dont le retour réveille forcément quelque regret et des appréhensions pour l'avenir. Est-ce que la grande diminution des jours ne nous avertit point trop clairement, du changement défavorable qui se prépare ! ne voit-on pas se dresser malgré soi, même au milieu des plus beaux jours d'automne, l'image des pluies, des glaces et des neiges, de toutes les intempéries qui nous obligeront à nous réfugier dans les villes ou à quitter notre cher Paris pour la côte d'azur ! Les exemples fameux ne manquaient pourtant point à nos législateurs républicains pour leur indiquer une solution plus poétique !

Les anciens Romains qu'ils se piquaient d'imiter n'avaient-ils pas fait commencer leur année en mars. N'avaient-ils pas gardé cette habitude tout le temps que leur République fut prospère ? Est-ce que les mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre, ne sont point une preuve encore vivante de la réalité de cette antique habitude ?

C'est sur l'équinoxe de printemps que les Israélites règlent la célébration de leur Pâques, depuis que Moïse les tira de la servitude d'Egypte. N'est-ce pas dans la quatorzième

nuit de la lune suivant ce phénomène astronomique, qu'ils font leur grand sacrifice religieux et national.

Lorsque les chrétiens ont voulu chercher une autre échéance que leur date qui leur appartient exclusivement pour la célébration de leur fête, ils n'ont fait que de l'ajourner au premier dimanche suivant celle de leurs compatriotes restés fidèles à l'ancienne loi mosaïque.

L'histoire nous apprend même pourquoi les législateurs n'ont pas suivi fidèlement le beau programme qu'ils s'étaient donné à eux-mêmes.

En effet, les débats de la Convention nationale et même le rapport de Romme nous montrent que les auteurs de cette réforme n'ont pas exclusivement obéi à des considérations scientifiques. Comme les courtisans des rois, qui fabriquent des ères artificielles avec des événements historiques, ils ont cédé à la tentation de faire commencer la première année du nouveau calendrier avec l'avènement de la République française, proclamée par hasard le jour de l'équinoxe d'automne de l'année 179? ! Ils n'ont pas suffisamment compris que l'homme doit s'effacer lui-même et faire taire les passions les plus légitimes, lorsqu'il se trouve en face des forces divines qui mènent les mondes.

Au point de vue historique l'importance de l'équinoxe du printemps est encore incomparablement plus grande que celle de son frère. Car, c'est en observant le ciel, le jour où le soleil y passe, et cela pendant une longue suite de siècles, qu'un illustre astronome grec est arrivé à faire la plus surprenante des découvertes, à laquelle les mouvements célestes aient donné lieu, celle de la précession des équinoxes.

Sans lunettes, presque sans instruments, avec des formules rudimentaires, Hipparque a constaté l'existence d'un mouvement qui ne met pas à s'accomplir moins de 26,000 ans, c'est-à-dire plusieurs centaines de générations humaines!!

Recueillant les observations d'étoiles faites dans les temples depuis des milliers d'années, en ce jour solennel, Ptolémée a démontré que la route du soleil fait un tour du ciel pendant que l'astre brillant la parcourt 26,000 fois consécutives.

Le bon Ovide se trompait grossièrement dans le second livre de ses Métamorphoses. Apollon ne pouvait donner à son fils Phæton le conseil de suivre l'ornière tracée sur la voûte céleste par les courses précédentes. Chaque année le char du soleil trace un sillon nouveau, différant sensiblement du sillon de l'année précédente. Il en résulte qu'au bout de 26,000 tours, les équinoxes ont couru tout le long de l'équateur.

Un des plus grands titres de gloire de Laplace est d'avoir rattaché ce fait immense, légué par la science antique à la théorie toute moderne de l'attraction newtonienne en employant des considérations scientifiques. Nous ne suivrons pas les développements analytiques qu'a résumés l'auteur de l'article de 1877, et à l'aide desquels la précession des équinoxes devient une des preuves les plus solides de la réalité du mouvement de la terre, mais il est indispensable d'insister sur un point de philosophie naturelle qui se présente d'elle-même.

La route du soleil ne peut changer sur le firmament sans qu'il en résulte une modification corrélative dans les événements météorologiques dont le cycle est réglé sur le mouvement du soleil le long de sa courbe apparente. Il doit donc y avoir pour les climats de la terre une grande année formée de 26,000 années solaires ordinaires, année qui doit avoir son été et son hiver, son printemps et son automne, quatre saisons, de 6,500 en moyenne. Chacun de ses douze mois dure plus de 2,000 années solaires et chacun de ses jours presque autant que la plus longue existence humaine !

Cette grande année, que nous retouverons du reste de différentes manières non seulement dans les sciences, mais encore dans la mythologie brahmanique, marque sans doute le renouvellement, non seulement des empires, mais peut-être des climats de la Terre.

Avant de se prononcer sur un point de cette importance, il faudrait examiner les changements qu'elle a produits dans l'aspect du ciel, depuis que l'œil des hommes a commencé à suivre son évolution majestueuse.

W. DE FONVIELLE.

SILHOUETTE

L'ERMITE DE LA MER ROUGE

Du Caire à Suez (220 kilomètres), l'excursion est tentante et nous l'avions faite, moins en touristes avides de connaître quelque chose de nouveau, qu'en vieux franco-égyptiens, saturés des paysages du Nil et désireux d'aller changer d'air dans un petit coin de la mer Rouge. C'est assez dire que nous n'étions pas précisément influencés par les réminiscences bibliques. Le souvenir des Hébreux nous laissait en paix et l'aspect du canal n'était plus pour nous émouvoir.

Or, d'une des fenêtres de l'hôtel, où nous étions descendus en quittant le chemin de fer du Caire, nous contemplions à notre droite la longue lande brunâtre, à peine mouchetée ici et là de quelques touffes de palmiers, qui s'étend vers le massif du Djebel Attaka, et du pied de cette montagne forme la côte occidentale de la mer Rouge.

Il n'est rien de tel que les horizons au désert.

Les objets les plus éloignés vous apparaissent comme à portée de la main. Il semble que les distances à franchir n'existent pas. En somme, c'est là un phénomène qui contribue à stimuler et sans lequel on serait sans doute bien souvent découragé dans la monotonie des longues étapes. C'est ainsi que l'Attaka nous paraissait tout proche et que la pensée nous vint, à moi et à mes deux compagnons, d'aller à lui pour en tenter l'escalade. Après quelques préparatifs indispensables, nous partîmes à cheval et sans guide, nous fiant à l'itinéraire facile que nous allions suivre et qui ne nous éloignait pas du littoral. Un délicieux vent de N.-N.-O., habituel à Suez, nous favorisait et allait nous permettre de supporter gaillardement les 35° de chaleur, qui sont la température commune à ces parages.

Nous avions franchi environ 15 kilomètres, sur un sol où affleuraient souvent des languettes de granit, parfois semé de gypse et aussi de coquillages marins : et l'Attaka, immobile dans son lointain inappréciable, se moquait décidément de nos espérances, quand, soudain, un spectacle inattendu nous fit retenir nos montures. Le sol, en un espace restreint, d'ailleurs, nous apparaissait bouleversé par quelque travail de terrassement, et, sur l'épaulement d'une espèce de tranchée, un homme, d'une prestance athlétique, nous regardait venir.

Notre première pensée fut de chercher si, derrière ou à côté de cet homme, se trouvaient d'autres êtres humains. Nous concevions difficilement, en effet, qu'il pût être isolé en pareil lieu, sans que sa présence y semblât tout d'abord justifiée. Évidemment, ce n'était pas un pasteur, comme on en rencontre souvent sur la route de l'isthme. C'était encore moins un voyageur, un de ces errants pleins de mystère qui se montrent parfois à l'aurore des matinées africaines, allant de quelque tribu à une autre.

L'endroit où cet isolé venait de surgir était le désert absolu. Terre *mirieh*, sans doute, c'est-à-dire appartenant au gouvernement, elle était par son absence d'eau et de végétation, ainsi que par son éloignement de tout centre habité, destinée à rester sans culture et sans colons. Rien n'y devait reposer la vue ; rien n'y expliquait la vie. Et, pourtant, l'homme était là. Nous avions mis pied à terre et nous l'avions salué, pendant que lui-même, avec une nuance d'inquiétude dont je fus seule à m'apercevoir, nous répondait par le geste arabe en portant successivement la main à son front et à son cœur, pour la laisser ensuite retomber tout ouverte le long de sa jambe droite en un mouvement qui indique le sol. Il était pieds nus et n'avait pour vêtement qu'une mauvaise gandoura serrée à sa taille par une courroie de fabrication européenne. Sa tête était couverte d'un haïk, maintenu par une espèce de foulard en lambeaux, qui s'enroulait trois ou quatre fois autour de son crâne. Il avait ainsi quelque faux air de bédouin, que ne démentait point sa face tannée par le soleil, ses grands yeux noirs et son nez busqué, retombant sur une barbe rare et légèrement frisée. Pourtant, je ne retrouvais pas en lui le type habituel des arabes de la campagne du Caire, ni celui des barbarins, encore moins celui des fellahs ; et un pressentiment me disait que j'avais devant moi quelque épave étrangère à celles que j'étais habituée à rencontrer.

Pendant que nous l'examinions, cherchant à nous rendre compte de ses occupations, nos regards s'arrêtèrent sur une cabane que nous n'avions pas tout d'abord aperçue et qui s'élevait à quelques pas de nous, dans un creux de terrain où poussaient une douzaine de caroubiers, sur un petit champ de trèfle.

Comme s'il eût voulu prévenir notre curiosité, l'étrange solitaire étendit le bras vers elle, nous invitant à nous en approcher.

C'était bien la plus humble et la plus commune des bâtisses, dont pût se contenter un fils d'Adam. Des pieux, des planches et des cordes en constituaient tous les matériaux ; et cependant l'ensemble de la construction ne manquait pas d'une certaine méthode, peu habituelle aux demeures de la vallée du Nil. C'était d'abord ce qui servait d'abri particulier au propriétaire, pièce unique où ne figurait pour tout meuble qu'un lit de nattes superposées. A la tête de cette couche, un coffre en bois, de dimensions modestes, tenant évidemment lieu d'armoire. Dans un coin, quelques outils et objets de cuisine. Mais à côté de cette habitation du maître, et formant pour ainsi dire une seconde cabane à côté de la première, était une pièce que nous vîmes occupée par des lapins et qui, dès le soir, servait également de refuge, paraît-il, à des poules que nous vîmes picorant un peu plus loin. Sur la toiture de cette cabane, enfin, reposait une espèce de cage où roucoulaient cinq ou six pigeons.

Tel était le château du seigneur original que nous venions de rencontrer dans une solitude où la vue n'avait pour se distraire que quelques graminées se disputant avec le sable, et où les oreilles n'entendaient d'autre voix que le murmure de la mer Rouge, roulant ses flots capricieux vers le détroit de Bab-el-Mandeb.

— Vous êtes ici depuis combien de temps ? dis-je à notre hôte improvisé.

— Depuis quinze mois.

— Et qu'est-ce que vous faites ?

— Je tire de la pierre de là-dessous.

Et il me montrait un trou voisin, au bord duquel étaient rangés quelques blocs de granit de dimensions irrégulières.

— Alors c'est une carrière qu'il y a là?

— Oui! c'est des ruines.

— Des ruines?... Au fait pourquoi pas? Je me souvins qu'il y avait, en effet, aux abords de l'isthme, comme dans l'isthme même, bon nombre de ruines dont on n'a pas encore déterminé la nature; et je ne suis pas archéologue, hélas!

— Mais, que faites-vous de la pierre que vous tirez de là?

— Je la vends.

— A qui?

— A des gens qui viennent la chercher avec un bateau, toutes les semaines.

— Et cela vous rapporte?

— J'en vis.

Malgré moi, à cette déclaration industrielle, j'eus un regard pour la cabane, regard que je reportai sur la pauvre verdure d'alentour, puis sur l'homme que j'avais devant moi.

— Mais comment vivez-vous? lui dis-je.

— Les bateaux qui viennent m'apportent du maïs, des oranges, des dattes et de l'eau. Puis, j'ai mes pigeons, mes lapins et les œufs de mes poules.

— C'est ma foi vrai!... C'est donc pour cela que vous avez ces animaux?

— Pour cela et aussi parce qu'ils me distraient. Je les vois, je les entends, je suis moins seul. Je voudrais ne pas y toucher. Pauvres petites bêtes!

— Vous êtes, en effet, bien seul. Comment diable êtes-vous venu habiter ce désert? Ce n'est évidemment pas pour la seule perspective d'en extraire de la pierre?...

Oh! la curiosité, qui risque d'être souvent cruelle! Je n'avais pas posé cette question à mon solitaire que, déjà, je le regrettais. J'avais devant moi un homme dont l'attitude respirait la sympathie, la force énorme dans la bonté; le courage, sans doute; la ténacité assurément; un ensemble, enfin, d'où s'exhalait quelque chose de vertueux, avec un nuage de mélancolie sur le tout, et même une sorte de contrainte à peine dissimulée par une politesse digne et froide. Était-ce cela, pourtant, qui, par affinité attractive, m'invitait à plonger mes réflexions dans l'obscur problème de cet homme?

Malgré moi, j'avais fait quelques pas autour de la cabane, et voilà que, soudain, je vis un groupe poilu devant moi, sur le sable fin, sans que j'en pusse de suite définir la nature. Je m'approchai. C'était une chatte et six petits, couchés près d'elle.

— Mais qu'est-ce cela encore! m'exclamai-je. Des chats!

— Oui, des chats, me dit l'homme. Cette chatte m'est bien utile. Quand une vipère s'approche d'ici, elle la voit et la tue. Moi, je ne la verrais pas probablement. *Gatta* m'a sauvé la vie bien des fois. Je l'aime! »

Et l'homme se pencha sur *Gatta* pour lui caresser la tête.

Quelque chose en moi m'agitait singulièrement. Je ne pus retenir cette question :

— N'avez-vous pas de famille, des enfants?

La figure de mon hôte me parut tout à coup plus pâle et je crus y lire une angoisse pendant qu'il semblait chercher sa réponse.

— Non! fit-il brusquement.

Le malheureux s'infligeait un mensonge. Je vis de ses yeux baissés sourdre deux larmes qu'il ne put pas retenir et qui, ainsi que deux perles, tombèrent entre nous sur le sable d'or, pendant que moi, sans pitié encore, je continuai, devinant la douleur qui remuait cette âme cachée.

— Est-ce loin votre pays?

— Les Pouilles, en Adriatique.

Et mon inconnu, cette fois, relevant la tête me dominait de ses regards devenus farouches.

Doucement, j'ajoutai :

— Je connais. On y a le bras prompt... mais le cœur généreux.

Lui, alors, toujours pâle sous son bistre, cessa de me fixer en paraissant me regarder toujours. Le rêve avait envahi ses yeux. Son buste s'était penché, comme s'il eût revu quelque secrète page, riche de choses qu'il ne pouvait pas dire?

— Dieu vous garde! lui dis-je en lui tendant la main.

Et je remontai à cheval pour retourner à Suez, avec mes compagnons, saluant une dernière fois mon solitaire immobile comme un de ces sphinx troublants que tant de fois j'avais considérés de l'autre côté du Nil.

RENÉE SEVIN DESPLACES.

POURQUOI LA MER EST SALÉE

Suivant une opinion assez répandue, l'eau de la mer aurait été douce à l'origine et serait devenue salée sous l'influence d'une lente transformation opérée par le travail des siècles. Le Grand Lac Salé de l'Utah et la Mer Morte de la Palestine seraient des images, réduites à des proportions très restreintes, de l'expérience que la nature aurait faite sur l'immensité de l'océan.

On sait qu'en général les lacs ne sont pas autre chose que des réservoirs alimentés par une ou plusieurs rivières, et dont le trop plein se déverse dans un fleuve, qui communique avec la mer. Parfois, le cours d'eau au lieu d'alimenter le lac, y prend naissance; mais dans les deux cas il existe un canal qui permet au liquide de ne pas séjourner indéfiniment dans une sorte de cuvette sans issue. Le Grand Lac Salé sur les bords duquel s'étaient établis

les Mormons, et la Mer Morte de la Judée, ne rentrent pas dans la loi commune ; ce sont des lacs qui reçoivent les eaux d'un fleuve, mais dont le trop plein n'a pas de débouché. Faute de moyen de communication avec la mer, l'eau de ces lacs ne se renouvelle plus sans cesse et ne peut par conséquent pas se débarrasser des matières salines qui sont apportées par les affluents. Les sources qui alimentent ces affluents, déversent dans le lac les substances dont elles se sont chargées en traversant des couches de terrains salifères, et le sel s'emmagasine indéfiniment dans un réservoir où l'eau ne se renouvelle plus que par voie d'évaporation. Il convient d'ajouter que l'eau salée en s'évaporant, ne reste pas chargée du sel qu'elle contenait en suspension, de sorte que si l'eau apportée par les affluents d'un lac sans issue, se transforme en nuages et en pluie, la quantité de sel qu'elle renfermait n'étant pas éliminée dans l'atmosphère, s'accumule jusqu'à complète saturation. La mer n'est pas autre chose qu'un grand lac où tous les fleuves se déversent, mais où aucun d'eux ne prend sa source. Tous les cours d'eau qui traversent des terrains salifères, lui apportent du sel depuis qu'ils existent et on s'explique qu'à la longue, un phénomène semblable à celui que l'on a constaté pour le Lac Salé de l'Utah et pour la Mer Morte ait pu se produire pour l'immense nappe d'eau qui couvre la plus grande partie de la surface du globe.

Il n'est pas impossible que les matières salines contenues en suspension dans l'eau des fleuves, aient contribué à la salaison de la mer, mais cette cause unique ne saurait donner le dernier mot de l'un des problèmes les plus complexes de la création. Suivant les calculs d'un savant anglais M. Littlehales, la masse totale du sel contenu dans la mer, en admettant comme degré de salaison une moyenne de trois et demi pour cent, aurait un poids de quatre-vingt-dix quatrillions de tonnes et pourrait recouvrir toute la superficie des continents d'une couche totale de mille pieds de hauteur. Il paraît absolument invraisemblable qu'il ait jamais existé sur la surface du globe, des dépôts de substances salines en quantité suffisante, pour que les cours d'eau aient pu charrier dans la mer, une aussi énorme masse de sel.

Cette conjecture paraît d'autant plus inadmissible, que pendant les premières périodes de l'existence de la planète terrestre, les continents étaient beaucoup moins étendus qu'aujourd'hui, et que par conséquent les fleuves devaient être de peu d'importance. D'ailleurs il paraît hors de doute que la mer a été salée depuis qu'elle existe. On découvre non seulement dans les terrains crétacés, jurassiques, carbonifères et devoniens, mais même dans les terrains siluriens dont l'origine est plus reculée encore, des vestiges d'organismes qui n'ont pu vivre et se développer que dans l'eau salée. D'autre part, il est à remarquer que les plus abondantes mines de sel gemme exploitées aujourd'hui, proviennent des dépôts formés par des mers de l'époque silurienne.

Un des hommes qui ont su tirer le plus de parti des indications que la chimie et la géologie peuvent fournir en commun pour reconstituer l'histoire des premiers âges du globe, le docteur T.-S. Hunt, remonte jusqu'à l'époque où la planète terrestre était encore en fusion pour y découvrir les causes lointaines des phénomènes qui expliquent comment les eaux de la mer ont dû contenir en suspension une immense quantité de sel, dès qu'elles ont commencé d'exister.

Suivant la doctrine exposée par le savant anglais, pendant la période où le globe était en fusion, les chlorures, les carbonates et les sulfates se seraient transformés en silicates, de sorte que le chlore, le carbone et le soufre n'auraient plus existé qu'à l'état de composés gazeux qui, avec de l'azote, de la vapeur d'eau et probablement aussi un excès d'oxygène, auraient constitué la primitive atmosphère de notre planète. Ainsi, la croûte terrestre serait sortie de cette fournaise sous la forme d'un rocher entouré d'une enveloppe gazeuse d'une très grande densité. Sous la forte pression exercée par cette atmosphère, la vapeur d'eau s'est condensée à une température très supérieure à celle de l'ébullition, et des solutions d'acide chlorhydrique et d'acide sulfurique ont rempli les cavités de l'écorce du globe, qui commençait à se refroidir. Ces solutions d'acide chlorhydrique et d'acide sulfurique ont attaqué les silicates, suivant leurs affinités chimiques, et formé des chlorures et des sulfates. Ainsi serait expliquée la constitution de la mer qui, au lieu de rester à l'état de nuages dans l'atmosphère, serait devenue une nappe d'eau renfermant en suspension une grande quantité de sulfates et surtout de chlorures, dont le plus abondamment répandu et le plus soluble dans cette masse liquide était le chlorure de sodium, c'est-à-dire le sel.

Sans doute, cette hypothèse n'est pas rigoureusement démontrée, mais elle a cela de séduisant, qu'elle permet d'expliquer du même coup comment s'est constituée la mer et comment s'est transformée l'atmosphère. Il est évident qu'aucun des organismes qui ont existé sur la planète terrestre n'aurait pu vivre dans une atmosphère chargée d'acide chlorhydrique et d'acide sulfurique, mais grâce à la révolution à la fois chimique et géologique qui a fixé ces deux acides à l'état de chlorures et de sulfates, la couche de gaz qui enveloppait le globe n'a plus renfermé de composés du chlore et du

soufre, et n'a guère différé de celle dont il est entouré aujourd'hui que par un excès d'acide carbonique, destiné à être absorbé dans la suite par le développement du règne végétal.

Les grands lacs de l'Amérique du nord et du centre de l'Afrique sont de véritables mers intérieures d'eau douce, et il serait possible de supposer, sans qu'une pareille hypothèse eût rien d'inadmissible pour notre raison, que la majeure partie du globe fut recouverte par des océans où n'entrerait pas un seul grain de sel. Cette conjecture aurait entraîné des conséquences beaucoup plus graves pour l'économie générale du globe terrestre, qu'on ne serait tout d'abord porté à le croire. En premier lieu, il existe dans la mer une infinité d'organismes vivants, qui ne pourraient pas se développer dans l'eau douce, et dont les débris accumulés n'ont pas peu contribué à la formation des continents. D'autre part, les courants qui exercent une si grande influence sur la répartition de la chaleur dans les diverses régions du globe, seraient loin d'avoir la même intensité et la même puissance, si l'eau de l'Océan était douce au lieu d'être salée. La plus importante, nous dirons presque la seule cause qui puisse développer un courant dans une mer d'eau douce, provient d'un changement de température qui affecte le poids spécifique du liquide. Non seulement cette action se fait sentir avec plus d'intensité sur de l'eau salée, mais encore la chute des pluies produit sur la mer des effets qui ne se reproduisent pas sur une nappe d'eau douce. Sous les latitudes intertropicales, des pluies abondantes tombent à certaines saisons, chaque jour, pendant plusieurs mois de suite, sur les mers situées dans ces régions. Après avoir reçu une certaine quantité d'eau de pluie, l'eau de mer devient moins salée et par conséquent plus légère. Cette diminution de densité a pour conséquence un double mouvement. En premier lieu, les couches d'eau devenues moins denses sont soulevées, parce qu'elles ne peuvent plus résister à la pression latérale et à la pression de bas en haut qui sont exercées sur elles par le liquide plus lourd dont elles sont entourées. En second lieu, lorsque ces couches d'eau légère ont dans leur mouvement ascensionnel, dépassé le niveau où elles ne rencontrent plus autour d'elles une résistance suffisante, elles se répandent au-dessus des couches qui ont conservé leur ancienne densité. Le premier de ces mouvements s'étend de proche en proche jusqu'au fond de la mer, tandis que le second ne dépasse pas une certaine profondeur, et ces deux causes réunies sont une des explications les plus plausibles de l'origine des courants.

Supposons maintenant que l'Océan ne contienne pas plus de sel que les grands lacs de l'Amérique du nord ou de l'Afrique centrale. Sans doute sous l'influence d'une élévation de la température, la densité de l'eau douce pourra diminuer, et le double mouvement dont nous avons parlé plus haut donnera naissance à un courant, mais ce courant n'aura jamais autant d'intensité que s'il avait pris naissance dans de l'eau salée. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que les variations météorologiques se font sentir avec plus d'énergie sur l'eau salée que sur l'eau douce. D'autre part, la principale cause qui produit des courants dans la première, fait défaut à la seconde ; nous voulons parler de l'influence exercée par la pluie, qui amoindrit d'une façon assez sensible le poids spécifique de la couche supérieure de la mer où elle tombe, tandis qu'elle peut indéfiniment se perdre dans un lac d'eau douce sans en altérer la densité.

Ainsi la dose d'environ 3 1/2 p. 100 de chlorure de sodium que la nature a déposée dans les eaux de la mer a exercé une influence décisive sur les destinées de notre planète. Non seulement elle a fourni les éléments indispensables à l'existence des organismes vivants, dont les débris ont contribué à la formation des continents, mais encore elle a été la principale origine des courants qui ont distribué la température sur la surface du globe et favorisé les migrations des races humaines à l'époque où l'art de la navigation était à ses débuts.

G. Labadie-Lagrave.

LE TABERNACLE DES MORMONS

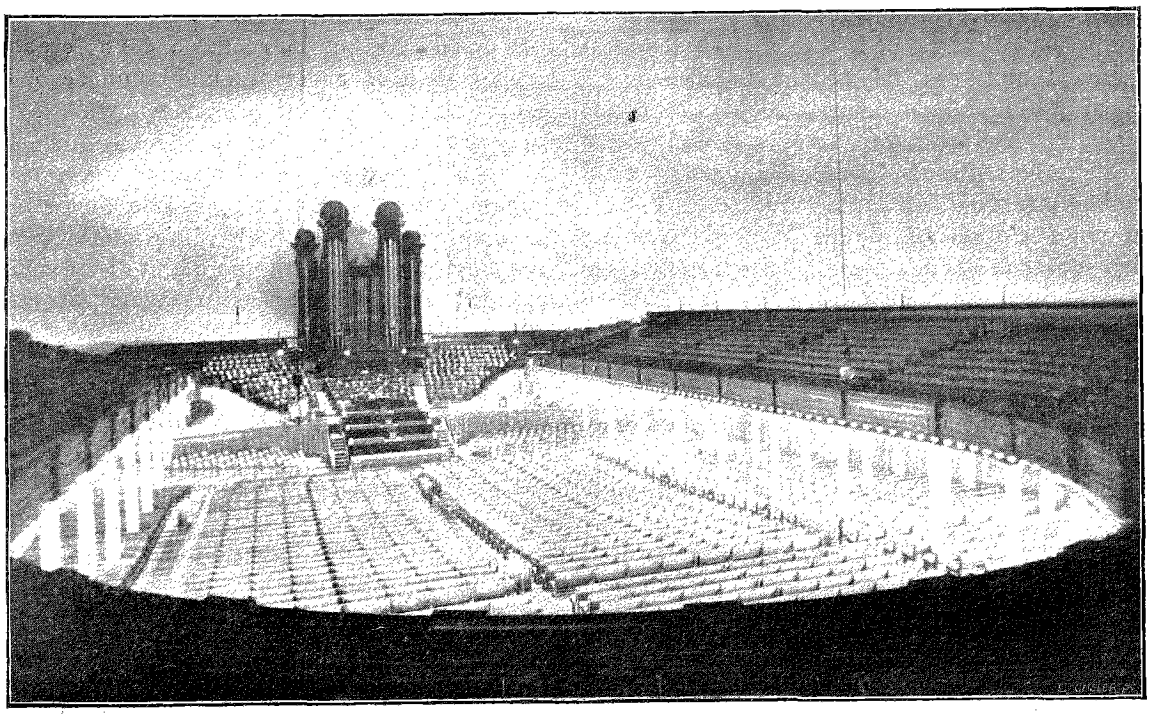
Salt lake City, « la Ville du lac salé » capitale de l'ancienne communauté théocratique indépendante des Mormons, aujourd'hui ville principale de l'un des États de l'Union, a gardé de ceux qui l'ont fondée une physionomie particulière, qui la distingue des autres cités de la grande république américaine. Elle est entourée et coupée d'un grand parc, d'avenues ombragées, de bouquets d'arbres qui mettent de la verdure, de la gaîté et du repos autour des maisons. Ce n'est guère que dans le centre qu'on voit se presser les uns contre les autres, ces hauts édifices, grands hôtels, banques, et administrations monumentales, *buildings* à dix et douze étages, véritables *babels* des affaires. Mais dans le centre même il y a autre chose que la couleur et l'activité fiévreuse de New-York ou de Chicago. Ce qu'on appelle le *Temple block* est bien spécial, unique.

Ce *square sacré* — nous traduisons par équivalence — a une surface de dix ares. Il est entouré d'un haut mur et ne contient pas d'autres édifices que ceux consacrés au culte mormon. Le *Magasin Pittoresque* a récemment reproduit l'un de ces édifices, le Nouveau Tabernacle, que les habitants de Salt lake City regardent comme « le plus beau temple du monde,

après celui de Salomon ». Peut-être, bien que le terme de comparaison n'existe plus depuis l'empereur Titus! Mais ce qu'on peut concéder aux Mormons, c'est de posséder, dans cette même enceinte sacrée, le temple le plus original de l'univers, le Tabernacle le plus ancien, dont nous donnons aujourd'hui les deux vues extérieure et intérieure.

Ce Tabernacle, de forme elliptique, n'est pas en son genre une construction moins considérable que l'autre, bien qu'il n'ait pour ainsi dire aucune élévation. Les colonnes latérales, qui supportent l'immense toiture en forme de carapace n'ont pas plus de vingt pieds de hauteur. Le point central de l'arche médiane n'est pas à plus de trente mètres du sol. La largeur de cette sorte d'hippodrome est de cent-soixante-douze pieds, mais les dimensions de l'ellipse sont telles, que le Tabernacle peut contenir environ douze mille personnes.

L'intérieur, pas plus que l'extérieur ne montre de souvenir de style quelconque, non plus que de recherche décorative. On dirait un hippodrome et l'orgue monumental qui se dresse au fond fait penser, autant qu'à un temple, à une de ces gigantesques salles de concert où les Américains et les Anglais exécutent des oratorios avec des orchestres monstres et de véritables armées chorales. Et, de fait, le Tabernacle donne, avec indépendance, l'hospitalité à la musique profane. Les virtuoses de marque en tournée aux États-Unis, se font en-



TABERNACLE MORMON. — Vue intérieure.

tendre au Tabernacle où l'acoustique est, paraît-il, idéale. On la démontre aux visiteurs par une expérience amusante. Quand ils sont à l'une des extrémités de la salle immense, on laisse tomber à l'autre extrémité l'objet le plus menu : une épingle... et le son porte, net, clair, quel que soit l'éloignement. Sur la plate-forme au bas des orgues siégent pendant les cérémonies du culte les dignitaires de l'Église, ceux qui, dans l'organisation, sont appelés les évêques, au nombre de vingt-quatre. Leurs familles prennent place avec eux.

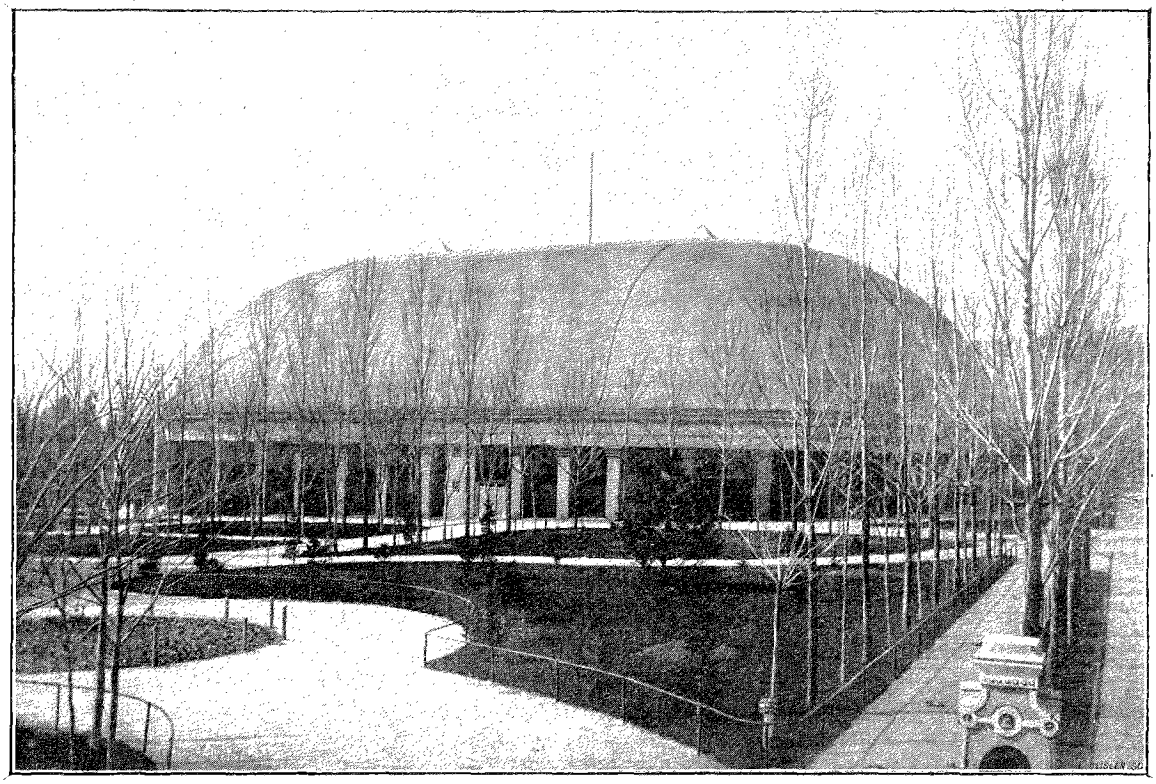
La liturgie des offices est très simple ; aussi simple que l'architecture et l'ornementation du Tabernacle.

Des cantiques, un prêche, la lecture de la Bible et la communion, tel est l'office du Dimanche, qui ressemble fort à l'office protestant. Le fondateur du mormonisme (1830) Joseph Smith, de l'État de New-York, était anglican, et les missionnaires mormons ne recrutent guère en Europe que dans les pays protestants : Angleterre, Hollande, Suède et Norvège, etc.

L'organisation sociale des « Saints du dernier jour » a subi dans ces dernières années de profondes modifications. Elle est, autant dire, démembrée, et ce qui reste du mormonisme, c'est le culte, auquel le gouvernement fédéral, ou, pour parler plus juste, le gouvernement de l'état de l'Utah laisse toute la liberté qu'il accorde à n'importe quelle secte.

Les Mormons peuvent accomplir leurs cérémonies, croire au caractère sacré du Livre mystérieux, de la nouvelle Bible des Saints du Dernier jour que Joseph Smith prétendait avoir découvert dans une caverne, par révélation divine, — comme jadis Moïse avait été chercher toutes gravées, les Tables de la Loi

sur le mont Sinaï. — Mais la constitution à la fois patriarcale, autocratique et socialiste de la communauté, et l'institution de la polygamie ont dû disparaître devant l'envahissement de ceux que les Mormons appellent les Gentils, c'est-à-dire les Américains trop expansifs. Ils sont venus submerger avec leur législation, leur administration, leur justice, leur industrie et leur commerce, cette population qui se plaisait à ressusciter sur les bords du lac Salé la vie agricole et pastorale que les descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob menaient aux bords des lacs de Judée. C'est ainsi qu'ils ont dû quitter successivement l'État de New-York (1838), puis l'Illinois, où ils avaient bâti Nauwoo sur la rive droite du Mississipi, et fait des cultures admirables. A la suite du massacre de leur prophète Smith et de son frère Hiram par les habitants de l'Illinois ils émigrèrent en Californie, par delà les Montagnes Rocheuses, au nombre de quinze mille et mirent deux ans (1848-1850) à traverser les immenses plaines du Far-West : tels jadis les Hébreux échappés à la captivité d'Égypte. Ils se croyaient arrivés en Terre promise, et, en effet, jusqu'à ces dernières années, ils développèrent leurs familles patriarcales et leurs cultures modèles sous le gouvernement véritablement théocratique du



TABERNACLE MORMON. — Vue extérieure.

successeur de Smith, Brigham Young, grand prêtre, grand juge, assisté de douze apôtres, de cinquante patriarches, et d'un nombre considérable de prêtres, d'anciens, et de diacres. Ils fondèrent à quelque milles du lac Salé leur « Nouvelle Sion » (1847), et arrivèrent, grâce à l'institution de la polygamie et à l'immigration, non seulement à réparer en une trentaine d'années les pertes de leur exode, mais encore à former une population qui a débordé de l'Utah sur les États voisins et se monte à plus de deux cent mille individus.

Mais, entre temps, les espaces déserts du Far-West s'étaient peuplés; la puissante confédération avançait à pas de géants, les hardis pionniers poussaient jusqu'au lac Salé et y constataient dans le sol de riches gisements miniers. La pastorale des Saints du Dernier jour dut bientôt prendre fin. Cernés de tous côtés par les Gentils, ils ont dû composer avec eux. La loi Edmond, votée aux deux Chambres du Congrès des États-Unis a interdit la polygamie et depuis c'est, entre le gouvernement de l'Utah et les mormons, une lutte de force et de ruse. On prétend que la polygamie subsiste, malgré toutes les peines et les prisons, mais à l'état clandestin. Brigham Young est mort. La justice patriarcale et religieuse a fait place aux institutions judiciaires communes. Tous les fonctionnaires Mormons ont été révoqués, et la communauté, noyée dans une immigration dix fois plus forte, vit sous une administration qui n'a plus rien de commun avec le régime patriarcal des souvenirs de la Judée. Au fort Douglas, qui domine la « Nouvelle Sion » est caserné un régiment... Le mormonisme est encore une religion, ce n'est plus une société.

LAUBE.

PIÈCE DE MUSÉE

NOUVELLE

Djamma, Nadkar !

Par quel étrange hasard ces deux êtres charmants, descendants d'on ne sait quelle race royale de l'Inde intérieure, portant encore au front un reflet d'indestructible grandeur, vivaient-ils dans la presqu'île de Malacca ?

Par quelle déchéance fatale, sombrant de caste en caste, les ancêtres étaient-ils venus là, fuyant la terre sacrée du Bengale, abandonnant la Ganga, leur mère vénérée ? — c'est ainsi qu'ils nommaient et que leurs fils nomment encore le Gange. — Djamma ni Nadkar ne le savaient.

Bien que nés à Malacca, on les nommait « Bengalis » de ce nom qui, dans l'extrême Orient sert à désigner les Bengalais assujettis aux travaux des dernières castes.

A l'ombre des cocotiers, des bananiers aux longues palmes effrangées, leurs cases se touchaient.

Ensemble, tout petits, sous les voûtes sombres des arbres géants — temple splendide jailli de terre à la gloire des dieux — ils adorèrent la trinité sainte : Vichnou, Brahma, Siva ; chaque jour ils lui offraient les larges papillons — feux de saphirs, d'émeraudes, de rubis — prisonniers sous la gaze légère, nourris de la fleur sacrée du jasmin.

Et quand le soir — tombant sans crépuscule — allumait les étincellements verts des lucioles éphémères, Nadkar en éclairait comme d'un lacis de diamants la chevelure épandue de sa compagne.

Plaintives ou menaçantes, venues de la forêt prochaine, des voix montaient dans la grande sérénité nocturne, semblaient les poursuivre ; anxieux, ils couraient, couraient à perdre haleine, se tenant par la main.

Parfois se dressait, gigantesque, la masse d'un baobab et ils tremblaient, car, de toutes les branches aux inquiétantes silhouettes, commençaient à descendre les fabuleuses chauves-souris dont le vol, soyeux et muet, les frôlait d'une macabre caresse.

Ils rentraient... Petites âmes imprégnées de tous les mystères de cette grande nature, couchés sur leurs nattes fraîches, orientées vers le Gange, ils rêvaient... Ils rêvaient, les petits, de la forêt noire, profonde, où dans l'ombre éternelle d'une végétation embrumée, colossale, sur la terre détrempée — nourrice inconsciente et féconde de monstres — grouillent les reptiles géants, les serpents hideux.

Là, avec de vénéneux parfums, ardent les flammes rouges et jaunes de fleurs de rêve ; là, les lianes extravagantes et folles s'enlacent aux troncs rigides lancés d'un seul jet vers le ciel.

Et plus loin, par delà la forêt, l'infini de la jungle où bondissent, avec d'invraisemblables élans, les tigres aux narines froncées et frémissantes, au cruel rictus.

Ensemble, ensemble toujours, au réveil de tout, dans la lumière diffuse et rose, les petits Bengalis, recueillis et béants, guettaient, au ciel flamboyant, Surya, le dieu-soleil, traîné dans son char par les sept cavales rouges sacrées.

L'astre radieux montait à l'horizon, dardant ses premiers rayons sur la terre de l'Inde ; ils saluaient sa venue, lançant — très-haut — à sa gloire, quelques gouttes d'eau du Gange, don sans prix d'un Bengali voyageur.

Sur les monts rampait, infatigable, la procession lente des vapeurs grises, se perdant de plus en plus fluides et légères, en l'aspiration souveraine de l'astre vainqueur.

. . . . . .

Ils grandissaient... Djamma avait quatorze ans, Nadkar dix-huit ; on les maria et ce fut l'amour tendre, doux, immuable des êtres qui se sont aimés depuis toujours.

Au bord de la mer sonore, sous les derniers palétuviers, ils construisirent leur case, tôt envoilée de fleurs.

Chaque matin, sur sa légère bancka, Nadkar passait à Singapore, s'y occupait de mille travaux. Le Bengali de nature nerveuse, vibrant de vie, est actif, industrieux, aimable et gai.

Aux heures apaisées du soir, après les durs labeurs sous le soleil implacable, il revenait, se plongeait aux eaux fraîches d'un petit lac étoilé de nénuphars roses, se parfumait de sampak et rentrait dans la case, où, devant la porte largement ouverte, flottait un long rideau de toile peinte mouillée ; dans l'ombre douce Djamma l'attendait.

Pour fêter le retour de l'aimé, elle se faisait belle, tirant du « coffre de famille » les bijoux, débris pieusement conservés des anciennes grandeurs.

Colliers en jade d'un vert pâli, chaînes d'or de Dakka, au travail exquis, fils interminablement enroulés, d'ambre, de corail, rares et précieuses monnaies anciennes, de tout cela elle se faisait une haute coiffure étrange et, le long du visage, sur le miroitement des étoffes éclatantes, deux longues tresses flottantes, martelées d'éclats lumineux, descendaient.

Aux chevilles, sur ses poignets délicats, alourdissant ses bras de statuette grecque, une multitude d'anneaux d'argent, toute la mince fortune péniblement amassée, ainsi convertie selon la coutume de sa race.

La tête émergeait toute petite des draperies soyeuses ; fin visage aux traits ariens, yeux immenses, à la splendeur sombre, d'où le regard jaillit aigu, lumineux comme un éclair, à travers la longue frange des cils.

Debout, immobile en sa pose hiératique, elle regardait venir Nadkar; sur ses lèvres de pourpre ardente, un mystique sourire, dans les yeux une lueur aimantée de diamant noir, et c'était une beauté mystérieuse d'idole, au charme ensorcelant et rare, devant laquelle il pliait le genou.

Prodigieusement beau le Bengali, comme tous ceux de sa race ; d'allure haute et triomphante, tête de camée ciselée en plein bronze, visage impassible au dessin merveilleux, nez aquilin d'une invraisemblable pureté de ligne, grands yeux de velours, sur de l'azur fluide, incomparable statue, rêve réalisé des plus pures conceptions de l'esthète.

Et cet homme aux sentiments singulièrement élevés, cet homme, chef-d'œuvre de la nature, épave mystérieuse de ce monde mystérieux de l'Inde surabondant encore de grandeur ignorée, dirigeait une escouade de portefaix sur les quais de Singapore.

Tous deux, rêveurs, silencieux, le cœur pétri par les longs atavismes, de toute la poésie des hautes races éteintes, vivaient et s'aimaient parmi les fleurs, dans les parfums, dans la lumière intense de leur ciel oriental.

* * *

Trois ans avaient passé, dans la tiède torpeur des choses, trois ans de ce bonheur enivré.

Un jour, Nadkar partait pour la tâche quotidienne. Djamma de ses bras à la caresse serpentine, essayait de le retenir et triste suppliait :

— O ! Nadkar, enivrement de mes yeux, ne pars pas ; ne pars pas, je t'en conjure.

Écoute : ce matin, comme Anapurna, la bonne déesse, rouvrait mes yeux à la lumière naissante, une femme borgne est venue vers moi et m'a parlé; tu le sais, c'est un signe de malheur.

Je t'en prie, je t'en conjure, ne pars pas.

— O ! mon amour, répondait l'Indien, tu demandes l'impossible. Cowes, le gros négociant anglais m'a confié le chargement d'un navire. J'ai promis.

Puisque cette femme t'a parlé, va pour conjurer le sort, va faire à Brahma l'offrande des fleurs. Puis attends en paix, nul malheur ne m'atteindra.

Doucement il dénoua les bras caressants et partit.

* * *

A Singapore, sur les quais, un soleil meurtrier, brûlant les hommes, jetant sur les torses huileux de clairs miroitements. Un pêle-mêle confus, de membres tendus, d'échines fléchissantes où la sueur coule pressée sous la lourdeur des sacs ; un va-et-vient sans fin de pieds nus, un hourvari glapissant de cris, d'encouragements, de rires, de geignements, pendant que, du quai au navire, montent et descendent les Bengalis exténués.

Dans la cale du *Salazie*, grand bâtiment des Messageries maritimes françaises, Nadkar surveille le chargement.

La température est intolérable, des flèches de feu tombent du ciel blanc de chaleur.

Midi ! — L'heure terrible où l'homme étouffe, haletant dans l'air surchauffé !... où le sang embrasé charrie des flammes.

Un son de cloche ; tout travail s'arrête. Épuisés, ruisselants, les Bengalis vont prendre leur repas, puis ce sera la sieste, la sieste en une torpeur énervante, avec le brusque rappel au labeur.

Nadkar, les tempes serrées par les griffes de fer d'une névralgie très douloureuse, particulière aux Indiens, s'est dirigé vers les sacs, cherchant à s'organiser en un coin sombre de la cale, de façon à n'y être ni vu ni troublé dans son sommeil.

Prostré d'abord en une sorte de somnolence fiévreuse, peu à peu, le grand silence apaisant des milieux de jour détend ses nerfs... il s'endort et c'est un sommeil bien lourd, bien étrange.

. . . . . .

Trois heures ! Les Bengalis ont repris le travail ; Nadkar n'est pas là pour le diriger ; qu'est-il devenu?

— Parti certainement, dit l'un des chargeurs, ce matin « la bête lui rongeait la tête », il sera retourné chez lui,

Le second de Nadkar prend la direction des travaux; les sacs s'entassent, montent peu à peu, régulièrement rangés presque jusqu'au plafond.

C'est fini ! un grand bruit de cloisons métalliques remuées, de serrures qui grincent, la cale est hermétiquement fermée.

Une heure après, le *Salazie* reprenait le large se dirigeant vers Marseille.

A. DE GÉRIOLLES.

(A suivre.)

LA REINE DE MADAGASCAR

Le traité, qui assure à la France la possession de l'île de Madagascar, a été signé par la reine Ranavalo III. La domination française sur la grande île africaine a été substituée à la domination hova ; l'homme qui personnifiait cette dernière, l'ex-ministre Rainilaiarivony, vient d'être amené en France et nous allons pouvoir, pour le plus grand bien du progrès et de la civilisation, faire régner notre influence sur le territoire entier de Madagascar.

L'expérience faite par nous dans diverses colonies, notamment en Extrême orient et en Tunisie, nous a décidés à utiliser, pour le gouvernement intérieur de l'île, l'administration hova antérieurement existante. La reine de Madagascar continuera à transmettre ses instructions aux gouverneurs des provinces placés sous sa dépendance, mais c'est nous qui les rédigerons ; Ranavalo n'aura qu'à y apposer sa signature et elles seront ponctuellement exécutées. C'est un peu ce qu'elle faisait au temps de Rainilaiarivony, alors que ce dernier, premier ministre, était le souverain réel de l'île, laquelle, comme sa reine, a changé de maître

En dépit de ses trente-sept ans, Ranavalo III a conservé des mœurs enfantines ; le sort d'une partie de loto ou de cerf-volant l'intéresse bien davantage qu'une question d'État et elle a, devant les toilettes qui lui sont expédiées de Paris, où elle a le bon goût de se faire habiller depuis longtemps, des joies de fillette à qui l'on a mis une robe nouvelle.

Il y a une dizaine d'années il en était autrement. Les Hovas « distingués » et leur reine commandaient leurs vêtements en Angleterre. Depuis, ils se sont ravisés : Paris l'emporte sur Londres ; hommes et femmes sont devenus les clients de nos grandes maisons de couture et de confection ; il faut, si l'on veut, à Tananarive, passer pour « être de la société » s'habiller à la mode des blancs, avoir, si l'on appartient au sexe fort, des complets, des chapeaux et des souliers vernis de chez nos bons faiseurs, et si l'on fait partie du sexe faible, des robes signées de nos meilleurs couturiers.

Dans les grandes cérémonies, la reine apparaît le front ceint d'un haut diadème surmonté du faucon malgache. Elle est vêtue de rouge et drapée dans un riche manteau de velours doublé d'hermine. Bien qu'elle soit de petite taille et que les traits de son brun visage manquent de délicatesse, elle sait, dans les rares solennités qu'elle préside, avoir une grande noblesse d'attitude.

Le palais qu'elle habite est construit de la façon la plus singulière. C'est un bâtiment de bois de 40 mètres de hauteur sur 85 mètres de longueur, entouré d'un revêtement de pierre, sorte de carapace ajourée de 1 mètre à 1 m. 50 d'épaisseur. Le palais de bois est l'œuvre de M. Laborde, qui le construisit vers 1840, sous le règne de Ranavalo Ier ; l'enceinte de pierre est l'œuvre du missionnaire-architecte anglais, Cameron, qui le fit construire en 1865. On ne distingue plus de la construction de bois primitive que le toit très pointu, lequel est supporté par une charpente dont la pièce centrale est un arbre unique de 27 mètres de hauteur et de 1 mètre de diamètre à la base. Dix mille hommes furent employés au transport de cet arbre, abattu à 60 kilomètres environ de la capitale, dans la forêt d'Ambohidatrimo.



Ranavalo III, reine de Madagascar.

La reine Ranavalo III a accumulé dans ce palais, depuis le 22 novembre 1833, jour où elle a été sacrée, une multitude d'objets reçus en cadeau ou achetés par elle et ses prédécesseurs, en Europe.

Lorsqu'elle quittait son palais pour se rendre à un « kabary », assemblée populaire sur une place de Tananarive, la reine, assise sur un « filanzana » doré, porté par des Malgaches, était entourée de ses dignitaires. Des esclaves l'abritaient sous de grands parasols rouges. En tête du cortège marchait une compagnie de la garde, habillée et armée à l'européenne, puis un groupe de gardes du corps, armés de la sagaie et du bouclier.

Que vont devenir ces coutumes pittoresques avec le régime nouveau ? Si elles subsistent, ce sera pour la forme, car les kabarys paraissent avoir vécu. C'est à la résidence de France que seront désormais agitées les questions intéressant la politique de la grande île et non sur la place publique de Tananarive.

Sous l'influence des missionnaires anglais, la reine de Madagascar était, depuis 1869, convertie au protestantisme et chef de la religion dans l'île. Ranavalo est dans le même cas. M.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

L'UNION DU DESSIN ET DE LA COULEUR



L'UNION DU DESSIN ET DE LA COULEUR. — Peinture de Guido Reni. — Musée du Louvre. — Gravé par Deloche.

Le Musée du Louvre possède une vingtaine de tableaux de Guido Reni, le maître de Bologne, le peintre si connu des Christs aux roseaux et des Madeleines alanguies. Parmi ces vingt tableaux, on en distingue un certain nombre que la vigueur de leur coloris rattache à la première manière du peintre bolonais. Ce sont le *Saint Sébastien*, le *David* et la série des *Travaux d'Hercule*. Le Guide, alors à ses débuts, avait été séduit par les effets outrés, les oppositions d'ombre et de lumière, que recherchait Michel-Ange de Caravage, et se ralliait assez franchement au groupe de ses disciples, aux *naturalisti*, comme on les appelait.

Puis, à l'instigation des Carrache, on le vit renoncer à toute violence de tons et affecter un éloignement tel des naturalistes qu'il devint le chef de la faction opposée. Ses tableaux, d'une grande élévation de style, s'éclairèrent d'une lumière argentine ne tolérant qu'une faible diversité de tons. Ils obtinrent de prodigieux succès et déterminèrent une réaction fort vive contre les vérités brutales du Caravage qui inquiétaient les idéalistes.

C'est de cette seconde manière que relèvent l'*Annonciation*, l'*Union du dessin et de la couleur*, la *Purification de la Vierge*, l'*Enlèvement d'Hélène* et quelques autres toiles que

l'on voit au Louvre. Lorsque le Guide les peignit, il était pompeusement proclamé le plus grand des peintres de son temps, et des honneurs inouïs lui étaient décernés. Entrait-il dans Rome? les cardinaux envoyaient leurs carrosses au-devant de lui comme s'il se fût agi d'un ambassadeur. Le pape Paul V qui venait le voir dans son atelier, ne permettait pas qu'il se découvrît en sa présence. Un jour que le Guide avait secrètement quitté Rome, un légat fut même chargé d'aller négocier avec le «doux» maître les conditions de son retour dans la ville des pontifes.

A ce jeu, la vanité du peintre s'accrut au point qu'il ne s'approchait plus de son chevalet qu'en grande cérémonie, portant au col la chaîne d'or que lui avait donnée Charles de Médicis et entouré d'élèves chargés de lui présenter sa palette et ses pinceaux.

Le culte voué au Guide eut, hélas! de cruels lendemains. Surfait, l'artiste ne put maintenir sa réputation, et une vieillesse misérable le réduisit aux pires expédients. La plupart de ses œuvres, que les poètes célébrèrent à grand renfort de stances et de sonnets, sont tombées dans l'oubli. Pourtant, dans la décadence des écoles italiennes, il est bien supérieur à Lanfranc, au Josépin et à l'Albane qui l'ont suivi dans la même voie.

Le tableau dont nous publions ici la reproduction fut un jour, au Louvre, copié ou plutôt dessiné par Ingres. Comme on s'étonnait de voir le peintre de l'*Apothéose d'Homère* se livrer à ce travail : « On peut apprendre à tout âge », répliqua-t-il avec modestie. Le sujet du tableau était bien fait du reste pour lui plaire. Dans cette allégorie, le Guide, tout en préconisant l'union du dessin et de la couleur, ne donne-t-il pas à la figure qui personnifie le dessin une attitude plus fière et plus hautaine qui indique sa préférence ?

Or, M. Ingres ne cachait pas son sentiment à ce propos. Le dessin était tout pour lui. Quant à la couleur, « Ne m'en parlez pas, disait-il, elle est bonne pour les gens ivres ». Il conseillait à ses élèves de fuir Rubens, le grand corrupteur, le peintre au nom rouge. Il haïssait véritablement les coloristes.

Ce tableau du Guide devait donc l'attirer particulièrement, puisque dans son allégorie, le peintre bolonais humilie presque la couleur et en fait la compagne asservie du dessin.

Aujourd'hui, ce sont les coloristes qui l'emportent dans nos Salons, malgré les enseignements de l'École. Quelques-uns de nos peintres ont même totalement banni le dessin de leurs œuvres. La tache, pour beaucoup, a supprimé la ligne.

Ce n'est évidemment pas un progrès, et quelque maître de grand talent ferait bien de recommencer, pour les générations nouvelles, le tableau et la leçon que le Guide donnait à ses contemporains.

HENRI FLAMANS.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

A TRAVERS LES MOTS

Potence. — Qu'est-ce qu'une potence? Un gibet, disent les dictionnaires. Ce mot vient, sans contredit, du latin *potentia* qui signifie ordinairement « puissance, pouvoir ». Or, quel rapport peut-il y avoir entre ces deux idées? La puissance n'est pas un gibet, le gibet n'est pas la puissance. Les étymologistes ne sont pas embarrassés pour si peu de chose. Ils trouvent tout de suite le lien qui unit. « Le gibet, disent-ils, s'élevait autrefois sur le domaine des seigneurs qui avaient sur les manants droit de haute et de basse justice. Ce gibet était évidemment le signe le plus manifeste de leur puissance (*potentia*), nom qui a été donné à l'instrument lui-même par métonymie. » L'explication est ingénieuse, mais elle a le défaut de n'être pas exacte. Il n'y a aucune métonymie là-dedans, mais une simple analogie.

Le mot latin *potentia* a signifié primitivement une « béquille » ; telle aussi a été primitivement la signification du mot *potence*.

« Le truand quitte sa potence et s'enfuit, » dit Bonov-Despérien. « Non poterat sine potentiis ambulare,» dit un texte du moyen âge, cité par Ménage. En effet, la *béquille* peut être regardée comme la *puissance* des infirmes qui sans elle ne pourraient pas marcher. L'union de ces deux idées se retrouve encore dans les mots : *imbecillis*, *imbécile* (faible), dont la racine est « in-baculo » (sans bâton), et dans *impotent* qui signifie « sine potentiâ ». Or un gibet ressemble à une grande béquille, et c'est à cause de cette ressemblance que « potence » a revêtu la signification de « gibet ».

*
* *

Cadeau. — Un *cadeau* est un don, un présent que l'on fait à quelqu'un. D'où vient ce mot? Comment a-t-il été formé? Certains étymologistes n'hésitent pas à répondre qu'il vient de « cadere » (tomber), parce qu'au siècle dernier, il signifiait *collation offerte* et qu'il arrivait souvent aux invités de *tomber* sous la table.

Cette explication n'est pas seulement irrévérencieuse pour les personnes qui reçoivent des cadeaux, elle est encore contraire aux lois de l'étymologie. *Cadere* et *cadeau* n'ont donc rien de commun ensemble.

« Cadeau » vient de *catellum* (petite chaîne), diminutif de « catena ». Ces *chaînes* ordinairement en or ou en argent, étaient fréquemment employées par les dames romaines dont

elles ornaient les épaules, la poitrine et la ceinture. Par analogie avec ces chaînes précieuses, les *cadeaux* ont signifié primitivement les traits entrelacés dont les calligraphes ornaient leur signature.

Puis *cadeau* signifia des *riens*, des *choses futiles* et enfin *passe-temps*.

De l'idée de passe-temps à celle de passe-temps agréable, amusement, divertissement, il n'y a qu'un pas qui fut bientôt franchi. *Offrir un cadeau* devint donc synonyme de donner un divertissement, donner une fête. C'est en ce sens qu'il est fréquemment employé par Molière.

Enfin « cadeau » revêtit sa signification actuelle de « don, présent ».

On voit qu'il y a loin de la signification primitive de ce mot à la signification présente. Et pourtant ces changements de sens sont non seulement très explicables, mais encore très naturels.

***

Archipel. — Les géographies élémentaires nous apprennent que ce nom s'applique à la réunion de plusieurs groupes et îles ; pourtant il n'y a rien dans la composition de ce mot, qui signifie une île ou une terre quelconque. Il est formé des deux mots grecs « archô » (je commande) et « pelagos » (mer). Il signifie donc *la mer principale*. Ce nom d'Archipel a été donné par les Grecs à la partie de la Méditerranée qui s'étend à l'Orient de leur pays, parce que pour ce peuple, c'était la première, la plus importante de toutes les mers. Or l'*Archipel* contient un grand nombre d'îles. Par analogie, ce nom d'archipel a été donné à certaines parties de mer où se groupent un certain nombre d'îles, puis aux groupes d'îles eux-mêmes.

On voit par l'étymologie de ce mot, qu'il ne faut pas dire *la mer de l'Archipel;* s'exprimer ainsi, c'est faire un pléonasme.

***

Antilles. — Les écoliers voient, tous les jours, ce nom écrit sur leur atlas ; mais aucun d'eux sans doute ne s'est demandé comment ce nom est formé, et ce qu'il signifie.

Après la découverte de l'Amérique, les premiers récits qui ont été faits sur ces nouveaux pays désignaient sous le nom de « ante îles » (îles du devant), l'archipel qui est situé au-devant de l'Amérique centrale. Le mot « ante îles » est devenu dans la suite « ant'îles, antiles, et enfin antilles.

***

Porto-Poulo. — Il y a sur la côte d'Algérie une ville qui portait autrefois le nom de *Porto Poulo*, c'est-à-dire *le Petit Port*. Quand nos soldats y arrivèrent, ils transformèrent naturellement ce nom en celui de « Port-aux-Poules », qui devint bientôt populaire dans l'armée.

Certain géographe, prenant cette dénomination au sérieux, pensa que la ville devait son surnom au commerce de gallinacés qui, dans son opinion, s'y faisait sur une vaste échelle. Malheureusement, le géographe n'était pas seulement naïf, il était encore polyglotte. Il traduisit donc Port-aux-Poules en arabe. Voilà comment, sur nos cartes géographiques, est inscrite maintenant une ville qui porte le nom de Mers-el-Kébir.

***

Tirer les vers du nez. — « Tirer les vers du nez de quelqu'un », c'est lui arracher adroitement un secret, c'est le faire parler sans qu'il s'en doute. On peut se demander comment cette bizarre métaphore s'est introduite dans le langage et même comment elle a pu germer dans un cerveau humain. Nous n'avons pas de vers dans le nez, et quand même nous en aurions, il n'y a aucun rapport entre l'extraction de ces annélides et un bavardage inconscient. Ici encore, nous sommes en présence d'une erreur étymologique.

Tirer les vers du nez, c'est tirer la vérité du nez de quelqu'un.

« Extradere vera è naso ». Ici, le mot « vers », qu'on devrait écrire vères, vient du latin « verum » (le vrai). En Normandie, ce mot « vère » est souvent employé pour affirmer une vérité ; il est opposé à *non*. On peut donc considérer cette expression comme un archaïsme qui a perdu sa forme primitive et sa signification.

Quant au mot « nez », il n'est pas étonnant de le rencontrer dans cette locution. Le nez jouait un grand rôle dans les expressions latines. Il était considéré comme le symbole de la finesse, de l'esprit, de la ruse et même du talent. « Tirer les vers du nez » c'est donc en réalité *arracher la vérité à quelqu'un malgré sa finesse*, et non « débarrasser son organe olfactif des helminthes qui le gênent ».

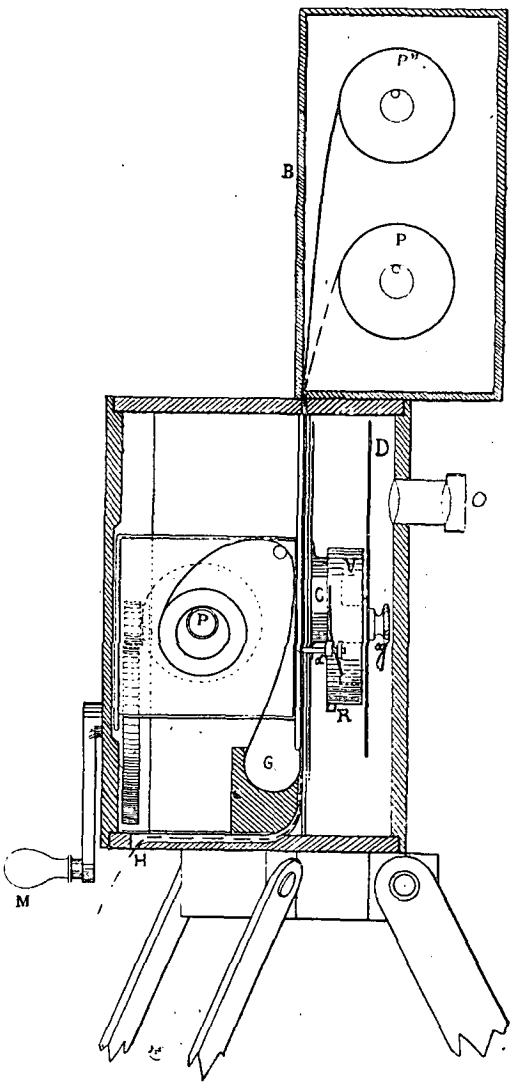
H. Lecadet.

LE CINÉMATOGRAPHE

Prendre d'une scène de la vie, si compliquée soit-elle, un très grand nombre de photographies à des intervalles infiniment rapprochés ; tirer de ces épreuves négatives le même nombre de positifs ; projeter ceux-ci sur un écran en les faisant succéder à des intervalles de temps égaux à ceux qui séparaient les poses ; obtenir ainsi la reproduction, rigoureusement fidèle, dans ses plus intimes détails, de la scène initiale : les mouvements, les gestes des person-

nages, la palpitation des feuilles, le frissonnement des eaux, les ondulations rhytmées des vagues de la mer; voilà ce que réalise le cinématographe, ce merveilleux appareil construit par deux Français, MM. Lumière.

Dès que la science photographique eut fait assez de progrès pour permettre d'obtenir des



COUPE DU CINÉMATOGRAPHE.

B, boîte contenant la bande positive P'' et la bande négative P avant le déroulement. — P', bande après son enroulement. — M, manivelle motrice. — G, gorge guide de la pellicule. — H, ouverture servant au passage de la pellicule négative lors du tirage de la positive. — V, tambour. — C, excentrique. — D, double disque. — R, rampes portées par le tambour. — a, dents du cadre mobile. — *g*, arbre de rotation. — O, ouverture servant au passage des rayons lumineux.

épreuves instantanées, on songea à l'appliquer à la fixation de scènes fugitives et à la décomposition des mouvements. La chronophotographie fut créée par M. Marey qui put étudier ainsi la locomotion animale, le vol des oiseaux, et suivre dans leur développement certains phénomènes physiologiques. Après lui, de nombreux savants firent appel dans leurs travaux au concours de la photographie. Mais tous, ou à peu près, s'attachèrent à décomposer, à analyser. La recomposition, la synthèse de ces mêmes mouvements exigea de nouvelles recherches. La solution du problème semblait encore lointaine quand apparut le kinétoscope d'Édison. (V. *Magasin Pittoresque*, année 1894, page 247.)

Il serait superflu de donner à nos lecteurs une description nouvelle de cet appareil ingénieux dont nous avons longuement expliqué la construction et le mécanisme. Le kinétoscope montre de petites scènes animées fort curieuses. Mais le nombre des personnages qui y jouent un rôle est limité. En outre, une seule personne peut, fort incommodément, suivre le développement de la bande pelliculaire qui porte une série de photographies dont la succession rapide donne sur la rétine une impression continue. Le cinématographe ne présente pas ces inconvénients. Il permet de montrer à toute une assemblée, en les projetant sur un écran, des scènes animées qui durent près d'une minute; et, comme la profondeur sous laquelle on peut saisir les objets mobiles, n'est pas limitée, ainsi qu'elle l'était dans le kinétoscope, le cinématographe reproduit aisément les mouvements d'une foule, dans les rues, sur les places publiques, sur un quai d'embarquement sans pose préalable, et cela d'une façon absolument saisissante de vérité.

Le cinématographe n'est pas très compliqué; et c'est avec une simplicité et une précision surprenantes, que MM. Lumière ont triomphé de toutes les difficultés qui avaient longtemps déjoué les efforts des chercheurs. C'est le même appareil qui est chargé d'analyser et de recomposer un mouvement ou un ensemble de mouvements donnés. En principe, le cinématographe est constitué par une chambre noire où s'impressionne, non pas une série de plaques photographiques, mais une bande pelliculaire large d'environ 3 centimètres, longue de 15 mètres, sur laquelle on prend quinze photographies par seconde, c'est-à-dire neuf cents à la minute. Chacune des photographies est prise à un intervalle rigoureusement égal à 1/15e de seconde; et la durée de pose de chaque cliché est de 1/50e de seconde. Toutes les épreuves, de même grandeur, se correspondent d'une façon absolue, c'est-à-dire que si on superpose deux quelconques des neuf cents photographies portées par la bande pelliculaire, les parties représentant les objets immobiles coïncident exactement, et les parties représentant les objets ou les êtres mobiles ont sur ces deux épreuves des positions dont l'intervalle représente précisément le mouvement accompli entre les moments où ont été prises les deux photographies, c'est-à-dire pour deux épreuves consécutives, 1/15e de seconde.

Supposons obtenue — nous entrerons tout à l'heure dans le détail — la première bande pelliculaire, la bande négative, celle dont les tons clairs correspondent aux tons obscurs des

objets. Supposons aussi obtenue la seconde bande pelliculaire, la bande positive, dont les images se présentent sous l'aspect d'une photographie ordinaire et dont les tons sont ceux des objets. Il suffira de dérouler devant une lanterne à projection cette seconde bande, avec une vitesse identique à celle du déplacement de la première bande dans la chambre noire pour que, les images se succédant à 1/15e de seconde, on ait la reproduction de la scène originale.

Expliquons maintenant comment s'obtiennent la bande négative et la bande positive. Le détail du mécanisme est facile à suivre sur le premier des dessins ci-contre, qui représente une coupe longitudinale du cinématographe.

La bande pelliculaire P est enroulée sur elle-même, et placée dans une boîte B, disposée au-dessus du cinématographe ; elle repose sur une tige métallique. Elle sort par une ouverture pratiquée à la jonction de la boîte et du cinématographe, descend bien verticalement, s'impressionne au passage devant l'ouverture O, qui laisse passer les rayons lumineux, con-



Le Cinématographe. — Fac-similé d'une série de photographies employées dans le cinématographe.

tourne la gorge G et va s'enrouler en P' sur une tige métallique. Le mouvement de la bande s'obtient au moyen de la manivelle M qui, par l'intermédiaire d'un système de multiplication, commande un arbre *g* sur lequel sont fixés : un excentrique triangulaire C, un tambour V et un double disque D.

C'est par l'action combinée de l'excentrique, du tambour et du double disque qu'on obtient le défilé successif devant l'ouverture O, à chaque quinzième de seconde, de portions égales de la bande pelliculaire, et qu'on obtient aussi une pose de chacune de ces portions durant un cinquantième de seconde, temps pendant lequel l'ouverture O démasquée laisse passer les rayons lumineux. Cet ensemble constitue la partie vraiment délicate de l'instrument. Il ne saurait être possible d'y insister longuement ici, et nous devons nous borner à faire comprendre la série des opérations.

La bande pelliculaire porte, à des distances égales (l'espace qui doit séparer les épreuves successives), deux trous situés sur une même ligne horizontale. D'autre part l'excentrique C conduit un cadre qui monte et descend pendant la rotation de l'excentrique, et qui supporte deux dents — dont l'une a est visible sur notre dessin — susceptibles d'un mouvement de va-et-vient communiqué par les deux rampes R portées par le tambour V. Au début d'une révolution de l'arbre *g*, une rampe enfonce ses deux dents dans deux trous de la pellicule ; pendant un cinquantième de seconde l'ouverture O est démasquée, la partie de la pellicule qui se

trouve en face de O est impressionnée par les rayons lumineux; puis, par le mouvement combiné de l'excentrique et des disques mobiles, l'ouverture O est fermée, les dents a dégagent la pellicule, et celle-ci descend d'une quantité suffisante pour que, à la fin du quinzième de seconde, c'est-à-dire à la fin de la révolution de l'arbre *g*, les deux trous immédiatement au-dessus viennent se placer en face des dents de la rampe. Et l'opération continue de la même façon pour les épreuves suivantes. Il importe de faire remarquer que, pendant qu'on photographie, la pellicule est fixe; la durée de pose est de 1/50e de seconde; on est sûr ainsi d'obtenir une épreuve nette, tandis que si la bande était animée d'un mouvement continu de descente, l'épreuve serait vague.

La bande pelliculaire s'enroule en P'; et on a, en définitive, sur cette bande, une série de clichés négatifs, obtenus chacun par une pose de 1/50e de seconde et donnant la représentation d'une scène animée, prise à des intervalles réguliers de 1/15e de seconde, de sorte que l'opération totale ayant duré une minute, la bande porte neuf cents photographies successives d'une même scène.

Il ne reste qu'à développer la pellicule comme un cliché ordinaire et voici obtenue l'épreuve négative. Pour tirer l'épreuve positive, le même appareil est utilisé. On place sur le cinématographe la boîte B contenant deux rouleaux : P épreuve négative et P'' pellicule sensible. On répète les opérations précédentes, en faisant dérouler simultanément les deux bandes; et le passage, tous les quinzièmes de seconde, devant l'orifice lumineux, a pour conséquence de donner sur la pellicule P'' une reproduction de chacune des images portée par la pellicule P. Celle-ci, étant développée et fixée peut, sans inconvénient, être exposée à l'air; elle s'échappe du cinématographe par l'ouverture H. La pellicule impressionnée s'enroule en P'. Il est facile ensuite de la développer et de la fixer.

Enfin pour reconstituer le mouvement, il suffit de faire suivre à la bande pelliculaire positive placée dans la boîte B le même chemin que suivait précédemment la bande sensible, c'est-à-dire qu'on la place en P ou P'' et qu'elle s'enroule en P'. Si on regarde par l'orifice O on assiste à la scène photographiée. Mais il est préférable de projeter les épreuves sur un écran; on peut d'ailleurs, ainsi, les montrer à toute une assemblée. Pour cela, on installe le cinématographe à cinq mètres d'un écran; derrière l'appareil on place une lanterne à lumière oxydrique ou électrique; et on obtient sur l'écran les personnages en grandeur naturelle. L'illusion est complète. On croirait assister à la scène même dont on a sous les yeux la reproduction.

Tel est l'appareil inventé par MM. Lumière, qui a provoqué la surprise et l'admiration universelles. Les scènes qu'ils ont reproduites par le cinématographe sont variées à l'infini. Nous donnons des échantillons de quatre d'entre elles. Les photographies que nous publions sont celles mêmes, en grandeur exacte, qui circulent dans le cinématographe. La première série représente l'arrivée à Neuville-sur-Saône du bateau qui transporta l'an dernier dans cette petite ville, les membres du Congrès photographique; M. Janssen ouvre la marche. Voici, dans la seconde série, des forgerons, travaillant à la fabrication d'une barre de fer : on voit le fer rougir au feu, s'allonger sous les coups des ouvriers, produire quand ils le plongent dans l'eau un nuage de vapeur qui s'élève dans l'air lentement et qu'un coup de vent chasse tout d'un coup. Voici, dans la troisième série, les ouvriers et ouvrières de l'usine de MM. Lumière à Lyon quittant leurs ateliers, courant isolés ou par groupes, heureux d'être rendus à la liberté pour une heure. Voici enfin, une scène amusante : un gamin écrase du pied le tuyau d'un arroseur, celui-ci surpris par l'arrêt du jet regarde par l'extrémité de la lance; le gamin alors, soulève son pied; et le jet vient frapper dans la figure l'arroseur qui, furieux, court à la poursuite du jeune farceur et lui administre une maîtresse correction. Ces scènes, comme tant d'autres reproduites par le cinématographe, sont d'une vérité saisissante; les photographies que nous reproduisons prises à un intervalle d'un quinzième de seconde, montrent combien sont insensibles les changements de position de personnages, d'une image à la voisine. C'est pour cette raison précisément que la superposition de ces images sur un écran, donne l'illusion complète d'un mouvement continu.

Qu'on arrive enfin à photographier les couleurs; et qu'on adjoigne au cinématographe coloré un phonographe; et voilà simultanément recueillis, simultanément enregistrés, puis simultanément reproduits, avec une exactitude rigoureuse, le mouvement et la parole c'est-à-dire la vie. Ce jour là, — et ce sera demain — la Science nous aura donné l'illusion absolue de la Vie. Pourquoi ne nous donnerait-elle pas ensuite la Vie elle-même?

PERRON.

DE LA RENAISSANCE DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE

M. CH. BORDES ET LES CHANTEURS DE SAINT-GERVAIS. LA « SCHOLA CANTORUM ».

Ceux que les contrastes amusent auront remarqué ceci : c'est en un temps où les âmes semblent se désintéresser le plus des choses de

la religion que s'épanouit la renaissance de la musique religieuse en France ; c'est alors que le désir inquiet de certains halète vers des sensations d'art raffinées, maladives, exaspérées, que la musique palestrinienne, musique austère, robuste et saine, reconquiert victorieusement la place qui lui est due ; enfin l'artiste à qui l'on devra cette exhumation d'un art du passé est un des plus fervents adeptes du modernisme.

Francisco Guerrero, l illustre musicien sévillan, écrivait en tête de son livre de motets, paru en 1584 : « Autant il a toujours été agréable et sensible à Dieu très bon et très grand qu'on accompagnât de chants les cérémonies sacrées — et c'est pourquoi il a voulu que, dans le temple de Jérusalem, on lui offrit les sacrifices avec une si grande pompe de chanteurs et une si grande variété musicale, et ordonna qu'on agit de même pour les très saints Pères dans le temple plus modeste de l'Église, — autant il a horreur et dégoût de ces chants mous et efféminés qui flattent seulement l'oreille, et dont l'abus, loin d'élever l'esprit vers Dieu ne sert, au contraire, d'une façon sacrilège, qu'à détourner les penchants déséquilibrés et à les porter vers des pensées profanes. Tout homme pieux comprendra la perversité de ces chants » (1).

Voilà, certes, des maximes que devraient méditer tous ceux à qui incombe la charge de conserver dans toute sa pureté primitive le chant liturgique, partie intégrante du culte. Trop souvent, malheureusement, sous l'œil indifférent des membres du clergé, organistes et maîtres de chapelle furent traîtres à leur mandat. C'est ainsi que le plain-chant, déformé par des modifications successives, grossièrement martelé par des chantres sans art ni conviction, ayant perdu absolument son véritable caractère, fut rigoureusement exclu de toutes les cérémonies où les rituels ne l'imposent pas. Pour remplacer les œuvres « alla Palestrina » qui autrefois alternaient avec les mélopées grégoriennes, on introduisit au répertoire des maîtrises d'odieux arrangements d'opéras, contraires aussi bien à l'esprit artistique qu'à l'esprit religieux ; on adapta, sans se préoccuper aucunement du sens des paroles, des textes liturgiques à des fragments de compositions profanes ; les maîtres de chapelle, — des prêtres et des religieux même, le P. Lambillote, par exemple, pour ne citer que le plus malencontreusement fécond d'entre eux — écrivirent de soi-disant musique religieuse, généralement nulle, composée le plus souvent dans un style de théâtre dont les plus réactionnaires ne voudraient même plus aujourd'hui au théâtre ; d'illustres compositeurs contemporains qui dans leurs œuvres dramatiques ont un si grand souci d'écrire la musique d'église selon son vrai caractère, instaurèrent à l'église une musique mystico-sensuelle dont les troublantes mélodies fondaient l'âme parfumée des dévotes du monde.

(1) Traduction de M. Felipe Pedrell, publiée en tête de la nouvelle édition des Œuvres musicales religieuses de Guerrero.

Plain-chant perdu, musique palestrinienne oubliée, une réforme s'imposait.

Nous n'avons pas à nous occuper dans cette brève étude de la reconstitution du chant grégorien due aux efforts de dom Pothier et des Pères de l'école bénédictine. Désormais, tous ceux qui « voudront », « pourront » faire chanter dans leurs églises le plain-chant tel qu'il était *prié* aux temps de ferveur religieuse. Mais à certains jours où, en raison de l'importance de la fête célébrée, les prêtres revêtent leurs plus somptueux ornements, où le sanctuaire se décore de plus de fleurs et de lumières, il faut, pour alterner avec le chant grégorien chanté *au chœur et dans la nef*, il faut, exécutée à la *tribune*, une musique qui tout en étant « festivale » n'en reste pas moins religieuse. La musique, dite palestrinienne, a ici sa place.

Nous ne pouvons résister au désir de citer ce que M. Camille Bellaigue, de la *Revue des Deux-Mondes* écrivait il y a quelques mois, définissant excellemment la musique palestrinienne : une polyphonie de voix. « Parce qu'elle est exclusivement vocale, ajoutait-il, cette musique est plus que religieuse ; elle est liturgique. Elle s'adapte et se subordonne scrupuleusement aux cérémonies et aux paroles..... Les voix lui suffisent, mais elle veut ces voix cachées. Elle n'attire l'attention et ne trouble la piété par aucun spectacle matériel. Elle n'interpose entre l'autel et la nef ni un groupe d'étrangers, ni un amas d'instruments. Elle ne souffre pas que la silhouette agitée d'un batteur de mesure rompe la noble perspective des basiliques et dérobe aux yeux la vue des rites sacrés ». M. Bellaigue écrit encore : « La polyphonie palestrinienne est un art, non pas d'action ou de drame, mais de réflexion, de prière, de contemplation et d'extase ». Et plus loin : « La musique palestrinienne est la musique non pas de tel ou tel d'entre nous, mais de nous tous. Par elle c'est l'humanité entière qui prie, qui médite et qui adore. Non seulement l'humanité entière, mais l'humanité unanime ».

***

Une musique réunissant ces caractères, liturgique, intérieure, impersonnelle n'aurait dû jamais quitter le temple chrétien. Il appartenait à un jeune artiste de notre temps de la faire revivre pour la plus grande jouissance artistique de ceux qui aiment le beau.

Le jeudi saint de l'année 1891, M. Charles Bordes, récemment nommé maître de chapelle de l'église Saint-Gervais, fit exécuter le *Stabat* de Palestrina et le *Miserere* d'Allegri. Tous ceux qui ont assisté à ces toutes premières auditions

n'ont pas oublié l'étrange et très intense sensation provoquée par cet art du passé, nouveau pour eux. La tentative de M. Bordes eut pleine réussite.

On apprit le chemin de la vieille église du Marais. Confiant dans l'avenir, parce que la cause qu'il défendait était bonne, M. Ch. Bordes fonde l'Association artistique des Chanteurs de Saint-Gervais, aujourd'hui universellement célèbre. Dès l'année suivante, en 1892, la nouvelle Société organisait une semaine sainte complète, où l'on entendait des œuvres de Palestrina, Lotti, Vittoria, Pitoni, Corsi, Gallus, Guidetti, Bernabei, Roland de Lassus, etc. Le succès dépassa toute prévision ; depuis, les auditions se succédaient aux fêtes principales de l'année et familiarisaient de plus en plus le public avec la musique palestrinienne. Mais, dans la pensée de M. Ch. Bordes, les auditions de Saint-Gervais n'étaient que le point de départ du grand mouvement de renaissance qui, peu à peu, s'accomplit aujourd'hui dans la musique religieuse. Il fallait propager les œuvres par la publication. Dès lors parut en livraisons : l'*Anthologie des Maîtres religieux primitifs* des quinzième, seizième et dix-septième siècles, édition populaire en notation moderne avec clefs usuelles, nuances et indications d'exécution et réduction des voix au clavier. Aussitôt des maîtrises de province commençaient à mettre à leur répertoire la musique palestrinienne. Le mouvement de renaissance s'accentua, se propagea, et pour relier entre elles les bonnes volontés éparses, pour donner une direction générale à cette restauration, M. Ch. Bordes fonda la *Schola cantorum*, société de musique religieuse pour propager — comme dit son titre — l'exécution du plain-chant, selon la tradition grégorienne, la remise en honneur de la musique palestrinienne, la création d'une musique religieuse moderne, l'amélioration enfin du répertoire des organistes. Des hommes éminents : A. Guilmant, Bourgault-Ducoudray, Vincent d'Indy, entourent M. Bordes, l'encouragent et l'aident dans son œuvre. La Société multiplie ses moyens d'action. Un bulletin périodique, la *Tribune de Saint-Gervais*, paraît chaque mois, publiant des articles des meilleurs musicographes français et étrangers, rendant compte des efforts faits un peu partout vers les buts poursuivis par la *Schola cantorum*, organisant des concours de composition qui alimenteront peu à peu le répertoire de musique religieuse moderne, vocale et pour orgue. Des assises annuelles sont tenues — congrès de Bordeaux, de Rodez, prochainement congrès de Reims — où, entre deux auditions modèles de musique grégorienne et palestrinienne, sont discutés les moyens les plus efficaces d'étendre à toutes les maîtrises l'action de la société, d'épurer le goût, de chasser enfin le théâtre du temple, et de rendre à notre admiration les vraies formes de la musique d'église.

La *Schola cantorum* veut pouvoir compter encore, et à juste raison, parmi ses moyens d'action, l'enseignement. Bientôt va s'ouvrir, dans un quartier populaire de Paris, une *École de chant liturgique* : école de solfège, cours populaires du soir, élémentaires et gratuits pour former des chantres et des choristes, école supérieure pour former des maîtres de chapelle et des organistes. L'enseignement de l'orgue y sera donné par l'éminent organiste de la Trinité, M. A. Guilmant ; M. Vincent d'Indy y professera le contrepoint et la composition. Enfin les cours d'ensemble vocal y seront dirigés par le distingué maître de chapelle de Saint-Gervais, M. Charles Bordes, à qui sera dû, pour la plus grande partie, ce mouvement de renaissance musicale religieuse, qui ne sera pas un des moins curieux phénomènes auxquels il nous aura été donné d'assister.

Puisque l'énergie et la foi d'apôtre d'un seul a suscité tant d'autres fois, tant d'autres énergies, il est permis d'espérer que l'union de toutes les bonnes volontés dans la *Schola cantorum* sera féconde en heureux résultats.

J. Guy Ropartz.
Directeur du Conservatoire national de musique de Nancy.

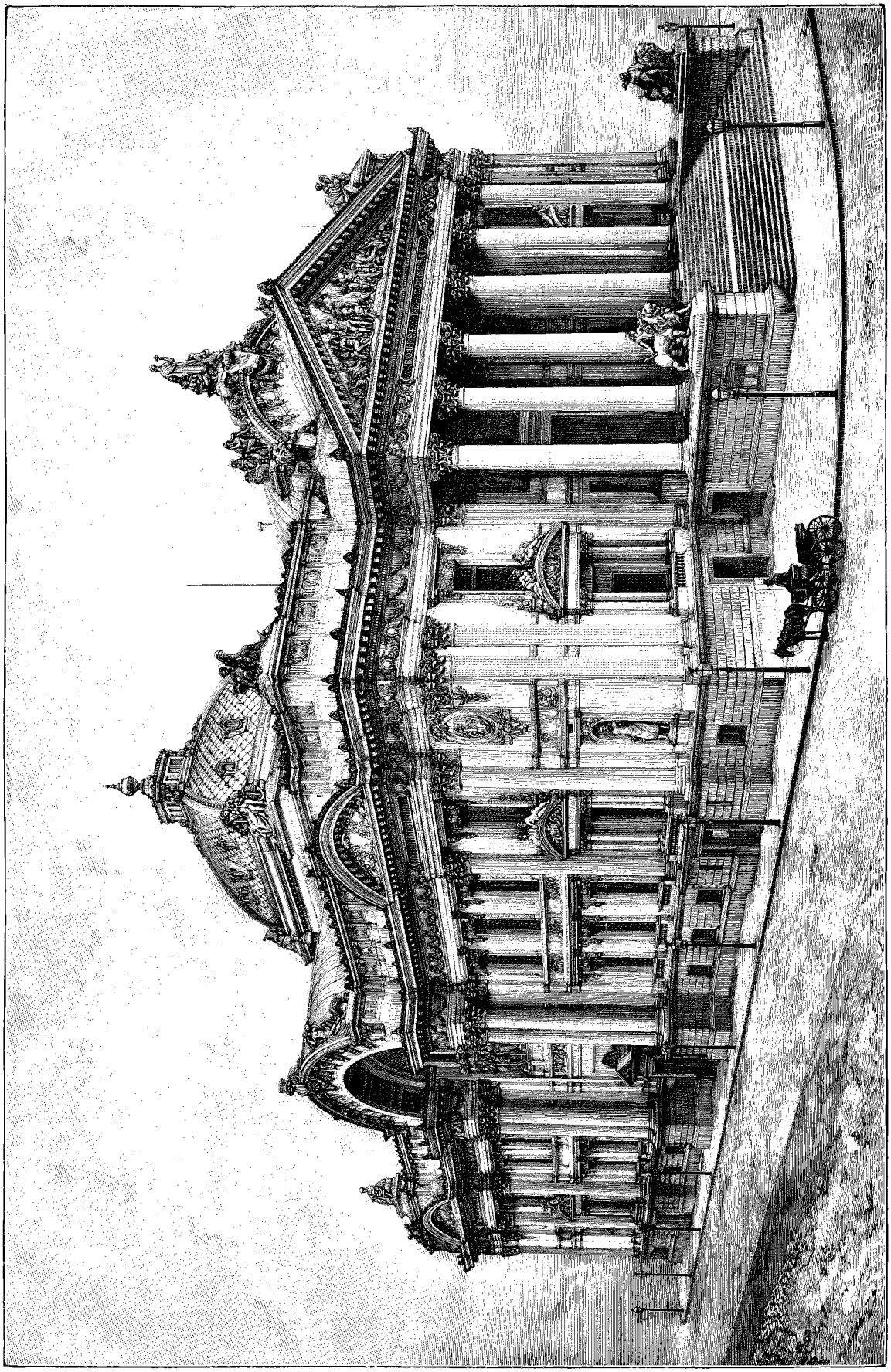
LA BOURSE DU COMMERCE DE BRUXELLES

Elle est d'architecture Renaissance. Frontons, cintres, etc., y découpent sur le ciel des lignes géométriques gracieusement ornées de groupes sculpturaux. Colonnades, pilastres, chapiteaux, frises, médaillons, l'ornementation propre au style mis en œuvre a fourni toute la contribution possible au monument. Mais ce qui lui donne un cachet tout spécial de riche et fine élégance, c'est le judicieux emploi dans l'ornementation de cette sculpture qui se présente partout. Dans la façade de gauche, voici des cariatides nichées dans la grande porte. Une bande, qui paraît vouloir faire au palais une ceinture de grâce, y développe des bas-reliefs d'un effet exquis. Et tous les groupes qui rompent heureusement les lignes de faîte, achèvent de constituer ici une œuvre tout à fait remarquable, un morceau de choix à opposer aux magnificences gothiques de Bruxelles.

Nous devons à l'obligeance du Collège des Bourgmestres et Échevins bruxellois, communication d'une notice du plus haut intérêt, laissée par feu M. Suijs, l'architecte du monument. Nous en détachons les renseignements suivants, rédigés alors que la Bourse du Commerce n'existait qu'à l'état de projet :

« L'espace me permet de donner à l'édifice

40 mètres de largeur sur 80 de longueur, non compris les saillies, les degrés, le péristyle, ou-



La Bourse du commerce a Bruxelles. — Gravé par Guérelle.

tre un large trottoir. Ce monument construit sur un large soubassement à utiliser pour les dépendances présentera un développement de 3,500 mètres. La façade se déploiera sur une place de

40 mètres tournée du côté du boulevard Anspach (péristyle). L'arrière-façade donnera vers la rue du Midi, et deux rues, chacune de 15 à 18 mètres, longeront les façades latérales de la Bourse tout à fait isolée.

« L'intérieur comprendra une grande salle avec corbeille, horloge, etc. pouvant contenir 1,500 personnes avec toutes facilités d'accès; des bureaux de réunion de la Chambre de commerce et des fabriques de Bruxelles, tout en ménageant une salle pour la session annuelle du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie. »

Enfin le monument se trouve en plein centre des affaires. Ce qui n'empêche pas Bruxelles d'y posséder une œuvre d'art dont elle peut être fière.

J. Le Fustec.

—»o○o«—

PIÈCE DE MUSÉE

NOUVELLE

Suite. — Voyez page 102.

***

Sur le seuil de sa case, Djamma est assise, les yeux à l'horizon ; Surya disparaît dans les flammes du couchant; chaude, écrasante comme le jour, la nuit descend ; sur l'ombre, encore quelques traînées lumineuses, puis rien..... Nadkar n'est pas revenu.

Une indéfinissable mélancolie plane autour de l'Indienne ; on ne sait quoi de plus triste qu'aux autres soirs, — à cette heure toujours oppressante des crépuscules orientaux, — l'étreint: vagues clameurs, insaisissables plaintes sortant des masses sombres de la forêt, rugissements de fauves frappant au loin les échos des monts.

Djamma écoute... nul bruit de rames sur les eaux... elle gémit :

— Il ne reviendra plus à cette heure tardive, mon bien aimé ; ne sait-il pas que les tigres de la jungle passent le détroit à la nage pendant la nuit et vont rôder dans la campagne de Singapore?

Pourquoi? Oh! pourquoi n'est-il pas revenu alors que Surya de ses rayons plus doux éclairait encore la terre. Pourquoi, pourquoi?

Lentement, comme poussée par l'horreur de ces rauquements qui parfois semblaient plus proches, elle rentra dans la case, s'assit les bras pendants, la tête basse et murmura encore :

— Il ne reviendra pas!... Pourquoi?

Jamais Nadkar n'avait passé la nuit à Singapore sans l'avoir prévenue. Cependant elle se souvint que le chargement à faire était très important, peut-être quelque accident survenu... et avait-on dû remettre au lendemain pour le terminer... Oui, c'était cela. — Combien folle de s'être livrée à de telles terreurs.

Et voilà que tout de suite elle y revenait à cette terreur, à cette folie qui la reprenait avec la hantise cruelle d'un pressentiment disant au fond de son âme, sans paroles et cependant perceptible. « Il est mort. »

Oh ! non, cela non ; Djamma ne voulait pas ; elle se révoltait à la fin contre cette voix obsédante qui la martyrisait, contre cette angoisse inouïe qui lui tordait le cœur.

Pauvre femme enfant ! souffrir était chose inadmissible, intolérable pour elle, en sa poignante nouveauté.

Vers le matin, un court sommeil hanté de ce rêve affreux que son être roulait dans des abimes sans fond, y suivant l'adoré, Nadkar englouti en d'effroyables chutes.

Au réveil douloureux, la triste créature ouvrit la case, l'aube naissait ; tout était gaîté, vie, lumière ; tout frissonnait de l'espérance des levers du jour... Elle aussi espéra.

Immobile, le regard attaché sur un point unique, elle attendit... Les heures passèrent, lentes, il ne vint pas.

La désolée pensait :

— J'ai peur, j'ai peur ; je suis folle d'avoir cette terreur qui est comme la mort.

S'il lui était arrivé malheur, à mon bien-aimé, ses camarades seraient accourus pour m'en prévenir... Mais alors !...

Elle sentait venir la démence.

Sous des traits de feu qui lui entraient cuisants dans le crâne, elle traversa le bras de mer, s'en alla droit chez M. Cowes et ne put pénétrer jusqu'à lui ; c'était l'heure sacrée, inviolable de la sieste.

Inquiète, affolée, elle erra sur les quais; un Bengali, l'un des chargeurs de la veille, la reconnut.

— Que fais-tu sur ces pierres brûlantes, Djamma, sous ce soleil « qui tire la cervelle de sous le grand os rond? » Es-tu folle ou malade?

— Je cherche Nadkar ; hier il n'est pas revenu. J'ai peur !

— Pas revenu ! Il nous a quittés à l'heure de la sieste et n'a pas reparu. La bête lui rongeait le crâne ; nous avons cru qu'il était retourné à sa case et reviendrait le soir pour la paie ; ne le voyant pas reparaître, nous nous sommes décidés à aller seuls chez Master Cowes pour recevoir notre salaire.

Djamma écoutait atterrée : mais, alors... alors... il était donc tombé à la mer... noyé!... noyé !

Mais non... ce n'était pas encore cela. Il n'y avait pas de meilleur nageur dans la contrée... Alors, alors... Oui, elle sentit cela comme si elle le voyait de ses yeux agrandis d'épouvante; les requins, les requins ! Il lui sembla que sa tête sautait, disloquée par l'effroyable pensée

qui la traversait ; elle couvrit ses yeux dans un geste d'horreur.

C'était fini de lui... Ah !

Et foudroyée, avec un gémissement d'enfant, elle tomba sur le sol dans un écroulement lamentable de tout son être.

* * *

Dans sa case, sous les palétuviers, Djamma pendant les nuits qui suivirent, avait attendu, frémissante aux moindres bruits de la mer, de la forêt, elle croyait entendre des pas assourdis sur la mousse, sur les flots de faibles appels, et rien, toujours rien.

Lourdes, lourdes comme les siècles du tombeau se traînaient les heures.

Immobile, raidie, les yeux vides de vie, en l'âme un désespoir fou, puis une angoisse morne, grandissant avec les jours, elle attendait... et n'attendait plus.

A ceux qui voulaient la consoler, elle répondait par des rires nerveux, des sanglots arrachés aux tréfonds de son cœur, avec des plaintes si étranges qu'on en avait le frisson.

Autour du souvenir de son jeune époux irradiait comme un éblouissement de nimbe ; à force de l'évoquer, elle tombait en de singulières extases, lui parlait dans une sorte de mélopée monotone et vague.

— O ! toi que j'aimais, disait-elle, n'entends-tu plus ma voix ?

M'as-tu donc préféré la cruelle Dourga, reine hideuse de la mort ?

O bien-aimé ! à qui, dans une divine harmonie, je fus unie, tels Purusha et Prakriti dans les bleus paradis, réponds-moi ! N'est-elle plus la fête de tes yeux, ta Djamma ?... Pourtant, regarde, ami, elle est belle encore !

Vois, j'ai repris mes anneaux, mes colliers, mes parures, et pour faire briller de plaisir ton visage, ô mon aimé ! j'ai tressé de fleurs mes longs cheveux.

Combien de fois, hélas ! depuis que mes yeux ont perdu la lumière de tes yeux, n'ai-je pas, le front et les mains levés vers l'éblouissement de ses feux, imploré Surya ! Combien de fois n'ai-je pas prononcé les syllabes sacrées en suppliant la Haute Trinité !

Hélas ! hélas ! les dieux restent sourds !

. . . . . .

Désormais, ô mon jeune époux, je ne demande qu'à retourner au grand tout, car la vie m'est plus dure que la mort.

Le ciel est noir, la mer me semble un grand suaire ; les fleurs ont fermé leurs calices, veuves de parfums...

. . . . . .

Comme elle se plongeait en la grande désespérance des fins de tout, soudain, un espoir lui vint... Oh ! bien faible et qui ne parvenait pas à rendre muette cette voix, qui dès le premier jour lui avait crié :

« Il est mort ! »

N'importe, elle partirait ; elle irait à Benarès, à cette antique Kasi, la resplendissante et la sainte, vieille de plus de vingt-cinq siècles ; elle se purifierait dans les eaux du Gange divin, et lavée de toute souillure elle offrirait les fleurs de jasmin aux vaches sacrées afin de mériter à Nadkar le paradis de Siva ; elle toucherait l'oreille d'un brahme ; enfin, elle entreprendrait le grand pèlerinage des bords du Gange, suprême expiation qui désarme la colère des dieux ; durant six années, de la source du fleuve à son embouchure, elle errerait, pauvre et mortifiée, pour obtenir des trois cent millions de divinités de l'Olympe indien, le retour de son bien-aimé.

(A suivre.) A. DE GÉRIOLLES.

LE PAYS DES BOERS

Suite. — Voyez page 83.

III

Il y a dans les steppes de l'Afrique australe une espèce de mimosa épineuse qu'on appelle *Wachteenbitje* (en hollandais, « attends un peu »), et qui fait le tourment de tous ceux qui cheminent à pied dans le pays. La frôlez-vous par mégarde en passant, les mille ardillons crochus dont cette frondaison hispide est bardée vous happent par l'habit ou par la culotte, et force vous est de stopper sur place comme au cri de « halte ! » d'une sentinelle. Tout effort violent pour rompre l'étreinte n'a d'autre effet que de vous mettre en loques ; le mieux est de défaire une à une, avec toutes sortes de précautions délicates, les insidieuses agrafes qui vous retiennent, et de vous méfier ensuite du buisson.

Cette mimosa finement empennée est là comme l'arbuste de la patience. Elle suffirait presque à elle seule à l'enseigner aux hommes du terroir, si le milieu tout entier avec son train de vie ne fortifiait en eux une vertu qu'ils possèdent déjà par tempérament. Et la vraie localité typique de ce pays de la patience, ce n'est certes pas la cité enfiévrée et toute neuve que nous avons visitée tout à l'heure ; c'est Prétoria, où, de ce pas, nous entrons.

Sise à près de 1,400 mètres d'altitude, dans une plaine doucement inclinée, d'où s'échappent les premières sources du Limpopo, et qu'entoure une ligne de hauteurs nommées les Monts du Rhinocéros *(Magalies-Bergen)*, cette capitale du vieux Transvaal est bien la ville sœur de Bloemfontein, le chef-lieu de l'État libre d'Orange, dont nous avons eu la vision au passage. On n'est à Prétoria qu'à soixante milles de Johannesburg ; on s'en croirait presque à cent lieues.

Depuis qu'une paire de rails s'y amorce et qu'elle est devenue le lieu de passage des bans de mineurs arrivant du nord, un bruit de piétinements naguère inconnu commence, il est vrai, à se mêler au murmure des amples ruisseaux qui courent des deux côtés de ses rues, et au frémissement des eucalyptus ou des saules pleureurs qui les bordent. De nombreuses constructions nouvelles y ont surgi également du sol, et le cab, comme l'idiome anglais, y ont fait leur apparition; mais c'est encore, malgré tout, un centre essentiellement recueilli, qui embrasse dans son aire immense, peuplée seulement de dix milliers d'âmes, — le trentième de ce qu'elle pourrait contenir — plus de jardins, de massifs d'arbres, de haies de rosiers que de maisons. Ses larges rues rectilignes, qui n'ont que l'inconvénient de n'être point pavées, prolongent au loin leurs sillons dans la riante campagne d'alentour, qui enfonce, en revanche, mille coins verts dans la ville.

Fondée par le second Prétorius, le fils du chef qui conduisit le grand *trek* des fugitifs de Natal, cette jolie cité a succédé, comme capitale du Transvaal, à la bourgade de Potschefstrom, qui se trouve un peu plus au sud, sur la rivière-oued appelée la Mooi, un affluent de droite du Vaal. Entre ces deux centres politiques s'est intercalée sournoisement, comme pour rompre le fil de la tradition, la cité britannique de Johannesburg.



Le pays des Boers. — Maison du président Krüger à Prétoria.

La place principale de Prétoria est l'immense Marché auquel aboutissent les artères maîtresses, et où s'élève la vieille église réformée Chaque localité du pays des Boers n'est ou n'a été, à l'origine, qu'un marché autour d'une église. Ici, une sorte de grange, où délibéraient les représentants de la nation, était venue s'ajouter à l'église. Elle est remplacée aujourd'hui par un vrai palais du gouvernement qui aligne son vaste fronton sur la place.

Quant aux localités transvaaliennes situées au nord-est, dans le bassin du Nkomati et dans celui de l'Olifant, nous savons déjà que, comme Johannesburg, elles sont nées de l'industrie des mines: c'est Barberton, c'est Kleiksdorp, c'est Eurêka, centres du district aurifère de De Kaap. La ville historique, de ce côté, est Lydenburg, qui se trouve à l'extrémité de la muraille des Monts des Dragons, et non loin de laquelle ont été découverts, sur le versant oriental du relief, les premiers gisements de la région, ceux de Pilgrim-Rest et de Mac-Mac. De Lydenburg, on n'accède aux Champs d'or que par des chemins si malaisés et des pentes si abruptes, qu'on est obligé, à la descente, de retenir au moyen de cordes les chariots.

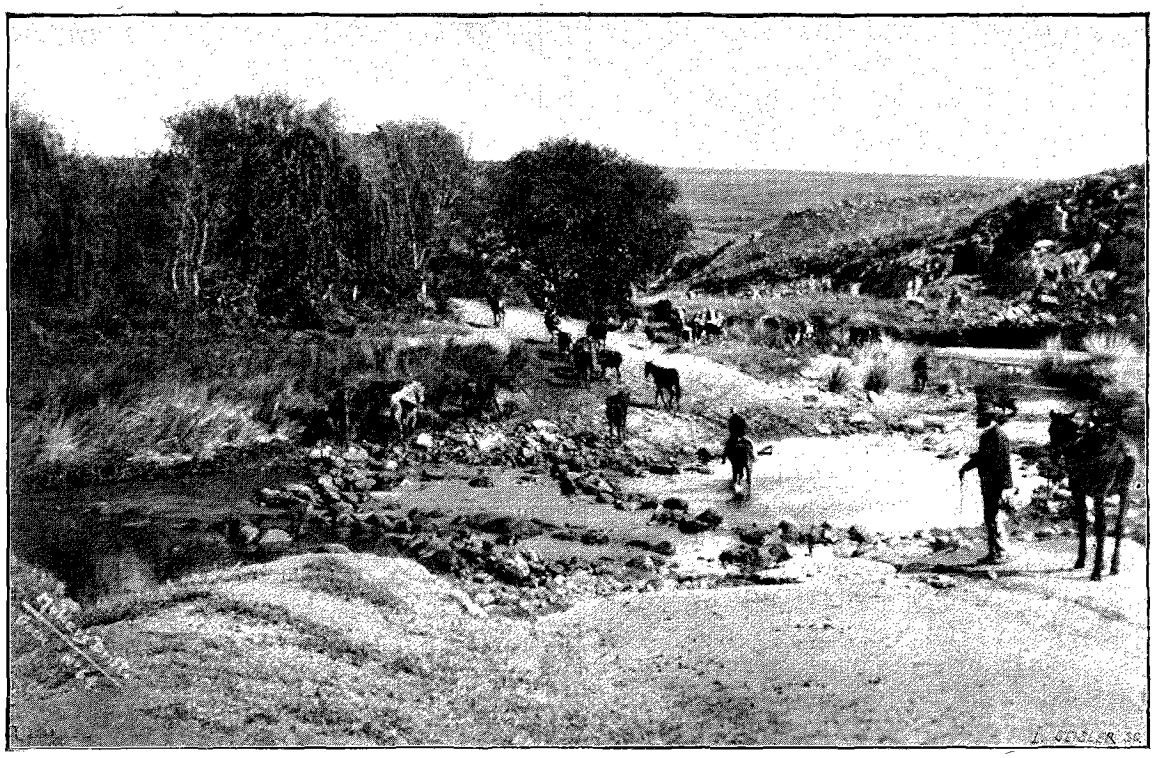
Une contrée admirable d'ailleurs, où les chercheurs de pépites, quand ils sont las de peiner dans leurs trous, n'ont que le choix des excursions ravissantes. Ce ne sont que forêts pleines de chants d'oiseaux, que prairies émaillées de fleurs, que gorges épiques où dévalent des cascades pittoresques: celle de Machecka, par exemple, dont la chute forme trois étages, l'afflux précipitueux du Sabié, étranglé entre deux murailles rocheuses, puis la gerbe de Lisbon qui tombe de près de 100 mètres de haut, et le superbe ruissellement d'ondes de Mac-Mac.

Si l'on oblique de là au nord-ouest, on ren-

contre le pays des Bamangouatos, qui s'étend, d'ouest en est, des possessions allemandes du Damaraland au royaume de Matabélé, et au centre duquel est le lac Ngami. On y arrive, au sortir du Transvaal, par la vallée de François-Joseph et la gorge qui aboutit à Chochong. C'est là que la carriole-malle venant de Prétoria se raccorde à la poste betjouana. C'est là aussi que commencent les palmiers, et que s'est réfugié le gros gibier, lion, éléphant, rhinocéros et girafe, qui abondait jadis plus au sud. On sait également que c'est par cette région qu'a passé le major portugais Serpa Pinto quand il s'est rendu (1878-79) de Benguella à Port-Natal.

Tous ces districts sont, nous l'avons dit, plus ou moins dans la sphère d'influence de la Grande-Bretagne, qui n'a qu'un but, investir de toutes parts les Boers, les couper entièrement de la mer, les maintenir à tout prix tributaires de ses deux chemins de fer de pénétration, celui de Cape-Town, qui est terminé, et la voie de Durban, dont les rails s'avancent déjà, comme deux tentacules, jusqu'à la frontière même du Transvaal.

Mais une brèche s'ouvrait d'un autre côté, vers la baie portugaise de Delagoa, et celle-là, les Anglais n'ont pu la fermer. C'était l'unique jour de respiration qui restât aux républicains des plateaux, menacés à bref délai d'étouffe-



LE PAYS DES BOERS — Un pacage.

ment, la seule fissure par laquelle ils gardassent l'espoir de se glisser vers les plaines libres de l'Océan. Non sans peine, ils y ont réussi.

Le railway de Lourenço-Marquès, dont le devis et la construction ont passé par tant de péripéties, est achevé depuis le mois de juillet dernier, et les Boers ont secoué, du même coup, la tutelle économique des Anglais. C'est un raccourci de 1,100 kilomètres sur la ligne qui, hier, drainait tout le trafic régional vers le Cap, et de 100 kilomètres encore sur la voie qui monte de Durban. Qui pâtira de la différence ? Ce seront ces deux ports, dont l'importance diminuera forcément au profit de la colonie de Moçambique.

Jusqu'à ce jour, de la baie Delagoa au Transvaal, les transports se faisaient surtout à dos d'homme, les bœufs, chevaux et mulets ne pouvant résister aux piqûres de cette terrible mouche *tsétsé* qui infeste les bas districts de la côte. Le transit avait lieu par trois routes. La plus septentrionale, après avoir franchi le Nkomati, escaladait à Mahala-Poort la barrière des monts Lobombo, comme on appelle la première chaîne, limite du territoire portugais, qui forme la bordure du plateau; puis elle contournait, au-dessus de Lydenburg, la cime, encore haute de plus de 2,000 mètres, qui porte le nom du voyageur Mauch. Cette cime, disons-le en passant, est le dernier grand relief de la chaîne. A partir de là, la pente des plateaux s'abaisse au nord vers le Limpopo, près duquel surgit, comme on le peut voir sur la carte, un massif terminal, d'une altitude de plus de 1,300 mètres — celui du Zoutpansberg ou Mont des Salines — qui tombe en escarpements vers la vallée du fleuve précité.

La seconde route, plus au sud, après avoir

remonté le Tembi jusqu'à l'endroit où ce cours d'eau cesse d'être navigable, gravissait les monts, et, du Souaziland, débouchait sur le district transvaalien de la Nouvelle-Écosse, sis le long des rebords du plateau, et dont les riches gisements de charbon de terre se continuent jusqu'à Newcastle dans le Natal. La troisième enfin, la plus longue, mais la plus facile, suivait pendant quelque temps, le cours inférieur de l'Oumzouti pour quitter aussi, le plus vite possible, les parages où règne la mouche meurtrière.

Le chemin de fer actuel, en s'éloignant de Lourenço-Marquès, prend au nord-ouest la direction de la première route, pour atteindre le Nkomati à 90 kilomètres de son point de départ; de là, il s'élève par une forte rampe sur le plateau transvaalien, puis, contournant les Champs d'or, il file à l'ouest sur Prétoria.

La baie Delagoa, qu'il relie désormais aux steppes d'en haut, était connue, paraît-il, dès l'an 800, des Arabes, qui l'appelaient Dugutha. En 1497, quand Vasco de Gama, après avoir découvert la côte à laquelle il donna le nom de *Natal* parce qu'il y était arrivé un 25 décembre, jour de Noël, retrouva l'autre golfe ouvert plus au nord, il la nomma *bai de Boa Pay* (baie de la Bonne-Paix). Un peu plus tard, ses compatriotes, qui avaient conquis, encore plus au nord, le littoral de Moçambique et de Sofala, fondèrent une factorerie dans cette baie, qui reçut dès lors la désignation de *Delagoa*, de même que la baie plus méridionale, où s'élève depuis 1820 la ville anglaise de Port-Elisabeth, porte, on le sait, le nom d'*Algoa*. Est-ce parce qu'elles étaient l'une et l'autre les deux points d'escale habituels des navires de Lisbonne allant à Goa ou en revenant, ou la baie de Lourenço-Marquès spécialement doit-elle simplement son appellation à ce fait que sa nappe tranquille ressemble à un lac (*lagoa*)? Toujours est-il que cette magnifique échancrure, large de plus de 40 kilomètres sur une profondeur de 56, et dont l'entrée est commandée par les îles d'Inyak et d'Eléphanta, est le meilleur mouillage de beaucoup qui existe sur tout le pourtour de la côte australe de l'Afrique.

Le climat, il est vrai, n'y est pas très salubre; les nouveaux venus y contractent aisément la fièvre, comme il est arrivé plus d'une fois aux chercheurs d'or de Lydenburg, qui, de leur district de montagne, y descendaient par groupes en partie de plaisir, disons le vrai mot, « en bordée », au prix d'un trajet de 70 heures, et buvaient ensuite plus que de raison. Mais il suffit de gravir les croupes qui dominent la rive sablonneuse pour retrouver un air pur et tonique.

Lourenço-Marquès, chef-lieu du district de ce nom, une des dix divisions administratives de la Capitainerie de Moçambique, que le cap Delgado et la Rovouma séparent des possessions allemandes de l'Est-Africain, n'est pas situé sur la baie même. Il occupe le bord septentrional d'un estuaire qui s'ouvre à sa partie nord-ouest et dans lequel débouchent trois rivières. C'est une rive plate, à fleur d'eau, en arrière de laquelle se dressent cependant des berges de 60 mètres de haut.

La ville n'est, actuellement, qu'une assez pauvre agglomération de maisons de pierre basses, à toit de chaume, peuplée au plus de 1,500 habitants; mais il est probable que le railway nouveau en accroîtra vite l'importance. Déjà les wagons ne suffisent plus, paraît-il, au transport des denrées dans un sens et dans l'autre.

Au nord de Lourenço-Marquès, le littoral est bordé de dunes, et l'embouchure du Limpopo lui-même, large de 300 mètres environ, est obstruée, par les sables, comme l'est celle de chaque rivière de la côte. Au sud, s'étend le pays cafre des Amatongas, placé sous le protectorat de l'Angleterre, qui a même, on le sait, dans ces derniers temps, revendiqué la possession d'une partie de la baie adjacente.

C'est le maréchal Mac-Mahon, choisi comme arbitre, qui a tranché en 1875 le litige en déclarant que le golfe tout entier, y compris les deux îles, était, par droit historique, la propriété de la nation occupante. Depuis lors, l'Allemagne elle-même a été soupçonnée un moment d'intriguer avec le Portugal pour se faire céder ce morceau de choix. La Hollande, de son côté, a des visées sur ces mêmes parages, que le Transvaal convoite non moins âprement comme le débouché naturel de ses plaines.

Qu'adviendra-t-il de ces compétitions, plus ou moins ardentes et avouées? Seront-elles tranchées par la force ou résolues à coups de millions! C'est le secret de l'avenir, et d'un avenir peut-être assez proche.

(A suivre.) JULES GOURDAULT.

LA DYNASTIE DES DUMAS

Trois fois en moins de cent cinquante années, le nom de Dumas s'est illustré dans la même famille. Il y a donc une dynastie des Dumas; et jamais la loi de l'hérédité ne reçut une plus glorieuse consécration. Il a fallu deux races, il a fallu le mélange de deux sangs riches, et chargés de vertus diversement puissantes, pour réaliser ces beaux exemplaires d'humanité que furent les Dumas, le fils, le père et le grand-père. N'ayant pas à leur assigner devant la postérité un rang quelconque, ni la plus légère présomption de préséance, nous les étudierons en suivant, docilement, la chronologie.

* * *

Dumas, 1er du nom, naquit à Jérémie, dans

l'île de Saint-Domingue, en 1762. Son père était un colon de race blanche, le marquis Alexandre Davy de la Pailleterie. Sa mère était une négresse, nommée Dumas, L'ancêtre était donc un pur métis. En lui, la solidité du métal africain recevait la trempe et le brillant que communique l'atavisme français. A quatorze ans, le jeune Dumas est à Bordeaux où son père l'a envoyé pour s'instruire. Il s'engage dans les dragons de la reine. Il est soldat quand la Révolution vient. En 1792, il fait partie d'un corps franc composé d'hommes de couleur. Les événements se précipitent. Dumas va marcher rapidement avec eux.

Ce sont, d'abord, des exploits d'audace et de force qui signalent sa valeur, tandis qu'il est au camp de Maulde. Le voilà bientôt, en ce temps de brusques métamorphoses, lieutenant-colonel. Le 30 juillet 1793, il est général de brigade. Moins de deux mois après, il est divisionnaire. Puis, il va commander l'armée des Pyrénées-Orientales. Des Pyrénées, il va, peu de temps après, guerroyer dans les Alpes. On le voit au mont Cenis, au Saint-Bernard, quand nos troupes se saisirent de ces points stratégiques. Il fait la campagne d'Italie sous Bonaparte. Il bat Wurmser sous les murs de Mantoue. Dans le Tyrol, au combat de Brixen, il défend seul un pont contre vingt cavaliers ennemis. On dit que, pour ce fait d'armes, Bonaparte le nomma l'*Horatius Coclès du Tyrol*. Le surnom était bien dans le goût du temps. Sans remonter aux Romains, nous aurions plutôt évoqué, nous, le souvenir du chevalier Bayard défendant, dans des conditions semblables, le pont du Garigliano.

Après l'Italie, après le Tyrol, c'est l'Égypte qui s'inscrit aux états de service du général Dumas. Il fut fait prisonnier au retour. Et puis, dans la vie du général Dumas, rien ne se passe. C'est, sous le Consulat, l'obscurité, la disgrâce. Le général ne plaisait pas à Bonaparte. Était-ce à cause d'une certaine indépendance de caractère ? Était-ce parce que Bonaparte, depuis son mariage avec une créole, et depuis ses infortunes conjugales par le fait de l'officier Charles, homme de couleur, avait une aversion, une méfiance quelconque, un certain éloignement insurmontable pour les gens venus des colonies ? Je ne sais ; et je m'amuse là d'hypothèses qui me sont personnelles. Mais elles ne sont pas invraisemblables : et, en l'absence de certitudes démontrées, le vraisemblable vaut bien quelque chose.

Le général Dumas finit donc obscurément à Villers-Cotterets, en 1807. Son épopée avait été courte et fulgurante, plus courte même que la plupart des carrières glorieuses qui se firent en cette période où la vie était effrénée, où les mesures ordinaires de l'activité humaine n'avaient plus aucun sens, où l'homme, renversant toutes les Bastilles, secouant même les servitudes physiques et morales du Destin, semblait vouloir briser à tout jamais la dure prison de l'Impossible...

* * *

Alexandre Dumas, le romancier, celui qu'on nomme « Dumas père » et qui était, de par la chronologie, Dumas II, fils du général, petit-fils de la négresse, rejeton vigoureux et puissant de l'esclave patiente et prédestinée, naquit à Villers-Cotterets en 1803. Sa jeunesse fut pleine de privations et s'écoula dans la gêne. Le général Dumas n'avait rien ou presque rien laissé à sa veuve. De la grande mêlée batailleuse à laquelle il avait pris part, il avait connu les coups donnés et reçus, mais non pas le riche butin.

Lorsqu'Alexandre Dumas se connaît, c'est-à-dire lorsqu'il commence à retenir pour se raconter plus tard, c'est un jeune homme aux longs cheveux crépus, aux yeux bleus pleins de bonté, aux lèvres grosses et toutes prêtes pour la sensualité et le rire, aux dents blanches, saines, aiguës mais sans menace de morsure, à la peau légèrement bistrée. Le général Dumas était un grand gaillard, beau, taillé en Hercule, à la peau tout ombrée d'une teinte olivâtre. Ce type se retrouve en somme, à peine adouci, à peine atténué dans le deuxième Dumas.

En faisant avec amour une seconde édition de la tâche aimée, la Nature s'est contentée d'estomper un peu. Elle n'aurait point voulu, certes ! amortir rien, c'est-à-dire affadir trop.

Alexandre Dumas père nous a conté son adolescence, sa venue à Paris avec des recommandations pour les amis de son père, l'accueil indifférent du duc de Bellune, de Sébastiani, de Jourdan, la bienveillance du général Foy, l'entrée comme expéditionnaire dans les bureaux du duc d'Orléans. Je ne voudrais pas rappeler tous les incidents de cette période. Est-il vrai qu'au moment de partir pour Paris, nanti de très peu d'argent, Dumas ait gagné sa place en diligence dans une partie de billard qu'il fit avec le loueur de voitures ? Je ne sais ; et cela m'est égal. Dumas s'est raconté, comme il racontait ses héros. Je veux dire avec beaucoup de bonne humeur, mais avec beaucoup d'imagination aussi. Il n'importe.

Dans les bureaux du duc d'Orléans, Alexandre Dumas, plus apprenti littérateur qu'expéditionnaire zélé, écrivait surtout des *scénarios* de vaudeville ou de drame, des plans de romans. Il lisait aussi beaucoup. En pareil cas, on est censé « compléter » son instruction. Au vrai, on n'a rien à compléter à cet âge où, généralement, on ne sait rien. On s'instruit, de fond en comble. Ainsi s'employaient, à tout lire et à tout apprendre les loisirs de Dumas.

Sans parler de quelques pièces sans importance, tentées en collaboration, la première

œuvre vraiment « bâtie » de Dumas fut *Christine à Fontainebleau*. La pièce n'eut pas l'heur de plaire au Théâtre-Français, malgré la recommandation de Charles Nodier et malgré l'influence du baron Taylor. Mais, heureusement pour Alexandre Dumas, il présenta bientôt après, à la même Comédie-Française, *Henri III* qui fut reçu, joué et qui obtint un succès très grand. Le lendemain, le duc d'Orléans récompensait Alexandre Dumas par une promotion dans sa maison : il le nommait son bibliothécaire.

Dès que Dumas devenait célèbre, il était sûr désormais d'être joué. *Christine* vit donc les lumières de la scène, à l'Odéon. Faut-il rappeler aussi les jours d'*Antony*, de *Charles VII chez ses grands vasseaux* ? A quoi bon me perdre ici dans une énumération fastidieuse ? A quoi bon, surtout, me reposer si longtemps sur l'œuvre dramatique d'Alexandre Dumas, lorsqu'il faut voir surtout en lui le romancier, le conteur.



ALEXANDRE DUMAS

Ce romancier, ce conteur sont inépuisables. C'est, généralement, l'histoire qui fournit le décor, les personnages, les événements principaux. Mais la trame qui relie tous ces éléments appartient en propre à Dumas. A lui appartient aussi le dessin minutieux des personnages. Il ne garde, dans un héros connu, que les linéaments légendaires ou historiques de son caractère.

Il n'est pas assez maladroit pour rebrousser la croyance commune, Il s'en empare, au contraire ; il s'en sert comme d'un canal tout creusé dans le roc où glissera désormais la narration fluide et facile. Et l'on se laisse aller à ce flot bon enfant qui vous emmène sans secousses. On est charmé, malgré tout, par la grâce aisée du bon nègre blanchi qui tient le gouvernail. C'est un rare compagnon de route. Il ne vous oblige pas à penser. Il vous amuse. Et s'il vous fatigue par hasard, il ira plus vite. Les détails que vous passerez ne nuiront en rien à la clarté du récit, quand votre attention sera revenue.

C'est l'idéal de la conversation de voyage. Les livres d'Alexandre Dumas, qui sont souvent et partout les plus distrayants de tous les livres, sont aussi les plus faciles à lire en wagon.

Au fond, ces histoires sont toujours héroïques et belles. Prenez la série des *Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, le *Vicomte de Bragelonne* ; prenez la série de la *Reine Margot*, la *Dame de Monsoreau*, les *Quarante-Cinq* ; prenez *Monte-Cristo*, vous retrouverez, parmi tant de combinaisons émouvantes ou de complications ingénieuses, toutes les données traditionnelles de notre littérature nationale. L'esprit chevaleresque, la passion tendre, l'amour un peu libertin, la gaieté gauloise : tous ces « poncifs » indispensables se partagent l'énorme tas des volumes, et les chapitres de chaque livre, avec une touchante fraternité.

Les personnages principaux des œuvres de Dumas, ceux qui sont comme le pivot de ses épopées romantiques, se ramènent à un type unique : d'Artagnan.

Dans les pièces de théâtre, Saint-Megrin (*Henri III*), c'est d'Artagnan ; Buridan (la *Tour de Nesle*), c'est d'Artagnan.

Dans les romans, nous avons, d'abord, d'Artagnan en personne (les *Trois Mousquetaires*) ; mais Bussy d'Amboise (la *Dame de Monsoreau*), c'est encore d'Artagnan ; et Edmond Dantès (*Monte-Cristo*), c'est toujours d'Artagnan.

* * *

Dumas III.... le dernier de la dynastie des Dumas, celui qu'on appela si longtemps Alexandre Dumas fils, l'écrivain pénétrant, l'artiste fier, le moraliste audacieux, le philosophe indépendant, le rénovateur génial du théâtre contemporain.

Quiconque l'avait vu, au déclin de sa vie, dans son cabinet de travail de l'avenue de Villers ne pouvait désormais l'oublier. Toujours vêtu d'une ample blouse, ainsi que le représente notre gravure, droit comme un chêne, le visage un peu hautain dans son cadre de cheveux drus et blancs, l'œil bleu et profond, il avait comme une allure de conquérant ; n'avait-il pas conquis, en effet, Paris d'abord, le monde ensuite !

E. BALTAIS.

(*A suivre.*)

Le Gérant : F. PRÉAUX.

PARIS. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

ÉMILE AUGIER



LE MONUMENT D'ÉMILE AUGIER.— Sculpture de M. Barrias. — Gravé par Crosbie. — Érigé à Paris, place de l'Odéon.

Un seul mot suffit à caractériser Émile Augier : des écrivains de théâtre de notre temps, il est le plus français. Il l'est de toutes façons : par ses attaches classiques, son tour de style

sa composition serrée, le contour précis de ses personnages, le choix de ses sujets pris dans la moyenne de la vie et du sentiment, son souci de morale et d'enseignement.

Castigat ridendo mores : le précepte de la vieille poétique fut celui même d'Augier dans ses peintures les plus modernes. Il croyait que la muse de la comédie ne devait pas être une muse indifférente ou sensible au seul ridicule. Il voulait selon le mot familier, qu'elle apprît à vivre et qu'elle donnât, dès ici-bas, des revanches au bien sur le mal.

Cela se lit, avec bien d'autres traits encore, sur cette figure à la Henri IV que le ciseau du sculpteur a fait revivre dans le monument élevé à Augier par souscription nationale.

Un Henri IV dont le sourire narquois de la lèvre et de l'œil est atténué par l'air de bonté et de gravité des observateurs d'âmes. Molière, le père et le chef de la lignée, avait ce pli songeur un peu triste. Il y a ainsi deux hommes en Émile Augier : le lutteur, l'être de nature et de race, et le penseur, l'homme d'une société et d'une classe. S'il y eut — comme on peut le supposer — conflit entre ces deux hommes, le monde n'en a rien su, et l'écrivain n'en a laissé voir dans son œuvre qu'un reflet atténué, dépouillé par l'art de ce que ce combat a de troublant.

Deux hérédités morales ont en effet contribué à faire cette conscience d'homme et d'artiste, conscience parfaitement une, car Augier n'admit jamais qu'il y eût entre l'être qui vit et celui qui écrit, c'est-à-dire qui inspire la vie d'autrui, je ne sais quelle différence artificielle. Il procède également de son grand-père maternel, Pigault-Lebrun, un exemplaire parfait de ce dix-huitième siècle, impétueux, tout de premier mouvement, aventureux, galant, plein de générosité de pensée et de cœur, et de son père sage, correct et bourgeois, homme de loi. Du premier, friand de la lance, fougueux en ses actions, salé en ses propos et en ses écrits, Augier tient l'amour de la bataille, le sens de la vie, la prédilection pour les êtres vivant d'une vie intense, le dédain des neutres et des tièdes, enfin la belle verdeur de sa langue. Du père il a la foi inébranlable en la légitimité de la règle, de la loi, des vieilles institutions qui ont fait et maintenu les sociétés à travers les âges. Sa pensée s'est formée — je ne dis point arrêtée — à cette époque où l'œuvre de la classe à laquelle il appartenait s'achevait avec les Molé, les Guizot et les Thiers, dans un essai de conciliation entre l'autorité et la liberté sous l'égide d'un roi citoyen. Le condisciple et ami du duc d'Aumale fit depuis, comme sa génération, un pas de plus : il pressentit l'avènement de la démocratie après le tiers-état, et il eut le mérite de n'en pas prendre peur d'avance. Mais cet observateur intrépide, qui discerna le premier les Giboyer et les Charrier, les aventuriers de la bohême et ceux de l'argent, resta un partisan réfléchi du juste-milieu en politique et d'une mécanique sociale pondérée.

Elle peut paraître singulière au premier abord, cette idée de déterminer dès l'abord ce qu'on pourrait appeler la couleur politique de l'écrivain qu'on s'est habitué à considérer en homme de théâtre. Mais nous l'avons dit : lui-même ne conçut jamais qu'on pût séparer l'auteur de l'homme et du citoyen, et une forte partie de son originalité est justement d'avoir tenu les yeux grands ouverts sur le train des hommes et des choses de son temps et parfois même, d'avoir été divinateur. Cela est établi, et par les plus populaires de ses œuvres : le *Gendre de M. Poirier*, les *Effrontés*, le *Fils de Giboyer*.

Avec un père défiant de toute fantaisie comme l'était l'honorable avocat au conseil d'État, le jeune Émile Augier devait rencontrer des difficultés dans sa vocation. Quand il eut dix-huit ans et son diplôme de bachelier, il dut faire choix d'une carrière et quand son père le pressa de faire un mariage de raison, de froide raison avec la profession d'homme de lois, son grand-père Pigault-Lebrun était mort. M. Augier père ne se laissait pas séduire par une comédie en vers non plus que par un grand drame également en vers, un *Charles VIII à Naples*, écrit dans les loisirs de la rhétorique et de la philosophie. Émile se résigna à entrer chez un avoué et à apprendre la procédure. Ne le regrettons pas plus qu'il n'a dû le regretter lui-même. C'est peut-être à cette étude au jour le jour des infiniment petits coins et recoins de la machine judiciaire, que nous devons cette figure d'une vie intense entre toutes les figures du théâtre d'Augier : Maître Guérin.

Mais malgré tout, la sève se fraie un chemin vers la lumière. Le jeune clerc ne chantait plus la chanson de Fortunio ; il rimait à l'antique et à la française, selon son tempérament et la tradition, cette chose aimable et verveuse à travers tout classicisme et toute morale, la *Ciguë*. L'histoire de ce début contrarié est vraiment unique. La voici, telle que M. Thiébault-Sisson l'a rappelée d'après un vieil ami d'Augier, M. Cottinet :

« La nuit, sans que personne autour de lui s'en doute, il travaille à cette jolie pièce en deux actes, la *Ciguë*, qui devait, de plain-pied, le faire entrer presque dans la renommée. A peine licencié en droit, il la présente aux Français. Le père Augier en a vent, court trouver les lecteurs, les supplie, comme d'un service personnel, de refuser la pièce de son fils, en obtient d'eux, à force d'instances, la promesse. La *Ciguë* est, en effet, refusée. Mais Lireux, qui venait de prendre l'Odéon, était connu d'Émile. Il accepte la pièce, il la monte, elle se joue, et

le succès est tel que le père, vaincu et ravi ne démarre plus du théâtre, qu'il y applaudit son fils tous les soirs et qu'il lui donne, enfin, la liberté de travailler sans contrainte dans le genre inquiétant qui lui plaît. »

Cette anecdote n'est-elle pas elle-même une bien jolie pièce ? Quel meilleur trait de comédie, ce revirement paternel ! Quel sujet d'à-propos pour les jeunes auteurs, quand le Théâtre-Français honorera chaque année Augier comme Molière !

La première grande comédie en vers d'Augier, l'*Aventurière*, est, dans sa coupe et son style, inspirée du dix-septième siècle. Théophile Gautier a écrit fort heureusement : « M. Émile Augier a un style large, net, carré, dans lequel les délicats sentent une appréciation parfaite des tours et des idiotismes de Molière. Sans chercher le moins du monde le pastiche, il s'est nourri de cette moelle de lion et sa substance littéraire s'en trouva comme composée ». Ce jugement vrai pour toutes les comédies du maître, l'est surtout pour l'*Aventurière*. Suivirent *Gabrielle* et *Philiberte*, prises, celles-là, dans le milieu, on peut dire même dans la famille de l'auteur. *Gabrielle*, à en croire ses amis, était la propre sœur d'Émile Augier, et son mari, l'avoué qui parle en vers, a eu pour modèle le digne officier ministériel Déroulède, le père du poète-soldat. Le vigoureux défenseur des vieilles vertus traditionnelles et bourgeoises n'a-t-il pas bien prêché d'exemple ? Au point de vue littéraire, *Gabrielle* est la comédie de Colin d'Harleville et d'Andrieux, modernisée, plus énergique dans son prosaïsme, plus savoureuse d'expression, et appliquée à la polémique contre la morale romantique des Antony et des Lélia qui, à l'époque, faisaient tourner les têtes les plus fermes. L'Académie française apprécia juste en décernant à *Gabrielle* le prix Montyon fondé « pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs ».

Augier, qui avait passagèrement collaboré avec Musset pour la petite pièce de l'*Habit vert*, fit avec Sandeau son premier chef-d'œuvre, le *Gendre de M. Poirier*, la première comédie sociale, ne l'oublions pas, depuis le *Mariage de Figaro*. Elle dérive du roman de Sandeau, *Sacs et Parchemins* et devait s'appeler la « Revanche de Georges Dandin ». — L'idée réalisée, avec une plénitude et une maîtrise d'exécution achevées, c'est la revanche de M. Dimanche. Le personnage épisodique du *Don Juan* de Molière était de 1665. Nous voici en 1855. L'honnête marchand de drap est devenu un personnage dans la société et dans l'Etat. Il a marié sa fille à un des petits Don Juan à la mesure de notre siècle ; il ne se laisse plus payer en monnaie de seigneur, et il rêve de siéger à la chambre des Pairs. On dirait aujourd'hui que le personnage du père Poirier est un symbole, et ce serait mal dit, car nul être n'est plus vivant, plus individuel dans son type général.

La réflexion et l'observation d'Emile Augier s'élargissent encore dans les trois grandes comédies de ce genre qu'il donna en dix ans : les *Effrontés*, le *Fils de Giboyer* et la *Contagion*. Il y montre, nous l'avons dit, la prescience du rôle tyrannique que devaient jouer dans la société, un quart de siècle plus tard, les irréguliers, le prolétaire intellectuel et l'aventurier de l'argent. Indulgent encore au bohème de lettres, qui garde au cœur un peu de chaleur généreuse et dans l'esprit un coin bleu d'idéal, il est, avec un juste instinct, impitoyable à l'homme d'argent. Sa droiture, son flair sûr lui montrent le gros danger du monde nouveau, le matérialisme de proie des Vernouillet et des Charrier qui s'abat sur le cadavre du monde défunt dont les marquis d'Auberive mènent le deuil avec un si beau sarcasme et une si fière mine.

On se méprit d'abord sur l'intention de ces œuvres capitales pour l'histoire du temps comme pour celle du théâtre. Louis Veuillot ne vit dans le « fonds de Giboyer » qu'un pamphlet de médiocre voltairien. A quelques traits décochés aux défenseurs de l'autel qui « font un mélange de Bourdaloue et de Turlupin », il répondit par une brochure retentissante. V. de Laprade et Barbey d'Aurevilly, deux royalistes bien opposés de tempérament, certes, mais également passionnés s'imaginèrent que la libre plume d'Augier avait voulu se mettre au service de la démocratie napoléonnienne, et le poète qui était en Laprade lui inspira à l'adresse de l'auteur de Giboyer l'étrange appellation de « Pégase de Cour ». Aujourd'hui que le temps a marché et que les types se sont accentués, on rend justice au coup d'œil d'Augier, qui n'avait pas songé aux Tuileries ni à Frohsdorf, mais regardé les couches nouvelles que l'évolution commencée en 1789, reprise en 1830, avouée en 1848, avait amenées au jour de la vie publique.

Il ne se montra pas observateur moins pénétrant et moins soucieux de la largeur et de la facilité des mœurs privées, des effets qu'y produisaient non plus seulement de brillantes séductions littéraires, mais des faits sociaux tels que le nivellement des classes, la prépotence de l'argent, le goût généralisé du luxe, la guerre à ce qu'on appelle les préjugés et la discussion même des principes de la famille. Sur tous ces points Augier s'est prononcé, et avec vigueur. Sur aucun il n'a changé de sentiment, sur quelques-uns ses opinions se sont infléchies et il a admis des circonstances atténuantes. Il reste d'abord intransigeant : le *Mariage d'Olympe* est une dure, une impitoyable suite du *Demi-Monde*. Dans la pièce de Dumas fils, l'irrégulière a manqué son affaire : Augier la suppose victorieuse, réhabilitée par le mariage, encadrée dans la société régulière, et il se plaît à la démontrer

irrémédiablement gâtée et corruptrice, incapable de produire autre chose que le malheur et la honte, jusqu'à ce qu'un coup de pistolet vengeur la retranche du corps social comme le fer du chirurgien extirpe le mal d'un organisme que menace la gangrène. Les *Lionnes pauvres* sont un tableau non moins inexorable : ici, c'est l'invasion du luxe dans la simple vie d'une modeste famille, le besoin d'argent la mène, par la faiblesse de la femme, au déshonneur et à la ruine complète, avec la plus cruelle logique. *Paul Forestier,* enfin, n'est autre chose que la contre-partie implacable du célèbre mot du Christ, couvrant de son manteau la femme dévoyée et prononçant : « Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre ! »

Les années ont passé, et quelles années ! Augier est devenu plus contemplatif que batailleur; sa conception de la vie a pris une philosophie plus humaine, nous dirons, inconsciemment chrétienne : il admet que les fatalités ne sont pas toujours des fautes, que l'erreur et l'entraînement d'une heure peuvent se racheter par toute une vie et qu'on peut rester dans la règle et l'honneur même si la nécessit en fait sortir aux yeux du monde. Et dans ses deux dernières œuvres, *Mme Caverlet* et les *Fourchambault*, vraiment belles d'indulgence humaine et de pitié, il plaide pour Madame Caverlet et l'ami qu'elle a choisi, contre un mari indigne ; il absout la mère sans mari et l'enfant sans nom que l'égoïsme et la lâcheté ont mis hors la loi. Il leur donne le beau rôle, il les réhabilite. De quel œil attristé Augier a vu dans les vingt dernières années de sa vie le train des choses, ce train fou de l'Année terrible et le cours inquiétant des symptômes sociaux qui ont suivi, on le sait, par ses rares confidences. Son cœur de Français souffrait mais ne désespérait pas. Il observait avec souci et sans relâche ces nouveaux acteurs et ces nouvelles péripéties qui se préparaient. Quelle comédie dramatique il nous devait, quelle œuvre capitale sur la société actuelle après 1870, pendant attendu, appelé des tableaux de la période 1860 ! Augier ne voulut jamais l'écrire. Il se disait trop vieux, trop en dehors du mouvement. Il craignait, lui, l'audacieux, de nouvelles batailles avec de nouvelles générations, et il se tut. Depuis les *Fourchambault* (1878) jusqu'à sa mort (1889), il se contenta de vivre et de penser. Quels regrets nous laisse ce silence de onze ans d'un tel homme au milieu de tels événements !

LINDET.

LA TOUR DE L'HORLOGE D'ÉVREUX

Du perron de la nouvelle mairie d'Évreux on aperçoit devant soi la place de l'Hôtel-de-Ville sur laquelle s'élèvent deux monuments d'inégale importance, une fontaine moderne et la tour de l'horloge.

La fontaine monumentale représente l'Eure appuyée sur deux de ses affluents l'Iton et l'Aure, les dauphins placés autour de la vasque surplombent les armes des quatre sous-préfectures du département, Bernay, Louviers, Pont-Audemer et les Andelys. Ce monument, œuvre du sculpteur Décorchemont a été élevé en 1882, grâce à un legs fait à la ville par Madame Jules Janin en l'honneur de son père qui fut longtemps maire d'Évreux, et de son mari.

La tour de l'horloge, mesure du pavé à la galerie, 26^{m},50; la flèche, de la plate-forme à la boule qui la surmonte compte 17^{m},50, ce qui fait un total de 44 mètres. Carrée à la base, la tour devient octogonale à la hauteur du second larmier; la galerie qui la couronne est également un octogone et offre à chaque angle un clocheton à crochets; la balustrade est du style gothique flamboyant. La flèche en plomb est soutenue par huit arcades à jour surmontées d'un essaim de girouettes élégantes. Isolée au côté ouest de la tour, une tourelle contient l'escalier; elle est d'abord hexagonale puis devient ronde à partir du pavé de la galerie. — Ce gracieux édifice est très sobre d'ornements. Sauf les écussons de France, de Normandie et d'Évreux sculptés au-dessus de la porte, il s'élève nu et simple jusqu'à sa corniche si bien fouillée et jusqu'à sa flèche dentelée.

Le beffroi actuel, bâti sous le règne de Louis XI, fut précédé, sur le même emplacement d'une tour plus ancienne construite au commencement du quinzième siècle. C'est pour cette première tour que fut fondue en 1406, sous le gouvernement de Pierre de Hargeville, bailli d'Évreux, la cloche qui fait encore aujourd'hui entendre sa voix aux oreilles ébroïciennes. Cette cloche eut pour parrain l'un des fils de Charles VI, le dauphin Louis, duc de Guyenne, qui lui donna le nom de Louise, ainsi que l'attestent deux inscriptions tracées autour de la cloche.

La tour actuelle fut bâtie par la ville d'Évreux avec l'aide de Louis XI. Jean Ballue, le favori du roi, avait été pendant six ans évêque d'Évreux; il avait su inspirer au roi une dévotion toute spéciale pour la Notre-Dame d'Évreux. Aussi, Louis XI accorda-t-il des faveurs particulières aux bourgeois d'Évreux, et quand ceux-ci voulurent édifier un nouveau beffroi, il leur envoya, en 1472, le prévôt de son hôtel et ses archers pour abattre l'ancien; nous savons même qu'à cette occasion, la ville offrit à ce prévôt un exemplaire des *Contes de Boccace* qui avait coûté cent sols. Cependant la nouvelle tour ne fut commencée que vers 1490 et il ne fallut pas moins de dix ans pour l'achever. *Le maître des œuvres de maçonnerie* qui fit le plan du beffroi et dirigea les travaux, s'apelait Pierre Moteau.

On a pu se demander si notre tour était destinée à rester isolée, ou si elle devait recevoir à ses côtés un hôtel de ville. Il semble que la première hypothèse est la vraie. La ligne oblique qui part du premier larmier n'est autre chose que la trace laissée par le toit d'une maison moderne qui s'appuyait sur la tour et qui a été détruite quand on a dégagé l'édifice des constructions parasites qui le déshonoraient ; l'espèce de toit que l'on voit au-dessus du second larmier n'est qu'un retrait formé par le passage de la forme carrée à la forme hexagonale. Au contraire, des bâtiments adjacents, en favorisant l'approche d'une troupe ennemie auraient diminué la valeur militaire du beffroi.

En effet, dans différents sièges soutenus par Évreux, la tour de l'horloge se transforma en citadelle. En 1512, craignant les Anglais, le bailli d'Évreux, Adrien de Hangest fit murer de pierre tendre toutes les *huisseries* de l'édifice et le rattacha par un mur au château d'Évreux; mais ce fut inutile, car les Anglais ne s'y frottèrent pas.

En 1590, les ligueurs vinrent attaquer Évreux;



Évreux. — Place de l'Hôtel-de-Ville. — Tour de l'Horloge et fontaine monumentale.

cette fois encore, la tour fut dégagée des bâtiments qui l'entouraient et reliée par une clôture de bois au reste de la ville ; le gouverneur, M. de l'Archant avait fait transporter son lit dans la tour, pour mieux surveiller l'ennemi. Les ligueurs criblèrent le beffroi de coups d'arquebuse, mais sans réussir à intimider son vigilant défenseur. — Enfin, dans les guerres de la Fronde, la ville soutint un dernier siège contre les troupes royales, et cette fois encore, la tour de l'horloge servit à la défense d'Évreux, ainsi que l'attestent les nombreuses traces de boulets qu'elle porte encore sur ses flancs.

Tels sont les souvenirs qu'éveille le beffroi d'Évreux et que Monsieur Chassant a consignés dans l'intéressante notice à laquelle nous empruntons ces détails. Par son élégance et par sa grâce un peu nue, cette tour de l'horloge est certainement un des édifices qui ont le plus contribué à rendre la ville d'Évreux plus digne du nom que lui avait décerné jadis dans sa chronique rimée de Bertrand du Guesclin le bon trouvère, Georges Cuvelier, lorsqu'il l'appelait « Évreux la cité jolie ». J. Herman.

PIÈCE DE MUSÉE

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 102 et 114.

Une vieille femme offrit de garder la case.

— Et s'il revenait, mon doux maître, mon

cher seigneur ? S'il revenait, tu lui dirais que sa Djamma s'en est allée aux rives de la mère Ganga, prier et souffrir pour lui.

Elle partit, se traînant à tous les soleils, sur tous les chemins ; traitée, la pauvre jeune créature, comme le sont les veuves indoues, en paria.

Un jour, enfin, après les énervantes fatigues, après les humiliations, les duretés réservées à sa nouvelle caste, portant — inexorables — dans sa tête broyée, les vivaces désespoirs qui s'y démenaient avec une violence méchante, très près elle aperçut — noyée de lumière naissante épandue — sur l'immense croissant du Gange, Benarès, l'antique Varanasi, la Kasi trois fois sainte, déployant en une apothéose de gloire, devant ses yeux éblouis, la ligne — uniquement merveilleuse — de ses ghats, de ses temples, de ses palais.

Dans un geste de protestation douloureuse, Djamma lève vers le ciel ses bras amaigris, elle crie :

— C'est là, que pour monter purifié de toute souillure au radieux paradis de Siva, mon bien-aimé eût dû mourir !

*
* *

A l'horizon, sur le bleu pâle de l'éther, le rose intense du levant embrase et magnifie toutes choses : le disque énorme du soleil monte derrière le Gange, jette sur les flots des traînées larges d'or en fusion ; vingt mille brahmes, cent mille pèlerins acclament Surya, le Dieu-Soleil.

Très loin, immobile, seule, farouche, une femme, Djamma implore, de toutes les voix de sa douleur, le ciel implacable, aveugle, sourd ; les yeux fixés sur les ondes rougies de lueurs d'incendie, elle prie ; mais hélas ! du murmure morne des eaux, une voix s'élève, voix de malheur qui depuis tant de jours la frappe et la supplicie.

« Il est mort, il est mort ! »

Et alors, il semble à cette malheureuse que tout son sang noie son cœur d'un flot empoisonné... Dans sa tête un éclatement de clameurs torturantes se joint à la hantise de cette voix, lui crie son insupportable détresse.

Le cerveau martelé, avec une sorte de hurlement de fauve, Djamma, lève vers le Dieu son tragique regard, et, raidie, comme foudroyée, tombe sur le sol.

*
* *

Six ans ont passé !... les Dieux ont eu pitié enfin ; Djamma portant au cœur la vivace fleur d'espérance, Djamma doucement, divinement folle, est revenue au nid de ses amours ; chaque soir l'Indienne se fait belle, chaque soir elle attend le bien-aimé.

Droite comme autrefois, rigide et splendide en sa pose de statue, étincelante de bijoux sur le fond sombre de sa case, les bras pendants, le regard halluciné, elle interroge la mer...

... Rien n'apparaît, c'est le silence qui plane, l'ombre qui s'étend...

— Qu'importe ; ce sera demain, murmure-t-elle, cependant qu'accroupie sur les lotus d'or, la cruelle Kali, rapportée de la ville sainte, la suit du regard oblique de ses yeux d'émail, de son énigmatique et décevant sourire.

*
* *

Marseille. — Dans le superbe Musée, parcourant les vitrines pleines d'étranges trésors, deux étudiants en médecine, fureteurs, chercheurs, passent, repassent, s'arrêtent.

— Très intéressant ce squelette ! Une harmonie de lignes merveilleuse ; quel gaillard cela devait faire de son vivant !

— Oui, une étonnante harmonie en effet, une délicatesse merveilleuse dans une grande puissance.

Je le connais depuis longtemps ce squelette ; c'est une singulière histoire !

— Racontez ! je vous écoute tout en regardant cette superbe anatomie.

— Il y a six ans, comme le paquebot des Messageries maritimes le *Salazie*, retour de l'Indo-Chine, débarquait ici une cargaison de poivre prise à Singapore, on découvrit, au milieu même des sacs, le cadavre de cet homme ; c'était un Bengali employé là-bas au chargement de ces marchandises.

A l'heure de la sieste, tenté par la paix et l'ombre de la cale, il avait dû s'endormir là ; le bruit de ses compagnons revenant au travail ne l'a pas réveillé ; la cale fermée, le manque d'air, les émanations du poivre, d'une force inouïe, durent amener la mort dans le sommeil même, car le malheureux reposait, desséché comme une momie, mais le visage était tranquille, béat, les bras et les mains s'allongeaient dans la pose placide du repos.

Des recherches pour retrouver la famille sont demeurées infructueuses, le négociant anglais qui avait vendu la cargaison de poivre ayant quitté l'Inde.

Le cadavre fut mis alors par les autorités à la disposition du Musée ; et comme cette curieuse momification produite par l'atmosphère surchauffée, saturée de relents violents de la cale, ne pouvait être que plus ou moins passagère, on prépara le squelette comme vous le voyez aujourd'hui (1).

Pauvre diable ! Je ne puis jamais le regarder sans éprouver pour lui une sorte de sympathique pitié.

— Oui, pauvre diable ! Singulière façon de

(1) Le squelette du malheureux Bengali est toujours visible au Musée de Marseille.

mourir... mais une bien belle pièce de musée pour les connaisseurs...

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Là-bas, près de la mer qui murmure le chant des soirs heureux, alors que dans la forêt les tigres rauquent et se poursuivent, que les grandes chauves-souris rayent la nuit de leur vol soyeux et muet, Djamma attend, attend sans cesse, attend toujours, cependant qu'accroupie sur les lotus d'or, la cruelle Kali, rapportée de la ville sainte, la suit du regard oblique de ses yeux d'émail, de son énigmatique et décevant sourire.

A. DE GÉRIOLLES.

LE PAYS DES BOERS

Suite et fin. — Voyez pages 83 et 115.

IV

Que nous reste-t-il à voir du Transvaal, pour en connaître toutes les parties et les différentes marges d'appui ? Les plateaux sud-est, qui se déroulent jusqu'au mur frontière du Drakenberg, et ces terrasses historiques de Natal, au sein desquelles une fraction des Boers, partis du Cap il y a soixante ans, essaya de s'établir tout d'abord avant de *trekker* vers les plaines du Nord.

De Johannesburg à Charlestown, où s'arrête provisoirement de ce côté le chemin de fer venant de Durban, il y a 240 kilomètres. La seule manière accélérée de franchir cette distance, c'est de prendre la diligence, attelée de dix mules, qui part chaque jour de la Cité de l'or, et dont les relais s'espacent d'heure en heure, en plein steppe. La première grande étape du parcours est la paisible ville d'Heidelberg, sise à plus de 1,500 mètres, au pied du pic Jeannette, dont l'altitude est de 1,911 mètres. Bien qu'elle ne compte pas plus d'un millier d'âmes, elle n'en est pas moins le chef-lieu d'un district aussi grand que la Belgique.

Au delà de cette localité, on traverse des plateaux herbus et déserts, sans arbres, presque sans culture, où paissent des milliers de ruminants, et où l'on aperçoit de temps à autre des bandes galopantes d'antilopes. Au bout de quinze heures, le célérifère atteint Standerton, à 150 kilomètres de Johannesburg, à 90 de Charlestown, puis il arrive au pied de la montagne. C'est là que les conducteurs de chariots de marchandises *(transportriders)* ont coutume de laisser leurs attelages pour en prendre d'autres de la région même, attendu que les bœufs de l'Afrique australe, comme c'est le cas des chameaux du Nord, s'accommodent mal d'un changement de régime et de pâtis. Presque toujours, une transition brusque de climat détermine chez eux une affection incurable que l'on nomme « l'eau rouge » *(Redwater)*. Seules, certaines bêtes, exceptionnellement vigoureuses et qui se paient très cher, résistent à la contagion. On les appelle « bœufs salés » (*Salted Oxen*), et ils répondent aux chameaux *mahamids*, de l'espèce dite également *salée*.

Le Drakenberg ou Monts des Dragons (en cafre, *Kathlamba*), cette Cordillère de l'Afrique du Sud, forme, sous des noms différents, de l'embouchure du Limpopo, à l'est, à celle du fleuve Orange, à l'ouest, un front côtier de 2,000 kilomètres, d'où s'élancent des sommités de 2,400 à 3,000 mètres et plus d'altitude.

Nous la franchissons justement ici, à cette fameuse cime d'Amajouba (la Tête pointue) où, en 1881, les Boers, sans avoir une seule pièce d'artillerie, infligèrent aux Anglais la défaite que l'on sait. C'est un pic de 2,140 mètres d'altitude, dominant de 500 mètres environ le plateau d'alentour. Tout près de là est la passe de Laingsneek, que commande au sud le Prospect, et que les Boers avaient occupée, ainsi que le mont Biggurs. Tous ces reliefs sont déjà sur le territoire britannique ; une simple rangée de poteaux de bois marque la frontière. Un chaînon latéral, le *Cathkin* (3,160 mètres) rattache plus bas le Drakenberg aux Montagnes Bleues ou *Malouti* du Basoutoland, et le nœud de jonction est le plateau d'où s'échappent les sources principales de l'Orange.

Le col franchi, on arrive bientôt à Charlestown, premier village de Natal et tête de ligne du railway. Pour un chariot à bœufs, la descente sur le versant sud-est représente encore un trajet de douze jours ; par le chemin de fer, en train express, elle dure dix-sept heures.

Vus du nord, les Monts des Dragons ne font que peu d'effet; l'intumescence ne figure de ce côté que le rebord sourcilleux d'un plateau où s'élèvent d'autres saillies parallèles ; vers le sud, au contraire, la muraille formidable s'abaisse en trois degrés successifs, qui, aperçus du sommet de la passe, frappent d'émerveillement le voyageur arrivant des hauts plateaux d'amont. C'est la même impression que celle qu'on éprouve quand, du Simplon ou du Saint-Gothard, on débouche sur les vallées transalpines.

Comme une carte qu'on étalerait sous vos yeux, la splendide contrée de Natal se déroule tout entière devant vous, avec son écheveau de monts emmêlés, ses vallées touffues et riantes, ses prairies et les cours d'eau argentés qui serpentent entre les chaînons. En même temps, à l'âpre vent des plateaux succèdent les souffles plus tièdes qui viennent de l'Océan indien. De beaux conifères, semblables aux pins-parasols de la côte de Nice et de l'Italie, des eucalyptus aux fortes senteurs et aux fûts

gigantesques, apparaissent sur les pentes. La zone supérieure, sise à la base même des montagnes, à une altitude de 1,500 à 1,000 mètres, est la région des hauts pâturages, des chênes et des essences résineuses. La seconde, située 300 ou 400 mètres plus bas, et large de 30 à 40 kilomètres, renferme encore des pacages magnifiques, et les cultures européennes y prospèrent. La troisième, enfin, est la marge côtière et chaude, de 20 à 25 kilomètres de largeur, où viennent toutes les plantes tropicales : palmier, café, canne à sucre, coton et épices de l'Inde. Le chemin de fer, à voie étroite, qui ne descend qu'à grand renfort de courbes et de rebroussements, afin d'éviter les frais de tunnels, de remblais, de tranchées, franchit donc plusieurs climats en quelques heures. Il passe d'abord à Ladysmith, sis à 1,000 mètres encore d'altitude, puis à Colenso, où il traverse la Tougela, la plus grande rivière du pays, et arrive, 300 mètres plus bas, à la ville de Pietermaritzburg, siège du gouvernement de Natal.

De là par de nouveaux zigzags, et en côtoyant de superbes abîmes, il achève de dévider les gradins du gigantesque escalier régional. Botha'Hill et Pinetown sont les dernières grandes stations de la ligne. A chaque tour de roue, les splendeurs du paysage s'accentuent ; des forêts entières de pisangs, de longues files de caféiers et de cannes à sucre s'alignent des deux côtés de la voie ; puis soudain, bien avant que le train n'atteigne le rivage, on aperçoit au loin, sur la mer, le promontoire boisé de la Bluff, qui fait face à Durban et porte un phare au tournant, et autour de la vaste échancrure, la ville elle-même étalant en amphithéâtre ses maisons et ses jardins luxuriants. La vision a quelque chose de magique.

Nous ne prendrons cependant pas pied sur cette baie, que les Africains comparent volontiers au golfe de Naples. Pietermaritzburg seule nous intéresse, non pas seulement parce qu'elle est, avec son entourage de collines, ses rues spacieuses, son parc admirable, et les sites délicieux de ses environs, la plus jolie ville de la Cafrerie, mais parce que nous y retrouvons ce que le port d'en bas ne saurait nous offrir, mille souvenirs encore vivants de ces Boers qui avaient fait d'elle le chef-lieu de leur éphémère république de Natal. En dehors du quartier britannique, en effet, qui est aujourd'hui le centre des affaires, et où beaucoup d'Hindous et de Chinois se mêlent aux Zoulous et aux Cafres, on peut voir encore la région urbaine qui représente l'ancienne ville des émigrés du Cap. C'est un quartier tout champêtre et paisible, que nul Boer ne peut revoir, sans doute, sans songer que ce paradis de Natal est pour lui un « paradis perdu ».

Un petit noyau de Hollando-Français est encore établi dans les hauts districts qui forment la région pastorale du pays ; mais là, aussi bien qu'au Cap, ces fiers paysans ne voient jamais d'un bon œil des Anglais s'installer dans leur voisinage. Sitôt que ceux-ci deviennent trop nombreux, ils vendent leurs fermes pour s'en aller dans une autre contrée où ils puissent se retrouver en famille. Leur sang, d'ailleurs, a ruisselé à flots sur ce sol. Un peu au-dessous de Colenso, nous avons passé en wagon près d'une agglomération de villas qui porte le nom collectif d'Estcourt. Là, au confluent de la rivière dite des Bochimans, et d'un torrent ou *spruit* qui a gardé le nom de Ruisseau du Meurtre, eut lieu en 1838 une effroyable scène de carnage qu'on n'a pas oubliée dans l'Afrique australe.

C'était à l'époque du premier grand *trek*. Un ban nombreux de fugitifs, à la recherche d'une nouvelle patrie, venait de pénétrer dans le pays, sous la conduite de Peter Retief. Celui-ci marchait, avec sa suite, à l'avant-garde de la colonne, conduisant 25,000 têtes de bétail et 600 chariots. Le roi des Zoulous, Dingaan, avec lequel il s'était abouché pour traiter de l'achat du territoire, l'avait invité, fort amicalement, à se rendre à son kraal, pour signer la cédule du marché. Deux jours durant, il y eut une ripaille à cette occasion, puis, le troisième jour, comme les émigrés s'éloignaient sans méfiance, la horde sauvage les assaillit traîtreusement. Peter Retief, cent vingt blancs, cinquante-cinq femmes, cent quatre-vingt-onze enfants et deux cents cinquante serviteurs hottentots furent ainsi massacrés par surprise. Un Hottentot, seul, s'échappa et courut au delà des monts porter la nouvelle aux autres Boers.

400 cavaliers descendirent aussitôt dans le bas pays, et livrèrent aux Zoulous, qui étaient au nombre de 7,000, un combat victorieux et sanglant. Quelques mois plus tard, une seconde colonne de Boers, munie d'un canon, survenait, avec le chef Prétorius, et 3,000 Zoulous demeuraient cette fois sur la place.

La république de Natal était fondée. On sait le reste. Quatre ans après, elle n'existait plus. Aujourd'hui, toute la région est anglaise ; le gouverneur de la colonie, qui est actuellement sir Hely Hutchinson, est, par surcroît, le grand chef des Zoulous, dont le pays, divisé en treize districts, n'a plus à sa tête qu'un régent, placé sous la suzeraineté de la reine d'Angleterre ; mais il existe toujours, sur les hauts plateaux du Vaal, un peuple libre de Boers qui a repris, pour son compte, cette vieille devise du drapeau néerlandais aux onze flèches : « Je maintiendrai ».

JULES GOURDAULT.

ISAAC BÉNIT JACOB

Govert Flinck, était âgé de vingt-trois ans quand il peignit ce tableau (1638). Le sujet en

aurait été donné à traiter au concours à lui et à deux autres élèves de Rembrandt : Ferdinand Bol et Gerbrand Van Den Eeckhout.

Si ces derniers ont poussé l'imitation de leur maître aussi loin que Flinck, Rembrandt pouvait prévoir d'après ces compositions que son œuvre aurait des commentateurs. Cet Isaac bénissant Jacob, semble emprunté à ses tableaux bibliques ; et la disposition des personnages est établie dans le sens de ses compositions. Isaac est vêtu de gris sous une houppelande rouge doublée de fourrure. Il est soutenu



ISAAC BÉNIT JACOB. — Musée d'Amsterdam. — Peinture de G. Flinck. — Gravé par Deloche.

par Rebecca ; et trompé par les gants velus du jeune homme, il donne à Jacob cette bénédiction qu'il croit donner à Esaü. Jacob porte un vêtement vert, rayé et brodé d'or. Près du lit, au fond, est une table supportant un plat de rôti.

Le musée d'Amsterdam, outre cette œuvre, possède la *Fête de la garde civique en réjouissance de la paix de Münster*, une composition de très grandes dimensions, exécutée en 1645. Ce dernier tableau est la propriété de la ville d'Amsterdam. Il était placé jadis dans la chambre du conseil de guerre à l'Hôtel de ville. Le premier, *Isaac bénit Jacob*, est passé d'une

galerie privée au musée, lors de sa fondation. Nous savons, en effet, qu'en 1808, il fut mis aux enchères à Rotterdam, à la vente Van der Pot, et vendu pour le prix de 1380 fr.

Govert Flinck fut aussi élève de Lambert Jokobze, représenté au musée d'Amsterdam par un portrait de femme. J. Le Fustec.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

LA VACHE ENRAGÉE

Les grands mangeurs, amateurs de bonne chère, de grasse cuisine et de repas pantagruéliques, gourmands dont le cœur se dilate à la vue d'une table plantureuse, disciples de la fourchette, gloutons ventripotents, avaleurs de bon morceaux, adeptes de la goinfrerie, gobeurs de pharamineuses lippées et *tortilleurs de badigouinses, tous les suppôts de la gueule* en un mot étaient dernièrement dans la jubilation. Ils venaient saluer, dans sa marche triomphale à travers les rues de Paris, le roi de la *boustifaille*, S. M. le Bœuf Gras, dont la panse bouffie, dodue, luisante et rebondie offrait à leur imagination une série ininterrompue de biftecks délicats et de savoureux roatsbeefs.

Malheureusement ce monarque de *haulte graisse* n'entre pas dans toutes les maisons et ne se présente pas sur toutes les tables. Les privilégiés de la fortune seuls peuvent goûter à ses chairs savoureuses et appétissantes.

A côté des *repus*, qui ont le moyen de se payer toutes les délices de la table, il existe une foule d'affamés, pauvres diables qui n'ont rien à se mettre sous la dent, et pour qui la conquête d'un maigre repas ne s'obtient qu'au prix des plus laborieux efforts. Ceux-là aussi ont eu leur fête. Pour faire contraste avec le Bœuf Gras, Montmartre a eu la promenade de la Vache Enragée qui, chose incroyable ! dotera peut-être notre langue d'un terme nouveau : la *Vachalcade*.

Ah ! si cette fameuse Vache a été saluée par tous ceux qui en ont tâté, il est bien peu de fronts qui ne se soient découverts devant elle.

Nous l'avouons sans honte ; la vue de cette bête efflanquée ne nous a pas été désagréable. Si elle nous a rappelé le temps où nous avions à lutter contre sa chair maigre et coriace, elle nous rappelait aussi qu'alors nos dents étaient assez solides pour la broyer et notre estomac capable de la digérer.

Salut donc à la Vache Enragée : elle n'est pas dédaignée de tout le monde. Dans la foule qui se pressait pour voir le cortège de cette reine de la maigreur, nous avons entendu formuler ce mélancolique souhait : « *C'est pas fameux* la vache enragée ! non, pas fameux ! Pourtant si on en avait son saoûl ! »

Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, nous pouvons nous demander comment cette bête métaphorique a pu s'introduire dans le langage du peuple pour symboliser la misère et le dénûment.

Le problème ne nous paraît pas difficile à résoudre.

A tort ou à raison, la chair de la vache est considérée comme inférieure à celle du bœuf, bien qu'à l'étal des bouchers elle se confonde avec elle sous une commune dénomination, de même que la brebis se transforme en mouton.

La viande de bœuf est donc une viande de luxe; voilà pourquoi le proverbe voulant désigner un mets de mauvaise qualité, a dit *vache enragée* et non *bœuf enragé*.

D'après les règlements de police, la chair des animaux atteints de maladie ou mordus par un chien hydrophobe ne doit pas être mise en vente et livrée à la consommation ; elle pourrait nuire à la santé publique et propager la contagion. Par une sage mesure d'hygiène, il est ordonné de l'enfouir profondément. Mais on ne songe guère aux règlements quand on a faim. Lorsque le *ventre aboie*, comme disaient les Latins, et que l'on n'a rien à se mettre sous la dent, on dévore ce qu'on trouve, fût-ce même de la vache, même de la vache malsaine, même de la vache enragée.

Ce proverbe exprime donc d'une manière aussi énergique que pittoresque, à quelles extrêmes résolutions peuvent porter la misère et le besoin.

Voilà pourquoi l'on dit d'un homme qui a bien pâti, qui a eu à souffrir de la faim et de la disette, qu'il a mangé de la vache enragée.

Par extension, l'on applique cette locution à ceux qui auraient besoin d'éprouver des peines, des embarras pour tremper leur caractère ou augmenter leur courage,

Est-il bon, est-il mauvais que les jeunes gens mangent de la vache enragée ? Écoutez les sages conseils que Mme Émile de Girardin donne là-dessus aux mères de famille qui élèvent trop mollement leurs enfants, qui veulent leur épargner la moindre peine, la moindre fatigue et qui font ainsi leur malheur par excès de tendresse :

« O tendres mères, aimez vos enfants, accablez-les de caresses, mais ne supprimez point pour eux les difficultés de la vie ; surveillez-les, empêchez-les de se casser le cou, mais laissez-les se casser la tête contre tous les obstacles de l'étude ; laissez-les se tourmenter, se décourager, se tromper, s'interroger, se juger, se tromper encore, s'exercer enfin ; épargnez-leur tous les chagrins du cœur, si vous le voulez, si vous le pouvez, mais ne *leur épargnez jamais les angoisses de l'intelligence ;* bourrez-les de friandises, de gâteaux, de dragées, de confitures, mais ne supprimez jamais de leur ordinaire ce mets généreux qui donne la force et le courage,

ce plat merveilleux qui change les ingénus en Ulysses et les poltrons en Achilles, cette ambroisie amère qui fait les demi-dieux, cet aliment suprême dont se nourrissent dès l'enfance les grands industriels, les grands guerriers et les grands génies : *La vache enragée.*

« Si vous consultiez l'histoire gastronomique des hommes célèbres de notre époque, vous seriez étonnées de la consommation effrayante que ces illustres personnages ont fait de ce plat privilégié. Un vieux professeur disait qu'un homme qui n'a pas mangé de la vache enragée n'était qu'une *poule mouillée.* L'image est un peu tourmentée : un homme qui ne fera jamais qu'une *poule* parce qu'il n'a pas mangé une *vache*, c'est assez mauvais comme style ; mais comme pensée, c'est bien profond. Servez donc souvent ce méchant plat sur la table de la famille, ou, si quelqu'un vient l'y poser malgré vous, ayez du moins le courage de ne pas le faire emporter. »

Gardons-nous donc de nous apitoyer sur le sort de ceux qui sont au régime de la vache enragée ; plaignons plutôt les pauvres diables pour qui en manger à souhait serait l'idéal du bonheur.

H. LECADET.

LES CINQ DIEUX LETTRÉS

« Abondance de biens ne nuit jamais », dit la sagesse des nations, bonne dame que, sans considération pour son âge vénérable, d'aucuns parmi nous, esprits mal tournés, traitent irrévérencieusement de vieille radoteuse. « Abondance de dieux ne saurait nuire », ont pensé les Chinois et ils en ont mis partout, dans le ciel et les astres, dans les airs, sur la terre et dans les eaux, voire même dans les nuages où le *Tigre blanc* et le *Dragon jaune* se livrent de furieux combats dont les hommes reçoivent les éclaboussures sous forme d'orages et de grêle ; grands ou petits, ils en possèdent pour présider à tous les phénomènes, à tous les événements, à tous les actes de la vie ; on ne peut buter contre un caillou sans risquer de blesser un dieu.

Mais, dira-t-on peut-être sur la foi de renseignements superficiels, ce sont là croyances populaires, superstitions que ne partagent ni les hautes classes, ni surtout les mandarins nourris dès leur jeune âge des plus purs préceptes de Confucius.

Il est de mode, en effet, parmi les lettrés et tous ceux qui se piquent de quelque éducation, de faire montre de scepticisme et d'afficher un profond dédain pour ce que l'on appelle les « superstitions populaires », terme de mépris dans lequel sont englobées toutes les religions, même celles reconnues et subventionnées par l'État, comme le bouddhisme par exemple. Seulement, si nous en croyons les voyageurs qu'un long séjour en Chine a mis à même de pénétrer dans l'intimité des familles, cet agnosticisme, qui va jusqu'à l'athéisme, est tout de parade. Les plus farouches contempteurs des faiblesses religieuses de leurs concitoyens, sacrifient dans le secret de leur intérieur à ces mêmes croyances et superstitions qu'ils condamnent si énergiquement en public ; même, les mandarins et les lettrés ont, en plus de ceux de la foule, des dieux qui leurs sont propres, dont les images figurent dans leurs maisons, dans les salles d'examens et dans les écoles, et qu'ils traitent avec une profonde dévotion. On les appelle les *Cinq Dieux lettrés.*

Comme l'indique leur nom, — ces dieux qui appartiennent à la classe des *Chens* ou *Esprits* — passent pour s'être distingués pendant leur existence terrestre dans la noble profession des lettres, et pour s'intéresser d'une façon toute spéciale, par esprit de confraternité, à ceux qui se vouent à la même carrière, aux étudiants surtout, les encourageant dans leurs études, les assistant au moment des examens, les protégeant en toute occasion et les conduisant enfin aux honneurs et à la fortune, complément inséparable de la gloire littéraire en cet heureux pays.

Ainsi s'explique et se justifie, au point de vue chinois, le culte qui leur est rendu par l'élite de la nation, en contradiction formelle avec les préceptes de la philosophie du Grand Sage de qui les lettrés s'enorgueillissent de se dire les disciples.

Que les Cinq Dieux lettrés aient réellement vécu jadis sur notre planète, est un article de foi que nul ne songerait à contester dans l'Empire du Milieu ; mais l'européen qui étudie d'un peu près les biographies légendaires de ces vénérables personnages s'aperçoit bientôt que leur groupe est un assemblage disparate d'éléments d'origines différentes où la science et la littérature personnifiées en Kouan-yù et Lou-tong-pîn, jouent un rôle infiniment moins important que les croyances sabéennes et l'imagination fertile des anciens Chinois représentées par Wun-tchang, Kouéi-Sing et Tsou-wén ; constatation qui n'a d'ailleurs rien pour nous étonner si nous songeons à l'influence que les mythologies primitives ont presque toujours attribué aux astres et aux divinités sidérales sur le développement des lettres, des sciences et des arts.

WUN-TCHANG.

Bien que la dévotion de ses fidèles le place presque au même rang que Confucius, le chef ou président des Dieux lettrés n'a qu'une histoire extrêmement confuse qui ne nous permet pas de déterminer la cause de sa situation prépondérante. Ce que l'on sait de plus précis sur son compte, c'est qu'il habite dans le voisinage

de la Grande-Ourse, une petite constellation nommée comme lui *Wun-tchang*, soit qu'il lui ait donné, soit qu'il en ait pris son nom. C'est très probablement une antique divinité naturaliste du panthéon chinois primitif passée depuis longtemps dans celui du Taô où elle a conservé la fonction de protectrice de la science et en particulier de l'alchimie, qui fut de temps immémorial en grand honneur chez les Taô-ssé.

Si nous en croyons la légende, Wun-tchang fut, à une époque que l'on ne précise pas exactement, un lettré célèbre de la dynastie des



Wun-tchang président des Dieux Lettrés.

Tchéou (1134-256 avant J.-C.), dont quelques uns font une incarnation de Laô-tsé, tandis que suivant d'autres auteurs il se serait réincarné en la personne de ce philosophe, mort, ainsi qu'on le sait, vers 520 avant notre ère. Depuis lors il aurait revécu quatre fois sur la terre de Chine dans des hommes remarquables par leurs talents et par des services signalés rendus à l'État ou à l'humanité ; toutefois la tradition n'est pas d'accord sur les noms de ces personnages, ce qui permet de supposer qu'un certain nombre d'hommes illustres ont pu être qualifiés d'incarnations du chef des Dieux lettrés absolument comme, aujourd'hui encore, on donne son nom par flatterie à certains savants que l'on feint ainsi de tenir pour des Wun-tchang incarnés. La date de sa déification n'est pas connue, mais elle doit être très ancienne, car M. de Groot nous apprend qu'en 1314 l'empereur Jun-tsoung, petit-fils du grand Khoubilhaï, lui décerna le titre de *Ti*, ou Empereur céleste, par un édit solennel réglant en même temps les détails du culte qui devait désormais lui être rendu, honneur qui ne s'adresse qu'à des divinités depuis longtemps reconnues. C'est en vertu de cet édit que Wun-tchang possède des temples particuliers, élevés en général à côté de ceux de Confucius, où il est représenté sous les traits d'un vénérable vieillard à longue barbe, vêtu du costume des lettrés ou de celui de mandarin, la tête couverte soit du *Yû-pén*, coiffure de cérémonie à franges de perles, soit (ainsi qu'il est figuré ici) du bonnet nommé *Pén-kouan*, et tenant dans ses mains un livre ou bien la tablette de jade *Yû-ki*, ancien insigne du rang suprême.

Wun-tchang protège et inspire tout particulièrement les savants qui se vouent à la recherche de la Pierre Philosophale et de l'Élixir d'Immortalité, breuvage miraculeux ayant pour base une herbe divine que l'on découvre, dit-on, de loin en loin dans les montagnes de la Chine. Certains prétendent même qu'elle ne pousse que dans la lune ou dans une île fortunée, gardée par des génies jaloux et située bien loin à l'est au milieu de l'océan. L'homme qui réussit à y aborder obtient le privilège de ne jamais mourir ; malheureusement aucun de ceux qui sont partis à sa découverte n'est revenu en révéler la route.

KOUÉI-SING

Dès l'antiquité la plus reculée l'attention des peuples de l'hémisphère boréal a été attirée par la magnifique constellation de la Grande-Ourse qu'ils voyaient, chaque nuit, décrire à la même distance du pôle un cercle toujours le même, sans jamais quitter leur horizon ainsi que le font les autres constellations. Aussi fut-ce la première qu'ils eurent l'idée de peupler d'êtres exerçant sur le monde une influence bienfaisante. Les Aryas de l'Inde védique en firent le séjour de leurs sept plus grands Rishis, les auteurs du Véda, les inventeurs de la prière, du sacrifice, du feu et de ses usages, les initiateurs des sciences et de tous les arts, et c'est sans doute à une idée du même genre qu'obéissaient les anciens Chinois quand ils ont fait du Régent de la Grande-Ourse le second des dieux protecteurs des lettres.

Kouéi-Sing, le « Fantôme ou Esprit » de la Grande-Ourse, n'a, en effet, pas d'autre titre à ce rang. Être imaginaire, on n'a pas seulement tenté de lui faire, comme à nombre d'autres dieux, un semblant d'état civil ; nulle province, nul village ne revendique l'honneur de l'avoir vu naître ; même la légende, ordinairement si prolixe et jamais à court, reste muette à ce sujet de même que sur les services qu'il a pu rendre à l'humanité, bien que dans le sud de la



Kouéi-Sing.

Chine il rivalise de popularité avec Wun-tchang et le détrône en certains endroits.

Un jour, dit-on, sous le règne d'un empereur du temps jadis, on vit se présenter aux examens pour le grade de *Han-lin* (doctorat) un lettré que personne ne connaissait. Sa laideur inimaginable, deux rudiments de cornes qui déshonoraient son front, ses membres contrefaits étaient d'un démon plutôt que d'un homme, et l'assistance se demandait comment un tel monstre avait l'audace de briguer l'honneur du mandarinat. Cependant l'inconnu — qui n'était autre que l'incarnation de Kouéi-Sing, le dieu de la Grande-Ourse — laissant loin derrière lui tous les autres concurrents fut proclamé premier du concours. Or, il était d'usage en ce temps-là que le lauréat fut présenté à l'empereur qui lui remettait en récompense une pivoine d'or ; mais, quand Kouéi-Sing fut amené devant l'empereur, celui-ci lui tourna le dos, épouvanté de sa laideur, et refusa de lui donner la pivoine. De honte et de désespoir le malheureux docteur s'en fut, tout courant, se jeter à l'eau et se serait noyé bel et bien, tout dieu qu'il était, si un *ngaó* (tortue mythique à tête de chien et à longue queue de crins) — d'autres disent un dragon — le prenant sur son dos ne l'eût emporté à travers les airs dans son palais de la Grande-Ourse.

C'est cette légende que rappellent les images de Kouéi-Sing, qui le représentent le pied droit posé sur la tête d'un dragon ou d'un monstre marin, tandis que le gauche frappe ou soutient en l'air une mesure carrée, le boisseau appelé *tou* dont le nom s'écrit avec le même caractère que celui de la Grande-Ourse ; quelquefois aussi les sept étoiles de cette constellation, sont figurées sur une écharpe qui flotte autour de la tête et des épaules du dieu. Il tient de la main droite un pinceau à écrire et de la gauche une tablette souvent transformée en un lingot d'argent, emblème de la richesse que procure la littérature ; aussi Kouéi-Sing, qui ne redoute pas le cumul, fait-il également partie du groupe très adoré des dieux de la Fortune.

KOUAN-YU.

Vers la fin du deuxième siècle de notre ère, en 184, presque au début de cette période de cent années de troubles, fertile en actes d'héroïsme, qui fut nommée « Epoque San-Kouo ou des Trois Royaumes », trois jeunes gens de même âge se rencontraient un jour au bureau de recrutement de la ville de Tshing-tchéou, assiégée alors par une armée des rebelles appelés *Mouchoirs jaunes*



Kouan-Yu.

à cause de la couleur du morceau d'étoffe dont était faite leur coiffure d'uniforme — et pris subitement d'une vive sympathie réciproque se juraient séance tenante une amitié éternelle. Ces jeunes gens, qui devaient bientôt jouer un rôle important dans l'histoire de leur pays, se nommaient Liou-pi, Tchang-féi et Kouan-yû.

(*A suivre.*) L. DE MILLOUÉ.

A PROPOS DES RAYONS X

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Suite et fin. — Voyez page 91.

Entre les modes de mouvements vibratoires connus de nous, il reste place pour une grande variété de mouvements analogues qui selon toute vraisemblance existent, mais ne sont perceptibles ni pour nos sens ni pour les instruments dont s'aident nos sens dans l'étude des phénomènes. Arriverons-nous un jour à connaître tous ces mouvements vibratoires? probablement non ; néanmoins il n'est pas défendu d'espérer que nous parviendrons peu à peu à en discerner certains. Et, si l'on songe à quelles différences profondes dans leurs phénomènes révélateurs donnent lieu les trois seuls groupes qui nous sont familiers, on doit s'attendre à ce que la découverte d'un nouveau groupe de mouvements vibratoires venant s'intercaler entre eux donne naissance à la révélation de phénomènes nouveaux tout à fait dissemblables de ceux auxquels nous sommes accoutumés, qui par cela même nous jetteront dans un grand étonnement, feraient crier au miracle un siècle moins que le nôtre habitué aux inattendus de la science. Les rayons découverts par le professeur Rœntgen font-ils partie de l'un de ces groupes jusqu'ici inconnus, ces rayons modestement appelés rayons X sont-ils une de ces manifestations vibratoires restées inanalysées? il n'est pas interdit de le présumer, et à l'appui de cette manière de voir il convient de remarquer que les rayons X se révèlent par des propriétés intermédiaires entre celles qui caractérisent d'une part les rayons du spectre solaire voisins des rayons violets et d'autre part l'électricité.

Comme les premiers ils sont doués d'une action chimique et traversent certains corps rebelles au passage du fluide électrique; comme ce dernier, ils possèdent un pouvoir galvanique, ne sont pas déviés sensiblement dans leur traversée du prisme et pénètrent des corps infranchissables pour la lumière.

Ces rayons sont-ils un apanage spécial de cette lumière cathodique employée sous une certaine forme pour réaliser les curieux clichés du professeur Rœntgen, leur discoverer? De récentes expériences prouvent que non : des clichés photographiques de nature analogue ont été obtenus après un temps plus ou moins long d'exposition derrière des corps opaques en employant des sources de lumière très ordinaires, des lampes à pétrole, par exemple. Tout tend donc à faire croire que les rayons X ne constituent pas une manifestation vibratoire exceptionnelle mais bien une manifestation vibratoire de caractère général, simplement prépondérante dans la lumière cathodique de Rœntgen.

Parmi la grande famille des déplacements ondulatoires, ils sont à classer entre la lumière et l'électricité, et cette classification établie en partant des mouvements vibratoires les plus lents pour aller aux plus rapides, semble devoir être complétée comme il suit par leur introduction :

(a) Mouvements vibratoires donnant des sons trop graves pour pouvoir être perçus par notre oreille (les plus lents de la classification).

(b) Mouvements vibratoires donnant des sons perceptibles par notre oreille (depuis les sons perceptibles les plus graves jusqu'aux plus aigus).

(c) Mouvements vibratoires donnant des sons trop aigus pour pouvoir être perçus par notre oreille.

(*d*) Mouvements vibratoires inconnus intermédiaires entre le son et la chaleur.

(*e*) Mouvements vibratoires se révélant par leur action calorifique prédominante.

(*f*) Mouvements vibratoires se révélant par leur action lumineuse perceptible à notre œil, et ayant également des actions calorifiques et chimiques plus ou moins intenses, suivant leur position dans le spectre.

(g) Mouvements vibratoires invisibles pour notre œil et se révélant par leur action chimique prépondérante.

(*h*) Mouvements vibratoires inconnus intermédiaires entre les précédents et les suivants.

(*i*) Mouvements vibratoires possédant des actions chimiques et électriques spéciales nettement distinctes des mouvements vibratoires précédents et suivants (rayons X de Rœntgen).

(*j*) Mouvements vibratoires intermédiaires entre les rayons Rœntgen et l'électricité.

(*k*) Mouvements vibratoires définis « électricité ».

(*l*) (Hypothétiquement.) Mouvements vibratoires inconnus plus rapides encore que tous les précédents. LÉO DEX.

UN DOCUMENT DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Voici un document relatif à l'histoire des finances pendant la Révolution française.

C'est un titre de participation à l'emprunt forcé de l'an IV.

Quand les nouveaux élus, La Réveillère-Lépaux, Letourneur, Rewbel, Barras et Car-

not, formant le « Directoire exécutif », se rendirent le 27 octobre 1795 au Luxembourg pour y installer le nouveau gouvernement de la France, le palais était sans meubles comme le Trésor était sans fonds. Une table boiteuse, prêtée par le concierge du palais, avec quelques chaises, constitua le premier mobilier du Directoire, qui adressa d'urgence aux deux Conseils composant le Corps législatif un message pour réclamer l'autorisation d'émettre trois milliards d'assignats. Ces trois milliards convertis difficilement en numéraire par l'entremise de banquiers, de fournisseurs et autres spéculateurs, produisirent un peu plus de vingt millions.

C'était pour parer aux plus pressants besoins du jour, tout au plus. Il y avait nécessité impérieuse de réorganiser l'administration, d'assurer les services publics qui se dissolvaient, n'étant plus rétribués, d'envoyer aux armées vivres, vêtements, armes et munitions.

La seule ressource dont on disposait, les assignats, tombait dans un discrédit croissant; malgré le retrait graduel de ce papier-monnaie, après avoir atteint le chiffre de 29 milliards 439,481,683 livres, la circulation des assignats ne se trouvait réduite, le 15 brumaire an IV, qu'à la somme de 18,933,464,464 livres, montagne énorme de papier; et l'assignat était, par livre, à l'égard du numéraire, dans la proportion de 180 pour 1. Un expédient fut tenté : le 4 frimaire (25 novembre), le Conseil des Cinq-Cents adopta la résolution suivante :

« Les assignats actuellement en circulation, joints à ceux que les besoins du service peuvent exiger d'émettre, ne pourront, sous aucun prétexte, excéder *trente milliards.* »

Un milliard, en valeur métallique, de biens nationaux, fut affecté au retrait échelonné des trente milliards d'assignats, par le moyen de cédules hypothécaires qui devinrent, l'année suivante, les *mandats territoriaux.*

L'expédient ne pouvait produire effet qu'à longue échéance, et l'on ne pouvait attendre. Aussi le 15 frimaire, un message du Directoire, signé Rewbel, président en exercice, demanda au Corps législatif l'autorisation de recourir à un moyen plus rapide, un emprunt forcé de 600 millions, valeur métallique, qui porterait sur les citoyens les plus aisés, répartis en douze classes, chacune taxée respectivement de 100 à 1200 livres. C'était un impôt progressif sur le revenu.

« L'on objecterait en vain, disait le message, que l'emprunt proposé ne porte que sur une petite partie des citoyens (le cinquième environ); qu'à l'égard même de ceux qu'il atteint, il présente de l'arbitraire, puisque la répartition ne pourra se faire dans la proportion rigoureuse des facultés. Mais ces inégalités de répartition existent plus ou moins dans tous les systèmes de contributions; et l'objection a d'autant moins de poids qu'il n'est pas ici question d'un impôt, mais d'un emprunt. On ne peut donc s'arrêter à des inconvénients aussi légers, lorsqu'il s'agit du salut de la chose publique. Il est temps enfin que les citoyens les plus opulents viennent au secours de la classe malaisée, qui a supporté jusqu'à présent avec tant de courage le fardeau de la révolution. »

Ces arguments n'étaient pas absolument nouveaux; on les a reproduits encore depuis cette époque. Renvoyée à la commission des finances des Cinq-Cents, la proposition fut modifiée et complétée; le rapporteur, un spécialiste fort apprécié alors, Ramel, lut son rapport dans cette assemblée, le 18 frimaire.

Le rapport admettait que le nombre des citoyens imposables pouvait être évalué à cinq millions; la commission pensa qu'au lieu de faire supporter l'emprunt par le cinquième, il fallait le répartir sur le quart, afin de diminuer la charge de chaque individu et de rendre la perception plus prompte et plus sûre. Ce quart serait divisé en seize classes égales, au lieu de douze, chiffre proposé par le Directoire. Comme le message, le rapport « admet qu'il y aura nécessairement de l'arbitraire et quelques injustices particulières dans la répartition. On peut encore objecter que cette répartition entraînera beaucoup de lenteurs, puisqu'il faudra faire de nouveaux rôles. Il est vrai qu'on ne peut pas prendre les anciennes bases, parce que, depuis quatre ans, il s'est fait un trop grand mouvement dans les fortunes. Mais nous répondons qu'il ne s'agit ici que de choisir les plus aisés parmi les citoyens imposables; que les administrations départementales seront chargées de faire ce choix ».

Après une longue discussion, le Conseil des Cinq-Cents adopta une résolution comprenant quinze articles.

L'emprunt doit porter sur le quart le plus imposé ou le plus imposable des citoyens de chaque département.

Les administrations désigneront les contribuables soit d'après le rôle des impositions, soit sur la notoriété *publique des facultés*, en combinant tout à la fois les revenus des propriétés foncières et mobilières et les produits de l'industrie. Là était le péril; système inquisitorial et taxations arbitraires.

Les prêteurs sont distribués en seize classes égales en nombre, sauf la dernière; la première classe payant 50 livres, et la quinzième 1,200.

Quant à la seizième et dernière classe, formée de ceux dont la fortune est composée de 500,000 livres et au-dessus, valeur de 1790, la taxe sera de 1,500 livres au moins et de 6,000 livres au plus proportionnellement à leur fortune. C'est toujours le principe de l'évaluation arbitraire; c'est toujours le même écueil où

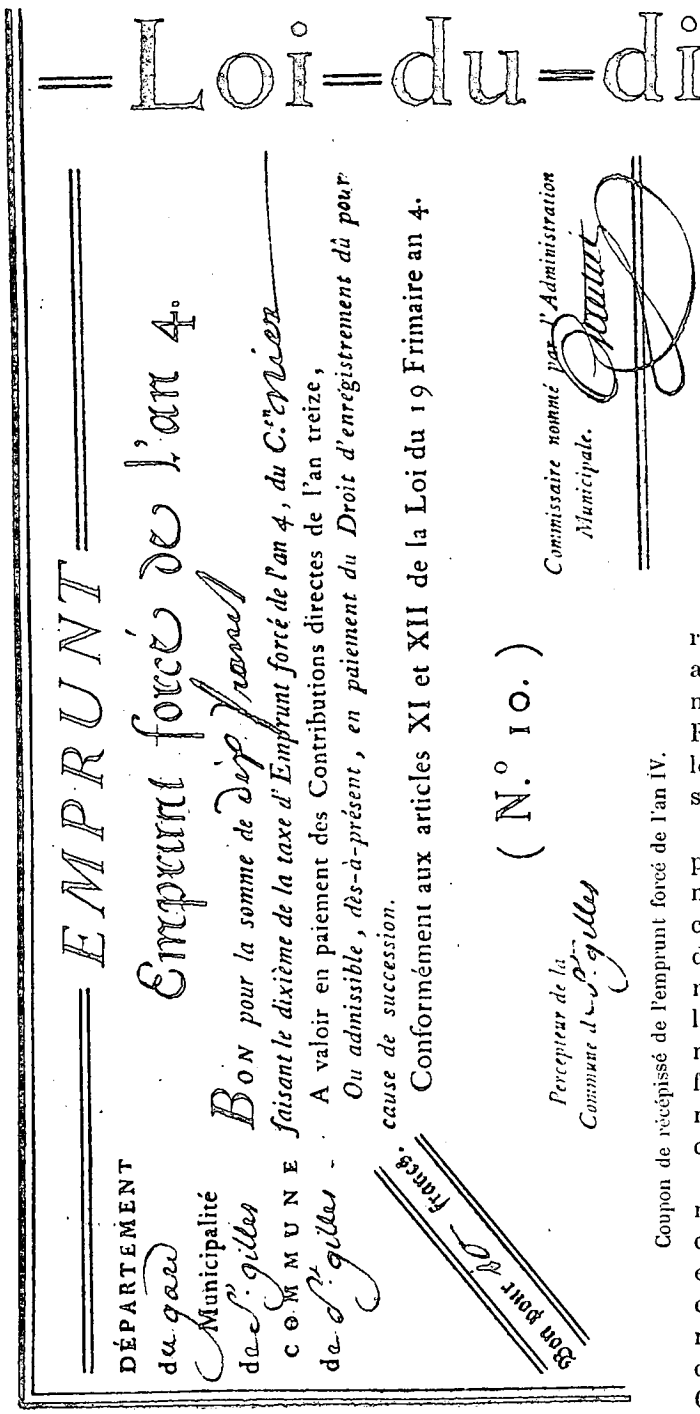
viennent se heurter en tous temps les propositions d'emprunt forcé ou d'impôt sur le revenu.

L'emprunt sera effectué en numéraire métallique ou en matière d'or et d'argent; à défaut de métaux, les grains, appréciés au cours de 1790, seront reçus comme ceux de la contribution foncière. *Les assignats seront également reçus, en place de numéraire, pour le centième de leur valeur nominale.*

Les sommes seront exigibles : un tiers dans la dernière décade de nivôse (avant le 20 janvier 1796) et le surplus en pluviôse suivant (janvier et février 1796).

Pour le remboursement successif de cet emprunt, il sera délivré aux prêteurs soit à l'instant du payement, s'il est possible (il fallait le temps de confectionner ces titres), soit dans les trois mois qui suivront, en échange de la quittance provisoire, un récépissé composé de dix coupons représentant chacun un dixième de la somme totale de l'article du rôle.

C'est un de ces récépissés, délivré dans le département du Gard, qui est reproduit ci-contre.



Coupon de récépissé de l'emprunt forcé de l'an IV.

Les citoyens au nom desquels les coupons auront été délivrés, leurs héritiers ou les possesseurs de leurs titres, pourront en remettre un chaque année en payement de leur contribution directe, à compter de l'an IV inclusivement, de manière que l'emprunt soit remboursé en dix années.

Le lendemain 19 frimaire, le Conseil des Anciens, après une discussion marquée par un discours très intéressant d'un économiste renommé, Dupont (de Nemours), adopta à son tour la résolution, qui fut promulguée sans délai.

Deux jours après, le 21 frimaire, parut une longue et minutieuse instruction adressée aux administrations départementales par le ministre des finances Faipoult, pour la mise à exécution de la loi. Nous n'y relèverons que le passage suivant qui concerne la seizième classe:

« On désignera surtout ceux qui depuis la Révolution ont acquis rapidement de grandes fortunes à la suite des commissions du gouvernement, ou par des entreprises de fournitures et de commerce ». Le ministre visait, avec raison, la catégorie des munitionnaires et fournisseurs des armées qui avaient fait des fortunes scandaleuses autant par les moyens frauduleux employés que par le chiffre énorme des bénéfices.

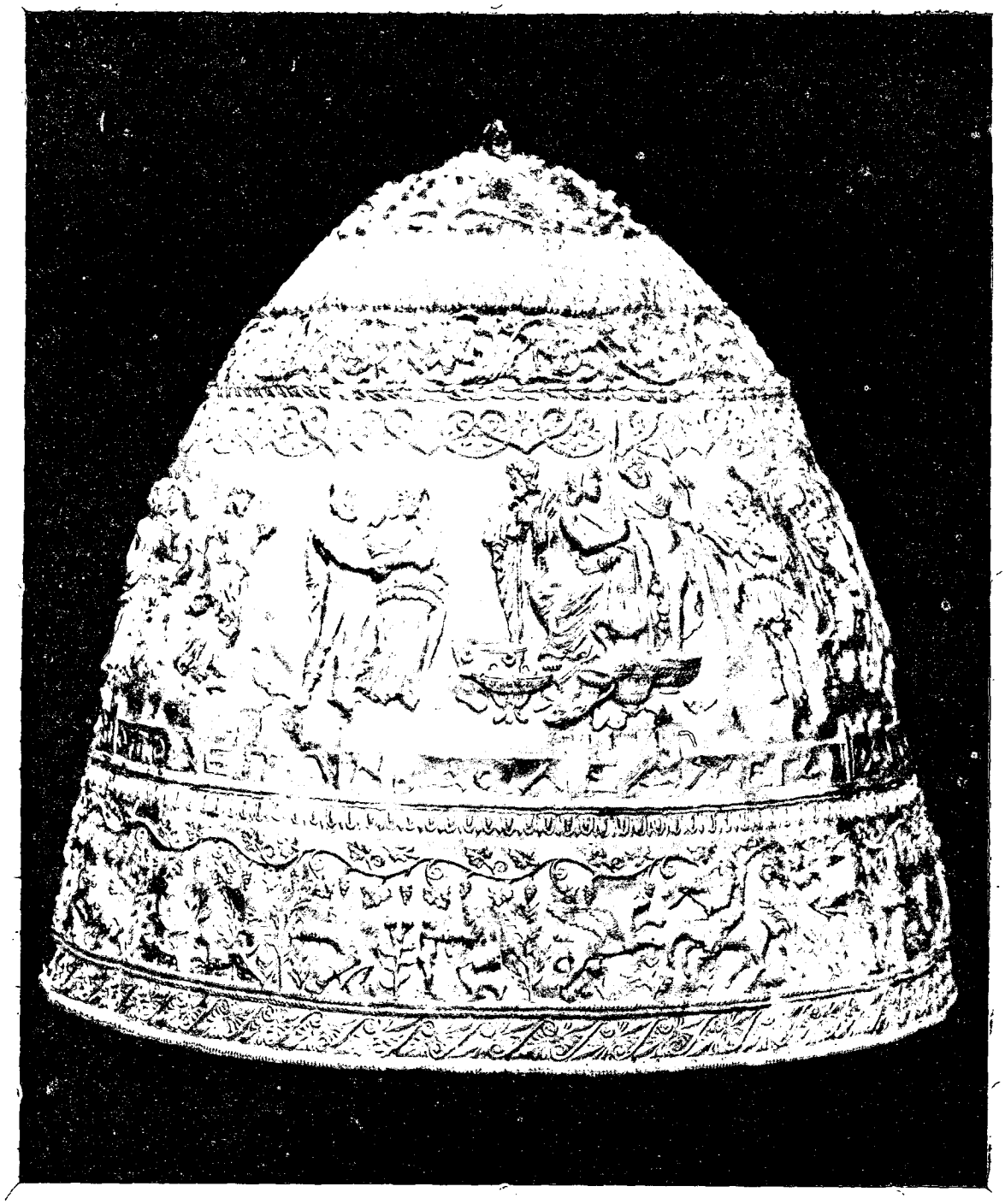
Bien que la loi eût prévu l'acquittement des taxes de l'emprunt pour la fin de pluviôse (ou février 1796), c'est-à-dire environ deux mois après la mise en recouvrement, il fallut, en réalité, une année de plus, tant furent nombreuses les difficultés de détail et les oppositions. Clos en février 1797, l'emprunt forcé n'avait rapporté qu'à peu près 400 millions, au lieu des 600 demandés. Sur ces 400 millions de valeur réelle, 200 avaient été consacrés au retrait de 20 milliards d'assignats. Ce fut là assurément un résultat très appréciable.

HENRI MÉTIVIER.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

TIARE EN OR DE SAITAPHERNÈS



TIARE EN OR trouvée dans une tombe crimééenne et récemment acquise par le musée du Louvre.

Le musée du Louvre vient de s'enrichir d'une œuvre d'orfèvrerie grecque qui est une véritable merveille. Il s'agit d'une tiare en or repoussé et ciselé d'une hauteur de 22 centimètres et d'un diamètre à la base de 16 à 18 centimètres. Elle est divisée de la base au sommet en sept zones concentriques dont l'une, la plus importante, est ornée de bas-reliefs dont le sujet est emprunté à l'Iliade. L'artiste grec a représenté la « Colère d'Achille ». L'illustre guerrier, ainsi qu'on peut le voir sur notre gravure, est assis, la lance en main, sur un siège richement décoré. C'est l'instant où Ulysse lui ramène la captive Briséis enlevée naguère par Agamemnon. D'autres captives suivent Ulysse, parées comme pour une fête. Près d'Achille ont été déposés de riches présents envoyés par les chefs achéens, dans le dessein de fléchir son indomptable colère. Mais Achille se détourne et jette les yeux sur son vieux précepteur Phénix. Ni les présents, ni les captives, ni quatre chevaux fougueux dont elles sont suivies ne parviennent

à calmer son ressentiment. Il faudra que Phénix plaide la cause des Achéens pour obtenir qu'Achille s'apaise. Alors seulement, les deux guerriers qui suivent Phénix et dont l'un doit être Ajax pourront sacrifier sur l'autel le sanglier qu'ils viennent d'amener.

Une autre série de motifs orne la partie de la tiare opposée à celle représentée par notre gravure. Achille au pied d'un bûcher sur lequel est étendu le corps inanimé de son ami Patrocle, a immolé des victimes expiatoires, des captifs troyens, des chevaux, un taureau et jusqu'à ses chiens favoris.

A la prière d'Achille, les Vents, figurés par deux génies ailés, planent sur le bûcher; l'un d'eux avec une torche y porte le feu, tandis que l'autre active la flamme en soufflant dans une conque. Une inscription tracée en lettres grecques, nous apprend que cette tiare a été offerte en hommage par le sénat et le peuple d'Olbiapolis au grand roi invaincu Saitaphernès qui nous est connu par une inscription depuis longtemps découverte à Olbia, en Crimée. Il vivait au quatrième siècle avant Jésus-Christ.

La tiare a été trouvée dans une tombe criméenne.

La zone inférieure est formée d'une variété de motifs symbolisant la région sur laquelle régnait le possesseur de cette tiare, la Scythie.

Au-dessus des bas-reliefs représentant la Colère d'Achille, sont trois zones : la première formée de rinceaux ajourés, la deuxième d'un motif imbriqué, la troisième d'autres rinceaux ajourés. Un bouton enroulé en forme de serpent surmonte le tout. X.

LES ENFANTS ÉLEVÉS PAR LES LOUPS

Si les Hindous apprenaient l'histoire romaine, la légende de Romulus et Rémus ne leur inspirerait aucun sentiment d'incrédulité. Il y aurait exagération à prétendre que pareille aventure arrive chaque jour sur les bords du Gange, mais il n'est pas sans exemple dans l'Inde que des louves allaitent des enfants.

Le premier mouvement des Européens qui entendent ces invraisemblables récits, dont les détails sont d'ordinaire complétés et embellis par l'imagination des indigènes, est de se cantonner dans un scepticisme absolu ; mais les fonctionnaires britanniques, transportés sous le soleil du Bengale, semblent avoir adopté la devise de Bolingbroke : *Nil admirari*, ne s'étonner de rien. Au lieu de rejeter sans plus ample examen comme de hautes mystifications imaginées par des brahmanes, heureux de se divertir aux dépens des étrangers, les aventures des enfants élevés par les loups, M. H.-B. Neilson a préféré faire lui-même une enquête approfondie.

Le consciencieux écrivain ne s'est pas contenté de recueillir des informations de seconde ou de troisième main, il est allé aux sources. Il a interrogé un *zemadar* qui, pendant sa jeunesse, était allé avec plusieurs de ses camarades voir un enfant élevé par les loups et arraché dans la suite à ses dangereux parents d'adoption pour être rendu à la famille humaine. A la vérité, il ne faut jamais accepter sans contrôle le témoignage d'un indigène. Un Hindou est toujours quelque peu suspect de donner libre carrière à son imagination, même dans le cas où il a le droit d'être qualifié de *zemadar*, mais le vieux gentleman anglo-indien que M. Neilson a rencontré à Chaporioundie, dans l'est du Bengale, paraissait mériter une confiance absolue. C'était un ancien fonctionnaire civil qui avait servi pendant plus de trente ans dans le personnel européen de l'administration de l'Inde. Il n'avait pas seulement eu occasion de constater plusieurs cas authentiques d'enfants à la mamelle qui avaient été enlevés et allaités par une louve, mais il avait vu de ses propres yeux, aux environs d'Agra, et examiné avec le plus vif intérêt un petit garçon qui avait été élevé par les loups et repris dans la suite par des indigènes qui l'avaient rendu à son père et à sa mère.

Si incroyables que puissent paraître de semblables aventures, elles ne sont pas impossibles à expliquer. Sur les vingt-quatre mille personnes qui, suivant la dernière statistique annuelle de l'empire de l'Inde, ont été tuées par des bêtes fauves ou des serpents, les loups ont fait deux cent dix-huit victimes. Dans ce pays-là ils ne se réunissent presque jamais en troupeaux et sont loin d'avoir l'audace de leurs congénères d'Europe. Trop timides pour attaquer des adultes, ils ne dévorent guère que des enfants. Rien ne leur est plus facile que de découvrir le point faible de l'une de ces palissades de chaume et de bambou qui entourent les villages hindous et de pénétrer ensuite dans une de ces pauvres huttes, que les indigènes laissent toujours ouvertes, parce qu'elles ne contiennent rien qui puisse exciter la convoitise des voleurs. Pendant le séjour de M. Neilson, dans l'Inde, une petite fille de dix-huit mois fut enlevée par un loup dans l'intérieur d'une cabane habitée par une famille de mendiants, à une vingtaine de mètres de la résidence du fonctionnaire européen.

Une louve s'aperçoit que ses petits commencent à dépérir, parce que son lait ne leur suffit plus et qu'ils ont besoin d'une nourriture plus substantielle ; elle part pendant la nuit pour la chasse afin de leur procurer de la chair fraîche et s'introduit dans un village avec l'espoir de s'emparer d'un jeune chevreau. Au lieu de ce genre de gibier, elle découvre une femme endormie auprès de son enfant. Le nourrisson

crie, sa mère pousse des appels déchirants, mais la louve s'est enfuie en emportant sa proie et elle est déjà loin lorsque les hommes armés de haches ou de fusils de l'ancien modèle se mettent à sa poursuite. La destinée de l'enfant se décide au moment où la louve le jette en pâture à ses petits. Presque toujours il est aussitôt dévoré, mais il arrive de très loin en très loin qu'il a la vie sauve. Comment expliquer ce miracle ?

Si nous écrivions un récit pour les enfants du premier âge nous n'hésiterions pas à dire que les petits garçons bien sages sont seuls épargnés, tandis que les autres sont mangés séance tenante. Malheureusement, pour rendre hommage à la vérité, nous sommes obligés de reconnaître que les loups n'entrent pas dans cet ordre de considérations. A première vue, il semblerait plus raisonnable d'attribuer à un pur effet du hasard l'exercice de ce droit de grâce dont ils font si rarement usage. Toutefois, les ingénieuses hypothèses que M. Neilson a exposées dans le *Badminton Magazine* pour expliquer ces accès de clémence si difficiles à concilier avec le caractère et les habitudes des loups méritent à notre avis d'être signalées.

Au dire de l'écrivain anglais, il peut arriver que les louveteaux déjà rassasiés de nourriture au lieu de se précipiter avec avidité sur la proie apportée par leur mère se contentent de flairer l'enfant et de lui lécher le visage. Les femmes hindoues ont l'habitude d'enduire le corps de leurs petits garçons d'une huile végétale qui leur communique une odeur assez accentuée. Suivant les principes de la médecine indigène ce mode de traitement est censé favoriser le développement des muscles pendant les premiers mois de la vie. Comme les enfants du sexe faible ne comptent pas aux yeux des indigènes, les mères ne prennent pas la peine de donner de pareils soins à leurs petites filles. Aussi ne cite-t-on aucun cas d'enfant du sexe féminin qui ait été élevé par des loups.

C'est un petit garçon que la louve a apporté pour le repas de sa progéniture et ensuite elle s'est éloignée afin de chasser pour son propre compte. Les louveteaux qui, par hasard, n'avaient pas faim ont léché la peau de l'enfant et ont trouvé agréable le parfum de l'huile dont elle était imprégnée. La louve revenue au *liteau* trouve ses petits en train de jouer avec le nourrisson qu'ils n'ont pas dévoré. Elle flaire à son tour l'enfant qui tourmenté par la faim s'attache à la mamelle qui vient d'effleurer sa bouche. A partir de ce moment l'adoption est consommée. Il existe entre toutes les femelles des mammifères une sorte de solidarité dans l'accomplissement du devoir de l'allaitement.

Les haines les plus invétérées qui séparent les diverses espèces d'animaux habituées à vivre sur un pied de guerre sans merci s'effacent devant cet instinct supérieur destiné à empêcher des créatures vivantes récemment venues au monde de mourir de faim, parce qu'elles ont perdu leur mère. Entre mammifères une goutte de lait ne se refuse pas à un nouveau-né. Il n'est pas rare que des chiennes allaitent des petits chats, et M. Neilson raconte avec une extrême précision de détails, les aventures d'une chatte qui a allaité un jeune rat. Les petits chats, trop jeunes encore pour que leurs instincts carnassiers se fussent réveillés, refusèrent la proie qui leur était apportée par leur mère et au lieu de dévorer le rat, le traitèrent comme un frère adoptif. Le petit rongeur, qui était venu depuis très peu de jours au monde, suça le lait de la singulière nourrice que le hasard lui avait donnée et continua de vivre avec elle et avec ses petits chats en très bonne harmonie jusqu'au moment où l'éducation de la nichée étant achevée, la famille dut se séparer,

Cette aptitude à adopter les nourrissons les plus inattendus, qui se retrouve chez les femelles de presque tous les mammifères, explique comment il peut arriver que des louves allaitent des petits enfants. Non seulement elles leur donnent la mamelle, mais elles continuent de veiller sur eux pendant les deux ou trois premières années de leur vie, et il n'est pas sans intérêt, pour les naturalistes et les philosophes, d'examiner les conséquences qu'une éducation donnée par les loups peut avoir pour des êtres humains.

Il résulte des recherches dont M. Neilson a enregistré les résultats dans le *Badminton Magazine*, que les enfants adoptés de la sorte par une famille de louveteaux ne marchent jamais en se tenant debout. Ils préfèrent se traîner sur les genoux et sur les coudes afin d'imiter autant que possible leurs frères d'adoption. On s'explique pourquoi ils ne se tiennent jamais dans la position verticale. Lorsque les petits enfants, élevés dans les conditions les plus normales, commencent à avoir la force et le désir de se mouvoir, ils font usage de leurs genoux et de leurs mains bien plus encore que de leurs pieds, et il faut l'intervention de leur entourage pour leur apprendre à marcher debout, suivant la loi que la nature a établie pour l'espèce humaine. Ces leçons et ces exemples font défaut aux enfants qui n'ont jamais été en contact qu'avec des quadrupèdes, ils suivent les modèles qu'ils ont sous les yeux et s'habituent à marcher comme les animaux dont ils partagent le genre de vie. Les bras de l'homme n'étant pas assez longs pour lui permettre de s'avancer en s'appuyant sur les pieds et sur les mains, à la façon des grands anthropoïdes, sans ressentir une extrême fatigue, on comprend que les enfants élevés par les loups aiment mieux faire usage de leurs genoux que de leurs

pieds; mais pourquoi se servent-ils de leurs coudes plutôt que de leurs mains? Au dire de M. Neilson, ce mode de locomotion offrirait de sérieux avantages à des êtres humains transformés en quadrupèdes. Grâce à cette méthode, il leur serait plus facile de regarder droit devant eux sans fatiguer les muscles de leur cou et de pénétrer, en cas d'alerte, dans les fourrés et les tanières où va se réfugier leur famille adoptive.

Il faut marcher à quatre pattes avec les loups, mais cette habitude, une fois contractée dès le premier âge, ne peut plus être corrigée lorsque les enfants élevés par des quadrupèdes sont rendus à la société humaine. S'il leur arrive de loin en loin de se tenir debout, c'est uniquement pour regarder autour d'eux. Ils ne veulent marcher que sur leurs genoux et leurs coudes, dont la peau, à force de s'appuyer sur le sol, s'est durcie et a pris à peu de chose près la consistance de la corne. C'est également en vain qu'on essaye de leur faire manger les aliments dont se nourrissent les hommes. Ils ont une extrême répugnance pour les viandes cuites, ils prennent plaisir à ronger des os, à la façon des carnassiers, et à tout autre régal ils préfèrent la chair crue.

Jamais dans le cerveau de ces déshérités ne s'allume aucun rayon d'intelligence humaine. Peut-être l'échec si complet de toutes les tentatives faites pour rendre à ces enfants allaités par des louves les moyens de vivre dans la société des hommes, doit-il s'expliquer par l'ignorance et la brutalité des indigènes de l'Inde. Les parents de l'enfant né dans le district d'Etwah, sur les bords de la Djumna, l'un des affluents du Gange et rendu comme par miracle à sa famille après avoir passé une dizaine d'années avec les loups, le traitaient comme une bête fauve. Sous prétexte que ses cris troublaient le sommeil des voisins, ce malheureux était condamné à passer ses nuits attaché à un arbre. Il ne faut pas s'étonner que ce système d'éducation n'ait pas donné des résultats satisfaisants.

L'expérience de la douceur n'a pas été encore faite. Il ne s'est rencontré dans l'Inde aucun Européen qui ait essayé d'observer les transitions et les ménagements nécessaires pour rallumer peu à peu une âme humaine dans le cœur et le cerveau de ces déshérités qui pendant les premières années de leur vie ont été privés du plus utile des enseignements, nous voulons parler de ces leçons ininterrompues qui résultent du contact permanent d'un enfant avec les personnes de sa famille et de son entourage. Jusqu'à présent aucune tentative de ce genre n'a été faite et suivant une opinion universellement répandue parmi les indigènes de l'Inde, l'enfant élevé par les loups est frappé d'une irrémédiable déchéance intellectuelle et morale. Aucun éclair d'intelligence ne brille dans son regard, jamais un sourire ne passe sur ses lèvres. On ne peut pas lui apprendre à parler. C'est à peine si, à la longue, il finit par savoir faire quelques signes. Au début les hommes et les femmes adultes lui font peur, mais s'il se trouve en présence d'un petit garçon ou d'une petite fille de son âge, il ne se sent plus intimidé et s'empresse de les mordre. En réalité, il considère les êtres humains comme des ennemis et ne témoigne quelque bienveillance que pour les chiens. Il n'hésite pas à partager ses aliments avec des quadrupèdes qui lui rappellent son ancienne famille d'adoption.

Les mauvais traitements doivent hâter la fin de ces malheureux qui ont acquis des instincts de bêtes fauves et sont devenus si difficiles à apprivoiser. En général, ils meurent au bout de très peu de mois et par une cruelle ironie du sort, ces enfants qui ont eu un tempérament assez robuste pour vivre pendant dix ou douze ans dans la société des loups, ne peuvent jamais vivre plus de deux ans dans la société des hommes.

G. Labadie-Lagrave.

DERVICHES ET NUBIENS

Une nouvelle expédition est engagée en ce moment contre les derviches, maîtres de tout le nord-est d'Afrique depuis la mémorable révolte du mahdi contre l'autorité égyptienne, en 1882.

Le nom de *derviche* ne désigne pas une race. Tout bon musulman tant soit peu initié dans le culte de l'Islam, peut demander et obtenir son affiliation à la bande de sectaires ayant pour devise la pauvreté et l'abstinence, mais dont les pratiques ne sont nullement conformes aux règles. *Derviche*, mot persan, veut dire, comme on sait, *pauvre*. C'est le faquir des Arabes. Ces derniers, véritables religieux, ne vivent que d'aumônes ou de la charité des fidèles. Les derviches, par contre, exercent divers métiers, sont agriculteurs, éleveurs de bestiaux, et ne se distinguent des autres musulmans que par le bruyant fanatisme qu'ils apportent dans l'exercice de leur culte. Rien, en effet, de plus farouche que le cri de *Ilaha illâ-llâh* (pas d'autres dieux que Dieu) poussé sans interruption, pendant des heures, par une bande de derviches hurleurs, réunis pour faire la prière en commun. Pour qui connaît l'Orient et ses bizarres populations, ces pratiques religieuses n'ont rien de bien singulier. C'est également par des cris et des hurlements sans suite que manifestent souvent leurs sentiments religieux diverses sectes juives et musulmanes du sud-est de l'Europe. Non moins fréquentes sont les prières accompagnées de mouvements désordonnés, pratiqués particulièrement par la confrérie des derviches tourneurs. Vêtus d'une

longue robe de bure la taille serrée par une ceinture de même étoffe ou en cuir noir, coiffés d'un grand bonnet de feutre de forme conique, les fidèles essayent souvent de se mettre en extase en faisant quelques pirouettes sur eux-mêmes. Le son de fifres ou d'autres instruments primitifs accompagne souvent le chant des plus



Derviches.

jeunes pendant que le croyant se prépare par des méditations aux pieux exercices.

Les mœurs de ces sectaires ne diffèrent pas non plus de celles des autres musulmans. Malgré leurs vœux de chasteté, les derviches sont polygames, et leur chef spirituel, le mahdi actuel Abdulla-el-Toaschi dispose d'un harem et de trente-quatre épouses triées parmi les plus jolies captives dont quelques-unes défrayent la chronique africaine par la grâce et la beauté que la légende leur attribue. Esclavagistes à outrance, fortement disciplinés, dédaigneux de la vie terrestre qu'ils regardent, à l'instar de la plupart des populations d'Orient, comme une simple préparation à la vie éternelle, les derviches d'Afrique, considèrent comme une œuvre méritoire le combat contre les infidèles, chrétiens et mêmes musulmans d'Égypte dont la ferveur religieuse paraît trop tiède à leur imagination exaltée. Aussi ne manquent-ils jamais de dépouiller une caravane lorsque l'occasion s'en présente, massacrent les hommes et emmènent les femmes et les enfants en captivité. En plus des métiers qu'ils exercent, les derviches d'Afrique sont donc de gros marchands d'esclaves qu'ils tirent d'Arabie, de la Tripolitaine et de la Nigritie. La population féminine de ces régions ne paraît pas être inférieure en férocité, à ses maîtres du sexe fort. Lors des derniers combats que leur livraient Gordon et Emin Pacha (1880-1890), on trouva sur les cadavres des soldats égyptiens de nombreuses traces de morsures faites par des jeunes filles de derviches. On s'imagine aisément quelle résistance opiniâtre ces populations fanatisées et aguerries, sont capables d'opposer à une armée envahissante européenne.

Parmi les noirs qui peuplent le Soudan oriental, les Nubiens de Dongola se distinguent par une certaine élégance physique. Ils ont la barbe rare, comme les Nigritiens, mais les traits du visage sont plus réguliers. On y rencontre souvent des types d'une réelle beauté : nez droit, ferme, larges narines, lèvres d'un dessin très pur ; petites dents d'une blancheur parfaite, yeux pétillants d'un vif éclat. D'une intelligence également supérieure à leurs voisins, les Dongolais forment en quelque sorte l'aristocratie soudanienne. Bien que de race fortement mélangée, les Nubiens de la province de Dongola sont considérés comme les champions de la cause nègre que leurs ancêtres eurent à soutenir pendant des siècles contre les envahisseurs venus des différents points de l'Asie pour s'installer sur les bords du Nil. Ils possédaient même autrefois des colonies commerciales très puissantes dans tous les marchés du Soudan. Déchus de leur ancienne grandeur, épuisés par les longues guerres qu'ils eurent à soutenir contre les mamelucks de Turquie et les populations venues d'Arabie et de Perse, les Nubiens actuels n'en ont pas moins conservé des qualités essentielles qui les font préférer aux fellahs d'Égypte. Agriculteurs très laborieux, excellents éleveurs de bestiaux, ils se voient souvent obligés d'abandonner leur terre natale, bande étroite entre le Nil et le désert et dont la partie cultivée ne suffit pas à l'alimen-



Nubiens.

tation d'une population relativement dense. Un grand nombre de Dongolais se répandent alors dans les villes d'Égypte, Alexandrie, le Caire, où leurs services sont fort recherchés soit comme ouvriers, soit comme domestiques dans les maisons particulières ou dans les hôtels.

P. Lemosof.

ORIGINE DES ŒUFS DE PAQUES

Quelle est l'origine des œufs de Pâques? Cette question a mis à la torture bien des esprits et fait couler de larges flots d'encre. On a fouillé l'histoire, on a fouillé les légendes, et chacun est venu apporter son explication avec solides preuves à l'appui. Celui-ci voit dans les œufs de Pâques un symbole religieux, celui-là un symbole philosophique. L'un en trouve l'origine chez les Hindous, l'autre chez les Hébreux.

Était-il donc nécessaire de se tant mettre en frais d'érudition et d'aller chercher si loin l'origine d'un usage qu'explique si naturellement la gourmandise humaine? Pour nous, nous pensons bien sincèrement qu'il n'est point ici question de symbole, mais d'omelette.

Voici sur quoi se fonde notre opinion.

Il y a une cinquantaine d'années encore les prescriptions du carême étaient fort rigoureuses. Elles étaient scrupuleusement observées dans beaucoup de pays et notamment en basse Normandie. Depuis le mercredi des Cendres jusqu'à Pâques on devait s'abstenir d'aliments gras et ne faire par jour qu'un seul repas chaud. De plus, l'usage des œufs était défendu le mercredi des Cendres, le vendredi de chaque semaine et pendant les quatre derniers jours de la semaine sainte. Ce qui rendait l'observance de ces prescriptions encore plus austère, c'est que les conserves étaient à peu près inconnues.

C'est à cet affreux régime hélas! que nous avons été soumis quand nous faisions nos études! Haricots, pruneaux, pommes de terre, poisson salé! On ne sortait pas de là; aussi quelle fichue mine nous avions à la fin de cette saison de pénitence!

Ah! s'il est vrai, comme le dit l'Évangile, que dans l'autre monde il sera rendu cent pour un aux hommes, je plains le sort de nos pauvres maîtres de pension! que de harengs saurs! que de haricots! que de pruneaux il leur faudra absorber avant de gagner le ciel!

Dans les derniers jours du carême, on était saisi d'une envie folle de manger de la chair et même des œufs qui étaient prohibés! Il est facile de deviner avec quelle impatience les pénitents attendaient le moment béni où ils pourraient satisfaire leur fringale. Aussi, le jour de Pâques, dès le matin, au lieu de la soupe ordinaire l'on s'empressait de mettre sur le feu la poêle à frire et de fabriquer une copieuse omelette au lard, dont on se régalait abondamment avant de se rendre à la messe. Ce mets n'était pas merveilleux : il n'était même pas bon; mais la privation imposée lui donnait une saveur délicieuse.

En vue de cette fameuse omelette les enfants allaient par les maisons, le Vendredi saint, chanter la Passion et ils recevaient en retour des œufs qu'ils déposaient dans un panier cylindrique portant le nom de *boutiller*. Ce panier était de rigueur. Point de boutiller, point d'œufs.

Quand nous étions enfant, nous avons comme les autres été chanter la Passion armé du fameux panier. Quelle joie quand nous le rapportions tout plein!

Voici la complainte dont nous régalions les oreilles des braves paysans bas normands. Nous ne la donnons pas comme un modèle de poésie; mais elle est si touchante dans sa naïveté qu'il est peut-être bon de la sauver de l'oubli.

Passion

Dans un désert près d'un rocher,
Le Rédempteur du monde *s'en* est approché!
Que faites-vous ici?
O mon unique maître, Jésus, mon souci!
— Je fais pénitence en ce lieu;
Ce n'est pas pour mes crimes, car je suis un Dieu.,
Croyez assurément
Que je suis impeccable naturellement.
Un beau roseau lui est donné;
D'une belle épine blanche ils l'ont couronné,
Puis ils l'ont flagellé
A grands coups de verge et ils s'en sont moqués.
J'ai vu le bienheureux saint Jean
Avec la sainte Vierge pleurant son enfant,
Et n'ose en approcher,
La triste Madeleine pour la consoler.
— Où allez-vous, mon très cher fils?
A la *crou-ais* sanglante où vous allez souffrir.
Où vous allez souffrir
Des peines infinies et aussitôt mourir.
Pour l'amour de notre sauveur,
Donnez, donnez quelqu'chose à ces pauvres chanteurs
Et puis un jour viendra
Le Rédempteur du monde vous le *rendera*.

L'auteur, on le voit, prend certaines libertés avec la rime, avec la prosodie et même avec la langue française: mais il faut beaucoup lui pardonner en faveur de l'intention.

Attendries par notre chant et par l'appel direct fait à leur générosité, les bonnes femmes couraient au poulailler et nous apportaient des œufs. C'était tout ce que nous demandions.

Le samedi saint nouvelle tournée aux œufs, en mémoire de la Résurrection. Comme, d'après la tradition, cette tournée ne devait commencer qu'après le coucher du soleil, seuls les grands garçons pouvaient y prendre part. Le boutiller était remplacé par une vaste hotte. Si la compagnie chantait bien — j'entends criait très fort, — si surtout elle avait la bonne fortune d'être accompagnée d'un violon, la hotte était bien vite remplie... et l'amour-propre des chanteurs satisfait.

Les chants du samedi saint avaient naturellement une allure plus dégagée que ceux du Vendredi. Voici quelques strophes de celui qui était le plus répandu :

Séchez les larmes de vos yeux;
Le roi de la terre et des cieux
Est ressuscité glorieux;
Alleluia!
Pierre et Thomas, dès le matin,
Se sont rendus dans le jardin
Pour saluer le roi divin,
Alleluia!
Jésus parut percé de clous
Tous les apôtres y étaient *tous:*
Disant: la paix soit avec vous!
Alleluia!
Thomas ayant considéré
Les pieds, les mains et le côté,
Dit: je reconnais ta Déité,
Alleluia!

Et les œufs venaient dans la hotte. Il arrivait pourtant parfois que les bonnes gens prétendaient que leurs poules ne pondaient pas. Il y avait alors des couplets satiriques pour stigmatiser leur mauvais vouloir. Ces coutumes existent-elles encore? Nous l'ignorons; mais du temps de notre jeunesse aucun de nous n'aurait consenti à se priver du plaisir (?) *d'aller à la Résurrection.* La tournée naturellement se terminait par une plantureuse omelette. Le lendemain on était fatigué, harassé, exténué; on avait une extinction de voix à force de beugler la Résurrection. Pourtant on se promettait bien de recommencer l'année suivante.

O joyeux temps! où es-tu?

La confection de l'omelette pascale préoccupait vivement les ménagères dont les *gars* n'avaient pas fait la tournée de la ville. Or, de même que, pour faire un civet il faut un lièvre, de même aussi, à cette candide époque, pour faire une omelette il fallait des œufs. Cette denrée devenait l'objet d'un commerce actif et atteignait souvent des prix exorbitants. C'était donc une marque d'amitié et une délicate attention que d'offrir des œufs aux parents, voisins et amis, afin qu'ils ne fussent pas privés du mets traditionnel. N'est-ce pas là l'origine des œufs de Pâques qui depuis.....

Nous convenons volontiers que cette origine est moins poétique que le symbolisme hindou, mais comme elle concorde bien avec la nature humaine!

H. Leçadet.

LA PHOTOGRAPHIE PAR LA FOUDRE

L'étincelle électrique est peu de chose auprès de l'éclair, cette manifestation lumineuse de la foudre, on ne peut donc s'étonner que les fameux rayons X aient eu des prédécesseurs dans l'arme du divin Jupiter.

Dès 1861 M. Poey, alors directeur de l'observatoire de la Havane, relatant dans l'*Annuaire du Cosmos* les plus célèbres observations d'images faites par la foudre, notait que quelques-unes de ces images s'étaient produites à travers des *corps opaques.* La découverte de M. Rœntgen donne une actualité aux observations faites, on peut dire depuis des siècles, au sujet des photographies du terrible météore. Nous avons éliminé à dessein celles qui prêtaient à discussion pour citer seulement les plus démonstratives, celles qui s'appuient sur l'autorité de savants indiscutables ou qui ont été l'objet de communications à des sociétés scientifiques. Il n'est pas douteux que la connaissance des résultats obtenus par les rayons X conduira les sceptiques d'hier à un examen plus soigneux de faits qui se sont reproduits trop souvent pour pouvoir sérieusement être niés. Notre première observation est due au professeur Orioli de Corfou :

En septembre 1825, la foudre tomba sur un brigantin *Il Bon-Servo*, à l'ancre dans la baie d'Almiro, à l'entrée de l'Adriatique. Un matelot rapiéçait une chemise, assis sur une caisse, au pied du mât de misaine lorsque la foudre atteignit le mât et tua le matelot.

On ne put voir ni *brûlure*, ni *déchirure* sur les habits. Mais après avoir *déshabillé* le cadavre, on remarqua sur son dos une trace légère et noire qui partait du cou et se terminait aux reins. Là, était imprimé un fer à cheval parfaitement distinct et de la même grandeur que celui cloué sur le mât, suivant l'usage des marins superstitieux de l'Ionie.

Les comptes rendus de l'Académie des sciences relatent des observations dans lesquelles des fleurs, des feuilles et même un arbre tout entier, ont été ainsi imprimés sur le tronc d'individus foudroyés. L'une d'elles, est due à Franklin.

Le docteur Lebigue, maire de Nibelle (Loiret), a relaté dans le *Moniteur Universel* du 9 septembre 1864, un fait de ce genre.

« Le 4 du mois, vers dix heures et demie du matin, trois ouvriers étaient occupés à cueillir des poires à deux cents mètres du village lorsque la foudre tomba sur le poirier. L'un des ouvriers à ce moment auprès de l'arbre fut tué, les deux autres qui étaient sur le poirier furent jetés à terre et restèrent quelque temps sans connaissance. Quand ils revinrent à eux, ils ne purent remuer les jambes et on fut obligé de les transporter à leur domicile. Chose merveilleuse, l'un d'eux avait des branches et des feuilles de poirier très distinctement daguerréotypées sur la poitrine. Louis Figuier a rapporté dans la *Presse* du 15 septembre 1860, un fait analogue survenu à Lappion (Aisne). La foudre avait photographié sur le dos d'une femme, un arbre avec toutes ses feuilles.

D'autre part, Raspail raconte qu'un enfant étant monté sur un peuplier pour y dénicher un nid d'oiseau, la foudre éclata et jeta l'enfant sur le sol. Le pauvre malheureux portait sur la poitrine le décalque du peuplier sur un rameau

duquel on distinguait même fort bien le nid convoité.

En septembre 1857, un paysan de Seine-et-Marne qui gardait une vache, fut foudroyé sous un arbre. Quelques soins empressés lui rendirent l'existence ; mais en *écartant les vêtements* pour le secourir, on aperçut parfaitement gravée sur sa poitrine, l'image de la vache.

Nous avons à dessein marqué par des italiques les deux observations où la photographie s'est faite à travers des vêtements restés intacts. Il existe un exemple de matière plus opaque traversée par les rayons de l'électricité atmosphérique.

En 1812, à quatre milles de Bath (Angleterre) se trouvait un bois au milieu duquel reposaient six moutons qui furent tous tués par la foudre. Lorsqu'on voulut les dépouiller on observa sur le côté intérieur de chaque peau ou entre le cuir et la chair de ces moutons un *fac-similé* d'une portion du paysage d'alentour si fidèlement reproduite que l'on pouvait y distinguer jusqu'aux accidents de terrain. Ces peaux furent exposées en public dans la ville de Bath.

Ces images photo-électriques ou keraunographiques, suivant l'expression d'un des hommes qui les ont le mieux étudiées, le Dr Boudin, sont pleinement acceptées par le savant Dr Tourdes dans son article du Dictionnaire encyclopédique. Il regrette seulement que la dissection de la peau et un examen plus complet des caractères physiques et chimiques de ces taches n'aient pas été faits. Cette absence de renseignements laisse un doute sur leur nature.

Il semble dans une observation au moins qu'il y aurait eu transport de matière colorante. La foudre aurait réalisé, dès 1795, le problème de la photographie colorée. Bernhold rapporte en effet que cette année la foudre tomba dans la maison d'un pasteur et que sa femme fut légèrement atteinte ; mais chose singulière, on vit comme imprimée ou peinte sur le bras droit, vers le coude, une *fleur rouge* semblable aux fleurs rouges de la robe.

Il nous semble, en réalité, que les images produites par la foudre peuvent être divisées en deux groupes. Dans le premier qui comprendrait tous les exemples donnés jusqu'ici, sauf le dernier, il y aurait production d'une véritable photographie. Une expérience bien connue de Groves donne une idée de ce qui peut se produire.

Le célèbre physicien découpait avec des ciseaux une feuille de papier de façon à y figurer par des vides le nom de Volta. Puis, plaçant cette feuille entre deux plaques de verre, il faisait passer dans celles-ci l'étincelle d'une bobine de Ruhmkorf. En regardant ensuite le verre on n'y voyait d'abord aucune trace de caractères, mais en l'exposant à des vapeurs fluorhydriques le nom de Volta apparaissait nettement. La peau n'offre-t-elle pas une bien autre sensibilité que le verre?

Dans le second groupe, au contraire, l'opération produite se rapproche plutôt de la typographie. Le cas de Bernhold en est le type. Nous en rapprocherons ceux où l'on a constaté sur la peau l'empreinte d'objets métalliques qui étaient en contact immédiat ou presque immédiat avec elle (médailles, pièces de monnaie).

Le *Journal des Savants* de 1790 renferme un exemple très curieux d'un fait analogue : La foudre étant tombée sur l'église de Lagny, l'éclair imprima en un instant sur la nappe de l'autel, les paroles de la consécration imprimées en *noir* sur le missel (qui pridie quam pateretur) en omettant les mots imprimés en *rouge* (hoc est corpus meus et hic est sanguis).

L'enduit emprunté dans ces cas à un corps pulvérisé, qui est quelquefois placé à une distance très éloignée, peut alors être enlevé par le lavage, tandis que celui-ci ne modifie en rien les images photographiques. La coloration peut être due aussi à une extravasation sanguine et présenter l'aspect d'arborisations vasculaires.

Dans certains cas la photographie au lieu de s'opérer sur le corps de l'homme ou des animaux peut, au contraire, être la reproduction de ce corps sur une surface quelconque. Le professeur Henri a rapporté à l'Association américaine, en 1850, après une sérieuse enquête le fait suivant : Une personne ayant été tuée par la foudre au moment où elle était debout près d'un mur blanchi à la chaux, on vit sur ce mur l'image de la personne dessinée en couleur sombre.

Tous ces exemples sont extrêmement curieux, l'avenir nous apprendra l'interprétation exacte qu'il convient de leur donner. L'expérience nous prouve chaque jour que le scepticisme scientifique est et doit être tout autre chose qu'un septicisme négatif.

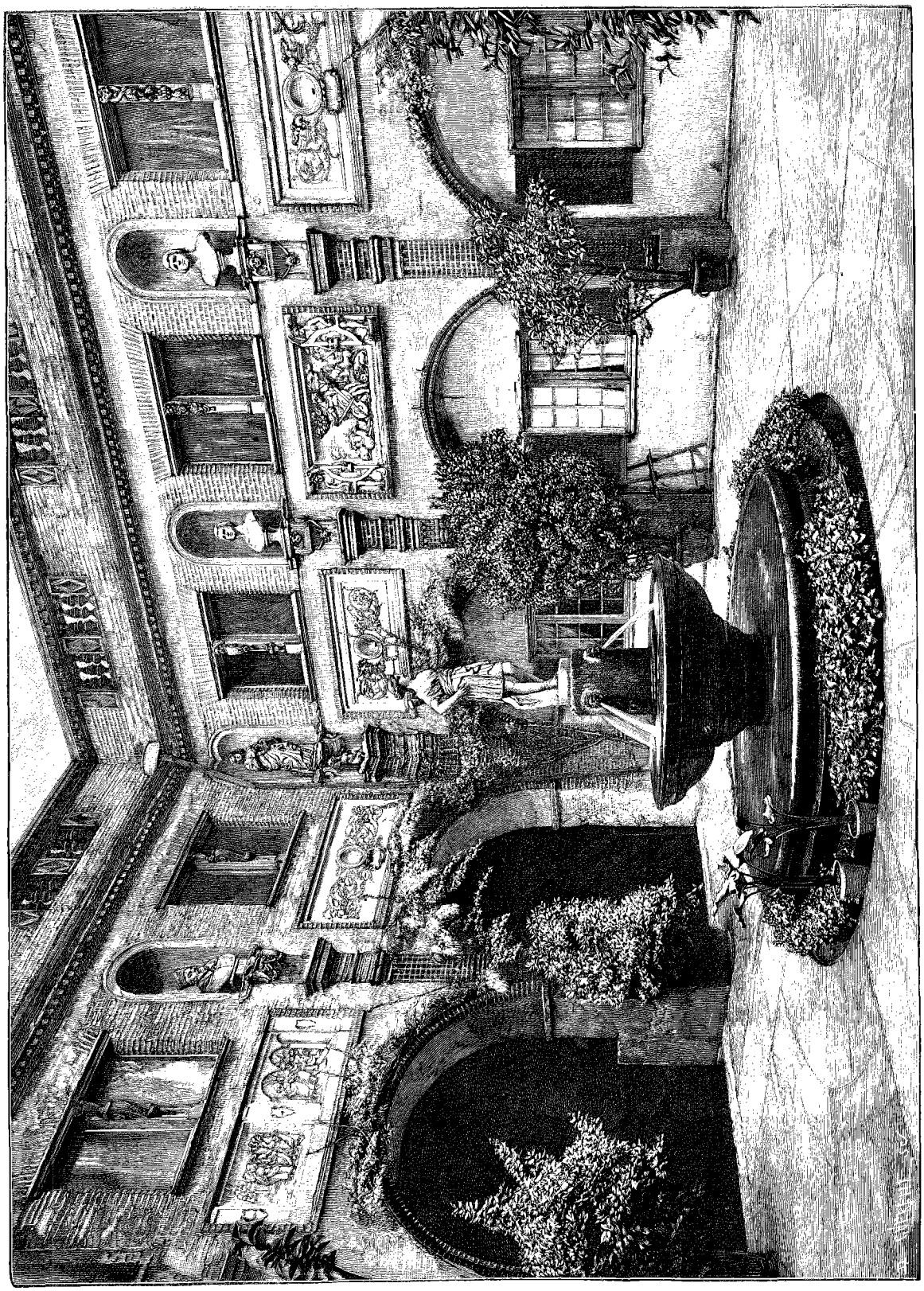
Dr Galtier Boissière.

LE PETIT CLOITRE DU MUSÉE DE TOULOUSE

Pour compléter la série de gravures publiées par le *Magasin Pittoresque* (tomes 17 et 35) sur le musée de Toulouse, et représentant, dans le premier une salle du musée, dans le second, une vue du grand cloître, nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs un morceau d'une charmante délicatesse, encore inédit pour nous. Ce petit cloître dont la description se trouve dans le 35e volume, page 321, présente aujourd'hui un changement. La fontaine n'avait sans doute pas reçu à cette époque la Diane dont elle est surmontée aujourd'hui, puisqu'il y est question d'un jet d'eau « qui retombe dans une double vasque ».

Nous rappellerons que les piliers entre arca-

des étaient décorés autrefois de statues de saints, et que les murailles sont ornées de moulages de bas-reliefs attribués à Ambroise Frédeau, un parisien de 1640, qui alla vivre de la vie contemplative dans le monastère que furent autrefois ces bâtiments. L'histoire de ce bon Frédeau se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse*, année



PETIT CLOITRE DU MUSÉE DE TOULOUSE. — Gravé par Guérelle.

1827, et elle est intéressante au premier chef. Après avoir rempli le couvent de ses sculptures et de ses peintures, le pauvre artiste fut chargé des fonctions de concierge et dès lors dut renoncer à tout travail d'art. La mort vint en 1673, alors que Frédeau était devenu aveugle.

Le rédacteur de l'article du *Magasin Pittoresque* de 1867, se plaint de la difficulté d'accès

du musée de Toulouse. Aujourd'hui les choses sont changées. Le bâtiment est déjà isolé sur trois côtés, et nous savons que la municipalité toulousaine s'occupe de dégager complètement ce monument, et dans un délai rapproché.

J. Le Fustec.

PERMÉABILITÉ DES VÊTEMENTS

Quel est le degré de perméabilité des vêtements? Cette question est intimement liée à l'hygiène en raison des nécessités reconnues de la respiration cutanée. Un hygiéniste, M. Hartmann, s'y est attaché avec utilité. Il ressort de ses recherches sur la perméabilité des vêtements pour la chaleur, que celle-ci dépend peu de la matière constitutive des étoffes employées à leur confection, mais beaucoup de la façon dont ils sont tissés et ajustés au corps. Une étoffe lisse et bien collante est presque complètement perméable à la chaleur, à égalité d'épaisseur, qu'elle soit en lin, en coton ou en laine; il y a cependant une petite différence en faveur de la laine. Mais cette diathermanéité change beaucoup dès que le vêtement est plissé ou formé de plusieurs couches. Cela vient à l'encontre de l'opinion vulgaire, mais concorde parfaitement avec les données de la physiologie qui attribue aux petites quantités d'air, enfermées dans les mailles du tissu, une action protectrice contre la chaleur, grâce à leur faible pouvoir conducteur. Cela justifie l'habitude de superposer plusieurs vêtements formant plusieurs couches autour du corps qu'ils maintiennent plus chaudement que la même quantité d'étoffe employée pour un vêtement unique.

Pour rajeunir Hélène

MONOLOGUE

(*Une jeune fille, les cheveux en natte lui tombant sur les épaules, avec une petite moue et un soupçon de sourire.*)

Trop jeune! On vient encore de me dire que je suis trop jeune !... Je le serai donc longtemps encore?... Qui sait, on me le dira peut-être toujours? Enfin, le fait est clair, je suis trop jeune pour trop de choses qui me tenteraient cependant beaucoup. (*Souriant tout à fait.*) Pourtant, moi, je me trouve déjà si sérieuse... quand je veux. Il est malheureux que je ne le veuille pas plus souvent, c'est possible, mais à quoi bon l'être, puisque cela ne vieillit pas d'être sérieuse.

Enfin là-dessus, j'ai beaucoup de mal... oh! mais beaucoup de mal à croire comme les autres. C'est peut-être tout de même parce qu'ils s'y connaissent mieux que moi... (*Se redressant.*) Mais enfin quand on a (*En insistant davantage sur chaque nombre.*) seize ans,... un mois, .. vingt-huit jours et trente heures... Je ne suis pas très forte en calcul et ça me serait trop long de compter les minutes; bref à seize ans on ne devrait plus être traitée comme une (*Dédaigneuse.*) petite fille !... C'est décourageant!... J'en pleurerais volontiers... si au lieu de me consoler on ne devait pas se moquer de moi! Le monde est si méchant, m'a déjà confié mon amie Suzanne!

Une vraie grande, celle-là !... Pour ses dix-sept ans, on a été jusqu'à lui offrir une robe longue, tout à fait une robe de dame enfin et à la dernière mode encore ! D'ailleurs elle ne lui va pas du tout! J'aime bien Suzanne, mais je suis obligée de dire ce qui est, n'est-ce pas? Et je suis très sûre qu'elle m'irait beaucoup mieux à moi ! Je n'ai pas de meilleure amie que Suzanne... pour le moment, mais là vrai! elle est trop... comment dirais-je? elle n'a pas assez. Enfin vous avez certainement compris... Pas étonnant qu'avec tout cela ses robes ne lui aillent jamais !... Et puis elle est trop gauche. (*Souriante.*) Il est vrai que moi, maman... et papa donc! m'a souvent reproché d'être trop droite... (*Effarouchée.*) Oh! qu'est-ce que je dis là... Mes chers parents, s'ils m'entendaient! D'être trop raide, veux-je dire.

(*Voix plus forte.*) « Tu as toujours l'air d'avoir avalé ta règle à dessin avant d'entrer au salon », me dit mon père,

Dame! C'est qu'il n'est pas timide, lui papa; naturellement un avocat, habitué à toujours parler, à mentir aussi des fois,... oh! dans l'intérêt du client bien entendu.

Mais vous ne devineriez jamais pourquoi, là encore, à l'instant maman m'a... (*Un peu plus animée.*) Non vraiment il y a trop d'injustice dans la vie !... Et quand je songe qu'à mon âge j'ai toujours les cheveux dans le dos,... qu'ils pendent comme un cordon de sonnette! Dire que maman vient de me refuser un chignon... et de nouveau pour l'éternelle raison!... Décidément on n'aime pas à changer ses habitudes à la maison.

(*Voix de dame.*) « Tu es trop jeune ma fille. »

Trop jeune! Trop jeune! Qu'importe l'âge? Je suis plus grande que Suzanne, plus... surtout moins... enfant qu'elle... (*Timidement.*) peut être même dois-je l'avouer?... plus jolie. On ne me l'a pas encore dit, mais ce sont de ces choses qu'on apprend bien toute seule. Il y a tant de glaces à la maison! J'aime beaucoup Suzanne, mais je peux vous dire ce que je pense, n'est-ce pas et je trouve vraiment que... Oh! En toute sincérité! Elle a un bien bon caractère certainement, mais si vous voyiez son nez!

Alors pour dire tout le temps que je suis trop jeune pour ci, pas assez grande pour cela, il doit y avoir quelque chose là-dessous! Je ne suis pas... très, très curieuse, mais je ne serais pas fâchée tout de même de le savoir. (*Après avoir réfléchi une seconde, puis souriante et la figure illuminée.*) Mais j'y suis, j'ai sûrement deviné! Ma sœur. (*Expliquant.*) J'ai une sœur qui s'appelle Hélène, en souvenir d'Homère comme dit papa. . D'ailleurs, nous sommes de Troyes!... Mais elle est beaucoup plus âgée. Elle va sur ses vingt-cinq ans... Allons bon! Voilà encore que je bavarde!... C'est-à-dire qu'à la maison elle en a vingt-cinq, mais dans le monde (*Avec une moue.*) dans ce monde où l'on ne m'a jamais emmenée, elle rajeunit. (*Malicieuse.*) C'est peut-être l'effet des lumières... Enfin elle n'en a plus que vingt... N'allez pas répéter cela au moins, c'est un secret de famille, qui lui ferait du tort pour son mariage. (*Expliquant.*) Très bien mis, très parfumé, avec une toute petite moustache et de très grands cheveux, un monsieur que nous rencontrons partout et dont on parle souvent comme par hasard... Papa connaît beaucoup son notaire.

Mais alors je comprends de mieux en mieux. La natte dans le dos, les robes courtes, les : tu es trop jeune de maman, les : cette petite ! de papa, tout cela c'est pour rajeunir Hélène!

(*Riant.*) C'est curieux maintenant que je sais ce qui se passe dans la vie, je voudrais bien voir Hélène mariée! Cette bonne Hélène, elle serait si heureuse ! Et moi j'aurais un chignon.

Paul Baur.

LES CINQ DIEUX LETTRÉS

Suite et fin. — Voyez page 131.

Né en 161 à Kiaï-tchéou, dans la province de Hô-toung, d'une famille plus que modeste — son père était, dit-on, marchand de fèves bouillies — Kouan-yû se fit remarquer de bonne heure par sa taille gigantesque, sa force prodigieuse, son habileté dans le maniement des armes et par son courage qui n'avait d'égal que sa loyauté à toute épreuve. Entraîné par sa nature généreuse à prendre le parti des opprimés, il avait eu le malheur de tuer dans une émeute, un haut mandarin exécré pour ses exactions et sa tyrannie, et lorsque nous le rencontrons pour la première fois il venait chercher sous les drapeaux impériaux un abri contre les poursuites dont il était l'objet autant que le moyen de satisfaire une ambition légitime qu'allait d'ailleurs prodigieusement servir le pacte contracté au bureau de recrutement de Tshing-tchéou, association où Liou-pi fut la tête qui conçoit, Tchang-féi la raison qui conseille et notre héros le bras qui exécute.

Le début des trois amis fut un coup de maître. A la tête de quelques volontaires ils attaquent l'armée des rebelles, la mettent en déroute, délivrent Tshing-tchéou et rétablissent la paix dans les provinces du nord.

Dans la première rencontre, Kouan-yû avait d'un coup de sabre, fendu en deux sur son cheval le chef de l'armée ennemie, prouesse qu'il renouvela souvent, s'il faut en croire ses historiens,

Il faudrait un volume entier pour résumer tous les exploits de Kouan-yû et le lecteur se fatiguerait sans doute de la monotonie de ses grands coups de sabre, aussi nous bornerons-nous à dire que, même lorsque Liou-pi et Tchang-féi eurent embrassé le parti de la rébellion, Kouan-yû demeura fidèle à la cause impériale et la servit loyalement tout en ayant soin de ne rien faire qui pût nuire directement à ses amis.

Général hors ligne, le plus grand que la Chine ait jamais produit, il eut sauvé la dynastie des Han si elle avait pu l'être, et malgré les fréquentes disgrâces dont il fut victime à cause de ses amitiés, il ne l'abandonna que lorsqu'il se vit poursuivi comme traître pour avoir rendu la liberté à Tchaô-tsaô, l'un des chefs rebelles, qui, quelque temps avant, en avait agi de même à son égard.

A ce moment Liou-pi avait été élevé au trône du royaume indépendant de Chou. Kouan-yû se réfugia auprès de lui et accepta le commandement de son armée. Ce fut le moment le plus brillant de sa carrière. Honoré comme un souverain, il vit le prince héritier de Wou demander la main de sa fille et le refus qu'il lui opposa devint la cause d'une guerre entre les états de Chou et de Wou. Mais alors son étoile pâlit.

Lui, le victorieux sans rival, il est vaincu à son tour dans plusieurs rencontres, réduit à se renfermer dans une place forte où bientôt après il est fait prisonnier et mis à mort, avec son fils Kouan-pîn, à l'âge de 58 ans (219).

Vénéré depuis sa mort comme un modèle de bravoure et de loyauté, Kouan-yû reçut au commencement du douzième siècle les honneurs de la déification en qualité de dieu de la Guerre, et quatre cents ans plus tard le titre suprême de *Ti* qui lui donna droit, sous le nom de *Kouan-ti*, à un culte public, enfin, il y a une cinquantaine d'années seulement, l'empereur Taô-kouan l'éleva au même rang que Confucius « le Saint civil » sous le nom de « Saint militaire ».

Dans tout ceci, direz-vous, nous voyons bien un dieu de la guerre ; mais le dieu des lettres où est-il ?

Patience, nous y arrivons !

Non seulement Kouan-ti avait été un excellent général, mais il s'était encore signalé à l'admiration de ses compatriotes par sa loyauté et sa générosité, et à ce titre les marchands ont voulu aussi l'avoir pour patron, sous son nom de Kouan-yû et avec le titre de « seigneur de la fidélité, de la loyauté et de la générosité ». Les lettrés à leur tour ne voulurent pas demeurer en reste, et ayant découvert qu'entre deux coups de sabre Kouan-yû avait trouvé le temps d'apprendre par cœur le livre de Confucius intitulé « Printemps et Automne », et d'écrire, à ce que l'on prétend, quelques ouvrages estimés sur l'art militaire, ils lui ont offert une place parmi leurs divinités tutélaires et en ont fait spécialement le patron de la littérature militaire.

En qualité de Dieu lettré, Kouan-yû est représenté sous les traits d'un homme d'âge mûr, au visage énergique et résolu, vêtu par-dessus son armure d'un costume de mandarin, tenant dans sa main gauche le bout de sa longue barbe et feuilletant de sa main droite un livre ouvert sur ses genoux. Debout à sa gauche est son fils Kouan-pîn portant soit une bourse soit la boîte carrée qui renferme les sceaux du dieu. A sa droite se tient son fidèle écuyer Tchéou-thsang, armé de pied en cap et la hallebarde au poing.

LOU-TONG-PIN

Enfin nous tenons un véritable lettré ! C'est bien le moins qu'il y en ait un parmi les Dieux des lettres. Son histoire a certainement été embellie de la façon qu'il convient pour transformer un homme en dieu, mais du moins

son existence est réelle; nous en avons une preuve indiscutable, car elle est imprimée : c'est le commentaire qu'il a écrit sur le Taô-té-king.

Lou-tong-pïn naquit en 755 de notre ère et la tradition, qui ne nous a pas gardé le nom de sa ville natale, nous apprend qu'au moment de sa naissance un parfum exquis se répandit dans la maison, qu'une musique divine se fit entendre dans les airs et qu'une grue blanche vint à tire d'aile se percher sur le toit de la demeure de son père.

C'est de cette façon que les Dieux, en Chine, révèlent la grandeur future des héros au moment précis où ils reçoivent le jour.

Après avoir étudié sous la direction du sage Yû-wang, d'autres disent de Tong-fong-sô, le jeune Lou subit victorieusement les épreuves littéraires du second degré et conquit le grade de Han-lïn qui lui valut d'être nommé presque aussitôt préfet de Téh-hoa, ville assez importante du Kiang-si. Une brillante carrière s'ouvrait donc devant lui. Mais Lou-tong-pïn, pour qui les leçons d'un des maîtres les plus renommés du Taô avaient soulevé un coin du voile mystérieux de l'hermétique, était mordu au cœur par la passion de la science, et bientôt, afin de pouvoir à son aise se livrer à l'étude, il résignait ses fonctions et fuyant la société des hommes se retirait dans une grotte du mont Louchan.



Tchéou-thsang. Kouan-yû. Kouan-pïn.

Depuis quelque temps déjà il y vivait en ermite, lisant, réfléchissant, s'efforçant de percer le mystère de l'alchimie, luttant contre les tentations des démons qui revinrent à la charge jusqu'à dix reprises, lorsqu'il vit un jour devant lui le vieux Tchoung-li en personne, le doyen des pieux philosophes, honneur du Taô, inventeur de l'Élixir d'Immortalité, toujours alerte et dispos en dépit de ses mille ans passés.

Longtemps ils travaillèrent ensemble. Le vieux maître, heureux d'avoir trouvé un disciple capable de continuer son œuvre, l'initia sans réserve à tous les secrets de l'alchimie, lui révéla la composition de cet Élixir vainqueur de la mort dont nul n'a su depuis retrouver la recette, lui apprit à réciter les formules magiques au pouvoir desquelles aucune puissance ne saurait résister, et stimulant le zèle religieux de son élève lui fit promettre de consacrer le temps qu'il passerait sur la terre à prêcher les saintes doctrines du Taô, et à combattre sans trêve ni merci les hérétiques, les démons, dragons et monstres de tous genres, auteurs des fléaux qui désolent l'humanité.

Enfin avant de remonter dans les sphères célestes reprendre sa place auprès de l'empereur du ciel Yû-wang-Chang-ti, il remit à Lou-tong-pïn un sabre sans pareil, arme magique ayant le pouvoir non seulement de frapper de loin comme de près et de guérir à volonté les blessures qu'elle avait faites, mais encore de prendre instantanément la forme de tous les objets dont son possesseur pouvait avoir besoin; c'est ainsi, par exemple, que le philosophe voulant traverser le lac de Tong-ty n'eut qu'à jeter son sabre à l'eau pour le voir se transformer en une barque pourvue de tous ses agrès.

Pendant 400 ans Lou-tong-pïn parcourut la Chine, prêchant, enseignant et combattant les ennemis de l'humanité; au bout de ce temps, ne trouvant plus d'infidèles à convertir, de monstres à pourfendre ni de fléaux à conjurer, il pensa avoir suffisamment accompli sa tâche, et montant sur le dos d'une cigogne blanche accourue à son appel, il s'en fut dans les étoiles, parmi les génies célestes.

Mais comme il n'avait rencontré durant sa longue carrière aucun disciple digne de recevoir le dépôt de ses merveilleux secrets, toute sa science est momentanément perdue pour les hommes, et du haut du ciel le saint philosophe attend toujours que paraisse sur la terre un savant d'assez de mérite pour qu'il puisse l'initier aux mystères sacrés, comme jadis Tchoung-li l'a fait pour lui-même.

Lou-tong-pïn a été déifié au douzième siècle, grande époque de divinisations, à ce qu'il semble, en qualité de patron de la littérature scientifique.

TSOU-WÉN.

Du cinquième dieu lettré on ne connaît rien qu'un nom; il n'a ni titre ni histoire, les livres sont muets sur son compte, et ce doit être un dieu bien modeste pour avoir si peu fait parler de lui.

Cependant une tradition circule parmi les écoliers qui lui vaut une dévotion tout particulièrement fervente.

Tsou-wén est, paraît-il, fort sensible aux prévenances que l'on a pour lui, et il n'est rien qu'il ne fasse pour aider ceux qui ne lui marchandent pas les offrandes, même jusqu'à *souffler* à ses protégés les réponses qu'ils doivent faire.

Pendant un examen, dit-on, — le dieu fut-il distrait ou trop tiraillé entre plusieurs favo-



Lou-tong-pïn.

ris ? — un de ses protégés fit une composition détestable.

Déjà l'examinateur l'avait jetée au panier, quand Tsou-wén, survenant sous l'apparence d'un vénérable vieillard à longue barbe blanche, ramassa le malencontreux papier et le rendit à l'examinateur en lui intimant d'un geste l'ordre de l'accepter et disparut.



Tsou-wén ou Tsou-i.

Avait-il habilement substitué à la première une composition meilleure, ou l'examinateur, intimidé par cette intervention d'un être surnaturel, n'osa-t-il pas s'exposer à sa colère ? Je ne sais; mais le candidat malheureux fut reçu, et, depuis lors, Tsou-wén passe pour être la providence des étudiants paresseux.

Combien chez nous souhaiteraient que ce dieu secourable voulût bien quitter de temps en temps la Chine et venir faire un tour sur les bords de la Seine?

L. DE MILLOUÉ.

LES *BURGRAVES* AU CHATEAU DE COUCY

NOUVELLE

Par une claire soirée de mars, je visitais les ruines du château de Coucy. Après avoir parcouru le donjon et les tours, où tout semble bâti par des dieux pour des géants, j'arrivai au mur d'enceinte et je m'appuyai, fatigué d'admiration sur une sorte de bastion à demi écroulé.

Dans l'air lumineux s'étendait la plaine, coupée de routes blanches, légèrement frottée de neige par endroits, et traversée, çà et là, de plantations d'arbres grêles. Le silence était profond.

C'était à peine si, de temps en temps, on entendait grincer les roues d'une voiture à bâche noire qui s'avançait. A l'horizon, le soleil se noyait en un flot de pourpre transparente.

Le vieux burg féodal m'avait fait songer aux *Burgraves* de Victor Hugo : j'avais même, dans les ruines de la salle des Preux, revu quelques scènes du chef-d'œuvre idéal que le décor ren-

dait vraisemblable. Devant le couchant enflammé, l'illusion continua et je murmurai assez haut :

Voyez ce beau soleil! — Oui, le couchant s'enflamme,
Nous sommes en automne, et nous sommes au soir...

Tout à coup, une voix, qui semblait sortir de l'épaisse muraille, reprit avec un accent d'extase mélancolique :

Partout la feuille tombe et le bois devient noir...

La muraille se chargeait du rôle de Régina ! Je tins de mon mieux le rôle d'Otbert :

— Les feuilles renaîtront!

Et la voix de reprendre, plus vibrante encore et plus nette :

— Oh! vite, à tire d'ailes,
Que c'est triste de voir s'enfuir les hirondelles !
Elles s'en vont, là-bas, vers le Midi doré.

Entraîné par l'accent de ma Régina invisible, je répondis :

— Elles reviendront!
— Oui! Mais moi je ne verrai
Ni l'oiseau revenir, ni la feuille renaître...
Que ce soleil est beau! ses rayons, les derniers!
Sur le front de Taunus mettent une couronne...

Jamais plus nobles vers n'avaient été dits avec plus de grâce ingénue et de science.

Il y a toujours un peu de surprise à voir les pierres s'animer, même pour réciter des vers d'Orphée ou de Victor Hugo.

Quand je fus de sens rassis, j'eus l'impiété de soupçonner quelque supercherie. Je remarquai la place d'où était venue la voix, et je descendis vers la petite ville.

Bientôt, dans la rue des *Épousées*, je distinguai une maison très basse, appliquée contre le mur même du château, au-dessous de la brèche où j'avais cru répéter un drame mystérieux avec l'âme du vieux burg.

Entre deux masures écroulées dont l'âtre encor noirci se couvrait de mousse, la maison qui m'intéressait avait un air de calme et presque de tendresse. Au fronton était rapportée une pierre sur laquelle on lisait : *30e may*. Près de la fenêtre, à travers les rideaux, fleurissaient des giroflées et des jacinthes.

N'était-ce point là qu'habitait la voix?

Je frappai à la porte, doucement d'abord, puis d'un doigt plus rude. Enfin, une femme vint m'ouvrir, sans que j'eusse entendu son pas.

Il devait bien peu peser sur le plancher de la chambre, le pas de cette fine et gracieuse vieille, dont le bras droit disparaissait dans les dentelles du corsage, et dont la main gauche, toute menue, était ornée de bagues étincelantes. Une mantille découvrait à demi de jolis cheveux blancs. Les yeux et le sourire étaient d'une éternelle jeunesse.

L'étrange inconnue me rendit mon salut avec une politesse avenante, mêlée cependant d'hésitation. Dès qu'elle eut dit : « Monsieur! » je n'avais plus de doute. J'étais bien chez la voix.

— Je veux, Madame, vous applaudir sans retard, pour la joie que vous m'avez faite en récitant le drame que vous savez. Vous êtes une grande artiste. Mais comment, je vous prie?...

Mon hôtesse me montra en souriant une étroite meurtrière, cachée par des plantes grimpantes, qui correspondait au bastion où je m'étais appuyé.

— Que de fois, ajouta-t-elle, j'ai songé aux *Burgraves* en vivant dans ces ruines! Vous avez répondu à mon rêve. Je n'ai fait que donner la réplique.

— Avec quel sentiment et quelle habileté ! Une grâce encore, Madame. N'avez-vous jamais produit ailleurs que dans cette solitude votre talent de tragédienne?

Elle allait sans doute inventer quelque détour lorsqu'elle aperçut mon regard fixé sur une élégante palme d'or, pendue au-dessus d'un piano, dans une chambre voisine.

— Oui, dit-elle alors, j'ai joué la tragédie, le drame surtout. Ah! le drame de M. Hugo. (Elle disait Monsieur Hugo.) C'est là, je vous assure, que j'excellais. Il me semble que personne mieux que moi ne comprend Dona Sol, Marie, Régina, ces héroïnes fières et chastes, qui sont si proches parentes des filles du divin Racine.

Cette esthétique sentait un peu le paradoxe. Mais quoi! la nuit qui tombait, cette maison pleine de silence et de parfums, cette voix au timbre voilé et pénétrant, cet imprévu et cette énigme, n'était-ce pas un poétique ensemble, où se détachait, adoucie et lointaine l'épopée romantique!

— Je m'appelais Berthe, mais j'avais pris le nom de Raphaële, Raphaële Durand...

Ici, une pause qui signifiait, malgré la sincère modestie de la vieille dame : « Un nom que vous connaissez, sans doute! »

A dire le vrai, je l'entendais pour la première fois. Les renommées, au feu de la rampe, fondent plus vite que la neige au soleil.

Mais comme il était bien romantique, lui aussi, ce prénom de Raphaële, dont la hardiesse envolée était ramenée et réduite par le nom plus lourd et plus banal de Durand! Le prénom planait dans l'azur; le nom rampait à terre : l'un était l'oiseau, l'autre son ombre.

Je mentis pieusement. J'affirmai que je me rappelais ce nom. Il se rattachait à la période des luttes retentissantes : il rappelait Mme Dorval, Mlle George, Mlle Barilla...

Raphaële les avait toutes connues. Et les

souvenirs abondaient, plus nets, plus émouvants. Et nous revivions par l'imagination cette vie où l'imagination tient la première place, ce roman comique et touchant des soirées fastueuses, des nuits mauvaises, des jalousies, des applaudissements, des amours et des richesses de passage, roman très factice au fond et très sombre, où, seules, les tournées en province mettent une trouée d'air libre, d'arbres vivants et de ciel pur.

Dans ces récits décousus, je démêlais que Raphaële Durand, avait dû quitter le théâtre assez jeune, à vingt-cinq ans à peu près.

Cette retraite, que d'habitude on retarde autant que possible tout en affectant d'y aspirer, n'avait pas été provoquée par l'attrait d'un mariage : sa maison n'avait rien de fort séduisant.

D'autre part, sa voix et sa beauté, demeurées intactes et délicieuses, lui auraient permis de garder son rang.

J'amenai une question prudente, et Mme Raphaële répondit tout bas :

— Un accident!... au bras droit.

Et la conversation reprit.

Au bras droit, j'aperçus, en observant Raphaële attentivement, que la main manquait sous les dentelles.

Un pas résonna dans la rue déserte :

— Mon mari!

La pauvre femme me présenta M. Durville un grand vieillard aux traits honnêtes et fermes sous d'épais cheveux blancs, à l'air silencieux.

S'il y a des bouches qui, au repos, paraissent bavardes, il y en a d'autres qui semblent garder leurs secrets. La bouche de M. Durville s'ouvrait malaisément : alors même qu'elle laissait passer des mots, ses coins serrés retenaient de tristes réflexions.

Cependant sa femme était si heureuse, qu'il insista avec une violence suppliante pour que je demeurasse pendant toute la soirée.

Après un court repas, Raphaële, excitée par un doigt de vieux vin et par tant de chefs-d'œuvre, consentit à dire quelques scènes de ses drames chéris.

Assis dans un large fauteuil de velours rouge, m'abandonnant peu à peu à l'inspiration des poètes, je fis les Antony, les Didier, les Gennaro les Gilbert et tous ces héros d'une si ardente rhétorique.

Émile Hinzelin.

(A suivre.)

UN DOUCHEUR AUTOMATIQUE

Un marchand de vins en renom auquel on demandait d'indiquer la façon dont il soignait ses vins avait coutume de répondre : « Je les traite par l'hydrothérapie et ils s'en trouvent bien ». Que de gens pour leur propre compte, pourraient aujourd'hui rendre le même hommage à ce mode de médication que la thérapeutique raisonnée considère de plus en plus comme l'auxiliaire le plus efficace pour obtenir des guérisons jusqu'alors vainement poursuivies. Est-il en effet un modificateur plus puissant, stimulant et régularisant mieux les fonctions de l'organisme que la douche, la bienfaisante douche?

Toutefois si la douche aguerrit l'organisme au point de lui permettre de lutter victorieusement contre les maladies, il importe, pour qu'elle produise ces résultats, qu'elle soit prise dans certaines conditions. La durée de la douche, l'intensité du jet, l'exactitude avec laquelle dans le temps voulu chacun des points à doucher le seront, constituent autant de conditions importantes au premier chef dont l'inobservation peut compromettre les résultats espérés.

Or, manœuvrer le jet d'une lance, régler le débit du jet, le promener et le faire séjourner dans le temps et sur les parties utiles et indiquées par le docteur, c'est là, sans contredit, un travail délicat que le plus expérimenté des garçons doucheurs de nos établissements hydrothérapiques, auquel se livre un malade, ne remplira jamais qu'imparfaitement.

Aussi suppléer à cette inexpérience des garçons-doucheurs — autrement dit — traduire la prescription médicale par un procédé mécanique qui permit automatiquement, sans l'intervention de qui que ce soit, que le jet de la lance vint frapper exactement les parties indiquées par le docteur, et cela dans le temps voulu et avec une intensité de jet spécifiée, constituait-il un problème de nature à préoccuper l'esprit des inventeurs. Deux d'entre eux, MM. Lucien Meyer et Maurice Souriau viennent de le réaliser et dans la dernière séance tenue par la Société d'hydrologie de France, ces messieurs ont montré et fait la démonstration d'un « doucheur automatique » dont nous reproduisons ci-contre le dessin.

Comme on le voit d'après nos deux figures, qui le représentent vu de profil et de face, le « doucheur automatique » de MM. Meyer et Souriau, contrairement à tous les autres appareils à douche, est de très petite dimension. Mesurant à peine $0^m,60$ de hauteur, il est portatif et peut s'adapter facilement au moyen d'un raccord sur un robinet alimentant une salle de bain, voire une cuisine.

Il se compose de quatre pièces :

1° D'un tournebroche A dans l'espèce, mais qui pourrait être un mouvement d'horlogerie ou un moteur quelconque, faisant tourner un axe avec une vitesse convenable et réglable à volonté à l'aide d'un papillon de dimension variable, disposé à cet effet comme l'indique notre figure au sommet de l'appareil.

2° D'une came B qui est calée sur cet axe et

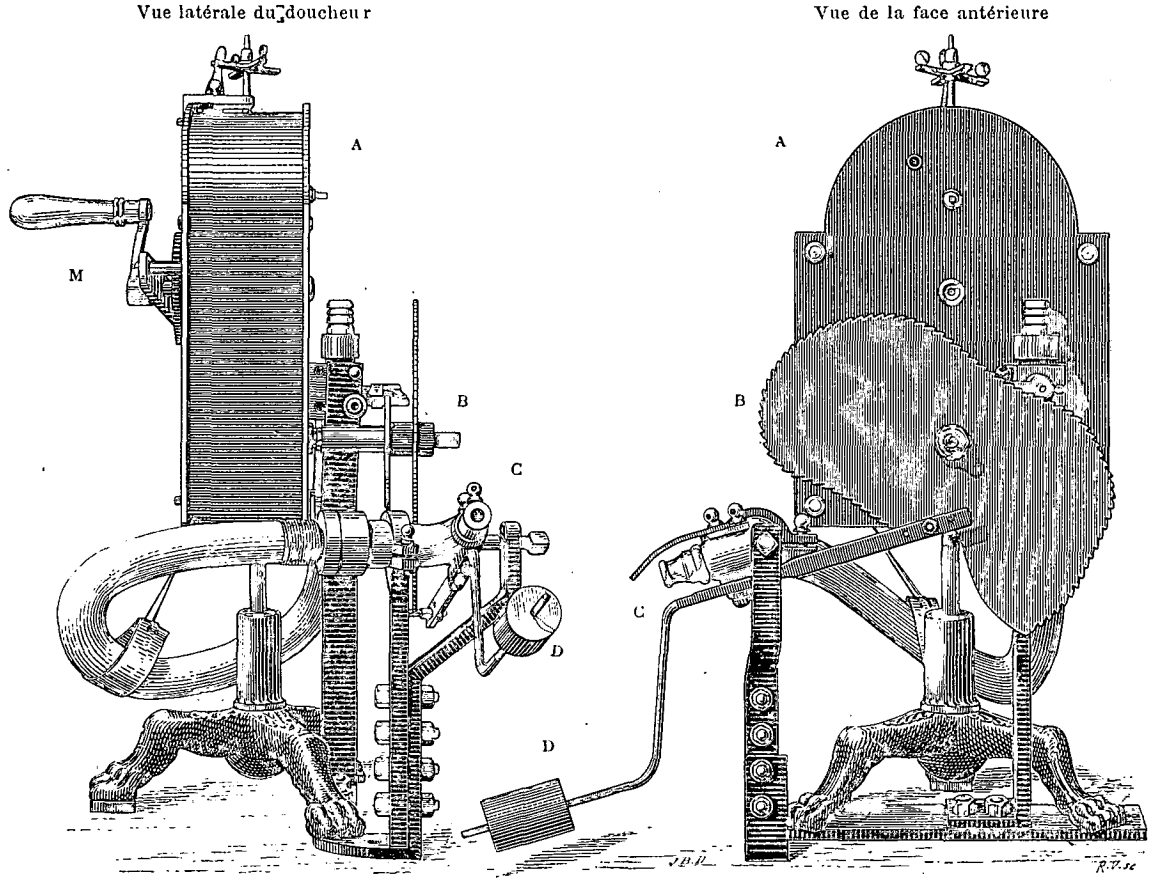
qui est taillée de façon à reproduire les indications du diagramme d'une douche quelconque préalablement établi par le médecin, sauf l'intensité du jet.

3° D'une lance C adaptée au tuyau d'arrivée d'eau et articulée sur deux tourillons engagés dans une fourche de façon à permettre à la lance de prendre toutes les inclinaisons que la came lui donnera par l'intermédiaire d'un levier.

4° D'une deuxième petite came également calée sur l'axe du moteur, laquelle donne au jet l'intensité indiquée par le diagramme en agissant sur la clef du robinet d'arrivée d'eau.

Ajoutons que pour donner au jet un petit mouvement saccadé, les inventeurs ont pratiqué sur la came, des dents, comme l'indique notre figure, ce qui par l'intermédiaire du levier imprime à la lance les secousses désirées.

Ceci posé, comment le malade à l'aide de l'appareil va-t-il obtenir une douche conforme à la prescription du docteur? Il demandera avant



DOUCHEUR AUTOMATIQUE

A. Tournebroche. — B. Came dentée établie d'après l'ordonnance du médecin. — C. Lance de la douche. — D. Contrepoids de la tige actionnée par la came. — M. Manivelle servant à remonter le tournebroche.

tout à ce dernier, de lui établir comme il est dit plus haut un diagramme dont les abscisses donneront la hauteur du jet et les ordonnées la durée. Le médecin indiquera également dans son ordonnance les parties que le jet doit frapper avec plus ou moins d'intensité. Ce diagramme obtenu donnera une ligne brisée qui montera pour descendre à partir du moment où le malade aura à faire demi-tour. Cette ligne sera transformée par les procédés ordinaires, en une came qui, rapportée et découpée sur une feuille de tôle, fournira la pièce qui sera calée sur l'axe du moteur et qui, appuyant sur la tige de la lance, reproduira fidèlement l'ordonnance du médecin.

Naturellement chaque malade doit posséder sa came, qui au moyen d'un écrou se fixe aisément sur l'appareil, ainsi qu'on le voit dans notre figure. Il est inutile d'ajouter que les cames étant interchangeables, le même appareil peut donner toutes les ordonnances. La came ainsi disposée sur l'axe du tourne-broche, il n'y a plus qu'à monter, par la manivelle M, le mouvement d'horlogerie et pour le malade à se placer devant la lance pour recevoir la douche.

En somme, outre son ingéniosité et sa nouveauté, cet appareil offre cet immense avantage d'exécuter avec une exactitude plus scrupuleuse que ne saurait le faire la main de l'homme, les prescriptions du docteur auquel tout malade soucieux de sa guérison doit s'asservir. C'est dire que le doucheur automatique a obtenu un vif succès auprès des membres de la Société d'hydrologie qui l'ont vu fonctionner.

M. DE SANCY.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

STATUE D'ANACRÉON



ANACRÉON.. — Statue en marbre par M. Guillaume, membre de l'Institut. — Gravé par Crosbie.

L'artiste dispose de deux moyens excellents de nous présenter les figures des grands hommes de l'antiquité, la reproduction d'un portrait ou la création d'un type. Aujourd'hui nous

sommes exigeants en matière de vérité, et la sincérité du portrait nous frappe davantage en nous posant le problème des rapports qui ont existé entre le modèle et son œuvre. Dans l'éloignement des temps grecs, nous attribuons au contraire facilement à la personnalité les caractères des doctrines ou des poésies où elle s'est manifestée. L'homme que nous connaissons en Anacréon, le délicieux poète de Téos, nous a été tellement idéalisé par notre éducation que nous cherchons surtout dans ses traits le rayonnement de sa gloire et l'expression synthétique de son œuvre. Qu'il soit gracieux, riant, détendu et sain, nous n'en demandons pas davantage.

Il est vrai que l'artiste qui assume la tâche de réaliser le type rêvé, doit s'imposer la besogne de l'étudier dans son œuvre, non pas sommairement, mais assez profondément pour en extraire les idées générales, et de s'en inspirer pour déterminer l'expression de la figure qu'il doit exécuter.

Cet Anacréon est un modèle du genre. Sa face reflète de délicates impressions de plaisir. La coupe qu'il tend et où vient boire un oiseau, prête à une charmante évocation des poésies de la nature. La posture aisée de l'homme, sa force où les anciens plaçaient la *mens sana*, sont conçues en pleine sérénité. M. Guillaume a synthétisé dans cette figure les idylles du poète; il en a extrait l'âme heureuse et fine qui flotte sur ce marbre et le rend éloquent comme une définition de son génie.

J. Le Fustec.

SOUVENIRS UNIVERSITAIRES

POURQUOI VICTORIN N'ASSISTA PAS A LA MUSIQUE LE DIMANCHE 24 JUIN 18...

C'était alors une bien triste époque pour l'Université. Partout régnaient la terreur et la défiance. Liberté de parole, liberté de conscience, liberté professionnelle, tout était confisqué. Le professeur dans sa chaire ne pouvait ni choisir les devoirs de ses élèves ni distribuer à son gré le temps de la classe: tout était prévu, ordonné, réglementé par le ministre. Un maître avait-il le malheur de s'oublier trop longtemps à une explication intéressante ou instructive, il subissait une disgrâce *méritée* pour avoir rompu la grande harmonie universitaire. Aussi le ministre qui présidait aux destinées de l'enseignement disait-il avec orgueil: En ce moment dans tous les lycées on explique le 25e vers du second livre de l'Énéide :

Nos abiisse rati et vento petiisse Mycænas.

Expliquer en même temps le même vers dans tous les établissements ! Tel était l'idéal de ce curieux grand Maître de l'Université ! Hé bien ! si maigre que fût le résultat désiré, il ne l'obtint même pas. Il avait oublié que tous les lycées ne sont pas situés sur la même longitude et que par conséquent l'heure varie pour chacun d'eux. Mais il mourut sans avoir conscience de son erreur, et cette cruelle pensée ne vint pas troubler ses derniers instants.

Ai-je besoin de dire que sous un pareil régime la coupe de la barbe était également réglementée ainsi que la forme et la couleur des vêtements.

La moustache bien entendu était prohibée comme incompatible avec la gravité professionnelle; la barbe entière surtout inspirait une sainte horreur. Elle avait la réputation de cacher dans ses profondeurs des idées subversives. Le collier était douteux; on ne l'abattait pas ouvertement, mais on le regardait d'un air méfiant. Seul le *favori* était bien porté : il est de tous les régimes. Ajoutons que les universitaires avaient le droit de se raser entièrement le visage.

Quant aux vêtements, la couleur noire était de rigueur. Tout vêtement de fantaisie était sévèrement proscrit. Pensez donc : on aurait pu arborer un gilet rouge, une cravate écarlate, un pantalon ponceau. Avec le noir il n'y avait pas de confusion possible. Pourtant on permettait la couleur blanche pour le gilet et la cravate. Visage de notaire : tenue de croque-mort.

Mais aussi les professeurs non agrégés touchaient 95 francs par mois et les agrégés 2,400 francs par an !

Ce régime de mutisme et de terreur qui devait s'abîmer dans le sang et la honte, Victorin le supporta assez facilement. Il faisait ses débuts dans l'enseignement en qualité de maître répétiteur. Il était jeune et la jeunesse est une merveilleuse enchanteresse. Victorin d'ailleurs ne s'occupait nullement de politique : il préférait cultiver la littérature et se préparer aux épreuves de la licence.

Quand vint la belle saison le jeune maître songea à sa tenue d'été. Dans cette pensée il passa la revue de sa garde-robe. Il monte à sa chambre et étale sur son lit tous ses effets. Hélas ! ils n'étaient ni variés ni brillants. Le pantalon était encore présentable quoiqu'un peu usé. Aux genoux surtout il présentait un gonflement qui attestait de longs services. Il était d'ailleurs devenu un peu court et ne recouvrait plus suffisamment la bottine. Le gilet protégé par la redingote que Victorin portait boutonnée, avait peu souffert. Il avait conservé presque toute sa fraîcheur : seul un pli malencontreux s'était formé au-dessous de la poche droite et avait rongé la couleur primitive. A la rigueur tout cela pouvait encore aller. Mais l'inspection de la redingote — la fameuse redingote noire — fut déplorable. Râpée aux coudes, râpée aux épaules, râpée sur le devant, elle présentait autour des boutons un cercle grisâtre qui n'avait rien de séduisant. Les boutons eux-mêmes à

l'imitation de ceux des arbres, *crevaient leur légère tunique*, selon l'expression de Virgile ; les boutonnières effilochées s'ouvraient béantes au lieu de se tenir fermées comme il convient à d'honnêtes boutonnières. Enfin sur tout le drap s'étendait un lustre brillant qui, sous la lumière du soleil, donnait à l'étoffe des reflets argentés.

Décidément son temps était fini. Il fallait faire la dépense d'un costume nouveau. Cette décision prise, Victorin se rend dans un grand magasin de confections, paradis des petites bourses. Après de longs tâtonnements et de longues hésitations son choix s'arrêta sur un joli *complet* en léger drap gris qui lui allait à merveille : un costume fait sur mesure ne l'aurait pas mieux habillé. Le prix débattu et accepté Victorin rentra en sifflant l'air des *Petits agneaux*, ce qui était chez lui la marque d'une vive satisfaction.

Le lendemain était un dimanche, jour de la saint Jean : double fête. A trois heures de l'après-midi la musique du régiment devait se faire entendre sur la Grande-Place où elle attirait ordinairement tous les élégants et les élégantes de la ville. Ce jour-là surtout il devait y avoir un véritable assaut de toilettes d'été.

Par un effet de sa bonne fortune, Victorin se trouvait libre de deux heures à cinq heures. Son service achevé, il revêt son *beau complet* de drap gris qui lui allait si bien, met des gants, prend son stick et se dispose à aller étaler ses grâces et faire la belle jambe sur la place où les jeunes femmes et les jeunes filles déployaient leurs atours sous prétexte d'écouter la musique. Sa toilette achevée, il se regarde dans sa petite glace, se trouve bonne mine et s'adresse à lui-même un sourire de satisfaction.

Il descend lestement l'escalier. Au bas se trouvait le proviseur qui méditait sans doute, sur les beautés du règlement administratif.

Victorin s'avance vers son chef avec cette aimable aisance d'un jeune homme qui se trouve à son goût et a la conscience d'être bien vêtu. Il s'attendait à recevoir des compliments sur sa bonne mine et sur sa mise distinguée ; et déjà même il prenait un petit air de modestie qui n'avait rien de modeste du tout.

Le proviseur lève les yeux, et... demeure la bouche béante et les yeux grands ouverts.

Effet de l'admiration, sans doute !

Hélas ! non ! son visage se rembrunit, son front se ride, ses sourcils se froncent... D'un ton aigre :

— Où allez-vous, dit-il, dans *cet accoutrement ?*

Accoutrement ! quoi ! ce joli costume *un accoutrement !* Assurément le proviseur a la berlue ou les oreilles ont corné à Victorin.

— Je vous demande, répète le grand chef, où vous allez dans cet accoutrement ?

Il n'y avait pas d'erreur possible : il avait bien dit *accoutrement*.

Victorin alors supposant qu'il y avait sur son habit quelque chose d'insolite, comme une tache, ou l'étiquette du magasin, ou des fils à faufiler, regarde de tous côtés sur ses bras, sur ses jambes, sur ses basques et ne voit rien. Tout était parfaitement correct. Ne devinant pas à quoi le proviseur faisait allusion, il le regarda avec cet air ébahi et bêtement interrogateur des gens qui ne comprennent pas. L'explication ne se fit pas attendre.

— Allez ôter ces *guenilles*, monsieur, et mettez-vous en noir.

Là-dessus le proviseur tourne le dos laissant Victorin plongé dans le plus profond ébahissement. Quelle douche !

Hélas ! il n'y avait qu'à obéir. Victorin remonte donc dans sa chambre et ôte son costume. Mais à la vue de sa vénérable redingote qui lui parut hideuse, il fut pris d'un violent désespoir et versa des larmes de rage.

Voilà pourquoi Victorin ne parut pas à la musique le dimanche 24 juin...

Le lendemain, Victorin se rendit au cabinet de son chef.

— Monsieur le proviseur, lui dit-il, hier vous m'avez ordonné de quitter mes vêtements d'été et je vous ai obéi.

— Vous avez bien fait, monsieur, répond le proviseur adouci, je vous félicite de votre docilité.

— Pourtant, monsieur le proviseur, ma tenue était plus convenable que celle-ci.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Cette redingote est usée, râpée, elle montre la corde, j'ai l'air d'un mendiant, tandis que mon costume...

— Monsieur, vous pouvez porter des habits usés, râpés, avoir l'air d'un mendiant si tel est votre bon plaisir ; pourvu que vous soyez en noir, comme le veut le règlement, je n'ai rien à voir là-dedans.

— Mais mon costume que je n'ai pas même étrenné ! que vais-je en faire ?

— Avouez, monsieur, que j'ai autre chose à faire qu'à m'occuper de vos vêtements, faites-en ce que vous voudrez.

— Ce que je voudrai ? Mais je veux le porter !

— Portez-le si bon vous semble ; pourvu qu'il soit noir, c'est tout ce que je demande.

— Puisqu'il est gris, il ne peut pas être noir.

— Faites le teindre !

Teindre un habit tout neuf ! c'était un comble !

Il fallut bien se résigner à cette dure extrémité. Victorin fit donc un paquet de son costume et se rendit chez un teinturier.

L'industriel défait le paquet, examine l'habit et regarde Victorin avec étonnement.

— Vous voulez faire teindre ce vêtement ? Mais il est neuf.

— C'est vrai, répond tristement Victorin ; mais il faut le teindre tout de même.

— Oh ! c'est facile, reprend le teinturier d'un air goguenard ; je travaille ordinairement sur le vieux, mais je puis travailler sur le neuf à l'occasion.

Évidemment il pensait que son client avait le cerveau dérangé. Mais le regardant plus attentivement et frappé de sa tristesse :

— Pauvre jeune homme, dit-il, je comprends: vous êtes tombé en deuil.

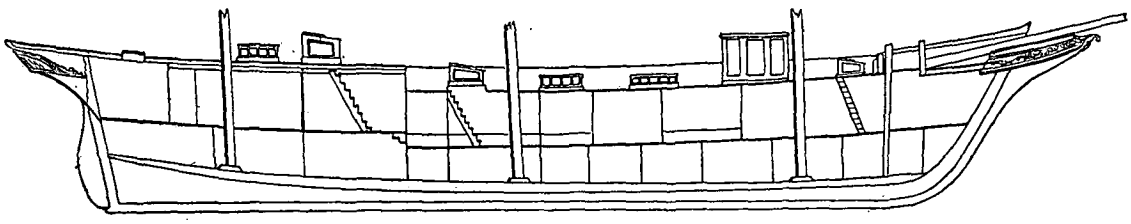
— Oui, monsieur, répond Victorin, en deuil... de toutes mes illusions, ajouta-t-il mentalement avec un profond soupir.

UN ANCIEN UNIVERSITAIRE.

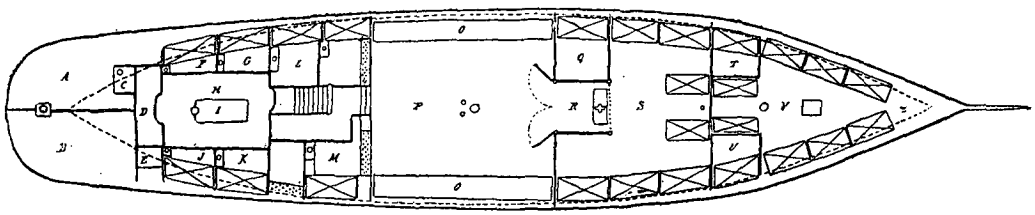
NOTRE PREMIER NAVIRE-HOPITAL

Nous avons tous les ans dix mille pêcheurs à Terre-Neuve, cinq mille en Islande, deux mille dans la mer du Nord, tous de belle sève française, livrés à tous les périls de la mer et aux dangers plus graves peut-être de l'isolement. Les premiers ont du moins le mérite de réveiller leur énergie, les autres les assoupissent. Et il en résulte une série de maux dont l'énumération est lamentable. On y meurt dans un effroyable abandon, et dans la terrible proportion de quinze pour cent. A la dernière campagne deux cent douze pêcheurs ne sont pas revenus ; et l'on peut compter que trois cents des derniers partis ne reverront pas leur port d'attache. Il y a là une situation qui mérite toute notre attention.

Nos voisins les Anglais n'ont pas attendu notre exemple pour porter des secours matériels et moraux à ceux de leurs nationaux qui mènent cette terrible vie de la mer. Avant 1880 ils ont voulu combattre les vices qu'elle en-



Le *Saint-Pierre*. — Coupe verticale.



Le *Saint-Pierre*. — Coupe longitudinale.

A soute à voiles. — B, magasin général. — C, water-closets. — D, cambuse et office. — E, magasin de l'État-major. — FGJ, cabines d'officiers. — H, carré de l'État-major. — I, table des officiers. — K, appartement du capitaine. — L, cabine réservée. — MM, aumônier et médecin. — O, caissons et canapés de repos. — P, grande salle de réunion. — Q, pharmacie. — R, Chapelle. — S, infirmerie. — T, cabine de l'infirmier. — U, cabine du maître. — V, poste de l'équipage.

gendre. Ils ont créé des missions maritimes, lesquelles ont fondé des cercles de marins, *seamen's institutes*, des maisons de repos (*sailor's rest*), ou des refuges (*sailor's home*). Il y en a aujourd'hui partout. Puis s'est organisée une flottille de *Misssion-boats*, auxquels on a vite adjoint des bateaux-hôpitaux, *hopital-vessels*. Quatre de ces derniers sont entretenus par le gouvernement dans la mer du Nord, et deux au Labrador. Les sociétés maritimes, riches et nombreuses, ont concouru à cette œuvre avec une ardeur remarquable. En 1892, la flottille des *Missions to seamen* avait déjà visité un nombre invraisemblable de vaisseaux de sa nationalité, en 1893, après seize ans d'existence, la *Misssion to deep sea fishermen* comptait onze navires dans la mer du Nord. Voilà une charité active.

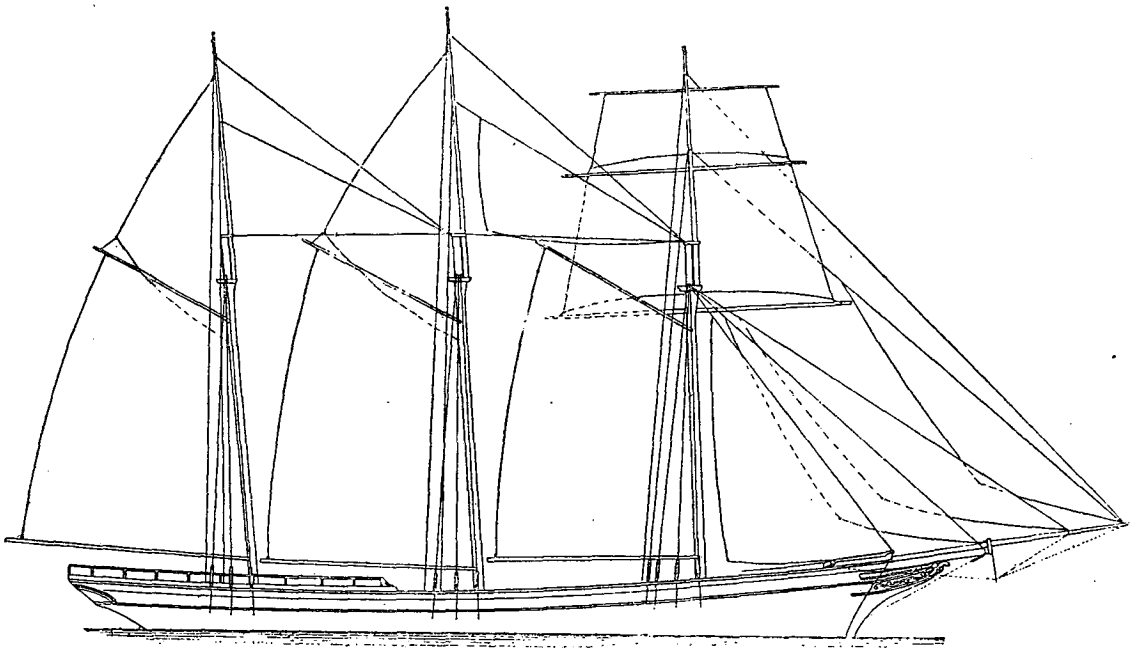
La création de nos « œuvres de mer » ne remonte pas aussi haut. En 1894 elles lançaient leur premier appel ; et le public français lui a tout de suite répondu. Toutes jeunes qu'elles soient, elles ont admirablement employé leur temps ; et dans la mesure de leurs moyens, elles ont fait aussi bien que qui ce soit. Dirigées par MM. le vice-amiral Lafont, vice-président; Le Maréchal, A. Normand, vice-présidents ; les amiraux Lagé et Mathieu, de Guébriant, de Cuverville, etc., etc., elles ont visé à réaliser complètement une pensée pratique. Au lieu de répartir leurs ressources en une série d'efforts dont le résultat fût resté problématique, elles ont sagement décidé de faire construire un navire-type, armé spécialement en vue de la mission qu'il devait remplir, et de l'aménager de façon à en tirer tous les profits que se proposait leur charité.

En peu de temps les caisses étaient assez bien garnies pour que leur comité songeât à consacrer cent mille francs à la réalisation de ce

projet. Le but était d'aller croiser parmi les pêcheurs de Terre-Neuve, de les visiter, de leur porter des secours, et en cas de besoin de se charger des malades. L'aménagement du navire devait donner satisfaction à ces nécessités. On adopta le plan que nous reproduisons en trois dessins schématiques : coupes et ensemble. Construit en trois-mâts-goélette, élégant et fin comme un yacht, léger et rapide, il possède, ou du moins sa coque et sa voilure indiquent des qualités de bon coureur, qui sont d'un prix inestimable quand il s'agit d'œuvres de charité. Sa construction intérieure revêt un caractère spécial.

Si nous partons de l'avant, nous rencontrons le guindeau et le petit gaillard d'avant, où reposent les bossoirs et le cabestan. A côté, dans un rouf est la cuisine-boulangerie et la cabine du maître-coq; puis les capots d'entrée du carré de l'équipage et de la salle de réunion, ainsi que les claires-voies éclairant celle-ci et la chapelle et servant à aérer l'infirmerie. A l'arrière est la dunette avec le capot d'entrée de l'entrepont et la claire-voie éclairant le carré de l'état-major et son couloir d'accès; puis sur le pont, la boussole et le gouvernail, à l'extrême arrière. Nous n'oublions pas les mâts.

Si nous descendons par le panneau d'arrière, où sous l'escalier est un office, nous entrons en arrière de la cloison du carré de l'état-major. A l'extrême arrière sont la soute à voiles et le magasin général, puis la poulaine et la cambuse journalière. Après deux petites cabines de réserve est le carré commun de l'état-major; puis



Le *Saint-Pierre*, navire-hôpital. — Schéma du navire armé.

viennent à bâbord et à tribord du couloir d'accès à l'échelle montant directement sur le pont, les cabines de l'aumônier et du médecin, du capitaine et du second; ces dernières plus rapprochées de l'échelle.

En descendant de quelques marches, qui nous font quitter cette demi-dunette, nous nous trouvons dans le plus grand logement du bord; c'est la salle de réunion, avec canapés de repos, pouvant servir de lits à l'occasion; en cas de besoin, vingt-cinq couchettes y seront vite et bien aménagées. En temps ordinaire, cet appartement peut contenir une centaine de personnes.

Du côté de l'avant et au milieu est une espèce d'alcôve qui peut s'ouvrir complètement. C'est la chapelle du bord.

Elle est en pitchpin et d'une décoration très sobre.

Derrière l'autel est la pharmacie servant aussi de chambre de consultations; les cabines de l'infirmier et du maître d'équipage; puis l'hôpital, où sont aménagés six lits.

Tout à l'avant est le carré de l'équipage avec douze couchettes. A l'extérieur du navire et à l'arrière, on remarque un joli cartouche très ornementé d'où se détache deux fois la croix de Genève, rouge sur fond blanc.

Un lest en partie de fonte de fer occupe le fond de la cale, qui contient en outre: sur l'avant, des chaînes, cabestans, ancres, cordages et pièces de rechange; au milieu, l'eau et les différents colis de l'Œuvre; sous la plate-forme de la dunette, les vins, la provision de citron, et sur la voûte, la voilerie.

Tel est, dans ses lignes principales l'aménagement bien compris et fort bien exécuté du « Bateau-hôpital » de Terre-Neuve.

TH. JANVRAIS.

(*A suivre.*)

LE NOUVEAU POÈTE-LAURÉAT

Depuis plusieurs années un vide s'était produit dans les institutions britanniques ; l'Angleterre n'avait plus de poète-lauréat. Les sujets de la reine Victoria attendaient avec impatience que Sa Majesté daignât donner un successeur à lord Tennyson. Ce n'est pas que la charge occupée pendant près d'un demi-siècle par le chantre d'*Enoch Harden* et de *In memoriam* n'eût pu sans aucun inconvénient rester à perpétuité vacante, mais nos voisins d'outre-Manche n'aiment pas à voir disparaître les emplois qui ne coûtent pas cher aux contribuables et sont consacrés par une longue tradition.

Il y avait des poètes-lauréats à la cour des Plantagenets. John Kay occupait cette fonction auprès du roi Édouard IV, mais par une regrettable fatalité pas un seul vers du premier des bardes officiels dont il soit fait mention dans l'histoire d'Angleterre, n'a été sauvé de l'oubli. Il est vrai qu'au quinzième siècle, il n'était pas nécessaire d'avoir écrit un chef-d'œuvre pour être élevé à la dignité de poète-lauréat. Pour obtenir ce grade il suffisait de passer un examen de grammaire et de rhétorique; le candidat devait en outre être capable d'écrire tant bien que mal, quelques vers latins. C'était le baccalauréat très restreint. Le lettré qui avait subi avec succès cette épreuve, s'efforçait d'obtenir la protection de quelque grand seigneur.

C'était pour les princes du sang royal et les hauts feudataires de la couronne un luxe que d'avoir un poète-lauréat attaché à leur service au même titre qu'un chapelain ou un fauconnier. La vieille féodalité anglaise ayant été à peu près anéantie dans les guerres des Deux-Roses, les poètes-lauréats des grands seigneurs ont disparu et le poète-lauréat du roi a seul conservé ses fonctions.

Cette antique institution qui a été si lente à se transformer, conserve encore aujourd'hui, les traces de son origine féodale. On sait que les espèces monnayées étaient rares au moyen âge et que le personnel attaché au service de la cour, recevait la plus grosse part de ses émoluments en nature. Telle est l'origine du baril de vin de Malvoisie qui figure encore dans la rémunération allouée chaque année au poète-lauréat. Ce cru était si apprécié par les derniers Plantagenets que le duc de Clarence, frère d'Édouard IV, ayant été condamné à mort pour avoir pris part à la révolte de Warwick, demanda pour toute grâce d'être noyé dans un tonneau de son breuvage favori.

Ce stimulant ne paraît pas avoir exercé une heureuse influence sur la plupart des bardes officiels qui ont été chargés d'écrire des odes sur la naissance, le mariage et le décès des Plantagenets, des Tudors, des Stuarts et des princes de la maison du Hanovre. A l'exception de Spencer et de Dryden qui perdit son emploi parce qu'il était resté fidèle à Jacques II, il faut arriver jusqu'au règne de la reine Victoria pour découvrir sur la liste des poètes-lauréats des noms qui ne soient pas ensevelis dans le plus profond oubli. Pendant les premières années du siècle cette charge était tombée dans un si complet discrédit, qu'en 1813, après la mort de Pye, Walter Scott n'hésita pas à la refuser afin de ne pas compromettre sa gloire sous une auréole de ridicule.

Le génie de Wordsworth et de Tennyson a rendu leur ancien prestige à des fonctions auparavant dédaignées, mais l'immortel auteur des *Idylles des Rois* ne laissait malheureusement pas d'héritier qui fut désigné au choix de la reine par l'opinion publique et le suffrage des lettrés.

Peut-être aurait-il été plus sage de laisser l'emploi vacant faute de trouver un nouveau titulaire qui fût digne de recueillir la succession du Racine ou plutôt du Leconte de Lisle de l'Angleterre. Tel était le sentiment de M. Gladstone et de lord Rosebery. Aussi de longs mois s'écoulèrent avant que la Couronne nommât le successeur de Tennyson. La toute-puissance de la tradition n'en finit pas moins par l'emporter.

And whatsoever king shall reign
Still I'll be the Laureate of Court, Sir.
Aussi longtemps qu'il y aura un roi,
Il y aura aussi un poète-lauréat de la Cour, Monsieur.

Ce passage d'une pièce très médiocre, depuis longtemps tombée dans l'oubli, traduit, sous une forme peu élégante mais suffisamment expressive, une idée qui est restée aussi vraie de nos jours qu'elle l'était au dix-septième siècle. L'Angleterre ne peut pas se passer d'avoir un poète-lauréat.

Certes les candidats ne faisaient pas défaut mais les plus illustres étaient précisément ceux dont la nomination rencontrait les obstacles les plus sérieux. M. Swinburne, le plus grand des poètes anglais vivants, a déclaré lui-même que si la succession de Tennyson lui était offerte il ne pourrait pas l'accepter. Ce n'est pas qu'il ne soit pour le moment un fidèle sujet de la reine, mais il a écrit en 1871, en l'honneur de la République, une pièce de vers qui a excité l'admiration de Mazzini et trouverait difficilement place dans le recueil des œuvres d'un poète de cour. M. William Morris qui serait peut-être de taille à disputer le premier rang à M. Swinburne n'a pas comme son rival modifié ses opinions sous l'influence des années et on comprend sans peine qu'il ne pouvait venir à l'esprit d'un ministère tory d'offrir les fonctions de poète attitré de la reine au rédacteur en chef d'un journal socialiste.

Le premier ministre ne pouvant soumettre à la sanction de la souveraine les noms de deux vrais poètes qui s'étaient égarés dans l'opposition dynastique s'est décidé à choisir le nouveau lauréat parmi les prosateurs, qui faisaient de la poésie à leurs heures de loisir. M. Lewis Morris qui du reste n'est uni par aucun lien de parenté avec son homonyme dont il est loin d'avoir le talent, sir Edwin Arnold et M. Alfred Austin avaient des titres à peu près égaux à la succession de lord Tennyson. Si le rédacteur en chef du *Standard* l'a emporté sur ses deux compétiteurs c'est qu'il était depuis de longues années un des publicistes d'Angleterre qui avaient défendu avec le plus de dévouement la cause des tories dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Il convient d'ajouter qu'en dehors du journal quotidien dont il rédigeait lui-même les articles les plus importants, M. Alfred Austin était en même temps directeur de la *National Review* qui comptait autrefois lord Salisbury parmi ses collaborateurs les plus assidus. Il est parfois arrivé au premier ministre, qui ne prodigue pas volontiers ses manifestations de sympathie personnelle même aux plus dévoués de ses lieutenants parlementaires, de faire visite au futur poète-lauréat dans sa résidence de Swinford Old Manor.

Le chef du cabinet a un goût très vif pour la physique et la chimie. Sans avoir besoin de demander le concours d'un ingénieur, il a installé lui-même l'éclairage électrique dans son château de Hatfield en utilisant comme force motrice une chute d'eau qui se trouve à quelques kilomètres de distance, et chaque fois que les affaires de l'État lui laissent quelques heures de repos, il s'enferme dans son laboratoire, fait chauffer ses cornues et essaye de se tenir au courant des derniers progrès de la science. Bien que ce savant soit un écrivain de haute valeur l'instinct de la poésie lui fait malheureusement défaut et aucun scrupule littéraire ne s'est réveillé au fond de sa conscience pour protester contre un abus de pouvoir qui transformait la succession de Tennyson en une sorte de récompense destinée à rémunérer des services de parti.

La reine loin d'opposer son veto à la nomination proposée par le premier ministre, a été heureuse d'accorder une haute distinction à un poète dont elle apprécie la ferveur dynastique. La souveraine du Royaume-Uni inspire à ses sujets un respect et une fidélité qui ne peuvent pas être mis en doute, mais dans les hautes classes de la société une sorte de convention mondaine exige que ces sentiments ne s'expriment qu'avec une extrême réserve. Une grande dame de l'aristocratie anglaise qui parlerait de la reine Victoria avec l'exubérant enthousiasme que Louis XIV inspirait à madame de Sévigné, s'exposerait aux railleries des salons où se réunit la fleur de la pairie britannique. A bien plus forte raison, ce serait manquer aux règles du bon goût que de manifester un intérêt exceptionnel pour les enfants et les petits-enfants de Sa Majesté; les convenances exigent que dans les conversations quotidiennes, les membres de la maison royale ne soient pas traités autrement que s'ils appartenaient à quelqu'une des principales familles du Royaume-Uni.

Le châtelain de Swinford Old Manor, habitué à vivre en contact permanent avec des gentilshommes campagnards et des fermiers qui n'ont pas accepté les conventions admises dans les salons de Londres, a conservé une ferveur monarchique digne d'un cavalier du temps des Stuarts. Il professe pour la souveraine un véritable culte qui s'étend à tous les membres de la famille royale. On ne saurait donc lui contester une indiscutable supériorité sur la plupart de ses compétiteurs. C'est avec une bonne foi parfaite et une conviction profonde qu'il s'acquitte de la tâche assignée à un poète-lauréat. Malheureusement ces deux conditions ne suffisent pas toujours pour produire des chefs-d'œuvre. C'est une expérience que M. Alfred Austin a faite à ses dépens dans son ode sur la *Mort du prince Henri de Battemberg*. Bien qu'inspirée par le patriotisme le plus ardent, sa *Marche de Jameson* n'a également obtenu qu'un très médiocre succès.

Anglais jusqu'à la moelle des os et dévoué corps et âme à sa souveraine, M. Alfred Austin qui n'avait pas attendu la haute dignité dont il vient d'être investi pour traduire en vers les deux sentiments, les plus profondément enracinés au fond de son cœur, n'a jamais été servi par une heureuse inspiration dans les odes qu'il a dédiées à la famille royale ou à la patrie. L'évidente sincérité du souffle qui anime le poète ne préserve pas cette partie de ses œuvres de l'affèterie prétentieuse et de la banalité déclamatoire qui sont si difficiles à éviter dans ce genre de littérature.

Il y a pourtant un coin de poésie dans les innombrables volumes de M. Alfred Austin. Le versificateur qui s'est essayé sans succès dans la tragédie et dans l'épopée s'est trompé sur sa vocation. Il était né pour être le poète des jardins.

Le *Jardin que j'aime* et le *Jardin de Véronique* feront pardonner beaucoup de mauvais vers à l'auteur de la *Tour de Babel* et de *Savonarole*, deux pièces où l'on chercherait en vain une étincelle d'émotion dramatique et au barde sans inspiration qui a essayé de chanter les exploits d'Alfred le Grand et du prince Henri de Battemberg. Mais quand il se trouve en présence de la nature, les instincts du campagnard qui se lève au premier chant de l'alouette et ne se lasse pas de contempler les primevères dont le calice s'entr'ouvre aux premiers rayons du printemps

se reveillent au fond du cœur du poète officiel.

C'est ici que j'ai appris le peu que je sais,
C'est en m'égarant dans les sentiers de ces bois
Où les jeunes arbres poussent sans tuteurs et où la primevère
Inconsciente de l'admiration qu'elle inspire,
Fille aînée de mars perce à travers une légère couche de neige...
Que je me sens imprégné d'un sentiment plus profond,
Que je me sens plus près de mon cœur et que je connais mieux
Ce que je suis et ce que je voudrais être
Que si je m'égarais sur les cimes des monts Sabins,
Sur les rivages du pays des Osques
Ou sur les bords du Tibre dont les eaux fauves
Suivent un cours sinueux en s'avançant vers la mer.

Lorsque M. Alfred Austin raconte les merveilles de son jardin il cesse d'être prolixe et déclamatoire. Il donne toujours la note juste et rencontre d'autant plus souvent des expressions heureuses qu'il ne les cherche pas. Ses vers coulent de source ; ce trop fécond improvisateur qui est obligé de faire appel à toutes les ressources de son imagination pour décorer d'un invraisemblable vernis d'héroïsme les exploits du docteur Jameson, devient un vrai poète quand il célèbre avec l'émotion et la sincérité d'un homme des champs qui ne peut se lasser d'admirer le spectacle de la nature, les louanges des bluets, des campanules, des jonquilles et des lis.

Même dans les genres de littérature où il s'est exercé avec le moins de succès le nouveau poète-lauréat a le grand mérite d'être d'une irréprochable clarté de style. Dans ses odes patriotiques il manque parfois de mesure mais il est toujours facile à comprendre. C'est un genre de talent qui tend à devenir rare sur le Parnasse contemporain. Les préraphaélites, qui de l'autre côté de la Manche, représentent les doctrines de la nouvelle école, ont introduit dans leurs vers tant d'expressions inédites et tant de philosophie à haute dose qu'en dehors d'un petit cercle d'initiés, les lecteurs renoncent bien vite à comprendre la pensée de l'écrivain.

M. Alfred Austin reste fidèle au style classique et à la philosophie la plus orthodoxe. Les maximes qu'il se plaît à répandre à profusion dans ses œuvres poétiques manquent parfois de nouveauté, mais elles n'ont rien de malsain et elles pourront sans inconvénient être apprises par cœur dans les écoles du Royaume-Uni.

Il n'est pas de fardeau qui paraisse lourd lorsque c'est le cœur qui le soulève.

* * *

Un chant n'est jamais démodé lorsqu'il excite l'enthousiasme des hommes. Il y a plus de chaleur dans une vieille chanson que dans un cent de fagots verts.

* * *

Une faute avouée est déjà une faute pardonnée.

* * *

La vérité est l'arme de l'homme libre, celui qui ment s'enchaîne lui-même et n'est pas autre chose qu'un serf.

* * *

Il est inutile à un homme de savoir mieux écrire que ses contemporains s'il se comporte comme un sot dans les affaires quotidiennes de la vie.

Ces aphorismes ne se distinguent pas par l'originalité des découvertes que le nouveau poète-lauréat a faites dans le domaine de la psychologie, mais ils donnent une idée favorable du caractère de l'homme. On ne peut se défendre d'un sentiment de sympathie pour cet écrivain qui, dans ses œuvres et dans ses relations personnelles avec ses amis et ses confrères, se distingue par une sincérité à toute épreuve. Avec son regard clair et vif, sa physionomie qui respire la franchise et sa moustache grisonnante, on prendrait ce sexagénaire remuant et alerte pour un officier en retraite si l'insuffisance de sa taille ne donnait un démenti péremptoire à cette conjecture. Si pendant sa jeunesse M. Alfred Austin avait eu l'ambition de servir dans l'armée de la reine Victoria, il lui aurait manqué quelques pouces pour être admis dans les troupes britanniques. Il s'était destiné d'abord au barreau mais il n'avait pas tardé à s'apercevoir que faute d'une stature suffisante il ne serait jamais capable de porter avec l'ampleur et la solennité requises la robe et la perruque. Il a préféré entrer dans la presse et les succès éclatants qu'il a obtenus dans cette carrière ont prouvé qu'une taille de pygmée n'avait pas empêché le petit homme de faire son chemin.

G. Labadie-Lagrave.

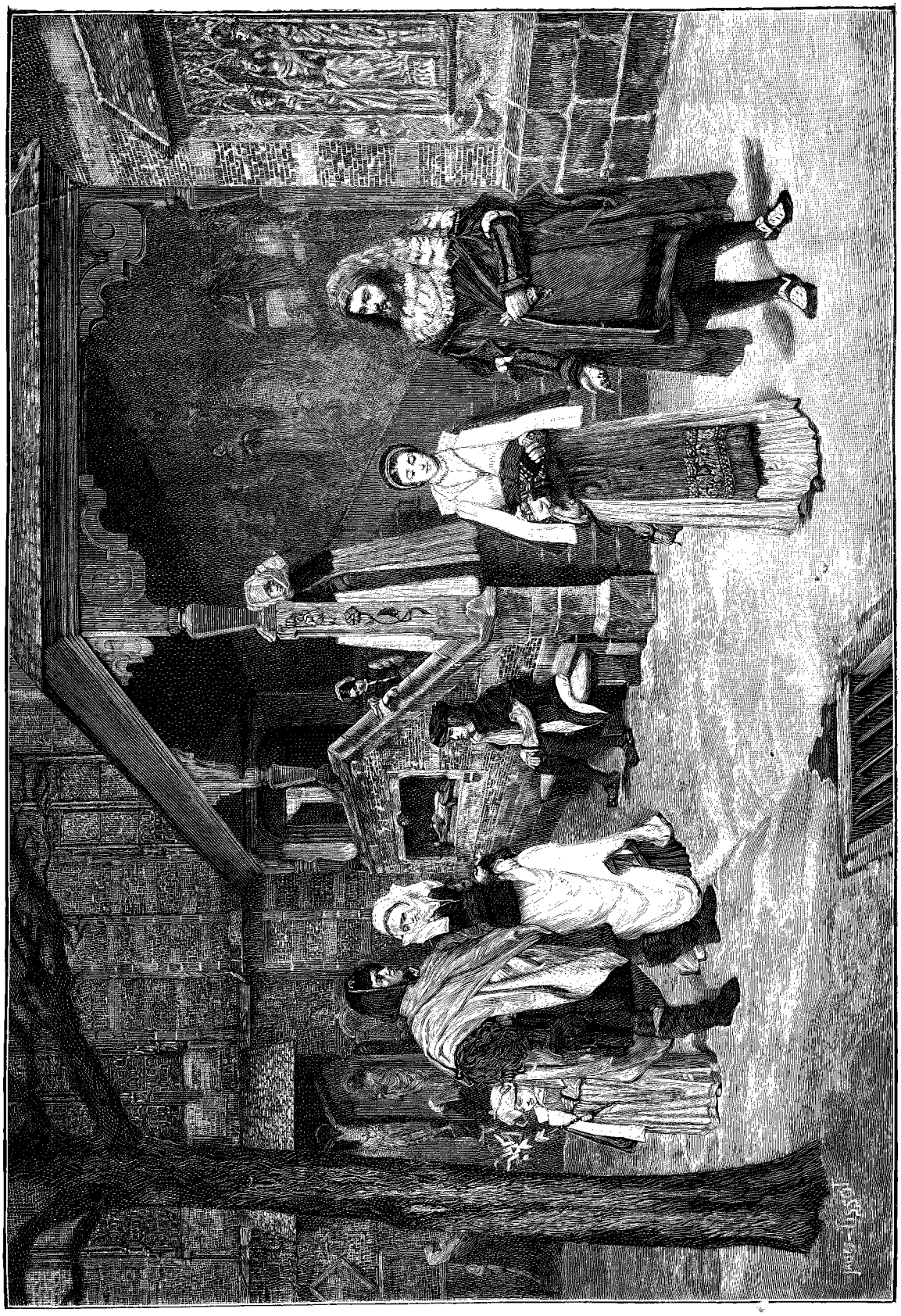
RENCONTRE DE FAUST ET DE MARGUERITE

M. James Tissot est un de nos rares peintres qui, la conscience satisfaite, peuvent dire : « Je suis l'auteur d'une œuvre qui restera ». Sa *Vie du Christ*, qui comprend plusieurs centaines d'admirables compositions, que nous avons vues exposées au Salon du Champ-de-Mars, il y a deux ans, est en effet une œuvre dont il peut être fier. On se souvient de la sensation profonde qu'elle produisit sur le public.

Mais avant de s'engager dans cette voie et de devenir en art le premier de nos mystiques, M. James Tissot a pendant longtemps demandé le succès à des influences toutes mondaines. Il a été le peintre des élégances contemporaines et des grâces féminines. En vrai poète, pendant le séjour de plus de quinze ans qu'il a fait à Londres, il a idéalisé les filles d'Albion, nous les montrant, dans ses tableaux ou en d'exquises eaux-fortes, coiffées de larges chapeaux, couvertes de fourrures et plongées dans la nonchalance des rêves. C'était charmant, d'un sentiment très doux et d'un arrangement bien moderne.

Un autre se serait contenté de ce succès.

Mais l'âme inquiète de ce sensitif cherchait mieux. A l'origine, il avait été séduit par l'œuvre de Flandrin; il devait fatalement revenir plus tard à la peinture religieuse, en la com-



La rencontre de Faust et de Marguerite. — Musée du Luxembourg. — Peinture de M. James Tissot. — Gravé par Deloche.

prenant toutefois d'une manière différente, désireux qu'il était de laisser en ce genre une note toute personnelle.

Ce désir perce déjà dans les premiers tableaux que M. James Tissot envoya à nos salons de 1858 à 1870. Fils d'un armateur de Nantes, il était venu à Paris pour y étudier la peinture et était entré dans l'atelier de La-

mothe, l'ami et l'élève de Flandrin. Beaucoup de nos peintres subissaient alors l'influence du peintre anversois Henri Leys (mort voici deux ans) dont les magistrales études gothiques avaient été très admirées à l'Exposition universelle de 1855. James Tissot fut un de ceux qui, chez nous, se sentirent le plus vivement attirés vers le maître belge. Il adopta la préciosité et le serré de son dessin et aussi son coloris délicat, renouvelé de Breughel le Vieux, où des gris s'associaient à des rouges dans une tonalité extrêmement fine et harmonieuse.

C'est vers cette époque qu'il a peint sa *Rencontre de Faust et de Marguerite*, dont nous publions la gravure, et qui se trouve au musée du Luxembourg. L'œuvre est très remarquable par le caractère du dessin, la recherche extraordinaire du document et l'harmonie de la couleur.

Il n'y a pas de vide, pas de « trou » dans ce préau d'église dont les détails archaïques semblent empruntés à la cour intérieure des béguinages flamands ou au parvis de quelque église allemande.

La scène est inspirée du *Faust* de Gœthe. Le héros du célèbre poème s'approche de Marguerite qui, timidement, baisse les yeux en croisant les mains sur son livre d'heures : « Ma belle demoiselle, oserai-je vous offrir mon bras et ma conduite? » dit Faust à la jeune fille, d'après le texte du poème dont le livret du Salon de 1861 nous donnait cette traduction sans doute littérale. La naïveté de l'abord, la pudeur surprise, sont admirablement rendues ici par le peintre qui a disposé avec beaucoup d'habileté autour de son groupe principal les personnages divers de cette sortie de messe ou de prône.

Une duègne ou une béguine, en long manteau blanc, descend lentement l'escalier, tandis qu'un notable et sa femme, accompagnés de leur enfant, semblent l'attendre devant le Calvaire où prient des fidèles. Un homme en chaperon noir est assis sur un banc de pierre. Les teintes vives du tableau sont fournies par les poutraisons de l'escalier colorées en rouge, le chaperon pourpre de Faust et les nuances claires du vêtement de Marguerite que frappe la lumière.

Tout le reste de la composition est baigné d'ombres douces dans lesquelles les tons roux des briques s'harmonisent heureusement avec les gris des bas-reliefs et des encadrements de pierre.

En 1866, M. James Tissot envoya au Salon une toile, conçue dans le même esprit, *Jeune femme dans une église*, qui lui valut une médaille de deuxième classe. *Le confessionnal* est de la même année. En 1868, il exposa *Un déjeuner* et *Retraite dans le jardin des Tuileries*; en 1869, *Une veuve* et *Jeune femme regardant des objets japonais*; en 1870, *Une jeune femme en bateau* et *Partie carrée*. Les titres de ces tableaux indiquent assez que les préoccupations mondaines l'emportaient, et que l'élève de Lamothe et de Flandrin s'émancipait de ces maîtres.

Les raisons pour lesquelles M. Tissot qui, après la guerre, était allé se fixer à Londres, cessa de participer à nos expositions de peinture, nous échappent. On ne le vit réapparaître qu'à l'exposition nationale des Beaux-Arts qui fut inaugurée en septembre 1883 et qui devait se renouveler tous les trois ans. Il y présenta une œuvre capitale où il modernisa en quatre panneaux la parabole de l'*Enfant prodigue*, faisant de cette antique affabulation un drame actuel d'un intérêt palpitant.

C'est peu après qu'un voyage en Palestine lui révéla des horizons nouveaux. Il voulut faire ce qu'aucun peintre avant lui n'avait fait, poussé par le même esprit : reconstituer la vie du Christ dans une série de peintures où nulle part ne serait abandonnée à la convention et dont il aurait lui-même recueilli sur place tous les éléments.

Ce plan, il l'a suivi et mené à bien, malgré les obstacles. Il a visité toutes les bourgades où Jésus a prêché sa doctrine ; il a parcouru les étapes de son martyre, pris et repris le chemin de Golgotha, minutieusement observé les mœurs et les coutumes, étudié les types, les races, les vêtements, le sol lui-même, les débris d'architecture. Mais son enquête n'a pas été la froide enquête de l'archéologue. L'aride recherche n'étouffait pas en lui l'élan de l'artiste chrétien. Vibrant d'émotion, se heurtant à chaque pas à un souvenir, il revivait le passé, l'évoquait, le retraçait à la hâte sur la toile. C'est ainsi qu'il a rapporté de ce voyage d'immenses cartons remplis de matériaux divers, de tableaux ébauchés, d'esquisses, de croquis.

A son retour, il vit son œuvre grandir encore. La Judée, dont le souvenir ne le quittait plus, le rappelait. Il y retourna. Il recommença le beau pèlerinage. Décidément, il avait trouvé sa véritable voie. Sa destinée était fixée. Lui, le peintre des élégances, il était conquis par le drame de la Passion. Et il sentait qu'un charme infini l'attachait pour toujours à ses nouveaux travaux.

Pendant plusieurs années, il s'enferma dans son bel atelier de l'avenue du Bois-de-Boulogne, ne quittant plus son œuvre, renonçant à ses anciens succès et aux joies de l'eau-forte, un art où il excelle, pour se renfermer dans son unique et prodigieux labeur. On sait ce qui est résulté de cet admirable effort.

Depuis longtemps l'Orient était ouvert à nos artistes. M. James Tissot est le premier qui soit allé lui demander des inspirations sérieuses pour un genre dans lequel la fantaisie et la

convention ont régné jusqu'ici en souveraines si exclusives. Les croyants lui savent gré de son acte de foi ; mais tout le monde s'incline devant l'absolue sincérité du grand artiste.

HENRI FLAMANS.

L'Enfant et l'Arc-en-ciel

FABLE INÉDITE

Un jour, après un temps d'orage,
Un jeune villageois ramenait son troupeau
A travers champs, vers le village,
Lorsqu'il vit l'arc-en-ciel éclatant et si beau
Dont la courbe s'abaisse au pied de la colline.
« Oh! se dit tout joyeux notre jeune berger,
On m'a dit qu'à l'endroit où l'arc-en-ciel décline
Et va touchant le sol comme pour s'y plonger,
On découvre une source où se cache une fée,
De brillants diamants et de perles coiffée,
Qui sème de ses mains des fleurs et des bijoux
Et donne à qui l'approche en baisant ses genoux
Une coupe en rubis et de pièces d'or pleine.
C'est là qu'est le bonheur : adieu toute ma peine!
Je suis las de souffrir et de rester chez nous. »
Et le voilà courant, courant à perdre haleine
Au trésor sans pareil qui l'attire là-bas.
O prodige sans nom, et qu'il ne comprend pas,
Les rayons colorés reculent dans la plaine
Et, toujours plus charmants, paraissent fuir ses pas!
Mais il espère encore et, poursuivant sa course,
Il veut atteindre avant le soir
Les bords merveilleux de la source.
Hélas! la nuit arrive, il fait sombre, il fait noir;
Le pauvre enfant se perd, s'enfonçe en un marais
Et tombe exténué loin des champs et des prés,
Les yeux en pleurs, toujours fixés sur son beau rêve!

Nous ressemblons à cet enfant
Parti vers l'avenir, plein d'espoir triomphant :
Comme lui, vainement, nous recherchons sans trêve,
Sous le reflet fascinant des rayons,
Les faux trésors promis à nos illusions,
Et quand nous arrivons au soir de notre vie,
Nous mourons, maudissant la chimère suivie
Et regrettant la paix de nos humbles sillons.

Frédéric BATAILLE.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

TIRER LE DIABLE PAR LA QUEUE

Cette singulière locution ne veut pas dire précisément que l'on soit dans la misère, mais que l'on éprouve des embarras d'argent, que l'on se procure difficilement les ressources nécessaires pour vivre.

Ils sont nombreux les gens qui se livrent à ce bizarre exercice. Ce ne sont pas seulement les mendiants, les suppôts de la grande et de la petite truanderie, noctambules, ramasseurs de *mégots*, mangeurs de vache enragée, batteurs de *dèche;* ce sont encore : les jeunes gens qui viennent, le gousset vide, à Paris chercher fortune, le petit employé dont les appointements sont trop maigres, le commerçant qui n'a plus de crédit sur la place, le bourgeois qui veut singer le gros rentier, le rentier lui-même dont les dépenses luxueuses dévorent le capital avec le revenu. Tout ce monde tire à qui mieux mieux sur l'appendice caudal de messire Satanas. « Il faut, dit Victor Hugo, que la queue du diable lui soit soudée, chevillée et vissée à l'échine d'une façon bien triomphante pour qu'elle résiste à l'innombrable multitude de gens qui la tirent perpétuellement ».

Comment cette singulière métaphore a-t-elle pu s'introduire dans le langage? Comment même a-t-elle pu se présenter à l'imagination des hommes?

L'explication est bien simple. Cette locution a d'abord été employée en son sens propre pour exprimer un fait réel ou du moins regardé comme vrai.

Pour en trouver l'origine, il nous faut remonter au moyen âge. A cette époque d'obscurantisme et d'ignorance la sorcellerie était pratiquée sur une vaste échelle.

Tout savant était réputé comme se livrant à l'étude de la magie et cultivant les sciences occultes. C'était un sorcier. Mais la sorcellerie n'était pas l'apanage des savants seuls. Les ignorants pouvaient aussi bien que les savants évoquer le diable et faire un pacte avec lui. Quiconque avait ce pouvoir n'était jamais dans l'embarras. Voulait-il devenir jeune, riche, puissant, conquérir un cœur ou se venger d'un ennemi, il appelait le diable à son secours et voyait ses souhaits réalisés. Mais pour évoquer Satan, il fallait accomplir certains rites assez compliqués et très minutieux. Le diable est très formaliste : l'oubli d'une seule formalité suffisait pour faire manquer l'opération. D'abord Satan ne se montrait à ses serviteurs que dans des endroits sombres, comme les souterrains, ou bien, pendant une nuit obscure, dans un lieu écarté au milieu d'un carrefour où se croisaient quatre routes.

L'opérateur devait se munir d'un os d'enfant mort. Il était bon ensuite, qu'il portât le *mot*, le *chiffre* et la *baguette*, enfin qu'il connût la *formule magique*.

Le *mot*, c'était *abracadabra* écrit en triangle, les caractères disposés en quinconce. Le *chiffre trois* était le nombre magique. Neuf, le carré de trois avait une vertu plus forte; enfin le carré de neuf ou quatre-vingt-un était le nombre parfait. Savoir établir le carré diabolique de quatre-vingt-un, assurait une autorité considérable sur le prince des ténèbres.

La baguette consistait en une branche fourchue de coudrier, n'ayant pas encore porté de fruits.

Muni de toutes ces armes, l'évocateur se ren-

dait au lieu voulu et là, prononçait une formule d'évocation. Ces formules étaient nombreuses, selon Raymond Lulle. Mais toutes n'avaient pas la même vertu. Il y en avait d'irrésistibles, de bonnes, de médiocres et d'insignifiantes. Voici, d'après Cornélius Agrippa qui passa pour un grand sorcier en son temps, une des meilleures :

Dies, mies, benedoefet, Beel Zebub, douvima, meo, enitemaiis.

Que si le lecteur nous demande ce que signifie ce langage, nous répondrons qu'à part le terme *meo* bien connu des latinistes, ce sont *paraules horrificques et absconses à l'humain intellect.*

Il devra, comme nous, se contenter de cette explication.

La formule prononcée, le diable se présentait : il était obligé d'obéir à son pouvoir magique. Mais Satan n'aime pas à se donner une peine inutile. Il lui répugne surtout de se faire le serviteur des hommes s'il n'y a pas quelque âme à gagner. Or, il est bien certain que l'âme du sorcier ne lui échappera pas, puisque la sorcellerie est une science damnable. Il n'a donc pas à se gêner dans la circonstance. Aussi, après avoir obéi à l'appel qui lui a été fait, cherche-t-il à se soustraire au pouvoir de l'opérateur, si celui-ci, par oubli ou par ignorance, n'a pas eu la précaution de l'enfermer dans un cercle tracé sur la route avec la baguette de coudrier. Il tire donc assez cavalièrement sa révérence à l'évocateur, tourne le dos, lève la queue et, comme ce personnage est assez mal élevé, il disparaît dans la nuit faisant une gambade sonore. *Erecta cauda oppedit*, si l'on en croit Rauchlin.

Pour le retenir, le sorcier n'a qu'une ressource : c'est de le saisir par la queue au moment où il lance son bruyant adieu, de la tenir vigoureusement et de ne point la lâcher avant qu'il n'ait donné satisfaction.

Comme le diable tient à sa liberté, il finit par céder mais après une vive et longue résistance.

Les habiles n'avaient pas besoin de recourir à cet expédient, soit qu'ils possédassent une formule plus puissante, soit qu'ils eussent pris toutes leurs précautions ; mais il y avait un grand nombre de gens, paraît-il, qui étaient obligés d'en venir à ce moyen. Voilà pourquoi l'on a dit des personnes qui se trouvaient dans un grand embarras, qu'elles tiraient le diable par la queue. Puis cette bizarre métaphore s'est appliquée plus tard aux gens qui éprouvaient des embarras d'argent.

Maintenant que le mystère est expliqué à nos lecteurs nous voulons croire qu'aucun d'eux ne sera désormais réduit à tirer le diable par la queue.

H. LECADET.

DEUX DESSINS DU CHAH NASSER-EDDIN

Outre la mission militaire dont je fus chargé en 1858, le ministère de l'Instruction publique m'en confia une autre dont le but était de reproduire par le dessin et le modelage les différents types des pays persans. J'allai d'abord à Téhéran m'acquitter de mes fonctions de directeur de l'organisation et des manœuvres de l'infanterie persane ; et j'y restai un an, à peu près absorbé par les occupations militaires. Loin de perdre de vue ma seconde mission, je pensais au contraire aux moyens de la mener à bonne fin. Autant pour emporter de ce pays un document anthropologique de premier ordre, que pour satisfaire ma curiosité personnelle, je songeais à aborder le chah, qui vient d'être si tragiquement assassiné et à faire son portrait.

Pour un étranger ce n'était pas là une entreprise périlleuse. Le souverain persan réservait pour ses nationaux ses airs féroces, et les sévérités d'étiquette ou autres qui rendent son abord si peu aimable. Les européens au contraire ont toujours rencontré auprès de ses officiers et de ses secrétaires un accueil respectueux. Mon projet était pourtant d'une réalisation difficile.

Comment m'approcher de Sa Splendeur alors que son palais était si soigneusement fermé ? il me restait à courir la chance de me faire remarquer d'Elle en me tenant sur son passage, un jour où Elle sortirait pour la chasse ou une cérémonie quelconque. Mon espoir en un résultat heureux était mince ; je ne m'en décidai pas moins à tout faire pour le réaliser.

Je surveillai donc les abords du palais du chah, un beau jour je vis les portes s'ouvrir et l'escorte de cérémonie parut. Le souverain s'en allait faire une promenade à la campagne. Ses *ferrachs*, le gourdin à la main, s'élancèrent pour faire vider la place à grands coups de bâton sur le dos des sujets de Sa Splendeur. Mais ils eurent le bon esprit de ne pas me confondre avec les victimes désignées de leurs bastonnades ; et je pus assister au curieux défilé de l'escorte, et à la sortie de Nasser-eddin.

Sa Majesté m'aperçut immédiatement, et la première impression qu'elle me causa fut une forte et très irrespectueuse envie de rire provoquée par l'expression terrible de l'auguste visage du souverain. Il me fit signe d'approcher et s'enquit de ce que je faisais. Je lui exprimai mon désir d'exécuter son portrait ; et il daigna m'accorder cette faveur du ton féroce qu'il eût pris pour ordonner qu'on me mît en pièces.

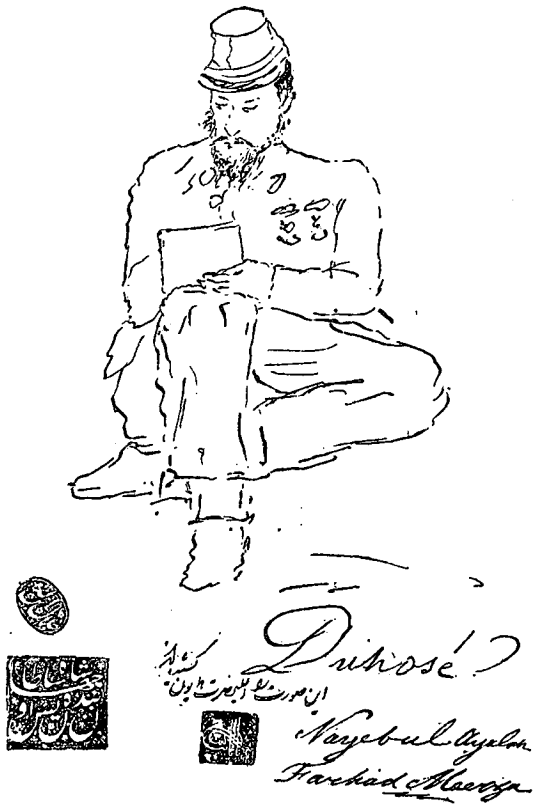
Pendant une centaine de pas nous devisâmes de la sorte par l'intermédiaire de mon interprète, et audience me fut assignée pour le lendemain.

A l'heure dite je me rendis au palais, muni

de divers objets au nombre desquels un médaillon en plâtre de l'Imam-djumé d'Ispahan. Le chah se montra gracieux jusqu'à la familiarité. Je m'assis à terre tout près de lui et commençai à prendre un croquis de ses traits, pendant qu'il absorbait des oranges, des confitures et des sucreries. De temps en temps il pensait à poser ; et reprenait cet air féroce que je lui avais vu la veille. Mais sur mes respectueuses instances, il voulut bien l'abandonner. En sorte que de cette première séance je pus emporter un dessin assez avancé pour me permettre de modeler rapidement un médaillon en terre.

Je le présentai au chah à la séance du lendemain, et nous reprîmes, lui la pose moi, mon travail. Mais cette fois j'eus la surprise de le voir saisir une plume, du papier à lettre, et se mettre à esquisser mon portrait.

C'était un croquis lâché, mais tracé cependant d'une plume assez ferme, comme on peut le voir dans la reproduction que nous en donnons. L'excuse de l'artiste est que ce portrait fut exécuté en quelques secondes. De sa main il écrivit mon nom : *Duhosé*, au-dessous du dessin, et il me le remit en m'en promettant un autre plus soigné, que j'attends toujours. Pour ajouter un caractère d'absolue authenticité à l'originalité du document, je priai les princes présents d'apposer leur cachet sur cette feuille, ce qu'ils firent, après avoir humecté le papier de leur salive.



Fac-simile d'un portrait de M. Duhousset exécuté par le chah de Perse.

Le chah, dont les dispositions pour le dessin étaient très réelles, me fit, au cours d'une chasse, l'honneur de me gratifier d'un autre



Fac-similé d'un portrait du 1er aide de camp Ya-ya-Khan exécuté par le chah de Perse.

dessin aussi rapidement exécuté. Il s'agit du portrait de son aide de camp, Ya-ya-Khan, que nous reproduisons également, et qui fut fait au crayon. Ce dernier est assez poussé pour témoigner des sérieuses facultés artistiques de Nassér-eddin. Le chah, qui ne reçut à ma connaissance aucun enseignement d'art, avait pourtant de qui tenir. On m'a raconté que sa mère faisait fort bien les fleurs et les ornements. C'est peut-être près d'elle qu'il acquit cette fidélité et cette promptitude du crayon qui m'ont tant frappé.

Ce portrait, comme le mien, est revêtu de cachets d'authenticité. Je les réclamais toujours, mais en évitant soigneusement de les apposer moi-même. Lorsque j'exécutais à Ispahan ce portrait de l'Imam-djumé (chef suprême de la religion), que je devais présenter plus tard au chah, mon modèle et moi avions autour de nous six mollahs qui assistaient leur chef. Mon travail fini, comme l'Imam venait de signer quelques pièces, je m'approchai de lui dans l'intention de lui montrer le dessin. Il crut sans doute que je désirais regarder son cachet et me le tendit. Je mouillai aussitôt, en y passant ma langue, un coin de mon papier et y appliquai la bague.

Immédiatement, la figure des mollahs prit

une telle expression d'effroi que j'en restai saisi. L'Imam seul était impassible. Je laissai tomber son cachet sur le tapis et me retirai silencieusement..... A peine dehors, j'appris que je venais de commettre un sacrilège en souillant, de ma salive d'infidèle, l'empreinte sigillaire d'un croyant. J'avoue que la révélation me fut légère. Je respirai plus librement, et me promis de ne pas oublier la leçon.

L'occasion ne se présenta plus, au cours du séjour de trois ans et demi que je fis en Perse, de faire poser Nasser-eddin. Je le regrettai, autant à cause de l'amusante causticité de son esprit, que pour les autres motifs d'études qu'il m'offrait avec tant de bienveillance. Sa causerie était, hors des heures du cérémonial, émaillée de traits dans le genre de celui-ci qui me fut particulièrement agréable.

Au lendemain de la prise du Palais-d'Été par nos troupes, en 1860, la nouvelle de ce succès s'était répandue à Téhéran. Le chah, s'en entretenant avec le sepeh-salar (ministre de la guerre), lui dit :

— Que ces Français sont heureux! Ils ont emporté de Chine, tant de richesses, de perles, de bijoux!...

— Oui, grand roi, reprend le ministre, croyant flatter les intentions secrètes de son maître ; mais pas un de ces Français ne rentrera dans sa patrie.

— C'est certainement ce qui arriverait si leurs troupes étaient commandées par toi !

DUHOUSSET.

LES *BURGRAVES* AU CHATEAU DE COUCY

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 149.

C'était merveille de voir la vieille tragédienne aux yeux brillants, aux lèvres fraîches, frêle et délicate d'ordinaire, superbe d'indignation contenue, aller et venir devant moi, avec ses élans dramatiques, pareils aux coups de talon du plongeur qui émerge, et ses gestes discrets que, seul, dessinait son bras gauche. Durville s'était accoudé sur la table et il suivait Raphaële d'un regard souvent mouillé de larmes.

Quand l'étrange créature passait près de lui, par un mot ingénieux, par un détail personnel qui souvent m'échappait, elle l'associait, pour ainsi parler, à la représentation fantastique et multiple qui se déroulait devant moi.

J'acquis, de la sorte, l'assurance que ce Durville avait été homme de théâtre. Écrivain? Non. Il était visible que les vers ne le touchaient que parce qu'ils étaient débités par sa femme. Acteur? Encore moins. Jamais son front n'avait été atteint par le fard ; jamais son menton n'avait été bleui par le rasoir qui rase de trop près. Dans son habit et dans son visage, il y avait de l'ouvrier plutôt que de l'artiste. Pourtant il avait été homme de théâtre! A quel titre?

Comme Raphaële, un peu fatiguée, se taisait en regardant la flamme de la haute cheminée, je lui demandai si elle avait joué le rôle de Kitty Bell dans ce généreux drame de *Chatterton* où Dorval produisait un effet si poignant en se laissant glisser, brisée et mourante, le long de la rampe de l'escalier qui menait à la chambre de son poète, mort de misère et de désespoir...

Ah! pourquoi ne peut-on pas reprendre les paroles imprudentes? J'aurais donné sans marchander un peu de ma vie pour racheter la phrase qui venait de m'échapper.

Avec une effrayante expression de douleur, Durville s'était dressé brusquement et s'efforçait de réprimer un cri. Quant à Raphaële Durand, elle avait arraché de son corsage son bras droit qui pendait mutilé : jamais elle n'avait été plus tragique, la tragédienne, blessée au champ d'honneur!

Elle revint la première à la réalité, c'est-à-dire à la douce courtoisie, et, en détachant les syllabes avec un accent d'une douceur inoubliable, elle me dit :

— C'est dans *Chatterton* que j'ai eu mon accident. Vous comprenez combien ce souvenir nous est pénible, à tous deux, à tous deux! »

Vainement, j'essayai de réparer mon imprudence. J'appelai à mon secours les poètes les plus invincibles : Musset y perdit son français et Dumas, son gascon.

Raphaële me donnait encore la réplique complaisamment, mais je sentais trop bien que sa complaisance ne lui plaisait plus.

Je pris donc congé vers deux heures du matin (déjà deux heures!) et je baisai avec une tendresse respectueuse la petite main que me présentait mon hôtesse.

En franchissant le seuil, sous la pierre datée du *30e may*, je dus promettre de revenir. On promet toujours de revenir.

Le lendemain, au point du jour, comme je bouclais ma valise, dans ma chambre d'auberge, Durville entra, plus pâle et plus pensif que la veille.

— Vous nous avez dit, Monsieur, que vous deviez partir par le premier train. Voulez-vous que je vous accompagne un moment?

Une pareille proposition m'étonna de cet homme à qui toute compagnie paraissait agréer médiocrement.

Pendant la plus grande partie du chemin, je regardai les ruines, qui mêlaient tant de sérénité à leur sévérité farouche, toutes peuplées de petits corbeaux s'enfonçant avec un cri rauque dans le bleu gris et très fin du ciel matinal. Parfois je parlais de choses vagues à mon compagnon pensif. Après avoir descendu la colline, nous prîmes un sentier qui, par-dessus des ruisseaux, conduisait à la gare. Je posai ma va-

lise au pied d'un peuplier, et, tirant ma montre, je fis réflexion que j'avais au moins vingt minutes d'avance.

A ces mots, Durville se mit à parler d'une voix rapide et presque haletante, comme font les silencieux qui se hâtent vers le silence.

Il me remerciait sincèrement, très sincèrement d'avoir donné à Mme Raphaële Durville, la soirée la plus aimable, la plus enivrante (*aimable*, était de Durville, *enivrante*, de Raphaële) qu'elle eût passée depuis son accident. Cet accident, il fallait qu'il m'en parlât. J'avais pénétré dans leur intimité, il me devait cette confidence. En 1850, Raphaële avait autant de beauté que de génie. Elle animait la scène d'une note de sa voix et d'un éclair de ses dents. Sous ses robes de reine ou sous ses pourpoints de page, elle était l'idole du public, idole qui adorait ses fidèles. Son existence était un succès sans envie, une fête sans nuage, un amour sans inquiétude.

— Moi, qui l'aimais plus que tout, mieux que tous, continua Durville, en attachant à la terre un regard qui ne voyait plus, je souffrais horriblement : jaloux, jaloux de l'idole ! Et qu'étais-je alors ? Vous allez sourire, Monsieur, j'étais machiniste au théâtre où on l'acclamait. Il est certain qu'après chaque acte, lorsqu'elle remontait dans sa loge, égarée par l'angoisse du drame, jouissant de sa beauté et de son empire, elle n'apercevait pas l'ouvrier à la veste souillée d'huile et de poussière qui se précipitait sur les cordes et sur les portants. J'avais cru d'abord que mon amour n'était qu'un de ces caprices éphémères et légers qu'inspirent toutes les femmes et tous les hommes qui s'exposent au public dans un rayon de jeunesse et de poésie. Mais, sans cesse, je sentais dans la solitude de mes journées et de mes nuits grandir mon amour que sa folie rapprochait de la folie elle-même. Pardonnez-moi, Monsieur, d'employer des phrases de théâtre : comment pourrais-je sans elles vous faire comprendre le drame de ma vie. Une fois, une seule fois, Raphaële remarqua ma présence. En passant devant moi elle vit que je pleurais et me dit : « Vous pleurez ! » Je ne répondis pas, mais ces deux simples mots nourrirent mon cœur pendant de longs mois. C'étaient là les moments heureux. Devinez-vous les autres ? Raphaële recevait des lettres, des fleurs, des bijoux. Ah ! ce troupeau de jeunes sots en gilets blancs, en habits pincés à la taille ! Enfin, un soir, au dernier acte de *Chatterton*, Raphaële en roulant au bas de l'escalier, se heurta contre une rampe qui céda, et elle se brisa le bras...

Durville avait articulé cette dernière phrase avec tant d'embarras, que je l'avais mal comprise. Je lui demandai qui avait fixé le praticable. Il se troubla encore davantage et balbutia :

— On ne l'avait pas fixé... Le lendemain, j'appris que la blessure était dangereuse : les médecins désespéraient de remettre le poignet. Les souffrances de Raphaële étaient vives, mais la malheureuse ne songeait qu'à son avenir perdu, au théâtre qu'elle devait quitter, à la vie dont elle était exilée, sans même mourir. Elle savait que mon imprudence avait causé ce malheur ; pourtant elle n'avait pas une malédiction, pas un reproche. D'autre part, elle était sans ressources, et, douce bohémienne, elle ne s'inquiétait nullement du pain quotidien, toute au regret de sa gloire. J'avais quelques milliers de francs d'économies, je les enfermai en un portefeuille et je la suppliai, de se laisser transporter à Coucy, dans la maison que nous habitons, et qui appartenait alors à une vieille parente qui m'aimait bien. Docile comme un enfant, Raphaële m'obéit. Le désespoir avait anéanti sa volonté. D'ailleurs l'amour et le devoir s'unissant en moi me donnaient une autorité imposante. A Coucy, la chère malade reprit un peu de forces; elle put supporter l'amputation. Pendant sa convalescence, je ne quittai pas son chevet. Je ne retournai à Paris que lorsque je la vis presque tranquille et vaillante. Le reste, vous le savez. Quelques entreprises réussirent, je recueillis un petit héritage, et jusqu'à ce jour, je me suis appliqué à rendre à Raphaële, en bonheur régulier et continu, les joies que je lui avais ravies.

Le récit de Durville s'achevait au moment même où je montais en wagon.

Je ne pus résister au désir de lui adresser une dernière question. Je dis en regardant ses yeux :

— N'aviez-vous rien appris d'elle, le soir même où elle jouait Kitty Bell dans *Chatterton* ?

Il releva la tête et répondit avec le soupir d'un homme qui se délivre pour la première fois d'un fardeau écrasant :

— Ah ! Dieu ! J'avais appris qu'elle devait partir après la représentation avec le misérable Jacques Stirnay, celui-là même qui s'est marié un mois après avec la Marissa.

Je ne connaissais ni la Marissa, ni Stirnay, mais j'avais touché le fond d'une âme.

Le train siffla : Durville, sans quitter ma main, ajouta :

— Je ne dois pas avoir trop de remords, n'est-ce-pas ?

— Non, si elle n'a pas trop de regrets.

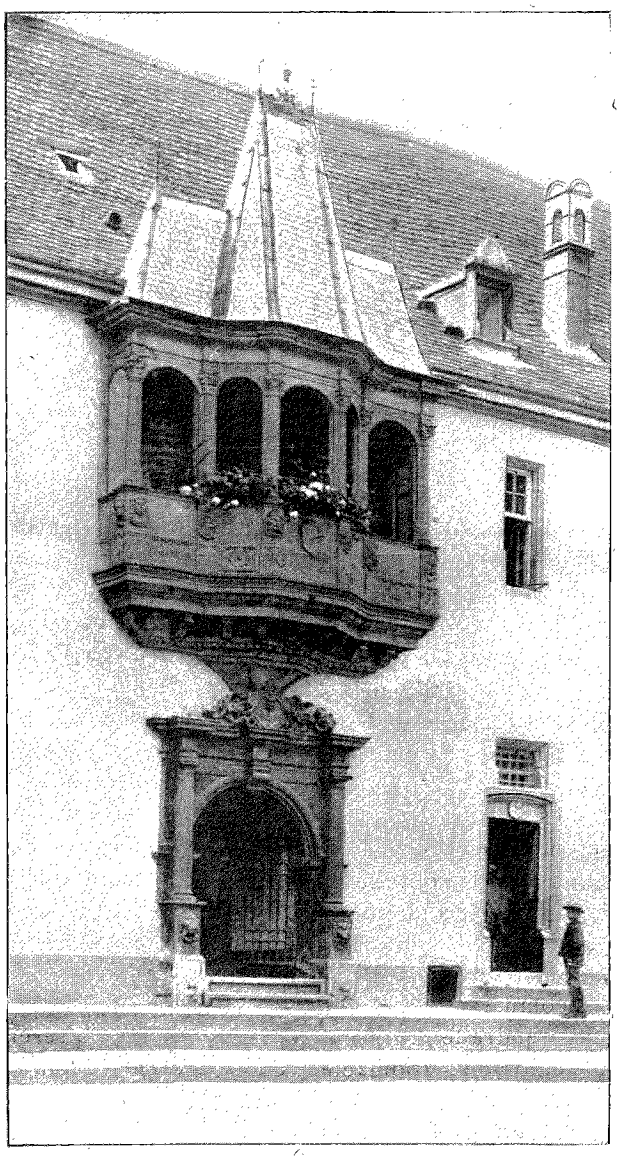
Quelques instants après, assis dans mon wagon, je rêvais à toutes ces choses, quand au-dessus du vieux burg, veuf à jamais de ses Burgraves, j'aperçus, à une humble fenêtre, un mouchoir de dentelle qu'agitait l'unique main de Raphaële Durand, et je sentis en mon cœur qu'il y avait une maison de plus où l'on faisait des vœux pour moi.

Émile Hinzelin.

LE COMMISSARIAT DE POLICE DE COLMAR

Lorsque l'on parcourt les rues du vieux Colmar, on est arrêté presque à chaque pas par des édifices publics ou des maisons particulières qui rappellent les souvenirs d'une antique et glorieuse histoire.

Ce ne sont partout que des maisons de corporations qui contenaient les salles de réunion ou poêles et qui indiquent par des détails d'architecture le corps de métier qu'elles abritaient; ou bien encore des maisons bourgeoises qui remontent au temps où le droit de bourgeoisie se manifestait par la possession d'un pignon sur rue. Mais de tous ces édifices, l'un des plus intéressants par sa valeur à la fois architecturale et historique est certainement le commissariat de police, dont nous reproduisons l'entrée ci-contre.



Le commissariat de police de Colmar

La place de la Cathédrale sur laquelle s'élève ce monument était encore un cimetière au seizième siècle.

En 1575, ce cimetière fut transformé en place d'Armes, et la chapelle du cimetière consacrée à saint Jacques devint l'Hôtel de la police ; la crypte de cette chapelle qui servait d'ossuaire existe encore aujourd'hui.

C'est alors que furent construits la porte et le charmant balcon qui sont parmi les plus gracieux produits de la renaissance allemande.

Au-dessus d'un riche portail s'élève en encorbellement une sorte de loggia ornée de têtes et d'écussons ; sur le balcon se dressent des colonnes réunies en arcades qui supportent la voûte ; les figures qui décorent le dôme représentent des attributs de corporations.

Le tout est surmonté par un toit moderne qui a été établi au-dessus du balcon quand on l'a restauré, en 1878.

Au-dessous et à droite on voit une petite porte, surmontée par un écusson qui présente aux yeux des passants les armes de Colmar et la date de 1575.

Plus à droite encore, dans une partie de l'édifice que notre gravure ne reproduit pas est une arcade ogivale qui donnait accès dans le *poêle* des cordonniers où Georges Wickram, un émule de Hans Sachs, fonda une école célèbre de maîtres chanteurs.

* * *

Ce balcon de la maison de police avait une grande importance dans la vie publique de Colmar. En temps ordinaire, tous les dimanches, c'est de là que les huissiers annonçaient les maisons ou autres biens à vendre, et publiaient les jugements rendus par le tribunal. Tous les ans lorsque le magistrat et le conseil de ville avaient été renouvelés par l'élection, maîtres et compagnons se réunissaient par corporation devant la maison de police; les conseillers se tenaient sur le balcon, et quand le syndic avait lu le serment de maintenir les franchises municipales tous le prêtaient solennellement devant la bourgeoisie.

Le grand bailli d'Alsace, lorsqu'il entrait en charge était astreint à la même formalité.

Toutes ces cérémonies ont disparu depuis longtemps, mais l'édifice répond encore aujourd'hui à sa destination primitive ; il sert toujours de poste de police.

J. H.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

NASSER-EDDIN CHAH



Portrait de Nasser-eddin, d'après une photographie.

Nasser-eddin, quatrième souverain de la dynastie des Kadjar, assassiné par un sectaire, était né en 1831. Il est donc mort encore dans la force de l'âge, à la veille de revenir en Europe et particulièrement à Paris, et de développer un peu plus avant ses idées qui, depuis son premier voyage de 1873, se modernisaient et se montraient accessibles au progrès. Ses premières conceptions étaient celles mêmes d'un Darius ou d'un Cambyse; ses dernières furent presque d'un Pierre le Grand.

Il succéda en 1848 à son père Mohammed victime d'un meurtre resté mystérieux. A cette même date de 1848, et au même âge, François Joseph, archiduc d'Autriche, succédait à son oncle l'empereur Ferdinand, en pleine révolution, A peine revenu de Tauris, résidence habituelle des héritiers présomptifs, à Téhéran, capitale de l'empire persan, Nasser-eddin eut à combattre et à vaincre une révolte politico-religieuse, celle de la secte des bâbis. Ainsi, du premier jour de son règne au dernier, la menace des bâbis, fut suspendue sur sa tête. Ces bâbis dont le nom n'était connu que des seuls érudits qui se sont consacrés à l'étude de l'histoire des religions de l'Orient, sont les sectateurs d'un jeune illuminé de Chiraz, Ali-Mohammed, *Hadji* depuis un pèlerinage à la Mecque, déjà célèbre à dix-neuf ans par sa science théologique et son éloquence persuasive. Il croyait fermement et faisait croire que l'âme de Mahomet et des plus saints prophètes de l'Islam revivait en lui par transmigration. Les nombreux disciples qu'il rassembla très vite autour de lui l'appelèrent *Bâb*, c'est-à-dire la Porte (de la vérité); d'où ses sectateurs prirent le nom de *bâbis*. L'idée de Dieu qu'il prêchait est d'ailleurs celle même du monothéisme mahométan. Dieu est l'être unique, éternel, immuable. La création, comme émanation de la divinité, est bonne nécessairement; le mal dans les êtres et dans l'arrangement de l'univers n'est donc qu'accidentel et non organique; il est remédiable.

Quand Nasser-eddin monta sur le trône (1848) la secte fut l'objet de mesures de rigueur extrêmes. Le prophète Mollah Hussein, du Khorassan, rassembla autour de lui un fort parti de bâbis et ils se retranchèrent dans un lieu fortifié de Mazanderan, d'où les troupes du chah ne purent les déloger qu'au prix de grandes pertes. Quelques mois après elles n'eurent pas moins de peine à réprimer un soulèvement de bâbis dans la province de Zendschan. Le Bâb lui-même, fait prisonnier, fut exécuté à Tauris l'année suivante (1849). Un des sectaires dirigea contre Nasser-eddin un premier attentat qui échoua (1854). Le chah dont la force corporelle était grande, assomma l'un des assassins à coups de poings et échappa aux deux autres grâce à la vitesse de son cheval. Un grand nombre de bâbis furent emprisonnés un peu partout, terriblement tourmentés et exécutés. Ceux qui échappèrent s'enfuirent en Turquie ou aux Indes, ou se cachèrent de leur mieux, et la secte devint secrète. On n'entendit plus parler de ces dangereux adversaires, mais ils ne cessèrent de faire de nouveaux prosélytes; la menace, invisible, fut toujours présente. Nasser-eddin ne l'oubliait jamais et sa vie se passa au milieu des soupçons et des craintes. L'événement a prouvé que, cette fois, défiances et appréhensions n'étaient point vaines.

Chose étrange : le souverain à qui les idées d'innovation auraient dû être en horreur, pour les avoir connues par de tels propagandistes, ne laissa pas d'être, relativement, non seulement curieux mais sympathique au progrès. Déjà arrivé à l'âge mûr, il eut l'idée et le goût, presque inconcevables, pour un oriental, de voyager, d'aller à la découverte, de se rendre compte de choses autres que celles que connaissaient ses yeux et son esprit.

Nasser-eddin ne cachait pas ses sympathies pour la France. On sait la protection efficace qu'il prêta aux recherches archéologiqnes de M. et M^me^ Dieulafoy. Trois fois, pendant son règne, il vint visiter Paris : en 1873, et lors des expositions de 1878 et de 1889. Sa figure, si caractéristique, avec ses contrastes d'expression tour à tour cordiale et sauvage était, depuis sa première visite, restée populaire chez nous.

La vie de Nasser-eddin était simple, ses allures sans apprêts ni morgue. Le dernier mendiant pouvait l'approcher et c'est en faisant l'aumône qu'il a été tué. Son plus grand plaisir était la chasse au fauve que ramenaient vers lui des rabatteurs, et qu'il devait, à l'exemple de ses ancêtres, combattre seul, car lui seul était armé. Il ressemblait à un de ces chasseurs royaux dont les frises nous ont conservé les exploits. Sa distraction quotidienne consistait à écouter la lecture des journaux français ou le récit des fragments du Chah Nameh, la grande épopée nationale.

Mozaffer-eddin, son second fils et son héritier, a eu pour précepteur un des jeunes persans envoyé par Nasser-eddin aux écoles de France, Mirza Nizam. L'ancien précepteur est aujourd'hui le premier ministre du nouveau chah.

C'est encore un maître français qui a fait l'éducation des fils de Mozaffer-eddin, et, chose inouïe en Orient, l'éducation des princesses ses filles. Le successeur de Nasser-eddin a donc hérité de ses tendances progressistes. Il est âgé de 46 ans. *Si fata aspera rumpas, tu Marcellus eris...*

LINDET.

SILHOUETTES

LE FRÈRE AINÉ

Pauvre petit ! il a à peine dix ans et déjà si vieux qu'il ne se souvient plus du temps où il jouait, ayant encore le droit de faire avec d'autres bambins, claquer son *clachoir* (fouet) toute la journée.

Que c'est lointain ça, mais qu'on était heureux, les pieds dans la boue, ou la tête en plein soleil ! Est-ce qu'on y pensait seulement ? Pas plus qu'aux taloches que la mère, fatiguée du travail, prodiguait le soir ; l'une faisait oublier l'autre.

Un jour, — il ne saurait dire au juste combien il y a d'années, le calcul en serait trop compliqué, — il avait peut-être bien six ans, sa mère le réveilla plus rudement qu'à l'ordinaire.

— Allons, criait-elle, debout, feignant et dépêchons ou gare à toi !

Le petit se relève sur sa paillasse en se frottant les yeux pour y voir plus vite. Quelque chose d'insolite se passe dans la maison : qu'est-ce que ces cris singuliers qu'il n'y a jamais entendus ?

— Allons, répète la mère, ça y est-il bientôt ? et d'une main leste applique sur chaque joue du petiot un soufflet retentissant qui le réveille tout à fait.

Cette fois ça y était. En un clin d'œil il enfila sa culotte retenue d'un côté par un bout de corde en guise de bretelles, ses galoches à semelles de bois et les deux mains dans ses poches sans fond, attendit ce qui allait s'ensuivre.

— Allons, approche. V'la ton pain — c'était le déjeuner — Plus vite que ça.

Dans sa hâte d'en finir, la mère tira Victor par la manche de sa chemise, le morceau qui faillit lui rester dans la main amena un juron sur ses lèvres.

— C'est'y qu'ta peur, méchant gamin ! ajouta-t-elle en riant de la mine effarée de l'enfant au bruit dont il n'avait pas l'accoutumance. — Viens, t'a un frère, regarde-le. Elle souleva le

rideau d'indienne qui cachait le petit être né la nuit et dont le vagissement emplissait la maison — Tu vas rester à côté de lui, s'il pleure, tu le berceras et s'il lui arrive quelque chose, gare à toi ! t'entends !...

Malgré sa stupéfaction Victor avait entendu, grâce sans doute au geste et au « gare à toi » dont sa mère soulignait tous ses ordres. En hochant sa tête blonde, presque blanche, ébouriffée et sale encore du contact de la veille avec la poussière de la grande route, il commença une faction qui devait durer quelques années. Machinalement, les yeux fixés sur cette énigme vivante, tout de suite il agita le berceau.

La mère, elle, sa binette sur un bras, partit pour son travail des champs, fermant la porte à clef derrière elle.

C'était un vrai cheval à l'ouvrage que cette femme, aussi dure pour elle-même que pour les autres, à preuve ce qu'elle faisait ce matin-là. Après quelques pas, se ravisant, elle entra chez une voisine qui n'allait pas à betteraves et posa sa clef sur la table.

— Si les enfants crient, vous aurez bien la complaisance d'y regarder : ça ne vous dérangera pas beaucoup.

La voisine acquiesça.

Sûre d'avoir fait son devoir maternel par rapport à cette « engeance qui devrait être réservée aux riches », pensait-elle, elle reprit son chemin. Une seconde réflexion la ramena à la fenêtre de sa maison « pour voir. »

Elle poussa un grognement de satisfaction : Victor était fixe au poste, n'ayant avancé ni reculé d'une semelle.

*
* *

Il devait s'y endormir plus d'une fois, en berçant l'autre, il était si jeune encore, et les heures si longues, si fastidieuses. Mais il n'essaya jamais de se soustraire à son devoir, il était trop le fils de sa mère, avec beaucoup de douceur en plus, pour que cette mauvaise idée germât dans son cerveau. Non, sans transition, sans apprentissage, il se transforma d'heureux gamin en serviteur, en père nourricier du petit Prudent. Ce fut lui qui lui fit faire ses premiers pas et lui fit manger sa première soupe. La soupe ! c'était encore un des cauchemars de Victor, non seulement il dut la faire pour le petit, mais pour eux tous.

Le père et la mère rentraient-ils des champs ? Vite le potage fumant, les pommes de terre sur la table, avec le pain de dix livres, plus lourd que lui, dans lequel les travailleurs se taillaient des miches énormes.

DECOUCY.

(A suivre.)

NOTRE PREMIER NAVIRE-HOPITAL

Suite et fin. — Voyez page 156.

Les misères que les Œuvres de Mer se proposent de soulager, ont été partiellement décrites par Pierre Loti dans *Pêcheurs d'Islande*. Knut Hamsun, un littérateur norwégien, qui les a connues pour les avoir éprouvées, a raconté avec plus d'âpreté, cette douloureuse existence qu'il a menée avant de devenir homme de lettres. Le récit de ses longues stations, au cours des étés et des hivers passant sur lui alors que son bateau restait immobile entre deux mondes, si loin de la terre qu'il en perdait jusqu'au souvenir, est véritablement poignant. Le corps abattu par les accablantes besognes matérielles, l'imagination frappée par les périls sournois de la mer et par les terribles hallucinations du brouillard, les pêcheurs n'ont aucun refuge contre eux-mêmes.

Mal couchés, mal nourris, en proie à la perpétuelle tentation de l'alcool, manquant de tous soins au milieu de l'infection qui les enveloppe, ils sont à la merci d'une foule de maux, scorbut, phlegmons, rhumatismes, paralysies, sans compter d'étranges torticolis, gerçures profondes, panaris, blessures affreuses, dont rien ne vient enrayer les progrès. Et, quelle que soit la gravité de la maladie qui atteint un pêcheur du Banc, l'équipage de son bateau ne peut perdre le temps si précieux de la pêche pour porter le malade à l'hôpital de Saint-Pierre, le plus voisin des lieux de pêche.

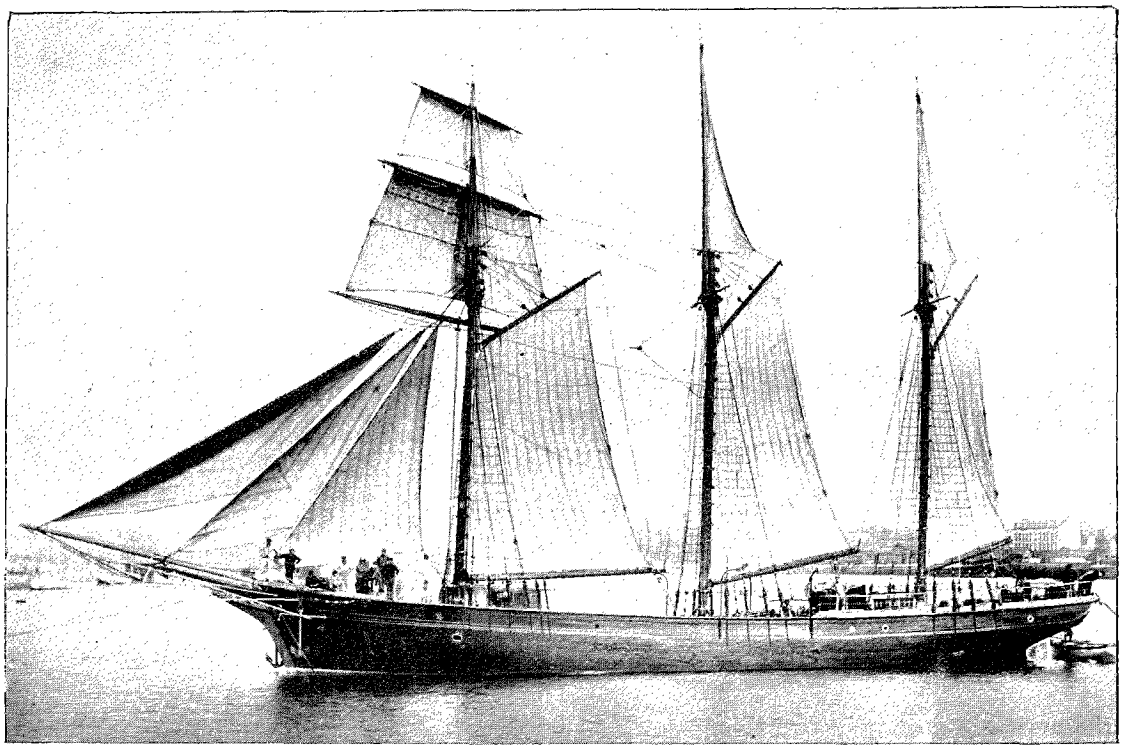
Le malade reste donc à bord, privé de soins, le corps brûlé de fièvre, isolé dans un navrant abandon.

C'est là que le navire-hôpital ira le chercher pour l'arracher à cet isolement tout proche de la mort. Il parcourra les Bancs à travers la flottille des pêcheurs, visitera les doris et les goélettes pour panser les blessés et soigner les malades qui s'y trouveront. Il offrira aux capitaines l'enseignement qui leur manque peut-être, et en tous cas appuiera de démonstrations celui qui leur est venu du ministère de la marine. Sur le rapport de M. Saint-Sevin, médecin de 1re classe de la marine, une instruction médicale leur a été adressée, rendant obligatoire les premiers soins à donner à bord aux blessés et aux malades. Mais les infirmiers ne s'improvisent pas, quelle que soit leur bonne volonté. Les pansements et les ligatures opérés par le médecin du navire-hôpital ne seront donc pas une expérience vaine pour eux.

Les hommes que les capitaines voudront lui confier, y seront embarqués, et pourront y séjourner au nombre de six, choisis parmi les plus gravement atteints. Il aura la ressource, quand ce nombre se trouvera dépassé, de les conduire à l'hôpital maritime de Saint-Pierre-Miquelon, d'ailleurs très bien aménagé. Et ces

opérations seront entourées de toutes les précautions possibles. On a objecté aux « Œuvres de mer » que leur navire pourrait causer quelque dommage à la campagne de pêche, en offrant un asile aux déserteurs et aux paresseux. Les armateurs pouvaient de ce chef concevoir quelque inquiétude, à la condition de méconnaître le but de l'œuvre entreprise. Pour apaiser toutes les craintes, il a été établi qu'aucun pêcheur ne serait embarqué à bord du navire-hôpital que sur une demande expresse des capitaines, détachée d'un carnet à souche et consignée sur les journaux de bord du navire quitté par le malade et de celui qui le recueille. Aucun pêcheur ne peut être reçu sans autorisation, sauf le cas où l'humanité est en cause. Il n'est en effet permis à personne de refuser secours à des marins en dérive, qu'ils soient ou non déserteurs. Et en ce cas encore le navire-hôpital rendra de sérieux services. Il est pourvu d'un double rôle des équipages, et possède ainsi le moyen de reconnaître à quelle goélette appartiendront les hommes recueillis et de les réintégrer à leur bord.

De la sorte cette œuvre de charité échappe à toute suspicion. Et le navire-hôpital peut voguer à pleines voiles vers les bancs ; il n'y a pas de discordance dans les vœux qui le suivent. Lancé le 16 mars à Saint-Malo, il est parti le 21 avril pour sa première croisière, étalant au vent son pavillon à la croix rouge, cantonné des couleurs françaises. L'équipage qu'il porte a été choisi avec un soin tout spécial. Il se compose de vingt hommes : le capitaine Salaün, l'abbé Belin, aumônier du bord, le major Labadens, médecin de 1re classe de la marine, comptant à bord du stationnaire le *La Clochetterie*, un second et un lieutenant, dix marins avec un maître d'équipage, un pilotin, un novice, un mousse, un infirmier et un cuisinier. La vareuse et le béret des marins portent l'inscription *Œuvres de mer*, en broderie rouge sur la première, en or sur le second. Ces hommes sont tous d'anciens pêcheurs du Banc, comptant plusieurs campagnes.



Le navire-hôpital le *Saint-Pierre*, en rade de Saint-Malo (photographie de M. Bertrand-Hu.sset, de St-Malo).

La construction du *St-Pierre*, puisque *St-Pierre* il a été baptisé, fut décidée en mai 1895. A la fin d'août il était déjà monté en bois tors sur les chantiers de MM. Gautier et Buron, constructeurs à Saint-Malo. Tout armé et muni de toutes fournitures, sauf les vivres et les dépenses de la campagne, il a coûté exactement quatre-vingt-dix mille francs. Il convient d'ajouter que cette somme eût été grandement dépassée, si la société des « Œuvres de Mer » n'avait trouvé un généreux concours près de nos grandes maisons parisiennes. Elle a été ainsi pourvue de meubles, d'instruments de chirurgie, de produits pharmaceutiques, d'appareils de chirurgie et d'objets de pansement, soit gracieusement, soit à des prix tout à fait minimes. Le coût de la première campagne peut être évalué à trente mille francs, soit un ensemble de dépenses de cent vingt mille effectuées depuis le mois de mai. C'est à peu près tout ce que possédaient les « Œuvres de Mer ». Elles comptent sur la charité française pour assurer l'avenir ; et il serait surprenant qu'elle n'appuyât pas de

toutes ses forçes une œuvre d'aussi noble et élémentaire charité. L'appel a d'ailleurs été éloquemment lancé, lors de la bénédiction du *St-Pierre*, par M. le vice-amiral Mathieu qui s'est adressé à toutes les bonnes volontés au nom de « cette œuvre essentiellement française, patriotique et en dehors de tous les partis ».

THÉOPHILE JANVRAIS.

BEHANZIN A LA MARTINIQUE

Depuis que l'ex-roi du Dahomey a été transporté à la Martinique, on a agité à maintes reprises, dans la presse et ailleurs, la question de l'identité du personnage interné au fort Tartenson. On n'a pas manqué d'affirmer qu'il y avait eu substitution de personne, et que les autorités du Bénin avaient été jouées par le vrai Behanzin qui leur aurait livré en son lieu et place une sorte de Sosie. Le récit d'un voyageur retour des Antilles et le portrait qu'il a rapporté récemment de sa visite au fort Tartenson ont même donné un regain d'actualité à la légende d'un faux Behanzin. Hâtons-nous de dire que cette légende a fait son temps. Le portrait en question n'offrait d'ailleurs aucune ressemblance avec celui du roi nègre. Aussi inclinons-



Behanzin et sa famille.
D'après une photographie récemment exécutée à la Martinique par un de nos correspondants.

nous à croire qu'il y a eu méprise et que le personnage visité n'est autre que Danian, frère du roi et son ex-premier ministre. Ce dernier fut, dit-on, gouverneur d'Abomey; c'est lui qui présidait à l'organisation des sacrifices humains. La haute stature du prince dahoméen, son aspect dur et menaçant et selon l'expression d'un compagnon de visite, « sa figure de bourreau », font songer non sans effroi au rôle terrible qu'il remplissait à la cour de son frère.

Behanzin, dont la santé se ressent de l'exil, confie souvent à Danian le soin de recevoir les visiteurs. L'ancien ministre, dont le niveau moral ne paraît pas très élevé, accepte toujours volontiers les petits cadeaux ou la menue monnaie qu'on lui offre et qu'il a d'ailleurs soin de demander; il remplit auprès de son frère l'office d'intendant, et c'est lui qui, accompagné des filles de Behanzin, se rend tous les jours à Fort-de-France pour y faire les achats nécessaires à l'entretien de la famille royale.

Behanzin est d'une taille au-dessus de la moyenne. Le torse qui émerge d'un simple pagne est large et bien musclé. Il porte en guise de coiffure un bonnet en soie brodée de forme bizarre. Les traits sont presque réguliers et le teint est plutôt cuivré. Le regard est clair et profond; la physionomie, empreinte de tristesse, est intelligente et douce. Les cheveux grisonnants et l'aspect général du personnage révèlent la cinquantaine bien sonnée. L'ensemble ne manque pas d'une certaine dignité.

L'accueil que Behanzin fait au visiteur est ouvert et cordial; la poignée de main qu'il accompagne du mot « ami », et le sourire qui éclaire alors singulièrement la figure, contras-

tent avec sa réputation de roi sauvage et sanguinaire. Mais la physionomie a bientôt repris son sérieux et son voile de tristesse : car le roi a hâte d'entamer son thème favori, le rêve qu'il caresse de retourner au Dahomey : « Les Français n'auraient pas de meilleur ami et de plus fidèle sujet que moi, dit-il sans cesse; ils me rendraient la santé et la vie en me reconduisant dans mon pays. Je ne demanderais même pas à être aussi bien traité que Toffa ». Et à l'évocation de ce nom de sombres lueurs lui traversent le regard. Un jour que je l'interrogeais discrètement sur les sacrifices humains en usage au Dahomey, et dont on avait tant parlé chez nous, il me répondit : « C'était la loi de mon royaume ; n'étaient sacrifiés que les rebelles et ceux de mes sujets qui avaient mérité la mort par leurs mauvaises actions; l'exemple était salutaire à mon peuple; ma religion le voulait ainsi. » ; et il ajoute aussitôt : « Le roi des Français et les rois des autres pays ne font-ils pas périr publiquement les grands coupables afin de les donner en exemple? »

L'entourage de Behanzin, ses femmes et ses filles, s'ingénient à tromper son ennui et à le distraire de sa tristesse; il est constamment de leur part l'objet des soins les plus assidus, et il paraît répondre à cette tendre sollicitude par une réelle affection pour tous les membres de sa famille.

Quoi qu'on en ait dit, le fort Tartenson n'est pas une si triste prison : l'air y est pur et le paysage d'alentour est ravissant. Le roi prisonnier a tout ce qu'il lui faut pour ses besoins, même le confortable de la vie matérielle. Il peut sortir du fort à son gré, soit pour se promener, soit pour visiter les autorités locales; une voiture d'artillerie est alors mise à sa disposition. Son interprète, deux de ses femmes et ses filles l'accompagnent le plus souvent dans ses excursions.

Une méchante chronique, qui fit naguère grand tapage, a prétendu que Behanzin et sa cour servaient de jouet au gouverneur de l'île, qui les donnait en spectacle à ses invités et les faisait même danser devant eux. Inutile de dire que c'est là pure invention. Mais lorsque le roi veut honorer les visiteurs qu'il connaît et qu'il traite ses amis, il ne dédaigne pas de faire chanter ses filles et de leur faire exécuter quelque danse dahoméenne. Les voix des jeunes princesses sont douces et mélodieuses; leurs danses faites d'une série de pas, de poses et d'attitudes sont pleines de grâce et de décence. Un jour où le roi était plus gai que de coutume il nous donna *spontanément* le spectacle d'une danse guerrière qui fut pour nous un vrai régal ; danse tour à tour insinuante et terrible, faite d'attitudes félines et d'assauts furibonds. Tantôt, sur la défensive, le roi se faisait tout petit et presque rampant; tantôt attaquant avec furie un ennemi invisible il exécutait avec une souplesse et une force étonnantes pour son âge des bonds prodigieux. Pendant cette danse royale l'une de ses femmes faisait tourner au-dessus de sa tête un grand parasol, tandis que le reste de sa suite dansait en cadence autour de lui en sifflant et frappant des mains pour donner la mesure.

Bien que Behanzin soit traité avec la plus grande douceur et beaucoup d'égards il manifeste parfois des inquiétudes sur le sort qui l'attend. On raconte que, lorsqu'on lui annonça la fin tragique du président Carnot, il fut pris d'une grande frayeur, persuadé qu'on allait le mettre à mort. N'était-il pas le prisonnier du « roi Carnot » ? On eut beaucoup de mal à le rassurer et à lui faire comprendre que nos coutumes n'exigeaient pas un pareil sacrifice.

Behanzin est grand fumeur; il adore le bon tabac et les cigares de luxe, et il ne quitte la pipe que pour humer quelque londrès ou quelque havane dont il est toujours pourvu grâce aux dons de ses visiteurs ; les dons de ce genre sont les seuls qu'il accepte avec grand plaisir.

Notre gravure représente Behanzin dans sa pose habituelle, assis dans un fauteuil ; les pieds sont chaussés de sandales; le corps légèrement penché en avant s'appuie par le coude sur le genou droit. La pipe ne manque jamais au tableau. Deux de ses femmes, toujours à ses côtés, l'assistent constamment : l'une d'elles surveille le moment où la pipe s'éteint et se tient prête à la bourrer et à la rallumer ; l'autre a pour mission de tenir le crachoir royal (un vulgaire lavabo en verre), et d'éponger avec un foulard la transpiration du roi. Ses trois filles se tiennent debout derrière lui. Le roi porte accroché à l'épaule son sceptre, petit bâton de commandement long de cinquante centimètres à peine, orné de verroteries et d'anneaux en métal et terminé par une sorte de crosse en ivoire. Si le roi envoie ses filles saluer le gouverneur ou quelque personnage de marque, il leur confie le précieux bâtonnet qu'elles portent religieusement enveloppé dans un foulard et qu'elles présentent à la personne visitée. Celle-ci doit l'accrocher à son épaule en signe d'amitié. Les filles de Behanzin sont de taille moyenne : elles sont vigoureuses et bien faites ; leur allure est franche et dégagée. A les voir on peut se faire une idée de ce que devaient être les fameuses amazones dont on se rappelle la réputation guerrière. Potassi, la plus belle et la plus intelligente, conduit ses sœurs.

Behanzin a un fils, Ouanilô, âgé de 12 à 13 ans. Le royal rejeton est élevé au lycée de la Martinique, au compte de la colonie du Bénin. Le jeune Ouanilô a l'esprit curieux et ouvert et depuis dix-huit mois qu'il est au lycée il a fait de rapides progrès. Il montre beaucoup de goût

pour l'étude des langues vivantes et excelle dans les exercices physiques. Il porte très coquettement l'uniforme de lycéen et prend grand soin de sa personne. Aussi s'arrête-t-on à le voir passer les dimanches de sortie, fièrement campé, tout joyeux de se rendre à Fort-de-France pour passer une journée au sein de sa famille. Mais ce dont il est, je crois, le plus fier encore, c'est son parapluie dont il ne se sépare jamais qu'à regret. X.

CORFOU

Je la revois toujours, la vieille terre phéacienne, telle que je l'ai aperçue pour la première fois, il y a bien des années déjà, du pont d'un paquebot du Lloyd autrichien. Parti la veille au soir de Brindisi, je me trouvai au matin par un temps « idéal », comme disent les matelots, en face des rivages d'Albanie et des hautes cimes des monts Acrocérauniens. Au même instant l'île de Corfou se montra et, rangeant à droite deux minuscules reliefs insulaires, le navire entra dans l'étroit canal que dominent à l'ouest les deux pics coniques du Pantokrator, et que borde, à l'est, le lac Butrinto. Puis, à cette sorte de fiord succéda le bras de mer plus spacieux qui s'étend entre l'île et le continent.

Quel contraste entre les deux rives! A gauche, sur la côte épirote, d'âpres pentes rocheuses coupées de gorges sombres, des montagnes grises à l'écorce rugueuse, et partout la solitude, un silence farouche, inquiétant. A droite, au contraire, une suite de baies délicieuses que séparent des promontoires touffus, d'admirables bauges de verdure qui sont autant de nids à villas, d'épais massifs d'oliviers, des buissons de roses et de géraniums, et de tous côtés, le mouvement, le sourire, la vie.

Bientôt la ville de Corfou elle-même, cachée d'abord par l'île de Vido, se dessina sous son immense rocher et sa vieille *Fortezza* que couronne, le soir, un feu blanc d'une portée de 18 milles. Pour un voyageur arrivant des régions de l'ex-Grande-Grèce, la capitale de l'antique Corcyre, par le quartier où on l'aborde du moins, représente encore l'Italie. Ces rues tortueuses et en pente, ces *salite* chaotiques que presse une ceinture de murailles nivelées seulement en manière de quai du côté de la rade, ce dallage du sol, ces arcades, ces maisons à quatre et à cinq étages, ces boutiques combles de victuailles, de vraies *frezzerie* comme à Naples, ce marché où, comme à Naples encore, s'amoncellent des montagnes de fruits savoureux, tout, jusqu'à la physionomie et aux gestes d'une population vive, turbulente, loquace, vous rappelle le pays dont une traversée de treize heures seulement vous sépare.

Et quel pêle-mêle de types, de costumes, de langages dans cette grande rue Nicéphore qui va de la Douane à l'Esplanade! A côté du citadin, qui s'exprime généralement en italien, et qui ressemble au *popolano* des villes en deçà qu'on vient de visiter, voici le paysan corfiote, qui se sert de l'idiome hellénique et porte l'ample culotte bleue ; voici le Maltais avec son jargon bizarre adultéré par toutes sortes de mélanges, puis l'Albanais au parler bref et rude où se reflète la sauvagerie de son pays, le Valaque tout habillé de blanc, le Juif espagnol, dans ses sordides vêtements, le Turc coiffé du fez rouge, le prêtre grec enfin, dont la face barbue s'abrite sous un large bonnet noir.

L'Esplanade est la place centrale, le centre fashionnable de cette petite cité de vingt mille âmes. Là s'élève le palais à colonnade du gouverneur; là se trouvent les gîtes habituels des étrangers de marque, l'hôtel Saint-Georges, l'hôtel d'Angleterre, celui de la Belle-Venise, cette Venise qui, comme la France elle-même, a régné autrefois sur ces bords. Mais, ce qui est surtout typique à Corfou, ce sont les trois faubourgs très divers que la ville projette dans la vallée et le long du rivage : Mandoukio, San Rocco, Kastradis.

Le premier qui est au nord-ouest, séparé du port par la *Fortezza Nuova*, est, si vous le voulez, le siège des industries encombrantes là s'élève le gazomètre, l'abattoir; là sont des chantiers de constructions navales, des carrières, des briqueteries, des mégisseries. Le second, situé juste devant l'ex-*Porta Reale*, est la région par excellence des charrons, des maréchaux, des selliers, des chaudronniers. Quant à Kastradis, auquel conduit, le long de la mer, l'ex-*strada marina*, appelée aujourd'hui boulevard de l'Impératrice-Élisabeth, c'est, avec Anemomylos, plus au sud, le premier but d'excursion obligé de l'étranger qui débarque dans l'île.

A l'entrée même de ce rustique faubourg, se présente à vous une des curiosités archéologiques de Corfou, le tombeau de Ménécrate, qui date du cinquième siècle avant Jésus-Christ et tout de suite après commence la féerie des aspects.

Une large route, continuation du boulevard précité, gravit la péninsule pittoresque qui s'avance ici entre le détroit et la lagune de Kalikiopoulo, l'ancien port de Corcyre.

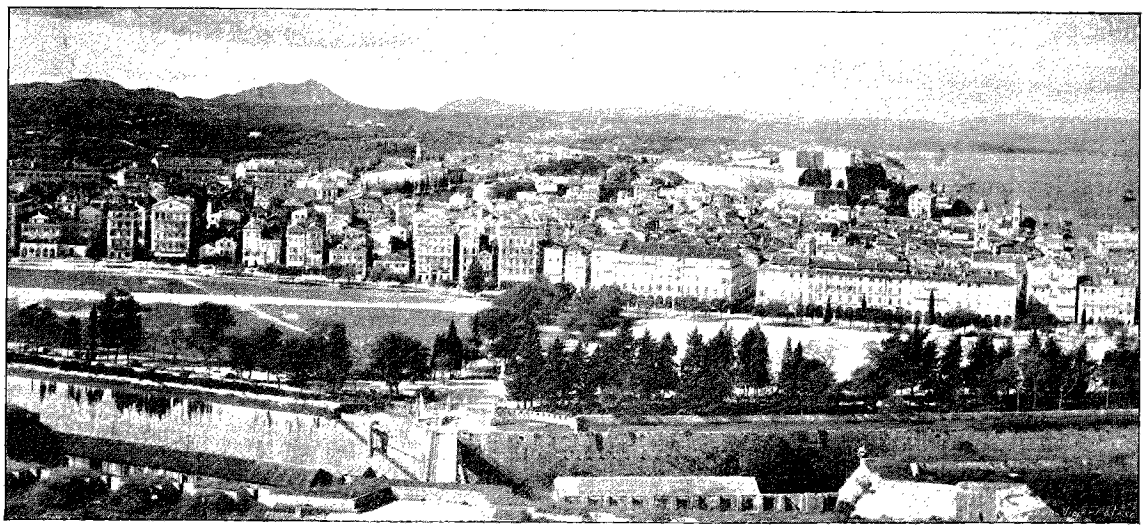
A gauche s'en détache un chemin qui s'enfonce vers de merveilleux massifs d'orangers, d'oliviers, de néfliers du Japon, d'eucalyptus, de conifères rares, entassés sur la roche à pic à 40 mètres au-dessus de la mer.

Ces massifs sont ceux du parc de la fameuse villa royale de *Monrepos*, où l'empereur de Russie Alexandre III avait rêvé, à la dernière heure, d'aller chercher un regain de santé et de vie. Ils couvrent sur la presqu'île un espace

d'un kilomètre et demi de longueur sur cinq cents ou huit cents mètres de large. Une simple clôture ruineuse, à mi-hauteur d'homme et toute criblée de brèches, sépare ce splendide Eden de la route : barrière illusoire dont la vue m'a rappelé ces « chiens d'or et d'argent » que Vulcain avait fabriqués tout exprès pour le palais d'Alcinoüs, et qui étaient les seules custodes veillant au seuil de l'auguste demeure.

Cet ensemble d'arbres, d'arbustes et de pelouses n'est ni un parc anglais ni un jardin à la française peigné et lustré comme le sont d'ordinaire ces enclos de plaisance ; c'est une sorte de forêt vierge bien tenue, avec des chemins solitaires et tournants qui, à chaque pas, ménagent au promeneur des surprises d'optique. Le jardinier, toujours le même depuis plus de trente ans, qui gouverne cet agreste royaume, se borne à soigner comme il faut les essences exotiques qu'il y a plantées de sa main, et qui font son orgueil et sa joie ; le reste, il le laisse pousser au gré de la nature, sans mutilations ni retouches indiscrètes : en quoi il se montre de l'école de ces princes Chigi, de la Campagne romaine, qui s'étaient fait, de père en fils, une loi de ne jamais porter une main sacrilège sur aucun arbre de leur domaine.

La villa, dont on voit pointer de loin au-dessus du fourré le toit de tuiles rouges et la coupole métallique aux reflets d'un gris bleu, ne rappelle nullement le Louvre de l'antique *Scheria*, ce palais « brillant à l'égal du soleil et de la lune, » où Homère nous montre Alcinoüs et les chefs phéaciens, ses commensaux, attablés à un éternel banquet qu'éclairent, le soir, des statues d'or tenant dans leurs mains des torches ardentes dont le reflet embrase les murailles et les portes. C'est une construction



Vue de Corfou.

toute simple, d'un aspect sobre et classique, avec des balcons à colonnade et des galeries en terrasse que treillisse un fouillis de roses grimpantes.

Bâtie après 1815 pour le commissaire britannique lord High, elle a été acquise en 1864 par le roi de Grèce, qui y a fait faire quelques additions, a doté le parc de sa flore précieuse et l'a agrandi par l'acquisition d'une colline limitrophe, toute couverte d'oliviers centenaires et où se trouvent les ruines d'un petit temple grec dont le fronton regarde la mer.

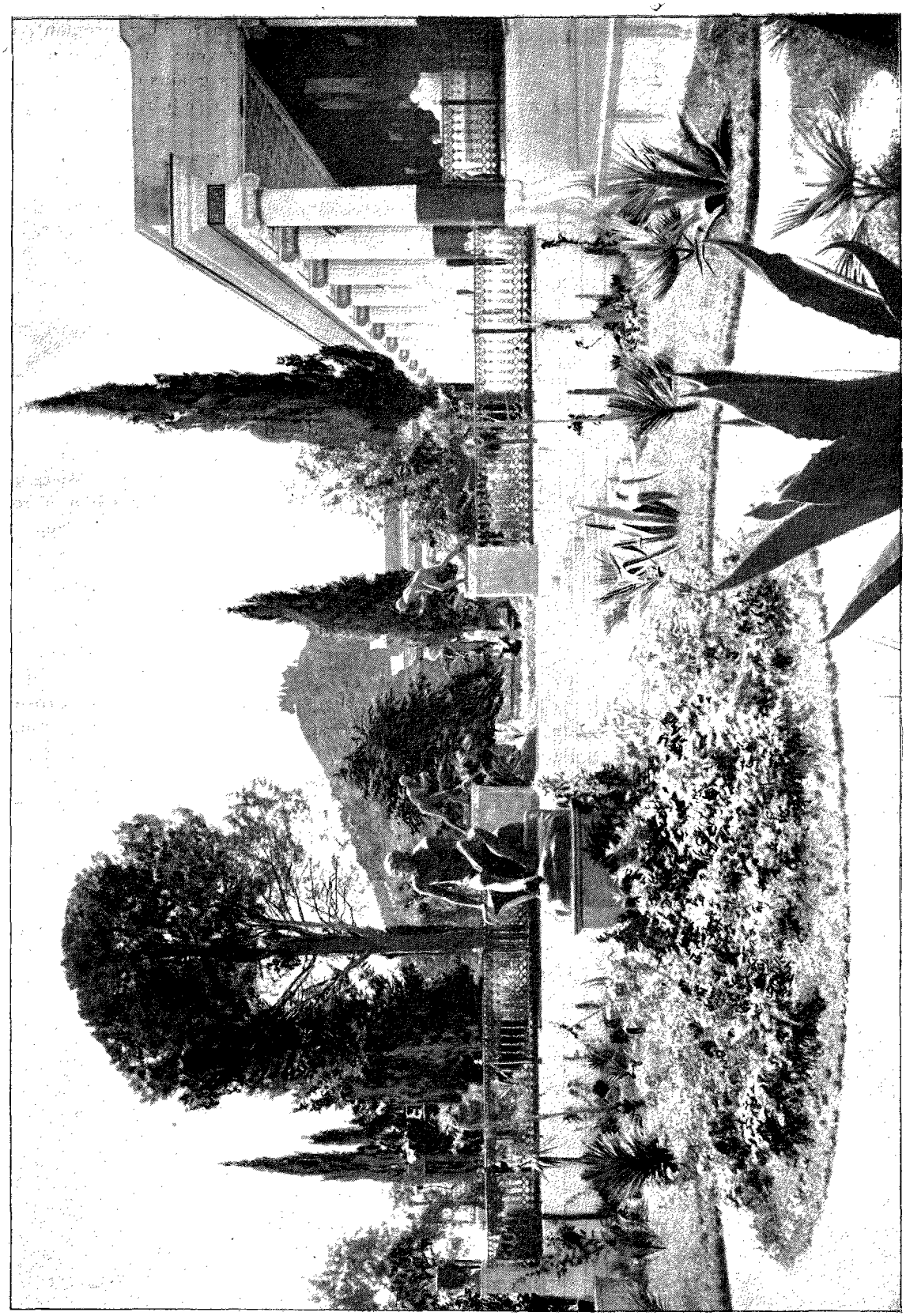
Admirable est la perspective que, des balcons du premier étage, on découvre vers l'est et le nord, par delà tout un océan de verdure : la nappe bleue de la baie de Kastradis, plus loin Corfou et ses vieux castels, les reliefs du Pantokrator, le rideau plissé de la chaîne d'Albanie, puis, tout près de soi, la vague murmurante qui se brise contre le mur des falaises : quel tableau et quelle idylle ionienne !

Si maintenant, laissant Monrepos à main gauche, nous continuons de gravir la montée, nous arrivons en une demi-heure, à la délicieuse plate-forme du *Canone*, qui se projette en rond-point dans les flots tout à l'extrémité de la presqu'île. C'est de là qu'il faut contempler la lagune de Kalikiopoulo.

Deux îlots semblables à des bouquets de verdure émergent à l'entrée du bassin. La légende veut que l'un de ces îlots, surmonté actuellement d'une chapelle rustique, ne soit autre que le vieux vaisseau phéacien qui ramena Ulysse à Ithaque, et qui fut pétrifié là à son retour par Neptune, le dieu implacable. Près de la lagune même, où il y a aujourd'hui une pêcherie, on vous dira, pareillement, en vous désignant un ruisseau qui se jette à cet endroit dans la mer, que c'est celui sur les bords duquel le fils de Laërte fit la rencontre de Nausicaa, la royale lavandière.

Plus loin, au delà de la lagune, dans la direction du mont Santa Croce, il y a sur une colline, à l'entrée du village de Gastouri, une autre villa de forme oblongue et de construction toute récente, qui appartient aussi à une tête cou-

ronnée. C'est celle de l'impératrice Élisabeth d'Autriche. La partie que notre gravure en reproduit est la grande terrasse à balustrade environnée d'aloès et de cactus, que décore à sa marge inférieure, invisible dans notre image, une superbe statue d'Achille. L'édifice n'a pas,



Ile de Corfou. — Villa de l'impératrice Élisabeth.

tant s'en faut, la simplicité d'aspect de Monrepos; c'est un pastiche assez prétentieux dont le décor, essentiellement pompéien, pèche souvent par le défaut de tempérance. Le parc, en revanche, est splendide; c'est toujours le même ruissellement de verdure folle, la même magie inoubliable de colorations et d'effets, avec les mêmes aperçus sur Corfou, le détroit et la côte opposite.

Que d'autres excursions ravissantes à faire à l'intérieur même de l'île, par de bonnes routes franchissant tour à tour des vallées verdoyantes, de sauvages ravins, des prairies couvertes à perte de vue d'asphodèles, des forêts d'oliviers séculaires à travers lesquelles surgit çà et là tantôt un village frappé à l'effigie du chef-lieu, — toujours de hautes maisons à arcades et une église avec campanile, — tantôt une ferme ou quelque vieux château délabré.

Puis il y a les montagnes, qui sont même la dominante à Corfou, et, rien que d'après la situation de l'île, on devine quels *signaux* leurs cimes constituent. Du point culminant du relief du nord, de cet *Istone* des Anciens (911 mètres) que les Grecs modernes appellent Pantokrator et les Italiens San Salvador, on aperçoit, par un temps clair, la péninsule de Leuca. Du pic d'Hagi-Deka au sud (567 mètres), on domine, au delà du canal de Corfou, la longue chaîne grise des monts de l'Epire aux sommets frangés de plaques de neige; on découvre même dans le lointain la ville turque de Parga, l'ex-*Toryne*, et, plus haut, la fameuse forteresse des Souliotes.

Et une chose que j'ai eu l'occasion de constater, c'est que de n'importe quel point de la mer grecque elle-même, on a toujours quelque terre en vue.

Le mont *Néro*, la montagne maîtresse de Céphalonie, s'aperçoit de quatre-vingt milles. Du cap Malée on discerne les cimes de la Crète. De la Crète, on voit les montagnes de Rhodes, et Cyrène n'est qu'à deux jours de navigation de là.

Dans le fouillis des Cyclades, c'est bien autre chose. Comment alors s'expliquer qu'Ulysse, sur ce bassin tout ponctué d'une Voie Lactée d'îles, ait pu errer, dix années durant, à la recherche d'Ithaque *(Theaki)* sa patrie, une terre très montueuse également, avec une crête de plus de 800 mètres, facile à reconnaître du large, et vers laquelle devait d'ailleurs le porter le courant général qui vient de l'Archipel et contourne toutes les côtes de la Grèce dans la direction même de l'Adriatique? Mais le moyen, je vous le demande, de reprocher à l'époux de Pénélope une inexpérience nautique qui nous a valu le poème-roman de l'*Odyssée*?

Somme toute, bien qu'aloès et agaves y jaillissent de toutes les fentes de rocher, Corfou ne jouit pas d'un climat d'hiver comparable à celui de Cannes et de Menton. Les meilleurs mois de l'année y sont avril et mai, au printemps, puis septembre et octobre en automne; juin, juillet et août sont très chauds, bien que par un temps « établi » comme on dit, la brise de terre et celle de mer alternent d'une façon assez régulière. L'hiver amène souvent des averses, des changements brusques de température, et il règne parfois en cette saison, pendant deux ou trois jours de suite, une forte haleine ou *skiron* du nord-ouest qu'on nomme là-bas *tarentata*, parce qu'elle vient du golfe de Tarente. Ce fils, un peu dégénéré heureusement, du terrible *mistral* de Provence, ne laisse pas cependant d'enfanter des grains devant lesquels les navires sont obligés de fuir, et dont la gent des valétudinaires ne s'accommoderait pas volontiers. Aussi n'est-ce guère avant la fin de mars que les étrangers affluent à Corfou, qui se transforme alors en un vrai paradis.

JULES GOURDAULT.

NOTES ET IMPRESSIONS

Soir de Mai à Nice

La journée avait été chaude et le soleil, à son déclin, éployait la majesté grandiose de ses feux mourants, drapant d'or et d'indigo, au long de la Promenade des Anglais, la foule bariolée qui s'écoule à pas lents.

L'air est odorant : tout ici fleure bon la rose et l'oranger, et la chaude haleine des zéphyrs qui, dans les palmes fatiguées, bruisse mélodieusement, semble vouloir, en ce jour finissant, une dernière fois encore, épandre sur Nice voluptueuse, la douce harmonie des chansons du soir que chante la nature à son coucher.

En cet admirable décor fait d'un ciel rose et d'une mer bleue qui sur la grève au loin, comme un réseau d'argent, déroule l'écume de ses flots, ici, près de moi, sur les galets où les vagues avec un bruit de chaînes qu'on secoue jettent leur bave argentée, des pêcheurs, non loin d'une barque couchée sur le flanc, tirent péniblement un filet hors de l'eau.

Ils sont une dizaine : pantalons relevés jusqu'aux genoux, bras nus, la poitrine au vent, attelés au labeur journalier. Ils vont, viennent, avancent, reculent, baignés des splendeurs du couchant, leurs membres adustes comme rouillés de l'or du soleil qui s'efface.

Ils tirent sans relâche, grandis en l'apothéose de cette fin de jour; et c'est un merveilleux spectacle devant la vaste mer, tranquille, ces hommes s'agitant nerveux, en ce calme solennel du soir. Les eaux déjà s'enténèbrent marquant l'horizon là-bas, là où elles se perdent en la voûte assombrie que fait le ciel oblique, d'une longue traînée blanche comme une coulée d'argent. Le travail avance; bientôt le filet en ses mailles serrées aura le pain du pêcheur.

Petits poissons, petits poissons, vous êtes le pain du pêcheur; venez tous en foule, dans l'étroite prison : les enfants vous aiment pour ce que vos écailles miroitent, et la ménagère robuste aux doigts enfarinés, bientôt, dans le beurre qui chante et fume, vous fera danser au

gré des rouges flammes. Oh! la bonne friture de poissons frais! Comme on s'en va régaler!

Et pour qu'abonde la récolte, tandis que le filet d'où l'eau perle en gouttelettes diaprées, lentement émerge, un vieux, l'ancien, comme on l'appelle, dans l'eau jusqu'à mi-jambes, s'agite pour que de frayeur le gibier s'enchaîne aux mailles du rets. Ses genoux cagneux s'entrechoquent engourdis; au coin des lèvres bleuâtres qui pendent trop larges, la salive file jaunâtre et, à chaque effort de ses mains tremblotantes jetant de gros cailloux dans l'eau, son visage parcheminé se crispe et le pompon du béret qui le coiffe s'agite convulsivement.

Il s'en prendra davantage ainsi; mais il a compté sans son hôte qui danse, saute et bondit : c'est une danse folle, un crépitement, une lueur et c'est tout; le poisson de nouveau est libre.

Et le vieux jure affreusement; les jeunes se détournent et rient.

La nuit descend. L'ombre grimpe et grandit au flanc des coteaux; les collines s'enchevêtrent et dans le silence du soir, comme un froufrou délicieux monte la rumeur des eaux. Une barque ainsi qu'un songe glisse près du rivage, sans bruit; elle n'a point de sillage dans l'onde qu'elle déchire, elle fuit, passe et disparaît comme accrochée à quelque invisible fil tenu là-haut par on ne sait qui; elle va, cette chose muette faite de silence, cependant que là-bas, le phare d'Antibes semble grandir plus blanc et s'ériger majestueux, dans les ultimes lueurs du soleil qui s'épandent à l'aventure, tels les pétales d'une fleur qu'on disperserait au caprice des nues; et l'astre sublime, qui semble comme se hausser derrière les montagnes qui le cachent, se meurt en ses clartés dernières, là-bas, derrière l'Estérel, loin, bien loin, par delà les hautes cimes et l'étendue des mers.

Enfin le filet arrive. En ses brunes mailles se jouent des clartés. Le silence se fait : les hommes penchés en avant, le regard fixe, attendent et tous en rond autour de la pêche, les voilà groupés. Il n'y a que deux ou trois gros poissons et du menu fretin : tout cela traîne sur le sable, danse, saute, roule, tape dur de la queue les cailloux, et les pêcheurs déçus contemplent cette agonie; encore quelques soubresauts puis, c'est tout.

Les uns n'y veulent pas croire... si peu de chose... ils tournent et retournent le filet; rien, à peine de quoi suffire au repas du soir. Travail vain, hélas!

Avant l'aube, demain il faudra repartir, le vent fraîchira sur la grande mer, mais qu'importe, il faut gagner sa vie.

Et tandis que le vieux de ses doigts amaigris compte un à un les poissons, un jeune pêcheur, ruisselant encore d'eau salée, allume un feu de brindilles. Comme une prière, la flamme monte droit au ciel; la barque là-bas toujours file, aucun souffle dans l'air. Les hommes, autour du feu accroupis se taisent, on n'entend dans ce grand silence rien autre chose que l'angélus du soir qui s'égrène en notes musicales au clocher voisin, tout près, et voluptueusement se marie à l'âpreté du vent marin.

Il fait nuit noire. Le feu déchire les ténèbres et sous le ciel oblique percé de clartés, au bord de la mer sussurante, on entendit très tard encore près du brasier mourant tout pareil à une blessure au flanc de la nuit des ombres qui s'agitaient, dire des mélopées traînantes.

ANDRÉ FLOTRON.

TÊTE SCULPTÉE A NOTRE-DAME DE DIJON (1)

« Toute la sculpture de la façade de Notre-Dame de Dijon, dit Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'Architecture* — IV, p. 506, serait digne d'être moulée et placée dans un musée : c'est le chef-d'œuvre de l'École bourguignonne du treizième siècle. » Malheureusement la sculpture ornementale a seule échappé au marteau révolutionnaire; l'imagerie religieuse des portails, que l'on devine avoir été d'une beauté achevée, n'existe plus et c'est une perte irréparable. Quant aux fausses gargouilles grotesques qui hérissent sur trois rangs la façade, elles sont modernes et datent d'une vingtaine d'années.

Si nous en croyons le dominicain Étienne de Bourbon, mort en 1261, les anciennes auraient eu la vie courte; voici, en effet, ce qu'il raconte dans son traité *Du don de la crainte* — VII, p. 32. — Vers 1240, alors que l'église venait à peine d'être achevée, un usurier de Dijon, mettons un prêteur d'argent, s'allait marier à Notre-Dame; en ce temps l'engagement était consacré sur le seuil de l'église où l'on n'entrait que pour entendre la messe de mariage. Soudain une figure d'homme tenant une bourse se détache et écrase net le marié. On prit alors le parti d'abattre toutes ces pierres saillantes, « ce que j'ai vu » ajoute le moine. Quelques-unes furent cependant épargnées dans les parties hautes et en retour; elles sont fort au-dessus des pastiches que l'on voit sur la façade, si estimables qu'ils puissent être.

Sans être prodiguée à l'extérieur, la sulpture monumentale est abondante et placée où il faut; les métopes feuillagés des frises, d'une puissance de décoration plus que romaine, les culs-de-lampe énergiques et grotesques des tourelles, les crêtes des contreforts, mille détails, animaux fantastiques, figures humaines à peine moins étranges, toute cette sculpture vivante, faune ou flore, est d'une invention inépuisable

(1) Voir sur Notre-Dame de Dijon, II, p. 80 et VII, p. 180.

servie par un ciseau viril. Et ici apparaît ce réalisme observateur qui, chez les artistes du moyen âge, demeure irréductible jusque dans leurs fantaisies les plus désordonnées en apparence; ces monstres impossibles qui rampent aux voussures, saillissent brusquement de la pierre, béent écrasés sous les niches vides, sont construits selon les règles de l'animalité, et un anatomiste n'y trouverait rien à reprendre. Singulière parure, en vérité, pour les graves églises du treizième siècle; encore les huchiers nous en ont-ils fait souvent voir bien d'autres dans les stalles menuisées des siècles suivants.

Nous ne pouvons guère pénétrer dans l'âme des générations disparues, ni comprendre cette alliance de la piété et de la bouffonnerie et quelquefois pis.

Surtout que l'on ne parle pas ici de symboles religieux et moraux; d'abord, ce serait une bien étrange traduction en pierre de vérités supérieures, ensuite saint Bernard dont la haute raison condamnait ces débauches d'imagination, n'aurait pas manqué de faire au moins allusion à ce prétendu symbolisme, or il n'en dit rien. Je ne vois donc ici qu'une manifestation de cet esprit grossier qui inspirait les saturnales célébrées jusque dans les églises et auxquelles s'associait un clergé grossier lui-même. Plus l'homme souffre, et l'on souffrait assurément au moyen âge, même sous saint Louis, plus il a besoin de gaîté basse.



Tête sculptée à Notre-Dame de Dijon.

Puis pour ces ancêtres lointains, le monde terrestre est peuplé d'êtres invisibles malfaisants et hideux, démons, incubes ou succubes, microbes dont l'air est rempli qui tourbillonnent autour de la pauvre humanité apeurée, pénètrent dans le corps par la bouche, le nez et les oreilles, s'incrustent sous les ongles, pullulement immonde dont l'homme se venge en le montrant ridicule et vaincu.

A l'intérieur, la sculpture peu prodiguée a la sobriété de l'école locale, qui est bien éloignée des souplesses plus féminines de l'Ile-de-France. Mais c'est parti pris d'école et non impuissance; nous sommes en pays où l'on a toujours compris et en tout, le beau comme une prose mâle et forte, non comme une poésie brillante. Notre-Dame de Dijon, est un monument en prose.

L'homme du treizième siècle n'est pas absent des monuments élevés par lui, seulement il faut l'y savoir trouver. Ne le cherchez pas toutefois, dans les endroits les plus apparents, aux places d'honneur réservées aux scènes de l'ancien ou du nouveau Testament, aux chœurs des saints et des saintes; voyez plutôt aux encoignures cachées, aux culs-de-lampe, partout où l'art médieval a déversé le trop plein de sa sève exubérante, la plus riche qui ait jamais vivifié l'art plastique.

Ainsi, du haut en bas, dans ses angles les moins accessibles à la vue ou à la main, Notre-Dame de Reims est tout un musée de portraits; mais Reims est en Champagne et il nous faut un Bourguignon. Eh bien, ne quittons pas Notre-Dame de Dijon et regardons à l'intérieur, au transept sud cette tête saillissant en ronde bosse demi-nature au-dessus de la porte qui mène aux galeries; voilà l'homme du treizième siècle, un peu en charge sans doute, mais pris sur le vif, et je salue en lui un contemporain du saint roi Louis et du duc Hugues IV, oui, c'est bien un portrait dont je devine l'original, blême, vieux et vieillot, aux rides creuses dans les chairs flasques de l'homme qui, plus jeune, se bouffissait d'une mauvaise graisse de casanier laborieux, vivant en un logis peu aéré dans une ville empestée dont il ne sort guère que les dimanches et fêtes pour faire les cent pas hors des murs. Pendant la semaine il se contente de prendre l'air et le frais — l'air et le frais à Dijon au moyen âge ! — sur le banc de la porte extérieure, ce banc patriarcal cher de tout temps au Dijonnais babillard.

Certes il n'est pas beau, le bonhomme, mais il en faut prendre son parti, le moyen âge est une mauvaise époque pour la beauté plastique

et la laideur n'épargnait ni princes ni princesses. Les ducs de Bourgogne étaient fort laids, et les irrévérencieux Dijonnais disaient des filles de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière qu'elles ressemblaient à des chouettes. Aussi quand au quatorzième siècle, l'art se mettra franchement à faire du naturalisme, il nous donnera de Philippe de Valois à Charles VIII, tout un musée de la laideur humaine et princière.

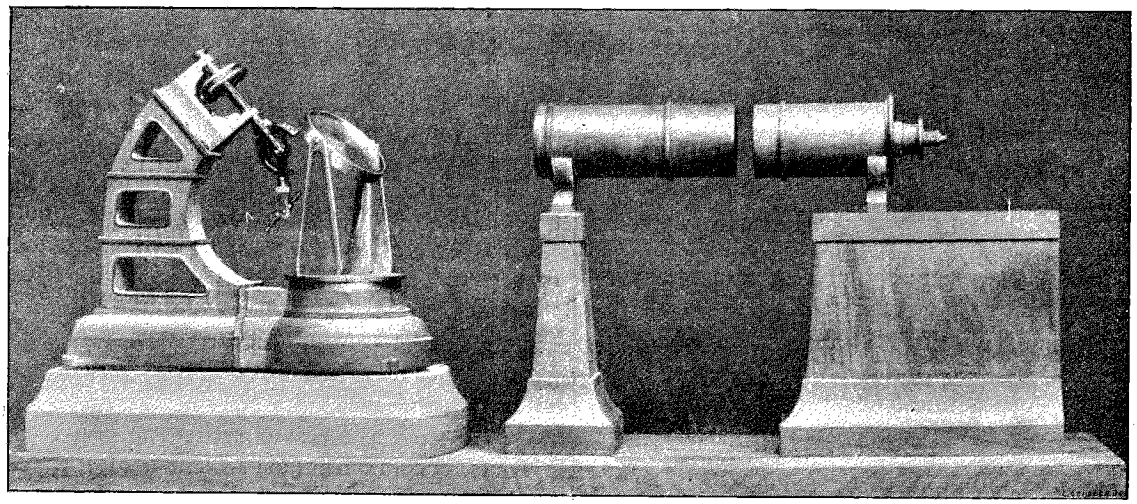
Le bien-être et la culture intellectuelle grandissant ennobliront peu à peu ce type déprimé de bourgeois du treizième siècle. Il n'a pas à tout prendre, le visage d'un sot et d'une ganache rabâcheuse, ce vieil homme d'il y a six siècles et demi ; bien au contraire, ces yeux bridés pétillent de malice et de cette bouche aux lippes rabelaisiennes devaient tomber dru de ces traits à la Piron qui, à vrai dire, assomment plus qu'ils ne percent, « les moqueurs de Dijon », disait-on dès le treizième siècle. Aussi n'ai-je jamais contemplé cette tête jaillie si vivante de la pierre sans me demander quel homme d'église ou quel bourgeois flâneur, bénévole inspecteur des travaux publics de sa ville, aura posé conscient ou inconscient devant l'imagier, cet autre inconnu. Serait-ce pas le portrait de l'architecte, du maître imagier lui-même? Questions à tout jamais insolubles, il est à peine nécessaire de le dire, mais qu'on se plaît à remuer.

Quoi qu'il en soit, c'est bien là le portrait d'un des Dijonnais pour qui, par qui peut-être s'élève Notre-Dame, mais traité en large caricature à la Daumier, et où le ciseau s'est égalé en puissance aux œuvres les plus vraies de l'art réaliste ancien et moderne.

HENRI CHABEUF.

VOYAGE DANS LA LUNE

Voyager dans la lune : l'expression n'est pas exagérée ; si la future lunette télescopique de M. Deloncle répond aux espérances de son auteur on verra notre plus proche voisine d'assez près pour qu'elle nous révèle ses mystères. Elle apparaîtra à nos yeux, non à un mètre, comme



Projet d'installation du télescope et du miroir monstre destinés à l'exposition de 1900.

on l'avait dit tout d'abord, mais à soixante kilomètres, soit la distance de Paris à Rambouillet. Et si elle a l'heur de posséder une cathédrale comme Strasbourg, Reims, Paris ou Chartres, nous en apercevrons les tours dans les proportions où par un temps clair, nous découvrons du haut de la tour Eiffel, celles des églises comprises dans le cercle que décrit un rayon égal. C'est, du moins, ce qu'affirment les promoteurs du nouveau télescope.

Tout le monde n'est pas de leur avis. Le savant sous-directeur de l'observatoire de Paris, M. Lœwy, notamment. Si l'on s'en rapporte à ses récentes études, M. Lœwy estime que le rapprochement à 150 kilomètres obtenu par lui est une limite extrême en deçà de laquelle on n'aura plus d'image absolument nette. Qui vivra verra.

Pour l'instant le grand miroir du télescope-monstre de M. Deloncle, est aux mains de M. Gautier, le constructeur opticien. Ce miroir, unique au monde, mesure $2^{m},05$ de diamètre et $0^{m},37$ d'épaisseur. Il pèse 3,800 kilogrammes. Il va être soumis à l'opération du polissage qui se fait partout encore à la main. Lentement, soit avec la paume nue de la main, soit avec application de différentes matières, huile, alumine, etc., les ouvriers opèrent des frictions sur le verre. Mais pour le miroir nouveau un polissage mécanique a été inventé. Le miroir a été placé sur un plateau en fonte d'égal diamètre supporté par un socle dans lequel il sera circu-

lairement déplacé en concordance avec la course rectiligne du polisseur.

Quand le miroir sera rigoureusement plan, une de ses faces sera argentée. On le montera ensuite sur deux bras hauts de 10 mètres ; un puissant mécanisme lui imprimera un mouvement calculé d'après les courses des astres, de telle façon que les rayons célestes y soient recueillis ; ces rayons, il les renverra horizontalement dans le tube d'une lunette de 60 mètres de longueur supporté par des piles maçonnées.

C'est cette installation dont notre gravure représente le projet. La lunette n'y figure pas dans sa vraie longueur qui nous obligerait à donner des proportions considérables au dessin. Mais celui-ci suffit pour donner au lecteur une idée exacte du dispositif employé.

La lunette sera munie de « flint » et de « crown » de $1^m,25$ de diamètre — lentilles les plus grosses du monde — d'un pouvoir grossissant de 6.000 diamètres et les images qu'elle recevra seront projetées sur un immense écran que des milliers de personnes pourront observer en un même moment.

Les inventeurs se proposent de doter cette lunette d'un objectif photographique ; et les clichés douze ou quinze fois agrandis, rendront à la lune sa vraie physionomie.

Jusqu'ici, les photographies qu'on en a prises (1) représentent l'astre des nuits tant aimé des poètes et des amoureux, sous l'aspect rébarbatif d'un océan de laitier de fonderie de fer. On croirait voir des scories amalgamées. Rien ne révèle que la planète soit autre chose qu'une masse refroidie, qu'un cimetière de volcans. Attendons pour nous prononcer sur sa véritable constitution l'intéressante expérience que M. Deloncle propose à l'attention des visiteurs de l'exposition de 1900.

M.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

LA MUETTE

— Monsieur, quand on se rend au bois de Boulogne par Passy, on trouve la chaussée de la Muette, l'avenue de la Muette, la porte de la Muette, le château de la Muette, etc., etc. Quelle est donc cette *muette* que l'on met à toutes les sauces ? Les femmes muettes ne sont pas nombreuses dans l'histoire. Pour moi, en fait de muettes célèbres je ne connais que celle de Portici. S'agirait-il par hasard de l'héroïne de l'opéra d'Auber ?

— Vous ne le supposez pas, Madame.

— Non, je ne le suppose pas, et voilà justement pourquoi je suis dans l'embarras.

— Ne cherchez pas plus longtemps quelle était cette mystérieuse héroïne. Il ne s'agit point ici d'une femme privée de la faculté de parler — ce qui est très rare, si l'on en croit la malignité publique.

— Mais s'il n'est point ici question d'une femme muette de quoi s'agit-il donc ?

— D'une simple question d'orthographe.

— A dire le vrai je m'en doutais bien un peu : mais je n'arrivais pas à résoudre ce problème philologique. Vous seriez bien aimable de m'en donner l'explication.

— Voici, Madame, tout le mystère. Au seizième siècle il y avait à l'entrée du bois de Boulogne un pavillon de chasse bâti, je crois, par Gaston d'Orléans. C'est là qu'on logeait les chiens, les piqueurs, les armes de chasse. Ce pavillon comme tous les autres de cette espèce, se nommait « chasteau de la *Muete*. » Remarquez que le mot *muete* était écrit avec un seul *t*. C'est J.-J. Rousseau qui le premier en a modifié l'orthographe et écrit la *muette*. Cette correction a été adoptée par Bernardin de Saint-Pierre et par tous ceux qui savaient la grammaire.

Pourquoi ce nom donné à un pavillon de chasse ? Voici ce que dit à ce sujet le Dictionnaire de Trévoux, publié en 1740 :

« Muette, terme de chasse. C'est une maison bâtie dans une capitainerie de chasse ; tant pour y tenir la jurisdiction concernant les chasses que pour y loger le capitaine ou quelques officiers, ou même les chiens et l'équipage de chasse. On nomme ainsi celles du bois de Boulogne, de Saint-Germain, etc., et on les appelle ainsi à cause que les gardes et les sergents y apportent les *muës* ou testes que les cerfs ont posées, quand ils en trouvent dans le bois. »

Bien que cette interprétation soit adoptée par l'Académie, nous pensons que les Pères de Trévoux se trompent et que nous nous trouvons ici en présence d'une erreur orthographique.

Dans le vieux français le son *u* était représenté par *eu*. On écrivait j'ai *deû*, j'ai *veu*, j'ai *cogneu*, pour j'ai dû, j'ai vu, j'ai connu. Il est resté quelques vestiges de cette orthographe. Ainsi l'on écrit gageure et l'on prononce *gajûre*, j'ai *eu*, tu as *eu* et l'on prononce *u*.

Le son *eu* s'écrivait *ue*. Ainsi la devise des chevaliers « Fin cœur ne peut mentir » s'orthographiait :

Fins cuers ne puet mentir.

On comprendra maintenant que l'inscription *chasteau de la Muete* devait se lire *château de la Meute*, nom qui convient bien à un pavillon de chasse. Malheureusement les personnes qui *savaient lire* ont prononcé *muële* comme c'était écrit et celles qui *savaient l'orthographe* ont ajouté un second *t* ; et voilà comment un pavillon destiné à recevoir une meute est devenu la demeure d'une femme muette.

(1) Voir année 1887, page 12.

Le peuple pourtant a continué longtemps à prononcer *meute* malgré les savants, et cette prononciation était encore maintenue au théâtre en 1785. On lit en effet dans les œuvres de Piis et Barré : « Les Amours d'été », représenté pour la première fois à *La Meute*, devant Leurs Majestés, le jeudi 20 septembre 1781 (édition de Londres 1785).

— Je comprends maintenant et le nom donné au pavillon du duc d'Orléans et la transformation qu'il a subie.

— Ce qu'il y a de particulier ici c'est que le changement de nom est dû aux gens instruits : ordinairement c'est le peuple qui opère ces altérations par ignorance. Ainsi pour ne pas sortir de Paris, la rue de la Jussienne, mot qui ne signifie rien, était primitivement la rue de Marie-l'Egyptienne, à cause d'une chapelle qui y était construite. Chacun sait que la rue aux Ours — où il n'y a probablement jamais eu d'ours — était autrefois habitée par les rôtisseurs, et s'appelait la rue aux Oies. L'oie, en effet, jouait un grand rôle dans les festins de nos aïeux. Or le mot oies s'écrivait ouës. C'est ainsi qu'il devint *oues* puis *ours*.

La rue Saint-André-des-Arts, habitée jadis par les arquebusiers était désignée sous le nom de Saint-André-des-*Arcs*.

En voyant la rue des Jeuneurs on pourrait supposer que les disciples de Succi s'y donnent rendez-vous. Il n'en est rien. En cet endroit on avait établi des jeux de boule, qui donnèrent à la rue le nom de *Jeux-Neufs*. Comme ce nom se prononçait *jeux neus*, il se transforma facilement en jeuneurs. Il nous serait facile de citer encore de nombreux exemples.

H. Lecadet.

DEUX MONUMENTS : NICE ET MENTON

Le 19 juillet 1892, le Conseil municipal de Nice votait, par acclamation, les fonds nécessaires à l'érection d'un monument commémoratif du centenaire de la réunion de cette ville à la France. On sait que Nice, après s'être, en 1388, donnée au comte de Savoie, Amédée VII, dit le Roux, tomba successivement au pouvoir des Français, des Espagnols et des Turcs, et fut enfin incorporée à la France en 1792-93. Le 4 novembre 1792, les députés niçois Blanqui et Veillon, présentés à la Convention, lurent une adresse des corps administratifs du comté demandant la réunion de ce comté à la République française. Mue par un sentiment chevaleresque, la Convention n'accepta, au nom du peuple français, qu'après qu'un plébiscite de la population intéressée eût confirmé ce vœu (31 janvier 1793). Rendue au roi de Piémont en 1814, Nice fit, de nouveau, retour à la France en 1860, après un second plébiscite qui réunit 25,933 votes favorables sur 30,706 votants. La cession de l'arrondissement de Nice et de la Savoie avait été consentie en retour de l'aide accordée par la France à l'Italie en 1859.

MM. Allar, sculpteur, et J. Febvre, architecte, furent chargés de l'exécution du monument commémoratif, qui avait été mis au concours, et que le président de la Répnblique a inauguré le 4 mars, au cours de son voyage dans le Midi. Ce monument se compose d'un monolithe pyramidal en pierre de la Turbie, provenant des carrières de Nice, surmonté d'une victoire *Nikè*, en bronze. L'autel qui la supporte est également en bronze. L'artiste a choisi la Victoire antique, offrant la coupe, non seulement en raison de l'étymologie du mot Nice (*Nikè*), mais pour rappeler la nature de la double annexion, essentiellement pacifique et volontaire. Adossé à l'obélisque, sur le piédestal qui le soutient, est un groupe représentant la France assise, la main gauche appuyée sur des faisceaux de licteur, et le bras droit enlaçant Nice, qui vient librement à elle et que suit un enfant à demi caché par les plis de sa robe. L'ensemble fait bien ressortir la nature du sentiment qui anime la jeune femme, sentiment fait de dignité, de confiance et d'abandon. Ce groupe principal est d'un seul bloc de marbre de Carrare, d'un blanc clair, qui, réduit à dix tonnes, en pesait trente-deux lors de son extraction. La face opposée est occupée par un bas-relief en marbre, représentant une jeune femme qui personnifie la source du Paillon ; il est surmonté d'un écusson aux armes de la ville. Les deux autres faces contiennent des inscriptions commémoratives.

Le monument, fondu par M. Denonvilliers, se dresse sur la promenade des Anglais. Il mesure 16 mètres de hauteur, dont $3^{m},25$ pour le groupe en marbre, $8^{m},50$ pour la pyramide, 1 mètre pour l'autel et 3 mètres pour la Victoire. Le piédestal a 6 mètres de largeur à la base, 4 mètres à la partie supérieure, et est élevé de 3 mètres ; le bas-relief de la source est large de 2 mètres et haut de $1^{m},05$. La largeur de la pyramide, au-dessus de l'écusson de la République, est de 2 mètres. Les travaux ont duré deux ans.

M. Allar (André-Joseph) est né à Toulon, le 22 août 1845. Fils d'un sous-officier attaché à l'Arsenal, il débuta par être apprenti imprimeur et suivit les cours de dessin de la ville. Bien doué, il fut en partie élevé par son oncle, architecte et inspecteur de la nouvelle cathédrale de Marseille, qui se chargea de son éducation et l'envoya à Paris, où il étudia d'abord dans l'atelier de Dantan, puis suivit les cours de l'école des Beaux-Arts, avec, pour maîtres, Guillaume et Cavelier. Grand prix de Rome au concours de 1869, il envoya, de cette ville, deux morceaux remarqués au Salon de 1873 : l'*Enfant des Abruzzes*, statue en bronze (parc de Compiègne), et un bas-relief représentant *Hécube et Polydore* (musée de Marseille), qui lui

valut une médaille de 1re classe. Depuis cette époque, il a signé de nombreuses œuvres : *Sainte Cécile* (1874); *Rêve d'un poète;* la *Danse*, bas-relief en plâtre, d'un très bon style (1875); la *Tentation*, groupe en marbre (1876), au musée de Lille; l'*Éloquence*, statue en pierre (église de la Sorbonne, 1878); l'*Université* (nouvelle Sorbonne); statues de *Jean Bullant* et de *Jean Goujon* pour la façade de l'Hôtel de ville de Paris; la *Fontaine du Centenaire*, à Toulon; *Alceste* (médaille d'honneur, 1881), marbre, au musée du Luxembourg; *Jeanne d'Arc à Domrémy;* la fontaine Estrangin, à Marseille, etc. etc. Professeur de modelage à l'école des Beaux-Arts depuis le mois de février 1891, M. Allar est officier de la Légion d'honneur.

***

Bien différent d'allure est le monument inauguré le 5 mars à Menton, et qui a pour auteurs MM. Denis Puech et Vaudremer, de l'Institut. Ce monument, situé place Saint-Roch, se compose d'un groupe en marbre blanc, de 3m,50 de hauteur, en comptant le drapeau, sur un socle de pierre de la Turbie, de 4 mètres de haut.

L'idée de ce monument, destiné à perpétuer le souvenir de la double réunion de Menton à la France (14 février 1793 — 2 février 1861), remonte à cinq ans. L'artiste, ayant à traiter un sujet de même nature que le précédent, l'a conçu quelque peu différemment, en ce sens qu'il a représenté une jeune fille, c'est-à-dire Menton, se jetant dans les bras de la France, sa mère.



Monument commémoratif de la réunion de Nice à la France.

Très gracieuse, très naturelle est cette jeune mentonaise, coiffée à la mode du pays, et que recouvrent en partie les plis du drapeau tricolore.

La France, une France toute moderne, à la fois pacifique et armée, fait songer à une mère recevant les caresses de son enfant.

Une cocarde dans les cheveux, elle laisse voir la poignée de son épée et montre un baudrier finement travaillé.

Sur le bas de sa robe sont brodés des attributs militaires, en même temps que sa taille est maintenue par un corselet agrémenté d'une tête de Gorgone.

A ses pieds sont, d'un côté, le coq gaulois, de l'autre, des produits du pays. Le long de chacun des angles du socle courent des oliviers qui rejoignent une guirlande de roses entourant la corniche.

L'impression qui se dégage de l'ensemble est une impression de mâle tendresse, répondant à une affection filiale, à un complet abandon.

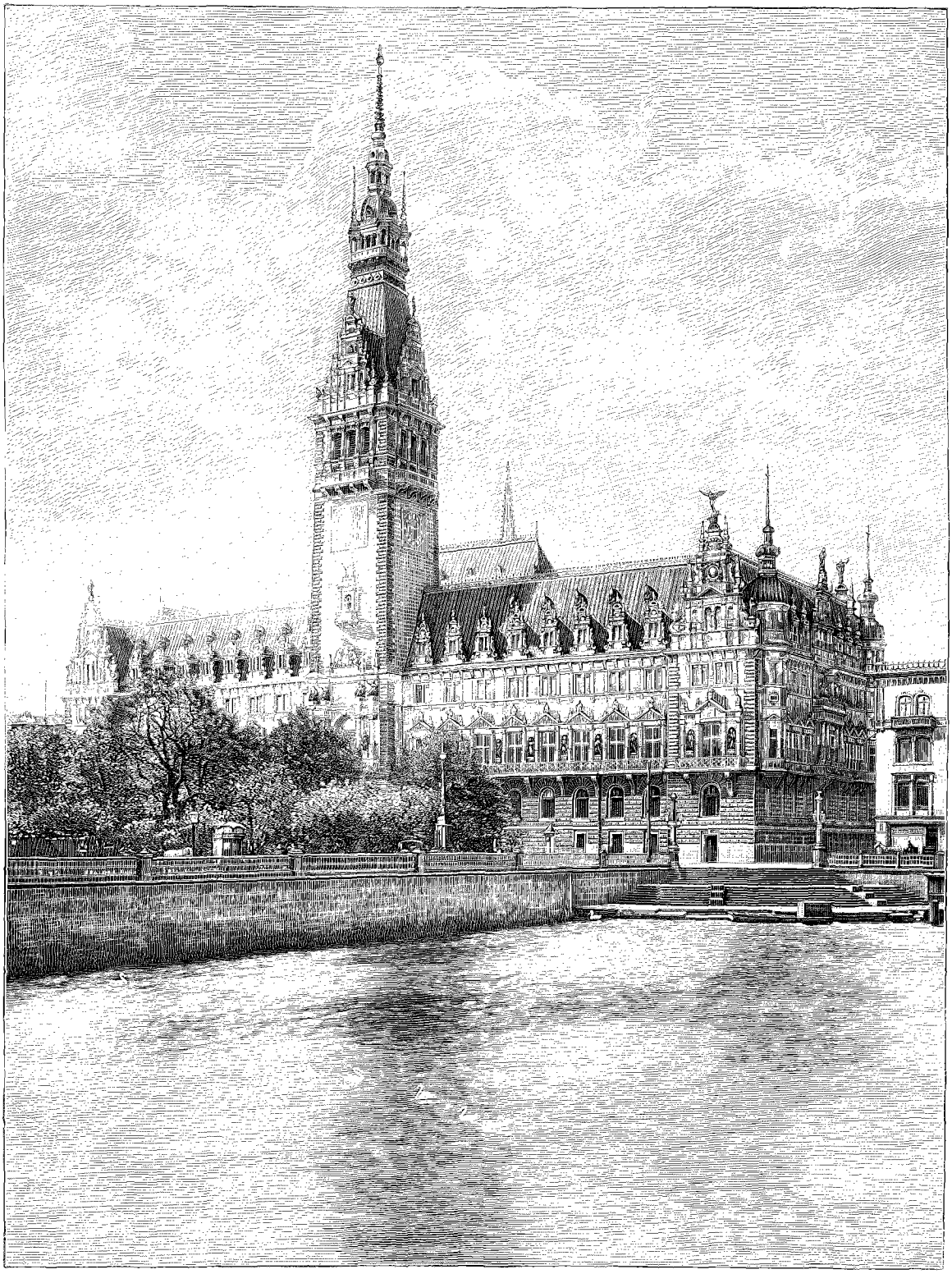
Né à Gavernac (Aveyron), le 2 décembre 1854, M. Denis Puech entra à l'école des Beaux-Arts, où il eut successivement pour maîtres Jouffroy, Chapu et Falguière, et obtint le prix de Rome en 1884. Médaillé au Salon cette même année, il avait déjà fait, depuis 1875, des envois réguliers de bustes et de médaillons aux seules initiales des modèles. On cite parmi ses œuvres *Jeune marin*, monument commémoratif à la marine chilienne; la *Seine*, haut-relief plâtre (1887); *Vision de Saint Antoine de Padoue*, bas-relief marbre, etc. M. Denis Puech a obtenu une première médaille en 1890 et la croix le 5 janvier 1892. Il expose cette année, au Salon des Champs-Élysées, un buste et le monument de Chaplin.

VICTORIEN MAUBRY.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

LE NOUVEL HOTEL DE VILLE DE HAMBOURG



Le nouvel hôtel de ville de Hambourg. — Gravé par Bauchart.

Vers la fin du mois de juin, il y aura tantôt dix-sept ans, je venais d'arriver à Hambourg. Le soir même, après souper, je m'en allai flâner dans cet étrange et populeux faubourg Saint-Paul, par lequel la cité de l'Alster rejoint, à l'ouest, le port prussien d'Altona, à peu près comme Gênes se relie à la ville de San Pier d'Arena sa voisine.

Le feu justement s'y était déclaré, un feu assez bénin, il est vrai, dont les pompes eurent raison en moins de trois quarts d'heure. Quelques instants après, j'étais attablé dans un de

ces cabarets-restaurants comme il y en a tant dans le pays, un sous-sol aux voûtes écrasées, une sorte d'antre, mais gai d'aspect, et d'un caractère fort original.

Près de moi, deux vieux lamaneurs de l'Elbe étaient en train de manger une soupe à la bière, et comme, pour les gens d'âge, chaque fait du présent n'est qu'une occasion de se reporter au passé, ils causaient entre eux du fameux sinistre qui, au mois de mai 1842, avait dévoré un tiers de Hambourg : un de ces incendies demeurés historiques, comme celui de Christiania en 1624, celui de Londres en 1666, et celui beaucoup plus récent (1870), qui détruisit le Vieux-Seraï, avec tout le quartier y attenant, à Stamboul.

Les Hambourgeois n'ont jamais su comment ce feu mémorable avait pris. Il avait éclaté tout d'abord, le 5, à une heure du matin, dans une maison de la Deichstrasse (rue de la Digue), dont l'emplacement est marqué aujourd'hui par celle qui porte le numéro 38. Le vent, par malheur, soufflait violemment du sud-ouest; les magasins ou *Speicher* d'alentour furent vite atteints par les flammes, qui coururent d'un pâté de constructions à l'autre, défiant toute tentative d'extinction.

— Ah! *mein Herr,* fit un des causeurs en s'apercevant que j'écoutais l'entretien, *schrecklich! entsetzlich* (effrayant, épouvantable)! Il n'y a plus que les vieux *Hamborger* tels que nous, ajouta-t-il en son allemand des Marches du Nord, énervé à la façon du dialecte italien de Venise, qui se souviennent de ces trois horribles journées et de ces deux nuits plus affreuses encore. Tout ce que notre ville renfermait de plus vénérable, le feu n'en a fait qu'une bouchée.

— Oui, oui, dit l'autre, je revois encore, sur le *Hopfenmarkt* (marché au Houblon), le clocher de Saint-Nicolas s'abîmer avec sa sonnerie... Une sonnerie, *mein Herr,* que l'on entendait du Hanovre, et du doigt le marin me montrait les campagnes situées au delà de l'Elbe.

— Et le vieux *Rathhaus*, dit son compagnon, un bâtiment qui datait de six cents ans,... et qui n'a pas été remplacé... Tout cela est devenu un tas de cendres. La vieille Amrei, qui demeure là dans la ruelle en face, — et il allongeait la main à son tour, — pourrait vous en conter plus long que nous, si sa langue, depuis ce temps-là, ne lui était restée figée dans la bouche.

Et sur mon regard interrogateur, le bonhomme poursuivit : « Eh! oui, dans ces moments-là, vous le savez, tout ce qu'il y a de *Gesindel* (gueux, crapule) dans une grande ville comme celle-ci profite du malheur public pour faire ripaille, voler, brigander. A mesure que les gens désertaient leurs maisons, d'autres s'y faufilaient, qui n'avaient, à coup sûr, dans leur poche ni les titres de propriété des lieux, ni même le plus petit contrat de louage, et Dieu sait tout ce qui se passa derrière les murailles déjà crépitantes... Oh ! le mari d'Amrei n'était pas un de ces vulgaires pillards, et ce n'en est précisément que pis. C'était un pompier, *mein Herr*, et, depuis plus de soixante heures, il trimait, et à la fin, n'en pouvant plus de soif, il s'était installé avec cinq gardes hanséates dans la cave d'une maison que les langues rouges commencèrent bientôt à lécher. Des imprudents, je le veux bien ; mais il y avait là de bons tonneaux ventrus et des tas de bouteilles de champagne dont le contenu ne demandait qu'à couler. Et chantant, hurlant même, car il y a des heures où la tête tourne vite, nos gens restaient là, buvant à plein gosier dans leurs casques, dans des seaux même. On avait beau les appeler du dehors ; autant eût valu siffler pour arrêter le vent un jour de tempête. Finalement, la maison s'écroula sur la pelote, et, ni vu ni connu, *mein Herr*, si ce n'est que, plus tard, on retrouva les corps, dans quel état, vous le devinez, et ce fut alors que la vieille Amrei, en l'un d'eux, reconnut Hans Tillman son mari, qu'elle n'avait pas revu depuis l'incendie... Et, dans cette catastrophe sans pareille, c'est Hans, bien entendu, qu'elle regrette... Moi, je regrette surtout le vieux *Rathhaus*,.. qui datait déjà de six cents ans... et qui n'a pas été remplacé, répéta le lamaneur comme obsédé par une pensée fixe.

A ce moment, un vapeur de l'Elbe poussa un de ces sifflements aigus, stridents, assourdissants, déchirants, qu'on entend résonner nuit et jour sur tous les grands fleuves de l'Allemagne, et contre lesquels les riverains du Rhin médian notamment, qui tiennent sans doute à leur part de sommeil, se sont mis dans ces derniers temps à s'insurger à grands cris. Comme si ce bruit eût été pour eux un signal, les deux lamaneurs se levèrent, et me jetant un *Aufwiedersehen* (au revoir), ils sortirent du sous-sol pour regagner le fleuve. Bientôt je remontai à mon tour le large escalier de pierres brutes, et je me dirigeai, à tout petits pas, vers mon gîte du *Kaiser-Quai* sur l'Alster.

Dix-huit cents maisons détruites, vingt-mille habitants sans abri, — je ne parle pas des blessés et des morts, — tel était le résultat de l'incendie. Mais les Hambourgeois, gens amis de l'ordre et pratiques avant tout, ne s'attardèrent pas à contempler les décombres. Ils se remirent tout de suite à l'ouvrage, et des ruines fumantes de leur ville — elles fumaient encore au bout de deux mois, — on vit surgir, comme par enchantement, une nouvelle cité aux rues larges et spacieuses, toutes bordées de constructions magnifiques. Les carrières de pierre de Pirna, sises sur l'Elbe même en amont, leur fournirent d'ailleurs matériaux à souhait.

Paris, Londres ou Saint-Pétersbourg ne présentent rien de plus monumental que ce quartier de l'Alster intérieure (*Binnenalster*) qui reste le cœur historique de la ville. C'est que l'Alster elle-même, il faut le dire, se prête d'une façon toute particulière à ce décor architectural. Immédiatement devant Hambourg, cette petite rivière holsteinoise s'évide en un vaste bassin, en une sorte de lac qui figure le plus merveilleux des ports, et qu'à l'aide d'une digue artificielle on a séparé en deux parties ne communiquant plus que par un passage voûté.

C'est en aval de la digue que commence avec le « petit lac », long de cinq cents mètres et carré, l'agglomération urbaine proprement dite, que nous ne décrirons pas ici : d'un côté, la ville neuve ; de l'autre, la vieille ville, non consumée entièrement par l'embrasement de 1842. Avec ses rues étroites et tortueuses, ses maisons flanquées de hauts pignons, percées d'une multitude de fenêtres aux vitres à fleur de façade, agrémentées de frises, de chapiteaux, d'appendices de toute sorte, ses balcons fantastiques qui chevauchent et enjambent l'un sur l'autre comme pour aller à la rencontre de ceux d'en face, et enfin son lacis de canaux innombrables rejoignant l'Elbe et que traversent quatre-vingts ponts, cette région de Hambourg, que dominent deux hautes flèches d'églises dont la plus hardie s'élance à cent-quarante-sept mètres en l'air, rappelle la Hollande et surtout Amsterdam.

C'est là, sur la rive gauche de l'Alster, près du pont dit *Trostbrücke*, qui relie la vieille ville et la neuve, que se dressait l'ancien *Rathhaus* brûlé en 1842. Sur son emplacement la Société hambourgeoise pour l'encouragement des arts et des métiers utiles avait fait bâtir dès 1846 l'édifice gothique qu'on appelle *Patriotische Haus* (maison Patriotique). On avait en outre construit depuis lors douze églises nouvelles, soixante-quinze écoles, des théâtres, un palais des beaux-arts, des hôpitaux, un observatoire ; mais Hambourg, une république, Hambourg, une ville libre, qui, y compris ses enclaves du Holstein et du Hanovre et son avant-port de Cuxhaven, à l'embouchure même de l'Elbe, juste en face de l'endroit où se trouve aujourd'hui le débouché ouest du canal de Kiel, possède en propre un territoire de près de cinq cents kilomètres carrés, Hambourg dont, depuis 1842, la population avait plus que doublé (650,000 âmes avec Altona, 571,000 sans Altona, d'après le recensement de 1890), n'avait toujours pas de *Rathhaus* ou n'avait qu'un *Rathhaus* provisoire.

Le Sénat et la *Burgerschaft* (bourgeoisie) se préoccupaient, il est vrai, de la question ; je le sus dès le lendemain de mon arrivée. En 1854, on avait ouvert un premier concours pour l'érection d'un hôtel de ville. Quarante-quatre architectes y avaient pris part, puis l'affaire en était restée là jusqu'en 1876, époque où un nouveau concours, dont les lauréats furent Mylius et Bluntschli, demeura encore à l'état de devis. Bref, au commencement de l'été de 1879, quand je quittai les rives de l'Alster, rien n'annonçait encore que la *Freie Hanse-Stadt*, comme on dit là-bas, dût avoir prochainement une maison de ville qui fût le digne pendant de sa Bourse, une des plus vastes, sinon la plus vaste, qu'il y ait en Europe.

L'année d'après cependant, un groupe d'architectes, parmi lesquels je citerai Grotzau, Haller, Robertson et Lamprecht, présenta aux deux corps constitués un troisième plan de reconstruction dont le coût, fort accru par la suite, se montait originairement à la somme de 4,600,000 marks. En 1885 seulement, le Sénat et la *Burgerschaft* l'adoptèrent et en confièrent l'exécution aux architectes précités, auxquels furent adjoints les ingénieurs Henricke et Goos. Le 6 mai de l'année suivante eut lieu la pose solennelle de la première pierre et les travaux de fondation commencèrent aussitôt.

L'édifice, situé, comme le précédent, à l'ouest de l'Alster, occupe, devant le Dammthor, entre la Bourse et le jardin public, une superficie de 5,400 mètres carrés, double de celle de l'ancien *Rathhaus*. Comme toutes les constructions de cette région alluviale et marécageuse, il repose sur une forêt de pilotis (4,000 de 12 mètres chacun). Dans sa masse monumentale et grandiose, c'est moins une œuvre d'art que le triomphe du solide et le dernier mot du confortable moderne. On s'est appliqué à y éviter l'emploi de toute matière combustible ; plafonds et toitures, tout y est en fer. Les façades, que décorent les statues des empereurs d'Allemagne, ont pour assises des blocs de granit jaune de Bornholm. Quant à la tour centrale, dont la cime va si bien s'effilant dans les airs, elle mesure juste 100 mètres de haut.

Au rez-de-chaussée et à l'entresol se trouvent les archives d'État, la caisse, les bureaux des diverses administrations, au premier étage, de si majestueuses proportions, sont les pièces d'apparat, celles ou siègent le Sénat et la Bourgeoisie ; au-dessus sont installés d'autres bureaux et le greffe ; les ailes sont occupées par le poste, les logements des domestiques et les chancelleries des deux pouvoirs de la République ; dans les caves enfin sont placés les appareils de ventilation et de chauffage ; par prudence, la force motrice n'est pas produite dans le bâtiment même ; elle vient d'une usine électrique sise à 250 mètres de là, dans la rue de la Poste.

Ce *Rathhaus* à l'épreuve du feu, les Hambourgeois ont mis, on l'a vu, près d'un demi-siècle à en décider l'érection. Aux yeux du vieux lamaneur de l'Elbe, s'il était encore de ce monde, peut-être le splendide édifice, si

richement ouvragé et sculpté, aurait-il, malgré tout, le grave défaut, que le temps seul atténuera peu à peu, de n'être pas âgé de six cents ans.

JULES GOURDAULT.

MATABÉLÉS ET MACHONAS

Les vastes et nombreuses possessions anglaises réparties sur tous les points du globe



Sur les bords du Zambèze

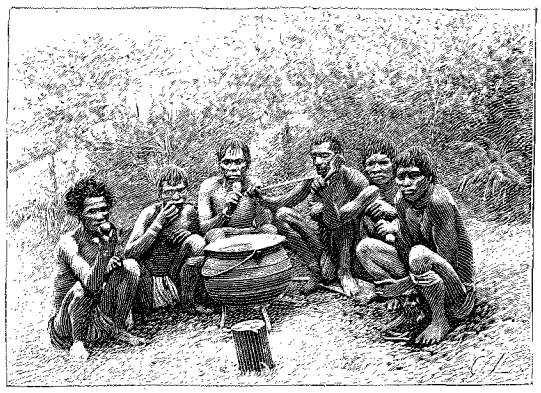
ne sont pas souvent sans créer de réels embarras à la métropole britannique. L'équipée du docteur Jameson, désireux, de complicité avec les hauts fonctionnaires anglais, de s'emparer du pays des Boërs, a eu pour consé-



Un prince nègre du sud-africain.

quence de rendre possible un soulèvement dans la contrée voisine nouvellement conquise et maintenue en respect grâce seulement à une forte et nombreuse milice. Pour se rendre maître du Transvaal, le docteur Jameson dut engager toute la troupe disponible dans le Matabéléland. La région se trouva ainsi dégarnie de ses meilleurs éléments de défense et les indigènes crurent le moment opportun pour se soulever contre leurs oppresseurs. Telle est l'origine des troubles profonds dont la colonie anglaise sud-africaine a été un moment le théâtre.

Le Matabéléland, comme le Machonaland (pays des Matabélés et des Machonas) font partie de la Zambézie britannique ou Rhodesia, du nom du principal promoteur de cette conquête, Cécil Rhodes. Diverses conventions passées avec les puissances limitrophes assurent à l'Angleterre la possession de cette vaste contrée se prolongeant au nord de la colonie du Cap et qu'une compagnie privilégiée (Chartered Company) s'évertue à mettre en valeur. Les résultats, d'ailleurs, obtenus jusqu'à présent sont loin de correspondre aux efforts faits et aux dépenses engagées pour l'exploitation du pays. Car si quelques coins du territoire avoisinant le fleuve, comme la région de Senna que présente notre gravure, offrent des paysages de réelle beauté tropicale, la plus grande partie de la Zambézie, aride et stérile, compte pour toutes richesses, quelques filons aurifères dont le rendement couvre à peine une faible partie des frais de première installation.



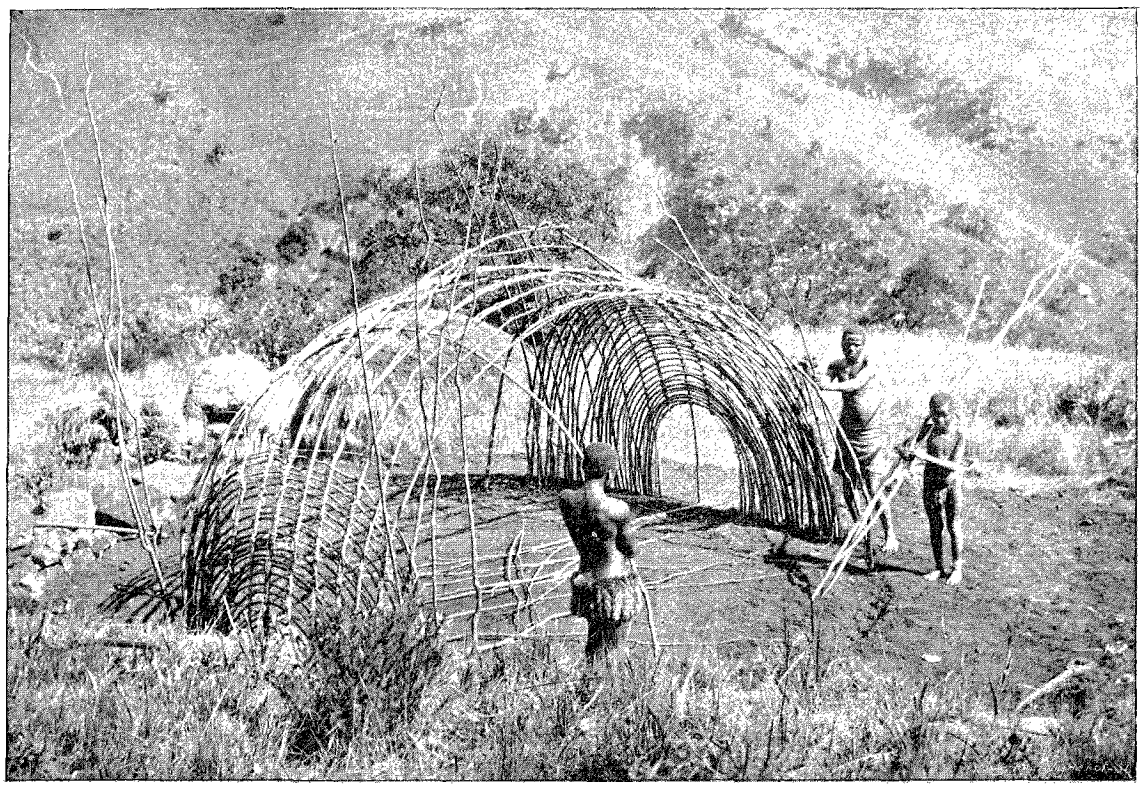
Un repas d'indigènes.

Le commerce avec les indigènes est également chose peu aisée, particulièrement avec les Matabélés, considérés comme appartenant à la tribu la plus raffinée des races cafres. Fiers, belliqueux, habitués à tirer leur subsistance des razzias opérées sur les peuplades voisines, les Matabélés formaient jusqu'en ces dernières années un royaume fortement constitué. Les chefs que se donnent, d'ailleurs, tous ces peuples du sud-est africain, Machonas, Matabélés, comme leurs congénères les Zoulous, jouissent d'une réelle autorité, malgré l'air débonnaire et la physionomie peu imposante qu'offre aux yeux des blancs, la vue de l'un de ces souverains. Cette autorité est aussi fortement disputée entre les descendants d'un chef décédé.

Semblables en cela, à nos anciens seigneurs féodaux, les princes africains n'obtiennent habituellement la suprématie sur leurs peuples qu'au prix du sang de leurs compétiteurs. Le règne du dernier monarque des Matabélés, Lo Binguela, fut inauguré par le massacre de tous ses frères. Il est vrai qu'il y était particulièrement encouragé par sa sœur Njina, qui espé-

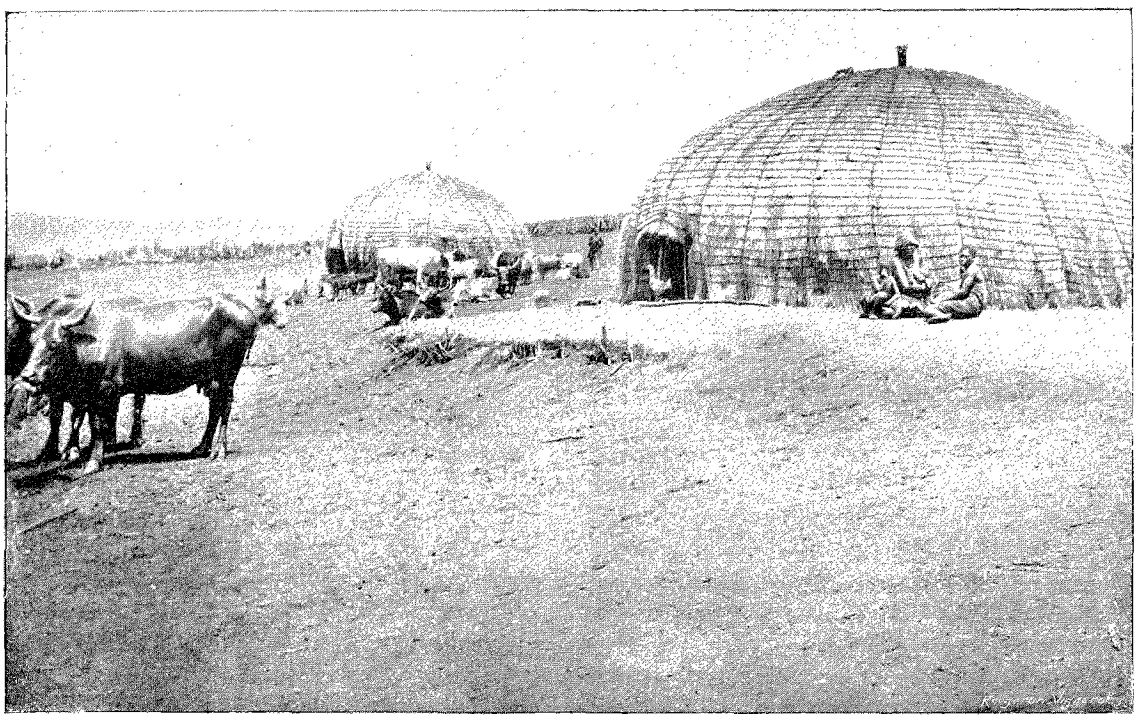
rait ainsi s'emparer du pouvoir. Accusée, à son tour, d'avoir jeté un sort sur la femme du roi pour la frapper de stérilité, la tendre sœur fut condamnée à mort et pendue à un arbre (2 avril 1880).

On voit que les femmes dans ces pays jouent



Une hutte en construction.

un certain rôle malgré l'état de servitude auquel le beau sexe est soumis chez tous les peuples primitifs. La distribution du travail se fait souvent à l'inverse de ce que nous sommes habi-



Huttes des indigènes (Afrique sud-est).
(D'après des clichés et photographies communiqués par la *Société de Géographie*.)

tués à observer chez les peuples à civilisation plus avancée. Sur les bords du Zambèze, notamment, où l'élevage et l'entretien du bétail rencontrent des difficultés insurmontables, par

suite des ravages occasionnés par la mouche tzé-tzé. l'agriculture constitue l'unique occupation des habitants. C'est aux femmes qu'incombent les travaux des champs. Munies de pioches, elles partent de grand matin remuer le terrain, ou récolter le millet et le maïs. C'est le millet ou sorgho sucré, *mabelé* chez les Matabélés, *imphi*, chez les autres peuplades, qui constitue la principale nourriture de ces populations. La cuisson est soigneusement surveillée par les hommes restés au village, chargés également des soins de l'intérieur. De retour au logis, toute la famille se réunit autour de la marmite, chacun y plonge ses cinq doigts et forme des boulettes qui disparaissent vite dans le gosier. C'est aussi l'unique repas du jour. On cause jusqu'à une heure souvent fort avancée de la nuit, tout en fumant le *daga*, espèce de tabac indigène, après quoi tout le monde se couche, soit dans l'intérieur des huttes, soit en plein air, enveloppé dans une peau de mouton.

A l'encontre de ce qui se pratique chez les autres peuples africains, les femmes chez les Matabélés, notamment, sont soumises à un régime d'austérité peu connu chez les peuples primitifs et particulièrement païens.

Tout écart dans les mœurs, pour les jeunes filles notamment, est sévèrement puni, et des voyageurs européens ont été témoins de la mise à mort immédiate de jeunes gens pris en flagrant délit de débauche. Cette sévérité est toutefois fort atténuée lorsqu'il sagit des relations avec un blanc, et la naissance d'un métis donne à la mère un prestige tout particulier aux yeux de ses compagnes.

Les demeures des Matabélés, comme celles des Machonas et d'autres cafres du sud-est africain, varient selon l'importance des tribus et la qualité des occupants. Celles destinées aux maîtres sont généralement rondes, spacieuses, avec ouverture servant de porte donnant à l'intérieur du *kraal*, ou enclos réservé aux membres de la même famille. Toutes sont en roseaux ou en bambous. Quelques-unes de ces tribus apportent même une certaine élégance dans leurs constructions; leurs maisonnettes, carrées, couvertes en chaume, rappellent les *isbas* des paysans russes. Les huttes habitées par les serviteurs et les esclaves, ne sont, par contre, que de misérables chenils, souvent fort délabrés, et où la porte est figurée par un trou au bas de la case, que l'homme ne traverse qu'en rampant.

Une transformation lente ne cesse pourtant pas de s'opérer dans la vie de ces peuples à mesure que la civilisation européenne y pénètre. Cette « Chartered Company », souvent décriée, a déjà à son actif un nombre considérable de travaux accomplis: routes creusées, voies ferrées établies, installation de comptoirs où les indigènes se familiarisent avec les produits européens, dont ils sentiront bientôt, de plus en plus, les besoins. Qui sait si ces grands enfants, gais, inconscients, plutôt naïfs que pervers, ne formeront bientôt un appoint à l'humanité en essayant de fertiliser les immenses espaces restés encore incultes et que seuls les labeurs de l'homme peuvent transformer en pays productifs!

P. Lemosof.

SILHOUETTES

LE FRÈRE AINÉ

Suite et fin. — Voyez page 170.

Gare au pauvre petit, quand la pitance n'était pas bonne! Plus d'une fois il s'en passa pour expier ses bévues; plus d'une fois il se réfugia dans la cave pour échapper aux corrections de la mère. La vie cependant n'aurait pas été trop mauvaise, si ce train-train de chaque jour avait pu durer. Le cadet, tant bien que mal sortit de ses langes; il commençait à trottiner seul, à bégayer et à jouer, lorsqu'un jour d'hiver un troisième poupon emplit la chaumière de ses cris: c'était une fille.

On la nomma Marie, et Victor fut son parrain. Sans rechigner à la besogne ni pousser un soupir, il reprit sa garde. Plus grand, plus fort et surtout plus expérimenté, les choses allèrent mieux, il eut un peu moins de peine.

Que de journées il passa ainsi, enfermé entre les quatre murs de la salle enfumée, tantôt berçant sa filleule, tantôt amusant le petit Prudent, malheureux surtout lorsque les mioches étaient malades, tourmentés par la dentition et qu'il ne savait plus comment les apaiser.

Quand la mère ne les enfermait pas, il sortait ses nourrissons, le bébé ratatiné dans ses bras, l'autre accroché à sa culotte.

Pauvre enfant! ce n'était plus pour lui qu'il jouait, mais pour ces deux autres auprès desquels il était rivé comme le forçat à son boulet.

Après Marie, une seconde fille, quatrième bouche à nourrir — c'est leur manière de compter — réclama une place au foyer des pauvres ouvriers.

Maintenant, quand Victor sortait, il ressemblait à une grappe humaine: Adolphine, la dernière, suspendue à son cou; de chaque côté, attachés à lui par habitude, par besoin de protection, Prudent et Marie.

Au milieu de leur babil informe, c'était toujours le nom de père qui revenait, et ce nom sonnait aussi doux à leurs oreilles que celui de mère.

Le frêle blondin de six ans s'était développé malgré le lourd fardeau qui pesait sur ses maigres épaules. Des obligations nouvelles s'étaient ajoutées aux anciennes, s'imposant d'elles-mêmes, par la force de l'âge; il fallait qu'il commençât à gagner son pain.

Le printemps venu, traînant sa triple charge, toutes les après-midi il rejoignait sa mère aux champs et là, les enfants installés sur le chaume ou la terre nue, suivant la saison, il râtelait le foin, binait les betteraves ou javelait les lourds épis de blé, sans trêve ni repos, jusqu'au coucher du soleil.

Quand parfois un des petits, las de se vautrer dans la poussière, se traînait en pleurnichant vers la mère, celle-ci l'empoignant par un bras, le rejetait le plus loin qu'elle pouvait.

— Ça n'est qu'embêtant les mioches ! criait-elle.

Instinctivement, les pauvrets comprenant qu'ils s'étaient trompés de refuge, couraient vers le frère, s'agrippaient à ses jambes, s'attachaient à lui, se blotissaient dans ses bras qu'il faisait le plus grands possible, pour les y abriter tous les trois. Avec un baiser il essuyait les larmes dont les larges sillons restaient sur les petits museaux barbouillés — on n'est jamais dégoûté de ses enfants — les mouchait, relevait les cheveux embroussaillés.

— Emmène-moi ça, criait la mère, de plus en plus impatiente, et marche faire la soupe.

La petite bande s'éloignait à pas lents, habituée à une obéissance passive, tandis que la mère continuait son ouvrage d'homme.

A ce métier-là, si elle arrivait à gagner par an quelques centaines de francs, c'était à la condition de ne pas s'arrêter. L'hiver, au lieu de se reposer, elle bottelait le fourrage des animaux à la ferme où son mari était charretier. En même temps elle trouvait encore le moyen de blanchir quelques voisins, de repasser, prenant sur le repos des nuits.

Ce travail forcé, dont la moitié aurait suffi à remplir l'existence d'une autre femme, laissait à Reine des minutes pour instruire son fils aîné. Elle souffrait tant dans son orgueil maternel de le voir grandir sans savoir ni A, ni B, que rien ne lui coûtait pour y remédier. Il ne pouvait aller à l'école ; d'ailleurs, à quoi bon, puisque les autres enfants n'y apprenaient rien, à cause de la surdité du maître ; eh bien ! ce serait elle, Reine, qui lui montrerait ses lettres et tout le reste.

La courageuse femme n'en démordit pas : dès que les longues soirées recommençaient, Victor recevait chaque soir les leçons de la mère, quelquefois aussi, celles du père et sa vive intelligence aidant, il apprit très vite. Sa joie fut grande de pouvoir occuper les journées de réclusion à lire, à écrire et à compter ; bientôt même il put y joindre le catéchisme. Avec cela il en savait assez.

Sa mère, flattée de le voir si bien réussir, le traita mieux, devint presque tendre à son égard.

Après sa première communion, Victor passa au rang d'ouvrier.

* * *

Le 25 septembre 18.., la petite commune de L... présentait un aspect inaccoutumé. C'était un jour ouvrier et l'on eût cru se trouver un jour de fête.

Les hommes, les mains dans les poches ou derrière le dos, montaient en fumant leur pipe vers la principale auberge : les commères suivaient à distance en jasant et, naturellement, les enfants avaient devancé tout le monde. On se rendait à une vente.

Le vieux notaire du canton, déjà assis derrière la table installée sur le bord de la route, attendait pour commencer un moment d'accalmie. Dans l'intérieur de l'auberge, bonjours et chaudes poignées de main s'échangeaient bruyamment, formant un tohu-bohu de joie dans lequel on avait peine à se reconnaître. Les petits verres circulaient déjà quand le marteau du notaire frappant un coup sec sur la table, le silence se fit. En général, ces exhibitions ne provoquent pas une joie aussi franche.

La vente alla grand train, productive ; les terres étaient bonnes. Quand tout fut achevé, on compta : deux mille cinq cents francs de recette.

— Monsieur, dit alors s'adressant au notaire un homme de quarante ans, grand, maigre et nerveux, blond aux yeux bleus très doux ; avant d'aller plus loin, je veux faire une propositon à mes frères et sœurs tous ici présents. Nos parents ont eu beaucoup de mal à gagner cet argent ; ils y ont sué sang et eau plus d'une fois ; moi, Victor, leur fils aîné, je le sais, je les ai vus à l'œuvre ; malheureusement la mère est morte. Mais je propose qu'après avoir fait huit parts de cette somme, nous nous engagions à en servir fidèlement la rente totale à notre père, afin qu'il puisse se reposer : c'est justice. S'il y en a un qui ne soit pas de cet avis, il est libre de prendre ce qui lui revient. De plus, je propose encore que Marie, l'aînée des sœurs, qui gardera le vieux et qui a élevé le dernier de nous, ait un dédommagement, une part un peu plus grosse. Voilà.

— Tu as raison, répondirent les autres tout d'une voix, malgré les protestations du vieux qui pleurait de joie et ne voulait pas accepter. Tu es l'aîné, nous ferons ce que tu désires, nous te devons ce que nous sommes.

Et se levant ils vinrent sceller le pacte en lui serrant les mains et en l'embrassant.

— Monsieur, dit à son tour le notaire ému, dans ma longue carrière je n'ai jamais vu ça.

— Hein ! se disaient les paysans, il est toujours le même, ce Victor, il n'a jamais bronché.

C'était vrai. Après son temps de soldat il n'était pas revenu au pays. Travailleur acharné, il avait fait son chemin. Les parents n'avaient plus besoin de lui : à force de mettre des petits sous à côté des gros, ils avaient converti l'é-

pargne en coins de terre, et le reste de la nichée des huit oisillons, quatre autres étaient venus après Adolphine, s'était élevé tout seul.

Il fut fait comme Victor avait dit. Pour lui, il n'en devint pas plus fier ; n'était-ce pas son devoir ? Seulement quand une femme encore jeune, sa femme sans doute, se pencha à son oreille en lui disant :

— Va, mon homme, je suis fière de toi ! une larme perla à la paupière du brave garçon, et pour la cacher il embrassa femme et enfant.

*
* *

Telle est la vie de l'aîné, fille ou garçon, chez les ouvriers. Il n'a pas d'enfance, presque pas de jeunesse, ses premiers gains appartenant de droit à la famille. Sa seule récompense pour tant de dévouement et de privations, c'est l'affection respectueuse des siens.

Dans toutes les grandes occasions, nous l'avons vu, il reste l'oracle, le conseiller, le protecteur encore. A lui appartient la première place, parce qu'il est le Frère. DECOUCY.

UN BALLON A VOILES : LE « POLE-NORD »

Le mystérieux et toujours attirant pôle nord, suprême objectif de tant de savants, de navigateurs, et qui a son martyrologe, vient de séduire trois intrépides Suédois : MM. Andrée, ingénieur en chef du bureau des brevets, à Stockholm, Ekholm, professeur de physique à l'Université d'Upsal, et Strindberg, neveu de l'auteur dramatique, dont l'audacieuse et originale tentative intéresse vivement le public. Ces messieurs, dédaignant les moyens classiques, veulent — ou comptent pouvoir — franchir le pôle en ballon, comme on passerait pardessus une montagne inaccessible. Nombreux seront les dangers à éviter, à courir peut-être ; mais, réfugiés dans leur maison aérienne, les hardis explorateurs espèrent avoir raison de tous les obstacles et, narguant l'inhospitalier continent, donner au monde le mot de l'éternelle énigme.

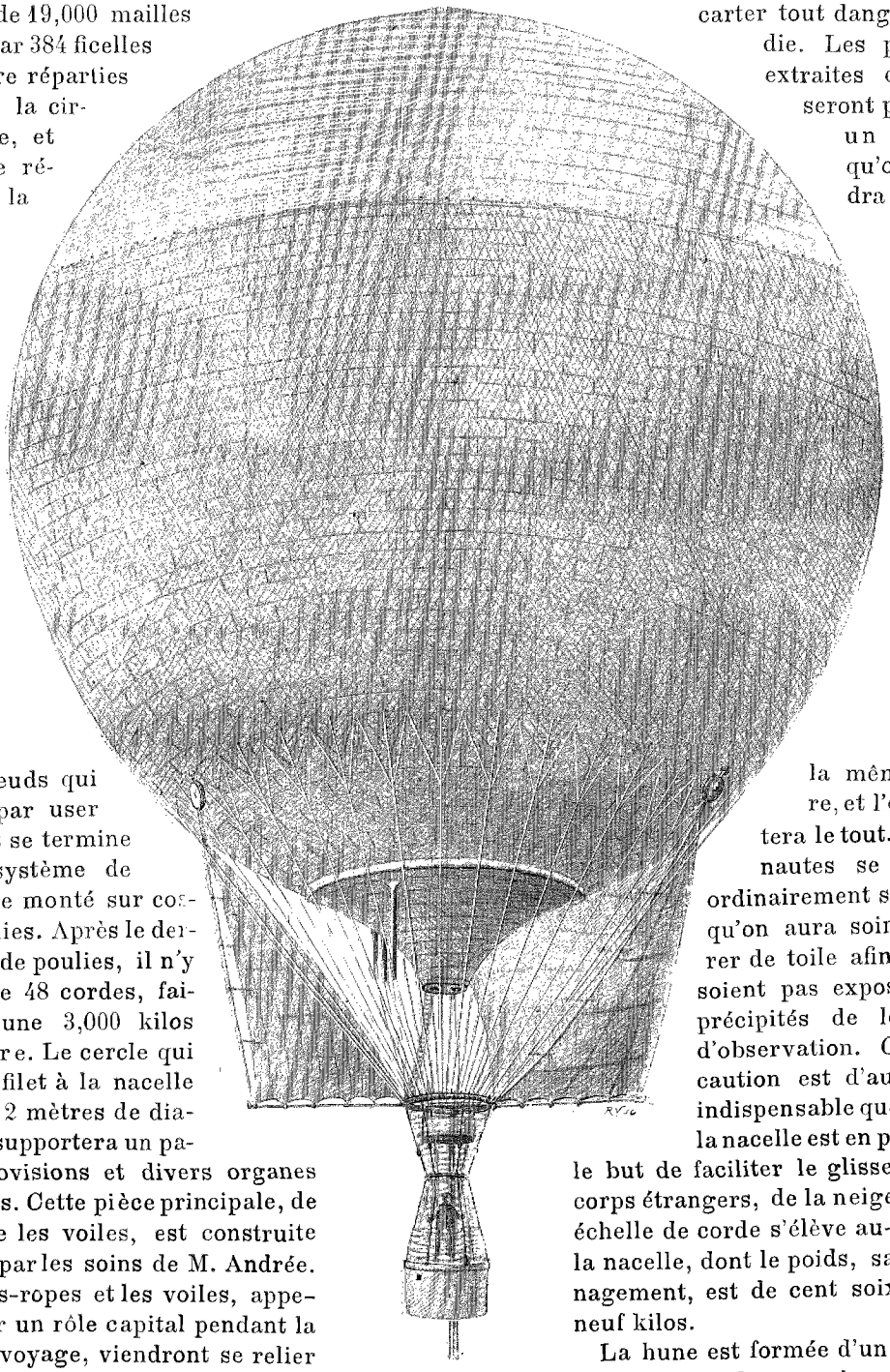
Leur ballon, exposé pendant quelques jours au Champ-de-Mars, a, tout naturellement, été baptisé : le « Pôle-Nord ». Il porte sur ses flancs l'inscription suivante, qu'on y peut lire deux fois : *Andrée'Polar, expédition 1896*. Construit par l'ingénieur-aéronaute Henri Lachambre, il a quitté Paris le 16 mai, à destination de Gothembourg (en suédois : *Gœtheborg*), où il a rejoint le reste du matériel. Le départ pour le Spitzberg a eu lieu le 8 juin à dix heures du matin. M. Lachambre accompagnera l'expédition jusqu'au suprême lancement du ballon, auquel il présidera. D'ici là, l'aérostat, tout appareillé, sera maintenu par un filet équatorial — pour l'empêcher de rouler — dans un hangar construit dans l'île de Norskœarna et apporté par un navire affrété spécialement, et qui contenait, en outre, de quoi fabriquer l'hydrogène, ainsi qu'un hôtel provisoire pour abriter les touristes désireux d'assister à ces préparatifs sensationnels. Le départ définitif, dans la direction du pôle, aura lieu du 10 au 30 juillet ; il dépendra des circonstances atmosphériques. M. Andrée voudrait profiter d'un vent de tempête, doué d'une vitesse de quinze à vingt mètres par seconde, qui, entraînant rapidement le ballon, permettrait à l'équipage d'atteindre en quelques heures le but rêvé. La distance à parcourir pour aller du Spitzberg au pôle est à peu près celle de Paris à Marseille. Les voyageurs sont, en principe, décidés à ne pas descendre, quels que soient les événements. Cependant, ils emportent des vivres pour quatre mois, des armes et un traîneau en aluminium, pouvant se transformer en bateau. Quant au retour, c'est, plus encore que l'aller, l'inconnu avec tous ses aléas.

Le « Pôle-Nord », au sujet duquel M. Lachambre nous a communiqué les renseignements les plus complets, est en soie de Chine vernie, ce qui lui donne une teinte d'un jaune transparent. Son enveloppe mesure $20^{m},50$ de diamètre et cube 4,800 mètres (le ballon ayant été essayé sous une pression de 50 millimètres d'eau, l'étoffe, par un effet prévu, a subi un relâchement qui a augmenté le cube de 300 mètres). Cette enveloppe est composée de 3,360 panneaux chevauchés, de forme trapézoïdale, reliés entre eux par des coutures à trois et quatre piqûres, recouvertes de bandes de soie simple, de 4 centimètres de large, qui sont collées par un procédé spécial. La disposition en panneaux offre plus de résistance, en raison des faisceaux de coutures, qui font l'office d'un second filet. Le poids de l'enveloppe est de 1,321 kilos. La partie supérieure est formée d'un tissu quadruple, ayant, à la rupture, une résistance minimum de 6,000 kilos par mètre (maximum 10,000 kilos). La partie suivante, jusqu'à 4 mètres au-dessus de l'équateur, est en soie triple, présentant une résistance de 3,000 à 5,000 kilos par mètre. Le reste est en soie double, avec une résistance de 2,000 à 3,000 kilos par mètre. Deux soupapes de manœuvres, ayant un orifice d'écoulement de 20 centimètres de diamètre, sont placées, l'une à l'équateur, l'autre à un mètre au-dessous ; le fonctionnement de ces soupapes s'opère de la nacelle, au moyen de cordes. L'appendice est formé par une soupape automatique, de un mètre de diamètre, qui laissera échapper le gaz sous excès de pression.

Un panneau de 4 mètres carrés, dénommé volet de déchirure, pourra s'enlever à l'atterrissage final, au moyen d'une corde de déchirure. L'aérostat se videra ainsi très rapidement, et tout traînage sera évité. Une chemise en soie

simple, pesant 38 kilos, couvrira le sommet du ballon par-dessus le filet et préservera l'appareil de la pluie et de la neige. La construction supportant la chemise pèse 3 kilos 500 grammes. La soupape inférieure pèse 25 kilos, et les deux soupapes de manœuvres, 6 kilos chacune. Le poids des cordes de soupapes est de 7 kilos.

Le filet, de 442 kilos, est composé de 19,000 mailles formées par 384 ficelles de chanvre réparties sur toute la circonférence, et ayant une résistance à la rupture qui n'est pas moindre de 400 kilos chacune; il est transfilé, c'est-à-dire que les tresses pénètrent les unes dans les autres, pour éviter les nœuds qui finissent par user la soie, et se termine par un système de pattes d'oie monté sur cosses et poulies. Après le dernier rang de poulies, il n'y a plus que 48 cordes, faisant chacune 3,000 kilos à la rupture. Le cercle qui reliera le filet à la nacelle mesurera 2 mètres de diamètre; il supportera un panier à provisions et divers organes importants. Cette pièce principale, de même que les voiles, est construite sur place par les soins de M. Andrée. Les guides-ropes et les voiles, appelés à jouer un rôle capital pendant la durée du voyage, viendront se relier au cercle en question.



Ballon à voiles : le *Pôle-Nord*.

La nacelle, faite de jonc et d'osier, et munie d'un couvercle de même nature, le tout recouvert de toile prélart, mesure 2 mètres de diamètre, et $1^{m}40$ de hauteur. Elle comprend trois étages : la cale, ou nacelle proprement dite, le pont (couvercle) et la hune. La cale servira de chambre à coucher pour les aéronautes, qui reposeront à tour de rôle; des peaux et des fourrures y sont disposées; deux fenêtres minuscules y ont été percées.

Au fond de cette chambre, suspendue dans le vide, une petite ouverture a été ménagée pour le passage de la cuisine, cuisine portative, qui sera prudemment isolée à dix mètres au-dessous de la nacelle, afin d'écarter tout danger d'incendie. Les provisions, extraites du panier, seront placées sur un réchaud qu'on descendra en le maintenant par une ficelle, et qui sera allumé par un système électrique quelconque; lorsque la cuisson sera complète on éteindra le feu de la même manière, et l'on remontera le tout. Les aéronautes se tiendront ordinairement sur le pont, qu'on aura soin d'entourer de toile afin qu'ils ne soient pas exposés à être précipités de leur poste d'observation. Cette précaution est d'autant plus indispensable que le toit de la nacelle est en pente, dans le but de faciliter le glissement des corps étrangers, de la neige, etc. Une échelle de corde s'élève au-dessus de la nacelle, dont le poids, sans l'aménagement, est de cent soixante-dix-neuf kilos.

La hune est formée d'un mât horizontal en bambou, posé sur le cercle dont nous avons parlé tout à l'heure. A ce mât sont fixés une misaine entre deux focs, soit trois voiles, d'une superficie de quatre-vingt-huit mètres carrés. Les guides-ropes, au nombre de trois, sont des cordes de la grosseur de deux doigts, faites de chanvre de coco et graissées de vaseline. Le

*

poids de la corde, qu'on laisse traîner sur le sol, retient le ballon à une hauteur à peu près constante, qui, dans la circonstance, sera de cent cinquante à cent quatre-vingts mètres. L'aérostat remorquera ainsi cinq cents kilos de guides-ropes à la traîne. M. Andrée a pris la précaution de fragmenter sa corde dans la partie traînante, en créant des points faibles, de manière que les parties usées se détachent tour à tour et s'usent alternativement. L'emploi du guide-rope, relativement aisé dans les régions polaires, outre qu'il préviendra les ascensions et toute perte de gaz inutiles, permettra d'obtenir assez facilement la déviation sous le vent, ainsi que l'ont démontré de récentes expériences. Retenu par le poids de la corde, le ballon va moins vite que le vent. Celui-ci rencontre l'obstacle ferme de la voile et, selon la position de ladite voile, fait dévier l'aérostat de droite ou de gauche, dans la direction voulue. Le guipe-rope est attaché au mât qui soutient les voiles ; en faisant glisser l'attache du guide, soit au centre du mât, soit à l'une de ses extrémités, on commande le jeu des voiles et l'on est maître de la direction à imprimer à l'appareil. Le « Pôle-Nord », haut de 20 mètres, pourra rester 30 jours en l'air. Son bagage scientifique comportera des lunettes, boussoles, appareils photographiques, appareils pour recueillir et analyser l'air et l'eau, appareils enregistreurs, chronoscopes, sextants, cartes magnétiques approximatives de la région inexplorée, etc., etc. Le poids total des hommes et du matériel est évalué à environ 5,000 kilogrammes.

L'idée d'utiliser les ballons pour surprendre le secret du pôle remonte pour ainsi dire à l'invention même des aérostats, mais il n'a, jusqu'alors, été donné suite à aucun des projets formés dans ce but. La France sera représentée dans la tentative actuelle, puisque c'est un ingénieur français que M. Andrée a, de préférence aux autres concurrents, chargé de la construction de son ballon, désormais historique. Le coût du « Pôle-Nord » est d'environ quatre-vingt mille francs, dont cinquante-un mille francs pour l'aérostat proprement dit, le filet et la nacelle. Mais qu'importe le chiffre, si le but poursuivi est atteint? La gloire n'a pas de prix. VICTORIEN MAUBRY.

CURIOSITÉS ETYMOLOGIQUES

FOIE

Le foie, se dit en latin *jecur*, en grec *hêpar*, en sanscrit *jakrit*. Ces trois mots viennent de la racine *jag* (sacrifier) parce que ce viscère jouait un très grand rôle dans les sacrifices. C'est lui qui donnait de bons ou de mauvais présages.

Lequel de ces trois termes a donné naissance à notre mot foie ?

Si nous suivions la méthode de Ménage, le célèbre étymologiste du siècle dernier, nous ne serions pas embarrassés. On sait avec quelle facilité il fabriquait les étymologies et faisait sortir, par exemple *haricot* de *faba* (*fève*).

On a dû dire, selon lui, faba, puis *fabarius*, *fabaricotus*, *fabricotus*, *aricotus*, et enfin haricot.

Bien mieux au mot *hanneton*, dont il trouve l'origine dans *tabanus* (taon), il déclare naïvement qu'on pourrait aussi bien tirer ce mot de *asilus* ou de tout autre terme. En effet au lieu de tabanus, tavanus, tavanettus ; vanettus, vanetto, vanettone, uanettone, hanneton, on pourrait tout aussi facilement établir la filiation suivante : asilus, asilettus, asinetto, asinettonis, asinettone asnettone, hanneton.

Ce n'est pas plus difficile que cela. Le procédé est à la portée de tout le monde. Voici tout le secret :

Vous voulez connaître l'étymologie d'un mot? Prenez un radical quelconque ; ajoutez y des suffixes dont le son soit analogue à celui du mot cherché, retranchez le radical qui n'a servi que d'amorce et le tour est fait. Au fond, *tabanetonus* n'est pas plus mauvais que l'étymologie *alis tonus* donnée gravement par tous les dictionnaires.

Nous pourrions donc, usant de la recette, tirer *foie* de *jecur*, de *hêpar* ou de *jakrit*, à volonté et dire avec Ménage : *hêpar*, *hepatis*, *hêpate*, *hepa*, *heca*, *fega*, *fea*, *foye*. Mais on ne manquerait pas de nous lancer les railleries dont Voltaire a si justement ridiculisé les prétendus étymologistes de son époque, et nous l'aurions bien mérité.

Les mots *jecur*, *hêpar* et *jakrit*, ne pouvant donner naissance à *foie*, c'est ailleurs qu'il nous en faut chercher l'origine.

Foie vient de focus (foyer) dit le dictionnaire de Noël, après Trévoux et Labbé, « d'autant qu'il est le foyer de l'animal, pour cuire les viandes qui sont dans l'estomac, comme dans un pot à cuire ». Malheureusement cette étymologie, tout ingénieuse qu'elle soit, n'est pas possible.

Pour trouver l'étymologie cherchée nous devons pénétrer dans les cuisines de Rome. Les *chefs* romains (nous voulons dire les vrais cuisiniers, ceux qui respectaient leur art et non les cuisiniers de pacotille, les *nundini coqui* qu'on louait à la journée) avaient l'habitude de servir le foie farci de figues. Le mets s'appelait *jecur ficatum*. Comme il jouissait d'une grande vogue on l'appela par abréviation *ficatum* en sous-entendant *jecur*. Plus tard la rapidité de la prononciation fit déplacer l'accent placé sur la syllabe *ca* pour le reporter sur *fi*. Le mot se prononça donc ficatum. Or d'après les règles de l'étymologie *ficatum* donne régulièrement *foïe*, par la chute de la syllabe atone et celle du *c* médial fi (c) a (tum) et le changement de *i* en

oi comme boire de *bibere*, poil de *pilum*, voisin de *vicinus*, etc.

C'est donc de l'adjectif *ficatum* (apprêté aux figues) qu'est sorti le substantif *foie*, bien qu'il n'y ait entre ces deux mots d'autre rapport que celui d'un morceau de viande avec son condiment. Le grec moderne appelle aussi le foie *sykôtou* qui correspond au mot latin *ficatum*.

H. LECADET.

LE SOLSTICE D'ÉTÉ

Le 20 décembre 1895, le soleil s'est levé un peu avant huit heures du matin, et s'est couché un peu après quatre heures du soir. Depuis lors, le commencement de l'aurore s'est avancé lentement et la fin du crépuscule a été retardée de la même manière. Ce mouvement progressif s'arrêtera le 19 juin, jour le plus long de l'année, où le soleil se lèvera à trois heures cinquante-huit du matin et se couchera à huit heures huit du soir. Pendant que l'astre sera au-dessous de l'horizon de Paris, il passera au point de son orbite apparente où il s'écarte le plus de l'équateur céleste, ce phénomène donnera le signal du commencement de l'Été.

Bien des siècles avant la conquête romaine, nos pères célébraient tous les ans à pareille époque la victoire du dieu de la lumière et du feu.

Du temps des Césars, les prêtres d'Apollon remplacèrent les créatures humaines par des génisses, des béliers ou des taureaux immolés avec des rites gracieux et poétiques. L'introduction du christianisme dans les Gaules n'a pas complètement détruit une habitude traditionnelle qui semble répondre à un besoin mystérieux de l'âme. En effet, en ce moment où les jours sont si longs et si chauds, il semble que la nature entière soit en fête. La journée est terminée par un crépuscule dans lequel on ne peut voir que la préface d'une aurore. Les peuples superstitieux, qui ignoraient les lois de l'astronomie pouvaient croire que, si le Dieu de la lumière voulait rester plus longtemps parmi nous, nous serions à jamais débarrassés du retour de l'hiver.

Les feux consacrés à Apollon ont été remplacés par ceux qui furent allumés avec la permission de l'Église en l'honneur de saint Jean.

A Paris la cérémonie se passait en grande pompe sur la place de Grève.

L'histoire a conservé les détails de ces fêtes populaires auxquelles les monarques ne dédaignaient pas de prendre part, au milieu des signes de leur puissance.

Sans remonter trop haut dans les annales de la grande ville, nous rappellerons qu'en 1471 les feux de la saint Jean furent allumés par Louis XI, monarque à l'humeur sombre, triste et soupçonneuse, qu'on ne s'attendait pas à voir figurer dans les annales de nos réjouissances publiques. En 1542 François Ier en fit autant. Ce roi chevalier introduisit l'habitude de saluer la naissance des flammes par des salves d'artillerie. Toujours élégant ce prince mit le feu au bûcher avec un cierge de cire blanche qu'il tenait avec une poignée en velours cramoisi. En 1572, Charles IX imagina de placer dans les fagots, achetés aux frais de la ville, une série de pièces d'artifice qui firent explosion à mesure que le feu les atteignait. Le centre du bûcher était formé par un mât dont la hauteur excédait 30 mètres. Le caractère sanguinaire du monarque qui devait tirer sur ses sujets se révéla dans cette circonstance.

On fit dévorer par les flammes des cages remplies de chats noirs, et dans lesquelles on avait aussi renfermé un renard. Ces pauvres animaux représentaient le diable que l'on brûlait en leur personne. La foule superstitieuse, se précipita sur le bûcher et se disputa les tisons à moitié consumés comme autant de porte-bonheur. Quant aux cendres provenant de ce cruel et ridicule *auto-da-fe*, on les jeta aux vents.

Henri IV vint à son tour allumer le bûcher de la saint Jean en 1596, il y a juste trois siècles. Le héros de la Henriade se mêlait ainsi aux divertissements des Parisiens, au moment où allaient éclater toutes les fureurs de la Ligue.

Vingt et un ans plus tard, après le crime de Ravaillac, on conduisait Louis XIII enfant à la fête de l'été qui fut positivement splendide. L'artillerie fut très nombreuse, les salves très bien nourries, le feu d'artifice éclatant, et les carrosses de la cour ruisselants d'or. Cinq ans après, en 1620, la Régente revint encore ; quand le feu se fut éteint il y eut un grand bal qu'elle ouvrit avec le comte de Soissons.

En 1648, Louis XIV, lui-même, veut célébrer la fête de l'astre qu'il devait prendre pour symbole. Le jeune monarque portait sur la tête un chapeau de roses, et il tenait à la main un bouquet composé de ces fleurs. On lui donna à l'hôtel de ville un grand bal suivi d'un banquet somptueux.

Depuis lors les rois de France ne se sont plus dérangés pour donner de l'éclat à des fêtes dont nos bons aïeux finirent par se lasser, parce que de tout temps nous avons aimé à laïsser guider notre enthousiasme.

Le corps municipal n'osa pas rompre avec la tradition, mais il s'éclipsait après avoir allumé le bûcher, et il évitait de se mêler à la foule peu choisie qui remplissait la place de Grève.

La révolution de 1789 donna un regain de popularité aux feux de la saint Jean que l'on transporta sur l'emplacement de l'ancienne Bastille. L'officier, commandant le détachement de troupes qui y assistait, mettait lui-même le feu au bûcher. Les flammes étaient saluées par des salves d'artillerie et de mousqueterie tirées comme autrefois sur la place de Grève.

Lorsque la République créa des fêtes nouvelles, la fête du soleil n'y fut pas comprise. On la considéra comme étant d'origine chrétienne quoiqu'elle ne fut qu'un reste à peine déguisé du paganisme.

Elle ne s'est conservée que dans les provinces où elle est restée mélangée d'idées superstitieuses. Les paysans de certaines contrées s'imaginaient débarrasser leurs bestiaux du germe des maladies infectieuses en les forçant à traverser les flammes. Dans sa seconde et sa troisième année le *Magasin Pittoresque* a consacré successivement deux articles à exposer le ridicule de ces croyances. Nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à ce qui a été dit d'excellent par nos prédécesseurs.

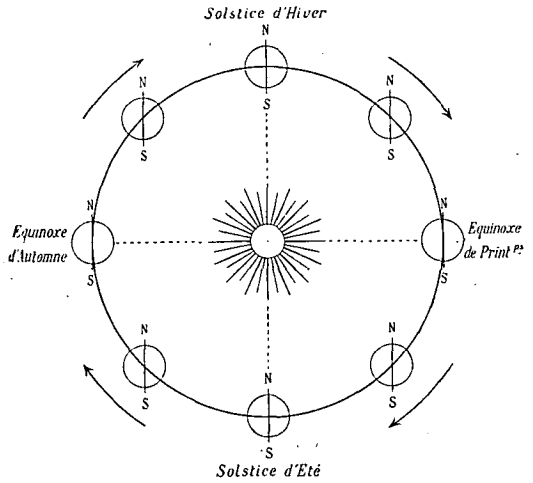


Diagramme des quatre saisons.

L'accroissement progressif de la durée du jour depuis le solstice d'hiver jusqu'au solstice d'été provient uniquement de ce que l'axe de la terre est incliné sur le plan de l'orbite qu'elle décrit. Au solstice d'été c'est le pôle nord qui regarde le soleil. Petit à petit par suite des effets progressifs du mouvement annuel de la terre, il s'est tourné de manière à être braqué en plein dans la direction de ce foyer de lumière, notre figure montre, d'une façon très simple, comment il arrive graduellement à cette position, et comment il s'en écarte petit à petit pour atteindre la situation inverse.

L'étendue de la zone qui reste éclairée malgré le mouvement diurne au moment où l'été commence chaque année dépend comme on le voit de l'inclinaison de l'axe de rotation de la terre. C'est la valeur de cet angle qui règle la répartition des saisons à la surface de notre globe.

Le cercle que décrit en ce jour le soleil, par suite de son mouvement diurne se nomme le tropique du Cancer. A l'époque où vivait Ératosthènes célèbre philosophe grec il passait au zénith d'une ville de la haute Égypte que l'on nomme maintenant Assaouan. Cette cité était fameuse à cause d'un puits dont on voyait alors le fond complètement éclairé ; une foule de curieux venaient souvent de très loin, assister à ce phénomène. Le puits existe encore à ce qu'il paraît mais les rayons du soleil n'y pénètrent plus. Pour qu'ils y entrassent il faudrait qu'il fût creusé à cinquante kilomètres plus au sud parce que le tropique du Cancer a rétrogradé vers l'équateur.

Cet exemple curieux montre que le solstice d'été ne se produit pas dans les conditions identiques à ce qu'elles étaient dans l'antiquité.

Les étoiles, qui en ce jour mémorable, se levaient avec le soleil, se sont écartées, pour faire place à d'autres, qui s'éloigneront de même avec une égale lenteur.

Autrefois le point solsticial était dans la Vierge, vingt-deux siècles plus tard il était dans le Lion, et de nos jours il continue son mouvement dans la direction de la Balance.

Il est donc sage de lier le retour des grands phénomènes de la nature à des fêtes et à des cérémonies qui servent merveilleusement de points de repère à l'histoire.

Il ne serait pas inutile de déterminer à quel point de l'horizon de la tour Eiffel le soleil paraît et disparaît de notre temps, le jour du solstice d'été.

Une foule de touristes se rendent chaque année au cap Nord pour voir le soleil passer au méridien de minuit. La nature donne ce spectacle dans un cadre véritablement admirable qui est pour beaucoup dans la popularité de ces intéressante excursions auxquelles participe chaque année un nombre de plus en plus grand de touristes.

Mais n'avons-nous point au haut de la dernière plate-forme de la tour Eiffel un piédestal plus poétique peut-être que les plus belles roches granitiques de la Scandinavie? Pourquoi ne profiterait-on pas du retour du 300e anniversaire de la fête présidée par Henri IV pour la faire renaître d'une façon digne des progrès qu'a faits la science humaine depuis que cette coutume intéressante est tombée en désuétude?

Nous trompons-nous en pensant que l'on devrait rétablir au sommet de la tour de 300 mètres la solennité véritablement poétique qui a joué un si grand rôle dans l'histoire des fêtes de notre vieux Paris?

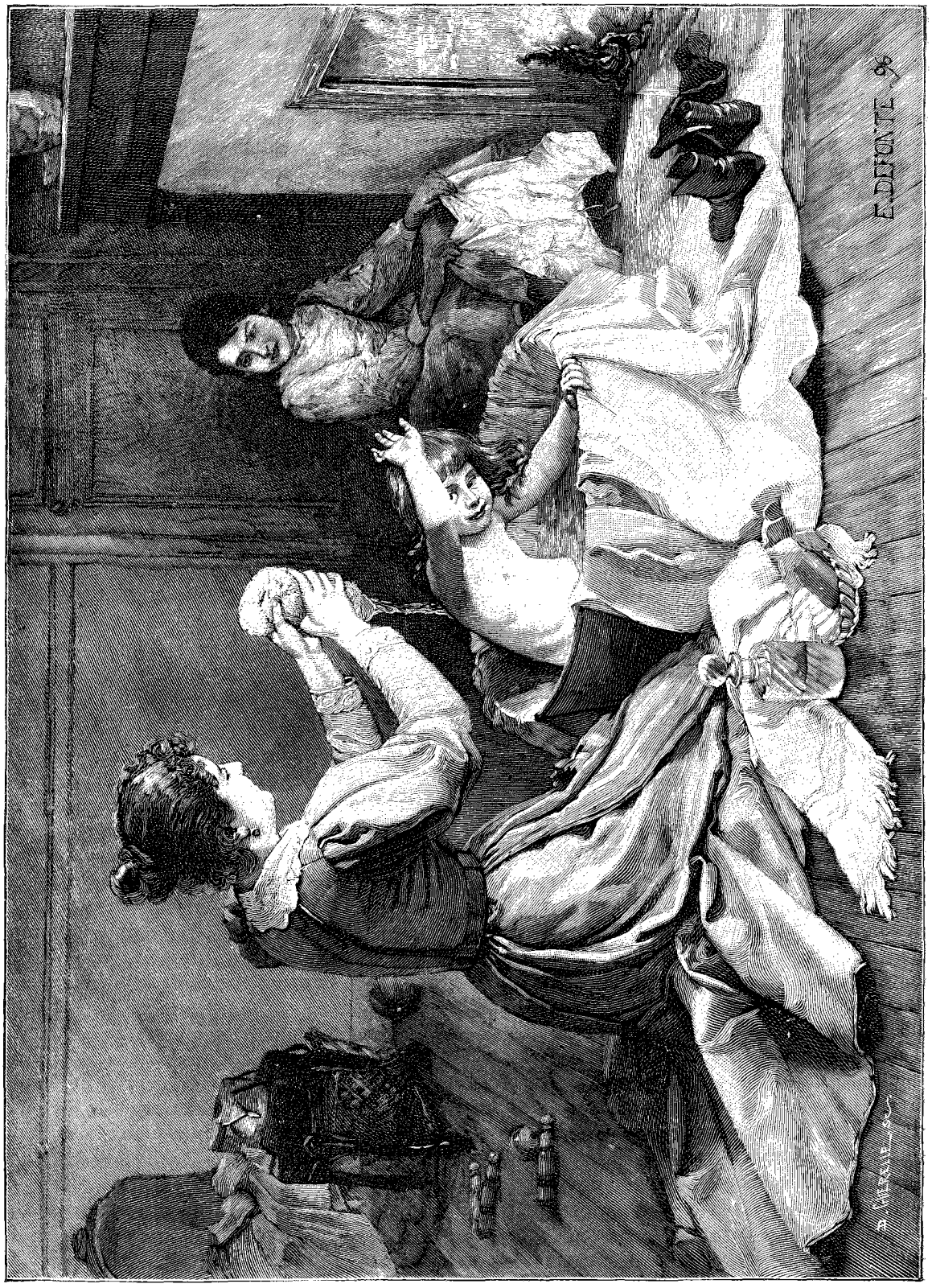
Dans cette nuit remarquable le soleil ne reste pas toujours au-dessus de l'horizon comme au cap Nord; mais il s'en éloigne si peu qu'en montant au pied du paratonnerre on ne perdra pas un seul instant de vue la lueur, qui accompagne l'astre dans chacune de ses positions successives.

Pour peu que le ciel s'y prête on verra les dernières lueurs du crépuscule du 20, se marier avec les premières lumières de l'aurore du jour suivant, et servir de lien mystérieux pour rattacher les deux journées l'une à l'autre !

W. DE FONVIELLE.

LE PETIT BAIN

Il y a dans nos salons annuels, certains tableaux que l'on a grand plaisir à voir le dimanche, au milieu des foules qui, ce jour-là, s'écrasent devant les cimaises. Ce sont les tableaux où sont reproduites des scènes familières, où la vie domestique déroule ses phases souriantes



LE PETIT BAIN. — Salon des Champs-Élysées de 1896. — Peinture de E. Defonte. — Gravé par Guérelle.

dans son cercle de petites têtes bouclées. Une mère penchée près d'un berceau, des jeux et des ruses d'enfants, des épisodes de *nursery* ou de guignols populaires, voilà autant de sujets qui grouperont les visiteurs ravis de se dérober aux grandes pages mythologiques ou préhistoriques dont trop souvent nos expositions sont encombrées. Aussi quelles exclamations joyeuses et aimables éclatent comme des fusées en face du tableau libérateur !

Le *Petit bain*, de M. E. Defonte, que reproduit notre gravure de ce jour, est une de ces toiles bien inspirées que le public recherche avec une sorte de passion et qui lui suggèrent des réflexions aussitôt traduites en paroles. En quelques minutes, au Palais de l'Industrie, devant cette œuvre, j'ai assisté à des bavardages de Parisiens et de Parisiennes qui eussent comblé d'aise l'artiste, s'il avait pu les entendre.

— Enfin, voici un tableau gai, s'écriait le chef d'une famille endimanchée; c'est Bébé qui prend sa douche. — Il est gentil le petit gosse! clamait en survenant un trottin d'atelier de mode. — Tiens, mon ami, ajoutait une respectable matrone, ne dirait-on pas notre petit Jean, quand je le mettais au bain?

A cette banalité des conversations courantes se mêlait un tel contentement, que maint peintre arrivé, chercheur de chimère, assistant comme moi à ce défilé dominical, n'eût pas manqué d'envier ce genre de succès.

Un souci d'art très apparent se remarque d'ailleurs dans la scène de vie réelle qui a séduit M. Defonte et qu'il a su rendre avec talent. Non seulement les sentiments exprimés sont finement observés et les figures bien comprises, mais un peu de lumière rehausse singulièrement les charmes de cette jolie toile. Si le groupe principal est éclairé par un jour venant de face toute la partie droite du tableau s'illumine de reflets projetés par les sarments qui flambent dans la cheminée. Il en résulte, pour la peinture surtout, une tonalité chaude et harmonieuse qui constitue une belle recherche d'art.

Ne nous trompons pas à la joie que témoigne le public lorsqu'il considère ces œuvres bien venues et de facile compréhension. Nous l'entendons se rejouir des petits détails réalistes qu'il énumère complaisamment. Dans le *Petit bain*, il voit les traits de l'enfant apeuré, le sourire de la petite sœur et tout le menu attirail de toilette disposé par la jeune mère autour de la baignoire. Mais cette même scène, mal étudiée, insuffisamment rendue, ne frapperait nullement son attention. C'est donc qu'il y a autre chose, dans un tableau, que la scène même qu'il retrace. Eh oui, il y a l'art, c'est-à-dire le talent de l'artiste, fait d'observation et de sentiment, qui donne la vie à cette scène et l'éclaire de ce rayonnement qui seul attribue une durée aux œuvres picturales.

Il ne faut pas se payer de mots et trop vanter, à ce propos, le réalisme. Le réalisme qui nous plaît est celui qui a une âme et qui exprime une pensée.

Certes, ces peintres sont bien avisés qui aiment à nous retracer simplement les choses vues dans leur milieu. Mais ils le sont mieux encore d'associer leur cœur à leur talent et de faire vibrer un bon sentiment dans leur œuvre.

Au fond, c'est là le secret du succès obtenu par M. E. Defonte, un jeune artiste qui débute sous d'heureux auspices dans la carrière.

HENRI FLAMANS.

LE RÉTABLISSEMENT DES JEUX OLYMPIQUES

Les Jeux olympiques supprimés en 394, par l'empereur Théodose, ont été rétablis cette année par un décret de Georges Ier, roi des Hellènes. Cette institution qui reparaît après une éclipse de quinze siècles, reprendra-t-elle dans la vie collective des peuples modernes, la place glorieuse qu'elle a occupée dans le monde antique, depuis les plus lointaines origines de la civilisation, jusqu'au jour où le christianisme victorieux a interdit des fêtes trop intimement rattachées au culte de Jupiter? Il est impossible de prévoir le sort que l'avenir réserve à cette curieuse résurrection d'un passé qui semblait à jamais enfoui dans le domaine souterrain de l'archéologie, mais ce n'en sera pas moins un titre d'honneur pour la Grèce, d'avoir essayé de renouer entre toutes les nations civilisées de l'ancien et du nouveau monde, les liens que des jeux solennels, renouvelés à des intervalles réguliers, maintenaient autrefois entre tous les enfants de la grande famille hellénique.

Ce serait se faire une idée inexacte des anciens Jeux olympiques, que de les comparer au Derby d'Epsom ou au Grand prix de Paris. Assurément, ces deux institutions, la première surtout, ont à certains égards un caractère national, mais elles ne sont pas comme les solennités athlétiques de l'ancienne Grèce, un trait-d'union entre tous les hommes issus d'une même race. Les Hellènes venaient affirmer dans le stade d'Olympie, à l'ombre du temple de Zeus, leur communauté d'origine, de religion et de vie intellectuelle. Plusieurs mois avant l'ouverture des fêtes, un héraut allait convoquer les cités grecques de la Propontide et du Pont-Euxin, un autre parcourait les îles et le littoral de l'Asie-Mineure, un autre, enfin, se rendait dans les colonies de Sicile, de l'Italie méridionale, de la Gaule et de l'Espagne.

Ce n'étaient pas seulement les athlètes qui répondaient à la convocation adressée à toute la race hellénique par les magistrats des dix tribus de l'Elide. Les poètes et les historiens, prenaient également le chemin d'Olympie, afin de lire leurs œuvres devant un public venu de toutes les villes de la Grèce et de ses colonies. Les philosophes, surtout, ne laissaient pas échapper une occasion aussi favorable pour se réunir et faire briller la subtilité de leur esprit

dans des controverses interminables sur le principe et la fin de toutes les connaissances humaines. Enfin les marchands se mettaient de la partie. Si les Grecs ont tenu une si large place dans l'histoire de la civilisation, c'est qu'ils n'étaient pas seulement capables de produire dans les lettres et les arts des chefs-d'œuvre inimitables, mais qu'ils avaient en outre des aptitudes commerciales très développées. Syracuse qui comptait plus de cinq cent mille habitants, à l'époque de sa splendeur, fut en réalité, à un plus haut degré que Carthage, la métropole du commerce de la Méditerranée.

L'instinct du négoce, qui se manifestait déjà chez les Grecs des temps héroïques comme on peut s'en convaincre en lisant dans Homère l'épisode de cet échange d'armes si avantageux pour Diomède et a survécu à travers les siècles à toutes les vicissitudes de la grandeur et de la décadence de l'Hellénisme, se donnait tous les quatre ans libre carrière sur les bords de l'Alphée. Des milliers de marchands venus de toutes les villes maritimes fondées par des Ioniens ou des Doriens à la recherche d'une nouvelle patrie campaient à l'ombre du mont Cronion et pouvaient offrir leurs sacrifices à Zeus sans courir le risque d'être chassés du temple. Si l'on veut se faire une idée des anciens Jeux olympiques il faut supposer le Derby d'Epsom, le congrès des sociétés savantes de la Sorbonne et la foire de Nijni Novgorod réunis dans le Péloponèse sur un des plus merveilleux emplacements qui soient sur le globe.

La plaine arrosée par les eaux limpides de l'Alphée était le jardin de la Grèce. Ce coin de terre privilégié entre tous était abrité en même temps par le mont Cronion qui arrêtait au passage la bise du nord et par les collines de la Messénie qui opposaient une barrière infranchissable à la chaleur et à la sécheresse apportée par les vents de l'est et du sud. Aussi des milliers d'étrangers, qui n'avaient pu trouver un logement dans la ville d'Olympie trop petite pour offrir l'hospitalité à un si grand nombre de visiteurs, pouvaient-ils sans mettre leur santé en péril camper sous la tente autour du stade ou dormir en plein air sous le ciel de l'Élide pendant les belles nuits éclairées par la pleine lune qui suivait le solstice d'été.

La plupart des voyageurs qui venaient assister à ces grandes fêtes nationales de l'Hellénisme arrivaient par mer, les élégants d'Athènes et de Corinthe préféraient se faire transporter sur des chars à deux chevaux, enfin les modestes et les sages comme Socrate faisaient philosophiquement le chemin à pied.

Les athlètes inscrits un an d'avance devaient jurer devant la statue de Jupiter Gardien des Serments que pendant une période de dix mois ils s'étaient initiés à leur art sous la direction d'un maître autorisé et qu'ils observeraient avec une rigoureuse fidélité les règlements des Jeux olympiques. Cette précaution n'était peut-être pas tout à fait inutile. Les compatriotes d'Ulysse pouvaient être parfois exposés à la tentation de suppléer par un excès d'habileté à l'inconstance de la Fortune et les athlètes en se rendant au stade étaient obligés de passer entre une double rangée de statues de Jupiter appelées des Zanès élevées aux frais de ceux de leurs devanciers dont la loyauté avait laissé à désirer. Ces œuvres d'art coulées dans le bronze le plus précieux ou sculptées dans le marbre de Paros rappelaient aux concurrents combien étaient sévères les amendes infligées par le tribunal des Hellanodiques aux faux vainqueurs qui avaient eu recours à la fraude pour triompher de leurs rivaux.

Les organisateurs du tournoi international qui a eu lieu cette année dans le stade d'Athènes ont été accusés d'avoir commis un monstrueux anachronisme en introduisant dans les Jeux olympiques le tir à la carabine, l'escrime, la bicyclette et d'autres exercices dont il n'est pas question dans les Odes de Pindare. Au fond, ce reproche était peu justifié.

Les Grecs modernes sont restés sans en avoir conscience, fidèles à l'esprit de l'antique institution dont le programme s'était élargi de siècle en siècle. A l'origine, le prix de la course à pied était le seul que les athlètes venaient se disputer dans le stade d'Olympie. La lutte n'apparaît qu'en 708, soixante-huit ans après la victoire de Coroebus, la première dont les antiques annales de la Grèce avaient gardé le souvenir.

Vient ensuite par ordre de dates : le pentathlon où diverses épreuves telles que le saut, et l'art de lancer le javelot et le disque s'ajoutaient à la course et à la lutte transformées en exercices accessoires après avoir occupé la place la plus importante pendant la première journée des jeux. Plus tard sont venus : le pugilat, les courses de chars à quatre chevaux, les courses de chevaux montés, la pancratium où la lutte et la boxe se trouvaient combinées, les courses à pied de guerriers armés de toutes pièces, les courses de juments, les courses de chars à deux chevaux, les concours de hérauts et de trompettes, les courses de chars attelés de quatre et de deux poulains, enfin les courses de poulains montés. Bref, près de huit siècles et demi se sont écoulés entre l'époque où les Jeux olympiques sont devenus une institution permanente et l'année 68 de notre ère où Néron, en établissant un concours de musiciens, a introduit dans le stade la dernière innovation mentionnée dans les listes des vainqueurs qui ont été régulièrement tenues jusqu'à la deux cent quarante-neuvième olympiade qui correspond à l'année 217 après

Jésus-Christ. Le dernier nom inscrit à ce livre d'Or des athlètes de l'antiquité classique est celui de Varasdatès, un descendant de la dynastie des Arsacides qui devint dans la suite roi d'Arménie. On sait qu'à cette lointaine période de l'histoire de l'Asie-Mineure le trône d'Arménie suscitait déjà de nombreuses compétitions. La destinée de la question d'Orient dont le premier acte remonte à la guerre de Troie est de tourner indéfiniment dans le même cercle sans avoir jamais de dénouement.

La poussière olympique dont il est si souvent question dans les vers des poètes de la Grèce et de Rome n'était pas une simple métaphore. Tandis que le sol de la piste où les athlètes modernes se disputent le prix de la course est aussi aplani que possible afin d'éviter un surcroît de fatigue aux concurrents, le stade d'Olympie était recouvert d'une couche de sable de plusieurs décimètres d'épaisseur. Ainsi la nature du terrain augmentait les difficultés de ce genre d'épreuves et exigeait des coureurs plus d'agilité et plus de force de résistance que s'ils s'étaient exercés sur des routes ordinaires. Dans la course à courte distance appelée le *dromos* le trajet était exactement de cent quatre-vingt-douze mètres vingt-sept centimètres, mais dans le *diaulos* les concurrents étaient obligés de faire plusieurs fois le tour du stade et dans le *dolichos* l'espace à parcourir variait suivant les conditions fixées par les juges des jeux mais ne paraît avoir jamais dépassé quatre mille huit cents mètres.

(*A suivre.*) G. LABADIE-LAGRAVE.

Le Hâbleur

FABLE INÉDITE

Le Hâbleur ment sans y songer :
Rien ne saurait le corriger.

Un compagnon du pays de Gascogne,
Fieffé menteur et vantard sans vergogne,
Revint, quittant la ville, habiter son hameau.
Son plaisir le plus doux, sa plus chère besogne,
Était, chaque dimanche, à l'ombre d'un ormeau,
De conter aux voisins prodiges et merveilles,
Héroïques combats, prouesses sans pareilles.
« Et voici, disait-il, mon exploit le plus beau :
Un jour, dans une chasse au large de la plaine,
Voyant courir un lièvre aussi grand qu'un chameau
Je lui saute dessus, je l'enfourche et l'amène,
Comme un simple cheval, dans la cour du château.
Nous fîmes un civet pour plus d'une semaine. »
— « Moi, j'ai vu mieux que ça, lui réplique un fermier :
Un champ où croît du trèfle aussi haut qu'un pommier. »
Notre homme alors sans rien laisser paraître :
« Té, parbleu! lui dit-il, je l'ai vu le premier :
C'était juste le champ où mon lièvre allait paître. »

Frédéric BATAILLE.

CHATEAU DE PEMBROKE

(PAYS DE GALLES)

Terminons par le château de Pembroke la promenade que nous avons entreprise avec les lecteurs du *Magasin Pittoresque* à travers les forteresses féodales du pays de Galles.

Si, sous le rapport de la conservation, Pembroke n'occupe pas la première place parmi les spécimens d'architecture militaire de cette région, il tient la tête, et de beaucoup, au point de vue pittoresque. On n'a qu'à jeter les yeux sur notre gravure pour s'en convaincre.

Le château de Pembroke est, comme on le voit, bâti sur une presqu'île entourée de trois côtés par une large et limpide rivière. Il cache presque entièrement aux yeux de l'observateur placé de l'autre côté du Milford la vieille cité de Pembroke, qui s'élève en gradins sur les pentes du rocher que couronne le fort. La tour principale, aux dimensions colossales, possède des murs de quatorze pieds d'épaisseur ; mais elle était surtout remarquable par sa hauteur, avant l'écroulement de son quatrième étage. C'est là que naquit Henri VII, le premier roi de la dynastie des Tudors.

On fait remonter l'origine du château à l'année 1094, époque à laquelle Arnulf, comte de Shrewsbury, comprenant l'importance stratégique de la position, y éleva, nous dit le *Topographic Dictionary of Wales*, de Lewis, « un ouvrage en bois et gazon ». L'édifice actuel ne fut bâti que quelques années plus tard, sous le règne d'Henri I et par ordre de ce prince.

Le style normand-gothique était alors en faveur, et Pembroke en fut un des spécimens les plus complets.

Malgré son apparence redoutable, ce château n'était pas à l'abri d'une surprise, car il tomba sans coup férir au pouvoir du rebelle Cadwyar, dans les troubles qui désolèrent le pays de Galles au commencement du XII^e^ siècle. Pendant une période de cinq cents ans, Pembroke ne joua un rôle que très effacé dans l'histoire : ce n'est qu'en 1643 qu'on le voit jeter quelque éclat dans les fastes militaires de l'époque. Il était en effet, au début des hostilités entre royalistes et parlementaires, la seule place forte de ces derniers.

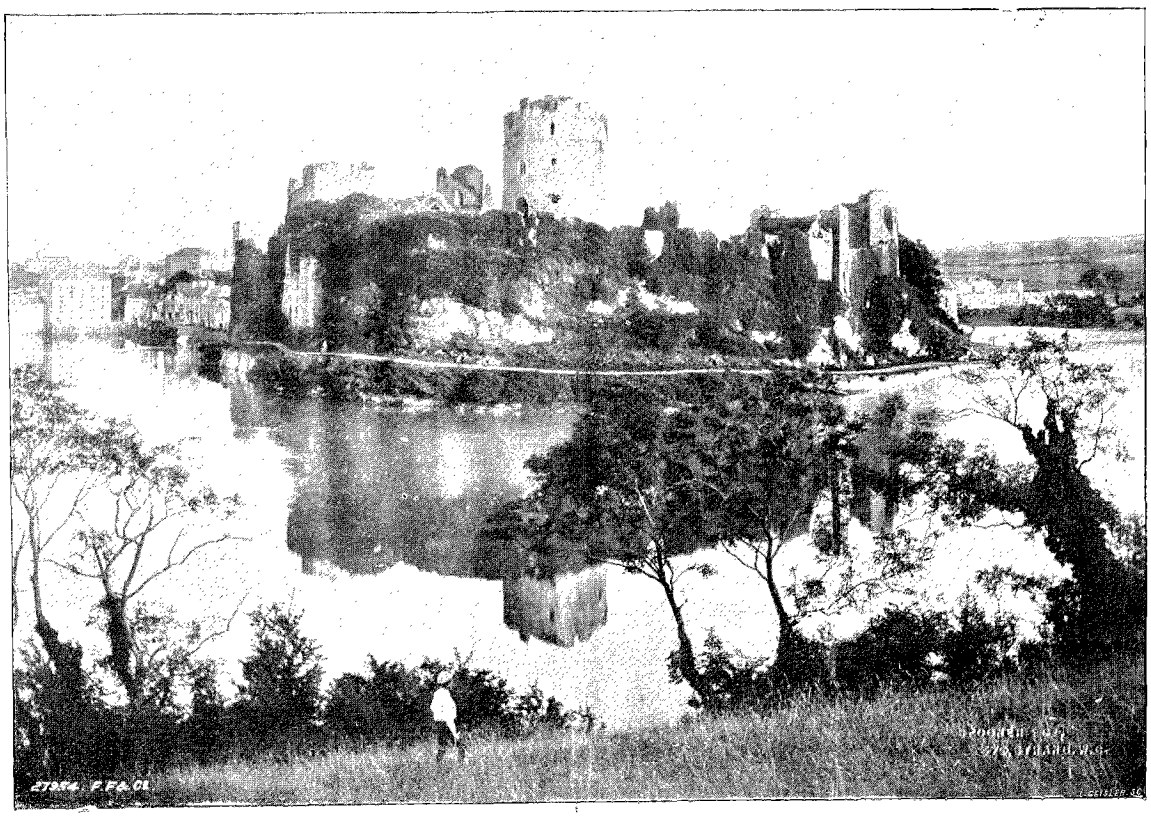
Près de Pembroke se trouve Milford Haven, le célèbre port de refuge de la marine du Royaume-Uni. Il est formé par la réunion de la Cleddy de l'Ouest et de l'Est et a, environ, dix milles de long sur un ou deux de large. Ses treize rades et ses dix criques pourraient donner asile, dit-on, à quatre mille bâtiments de guerre et à mille transports.

La ville de Pembroke, dont on aperçoit une partie sur notre gravure, possède un peu plus de 15.000 habitants, mais elle n'offre que peu d'intérêt au touriste.

La région tout entière est d'ailleurs assez pauvre ; à l'exception des exploitations de nouvelle création, les fermes et autres maisons d'habitation de la campagne sont d'un aspect misérable, bâties le plus souvent en boue, et couvertes de claies d'osier.

Toutefois, les paysans gallois, considérés dans leur ensemble, sont plus instruits, plus éclairés, moins superstitieux que les autres habitants des campagnes en Angleterre.

Soit dit en passant, il n'est pas sans intérêt de remarquer que la superstition, les croyances populaires sont d'autant plus répandues que l'on s'avance davantage vers le nord du Royaume-Uni. L'Écosse tient la tête, incontestablement, en cette matière ; puis viennent les comtés du nord : Northumberland, Lancashire et surtout Yorkshire. Mais il y a un autre foyer de superstition qui semble s'étendre de l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre jusque vers les rives de la Severn, embrassant les comtés de Cornouailles, Devonshire et Somerset. C'est ainsi que l'on peut observer à une faible distance de Pembroke, dans les montagnes des environs de Bodmin et de Launceston, des pratiques étranges. Par exemple, on doit dormir sur une pierre, une certaine nuit, pour se guérir d'une infirmité ; casser un lorgnon est le



Le château de Pembroke (Pays de Galles).

sûr présage de sept ans de chagrins, etc., etc.

Parfois cela a un caractère moins inoffensif : il y a quelques années, dans une localité de Cornouailles, une jeune fille, étant tombée malade, on la crut ensorcelée par une vieille femme ; ses parents et voisins se rendirent au domicile de la soi-disant sorcière, lui firent d'abondantes saignées — à coup de couteau — et recueillirent son sang pour en asperger la malade.

Quoique le pays de Galles ne soit séparé du Cornouailles et du Devonshire que par le canal de Bristol, son *folklore* est loin d'être aussi riche. Les particularités les plus saillantes qu'on puisse y relever sont relatives aux cérémonies funèbres. Il faut autant que possible faire l'enterrement par un temps clair, et conduire le mort à sa dernière demeure en tenant la droite du chemin ; après les funérailles, le pasteur se tient derrière une table et chaque personne présente lui remet une pièce de monnaie pour qu'il prie pour l'âme du décédé — pratique assez singulière en pays protestant.

George Nestler Tricoche.

L'ORDONNANCE DU COMMANDANT

NOUVELLE

L'École polytechnique a été pour moi l'*Alma Mater* à laquelle j'ai gardé un culte pieux. Je lui dois beaucoup et ma gratitude ne s'attache pas uniquement d'ailleurs au service qu'elle m'a rendu en m'enseignant le calcul intégral : j'ai oublié, hélas, depuis longtemps cette partie plutôt aride des mathématiques...

Lorsqu'on proposa de fêter son centenaire, je fus de ceux qui acceuillirent l'idée avec enthousiasme — un enthousiasme de meilleur aloi, assurément, que s'il se fût agi du mien, car c'est un terme que je veux bien atteindre, mais sans brusquer les choses, ni hâter la marche du temps.

Le grand jour venu, je montais donc, d'un pas relevé par un renouveau de jeunesse, une des rampes du Trocadéro, pour gagner la salle des Fêtes où allait se dérouler l'apothéose de notre École, lorsque quelqu'un me frappa sur l'épaule, tandis qu'un bras, *familièrement*, se glissait sous le mien.

Il ne me fallut qu'un coup d'œil pour reconnaître mon ami Brousselou, un méridional bon teint, dont la figure bistrée comme une olive mûre disparaissait sous une épaisse moustache de mousquetaire. Ce buisson de poils noirs un peu hérissé lui aurait donné l'air féroce, si le fond parfaitement doux de sa nature n'avait eu son échappée par des yeux francs et veloutés, câlins et enveloppants, vrais miroirs où les alouettes, — je veux dire les jolies filles — jadis se laissaient prendre volontiers.

Je ne veux pas insinuer par là que le temps est passé pour lui des triomphantes expéditions et des conquêtes ; mais, il faut bien avouer qu'il a changé, et non pas à son avantage, ce qui me fait faire un triste retour sur moi-même. Que voulez-vous ? Il y a bien une vingtaine d'années que nous ne nous sommes pas rencontrés, et, dans l'intervalle, nous avons grisonné, mon bon. La patte d'oie a marqué nos tempes ; le corps s'est épaissi, et, si j'ai, pour ma part, conservé peut-être une certaine sveltesse — sans avoir d'ailleurs rien fait pour cela — Brousselou ne peut pas en dire autant : il bedonne, ce qui est désobligeant pour un artilleur jadis fringant et qui voudrait conserver quelques prétentions au rôle de conquérant.

Cette constatation du « *fugit irreparabile tempus* », dont on entend parler, sans y croire, au temps des sereines humanités, est le premier résultat de ces rencontres fortuites. On se dit, en voyant les rides du voisin : « je ne me croyais pas si vieux ! »

Et puis, tout un passé lointain réapparaît, qu'on croyait bien et dûment enfoui sous les cendres éteintes. On revit les années écoulées de l'insouciante jeunesse, où tout était rose et ensoleillé, où tout chantait la chanson d'un éternel printemps.

Le printemps n'est pas éternel, et la voix qui chantait s'est enrouée sous l'âpre bise des hivers... Ce qui ne veut pas dire que l'on soit devenu morose : n'est-ce pas Brousselou ?... S'il est temps d'enrayer, bien malgré nous, et de faire place aux jeunes, pour les jeunes nous avons encore un indulgent sourire, et — faute de mieux — un aimable regard pour les jolies femmes.

Et cependant, il y avait comme un voile sur la bonne humeur de mon ami Brousselou. Serait-il devenu mélancolique ?

* * *

Toute cette journée-là, Brousselou et moi, nous la passâmes ensemble, et nous nous promîmes de nous retrouver à table, le lendemain, en tête-à-tête, dans un restaurant à la mode d'aujourd'hui, pour nous rappeller les fraternelles agapes de jadis.

La fin d'un bon dîner, soigneusement arrosé, un cigare allumé, tandis qu'on se renverse en un moelleux fauteuil ; cette atmosphère opaline et vibrante que les lumières, dans leurs radiations entrechoquées, peuplent de fantômes et de reflets ; le bien-être de la digestion pour un estomac encore passable ; et, dans les verres, encore un doigt de fine liqueur dorée qui délie les langues : en voilà bien assez pour ouvrir l'écluse aux souvenirs..., ces souvenirs qui ragaillardissent, quand on est philosophe, avec une pointe de regret pour ceux qui ont mis bas les armes.

Notre temps passé en commun à l'École défilait devant nous.

Nous nous revoyions sous le claque, et drapés dans l'ample et romantique manteau de ce temps-là — encore une tradition qui s'en est allée. — Et, pour remembrer ces histoires fugitives d'une époque préhistorique ou peu s'en faut, nous reparlions l'argot de notre jeunesse, cet argot pittoresque et fleuri comme une cathédrale gothique, qu'après nous parlent nos conscrits maintenant.

Brousselou, c'était mon *binôme* : nous avions vécu côte à côte, étudié dans la même salle, dormi dans le même *caser*, et lorsque furent finies nos deux années d'École, lorsque les mauvais jours de la guerre furent passés, nous nous sommes retrouvés au même régiment.

Comment, après cela, peut-on se perdre de vue des vingt ans durant ? Voilà bien les hasards de l'existence militaire !

— Te souviens-tu ?...

Eh oui ! Les souvenirs, à chacun de nous, revenaient en foule. C'était comme un rideau qu'on tire et qui, tout à coup en pleine lumière, fait apparaître un paysage effacé de la mémoire. La veille, on n'y songeait guère, à ces menus faits subitement évoqués : les farces et les escapades, les amourettes surtout qui tenaient tant de place dans nos préoccupations de la vingtième année.

Nous ne sortions que le dimanche, toute la journée, et le mercredi, l'après-midi seulement. Le reste du temps, on travaillait ferme, il est vrai; mais il y avait des heures de détente, où tout notre être réagissait, où tout ce qu'il y avait de vitalité en nous éclatait comme un pétard ou comme une bombe à renversement. C'était alors une fusée de folies, la poussée ir-

résistible de gaz trop longtemps comprimés auxquels ne pourrait résister aucune soupape de sûreté.

—Ah! Brousselou, t'en souviens-tu?...

* * *

— Te souviens-tu de notre arrivée au régiment, Brousselou? Tu y conquis immédiatement la réputation d'un être original, errant dans la lune plus souvent que sur notre planète, où, brillant météore, quand tu daignais descendre, tu nous éblouissais par ton exubérance et ton esprit qui sentait le terroir...

— Eh oui! Dans la lune... Tout se paye, même la bonne santé. Je me portais très bien; après le surmenage de la tête, j'étais heureux de m'engourdir dans la tranquille régularité du service de régiment. La bête reprenait le dessus, la bête qui n'avait point fini son évolution juvénile et qui n'avait qu'un besoin : le sommeil. Je dormais longuement et, quand je ne dormais pas, je somnolais, j'avais d'abominables distractions, voisines du rêve...

— Tu es resté légendaire, et l'on raconte peut-être encore, au régiment, comment pour t'éveiller chaque matin, ton ordonnance exécutait la consigne. Le pauvre garçon! Tout d'abord, il y allait doucement, avec cette crainte respectueuse que lui inspirait le demi-dieu. « Mon lieutenant, il est temps de se lever! » Un grognement lui répondait, et son lieutenant se retournait sur l'oreiller. L'heure passait, ledit lieutenant arrivait en retard au quartier, et il s'en prenait à l'ordonnance : « Que diable! quand je dis de me réveiller, c'est pour qu'on me réveille ! — Mais, mon lieutenant ne m'écoute pas! — On me secoue, on me jette à bas du lit... » Or, un beau jour, le soldat, esclave de sa consigne, et pas fâché peut-être, pour une fois, de brimer son officier : — « Allez-vous vous lever, à c'te heure? — Heuch! — Une fois, deux fois,... vous vous fichez de moi!... Trois fois, faut déguerpir. » Et violemment, les couvertures arrachées volent à travers la chambre; l'ordonnance tire mon Brousselou par le bras et le met sur son séant...

— Oui, oui, je me souviens; et je lui dis : « Bon,... c'est bon pour cette fois. Mais c'est juste la mesure,... pas plus fort que ça, ou sinon... »

* * *

— Ah! Brousselou, où sont-ils, ces ordonnances modèles d'il y a vingt ans, qui savaient respecter leurs officiers jusque dans leurs faiblesses?

— C'est vrai, c'est vrai; mais il y a encore de braves gens, quand même. C'est peut-être nous qui avons vieilli... Et j'ai quelque mérite à dire cela, car, vois-tu, je suis une victime de mes ordonnances...

Cette affirmation m'avait tout l'air d'un paradoxe. Et puis Brousselou souriait dans sa moustache, ce qui n'indiquait pas une victime bien pitoyable. Pourtant, à son sourire se mêlait une pointe d'amertume.

J'ai toujours eu horreur des énigmes et, en lui tendant un nouveau cigare, je le priai de me conter ses malheurs, ce qu'il fit de bonne grâce.

* * *

— Tu vois ici un militaire en instance de retraite prématurée, et un amoureux trompé dans ses légitimes espérances... Et tout cela par la faute de mon ordonnance. J'avais sans doute une belle carrière devant moi. D'autre part, tu m'avoueras que nous sommes bien à l'âge de songer à faire une fin dans le mariage.

— C'est vrai et, te connaissant, je me suis toujours étonné que tu n'y aies pas songé plus tôt.

— Et toi-même?...

— Oh! moi, je n'ai peut-être pas la vocation. Et puis, je n'en ai pas eu le temps; j'ai eu trop tôt charge d'âme : une de mes sœurs en mourant m'a légué sa fille : c'était tout ce qu'elle avait. Il fallut mettre l'enfant en pension, lui assurer une dot;...bref, j'ai eu les embarras de la famille, sans en avoir tous les agréments. J'ai fait campagne par surcroît; mais fort heureusement — c'est peut-être égoïste, ce que je dis là? — ma nièce est veuve aujourd'hui et j'aime à croire qu'elle va consacrer son veuvage à son père adoptif. Enfin j'aurai donc quelqu'un à qui me plaindre de mes rhumatismes!...

— Une veuve! Il y en a une aussi dans mon cas... J'allais toucher au port, il y a quelques semaines. J'étais mis au tableau d'avancement dans des conditions exceptionnelles : voilà pour la légitime ambition; et, en ce qui touche au sentiment, j'avais rencontré sur mon chemin une jeune veuve adorable qui voulait bien ne pas décourager mes premières et timides attaques...

(A suivre.) G. Béthuys.

LA PERTE DU NAVIRE-HOPITAL LE « SAINT-PIERRE »

La généreuse tentative des « Œuvres de Mer » en vue de porter des secours aux pêcheurs de Terre-Neuve vient d'avoir un triste dénouement. Le navire-hôpital le *Saint-Pierre*, que nous avons présenté à nos lecteurs dans nos numéros du 15 mai et du 1er juin, s'est perdu dans les brumes en arrivant à destination. L'équipage a échappé à la catastrophe. Mais les pêcheurs sont privés pour cette année des secours que leur adressaient les « Œuvres de Mer ».

Il est bon cependant de rappeler qu'ils ne sont pas pour cela abandonnés. Les stationnaires que l'État envoie à chaque campagne, sur les bancs de Terre-Neuve et d'Islande, ne remplissent pas seulement une mission de police. Ils offrent aux pêcheurs, outre la protec-

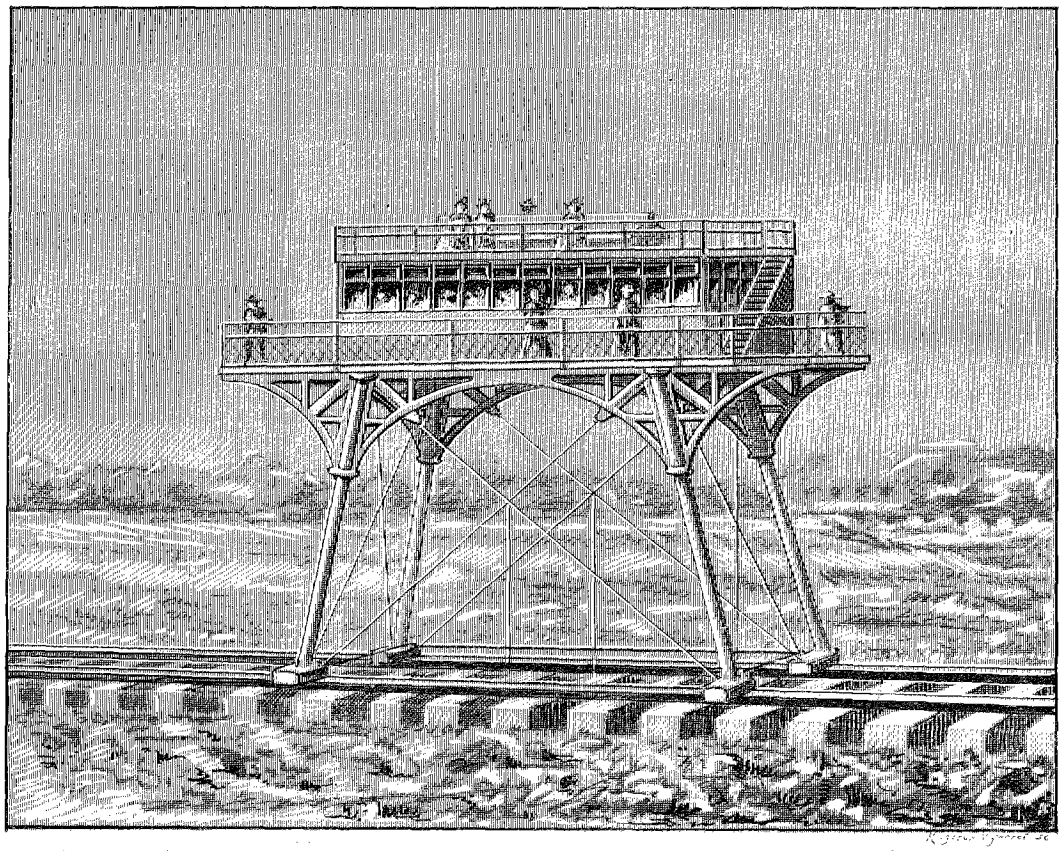
tion officielle, diverses ressources des plus précieuses.

C'est ainsi qu'ils leur fournissent les moyens de réparer les avaries de leurs goélettes, en leur procurant au besoin du matériel et les charpentiers du bord. Ils envoient leur médecin aux malades et aussi des médicaments, quand la pharmacie des pêcheurs est insuffisante. Le commandant du stationnaire veille à ce que les mesures d'hygiène soient observées à bord des bateaux de pêche, et s'efforce d'empêcher l'abus des alcools qui sévit si cruellement dans les brouillards d'Islande et de Terre-Neuve.

Seulement il a aussi d'autres devoirs à remplir, qui peuvent contrecarrer sa mission humanitaire. De sorte qu'il y aura toujours une grande et sérieuse besogne à exécuter pour la charité privée. Il faut espérer que la catastrophe du *Saint-Pierre* n'arrêtera pas le magnifique élan provoqué par les « Œuvres de Mer » et qu'une autre goélette remplacera bien tôt le navire perdu. MAB-YANN.

UN TRAMWAY MARIN

Le titre peut paraître bizarre, mais la chose est parfaitement exacte, et le tramway dont il s'agit peut être considéré comme achevé, s'il n'est pas, à la vérité, mis encore en exploitation.



Le tramway marin de Brighton à marée basse.

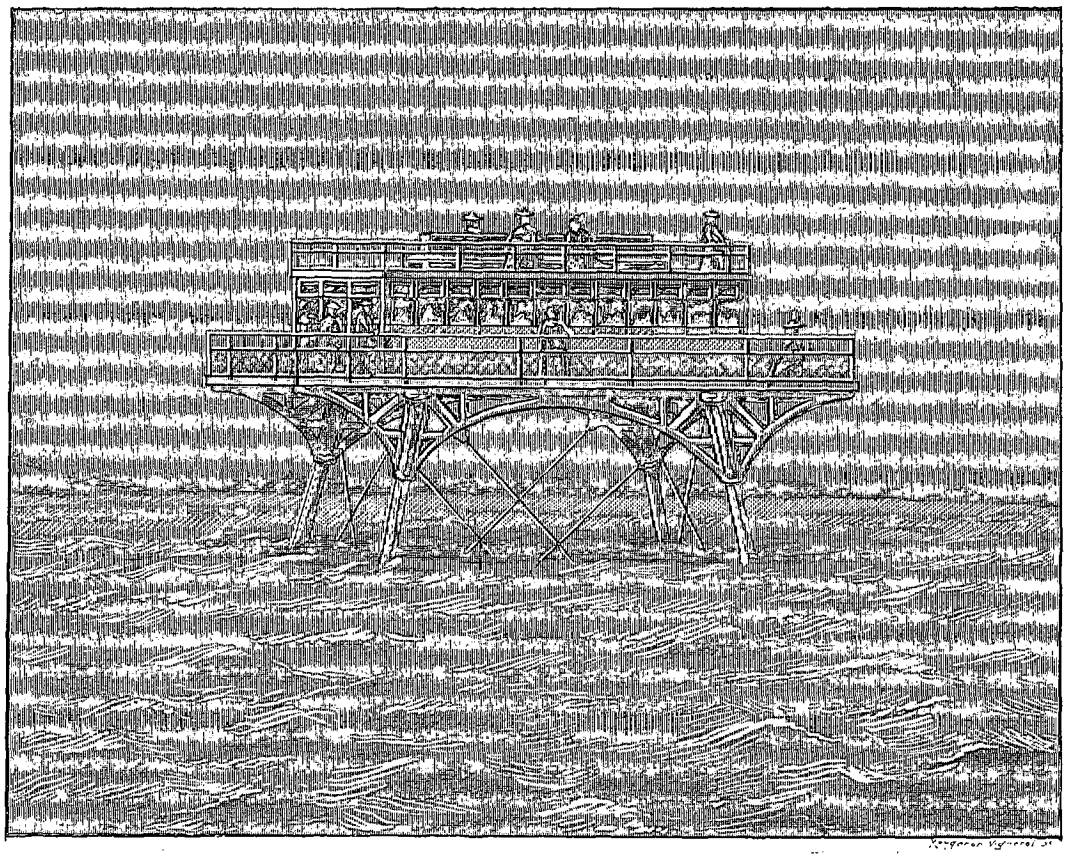
Cette ligne de tramway d'un nouveau genre commence à Brighton, qui est une des plages les plus mondaines de la Grande-Bretagne, et forme comme la continuation du chemin de fer électrique de Brighton, dans sa partie Est. Il a un développement de 4,800 mètres, et aboutit au village de Rottingham, qui est aussi une des stations d'été de cette côte. En ce point, le tramway court le long d'une petite jetée en fer qui sert à la fois de gare d'arrivée, de débarcadère pour les vapeurs et de lieu de promenade. Du côté de Brighton, la station de départ se trouve de même sur une jetée, de sorte qu'on *s'embarque* directement et réellement dans la voiture, dont les roues baignent complètement dans l'eau pour peu que la mer soit haute.

En réalité, cet étrange véhicule comprend une plate-forme très surélevée au-dessus de ses roues : cette plate-forme, qui est entourée d'une balustrade, et où s'élève une sorte de cabine surmontée d'une impériale est à $7^{m},30$ au-dessus des rails. Elle est soutenue par quatre jambes métalliques formées d'un tube d'acier de 28 centimètres de diamètre : le pied de chaque jambe repose sur un petit chariot muni de quatre roues ayant 83 centimètres de diamètre. L'avant et l'arrière des chariots sont disposés en soc de charrue pour fendre facilement l'eau, au milieu de laquelle le véhicule est le plus souvent appelé à se déplacer ; ces chariots, et ces

jambes soutenant la plate-forme, sont reliés par des entretoises qui donnent de la rigidité à l'ensemble.

Comme on le voit, ce tramway, quelque peu analogue au fameux pont-roulant de Saint-Malo, porte sur seize roues, c'est-à-dire sur une base large de 5m,50, longue de 8m, 50, et il est parfaitement stable d'autant que les jambes métalliques et cylindriques n'offrent qu'une résistance très réduite à la force des vagues. Quant à la voie, elle a naturellement besoin d'être établie très solidement, et elle est en double : elle est constituée par deux lignes parallèles, sur chacune desquelles roulent les petits chariots supportant les deux jambes d'un même côté du tramway. Les rails sont très lourds, ils sont fixés, avec un grand luxe de précautions, à des blocs de béton faisant pour ainsi dire corps avec les rochers de la côte : c'est que la mer est violente dans ses colères et qu'elle aurait bien vite fait d'arracher la voie si l'on ne prenait des mesures préalables. Et cela d'autant plus que, à marée haute, cette voie est recouverte de plus de 4m,50 d'eau.

La traction de la voiture sera assurée par deux moteurs électriques installés sur la plate-forme, et recevant le courant d'un fil qui suivra la voie. Les moteurs agiront au moyen d'engrenages sur des roues dentées disposées dans les deux petits chariots de l'avant, et la voiture marine (car on ne peut guère lui trouver d'autre nom) s'avancera ainsi majestueusement au-dessus et au milieu de l'eau. Ce sera certainement un spectacle curieux, étant sur la plage, que de voir passer les voyageurs de ce tramway, circulant au-dessus des brisants et que d'apercevoir cette plate-forme se déplaçant sans aucune cause apparente à son mouvement. Pour les passagers, par contre, qu'ils soient assis sur le pont de ce navire roulant, ou montés sur le toit de la cabine, ce sera une sensation bien originale et certainement bien agréable que de glisser ainsi sans secousses, sans roulis ni tangage, en plein air marin, au milieu des embruns des vagues, sans préoccupation aucune, avec la jouissance complète du beau spectacle qui se déroulera devant leurs yeux.



Le tramway marin de Brighton a marée haute.

DANIEL BELLET.

LA POMME DE TERRE EN LORRAINE

La réputation de la charcuterie lorraine date de loin; le porc doit ses qualités si appréciées, à son genre de nourriture, dont l'élément principal est, depuis des siècles, la pomme de terre.

Cela pourra paraître surprenant, si l'on songe que ce fut sous Louis XVI seulement que Parmentier planta ce tubercule dans la plaine des Sablons. A cette époque la pomme de terre était dédaignée et il fallut l'exemple du roi pour décider les gens de cour à en manger et, après eux, par esprit d'imitation, les bourgeois. Le normand Mustel de son côté, décidait ses compatriotes à développer la culture de la pomme de terre ; mais sans vouloir en rien diminuer le

mérite de ces deux hommes, il ne faudrait point s'imaginer pourtant, que c'est à eux seuls qu'est due la culture de la pomme de terre et ensuite son usage dans l'alimentation.

Des famines s'étant succédé depuis le commencement du dix-huitième siècle, ces crises préoccupaient le gouvernement et les savants, en 1771, l'académie de Besançon mit au concours la question suivante :

« Quelles plantes en France, peuvent dans les temps de disette, suppléer aux autres nourritures de l'homme, et quelle est la nature de l'aliment qu'on peut tirer de ces végétaux ? »

Parmentier, pharmacien des armées, se dit que la pomme de terre pourrait suppléer au manque de céréales, et, en 1785, eut lieu la première et légendaire expérience des Sablons. Mais il fallait frapper l'imagination, exciter la curiosité par une mise en scène théâtrale. Dès que le champ fut planté on le fit garder par des soldats ; aussitôt la nouvelle de se répandre que le tubercule ainsi surveillé était chose rare et délicieuse. Les germes sortirent de terre, se développèrent, fleurirent, les curieux d'accourir et la surveillance de devenir plus sévère.

Les plus hardis et les moins scrupuleux des visiteurs trouvèrent le moyen d'arracher des touffes auxquelles étaient attachés quelques tubercules, — ils croyaient tromper la vigilance des gardiens qui avaient l'ordre de ne pas toujours voir les larcins qui se commettaient — et les légumes cuits à l'eau ou préparés de différentes manières furent trouvés délicieux.

Le tour était joué, le succès complet.

On a élevé une statue à Parmentier, peut-être Mustel aura-t-il la sienne, mais il y avait longtemps que, avant eux, les Lorrains mangeaient des pommes de terre excellentes et en engraissaient leurs cochons dont la chair délicate était recherchée par tous les gourmets.

En 1679, la pomme de terre était cultivée dans les Vosges, ainsi que le prouve un document authentique découvert par un lettré lorrain, M. Henri Labourasse (1). En 1719, cette culture avait pris un développement tel que le duc de Lorraine, Léopold, déclara que ce produit serait soumis à la dime ; cette ordonnance est datée du 4 mars 1719.

Le curé du village de Vouthons-Haut, Barrois, ayant voulu, en 1734, prélever la dime sur les pommes de terre, les habitants protestèrent, la commune plaida et gagna son procès devant le parlement de Paris, parce que, d'après la loi et les règlements de la Lorraine et du Barrois, les décimateurs ne pouvaient réclamer la dime sur des produits dont la culture avait été, sur leur territoire, ininterrompue pendant quarante ans.

Il fut facile à l'avocat de la communauté de Vouthons-Haut, de prouver que depuis plus d'un demi-siècle la culture de la pomme de terre se faisait en grand dans la paroisse et les paroisses voisines ; les prédécesseurs du curé Barrois n'ayant pas jugé à propos de demander à leur profit, l'exécution de la loi, la prescription était acquise aux habitants qui gardèrent leurs tubercules. Ce procès démontra même que leurs ancêtres plantaient des pommes de terre bien avant 1540, la victoire était complète.

Au dix-septième siècle on connaissait déjà les pommes de terre *hâtives* et les *tardives*, désignations qui sont encore aujourd'hui employées, et on en comptait déjà cinquante espèces au moins.

Mustel se disait l'inventeur d'une machine destinée à couper les solanées en tranches minces lorsqu'elles avaient été d'abord préalablement pelées. Cet instrument n'était autre que le *coupe-choux* dont on se servait en Alsace pour préparer la choucroûte, et les Lorrains l'employaient également, pour leurs tubercules.

Mustel n'était qu'un plagiaire.

Lorsqu'ils les plantaient, ils ne mettaient pas un fruit tout entier dans la terre, mais comme ils savaient par expérience que chaque *œil* fournit une pousse, ils découpaient les pommes en plusieurs parties laissant deux *yeux* au plus sur chaque quartier. C'était, il y a deux siècles, une habitude courante, appliquée non par des amateurs savants, mais par les plus modestes cultivateurs, à cette habitude il n'a rien été changé, les instruments d'agriculture seuls ont été perfectionnés, d'abord par un Lorrain, Mathieu de Dombasle, puis plus tard par d'autres habiles constructeurs.

Le pain de pommes de terre que l'on fabrique à la fin du dix-neuvième siècle ressemble à celui que fabriquaient les Lorrains au dix-septième siècle, ce sont les mêmes procédés employés.

Outre le pain ils en faisaient du fromage, voici comment ils opéraient :

« On choisit, dit un écrivain agronome du dix-huitième siècle, les meilleures et les plus grosses pommes de terre, rouges ou blanches, n'importe ; on les fait bouillir jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres, en prenant pourtant garde qu'elles ne crèvent pas ; ensuite on les pèle, les met dans le bagnelet, les broie avec une cuiller à pot de bois jusqu'à ce qu' elles ne soient plus grumeleuses. De cette masse on peut faire trois espèces de fromage à proportion qu'on les veut plus ou moins délicats. Il faut observer que le lait doit déjà être séparé du petit lait et préparé pour le fromage et ne doit pas être caillé (avec la présure ordinaire) trop chaud ; sans quoi le fromage deviendrait grumeleux et pas assez compact ; ensuite on le

(1) *Vouthons-Haut* et ses Seigneurs, 1 vol.

verse dans un autre bagnolet et, selon la qualité qu'on veut donner au fromage, ou deux tiers de pommes de terre et un tiers du dit lait, ou les deux par moitié, ou pour les meilleurs, les deux tiers de ce lait ; du sel autant qu'il est nécessaire et pour chaque fromage, une cuillerée de crème ; ensuite on pétrit le tout ensemble et l'on couvre cette masse avec ce caillé, en le laissant dans le bagnolet, en hiver trois à quatre jours ; en été, à cause de la chaleur, seulement deux, tout au plus trois jours ; après quoi, on le pétrit de nouveau et l'on forme les fromages dans leurs ruches, ronds ou carrés, mais minces, afin qu'ils ne crèvent pas ; ensuite on les sèche à une température modérée pour qu'ils ne se fendent pas. Si cela arrivait pourtant, on les arrose avec un peu de bière et en les plaçant dans quelque vase, on les peut envelopper de mouron (alsine), on peut assurer que pareils fromages peuvent disputer la préférence aux fromages ordinaires ; plus ils sont vieux, plus ils acquièrent de qualité et de délicatesse. »

L'industrie du fromage de pomme de terre a disparu, peut-être à tort, car la recette que nous venons de citer nous semble fort appétissante et on pourrait en essayer.

On faisait avec cette solanée de la bière, une imitation de café qui, mélangé avec de la crème, « formait un déjeuner agréable et sain ». Distillée, la pomme de terre fournissait de l'eau-de-vie ; on la mélangeait à la farine pour en faire du pain et même on fabriquait du pain avec la pomme de terre seulement, ce qui existe encore au dix-neuvième siècle et existera toujours à cause de la qualité de la matière première.

Quand le normand Mustel recommandait de mélanger les pommes de terre avec la farine pour fabriquer le pain, il y avait plus d'un siècle que le procédé était employé en Lorraine, comme sa fameuse machine à hacher qu'il prétendait avoir inventée.

Bien avant Parmentier, un agronome, Engel, écrivait : « Lorsque vers 1769, la grande disette commença à se manifester chez nous comme dans presque tout le reste de l'Europe, je tâchai de rendre plus commune la culture des pommes de terre, qui ne l'était pas également dans tout autre pays ».

Ce n'est qu'en 1771 que l'Académie de Besançon ouvrit le concours dont nous avons parlé, en 1785 que Parmentier fit son expérience et, pendant que duraient ces discussions les Lorrains continuaient tranquillement à planter le précieux tubercule, à s'en nourrir, à en engraisser leurs porc.

AUGUSTE LEPAGE.

CAMÉE ANTIQUE

DU CABINET DE VIENNE

L'histoire du camée dans l'antiquité est un problème, aucun des auteurs dont les ouvrages nous sont parvenus, n'en fait mention, si bien que ni en grec ni en latin, il n'existe de terme pour exprimer ce genre de travail. *Camæus* d'où est venu *camahieu*, puis camée, est un mot de basse latinité.

L'usage des pierres gravées comme cachets, remonte à une époque immémoriale ; aussi en a-t-on de très archaïques et de tous les peuples anciens ; l'art du camée, au contraire, ne paraît pas avoir eu d'enfance et on peut placer son invention avec certitude au temps des successeurs d'Alexandre, c'est-à-dire à l'époque où l'art grec devient pour des siècles, l'art commun du monde civilisé. Sur plusieurs pièces, on lit des signatures grecques, mais dont l'authenticité à été contestée.

Quelle était la destination de ces gemmes? Pour les plus grandes ce sont des objets de vitrine ou destinés aux trésors des temples ; peut-être les incrustait-on dans des meubles comme fera la Renaissance. Mais les petites entraient certainement dans la parure des hommes et des femmes, sous forme de fibules, agrafes, etc. ; les empereurs et les chefs militaires en décoraient leurs cuirasses, enfin elles devaient servir de décorations militaires (1). Souvent le contour présente des irrégularités ; ainsi est-il du très beau camée dont il va être question; concluons-en, une fois de plus, que les anciens ne tenaient pas à cette régularité géométrique que nous souhaitons partout.

Les camées peuvent être travaillés à une à deux, ou à plusieurs couches ; la plus foncée sert de fond, dans la plus claire sont ciselées les figures, enfin les autres, brunes ou rouges donnent les chevelures, les couronnes, les vêtements, etc. Par le procédé et la matière, les camées relèvent donc de la sculpture, mais les contours doivent s'arrêter sur le fond en une saillie nettement coupée à angle droit, sans quoi la translucidité de la pierre amincie amollirait le relief. Cette règle a été constamment observée dans l'antiquité et au seizième siècle, sans que celui-ci ait jamais égalé les beaux produits de celle-là.

Mais par la superposition des plans, le mouvement et le rythme général de la composition, non moins que par la vibration des touches colorées, les camées se rattachent aussi à la peinture. Peut-être les grandes pièces, avec leurs zones superposées, nous donnent-elles une image de ces amples compositions murales où se mêlaient l'allégorie et l'histoire,

(1) V. sur les décorations militaires romaines ou phaleros, *Magasin Pittoresque*, 1869, p. 268.

mais dont aucune n'est parvenue jusqu'à nous.

Le cabinet de Vienne est un des plus riches en morceaux hors ligne, et le *Magasin Pittoresque* en a déjà publié deux : 1838, p. 329, un aigle, et 1844, p. 237, cette merveilleuse agate-sardonyx à quatre couches, qui groupe la famille de l'empereur Claude en quatre profils conjugués deux par deux, et reposant sur des accessoires arrangés avec un goût exquis. Celle dont une reproduction d'après une photographie accompagne cet article, a 187^{mm} × 223^{mm}; elle ne le cède pour la dimension qu'au grand camée de la Sainte-Chapelle, à notre bibliothèque nationale, mais le dépasse en perfection de travail. La pierre à deux couches est d'une pureté extrême. Longtemps ce chef-d'œuvre a fait partie du trésor de l'abbaye de St-Sernin à Toulouse, peut-être la bonhomie du moyen âge qui dans tout Jupiter voyait un saint Jean, y reconnaissait-elle le triomphe de Joseph ou de David. On dit que François Ier le demanda en 1533, pour le montrer au pape Clément VII, et que Catherine de Médicis le donna en 1561 au couvent des dominicaines de Poissy où se tint le colloque fameux qui ne put prévenir l'explosion des guerres religieuses. L'année suivante, la maison fut pillée par les huguenots et le camée disparut, pour être payé plus tard douze mille ducats d'or, environ trois cent soixante mille francs de notre monnaie, par l'empereur Rodolphe II.



Camée dit GEMMA AUGUSTEA, au musée de Vienne.

Peiresc, le premier, en 1620, Albert Rubens, le fils du peintre, le P. Montfaucon, Visconti, dans son *Iconographie romaine*, M. Eugène Guillaume, dans l'article *Camée* du *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts*, enfin M. E. Babelon, dans son récent volume la *Gravure en pierres fines*, ont successivement décrit le camée de Vienne sur lequel l'érudition paraît fixée ; c'est un mémorial du triomphe de Tibère après l'écrasement, en 9 de J.-C., de la révolte de la Pannonie, mais que le désastre de Varus, survenu vers le même temps, fit ajourner à l'année suivante.

Sur un siège à deux places, — le *bisellium*, sont assis, les pieds posés sur des boucliers, Auguste et la déesse Rome.

L'empereur tient, de la main gauche, le long sceptre romain. C'est l'attitude de Jupiter olympien et l'aigle de Rome accentue encore cette quasi-assimilation avec le plus grand des dieux. La déesse tourne vers l'empereur impassible ses regards chargés de reconnaissance et de respect; derrière lui, une femme, Cybèle sans doute, le couronne, enfin un fleuve et une figure de l'Abondance personnifient la prospérité de son gouvernement et la paix romaine. Entre la déesse Rome et lui, on voit le signe du Capricorne sous lequel il naquit en 63 av. J.-C. Debout et en costume militaire, le jeune Germanicus contemple l'empereur; enfin Tibère en toge, couronné et le sceptre à la main se hâte de descendre de son char conduit par la Victoire, pour venir mettre sa gloire aux pieds de son père adoptif, de son maître, de son dieu.

Ainsi tous les hommages toutes les adorations convergent sur Auguste recevant, vivante idole, la déification de l'apothéose. Le camée de Vienne est vraiment une ode officielle qui ne chante que les victoires et se tait de Varus.

La frise inférieure nous montre des légionnaires élevant un trophée au-dessus de la Pannonie gémissante et du Danube enchaîné, tandis que des soldats auxiliaires entraînent des captifs. Ainsi c'est aux légionnaires que l'orgueil romain réserve l'œuvre la plus noble de la victoire, et abandonne les plus basses aux auxiliaires.

Le travail matériel d'une pareille pièce dut exiger de longs mois, sinon même plusieurs années. Qui sait si Auguste, mort le 19 août 14 de J.-C., vit achever le chef-d'œuvre commandé par lui ou pour lui ?

HENRI CHABEUF.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

JULES SIMON



JULES SIMON. — D'après une photographie de Benque et Cie.

Il faudrait la plume de Jules Simon lui-même pour faire un portrait expressif et fidèle de cette figure, la dernière d'un âge disparu, avec ses multiples traits, sa mobile physionomie tout en finesses et en nuances. Aussi bien s'est-il esquissé, à plusieurs reprises, dans ceux de ses ouvrages qu'on pourrait appeler ses causeries écrites : ses *Mémoires des autres*, son *Victor Cousin*, son *Petit Journal*, publié feuille à feuille dans le grand journal le *Temps*. Nous ne résisterons pas à la tentation de le citer et beaucoup. Il n'est pas de meilleur moyen de donner une idée de l'homme d'apparences si ondoyantes et diverses, de dons si riches, de qualités si particulières dans des genres charmants, délicats et déjà à demi effacés.

La nature et l'éducation se sont providentiellement complétées pour faire de Jules Simon l'artiste le plus parfait : l'orateur orné, persuasif de chaire universitaire et d'académie, l'écrivain de vieille roche classique et française, limpide, coulant, élégant, ingénieux, le virtuose du portrait et de l'anecdote, l'écrivain des mémoires qui savait accommoder comme pas un, les miettes précieuses de l'histoire, le vulgarisateur dans le sens le plus élevé du terme des grandes idées communes à l'humanité cultivée, de morale individuelle et sociale, de religion naturelle. Il fut en ce domaine un grand sermonnaire laïque, et on peut dire que si la philosophie de sa jeunesse, l'éclectisme de son maître Victor Cousin, est ruinée comme système métaphysique et dogmatique, les certitudes morales ont dû beaucoup aux livres de Jules Simon leur survivance dans nos imaginations et dans nos cœurs, et bien des jeunes gens s'échaufferont à leur tour aux pages généreuses du *Devoir* et de la *Religion naturelle*.

C'est sans nul doute l'éducation humaniste et religieuse, à la manière d'autrefois, par laquelle Jules Simon a été formé au collège ecclésiastique de Vannes, qui en fit l'écrivain, le professeur, le prédicateur laïque qu'il fut à toutes les tribunes.

Peut-être la simple bretonne qui fut la mère de Jules Simon-Suisse avait-elle, comme beaucoup de mères de ce pieux pays, rêvé pour son fils la cure et le titre de Monsieur le Recteur. Il devait en être autrement. Jules Simon, élevé par les prêtres, n'endossa pas la soutane, mais la toge de professeur; il fut professeur de Sorbonne et grand maître de l'Université, entre autres charges éminentes, mais il garda toujours en lui, avec un respect foncier et sincère du prêtre et de sa mission, un sens religieux indéraciné, et dans le tour d'esprit les procédés, les manières même, un je ne sais quoi de sacerdotal dont les ennemis se riaient et dont les amis souriaient.

A la tribune parlementaire comme en chaire universitaire, et à la tribune voyageuse du conférencier, volontiers il parlait morale, il ramenait la question à l'ordre du jour, le fait à débattre, le texte de loi aux grands principes. En dépouillant le mot du sens un peu critique qu'il semblerait avoir, il sermonnait, et un prélat éminent pouvait le juger ainsi, aussi justement que joliment, au temps où Jules Simon était ministre des Cultes : « Cet homme-là sera cardinal avant moi ».

Quelle fut sa vie à cet âge où l'enfant se sent devenir homme, où les moindres faits et gestes ont tous leur signification et déterminent l'avenir, c'est ce que Jules Simon a raconté lui-même dans une de ces innombrables causeries écrites dont il était prodigue avec une bien naturelle coquetterie.

Il était au collège de Vannes. Sa troisième terminée, son père qui n'était rien moins qu'à son aise, désespérait de le pousser même jusqu'au baccalauréat. Il l'avait exhorté à faire contre fortune bon cœur, à quitter les livres et à prendre un état, celui d'horloger. La mère, courageuse et clairvoyante, console son fils et prend sur elle de le mener au but, en lui consacrant les quelques centaines de francs patiemment mis de côté pendant de longues années. Arrive la rhétorique, il lui faut, maintenant, se suffire à lui-même sans aide. Voici donc comment le petit homme se comportait, investi de cette responsabilité et de ce trésor d'espérances. La peinture est attachante au possible, digne de celle que Marmontel a laissée de ses années d'humanités au collège de Clermont-Ferrand.

Je faisais ma rhétorique à Vannes en 1830. Le collège et les écoliers du collège ne ressemblaient à rien de ce que j'ai connu depuis.

Nous étions tous externes, et nous formions dans la ville une petite tribu qui était, ce me semble, assez considérée.

Les médecins et les avocats connaissaient par leur nom les premiers élèves des hautes classes; ils s'intéressaient à nos travaux; ils prenaient part, à la fin de l'année, à des exercices publics, nous posaient des questions, discutaient avec nous sur des points de littérature et de philosophie. Plusieurs de nos camarades étaient des fils de paysans et portaient le vieux costume breton. Ils se destinaient à être prêtres. Ils étaient en général plus âgés qu'on ne l'est au collège. J'avais un camarade de vingt-quatre ans, et sa présence n'étonnait personne. La plupart de nos rhétoriciens avaient une vingtaine d'années.

Il devait bien y avoir quelques richards parmi nous, mais ils étaient bien clairsemés. Ce bon vieux collège était l'asile privilégié des écoliers pauvres. Deux ou trois institutions tenues par de vieilles demoiselles rassemblaient chacune une vingtaine de pensionnaires, c'étaient les jeunes gens de bonnes familles. Nous les regardions un peu comme des esclaves à la chaîne. Ils étaient mieux vêtus et mieux nourris que nous; mais nous avions sur eux l'inestimable avantage d'être libres. Quatre heures de classe pendant cinq jours de la semaine, et le reste du temps la bride sur le cou. Du reste nous étions tous laborieux et sages, en notre qualité de pauvres. Chacun sentait qu'il faudrait prochainement gagner sa vie.

Nous étions nombreux. Bien peu d'entre nous vivaient dans leur famille. La plupart venaient des communes voisines, et trouvaient un grenier ou une chambrette dans quelque pauvre ménage, où ils prenaient aussi leur pension à très bon marché. Quelques paysans arrivaient tous les lundis avec un énorme pain de seigle, qui devait leur suffire jusqu'au samedi suivant. Ils le coupaient en tranches dans une écuelle, et la logeuse y jetait un peu de bouillon. Avec cela, ils achetaient un morceau de bouilli, ou quelque charcuterie avariée, quand ils étaient en fonds.

J'en ai connu plusieurs qui n'avaient d'autre nourriture que cette soupe à midi et du pain sec le reste du temps. Vous pouvez croire que nous n'étions pas des freluquets.

J'avais trouvé à me caser chez Mme Le Normand, qui tenait la pension des enfants de chœur, rue des Chanoines. J'avais là une chambrette sans feu, où mon lit, une chaise de paille et une petite table en bois avaient bien de la peine à tenir. Je mangeais avec les six enfants de chœur, un abbé qui les instruisait, et Mme Le Normand, la veuve d'un notaire de campagne. Il était convenu que, quand l'abbé serait malade, ou appelé à l'évêché, ou occupé de ses examens au séminaire, je le remplacerais.

Grâce à ces arrangements, je ne payais que 25 francs par mois tout compris, et comme on m'avait exempté de la rétribution scolaire, mon budget ne s'élevait pour l'année qu'à 250 francs. J'aurais eu grand besoin d'un supplément pour mon costume; Mme Le Normand avait toutes les peines du monde à le rapiécer, et ce qui ajoutait à mon malheur, c'est que je n'avais que quinze ans, et que je grandissais encore. Quant à l'argent de poche, je n'en sentais pas le besoin. Je ne crois pas qu'il me soit arrivé une seule fois de regretter de n'en pas avoir.

Mais si vous voulez savoir tous mes secrets, les 250

francs à trouver n'étaient pas une petite affaire. La somme n'était pas grosse, mais je n'avais personne au monde qui pût songer à la payer. Heureusement pour moi, dans ce petit monde étrange, on avait l'habitude de faire donner des leçons aux commençants par les élèves des classes supérieures. Cela faisait vivre les grands et ne coûtait pas cher aux petits. Pour trois francs par mois, on donnait une leçon tous les jours, même le jeudi. Cela ne faisait guère que deux sous par heure; mais on mettait deux élèves ensemble, quelquefois trois, rarement quatre.

Grâce à la bienveillance de M. Le Nevé, mon professeur, j'avais huit élèves (deux séries de quatre). Je donnais ma première leçon le matin, de six heures et demie à huit heures et l'autre le soir de six à sept heures. On me voyait passer dans les rues en hiver avec ma petite lanterne et une pauvre veste d'indienne qui ne me protégeait pas contre le froid et la pluie. On m'a dit depuis que j'inspirais aux braves gens de la petite ville une sorte de respect. Il est certain que je trouvais de la bienveillance de tous les côtés. Mes huit leçons ne me rapportaient que vingt-quatre francs, et c'était mon grand souci.

Mme Le Normand, qui était la bonté même, avait beau me dire de ne pas penser à ma dette, j'en souffrais cruellement. Après la distribution des prix, où j'eus sans exception tous les premiers prix, car j'étais ce qu'on appelle un fort en thème, le conseil général du département me fit présent de 200 francs. Je fus donc riche à mon tour. Je payai les dix francs que je devais à mon hôtesse. J'achetai une redingote de drap et des souliers, dont le besoin était encore plus pressant, et je goûtai la douceur d'avoir des livres de classe à moi, achetés chez M. Galles au lieu de me servir de vieux bouquins sales et déchirés comme auparavant.

Nous avons tenu à donner en entier ce récit où Jules Simon se peint sans complaisance comme sans modestie jouée, esquissant d'un pinceau fluide, avec un rien d'humour imperceptible, sa physionomie d'homme fait à quinze ans, de doux volontaire, très endurant et très simple. Cet apprentissage de Vannes devait lui être bien précieux, car, à peine à Paris, le jeune Jules Simon a le dangereux privilège d'être remarqué par Cousin et de tomber sous la coupe de ce maître aussi dur que prestigieux. On sait que le célèbre professeur, l'éloquent platonicien, le chevalier du Vrai, du Beau et du Bien, était dans la vie et, particulièrement dans ses rapports avec ses disciples, un terrible exploiteur d'hommes. Il ne nourrissait les collaborateurs qu'il attachait à son impérieux génie que du miel attique de son langage.

Jules Simon fut par lui courbé, comme les autres, sous de lourdes taches de traductions, de commentaires (Proclus, Platon, Descartes), d'annotations, de recherches de toute espèce, parmi lesquelles il eut le courage surprenant de continuer ses travaux personnels et de mettre en train ses premiers ouvrages, les plus philosophiques à coup sûr : son *Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon* et son *Histoire de l'École d'Alexandrie*. A cette époque, Cousin donna à son élève une leçon de vie pratique et de mise en scène du « moi », qui nous révèle un des côtés, et non des moindres, de ce caractère étrange.

Jules Simon l'a raconté ainsi :

C'est Cousin qui me baptisa Jules Simon quand je pris sa suppléance à la Sorbonne : « Votre Simon-Suisse, me dit-il, n'est pas un nom qu'on puisse rendre célèbre, Jules Simon est plus avantageux. Il peut se répandre. *Hominum volitare per ora* ».

Le jeune philosophe ne lui dut guère, en l'occurrence, que cette leçon gratuite de l'art de parvenir, car la suppléance de Sorbonne, une rare fortune à ce qu'il semble, laissait son bénéficiaire à l'eau claire et au pain sec. Cousin ne donnait à son suppléant, sur son traitement, que quatre-vingt-trois francs par mois et il eût été révolté d'une tiède reconnaissance! Jules Simon, qui n'a pu se refuser de raconter ce trait — et nombre d'autres — avec sa malice voilée, a dit qu'en somme il avait dû à Cousin une douzaine d'années les plus dures de sa vie, agrémentées de privations et d'une santé déplorable.

La révolution de 1848 avait ouvert au jeune et brillant professeur la carrière politique. Les Côtes-du-Nord l'avaient envoyé siéger sur les bancs de la gauche démocratique, à égale distance de la Plaine et de la Montagne. Le coup d'État de 1851 lui ferma pour longtemps la carrière universitaire. Jules Simon ne devait plus revoir la Sorbonne que comme ministre et grand maître de l'Université. Au lendemain du 2 Décembre, du haut de sa chaire de philosophie il blâma l'atteinte portée à la liberté par le gouvernement présidentiel. Le soir même le ministre, M. Fortoul, demandait dans le conseil son arrestation. Mais le prince-président s'y opposa : « Destituez-le, dit-il, ne l'arrêtez pas ». Louis-Napoléon se souvenait sans doute de l'agréable voisinage de son collègue à l'Assemblée nationale et de sa séduisante causerie.

Nous avons insisté sur la première période de la vie intellectuelle et publique de Jules Simon, parce que son genre d'esprit et son caractère y apparaissent déjà formés et dessinés. Les phases suivantes, celle du publiciste et député de l'opposition sous l'Empire, celle du membre du gouvernement de la Défense nationale à Paris et à Bordeaux, du ministre réorganisateur de l'instruction publique sous la présidence de M. Thiers et de président du Conseil avec le maréchal de Mac-Mahon, et enfin les vingt ans de retraite studieuse, de travail fécond, et d'activité philanthropique qui couronnent cette belle vie sont en telle lumière qu'il est à peine besoin de les rappeler d'une

allusion. Précipité du pouvoir par un coup de tête de maréchal-président, il n'y remonta jamais et se vit tenir rigueur d'avoir été malheureux. Alors, et tout dernièrement, au lendemain de sa mort, on a traité d'ingratitude l'abandon dans lequel le parti républicain avait laissé un de ses plus illustres précurseurs. N'était-ce pas plutôt un de ces instincts qui ne trompent guère les hommes d'action et leur font abandonner les chefs les plus prestigieux, les conseillers les plus ingénieux, quand ils ont montré dans une circonstance décisive qu'il leur manque le coup d'œil, l'ascendant, la décision, le je ne sais quoi qui est capable de forcer ou de retourner la fortune ?

Jules Simon lui-même a écrit sur ce don particulier qui fait l'homme d'action et le chef, et qui peut être refusé à de hauts esprits, une page très pénétrante. Il siège à l'Assemblée de 1848. De son banc son regard rencontre bon nombre de célébrités d'alors, de fronts à pensées, d'où semble émaner le double rayon du Moïse législateur et conducteur de peuple. Quel est leur rôle, leur action dans cet alambic, cette chaudière bouillonnante où s'élabore la politique nouvelle ?

On sait que, parmi les élus, il y eut deux des plus illustres qui donnèrent leur démission dès les premiers jours, parce qu'ils ne se trouvaient pas à leur place. L'un était Béranger, qui savait faire des couplets, qui les faisait admirablement, mais qui n'aurait jamais pu prononcer trois mots en public. Ses amis, qui connaissaient la droiture de son jugement et son sens politique, lui disaient qu'il n'est pas nécessaire d'être orateur pour être député. Ils avaient raison, et il eut aussi raison de s'en aller. J'en dis autant de Lacordaire qui, comme lui, nous quitta. Celui-là était orateur, mais c'était un orateur sacré. Il essaya la tribune et l'auditoire, et prit aussitôt la sage résolution de partir.

Il nous restait plusieurs grands hommes, philosophes, hommes politiques, qui semblaient faits pour éclairer l'Assemblée et qui laissèrent la direction à des esprits très inférieurs. J'en cite quelques-uns au hasard : Lamennais le premier. C'était un philosophe et un poète ; mais c'était surtout un publiciste et un polémiste. Jamais il ne monta les marches de la tribune. Il ne parlait même pas dans les bureaux et les commissions. On le mit par respect dans la commission de Constitution. Il fit un projet dont, par respect aussi, personne ne s'occupa. Quinet eut le même sort. Personne ne jugeait de plus haut la première révolution. C'était un très grand esprit. Il ne parla pas. Il n'agit pas...

Il serait facile, après Jules Simon, d'allonger la liste de ces grands esprits qui n'ont voulu ou n'ont rien pu être dans les grandes affaires, les uns par leur supériorité même, les autres par une étrange méconnaissance de l'importance du train quotidien du monde, les plus raffinés enfin, par une acuité de critique qui leur fait découvrir toutes les raisons de s'abstenir et les aveugle en même temps sur les raisons d'une action positive. Villemain, orateur persuasif, historien, littérateur, esprit varié et étendu, un autre Cicéron, disait Sainte-Beuve, eut une carrière politique qui de son temps même, fut secondaire. Il fut bien Cicéron jusqu'au bout.

Cousin, outre le prestige de l'éloquence, avait une tête capable de fortes conceptions, un œil qui voyait profondément certains mouvements et courants de la vie de son temps. S'il a su les voir ou les prévoir a-t-il pu les détourner, les infléchir ? Il a, lui aussi, siégé dans les assemblées, traité avec les hommes, tenu les affaires en main. Il a été la parure et l'honneur du gouvernement dont il faisait partie : c'est Thiers, un esprit de bien moindre envergure, mais le génie de l'action, lui, qui en a été le ressort et la force.

Quand, après nos revers de 1870 et 1871, Thiers fut investi d'une sorte de dictature, en vertu de son ascendant et de la confiance qu'inspirait invinciblement sa nature de conducteur d'hommes, Jules Simon fut à côté de lui ce qu'avaient été trente ans plus tôt Villemain et Cousin. Sous l'impulsion de son illustre ami, appuyé de son génie positif, il compléta l'œuvre de réforme de l'éducation nationale, si puissamment mise en train, d'ailleurs, par Victor Duruy. Mais Thiers mort, quand il parut, seul de ceux de sa génération, au premier plan, il hésita, chancela et tomba.

Il se releva le grand artiste aux ressources infinies qu'il était foncièrement. A l'Académie, dans les Sociétés de bienfaisance anciennes ou nouvelles qui tenaient à honneur et à profit la collaboration de l'auteur du *Travail* et de l'*Ouvrière*, au Sénat, où il s'était retiré en Nestor politique, jamais suivi sans doute mais toujours écouté, dans les revues existantes et dans celles qu'il fonda, dans les journaux quotidiens, partout, il se répandit avec une ardeur, une vivacité, une abondance de sève à surprendre les plus jeunes et à leur faire envie.

C'est dans ses dernières années que ce septuagénaire a le plus écrit, et ses pages les plus alertes, celles qui ont le plus le don mystérieux de vie et qui pourront bien rester. Ses discours de tribune les plus achevés sont ceux dans lesquels il a défendu à plusieurs reprises au Sénat la thèse libérale en matière d'éducation et d'association contre la thèse en crédit du pouvoir de l'État sur les intelligences et les âmes. L'âge s'avançait, la cécité menaçait, sans ralentir l'activité de ce cerveau, sans que cette étonnante présence d'esprit sommeillât jamais. Lorsque Guillaume II surprit l'Europe en convoquant une conférence internationale pour tenter le règlement de la question ouvrière, ce ne fut pas sans fierté que nous nous fîmes re-

présenter par le doyen de nos écrivains philanthropiques. Le vieux philosophe fit la conquête du jeune empereur. Ce fut la dernière victoire de ce charmeur. Il a laissé le récit de ses entrevues avec le descendant de Frédéric II en des pages d'un ton et d'une bonne grâce dignes de Voltaire.

Ces missions un peu académiques et les travaux de l'Institut étaient son triomphe. Jules Simon y était inimitable, comme dans les miniatures historiques et l'éloquence familière. Ses discours à l'Académie française, les portraits qu'il a consacrés de par sa charge de secrétaire perpétuel à ses collègues de l'Académie des sciences morales et politiques sont des chefs-d'œuvre. Dans ce genre il aura été le dernier classique, peut-être le plus achevé. Entre autres les notices sur Henri Martin, Fustel de Coulanges, Édouard Charton, — dont vous avez lu naguère un fragment ici même — sont des portraits purs et précis comme les plus beaux burins et enveloppés d'un agrément enjoué qui passe insensiblement à l'éloquence par des modulations insensibles dans lesquelles Jules Simon était passé maître.

Et quant à la ligne et à la conduite de sa vie intérieure, elle présente une belle unité. La devise qu'il écrivait de sa main mourante, et qui est son épitaphe, « Dieu, Patrie, Liberté », a été effectivement la règle et le credo auxquels il est resté fidèle depuis qu'il a pris conscience de lui-même. C'est pourquoi Jules Simon, quel que soit le sort réservé à ses écrits, laissera un nom, une figure, un exemple.

LINDET.

SCEAU DE LA COMMUNE DE DIJON

Dijon possédait de longue date certaines franchises dont le titre primordial est perdu ; on a seulement un diplôme de confirmation donné par Philippe-Auguste en 1183. L'histoire positive de la commune s'ouvre donc par la charte que concéda le duc Hugues III, en 1187, sur le modèle de celle de Soissons ; l'original est conservé aux archives municipales. Sous le duc Robert II, en 1282, la vicomté de Dijon fut unie à la commune et Guillaume de Fulvy prit le premier ce titre de vicomte-maïeur qui passera à ses successeurs jusqu'au dernier maire de l'ancien régime, Louis Moussier.

Un puissant personnage, le vicomte-maïeur de Dijon, — je parle bien entendu des temps héroïques, — et plus semblable à quelque bourgmestre de ville libre allemande qu'au magistrat qui lui a succédé ; la même différence existe entre la chambre de ville ou des échevins et le conseil municipal actuel. Le vicomte-maïeur est chef des armes de la ville, c'est-à-dire commandant des milices ; et il ne s'agit pas ici d'une pacifique garde nationale, en ces temps de guerre sans fin où tout homme est soldat, souvent la milice communale est mobilisée et l'étendard dijonnais, vert et chamois, a fait maintes fois bonne figure à côté de la bannière ducale. Aussi la ville a-t-elle un arsenal bien pourvu et une bonne artillerie.

Dans toute l'étendue de la commune le vicomte-maïeur et la chambre de ville ont non seulement le droit de police générale exercé avec rigueur sur les hommes et les choses, mais encore la plénitude de la justice, haute, moyenne et basse. C'est-à-dire qu'ils peuvent condamner à mort et faire donner la question ; aussi la maison de ville renferme-t-elle une salle d'audience, des geôles avec cachots sou-



Sceau de la commune de Dijon (quatorzième siècle).

terrains et une chambre de la question. La mairie a en outre la juridiction contentieuse en matière de taille, cet impôt sur le revenu, vexatoire et fort impopulaire de l'ancien régime. Les archives municipales renferment des liasses de réclamations en décharge ou modération de taxe, très précieuses comme documents sur l'état des personnes et des biens du quatorzième au dix-huitième siècle. Enfin le maire a la garde des portes, ce qui est de la dernière importance en un temps où l'insécurité commence d'ordinaire au pied des murailles ; si bien que le 5 juin 1595, au matin du combat de Fontaine-Française, Henri IV arrivé de la veille à Dijon, doit aller de sa personne éveiller le maire, René Fleutelot, pour se faire ouvrir la porte Saint-Nicolas.

La monarchie absolue submergea lentement les franchises dijonnaises comme toutes les autres ; mais en tout temps, même à l'apogée, ce qui fit défaut en France ce furent les garanties. Et comment Dijon ville de 18 à 20.000 habitants, au plus, eût-il défendu contre

la féodalité militaire ces libertés que purent à peine sauvegarder les puissantes et énergiques cités flamandes? Les ducs de la première race donnèrent bien charte sur charte de confirmation; à leur prise de possession, ceux de la seconde venaient en l'église abbatiale de Saint-Bénigne, jurer sur les Évangiles et la châsse attestée de l'apôtre de la Bourgogne, le maintien des libertés du duché et de sa capitale, et les rois de France, successeurs des ducs, se conformèrent longtemps à l'antique cérémonial. Mais chartes et serments n'avaient jamais empêché les à-coup, rares il est vrai, et les mainmises sur la mairie; quant à l'appel au suzerain, le roi de France était bien loin et avait d'autres soucis.

Ce qui subsistait encore des libertés dijonnaises disparaît sous Louis XIV; la libre élection du vicomte-maïeur fait place à la désignation royale; le commandement des milices et la justice ne sont plus que des simulacres; quant à l'artillerie, M. de Louvois l'a fait enlever ne laissant que de petites pièces pour les salves. En revanche le maire reçoit le droit de porter une robe de satin violet, doublée de cramoisi et fourrée d'hermine, avec le chaperon de même; celle des échevins est semblable mais en gros de Naples. Quand le vicomte-maïeur vient à mourir en fonctions, on lui rend les mêmes honneurs qu'à un commandant militaire et son cercueil porte le heaume, l'épée et les gantelets. Enfin jusqu'aux derniers jours de la monarchie, il conserve tous ses titres honorifiques auxquels se joint celui fort considéré et utile de président-né du Tiers-État aux États-généraux de Bourgogne; de plus dans l'intervalle des sessions triennales, de ceux-ci il est de droit l'un des délégués ou *élus*, chargés d'administrer la province.

Le sceau dont nous donnons ici une reproduction d'après une photographie, remonte à la première moitié du quatorzième siècle; pour la composition et le grand goût il peut passer pour un des plus beaux échantillons que nous possédions de la sphragistique du moyen âge. Il a 90^{mm} de diamètre; au centre, est le vicomte-maïeur à cheval, un oiseau sur le poing comme un seigneur féodal, à ses côtés, le soleil et la lune, autour cette inscription :

SIGILLUM COMMUNIE DIVIONIS

Enfin au cercle extérieur vingt têtes variées s'encadrent dans des arcatures surbaissées; nous avons là manifestement une représentation figurée des vingt échevins dijonnais, dont le nombre fut réduit plus tard. Toutefois, malgré le caractère assez individuel de ces têtes, il serait d'autant plus téméraire d'y voir des portraits que plusieurs ont de la barbe; or personne n'en portait alors dans le monde des laïques et des prêtres séculiers.

La matrice originale en cuivre faisait partie en ce siècle du cabinet de M. le comte de Vesvrotte, à Dijon; il fut acquis par J. Charvet dont la précieuse collection a été décrite sous le titre de *Catalogue des sceaux-matrices de M. Dongé*. Après sa mort elle fut dispersée aux enchères en 1882, et le sceau de Dijon — n° 945 du catalogue — vendu 400 francs; malheureusement la ville de Dijon dédaigna de reconquérir un monument si précieux pour elle.

Il en circule plusieurs reproductions en métal qu'il serait peut-être difficile de distinguer de l'original. Le coup d'œil d'un professionnel pourrait être utilement secondé ici par des mensurations rigoureuses : comme le métal se contracte en refroidissant, les moulages des sceaux et des médailles sont toujours un peu plus petits que les pièces originales.

HENRI CHABEUF.

L'ORDONNANCE DU COMMANDANT

NOUVELLE

Suite. — Voyez page 201.

— Où se passait l'idylle?

— A Constantine... Ah! mon ami, quel pays charmant!

— O optimisme des gens amoureux!

— En été, des fleurs et des parfums embaumant la brise de mer; en hiver, un petit froid vif et ensoleillé qui vous réveille. Des camarades très sociables; un état-major intelligent et qui ne demande pas l'impossible... J'y vivais heureux... Du moins je croyais posséder le bonheur, — le bonheur n'étant pas une vulgaire contingence que l'on palpe et qu'on mesure à l'aune. — C'est alors que je fus présenté à cette dame, que des intérêts puissants, — un domaine assez vaste à surveiller, — avaient ramenée pour quelque temps en Algérie... Je ne suis pas sentimental...

— Ah! peut-on se connaître si peu!

— Mais non, mais non, je ne suis pas sentimental; je ne crois guère à la prédestination; je n'imagine pas que, hommes et femmes, nous soyons, par couple, les deux moitiés d'une même poire, chacun condamné à chercher sa moitié jumelle qu'une tombola a lancée dans la foule et que nous retrouvons parfois, inopinément, au hasard de nos pas ou d'une instinctive attraction. Et pourtant, lorsque pour la première fois je me trouvai près de cette femme il m'a semblé la reconnaître : c'est elle que je cherchais dans les vagues aspirations de ma vie solitaire. Jamais je n'avais senti davantage le vide qui m'entourait. Un besoin d'affection sereine se révélait, qui ne s'était point fait sentir jusque-là... Enfin, enfin... le plaidoyer du vieux garçon qui veut briser le cercle étroit d'une

existence égoïste et inutile : tu le connais; je t'en fais grâce...

Un bijou de femme, mon ami!

Pleine de bon sens: femme d'intérieur, et assez spirituelle pour faire oublier qu'elle était raisonnable... Et douce! Et jolie!...

Je te fais grâce encore du portrait, pour ne pas éveiller ton envie.

C'était, en un mot, juste ce qu'il me fallait. Nous fûmes bientôt en excellents termes.

Un jour, le moment me parut propice ; après des travaux d'approche assez savants, j'ose le dire, malgré le peu de liberté d'esprit qui me restait en cette occurrence, démasquant mes batteries, faisant feu de toutes pièces, je me déclarai...

Je crois bien que la place se moquait de mon artillerie : elle était plus forte que moi ; mais elle avait envie de capituler : oui, j'en suis sûr, elle brûlait de capituler, et si le siège traînait en longueur, c'est qu'un gouverneur qui se respecte ne saurait accepter une capitulation sans gloire. Ma belle voulait les honneurs de la guerre. Ah ! elle les aurait eus : j'étais disposé à toutes les concessions, et..... à me déclarer vaincu, moi-même, plutôt que de lui déplaire.

Telle était notre situation respective, lorsque sonna pour moi le moment d'aller faire ma tournée annuelle dans le Sud, visiter Biskra, les postes de l'Oued-Rir, jusqu'à Tougourt, — où, soit dit en passant, il ne serait que temps de pousser la voie ferrée. — C'était de longs mois à passer à cheval, en la seule compagnie de mes cavaliers d'escorte, dans le sable et sous le soleil.

Cela m'ennuyait bien un peu d'aller ainsi tout seul errer d'oasis en oasis, laissant en arrière mon roman inachevé. Tout au moins j'aurais voulu emporter une certitude. L'occasion me sembla bonne pour brusquer les choses et obtenir que mon sort fût fixé. Comme militaire, je crois au succès des attaques brusquées ; et les jeux de l'amour ressemblent aux jeux de la guerre. J'abordai donc carrément mon sujet..

— Voulez-vous être ma femme? dis-je un soir, sans préambule.

Je cherchais à lire mon arrêt dans le tressaillement que cette brusque apostrophe ne pouvait manquer d'amener sur son visage. Ah! mon ami, que nous sommes de piètres diplomates auprès des femmes! Celle-ci ne tressaillit pas : elle avait prévu ma question. Il est vrai qu'à voir mon air nerveux!... D'ailleurs elle me répondit gentiment : elle ne disait pas non; mais elle ne disait pas oui non plus; la question était redoutable ; on ne pouvait se résoudre ainsi au pied levé.

— Eh quoi! m'écriai-je, n'avez-vous jamais envisagé cette éventualité d'être ma femme?

— Certes, j'y songe depuis que vous m'avez laissé deviner vos sentiments; mais au moment de prendre une résolution définitive, ne trouvez pas mauvais que je réfléchisse encore.

Je fus, je l'avoue, surpris et même un peu froissé de cette hésitation. Je le laissai voir.

— Eh quoi ! Votre cœur est-il si mystérieusement clos, qu'il faille apporter tant d'efforts pour déchiffrer son secret! Croyez-moi, la coquetterie n'est plus de saison, lorsqu'un honnête homme vient loyalement vous proposer de partager sa vie...

Aussitôt dites, j'aurais voulu reprendre ces paroles imprudentes ; mais il était trop tard.

Ma belle mystérieuse s'était redressée :

— Quelle mouche vous pique? Si vous croyez pouvoir impérieusement commander avant, me répondit-elle, que sera-ce après la cérémonie!... Mieux vaut, voyez-vous, que nous conservions chacun notre liberté. Vous n'êtes plus à l'âge où l'on change d'humeur, et je ne suis pas à celui où l'on supporte l'humeur des autres...

Bref, nous nous séparâmes froidement, à mon grand désespoir, car je reconnaissais bien que j'avais eu les premiers torts. Je me promettais toutefois de rassembler tous les trésors de ma diplomatie et d'aller mettre aux pieds de la belle, dès le lendemain, ma confession et mon repentir, lorsque, le soir venu, je reçus un court billet où toutes ses grâces se trouvaient résumées en deux lignes, — deux lignes éloquentes!

« *Nous sommes aussi absurdes que deux enfants, sans avoir la même excuse : écrivez-moi que vous viendrez demain, me demander pardon et déjeuner avec moi.* »

Le croiras-tu? Je sautai de joie, comme un sous-lieutenant. Enfin, j'étais sûr du succès : la place se rendait!

Lui écrire! Non pas : j'irais moi-même, aussitôt l'heure convenable, lui dire que j'étais un personnage ridicule, bon tout au plus à baiser le bout de sa mule. J'irais...

... Et sur une fiche de papier, où j'avais inscrit déjà toutes les courses et démarches que j'avais à faire le lendemain pour préparer mon départ imminent, je notai à son tour cette importante affaire : « Aller chez madame X. ».

Que veux-tu? C'est le remède à mon irrémédiable distraction. Si je ne notais point ce que je dois faire, j'en oublierais certes plus de la moitié.

Par la même occasion, j'écrivis sur une autre fiche ce que mon ordonnance aurait à faire de son côté : achats au marché, car nous devions emporter de copieuses provisions de route; courses chez les fournisseurs qu'il fallait régler avant le départ, etc...

C'était encore une de mes habitudes, de laisser ainsi mes instructions écrites, sur le coin d'une table, afin que Joseph, mon ordonnance, ne me dérangeât pas, le matin, de trop bonne heure.

Tout bien préparé, je me couchai et trouvai, sur l'oreiller, le sommeil d'une conscience rassurée, au milieu de rêves dorés.

***

Et maintenant, laisse moi te raconter ce qui se passa ensuite, comme si j'y avais assisté, encore qu'une partie des événements se soit déroulée tandis que, le lendemain matin, dans mon inconsciente sérénité, je procédais à ma toilette, je me rasais, je me faisais beau, pour voler à l'appel de l'Amour, comme on disait au temps de la Romance.

Joseph arriva au point du jour, comme il avait accoutumé. Ah! c'était un garçon consciencieux!

Sans faire de bruit, pour ne point m'infliger l'horreur d'un réveil prématuré, il chercha, sur la table, la liste habituelle de ses occupations.

« *Acheter des pommes de terre, deux oies, des conserves, etc., etc... prendre ma culotte chez le tailleur;... redresser un éperon;... fermer les cantines, etc., etc...* »

— Bon, pensa le soldat, c'est pas difficile!...

Et sur une seconde liste :

« *Aller chez le général;... aller chez le chef d'état-major;... aller chez madame X.* »

— Oie, oie! ajouta ledit Joseph *in petto*. C'est pas des petites commissions, celles-là : va falloir se mettre sur son trente-et-un.

Et Joseph le fit comme il l'avait dit : il se mit sur son trente-et-un.

Et, comme il était encore bien matin, il prit son grand panier, pour aller tout d'abord au marché, où il acheta des pommes de terre, d'autres provisions encore, et enfin, deux oies, — deux oies superbes. Le tout fut soigneusement rangé dans son panier, par ordre de densité.

Cela fait, l'honnête garçon, jugeant que le moment était venu, se dirigea vers le bureau du général, commandant d'armes.

— Pan, pan!

— Entrez!

Le général tourna sa bonne tête intelligente et fine vers la porte qui s'ouvrait, encadrant un militaire, correctement vêtu d'ailleurs, la main droite à la visière, la paume en dehors, les doigts écartés, le bras gauche arrondi sous l'anse d'un vaste panier d'où pointaient, tels les lis d'une plate-bande, le col et la tête blanche de deux oies étonnées.

Le spectacle n'était pas banal, et le général se mit à rire.

— Bonjour mon garçon. Entrez... Fermez la porte... Vous avez quelque chose à me dire?

— Oui, mon général... C'est mon commandant qui m'a dit...

— Quel commandant?

— Le commandant Brousselou... Mon commandant m'a dit...

— Ah! le commandant Brousselou!... Ah! c'est cet excellent commandant Brousselou!... Je sais ce que c'est : il vous envoie, j'en suis sûr, me redemander son travail sur les irrigations de Biskra... Oui, oui... C'est très bien... Allez, mon garçon. Dites au commandant que je vais le lui renvoyer. Bonjour...

(A suivre.) G. Béthuys.

CHIENS DU MONT SAINT-BERNARD

M. Hector Lemaire, l'auteur des *Chiens du Saint-Bernard*, bas-relief très remarqué au salon des Champs-Élysées et dont nous publions la gravure, n'est pas un animalier. C'est plutôt le maître des morbidesses féminines, des grâces alanguies et des douces maternités. Mais, parfois, il ne dédaigne pas de chercher des sujets et même de bonnes inspirations chez nos « frères inférieurs », pour me servir d'une expression qu'il est assez de mode aujourd'hui d'appliquer aux chiens.

Dans *Première leçon d'équitation*, groupe qu'il exposa au salon de l'année dernière, figurait déjà un superbe épagneul sur lequel chevauchait, soutenu par sa mère, un aimable bébé. Plus anciennement son *Chevrier* des Pyrénées conduisait allègrement, le sifflet aux lèvres et sous l'escorte d'un beau chien-loup, le petit troupeau de laitières encornées que chaque printemps ramène dans Paris.

Évidemment, le sculpteur des *Dalila*, des *Madeleine*, des *Graziella* et des déesses triomphantes a un faible pour la gent canine. Il le fit bien voir lorsqu'il modela en terre glaise ses quadrupèdes pyrénéens. Comme il avait dû acheter les biques et le chien qu'il faisait « poser » dans son atelier, ce chien de berger, hérissé de poils gris, devint bientôt le familier du maître et plus jamais ne voulut s'en séparer. Le spectacle était curieux que présentait alors le grand hall peuplé de marbres et de plâtres, tendu de vieilles tapisseries de Beauvais et de Flandre, où travaillait le statuaire entouré des animaux qu'il étudiait. On eût dit d'un campement pastoral au milieu d'un monde de divinités antiques.

Pour ses *Chiens du Saint-Bernard*, M. H. Lemaire ne s'est point départi de ce souci de faire vrai et de son habituelle recherche du modèle. L'œuvre devant prendre place sur la façade du nouveau bâtiment destiné à abriter les collections zoologiques du Muséum, il importait particulièrement que le sculpteur se procurât un chien de race pure afin de ne pas afficher une image trompeuse sur les murs de notre grand établissement scientifiqne. Il demanda ses premiers renseignements à l'estam-

pe, dessina les divers types de chiens célèbres | reproduits par la gravure, étudia le squelette



CHIENS DU MONT SAINT-BERNARD. — Bas-relief de M. Hector Lemaire, salon des Champs-Élysées de 1806. — Gravé par Crosbie.

et les muscles des dogues, fit vingt maquettes, | mais, peu satisfait des résultats qu'il obtenait

et ne pouvant faire un choix exact dans les différences de formes et d'allures qu'il constatait, il résolut d'entreprendre le voyage du Grand-Saint-Bernard afin de trouver le type vrai qu'il cherchait.

Bien lui en prit, car rien ne ressemble moins à un saint-bernard authentique que le chien à poils longs et à queue en panache qui apparaît de temps en temps sous ce nom dans nos expositions canines. Le commerce a fabriqué de toutes pièces un chien du Saint-Bernard à son usage, qui est offert principalement sur les marchés anglais et dont la vente atteint quelquefois des prix très élevés. C'est un de ces chiens à manteau tricolore et à poils longs qui, acheté 25,000 francs à Londres, s'est revendu récemment 40,000 francs à New-York.

Le vrai saint-bernard est tout différent : « J'en ai vu douze ou quinze à l'hospice de la chaîne pénine, m'a raconté M. Hector Lemaire. Ce sont des animaux à poils ras, à manteau d'un brun roux, au nez court et à grande queue pendante. Leur tête porte une tache noire au front. Ils ont un poitrail particulièrement large et sont très musclés. Leurs pattes sont très fortes. Ils m'ont étonné par leur caractère tout à fait spécial. Peu sociables, ils s'en vont lorsqu'on veut les caresser. Ils ne se mêlent jamais aux voyageurs. Lorsque le ciel se voile de nuages, et qu'une tourmente menace le col alpestre, ils partent, guidés par un admirable instinct. Un génie bienfaisant est en eux qui les conduit dans l'abîme de neige où agonisent les malheureux. Là, ils hurlent à la mort, ils appellent lamentablement les moines dont ils sont l'avant-garde. Ah ! les braves chiens !

« Le lendemain de mon arrivée, je les vis tous, non sans surprise, groupés en rond à l'entrée de l'Hospice; ils grondaient sourdement lorsqu'un voyageur voulait sortir. Un brouillard intense couvrait le col et il semblait que ces intelligentes bêtes se donnaient pour tâche d'empêcher les gens de s'égarer dans la montagne.

« On n'attache plus à leur large collier de cuir le petit tonneau rempli de cordial et si je lui ai donné place quand-même dans mon bas-relief, c'est uniquement comme attribut et en souvenir de la légende qui représente ces chiens encore ainsi. »

Voilà expliquée la genèse de l'œuvre de M. Hector Lemaire. Ces paroles nous révèlent l'origine du beau sentiment qui y règne; il l'a puisé à la bonne source en se pénétrant profondément du sujet qu'il avait à retracer. Le paysage où se passe la scène de sauvetage, il l'a dessiné sur le versant italien du Grand-Saint-Bernard; on y distingue les poteaux qui s'échelonnent de loin en loin, le long du chemin caché sous la neige. Sur une rampe du col apparaît le moine qui accourt à l'appel des chiens. Au-dessus de cette scène désolée plane, les ailes éployées, le grand aigle des Alpes auquel une proie vient d'échapper.

Ce qui fait la grandeur de l'œuvre, c'est qu'elle a été entrevue par l'artiste sur ces hauteurs sereines, au-dessus de la région des forêts, sur le granit du col, dans l'émotion que suscitait en son cœur l'hospitalité du couvent.

— On ne résisterait pas longtemps à l'âpre climat du Grand-Saint-Bernard, me disait encore le maître sculpteur ; tous les deux ans, les moines sauveteurs doivent descendre dans la vallée. Il n'y a que les chiens qui restent; leur allure presque farouche tient sans doute à leur séjour prolongé dans ces âpres altitudes.

C'est dans ce voyage alpestre que M. Hector Lemaire, très frappé par le caractère des vallées qu'il parcourait, conçut la pensée de sa statue la *Roche qui pleure*, exposée également au salon de cette année. L'eau suintait des roches énormes avant d'atteindre le lit du torrent qui l'entraînait au loin. L'artiste fut impressionné; il symbolisa, sous la figure d'une femme, la plainte qu'il crut entendre au milieu de cette nature tourmentée.

Presque toutes les œuvres de M. H. Lemaire sont nées d'une inspiration de ce genre; ce sculpteur est un sensitif qui a les yeux ouverts sur la vie et, lorsqu'une émotion l'étreint, il ne goûte aucun repos avant de l'avoir traduite en argile ou en marbre. Le labeur qu'il a fourni, quoique jeune encore, est déjà prodigieux. Nous ne pouvons qu'indiquer ici les principales étapes de sa carrière.

Pensionnaire de la ville de Lille à Rome, il envoya au salon un groupe, le *Rain*, qui lui valut une mention honorable. En 1877, une troisième médaille lui échoit : c'est l'année où il expose sa *Tendresse maternelle*, marbre que possède le musée de Quimper. En 1878, il remporte le prix du salon et une seconde médaille avec un groupe *Samson trahi par Dalila*, que l'on voit au musée de Lorient.

La première médaille lui est décernée en 1882, époque à laquelle prend date le *Matin*, un marbre très poétique qui entre au musée du Luxembourg. Enfin, une médaille d'or, obtenue pour un bel ensemble d'œuvres à l'Exposition universelle de 1889, le met au premier rang de nos statuaires.

On a érigé sur une place d'Alger sa *Vénus Astarté*, qui fut exposée au Salon de 1894. Son *Du Guesclin* de bronze domine depuis un an la place de Châteauneuf-de-Randon. Le musée de Dieppe possède sa *Jeune mère ;* celui de Besançon, sa *Charité romaine* ; celui d'Auxerre, ses *Pigeons de la place Saint-Marc* (bas-relief). Il est encore l'auteur de la *Musique*, statue qui décore le grand escalier du théâtre de Bordeaux, et du tombeau de la princesse Marie d'Orléans, qui se voit à la Chapelle de Dreux.

On se souvient aussi de son *Immortalité*, grand groupe de cinq figures, qui fut érigé devant le Palais des Champs-Élysées au moment des funérailles de Victor Hugo.

HENRI FLAMANS.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

POISSON D'AVRIL

« Donner un poisson d'avril, c'est, dit l'abbé Tuet, dans ses *Matinées sénonnaises*, faire faire à quelqu'un une démarche inutile pour avoir l'occasion de se moquer de lui. »

Le 1er avril, en effet, est fort souvent une journée de fatigue et de tribulations pour les gens simples et naïfs. Les farceurs, les mauvais plaisants, les mystificateurs se mettent la cervelle à l'envers pour leur jouer quelque bon tour et rire à leurs dépens. Ils les enverront chercher par exemple du *baume d'acier* pour les maux de dents, de la *poudre d'escampette* qui fait aller, de l'*huile de cotrets* souveraine contre les névralgies. C'est l'écolier qui demandera naïvement à son maître la *clef des champs*, ou celle du *jardin des racines grecques*, le conscrit qui cherchera le *pivot de la conversion*, le petit mousse qui demandera la *corde à virer le vent*, l'apprenti musicien qui sera chargé d'apporter à son maître un *fa dièze* ou ira demander si le *bémol* est réparé.

Si tout le monde est d'accord sur la signification et les plaisanteries du poisson d'avril, l'on est loin de s'entendre sur l'origine de cette expression et de cet usage répandu dans tous les pays. Plusieurs explications ont été données ; mais il est possible qu'aucune d'elles ne soit la véritable. Dans le doute où nous sommes à ce sujet, nous ne pouvons que mettre les pièces du procès sous les yeux du lecteur qui jugera et choisira.

Selon les Pères de Trévoux, l'expression poisson d'avril serait une corruption de *Passion d'avril*. Les courses que l'on impose aux naïfs seraient une image du voyage de Jésus-Christ qui fut renvoyé d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, etc. Ces voyages, en effet, eurent lieu au mois d'avril. Mais nous avons peine à croire que des nations chrétiennes aient transformé en une froide et ridicule parodie ce grand drame de la Passion qui eut son sanglant dénouement sur le Golgotha. De tous les faits importants enregistrés par l'Histoire, celui-là est, sans contredit, celui qui prête le moins à la plaisanterie.

Nous ne pouvons donc partager l'opinion des Pères de Trévoux.

Ce qui a fait croire, peut-être, à certaines personnes que le poisson d'avril était un souvenir de la Passion, c'est que le *poisson* (en grec *Ichthus*), était le symbole de Jésus-Christ. Les lettres grecques du terme Ichthus sont en effet les initiales des mots *Iêsous Christos, Théou Uios, Sôtêr* qui signifient : « Jésus-Christ fils de Dieu, sauveur ». Dans les premiers temps de l'Eglise, les chrétiens, afin de se cacher aux yeux des infidèles, représentaient Jésus-Christ sous la forme d'un poisson, ce qui les faisait passer pour des idolâtres.

Certains étymologistes donnent au poisson d'avril une origine historique. Ils racontent que François, duc de Lorraine, retenu prisonnier par Louis XIII au château de Nancy, était parvenu à s'échapper le 1er avril en passant la Meurthe à la nage. Cette audacieuse évasion aurait fait dire aux Lorrains : « Ce n'est pas un homme, c'est un poisson que vous nous avez donné à garder ». Ce propos ayant été répété de bouche en bouche, le duc de Lorraine ne fut plus désigné que sous le nom de poisson d'avril.

L'anecdote non seulement n'est pas certaine, mais elle est encore rapportée d'une autre façon.

D'après quelques auteurs, le duc François de Lorraine n'aurait pas eu besoin de traverser la Meurthe. Sous un costume de paysan, qu'il aurait pu se procurer, il serait tranquillement sorti par la porte sans être inquiété. Il paraît pourtant que la sentinelle fut prévenue de cette évasion ; celle-ci aurait averti l'officier. Mais comme la chose se passait le 1er avril, les gardiens craignirent d'être victimes d'une mystification et se contentèrent de hausser les épaules.

Le duc de Lorraine ne serait donc pas la personnification du poisson d'avril, mais il aurait eu la chance d'en profiter.

Cette histoire, de quelque façon qu'on la raconte, nous inspire des scrupules sérieux. D'abord on ne nous dit pas d'où elle est tirée ; et puis il y a une autre objection qui n'est pas sans valeur. La ville de Nancy a été prise en 1634. Louis XIII est mort en 1643. C'est donc pendant cet intervalle de temps qu'aurait eu lieu l'emprisonnement de François de Lorraine. Or, à cette époque, il n'y avait pas de duc de Lorraine portant ce nom.

Pour ces motifs, nous adopterons comme la plus vraisemblable, et en même temps la plus simple, l'explication de M. Quitard.

En 1564, Charles IX décréta que l'année commencerait désormais le 1er janvier. Cette innovation, qui contrariait les habitudes de bien des gens, fut assez mal accueillie. Cependant l'usage s'établit peu à peu de donner des étrennes au 1er janvier et, le 1er avril, on n'offrit plus que des cadeaux simulés et des félicitations dérisoires. Comme au mois d'avril le soleil vient de quitter le signe des poissons, on donne à ces simulacres le nom de « Poissons d'avril ».

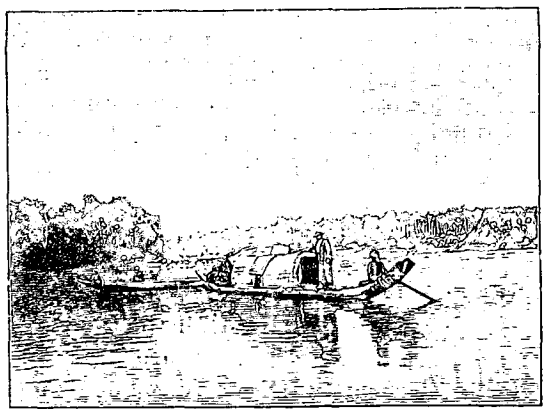
H. LECADET.

LA VALLÉE DU MÉKONG

L'Indo-Chine française, par l'étendue considérable des territoires compris sous cette dénomination, par la qualité exceptionnellement favorable de certaines parties de son sol, par la population relativement dense et variée qui l'habite, est devenue pour le monde colonial en France un champ d'évolutions où, par des procédés les plus divers, marins, explorateurs et touristes s'évertuent à conquérir des connaissances nouvelles, étendre leurs moyens d'action et, par là même, rendre ce pays plus intéressant aux yeux des habitants de la métropole pour lesquels toute nouvelle acquisition de territoire se traduit souvent par une charge nouvelle ajoutée à leur budget déjà onéreux.

L'œuvre accomplie par nos compatriotes dans l'Indo-Chine est toutefois considérable, vu surtout l'époque relativement peu éloignée où eut lieu l'établissement de la domination française dans ce pays. Les lecteurs du *Magasin Pittoresque* ont pu suivre durant ces dernières années dans les *Chroniques* supplémentaires de ce recueil les recherches faites et les résultats obtenus par divers voyageurs et géographes dans notre grande colonie de l'extrême Orient, tels les travaux de MM. Neis et Harmand sur la géographie physique du pays, de M. Aymonier, sur l'ethnographie de ses populations, les études de M. Fournereau sur les monuments et l'architecture khmers.

La vallée du Mékong, remarquable tant à raison de la qualité physique de son sol que pour les populations qui l'habitent, a particulièrement attiré l'attention de nos pionniers indochinois. Ce grand fleuve aux rives si pittoresques et qui pourrait servir de voie naturelle de notre possession cochinchinoise vers les provinces méridionales de la Chine, est malheureusement obstrué de diverses chutes ou rapides qui rendent la navigation sur une grande étendue de son parcours impraticable. Ce que sont ces chutes et ces rapides, Fr. Garnier, le premier et le plus célèbre des explorateurs de l'Indo-Chine, nous l'a déjà dit il y a trente ans. « Après avoir longtemps couru presque exactement nord et sud, la rive droite du fleuve s'infléchit brusquement à l'est et vient présenter à l'eau une barrière perpendiculaire. En amont, sur l'autre rive une pointe avancée renvoie dans ce coude toutes les eaux du fleuve qui la frappent et s'y réfléchissent, de sorte que leur masse entière vient s'engouffrer avec la rapidité et le bruit du tonnerre dans les quatre ou cinq canaux que forment les îles à base de grès qui se profilent le long de la rive droite... Les vagues boueuses attaquent la berge avec furie, l'escaladent, entrent dans la forêt, écument autour de chaque arbre, de chaque roche, de hautes colonnes d'écume s'élèvent et retombent sans cesse sur leurs cimes..... » Ces masses d'eau tordues dans tous les sens, courent souvent avec une vitesse de dix à onze milles à l'heure. Les barques qui s'engagent dans ces tourbillons risquent de se briser au moindre choc contre les rochers ou d'être englouties dans des gouffres de plus de dix mètres de profondeur. Là, où avait échoué Fr. Garnier les tentatives de voyageurs modernes ont été couronnées de succès.



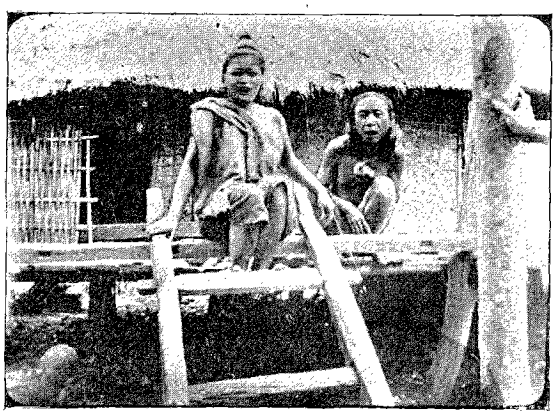
Le comte de Barthélemy sur sa pirogue.

Les officiers de marine Simon, Le Vay et Pi sont parvenus, grâce à une connaissance plus profonde des divers méandres du fleuve, à forcer les passages dangereux à bord de leurs canonnières *Massie* et *La Grandière*. La ténacité des hommes a fini par triompher des obstacles accumulés par la nature. Or, pendant que M. Simon et ses compagnons luttaient contre les courants du Mékong, un autre de nos compatriotes, M. le comte de Barthélemy, explorait en touriste éclairé l'un des principaux affluents de ce grand fleuve, le Sé-khong, obstrué, lui aussi, par nombre de rochers et rapides qui obligèrent souvent le jeune voyageur à chercher et utiliser des biefs contournant les passages dangereux ou impraticables.

Combien grande est la satisfaction de ce même voyageur lorsque, ayant franchi un endroit difficile, il peut contempler de sa pirogue les rives luxuriantes qui se déroulent à ses yeux et observer les populations enthousiastes autant qu'émerveillées qui se pressent sur son parcours. Car ces populations laotiennes ne sont pas ce qu'un vain peuple en pense. Abstraction faite d'une certaine indolence, commune à tous les peuples primitifs, les Laotiens possèdent à un haut degré ce qui constitue le bonheur d'une nation : l'insouciance et la tranquillité d'esprit.

Physiquement, ce sont des hommes aux proportions plutôt élégantes, bien bâtis, de taille moyenne, le teint légèrement cuivré; mais c'est par les qualités morales que se distingue particulièrement ce petit peuple.

« Il serait difficile, nous dit M. Simon, de trouver des gens doués d'un caractère plus doux, plus conciliant, plus bon enfant que le peuple laotien. Jamais de querelles, de rixes ou de discussions entre eux; ils s'arrangent



Jeune Laotienne et Laotien.

toujours pour être d'accord, aiment le plaisir sous toutes ses formes... »

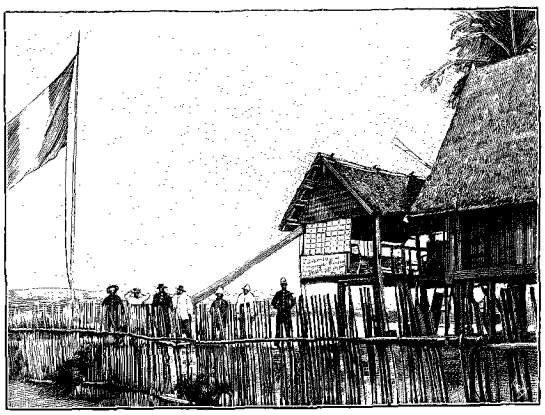
Cette dernière phrase nous ferait presque douter qu'il s'agit d'une population semi-sauvage habitant les bords d'un Mékong. C'est pourtant la réalité. Il suffit d'ailleurs de regarder, j'allais dire d'admirer, ce frais et souriant visage de jeune fille laotienne, si heureuse de vivre, et dont les traits ressemblent si bien aux figures espiègles de nos jeunes ouvrières des faubourgs.

La vie est donc loin d'être monotone dans cette partie du Laos. Les fêtes absorbent une importante fraction du calendrier et on trouve, en outre, mille autres prétextes à réjouissances. Un mariage, la mort d'un bonze, d'un gros personnage ou d'un riche particulier, la récolte du riz, les offrandes aux pagodes sont autant d'occasions de divertissements. Certaines fêtes durent deux ou trois jours; elles ont lieu généralement autour des pagodes où l'on construit des abris légers pour recevoir et loger les invités des villages voisins. Le bonze est d'ailleurs lui-même avide de plaisir et la réunion d'une foule joyeuse autour d'une pagode ne peut naturellement qu'apporter une nouvelle source de revenus aux serviteurs de Bouddha réduits à vivre de la charité des fidèles. Les bonzeries n'ont pas seulement un caractère religieux; elles sont aussi les maisons d'éducation pour les hautes classes de la société laotienne.

Tout jeune homme libre, de parents libres, a droit à l'instruction dans une bonzerie. Il doit seulement faire vœu de chasteté. Semblable en cela à certains de nos ordres religieux, les bonzes du Laos et du Cambodge vivent dans des cases ou cellules particulières; ils ne circulent librement dans les rues que lors des cérémonies religieuses. Tous ces religieux n'ont toutefois pas l'esprit aussi libéral. Au Cambodge, par exemple, certains bonzes, renommés par leur piété, vieillis dans les ordres, exercent une influence considérable sur la population et forment un sérieux obstacle à la pénétration de l'idée française, ou moderne; c'est particulièrement contre ceux-là que la lutte de nos missionnaires devient à la fois périlleuse et pénible. Aussi, l'un des moyens les plus sûrs pour agir sur les indigènes, paraît être l'installation de factoreries, de maisons de commerce, ou de postes militaires, comme celui d'Attopeu qui est un modèle du genre.

Monté sur des pieux de douze mètres de haut, pris à la forêt voisine, le bâtiment de l'Inspection (c'est ainsi qu'on nomme en Cochinchine le poste de l'Administrateur), présente tous les avantages d'une construction pratique assez confortable, et appropriée aux besoins de la région.

Le plancher de la case est à trois mètres au-dessus du sol. Sur ce plancher repose une bâtisse en torchis haute de cinq mètres, couverte, à quatre mètres d'élévation d'un toit en paille de riz qui garantit aussi bien contre le soleil que contre les pluies . L'air y circule de tous côtés et ménage à l'habitation une température constamment fraîche et agréable. Il convient d'ajouter que les environs d'Attopeu, sis sur la Sé-khong, à une distance relativement faible de Tourane et de Hué, ont l'avantage de renfermer des mines d'or d'une réelle importance et dont l'exploitation constituerait une source de grandes richesses pour toute la contrée. La présence du précieux métal dans la vallée du Sé-khong est un fait incontestable. L'administration conserve des pépites d'or recueillies par des indigènes dans les rivières des alentours. Ceux-ci fabriquent d'ailleurs des bijoux en or portés par les femmes.



L'Inspection d'Attopeu.
D'après des clichés communiqués par M. de Barthélemy.

Au point de vue agricole, le pays laisse également peu à désirer. Deux saisons réglementent au Laos le programme des occupations des indigènes. La saison des pluies, de mai à novembre, est consacrée à la culture et à la récolte du riz; ce produit est, comme on sait, la

base de l'alimentation de tous les habitants de l'Asie orientale. En octobre et en novembre on plante le tabac et le coton. Les berges du Mékong laissées à découvert par la baisse des eaux offrent un sol très favorable à toutes ces plantations. Sur les bords du Mékong plusieurs villages s'occupent de la culture de la banane et de la noix de coco. Les deux cours d'eau encore si peu utilisés jusqu'à présent comme voies de communication, renferment un autre élément de richesses largement mis à profit par la population riveraine. La pêche est, en effet, avec la culture du riz, l'une des principales occupations des indigènes. Ces cours d'eau renferment d'ailleurs des poissons de taille gigantesque et dont un seul suffit quelquefois à nourrir une famille durant une année entière.

On voit par ce court exposé que le Laos cochinchinois renferme des éléments de prospérité suffisants pour compenser les efforts faits pour sa conquête. L'utilisation du Mékong comme voie navigable, après la brillante campagne du lieutenant Simon est définitivement sortie du domaine de l'utopie ; au dire de nos vaillants officiers, quelques balisages, divers travaux d'art de faible importance assureront aux navires une voie à la fois économique et rapide vers les provinces les plus riches et surtout les plus peuplées de la Chine méridionale.

Il y a quelques semaines, l'Angleterre obtint du gouvernement chinois l'ouverture au commerce européen du Si-Kiang, le grand fleuve méridional du Céleste Empire qui donne accès à la province de Yun-nan. Bien que la formule porte « au commerce européen », l'avantage est toutefois, presque tout entier, au commerce britannique, puisque les transactions de l'Angleterre entrent pour 70 0/0 dans le commerce sino-européen. Nos concurrents ne nient d'ailleurs pas que l'ouverture du Si-Kiang a été obtenue plus particulièrement afin de contre-balancer les chances des Français dans leur pénétration par la voie du Tonkin. L'ouverture du Mékong aux navires français nous conservera et consolidera les avantages que nous sommes en droit de tirer de notre voisinage avec l'Empire du Milieu et avec le Siam.

P. Lemosof.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Cromwell

Le colonel Titus parle ainsi de Cromwell dans un pamphlet :

« C'est avec raison qu'on peut vous appeler le père de la patrie. En effet, tant que vous êtes en vie, rien n'est à nous : tout vous appartient. C'est seulement à votre mort que nous serons vos héritiers. »

LE RÉTABLISSEMENT DES JEUX OLYMPIQUES

Suite. — Voyez page 198.

Un savant américain qui a fait d'intéressantes recherches sur les exercices athlétiques dans l'antiquité, M. Allan Marquand ne craint pas d'affirmer que dans les courses à très longue distance les Américains l'emportent sur les Hellènes du temps passé. Phidippidès qui fut chargé de prévenir les Lacédémoniens de l'entrée des Perses sur le territoire de l'Hellade et fit le voyage d'Athènes à Sparte aller et retour en deux jours soit un trajet total de deux cent-dix-sept kilomètres en quarante-huit heures, a été dépassé dans les grandes épreuves de six jours de marche qui ont récemment eu lieu aux États-Unis.

Si les Anglo-Saxons sont des marcheurs plus intrépides que les anciens Hellènes, en revanche l'agilité des athlètes d'Olympie n'a pas été encore dépassée. Chionis franchissait en deux bonds un espace de dix-sept mètres et Phayllus de Crotone un espace de dix-huit mètres c'est-à-dire plus du double du maximum de sept mètres soixante centimètres qu'ait pu atteindre dans un saut unique l'Américain qui occupe en ce moment la première place dans ce genre de sport.

Les exploits de Milon de Crotone dont l'homme le plus robuste ne pouvait faire fléchir le petit doigt ou de Polydamas qui arrêtait d'une seule main un char lancé à toute vitesse et étouffait un lion en le serrant entre ses bras, n'ont jamais été égalés dans le monde moderne. Il est vrai qu'il convient de se méfier des exagérations des Hellènes lorsqu'il s'agit de tours de force qui ne peuvent se traduire par des chiffres. Même dans le cas où les indications recueillies par les historiens paraissent à première vue assez précises, elles ne sont pas toujours suffisamment complètes pour nous donner une idée exacte de la puissance musculaire des athlètes les plus fameux. Nous savons que Théagène de Thasos à l'âge de neuf ans allait de sa maison à la place du marché en portant sur ses épaules la statue de bronze d'un dieu, seulement nous ignorons le poids de la statue et la longueur du trajet que le futur vainqueur du *pancratium* avait à parcourir.

Phayllus lançait le disque à une distance de trente-trois mètres, mais combien au juste pesait le disque dont se servaient les discoboles, dont les mouvements ont été traduits avec une si merveilleuse intensité de vie par le ciseau de Myron? Il n'est pas de question plus discutée; le disque conservé au *British Museum*, est d'environ cinq kilogrammes et demi, mais cette constatation ne suffit pas pour mettre fin à toute controverse, attendu que le poids des disques employés dans les Jeux olympiques, a

dû très probablement varier suivant les siècles.

L'antiquité ne nous a laissé aucun document qui puisse nous fournir la moindre indication sur la vitesse des chevaux qui se disputaient le prix de la course, non plus sur le Stade, mais sur l'Hippodrome d'Olympie. Dans les courses de chars, l'habileté du cocher devait évidemment exercer plus d'influence que les qualités des chevaux, mais dans les courses montées, les Grecs paraissaient plus disposés que les modernes, à attribuer au cheval tout seul, et non à son cavalier, tout le mérite de la victoire.

Phidolas ayant été jeté à terre, au premier tournant de l'Hippodrome, son cheval continua de courir tout seul et arriva premier. Les juges n'hésitèrent pas à donner le prix au vaillant animal qui, pour triompher de ses rivaux, n'avait pas eu besoin du concours de son maître.

En dehors de ces différences dans les détails des règlements de l'Hippodrome, la passion des courses n'était guère moins répandue chez les anciens que chez les modernes. Un cheval qui avait remporté la victoire aux Jeux olympiques, recevait des honneurs extraordinaires; les sculpteurs en renom se disputaient la gloire de couler sa statue en bronze, les poètes célébraient ses exploits et après sa mort un somptueux monument s'élevait sur sa tombe. Alcibiade qui n'était pas seulement un homme d'État et un homme de guerre, mais l'arbitre de toutes les élégances attiques, fit courir sept chars sur l'Hippodrome d'Olympie, et gagna le premier, le second et le quatrième prix.

Bien que les Grecs aient institué des assauts de pugilat suivant toutes les règles plus de deux mille ans avant que les Anglais aient cru de très bonne foi avoir inventé la boxe, les organisateurs des nouveaux Jeux olympiques ont eu la sagesse de rayer de leur programme cet exercice dangereux et de le remplacer par le cricket et le lawn tennis. On ne saurait trop applaudir à ces prétendus anachronismes qui sauvegardent les droits du sens commun et de l'humanité. Les athlètes de l'antiquité enveloppaient leurs poings de lanières de peau de bœuf recouvertes de plaques de métal et le jeune Scythe Anacharsis, dont Lucien a raconté les aventures, avait raison de s'étonner du plaisir que le peuple le plus éclairé de la terre pouvait trouver à ces jeux où deux hommes qui n'avaient aucun motif de se haïr échangeaient pour le seul amour de l'art des coups le plus souvent mortels. Aujourd'hui le faux Barbare que le philosophe grec met en scène ne serait pas moins surpris s'il assistait à la distraction la plus nationale des Anglo-Saxons. La science et l'industrie ont beau faire des progrès un vieux fonds de barbarie n'en persiste pas moins dans le cœur des hommes, les plus initiés aux raffinements de la civilisation. La boxe anglo-américaine à laquelle les modernes Hellènes ont refusé droit de cité sur la stade d'Athènes, n'est guère moins meurtrière que le pugilat antique. Il n'est pas rare que l'un des combattants ne reste sur le carreau tandis que le vainqueur rentre chez lui tellement défiguré qu'il n'est plus reconnu de personne pas même de son chien.

(A suivre.)

G. Labadie-Lagrave.

LA PLUS PETITE COMMUNE DE FRANCE

En 1889, lorsqu'il fut question de régler le cérémonial du Banquet des Maires, on se préoccupa de savoir quelle était la plus petite commune de France, afin d'appeler son premier magistrat à prendre la tête du défilé et à s'asseoir à la table d'honneur à côté du Président de la République. L'enquête démontra que c'était au maire de Morteau (Haute-Marne), M. J.-M. Benoist, que l'invitation spéciale devait être adressée. Morteau comptait en effet à ce moment une vingtaine d'habitants (vingt-deux au recensement de 1891).

Depuis il a acquis de nouveaux droits au titre qui lui fut alors reconnu. Le recensement de 1896 ne lui donne plus que quatorze habitants, soit le quart environ de sa population de 1804. Le nombre des ménages y varie de trois à six, suivant les saisons et l'activité de l'exploitation forestière des bois qui entourent le hameau. Le nombre des maisons habitées est de trois.

Mais si réduit qu'il soit, il participe à tous les droits des communes. Il vient, comme les autres de prendre part aux dernières élections municipales. Ses électeurs, au nombre de trois, avaient à élire suivant la loi une assemblée de dix membres. Leur situation n'est pas banale. Il n'y a pas d'exemple qu'un électeur de Morteau n'ait pas reçu le mandat municipal, comme il n'y en a pas que la commune ait pu avec ses ressources propres, réunir le nombre de mandataires qui lui est attribué. Pour compléter l'assemblée communale, elle a recours à ceux des habitants d'Andelot et de Cirey qui possèdent des propriétés sur Morteau ; et leur réélection n'est guère qu'une question de formalité.

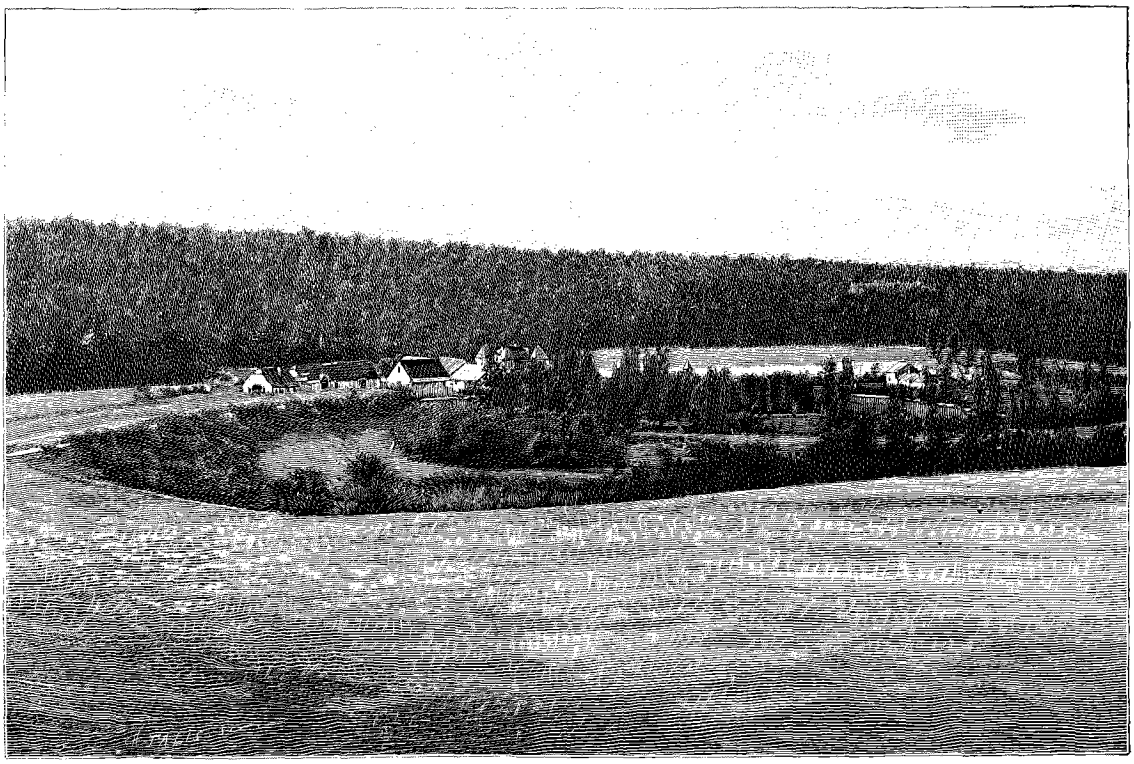
Le maire actuel, M. Benoist, occupe ses fonctions depuis vingt-huit ans. Il habite Andelot, le chef-lieu de canton, son adjoint est un cultivateur de Morteau. Et il semble que tout doive, dans cette minuscule commune, s'accomplir avec une rapidité et une précision sans entraves. Aux élections de mai, on a pourtant pu y contempler ce phénomène : dans un corps

électoral de trois membres, un ballottage ! un nom ne pouvant réunir la majorité absolue de *deux* voix.

Une fois en fonctions, le conseil municipal trouve d'autres difficultés dans l'administration de la commune. L'équilibre du budget, là aussi, ne s'obtient qu'à grand' peine. Tous les centimes des grosses communes s'inscrivent dans ses recettes, avec leurs épithètes d'*ordinaires*, *additionnels*, *spéciaux*, joints aux prestations et impositions extraordinaires, constituant ensemble un total de trois cent soixante-dix francs.

Ces recettes, comme partout, entretiennent un budget de dépenses dont les articles sont: abonnement au *Journal des Communes*, registres de l'état civil, frais de perception, traitement du receveur municipal et de l'agent voyer, entretien des chemins, et enfin amortissement de ses dettes occasionnées par la guerre de 1870.

Le maire y délivre des états de nourrices, de commerçants patentés, d'étrangers résidant dans la commune, comme ses trente-six mille confrères de France. Tout cela pour quatorze habitants et un territoire de 420 hectares. Le site est charmant, il est vrai. Le hameau semble un jardin. Le Rognon l'arrose en passant, en portant ses eaux à la Marne ; et les bois qui occupent le fond du paysage dans notre gravure, en font un des jolis coins de la Champagne.



La plus petite commune de France. — Vue de Morteau (Haute-Marne).

C'est peut-être pour cette raison que Morteau fut autrefois domaine royal. Car Morteau a une histoire, et cette histoire a une page tragique. Il fut entièrement détruit au cours de la guerre de Cent ans. En 1489, la Chambre des Comptes l'ayant concédé à Nicolas Thomassin, celui-ci le reconstruisit et établit une forge sur le Rognon. Il dépendait d'Andelot, au civil comme au spirituel. Les seigneurs qui jouirent du droit de justice dans le château et le hameau furent successivement les Thomassin, Paillefroy, de Bernaud, Nicolas de Chaumont, et enfin Charlotte Louise, comtesse de Beaujon. La Révolution en fit une commune indépendante.

Morteau possède une chapelle dédiée à saint Sulpice. Une fontaine miraculeuse y attira jadis de nombreux pèlerins, que les habitants ne tolérèrent pas longtemps. D'accord avec l'autorité ecclésiastique, ils firent cesser ces pèlerinages, plus bruyants, paraît-il, que les forges qui les faisaient vivre de leur industrie, et qui ont disparu.

Le canton d'Andelot compte encore des communes à population réduite : la Crète, peuplée de quarante habitants ; Écot en possédant cent quatre-vingt-dix, parmi lesquels un seul propriétaire. Quatre autres communes : Senchey (trente-huit habitants) ; Suzémont (trente-trois) ; Bressoncourt (vingt-sept) et la Genevraye (dix-huit), menacent Morteau de le déposséder à bref délai de son titre. C'est une lutte qui deviendra palpitante aux approches de l'exposition de 1900, pour peu qu'il soit question d'y convoquer un nouveau banquet des maires.

Th. Janvrais.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

JEAN BART A VERSAILLES



JEAN BART A VERSAILLES. — Salon des Champs-Élysées de 1896. — Peinture de G. Mélingue. — Gravé par Palis.

C'est merveille que le palais du roi Soleil ne se soit pas écroulé sur la tête de Jean Bart. Le marin y a apporté de telles profanations, causé un tel scandale, que les courtisans devaient s'attendre pour le moins à une catastrophe de cette importance. La pipe du capitaine, et les coups de poing qu'il distribua avec tant de plaisir à leurs perruques et à leurs habits, étaient d'un mauvais goût évident et d'un bien fâcheux exemple. Et la tolérance du roi devenait un sujet d'étonnement douloureux pour tous ces hauts seigneurs. Depuis Du Guesclin, aucun héros n'avait autant causé de dégâts à travers l'étiquette.

En vérité ce ne sont pas là figures de cours, ni figures d'histoire. Celle-ci enregistre bien leurs exploits, mais elle ne se familiarise pas davantage avec ces rudes épopées qui compromettraient les lignes ordonnées de sa méthode. Ce sont figures de légende, trop larges et trop

hautes pour l'anthropométrie ordinaire. Il faut pour les saisir, que l'imagination mette en œuvre toutes ses facultés, ce qui n'est pas toujours facile. Le long de notre existence nationale on trouve en effet une quantité de grands hommes qui attendent le poème, le roman ou le drame épiques où ils seront dignement célébrés. Ils attendront peut-être longtemps.

L'image a toujours le droit de s'en emparer, c'est d'ailleurs ce qu'elle fait. Ces figures populaires intéressent le public, parce qu'elles sont l'incarnation de la gloire nationale, parce qu'ayant les pieds dans l'histoire, elles ont le front dans les splendeurs de la légende, et que la légende est une merveilleuse berceuse d'âmes. En attendant que celle de Jean Bart éclose dans le livre, elle est déjà dans l'esprit du peuple, confuse et obscure. De là, quelque jour, elle sortira brillante et simple, comme celle de Napoléon, si toutefois il y a encore place pour la légende dans notre humanité.

J. Le Fustec.

LA FRANCE A L'ABBAYE DE WESTMINSTER

Le merveilleux édifice qui se dresse sur les bords de la Tamise et fait de Londres un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui ont le culte des arts, contient parmi ses innombrables monuments quelques tombeaux et quelques bustes de Français. C'est d'abord Catherine de Valois fille du roi Charles VI, qui, après avoir partagé le trône du vainqueur d'Azincourt, épousa Owen Tudor, un simple gentilhomme gallois, et donna ainsi naissance à la célèbre maison des Tudors.

Catherine, morte en 1437, resta jusqu'en 1776, sans sépulture dans l'abbaye. A cette époque, on plaça ses restes, admirablement conservés, dans le tombeau des ducs de Buckingham, et ce n'est qu'en 1878, que Stanley, doyen de Westminster, donna au corps de la princesse une définitive demeure dans la chapelle qui surmonte la sépulture de son premier mari.

En dehors de l'église, dans la partie sud du cloître, est enterré Pierre Courayer qui a laissé un nom comme théologien. Né à Vernon, en Normandie, en 1681, il fut chanoine et bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

En 1727 il fut conduit à chercher un asile en Angleterre où il fut reçu avec faveur et obtint de l'université d'Oxford le titre de docteur en théologie. La cour lui octroya une pension annuelle de 100 livres sterling qui fut portée à 200 livres, le jour où il dédia à la reine Caroline un de ses ouvrages. Il mourut en 1776 à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, et fut, suivant son désir, enterré à Westminster.

Le Français qui visite la *Jerusalem Chamber*, où se tiennent les réunions du chapitre, prend un plus vif intérêt à cette visite quand il sait que Williams, doyen de Westminster, donna dans cette pièce, en 1624, un grand banquet aux ambassadeurs français venus pour conclure le mariage de la princesse Henriette-Marie de France avec Charles Ier, alors prince de Galles, et que les deux têtes en bois sculpté qui sont de chaque côté de la cheminée représentent le couple royal.

Le beau monument qui recouvre les restes de Gascoigne Nightingale et de lady Elisabeth sa femme, est du sculpteur français Roubiliac. La Mort est représentée se glissant doucement hors du monument et dirigeant son arme contre lady Elisabeth qui, terrifiée, se presse contre son mari, pendant que celui-ci, frappé de surprise, d'horreur et de désespoir, serre sa femme entre ses bras, cherchant à la protéger contre le coup fatal. On raconte qu'un voleur, ayant une nuit forcé les portes de l'abbaye, fut à ce point épouvanté par la figure de la Mort qui se détachait dans le clair de lune qu'il laissa tomber ses outils et s'enfuit. Roubiliac lui-même, pendant qu'il exécutait cette œuvre, surprit un jour son serviteur laissant, à dîner, tomber son couteau et sa fourchette et en se précipitant en avant, les yeux fixes et pleins d'une expression d'intense frayeur.

Pasquale de Paoli, le champion de l'indépendance de la Corse, a ici son buste par Flaxman avec une inscription qui rappelle ses luttes contre Gênes et la France et l'accueil qu'il reçut en Angleterre du roi Georges III. Un peu plus loin, dans le coin des Poètes, ce buste dont l'auteur n'est point indiqué est celui de Charles de Saint-Denis, seigneur de Saint-Évremond, qui après avoir quitté la France et vécu quelque temps en Hollande, devint l'un des plus brillants courtisans du roi Charles II. Il mourut le 9 septembre 1703, laissant par testament vingt livres aux catholiques pauvres et vingt livres aux réfugiés français.

Enfin dans la merveilleuse chapelle d'Henri VII, à deux pas du caveau où Cromwell et quelques-uns de ses familiers reposèrent en paix jusqu'à la Restauration, qui se livra sur leurs restes à d'odieux actes de vengeance, un tombeau dont l'exécution fait le plus grand honneur au sculpteur Westmacott, contient le corps d'Antoine-Philippe, duc de Montpensier, qui mourut en 1807 dans l'exil qu'il partageait avec son frère, plus tard Louis-Philippe. La belle inscription latine qui est gravée sur le monument fut composée par Dumouriez, exilé lui-même en Angleterre. Les restes de la reine Louise de Savoie, femme de Louis XVIII, reposèrent un instant dans cette tombe après sa mort à Hartwell. Ils furent plus tard transportés en Sardaigne.

A. Barthélemy.

PSYCHO-PHYSIOLOGIE DE LA MUSIQUE

Que voilà un mot bien dur pour une si douce chose! La « psycho-physiologie » n'évoque pas, en effet, l'idée d'harmonie; et cependant, il n'est pas d'autre terme pour définir l'âme et le corps de la musique, puisque âme et corps il y a. C'est donc à une analyse de la musique que nous allons nous livrer, avec l'aide du docteur Ferrand, l'éminent praticien, qui, guidé par le désir d'appliquer la musique au traitement de certaines maladies, — au point de vue médical, l'influence de la musique est désormais incontestée — a étudié l'esprit et la raison d'être de la musique, ses principes, ses moyens d'action et l'analyse des effets qu'elle est capable de produire. Aussi bien, la vulgarisation des auditions musicales a contribué à la diffusion de l'éducation musicale, et des réflexions s'imposent, que nous allons essayer de traduire.

La musique est à la fois une science et un art, car, dit le docteur Ferrand, « elle fournit à la manifestation artistique de nos impressions un mode d'expression dans lequel s'enchaînent et se combinent, selon les données d'une science définie, le rythme, les sons et l'harmonie ».

Le compositeur qui trace en caractères graphiques la traduction d'un morceau de musique, ne se préoccupe pas toujours de l'effet qu'il produira sur ceux qui l'entendront. Il n'en a pas moins écrit son morceau dans une certaine disposition esthétique, que sentiront, que partageront plus ou moins bien ceux qui exécuteront sa musique et ceux qui l'écouteront. La musique traduit donc, plus ou moins explicitement, mais, en tout cas, avec une grande puissance, les émotions et les sentiments dont l'âme est possédée. Ce résultat, si simple en apparence, se complique cependant à l'analyse.

Quand les vibrations d'un instrument de musique ou de la voix se font entendre à notre oreille, elles produisent sur l'appareil nerveux périphérique de l'ouïe une impression sonore, transmise aussitôt par cet appareil à un centre nerveux ganglionnaire de la base du cerveau. Ce centre perçoit le son produit et lui attribue sa valeur en intensité, en tonalité et en rythme, puis réagit sur l'appareil de réception périphérique pour l'adapter plus exactement encore à la perception du son entendu. On peut même trouver dans les phases d'une même opération la base d'une distinction qu'il convient de faire entre ces deux expressions : entendre et écouter. Le premier degré de l'attention consiste à adapter l'organe sensoriel périphérique à l'impression qu'il doit subir pour conduire à la perception sensible; mais, pour que l'opération soit complète, il faut que le centre ganglionnaire actionne à son tour un lieu déterminé de l'écorce cérébrale dans lequel se forme l'image sensible, image sonore dans l'espèce, que l'imagination enregistre et que conserve la mémoire.

Mais, lorsque le sentiment tend à se traduire au dehors, ce n'est pas toujours dans la collection des images sonores les plus compliquées qu'il va chercher ses modes d'expression, et plus est intense le sentiment ou l'émotion, plus est simple le mode d'expression qu'il emploie. C'est à l'interjection, c'est au cri qu'il a recours. Cependant, l'expression musicale possède une puissance communicative considérable. Il y a là une sorte de paradoxe, car s'il est possible à la musique de traduire les mouvements de la passion, quelle qu'elle soit, elle ne saurait signifier à elle seule le genre de sentiment ou de passion qu'elle traduit. Le mode de la prière, par exemple, ne différera guère du mode d'expression de l'amour : un rythme lent et une douce sonorité leur conviendront aussi bien. Les modes suivant lesquels se succéderont les différents rythmes auront sans doute plus de valeur pour caractériser le sentiment qui les inspire, et pourront donner quelque idée; mais ce n'est là qu'une indication. Si la musique traduit mal la nature des impressions dont elle exprime si bien l'intensité, il est un terrain sur lequel elle est incapable de toute expression : c'est celui des idées et de l'intelligence. Elle est, par là, de beaucoup inférieure à la parole. Quand on nomme l'arbre, on désigne un objet dont l'imagination se représente aussitôt les caractères généraux et les éléments essentiels : un tronc, des branches, des feuilles, des fleurs ou des fruits. Il n'y a rien en musique qui approche d'une telle détermination. La musique s'adresse surtout à l'imagination, et la charge de suppléer à ce qu'elle a d'insuffisant. Elle ne peut peindre les objets; elle n'exprime que les sentiments, les impressions, avec leur degré d'intensité.

* * *

Le rythme est le plus simple et aussi le plus inférieur des trois éléments qui, avec la mélodie et l'harmonie, entrent ensemble dans la constitution de la musique. La musique primitive, celle des sauvages, est presque exclusivement composée non de sons, mais de simples bruits rythmés. Le rythme précéda le son; ce fut la première expression musicale. Mouvement et ordre, il met en valeur de simples bruits, c'est-à-dire les vibrations les plus ordinaires des corps dans la nature. Le son consiste dans certaines vibrations de l'air dont la valeur propre est perçue par notre organisation auditive; il agit sur l'ouïe, ce qui fait sa supériorité sur le rythme, qui n'impressionne que le tact ou le sens musculaire. Le son se produit quand les vibrations qui l'engendrent se tiennent dans une certaine mesure, dans un temps donné. Au-dessous de vingt-sept et au-dessus

de quatre mille vibrations par seconde, il n'y a plus de son perceptible pour nos organes, mais simplement des bruits sans valeur musicale.

On sait que l'organe essentiel de l'ouïe réside dans un petit appareil dit de Corti, du nom de l'anatomiste qui l'a décrit, et que cet appareil comporte environ trois mille fibres, dont la mise en mouvement par les sons permet au cerveau de les percevoir. Ces trois mille fibres correspondent chacune à un son déterminé, et leurs vibrations s'associent en raison de l'association des sons qui viennent les ébranler. Les lois qui régissent les rapports de ces vibrations sont les lois naturelles de la mélodie. La surdité tonale est le propre des gens incapables de saisir la différence qui sépare deux tons distincts; ils ne peuvent répéter un son qu'on exécute devant eux : on leur donne le *la*, ils répondent *do*. La surdité musicale doit tenir, elle, à une lacune matérielle ou fonctionnelle du côté des circonvolutions; plus fréquente que la précédente, et plus complexe, c'est celle des sujets qui ne peuvent rien mettre sur l'air : toute mélodie leur est impossible. Quant à la perception de l'harmonie, elle doit avoir sa condition organique dans l'adaptation fonctionnelle des cellules de l'écorce chargées de recueillir les images sonores simples et associées ; c'est ce qu'on appelle communément le sens musical. L'harmonie obéit à une loi de coïncidence et de relation dans l'espace, qui commande aux sons de se présenter à l'oreille suivant certains groupements. Le phénomène physique prédomine dans les questions de rythme sur l'élément sensation ; le phénomène physique et la sensation se trouvent ensemble, proportionnés, sinon égaux, dans la mélodie ; mais, dans l'harmonie, la sensation prédomine à son tour sur le phénomène physique L'harmonie se rapproche de la vie et semble y participer. La mélodie est comparable au dessin, l'harmonie est comparable à la couleur.

* * *

La voix humaine est certainement le plus curieux et le plus parfait des instruments de musique. Spencer appelle le chant un discours passionné. Et quand l'expression dramatique vient s'ajouter à la parole et à la musique, l'impression atteint une portée d'action qui en décuple les effets : car si la parole est significative, surtout la parole unie au geste, la musique est plutôt suggestive. Rien de plus nuancé que la parole humaine, dans son rythme, dans sa tonalité, dans ses timbres ; rien qui s'adapte mieux à l'oreille. La voix demeure l'agent le plus naturel pour éveiller la sensibilité des fibres auditives, l'élément à l'unisson duquel elles vibreront le plus volontiers.

Le plaisir musical, a dit Leibnitz, est le plaisir d'un esprit qui compte et ne sait pas qu'il compte.

Il s'agit parfois exclusivement du plaisir de l'oreille ou, du moins, de la satisfaction qu'éprouve l'organe nerveux central à transformer en images sonores les impressions auditives qu'il reçoit successivement. C'est cet état particulier qui se traduit souvent par un besoin d'imitation au moins partiel, et nous porte soit à battre le rythme du morceau que nous entendons exécuter, soit à en fredonner certaines phrases mélodiques. Quand l'esprit, s'appliquant à ces images, y cherche et y trouve l'expression portée à la plus haute puissance de l'émotion, quand il devine, derrière ces images, l'émotion morale qu'elles peuvent traduire, alors la satisfaction esthétique n'est pas seulement puissante, mais elle s'élève dans la sphère sensible autant que nos puissances effectives le peuvent comporter... A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler que le rythme reste plus facilement dans la mémoire que la mélodie, et que le souvenir de celle-ci se conserve également mieux que le « complexus » harmonique. L'imagination s'empare souvent de ces souvenirs et, dans les compositions nouvelles, donne naissance à d'involontaires réminiscences que l'on reproche aux auteurs, alors que ceux-ci sont, de bonne foi, persuadés d'avoir créé l'air « déjà entendu ».

Nous avons dit, au début de cet article, dont le docteur Ferrand nous a fourni les éléments, que l'influence de la musique, au point de vue médical, est incontestée. Il est certain que la musique peut être rapprochée des plus profonds modificateurs de l'activité du système nerveux, et, par conséquent, mériterait de prendre rang dans la thérapeutique ; mais dans quel cas et, surtout, sous quelles formes ? Si la musique doit être assimilée à la classe des agents antispasmodiques, faudra-t-il offrir du Mozart aux neurasthéniques, donner à haute dose du Beethoven aux hyperexcitables, et faire prendre du Wagner aux déprimés ? Voilà, pour les spécialistes, un intéressant mais délicat problème à résoudre. Quoi qu'il en soit, il demeure acquis que la musique peut « changer le cours des idées » d'un malade, et peut-être verrons-nous, dans un avenir prochain, les directeurs de maisons de santé afficher l'avis suivant au-dessus de la porte: *Un orchestre est attaché à l'établissement.*

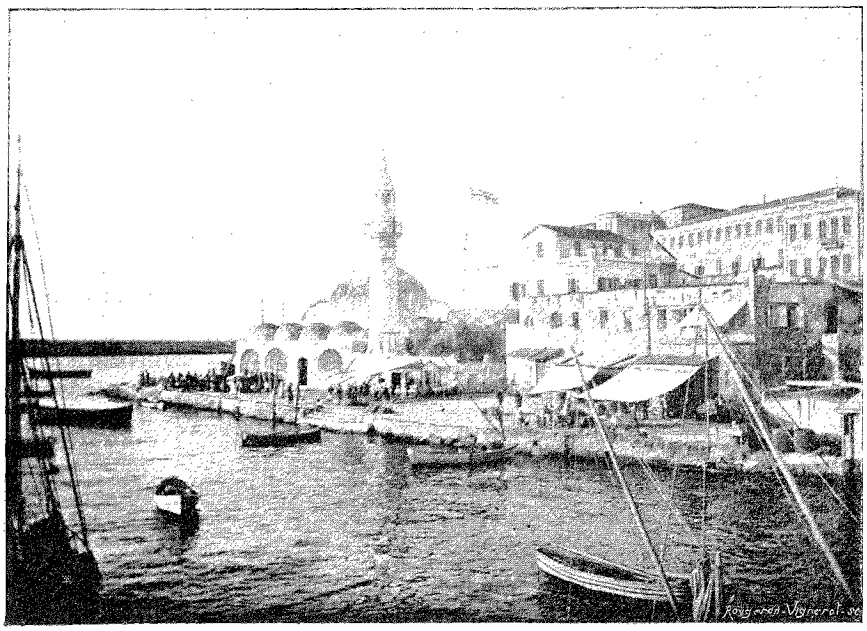
VICTORIEN MAUBRY.

LA CRÈTE ET SA CAPITALE

« Au mont I-da, trois dé-es-ses se que-rellaient dans un bois : qu'elle est, di-saient ces prin-ces-ses... ». Le joyeux refrain d'Offenbach revient involontairement à l'esprit toutes les fois qu'il est question de cette belle île de la Méditerranée. Homère, dans son Odyssée, si-

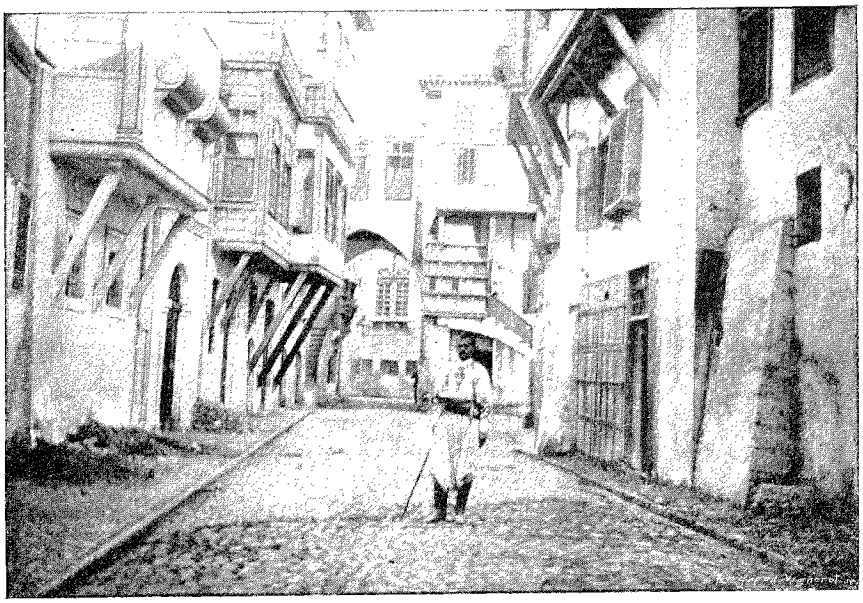
gnale les divisions qui régnaient dans cette « terre riante et fertile, habitée par des hommes nombreux répartis dans quatre-vingt-dix cités et parlant des langages divers ». Dans les temps plus modernes, la lutte autour des monts Ida est circonscrite entre les deux principaux éléments de la population : musulmane et chrétienne.

Ces derniers, trois fois plus nombreux que les Turcs, leurs dominateurs (sur 303,000 habitants on compte 223,000 chrétiens et 80,000 musulmans), sont, on peut dire, en continuel état d'insurrection et luttent, non sans une certaine crânerie, sinon pour leur indépendance du moins pour jouir d'une administration chrétienne. Divers firmans, obtenus du sultan, grâce à l'intervention des puissances européennes ont fini par donner, un moment, satisfaction aux Crétois, en leur accordant tantôt un vali, tantôt un mouchir (gouverneur et vice-gouverneur) d'origine orthodoxe ou grecque. Le sultan avait accordé également à l'île une sorte de constitution, sous forme d'une assemblée, convoquée une fois par an et qui élit un conseil général composé de dix membres, cinq chrétiens et cinq musulmans. Mais cette assemblée, rarement convoquée (sa dernière réunion date de 1889) ne peut naturellement exercer un contrôle efficace sur les actes de l'administration turque. Delà, de fréquents conflits.



La Canée. — Le port et la mosquée. — Vue prise du Consulat.

L'île de Crète, la Sicile de l'Orient, par l'admirable position qu'elle occupe dans la Méditerranée, par la réelle fertilité de son sol, d'une étendue assez considérable (8,000 kil. carrés), pourrait certainement prétendre à un sort meilleur. Le pittoresque n'y fait pas non plus défaut et les grottes de Melidhoni, près Rhetimo, avec leurs longs et profonds couloirs et leurs salles vastes, tapissées de stalactites, pourraient rivaliser avec les cavernes les plus renommées. On y vénère encore les ossements de chrétiens morts pour la foi, et notamment ceux provenant de la terrible hécatombe de femmes et d'enfants de chrétiens qui s'y étaient réfugiés lors de l'insurrection de 1822 et que les Turcs, pour en venir plus commodément à bout, eurent l'atrocité de faire périr par l'asphyxie, en comblant les orifices des grottes par des matières combustibles, auxquelles on mit le feu.



La Canée. — Une rue.

D'après des photographies communiquées par M. le comte de la Baume-Pluvinel.

Des cinq principales villes de la Crète : Candie, Rethimo, Lassithie, Sphakia et la Canée, cette dernière a toujours été considérée comme la plus importante, particulièrement à cause de son excellent port qui en fait une station commerciale de premier ordre. Vue de la mer, cette ville présente un aspect très flatteur. Un môle, ouvrage des Vénitiens, anciens maîtres de l'île, long de près de 400 mètres sert de barrière du côté de la mer. La redoute du milieu a été restaurée en 1886 ; elle est armée d'un canon Krupp. En face, un ancien château fort, établi à l'entrée, sert de citadelle, armée également de plusieurs canons Krupp et diverses pièces de petit calibre. La ville est d'ailleurs protégée, du côté de la terre ferme aussi, d'une ceinture de fortins que les possesseurs actuels ont trouvés lors de la conquête de l'île, en 1645. Les vestiges de l'ancienne domination vénitienne ont été conservés sur bien des points de l'intérieur de la ville. On aperçoit encore sur le fronton de quelques édifices le lion ailé de Saint-Marc. Quelques maisons des anciens nobles vénitiens révèlent le cachet architectural des quinzième et seizième siècles. Là se borne aussi le mérite de cette cité tombée au rang des petites villes secondaires des musulmans. Maisonnettes toutes badigeonnées de blanc, semées capricieusement le long de rues ou ruelles tortueuses, obscures, mal pavées, jamais entretenues, sans ordre ni symétrie, une population quelque peu bigarrée, épuisée par les luttes intestines et rivalités religieuses, peu préoccupée d'embellir ses demeures — tel est le spectacle plutôt affligeant qui s'offre au voyageur venant de nos coquettes villes d'Europe.

Il y a quelques années, le vali Reouf-Pacha fit construire un jardin public à la Canée ; c'est le seul jardin qui existe dans l'île de Crète, pays d'olives, mais où aucun arbre ne vient égayer la monotonie des villes.

La moralité des habitants laisse sur l'étranger une impression peu favorable.

Si les hôtels dignes de ce nom n'existent presque pas à la Canée ni dans le reste de l'île, les villes et les bourgades renferment, par contre un nombre prodigieux de tavernes, cabarets, buvettes et tripots de toutes sortes, peu faits pour élever le niveau moral des populations. Restent les édifices religieux, au nombre d'une trentaine, dont vingt-deux mosquées, pour la plupart d'anciennes églises grecques, six *tekkés* (couvents islamiques), deux églises orthodoxes, une catholique. En revanche, les patriotes de la Canée peuvent disposer de six journaux publiés dans la capitale et dans lesquels ils ne se font pas faute de prodiguer leurs supplications à l'adresse des grandes puissances européennes dont ils sollicitent l'intervention en leur faveur.

P. Lemosof.

L'ORDONNANCE DU COMMANDANT

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez pages 201 et 214.

Joseph esquiva le salut préliminaire de la sortie ; mais le général se ravisant :

— Et la soupe, mon garçon ? Êtes-vous content de la soupe ?

— Oui, mon général, fit le soldat en se rengorgeant.

— Vous ne regrettez pas trop le pays ?

— Non, mon général.

— Vous êtes de la classe ?

— Oui, mon général.

— Allons, tant mieux, tant mieux... Bonjour, mon garçon.

Joseph pivota sur ses talons d'après les règles classiques, gagna la porte et sortit, très raide, très rouge et très fier.

— Hein ! fit-il, en s'adressant à ses oies qui dressaient toujours la tête ; vous n'aviez jamais vu un général ! Eh bien, vous en avez vu un aujourd'hui, et il est très chic, celui-là, et pas fier. Y m'a demandé si la soupe était bonne, lui ! Y s'a inquiété si j'étais de la classe, lui !... Allons voir maintenant le colonel.

Le bureau du chef d'état-major s'ouvrait sur la même antichambre.

— Pan, pan !

— Entrez, rugit une voix caverneuse.

Joseph poussa la porte et, d'un beau geste, le coude en l'air, les talons sur la même ligne, d'un revers de main pittoresque et solennel à la fois, il fit le salut militaire.

Le colonel posant sa plume, tourna la tête. Mais ce fut une transformation subite, comme s'il eût aperçu la légendaire tête de Méduse.

Eh quoi ! Ce militaire armé d'un panier de volaille ! Oh !...

Et d'un ton qui témoignait de son irascibilité, le chef d'état-major, tout à coup cramoisi :

— Qu'est-ce que ce cuisinier vient faire ici ? cria-t-il ; vous moquez-vous du monde ? Qu'est-ce qui vous a permis de vous présenter dans cet équipage ?... Voulez-vous décamper ! plus vite que ça !...

Joseph s'apercevant qu'il était intempestif, voulut s'éclipser ; mais son geste ne fut pas assez preste : le colonel, furieux de ce manquement à la dignité de son grade, venait d'allonger sa botte jusqu'au panier où les volatiles poussaient des coins-coins effarés.

Le panier vola à travers l'antichambre, dispersant son contenu sur le plancher.

Joseph courut après ses oies, s'efforçant de les réintégrer dans leur prison d'osier, tandis que le colonel faisait claquer sa porte.

— Diable, songeait l'ordonnance. Il n'est pas commode, le colonel. Mais le général est gentil... Allons tout de même chez madame Martin, maintenant...

— Madame Martin! laissai-je échapper à mon tour.

— Ma foi, dit Brousselou, l'histoire n'est pas compromettante, et je puis bien dire son nom.

Je n'insistai pas.

— Joseph s'achemina donc, continua mon ami. Là, du moins, le protocole ne se hérissait pas dès la porte : ce fut une gentille soubrette qui vint lui ouvrir, — une soubrette qu'il connaissait bien, quoiqu'elle fût aussi délurée qu'il était lourdaud.

— Eh bien, monsieur Joseph, dit-elle avec un sourire aguichant; vous apportez la réponse que madame attend?

— Non. Il n'y a pas de réponse.

— *Il n'y a pas de réponse?*

Voilà qui stupéfiait la soubrette. Une minute elle resta court, elle qui possédait une langue si bien pendue...

— Eh bien, monsieur Joseph, reprit-elle enfin, que voulez-vous? Je vais rapporter vos paroles à madame.

— Faut-il que j'attende?

— Oh! ce n'est guère la peine, répondit la belle en pinçant les lèvres.

Et elle disparut.

Joseph trouva le procédé cavalier, car on avait coutume de le recevoir d'autre sorte et de lui verser au moins un verre de vin à l'office. Il n'abandonnait pas facilement ses habitudes, quand il les croyait bonnes.

— Quel drôle de monde, songea-t-il, en serrant l'anse de son panier sous son bras; et il redescendit lentement le perron, tandis que les oies dialoguaient sur sa déconvenue.

*
* *

A cet endroit de son récit, mon ami Brousselou aspira l'air avec un soupir.

— Il y a de ces fatalités, lui dis-je pour répondre à la muette pensée que je lisais dans ses yeux. Nous sommes paisiblement assis chez nous, et, pendant ce temps-là, une Fortune ennemie se plaît à embrouiller l'écheveau de notre existence. Notre perte se mijote à petit feu. Tout s'en mêle, et nous ne prenons part à l'imbroglio que lorsqu'il est trop tard pour rien réparer.

— C'est ce qui m'arriva, riposta Brousselou qui avait repris haleine.

Parfaitement satisfait de vivre, confiant en mon étoile, j'avais revêtu mon uniforme le plus battant neuf et je commençais mes courses indispensables et mes visites de départ.

Le général me reçut très bien.

— Quant à votre travail sur les eaux de Biskra, me dit-il, ne vous en inquiétez pas : je vais vous le renvoyer.

Je protestai que je l'attendais sans impatience.

— Bon, bon; adieu... Amusez-vous bien dans le sable...

Chez le chef d'état-major, le baromètre faisait une saute brusque. Le colonel était furieux. Qu'avait-il? C'est ce que je ne pouvais démêler.

— On n'envoie pas à son colonel un homme dans cette tenue, que diable!

— Mais je n'ai envoyé personne.

— Ah ça! qu'est-ce que ça veut dire? J'ai bien reconnu votre ordonnance, peut-être!... Fourrez-lui huit jours de prison pour s'être présenté ici, deux oies à la main.

Je proteste; il se monte. La discussion tourne à l'aigre. Il me menace d'arrêts; je réponds en lui signifiant que j'en ai assez de servir sous ses ordres et que je vais donner ma démission.

Et je me sauve...

Ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'aussitôt en plein air, mon emportement tomba instantanément. Cette dispute m'avait débourré, en me détendant les nerfs. Je n'y songeais plus, ma pensée devançant mes jambes qui couraient vers une certaine maison que je connaissais bien.

Je savourais déjà le plaisir de voir tout à l'heure celle que j'aimais. J'étais tout prêt à faire amende honorable : ah, certes!... Ne m'avait-elle pas, dans ce charmant petit billet dont les termes trottaient encore dans ma tête, ne m'avait-elle pas fait le plus limpide aveu de ses sentiments pour moi? Elle m'aimait! Il ne restait plus qu'à fixer l'époque du mariage, et, comme de jeunes amoureux, à faire des projets d'avenir...

Saperlotte! moi, qui venais de briser ma carrière!...

Ah bah! Cette idée de quitter l'armée, de prendre une retraite anticipée, ne pouvait pas lui déplaire : enfin nous serions tranquilles, bien l'un à l'autre. J'irais quelque part planter mes choux, avec elle; je me consacrerais à elle, tout entier, et j'étais sûr de faire son bonheur : on a parfois une bien imprudente confiance en soi!

J'étais à la porte. Je sonnai délibérément, me préparant à entrer en vainqueur.

La soubrette, en ouvrant la porte, parut interloquée. Elle ouvrait de grands yeux; je n'étais pas attendu, cela se voyait.

— Monsieur demande à parler à madame?

— Mais oui, petite, je demande à parler à madame.

— Que monsieur veuille bien entrer au salon : je vais prévenir madame.

Le ton qu'elle y mettait me semblait singulier.

Elle ne fut pas d'ailleurs bien longue à redescendre; mais la réponse me tomba sur la nuque comme une douche froide.

— Madame a dit qu'il n'*y avait pas de réponse à faire à monsieur*.

— Comment ? je ne comprends pas ?

— Oh ! monsieur comprend bien qu'il est trop tard pour revenir et que madame ne peut plus le recevoir...

Je voulus insister ; il y avait un évident malentendu, et je réclamais une explication qui aurait tout éclairci ; mais la consigne était rigoureuse : on ne voulait pas me recevoir, et ce n'était pas avec cette fille que je pouvais discuter.

Quand la porte se fut refermée sur moi, que je me retrouvai dans la rue, abasourdi, titubant comme un homme ivre, la réaction se fit ; et, chez moi, la réaction prend d'ordinaire la forme d'un violent emportement.

La belle madame Martin m'apparut alors comme une fieffée coquette qui se jouait de ma naïveté. La comédie l'amusait ; j'étais grotesque sans doute, dans ce rôle d'amoureux transi. Mais alors que je devenais plus pressant, alors qu'il fallait un dénouement à ce jeu, elle se dérobait. n'ayant jamais eu sans doute fantaisie de m'épouser.

Lorsque je fus chez moi, portes closes, ma colère se débrida. Je dus casser quelque chose, et mon ordonnance courba l'échine sous l'avalanche. Il avait la prudente habitude de ne piper mot, dans ces cas-là, et de se tenir coi. Je ne songeai même pas à lui demander ce qu'il était allé faire chez le colonel : que m'importait ? J'avais des préoccupations plus vives.

Que te dirai-je ?... Il me fallait partir le lendemain de grand matin. Tout était prêt. J'avais beau donner ma démission, il fallait bien assurer le service. Et puis, il me semblait que cette chevauchée au grand air me ferait du bien... Elle fut funèbre, au contraire. Je n'existais plus. Renfoncé en dedans de moi-même, je ressassais les circonstances de mon martyre, étudiant à la loupe les moindres indices. Non, ce n'était pas une coquette, et nous étions tous deux le jouet de quelque fatalité. Il me serait facile au retour de dissiper le malentendu.

Et pour hâter le retour, j'accélérais l'allure, au grand émoi du goum qui m'escortait et qui n'était pas habitué à tant de diligence. Ma tournée fut lestement faite et je poussai un soupir de soulagement lorsque je pus franchir à nouveau la porte de Constantine.

Le temps de changer de tenue, avant même de me présenter chez le commandant d'armes, j'allai sonner à la porte de madame Martin...

Elle venait de partir pour la France !...

Tu m'avoueras que tout était contre moi.

*
* *

Et me voilà !

Il fallait bien passer ma mauvaise humeur sur quelqu'un ou quelque chose, n'étant pas endurant, tu le sais, et ayant un déplorable caractère.

Ce fut au service militaire que je m'en pris : je maintins ma démission, malgré les cordiales objurgations du général qui ne voulait pas la transmettre. Et, en attendant qu'elle soit acceptée, me voilà en congé, rongeant mon frein, mécontent de tout, y compris le Gouvernement...

— Et ta belle, interrompis-je, l'as-tu retrouvée ?

— Non. Je n'ai même pas son adresse... D'ailleurs je me dis que c'est folie de chercher à la revoir. Elle ne m'aimait pas ; sans cela... Courir après, c'est me livrer pieds et poings liés à une coquette. A notre âge, on n'a plus une faute à commettre. Et puis, je ne l'aime plus... ou presque plus.

— Oui, tu as raison : ce n'est pas à notre âge qu'il faut s'offrir le ridicule de l'amour.

— Il ne faut rien exagérer cependant. A quarante-deux ans, que diable, on n'est pas un homme fini.

— D'accord, et tu fais bien de songer à te créer enfin une famille. Mais à Constantine, tu t'es laissé duper : affaire de climat sans doute. Ici, reprends ton sang-froid et ne va pas surtout attacher plus d'importance qu'il ne convient aux coquetteries d'une...

— Halte-là ! J'ai pu dire qu'elle était coquette, mais je n'en pense pas un mot et je n'aime pas l'entendre dire par d'autres. Ah ! mon ami ! Elle est au contraire toute simple et sérieuse, compatissante aux misères d'autrui, s'oubliant elle-même, et telle enfin que, si je la revoyais...

— Tu tomberais infailliblement à ses pieds.

— ... Hélas !

— Ah ! si tu avais consenti à oublier un peu, j'aurais eu pourtant bien ton affaire : une jeune veuve aussi, et répondant assez exactement à ton idéal.

— Plus un mot ! Je ne veux pas la voir...

— Mais sapristi, attends donc : c'est ma nièce !

— Elle doit alors être ornée de toutes les vertus, j'en suis persuadé d'avance ; mais, vois-tu bien, je ne suis pas son fait...

— Elle se nomme *Martin*... fis-je en haussant la voix.

— Ah ! mon ami !

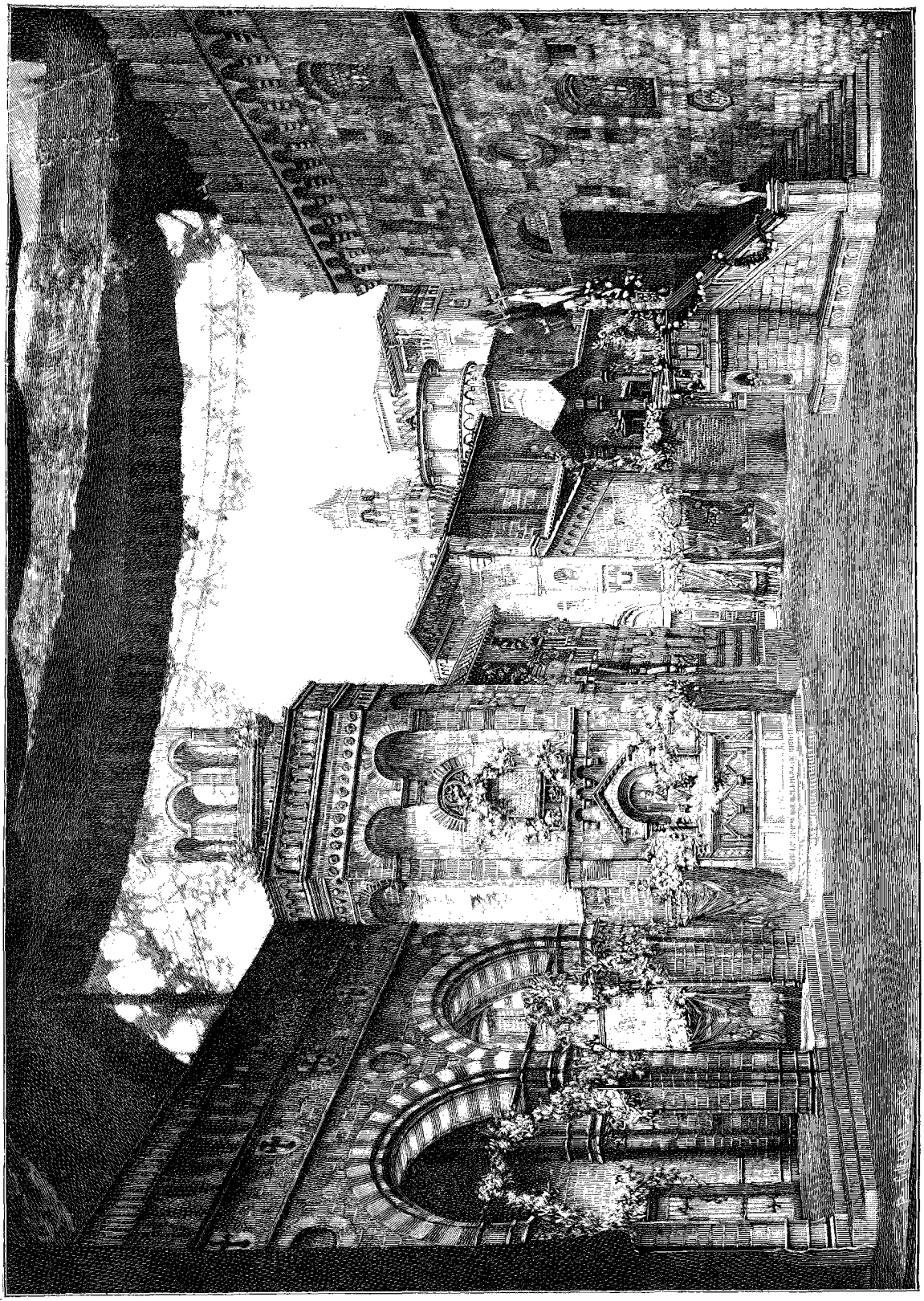
Et ce fut tout ce que Brousselou, suffoqué, trouva à me dire.

Mais ce méridional me sauta au cou et faillit m'étouffer.

G. Béthuys.

L'ART DU DÉCOR AU THÉATRE

A l'exception de M. Victorien Sardou qui, pour ses pièces, pousse la minutie jusqu'à régler lui-même tous les détails du décor dans lequel elles doivent être jouées, les auteurs dramatiques, les compositeurs de musique et les écrivains de livrets abandonnent aux peintres décorateurs le soin de préparer le cadre où se meuvent leurs personnages.



UNE PLACE PUBLIQUE A FLORENCE, VERS 1450. — Décor du 5e acte de *Hellé*, grand opéra. — Gravé par Guérelle, d'après une photographie de Benque et Cie.

Ces peintres sont ainsi devenus pour eux d'importants collaborateurs. Ce sont des artistes consciencieux dont les compositions ont souvent la plus haute valeur. Dessinateurs ha-

biles, habitués aux recherches historiques et archéologiques, possédant les plus grandes connaissances en architecture, passés maîtres, à force de pratique, en ce qui regarde l'application de la perspective, ils forment à Paris, depuis quelque cinquante ans, un clan très honoré et très apprécié du monde des arts. Tous ceux qu'intéressent les choses du théâtre connaissent ces peintres éminents qui furent Cicéri, Despléchin, Lavastre et dont les élèves, à leur tour hors de pair, s'appellent Rubé, Chaperon, Chéret, Jambon, Carpezat, Amable, etc.

Les maquettes de leurs œuvres, conservées à la bibliothèque de l'Opéra, en disent long sur leur art si difficile et si complexe. Et quels travailleurs que ces peintres ! Quels étonnants producteurs ! La rapidité avec laquelle ils doivent procéder à l'exécution des décors explique la somme énorme de travail qu'ils peuvent fournir. Car les directeurs de théâtre sont des gens pressés ; ils n'attendent pas ; ils exigent parfois qu'on brosse nuit et jour leurs portants et leurs toiles de fond pour la première qu'ils veulent proche. Le décor de la fête donnée tout récemment au cercle des Acacias du bois de Boulogne a été dessiné et parachevé en cinq jours par M. Jambon. De tels tours de force dénoncent une habileté professionnelle et une organisation du travail toutes particulières.

Ce qui étonne plus encore, c'est la diversité ainsi que le pittoresque extraordinaire de ces compositions décoratives si hâtivement enlevées. On se demande où le peintre va chercher les sujets sans cesse variés de ces paysages aux rustiques habitations, d'une richesse de détails si prodigieuse, et de quelle manière il se documente pour improviser sur la toile les visions architecturales dont la beauté nous éblouit.

Le secret de ce talent, c'est simplement l'étude, mais l'étude constante, la recherche documentaire menée partout, en France, à l'étranger, avec une passion que rien n'apaise. Un théâtre doit-il monter un drame historique, souvent le directeur et le peintre décorateur vont ensemble visiter le pays ou la ville où se passent les péripéties principales de la pièce, afin de combiner les moyens de décor et de donner un plus grand caractère de vérité à la mise en scène. C'est ainsi que MM. Rubé, Chaperon, Jambon, Carpezat nous ont rapporté de leurs voyages les plus remarquables motifs de décors dont se soient enrichis les théâtres de Paris.

Le décor du cinquième acte de *Hellé*, dont nous publions la gravure, représente une place publique à Florence. Il a été composé par M. Jambon qui y a accumulé avec beaucoup d'art les restitutions historiques. Au premier plan à gauche, c'est-à-dire du côté jardin, pour parler l'argot des théâtres, se dressent les arcades de la *Loggia dei Lanzi*, construite sur les plans laissés par Orcagna vers la fin du quatorzième siècle. Du côté cour, on voit le *Bargello* dont l'architecture remonte au treizième siècle. A dire vrai, l'escalier qui figure ici devant la façade de cette demeure seigneuriale et au pied duquel est placée la statue de Hellé, la prêtresse de Diane, ne se trouve pas à Florence accoté de la sorte à l'antique palais ; il est situé en réalité dans la cour intérieure du château ; mais les nécessités de la mise en scène exigeaient qu'une entorse fût donnée ici à la vérité historique.

Il y a également lieu d'observer que l'église romane qui s'élève au milieu de la place n'est pas florentine. M. Jambon lui a attribué les belles formes et le clocher de la basilique de San Zénon de Vérone. La coupole blanche, si curieusement recouverte d'un toit, a été dessinée par le peintre dans un village des environs de Montebello. Comme la pièce n'imposait pas, dans le décor, un respect absolu de la topographie locale, ces accouplements, qui rehaussent d'une façon si originale le caractère de ce beau décor, devenaient possibles.

Toute cette décoration du cinquième acte de *Hellé* a été achevée en un mois. Les autres décors du même opéra, qui fut joué il y a deux mois, et dont une reprise aura lieu en septembre, sont dus à la collaboration de MM. Rubé, Carpezat et Amable.

C'est un labeur très ardu que celui qu'exige la confection de semblables décors dont les dimensions sont toujours énormes, chacun de leurs plans comportant des châssis mesurant cinq ou six cents mètres carrés. Des toiles immenses, adaptées à leurs cadres, sont étendues sur le plancher de l'atelier et des équipes de peintres sont occupées à transporter sur cette surface le motif de la décoration exécuté en petit par le maître. Un chevalet, placé au milieu du groupe des peintres, supporte la maquette réduite à l'échelle de trois centimètres pour un mètre.

Comme il faut faire grand, des outils spéciaux, sont nécessaires. Les pinceaux sont des brosses emmanchées comme des balais. Les fusains sont serrés en des porte-crayons qui ressemblent à des cannes. Pour palettes, les peintres disposent de plateaux à roulettes qu'ils traînent avec eux et qu'ils ont chargés de larges pots de couleur.

Rien de plus curieux à visiter que l'atelier de M. Jambon, — un hall de cent mètres de long, situé près des Buttes-Chaumont, — lorsqu'à grands coups de brosse, les badigeonneurs, qui sont de vrais artistes, distribuent les ocres et les cinabres sur les toiles étendues à terre et traversées par les longues lignes fuyantes qu'impose la perspective, cette « belle-mère de la peinture » comme dit plaisamment M. Jambon.

Très gai, cet atelier avec ses bruits de ruche bourdonnante et les chants allègres de ses peintres. Tout le long des murs, en de grands placards polychromes, figurent les charges des élèves et même celle du maître représenté en jardinier cultivant ses plantations beauceronnes, car il est fermier en Beauce à ses heures. Mais la plupart du temps, lorsque ses travaux lui laissent du répit, il court les grands chemins en quête de sites pittoresques et d'architecture inédite.

Il n'y a pas de peintre voyageur plus infatigable. Il a parcouru, le pinceau à la main, la Bretagne, la Provence, les Pyrénées, l'Italie, l'Espagne. Les grandes villes de la Russie l'ont également attiré.

Nul n'enlève plus dextrement un paysage ou la silhouette d'un vieil édifice. Les documents rapportés de ces expéditions se comptent par milliers. C'est grâce à eux que le peintre à pu donner à ses œuvres le cachet de rare originalité qu'elles comportent.

Le musée des archives de l'Opéra possède trente ou quarante des plus remarquables maquettes de M. Jambon. Je signalerai dans le nombre les décors de la *Maladetta*, du *Tannhaeuser*, le lac de la *Favorite*, la *Montagne noire*, *Thaïs*, le château de Chenonceaux des *Huguenots*, etc... Il brosse en ce moment la grande toile de fond de *Don Juan*, représentant les rues de Burgos dominées par les grandes tours pyramidales de la cathédrale et prépare la décoration de *Messidor*, le drame lyrique de MM. Bruneau et Émile Zola dont les premières représentations auront lieu en février 1897.

On ne chôme pas en été chez les peintres décorateurs ; c'est la saison des grands travaux. Il faut mettre au point les décors des pièces nouvelles. Et cette besogne achevée, vers l'hiver, aux premiers loisirs, commencent pour eux les voyages sans fin à travers l'Europe. Il n'y a certainement pas de peintres plus occupés que ces grands décorateurs que le succès enfièvre et qui ne cessent de mener par monts et par vaux, à la recherche du document, les plus étranges chevauchées artistiques.

HENRI FLAMANS.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Le nez de Michel-Ange

Michel-Ange avait un nez aplati. Cette difformité provenait d'un coup de poing que lui avait appliqué dans son jeune âge, un de ses camarades nommé Torrigiano.

Voici comment Torrigiano a raconté la chose à Benvenuto Cellini :

« J'eus un jour une discussion avec mon camarade d'école, Michel-Ange. Comme j'étais en colère, je lui appliquai sur la face un vigoureux coup de poing. Ce coup fut porté avec tant de violence que *je sentis l'os et le cartilage céder comme s'ils eussent été de pâte.*

« Il en portera la marque jusqu'au tombeau. »

DAUBRÉE

La France et la science viennent de faire une perte cruelle dans la personne de G.-A. Daubrée : comme l'a si bien dit M. Cornu, c'était le dernier représentant de cette robuste génération de géologues qui avait compté entre autres les Cordier, les Dufrenoy, les Élie de Beaumont, et qui, durant un siècle, avait jeté un si vif éclat sur la science française. Sans doute la géologie est toujours brillamment représentée en France et les noms viennent en foule sous notre plume que nous pourrions citer ; mais la phalange à laquelle appartenait le regretté M. Daubrée avait ouvert une voie absolument nouvelle aux études géologiques, et révolutionné les anciennes théories grâce à une observation profonde des phénomènes naturels.

Dès sa jeunesse, il avait montré une passion véritable pour la science où il devait si brillamment s'illustrer. Né à Metz le 25 juin 1814 et sorti de l'École polytechnique en 1834, c'était dans le corps des mines qu'il était nommé, et aussitôt il s'adonnait à la géologie. Aussi, après un voyage fait en Algérie avec une commission spéciale et où il s'était fait justement remarquer, il était appelé, en 1839, à Strasbourg pour occuper la chaire de géologie et de minéralogie qu'on venait d'y créer. Il devait faire rapidement son chemin, car dès 1852 il était doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, et en 1861 il devenait membre de l'Académie des sciences ; entre temps, il avait été nommé ingénieur en chef des mines ; enfin, sa haute valeur l'avait conduit à la place de professeur de minéralogie à l'École des mines, puis de professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de Cordier, dont nous avons prononcé le nom tout à l'heure. Il avait d'ailleurs occupé longtemps les fonctions de directeur de l'École supérieure des mines, où il apportait non seulement sa science et son activité, mais encore sa bienveillance et ses hauts sentiments, sachant encourager les travailleurs, dont il s'attirait l'affection et l'admiration. Ainsi que le rappelait M. Cornu, son dévouement était profond, ses affections sincères.

Ce qui fit son autorité en matière géologique, ce n'était pas seulement qu'il y consacrait tous ses efforts, c'est qu'il comprenait la grandeur de cet admirable science, c'est qu'il pressentait l'unité et la simplicité des forces de la na-

ture, aussi bien dans le domaine des infiniment petits que dans les immensités célestes ; c'est aussi qu'il était plus hardi qu'on ne l'avait encore été avant lui. Ouvrant une voie où beaucoup de savants s'engagent maintenant à sa suite, il faisait appel aux ressources de l'expérience en une matière où jusqu'alors l'expérimentation avait paru impossible.

Un des premiers, il avait entrepris la reproduction synthétique des minéraux et des roches : il avait étudié de la sorte notamment la topaze, l'apatite, le quartz, etc., fondant la géologie expérimentale sur les bases les plus solides.

Sans disperser ses efforts, il les avait étendus sur un champ des plus vastes. Il avait parcouru de nombreux pays pour y étudier les mi-



Daubrée.

néraux métalliques, tout spécialement l'Allemagne, la Suède, la Norvège ; et il avait rapporté de ces voyages de savants mémoires qui parurent aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences* ou aux *Annales des mines*. S'occupant avec un intérêt passionné des mystérieux phénomènes volcaniques, il publiait en 1867 son volume sur la « Chaleur intérieure du globe » ; dans les « Rapports sur les progrès de la géologie expérimentale », il traitait de sa science favorite ; puis, rassemblant une merveilleuse collection de météorites dont il voulait éclairer l'origine si obscure, il donnait ses « Expériences synthétiques relatives aux météorites ».

Quand il est mort le 28 mai dernier, il y avait déjà douze années qu'il était officiellement à la retraite, et il ne comptait pas moins de quatre vingt-un ans ; et cependant il avait toujours la même activité, il était demeuré infatigable, toujours travaillant, toujours passionné pour la science dont il disait en 1880 : « Grâce à elle s'élargissent incessamment les horizons dans le temps comme dans l'espace ; tandis que l'astronomie plonge de plus en plus profondément dans l'immensité des cieux, la géologie remonte chaque jour davantage dans l'immensité des siècles écoulés ».

DANIEL BELLET.

TAPISSERIES DU QUINZIÈME SIÈCLE

AU TRÉSOR DE SENS

Parmi les trésors des églises de France, celui de l'antique métropole de Sens occupe une place d'honneur. Les richesses archéologiques et artistiques qu'il a eu la bonne fortune de soustraire aux dévastations des époques de troubles, lui ont fait une réputation méritée. Au premier rang, il faut citer ses incomparables tapisseries connues du monde entier.

Ces merveilleux panneaux cependant, ont été rarement publiés. Les seules reproductions qu'on en possède sont la chromolithographie de Gaussen, dans le *Portefeuille archéologique de Champagne*, d'un dessin trop peu fidèle, et les croquis sommaires de M. Laurent, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (année 1881).

Tenter de rendre par la gravure ces chefs-d'œuvre de l'art du tapissier, où l'éblouissement des plus vives et des plus harmonieuses couleurs, le chatoiement de l'or font oublier la délicatesse et le fini du dessin, est bien quelque peu téméraire.

Nous croyons cependant que le fragment présenté à nos lecteurs en donnera une image assez fidèle.

Les deux plus belles tapisseries de haute lisse du trésor de Sens, sont un don du cardinal Louis de Bourbon-Vendôme qui occupa ce siège de 1536 à 1557.

D'une finesse de texture aujourd'hui inconnue, ces deux splendides tentures, faites de fils d'or et de soie, servaient de parements d'autel. L'une d'elles représente l'Adoration des rois mages. Cette pièce qui n'a pas été retaillée comme la suivante, possède encore sa bordure intacte. Or cette bordure a une grande importance, non seuleument au point de vue artistique, mais encore au point de vue archéologique. Les ornements qui la décorent permettent de fixer la date de sa fabrication. En effet, les armoiries de la famille de Bourbon, timbrées du chapeau cardinalice, le monogramme C H S, la devise NESPOIR NE PEUR répétée sur des banderolles nouées à la poignée d'une épée flamboyante, brandie par un dextrochère, attestent que le cardinal Louis de Bourbon tenait lui-même ces ornements princiers d'un autre prélat de sa maison, le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, mort en 1488,

et qu'elles furent faites pour ce dernier. — La scène que nous reproduisons est empruntée à une autre tapisserie formée de trois pièces recousues.

La forme primitive de l'ensemble devait être celle des triptyques flamands : la partie centrale plus élevée que les panneaux latéraux.

Au-dessous du couronnement de la sainte Vierge occupant la partie centrale, figurait un concert d'anges, aujourd'hui séparé. Cette mutilation fut sans doute opérée au seizième siècle afin d'adapter ce parement aux dimensions du *rétable d'or* qu'il devait recouvrir.

De chaque côté de la scène principale, et séparées d'elle par des colonnettes de marbre émaillées de couleurs, avec bases, chapiteaux



Trésor de Sens. — Tapisserie du Couronnement de la Vierge. — Fragment d'Esther et Assuérus.

et statuettes d'or, sont figurées deux scènes empruntées à la Bible, qui en forment le commentaire.

Sous le panneau de gauche, on lit :

SALOMON - BERSABÉE.

« Bethsabée, lit-on au III^e^ Livre des Rois, se « présenta devant son fils Salomon afin d'in- « tercéder en faveur d'Adonias. Le roi se leva, « alla à sa rencontre et, après s'être prosterné « devant sa mère, il remonta sur son trône. On « apporta un trône pour elle, et elle s'assit à sa « droite... A ses premières paroles, le roi ré- « pondit : « Demandez, ma mère, il ne m'est « certes pas permis de ne pas accueillir vos « prières ».

Salomon entouré de sa cour fait asseoir Bethsabée sur un trône et lui dépose sur le front un diadème.

Sous le panneau de droite, celui-là même que reproduit notre gravure, est écrit :

HESTER - ASSVERRE

Assuérus accueille Esther prosternée à ses

pieds et venant implorer le salut de son peuple.

Dans ces deux scènes, les personnages principaux sont accompagnés de groupes nombreux offrant une variété et une richesse de costumes, une fraîcheur et une harmonie de couleurs, une délicatesse d'expression impossibles à décrire.

« Dans le sens de la richesse et de la grâce, a écrit le savant et regretté M. de Montaiglon, c'est une pure merveille de tapisserie, et, à part celles de Raphaël, qui sont d'un autre ordre, on n'en citera ni de supérieure, ni même d'égale. »

E. Chartraire.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

ARRIVER COMME MARS EN CARÊME.

— Je vous attendais, Monsieur, avec impatience. Vous arrivez à propos pour me tirer d'un doute.

— De quoi s'agit-il, Madame ?

— Je viens d'assister à une vive discussion à propos d'un proverbe. Deux personnes se trouvaient tout à l'heure avec moi. L'une ayant cité le proverbe : *Arriver comme Mars en carême*, l'autre a prétendu que ce n'était pas ainsi qu'il fallait dire, mais comme *marée en carême*. La première a répliqué, la seconde a répondu plus vivement : on en est venu aux gros mots. Bref, elles se sont séparées fâchées l'une contre l'autre.

— C'est l'effet ordinaire des discussions.

— Je voudrais bien savoir qui avait raison, qui avait tort.

— Mon Dieu, Madame, c'est assez difficile à juger. Il me semble pourtant qu'elles n'avaient pas sujet de se disputer, car par une circonstance assez rare, elles avaient probablement raison toutes les deux.

— Alors on peut dire, d'après vous, *Mars* ou *marée en carême ?*

— Parfaitement. Cela dépend de la pensée de celui qui parle. La forme ancienne, la forme primitive du proverbe, celle dont se servaient nos aïeux est : Arriver comme *Mars en carême*, pour dire arriver *nécessairement, régulièrement, ponctuellement.*

— Ce proverbe n'est pas nouveau ?

— Il était en usage à la fin du quinzième siècle, non seulement en France mais encore en Espagne. On trouve en effet dans un auteur de cette époque *No puede mas faltar que marzo de quaresma* (cela ne peut pas plus manquer que mars en carême). Mars en effet tombe toujours dans le carême puisque la fête de Pâques ne peut ni devancer le 23 mars, ni dépasser le 25 avril.

Il n'y a pas longtemps, des personnes, soit par amour du paradoxe, soit pour faire parade de leur esprit, soit pour toute autre cause, ont imaginé la variante *comme marée en carême.* C'était sans doute leur droit de fabriquer un proverbe nouveau qui rendait bien leur pensée ; mais ils ont le tort de le donner comme le texte primitif que l'ignorance du peuple aurait altéré. Ces deux proverbes n'ont pas la même signification. Arriver comme marée en carême c'est arriver *à propos, à souhait au moment propice.* En effet, à l'époque où l'on suivait ponctuellement les rigoureuses prescriptions de l'Église sur le carême, on comprend que la marée fût attendue avec impatience et que son arrivée fût toujours saluée avec plaisir. La mort de Vatel prouve bien que le manque de marée était une chose d'importance.

Vous emploierez donc l'une ou l'autre de ces locutions selon que vous voudrez exprimer qu'une chose arrive *nécessairement* ou qu'elle vient *à propos.* Ainsi c'est demain le jour du terme. Ce diable de jour arrive *comme mars en carême.* Si ma bonne étoile m'envoyait aujourd'hui un billet de 500 francs pour payer mon propriétaire, ce billet arriverait *comme marée en carême.*

Je dois reconnaître que bien des personnes ne se rendent pas un compte exact de la signification véritable de ces deux locutions et les emploient l'une pour l'autre.

— C'est sans doute ce qui est arrivé à mes deux visiteurs. S'ils se sont disputés c'est faute de s'entendre.

— C'est ce qui arrive le plus ordinairement.

— Si ce n'était pas abuser de votre obligeance je vous soumettrais un autre cas analogue à celui-ci. Doit-on dire : *il n'y a pas de fumée sans feu*, ou bien *il n'y a pas de feu sans fumée ?* J'ai entendu citer ce proverbe des deux façons et je désirerais savoir quelle est la bonne.

— Toutes les deux sont bonnes, Madame. Il en est de cette locution comme de celle dont nous venons de nous entretenir : cela dépend de l'idée que l'on veut exprimer.

On disait autrefois : « feu ne fut oncques sans fumée » ; on disait encore : « Où n'y a feu n'y a fumée.

Le sens de cette locution est bien clair. Il n'y a rien de si bien dissimulé qui ne se trahisse par quelque signe. Vous avez commis une action mauvaise ; personne ne vous a vu, vous vous croyez à l'abri de tout reproche, de toute critique. Vous avez tort : il transpirera toujours quelque chose de votre conduite. *Il n'y a pas de feu sans fumée.* L'autre expression : Point de fumée sans feu, est aussi claire que la précédente. Elle signifie que les bruits qui courent ont toujours quelque fondement. Ainsi la malignité du monde s'exerce sur votre compte, on vous accuse d'orgueil, d'avarice, de coquet-

terie, etc.; faites votre examen de conscience, et vous reconnaîtrez que la rumeur publique a quelque raison d'être. *Il n'y a pas de fumée sans feu.* Ces deux proverbes sont, vous le voyez, intimement liés l'un à l'autre. L'un rappelle qu'il n'y a pas de cause sans effet, l'autre qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Ils ne sont ni semblables, ni opposés; ils sont symétriques.

— Trouvez-vous que ces proverbes soient bien rigoureux, qu'ils expriment toujours la vérité?

— Non, sans doute. Toutes nos actions, nos pensées ne sont pas connues.

Dieu merci, il arrive souvent qu'il n'en transpire rien à l'extérieur. Réciproquement nous ne sommes pas toujours coupables des choses dont nous sommes accusés. Sinon il n'y aurait plus de calomniateurs: il n'y aurait que des médisants. Mais si ces proverbes ne trouvent pas toujours leur application, on peut dire la même chose de tous les proverbes qui n'ont d'autre but que d'exprimer une vérité générale. Il arrive même parfois que les exceptions sont aussi nombreuses que les applications de la règle; et alors nous nous trouvons en présence de deux proverbes qui disent le contraire l'un de l'autre tout en exprimant une vérité. Par exemple! Tel père tel fils, et, pour faire le pendant: A père avare, enfant prodigue.

H. Lecadet.

CAMÉE ANTIQUE DU CABINET DE VIENNE

Malgré quelques imperfections de détail, cette sardoine de haut relief est un des plus beaux camées-portraits de la série impériale. Elle a $145^{mm} \times 100^{mm}$, une belle dimension pour une pierre fine mais qui n'est rien si on la compare avec celle des grandes figures iconiques, marbres ou bronzes. Qu'importe d'ailleurs, dans les arts, la grandeur matérielle, seule compte celle du style et toute la majesté des Césars réside ici dans une simple gemme.

Fils de Tiberius Claudius Nero et de Livie, fils adoptif et gendre d'Auguste, Tibère descendait par son père et par sa mère de cette illustre et dure famille sabine des Claudes, la première peut-être de Rome, qui comptait vingt-huit consulats, cinq dictatures, sept censures, autant de triomphes et deux ovations. Longtemps prévenu contre lui, Auguste avait fini par le considérer comme son meilleur appui et ses lettres témoignent non seulement d'une confiance politique justifiée par d'éclatants services militaires, mais encore d'autant d'affection qu'il en pouvait exister entre de tels hommes. Aussi le vieil empereur lui donna-t-il pour cinq ans, puis lui continua la puissance tribunitienne, c'est-à-dire l'inviolabilité étendue aux plus légères offenses, le droit d'accuser qui bon semblait, de convoquer le sénat, celui de véto illimité et toute autorité sur lepeuple. Enfin en l'an 13 de J.-C. une loi investit Tibère du pouvoir proconsulaire dans les provinces, ce qui impliquait le commandement des armées, et du droit de faire le cens, c'est-à-dire l'inspection générale de l'état et de la fortune des citoyens.

Né au Palatin le 17 novembre 42 avant J.-C., Tibère avait 56 ans lorsque la mort d'Auguste — 19 août 14 de J.-C. — le fit héritier d'une puissance absolue en fait, mais sans définition ni principe. Pas plus que les contemporains, l'histoire n'a cru à ses hésitations quand il fallut accepter ou refuser l'héritage d'Auguste; peut-être n'étaient-elles pas sans quelque sincérité. « Vous ne savez pas quel monstre est l'empire », disait-il à ses familiers; de fait il fallait choisir entre le pouvoir ou la mort.

Le nouvel empereur n'avait rien de cette bonne grâce sous laquelle, depuis le dernier âge de la République, le patriciat savait dissimuler le féroce égoïsme de Rome. Ce n'était pas une race aimable, ces Claudes dont Tibère cristallisait en lui, avec la ténacité proverbiale, l'humeur triste et renfrognée; l'histoire, à coup sûr, ne l'accuse pas d'avoir capté par des prévenances d'héritier, la succession d'Auguste vieillissant.

Du moins, possédait-il les aptitudes supérieures de cette grande aristocratie romaine où par l'hérédité des facultés acquises, la destination dès l'enfance, à la haute vie publique, on naissait orateur, homme d'État et de guerre. Les temps modernes spécialisent les talents; à Rome, sous peine de n'être rien, un homme public devait être tout.

Tibère s'était montré général prudent, décidé et heureux; neuf fois il fit passer le Rhin aux aigles, écrasa durement, à la romaine, les formidables révoltes de l'Illyrie et de la Pannonie, et sur le Danube comme sur le Rhin raffermit les frontières fléchissantes de l'empire. Avec cela bon administrateur et il le sera toujours, même aux pires années; mais la nature âpre des Claudes parlera en lui plus haut que la politique et une fois empereur, il ne prodiguera jamais au peuple ces largesses en distributions et en spectacles qui sont déjà un instrument de règne. Ce ne sera même pas un magnifique en bâtiments, comme l'a été Auguste, comme le seront par définition tous les empereurs, les pires aussi bien que les Antonins.

Les prémisses du nouveau principat qui devait durer vingt-trois ans furent sages, modérées, douces même, à prendre le mot dans une acception toute relative et sans oublier que nous sommes à Rome. Elles n'en furent pas moins marquées, en effet, par des cruautés, crimes d'État ou autres, qui passèrent inaperçus en un temps où comptait pour si peu la vie humaine.

Toutefois, l'histoire décharge Tibère de l'accusation d'avoir fait empoisonner Germanicus, mort à trente-quatre ans, le 9 octobre 19 avant J.-C.; les preuves manquent et l'intérêt du crime n'apparaît pas.

Mais en l'an 23, la chute de Sejan ouvre cette seconde période de quatorze années, les pires qu'eût encore connues le monde romain. Alors, les deuils de famille, l'isolement dans les périls, l'exaspération par la vieillesse d'un naturel vindicatif et chagrin, le mépris et la haine des hommes, il les a vus si vils et les sait si ennemis! font de lui le tyran exécrable que l'on sait, un Louis XI grandi à la mesure de Rome!

Le délire des persécutions chez un homme qui peut tout, mais qui ressent encore plus de terreur qu'il n'en inspire, se combinant avec la cruauté à froid du Romain pour qui le sang et les supplices sont une volupté, voilà, il me semble, et certes, je n'accepte ni toutes les déclamations de Tacite ni tous les commérages de Suétone, le cas psychologique de Tibère.



Camée de Tibère, musée de Vienne (Autriche).

Il vécut ses dernières années à Caprée, et son ombre plane encore sur cette île aux rivages qui sont des remparts, mais dont l'intérieur est un paradis à l'éternel printemps; il y a loin de ce séjour voluptueux au sombre Plessis-les-Tours. Là, s'élevèrent douze villas dédiées aux grands dieux; c'est de l'une d'elles, peut-être de la villa de Jupiter, sa résidence favorite, que provient la belle statue en marbre de Tibère, aujourd'hui au Louvre.

Cependant il ne mourut pas à Caprée mais en terre ferme, à Misène, le 16 mars 37, ayant conservé presque jusqu'à la fin son excellente santé et, jusqu'à son dernier souffle, son intelligence.

Tibère était grand, robuste et bien fait; selon l'usage des Claude, il portait les cheveux longs par derrière. Il avait de beaux traits, mais la physionomie triste, tenait la tête penchée, parlait peu, lentement, avec une gesticulation nerveuse des doigts. Le camée de Vienne doit avoir été exécuté peu avant ou après son avènement — je me sers de ce terme faute d'autre; — à la droite du buste est le sceptre ou *haste*, symbole du commandement.

Le nez est plus long que dans les marbres, la bouche plus petite; ou ce sont des fautes de dessin, ou l'on admettra qu'il y a plus de réalisme dans les gemmes que dans les bustes et les statues. Quoi qu'il en soit, c'est bien là telle que nous l'imaginions d'après Tacite et Suétone, cette haute physionomie romaine, en un temps où ne s'était pas encore révélée à nu une des âmes les plus sombres qui aient laissé leur trace dans l'histoire.

Sur Tibère, en effet, il y a chose jugée et aucun sophisme n'infirmera l'arrêt souverain rendu au nom de ce que Tacite appelait déjà « la conscience du genre humain ». On a dit que jeune il aima beaucoup son frère Drusus mort en Germanie, et dont il suivit à pied le convoi jusqu'à Rome. Soit, mais l'histoire ne connaît que l'empereur et chez celui-ci le cœur ne battit jamais. Tout ce que l'on peut plaider, c'est qu'il eût été probablement un particulier moyen, ni des meilleurs ni des pires, mais que l'empire en fit un monstre. Et cependant si grande que soit notre haine pour l'homme elle ne s'élève pas encore à la hauteur de notre mépris pour l'époque où furent possibles de telles choses. La bassesse du sénat fut le crime de tout une société, et ces crimes-là font plus de mal à l'humanité que ceux d'un individu.

HENRI CHABEUF.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

A LA CAMPAGNE



A LA CAMPAGNE. — Peinture de M. Alleaume. — Salon des Champs-Élysées de 1896. — Gravé par Bellenger.

A la campagne les uns sortent aux heures où la chaleur s'apaise ; les autres se passent de promenade ; d'autres, les intrépides, n'obéissent à aucune considération et affrontent les heures brûlantes avec une hardiesse digne d'éloges. Mais en tous cas, dans le paysage de M. Alleaume, peu de promeneurs auraient pris le parti héroïque des deux jeunes femmes qu'il étend sur l'herbe de son aride premier plan. Il fait bien chaud sur cette pente, si chaud que la voix des insectes se tait encore au pied des fleurs sauvages. L'eau de la mare dort au bas de la berge ; et aucun souffle ne hante le paysage.

C'est l'heure où le bouquet d'arbres du fond et le nid de verdure où se blottit le hameau ont le plus de charme. Ils gardent un bain de bienfaisante fraîcheur pour les hôtes possibles ; et on y courrait comme un assoiffé à une source. On irait s'y reposer le corps et y poser son rêve, interroger les fleurs et scruter les livres. Et la caresse d'ombre dont on se sentirait enveloppé ne vous causerait que des sensations agréables.

Ces deux femmes n'y sont pas allées, parce que c'est ici que l'ombrelle rouge doit produire son effet, projeter son ombre colorée et transparente sur la chair féminine et sur l'étoffe de la robe. Elles sont là pour le tableau ; autrement elles feraient ce que l'on fait à la campagne, elles se réfugieraient à l'ombre. Elles posent donc, mais avec un naturel charmant, l'une pour l'ombrelle, l'autre pour le costume à carreaux. Ce costume eut autrefois soulevé un tolle et fait refuser le tableau à l'entrée du salon. Au temps, tout proche encore de nous, où le dogme conventionnel artistique sévissait dans toute sa rigueur, cette robe eût partagé le sort du costume viril moderne. Les entêtés proscrivent encore l'habit, excommunient la redingote et piétinent le chapeau de haute forme. Chez la femme ils conspuent le corset et toute étoffe qui n'est pas unie. Mais leurs foudres ne portent pas plus loin que les murs de leur atelier ; et les robes à carreaux peuvent tranquillement s'épanouir sous le ciel de la peinture, parmi les fleurs de la palette, sans avoir à craindre le bûcher.

Elles ne s'en soucient d'ailleurs que médiocrement, nos deux flâneuses. La minute présente appartient pour l'une à la fleur fraîchement cueillie ; pour l'autre, au roman à moitié lu. Occupation de campagne, paraît-il. Elle ressemble terriblement aux heures de repos de la ville, et les prolonge en quelque sorte. Le siège seul est changé, la verdure au lieu du canapé ; et même quand on lit, on ne se souvient plus, et l'on peut se faire cette exquise illusion que l'on est quelque part autour du jardin du Luxembourg, ou dans un coin vert d'Auteuil ou de Passy. En somme, ces deux femmes doi-

vent penser fréquemment à la ville, au cours des longues heures d'ennui de la campagne.

M. Alleaume nous dépeint ainsi spirituellement ces figures qui s'éloignent de Paris à regret, pour faire comme tout le monde. Elles ne trouvent guère de charmes aux champs ni aux paysans. La campagne reste pour elles le grand marais où l'on prend des rhumatismes, et où, selon le mot de Xavier Aubryet, on rencontre des oiseaux crus... Pour être logiques avec elles-mêmes, elles quitteront leur herbe à l'heure où la brise ramènera la vie dans ce paysage, où elle bruira dans les branches et ridera l'eau de la mare sous le mufle des troupeaux venus pour se rafraîchir. Et ceci n'empêche que quand vous les rencontrerez au retour, elles auront de charmantes choses à vous narrer sur les heures de leur villégiature.

MAB-YANN.

LE RÉTABLISSEMENT DES JEUX OLYMPIQUES

Suite et fin. — Voyez pages 198 et 222.

On ne saurait trop admirer avec quelle facilité les Hellènes ont renoué leurs antiques traditions. Après mille ans de sommeil la Grèce a repris ses habitudes et son genre de vie intellectuelle et sociale comme si elle s'était endormie de la veille. On retrouve chez les sujets du roi Georges le même goût pour les beaux-arts, la même ardeur pour la construction des édifices publics, le même zèle de la part des citoyens riches à se distinguer par des actes de munificence au profit de la patrie que chez les contemporains de Phidias ou d'Euboleus l'infatigable constructeur de temples et de fontaines dont les prodigalités excitaient les colères de Démosthène. Il n'est pas de ville en Europe qui ait eu plus à se louer que la moderne Athènes de la générosité de ses enfants. Le Musée national, l'Académie des arts, l'Institut polytechnique et bien d'autres monuments grandioses ont été élevés aux frais de simples particuliers qui avaient amassé une grosse fortune dans le commerce et se faisaient gloire d'embellir la capitale de leur patrie en la couvrant d'édifices destinés à perpétuer le souvenir de leur nom.

A dix-huit cents ans d'intervalle M. Georges Avéroff, l'un des plus riches commerçants de la colonie grecque d'Alexandrie vient de renouveler la somptueuse donation qui avait assuré l'immortalité à Hérode Atticus.

Ce financier du deuxième siècle de l'ère chrétienne ayant remporté un prix aux Jeux panathénaïques promit à ses concitoyens de leur donner un stade de marbre et il tint parole. En moins de quatre ans il mena à bonne fin une entreprise qui a excité l'admiration de tous les écrivains de l'antiquité. Philostrate s'écriait que ce travail surpassait toutes les merveilles du monde. Le Colisée et le Circus Maximus avaient des proportions plus grandioses, mais les Athéniens seuls, grâce aux libéralités d'Hérode Atticus, jouissaient du privilège d'être assis sur des sièges de marbre pour assister à leurs jeux nationaux.

C'était une curieuse physionomie que celle de ce rhéteur et de ce personnage politique doublé d'un usurier qui savait unir à un talent tout spécial pour faire fructifier l'argent une sollicitude éclairée pour les arts et les lettres. Les origines de sa fortune étaient mystérieuses. Ses concitoyens les attribuaient à un trésor qui avait été découvert par son père. Celui-ci pris de scrupules à la fin de sa vie sur la légitimité d'un énorme patrimoine que le hasard avait fait tomber entre ses mains légua à chaque habitant d'Athènes une rente viagère, mais Hérode Atticus racheta cette charge moyennant un capital qui représentait les arrérages de cinq années. Puis il paya la plupart des légataires en leur offrant d'annuler jusqu'à due concurrence les créances dont ils étaient débiteurs envers lui-même ou envers la succession.

Aussi les mauvais plaisants ne manquaient-ils pas de répéter que le stade de marbre offert par le somptueux financier aux habitants de sa ville natale, avait un caractère essentiellement panathénaïque car il avait été construit avec de l'argent volé à tous les Athéniens. Poursuivi jusqu'à sa dernière heure par la déconsidération et les railleries de ses concitoyens, qu'il n'avait pu désarmer par la munificence de ses présents, Hérode Atticus reçut après sa mort des honneurs extraordinaires. La reconnaissance posthume de sa ville natale lui éleva un splendide mausolée dans l'enceinte du stade, et Philostrate put s'écrier sans crainte d'être contredit « que jamais aucun mortel n'avait fait un meilleur usage de son argent ». Un écho de ce sentiment de gratitude nationale s'est perpétué à travers les siècles et un des premiers soins de la municipalité de la capitale de la Grèce rendue à la vie a été de donner à l'un des principaux boulevards d'Athènes le nom du fastueux financier.

Le travail de nivellement que la nature livrée à elle-même accomplit sans interruption chaque jour finit par ne plus laisser de traces des excavations creusées par la main des hommes. Les Allemands qui ont entrepris les fouilles d'Olympie sont obligés de déblayer à cinq mètres de profondeur pour retrouver les ruines de l'ancien stade. L'œuvre de destruction a été peut-être plus complète encore dans la banlieue d'Athènes. Les statues, les propylées, les colonnades et les sièges de marbre qu'Hérode Atticus avait accumulés sur les bords de l'Ilyssus n'ont pas eu moins à souffrir des in-

jures du temps que du vandalisme des hommes.

Lorsqu'en 1870, le roi Georges fit entreprendre des recherches aux frais de sa cassette particulière par l'archéologue Ziller une couche de terre et de sable de trois mètres et demi d'épaisseur recouvrait l'arène où les athlètes se disputaient les prix de la lutte et de la course ; les gradins de l'hémicycle où s'asseyaient les spectateurs privilégiés, avaient également disparu sous les alluvions apportées par les eaux.

Quelques bancs de marbre existaient encore, mais ils étaient rares, et trois fours à chaux découverts au milieu du stade, ne laissaient aucun doute sur le sort qui avait été réservé aux merveilles offertes à ses concitoyens par l'opulent rhéteur du deuxième siècle de l'ère chrétienne.

On a coutume d'attribuer aux ravages exercés par la guerre, la destruction du plus grand nombre des merveilles de la sculpture antique, mais les trois fours à chaux trouvés dans les fouilles du stade d'Athènes et les trois autres fours à chaux qui avaient été installés dans la basilique Julia sur le Forum romain, nous apprennent que les maçons du moyen âge, ont fait plus de mal que les barbares, aux œuvres d'art de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Italie.

Le marbre pentélique et le marbre de Paros, produisaient de la chaux d'excellente qualité, telle a été la principale cause de l'anéantissement de tant de colonnes, de bas-reliefs et de statues à une époque où par suite d'une éclipse à peu près complète de la civilisation, les architectes ne disposaient guère plus de moyens de transport et usaient sans aucune espèce de discernement de tous les matériaux qu'ils pouvaient avoir sous la main.

Les fouilles entreprises aux frais du roi Georges n'ont plus laissé aucun espoir de retrouver des marbres qui avaient été détruits dans des fours à chaux, mais elles ont rendu de précieux services à l'archéologie. Grâce aux excavations dirigées au début par M. Ziller, et aux recherches plus complètes et plus approfondies que M. Métaxas a eu, dans la suite, le mérite de mener à bonne fin, il est devenu possible de reconstituer sur place avec une exactitude rigoureuse le plan du stade construit en l'an 330 avant Jésus-Christ, par l'orateur Lycurgue, l'ami de Démosthène, et recouvert de marbre environ cinq cents ans plus tard par la munificence d'Hérode Atticus.

L'emplacement choisi par Lycurgue faisait honneur au bon goût et à la sûreté de coup d'œil de cet habile et honnête administrateur qui essayait de consoler les Athéniens de l'irréparable défaite de Chéronée en ornant d'édifices grandioses, la ville qui, malgré ses revers militaires, n'en était pas moins restée la capitale de la civilisation hellénique. Il existait sur les bords de l'Ilyssus une étroite vallée creusée par la nature entre deux collines qui, par une de leurs extrémités se réunissaient en arc de cercle et se dirigeaient ensuite parallèlement vers la rivière en formant une sorte d'amphithéâtre ouvert d'un côté et fermé de l'autre par un hémicycle à peu près régulier. Lycurgue et ses architectes nivelèrent la partie inférieure du sol afin d'établir une *konistra* de deux cent six mètres de longueur où les athlètes devaient se disputer le prix de la course, puis ils creusèrent des gradins sur la pente naturelle des deux collines et firent élever à l'extrémité libre de chacune d'elles un grand mur vertical ayant la forme d'un triangle rectangle destiné à maintenir le terrain qu'ils avaient fait tailler à pic à très peu de distance du bord de l'Ilyssus. Il est à présumer que les spectateurs admis dans le stade construit au lendemain du désastre de Chéronée s'asseyaient sur des bancs de pierre, mais cette question n'est pas encore définitivement élucidée. Quelques archéologues affirment qu'avant d'avoir été revêtus de marbre par Hérode Atticus les sièges de l'amphithéâtre étaient tout simplement des gradins de terre nue. Les fouilles entreprises sous la direction de M. Ziller n'ont pas permis d'élucider ce problème qui n'a du reste qu'une médiocre importance, mais en revanche elles ont mis en lumière deux découvertes qui sont loin de manquer d'intérêt. En premier lieu on a retrouvé la galerie souterraine qui servait de passage aux athlètes pour arriver directement sur l'arène non loin de la *palestre* réservée aux lutteurs sans être obligés d'être en contact avec le public. C'était un tunnel creusé à travers la colline de l'est, à la naissance de la courbe de l'hémicycle et destiné à mettre l'intérieur du stade en communication avec la campagne. Sous la domination romaine des rails de fer furent établis sur le sol de cette galerie afin de faciliter la manœuvre des cages à roues qui contenaient les bêtes féroces. Au risque de commettre un anachronisme dont personne ne songeait du reste à leur savoir mauvais gré les architectes modernes ont éclairé à la lumière électrique ce passage souterrain qui pendant la récente résurrection des Jeux olympiques sur le stade d'Athènes a été réservé aux athlètes et par conséquent rendu à sa plus ancienne destination.

Le déblaiement du *diadromos*, c'est-à-dire de l'allée qui faisait le tour de l'arène et en était séparée par une balustrade dont la hauteur ne dépassait pas cinquante centimètres du temps de Lycurgue, mais avait été portée à un mètre soixante lorsque les Romains eurent introduit sur le stade des combats de bêtes féroces n'a pas suscité moins de controverses parmi les archéologues que la découverte du passage souterrain. Après avoir mesuré en divers endroits

la largeur du *diadromos* les directeurs des fouilles ont constaté que la balustrade élevée le long de l'arène et le mur qui soutenait la plus basse des rangées de gradins n'étaient pas tout à fait parallèles. Cette irrégularité qui n'apparaissait pas au premier coup d'œil devait-elle être attribuée à un vice de construction ou à un calcul des architectes? Vérification faite on a fini par s'apercevoir que l'hémicycle du stade au lieu de se continuer des deux côtés en ligne droite comme on pouvait le croire à première vue se rattachait à deux courbes de deux mille mètres de rayon. En réalité le stade avait la forme d'un fer à cheval très allongé et grâce à cette disposition les spectateurs assis sur les bancs les plus rapprochés de l'entrée pouvaient plus facilement voir l'hémicycle où se tenaient les arbitres des jeux, la *palestre* où luttaient les athlètes et le poteau d'arrivée ou plutôt les *Hermès* à double face qui marquaient l'extrémité du trajet à parcourir dans les courses à pied.

L'ancien stade d'Athènes entièrement déblayé depuis plusieurs années commençait à se couvrir d'une végétation spontanée qui menaçait de rendre à l'état de nature le terrain péniblement reconquis par les archéologues lorsqu'en 1894 une active propagande fut organisée en Grèce en faveur de la résurrection des Jeux olympiques. Sous le patronage du prince Constantin, duc de Sparte, cette idée fit de rapides progrès, des comités où les diverses nationalités avaient des représentants firent appel à la presse européenne et le roi Georges fut invité à rétablir l'antique institution supprimée par un décret de l'empereur Théodose.

La vérité historique aussi bien que la couleur locale auraient exigé que les athlètes fussent convoqués sur le stade d'Olympie. Malheureusement l'Élide n'offre plus que de très médiocres ressources aux voyageurs et malgré la douceur du climat du Péloponèse l'habitude de dormir sous la tente ou à la belle étoile ayant complètement disparu des mœurs modernes, un très grand nombre d'étrangers auraient reculé devant une pareille épreuve qui eût été à peu près inévitable dans une région où il n'existe que des bourgades pauvres et clairsemées. La ville d'Athènes, au contraire, qui ne compte pas moins de cent trente mille habitants pourrait à la rigueur offrir l'hospitalité à un nombre de visiteurs à peu près égal à la moitié du chiffre de sa population. Seule, l'installation du stade laissait quelque peu à désirer. Les spectateurs auraient été obligés, comme aux plus beaux temps de l'antiquité classique, de se tenir debout ou de s'asseoir sur la terre nue sans la généreuse intervention de M. Avéroff. Cet Hérode Atticus du dix-neuvième siècle n'a pas moins de titres que son devancier à la reconnaissance de ses concitoyens et ne s'est pas comme lui exposé aux médisances en gagnant sa fortune à leurs dépens. Ajoutons qu'il a eu le bon goût de s'abstenir de ces manifestations un peu théâtrales qui enlèvent parfois une partie de leur prix aux libéralités trop retentissantes faites au profit d'un État ou d'une ville ; il a poussé la modestie au point de ne pas vouloir assister à la réouverture des Jeux olympiques, afin de se soustraire aux ovations enthousiastes que n'auraient pas manqué de lui prodiguer les Hellènes ramenés grâce à lui à l'une de leurs plus antiques traditions.

La munificence de M. Avéroff a rendu au Stade d'Athènes une partie de son ancienne splendeur. La somme que le généreux commerçant d'Alexandrie a mise à la disposition du comité, était à l'origine de six cent mille drachmes, et s'est élevée dans la suite à huit cent quinze mille drachmes. Ces ressources ont permis aux architectes non seulement de remettre l'arène en état et de créer un *stibos*, c'est-à-dire une piste pour les coureurs qui n'existait pas autrefois, mais encore de revêtir de marbre quinze rangées de gradins de l'hémicycle sur vingt-trois, et les quatre rangées inférieures de chacun des côtés du stade. Les huit rangées qui suivent en remontant jusqu'au *diazoma*, c'est-à-dire à l'allée ménagée à mi-hauteur de l'amphithéâtre ont été revêtues de dalles de pierre et enfin tous les gradins de la partie supérieure ont été recouverts de bois peint en blanc.

Pour rétablir le stade tel qu'il existait du temps d'Hérode Atticus avec les propylées qui précédaient l'entrée du monument et la colonnade qui couronnait l'hémicycle, il aurait fallu dépenser quatre millions de drachmes et extraire six mille mètres cubes de marbre des carrières du Pentélique qui du reste, sont loin d'avoir été épuisées comme le disait à tort Pausanias, par les fastueuses libéralités du financier du deuxième siècle de l'ère chrétienne.

Bien que la restauration du stade ne soit pas encore achevée, la cérémonie n'en a pas moins été imposante. Le roi et la reine de Grèce, le duc et la duchesse de Sparte assis dans l'hémicycle, sur des trônes de marbre sculptés sur le modèle du siège que le Grand Prêtre occupait au théâtre de Bacchus, ont distribué des prix à onze Américains, dix Hellènes, sept Allemands, cinq Français, trois Anglais, deux Australiens, deux Autrichiens, deux Hongrois, un Danois et un Suisse.

Dans ce tournoi où presque toutes les nationalités étaient représentées, les Américains ont obtenu le plus grand nombre de récompenses mais, le prix le plus envié, le prix de la course à pied, est resté aux Hellènes, et le roi Georges a eu la satisfaction de remettre la couronne de laurier et la branche d'olivier coupée dans le bois sacré d'Olympie à un de ses sujets, le

berger Louis qui avait triomphé dans l'épreuve à longue distance entre Marathon et Athènes et était arrivé le premier pour annoncer que les Grecs avaient gagné la bataille.

G. Labadie-Lagrave.

L'ÉVÊCHÉ D'ÉVREUX

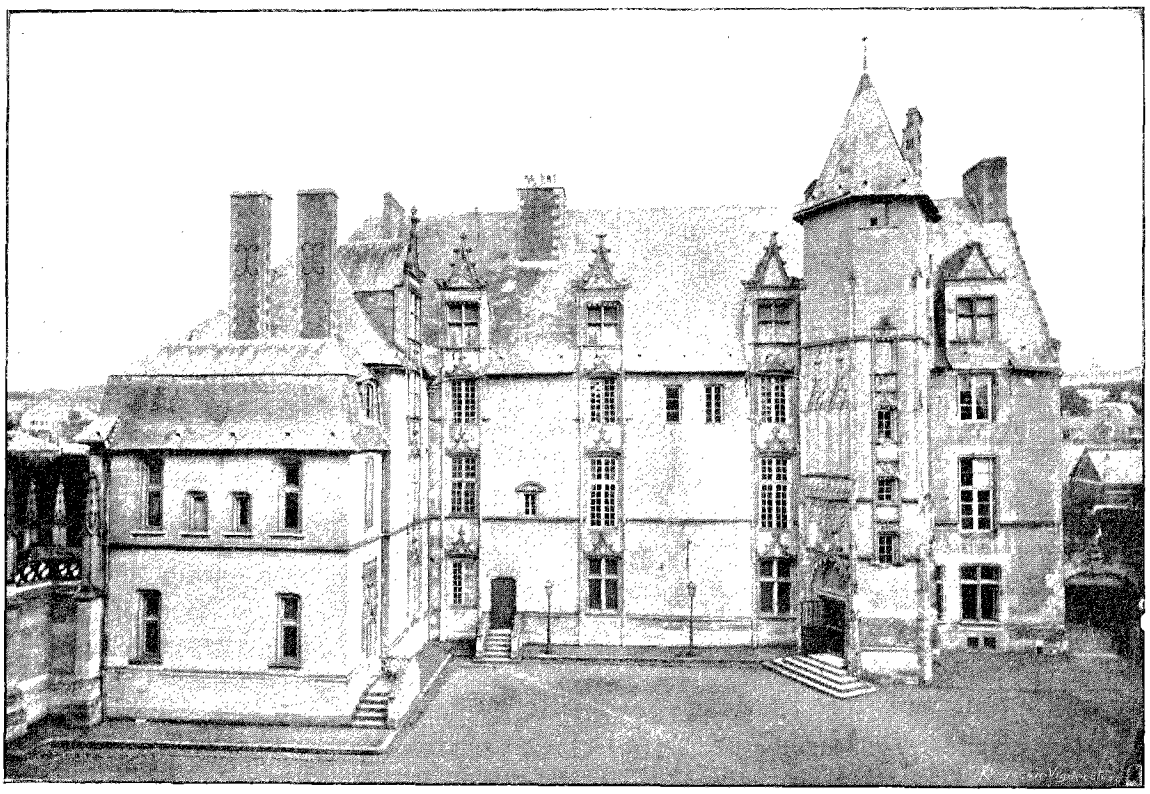
Au moment où un nouveau titulaire, Mgr Colomb vient d'être nommé à l'évêché d'Évreux, il n'est pas hors de propos de rappeler ce que Mme de Sévigné écrivait à sa fille en lui annonçant l'élévation, au même siège, d'un sien parent, l'abbé de Grignan.

« Qu'est-ce qu'Évreux? — Le voici : Évreux est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris, à seize de Saint-Germain... L'évêché vaut vingt mille livres de rente; le logement est très beau, l'église des plus belles; la maison de campagne est une des plus agréables qu'il y ait en France ». Ailleurs, elle parle encore de l'évêché d'Évreux, et l'appelle *un charmant évêché*.

Il suffit de jeter les yeux sur notre gravure, qui en représente la façade principale, exposée au nord pour voir que ces éloges sont loin d'être immérités.

Le corps de logis est seul ancien; l'aile gauche n'est qu'une annexe qui a été bâtie en 1854. Le grand logis a trente-huit mètres de longueur et une hauteur de quatorze mètres au-dessous des corniches. Il est coupé, vers le tiers à peu près, par une pittoresque tour d'escalier. On y accède par une porte de bois, ouverte sur le pan de gauche et surmontée au premier et au second étage par d'élégants fenêtrages aveugles. Le pan du milieu présente, en hauteur, quatre fenêtres entourées d'une flexible broderie de pierre. En haut de la quatrième fenêtre, se détache une tête de biche ou de faon. Au-dessus, la tour est nue et ne présente plus ni sculpture ni ornement.

A cette tour est accolée une petite tourelle en encorbellement dont on devine la silhouette entre le toit de la tour et une haute cheminée du seizième siècle, en briques, qui se détache sur le toit d'ardoises. La porte et les fenêtres de la tour étaient jadis décorées d'écussons que soutenaient des figures de différents genres, anges, lions, géants; le tout a été martelé pendant la Révolution.



L'ÉVÊCHÉ D'ÉVREUX.

La porte qui se trouve à droite de la tourelle a été gâtée; les fenêtres ont perdu leurs ornements; on en a percé une au rez-de-chaussée qui, visiblement, dépare la symétrie. Au contraire, toute la partie gauche de l'édifice est restée à peu près intacte, sauf le percement de quelques ouvertures, et les fenêtres ont gardé les pinacles et les arcatures qui leur donnent tant de grâce. — Le tout est surmonté par un vaste toit d'ardoises décoré de lucarnes de pierre et de cheminées en briques d'un effet très heureux.

Au sud, la façade domine les anciens fossés de la ville, aujourd'hui transformés en jardin, et s'élève précisément sur un vieux mur d'enceinte gallo-romain. C'est à cet emplacement même qu'elle doit un aspect tout militaire que lui donnent ses hauts machicoulis et la galerie crénelée sur laquelle s'appuie le toit. Tandis que la façade nord est en grande partie masquée par la cathédrale, de la façade sud la vue s'étend au loin sur les collines qui dominent Évreux : on voit en particulier à la droite de notre gravure la côte de la Madeleine, sur laquelle s'élève une vaste maison religieuse d'enseignement.

C'est tout à fait à la fin du quinzième siècle que Raoul du Fou, évêque d'Évreux, le troisième successeur du célèbre La Balue, fit rebâtir le palais épiscopal tel qu'il existe aujourd'hui : on retrouve dans la tourelle son écusson qui représente une fleur de lis soutenant sur ses volutes deux éperviers affrontés. Une notice nécrologique de cet évêque lui attribue d'ailleurs cette construction. La famille de Fou était fort bien en cour : un des frères de l'évêque fut grand-veneur de Louis XI (et c'est peut-être en son honneur que fut sculptée la tête de faon que l'on voit en haut de la tour d'escalier; peut-être n'est-ce qu'un à peu près sur le nom de l'évêque comme on les aimait au quinzième siècle); un autre de ses frères fut grand échanson de Louis XI et de Charles VIII. Raoul jouissait des bonnes grâces de Louis XI et fut choisi par Charles VIII pour aider le cardinal d'Amboise dans le gouvernement de la Normandie. L'évêque d'Évreux profita de ces circonstances favorables pour rebâtir son palais.

La chose n'allait pas sans difficultés : l'évêché devant s'élever sur les murs mêmes de la ville, il fallut une autorisation du roi, et il était nécessaire de reconnaître par avance si les nouveaux bâtiments ne compromettraient pas la défense de la cité. Des *Lettres royaux* du 9 juin 1499 ordonnèrent aux principaux magistrats d'Évreux et du bailliage de faire une enquête préalable. Le résultat en est consigné dans un acte retrouvé dans les archives d'Évreux par M. Gustave Prévost, dont nous suivons la très curieuse notice. Le principal intérêt de cette pièce est de nous faire connaître *le masson qui a fait le devis desdits ediffices*, et qui très probablement fut chargé de les construire. Malgré l'avis de M. Prévost, qui lit son nom d'une manière différente, il nous semble que ce *masson* n'est autre que Pierres (*sic*) Moteau, le même qui avait construit quelque vingt ans auparavant la Tour de l'horloge dont nous avons déjà parlé, dans un numéro précédent, et qui, en raison de ces deux charmants édifices, mérite d'être rangé parmi les principaux architectes de la Renaissance française. L'évêque Raoul du Fou a droit aussi à quelque souvenir : c'était un homme de goût qui fit don à la cathédrale d'Évreux de plusieurs objets précieux, candélabres, burettes, ciboire, et entre autres, d'un beau missel, aujourd'hui conservé au musée d'Évreux et sur lequel il est représenté à genoux, devant saint Maur.

Quelques années après sa mort, en 1516, l'évêché eut l'honneur d'abriter François Ier, reçu en grande pompe à Évreux, et devant lequel on joua le mystère du baptême de Clovis. A la fin du siècle, la ville prit parti pour la Ligue, et la façade sud de l'évêché, tournée vers la campagne, eut à souffrir des deux sièges que la ville soutint en 1590, contre les troupes royales. M. de Biron, une fois maître de la place, fit boucher les fenêtres donnant sur les fossés et prit l'évêché comme quartier-général. Avec la Ligue finit le rôle militaire de l'évêché. En 1603, l'évêque d'Évreux, qui devait être le fameux cardinal du Perron, reçut dans son palais Henri IV, Marie de Médicis et Sully. — Plus tard, un des évêques d'Évreux, très âgé, ayant donné sa démission, fut remplacé par l'abbé de Grignan, à condition que celui-ci servît une pension à son prédécesseur. Mme de Sévigné se récrie avec amertume contre cette clause, et ne cache pas les vœux qu'elle lui inspire; puis quand un accident de voiture a précipité la mort du vénérable prélat, elle se félicite que « l'étoile de Mgr d'Évreux l'a défait de son vieux prédécesseur », et elle est charmée de voir « Dieu qui tourne les volontés de ce bonhomme d'une manière extraordinaire pour le conduire à être massacré et déchiré et tiré enfin à quatre chevaux ». — A partir de 1793, l'évêché fut transformé en mairie, puis en préfecture. C'est alors qu'il reçut en 1802, le Premier Consul, puis en 1813, l'impératrice Marie-Louise; pour orner ses appartements, on avait pris les plus beaux meubles des particuliers et même un lustre de la cathédrale.

Enfin, en 1824, le palais épiscopal fut rendu à sa destination primitive, et depuis, sauf la construction de l'aile gauche et des réparations intérieures, l'évêché d'Évreux est comme les gens heureux, il n'a pas d'histoire.

J. H.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Brillat-Savarin

Brillat-Savarin, le fameux auteur de la *Physiologie du goût*, voyageait en Amérique. Étant allé un jour à la chasse, il tua un dindon sauvage. A son retour, son hôte, Jefferson, lui raconta un certain nombre d'anecdotes sur Washington, le fondateur de la liberté américaine. Mais Brillat-Savarin ne l'écoutait que d'une oreille distraite et semblait ne prendre qu'un médiocre intérêt à ces récits. L'Américain,

justement froissé de sa distraction, s'arrêta court, se leva et s'apprêtait à quitter un hôte si mal élevé. Le célèbre gastronome l'arrêta en souriant et lui dit : Mon cher ami, je vous demande mille pardons de mon inconvenance ! mais je me demandais comment il faut apprêter le dindon.

LA PETITE PRINCESSE

NOUVELLE

A Alexandrie, dans la belle avenue d'acacias et de sycomores qui borde l'une des rives du canal Mahmoudieh. Des jeunes femmes et des jeunes filles, en robes d'étoffes légères, blanches, roses ou bleues, l'égayaient de leurs rires frivoles. Tandis que la brise de la mer se parfumait, en passant, aux mimosas épars dans les jardins, un ami me conta cette histoire :

* * *

« Vous avez considéré avec une attention justifiée la jolie dame que je viens de saluer. C'est une des plus délicieuses femmes de la colonie grecque, qui n'en compte que de charmantes. Un peu coquette comme toutes ses compatriotes, elle est fidèle à ses devoirs comme la plupart. Elle a deux superbes enfants qu'elle adore. Elle habite depuis quelques jours dans le palais que je vous ai fait remarquer tout à l'heure et qui se distingue des autres par sa grande « loggia » à l'italienne.

Ce palais relève sinon de l'histoire au moins de la chronique alexandrine. Il a droit, ô voyageur, à votre intérêt.

Un jour ou un soir, débarqua dans notre port un Italien, qui arrivait de Trieste. Il venait, comme tant d'autres, faire fortune en Égypte ; mais là, où tant d'autres ont échoué, il réussit. Le capital qu'il apportait était modeste. Il s'ingénia d'abord dans diverses entreprises qu'il serait superflu de rappeler. Tout émigrant est un peu conquérant : chacun d'eux se lance avec ardeur dans l'inconnu, mais le reste de l'humanité, plus rassis, ne les suit pas toujours. Infatigable au travail, notre Italien était aussi — comme presque tous les hommes de sa nation — ardent au plaisir. Mais, obscur et peu fortuné, le nouveau citoyen de la ville des Ptolémées se contentait de regarder avec admiration les riches Levantines et, en attendant que le succès de ses diverses entreprises lui permît d'élever ses vœux jusqu'à elles, il lia connaissance avec une fille du peuple. Il l'avait rencontrée, sans doute, à l'heure où ces femmes apparaissent si belles et si troublantes ; vêtues seulement de la longue chemise bleue qui dessine et accuse leurs formes pures, elles viennent puiser l'eau du canal ; puis, arrondissant le bras pour tenir la lourde amphore posée sur leur tête, elles s'en retournent vers leurs cabanes, majestueuses dans les rayons du soleil couchant.

La fellahine trouvée par hasard, fut tendrement aimée. Elle donna à celui qu'elle appelait aussi bien son maître que son ami, une fille qui, à elle, lui coûta la vie. La mère fut pleurée quelques mois. L'enfant vécut et grandit, sinon oubliée tout à fait, du moins très négligée, par un père que des affaires multiples occupaient ; une autre fellahine, qui l'avait d'abord nourrie de son lait, la garda au milieu de ses enfants.

Vers le même temps la fortune, longtemps priée, souriait tout à coup au nouvel habitant d'Alexandrie. Quand la guerre de Sécession éclata aux États-Unis, il eut un des premiers l'idée que la valeur des cotons égyptiens augmenterait rapidement. Il les accapara et les revendit ensuite au prix qu'il voulut. En quelques semaines, notre homme devenait millionnaire. Il n'y a que le premier million qui coûte, pourrait-on dire. Il est plus difficile de gagner cent sous pour la première fois que cent francs après ces premiers cent sous. Le petit courtier besogneux se transforma vite en un gros spéculateur. Le succès l'ayant adopté, il ne s'arrêta plus. Il fit construire le palais devant lequel nous passâmes tout à l'heure, fut admis, je veux dire sollicité dans la haute société de la place des Consuls, choisi pour être un des notables de la haute colonie italienne et enfin épousa la fille du fameux banquier Pelopidas Negroponti, qui a des comptoirs dans toutes les échelles du Levant. Tout cela pour avoir accaparé quelques milliers de balles de coton. Idée simple sans doute. Encore fallait-il y songer.

* * *

« Après le mariage, la fille de la fellahine devint embarrassante. A aucun prix cependant, son père n'aurait voulu se séparer d'elle. Superstitieux comme tous les gens de sa nation, il voyait dans son enfant une sorte de génie de la maison : c'était du jour où sa mère et elle étaient entrées dans sa destinée que la richesse les y avait suivies. Mais comme sa jeune femme — la descendante des Pelopidas Negroponti — ne dissimulait ni son dédain ni son aversion pour cette fille illégitime, il préféra la soustraire à ses regards. Il y avait dans un coin du parc, disparaissant presque sous les roses bougainvilleas, une cabanette où l'on rangeait les outils de jardinage : on y aménagea une chambre pour l'enfant et sa nourrice. Le père venait embrasser sa fille chaque matin, très vite, avant de courir à ses affaires : elle n'entrait jamais dans la maison, dans le palais que vous admiriez.

A l'âge voulu, on la mena à l'école. D'une intelligence vive, comme il arrive souvent à des enfants issus de deux races différentes, elle

apprenait tout ce qu'elle voulait et retenait tout ce qu'elle avait appris. Quand son père s'oubliait à causer avec elle, elle le surprenait par la finesse de ses réponses. Il songeait déjà à la marier, lorsqu'elle serait nubile — ce qui ne devait guère tarder — à quelque honnête fellah, à qui il ferait une bonne place dans sa maison. Il pensait satisfaire ainsi aux devoirs paternels, sans éveiller l'ombrageuse susceptibilité de sa femme.

Résignée, comme toutes les filles de sa race, qui depuis quarante siècles — pour rappeler un mot fameux — ne sait que s'incliner devant les faits accomplis, l'enfant, comme Jésus à Nazareth, croissait en âge en même temps qu'en beauté. Elle vivait heureuse sous le beau ciel d'Égypte, qui calme les douleurs les plus sombres et ferme les plaies les plus vives. Elle ignorait l'envie, maladie des pays du Nord où, sous un climat rude, la lutte pour la vie est si dure. Elle ignorait qu'elle était belle, mille fois plus belle sous sa longue tunique bleue que ses demi-sœurs dans leurs robes d'apparat. C'était donc une perle rare, comme celles qui restent souvent oubliées au fond de la mer, jusqu'au jour où un pêcheur plus adroit ou plus heureux les découvre : un souverain seul peut les acquérir.

Comme l'enfant avait appris le français — hélas! on ne saura bientôt plus ce que c'est en Égypte que le français et les Français — son père lui avait donné beaucoup de livres. Entre tous, elle préférait les contes du vieux Perrault : Cendrillon, Peau d'Ane, la Belle au bois dormant, et, comme elle y avait pris un plaisir extrême, elle s'amusait à les conter à son tour. Après l'école, les petits fellahs et les jeunes fellahines, nus ou à demi nus, s'asseyaient, dans la poussière, et ils écoutaient, sans bouger, la bouche et les yeux grands ouverts. Souvent le soleil avait déjà disparu dans les flots de la mer, qu'ils l'écoutaient encore.

* * *

Un soir, que la conteuse recommençait pour la vingtième fois l'histoire du Prince charmant, les enfants s'étaient étendus autour d'elle dans des poses qu'un peintre aurait voulu retenir. La fellahine debout, éclairée obliquement par les reflets des nuages roses qui drapaient le soleil couchant, les cheveux légèrement soulevés par la brise qui soufflait du golfe, s'animait à son propre récit : tel un prophète au milieu de ses disciples.

Absorbés comme ils l'étaient tous, ils ne virent pas qu'un groupe d'hommes s'arrêtait devant eux, groupe assez étrange lui aussi. Un jeune homme de haute taille, magnifiquement vêtu, précédait d'autres personnages, richement habillés eux aussi, qui malgré leur âge — quelques-uns avaient de longues barbes blanches — lui témoignaient le plus profond respect. L'un des vieillards traduisait, en s'inclinant à demi, l'aventure qui était contée. Le jeune homme écoutait en souriant. Il semblait aussi intéressé par le conte que charmé par la conteuse.

Quand celle-ci eut fini, il voulut lui parler. Il s'exprima à tout hasard en italien et en français : elle le comprit et lui répondit. Il lui demanda qui elle était, où elle demeurait. Elle lui dit en peu de mots, simplement, sa petite histoire. « Demain, ajouta le jeune homme, j'irai voir ton père. »

Le lendemain, en effet, le père de la fellahine était avisé que le fils du rajah indien de Kapurthala, de passage à Alexandrie, lui rendrait visite. Cette nouvelle le surprit un peu. La descendante des Negroponti la trouva aussi flatteuse que naturelle : sans doute ce fils de roi, futur souverain lui-même, avait entendu parler de sa beauté.

Le jeune prince parut dans un costume magnifique, dont les voyageurs, qui l'ont vu, nous ont laissé la description : il portait une robe de satin crème avec petits brochés de couleur; son turban rouge surmonté d'une aigrette de diamants était entouré de trois rangs de grosses perles. Il avait autour du cou, et, descendant sur la poitrine, dix autres rangs de perles, dont les plus grosses étaient comme de petites noisettes; ses babouches noires étaient aussi couvertes de diamants. Chacun savait à Alexandrie que le jeune prince arrivait d'Angleterre où il avait été reçu par la reine, et, qu'après un court séjour à Paris, qu'il n'avait quitté qu'à regret, il regagnait les États paternels.

(*A suivre.*)

Adolphe ADERER.

LA CHANSON DE LA CLOCHE

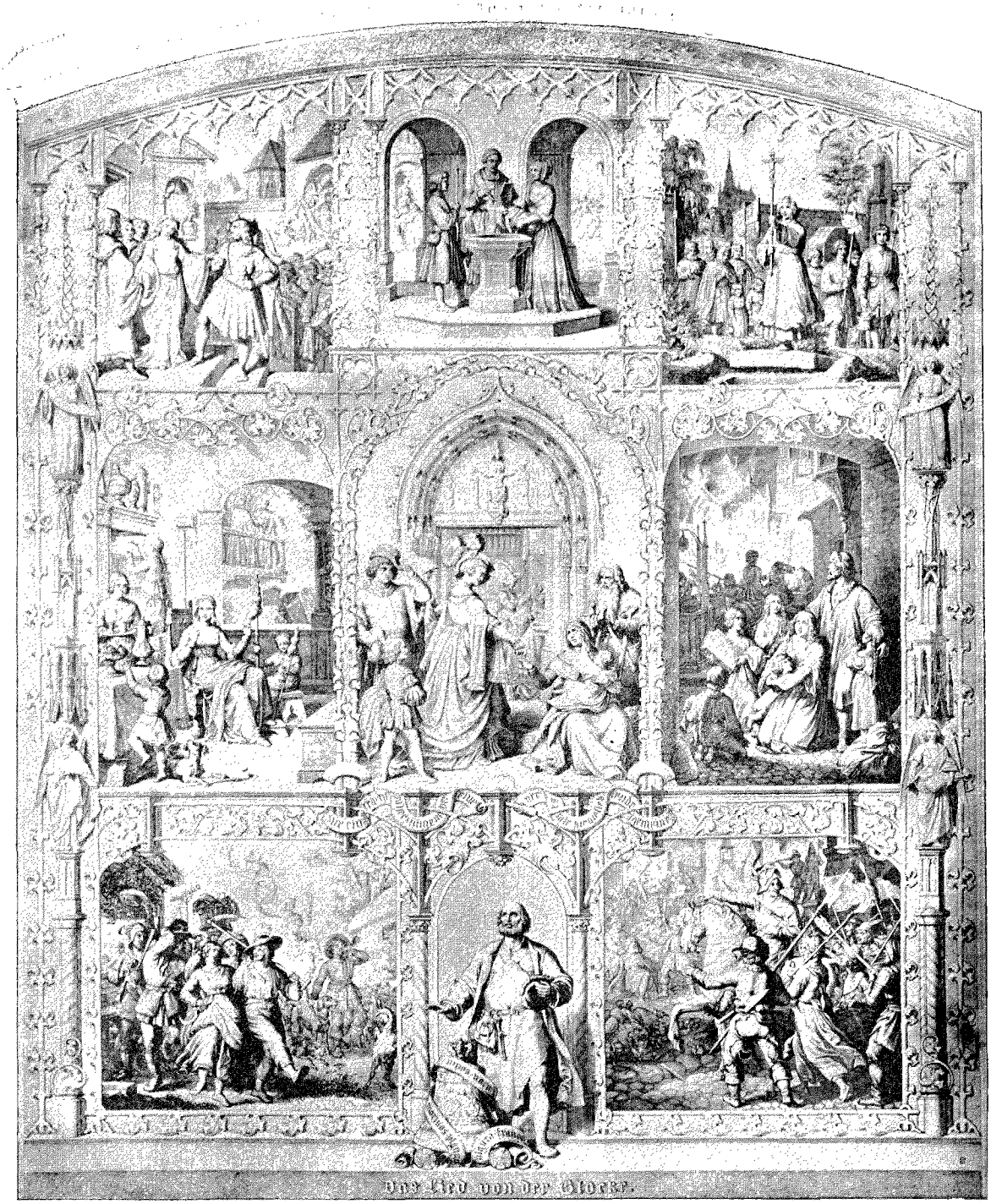
Ce n'est pas une nouveauté pour nos lecteurs, cette poésie de Schiller. Elle a déjà été commentée par le *Magasin Pittoresque*, année 1839, page 76. Elle était accompagnée de deux dessins de Retzsch se rattachant tant bien que mal au fameux lied allemand. Il nous restait pour être complets, à en donner le commentaire par l'image. Une occasionnelle bonne fortune nous permet aujourd'hui de mettre sous les yeux de nos lecteurs la seule illustration directe qui existe de ce poème. Nous en devons communication à M. le capitaine Richard; et un de nos collaborateurs, M. A. Vendel, nous écrit à ce sujet une lettre d'un trop haut intérêt pour que nous omettions d'en produire ici un fragment :

« ... En 1857, voyageant en Allemagne, et flânant à Francfort-sur-Mein, j'avisai à la vitrine d'un brocanteur une grande gravure qui me plut et que j'achetai. Elle n'avait pas été

destinée à être mise dans le commerce, car elle porte au bas l'inscription :

Der kunstverein in München seinen Milgliedern für das Iahr 1848 (l'Association des beaux-arts de Munich, à ses membres, pour l'année 1848).

« Les exemplaires doivent donc en être assez rares, et je suis peut-être le seul en France à en posséder un, qui est encadré dans ma salle à manger. Comme cette gravure plaisait fort à mes amis, j'eus l'idée de la faire photographier par un photographe et aquafortiste d'un grand



La chanson de la cloche, d'après une gravure allemande. — Dessin de Christoph Nilson.

talent et d'un plus grand cœur encore; car, après la capitulation de Metz, il quitta femme et enfants pour aller mourir à l'armée de la Loire. Il se nommait Gustave Malardot...

« Voici la description de la gravure allemande. Elle est entourée d'encadrements gothiques et divisée en neuf compartiments, savoir, à gauche et de haut en bas :

1° L'épousée quitte la maison paternelle ;

2° Au dehors les vendanges ; à l'intérieur on prépare le couvert d'un grand repas ;

3° Rentrée des moissons et des troupeaux.

A droite, en commençant également par le haut :

4° Un enterrement ;

5° Un incendie ;

6° Le tocsin de la guerre civile.

Puis au centre :

7° Un baptême;

8° L'aumône à la porte d'une église;

9° Les paroles du vieux maître fondeur bénissant la cloche sortie du moule.

Au bas de la gravure, à gauche on lit :

Christoph Nilson gezeichnet (dessinateur),

Et à droite :

Adrian Schleich gestochen (graveur).

Tous les épisodes correspondent à une des grandes strophes du célèbre lied de Schiller, maintes fois traduit en français, en prose et en vers... »

La poésie allemande a été tellement propagée par les manuels, qu'il n'est pour ainsi dire pas de mains où elle ne se trouve. Il n'en est pas de même de cette gravure. Comme l'atteste cette lettre, l'original est très rare en France. Il raconte la chanson de la cloche par les scènes qu'elle provoque dans notre monde, par les mouvements auxquels elle prend part, fêtes, deuils, batailles, ainsi que l'indique la description des compartiments de la gravure. Une remarque curieuse à faire, c'est que dans ces tableaux la cloche n'apparaît nulle part dans le branle qui fait mouvoir l'humanité. Le dessinateur Nilson, en la plaçant, inerte encore, aux pieds du fondeur, finit par nous montrer son héroïne; mais il oublie absolument de nous la faire voir dans sa vie du clocher, dans une action qui a tant d'influence sur l'humanité. La cloche y est, mais, en réalité, la chanson est absente.

L'artiste a, tant bien que mal, réparé cette omission en enroulant autour du bronze les trois devises : *Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango;* j'appelle les vivants, je pleure les morts, j'écarte la foudre.

J. Le Fustec.

UNE PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

Port-Navalo est en fête; toute la ville est pavoisée. Sur le port, sur les quais, d'innombrables oriflammes laissent flotter joyeusement dans les airs, les trois couleurs nationales. Une foule immense, aux costumes variés et pittoresques, se presse au bord de la mer. — Tous les habitants du pays, et même des pays voisins, ont voulu assister au divertissement qui leur est offert. De Vannes, d'Auray, de Lorient, tout le monde est accouru.

Il s'agit, en effet, d'une fête nautique et ce genre de spectacle est toujours cher à ces populations qui vivent de la mer.

Des régates vont avoir lieu. Un coup de canon annonce la première course. Tous les yeux suivent avec curiosité les navires luttant de vitesse. L'heureux vainqueur est reçu par de chaleureux applaudissements.

Soudain se produit un incident inattendu. Une barque est là sur le rivage. Elle est mise à flot. — Sur cette barque prennent place des hommes en vestons de ville et en souliers vernis; et, avec eux, quelques matelots avec leurs *cirés* et leurs grosses bottes qui ne pèsent pas moins de sept kilos.

Quelle est cette barque si singulièrement montée? Que va-t-elle faire? Elle n'est ni armée, ni gréée pour disputer un prix.

Elle s'avance lentement dans la mer, poussée par quatre rameurs. Tout à coup un cri d'angoisse sort de toutes les poitrines. La barque a chaviré et les personnes qui la montaient sont précipitées dans les flots!

— Les malheureux! dit-on de toutes parts.

— Ils vont périr! les matelots surtout ne pourront jamais nager avec leurs bottes et leurs cirés; ils sont perdus!

Quel affreux malheur au milieu de cette fête qui promettait d'être si belle!

L'effroi de la foule cesse bientôt. Les *naufragés* après un plongeon obligé reviennent à la surface. On les voit, tantôt nageant, tantôt marchant dans l'eau et paraissant aussi à l'aise que s'ils étaient sur terre. Ils sont libres de leurs mouvements, ils ôtent leurs coiffures et saluent la foule.

L'un d'eux, même, saisit une gourde pendue à son côté, la débouche, boit une rasade et passe le flacon à ses compagnons qui, à leur tour, lui donnent une accolade. Après quelques minutes d'exercices et d'amusements dans la mer ils reviennent tranquillement sur la grève au milieu des cris d'enthousiasme de la foule ébahie.

On s'empresse autour d'eux, on les interroge.

On se demande avec stupéfaction comment ils ont pu demeurer si facilement sur l'eau, aller, venir, agir à leur guise sans éprouver la moindre gêne, ni la moindre fatigue. On cherche curieusement le merveilleux appareil de sauvetage qui a pu opérer ce miracle. Mais c'est en vain qu'on le cherche. — On ne voit rien!

D'autres expériences du même genre sont répétées toujours avec un plein succès.

Une troupe d'enfants est équipée à son tour. Ils s'avancent avec confiance dans la mer, nagent, courent, gambadent, se poursuivent, font la culbute, dansent une ronde et se livrent à une partie de *chat-coupé*, avec autant d'aisance que s'ils eussent été dans le préau de leur école. Cette partie de la fête, quoique n'étant pas portée au programme, a certainement été la plus intéressante.

Expliquons à nos lecteurs comment on a pu réaliser de pareilles merveilles.

M. Robert, économe du lycée de Lorient, frappé des graves et nombreux inconvénients que présentent les appareils de sauvetage con-

nus jusqu'ici, résolut d'y remédier et de trouver un système qui fût à la fois simple, commode et sûr. Après bien des tâtonnements, M. Robert est arrivé enfin à résoudre cet important problème, On peut dire que le succès est complet. L'appareil dont il vient de faire publiquement l'expérience à Port-Navalo, est une merveille de simplicité et de sûreté.

Plus de ceinture de liège, plus de poches remplies d'air, instruments qui sont souvent difficiles à revêtir et qui, la plupart du temps, causent le trépas de la personne qu'ils devaient protéger.

Une poudre, une simple poudre, d'une densité très faible et absolument imperméable à l'eau. est disposée dans la doublure d'un gilet ou d'un veston : voilà tout le mystère.

Vous pouvez revêtir ce gilet ou ce veston ainsi garni, vous promener par la ville sans qu'il y ait rien d'insolite dans votre tenue, et pourtant vous êtes armé d'un appareil qui vous empêche de vous noyer.

Il n'y a pas à craindre qu'il se dérange ou se dégonfle — il est d'une sûreté parfaite.

M. Robert a, maintes fois, expérimenté sa découverte, toujours avec un succès complet.

Déjà, le 16 mars dernier, le *Petit Journal* et, peu de jours après, la *Science française*, ont discuté scientifiquement le procédé imaginé par M. Robert, et en ont fait les plus grands éloges.

Les Sauveteurs bretons et les vieux matelots qui ont vu les expériences de Port-Navalo, ont été littéralement émerveillés de ce qu'ils ont vu. Un marin nous disait : « J'ai navigué pendant cinquante ans, et je n'ai jamais rien vu de semblable ».

Que de services l'appareil Robert n'est-il pas appelé à rendre lorsqu'il sera mis en usage ! Deux navires se rencontrent, un paquebot fait naufrage près de la côte, matelots et passagers pourront désormais gagner la grève ou du moins se maintenir sur l'eau jusqu'à ce qu'on puisse venir à leur secours.

Que suffit-il pour cela? Quelques gilets ou quelques vestons garnis de la précieuse poudre. X.

Le Bœuf et la Mouche

IMITÉ D'UN APOLOGUE DE LOCKMAN

Un bœuf paissait le long d'un pré,
Quand sur sa tête une mouche se pose :
« Si je te gêne en quelque chose,
Parle, lui dit l'insecte, et je m'envolerai. »

Le bœuf répond tranquille à la mouche empressée :
« Bien ma petite, je t'entends,
Tu fais assez de bruit depuis quelques instants;
Mais dis-moi donc sur quelle corne es-tu posée ? »

Avis aux gens de rien qui font les importants.

FRÉDÉRIC BATAILLE.

L'HOTEL-ÉLÉPHANT A CONEY-ISLAND

EXCENTRICITÉS AMÉRICAINES

Le bon goût et le talent des architectes américains sont aujourd'hui assez connus pour que nous ne risquions pas de donner à nos lecteurs, par la gravure ci-jointe, des idées fausses en ce qui concerne la construction au nouveau monde.

L'énorme pachyderme de bois qui se dresse sur la plage de Coney-Island, près de New-York, n'a aucune prétention artistique ; ce n'est qu'une excentricité de plus à mettre sur le compte des esprits facétieux qui ont produit la Roue Ferris, le Temple maçonnique de Chicago et d'autres bizarreries du même ordre. Au point de vue intrinsèque, cet édifice n'a qu'une valeur très relative ; à la fois café, restaurant et bazar, il est bâti sommairement et plutôt sur le modèle des éléphants des arches de Noé à l'usage des enfants en bas âge, que suivant l'anatomie des véritables pachydermes. Les provinciaux et surtout les ouvriers de New-York qui forment sa principale clientèle, le désignent d'ordinaire sous le nom de *Jumbo*, en mémoire du célèbre éléphant de onze pieds de haut, que Barnum acheta, malgré les protestations de la population londonnienne, au Jardin zoologique de la capitale du Royaume-Uni. Nonobstant la simplicité de sa construction, l'Hôtel-Éléphant et son ameublement ont coûté, dit-on, plus de 250,000 dollars — environ 1,250,000 francs.

Mais ce n'est pas sous ce rapport que cet établissement offre le plus d'intérêt. *Jumbo*, est devenu en quelque sorte un symbole ; il personnifie à lui seul tout ce que représente au point de vue économique la station d'été de Coney-Island — la plage populaire par excellence, le « petit trou pas cher » idéal : un *petit trou* qui est visité chaque année par *sept ou huit millions* de personnes, dont l'immense majorité appartient à la classe ouvrière !

Ne fût-ce qu'à ce titre Coney-Island et son rustique *Éléphant-Hôtel* auraient droit à la bienveillante attention des lecteurs du *Magasin Pittoresque*.

Coney-Island n'était, il y a quelques années, qu'une langue de sable, de cinq milles de long sur un de large, située sur la côte Est de Long-Island — la grande île de la baie de New-York où se trouvent Brooklyn et nombre de faubourgs de la métropole.

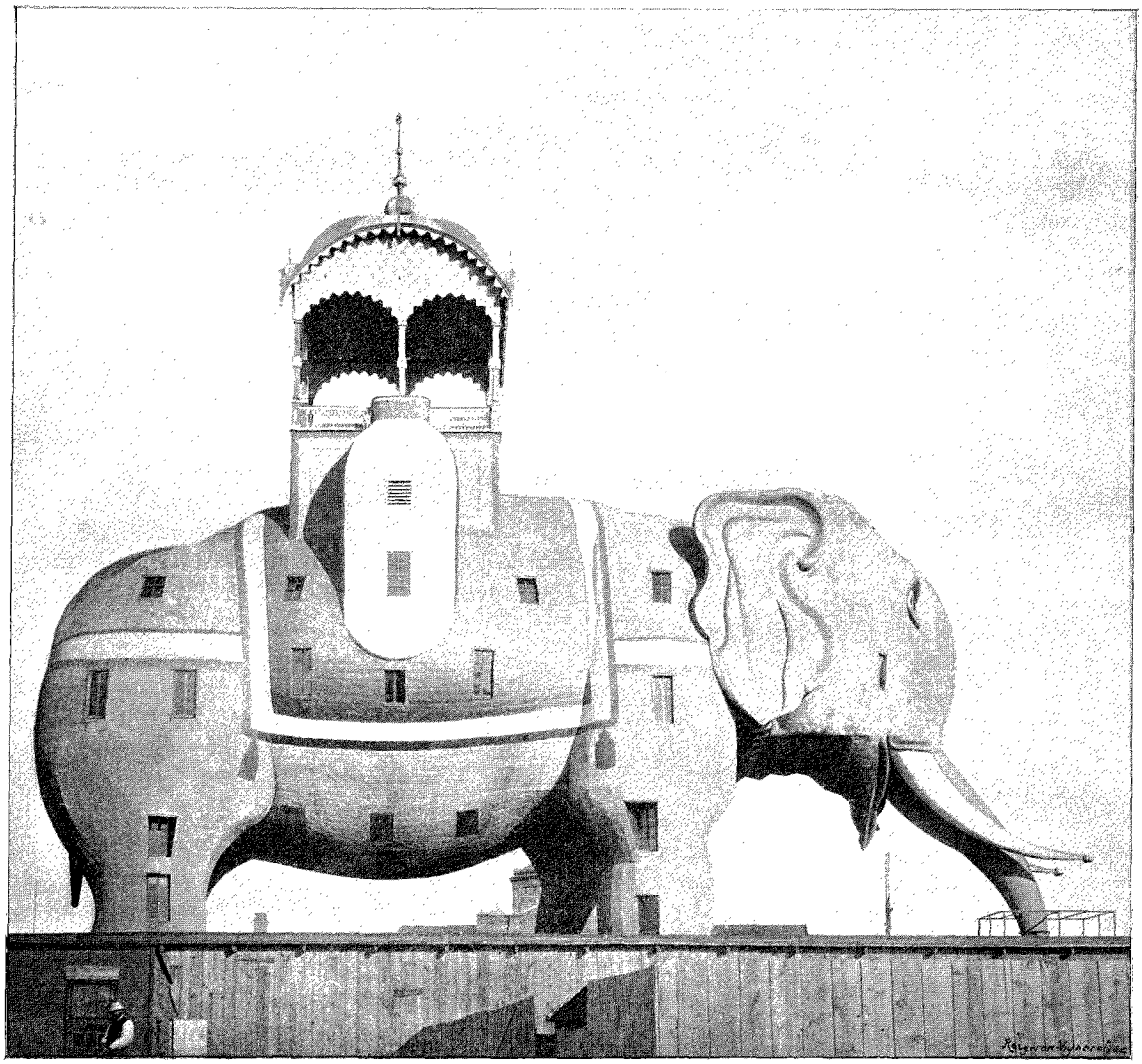
Aujourd'hui, c'est un énorme village, ou plutôt, une succession de villages tenant à la fois des bains de mer, du champ de foire, du café-concert et du *Tier-garten* teuton. Tout y est en bois, hôtels, guinguettes, murs, jetées. La première impression qui s'en dégage, est celle d'une lutte entre le bois et le sable. Tantôt l'un, tantôt l'autre l'emporte; parfois la ci-

vilisation, représentée par des trottoirs en planches, paraît avoir le dessus; parfois, en revanche, le sable perfide envahit les maisons, déborde sur les chaussées de bois et semble prêt à tout engloutir !

Certains jours, d'ailleurs, l'Océan pour apaiser sans doute les deux rivaux, se met de la partie et, refoulant le sable, bousculant les planches, vient porter la désolation dans la patrie de Jumbo.

L'origine de Coney-Island est remarquable. Ainsi que cela se produit actuellement pour certaines stations d'hiver de la Floride, elle a été créée de toutes pièces, presque instantanément. Elle a été faite d'emblée un bain de mer populaire, en vertu d'une sorte d'entente tacite entre des industriels entreprenants et l'immense population pauvre de New-York et de Brooklyn.

Aucune capitale du globe ne possède un semblable faubourg, mettant à la portée de toutes les bourses tous les plaisirs, toutes les



L'Éléphant-Hotel.

attractions et, en même temps, la salubre et vivifiante atmosphère des plages à la mode.

On conçoit que l'élément dominant à Coney-Island n'est pas le high-life. Cependant il existe sur cette petite dune de sable des distinctions tout aussi tranchées que dans les quartiers de la métropole. Tout d'abord vient West-Brighton, la station populaire, avec ses innombrables débits de boissons glacées, ses brasseries, ses indescriptibles gargotes allemandes, son Éléphant, sa tour de cent mètres de haut, sa brise de mer imprégnée du parfum des saucisses grillées.

Puis, Brighton, déjà plus relevé, possédant un véritable hôtel dont les dimensions font rêver, deux mille personnes peuvent s'asseoir ensemble sous sa véranda et vingt mille repas y ont été servis dans un seul jour.

Enfin l'on gagne Manhattan Beach, le seul point de la côte resté tant soit peu fashionable. L'hôtel qui en fait le plus bel ornement a été bâti, équipé, meublé en quatre-vingt dix jours : c'est un des plus vastes établissements de ce genre qui existe, car huit mille sept cents personnes peuvent y prendre leurs repas à la fois !

Ajoutons que deux ou trois lignes de bateaux à vapeur, un tramway et six chemins de fer

sont à même de transporter journellement cent cinquante mille visiteurs à Coney-Island...

Ces chiffres montrent ce qu'est le faubourg maritime de New-York.

Bien entendu, ce n'est plus sur cette plage que l'on pourrait rencontrer les membres de cette fameuse aristocratie d'argent américaine plus fastueuse, plus hautaine que ne le fut jamais la noblesse du vieux continent; sans doute le dimanche, sous l'influence combinée de la fatigue, de la chaleur, et des libations par trop généreuses, les éléments très mêlés qui constituent le public de Coney-Island ne présentent peut-être pas toujours un coup d'œil bien attrayant. Mais si l'on sait ce qu'est la vie des classes pauvres à New-York; si l'on considère que la foule qu'on a là sous les yeux se compose presque exclusivement d'habitants des horribles « tenement-houses », l'on se prend à penser à la somme de bien-être, de plaisir, d'air pur que les déshérités de la fortune trouvent à Coney-Island, et l'humble plage populaire s'illumine à vos yeux d'un reflet radieux.

George Nestler Tricoche.

MARIE PAPE-CARPANTIER



Marie Pape-Carpantier. — Peinture de M. Monchablon. — Gravé par Mlle Chevallier.

Extrait du Registre de l'état civil de la Flèche (Sarthe

« N° 94. — Du onzième jour du mois de septembre mil huit cent quinze, à dix heures du matin. Acte de naissance de Marie-Joséphine-Olinde, née le jour d'hier, à huit heures du soir, enfant posthume issu du légitime mariage de feu sieur André Carpantier, maréchal des logis de gendarmerie à cheval, en cette résidence, et de dame Joséphine-Eulalie-Françoise Rose, sa veuve, demeurant en cette ville, sur la représentation à nous faite par René Chotard, revendeur, demeurant en cette ville; le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin, en présence de Jean-Baptiste Béral, marchand épicier et de Pierre-Gabriel Remard, propriétaire, tous majeurs et demeurant en cette ville. Dressé par nous, premier adjoint faisant fonctions de Maire et d'officier de l'état civil de

cette ville, et ont, les comparants, après lecture, signé avec nous (le mot « féminin » grossi, approuvé) ».

« CHOTARD, BÉRAL, REMARD,

AUVÉ. »

Telle est la banale constatation officielle de l'entrée au monde d'une enfant qui devait un jour prendre un rang éminent parmi les femmes les mieux douées et les plus utiles de son siècle, on peut même dire parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Mais, si le texte authentique de cet acte de naissance ne se distingue en rien des autres documents du genre, les circonstances qui entourèrent le début dans la vie de Marie Carpantier eurent un caractère dramatique.

C'était pendant les Cent jours; le parti royaliste avait réveillé, dans les campages du Maine, les passions politiques des paysans; des bandes de chouans arrêtaient et pillaient au cri de « Vive le Roi! » les voitures publiques. Le 21 mai, le maréchal des logis de gendarmerie recevait l'ordre d'escorter la diligence de la Flèche au Mans.

En traversant la forêt de Courcelles la brigade fut assaillie par une bande de chouans cachés derrière les arbres; à la première décharge des brigands le maréchal des logis et deux de ses hommes tombèrent blessés à mort.

Le gouvernement impérial n'eut pas le loisir d'assigner une pension à la veuve du soldat tué dans un service commandé; celui de la Restauration n'eut garde de réparer cette omission. Mme Carpantier resta avec deux enfants encore bien jeunes et dans l'attente prochaine d'un troisième, sans autre ressource en perspective que ce qu'elle pouvait gagner du travail de son aiguille.

Le malheur s'acharnait sur la veuve. A peine se relevait-elle de la maladie qui avait failli l'emporter à la suite du drame du 21 mai, que sa fille aînée, une charmante enfant de six ans, était tuée, le 30 juin, d'une balle de pistolet, par l'imprudence d'une jeune servante.

C'est d'une mère frappée de coups aussi terribles, aussi rapprochés, éprouvée, en outre, par l'indigence et menacée de la misère pour elle et pour ses enfants, que naquit, le 10 septembre suivant, Marie Carpantier, dans une pauvre chambre de la triste rue des Lavallois, à La Flèche. Pour nourrir les siens, Mme Carpantier dut, sans s'attarder aux soins réclamés par sa santé ébranlée, chercher de l'ouvrage.

Ce que fut l'enfance de Marie Carpantier, elle l'a dépeint plus tard dans son œuvre poétique.

Auprès de son berceau, sous ses maux abattue,
Sa mère pâle, sombre et de noir revêtue,
Veillant seule et cédant aux terreurs de l'amour,
Tremblait pour cette enfant vouée à l'indigence,
L'étreignait sur son cœur, déplorant sa naissance,
Pleurant et priant tour à tour.

Et travaillant aussi, car Mme Carpantier ne s'abandonnait pas : femme courageuse et intelligente, elle pourvut, par elle seule d'abord, puis avec le concours d'une pauvre petite école voisine, à l'éducation première de sa fille. Cette éducation fut très rudimentaire; à onze ans et demi Marie quittait l'école ne sachant que lire et écrire.

Ses « études terminées », Marie Carpantier fut associée au travail maternel; pendant douze heures par jour elle tirait l'aiguille assidûment. Mais elle était douée; son intelligence résistait à l'action engourdissante de cette vie mécanique, son instinct la portait à l'étude, et elle prenait sur ses nuits pour lire. Son premier, et pendant quelques temps, son seul livre fut la *Henriade;* la maison n'en possédait pas d'autre d'abord. Elle y apprit, du moins, à manier correctement sa langue, et même — on s'en étonnera peut-être — elle y contracta le goût et le sens de la poésie; la puissance de son imagination aidait certainement l'action du livre. Marie était précoce; à quatorze ans, elle osa écrire une ode à la *Gloire;* le choix d'un tel sujet est caractéristique.

Sa mère, qui n'était pas sans culture, encouragea l'enfant qui trouvait dans le travail de ses veilles une diversion aux tristesses de la vie journalière et un reconfort. Sans doute les conditions dramatiques qui avaient entouré sa naissance et ses premières années, affinèrent-elles sa nature en développant chez elle la sensibilité nerveuse.

Tandis que Marie Carpantier cultivait son esprit par l'étude libre, fortifiait sa volonté par l'application à vaincre les difficultés de la vie, tandis que la tendresse native de son cœur entourait sa mère de soins touchants, il se manifestait chez elle un don particulier; elle s'attirait, spontanément, d'instinct, les petits enfants; il émanait de sa personne ce fluide mystérieux qui charme les faibles et les capte; elle les retenait, en outre, en les amusant et en les intéressant; elle était mère par la sollicitude et l'ingéniosité avant de le devenir par la nature.

Il existait alors à La Flèche, une Société littéraire, non pas une académie prétentieuse, mais une réunion d'hommes intelligents qui s'assemblaient, en famille, pour s'entretenir des choses de l'esprit, se mettre au courant du mouvement général des lettres et des sciences, et en faire le sujet de causeries libres et flexibles.

Le président de cette Société était un homme d'une rare ouverture d'esprit, simple, bon, d'un jugement ferme et droit, M. de Neufbourg, ancien professeur de rhétorique à l'École royale militaire (aujourd'hui le Prytanée militaire), que nous avons eu la bonne fortune de connaître pendant de longues années, et dont le souvenir est resté entouré de vénération. C'est un

nom que tout biographe de Marie Carpantier doit associer à l'histoire des débuts de la future directrice et inspectrice générale, à l'histoire aussi des progrès de sa culture intellectuelle.

En 1834, dans une des séances de la Société, on parlait d'une institution encore presque nouvelle, les salles d'asile; l'un des membres, le lieutenant Breton, mort depuis, général, en Crimée, émit la proposition que puisque l'œuvre était jugée bonne, il fallait la propager, et fonder une salle d'asile à La Flèche. Ce fut décidé; M. de Neufbourg s'entremit avec ardeur, groupa de nombreux souscripteurs; et ainsi fut fondée dans la ville une salle d'asile privée. Mais il fallait une directrice. L'excellent président avait eu plus d'une fois l'occasion de voir et d'entendre Marie Carpantier; il avait lu ses premiers essais poétiques, lui avait donné d'utiles conseils. De plus, il appréciait les qualités d'ordre de Mme Carpantier, ainsi que les rares facultés de sa jeune fille. Il leur offrit la direction de la nouvelle école, vainquit leurs hésitations, les envoya au Mans, où existait déjà une salle d'asile, pour s'y familiariser avec les méthodes; un mois suffit, et la mère et la fille eurent la joie profonde de mettre sur pied, puis de faire prospérer une institution bienfaisante.

Malgré l'initiation aux méthodes acquises dans leur apprentissage rapide à la salle d'asile du Mans, les deux nouvelles directrices de La Flèche ne tardèrent pas à se convaincre qu'elles n'y avaient appris que la partie matérielle, mécanique, réglementaire de la profession. Il leur restait à connaître, à préciser et à pratiquer la science de l'éducation enfantine; il fallait s'initier à la psychologie de l'enfance plus compliquée qu'on ne serait d'abord tenté de le croire.

C'était une œuvre d'observation patiente à entreprendre; on ne pénètre pas du premier coup dans les replis de ces âmes encore à peine développées, dans les mouvements de cette intelligence qui s'éveille. Mme Carpantier et sa fille s'adonnèrent avec ardeur et avec amour à ce travail qui passionne bientôt celles qui ont, avec le sens de la maternité, l'aptitude à voir et à comprendre.

En même temps que cette étude absorbante, Marie Carpantier poursuivait ses études littéraires et abordait aussi les premières études scientifiques; plus s'élargissait le cycle de ses connaissances, plus s'affinait sa nature; l'esprit d'observation et de déduction s'aiguisait, et déjà se préparait dans ce jeune cerveau de vingt ans à peine, la science pédagogique toute spéciale qui devait faire un jour, de l'obscure sous-directrice de la salle d'asile d'une petite ville, la créatrice théorique et pratique de l'école normale.

Mais tant d'application exigeait un effort trop considérable. Pendant quatre années de ce labeur obstiné où Marie Carpantier passait, de ses travaux de sous-directrice à ses travaux poétiques, sa santé s'altéra au point qu'elle fut contrainte de s'arrêter; mais, avec l'arrêt du service professionnel, allait se trouver compromis le salaire indispensable à la vie de chaque jour; l'heure des privations sonnerait donc de nouveau pour la courageuse mère de famille condamnée à porter seule désormais le fardeau du gagne-pain. Heureusement il se rencontra, à La Flèche même, une dame riche, dont la santé, cruellement éprouvée par la perte d'une fille unique, réclamait la société d'une compagne attentive et intelligente. Mme Pion offrit cet emploi intime à Marie Carpantier. Ce fut une période de repos physique et de recueillement aussi. La jeune demoiselle de compagnie eut le loisir de consigner et de coordonner ses observations d'éducatrice; elle put même augmenter de quelques pièces l'album secret où elle exprimait, en vers faciles et gracieux, ses impressions, ses joies, ses inquiétudes, et même ses rêveries et ses espérances.

Album secret, avons-nous dit; sans doute elle eût voulu soustraire au public ce cher confident; mais dans une vie étroite, si resserrée entre des devoirs multiples, il est bien difficile d'échapper à l'attention de l'entourage familier; on n'avait pas tardé à savoir que Marie Carpantier écrivait, qu'elle « faisait des vers comme un auteur ». Des indiscrétions affectueuses la trahirent; plus d'une pièce circula, fut appréciée, applaudie; et, en 1839, des amis de la jeune muse — le mot était encore en usage — la déterminèrent à leur confier son recueil; il fut présenté au Congrès scientifique et littéraire, et obtint un prix. Puis deux ans après, les *Préludes*, titre modestement donné à l'œuvre, furent imprimés (1841). L'accueil flatteur que reçut cet essai était un encouragement; mais malgré les qualités délicates qui recommandent les *Préludes*, on n'y saurait trouver un mérite qui dût élever un jour l'auteur au-dessus du niveau atteint par toute une galerie aimable de femmes poètes dont nous saluons le nom avec une sympathie non encore effacée, Mmes Desbordes-Valmore, Mélanie Waldor, Amable-Tastu, Anaïs Ségalas, etc.

(A suivre.)

HENRI MÉTIVIER.

BOITE EN IVOIRE AU MUSÉE DE DIJON

Cette boite — n° 1462 du catalogue — a cent quarante-huit millimètres de hauteur et autant de diamètre; le cylindre, d'un seul morceau, porte deux séries de scènes évangéliques finement ciselées en haut relief. On remarquera l'heureux effet produit par le contraste des deux

zones superposées; ainsi les arcatures trilobées inférieures encadrant des figures traitées en statues, donnent une base très ferme, quasi-monumentale à la frise continue et plus mouvementée qui règne au-dessus. Il y a, en vérité, dans ce petit meuble un excellent parti de décoration et c'est bien le même art que dans l'infiniment grand des cathédrales.

Les sujets de la zone inférieure se lisent de droite à gauche; ce sont: l'*Annonciation*, dont on aperçoit la moitié dans la vignette jointe à cet article, la *Visitation;* la *Présentation de l'enfant Jésus au Temple*, ce sujet n'est pas à sa place; la *Nativité*, — on remarquera que saint Joseph tient l'enfant, ce qui n'est pas ordinaire; — l'*Adoration des Mages*. Dans la frise au-dessus se succèdent de gauche à droite: les *Mages à cheval;* la *Vierge avec l'enfant;* le *Massacre des Innocents;* la *Fuite en Égypte;* un *soldat interrogeant un moissonneur sur le chemin qu'a pris la sainte Famille*. Le cylindre se termine par une bande dorée avec dessins rouges; la monture et la serrure sont en cuivre autrefois doré, l'anneau de la clef porte une fleur de lis.



Boîte en ivoire du musée de Dijon.

Au centre du couvercle, légèrement bombé est ciselé le Christ assis entre la Vierge et saint Jean plus petits et agenouillés; à ses pieds, en exergue, la *Résurrection des morts*. Nous avons donc là une représentation simplifiée du jugement dernier.

A part quelques disjonctions dans l'assemblage du couvercle, cette boîte est d'une bonne conservation; toutefois les ors et peintures ont été rafraîchis, il y a quatre-vingts ans environ, par le conservateur d'alors, M. de Saint-Mesmin. C'était un bon archevêque et même en avance sur son temps, mais nous aimons mieux aujourd'hui que l'on nous présente les objets d'art ancien, sans les maquiller et tels que les ont faits le temps et les hommes.

On assigne avec vraisemblance pour date à cette pièce la première moitié du quatorzième siècle. Est-elle de travail français? Beaucoup en doutent, et peut-être une certaine richesse dans l'ornementation, notamment dans l'arcature, ferait-elle reconnaître ici une œuvre vénitienne. Venise, en effet, exportait dans tout l'occident, non seulement les objets de provenance orientale, byzantins ou sarrazinois, mais encore les produits abondants de ses propres ateliers. On peut comparer la boîte de Dijon avec ces deux tableaux d'ivoire de « cheval marin » c'est-à-dire de morse, que Philippe le Hardi achètera 500 livres, en 1392, de Berthelot Heliot, son valet de chambre, pour donner à la chartreuse fondée par lui à Dijon et qui passait pour être de travail vénitien. Ils sont aujourd'hui au musée de Cluny.

Tous les catalogues qui se sont succédé ont rangé la boîte n° 1462 et deux autres moins riches, peut-être plus anciennes — n^{os} 1460-1461 — sous la dénomination de *Toilettes des duchesses de Bourgogne*, — mais on la considère depuis longtemps comme erronée; ce sont des boîtes à hosties. L'erreur vient de l'inventaire dressé le 18 avril 1791 des objets du trésor de Cîteaux qui paraissaient le plus dignes d'être conservés; or il y est précisément fait mention de cinq boîtes comme ayant appartenu à des duchesses de Bourgogne.

Il se pourrait que Cîteaux eût oublié l'usage de ces petits meubles dont on ne se servait plus depuis un temps immémorial, mais que l'on savait, par tradition, avoir été donnés par des duchesses. L'identification des trois boîtes du musée — que sont devenues les deux autres? — avec celles qui sont portées dans l'inventaire de 1791, me paraît d'autant plus certaine que plusieurs objets également désignés pour être conservés, se retrouvent, et sans doute possible, au musée. Ainsi cette aumônière sarrazinoise en cuir brodé d'argent au point de chaînette et montée aussi en argent, qui figura à l'exposition rétrospective du Trocadéro en 1889 et a été reproduite la même année par le *Magasin Pittoresque*, p. 296.

HENRI CHABEUF.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

VOLUBILIS



VOLUBILIS. — Haut relief en marbre par M. Alfred Boucher. — Salon des Champs-Élysées de 1896. — Gravé par Baudoin.

On n'a pas oublié le grand et légitime succès obtenu par M. Alfred Boucher au Salon des Champs-Élysées de 1891. Sa statue de marbre « A la Terre » (1)qui lui valut la médaille d'honneur, consacra définitivement sa réputation. Elle décelait un rare tempérament d'ouvrier, une énergie peu commune.

C'était, en quelque sorte, le poème de la terre représenté par un paysan dans la sou-

(1) Voir année 1891, page 183.

verainеté de sa force et la noblesse de son pénible travail.

Cette année M. Boucher a montré qu'il savait être, à l'occasion, l'interprète de la beauté dans ce qu'elle a de plus raffiné et de plus délicat. Son haut relief en marbre « Volubilis » est un hymme à la jeunesse, à la vie dans son éternel printemps. Il a mis une sorte de coquetterie à faire oublier, pour un instant, qu'il avait été d'abord un vigoureux sculpteur d'hommes robustes et de coureurs alertes. Il a apaisé sa manière et plié son ciseau aux fugitives et mille nuances de la beauté féminine ; et aucune œuvre exposée n'avait, en effet, plus de souplesse, de charme que ce pur profil de jeune fille s'éveillant et s'ouvrant à la vie comme le volubilis aux fraîches lueurs de l'aube.

M.

L'Enfant et son Ombre

FABLE INÉDITE

Un enfant, en jouant, veut attraper son ombre :
Il s'arrête, elle attend ; il court, elle s'enfuit ;
Il la touche, elle échappe ; en vain il la poursuit.
Mais, après des chutes sans nombre,
Il détourne la tête et se met à pleurer
En songeant à l'objet qui le fait soupirer
Et rend son âme malheureuse.

Le bonheur est semblable à cette ombre trompeuse
Que l'enfant voudrait prendre, ainsi qu'on cueille [un fruit :
Dès qu'on croit le saisir, las ! il s'évanouit !

Frédéric BATAILLE.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Le célèbre peintre Gérard étant venu à Paris pour y chercher fortune, avait dans sa poche une lettre de recommandation pour Lanjuinais qui faisait partie du conseil privé de Napoléon. Gérard n'était pas riche : il était vêtu assez pauvrement. Aussi, quand il vint remettre à Lanjuinais la lettre sur laquelle il fondait ses plus chères espérances, la réception fut-elle des plus froides. Mais dans l'entretien qui eut lieu, Gérard montra tant d'intelligence, d'amabilité, d'esprit et de bon sens qu'au moment où il se leva pour prendre congé, Lanjuinais se leva également et accompagna son jeune visiteur jusqu'à la porte de l'antichambre. Tant d'amabilité après une réception si froide frappa le peintre qui ne put retenir un mouvement de surprise. Lanjuinais ayant surpris le geste lui dit : Mon jeune ami que ma conduite ne vous étonne pas. Quand un inconnu se présente à nous, nous le recevons selon son habit ; mais nous le reconduisons selon son mérite.

MADAME BEECHER-STOWE

Le plus grand mérite que puisse avoir un livre est de venir à son heure. Si l'on essaye de relire aujourd'hui la *Case de l'Oncle Tom*, on a de la peine à s'expliquer le prodigieux succès d'un roman qui ne manque pas d'intérêt sans doute mais ne parait nullement destiné à rester au nombre des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Cet ouvrage n'en restera pas moins à jamais historique parce qu'il a été le réquisitoire le plus retentissant et le plus efficace qui ait été prononcé contre une institution condamnée par la conscience du monde moderne et le premier éclair qui ait annoncé dix ans d'avance la guerre de Sécession.

Mme Beecher-Stowe a porté la peine d'une gloire improvisée du jour au lendemain. Elle a eu beau écrire une trentaine de volumes ; ses ouvrages ont passé à peu près inaperçus ; son nom était si étroitement uni au plus célèbre de ses romans qu'il en est devenu inséparable ; pendant toute sa vie elle est restée l'auteur de la *Case de l'Oncle Tom* et lorsqu'elle est morte aux extrêmes limites de la vieillesse, si complètement oubliée qu'on ignorait en général qu'elle fût encore de ce monde, on s'est souvenu du livre que l'on ne lisait plus mais dont le titre sonnait encore comme un nom de bataille et la curiosité publique n'a manifesté qu'un assez médiocre intérêt pour la personne d'une aïeule dont le principal tort était d'avoir survécu quarante ans à sa renommée.

Mme Beecher-Stowe n'avait peut-être pas droit à la resplendissante auréole qui entourait son front à l'époque où elle visitait Londres et Paris en triomphatrice, mais pendant les dernières années de sa vie elle aurait pu s'attendre à moins d'indifférence de la part des philanthropes dont elle avait fait triompher les doctrines et à plus de reconnaissance de la part des noirs dont elle avait préparé l'affranchissement.

Quand on essaye de juger avec impartialité le caractère et les œuvres de l'auteur de la *Case de l'Oncle Tom* on ne peut se défendre d'un sentiment d'estime pour cette vie honnête, laborieuse, vouée tout entière au service d'une idée.

Harriet Beecher fut une petite fille studieuse. A l'âge de quatre ans elle avait eu le malheur de perdre sa mère et l'on peut dire sans exagération qu'elle a passé son enfance et sa jeunesse dans la bibliothèque de son père. De la cave au grenier, la maison du Révérend docteur Lyman Beecher, directeur de l'école de théologie calviniste de Cincinnati était encombrée de livres. Ce fut en lisant sans cesse ces volumineuses collections de commentaires de la Bible et d'ouvrages de piété que la jeune Harriet s'imprégna de ces sentiments religieux qui de-

vaient se retrouver plus tard au fond de tous ses écrits.

Le *Lane Theological Seminary* n'était pas seulement une école où de savants professeurs enseignaient à de futurs ministres du culte protestant les doctrines de Calvin ramenées à leur pureté première; cette institution passait aussi à bon droit pour l'un des foyers les plus ardents de la propagande entreprise en Amérique en faveur de l'abolition de l'esclavage des noirs. Cincinnati était une sorte de forteresse abolitionniste chargée de surveiller les États à esclaves. Il suffisait de traverser l'Ohio pour se trouver sur le territoire du Kentucky et voir à l'œuvre une institution dont les abus les plus intolérables s'étalaient audacieusement au grand jour sous la protection des lois.

On s'explique maintenant comment le livre qui devait exercer une influence si décisive sur une révolution dont l'heure était proche n'est pas sorti tout armé du cerveau d'une femme. Le genre d'éducation que Harriet Beecher avait reçu, la famille et les amis dont elle avait partagé les sentiments et les idées, les spectacles qui s'étaient déroulés sous ses yeux l'avaient préparée à dire le dernier mot sur la question de l'esclavage. En réalité son livre ne lui appartient pas en propre; la fille du directeur de l'école de théologie calviniste de Cincinnati n'a été que le porte-parole du milieu social où elle a passé sa jeunesse et une partie de son âge mûr.

Les premiers essais qui font pressentir la *Case de l'Oncle Tom* remontent à 1832. Pendant une vingtaine d'années, Harriet Beecher a éparpillé dans un grand nombre de journaux abolitionnistes, les idées qu'elle devait condenser ensuite dans son célèbre ouvrage. Un prix de quinze cents francs obtenu dans un concours ouvert par le *Western Monthly*, avait facilité ses débuts dans la presse ; son petit recueil de nouvelles intitulé *l'Oncle Lot*, avait obtenu quelque succès et elle avait déjà un commencement de notoriété régionale lorsqu'elle épousa le professeur Calvin Stowe qui occupait une des chaires de l'école de théologie protestante de Cincinnati.

Une nombreuse postérité naquit de cette union mais les ressources du ménage n'avaient malheureusement pas augmenté à mesure que s'était accru le nombre des bouches à nourrir. A cette époque-là, l'enseignement de la théologie ne rapportait que de médiocres honoraires et les *Magazines* américains n'offraient à leurs collaborateurs qu'une très maigre rémunération. Ajoutons que la presse abolitionniste était loin d'être prospère, dans les états de l'Ouest. Les bureaux du *Philanthropist* de Cincinnati qui publiait assez fréquemment des articles de Mme Becher Stowe, furent saccagés de fond en comble par une émeute qu'avaient organisée les esclavagistes.

Tous les malheurs semblaient s'abattre sur une famille dont la détresse financière devenait chaque jour plus aiguë. En 1849, le choléra fit de nombreuses victimes dans la vallée de l'Ohio et le plus jeune des fils issus du mariage de Harriet Beecher et du professeur Stowe, fut emporté par l'épidémie. Pour se soustraire à de douloureux souvenirs, et peut-être aussi pour se procurer des moyens d'existence moins précaires, la famille si cruellement éprouvée de toutes les façons, alla se fixer à Brunswick, dans l'état du Maine.

Ce fut là, que Mme Beecher-Stowe écrivit la *Case de l'Oncle Tom*. Ce roman parut sous forme de feuilleton dans la *National Era* de Washington, depuis le 5 juin 1851, jusqu'au 1er avril de l'année suivante. Les honoraires qui furent payés à l'auteur par la caisse du journal ne dépassèrent pas quinze cents francs, mais l'ouvrage publié en volume obtint un succès sans exemple dans les annales de la librairie américaine. Cent-vingt éditions furent épuisées pendant la première année et le nombre des exemplaires vendus, dépassa trois cent mille. Pendant la même période, quarante éditions parurent en Angleterre et la *Case de l'Oncle Tom* fut traduite non seulement dans toutes les langues d'Europe, mais encore en arménien et en arabe. Pour sortir brusquement de l'obscurité où elle se débattait depuis une vingtaine d'années, il avait suffi à la romancière américaine d'attaquer de front une institution qui était odieuse à tous les philanthropes de l'ancien et du nouveau continent, et de décrire avec fidélité, les scènes qui s'étaient passées sous ses yeux. Un des plus émouvants chapitres du livre de MmeBeecher-Stowe : *La fuite d'Élisa*, est une esquisse saisie sur le vif dont tous les détails sont d'une rigoureuse exactitude. Pendant son séjour à Cincinnati, la famille Stowe a eu à son service une jeune négresse qui s'était échappée de la plantation où elle travaillait, mais son maître avait retrouvé sa trace et en vertu de la loi que les États du Sud avaient fait voter par le congrès de Washington, était venu revendiquer la fugitive sur le territoire de l'Ohio où l'esclavage n'existait pas. Le professeur Stowe et son beau-frère, le Révérend Henry Ward-Beecher, cachèrent la jeune fille dans une charrette fermée et après un voyage de nuit d'une vingtaine de kilomètres, réussirent à la mettre en sûreté.

Quelque peu enivrée par le prodigieux succès de son livre, la romancière américaine voulut obtenir de la vieille Europe la consécration de sa gloire. En 1853, elle se rendit en Angleterre et marcha d'ovations en ovations. Le duc d'Argyll et le duc de Sutherland se disputèrent l'honneur de la recevoir, la reine Victoria voulut que la célèbre voyageuse lui fut présentée et ne lui marchanda pas les témoignages d'ad-

miration pour son talent et d'estime pour son caractère. Après un séjour de quelques semaines à Londres Mme Beecher-Stowe vint à Paris où elle n'excita guère moins de curiosité et d'enthousiasme que dans la capitale du Royaume-Uni. Après cette excursion triomphale dans l'ancien continent elle traversa de nouveau l'Atlantique et fut pendant une quinzaine d'années l'oracle de la littérature américaine. C'était elle que les jeunes débutantes allaient consulter dans sa maison d'Andover et elle les accueillait toujours avec une extrême bienveillance. Elle avait la patience de lire leurs essais et au lieu de leur donner une bénédiction banale, comme c'est, en général, la coutume des illustrations de premier rang, elle leur prodiguait



Mme Beecher-Stowe.

les conseils les plus sages et les plus pratiques. Les éditeurs se disputaient, à coup de dollars, la faveur de publier ses volumes. Son nom seul suffisait pour assurer une nombreuse clientèle de lecteurs à *Agnès de Sorrente* ou à la *Perle de l'île d'Orr*. Pourtant aucun de ces ouvrages n'approcha, même de très loin, du succès qu'avait obtenu le premier livre de la célèbre romancière. Il était manifeste que les frères cadets de l'*Oncle Tom* ne pouvaient vivre qu'à la condition de s'abriter à l'ombre de la gloire de leur aîné.

Un gros scandale littéraire précipita une décadence dont les premiers symptômes s'étaient du reste manifestés d'assez bonne heure. Mme Beecher Stowe au retour d'un second voyage qu'elle avait fait en Angleterre afin de ne pas se laisser oublier de la vieille Europe commit l'imprudence de publier un pamphlet contre la mémoire de lord Byron. La bonne foi de la romancière américaine n'était pas douteuse ; sans en avoir conscience elle avait servi d'instrument aux implacables rancunes de la veuve du grand poète qui s'était séparée de lui de son vivant et n'avait pas su s'associer à sa gloire. Il est certain que l'auteur du *Corsaire* et de *Lara* était un mari insupportable. Une vanité littéraire exaspérée par la moindre critique, les incessantes piqûres que de perpétuelles réclamations d'argent infligent à l'amour-propre d'un grand seigneur ruiné et enfin une infirmité physique à laquelle un homme que la nature semblait avoir comblé de tous ses dons ne pouvait se résigner devaient rendre la vie difficile à l'entourage immédiat de ce grand poète injustement contesté, de ce lord pauvre et de cet Apollon pied-bot. Mais il y aurait loin il faut en convenir de cette inégalité d'humeur, de ces accès de colère et de ces griefs quotidiens, très suffisants du reste pour justifier une séparation de corps, aux crimes de toute nature dont Mme Beecher-Stowe ne craignait pas d'accuser un des plus beaux génies qu'ait produit l'Angleterre.

La calomnie est fatale à ceux qui la propagent même quand ils sont de bonne foi. La romancière américaine ne se releva pas du livre qu'elle avait publié contre lord Byron. Un jour vint où ses ouvrages ne se vendirent presque plus. Une série de quarante lectures qu'elle donna elle-même en 1872 dans les principales villes de l'est des États-Unis n'obtint qu'un très médiocre succès. Dix ans plus tard elle essaya d'exciter de nouveau la curiosité de ses concitoyens en annonçant la publication de sa biographie par son fils le Révérend Charles Stowe, mais cette tentative ne réussit pas mieux que la précédente à vaincre l'indifférence de la génération nouvelle qui n'avait pas lu la *Case de l'Oncle Tom*. Enfin le 2 juillet dernier Harriet Beecher, à demi paralysée et presque aveugle, s'est éteinte à Hartford dans le Connecticut à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir pendant la seconde moitié de sa longue carrière eu fréquemment occasion de regretter d'avoir écrit un livre qui ne l'avait du jour au lendemain appelée à la gloire que pour la laisser tomber ensuite dans la solitude et dans l'oubli.

G. Labadie-Lagrave.

LE THÉATRE DE BAYREUTH

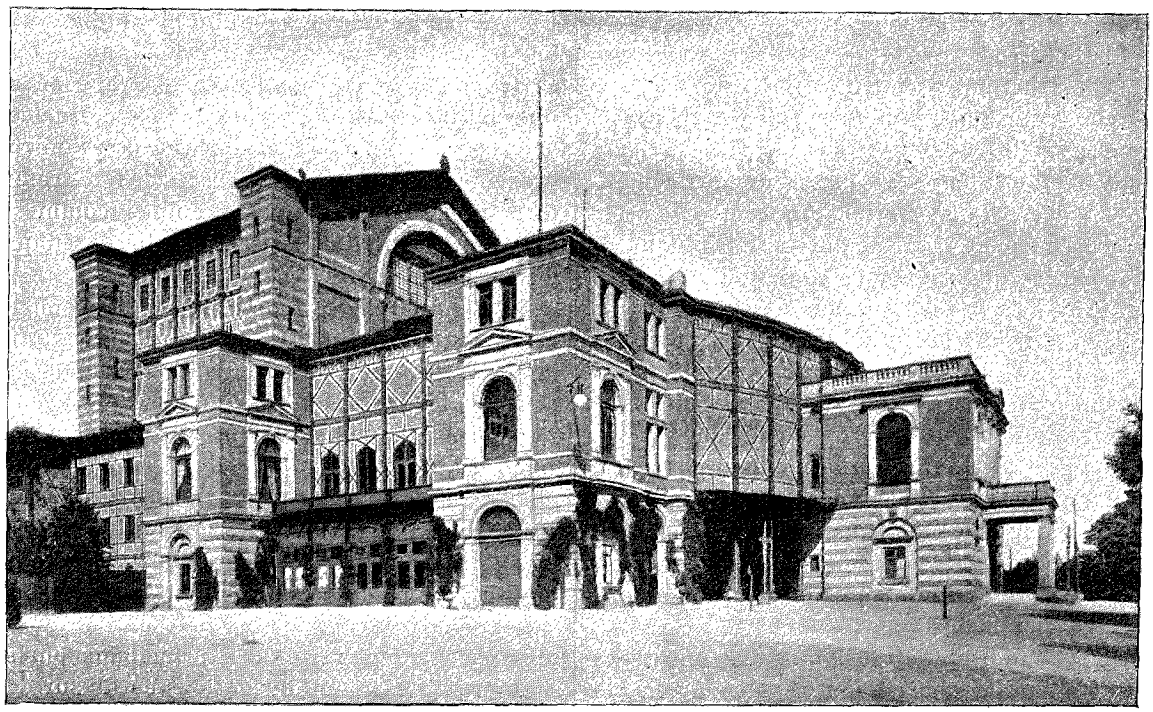
Il y a une vingtaine d'années, la petite ville de Bayreuth, perdue dans la haute vallée du Main Rouge, au fond de la Bavière, dont elle ne fait du reste partie que depuis 1806, était à peine connue de nom en Europe. Quelques érudits savaient qu'elle avait été jadis la résidence des margraves de Brandebourg et qu'elle avait succédé à sa voisine Kulmbach comme capitale de la Haute Franconie. C'était tout ou à peu près, et elle aurait sans doute continué à vivre oubliée dans le silence et l'ombre sous ce massif du Fichtelgebirge, ou mont des Pins, d'où s'échappent la Saale, le Main et la Nahe, si l'érection du temple de l'art musical qu'on appelle le théâtre de Wagner ne fût venue la mettre

hors pair et en faire un lieu de pèlerinage avec lequel Lourdes seul, en son genre, rivalise.

Pourquoi Bayreuth fut-il choisi comme le sanctuaire de la nouvelle religion wagnérienne? Tout simplement par une fantaisie de Louis II. La Bavière du sud avait Munich et la Walhalla, ce fastueux panthéon de la gloire allemande érigé de 1830 à 1842, sur la colline du Salvatorberg près de Ratisbonne. Il fallait que la Bavière du nord eût, elle aussi, quelque chose, et voilà pourquoi le roi Louis II imposa à Wagner l'obligation de bâtir son théâtre à Bayreuth.

La ville en elle-même, bien qu'un peu trop enfumée aujourd'hui par les cheminées des usines, a gardé de son passé de « résidence » un certain cachet de qualité qui frappe au premier abord. Elle a son vieux château ou Sophienburg, construit au seizième siècle en style renaissance, et où se dresse la statue en bronze du roi Maximilien II, avec une remarquable église à tour octogonale, rendue depuis 1813 au culte catholique. Elle a aussi son nouveau château du dix-huitième siècle édifié en style rococo par le margrave Frédéric et orné d'un beau jardin à la française, puis son vieil opéra de la même époque, œuvre de l'Italien Bibiena.

Dans la Friedrichstrasse les habitants montrent avec orgueil à l'étranger la maison où demeura et où mourut le poète Jean-Paul Richter, un fils du Fichtelgebirge. Aux environs enfin les jolies résidences abondent : près du village de Saint-Georges il y a l'Ermitage, avec un parc où s'élève un temple du Soleil ; il y a le château de Fantaisie doublé d'un parc superbe couronnant une belle croupe boisée, puis, dans une hêtraie, celui de Sans-Pareil, aujourd'hui ruiné.



LE THÉATRE DE BAYREUTH.

La ville elle-même est bien bâtie ; elle a des rues larges, de hautes maisons, des fontaines jaillissantes et nombre de beaux édifices qui lui donnent par places un cachet grandiose. Par son industrie, tissages mécaniques, raffineries de sucre, brasseries, machines à coudre, elle rivalise avec Bamberg sa voisine.

Ce fut en 1876 qu'eut lieu, avec la trilogie de l'*Anneau du Nibelung*, l'inauguration du fameux théâtre qui a fait le renom de Bayreuth, et du même coup la fortune de ses habitants qui, depuis ce temps-là, battent monnaie avec la gloire de leur grand musicien, dont les drames lyriques ont pour interprètes les plus illustres chanteurs de l'Allemagne. La première visite de l'étranger qui arrive dans la ville est naturellement pour le tombeau de Wagner. Celui-ci est enterré dans sa villa de Wahnfried, où chaque année, pendant la durée des représentations, sa veuve vient s'installer avec son fils Siegfried.

L'habitation, simple et confortable, est sise au milieu d'un jardin. Elle donne d'un côté sur une rue aérée à souhait, aux maisons riantes, de l'autre sur un parc dont les arbres lui font un horizon de verdure. L'auteur de la *Valkyrie* est inhumé sous une immense pierre surmontant un petit tertre entouré de lierre. Tout alentour le silence des bois et ces bruissements sylvestres dont il a si bien su traduire l'harmonie. Il repose là, on peut le dire, dans la gloire d'une douce apothéose. Dans le même enclos se trouve

le tombeau de Listz, l'illustre pianiste dont Mme Wagner est, on le sait, la fille.

Le théâtre, que notre gravure représente, s'élève à deux kilomètres de la ville, de l'autre côté du chemin de fer, sur une colline à laquelle on accède par un parc entouré de constructions. Quelle foule de piétons et de voitures, sur cette route qui monte en pente douce, à l'époque des représentations wagnériennes! Du terre-plein qui précède l'édifice on a, en se retournant, une vue magnifique. En face de soi on aperçoit Bayreuth étalée dans la plaine où brille çà et là le ruban du Main Rouge. à droite et à gauche de petites montagnes boisées dominent le théâtre. Au loin apparaissent les sommets de granit et de gneiss du Fichtelgebirge.

Le théâtre n'a rien de fastueux. C'est une simple construction en majeure partie de briques, n'ayant pour façade qu'un petit péristyle soutenu par de modestes colonnes. Une galerie couverte qui règne à l'extérieur de la salle donne accès dans celle-ci. Au centre de cette galerie on peut lire sur une grande plaque de marbre les noms de tous ceux qui ont assisté en 1876 à la représentation de l'*Anneau du Nibelung* : pour les purs du wagnérisme, c'est là un titre de gloire sans pareil.

Tout près du théâtre il y a deux vastes restaurants où la foule se répand durant les entr'actes longs de trois quarts d'heure chacun, environ : le temps de souper, car les représentations commencent à quatre heures pour se terminer généralement vers neuf heures et demie du soir ; et le commencement de chaque acte est annoncé, d'une façon toute originale, par des sonneries cuivrées que des musiciens empruntés à l'orchestre font retentir à trois reprises devant le théâtre. C'est un appel, en tout cas, infiniment plus poétique, étant donné surtout le cadre du lieu, que nos trois coups frappés au coin du rideau. Ajoutons que derrière les jardins du théâtre frémit un bois de pins auquel mène un chemin rustique à souhait et propice au recueillement,

L'édifice est un véritable temple unique en son genre. Dès l'entrée, on est saisi par une sorte de sentiment religieux ; on se croirait volontiers sous les arceaux d'une église. La salle, assez petite, — elle ne contient que 1500 spectateurs, — est, purement une salle de concert, un simple amphithéâtre de disposition rectiligne, avec trente rangées de fauteuils assez élevés au-dessus les uns des autres, et quelques loges pour les gros bonnets.

L'orchestre, dont on a tant parlé, est situé dans une cavité ménagée sous la scène et sous le théâtre, les musiciens sont donc complètement invisibles ainsi que leur chef placé en arrière. Des espèces de tambours formés de légers planchers les dissimulent aux spectateurs, sans cacher au chef la vue des chanteurs.

La salle est d'une simplicité extrême ; tout vain ornement en est banni à dessein. Le plafond, peint en gris, n'a d'autre décoration que de longues nervures et huit colonnes qui, de chaque côté, rompent l'uniformité des murs. Tout, dans l'enceinte, est admirablement disposé pour l'acoustique ; de n'importe quelle place on entend à merveille.

L'éclairage de la scène se fait au moyen de l'électricité. Pas de lustre naturellement. Quand la représentation est pour commencer, brusquement les lampes et les girandoles diminuent d'intensité ; peu à peu elles s'éteignent, et la salle se trouve plongée dans une complète obscurité favorable au recueillement des fidèles. Un silence religieux s'établit alors dans ces ténèbres sacro-saintes, et le rideau, au lieu de se lever, s'ouvre en deux et se drape en se plissant de chaque côté. Ajoutons que les dessous sont admirablement machinés, car on représente à Bayreuth des spectacles à transformations nombreuses et rapides comme à l'Opéra, avec des effets d'illusion scénique d'une perfection achevée.

C'est en 1882 qu'on a joué pour la première fois *Parsifal*. En 1886 on a donné, outre *Parsifal*, *Tristan et Yseult*, puis, deux ans après, la comédie des *Maîtres chanteurs de Nuremberg*, œuvre étonnante, remplie d'épisodes bouffons, de scènes pleines d'entrain et de fraîcheur. Le cordonnier poète Hans Sachs est un des principaux personnages de ce drame lyrique où les bourgeois de Nuremberg, amateurs de musique et de poésie, jouent leur rôle traditionnel.

Chose à noter : trois des principaux chefs-d'œuvre de Wagner ne sont pas écrits sur des sujets allemands. *Lohengrin*, *Tristan et Yseult* et *Parsifal* sont tirés de légendes toutes françaises, ou du moins bretonnes, appartenant au cycle de la Table-Ronde. Le nom de l'auteur de *Lohengrin* ne nous est pas parvenu ; nous savons que le second poème est l'œuvre de Lucien de Gast, et le troisième celle de Chrétien de Troyes.

Parsifal est tiré de la légende du « Saint-Graal ». C'était le vase dans lequel, au dire des poètes légendaires, fut recueilli le sang de Jésus-Christ et où ses disciples célébrèrent la cène la veille de la passion. Emporté au ciel par les anges avec la lance qui avait percé le flanc du Christ jusqu'à ce qu'on trouvât une race digne d'en être le dépositaire, il fut finalement confié à un pieux chevalier nommé Titurel qui fonda pour sa garde l'ordre du Graal et bâtit sur une montagne appelée Montsalvat un château destiné à conserver ces trésors. C'est donc une fiction toute gauloise ; mais c'est en Allemagne, le pays du mysticisme, que ce sujet a été développé avec le plus de complaisance.

JULES GOURDAULT.

LA PETITE PRINCESSE

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 243.

Après les premières salutations et lorsque toute la famille lui eut été présentée, il dit au père : « Où est ton autre enfant ? »

L'autre de s'étonner et de rougir, tandis que sa femme se mordait les lèvres. Ils dirent, au milieu d'un flux de paroles, que la jeune fille d'un caractère indépendant, n'habitait pas au palais, qu'elle n'avait point d'habits assez beaux pour paraître devant un fils de roi. « Je veux la voir », dit le prince d'un ton bref.

On l'alla chercher. La jeune fellahine reconnut aussitôt le jeune homme. Il lui prodigua les paroles aimables. Il s'assit et causa longtemps avec elle. Il l'interrogea sur sa vie et lui parla de la sienne propre. Lorsque, après cette conversation, que tous les auditeurs écoutaient debout, il prit congé, il mit à l'un des doigts de la jeune fille un anneau d'or, que rehaussait un diamant éclatant et il ajouta : « Petite amie, qui m'avez charmé par votre regard et par votre parole, soyez sûre que je ne vous oublierai point. Ne m'oubliez pas non plus ».

***

... Les mois se passaient et l'on ne parlait plus de cette singulière aventure chez le père de la jeune fellahine que pour se moquer d'elle, lorsqu'un soir une véritable caravane traversa Alexandrie. Elle se composait de douze mulets guidés par des domestiques enturbannés, vêtus de longues robes blanches. Deux saïs couraient devant. Ils s'arrêtèrent devant le petit palais italien. Un personnage au costume plus richement orné, s'avança ; introduit devant les maîtres de la maison, il leur dit : « J'apporte les cadeaux que mon maître le rajah de Kapurthala, devenu roi par la mort de son père envoie à sa jeune fiancée ».

Les coffrets de santal minutieusement travaillés, que des applications d'or et d'argent et des incrustations d'ivoire embellissaient, offrirent les joyaux et les merveilles dont ils étaient remplis : les diamants plus purs que le cristal, les perles énormes et transparentes, les émeraudes larges comme des pièces de cent sous ou rondes comme des billes, les lapis-lazulis veinés de blanc, les agates et cornalines, en rivières, en colliers ou en bracelets ; les flacons d'argent pour les parfums, les émaux sur or fin ; les écharpes du Bundeland, les mousselines, les soies brochées d'or, les kincobs de Bénarès, les gazes du Bengale, les sarris diaphanes, brodés d'or et de perles, les châles du Thibet, les tapis et les cachemirs; les petites idoles de marbre, de bronze ou d'ivoire ; les poignards d'Hérat, les « kâtars » à la lame triangulaire et au manche de métal uniquement fabriqués dans le Meywar. Le prince envoyait encore des haôdahs d'or et d'argent, enrichis de pierres précieuses ou de ciselures, pour s'asseoir sur les éléphants ; un palanquin, un râtt, surmonté d'un léger dôme doré d'où pendent des rideaux de soie et que trainent, sur les routes indiennes, des bœufs blancs aux cornes dorées et à la bosse peinte en bleu ; une girafe sellée, bridée et harnachée magnifiquement et enfin une immense cage dorée, dans laquelle les rossignols de l'Inde, les boulbouls, chantaient...

... C'est ainsi que la fellahine devint souveraine au pays de Kapurthala, unique souveraine : car, épris des idées européennes, le jeune rajah ne voulait avoir au zenanah qu'une femme, servie par de nombreuses esclaves et distraite par les jolies « nautchnis », les bayadères dont le nom seul fait rêver.

Il y a deux ans le père de la jeune femme est mort et la jalouse belle-mère, remariée avec un bellâtre Levantin, qui mange sa fortune avec toutes ses dents, qu'il a longues et belles, a dû vendre le palais.

Nous avons appris dernièrement que, dans une grande assemblée, un « durbar », tenu par le vice-roi des Indes, la souveraine de Kapurthala, venue avec son mari, avait effacé toutes les autres femmes par sa beauté.

***

... Si vous vous promenez encore sur les berges du canal Mahmoudieh, vous entendrez sans doute revenir dans la conversation des jeunes fellahs et fellahines le nom, légèrement estropié, de Kapurthala. Ils se racontent entre eux l'histoire de leur grande amie, la Petite Princesse ou la Petite Reine ; c'est le nom qu'ils lui ont donné.

Quelque jour, un savant Anglais, ayant recueilli leurs paroles, affirmera que Perrault a pris l'histoire du Prince Charmant aux Égyptiens, comme celle de Cendrillon ; il donnera comme preuve de son assertion que les enfants des fellahs les racontent encore.

Ce n'est pas la première fois que les Français sont calomniés en Égypte. Aussi, pourquoi laissent-ils faire ? »

Adolphe ADERER.

PARIS A SOIF

Tous les ans, lorsque reviennent les chaleurs, les Parisiens se lamentent : on va encore nous forcer à boire de l'eau de Seine ! Nous allons être contraints d'absorber des millions de millions de microbes ; toutes les maladies infectieuses vont tomber sur nous. Et immédia-

tement le bon bourgeois se jette sur la bière à bon marché dans laquelle le houblon ne figure que pour mémoire, ou sur les eaux minérales dont les unes, véritables médicaments, sont nuisibles lorsqu'on n'en a pas besoin et dont les autres sont fabriquées avec les produits les plus invraisemblables. Quelques malins profitent de cela pour boire leur vin pur.

Prétendre actuellement que l'eau de Seine est plus ou moins potable serait se faire conspuer. On peut cependant timidement rappeler que jusqu'à 1870, alors que divers égouts se déversaient à la rivière, en plein Paris, elle était la seule dont disposaient les habitants qui ne semblaient pas s'en porter plus mal. La mortalité était à peu près la même en 1860 et en 1890. Si depuis deux ou trois ans elle a sensiblement diminué cela est dû principalement à l'organisation complète du service d'assainissement et d'hygiène de l'habitation, à la désinfection à domicile et dans les étuves, enfin à la chasse de la contagion sous toutes ses formes menée avec une vigueur inconnue jusqu'à ce jour.

Quoi qu'il en soit, en 1854, Paris qui comptait alors 480,000 habitants ne disposait que de 70,000 mètres cubes d'eau provenant de la Seine et du canal de l'Ourcq. C'est l'ingénieur Belgrand qui posa le premier les bases d'une alimentation suffisante et rationnelle : eau de source réservée à la consommation, eau de rivière pour les usages qui n'exigent pas une eau de qualité supérieure et par conséquent double canalisation. Cette division était imposée par la situation de Paris, qui se trouve à une grande distance de sources utilisables.

Afin de n'avoir pas à y revenir, disons que les quantités d'eau de rivière pouvant être mises à la disposition du public sont toujours suffisantes pour répondre à tous les besoins.

C'est en 1863 que furent commencés les travaux de captation des eaux de sources et, pour la première fois, en 1870, les Parisiens eurent à leur service 20,000 mètres cubes d'eau pure par jour, provenant de la Dhuys et du Surmelin. C'est en 1875 que furent amenées les eaux de la Vanne, auxquelles s'adjoignirent, en 1888, les sources de Cochepies. Enfin depuis 1893 les eaux de l'Avre et de la Vigne sont venues compléter l'approvisionnement qui s'élève actuellement, en y comprenant l'eau d'Arcueil, la source Saint-Maur et le débit des puits artésiens à 265,000 mètres cubes par jour, environ, soit un peu plus de cent litres par habitant.

Ce chiffre serait suffisant pour répondre à tous les besoins domestiques s'il ne fallait en défalquer deux causes de dépenses spéciales : le service d'incendie et le « tout à l'égout ». L'eau de rivière n'a pas une pression assez forte pour alimenter le matériel perfectionné des sapeurs-pompiers, c'est donc l'eau de source qu'ils utilisent ; il en résulte une consommation considérable, et, alors même que le débit des sources est le plus faible et que la population gaspille son eau de source à plaisir, pour boire frais, il est nécessaire de maintenir le niveau des réserves à une certaine hauteur dans les bassins afin de parer à toute éventualité. Quant au « tout à l'égout » c'est une question dans laquelle les détails techniques sont trop... techniques pour trouver place dans un recueil comme celui-ci. Contentons-nous de dire qu'il se développe tous les jours, en attendant qu'il devienne la règle générale et que les maisons n'étant, sauf de très rares exceptions, pourvues que de colonnes montantes distribuant de l'eau de source aux étages, c'est cette eau qui sert à diluer et à entraîner ce qui a fait la fortune des cultivateurs de Gennevilliers et fera bientôt celle de leurs confrères d'Achères.

La canalisation est disposée de telle façon que l'eau puisse pénétrer dans ces conduites par l'une ou l'autre de leurs extrémités, cela permet en cas d'accident de réduire au strict minimum l'étendue de la zone privée d'eau.

Le service municipal des eaux, l'un des plus importants de la ville de Paris, est placé sous la haute direction d'un inspecteur général des ponts et chaussées et comporte plus de 200 employés. Il ressortit à la direction administrative des travaux. La distribution est assurée par la Compagnie générale des eaux, régisseur intéressé de la ville de Paris.

La municipalité estime que les quantités d'eau potable dont disposent les habitants sont à peine suffisantes et deviendront rapidement trop faibles à raison du développement de la population ; aussi a-t-on fait l'acquisition des sources du Loing et du Lunain dont la captation ajoutera 120,000 mètres cubes environ aux ressources actuelles. Enfin on a prévu la possibilité de la privation momentanée de tout ou partie des eaux de source par suite de la rupture d'un acqueduc ou de toute autre cause. Dans un avenir prochain Paris sera doté de bassins filtrants établis dans des conditions telles que, à sa sortie, l'eau de rivière sera aussi pure que l'eau de source. L'un de ces bassins a récemment été inauguré dans la banlieue et donne d'excellents résultats.

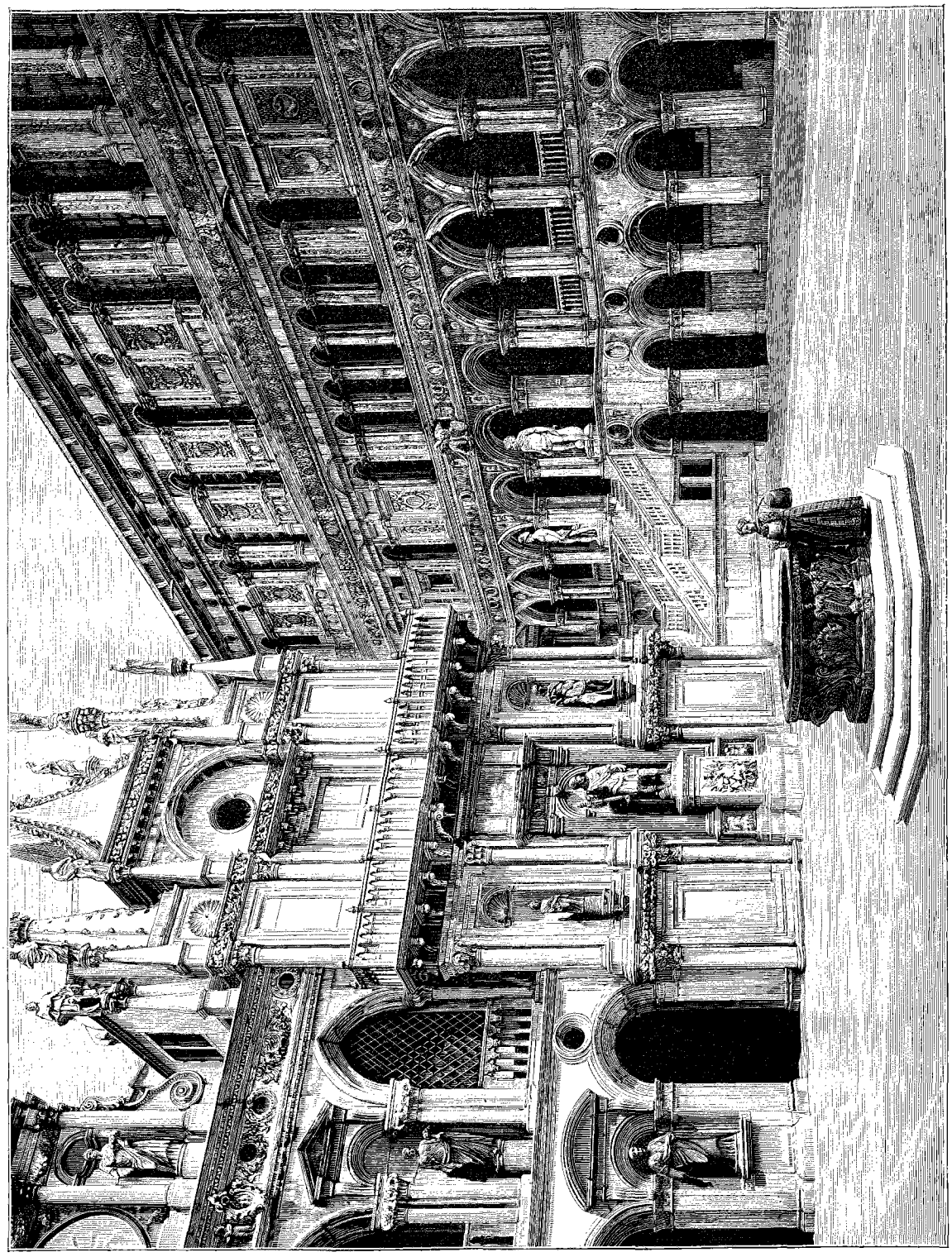
Donc, Parisiens buvez et débarbouillez-vous en paix, l'eau propre ne vous manquera pas de sitôt.

X...

LE PALAIS DUCAL A VENISE

Je ne connais rien de plus saisissant d'aspect que ce massif du Palais ducal de Venise qui s'appuie, d'un côté, sur la basilique de Saint-

Marc, tandis que ses trois autres côtés sont tournés vers la Piazzetta, le Môle et le *rio* latéral qu'enjambe le fameux pont des Soupirs. Cette ancienne résidence des doges, à la fois palais, sénat, tribunal et prison, paraît avoir été commencée par le surintendant Filippo Calendario, celui-là même qui fut mêlé en 1355 à la conjuration de Marino Faliero, et pendu sous le portique supérieur de sa propre construction.



Le palais ducal de Venise. — Gravé par Puyplat.

De même que dans l'église d'or, *Chiesa aurea*, à laquelle attient l'édifice, l'Asie et l'Afrique, l'Occident et l'Orient, ont imprimé leur cachet multiple sur cet étrange monument aux placages blancs dont l'érection seule représentait un défi aux lois de la statique. Qu'on se figure en effet deux colonnades superposées comme par l'effet d'une gageure : l'une, aux fûts robustes, supporte une galerie légère, véritable dentelle d'ogives, de trèfles, de quatre-feuilles ; l'autre, au-dessus de la précédente, forme une masse énorme, une forteresse pres-

que sans fenêtres, au sommet délicatement festonné, représentant en réalité le plein reposant sur le vide,

*
* *

Brûlé à plusieurs reprises, le palais ducal fut restauré tel qu'on le voit aujourd'hui au seizième siècle. La partie que notre gravure en représente est la cour intérieure ou *Cortile* dans laquelle on pénètre par cette belle porte *della Carta*, ainsi nommée parce qu'on y affichait autrefois les décrets du gouvernement. Au milieu sont les deux citernes en bronze sculpté où les porteuses d'eau appelées *bigolante* vont emplir leurs seaux. Ici, tous les styles se heurtent, arabe, gothique, renaissance. Au fond de la cour se projette l'escalier des Géants, qui doit son nom à ses énormes statues de Mars et de Neptune, les deux divinités de l'Olympe antique qui ont le plus spécialement présidé aux destinées de la ville des lagunes.

Si nous gravissons les degrés, ils nous conduisent à la galerie à jour où aboutit un second escalier, l'escalier d'or, *Scala d'oro*, par lequel on accède dans les splendides salles où ces grands magiciens de la couleur, Giorgione, Véronèse, Titien, Tintoret. ont retracé partout sur les frises, les murailles et les voûtes les fastes glorieux de la république. Regardez : toute l'hi toire de Venise se déroule là devant vous en une suite d'apothéoses mouvementées dont l'éclat fait tressaillir la prunelle.

Voici d'abord, sur la façade qui regarde la mer, l'immense salle du Grand Conseil avec les portraits des soixante-douze doges, moins celui de Marino Faliero, à la place duquel est un cadre noir rappelant l'exécution du coupable. C'est à cette pièce qu'attient la passerelle de lugubre mémoire (pont des Soupirs) qui relie le palais à ces prisons rendues célèbres dans le monde entier par le livre de Silvio Pellico. Voici également la salle des Ambassadeurs avec sa belle cheminée de Scamozzi, puis celle du Conseil des Dix avec son tribunal recouvert de maroquin rouge, ses sièges de bois sculpté et sa voûte dont les riantes peintures contrastent si étrangement avec les sombres souvenirs du lieu. C'est dans cette pièce, rappelons-le en passant, que l'assemblée, à chaque séance, procédait, avec le plus sage discernement, à la lecture des papiers et dénonciations trouvés dans la « bouche du lion », dont le trou existe toujours dans le mur sur le palier attenant à la porte. Le plus froid intérêt, la question d'État, était l'unique mobile des actes du Conseil. Toute dénonciation anonyme était, d'ordinaire, rejetée de prime abord. et pour que les autres communications fussent retenues, il fallait que les quatre cinquièmes des voix le décidassent.

A la suite de cette pièce vient la chambre des Inquisiteurs d'État. incarnation ultérieure et dernière de ce terrible tribunal bicolore (deux de ses membres portaient la robe noire et le troisième était vêtu de rouge) en lequel se concentra, à partir de l'an 1600, le système politique qui devait régir Venise jusqu'au bout. De cette chambre un escalier en hélice, pratiqué dans la muraille même, descendait d'une part aux cachots souterrains appelés Puits (*Pozzi*) et montait de l'autre jusqu'aux Combles. N'oublions pas la salle du Sénat, ni celle du Collège (cabinet des ministres), remarquable par sa large estrade de fond et son siège de menuiserie à l'antique.

Ce sont moins aujourd'hui ces souvenirs historiques que l'admirable décoration du lieu qui préoccupe ici le visiteur. Nulle part on ne saisit mieux cette chose merveilleuse qu'on appelle l'optique de la peinture. L'atmosphère elle-même en ses moindres molécules devient sous vos yeux une source incomparable de lumière; les déperditions progressives de clarté, le mélange des teintes dont les vibrations se mêlent et se traversent, toute une série de poudroiements et de nuances, mille gradations indécises de couleurs et de tons, voilà le phénomène complexe que les maîtres du pinceau vénitien ont reproduit mieux que tous les autres dans ces compositions admirables où Venise est symbolisée de toutes les façons.

Ce fut, on le sait, Giorgione qui, après Bellini et Carpaccio, inaugura la période triomphale de l'art dans la ville des lagunes. Né la même année que Titien (1477), il le précéda dans la carrière, et sa gloire était déjà rayonnante quand celui-ci prit à son tour son essor. Par malheur, il mourut jeune, âgé seulement de trente-quatre ans, et c'est à peine s'il reste trace de ses commencements. Les fresques qu'il avait été chargé d'exécuter à la façade de l'Entrepôt des Allemands, *Fondaco dei Tedeschi*, qui regarde le Grand canal, ont entièrement péri. Les autres œuvres qu'on avait de lui à Venise ont été dispersées ; il reste de sa main à l'Académie des beaux-arts (salle de l'Assomption) la *Tempête apaisée par saint Marc*, et dans la chapelle du Palais ducal la *Descente du Christ aux limbes*. Pour trouver ses autres ouvrages il faut aller à Florence, aux Offices, au palais Pitti, puis à Castelfranco, petite ville sise à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Trévise, sur la route de Citadella à Vicence.

Après lui, Titien hérite de ce qu'on a appelé le « feu giorgionesque », et emplit la scène à lui seul. Cet artiste, un raffiné, un familier des monarques et des princes, honoré de la protection de tous les potentats de l'Europe, à commencer par Charles-Quint et François Ier, meurt on le sait, à 99 ans, « au moment où il commençait, disait-il, à comprendre ce que c'est que la peinture ».

Paul Véronèse, quoique beaucoup plus jeune, l'avait précédé dans la tombe. Les toiles de ce dernier à Venise sont innombrables. Rien qu'au Palais ducal que de magnifiques conceptions de lui : l'*Apothéose*, la *Prise de Smyrne*, l'*Enlèvement d'Europe*, sans parler de ces belles fresques qu'on peut voir à la villa Barbaro ou Masère, près de Castelfranco, une de ces marches subalpines où les riches Vénitiens du seizième siècle avaient leurs fastueuses villes de terre ferme et venaient respirer l'air tonique des montagnes. à l'abri des féroces moustiques des lagunes.

Le dernier artiste de la grande pléiade est Jacobo Robusti dit Tintoret qui, lui aussi, travailla à la décoration de la résidence des doges. Génie incorrect et fougueux, d'une originalité sauvage et bizarre, ce prince du clair obscur s'inspira surtout de Michel-Ange, dont il possédait la forte science anatomique. Son tableau de la *Gloire du Paradis* au Palais ducal est la plus vaste toile qui existe, et ne contient pas moins de dix mille figures. La Madonna dell' Orto, où il est enterré, est pleine de ses œuvres. Une phalange d'artistes moins renommés, qui ont aussi pour la plupart laissé leurs traces sur les murs du Palais des doges, les deux Palma, le Pordenone, Bonifazio, Paris, Bordone, Canalotti, nous conduisent ensuite jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, époque où la décadence de la peinture vénitienne a déjà près de cent ans d'âge.

* * *

Le sénat, le conseil des Dix, les inquisiteurs, tels furent les trois rouages principaux de la machine gouvernementale à Venise. Quant à « messer le doge », ce n'était qu'une sorte d'idole entourée de pompe et de respect, mais ne comptant que pour peu dans l'État. On lui concédait toutes les apparences de la dignité souveraine; il portait la robe d'or et le *corno ducale; on frappait les monnaies à son effigie; on* lui décernait le titre de « prince sérénissime », et, chaque année, à l'Ascension, il montait sur le *Bucentaure* et, escorté de milliers de barques et de gondoles, il s'en allait vers la passe du Lido jeter à la mer en signe d'épousailles, son anneau orné d'un saphir; mais là se bornait sa souveraineté. Dès le début, il est vrai, il n'avait pas été sans essayer d'asservir la démocratie des lagunes; mais, à mesure qu'avait grandi la fortune de la république, ses attributions s'étaient plutôt amoindries. La justice populaire d'ailleurs, s'affirmait par de terribles manifestations : en cinq siècles, on compte une vingtaine de doges tués ou bannis, tout cela pour aboutir, grâce à l'institution du conseil des Dix, transformé bientôt en ce triumvirat tout puissant qu'on appelait les Inquisiteurs d'État, au gouvernement le plus autoritaire, à l'oligarchie la plus étroite et la mieux fermée qu'on eût jamais vue.

* * *

A partir du quinzième siècle, l'aristocratie, n'ayant plus à s'occuper du négoce, qui lui est interdit, s'adonne aux fêtes et aux réjouissances de toute sorte. Le luxe alors est à son comble; il éclate à la fois dans les demeures, le costume, le train de vie. Des centaines de palais magnifiques s'élèvent dans la cité des doges. Tous sont aussi admirables au dedans qu'au dehors. Ce ne sont qu'arcs cintrés, colonnes en spirales soutenant les ogives des façades, à l'intérieur, que frises et moulures aux plafonds, pavements aux riches incrustations, linteaux de portes aux ciselures délicates, et un ameublement si fastueux qu'il faudra que des lois interviennent pour mettre fin à ces excès de somptuosité. Dans les cours intérieures ceintes de murs crénelés à l'arabe se voient des escaliers pittoresques, des puits dont les margelles seules sont souvent des chefs-d'œuvre de sculpture. Les maisons du peuple elles-mêmes, ont des balustres découpés à jour, de vastes balcons, une terrasse sur les toits, des croisées en ogive finement ouvrées et un festonnement de reliefs délicats.

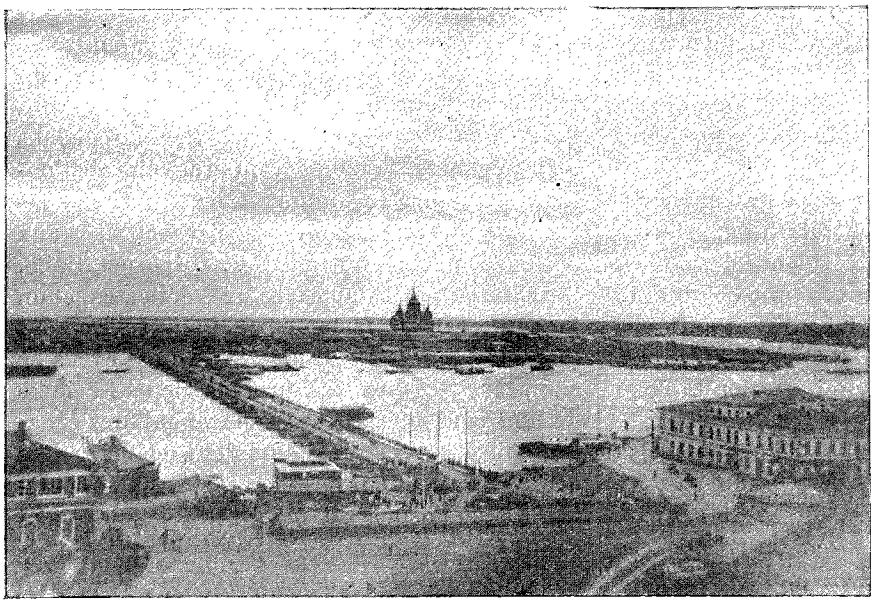
* * *

Aujourd'hui, si l'on parcourt le Grand canal ou Canalasso du Môle aux bouées de Santa Chiara, quel défilé admirable de palais! Comptez-les : le palais Contarini Fasan avec sa façade à balcons effilés, le palais Corner, les palais Lorédan et Cavalli, le palais Foscari avec sa façade à quarante-deux fenêtres décorées de colonnes et de colonnettes et sa vaste cour close par une grille de fer blasonnée et sculptée. Plus loin, à l'entrée d'un rio latéral, c'est le palais Rezzonico avec son escalier et ses pampres ; ce sont les palais Pisani, Mocenigo, Grimani, Bernardo, Tiepolo et Manin, et enfin, passé le pont du Rialto, la Çà d'Oro ou Maison d'Or, un chef-d'œuvre de style ogival, puis le palais Vendramin et tant d'autres demeures seigneuriales. C'est la Venise de marbre, telle qu'elle avait succédé à la cité primitive, fondée à Rivo Alto (Rialto), et qui n'avait été dès le début qu'un amas de nids aquatiques, de bandes de terre chancelantes que le flux et le reflux couvraient et découvraient alternativement et qu'il fallait sans cesse raffermir. En ce temps-là, bien entendu, le Palais ducal n'existait pas, et, à la place de la basilique de Saint-Marc, au milieu d'une aire de gazon que coupait en deux un canal, s'élevait simplement la chapelle de Saint-Théodore, un des patrons primitifs de la ville.

JULES GOURDAULT.

NIJNI-NOVGOROD ET SA FOIRE

Depuis le mois de juillet dernier, une exposition nationale russe, industrielle, artistique et agricole, est ouverte à Nijni-Novgorod. Le gouvernement russe avait gracieusement invité



Nijni Novgorod, confluent de l'Oka et du Volga.

les savants et les économistes de tous les États d'Europe à venir assister à cette fête nationale du travail et se rendre compte des progrès faits par l'industrie slave et de son état actuel. Une réception cordiale attendait ces invités parmi lesquels on compte plusieurs de nos compatriotes. Un grand nombre de touristes ont également choisi cette année, comme but de leur voyage, la grande cité commerciale russe. Savants et touristes sont toutefois attirés moins par l'exposition qui a lieu dans cette ville que par le spectacle de la foire, la célèbre foire de Nijni, que le gouvernement a intelligemment fait coïncider avec l'exposition.

Cette dernière se tenait jusqu'à présent soit à Pétersbourg, soit à Moscou. La dernière date de 1882. Le choix d'une ville provinciale de second ordre pour la grande manifestation du travail national était donc inspiré uniquement par l'attrait qu'offrirait en même temps aux visiteurs, la vue de la foire.

Dépourvu de tout caractère particulièrement artistique ou original, Nijni-Novgorod, qu'on traduirait en français : *ville-neuve-basse ou inférieure*, jouit de l'avantage qu'offre à toute cité, la position qu'elle occupe par rapport aux accidents naturels des lieux. Lorsque, en 1212, le grand-duc Iouri Vsevolodovitch de Souzdal eut choisi l'emplacement actuel pour y élever un fort, son choix était certainement guidé tant par la beauté des montagnes qui entourent ce lieu, que par l'admirable perspective qu'on découvre sur le confluent des deux grandes artères fluviales, l'Oka et le Volga, et qui servait également de lieu de réunion aux armées de Souzdal et de Mouroum, faisant la guerre contre l'ennemi commun, les Bulgares.

Des hauteurs dominant la rive droite du Volga, le paysage se déroule sur une étendue immense où les belligérants pouvaient observer les mouvements de l'armée ennemie. Actuellement encore, l'œil exercé du touriste découvre à l'horizon plus de soixante villages faisant cercle autour de Nijni.

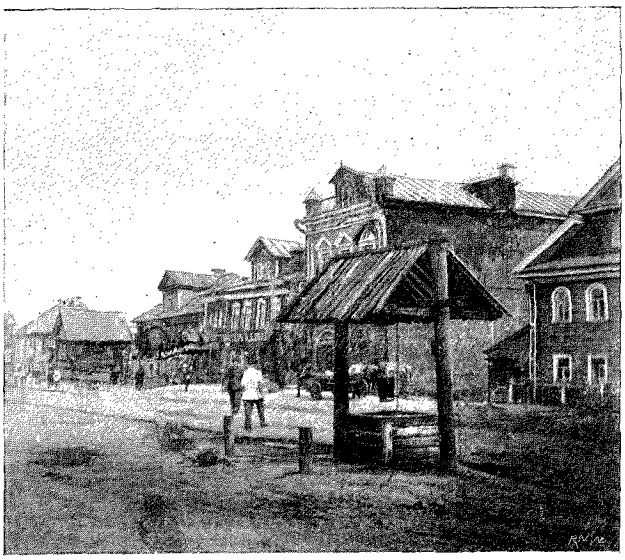
Réunie à Moscou en 1390, la ville de Nijni-Novgorod fut érigée en chef-lieu de gouvernement en 1719 et ne cessa depuis lors de prospérer. Elle compte actuellement 70,000 habitants, renferme un grand nombre de monuments consacrés au culte (43 églises orthodoxes, une église catholique; un temple protestant), diverses usines, quelques beaux hôtels. Comme toute



Rue tatare à la foire.

ville russe qui se respecte, Nijni-Novgorod possède un kremlin (ou plus exactement : kreml) construit vers 1370, sorte d'enceinte fortifiée, renfermant le palais du gouverneur, plusieurs églises, un monument, en forme de stèle, érigé en l'honneur des deux héros nationaux russes : Minine et Pojarski; un arsenal. Une

promenade à travers les rues de Nijni rappellera au touriste nombre d'autres villes de province européennes, calmes, assez bien entretenues, et dont les principales, éclairées à l'électricité, témoignent de la sollicitude de l'administration municipale, qui s'efforce de rendre



Rue dans la haute ville.

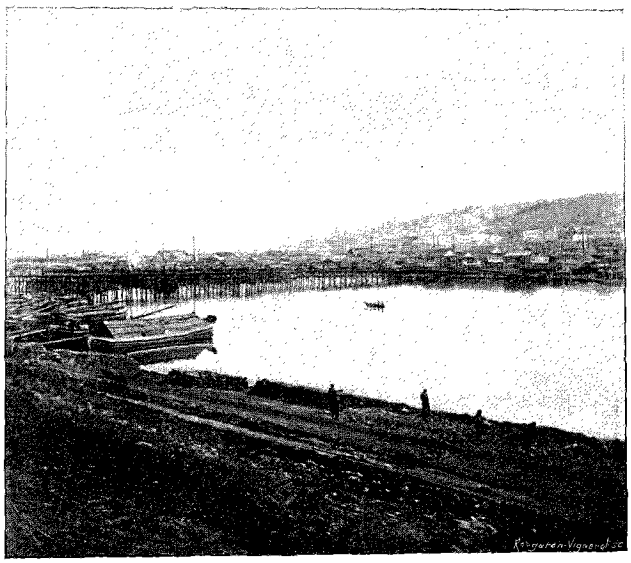
le séjour agréable aux nombreux visiteurs, négociants, fonctionnaires et touristes qui viennent peupler la ville pendant la durée de la foire.

Cette réunion annuelle du haut et du bas négoce russe, tenant ses assises sur les bords de l'Oka, transforme la ville en une immense fourmilière humaine où les négociants de Pétersbourg et de Moscou coudoient les marchands venus de Perse, de Boukhara, de Chine et de certaines régions de l'Europe occidentale.

L'emplacement réservé à la foire occupe un vaste quadrilatère, communément appelé *Ville basse* ou *Bazar inférieur*, réuni à la ville proprement dite de Nijni par deux ponts en bois, dont le principal monté sur pontons, long d'un peu plus d'un kilomètre et large de vingt mètres est retiré à l'entrée de la saison d'hiver. Rien ne trahit, à l'extérieur, la destination de cet immense bazar, submergé par les eaux du Volga et de l'Oka durant trois ou quatre mois de l'année et dont la vie officielle ne doit durer que quarante jours, du 15 juillet au 25 août (en réalité les transactions ne commencent que vers le 1er août pour se terminer vers le 10 septembre).

La foire de Nijni ne rappelle que de très loin les bazars aux ruelles étroites, sales et sinueuses qu'on observe dans la plupart des pays d'Orient. Véritable petite ville, dessinée à l'européenne, la partie centrale de la foire présente une vaste halle en forme de fer à cheval traversée par une douzaine de rues droites, spacieuses, bordées de maisonnettes basses, dont les parties inférieures servent de magasins ; au-dessus, de petits logements sont aménagés pour les marchands. Un système d'égouts ou de couloirs souterrains envahis durant la nuit par les eaux du fleuve, permet d'enlever rapidement les immondices accumulés durant la journée par la présence de plusieurs centaines de mille d'individus. Autour de ce bazar central et séparé partiellement, par un large canal demi-circulaire, se groupent d'autres rangées de maisonnettes avec boutiques que l'importance sans cesse grandissante de la foire a fait éclore depuis quelques années. On compte en tout une centaine de corps de bâtiments, dont 60, avec 2,530 boutiques pour la partie centrale de la foire et environ 2,000 boutiques disposées sur les bords extérieurs du canal. Chaque *rangée* ou division administrative a son nom propre. On les désigne habituellement par la nature des marchandises négociées : rangées des fourrures, des écorces de bouleaux, des verreries, des coffres, du savon, des produits manufacturés, dépôts de thé, de fer, de poissons.

Échanges et transactions se font d'ailleur



Pont sur l'Oka.

Ces photographies nous ont été communiquées par M. P. Morane.

de la manière la moins bruyante. Les prix une fois établis, les lois de l'offre et de la demande suivent leur cours habituel, les négociations se font le plus souvent dans les demeures des traitants ou dans les hôtels et rien ne trahit la présence d'une foule, évaluée parfois jusqu'à 400,000 individus sur un es-

pace relativement restreint et un mouvement d'affaires dépassant parfois un milliard et demi de francs. Aucune agitation inusitée dans les rues de la foire, comme en témoigne la vue ci-dessus, prise durant un jour de marché. Vendeurs et acheteurs réservent leur enthousiasme pour les troupes artistiques venues de Moscou pour la circonstance ; ils applaudissent beaucoup aussi les chœurs des petits russiens, hongrois, tziganes qui remplissent de leurs chansons joyeuses les restaurants à la mode; ceux-ci par le confort et le luxe qui s'y déploient, pourraient souvent rivaliser avec les lieux de plaisir les plus renommés de la vieille Europe.

Là aussi on remarque les ravages opérés par les progrès matériels de la civilisation. La rapidité et les facilités de communications entre les peuples les plus éloignés ont considérablement réduit sinon le prestige, du moins la nécessité véritable de ce grand concours de population de trafiquants. Un voyage à la foire était considéré autrefois comme une entreprise nécessitant une longue préparation. Les marchands quittaient leurs foyers pour la durée de quarante jours pendant lesquels ils vivaient en bivouac, en dehors de leurs habitudes. Pour atténuer les dangers d'incendie, il était même interdit d'allumer une bougie à partir de neuf heures du soir. Dans la ville haute, par contre, la présence à la foire était le prétexte d'orgies véritables et de débordements insolites d'un rapport très lointain avec les nécessités commerciales des peuples. Grâce à une plus grande profusion d'instruction, la plupart des visiteurs actuels viennent en véritables hommes d'affaires, s'occupant des besoins de leur négoce. Beaucoup y arrivent même en simples touristes, y amènent leurs familles qu'ils installent dans des hôtels luxueux aménagés à l'européenne.

Des esprits chagrins prévoient l'époque déjà peu lointaine où la foire de Nijni disparaîtra comme ont disparu les célèbres foires du siècle dernier qui eurent leurs sièges dans les principales villes de l'Europe et où elles ont été remplacées par les gares de chemin de fer ou les grandes maisons de commission. Qu'ils se hâtent donc, ceux qui désirent assister à ces spectacles des grands échanges commerciaux légués par nos ancêtres et dont les conditions se transforment rapidement à mesure que se modifie la vie intellectuelle des peuples.

Deux mots seulement au sujet de l'Exposition qui se tient dans cette ville. Cette exposition, purement nationale, couvre une superficie d'environ 80 hectares. Elle est située sur la rive gauche de l'Oka, en bordure de la ville basse, ou Foire, et comprend vingt sections, dont les plus originales renferment les produits de Sibérie, de l'extrême-nord européen et des vastes possessions russes de l'Asie centrale. Tous les perfectionnements ont été apportés à l'organisation de cette exposition nationale russe qui ne le cède en rien aux manifestations de ce genre célébrées dans les autres villes de l'Europe civilisée.

P. Lemosof.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

A TRAVERS LES MOTS

Fruit sec.

On appelle *fruit sec*, un candidat qui échoue à ses examens. Cette métaphore semble venir naturellement d'une comparaison avec les arbres de nos jardins. Parmi les fruits qu'ils portent il en est quelques-uns qui sèchent, se flétrissent et tombent avant d'arriver à maturité. Cette expression paraît en effet se rattacher à d'autres analogues d'un usage fréquent. On dit à chaque instant : *retirer du fruit de ses études ; travailler sans fruit ; la paresse ne peut porter de bons fruits*, etc. Telle n'est pourtant pas l'origine de *fruit sec*.

Elle a pris naissance à l'École polytechnique, où elle a eu pour berceau l'anecdote suivante, si l'on en croit M. Génin :

« Il y avait à cette École un élève des pro-
« vinces du Midi où son père faisait un grand
« commerce de fruits secs. Ce jeune homme
« dont la vocation n'était pas du côté des ma-
« thématiques, travaillait peu, ou ne travaillait
« pas du tout. Et quand ses camarades es-
« sayèrent de le stimuler par la crainte de
« manquer ses examens et de perdre sa car-
« rière, il répondait d'un ton insouciant et avec
« un accent provençal : « Eh ! qu'est-ce que
« que cela me fait ! Hé bien ! je serai dans les
« fruits secs, comme mon père ». Ce mot obsti-
« nément répété fit fortune; le jeune homme
« fut effectivement dans les fruits secs, et de-
« puis on a dit par allusion et par euphémisme :
« Un tel *sera dans les fruits secs; il a été fruits*
« *secs;* il a été *fruits secs* de l'École polytech-
« nique (et non *fruit sec* au singulier). »

Cette expression qui s'est d'abord appliquée aux élèves de l'École polytechnique et de l'École normale s'est étendue à tous les candidats qui manquent leurs examens de fin d'études. *Ils sont des fruits secs.* On dit aussi plus brièvement : *ils ont été séchés.*

Piquer un Laïus.

Voici une autre expression qui, comme la précédente, appartient à l'argot de l'École ; mais elle est d'un usage si fréquent qu'il est peut-être intéressant d'en chercher l'origine.

Piquer un Laius, c'est composer ou prononcer un discours, un speech, et non *faire un de-*

voir d'écolier, comme le prétendent quelques-uns. Cette locution a pour auteur involontaire le poète Arnault, l'auteur de *Marius à Minturnes*, de *Lucrèce*, de *Cincinnatus*, de *Germanicus* et de plusieurs autres tragédies maintenant oubliées, mais qui ont eu leur moment de vogue. Arnault était professeur de littérature à l'École polytechnique. Comme le poète avait sans cesse à l'esprit les héros tragiques, il revenait perpétuellement dans ses leçons sur Agamemnon, Œdipe, Laïus, etc. Aussi les auditeurs avaient-ils coutume de dire : Nous allons avoir du Laïus, allons écouter le Laïus, et autres plaisanteries du même genre.

Arrive le jour de la composition. Le professeur, occupé d'autre chose, avait oublié de préparer un sujet. Il fallait en improviser un. Après quelques instants de réflexion : Messieurs, dit-il, faites le discours de Laïus à Œdipe au moment où celui-ci va le mettre à mort.

De là est née l'expression *faire un laïus* ou plutôt piquer un Laïus. Dans le langage de l'École le verbe *piquer* a une signification très étendue. Il pourrait à la rigueur suppléer tous les autres verbes. Il entre dans une foule de locutions. *On pique une course*, on pique un soleil (pour dire rougir), *on pique un chien* quand on dort profondément; enfin quand on fait un discours on pique un Laïus.

H. Lecadet.

TRAMWAYS POUR PARTIES DE PLAISIR

On est assez fondé à dire que les tramways électriques ont vu le jour en France : il n'est pas besoin de faire un lointain appel à ses souvenirs pour se rappeler ce petit tramway à conducteur aérien qui, lors d'une exposition d'électricité tenue au Palais de l'Industrie, à Paris, mettait en communication, suivant un parcours de quelques centaines de mètres, l'entrée de l'avenue des Champs-Élysées, sur la place de la Concorde, avec une des portes du palais. Tout le monde, entraîné par la curiosité de ce début, se précipitait pour prendre place dans un véhicule mû mystérieusement par le fluide électrique.

Mais comme bien souvent, nous nous sommes laissé distancer par l'étranger, longtemps on s'est refusé en France à recourir à ce moyen de transport; même maintenant ce n'est que d'une façon timide qu'il s'introduit dans notre pays, et tandis que l'Europe entière possédait, au commencement de 1896, 902 kilomètres de tramways électriques, et que l'Allemagne spécialement en comptait 406, la France ne présentait que le chiffre de 132 kilomètres.

C'est aux États-Unis surtout que le nouveau mode de traction a fait fortune; on y a adopté avec frénésie pour ainsi dire, les tramways électriques et tout particulièrement les tramways à trolley, qui prennent le courant sur un fil aérien au moyen d'une roulette placée au bout d'une perche articulée. On ne s'est même pas toujours préoccupé des précautions indispensables que demande l'emploi du fil placé dans la rue, et les poteaux qui le suspendent sont fréquemment du type le plus disgracieux.

Mais on cherche les qualités pratiques, et on les rencontre avec les tramways à trolley : ils coûtent bien moins cher que ceux qui sont traînés par des chevaux, même que ceux dont on a été si longtemps satisfait, les tramways funiculaires. Si bien que partout maintenant l'on remplace les anciens modes de traction par l'électricité, au grand bénéfice des voyageurs et des actionnaires; il paraît même que le prix des ventes des chevaux tend sensiblement à baisser par suite de la concurrence à la cavalerie que font les différentes compagnies de tramways. C'est pourtant seulement en 1886, qu'on a commencé d'établir des tramways électriques aux États-Unis, et maintenant ils circulent sur des milliers de kilomètres.

Avec leur sens si complet des affaires, les Américains ont voulu tirer tout le parti possible des réseaux de tramways qu'ils établissent ainsi chez eux; aussi n'ont-ils pas que des voitures destinées au transport des voyageurs, comme on l'entend ordinairement : non seulement les tramways véhiculent des marchandises et des petits paquets, mais encore ils comptent des *mail cars*, autrement dit, en bon français, des wagons postaux qui circulent à grande vitesse au milieu de la ville, faisant, bien plus rapidement qu'eux, le même service que les facteurs boitiers, apportant les correspondances du bureau central jusque dans les quartiers éloignés, faisant la levée des boîtes, etc.

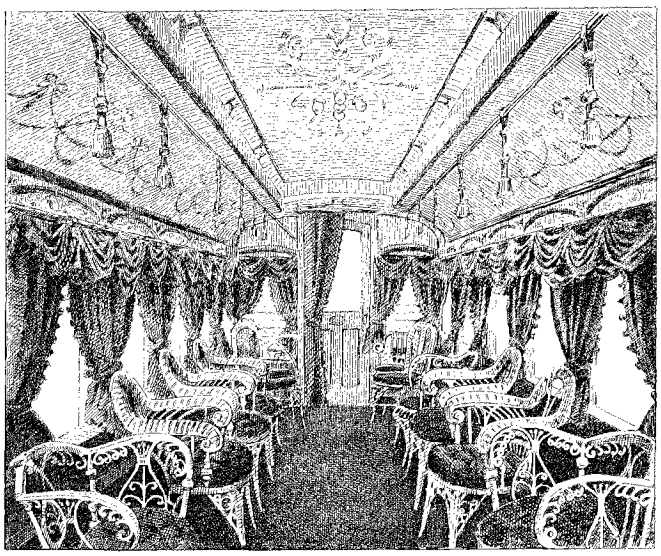
On a imaginé aussi le wagon-ambulance, dont les services peuvent être fort appréciables en maintes circonstances, enfin différents types utilitaires comme le vagon réservoir d'arrosage; et tout cela circule à grande vitesse, si bien qu'on a dû forcer les compagnies à munir l'avant de chaque véhicule d'un filet puissant, d'un *fender*, comme on l'appelle, qui ramasse les personnes renversées par la voiture.

Par tous les moyens possibles les compagnies de tramways essaient d'attirer à elles les voyagenrs : quelques-uns de ces moyens nous semblent même assez bizarres, à nous autres Européens. C'est ainsi que certaines mettent des journaux à la disposition de leur clientèle. D'autres, maintenant, ont dans l'idée d'établir en dehors des grandes villes des parcs ou des *pleasure-grounds*, de vastes jardins où elles accumulent des attractions de toutes sortes pour donner un but de promenade aux citadins et tirer profit, non seulement de leur entrée dans lesdits parcs et *pleasure-grounds*, mais en-

core de leur déplacement même, qui se fera au moyen des voitures de la Compagnie. Nous pouvons à ce titre citer l'exemple caractéristique de la compagnie des tramways électriques de Detroit, dans l'État de Michigan : elle possède un terrain de deux hectares où elle a su accumuler des amusements de toute espèce, au grand bénéfice de ses recettes. Elle a notamment une sorte d'immense tribune où sont disposées des milliers de chaises étagées, exactement 8,000, et d'où les spectateurs peuvent assister à des ballets magnifiques, à de splendides feux d'artifice ; l'hiver, une grande partie de ce parc se transforme en un immense *skating*, où se rendent en foule les amateurs de la ville, dans les véhicules de l'heureuse compagnie.

Mais on fait mieux maintenant, et l'on veut que les tramways en eux-mêmes servent aux parties de plaisir, tout comme les *mail-coaches* ou les tapissières des environs de Paris. Il y a quelque temps déjà l'on annonçait qu'on commençait à voir circuler dans les rues et surtout dans la banlieue de certaines grandes villes américaines, des voitures de tramways ornées de fleurs, de drapeaux et véhiculant vers quelque « bois de Meudon » de l'endroit des gens bruyants et en gaieté qui avaient loué le *car* pour une partie à la campagne. Cette mode s'est développée, et les compagnies ont voulu construire des voitures de luxe analogues aux wagons-salons de chemins de fer. Cela a d'abord été le *combination car*, qui est pour ainsi dire tout en vitres, éclairé par d'immenses baies qu'on peut ouvrir toutes grandes par beau temps, et où les vulgaires banquettes de nos tramways sont remplacées par de bons fauteuils tournants tout à fait analogues aux fauteuils des paquebots. Mais le plus beau type de tramway pour parties de plaisir est celui que la compagnie « Chicago city railway » vient de mettre en circulation : même vu de l'extérieur, avec les rideaux drapés qui apparaissent à l'encadrement des fenêtres, il s'annonce comme un véhicule de luxe ; mais on s'en aperçoit encore bien mieux quand on y entre.

L'intérieur, qui a cinq mètres et demi de longueur sur près de trois de large, est un véritable salon : la décoration en est riche et agréable à l'œil, elle comprend notamment des panneaux verts à filets dorés. On y aperçoit de bons sièges moelleux et frais, seize fauteuils en rotin où le voyageur confortablement assis peut admirer la campagne par les larges baies vitrées, et se laisser emporter à grande vitesse sans une secousse, sans une trépidation. Tous les détails sont minutieusement soignés, et la classique main-courante du plafond est faite en bronze oxydé, les courroies de cuir pendantes sont remplacées par des poignées en soie de couleur. Si vous jetez les yeux au plafond, vous le verrez fait de joli bois veiné, il est décoré d'ornements en relief. L'éclairage est prévu naturellement, pour le retour du soir, et il est luxueusement installé, comme tout le reste. Au centre du plafond est disposé tout un motif de guirlandes et de torches qui soutiennent des corolles de lis destinées à recevoir des lampes à incandescence ; il y a cinq grosses lampes au milieu, tandis que les guirlandes qui se ramifient vers les extrémités de la voiture supportent vingt et une petites lampes miniatures. Comme on a voulu répandre la lumière à profusion, chaque bout du salon roulant compte une dizaine d'autres lampes, sans parler de celles qui éclairent les plates-formes.



TRAMWAY POUR PARTIE DE PLAISIR.
Intérieur d'un tramway de « Chicago à City-railway »

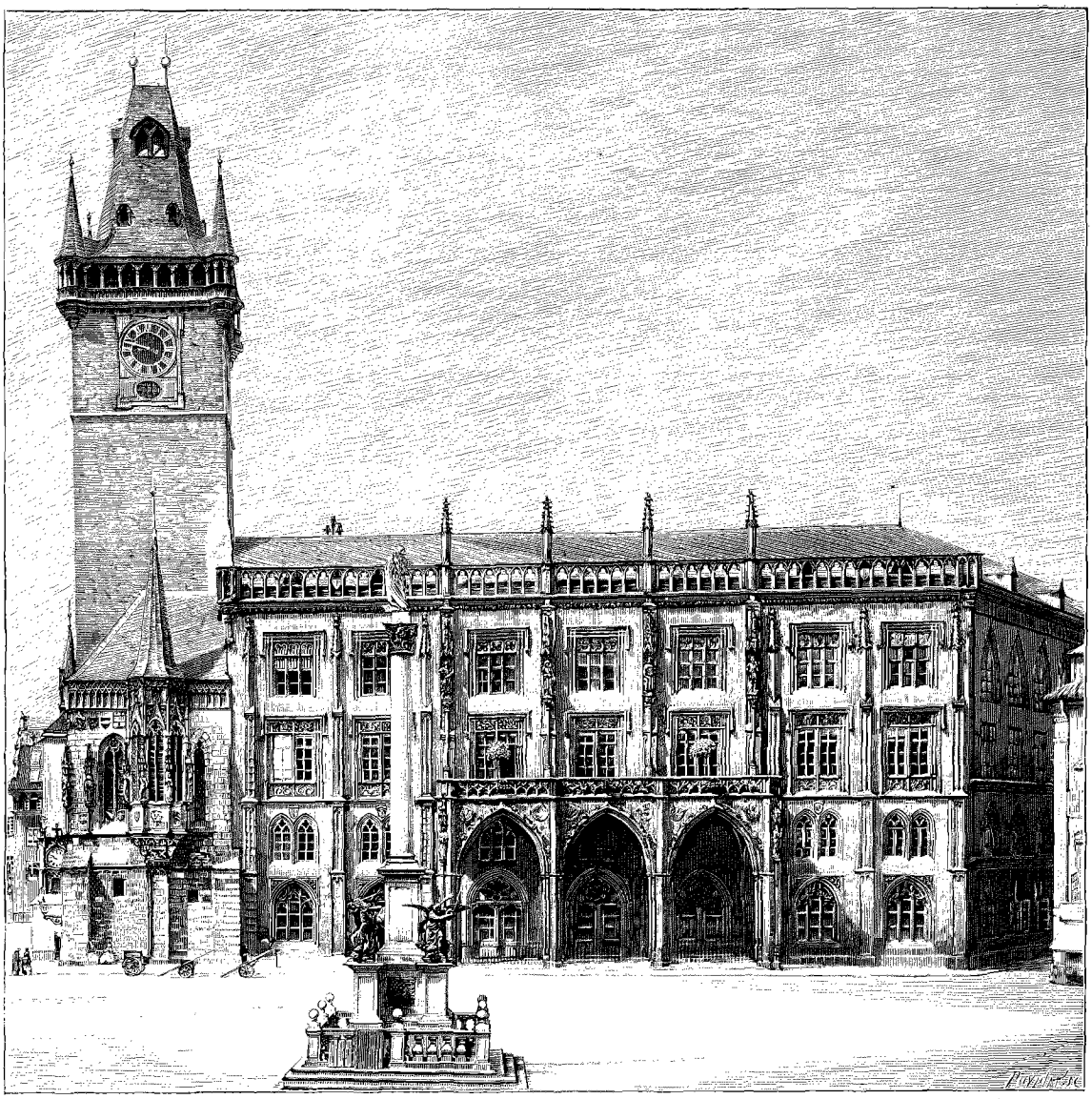
Pour donner tout le confort possible, on a monté la caisse du car sur une immense plaque de caoutchouc qui amortit toutes les vibrations. Enfin, comme on n'a pas oublié que la soif est une compagne inévitable des parties de plaisir, on a ménagé sur les plates-formes des réservoirs à eau glacée, des placards où l'on trouve des vivres, toute une petite batterie de cuisine, et des tables pliantes sont à la disposition des heureux voyageurs. Et si le soir ceux-ci veulent célébrer dignement la fin d'une aussi belle journée, ils trouveront à leur dispositon, préparé par la sollicitude de la compagnie, un placard où des fusées n'attendent qu'une allumette pour sillonner d'une traînée de feu la route du retour.

DANIEL BELLET.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

L'HOTEL DE VILLE DE PRAGUE



Hôtel de ville de Prague. — Gravé par Puyplat.

Dans son plateau ou quadrilatère que limitent de tous côtés des chaînes ou des massifs d'épaisseur et d'élévation inégales, l'ancien pays des Boïens ou Bohême, habité aujourd'hui par des Slaves, est une des régions les mieux closes de l'Europe. C'est une grande forteresse quadrangulaire qui s'avance au milieu des terres basses de l'Allemagne et dont les quatre angles regardent les quatre points cardinaux. Nature splendide du reste. On voit encore çà et là dans le Bœhmerwald des futaies vierges avec des arbres de 60 mètres de haut, reste, du côté de l'est, de cette antique forêt hercynienne dont les Romains nous ont laissé la description. Le Riesengebirge, l'Erzgebirge y forment des intumescences admirables.

Dès le huitième siècle, le pays a eu sa dynastie nationale fondée par un paysan qui avait épousé une princesse tchèque, et sa capitale, Prague, sise sur la Moldau, affluent de l'Elbe peu profond, mais rapide, que sillonnent de longues files de radeaux chargés de sapins.

Prague est, sans contredit, une des belles villes de l'Europe. On l'appelait autrefois le « Soleil des cités », et l'on vantait ses cent clochers carillonnant dans les airs. Construite partie au fond d'une vallée, partie sur de gracieuses collines, elle compte aujourd'hui avec ses faubourgs de Weinberge et de Karolinenthal plus de 220,000 habitants. C'est, après Vienne et Pest, la première ville de la monarchie autrichienne.

Au milieu du dixième siècle, c'était l'intermédiaire du commerce entre l'est et l'ouest de l'Europe; les marchands de toutes les nations se rassemblaient sur ses marchés, et ils possédaient dans la ville un grand bazar, aujourd'hui l'Alter-Ungelt, et un hôpital.

La Moldau, semée d'îlots, s'y élargit en un

lac par-dessus lequel les ponts et viaducs du chemin de fer réunissent les deux moitiés de la ville. Le centre historique et le cœur de la cité est l'Altstadt ou vieille ville, sur la rive droite du cours d'eau. C'est dans ce quartier aux rues irrégulières que se dresse l'hôtel de ville gothique, rebâti en partie de 1838 à 1858, que notre gravure représente.

De l'antique édifice il reste l'énorme tour de l'horloge, qui date de 1452, et devant laquelle furent décapités, après la bataille de la Montagne-Blanche, prélude de la guerre de Trente Ans, les principaux chefs du parti protestant en Bohême. La façade sud, avec son beau portail, a encore conservé sa forme primitive, tandis que le côté est, orné d'un balcon de style gothique, a été refait en notre siècle.

La chapelle qui y attient, consacrée en 1381, la vaste salle du conseil sont aussi des reliefs de la construction première, et offrent la même ornementation qu'à la fin du quinzième siècle. Une des murailles de la nouvelle salle est revêtue de peintures historiques, de M. Brozik, représentant Jean Huss. Quant à l'horloge, remise en marche en 1866, c'est, depuis des siècles, une des curiosités typiques de la ville de Prague. Le mécanisme, qui date de 1490, est l'œuvre du fameux constructeur Meister Hanusch.

Dans la partie postérieure du Rathhaus se trouvent, avec la chancellerie, les riches archives municipales dont les documents les plus anciens remontent aux premières années du quatorzième siècle. Le même édifice renferme le *Collegium clementinum*, qui forme pour ainsi dire une ville à part, ainsi que le fameux séminaire épiscopal et la bibliothèque de cette célèbre université où l'on compta autrefois jusqu'à 30,000 élèves et qui est la plus ancienne de l'Europe après celle de Paris.

Sur le côté opposé du Ring ou boulevard, où se trouve aussi le palais Kinski, s'élève la superbe église Teinkirche avec ses deux tours élancées; elle renferme le tombeau de l'astronome Tycho-Brahé.

Du Ring l'Eisengasse mène au vieux Carolineum où siège l'université, moitié tchèque, moitié allemande, fondée en 1348, par l'empereur Charles IV.

Une autre partie curieuse de la vieille ville est la Josephstadt, ancien quartier juif, qui ressemble encore à un vrai ghetto. Il y a là, parmi les magasins de friperies, une synagogue, masse de pierre sombre et lugubre, qui, avec le vieux cimetière, nous transporte à plusieurs siècles en arrière. Impossible de rêver un labyrinthe plus sauvage que ce quartier de la vieille ville. Tout près de là se dresse le Pulverthurm, belle tour du quinzième siècle, transformée aujourd'hui en poudrière et décorée de jolis ornements gothiques.

Quant à la cathédrale Saint-Gui (Saint-Veit), dont la première pierre fut posée en 1344 par l'empereur Charles IV, elle s'élève sur la colline de Hradschin dont tout le pourtour est couvert de constructions énormes. Cet édifice gothique était jadis, avant l'incendie de 1541, le plus haut qu'il y eût au monde; sa tour, qui mesure encore 98 mètres d'élévation, s'élançait alors à 156 mètres. Là est le tombeau de Népomucène, le patron de la Bohême.

Népomucène ou Nepomuk, né en 1320 à Pomuk, petite ville du pays, était un chanoine de Prague qui devint le confesseur de la reine. Des courtisans du roi Wenceslas lui ayant inspiré des doutes sur la fidélité de son épouse, le prince voulut exiger de Nepomuk la violation du secret de la confession. Nepomuk refusa et il fut jeté, pieds et poings liés, dans la Moldau, le 21 mars 1383. Son cadavre fut retrouvé seulement le 6 mai, et ce jour fut consacré à la glorification de sa mémoire. Nepomuk fut canonisé en 1729.

D'après une autre version, des différends graves s'étant élevés entre le souverain et l'archevêque de Prague, Jean de Pomuck s'en mêla; il fut l'instigateur principal de l'interdit lancé en cette circonstance contre un favori du roi, et pour cette cause il fut mis à mort.

Sur ce même plateau de Hradschin, on montre l'endroit où eut lieu, au vieux palais des rois, la fameuse *défénestration* de Prague, qui donna le signal de la guerre de Trente Ans. L'empereur Rodolphe avait accordé le libre exercice de la religion réformée; Mathias confirma ce privilège; mais des ecclésiastiques de Bohême firent abattre quelques temples protestants élevés sans leur permission. Cette mesure, approuvée à Vienne, déchaîna la tempête.

Les seigneurs de Bohême assemblèrent les États et présentèrent leurs griefs. Les commissaires du roi répondirent avec fermeté. Ces commissaires étaient Slawata, Sternberg, Martinitz et Lobkowitz. Sternberg et Lobkowitz, moins hais ou moins craints que les autres, furent poussés par le bras hors de la salle du château royal. Sawata et Martinitz furent traînés à la fenêtre ainsi que le secrétaire Fabricius et jetés de quatre-vingts pieds de haut dans les fossés du palais. Ils tombèrent, heureusement pour eux, sur des tas de fumier remplacés aujourd'hui par des pelouses.

Sur le Hradschin se dresse aussi le Belvédère, d'où l'on a une vue superbe sur les méandres de la Moldau et à l'ouest sur le profil de la montagne Blanche, où succomba la puissance de la Bohême au début de la guerre de Trente Ans.

La rue la plus large et la plus animée de Prague est le Graben, sorte de corso élégant où abondent les boutiques luxueuses et les restaurants. Là, se trouve l'hôtel du Cheval noir,

la Maison allemande, le casino allemand, le café Seltmann. Là aussi est le Muséum, qui renferme des collections admirables. Cette artère se continue par la rue Ferdinand, à l'extrémité de laquelle est le théâtre municipal, vaste construction d'une ampleur toute monumentale.

La Moldau à Prague, d'un cours très rapide, a une largeur variant de 160 à 460 mètres, et est enjambée par sept ponts. Le plus ancien, le pont de Charles (Karlsbrucke), qui date de 1452, a une longueur de 500 mètres et deux tours à ses extrémités. Il est orné de statues, parmi lesquelles figure celle de Jean Népomucène, érigée à l'endroit où celui-ci fut précipité dans le fleuve.

Nous avons parlé du château de Hradschin, rebâti en partie sous Marie-Thérèse. A l'époque où Prague était la capitale d'un royaume indépendant, le burg royal par excellence, le centre de la monarchie plus encore que le Hradschin, c'était le palais de Karluw Tyn (Karlstein), bâti au sud-ouest de la capitale sur une roche isolée, au fier aspect, autour de laquelle serpente la Berounka, qui s'unit à la Moldau à quelques kilomètres en amont de la ville.

A partir du roi Jean de Bohême, l'histoire des princes du pays est curieuse. Que ne pouvons-nous la raconter en détail ! Jean alla, on le sait, se faire tuer à Crécy en combattant contre le prince de Galles, qui se para des trois belles plumes de son casque, lesquelles composèrent depuis lors son écusson. Son second successeur, Wenceslas, arrêté par ses sujets, s'échappa de prison avec le secours d'une servante. Appréhendé de nouveau, il ne fut mis en liberté que sur la demande des Allemands qui le réclamèrent comme empereur (1410).

C'est sous son frère Sigismond que Jean Huss et Jean de Prague furent brûlés. Leurs partisans se révoltèrent et ravagèrent pendant douze ans une partie de l'Allemagne sous la conduite du fameux Ziska, qui ordonna qu'après sa mort on fît un tambour de sa peau pour mettre en fuite les ennemis qu'il avait si souvent battus.

Ce ne fut cependant que sous Rodolphe II qu'éclata la querelle de la succession de Juliers, qui suscita la formation de deux ligues, l'une protestante, l'autre catholique. Rodolphe resta le témoin passif de cette fermentation. Retiré dans un coin écarté de son palais, il n'en sortait que pour aller panser lui-même ses chevaux. Les étrangers qui désiraient le voir devaient se déguiser en palefreniers et se rendre dans les écuries. Sous son frère Mathias, l'orage, longtemps suspendu, éclate. On sait le reste. Après la guerre de Trente Ans, il semblait que la Bohême fût à jamais condamnée ; 780,000 habitants restaient seuls sur trois millions. Les familles des patriotes avaient dû s'enfuir, et leurs biens avaient été distribués à des Allemands. Du Danube à la Baltique d'ailleurs, du Rhin à la frontière de Pologne, tout n'était plus que cendres et ruines. Depuis lors, en dépit de toutes les oppressions, les choses ont changé. Les Tchèques ont repris le dessus dans le pays; ils ne se sont plus laissés entamer comme race, bien que la Bohême, depuis le quatorzième siècle, soit comptée au nombre des terres allemandes.

JULES GOURDAULT.

—∞○∞—

BALLONS DIRIGEABLES ET APPAREILS VOLANTS

Au cours de l'année dernière les ballons dirigeables et les appareils volants avaient fait à nouveau parler d'eux. En Amérique, en Allemagne, en Angleterre, en Chine même avait retenti le bruit de découvertes merveilleuses : l'homme allait pouvoir planer dans les airs, s'y diriger, y voler à la façon des oiseaux.

Puis, plus rien; le silence s'est fait sur des conceptions magnifiques ! Et cependant depuis plus d'un an réclament le concours de toutes les bonnes volontés ceux qui se proposent de s'élancer à la découverte du pôle nord au moyen d'un aérostat ; à nos dernières grandes manœuvres enfin des ballons captifs ont plané au-dessus de nos troupes.

N'était-ce pas le moment de mettre la dernière main à tous ces projets fameux de navigation aérienne dirigeable afin de rendre plus assuré le succès des hardis explorateurs des régions polaires qui en sont réduits, faute de mieux, à compter sur les seuls courants aériens pour les conduire du Spitzberg au pôle, et afin de rendre plus complètes les informations précieuses données par nos aérostiers militaires, en conférant aux uns et aux autres la possibilité de se diriger à leur gré dans les plaines atmosphériques au lieu d'y rester le jouet des vents ?

Puis les inventeurs n'auraient-ils pas dû être stimulés par cette annonce de concurrence venant de tous les points du globe, ne devaient-ils pas craindre, en ne se pressant point, de ne pas arriver premiers pour obtenir le titre glorieux de conquérant des airs ? Comment expliquer leur silence ? Se sont-ils heurtés tout à coup à des difficultés imprévues et insurmontables ? Est-il donc si difficile d'arriver à gouverner dans l'atmosphère ces bouées aériennes appelées ballons, est-il donc si malaisé d'imiter, même imparfaitement, l'oiseau qui se soutient avec tant de facilité au-dessus de nos têtes, sans fatigue et sans effort ?

La première fois que l'homme eut l'idée de s'aventurer sur les eaux en se confiant à des bois assemblés, il prit dans ses mains une branche d'arbre et en fit une rame. La direction des

esquifs aquatiques était trouvée, et, pour cela, pas n'avait été besoin de génie.

Les premières fois que l'homme s'aventura dans les airs, il y a un peu plus d'un siècle, porté par une bouée aérienne, montgolfière ou ballon, il s'arma aussi de rames légères et très grandes, mais il lui fut impossible de progresser dans le sens désiré ; et, malgré la puissance des moyens moteurs actuels par lui imaginés, il n'a pas trouvé mieux jusqu'ici comme appareil aérien dirigeable que le ballon de Meudon, le ballon « La France » appareil de démonstration nullement comparable aux navires, véritables villes flottantes, qui, à la surface des mers, font aisément des milliers de lieues sans s'arrêter.

Vous qui aimez à entendre les récits des voyageurs, demandez à l'un d'eux combien il faut de temps pour aller du Havre à New-York et il vous répondra : huit jours ; demandez-lui encore combien dure le voyage de retour, il vous répondra : le même temps ; cependant, dans la route d'aller, le paquebot remonte le courant du Gulf-Stream, l'un des courants marins les plus rapides, tandis que pour revenir il est porté par lui. Voyez ensuite ces nuages qui se déplacent dans l'air pur d'un beau jour, ou plutôt suivez le déplacement de leur ombre sur le sol, ils marchent avec la vitesse d'un cheval au galop ; si le vent soufflait en tempête ils dépasseraient en rapidité nos plus rapides locomotives. Ces nuages blancs qui voyagent au-dessus de nos têtes alors qu'une brise légère rend supportable la chaleur d'une journée d'été, vont plus vite que nos transatlantiques, et, si les courants marins possédaient la vitesse du courant aérien qui les porte, les navires que la rencontre du Gulf-Stream ne parvient pas à retarder seraient arrêtés au milieu de leur parcours vers l'Amérique, incapables de remonter ses eaux torrentueuses.

Là est tout le secret des difficultés que rencontrent les ingénieurs à construire des aérostats dirigeables. Pendant quelques heures au moins ils peuvent bien les animer de vitesses égales à celles des paquebots, mais ces vitesses sont généralement insuffisantes pour permettre de lutter contre les courants atmosphériques. Par les temps calmes ils évolueront dans les airs comme en 1884-85, le ballon « La France » lequel plana plusieurs fois au-dessus de Paris, mais dès qu'une brise moyenne se lèvera ils devront rester au port.

Quand le ballon dirigeable pourra sortir par tous les temps, les jours de tempête exceptés, c'est qu'il possédera une vitesse double de celle de nos torpilleurs, et son moteur agrandi, placé à bord d'un transatlantique, permettra d'aller du Havre à New-York en trois jours.

La grande vitesse des fleuves aériens, leurs irrégularités, sont les causes principales des insuccès qui ont marqué toutes les tentatives de direction des machines plus légères que l'air nommées aérostats.

La manière la plus simple de donner le mouvement à une barque, genre d'esquif auquel les ballons ordinaires, tous de petit volume, peuvent être comparés, est l'action directe des bras de son équipage, aussi était-il naturel de chercher à utiliser la force de l'homme pour diriger les ballons. Mais chacun sait combien peu rapide est le mouvement d'une embarcation mue à la rame, aussi la vitesse que par le même moyen on peut communiquer aux aérostats est-elle beaucoup trop faible pour permettre de les diriger même dans un air faiblement agité, et bien que deux grands noms, ceux du général Meusnier et de Dupuy de Lôme, soient attachés à des essais de cette nature, ces essais sont demeurés infructueux.

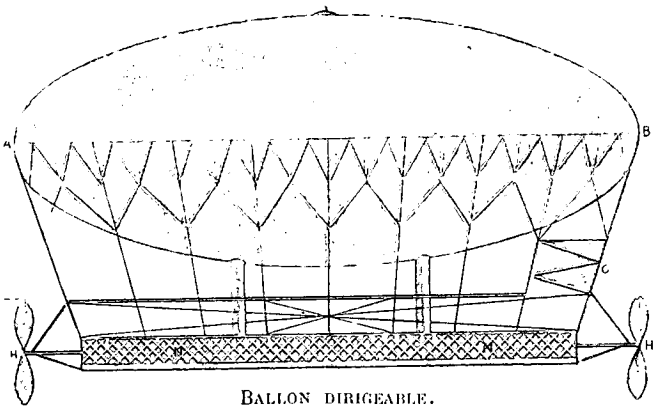
A la fin du siècle dernier, peu de temps après la naissance de la science aérostatique, et malgré les tentavives malheureuses de Blanchard et de Guyton de Morveau, l'Académie des sciences ayant déclaré le 28 décembre 1783 que la solution de la direction des ballons lui semblait très abordable, le général Meusnier établit les dessins d'un aérostat dirigeable admirablement conçu. Sous sa surveillance il fut construit par les frères Robert, et la date du 15 juillet 1784 fut fixée pour son gonflement à Saint-Cloud. Il devait emporter à son bord d'illustres personnages : le duc de Chartres, Collin-Hullin et les deux frères Robert. La cour n'avait pas ménagé ses épigrammes au duc de Chartres quand elle avait connu l'intérêt qu'il portait aux tentatives de Meusnier. L'annonce de l'expérience avait attiré la foule, foule également peu sympathique ; et bien que, au jour choisi à grand tort à l'avance pour le voyage du navire aérien, il fît un temps détestable, le duc de Chartres, malgré les remontrances pleines de sagesse de ses compagnons, voulut partir quand même. Il craignait les railleries des familiers du roi et aussi celles du peuple qui en voyant les futurs aéronautes hésiter commençait à murmurer tout haut.

Le ballon monta rapidement et ne tarda pas à entrer dans les nuages orageux. Saisis par des tourbillons, sans pouvoir, faute de lest, s'élever au-dessus d'eux, les hardis voyageurs durent jeter par-dessus bord rames et gouvernail avant même d'avoir pu faire aucune tentative de direction. Grâce à ce sacrifice nécessaire l'aérostat domina bientôt l'orage et pour la première fois ses passagers jouirent du spectacle magnifique d'une mer de nuages rendue étincelante par les rayons verticaux d'un soleil d'été. Malheureusement pour eux ils ne purent pas longtemps s'abandonner à cette contemplation pleine de nouveauté ; un danger terrible les menaçait. L'orifice de sortie du gaz se trouvait

obstrué et l'enveloppe du ballon tendue outre mesure par l'hydrogène que dilatait la chaleur directe de l'astre du jour et la réverbération des blancheurs étendues au-dessous de lui, menaçait de se déchirer. Saisissant une hampe de drapeau terminée par un fer de lance, le duc de Chartres creva la partie inférieure du globe de soie, et l'aérostat commença à descendre, traversant à nouveau l'orage qui, par bonheur pour les aéronautes, n'avait pas encore éclaté. Ils atterrirent sains et saufs, mais le but de leur périlleuse ascension se trouvait manqué.

Meusnier regretta peu qu'ils n'eussent pu se servir des rames et du gouvernail car il ne se faisait aucune illusion sur la portée de son invention et savait parfaitement que son aérostat était incapable d'entrer en lutte avec un vent un peu violent.

Un autre aérostat dirigeable mû par la seule force de l'homme mérite d'être cité, c'est celui dont Dupuy de Lôme dressa les plans durant le siège de Paris en 1870 sur l'ordre du Gouvernement de la Défense nationale. Ce ballon fut essayé en 1872, le 30 janvier. Quatre hommes faisaient tourner à bras ses hélices qui lui communiquèrent une vitesse de $2^{m},25$ à la seconde, celle d'un homme courant. L'aérostat n'était évidemment dirigeable dans ces conditions que dans une atmosphère absolument calme, aussi le jour de ses essais, la brise étant moyenne, il put seulement dévier la route que le vent lui faisait tenir. Cependant le résultat auquel Dupuy de Lôme était arrivé peut être taxé de magnifique, car il était parvenu à donner à son ballon à peu de chose près la vitesse dont est capable une bonne barque poussée par de vigoureux rameurs.



BALLON DIRIGEABLE.
A, avant; B, arrière; G, gouvernail; HH, hélices; NN, nacelle.

De même que la seule force de l'homme ne peut entraîner un esquif à la surface des eaux avec une grande rapidité, de même elle ne saurait permettre de donner à un navire aérien une vitesse beaucoup plus grande que celle dont a fait preuve le ballon de Dupuy de Lôme, et cette vitesse, suffisante à la surface de la mer pour aller facilement quoique lentement d'un point à un autre, est complètement insuffisante dans l'atmosphère parce que les courants aériens sont loin comme les courants marins d'être quantité négligeable.

Les aérostats mûs par la vapeur peuvent atteindre des vitesses beaucoup plus grandes que ceux dont le seul moteur est le bras des hommes. Malheureusement les machines les plus parfaites consomment une énorme quantité de combustible et d'eau, ce qui explique pourquoi sur les grandes lignes les trains rapides changent de locomotive à tous leurs arrêts principaux; la locomotive qui vient d'accomplir un parcours de deux cents kilomètres est complètement épuisée, elle n'a plus ni eau ni charbon malgré la capacité considérable des tenders de nos machines à grande vitesse. Un navire aérien étant un appareil dont la qualité principale doit être la légèreté ne peut emporter que des poids assez restreints relativement à sa masse, et son moteur, au bout de quelques heures, au bout de quelques quarts d'heure s'il marche à pleine vitesse, a bientôt dévoré tous les aliments sans lesquels il se refuse au travail.

Les belles expériences de M. Giffard en 1852 et 1855, ont fait nettement ressortir cette impossibilité de constituer dans l'état actuel de la science un aérostat long courrier vraiment dirigeable. Ainsi le nouveau ballon dirigeable de Meudon dont les essais se feront sans doute prochainement, aérostat à vapeur infiniment supérieur aux ballons Giffard, supérieur même à nos meilleurs paquebots au point de vue de la vitesse, ne saurait naviguer une heure durant à marche forcée; et plus il ira vite, moins il pourra aller longtemps.

Le ballon « La France », dont les Parisiens n'ont pas oublié les curieuses excursions entre Meudon, son port de refuge, et le Point-du-Jour, possédait une vitesse relativement faible pour un navire aérien bien qu'elle fût comparable à celle des meilleurs bâtiments marchands des marines européennes. Ce ballon n'avait pas été construit dans le but d'en faire un long courrier ou un rapide aérien, c'était à proprement parler un appareil de démonstration destiné à prouver, et il l'a prouvé pleinement, qu'un ballon de forme allongée de son type pouvait être manœuvré dans l'atmosphère sans aucune crainte de renversement. Pour ces premiers essais l'aérostat dirigeable « La France » avait été muni d'un moteur électrique; bien que beaucoup plus lourd qu'un moteur à vapeur de même force, ce moteur avait été préféré comme ne présentant aucun danger d'inflammation, même si le ballon, contrairement à l'attente de son constructeur, n'avait pas conservé en l'air sa stabilité première.

Si à l'heure actuelle les ballons dirigeables ne peuvent être encore que des machines d'un intérêt purement scientifique ou militaire, parce qu'ils sont incapables de porter les poids nécessaires à une marche à la fois rapide et soutenue de leur moteur, les appareils volants présentent le même défaut, la condition première de la possibilité de leur vol étant une extrême légèreté.

L'oiseau se soutient en l'air très longtemps et très facilement, mais l'oiseau comme tout animal est une machine absolument parfaite, et les machines sorties de la main des ingénieurs sont encore bien loin de s'approcher de la perfection de celles de la nature. Comparez la quantité d'aliments utiles que consomme un cheval au travail qu'il peut donner, puis faites la même comparaison pour une machine à vapeur, et vous serez convaincu que l'homme a encore beaucoup à faire pour arriver à égaler le grand Ingénieur créateur des machines vivantes.

Une autre cause augmente encore les déperditions de force des appareils volants et les a empêchés jusqu'à ce jour de conserver leur équilibre quand ils se trouvent abandonnés à eux-mêmes dans l'atmosphère. L'oiseau a l'habitude de voler, il exécute d'instinct les mouvements nécessaires à la conservation de sa stabilité et de plus il commande instantanément à ses organes volateurs : les ailes et la queue. Malgré toutes les théories du monde l'homme, au contraire, ne connaîtra pas suffisamment, surtout dans une première expérience, la conduite de son appareil volant; si celui-ci vient à pencher à droite, à gauche, en avant, en arrière, il hésitera ou ne saura pas proportionner l'action de redressement à l'importance de la rupture d'équilibre, et sut-il assez parfaitement ce qu'il convient de faire que son action sur les organes de sa machine serait loin d'avoir l'instantanéité de celle de l'animal sur les organes vivants qui font partie de son être.

Toutes proportions gardées, l'oiseau possède une force bien supérieure à celle de l'homme, et celui-ci ne saurait songer à se soutenir dans l'air par la seule puissance de ses bras. Icare, dit-on l'a fait, mais on sait combien depuis Icare l'humanité a perdu de son antique vigueur; puis ces temps sont si éloignés qu'il est bien permis de montrer quelque scepticisme à l'endroit de l'histoire d'Icare.

Depuis l'époque préhistorique si fertile en légendes, toutes les tentatives de vol rapportèrent à leurs auteurs soit la mort soit des blessures graves. Simon le Magicien sous Néron, un Sarrazin au douzième siècle, plusieurs mécaniciens au treizième, J. Dante au quinzième, Olivier de Malmesbury au seizième, Bernon, Bacqueville au dix-huitième, Letur, Groof au dix-neuvième sont inscrits à ce titre au martyrologe de l'aviation. Tous avaient voulu se maintenir dans les airs avec des ailes mues par leurs bras et leurs jambes.

(A suivre.) LÉO DEX.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Talleyrand

On sait que Talleyrand était un homme fort spirituel — et fort habile. A la mort de Charles X, il se promena pendant plusieurs jours dans les rues de Paris avec un chapeau blanc. C'était la mode à cette époque. Mais il avait un crêpe dans sa poche. Quand il traversait le faubourg St-Germain — quartier de la noblesse, il tirait son crêpe et l'arborait à son chapeau. Mais quand il arrivait dans le voisinage des Tuileries, le crêpe était vite enlevé et remis dans la poche.

Je suis oiseau : voyez mes ailes.
Je suis souris : vivent les rats.

UN CHERCHEUR.

PACHE ET SON FOUET

CONTE ALGÉRIEN

I

Sur la route calcinée, poudreuse et qui toujours monte, — l'interminable route de Philippeville à Constantine, bien connue du troupier, — roulait autrefois une diligence que conduisait un gaillard remarquable par sa robuste encolure, sa trogne enluminée, la broussaille de sa barbe rousse où pointait toujours le feu d'une petite pipe culottée et sa monumentale casquette en poil de chacal qui lui donnait un faux air de boyard.

Jamais conducteur ne fit répéter aux échos de l'oued Safsaf plus riche pétarade de coups de fouet, plus étonnante variété de jurons, et, à l'entrée des villages, plus horrifiques sonneries de cornet à piston, à la grande joie de cinq petits chevaux hennissants, s'ébattant, noirs comme le diable et vifs comme la poudre.

Bien d'aplomb, cambré, le regard direct, Pache sur son siège était superbe à voir. Tout en lui respirait la légitime fierté d'un homme habitué à considérer de haut l'espèce humaine. Il tenait son fouet comme un sceptre.

On lui reprochait quelques menus défauts, des plaisanteries parfois messéantes, des mots peu académiques qui amenaient une moue dédaigneuse sur les lèvres des très grandes dames d'El Arouch et d'El Kantom, — parfois aussi les tons truculents d'un pif audacieux où semblait s'être fixé tout le flamboiement d'un coucher de soleil d'Afrique, — mais quoi ? si le poignet ne bronchait jamais, si le coup d'œil restait impeccable, si Pache était toujours le roi des

conducteurs, qui donc avait à s'inquiéter d'autre chose ?

Pache n'aimait pas les indiscrets. Il avait la tête près du bonnet, la main leste et la poigne vigoureuse, ainsi que l'apprirent deux ou trois fois à leurs dépens de petits *pommadins* de Constantine.

Au demeurant, franc comme l'or, toujours prêt à donner un coup de main aux gens dans l'embarras, à rendre service à tout le monde, n'hésitant jamais à risquer ses os, si c'était nécessaire, — ami solide à la vie à la mort.

Par exemple les porte-burnous n'étaient pas parmi ses préférés. Ses sympathies à leur endroit étaient tièdes. Non qu'il eût un parti pris, mais il se méfiait. Méfiance qui ne datait pas d'hier, qui prenait sa source dans les souvenirs d'une enfance traversée de scènes tragiques, de luttes sanglantes, aux premiers temps de la conquête.

Du plus loin que sur la route pointait une *chechia*, Pache fronçait les sourcils, sa figure prenait une expression farouche ; on l'entendait grommeler entre ses dents :

— Hou ! La mauvaise binette!

Et le grognement s'accentuait de plus en plus, roulant mille jurons, à travers lesquels on distinguait :

— Propre à rien ! Canaille ! Voleur !

Il guettait, le fouet en arrêt. — Et sitôt à portée :

— Clic ! clac !

Que de fois j'ai été témoin de cette scène !

O Pache ! que de boisseaux de poussière j'ai avalés gaîment à tes côtés, alors que du noir bahut je prenais mon vol vers les guérets paternels (arva paterna), vers la blanche ferme de l'oued Bousnib ! Le ciel était bleu, les champs étaient d'or, tout resplendissait et rien n'eût pu mettre une sourdine aux éclats de mon rire inextinguible et de mes chansons vociférées à tue-tête. Le retour, deux mois après, était moins triomphal. Le ciel était gris, le paysage terne, la fringante voiture était devenue une lourde guimbarde aux grincements funèbres, aux cahots révoltants. Alors, bon Pache, c'était toi qui chantais ! Tu t'épuisais en jovialités pour dérider l'hypocondrie du pauvre potache muet dans son coin et tu n'y parvenais qu'à grand' peine. Je t'enviais, heureux conducteur, j'enviais ta vie en plein air, tes libres allures. A chaque station de la route, je soupirais en te regardant trinquer avec les voyageurs et avec les colons : tous étaient tes compères, tous riaient à pleine gorge des prodigieuses calembredaines que tu leur débitais. Ton existence facile, insoucieuse, m'apparaissait comme la plus souhaitable des carrières.

Et toi aussi, Montaru, je revois ta veste à brandebourgs, ton feutre de mousquetaire, ta fière moustache blonde, ton œil d'acier. Qu'était ce Montaru, sempiternel voyageur, *ad latus* inséparable de Pache? Ancien sous-officier de chasseurs d'Afrique, toujours en quête d'une position sociale, il paraissait n'avoir d'autre domicile que l'impériale de la diligence, ni d'autre profession que de tenir compagnie à l'ami Pache, de descendre avec lui à toutes les auberges et de tutoyer tout le monde. Oh ! ce Montaru ! quel galoubet ! Quel sac inépuisable d'histoires facétieuses ou dramatiques ! Dramatiques surtout. Courses dans le désert, razzias, coups de main héroïques, aventures sans fin, duels, chasses au lion ! Que j'ai haleté, que j'ai frémi délicieusement à ces merveilleux récits poursuivis intrépidement malgré la chaleur torride, en nargue du soleil de feu qui écrasait la campagne silencieuse, ou encore le soir à l'heure où saignent les nuées, pendant que ragaillardis galopaient plus rapides les cinq petits chevaux noirs et que, à droite et à gauche, filaient les eucalyptus du chemin tous penchés du même côté comme des soldats lancés au pas de charge, encadrant de leurs feuillages bruissants de magnifiques tableaux : hautes cimes encore lumineuses, plaines déjà sombres, la gorge des Zardezes, la montagne des Lions, des bois d'oliviers noirs, des bosquets de lauriers-roses et les pâturages mélancoliques qui bordent la rivière des Roseaux.

Vieilles diligences, bons compagnons, petits chevaux endiablés, magique cornet à piston, auberges hospitalières aux vertes tonnelles, contes, chansons, camaraderie, gais propos, franches poignées de main — où êtes-vous?

C'est à la fin de son règne et précisément lors de son dernier voyage que Pache fut le héros de la mémorable aventure que j'ai entrepris de raconter.

II

C'était un soir d'hiver. La diligence ayant dépassé le camp d'El Diss, gravissait une côte. Pache fumait sa pipe en silence ; il avait mal à la tête, s'étant arrêté un peu trop longtemps aux divers relais de la route ; il aurait bien voulu auprès de lui quelque bon luron avec qui causer, mais, depuis longtemps déjà, Montaru était allé chercher fortune au loin et la diligence était vide. Hélas ! elle était continuellement vide depuis un mois, depuis le jour où le chemin de fer, que Dieu confonde ! le chemin de fer de Constantine, parallèle à la route, avait été inauguré.

Donc, Pache fumait solitaire et morose. Il regardait les vieux oliviers crevassés, fendus, déchiquetés qui, aux derniers rayons du jour, affectaient des formes fantastiques : lutteurs s'étreignant, serpents enroulés, monstres et fantômes ; il ne s'était jamais senti tant d'imagination. Le croissant de la lune, en haut d'un

nuage noir, semblait des cornes de fer rouge au front d'un démon.

Dans le gris du lointain, sur la route, se dessina la silhouette d'un *Bico*.

Pache s'apprêta :

— Fainéant! voleur! bandit!

Et, au moment opportun :

— Clic! clac!

Jamais Pache n'avait tapé d'aussi bon cœur.

Mais quand il voulut ramener son fouet, il tira en vain; la mèche paraissait s'être prise dans le burnous de l'Arabe. Pache eut beau tempêter, sous peine d'abandonner son arme à l'ennemi, force lui fut de sauter à terre.

L'indigène se dressait dans une immobilité de statue : très haute taille, forte corpulence; un burnous très fin, blanc comme neige; le visage restait enfoui sous le capuchon rabattu; une barbe noire très soignée s'allongeait sur la poitrine.

— C'est pour le moins un caïd! se dit Pache, sans d'ailleurs regretter son acte le moins du monde, car les chefs indigènes avaient la meilleure part de son aversion et de ses dédains.

— Lâcheras-tu mon fouet?

Le géant étendit le bras; la mèche du fouet s'était enroulée autour de son petit doigt.

L'étrange personnage fit alors mouvoir sa main comme s'il tournait une manivelle; le bras de Pache dut suivre ce mouvement circulaire qui allait s'élargissant. En même temps, l'inconnu grandissait, grandissait; il devint haut comme un arbre : il grandit encore...

Cramponné des deux mains à son perpignan, Pache avait été enlevé de terre; il tournait comme une fronde autour du poignet du colosse.

Brusquement celui-ci lâcha prise et Pache fut projeté dans l'espace.

Il allait en ligne droite avec la rapidité d'un boulet de canon; état incommode; il finit pourtant par s'y faire. Des mers, des îles, des continents se développaient sous ses yeux émerveillés...

Quand il redressait la tête, il voyait le croissant s'allonger dans des proportions effrayantes; la faucille d'or roux était devenue un yatagan farouche fendant le ciel d'un horizon à l'autre.

Pache alla de ce train une demi-heure environ; puis soudain une culbute, ce fut alors la terre qu'il vit en haut, pareille à une énorme citrouille. Au-dessous de lui, la lune étalait des campagnes dénudées, des monts merveilleux, tel à peu près le pays arabe entre Constantine et Bordj bou Arréridj.

Il descendait maintenant avec lenteur, mollement comme un ballon qui va atterrir.

Il descendait vers une vaste plaine ensoleillée, où çà et là, se dressaient des tentes; on eût dit le marché du Kroubz. Des milliers d'Arabes le nez en l'air, le considéraient.

Dès qu'il eut touché le sol, tous poussèrent des cris discordants. Cependant, aucun ne porta la main sur lui. Il marcha; la foule s'écartait puis se refermait comme un mur. Après quelques minutes, il se trouva au pied d'un tertre recouvert d'un immense tapis de Kairouan sur lequel trônait, les jambes croisées, le coude en de moelleux coussins, un personnage majestueux, au teint doré de hareng saur, coiffé d'un turban en dôme et fumant un narguilé micacé de pierreries. Pache reconnut l'être surnaturel à qui il avait si malencontreusement dédié une caresse de son fouet.

— Sidi Mahomet, il y a eu maldonne... Si j'avais su que ce soit vous, croyez bien... Je respecte les célébrités, vous avez un nom dans l'histoire!

— Laissons mon cas particulier, dit la voix grave du Prophète, — car c'était lui, Pache avait deviné tout de suite. La question est d'ordre général. C'est ta coutumière façon d'agir à l'égard de mes sujets fidèles qui en est cause. Pourquoi frappes-tu de ton fouet les musulmans?

— Ce n'est pas parce qu'ils sont musulmans! protesta Pache, et puis je ne tape pas sur tous... Et puis quoi? je ne leur fais pas de mal; qu'est-ce qu'ils peuvent sentir à travers le burnous? Je les chatouille, voilà tout.

— C'est le procédé, maître Pache, dit sévèrement Mahomet, c'est le procédé que nous incriminons. On donne des coups de fouet à des chevaux, à des ânes, à des chiens. Frapper de cette façon les musulmans, c'est leur dire : Vous n'êtes pas des hommes.

— Voulez-vous que je parle carrément? fit Pache.

— Je veux toujours qu'on parle carrément, déclara Mahomet.

— Eh bien, les trois quarts de vos sujets fidèles sont des fainéants et des voleurs. Or pour moi, des fainéants et des voleurs, ça n'est pas des hommes!

Il y eut dans la foule un hourvari effroyable. Mais Mahomet donna sur le devant de son burnous cinq ou six chiquenaudes, comme pour faire sauter des grains de poussière. A chaque chiquenaude, la multitude se trouva reculée de trente pas. La conversation put être reprise.

Pache qui ne s'était pas troublé poursuivit :

— Sidi Mahomet, vos intentions étaient bonnes, vous vouliez le bien de l'humanité, mais quoi? Il faut se rendre à l'évidence : contemplez votre œuvre, vous n'avez pas réussi!

Mahomet fuma quelques instants en silence.

— Tu t'imagines donc être bien supérieur à mes pauvres sujets?

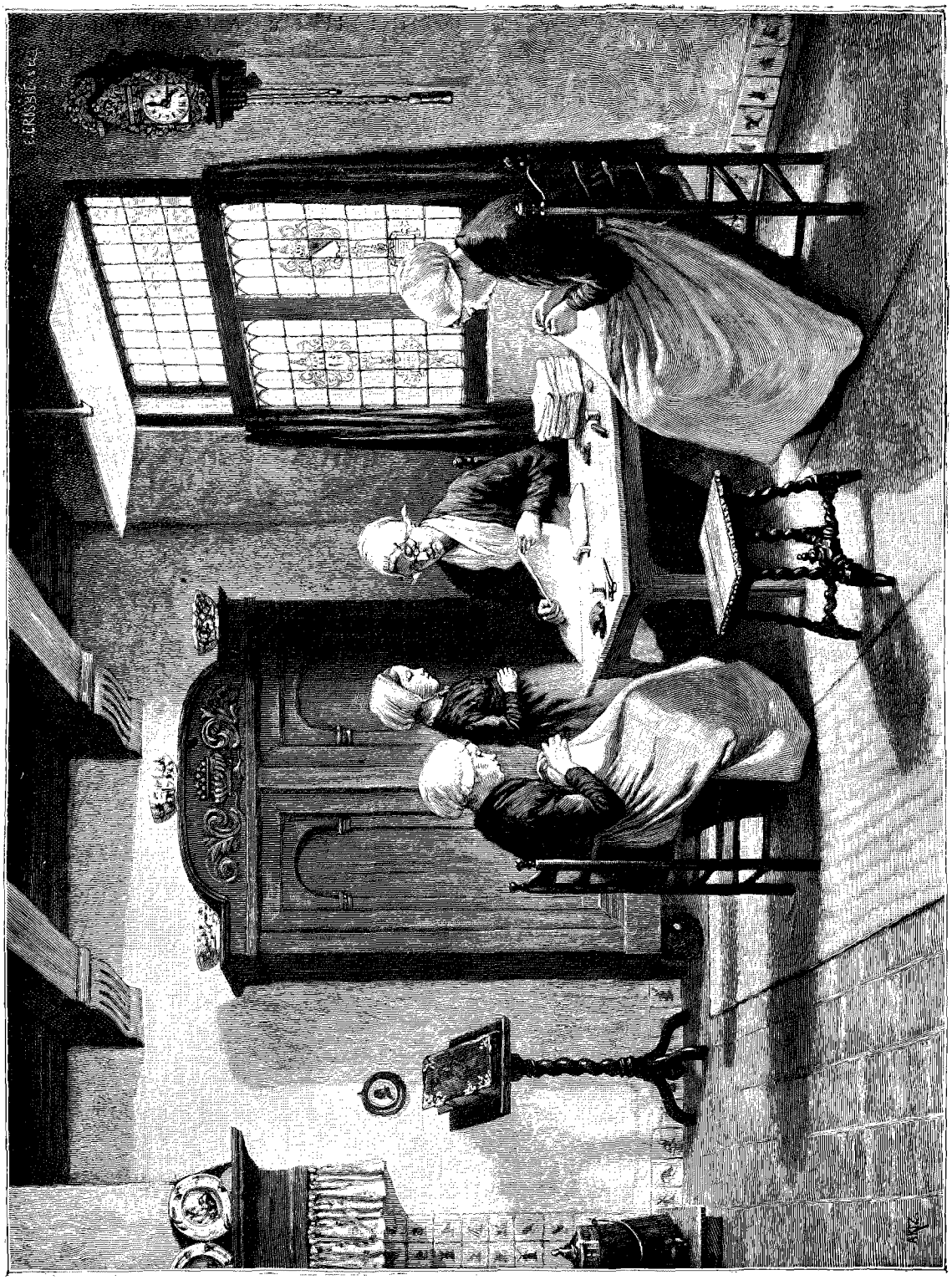
— Quelle question! D'abord je travaille.

— Un vice en vaut un autre. Tu commets des excès de boisson.

(A suivre.) ALBERT FERMÉ.

LA LEÇON DE COUTURE

Adolphe Artz, l'auteur de ce tableau, n'est pas parvenu à la haute célébrité européenne de son maître Josef Israëls. Il n'a même pas obtenu chez nous la notoriété que possèdent plusieurs de ses compatriotes. Il a pourtant fréquenté nos salons de 1869 à 1889. En 1883 il obtint une mention honorable ; et en 1889, à l'Exposition universelle, il fut mis hors concours.



LA LEÇON DE COUTURE. — Peinture d'Adolphe Artz. — Musée d'Amsterdam. — Gravé par Croslie.

C'était un acheminement vers la grande réputation qu'il était de taille à conquérir. Mais depuis 1891, son nom a disparu de la nomenclature des artistes étrangers récompensés qui figure en tête du catalogue du Salon des Champs-Élysées. En Hollande il attira assez vivement l'attention publique pour être jugé digne d'être représenté au musée d'Amsterdam. Sa *Leçon de couture*, exposée en 1886 au Salon du Palais de l'Industrie, y donne une exacte expression de son talent.

C'est l'œuvre d'un observateur studieux et

fin, épris de son art, s'intéressant à tous les éléments qui peuvent trouver place dans un tableau. En traduisant le tranquille effet de lumière de cet intérieur, il n'oublie pas de noter les attitudes des couturières avec un soin et une justesse qui dénotent une sincérité absolue. Les vitraux armoriés, les faïences luisantes, les meubles lustrés, la vieille Bible reposant sur son pupitre, sont traités avec amour, avec un respect bien hollandais de l'ordre et de la propreté.

Rien ne trouble le recueillement et le silence habituel de cet atelier, où l'on sent que le tic-tac de la pendule a seul le droit d'élever la voix, quand la maîtresse couturière se tait.

L'artiste n'a-t-il pas atteint son but quand, avec des moyens suffisants, il réalise une description aussi saine et aussi fidèle ?

JEAN LE FUSTEC.

—»O«—

MARIE PAPE-CARPANTIER

Suite et fin. — Voyez page 253.

Destinée enviable, à quelques égards, sans doute; mais la nature avait doué Marie Carpantier d'autres aptitudes qui devaient la placer plus haut que le rang de poète estimable. Elle était née éducatrice, avons-nous dit, elle le sentit; et malgré l'enivrement d'un premier succès, elle résolut de ne plus voir dans la poésie qu'un délassement exquis et un commerce bienfaisant avec l'idéal, de ne plus composer que pour elle et quelques amis d'élite. Sur ces entrefaites sa véritable voie lui fut réouverte, et plus large. La ville du Mans qui avait été l'une des premières à créer une salle d'asile, eut la légitime ambition de transformer cette école déjà florissante, en *Salle d'asile modèle*. Les salles d'asile modèles avaient le privilège de recevoir, pour les former, des maîtresses aspirantes à la direction des salles ordinaires. Pour un tel emploi la ville avait besoin d'une directrice déjà expérimentée et connue; elle s'adressa à Mlle Marie Carpantier (1842).

Après quelques hésitations, car il lui coûtait beaucoup de quitter sa ville natale, ses amis, et aussi de rompre un projet de mariage ajourné, par raison, au moment où les deux futurs époux seraient en possession d'une position assurée, elle accepta. L'accueil fut particulièrement flatteur, car elles ne sont pas banales les paroles par lesquelles le maire souhaita la bienvenue à la nouvelle directrice : « N'attendez de nous, Marie Carpantier, ni encouragements ni conseils. Des encouragements, c'est dans votre noble cœur que vous les trouverez; des conseils, c'est à nous de vous en demander ».

Ces conseils Mlle Carpantier ne tarda pas à les donner, non pas à la seule ville du Mans, mais à toutes les directrices de salles d'asile, dans un petit livre *Conseils sur la direction des salles d'asile*, un chef-d'œuvre de sagesse pratique, de clarté, de simplicité, et, malgré la modestie apparente du sujet, d'élévation morale et même de poésie (1845). Ce livre fut une sorte de révélation pour ceux et pour celles qui s'attachaient à l'institution des salles d'asile; on peut juger de ce qu'il vaut par les suffrages dont il fut l'objet. Adopté, dès son apparition, par le Conseil royal de l'Université, par la Société de l'Instruction primaire, et par nombre d'autres sociétés analogues en France et à l'Étranger, il fut gratifié, sur le rapport de Villemain, d'un prix de trois mille francs (1847).

Parmi les félicitations que reçut l'auteur, celle de Béranger vaut d'être citée tout spécialement, tant elle touchait au vif des sentiments et des doutes passés de Mlle Carpantier.

« Mademoiselle, il y a toujours quelque chose à faire de mieux que des vers, si bien qu'on les fasse, et je plaindrais celui qui, en regardant en arrière, n'aurait à laisser que des rimes après lui. Vous avez pris le bon parti : vous vous occupez de l'éducation de l'enfance, et vous vous en acquittez en femme supérieure; votre livre le prouve. Il ne saurait être trop recommandé, trop lu, trop médité par ceux qui se dévouent, comme vous le faites, à l'éducation. Vous le voyez, ce n'est pas pour vous que je voudrais travailler à le faire connaître, mais pour pouvoir être moi-même un peu utile aux générations qui nous chassent... Toutefois, aux heures de liberté, rimez encore quelques-uns de ces morceaux qui vous ont fait connaître. Il y a trop de poésie dans un cœur comme le vôtre pour l'étouffer en vous. »

Pendant cinq années Mlle Carpantier fit de la salle d'asile modèle du Mans une pépinière de directrices; si le nombre, limité par les ressources municipales, fut peu considérable, la qualité de ces maîtresses prouva surabondamment la valeur de leur préparation. Depuis longtemps déjà une femme de bien, riche et tenant un rang élevé dans la société parisienne, Mme Jules Mallet, rêvait la fondation d'une École normale maternelle qui répandrait dans toute la France, par les directrices qu'elle aurait formées, les méthodes les plus sûres et les principes d'éducation morale les plus salutaires. Mme J. Mallet n'avait pas manqué de connaître de réputation d'abord, puis personnellement, Mlle Carpantier, de l'apprécier et de l'aimer. En 1847 elle décida son neveu, M. de Salvandy, alors ministre de l'Instruction publique, à lui permettre de retirer du Mans et d'appeler à Paris la directrice de la salle d'asile modèle pour organiser, à titre privé d'abord, une École normale dont les dépenses devraient être couvertes par des souscriptions particulières; Mme J. Mallet fournissait la part principale du subside.

La nouvelle école s'installa, très modestement, au numéro 12 de la rue Neuve-Saint-Paul. Rien ne fut plus humble, plus élémentaire que cette première installation: une grande chambre divisée par des rideaux, en cinq cellules, pour autant d'élèves-maîtresses ; un seul professeur, la directrice, et, enfin, un économe. Mlle Carpantier se donna de tout son cœur, à cette création ; elle lui donna une forme, un corps de doctrines ; elle anima chacune du souffle de sa foi ; l'essai gagnait la cause d'une organisation définitive, et le ministère allait lui donner consécration officielle, ressources financières et extension, quand éclata la révolution de février 1848.

L'émotion fut grande ; tout était-il donc perdu?... Non, heureusement. Béranger intervint; il présenta Mlle Carpantier à trois de ses amis, trois hommes de grand cœur et d'esprit largement ouvert, Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique du Gouvernement provisoire, Édouard Charton et Jean Reynaud. Ils l'écoutèrent, la comprirent, et le 28 avril 1848, un arrêté ministériel créa l'*École normale maternelle* pour l'instruction des fonctionnaires des salles d'asile, dénommées par l'arrêté *Écoles maternelles*, en remplacement de la maison provisoire établie rue Neuve-Saint-Paul. Les élèves seront âgées de vingt ans à quarante ans au plus; le cours d'études est fixé à quatre mois. Le personnel doit être composé d'une directrice des études spéciales, d'une maîtresse d'instruction scolaire, d'une maîtresse de dessin, d'une maîtresse de musique, d'une économe. Les élèves sont externes ; cependant il est prévu l'admission d'élèves pensionnaires ; un arrêté de 1849 fixa à trente le nombre des élèves, tant externes que pensionnaires.

Naturellement la directrice fut Mlle Carpantier ; la pauvre petite maison de la rue Neuve-Saint-Paul devait, dans la pensée de M. Carnot et de ses collaborateurs, être au plus tôt remplacée par un local plus convenable. Mais ce projet ne put être réalisé qu'en 1851 (18 janvier), alors que le procès de l'École normale était enfin gagné, dans l'opinion gouvernementale, par l'éclat et la solidité des services rendus. L'École fut installée dans un immeuble spacieux au n° 10 de la rue des Ursulines, lequel, après d'importants travaux d'aménagement, est aujourd'hui le « Musée pédagogique », avec façade sur la rue Gay-Lussac qui a absorbé une partie de la rue des Ursulines. Au cours de cette première période de l'existence de l'École normale maternelle Mlle Carpantier était devenue Mme Pape-Carpantier, par son union (1849) avec un officier de la garde républicaine, M. Pape, son fiancé depuis dix ans. Presque en même temps, un nouvel ouvrage paraissait, l'*Enseignement pratique des salles d'asile*, manuel plus développé que les « Conseils pour la direction des salles d'asile », et auquel l'Académie française décerna l'un de ses prix en 1850.

Une nouvelle période de travail fécond venait de s'ouvrir pour l'école dont le titre avait été changé en celui de *Cours pratique des salles d'asile* (1852), sans que l'esprit et le but de l'institution en fussent modifiés. Il serait trop long d'analyser les nombreux ouvrages que Mme Pape-Carpantier publia pour former les maîtresses de la première éducation de l'enfance ; ils font toujours autorité ; on peut en dire qu'ils ont fondé ce qu'elle appelait elle-même la *science de l'enfance*. Citons seulement quelques titres : *Histoires et leçons de choses* (couronné par l'Académie) ; les *Grains de sable ou le dessin expliqué par la nature ; Jeux, gymnastique et chants ; Zoologie des écoles ; l'Ami de l'enfance*, publication périodique continuée aujourd'hui avec un rare talent par Mme Kergomard ; *Cours d'éducation et d'instruction*, etc.

Une nouvelle récompense consacra le mérite continu et croissant de l'éminente pédagogue ; Le 28 décembre 1867 l'Académie des sciences morales et politiques lui décerna le *prix Halphen*.

Après la guerre de 1870-71 qui avait transformé en ambulance les bâtiments du « Cours pratique », Mme Pape-Carpantier réorganisa son établissement, et lui rendit sa prospérité. Mais, depuis longtemps, des ennemis veillaient dans l'ombre ; une œuvre aussi considérable, qui étendait son action sur tant de milliers de petits enfants, et sur leurs familles, qui embrassait tout un monde de maîtresses réparties sur tout le territoire français, excitait la jalousie d'un parti qui croit qu'à lui seul doit être dévolue l'éducation de la jeunesse.

Plus d'une attaque sourde avait été dirigée pendant la période impériale contre Mme Pape-Carpantier; elle avait trouvé de vaillants défenseurs, Cousin, Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, Duruy. etc... Comment se fait-il que sous la République, les menées de ces ennemis opiniâtres aient obtenu la victoire?... Il est vrai que la République, en 1874, n'était encore qu'un nom. Pendant le ministère du 24 mai, M. de Cumont — eut-il pleine conscience de ce qu'il signait? — prit le 12 octobre 1874 un arrêté qui révoquait de ses fonctions de directrice du Cours pratique une femme que la pureté et les bienfaits de son œuvre eussent, à eux seuls, dû suffire à défendre. Ce fut un coup brusque, brutal, sans avis préalable, sans enquête. Une qualification calomnieuse, absurde avait été admise sans plus d'examen : Mme Pape-Carpantier est une « libre penseuse! » Le mot a été écrit, publié.

L'erreur, disons l'*erreur* pour être charitable, était si criante, que l'opinion s'en émut vivement. Mme la maréchale de Mac-Mahon crut devoir intervenir. « Aidez-moi, dit-elle à

Marie Pape-Carpantier, aidez-moi, madame, à réparer une grande injustice.» Une enquête fut ordonnée ; elle mit à néant l'accusation d'ennemis sans scrupules, et le 8 janvier 1875 Mme de Mac-Mahon écrivait elle-même à Mme Pape-Carpantier qu'elle était nommée *Déléguée générale en activité pour l'inspection des salles d'asile.* Cet avancement hiérarchique était une réparation morale ; mais il éloignait la nouvelle inspectrice générale de la direction de son cher Cours pratique, de sa création, d'une œuvre devenue sa vie. Atteinte mortellement Marie Pape-Carpantier languit pendant quatre années encore ; le 31 juillet 1878, elle s'éteignit, âgée de moins de 63 ans.

Telle est dans ses grandes lignes la vie d'une femme supérieure, égale par le cœur et par l'intelligence aux mieux douées, grande par le bien conçu, réalisé, au profit des jeunes générations, au profit des petits enfants des classes humbles, au profit de ce qui est la France laborieuse, honnête, persévérante. Son nom lui survit et lui survivra toujours.

HENRI MÉTIVIER.

EFFET DE NEIGE

Un cantonnier prévoyant avait, ce matin-là, ouvert à travers la neige, épaisse de plusieurs pouces, un sentier à peine assez large pour permettre à un homme seul de franchir la rue à pieds secs.

Deux passants s'y engagèrent, venant en sens inverse.

La tête enfouie dans les collets de leurs manteaux, ils marchaient, soucieux de leurs pas, sur un sol glissant et dur, où le moindre écart pouvait amener une chute.

Les voici l'un devant l'autre et si près qu'ils faillirent se heurter. Les têtes se relevèrent, il y eut un croisement de regards, accompagné d'un grognement de colère ; le hasard avait mis face à face deux amis d'hier, aujourd'hui ennemis.

Lequel des deux cédera le pas à l'autre ? Lequel poussera le sacrifice jusqu'à empiéter sur la neige au risque de mouiller sa chaussure, pour livrer passage à l'être détesté ?

L'hésitation est courte, et l'un des deux hommes opère la conversion nécessaire, mais si malaisément, hélas, qu'il glisse et se renverse.

Soudain aussi, l'autre fait un mouvement, tend les bras, glisse à son tour et tombe à côté de celui dont il a voulu empêcher la chute.

Oh, bienfaisance de la neige ! Ainsi que fond l'immaculée poussière au soleil de décembre, les nerfs se sont distendus, la sagesse a pénétré les cerveaux et les colères ont disparu.

Quatre mains se saisissent pour reprendre l'équilibre sur le sentier malencontreux ; elles s'étreignent, alors que les regards échangent des lueurs joyeuses, et les bras vont s'enlaçant, avec la paix dans l'âme et la gaîté aux lèvres.

La neige a réconcilié les ennemis.

SEVIN-DESPLACES.

LA CHAMBRE DE NAPOLÉON Ier

AU PALAIS DE COMPIÈGNE

Depuis les temps les plus reculés de la monarchie, Compiègne a servi de résidence aux rois de France. Mais la maison de chasse des Mérovingiens, le manoir féodal ou *louvre* des Capétiens, le château des Valois, et même le palais moderne érigé par Louis XIV, ont successivement disparu. De ce dernier, il ne subsiste guère aujourd'hui que la salle des Gardes.

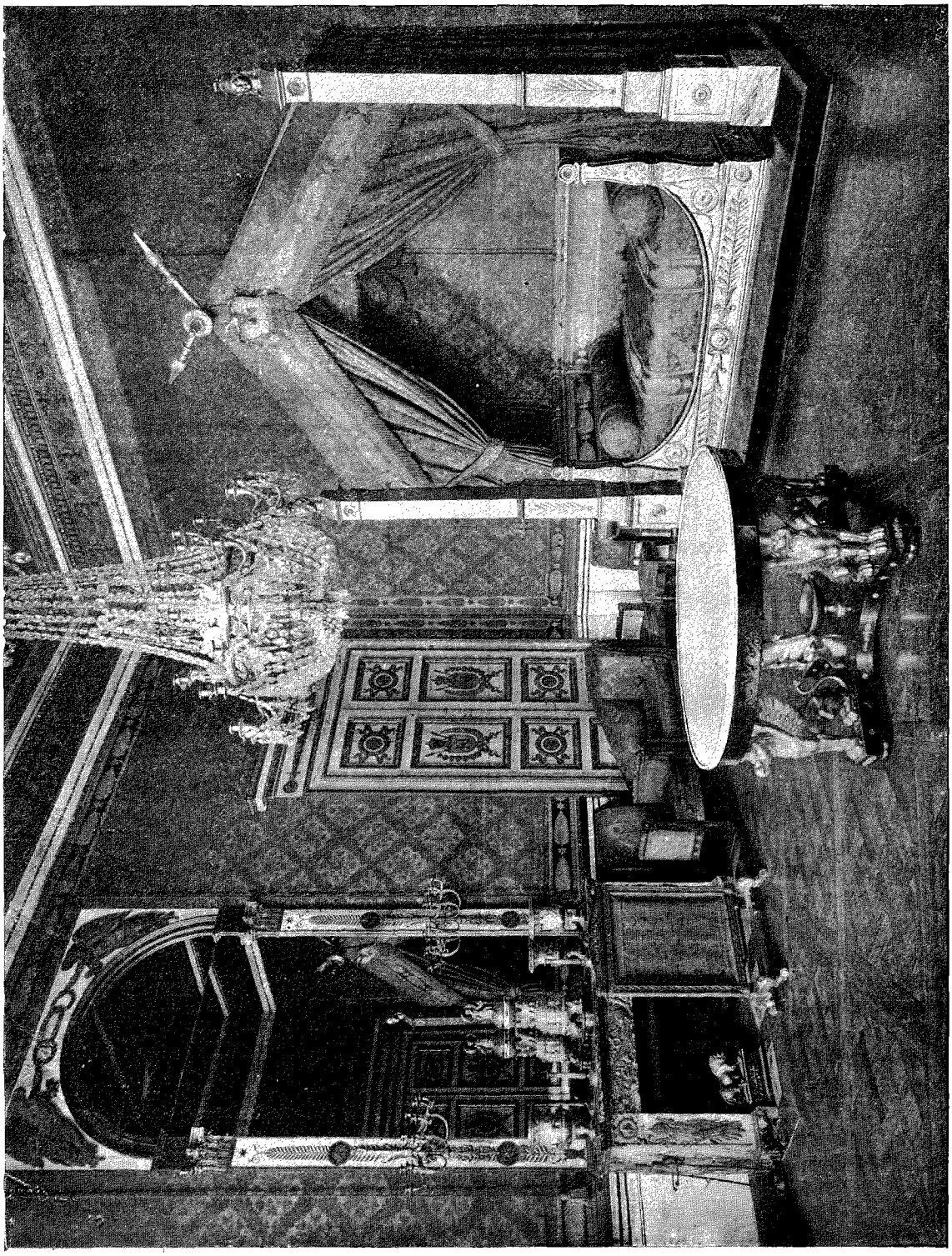
Le palais actuel a été construit sous le règne de Louis XV et terminé sous celui de Louis XVI (1738-1788). Jacques Gabriel présenta le plan du nouvel édifice, mais il mourut quatre années plus tard, et ce fut son fils Jacques-Ange Gabriel, le plus illustre de cette dynastie d'architectes qui mena les travaux presque jusqu'à leur terme ; Jacques-Ange est encore l'auteur de la salle de spectacle au château de Versailles, d'une partie de l'École militaire et des deux bâtiments qui bordent le fond de la place de la Concorde. Louis XV s'était pris pour lui d'une telle affection qu'il le faisait dessiner sous ses yeux, dans son cabinet.

« La principale façade du château, disait Jacques Gabriel dans le plan qu'il présenta au roi, donnera sur une terrasse en face de la grande plaine qui aboutit à la forêt ; elle sera composée d'un bel avant-corps orné d'un ordre d'architecture soutenu par un entablement fort riche, couronné d'une balustrade régnant tout autour du bâtiment. Cet avant-corps, qui formera l'appartement du roi, sera accompagné de deux grandes parties de bâtiment en arrière-corps dont l'un est destiné à l'appartement de la reine, et l'autre composera celui de M. le Dauphin. La terrasse, de plain-pied à ces trois principaux appartements conduira par des degrés très décorés au nouveau jardin en face du château, dans la plaine... »

Pour cette partie du moins, le plan de Gabriel a été fidèlement suivi et les grands appartements ont été disposés par son fils, ainsi qu'il l'avait indiqué. L'avant-corps du milieu comprenait les appartements de Louis XV ; sa chambre à coucher, aujourd'hui appelée le Salon de famille, en occupait le centre ; puis sur la gauche on trouve successivement la chambre à coucher de Louis XVI devenue la salle du Conseil, le cabinet de Louis XV, aujourd'hui chambre à coucher de l'Empereur, et enfin, au coin, la bibliothèque ou cabinet de l'Empereur.

Tous ces bâtiments ne furent terminés que pendant le règne de Louis XVI. Dès son avènement, le jeune roi avait passé au château le mois d'août 1774 et ordonné de poursuivre activement l'œuvre de son aïeul. Il avait une prédilection toute particulière pour la forêt et le

château de Compiègne. Il a composé une description de la forêt. Dans le cabinet où il travaillait étant dauphin, on peut voir un méridien tracé sur le parquet et un autre dans la pièce dont nous donnons la reproduction ; ce dernier part de la première croisée de droite, en entrant dans la chambre ; on affirme que le roi, très expert dans tous les travaux de serrurerie, avait préparé ces méridiens de sa propre main.



Château de Compiègne. — Chambre à coucher de Napoléon Ier.

Pendant la Révolution le château de Compiègne abrita une division d'un grand collège ouvert par la Convention ; sous le Consulat on y installa l'École des arts et métiers fondée par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt.

Le château avait été très endommagé par ses diverses destinations. Napoléon après l'avoir visité décida de le restaurer de fond en comble pour en faire une de ses résidences ; il transféra l'École des arts et métiers à Châlons-sur-Marne et envoya, en 1806, deux architectes, Percier et Fontaine, chargés de le mettre en

état. Les petits appartements de Louis XV, théâtre de tant de scandales furent remplacés par une grande galerie de fêtes, les intérieurs remaniés et décorés de nouvelles peintures, le jardin transformé complètement. Deux peintres, entre autres, contribuèrent pour une large part à l'embellissement du château : Redouté, le peintre de fleurs, favori de Joséphine, et Girodet. C'est ce dernier, qui a décoré la chambre de l'Empereur : le plafond de cette chambre est divisé en compartiments rehaussés d'or représentant les Arts, la Justice, le Commerce et la Force ; ces compartiments peints en grisaille et entourant une rosace forment l'encadrement de quatre tableaux de Girodet qui représentent la Guerre, la Justice, la Force et l'Éloquence.

On trouve encore dans cette chambre une Assomption de la Vierge, de l'École italienne du dix-septième siècle.

Le lit en forme de tente, la table soutenue par des griffons et le reste du riche mobilier datent du premier empire.

Les restaurations du château durèrent jusqu'en 1813 et coûtèrent plus de cinq millions.

En 1808 le château de Compiègne fut mis à la disposition de Charles IV d'Espagne, accompagné de sa femme et de son inséparable Godoy.

Mais le climat était trop rigoureux pour le lamentable trio qui obtint après quelques mois de séjour, la permission de résider à Marseille.

Deux ans après, le spectacle change. Compiègne est choisi par l'Empereur pour être le lieu de son premier rendez-vous avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le cérémonial de cette entrevue avait été minutieusement réglé. D'après le baron de Méneval, secrétaire de Napoléon Ier, qui nous en a fait un récit détaillé, une tente avait été dressée à deux lieues de Soissons ; là devait avoir lieu la rencontre ; les deux époux devaient s'arrêter devant un carreau sur lequel l'Impératrice s'inclinerait, et serait aussitôt relevée par l'Empereur qui l'embrasserait, puis les deux cortèges confondus devaient faire route pour Compiègne. Mais l'Empereur n'eut pas la patience d'attendre ; il partit incognito de Compiègne, dans une calèche, sans armoiries, alla à la rencontre de Marie-Louise, et sans s'arrêter à Soissons, la ramena directement à Compiègne vers dix heures du soir. Les compliments avec les princes et les autorités furent rapidement échangés, et l'Empereur accompagna Marie-Louise dans ses appartements, laissant le champ libre aux conjectures.

Aussitôt après la célébration du mariage, Napoléon vint s'installer à Compiègne au mois d'avril 1810 entouré des rois et reines de Hollande, de Westphalie, du vice-roi d'Italie et d'une cour brillante.

C'est alors que Marie-Louise trouva dans les jardins de Compiègne le fameux berceau de deux kilomètres de long que l'Empereur avait fait élever pour lui rappeler le parc de Schoenbrunn; cette galanterie ne coûtait pas moins de 200,000 francs.

Depuis ce moment la chambre de l'Empereur a été occupée successivement par Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe et Napoléon III. Louis XVIII eut à Compiègne une entrevue, en mai 1814, avec l'empereur de Russie. On remarqua que, pour le dîner, le roi s'assit sur l'unique fauteuil qui se trouvait autour de la table, tandis qu'Alexandre dut se contenter d'une chaise. Les officiers russes s'en montrèrent choqués, mais Alexandre leur dit en souriant « Que voulez-vous ? Le petit-fils de Catherine n'aurait peut-être pas assez de noblesse pour monter dans les carrosses du roi ».

Sous Louis-Philippe fut célébré au château de Compiègne le mariage de la princesse Louise, sa fille aînée avec le roi des Belges (août 1832); mais le choléra fit tort aux fêtes nuptiales. En septembre 1847 le roi y reçut en grande cérémonie un ambassadeur persan qui, dans son discours, le comparait lui, au soleil, et la cour de France au firmament.

Sous le second empire, on sait que Napoléon III venait, chaque année, passer à Compiègne une partie de l'automne ; en 1861 il y reçut, entre autres, le roi de Prusse et le roi des Pays-Bas et leur donna des chasses magnifiques.

J. H.

Le Bicycle et le Cheval.

FABLE

« Voyez, je cours comme le vent,
Et je suis toujours en avant;
Sans bruit je dévore l'espace :
Tous les coursiers, je les dépasse! »
Disait un bicycle monté
Par un coursier plein de santé,
Qui tout à coup stoppe et s'arrête.
Un cheval qui s'approche a sa réponse prête :
« Sans doute, tu voles comme un trait,
Mais à condition qu'un vigoureux jarret
Fasse tourner ta roue en poussant ta pédale.
Sois donc modeste, ami, près des simples coursiers
Qui galopent du moins avec leurs propres pieds. »
Combien de gens dont l'orgueil fait scandale,
Combien d'insolents parvenus
Ne sont que de belles machines,
Faciles et souples d'échines,
Que pousse un pied robuste en des chemins connus!

Frédéric BATAILLE.

L'EXPÉDITION NANSEN

En juillet 1879, le navire la *Jeannette* partit de San-Francisco pour une exploration du pôle nord, sous le commandement du capitaine De Long. Trois ans après, en mars 1882, une expédition envoyée au secours des voyageurs dont on était sans nouvelles, parvint à l'embouchure de la Léna. C'est là que furent retrouvés les débris de la mission De Long. Parmi les documents qu'on recueillit en cet endroit, le plus intéressant était assurément le *journal* du capitaine De Long relatant jusqu'au dernier moment les diverses phases de l'agonie de chacun des membres de l'expédition :

Mercredi 5 octobre. A sept heures, le cuisinier a fait du thé avec les feuilles qui ont servi hier. Rien à distribuer jusqu'au soir. Nous devons nous contenter d'une demi-livre de chien par jour.

7 octobre. Nous avons mangé ce matin notre dernier morceau de chien et mis notre dernière feuille de thé dans la bouilloire.

10 octobre. A cinq heures et demie bu notre dernière demi-once d'alcool.

22 octobre. Mort de deux membres de l'expédition.

28 octobre. Mort d'Iverson.

29 octobre. Mort de Dressler.

30 octobre. Mort de trois de nos derniers compagnons (Boyd, Goertz, Collins)...

Ici s'arrête le lugubre journal de route du capitaine De Long, relatant jour par jour le drame qui s'accomplissait sous ses yeux et qui devait mettre fin à l'expédition de la *Jeannette*.

Ce fut pourtant cette même expédition qui inspira le hardi norvégien, le Dr Fr. Nansen, lorsqu'il entreprit, il y a trois ans, sa périlleuse aventure, se lançant sur le *Fram*, à la conquête de l'inconnu. Il s'agissait, en effet, de découvrir le point initial du courant polaire dont l'existence était constatée par maint navigateur et qui dirige les eaux de l'Océan vers la côte est du Groenland. La marche des débris de la *Jeannette* devait donner l'explication du phénomène. Ce navire franchit le détroit de Behring se dirigeant vers le nord-ouest. Arrivé à la hauteur des îles de la Nouvelle-Sibérie, la *Jeannette*, emprisonnée dans une banquise, fut subitement dérivée vers le nord. La *Jeannette* sombra, écrasée par le poids des glaces, le 13 juin 1881.

Ce qu'est un navire pris dans les glaces, nos lecteurs s'en rendront facilement compte en examinant la gravure ci-dessous.

L'*Eira*, navire de l'explorateur polaire Leigh Smith, était prise dans les glaces de la Terre François-Joseph, en août 1881. A peine eut-on le temps de mettre les canots à la mer (ou plutôt sur la glace) qu'un des flancs du navire céda sous la pression. En quelques minutes l'*Eira* avec toute sa cargaison disparut dans les flots.

* * *

Mais revenons à la *Jeannette*. Ses débris furent retrouvés deux années plus tard, en juin 1884, sur la côte sud-est du Groenland. Or, pour effectuer ce voyage les épaves du navire ont dû franchir le pôle nord !

Nansen conclut — et les observations faites durant sa dernière campagne lui donnent raison — que le grand courant polaire avait son point de départ dans les mers de la Sibérie septentrionale. Son plan était de suivre simplement la route tracée par les épaves de la malheureuse *Jeannette !*

Nansen n'atteignit pas le pôle nord. Il réussit néanmoins à s'en rapprocher et parvint à une latitude qui n'avait encore été atteinte par aucun de ses prédécesseurs. Ce résultat est déjà en lui-même très appréciable. Les voyageurs ont en outre rapporté une foule de documents qui serviront de base à une étude plus rationnelle des vastes régions polaires et de leur régime météorologique. En attendant les révélations que le vaillant explorateur ne manquera pas de faire au monde savant, voici, brièvement résumées, les principales phases de cette mémorable campagne, telles que Nansen vient de les exposer lui-même dans un grand journal de Londres :

« Le *Fram* quitta le détroit de Jugor, le 4 août 1893. Nous eûmes à nous frayer un chemin à travers quantité de glace le long de la côte sibérienne. Nous découvrîmes une île dans la mer de Kara; un grand nombre d'autres îles furent découvertes le long de la côte jusqu'au cap Tcheluskine. En divers endroits nous trouvions les preuves évidentes d'une ancienne époque glaciaire durant laquelle une grande partie du nord de la Sibérie a dû être couverte de glaces. Le 15 septembre nous étions en vue des bouches de l'Olenek; nous passâmes devant les îles de la Nouvelle-Sibérie le 18 septembre. Le 22, nous nous trouvions au point 78° 50' lat. N. et 133° 37' long. E., lorsque notre navire fut pris par les glaces.

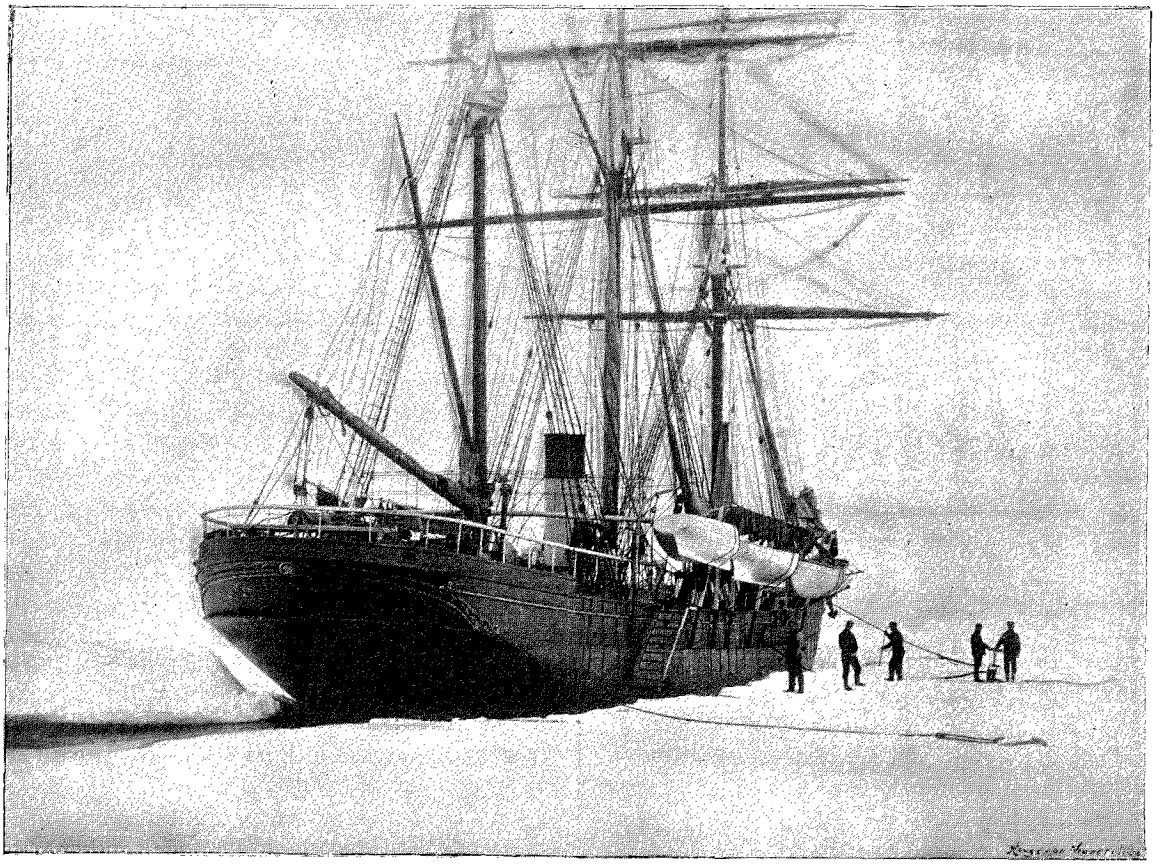
« Conformément à nos prévisions, le navire fut poussé dans une direction nord et nord-ouest. Au dessous du 79e degré de latitude la profondeur de la mer n'était que de 150 à 180 mètres. Au delà de ce point, un brusque abaissement se produit et la sonde marque des profondeurs de 3,000 à 3,500 mètres.

« Cette découverte détruit toutes les théories basées jusqu'à présent sur le peu de profondeur du bassin polaire. Le fond de la mer était dépourvu de toute matière organique. J'eus durant tout le voyage, de bonnes occasions pour faire des observations scientifiques : observations météorologiques, astronomiques, sonda-

ges, etc. Au-dessous de la couche de glace je découvris que l'eau avait une température moins froide, environ 0 degré, due au passage du Gulf-Stream. Nous n'aperçûmes aucune terre ni mer ouverte, sauf des crevasses s'élançant dans toutes les directions.

« Comme nous l'avions prévu aussi, le navire était chassé rapidement dans une direction nord-ouest durant l'hiver et pendant le printemps; durant l'été, les vents du nord arrêtaient la course ou faisaient dériver le navire en arrière. Le 18 juin 1894, nous nous trouvions au point 81° 52' lat. N. La dérive eut lieu vers le sud. Le 21 octobre, nous traversâmes le point 82 degrés. La veille de Noël 1894, nous atteignîmes la latitude 83 degrés et quelques jours après, 83° 24', la plus haute latitude atteinte jusqu'à présent par les hommes... »

Le 14 mars 1895, le Dr Nansen, accompagné de son fidèle lieutenant Johansen, quittait le *Fram*, par 83°59' avec l'intention de pousser aussi loin que possible vers le nord, et revenir par la Terre François-Joseph au Spitzberg, où ils pouvaient espérer rencontrer un navire.



A PROPOS DE L'EXPÉDITION NANSEN — Un navire dans les glaces.

Malheureusement la glace devint bientôt d'une dureté tout à fait impraticable même pour les *ski* (sorte de longs patins en usage en Norvège). Les voyageurs étaient arrivés au point 86°14' lat. N. (7 avril), sans apercevoir autre chose qu'une « vaste mer couverte de brisants de glace ». La température se tenait depuis trois semaines a environ 40° au-dessous de zéro. Il fut donc décidé de rebrousser chemin vers la Terre François-Joseph. La première terre ferme fut découverte le 6 août à 81° 38'. C'étaient des îlots couverts de calottes de glace. Le 12 du même mois, une autre terre fut découverte, s'étendant du sud-est au nord-ouest. L'hiver, d'août 1895 à mai 1896, fut passé aux environs de 81° 13' lat. et 56° degrés long. Le 3 juin, les voyageurs purent enfin s'engager dans la mer libre pour se diriger vers le Spitzberg d'où ils viennent d'être ramenés en Europe.

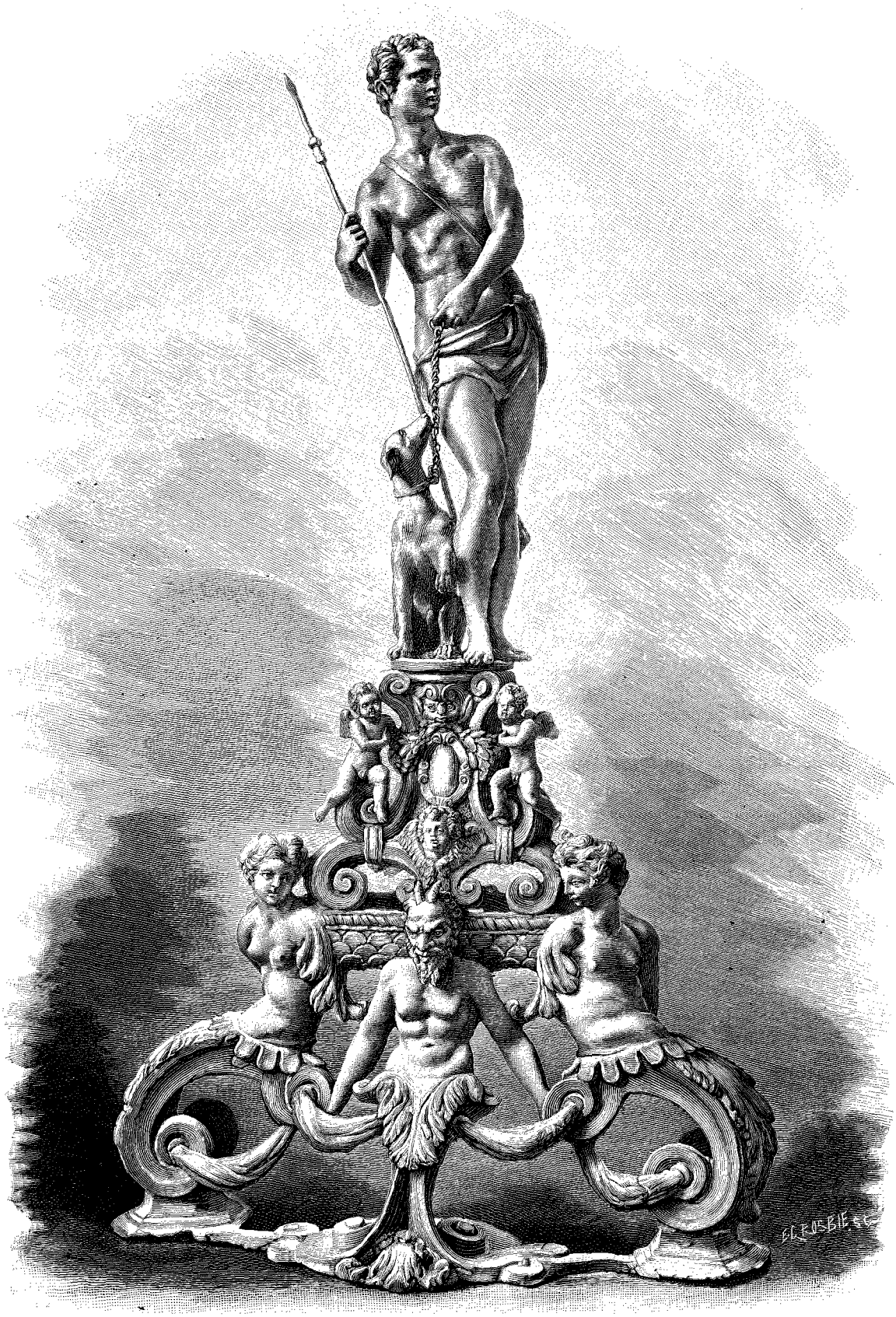
Le *Fram*, le vaillant petit navire qui accomplit une si remarquable prouesse, est également revenu, depuis quelques jours en Norvège, ramenant tout l'équipage sain et sauf. On sait que ce navire était spécialement construit pour naviguer à travers des banquises de glace. Bien que le but principal de l'exploration, la traversée du pôle nord, n'ait pas été atteint par les voyageurs, l'heureux retour de l'expédition peut être considéré comme un double triomphe tant par la sûreté de vue qui a présidé à sa préparation que par les nombreuses et remarquables découvertes qui seront les résultats de trois années de séjour dans ces hautes régions, jusqu'à présent totalement inconnues.

P. LEMOSOF.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

UN BRONZE DU PALAIS DUCAL A VENISE



ACTÉON. — Musée archéologique du palais ducal de Venise, salle des bronzes (seizième siècle), gravé par Crosbie.

Le palais des doges ne contient pas seulement les salles d'apparat que l'on a coutume de visiter, telles que la salle du grand Conseil, ou celle du Sénat. Il renfermait aussi les appartements privés du doge, qui avait l'habitude d'y mener une vie très retirée dans les inter-

valles que lui laissaient les pompes officielles. Le dernier doge qui les occupa, Andrea Gritti régnait au début du seizième siècle. Depuis 1846, on y a installé un musée archéologique.

Le fonds de ce musée provient d'un legs fait par le cardinal Domenico Grimani, mort en 1523. En 1586, un autre Grimani, Giovanni, patriarche d'Aquilée, enrichit la collection, qui fut, à cette époque, installée à la Libraria Vecchia.

Le musée actuel comprend une salle d'antiques, dans laquelle se trouve une réplique intéressante de la Vénus de Milo; puis vient la salle des pourpres, qui était autrefois la chambre à coucher des doges, et qui servit ensuite de salle de réunion aux grands dignitaires de la république qui revêtaient des robes rouges. Ensuite on trouve la salle de l'Écusson dans laquelle le doge régnant appendait ses armoiries; on y voit encore celles du dernier doge, Lodovico Manin (1797). De là on passe successivement dans la salle des bas-reliefs, celle des bustes, et enfin celle des bronzes. C'est là que se trouve la statuette dont nous donnons la reproduction ci-dessus.

Cette statuette, d'un mètre de hauteur environ, représente un jeune homme debout, tenant de la main droite une lance, et de la gauche un chien en laisse. Elle est supportée par une base, formée d'un faune qu'entourent deux sirènes et peut se détacher de ce socle. Une statuette de Vénus supportée pardes sirènes et des amours, fait le pendant; les deux bronzes sont du seizième siècle et étaient sans doute destinés à occuper les deux côtés d'une porte. Il est possible que notre statuette, suivant certaines indications, représente Actéon; le chien qu'il tient en laisse, la Vénus qu'il regarde, tout rappelle l'aventure de l'infortuné chasseur; mais c'est une simple supposition, qu'aucun autre indice ne pourrait justifier.

J. H.

LA HAUTE-ENGADINE

I

A l'angle sud-ouest du canton des Grisons il y a, dans les Alpes rhétiques, un terre-plein long de 38 kilomètres qui est bien le pays le plus curieux de la Suisse, où abondent pourtant les curiosités. C'est la Haute-Engadine, arrosée par le cours naissant de l'Inn. Pour les habitants de l'Helvétie eux-mêmes, ce fut longtemps une terre inconnue ou connue de nom tout au plus. Il y a une cinquantaine d'années seulement, un Genevois eut la pensée de l'explorer; il revint émerveillé de ce qu'il avait vu. Une dizaine d'années plus tard encore, le docteur Jacob, un Grison, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, écrivit sur les districts retirés de son canton un petit ouvrage, dédié à M. de Tschudi, qui était toute une révélation et qu'il put à bon droit intituler: *Esquisses de la nature et du peuple d'une contrée ignorée des Alpes*.

Depuis lors, le pays mystérieux s'est vu mis peu à peu à la mode; il a conquis, depuis vingt années surtout, une immense clientèle, et la renommée de ses stations thérapeutiques a fait son chemin par le monde.

L'Engadine est, par le fait, la plus haute vallée régulièrement habitée qu'il y ait non seulement en Suisse, mais encore en Europe. C'est là que le grand soulèvement de notre sol d'Occident, à partir des plateaux sourcilleux de la Bavière et des reliefs de la Forêt-Noire, atteint son altitude maximum avant de retomber brusquement vers les chauds districts italiens du sud. La région appartient tout entière à la zone alpine. Les localités y sont situées, en moyenne, à 300 mètres au-dessus de la vallée d'Urseren, la plus haute des petits cantons suisses. Un mot dira tout: au bord du lac de Saint-Moritz et sur la grande place de Samaden, on est ni plus ni moins au niveau de la cime extrême du Righi, et ce qui fait l'originalité de ce pays haussé vers les nuages, c'est qu'au lieu d'offrir l'aspect fragmentaire et chaotique des autres parties de la zone supérieure où le conifère seul prospère, où il n'y a plus que des défilés dans lesquels le sentier se tord et se perd au fond de gorges sombres, au bord de lits de torrents encombrés de cailloux et d'éboulis, et où l'on ne rencontre que des huttes de pâtres, il présente un composé complet de vallées de toutes dimensions, de districts d'une variété infinie qui constituent un monde à part, où se groupe une population ayant ses mœurs propres, sa langue à elle, son genre de vie caractéristique, et dont les bourgades sont de véritables petites cités, des foyers permanents de bien-être, d'activité et d'intelligence.

Le voyageur qui aborde l'Engadine par la passe désolée du Julier, située à 2,287 m., et qu'on n'atteint qu'après une journée de montée, ne peut d'abord se faire à l'idée que ce val qui s'ouvre soudain devant lui est tout simplement à l'altitude d'une montagne. Comme, le col franchi, il lui faut redescendre, il ne se rend pas exactement compte des reliefs régionaux. C'est de ce côté en tous cas qne le premier aspect de l'Engadine saisit le plus puissamment le regard. Quand, au sortir du plateau solitaire où s'élèvent les colonnes Juliennes, on s'engouffre dans les gorges que parcourt le torrent de Montarask, on a d'abord l'impression d'un désert sinistre; le souffle des glaciers d'alentour vous transit; puis, peu à peu, quelques sapins et des herbes renaissent sur les pentes, des arbustes pointent parmi les rochers.

On jette un regard devant soi, et, entre les

monts hérissés et sauvages, les sommets d'où s'épanchent au loin les glaciers, on distingue une tranche de verdure. La tranche s'agrandit insensiblement, des brèches s'ouvrent au flanc de la montagne, vous livrant des aperçus mystérieux et splendides; puis le fond de la coupure s'ordonne peu à peu. La tranche de verdure se change en une longue prairie bordée d'arbres noirs, au milieu de laquelle apparaissent par échappées de vue une suite de lacs d'un bleu d'outremer. Enfin les rives des lacs se dessinent, se découpent en promontoires et en presqu'iles sur lesquels se pressent des villages coquets et que contournent des lacets de route blanche. Autour de tout cela pyramide fantastiquement une armée de pics revêches et de glaciers luisants : cet ensemble, c'est la Haute-Engadine.

Au sud-ouest, du côté de Chiavenna, la borne du pays est le plateau de la Maloja (1,811 mètres), en italien Maloggia, qui se dresse au-dessus de l'étroite vallée de Bergell, coupure à plans étagés qu'arrose d'un bout à l'autre la Maira, torrent tributaire du lac de Côme. C'est à ce point initial qu'il faut entamer l'exploration du pays.

Primitivement, le mot Maloja désignait le col qui sert de passage et sépare les eaux du bassin de l'Inn de celles qui dévalent au midi. Les récits historiques qui parlent des brèches du massif connues des Romains ne font pas mention de celle-là. Jusqu'à l'établissement de la route du Julier par l'empereur Auguste, la passe de la Maloja ne paraît pas avoir été pratiquée. La principale voie militaire de la province de la Rhétie Première partait de *Clavenna* (Chiavenna), passait par Casaccia et le Septimer, pour se bifurquer plus tard à *Bivium* (Bivio Stalla) avec le chemin du Julier. Dans le Bergell, entre Lobbia et Asarina, la vieille chaussée qui laissait la Maloja de côté, possède encore des vestiges bien distincts de l'ancien pavé romain. Cette route du Septimer, si souvent utilisée au moyen âge par les empereurs d'Allemagne, n'est plus maintenant qu'un chemin de mulets.

La Maloja a deux faces bien caractérisées. Du côté de l'Engadine, malgré les hautes montagnes des vallées latérales qui se détachent derrière le lac de Sils, son aspect est plutôt riant. Aucune passe des Alpes ne présente même cette particularité d'une manière aussi tranchée. Vue du sillon de la vallée de l'Inn, dont la pente est presque insensible, la Maloja, qui en est la partie supérieure, se présente comme une dépression aux lignes douces entre les hauteurs environnantes, et rien ne fait supposer que c'est le sommet d'un col élevé.

Quelle surprise de trouver dans cette solitude, au bord de l'abîme du Bergell, les splendides bâtiments de l'hôtel-palais de la Maloja avec ses diverses dépendances, ainsi que le château du Belvédère qui domine toute la contrée comme une sorte de castel féodal! La fondation de ce Kursaal, sis à 1,811 mètres, et d'une construction toute monumentale, date de 1882. Auparavant il n'existait à cet endroit qu'une auberge, assez confortable il est vrai. L'hôtel nouveau a été inauguré en même temps que le château du Belvédère, non encore terminé, et qui appartient au comte belge de Renesse. Le bâtiment comprend quatre étages, une vaste salle de concert et de bal décorée en style rococo, une salle à manger de cinq cents couverts, des installations hygiéniques modèles, avec une annexe-bazar à laquelle conduit une véranda.

De la pelouse qui précède le Kursaal, le regard plonge à pic dans le val Bergell, sur les lacets hardis de la route de Côme enroulés en spirales aux fourrés mystérieux des noires sapinières, et qu'on suit jusqu'aux premières maisons de Casaccia, qui se détachent à 400 mètres de profondeur, près du blanc sillon de la Maira.

Le château du Belvédère est bâti à une heure de l'hôtel sur l'extrémité rocheuse d'une ramification qui descend du piz Lunghino (2,780 mètres) et de la Margna (3,516). Ces cimes glacées, forment l'encadrement du beau seuil rocheux qui sépare là, au point de vue de la végétation, la zone du nord et celle du midi, la région âpre des conifères des chauds districts dont les aspects annoncent l'Italie. Du côté du nord on voit la Haute-Engadine jusqu'à Crestalta, colline située au delà du lac de Campfer,

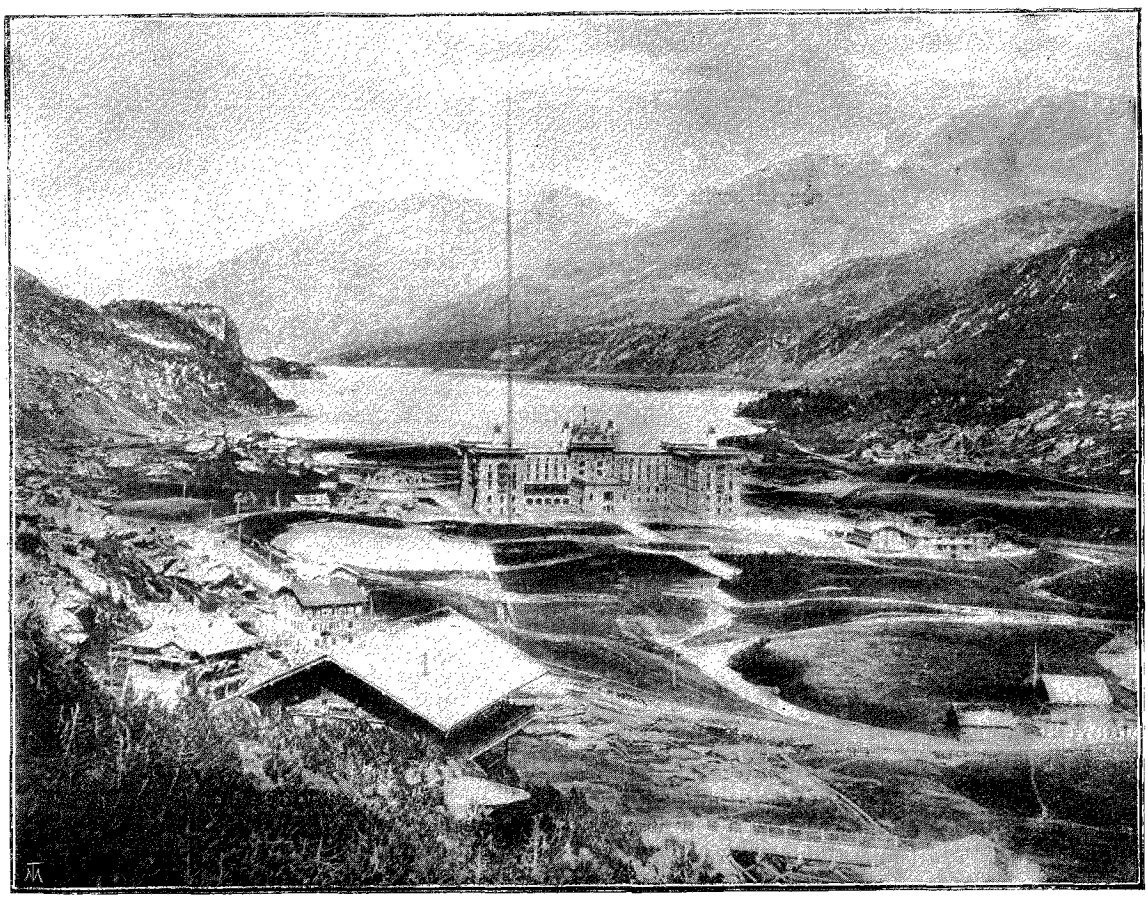
L'Inn, qui s'appelle ici l'Ova d'Œn, descend du piz Lunghino. Au sortir même de sa source, elle commence par épancher paresseusement ses eaux en lacs dormants, et, en dépit de quelques chutes, ce n'est guère que passé Samaden, à l'extrémité de la haute vallée, que ses flots se décident à prendre leur course par l'abîme étroit de Punt Auta vers le défilé tyrolien de Finstermünz. L'appel du bassin où règne le Danube l'emporte définitivement; mais il suffirait, semble-t-il, de quelques coups de pioches, d'un déblai de bien peu de mètres, pour que ce courant fluvial indécis que finit par dévorer la mer Noire, au lieu de filer par le versant nord dans la direction du Tyrol, se précipitât en cascade du plateau abrupt de la Maloja dans la gorge profonde du Bergell et, de là, dans les plaines que draine le Pô. Le sol à partir du Maloja-Kulm garde une horizontalité à peu près constante sur une largeur de près de six lieues. De l'hôtel Kursaal au village de Sils, on descend, il est vrai, de 15 ou 16 mètres; mais, de Sils à Silvaplana, on remonte de 5 mètres au-dessus même du Kulm.

Un peu plus loin, à Campfer, l'exhaussement se trouve être de 10 mètres, et à Saint-Moritz,

toujours en aval, il est accru de 23 mètres encore.

Descendons le sillon de vallée, large à peine de deux kilomètres, qui s'affaisse entre deux chaînes de montagnes parallèles dans la direction générale du sud-ouest au nord-est. De ces chaînes, l'une sépare l'Engadine de la partie moyenne des Grisons, à savoir des vallées de Prettigau, de Davos, de Bergün et d'Oberhalbstein; l'autre la sépare des districts italo-helvéto-autrichiens de la Valteline, de Bormio, de Poschiavo et du Münsterthal. Certaines de ces montagnes, bien que hautes en soi, n'ont qu'une faible altitude relative. La paroi du nord-ouest, par exemple, formée du Julier, des groupes du piz Ot, de l'Albula et du piz Kesch, ne dépasse que de 1,000 à 1,200 mètres environ le fond de la vallée. Plus imposant est le mur du sud-est composé du Bernina aux grandioses glaciers, puis du massif du Languard et d'une partie de celui de la Casanna : l'altitude relative ici excède 3,000 mètres.

De l'hôtel Maloja on arrive d'abord sur le bord septentrional du lac de Sils, coupe vert clair qui mesure 6 kilomètres et demi de long sur 1,400 mètres de large, et se trouve à 1,796



La Haute-Engadine. — Hôtel Maloja.

mètres au-dessus de la mer. C'est le plus grand lac alpestre qui existe en Suisse à cette hauteur. La haute plaine qu'on dévide sous ses pas offre un semis vraiment fantastique de blocs de granit, et, tout le long du bassin, la route effleure des roches dentelées et sauvages qui rappellent l'aspect des côtes de Norvège. De même, quand on débouche du Julier, on contourne des débris de moraines, des rocs suspendus dans les positions les plus bizarres, et qui sont autant d'apports laissés là par les glaces quaternaires qui ont jadis envahi le pays.

A notre droite, se dresse le piz déjà cité della Margna (3,156 mètres) avec un glacier à pente très raide; plus loin, au milieu des prairies s'avançant vers le lac, à l'embouchure du ruisseau issu du val Fedoz, se trouve le petit village d'Isola (Islas) dominé par le piz Corvatsch (3,458 mètres), cime que, de Sils, on gravit en cinq heures.

La route contourne ensuite un promontoire qui divise le lac en deux bassins, et lorsqu'elle s'approche des ruines du château de la *Chasté*, on voit apparaître au sud, entre le piz Margna à droite et le piz Lat à gauche, le grand glacier de Fedoz.

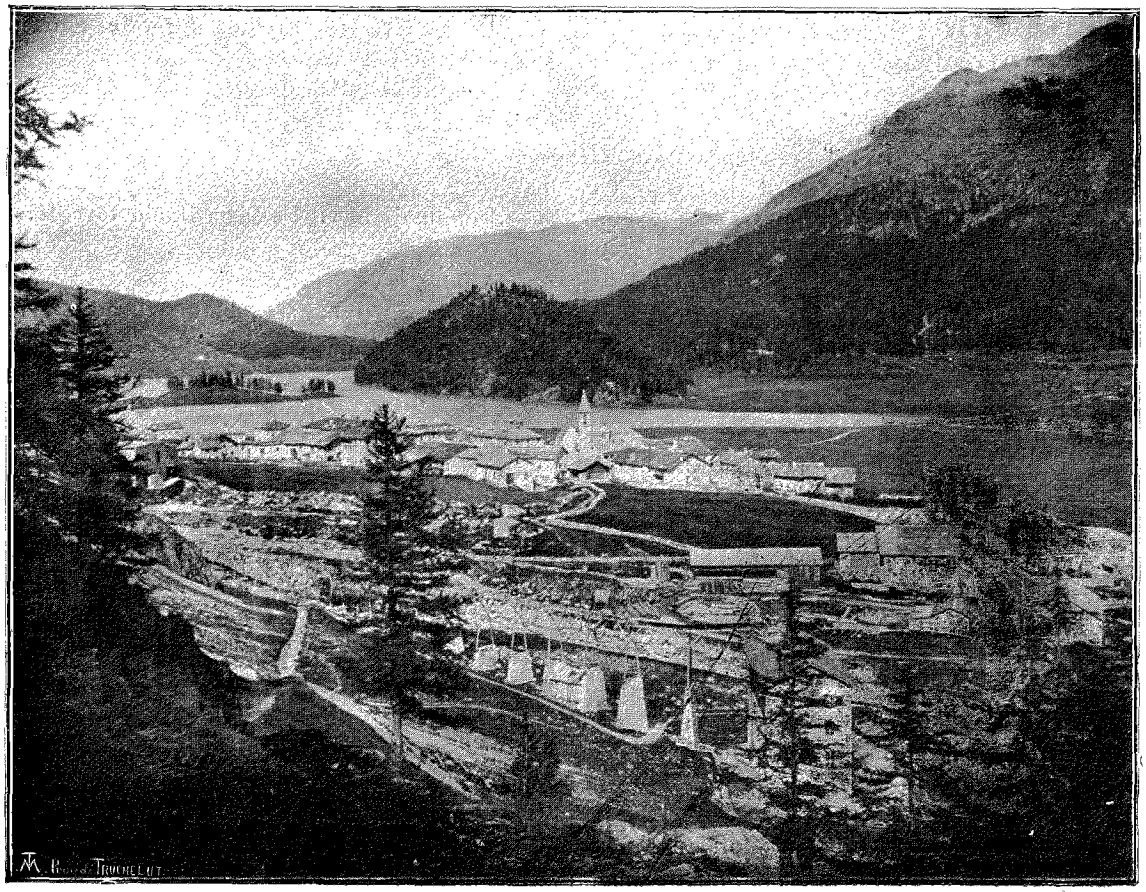
Notons tout de suite que les neiges éternelles, quoique en masses énormes sur le groupe méridional du Bernina, n'atteignent nulle part la vallée principale, ne se montrent sur ses versants que par faibles taches, pour

s'étendre au contraire dans les fissures latérales telles que celles de Fex et de Pontrésina.

A l'extrémité est du lac, à droite de la route, voici Sils, en romanche Selg, composé de deux localités : Sils-Baselgia, bâti dans un site âpre, au nord de la vallée, et, à dix minutes du pont de l'Inn, Sils-Maria, un hameau à l'aspect idyllique encadré de tous côtés par des collines d'où les épaisses frondaisons de conifères descendent jusqu'aux jardins fleuris, et dont les maisons s'étalent sous la chaîne méridionale non loin de l'entrée de la vallée de Fex.

A partir d'ici, le touriste marche d'enchantements en enchantements. Entre le lac de Sils et celui de Silvaplana qui le suit, il n'y a comme séparation qu'une étroite bande de terrain. On côtoie la rive ouest du second bassin jusqu'à Silvaplana, à 5 kilomètres de Sils. C'est là qu'aboutit la route du Julier.

Un peu moins étendue que la précédente, cette coupe lacustre est divisée également en deux parties par une langue de terre boisée due aux alluvions du ruisseau Montarask, qui, nous le savons, descend du col. Le village de Silvaplana occupe justement le fond de prairies qu'ont formé ses atterrissements. En face de lui,



La Haute-Engadine. — Silvaplana et Crestalta.

vers le sud, se dessine dans le mur rocheux de la montagne un enfoncement qui n'est autre que la Fuorcla da Surlej par laquelle on peut se rendre à Pontrésina en contournant la vaste coupole du Corvatsch qui s'élève à 3,458 mètres au dessus d'un entassement de glaces et de névés abrupts. A l'opposite de cette trouée se dressent de l'est à l'ouest, par delà l'Inn, les pyramides rougeâtres du piz Albana (3,100 m.) et le piz Julier au galbe imposant.

Impossible de rien rêver de plus charmant que cette bourgade de Silvaplana (1,816 mètres) si pittoresquement située entre le lac riant du même nom et celui de Campfer, qui communiquent ensemble par un canal de treize mètres de large. Là, au pied de deux pics jaillit, du milieu de la prairie, l'abondante source ferrugineuse appelée la source de Surlej. Plus en aval, au-dessus du lac de Campfer, se montre sur un promontoire boisé la délicieuse auberge d'été qu'on nomme Crestalta. Un sentier qui traverse un bois de conifères aux frais ombrages va, le long de la rive droite du lac de Silvaplana, de Surlej à Sils-Maria, pour rebrousser de là au milieu des forêts dans la direction de Saint-Moritz, sans que le voyageur ait à affronter la grande route soleillée et poudreuse.

Jules Gourdault.

(A suivre.)

PACHE ET SON FOUET

CONTE ALGÉRIEN

Suite et fin. — Voyez page 278.

Pache regarda le Prophète de travers.

— Quand ça m'arrive, sidi Mahomet, c'est avec mon argent et personne n'a rien à y voir. Je suis un honnête homme.

— Hum !

— Vous dites ?

— Je dis hum !

— Tu voles ton patron.

— Moi ?

— Oui, tu fais monter à moitié prix les voyageurs rencontrés en route, tu les descends avant d'arriver à la ville et tu gardes l'argent.

— Ah ! vous savez ça ? fit Pache légèrement interloqué.

— Tu achètes l'orge à bon prix dans les douars, et tu la comptes aux prix du marché. Tu donnes quelquefois demi-ration aux chevaux et tu comptes la ration entière. Suis-je bien renseigné, maître Pache ?

Pache avait repris son aplomb et souriait d'un air aimable.

— Mais, sidi Mahomet, ce n'est pas voler ça... c'est du fourbi !

Le Prophète médita longuement.

— Je ne comprendrai jamais bien les langues modernes, murmura-t-il. Mais ces questions sont hors de ma compétence ; que les roumis s'arrangent entre eux ! Revenons à notre affaire.

S'adressant à un chaouch :

— Appelez les plaignants !

Alors commença un interminable défilé. Des Arabes en guenilles apparaissaient, s'arrêtant devant Pache, fixaient sur lui des yeux terribles et levaient la main en prononçant la formule du serment :

— *Hagga rebbi !*

Et à chacun, le chaouch remettait un fouet, et ils se retiraient en faisant claquer ce fouet avec des ricanements féroces.

Et, bien qu'il ne les eût pas revus pour la plupart, depuis nombre d'années, Pache les reconnaissait tous ; à quel endroit précis de la route il les avait rencontrés ; en quelle saison, à quelle heure du jour ou de la nuit, il se rappelait cela très distinctement, stupéfait de posséder une pareille mémoire.

— Tu connais la loi arabe, dit Mahomet, œil pour œil ! dent pour dent ! Chaque coup de fouet te sera rendu.

Et il en venait, il en venait !... Et les claquements faisaient un vacarme à rendre fou, tandis que les lanières éperdues hachaient le ciel d'éclairs noirs.

— Sidi Mahomet, reprit Pache, je n'ai peur de rien ni de personne, mais permettez-moi une question : est-ce que c'est bien juste ?

— Tu oses mettre en doute la légitimité du talion ! cria Mahomet soudain furieux.

— Je ne dis pas ça, mais...

— Tu m'as cassé une dent, je t'en casse une ! Tu m'as crevé l'œil, je crève le tien ! De quoi peux-tu te plaindre ?

— Sidi, permettez... j'ai donné des coups de fouet, c'est vrai, mais est-ce que j'ai jamais tué personne ? Or, il est sûr et certain que je vais être mis en pièces.

Cette observation d'une justesse évidente rendit Mahomet songeur.

— Le cas, fit-il, est embarrassant..... Mais quoi ? les textes sont formels. Puis-je transgresser la loi, moi, le Prophète ? — Voyons, il y aurait peut-être moyen d'arranger les choses. Veux-tu que j'essaie ?

— Comme vous voudrez.

— Au lieu de coups de fouet, une bonne accolade. Tous ceux que tu as frappés, embrasse-les.

— Jamais de la vie ! s'écria Pache terrifié.

— Alors prépare-toi à mourir.

— Allez-y !

— Ce sera cruel. As-tu bien réfléchi ? Tu refuses ?

— Absolument.

La main du Prophète se levait et les porteurs de fouets attendaient le signal comme une meute de chiens affamés aux gueules sanglantes, mais Mahomet — un brave homme décidément, — interrompit son geste. Il distribua encore des pichenettes sur son burnous, — plus d'une douzaine. Les menaçants fantômes reculèrent par saccades, ils se rapetissèrent comme les images d'une lanterne magique ; bientôt leurs clameurs ne furent plus que des stridulations de cigales perdues dans la plaine.

Pache, sans en faire rien paraître, se sentit allégé d'un grand poids.

Le prophète continua de fumer ; il répéta à plusieurs reprises ;

— Pauvre Pache !

Puis :

— Regarde ce qui sort de ma pipe !

Ce qui sortait de la pipe de Mahomet, c'était de la fumée, parbleu ! Pache se crut mystifié et serrait déjà les poings. Il s'arrêta béant.

Cette fumée qui s'envolait en capricieuses spirales, elle ébauchait des figures, des paysages, des scènes successives où Pache se retrouvait. Ses vieux parents oubliés, son enfance paresseuse, son adolescence ingrate, sa jeunesse débauchée, sa vie entière se déroulait sous ses yeux.

III

... Et en voyant ces tares dont il n'avait jamais eu conscience, Pache sentit le cœur lui faillir. Il restait sans voix, sans force, lanciné de honte et de remords.

Comment une jeune fille s'est-elle rencontrée, douce et belle comme un ange du bon Dieu, pour avoir pitié de lui, pour le tirer de son bourbier, pour deviner, malgré tout, sous son écorce grossière une nature généreuse, un brave cœur?

Un brave cœur? Est-ce vrai?

... C'est maintenant une petite chambre modestement meublée, très propre, où, dans la paisible clarté d'une lampe de porcelaine, sur une nappe bien blanche, des assiettes et des verres étincellent gaîment. Trois enfants blonds emplissent le logis de leurs jeux et de leurs rires. Alerte, une jeune femme vaque aux apprêts du dîner.

Une chanson court sur ses lèvres fraîches ; dans ses yeux noirs pétille une impatience joyeuse. A tout instant elle interroge une grosse montre d'argent pendue à un clou.

Encore un quart d'heure ! Il a passé Damrémont. Le voici en face la ferme Ferré. Il pleut. Pauvre ami ! Heureusement il a un bon manteau. Ai-je eu du mal à le lui faire acheter, ce manteau ! Il pense toujours aux autres, jamais à lui. Il n'a pas encore l'habitude d'être aimé, ça viendra. Il ne se doute pas que c'est aujourd'hui sa fête. Comme il va être heureux ! Le joli bouquet que nous lui avons cueilli !

Des marguerites, des narcisses, des pensées sauvages, les délicates clochettes du lin rouge, des œillets, au milieu une demi-douzaine de roses et dominant le tout les belles corolles violettes de magnifiques glaïeuls. Ce bouquet trône en un vase doré dissimulé derrière un angle de la cheminée. Elle le regarde d'un œil ravi. Puis elle revient à son fourneau où cuit une daube, où rôtit un canard, où mijotent encore d'autres bonnes choses. Puis, tout en achevant de mettre la table, elle contemple dans le buffet l'autre surprise, une bouteille de muscat et un gâteau scintillant de sucreries multicolores, un saint-honoré !

— J'ai acheté tout cela avec mes épargnes. Croyez-vous que vous êtes heureux, monsieur Pache, d'avoir une petite femme économe ! Économe pour deux ! Il le faut bien. — Comme les enfants sauteront de joie quand je mettrai le gâteau sur la table ! Oh ! la bonne petite fête de famille !

Elle s'interrompit :

— Voici son pas.

La fenêtre vivement ouverte, elle plonge ses regards dans le noir de la rue. Non ce n'est pas lui.

La pluie ne cesse pas. Pauvre ami ! Toujours en route par tous les temps ! Mais voici l'heure, pourquoi n'arrive-t-il pas?

Elle est inquiète, nerveuse. Elle a laissé la fenêtre ouverte. Elle s'y penche à tout instant sous la pluie. Les bambins ne jouent plus et la regardent.

Elle met son chapeau tout de travers et sort. Elle court aux bureaux des Messageries. Cinq minutes après, son pas rapide résonne de nouveau dans l'escalier. La diligence est arrivée. On lui a dit : « Votre mari est chez vous ! » Elle entre rayonnante.

Non, hélas ! Les enfants sont toujours seuls dans la chambre triste.

Alors elle tombe sur une chaise. Elle éclate en sanglots. Elle a compris.

Elle se relève indignée, hautaine. Elle bravera tout. Elle ira dire leur fait à ces mauvais sujets qui débauchent son mari ; elle l'arrachera du cabaret.

Hélas, elle sait trop ce qui adviendrait. Elle retombe vaincue.

Les enfants crient la faim. Elle se décide à les servir. Le cœur douloureux, elle sourit. Elle trouve des paroles gaies pour les rassurer, pour raviver leur belle humeur.

La table desservie, les enfants couchés, brisée, elle pleure en silence.

De longues, de cruelles minutes se succèdent. Deux heures, deux lugubres heures ont passé.

Elle se redresse. Elle écoute. Cette fois, c'est lui. Mais ce n'est pas de joie qu'elle tressaille. Tout le corps de la pauvre femme se met à trembler. Ces pas inégaux, alourdis, elle sait ce qu'ils signifient.

La porte s'ouvre. Oui, c'est Pache.

Pache, la face empourprée, les jambes flageolantes.

Pache abruti, ignoblement ivre.

Il essaie de rire, et d'une voix empâtée :

C'est le petit mari ! Eh bien, on ne lui dit pas bonsoir. Hein, tu ne bouges pas ? Toujours des reproches, mille millions de nom de nom !...

— Mais je ne te fais pas de reproche, mon ami.

— Si, tu m'en fais avec tes yeux rouges, avec ta mine d'enterrement. Eh bien, quoi ? J'ai revu les camarades, voilà un crime ! Parce que je me suis marié est-ce que j'ai renié les amis ? Les femmes ça voudrait qu'on renonce à tout. Mes amis sont restés mes amis et ils resteront mes amis, tu entends ! Bon, des pleurs, tonnerre !...

— Ce n'est pas ma faute.

— Quand je rentre, je veux que tout le monde soit content ou je casse tout !... Comment ! tu n'as pas encore mis la table ? Tu n'as pas pensé que j'aurais faim en rentrant, hein ? — Je n'ai pas mangé, j'ai bu ! — Comme ça sent ici ? Qu'est-ce que c'est ? Des fleurs ! Voilà, ah voilà ! au lieu de s'occuper de son ménage, on va courir la pretentaine ! Mille millions de... Oh ! j'ai tort ! Pardon fifille, tout ça c'est pour rire. Voyons, ris un peu... ris donc, ris, hé ! hé ! Quoi ? Vas-tu rire à la fin ? Bon, encore des pleurs ! A tous les diables !

Il attrape le bouquet, le jette à terre avec le vase doré qui se brise. Les enfants se réveillent épouvantés et crient à tue-tête.

Ah ! oui, une jolie fête de famille !

. . . . . .

IV

Je suis un gueux, cria Pache violemment. Appelez vos Bicos et qu'ils m'exterminent !

— Calme-toi. Reconnais-tu que tu as tort de maltraiter comme tu le fais, mes pauvres sujets ?

— Oui, ils valent mieux mille fois qu'un gueux de mon espèce.

Mahomet frappa dans ses mains et la foule se trouva tout à coup rapprochée.

Il parla. Il y eut des répliques, une discussion. Enfin un grand silence, et Mahomet tourna vers Pache son beau visage qui resplendissait et sa bouche pareille à une rose épanouie.

— Écoute la sentence. Mes sujets te remettent ta dette, mais à une condition.

Pache se redressa.

— Laquelle ? Je suis un gueux, mais je ne veux pas être humilié dans ma dignité. Dites la condition.

— Oh ! elle n'est pas bien dure ; c'est tout simplement qu'à l'avenir tu promettes de rendre heureux ta femme et tes enfants.

Jamais Pache n'avait ressenti une telle émotion. Son cœur se fondait. Il tendit le bras. Il voulait remercier. Prodige horrible, voici ce qu'il prononça :

— Fainéants ! canailles ! voleurs ! bandits !

Épouvanté, il veut se reprendre, protester ; impossible, sa bouche infernale au lieu d'excuser, continue de vomir des vilenies, des jurons et des outrages.

Mahomet et tous les assistants étaient pétrifiés. Puis ce fut un flamboiement de prunelles, une clameur furieuse, une ruée de la multitude. Renversé, piétiné, Pache ne put se rendre compte de ce qui se passa ensuite, ayant perdu connaissance. Quand il revint à lui, il se retrouva en face de Mahomet toujours assis en tailleur, chibouk au bec, mais l'œil dur, la mine farouche. Pache comprit que cette fois il était irrévocablement condamné : c'était juste ; il n'avait aucune objection à faire. A côté de Mahomet se tenait debout un homme rouge, les manches retroussées, un cimeterre à la main — le bourreau.

— Magnifiques biceps ! observa Pache. Tout à coup, il sursauta :

— Montaru !

— Moi-même, mon pauvre ami. Ah ! la fichue rencontre, hein ?

— Tu as donc fini par trouver une place ? fit Pache curieusement. Comment es-tu devenu bourreau ?... bourreau dans la lune ?

— Le destin ! dit avec un grand geste Montaru. — Va, je t'arrangerai en ami. Tu me donneras un petit *régalo* ?

— Un *régalo* ?

— On dit comme ça, ici : un pourboire.

— Va au diable !

— Eh ! nous y sommes mon pauvre Pache. Voyons, c'est mon seul bénéfice ; sois bon chien.

Pache touché donna trente sous.

Sur un signe de Mahomet, Montaru s'était placé un peu en arrière, à la gauche du condamné.

Pache avait pris une pose crâne, qui semblait irriter le Prophète.

— Jette ton fouet ! cria-t-il.

Détail qu'on expliquera peut-être malaisément, au milieu de tant de péripéties, Pache ne s'était pas dessaisi un seul moment de ce noble attribut de sa profession.

— Jeter mon fouet ? Jamais. Je mourrai comme j'ai vécu, le fouet à la main !

— Arrachez-lui son fouet, hurla Mahomet.

Les deux aides du bourreau sautèrent sur Pache, qui d'un coup de poing leur fit mordre la poussière. La multitude accourut. Mais Pache se sentit tout à coup une force inouïe. Pivotant sur un talon, il détachait tout autour de lui de larges cinglées qui opéraient le vide instantanément, comme des jets d'huile bouillante. Les assaillants tombaient l'un sur l'autre, hurlaient, rampaient à quatre pattes. Mahomet lui-même fut entraîné dans le flot des fuyards que Pache poursuivit surexcité par le claquement de son fouet, claquement sans cesse grossissant, pareil au roulement du tonnerre.

Reparu soudain, Mahomet cria :

— Arrêtez !

— Compte là-dessus !

Et Pache triomphant frappait de plus en plus fort.

Alors le Prophète le foudroyant du geste :

— Je vous dresse procès-verbal !

Pache s'appliquait à pénétrer le sens de ces paroles singulières, lorsqu'il sentit une violente secousse.

Et tout à coup il se retrouva sur son siège de conducteur au milieu de ténèbres opaques, trouées à distance d'un cintre lumineux : la porte de Philippeville. Devant la diligence deux statues équestres, dont l'une prenait des notes sur un calepin, — Deux gendarmes verbalisant.

— Refuseriez-vous d'obtempérer ? Vite, éclairez vos lanternes !

* * *

Toutes les personnes à qui Pache raconta son aventure sont d'accord qu'elle fit sur lui une très forte impression. Eut-elle pour résultat d'amender son humeur et sa conduite ? Je voudrais pouvoir l'affirmer afin de donner une moralité à mon récit. Force m'est d'avouer que je manque de renseignements à cet égard. Pa-

che, comme je l'ai dit, ne devait plus remonter sur son siège. Le chemin de fer avait définitivement triomphé, les messagers amenèrent leur pavillon; la glorieuse diligence fut pour toujours reléguée au rancart.

Pache détrôné se fit colon. Il a réussi. Il est aujourd'hui à la tête d'une belle ferme dans les environs de Milah.

ALBERT FERMÉ.

SIR JOHN MILLAIS

C'était en 1837. Une dame tenant par la main un enfant de huit ans, se présenta chez sir Martin Archer Shee, président de l'Académie royale d'Angleterre. Le vieux maître dont le nom est à peu près inconnu de la génération nouvelle mais qui était alors dans tout l'éclat de sa renommée reçut la visiteuse avec une brusquerie toute britannique et lui laissa à peine le temps de lui dire qu'elle venait le consulter sur les précoces dispositions artistiques de son fils. Sans attendre qu'elle eut tout à fait achevé sa phrase il lui répondit à brûle-pourpoint:

— Au lieu d'en faire un peintre, il vaudrait mieux en faire un apprenti ramoneur.

La mère ne se laissa pas déconcerter et supplia le président de l'Académie de ne pas rendre un arrêt en dernier ressort avant d'avoir jeté un coup d'œil sur les pièces.

Sir Martin consentit à regarder les esquisses du jeune dessinateur. Après les avoir examinées une à une avec une attention croissante, il étendit la main au-dessus de la tête du petit garçon et dit d'une voix profondément convaincue :

— Madame, vous avez le devoir de faire de cet enfant un artiste.

Cet enfant se nommait John Millais.

Il était arrivé la veille à Londres avec ses parents sur l'impériale de la diligence de Southampton. Son père était un ancien capitaine de la milice de Jersey. Ces fonctions qui ont surtout un caractère honorifique sont en général réservées aux représentants des anciennes familles de l'île. Les Millais n'avaient joué aucun rôle bien important dans l'histoire du coin de terre d'où ils n'étaient jamais sortis pendant une longue suite de générations, mais l'antiquité de leur origine ne pouvait être contestée. Leur nom existait à Jersey à une époque antérieure à la conquête de l'Angleterre par les Normands.

Ces recherches généalogiques ne sont pas dénuées d'intérêt car elles prouvent que le plus grand peintre de l'Angleterre contemporaine était de souche absolument française. John Millais a été le premier membre de sa famille qui soit né sur le sol de l'Angleterre et pendant toute sa jeunesse il a parlé le français et l'anglais avec une égale facilité. Nous devons malheureusement ajouter que pendant les dernières années de sa vie il avait tout à fait oublié la langue de ses ancêtres. A défaut de ses antécédents de famille, l'étude de ses œuvres et de son caractère personnel ne laisseraient d'ailleurs aucun doute sur sa véritable origine. Il est Français par la clarté de son esprit, par la netteté de ses idées, ses tableaux sont toujours faciles à comprendre, aucun commentaire n'est indispensable pour expliquer les sentiments que ses personnages expriment. Français, il l'est encore par l'ordre et le bon goût de sa composition, par l'harmonie de ses couleurs, l'absence complète de ces excentricités et de ces notes discordantes qui se retrouvent si fréquemment dans les toiles des peintres anglo-saxons.



SIR JOHN MILLAIS
Président de l'Académie Royale de Londres

Les instincts de race qu'il tenait de ses ancêtres se manifestaient aussi par une imperturbable confiance en soi-même, une belle humeur qui se maintenait avec une égale persistance dans la bonne et dans la mauvaise fortune, un goût peut-être trop vif pour les innovations et enfin un amour-propre professionnel qui ne pouvait souffrir aucune critique.

Les débuts de John Millais furent ceux d'un petit prodige. Un moment il parut permis de croire que la peinture allait avoir son Pascal ou son Mozart. A neuf ans, l'enfant dont les dispositions précoces avaient émerveillé sir Martin Archer Shee obtenait une médaille de dessin à la distribution des récompenses de la Société des Arts; à dix-sept ans il envoyait à l'exposition de l'Académie royale un tableau qui excitait à la fois la curiosité et l'admiration de la foule. C'était *Pizarre s'emparant de l'Inca du Pérou*. A dix-neuf ans il exécutait son cé-

*

lèbre carton de l'*Atelier du Charpentier* pour la décoration de Westminster Hall et à vingt ans il était chef d'école.

Millais et les deux frères Rossetti, c'est-à-dire un Français et deux Italiens, tous les trois sujets britanniques en vertu des fictions du droit international, mais en réalité et peut-être aussi sans en avoir conscience, restés fidèles à leur véritable patrie par la tournure de l'esprit et le souffle artistique qu'ils avaient conservé comme un héritage de race, prirent la résolution de régénérer la peinture anglaise. Ils s'assurèrent le concours de quatre sujets authentiques de la reine Victoria, trois peintres et un critique d'art et l'*Association Préraphaélite* fut fondée.

Les apôtres de la nouvelle école se mettaient en révolte ouverte contre les traditions, les procédés, les conventions de toutes sortes que les pseudo-classiques avaient introduits dans l'art moderne. Millais et ses compagnons proclamaient bien haut qu'il était temps de revenir à l'étude consciencieuse de la nature. Ils accusaient Raphaël d'avoir été le grand corrupteur de l'art de la Renaissance et d'avoir introduit dans la peinture les germes d'une irrémédiable décadence en cherchant le Beau au détriment du Vrai.

Si les Préraphaélites préféraient prendre pour modèles les primitifs du quatorzième et du quinzième siècle, et surtout Giotto et Fra Angelico, ce n'était pas pour imiter les œuvres de ces vieux maîtres mais pour revenir aux principes dont ils s'étaient exclusivement inspirés pendant toute leur carrière. Ces précurseurs de la Renaissance n'avaient eu qu'une seule préoccupation, c'était de peindre avec sincérité les choses telles qu'ils les voyaient, sans obéir à des conventions arbitraires et de rechercher avant tout la Vérité qui, dans l'art aussi bien que dans les autres manifestations de l'intelligence humaine, est le commencement et la fin de la morale.

Millais avait trop peu d'esprit de suite pour s'emprisonner à perpétuité dans les dogmes d'une école. Les principes dont la secte préraphaélite exigeait une observation rigoureuse parurent trop étroits à un artiste de vingt-cinq ans dont le talent débordait de sève et le jeune peintre entra dans une nouvelle voie. Une discussion approfondie des doctrines artistiques qu'il devait abandonner avec éclat après en avoir été le plus fervent apôtre nous conduirait beaucoup trop loin, il nous suffira de rappeler que de cette période de la vie de Millais datent : *Notre Sauveur*, la *Fille du Bûcheron*, le *Huguenot* et ce chef-d'œuvre qui s'appelle *Ophélie*. Bien que les traits de madame Dante Gabriel Rossetti dont le peintre avait emprunté la régulière et mélancolique physionomie pour représenter l'héroïne de Shakespeare soient dessinés avec l'exactitude méticuleuse d'un portraitiste qui veut fixer sur la toile une personne vivante et ne cherche pas à retrouver par un effort d'imagination les traits de la jeune fille créée pour mourir chargée de guirlandes de fleurs, tels que l'auteur d'*Hamlet* a dû les voir dans un éclair de génie, l'extrême minutie des détails ne nuit pas à l'effet de l'ensemble. On a beau se trouver en présence d'une jeune anglaise du dix-neuvième siècle qui a fait peindre son portrait en costume d'Ophélie et non d'une héroïne sortie de toutes pièces du cerveau de Shakespeare, on a beau s'étonner de la minutieuse fidélité avec laquelle l'artiste a rendu les détails d'un paysage où l'on pourrait compter les feuilles des arbres, l'effet produit n'en est pas moins saisissant, et le critique le plus sévère n'oserait pas reprocher au peintre un excès de conscience.

A partir de 1855 Millais se détache de l'école préraphaélite et donne à peu de mois d'intervalle le *Sauvetage* et les *Feuilles d'Automne*. Le premier de ces tableaux est populaire de l'autre côté du détroit.

Le pompier qui sauve une femme d'un incendie a été bien des fois reproduit par la gravure et la photographie. C'est peut-être de toutes les toiles du maître celle qui a le plus contribué à faire connaître son nom de toutes les classes de la société anglaise. Les *Feuilles d'Automne* ont fait moins de bruit mais sont une œuvre plus achevée.

Malgré les véhémentes objurgations de Ruskin dont les jugements acceptés alors comme des oracles par tout Anglais qui s'intéressait à des questions artistiques n'avaient pas peu contribué à la rapide célébrité du peintre d'*Ophélie*, l'ancien chef de l'école préraphaélite s'éloignait chaque jour de plus en plus des doctrines qu'il avait adoptées peu d'années auparavant avec un si vif enthousiasme. Aux anathèmes du critique irrité qui trouvait l'expression de « chute » trop indulgente et la remplaçait par le mot de « catastrophe », l'artiste répondit par un de ses chefs-d'œuvre, nous voulons dire la *Vallée du repos*.

Devenu membre de l'Académie royale au mois de décembre 1863, choyé de la haute société, qui se disputait ses tableaux à coups de livres sterling, Millais abusa quelque peu de son étonnante facilité de travail et de sa renommée pour produire à outrance et changer chaque année de style et de méthode.

Il semble que certaines de ses toiles aient paru justifier les inquiétantes prédictions de Ruskin; mais de loin en loin l'artiste reparaît dans tout l'éclat de sa première puissance. Si les *Romains partant de la Bretagne*, la *Couronne d'Amour*, *Oui ou Non* et le *Chevalier errant* n'offrent qu'un assez médiocre intérêt, *Un Souvenir de Vélasquez* et le *Passage du*

nord-ouest peuvent être mis au nombre des plus belles toiles du maître. Le *Yeoman de la Garde*, celui de tous les tableaux de Millais qui est le plus connu en France est une symphonie en rouge écarlate, un tour de force plutôt qu'un chef-d'œuvre. En revanche le *Frisson d'octobre*, la *Dernière Rose de l'Été*, *Pippa* et surtout *Souffle, souffle vent amer* qui fut envoyé à l'exposition de l'Académie royale de 1892 prouvaient que le poids de l'âge ne se faisait pas sentir sur le robuste vieillard dont le talent avait conservé tout son éclat.

Ophélie, la *Jeune fille aveugle*, les *Jours d'Halcyon* avaient conduit Millais à la gloire; les portraits des plus illustres et surtout des plus opulents de ses contemporains le menèrent tout droit à la fortune.

Le même artiste qui pendant sa jeunesse s'estimait trop heureux de dessiner au crayon pour douze francs cinquante le profil d'un acteur peu connu ou d'exécuter un portrait à l'huile moyennant un prix qui variait de cinquante à soixante-quinze francs suivant l'importance du personnage, avait singulièrement élevé ses tarifs pendant son âge mûr. Français par ses origines et par les traits les plus essentiels de son caractère et de son esprit il était très anglo-saxon par son instinct pratique des affaires. Pendant la seconde moitié de sa vie il a été le peintre attitré de la haute société britannique. Il a fait les portraits de M. Gladstone, de lord Beaconsfield qui dans ses lettres ne manquait jamais de le qualifier de « mon cher Apelles », de M. Bright, du cardinal Newman, de lord Salisbury et du marquis de Lorne, gendre de la reine Victoria. Un artiste qui comptait des noms aussi éclatants dans sa clientèle avait le droit de fixer à un chiffre respectable les honoraires demandés aux simples lords et aux financiers.

La reine a fait de lord Leighton un pair du Royaume-Uni, tandis qu'elle n'a élevé sir John Millais qu'au rang de baronnet. Il est à prévoir que la postérité ne placera pas les deux artistes suivant l'ordre de préséance qui de leur vivant leur avait été assigné par leur souveraine.

Sans doute, il est toujours téméraire de vouloir deviner les arrêts définitifs que les générations futures rendront sur un artiste qui vient de mourir, mais pour le moment nos voisins d'outre-Manche n'en paraissent pas moins unanimes à considérer Millais comme l'artiste le plus remarquable qu'ait produit l'Angleterre du dix-neuvième siècle. Les critiques de l'avenir iront-ils plus loin encore et mettront-ils le peintre d'*Ophélie* et de la *Veillée de Sainte-Agnès* au nombre des génies de premier rang? Sur ce point le doute est permis. Un dessin impeccable, une composition savamment ordonnée, un coloris d'une harmonie parfaite ne suffisent pas pour assurer à un peintre une de ces gloires qui doivent s'étendre au delà du temps où il a vécu et au delà des frontières de sa patrie. Aucune note personnelle intense, aucune émotion intime ressentie jusqu'au plus profond de l'âme ne vibre dans les œuvres de l'artiste que l'Angleterre vient de perdre. Ce n'est pas qu'il soit incapable de sentiment, mais il est dépourvu d'imagination. Dans ses tableaux d'histoire il est impuissant à évoquer une époque disparue, et quand il traite des sujets religieux, l'onction, la foi et le souffle biblique lui font également défaut. Chaque fois qu'il essaye de rendre une scène tragique il tourne au mélodrame. Ses paysages sont des merveilles d'exécution. Jamais aucun artiste n'a mieux su peindre un arbre, une fleur, une touffe de gazon, faire chatoyer les couleurs d'un arc en-ciel et rendre le temps qu'il faisait le jour où il s'était mis à l'ouvrage; mais on chercherait en vain dans ses toiles les plus célèbres l'instinct profond de la nature; il n'avait pas la palette magique de Corot. Les personnages dont Millais a peint les portraits ont l'indiscutable mérite d'être des hommes de chair et d'os. Ils sont vivants, le sang circule sous leur épiderme et leurs yeux regardent, mais l'artiste ne sait pas surprendre les pensées intimes de ses modèles et donner au portrait d'un homme d'État célèbre la valeur d'une page d'histoire. Il peint des corps et des visages, il ne peint pas des âmes. C'est un maître qui connaît à fond tous les secrets de son métier, mais ne possède pas la partie divine de son art.

G. Labadie-Lagrave.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

A TRAVERS LES LOCUTIONS

— Comme vous voilà beau, monsieur! est-ce pour me faire visite que vous vous êtes mis sur votre trente et un?

— Mon trente et un, madame! mon trente et un quoi, s'il vous plaît?

— Je n'en sais rien du tout. Quand une personne a revêtu ses beaux habits, on dit qu'elle est sur son trente et un : voilà tout ce que je puis vous répondre.

— Pourquoi trente et un plutôt que trente-deux ou tout autre nombre?

— Vous m'en demandez trop. C'est peut-être le hasard ou le caprice du peuple.

— Non, madame, il n'y a dans cette expression ni hasard ni caprice : Nous nous trouvons simplement en présence d'une faute de prononciation, ou si vous le préférez, d'une erreur provenant de l'ignorance de l'étymologie.

— J'écoute votre explication, monsieur.

— Cette explication n'est ni savante, ni curieuse. Pourtant, comme les questions de langage vous intéressent toujours, peut-être serez vous contente de l'entendre.

— Au moyen âge il y avait, vous le savez, des corporations. Dans ces corporations tout était réglementé. L'ordonnance faisait loi ; il fallait s'y soumettre. Or ces règlements étaient si minutieux qu'ils allaient jusqu'à déterminer le nombre de fils qu'on devait employer pour faire la chaîne d'une toile ou d'une étoffe. Les plus beaux draps devaient avoir dans leur largeur trente fois cent fils, c'est-à-dire 3,000 fils. C'était le chiffre maximum ; il était défendu de le dépasser. De là ces draps prirent le nom de *trentains*. Revêtir ses plus beaux habits, c'était donc prendre son habit de trentain, ou son trentain, comme nous disons parfois revêtir son Elbeuf. Quand l'étymologie du mot cessa d'être connue, le mot trentain n'offrant plus aucun sens à l'esprit du peuple, fut changé en trente et un. C'est donc simplement l'analogie des sons qui a fait choisir le nombre trente et un à l'exclusion de tout autre. Voilà comment je suis sur mon trente et un en ce moment et non pas sur mon trente-deux ou mon trente-six pour vous faire ma visite.

— Je vous remercie doublement, et de votre visite et de votre explication. Je la tiens pour vraie, car vous n'êtes pas homme à *faire prendre des vessies pour des lanternes*.

— Oh ! madame !

— Cette expression vous choque ?

— Elle me surprend du moins dans votre bouche.

— Il est vrai qu'elle n'appartient pas au langage distingué ; mais c'est à dessein que je l'ai employée ; et je voudrais bien en avoir l'explication.

— L'origine de cette locution est assez obscure ; elle était employée au moyen âge, peut-être même chez les Romains.

A Rome il y avait deux espèces de lanternes ; les unes étaient faites en corne, les autres consistaient en une vessie. Les premières naturellement étaient bien supérieures aux autres, ainsi que l'atteste l'épigramme suivante attribuée à Martial :

Cornea si non sum, numquid sum fuscior ? aut me
Vesicam contra qui venit esse putet ?

Si je ne suis pas de corne, suis-je pour cela plus obscure ? Et celui qui vient à moi pourrait-il me prendre pour une vessie.

Vendre ou donner une vessie pour une lanterne, c'était donc tromper le chaland ; dans un quatrain du douzième siècle, on trouve exprimée la même idée.

S'ils (les médecins) reviennent de Montpellier,
Lor sçavoir est moult chier,
Et cil qui vient de Salerne
Lor vend vessie pour lanterne.

Plus tard au mot *vendre* on a substitué faire prendre, ou faire accroire et le sens de la locution s'est trouvé ainsi légèrement modifié. Ainsi on lit dans Casimir Despériers : Par ces belles raisons et persuasions, il vous ferait bien entendre que des vessies sont des lanternes. Il ne manque pas de gens bavards et hâbleurs qui justifient cette locution en s'efforçant de faire croire aux autres des choses absurdes et même invraisemblables.

— C'est vrai ; mais la plupart du temps ils ne réussissent pas dans leur entreprise. Ils font, comme on dit vulgairement... *chou blanc*.

— Faire *chou blanc* signifie bien en général ne pas réussir, pourtant cette locution est surtout usitée au jeu. Ne point faire de levées à l'écarté, ne point abattre une quille, en un mot perdre sans gagner, c'est faire chou blanc.

— D'où vient cette expression où il n'est question ni de choux ni de couleur blanche ou noire ?

— A mon avis elle a son origine dans la façon dont en certains pays on tire la loterie.

On met dans un sac les numéros à tirer et dans un autre sac le même nombre de billets blancs, à l'exception d'un billet qui porte écrit le nom de l'objet mis en loterie. Lorsqu'un numéro est sorti, le possesseur tire un billet du second sac et si ce billet est blanc, comme cela arrive généralement, on dit qu'il a fait *coup blanc*. Il y a ordinairement bien des coups blancs avant de voir sortir le billet gagnant.

L'expression coup blanc s'est facilement transformée en chou blanc, parce que pendant longtemps, dans le langage, le *c* et le *ch* se confondaient. C'est ainsi que dans certains patois on dit un *cat* pour un *chat*, un *kien* pour un *chien*. Quant au mot *blanc*, il a donné naissance à *blanque*, qui est une espèce de loterie, et qui s'emploie quelquefois comme adverbe dans le sens de inutilement, sans succès. *Chou blanc* est donc, à notre avis, coup blanc, coup blanque — c'est-à-dire coup inutile, qui ne rapporte rien.

H. LECADET.

LE PONT DE LA TOUR

TOWER-BRIDGE

Aujourd'hui que les voyages se font si rapidement, une excursion à Londres est chose bien facile, et, parmi nos lecteurs, un grand nombre sans doute connaissent Piccadilly, Oxford Street et le fameux Hyde Park. Ils ont traversé aussi bien évidemment le célèbre pont de Londres, le London Bridge, qui se glorifie, et à bon droit, d'être le point du globe où la circulation est le plus intense ; on leur avait fait probablement remarquer que London Bridge était le premier pont qui traversât la Tamise en aval, et le fait est que, des trottoirs de ce pont, on peut voir la cohue des navires de toutes sortes *bord à quai*, déchargeant directement leur cargaison dans d'immenses magasins qui viennent jusqu'au pont



LE NOUVEAU PONT DE LA TOUR, A LONDRES (TOWER-BRIDGE). — Gravé par Deloche.

de Londres même. Celui-ci constitue la limite de la navigation maritime.

Mais si les touristes qui ont visité Londres il y a seulement deux ans venaient se pencher de nouveau sur le parapet des quais en ce point de la Tamise, ils seraient bien surpris d'apercevoir un autre pont en aval du London Bridge.

Il faut bien dire que ce n'est pas d'aujourd'hui que le besoin s'était fait sentir d'une communication entre les deux rives du fleuve plus bas que les ponts existants : si l'intensité de la circulation sur ceux-ci constitue une curiosité, c'est en même temps une gêne considérable. Aussi d'innombrables projets ont été imaginés pour porter remède à cette situation, et un grand journal de la presse technique anglaise, *Engineering*, a pu relever au moins une quinzaine d'idées plus ou moins pratiques qu'on avait essayé de lancer dans ce but. Une solution bien insuffisante avait été fournie par le passage sous la Tamise appelé « Tower subway », et qu'on a doté du surnom pittoresque de *tuyau de pipe* : c'est un tube métallique immergé dans le lit du fleuve, mais qui sert uniquement aux piétons ; encore n'est-il pas très commode pour eux, il y fait assez noir malgré des becs de gaz, il faut descendre un escalier pour y parvenir, enfin c'est un passage à péage. Maintenant, les relations forcément très intenses qui existent entre les deux rives du fleuve, au lieu de se faire suivant un chemin très détourné, profitent du nouveau pont dont nous parlions tout à l'heure, et qui s'appelle le « Tower Bridge », le pont de la Tour.

Quand on dit *la Tour* tout simplement, on veut parler de la fameuse Tour de Londres, l'ancien château fort de Guillaume le Conquérant devenue maintenant caserne et musée. Et c'est tout près de cette célèbre tour que se trouve le nouvel ouvrage qu'on a lancé sur la Tamise : ses approches, la rue en pente qui y donne accès a même été établie sur l'emplacement des fossés de la « Tower », et pour ceux qui, visitant Londres, ne voudront point manquer de voir ce remarquable ouvrage, le chemin n'est point difficile à indiquer : quand, en venant de Cheapside, on arrive au bout de King William Street, au lieu de tourner à droite pour monter la rampe du London Bridge, on prend devant soi la rue de la Grande-Tour « Great Tower Street » ; on arrive aux fossés de la Tour, on les suit et l'on atteint la rue donnant accès au Tower Bridge.

La vue dont on jouit en ce point est assez intéressante, car du milieu du pont, comme le montre l'excellente gravure qui accompagne ces lignes, on aperçoit le mouvement extraordinaire du fleuve, puis sur la rive, à droite, les constructions si curieuses de la Tour, et un peu plus loin une colonne qui est le « Monument » élevé en commémoration du grand incendie de Londres ; plus loin encore on verrait le dôme de Saint-Paul.

Le pont en lui-même est d'un type absolument particulier et sa bizarrerie même mérite une visite autant qu'une description.

On comprend que si l'on établissait un pont sur la Tamise en aval du London Bridge, il fallait le faire tel qu'il ne pût interrompre ni même gêner la navigation maritime : c'était cette nécessité qui avait si longtemps retardé l'établissement de communications entre les deux rives du fleuve. Aussi se décida-t-on à adopter un pont mobile, non pas un pont tournant dont la volée est fort encombrante dans son mouvement de rotation, mais un pont-levis ou plutôt un pont-levant, pour ne pas employer un mot dont le sens est trop spécial, et qui permettrait à la circulation des piétons de se faire d'une façon continue. Un ingénieur des plus distingués, M. Wolfe Barry, a soumis à la corporation de la Cité de Londres un projet qui répondait parfaitement à tous les desiderata et qui a été exécuté à la satisfaction générale.

Comme l'indique l'illustration de cet article, le pont se divise en trois travées, deux travées de rive, qui sont fixes, et une travée centrale et mobile se partageant par le milieu suivant un procédé que nous allons indiquer. On peut remarquer une première bizarrerie, c'est que cet ouvrage essentiellement moderne est un mélange curieux de l'architecture métalliqne et de l'architecture anglaise du moyen âge : les tabliers sont en métal, de même que l'appareil de suspension qui soutient les travées de rive; au contraire, les portes d'entrée établies à chaque bout du pont et les deux grandes tours du milieu de la rivière sont en granit. Si l'on a préféré cette solution à toute autre, c'est qu'on voulait que, dans son apparence générale, l'ouvrage ne jurât pas trop avec l'aspect de la « Tower », et le fait est que portes et tours ont été construites dans un style se rapprochant du style de celle-ci. Ajoutons tout de suite que les deux grandes tours ne sont en granit que d'apparence : comme elles ont à supporter le poids des deux travées fixes, celui des deux volées mobiles du pont central et de la passerelle supérieure, elles auraient été trop lourdes s'il avait fallu les construire complètement en maçonnerie. Elles sont formées d'un squelette d'acier plaqué de granit, ce qui n'empêche point qu'il a fallu en descendre les fondations à 31 mètres au-dessous du tablier du pont.

Les travées fixes sont d'un intérêt secondaire : elles ont chacune 82 m. 30 de long sur 18 m. 30 de large entre parapets, et leur tablier métallique est soutenu, comme nous l'avons dit, par une sorte de chaîne de suspension en acier, que montre nettement la gravure, et qui prend appui, d'une part sur la porte d'entrée du pont, de l'autre, en haut de la tour du milieu

du fleuve. Sous ces parties fixes il ne peut passer que les chalands et les petits vapeurs sans mâture qui n'ont pas besoin d'une hauteur de plus de 6 à 8 mètres.

Examinons maintenant la travée mobile que notre illustration représente fermée. Chacune des deux moitiés est tout à fait analogue à la volée d'un de ces ponts tournants si nombreux dans les ports; mais ici la volée prend un mouvement de rotation horizontal autour d'un pivot vertical, tandis que dans le pont de la Tour chacune des volées oscille autour d'un pivot, d'une charnière, si l'on veut, disposée horizontalement dans le pied de la grande tour qui s'élève dans le fleuve; puis elle se déplace verticalement à la façon des anciens ponts-levis et se met presque debout le long de la façade de cette tour qui occupe le milieu du fleuve, de manière à toucher presque par son extrémité la passerelle transversale métallique réunissant le sommet des deux tours. Ces volées mobiles qui ont chacune 30 m. 47 de longueur et 15m.25 de large, représentent naturellement un poids considérable, et elles sont munies de contrepoids masqués par les tours; une machinerie hydraulique agissant sur des engrenages les met en mouvement. L'opération se fait du reste avec une douceur extraordinaire, et c'est un spectacle bien curieux que de voir ces énormes masses métalliques se lever sans bruit pour livrer passage aux navires. Ceux-ci peuvent passer sans peine dans l'ouverture qui s'offre ainsi à eux, leurs mâts trouvant une hauteur libre de 43 mètres sous la passerelle fixe dont nous avons parlé. Cette dernière est faite pour que les piétons puissent passer d'une façon continue même quand le pont est tout grand ouvert; dans chaque tour sont aménagés des ascenseurs permettant à ces piétons d'atteindre sans peine la passerelle en question.

On a donc obtenu ce résultat absolument remarquable d'établir une voie de communication continue, au moins pour les piétons, au travers du port même de Londres, dans ce qu'on nomme le *Pool*, sans gêner nullement la navigation maritime; l'œuvre est vraiment grandiose et fait honneur à celui qui l'a conçue.

DANIEL BELLET.

SOUVENIRS UNIVERSITAIRES

VICTORIN AU COLLÈGE

De nos jours, les maisons d'éducation ont un aspect riant : elles reçoivent amplement l'air et la lumière; les préaux sont vastes, le matériel convenable, la nourriture bonne, abondante et variée. La discipline s'est faite douce et paternelle; le personnel des maîtres est parfaitement composé.

Il n'en était pas de même du temps de Victorin : les collèges avaient l'air de prisons; la discipline était rude et barbare, le régime détestable, le personnel brutal et ignorant en grande partie du moins. Il semblait qu'aucune mesure ne fût négligée pour rendre atroce la vie des élèves. Un maître doux et bienveillant eût paru une monstruosité. Tout aurait été perdu, si les enfants avaient cessé une minute de craindre et de trembler.

Victorin avait gardé un triste souvenir de sa vie de collège et aussi des maîtres chargés de l'instruire.

Comme il avait reçu du curé de son village quelques notions de latin, il demanda à entrer en septième. Le professeur, dit-il dans ses notes, avait bien du mal à nous enseigner le rudiment auquel il n'entendait pas grand'chose. Il avait besoin d'une traduction pour expliquer le *De Viris*. De plus, il avait un tic ridicule qui nous amusait beaucoup.

Le pauvre homme avait la figure rasée à l'exception d'une forte mouche sous la lèvre inférieure. Or il caressait constamment cette mouche avec le bout de la langue, ce qui lui donnait l'air d'un chien qui meurt de soif. Naturellement, tous les élèves se livraient au même exercice, de sorte que si quelqu'un fût entré dans la classe, il aurait joui d'un curieux spectacle.

Le régent de sixième, Me Douceaux, ne manquait pas d'intelligence; mais il était d'une paresse incarnée.

Deux élèves étaient chargés par lui de faire sa besogne. Lorsqu'on était entré en classe, ils recueillaient les copies tandis que le maître se promenait de long en large en suçant des pastilles de menthe.

On procédait ensuite à la récitation des leçons : les deux lieutenants suivaient sur leurs livres la récitation et indiquaient à M. Douceaux combien l'élève interrogé avait fait de fautes.

« Marquez une bonne note — ou une mauvaise note », disait le maître, et il reprenait sa promenade en suçant une nouvelle pastille.

Comme la correction des devoirs eût été trop pénible, il remettait le corrigé à ses factotums qui le dictaient à leurs camarades.

Pendant ce temps, M. Douceaux suçait ses éternelles pastilles en faisant son éternelle promenade.

Nous étions abrutis, écrit Victorin : quant aux progrès, ils étaient nuls pour tout le monde.

La cinquième était dirigée par un bon professeur. Grâce à lui, les stupidités de l'exécrable Douceaux étaient réparées en grande partie. Mais, lui aussi, avait sa petite marotte. Il avait inventé une méthode originale pour apprendre les racines grecques.

(*A suivre.*) UN ANCIEN UNIVERSITAIRE.

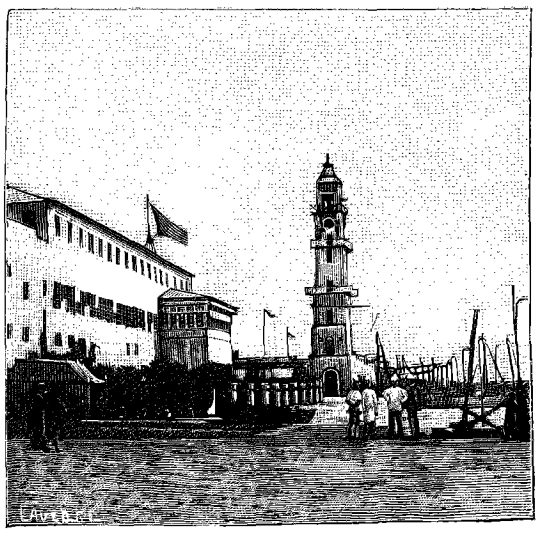
ZANZIBAR

Le 27 du mois d'août dernier, on apprenait, en Europe, qu'une révolte venait d'éclater à Zanzibar. A la suite de la mort inopinée du



ZANZIBAR. — Une jeune esclave.

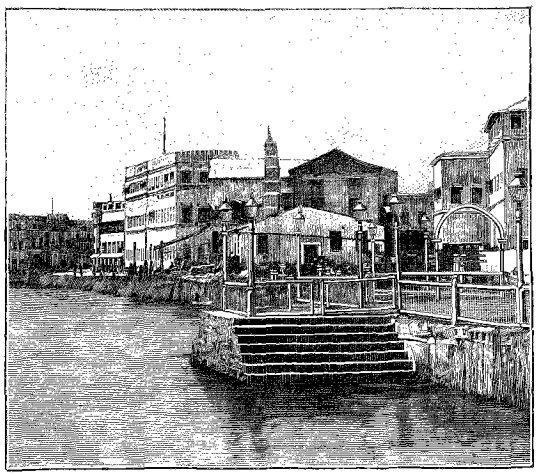
sultan de ce pays, Hammed ben Thwaïn, un de ses cousins, Saïd Khaled, essaya de s'emparer du trône, et proclama l'indépendance de l'île sur laquelle les Anglais exercent depuis quelques années un protectorat. Le lendemain, 28, d'autres dépêches, avec le même laconisme télégraphique, informèrent l'Europe que les Anglais bombardaient la ville, et avaient fait couler un vaisseau du prétendant rebelle et démoli le Vieux palais et le harem du sultan. L'ordre fut bientôt rétabli, les rebelles dispersés et



ZANZIBAR. — Harem et palais.

l'Angleterre se fortifia dans la possession d'un pays qui mérite, à bien des égards, plus qu'une simple canonnade de quelques heures et l'internement d'un prétendant roitelet.

Les États de Zanzibar, comprenant, en outre de l'île même de ce nom, plusieurs autres îles et îlots de l'océan Indien, ont joué depuis les temps les plus reculés, un rôle considérable dans l'histoire de l'Afrique orientale. Semblable à tant d'autres anciennes conquêtes portugaises, réunies aujourd'hui sous la domination de différents peuples d'Europe ou d'Asie, l'ancienne colonie de Zanzibar devint, en 1698, la propriété du sultan de Mascate qui réussit à en chasser les Portugais et s'empara de l'île. Zanzibar continuait à jouir, jusqu'en ces dernières années d'une autonomie complète. Une convention intervenue, en 1862, entre la France et l'Angleterre, assura même d'une manière solennelle l'indépendance de ce pays, lorsqu'un simple incident matrimonial, le mariage d'une sœur du roi avec un négociant allemand de Hambourg, devait amener l'intervention étrangère et le partage de ces États entre les trois



ZANZIBAR. — Le Quai.

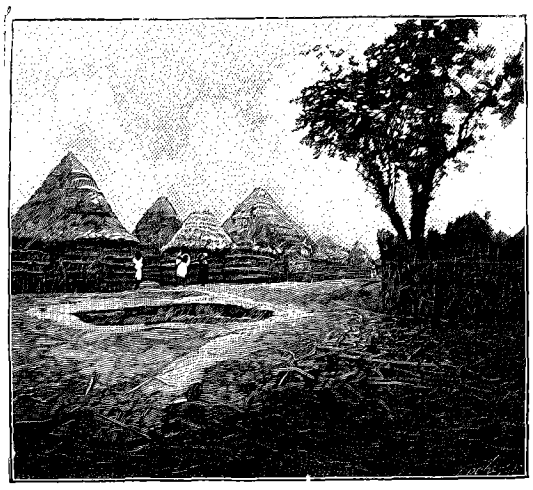
puissances européennes (1890). L'Angleterre, s'adjugeant, selon son habitude, la part du lion, prit Zanzibar. L'île de Mafia échut à l'Allemagne et l'Italie étendit son protectorat sur la côte somali. La France eut, comme compensation, liberté complète d'action à Madagascar.

Telle est, dans ses lignes générales, l'histoire de cet État africain dont le principal tronçon, l'île de Zanzibar, se présente aux yeux du voyageur selon l'expression pittoresque du savant missionnaire Horner, comme une « immense corbeille de verdure posée au milieu des flots ». Von der Decken, le grand explorateur allemand de l'Afrique orientale, compare l'île de Zanzibar à « un jardin fleuri d'où s'échappent mille senteurs ». Cette île, en effet, trois fois et demie plus longue que large, d'une superficie totale d'environ 1,650 kilomètres, renferme dans sa majeure partie les plantes tropicales les plus variées ; les cocotiers et les girofles comptent parmi ses principales richesses, Viennent ensuite diverses autres épices : canelle, muscade, poivre. Les arbres fruitiers, tels que les orangers, les citronniers, les man-

guiers, les bananiers, croissent naturellement dans les forêts épaisses dont rien n'égale la beauté, et donnent des fruits délicieux. Le manioc, base de l'alimentation des Souahélis, peuple aborigène de Zanzibar, fournit jusqu'à quatre récoltes par an. La partie orientale, par contre, est à la fois stérile et malsaine. Cette île a été et est restée encore de nos jours l'un des marchés d'esclaves les plus animés d'Afrique.

Il est intéressant de noter que l'ambition n'est pas interdite à ces esclaves. L'histoire de ce pays en cite qui sont devenus des souverains, et non des moindres, comme ce Seïd-Barghach, ami des lettres et des arts et qui accueillait avec une faveur marquée les explorateurs et missionnaires européens. Fils de Séïd Saïd, Barghach ne comptait pas moins de soixante-quinze frères et sœurs dont aucun, d'ailleurs, n'était issu d'une femme légitime. Ce fut durant son long règne de 1870 à 1882 que Zanzibar entra dans les voies du véritable progrès.

C'est de cette époque, en effet, que datent la plupart des belles constructions qui garnissent les quais de la capitale et qui offrent au spectateur ou au voyageur venant du nord, la vue d'une cité florissante digne de la civilisation la plus raffinée de l'Europe. Consulats des puissances européennes, bâtiments de la douane, riches demeures des princes de la famille régnante, s'alignent à la suite du palais, édifice carré, élevé, d'un aspect assez imposant avec son mât de pavillon portant les couleurs du sultan. A son extrémité on remarque une belle construction en forme de minaret, la Tour de l'Horloge, qui sert également de phare. C'est là aussi, que le voyageur peut étudier à loisir les



ZANZIBAR. — Habitations de nègres est-africains.

différentes populations africaines, marchands, esclaves, travailleurs libres, nègres accourus de l'intérieur, ou de la côte, soit pour exercer divers petits métiers, soit pour trafiquer, mais dont la majeure partie est employée comme portefaix pour le chargement des navires.

La rade, fort animée durant la mousson nord-nord-est, c'est-à-dire durant les mois de décembre à mars, offre un coup d'œil des plus pittoresques. Foule bigarrée, mélange de races noires, et jaunes, des Arabes, se coudoient à



Un Arabe de Zanzibar.
D'après des photographies communiquées par la Société de géographie.

côté de l'Européen et des Indiens venus des différents ports du globe. L'esprit de l'observateur se reporte involontairement sur la vie sans soucis, ni ambition, de ce peuple en lambeaux, pliant sous les fardeaux, qu'on rencontre, toujours gai, portant deux à deux les ballots de marchandises, du magasin au bateau, ou du débarcadère en ville. Toujours le même chant monotone et plaintif, sorte de ritournelle qui semble les encourager au dur labeur, si peu rémunéré. Car si quelques négociants blancs ou arabes paraissent jouir d'une véritable aisance, les quatre cinquièmes des habitants de Zanzibar, soit environ 80,000 sur 100,000 qui composent la population de la ville, vivent derrière ces maisons à riches façades dans un état indescriptible de misère et de malpropreté. Le quartier est de la ville n'est qu'un vaste cloaque, percé de rues tortueuses, impraticables et où quelques maisons à haute façade ne parviennent pas à cacher les huttes malpropres et basses, demeures habituelles des nègres sud-africains. Fortement constitués, ces hommes supportent imperturbablement toutes les variations de la température.

Le torse nu, exposés à la pluie diluvienne, ils paraissent attendre, impassibles, les rayons du soleil qui ne tardera pas à venir sécher leur peau. Durant la mousson sud-ouest (d'avril à mai), les quais se vident et les ressources diminuent. A part quelques-uns qui parviennent à exercer différents métiers, la grande majorité de ce peuple sans industrie cherche à s'employer chez les négociants arabes.

Ceux-ci forment, en effet, l'aristocratie commerçante, la haute bourgeoisie de Zanzibar. Souples, insinuants, d'une civilisation plus avancée, pour la plupart anciens marchands d'esclaves, les Arabes sont les intermédiaires habituels du négoce avec l'Europe. Beaucoup vivent à l'européenne, possèdent des palais somptueux, et sont les véritables maîtres de la ville, grâce aux richesses acquises.

Ajoutons, en manière de conclusion, que les fréquents séjours faits durant le dernier quart de siècle à Zanzibar par des Européens de différente nationalité ont atténué la réputation d'insalubrité de l'île. Exception faite pour quelques régions, de peu d'étendue, du centre et de l'est, habitées actuellement par les Ouahadimou, race pauvre et inculte, l'île de Zanzibar peut-être considérée comme l'une des terres les mieux douées de l'océan Indien. Sa position en face du grand continent africain en fait une place stratégique de premier ordre en même temps qu'un centre commercial appelé à un grand avenir.

P. LEMOSOF.

Le Grillon et la Sauterelle

FABLE INÉDITE

Messire le Grillon, sur le bord de son trou,
Regardait dans les champs voler la Sauterelle
Et raillait peu ou prou
L'effort inégal de son aile,
Disant d'un ton criard à blesser un hibou :
« Cette boiteuse demoiselle
Vole moins bien que l'hirondelle. »
La Fourmi, sa voisine, en passant l'entendit
Et lui jeta ces mots : « Ta chanson m'étourdit ;
« Tu ferais bien, mon cher, pour faire ta critique,
De prendre quelque temps des leçons de musique. »

Frédéric BATAILLE.

LES ENFANTS JAPONAIS

Au dire de certains voyageurs américains, ceux qui visitent le Japon peuvent avoir des opinions différentes sur le pittoresque de ses paysages, la couleur de son ciel et la richesse de ses fleurs, le faste de ses temples et la grandeur du vieux Fouji ; mais tous s'accordent à trouver qu'il n'est rien de plus joli et de plus intéressant au Japon que ses petits enfants.

Même les jeunes gens, disent-ils, ont des regards et des manières d'enfants, et beaucoup d'entre eux « ont simplement l'air de jouer à vivre ».

En vérité, quel paradis est le Japon pour les enfants ! Nulle part il n'y en a davantage, nulle part ils ne sont mieux aimés. La plus douce religion du Japon est l'amour filial et les parents qui aiment passionnément leurs enfants sont amplement récompensés de cette affection par les soins et les respects dont on les entoure plus tard, quand ils arrivent à un âge avancé.

Un charmant spectacle est de voir les enfants de Yokohama, lorsqu'ils vont, au commencement du printemps, chercher des coquillages à marée basse. Ils arrivent par groupes de tous les points de la ville, portant avec eux des paniers et de petits baquets suspendus à leur dos.

Les voilà dévêtus, marchant tout joyeux sur les grèves, babillant et poussant des cris de joie, tout en se livrant à leurs recherches ; et ce, pendant que les têtes des bébés endormis se balancent comiquement sur les reins des grands frères ou des grandes sœurs.

Les enfants japonais ne sont jamais guindés, ni sournois. Il vous regardent bien en face, ne se reculent pas si vous les invitez ; et, quoique intimidés par la familiarité des étrangers, ils vous sourient si vous leur montrez un visage amical. Et, curieux ! vous aurez un rassemblement immédiat si vous braquez un appareil, ou si vous semblez intéressé par quelque objet invisible. Ainsi un passant d'Europe qui regarde en l'air voit bientôt une foule se former autour de lui. Là bas, ce sont des enfants.

La coutume de leur raser la tête est en train de disparaître. Vous savez en quoi elle consiste. On laisse subsister tout juste un petit paquet de cheveux sur le sommet, et aussi quelquefois une touffe à la naissance de la nuque.

Beaucoup d'enfants ont des eczémas sur la partie rasée de leur tête. Il faut peut-être en attribuer la cause à des rasoirs malpropres. Cela gâte l'aspect de ces petits êtres ; mais aucune mère ne se résoudrait, en pareil cas, à recourir à un traitement médical. Toutes se figurent qu'il s'agit d'un mal intérieur auquel le cuir chevelu sert de dérivatif, et, pour rien au monde, elles ne consentiraient à le soigner ou à l'entraver. Le mal cesse, d'ailleurs, quand les parents cessent de raser la tête de l'enfant.

Deux jours dans l'année sont exclusivement consacrés aux enfants. A Tokio, Kioto, Yokohama, et dans toutes les villes du Japon, les boutiques sont remplies de jouets, petits modèles de choses ou de personnes, où figure même toute la cour japonaise en miniature. C'est la grande époque des vacances pour les petites filles.

Ces jours-là, grandes et petites sont habillées avec des vêtements de toutes les couleurs et affectent de porter les coiffures les plus extra-

ordinaires. Les mères sont fières de ces toilettes.

Les vacances des garçons tombent au 5 mai. On les voit alors se répandre dans la campagne. A chaque maison se dresse un mât de bambou en haut duquel s'agitent, au gré du vent, des poissons de papier. Ces poissons figurent des carpes et sont un symbole d'énergie et de constance. De même, en effet, que la carpe remonte les rivières malgré les courants les plus violents, de même un enfant studieux peut, en suivant le cours pénible de la vie, acquérir fortune et renommée.

Autant d'enfants dans une maison, autant de poissons de papier ; de sorte qu'il y a des maisons où on compte souvent jusqu'à douze poissons en haut des mâts.

Les enfants japonais aiment aussi beaucoup le jeu du cerf-volant. Ils le construisent avec des tiges de bambou sur lesquelles ils fixent un papier à fibres très résistantes, commun au Japon. Certains cerfs-volants sont de dimensions énormes et peuvent s'élever à plusieurs centaines de mètres. On en voit planer souvent de véritables nuées au-dessus des villages. Les enfants leur attachent des petits engins qui, sous l'influence de la brise, produisent un bourdonnement musical des plus singuliers.

L'enfant japonais n'est ni grossier ni brutal. Il est plein de vie et d'exubérance, rien de plus. Il dépense ses sous en fruits et bonbons, comme les autres, et prend son plaisir de la façon la plus rationnelle, tout en étant moins fort et moins batailleur que l'enfant américain. La méchanceté lui semble inconnue.

L'enfant coolie, à figure brune, aux jambes nues, souvent bête de somme, est toujours intéressant. Que de choses il peut porter sur son dos ! Avec sa brouette, il véhicule des fardeaux qui feraient dresser les oreilles à un âne. Sous son large chapeau de paille, vous apercevez souvent une figure élégante, mais presque toujours triste avec l'expression résignée des enfants qui peinent.

Mais celui qui mérite le plus d'attirer l'attention est l'enfant des sampans. Chaque sampan est généralement manœuvré à l'aide de deux lourds avirons, maniés par deux enfants dont le plus jeune n'a souvent que 8 ou 10 ans. Sous les yeux du père ou du patron, qui se tient à l'avant, les jeunes bateliers font preuve d'une adresse et d'une agilité incomparables. Ils vivent à bord du bateau, y mangent et y dorment et se préparent ainsi à être d'excellents matelots pour la marine japonaise.

Les maisons étrangères emploient également dans leurs bureaux, comme commis ou messagers, un certain nombre d'enfants japonais.

Les voyageurs américains auxquels nous empruntons ces détails prétendent que tous les petits Japonais, et particulièrement ceux qui remplissent les fonctions de messagers ont un talent tout spécial pour siffler. Ils sifflent même des airs européens !

Disons pour terminer qu'on aime tellement les enfants au Japon que lorsque, par hasard, on n'en a pas, on en adopte ; et que si un Japonais se sent trop malheureux pour assurer l'existence de son enfant, il se hâte de solliciter l'adoption de celui-ci par quelque riche famille, ce qui ne manque jamais d'arriver.

Renée Sevin Desplaces.

LA FORÊT

Lorsque l'homme des villes vient à la forêt, il ne l'aborde pas le plus souvent sans une sensation indéfinie de tristesse, d'abandon, d'inconnu troublant.

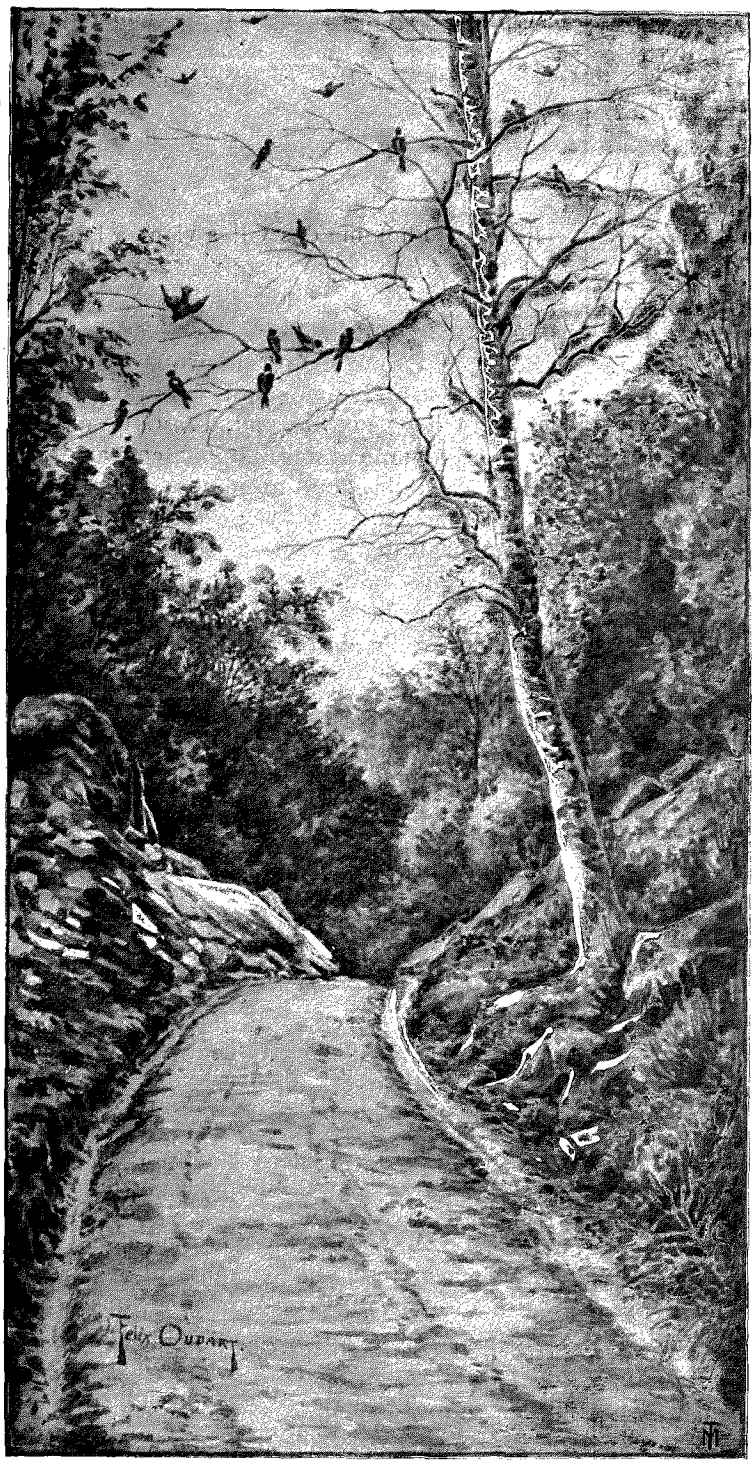
Pourquoi ? Sans doute parce que la forêt est pauvre de ces éléments qui égayent la vie et charment les yeux : le ciel, l'eau, le mouvement de l'homme et des animaux en travail. Le silence et l'ombre, tout au moins la lumière atténuée, tamisée, sont la règle ordinaire du sous bois. Le bruit des pas est amorti par les feuilles tombées après tant d'étés successifs, la flore est sans couleur, la faune craintive, toujours aux écoutes et l'œil mobile, comme demeurent ceux qui redoutent de trouver un ennemi derrière chaque arbre.

L'arrivée d'un inconnu jette dans tout ce monde une inquiétude plus grande encore, et le citadin qui fait retentir le sentier sous son pas sonore, ne trouvant devant lui qu'une solitude impressionnante, sent lui-même la tristesse l'envahir.

Pourtant, à ceux qui la connaissent bien, qui la fréquentent, qui y vivent, la forêt n'est ni triste ni solitaire. C'est un monde à part, qui a comme toujours ses qualités et ses vices, ses avantages et ses inconvénients, ses joies et ses drames. Seulement, de même que le paysan débarqué pour la première fois dans la fournaise parisienne, ne voit rien, ne comprend rien, faute d'habitude et de sang-froid, de même, il faut pénétrer sous la futaie, sous le taillis, écarter les feuilles qui couvrent la terre, et alors apparaissent aux yeux charmés les millions d'êtres vivants, oiseaux, quadrupèdes, insectes, qui nulle part sans doute ne sont si libres, si pleins de vie et de mouvement, parce que là ils sont plus éloignés de l'homme, leur éternel ennemi.

Donc, si vous vous trouvez au bout du chemin, qui depuis longtemps serpente dans les plaines, à l'entrée sombre d'un de ces bois touffus et frais comme il en reste encore tant dans notre France, dont c'était jadis une des beautés, entrez sans crainte, ne vous demandez pas avec impatience ce que vous rencontrerez à la sortie, si les prés seront aussi verts, les bœufs

aussi gras, les chevaux aussi vigoureux ; ici rien de tout cela. La forêt est pauvre ; elle nourrit mal ceux qui la possèdent ; mais pourtant ils l'aiment pour son charme qui ne s'explique pas, pour sa parure naturelle, pour ses frondaisons délicates du printemps, pour sa fraîcheur l'été,



La Forêt. — L'entrée en Fôrêt .

pour les plaisirs qu'elle procure à l'automne ; l'hiver même, lorsqu'elle a jeté sur elle son grand manteau blanc, on trouve une jouissance à faire craquer les branches mortes sous la neige durcie, à sentir la bise passer glaciale, au-dessus des arbres, sans en ressentir l'âpre morsure, à suivre d'un œil connaisseur l'empreinte profonde laissée par le passage léger d'un chevreuil, ou le déboulé brutal du sanglier.

La mer a sur le Parisien des attirances plus grandes ; c'est la plage, les jeux, les sorties en barque ; la montagne le sollicite aussi par ses paysages grandioses, ses eaux bienfaisantes, prétextes à casinos et à cavalcades en joyeuse compagnie ; la forêt n'a rien de ces attraits factices. Tout simplement elle s'adresse, en amie, à l'artiste, au solitaire, à celui qui pense et voit petit, qui s'intéresse aux détails, à un nid d'oiseau ; aux ruses d'un renard, à une caravane de fourmis. L'horizon borné des bois est le domaine de ces fureteurs. Si vous aimez les vastes espaces, l'impression imposante des masses, la terreur des vallées abruptes ou des forces colossales soulevées par un ouragan, allez ailleurs, vous trouverez de quoi vous satisfaire, car s'il est une chose qui fasse admirer l'œuvre si parfaite de la nature, c'est de voir comment, comprenant tant d'êtres divers et d'aspirations différent.s, elle a placé devant chacun d'eux ce qui convient à ses préférences, donnant une importance égale aux grandeurs comme aux petitesses.

* * *

Je ne voudrais pas remonter jusqu'aux forêts vierges, bien qu'il en existe encore, même en France (1). Mais ces fouillis inextricables de troncs pourris, de branches tombées, de taillis et de ronces entrelacés n'ont, à ce qu'il semble, aucun langage, ils sont sans intérêt comme tout ce qui est désordre. Dans la boutique d'un antiquaire, les objets d'art sont en apparence mêlés et assemblés au hasard ; néanmoins chacun se présente à la vue et s'isole si l'on concentre sur lui l'attention ; c'est à cette disposition que s'applique la phrase : un beau désordre est un effet de l'art. Mais si ces mêmes objets s'amoncèlent et s'enchevêtrent dans un coin obscur et poussiéreux, l'amateur devra surmonter une répugnance réelle pour chercher au mi-

(1) Dans le département de la Dordogne.

lieu de ce fouillis ce qui peut être à sa convenance.

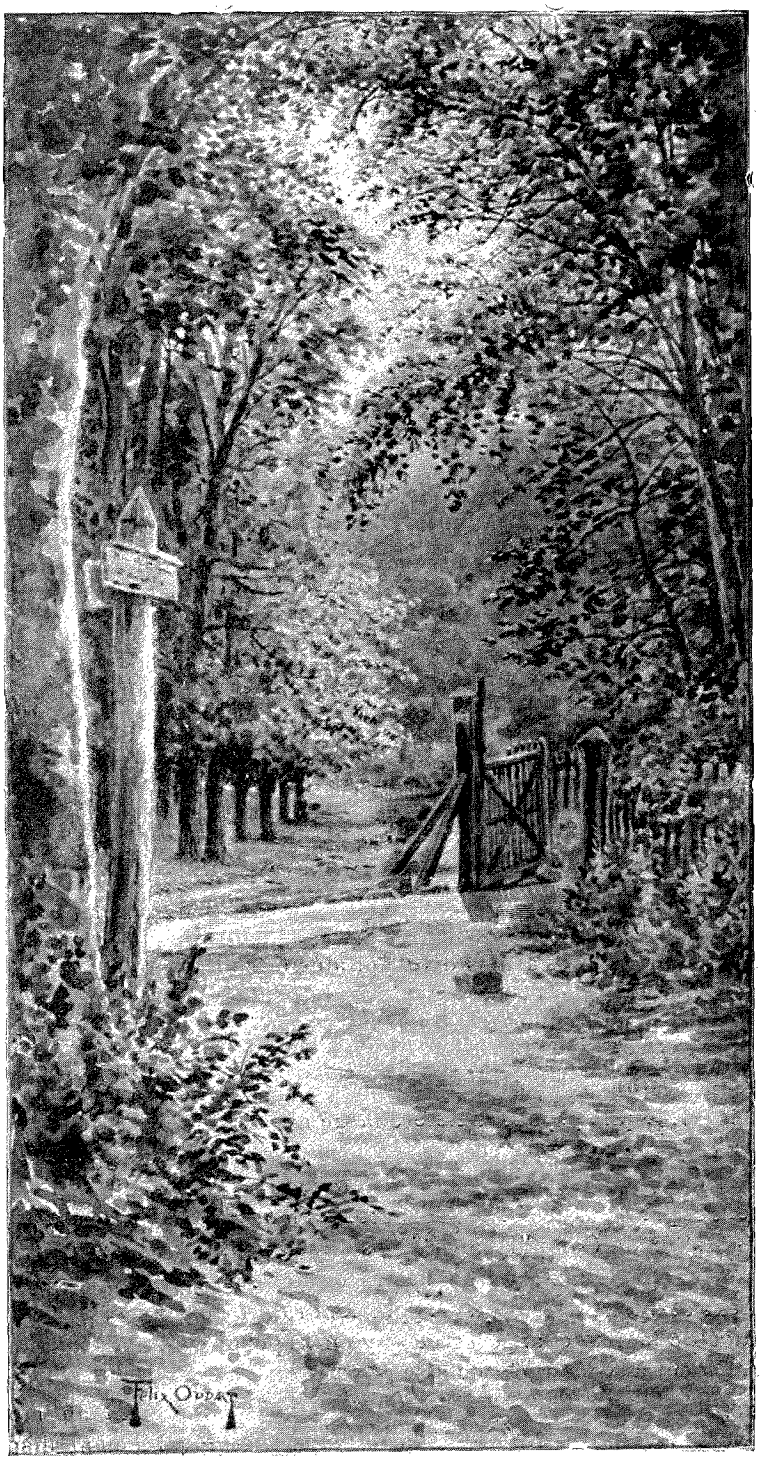
Parlons donc seulement de la forêt sauvage mais accessible et propre. Celle-là, malheureusement, excite l'envie du chasseur élégant et de l'amateur de promenades, et dès lors, c'en est fait d'elle. D'un bout à l'autre on la perce de routes, on ménage des carrefours, des étoiles, dûment garnies de poteaux indicateurs peints en vert, on y plante des barrières pour empêcher les paysans d'y entrer, on l'entoure de grillages pour empêcher le gibier d'en sortir. Parfois même, dernière étape de la sauvagerie, le chemin de fer l'éventre et ces hideuses machines la couvrent de fumée noire.

Hélas! qu'a-t-on fait? Ce n'est plus une forêt, ce n'est pas encore un parc, deux choses qui ont leur raison d'être et leur beauté particulière. C'est une combinaison baroque où rien n'est à sa place. Quel stupide animal que l'homme! quand il se mêle d'arranger l'ouvrage de la nature.

Non, je ne vois pas le progrès où sa main a passé; la nature, qu'on veut prétendre guidée par le hasard seul, est bien autrement artiste; combien elle connaît mieux l'harmonie des tons, dans leur variété infinie, les ressources en beauté des lignes souples ou rigides, le charme plein d'attrait des vallons ombreux, et la rudesse des rochers dont la sèche blancheur perce la mousse! Celui qui regarde tout cela, qui compare et comprend, reste surpris d'admiration, et sent vite l'impuissance de l'homme à mieux faire.

Donc, créez un jardin, un parc même, mais ne tentez pas de créer une forêt. C'est une entreprise hors de proportions avec vos forces limitées, avec votre expérience imparfaite, avec vos courtes vues.

Aussi qu'arrive-t-il après tant d'efforts et d'ingénieuses combinaisons? c'est que la main de l'homme a laissé entrevoir un panorama, a ménagé des tournants de routes gracieux, a dégagé d'une façon imprévue ou pittoresque un groupe de roches et c'est tout; on va vers ces tableaux préparés, on admire, et on retourne déjeuner. Tandis que dans cette même forêt, la nature a disposé des merveilles semblables, mais bien plus nombreuses et variées, puisqu'elles se révèlent à chacun selon ses propres dispositions et avec d'autant plus d'attrait que les ayant cherchées, il aura la joie de les découvrir.



La Forêt. — Le Carrefour.

La foule, qui souvent possède le grand bon sens, a bien rendu justice à ces ingénieux arrangeurs de belles choses, car elle ne leur a jamais fait une réputation durable, tandis

qu'elle a placé bien des peintres sur un piédestal, pour avoir compris ce que la forêt leur montrait, sans appât et sans fard, et l'avoir su rendre avec fidélité.

X.

UN CARNOT CAPITAINE D'INFANTERIE EN 1625

Nous trouvons dans le *Bulletin de la Société archéologique* de la Charente (année 1887) un document intéressant relatif à un membre de la famille de Carnot. M. Ém. Biais, archiviste de la ville d'Angoulême, a communiqué à la Société, en novembre 1886, l'original sur parchemin d'un brevet de *sergent-major* délivré, en 1625, au capitaine Carnot par le duc d'Épernon, colonel général de l'infanterie.

Le « capitaine sergent-major » était dans les régiments d'infanterie des seizième et dix-septième siècles le second officier du corps; il y remplissait des fonctions assez complexes qui en faisaient le lieutenant-colonel, l'adjudant-major, et un peu le prévôt du régiment. Seul des capitaines il avait le privilège, si un jour de bataille il rencontrait soit le roi soit le général en chef, de leur parler à cheval sans mettre pied à terre.

Voici le texte du brevet dont nous respectons l'orthographe :

« Jean-Louis de la Vallette, duc d'Épernon, Pair et Collonnel général de France, Gouverneur et Lieutenant général pour le Roy en Guyenne, à tous ceux quy ces présantes lectres verront, scavoir faisons que, suivant le pouvoir à nous attribué par le Roy, et nous a plain confiantz ez sens, sulfisanse, vigilance et expériance au faict des armes du cappitaine *Carnot*, lui avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ses dictes presantes la charge et office de sergent major du régiment du sieur de Rambures, vaccant par la mort du cappitaine L'Espinay, pour ladicte charge avoir, tenir et jouir selon et avec les mesmes pouvoirs, prérogatives, honneurs, gages et émoluments ordonnés par Sa Maiesté. Mandons et ordonnons aux sieurs Me de Camp (1) cappitaines, lieutenants, enseignes, soldazt, sous officiers dudict régiment et à tous autres qu'il appartiendra, qu'au faict de ladicte charge et ce quy en dépendra ils ayent à vous recognoistre et vous obéyr et entendre et vous prester main forte s'il est nécessaire, pour l'exécution d'icelle. Prions en outre Messieurs les trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, chascun en l'année de leur exercice, et tous autres qu'il appartiendra, de vous payer lesdicts gages et appointementz attribués par Sa Maiesté à la charge de sergent maior. En tesmoing de quoy nous avons signé lesdictes presantes de nostre main propre, faict contresigner par l'un de nos secrétaires et mettre le cachet de nos armes. Faict à Moissac, ce dixneufviesme jour du mois de novembre 1625.

« [Signé] Louys de La Vallette.
« *ne varietur :* Chautut (?)
« *ne varietur :* Lamothe.
« Par mondict seigneur
« Fayes (?) »

(1) Maistre ou mestre de camp, c'est-à-dire colonel. Au dix-huitième siècle le titre de mestre de camp commun jusqu'alors aux commandants des régiments tant de cavalerie que d'infanterie, était réservé à la cavalerie, les commandants de régiments d'infanterie étaient appelés définitivement colonels.

BALLONS DIRIGEABLES ET APPAREILS VOLANTS

Suite et fin. — Voyez page 275.

Cependant l'homme peut, non pas voler, mais descendre lentement d'un point élevé en s'abandonnant dans l'atmosphère, et durant sa descente parcourir un certain chemin horizontalement en s'attachant à une sorte de parachute incliné. En 1678 un serrurier français en fit, dit-on, l'expérience heureuse. Plus récemment encore le docteur Lilienthal, de Berlin, se livra, avec succès, à des essais du même genre qui eurent un certain retentissement au commencement de l'année 1895 et, pour la première fois l'année précédente. Le docteur Lilienthal, il est vrai, vient de périr victime de sa dernière expérience de descente d'un point élevé en parachute dirigeable, mais cette mort tient uniquement à une imprudence de sa part. A Golenberg, où elle fut exécutée, il a voulu trop demander à son appareil et celui-ci, dont la stabilité était assez précaire, s'est renversé. Les ailes qui le composaient et étaient attachées aux bras et aux jambes du hardi aviateur, se sont pliées trop obliquement, elles ont cessé de faire parachute et, comme avec sa seule force musculaire, un homme ne saurait redresser des surfaces alaires de grande envergure, mais seulement modifier légèrement et progressivement leur orientation pour changer la direction de sa descente planée, le docteur Lilienthal a été précipité sur le sol et s'y est brisé. Il n'en reste pas moins acquis que l'homme peut diriger sa chute dans les airs et la rendre très lente en prenant un point d'appui sur le fluide ambiant au moyen de surfaces légères convenablement disposées et mobiles autour de son corps qui leur sert de point d'attache.

Est-on en droit d'inférer de plus de ces essais, dont les résultats ont été achetés au prix de la vie de l'expérimentateur, qu'ils marquent un premier pas vers la solution du grand et difficile problème de l'aviation humaine. Hélas! nullement. Un parachute n'est pas plus un appareil volant que la feuille morte qui

tombe à terre en tournoyant n'est un oiseau.

Avec l'aide de la photographie instantanée il a été possible durant ces dernières années d'analyser le vol de l'oiseau. Il se pousse en avant par un mouvement discontinu des grandes plumes de l'extrémité de ses ailes, et, au moyen de leur portion antérieure plus rigide, il prend un point d'appui sur l'air comprimé par sa marche en avant. Pour arriver à cette décomposition curieuse des mouvements du vol, un oiseau blanc ou de couleur très claire fut lâché devant un fond de velours noir et vivement éclairé avec une lumière intense telle que celle du magnésiun. En face de ce fond sombre était disposé un appareil photographique capable de prendre dans l'espace d'une seconde un grand nombre de clichés extrêmement rapides. Par ce procédé on a pu saisir les mouvements successifs exécutés par l'oiseau à des intervalles de temps très courts et avoir de ses battements d'ailes plusieurs images donnant chacune les positions successives des différentes parties de son corps pendant le vol. Sur le fond sombre des épreuves il se détachait vigoureusement comme une silhouette blanche, et, malgré la rapidité extrême du temps de pose, sa photographie était assez nette pour permettre d'analyser ses mouvements ainsi décomposés.

Pour résoudre un problème aussi difficile que celui de se soutenir dans l'atmosphère par des moyens purement mécaniques, l'homme ne pouvait faire mieux, surtout au début de ses recherches, que de s'efforcer d'imiter la nature dans une de ses œuvres les plus parfaites, aussi un appareil reproduisant la manière de voler de l'oiseau est-il aujourd'hui reconnu celui dont on peut avant tout autre attendre la solution de la question de l'aviation. L'oiseau se pousse en avant au moyen de l'extrémité de ses ailes ; la machine volante sera poussée en avant au moyen d'hélices. L'oiseau prend appui sur l'air par l'intermédiaire de la partie plane de ses ailes légèrement inclinées et qui dans le mouvement en avant compriment le fluide atmosphérique, substance éminemment élastique ; l'appareil volant prendra appui sur l'air par l'intermédiaire de surfaces planes de dimensions appropriées au poids à soulever, et dont l'inclinaison variable fera monter, descendre ou planer la machine. L'oiseau se dirige et maintient son équilibre par l'action de sa queue, l'appareil aviateur sera muni de gouvernails remplissant le même office. Ainsi constituée la machine volante, véritable oiseau mécanique, a été appelée aéroplane.

Une autre machine, plus simple dans son principe, pourra aussi peut-être servir un jour à soutenir l'homme dans l'atmosphère, c'est l'hélicoptère composé essentiellement de deux hélices, dont l'une refoulant l'air de haut en bas produirait le soulèvement, et l'autre placée comme celle de l'aéroplane donnerait la propulsion on avant. L'hélicoptère ne semble pas appelé à fournir la solution la plus prochaine du vol car, à poids égal, il use une quantité de force beaucoup plus grande que l'aéroplane.

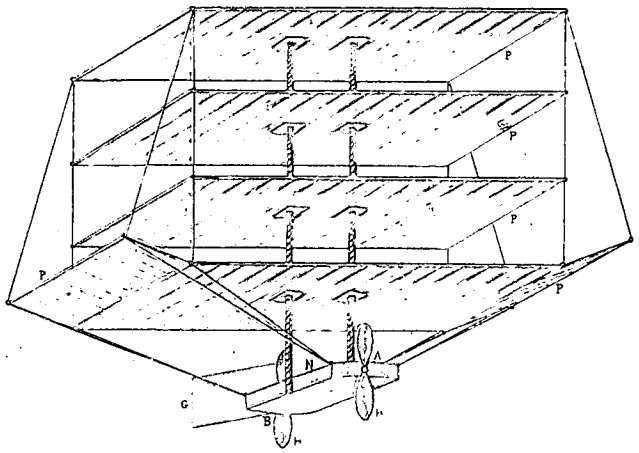
De petits modèles d'aéroplanes et d'hélicoptères ont été construits — quelques-uns même à titre de jouets d'enfants — ils volent parfaitement... pendant quelques secondes. Comme pour le ballon dirigeable, une des grosses difficultés auxquelles se heurte l'ingénieur dans la recherche de la solution du problème de l'aviation est en effet la question du moteur. Comment emporter dans un appareil ultra-léger assez d'aliments pour fournir à sa machine motrice le moyen de fonctionner longtemps ? Les hélices des petits aéroplanes et des petits hélicoptères tournent sous l'action de bandes de caoutchouc préalablement tordues. Sous un faible poids le caoutchouc tordu emmagasine une grande force, mais, en quelques secondes, il fait retour à sa position d'équilibre et l'oiseau mécanique retombe à terre sans vie dès que ses hélices ne se vissent plus dans l'air.

Depuis plusieurs années un aéroplane de grand modèle, muni d'un moteur à vapeur d'une légèreté extraordinaire, est en essai près de Londres dans les ateliers du célèbre ingénieur Maxim. Malgré la puissance d'invention du constructeur de cette machine volante, ces essais n'ont pas réussi d'une façon satisfaisante. L'appareil s'est bien soulevé au-dessus de terre mais après un parcours de quelques mètres il s'est incliné incapable de conserver son équilibre, et arriverait-on par un nouveau perfectionnement, permettant de commander presque instantanément ses gouvernails, à lui donner la stabilité nécessaire, que cet aéroplane ne pourrait se soutenir bien longtemps dans l'atmosphère pour une raison identique à celle qui s'oppose à l'exécution de longs trajets avec des ballons dirigeables.

Enfin, tout dernièrement, au commencement de cet été, le savant américain M. Langley, secrétaire perpétuel de la « Smithsonian Institution » de Washington, a essayé avec plein succès au-dessus des eaux du Potomac, un aéroplane de son invention, de petit modèle. L'appareil pesant onze kilos seulement n'était naturellement pas monté, il était muni comme l'aéroplane type de planeurs ou plans sustentateurs présentant cette particularité qu'ils avaient une forme légèrement recourbée rappelant l'aile de l'oiseau ; la propulsion de l'appareil était obtenue au moyen d'hélices mues par une très légère machine à vapeur. Au départ, les gouvernails de l'aéroplane — dénommé aérodrome par son inventeur — avaient été réglés de façon à lui permettre de s'élever suivant un plan d'assez

forte inclinaison et de décrire une courbe. En tant que stabilité l'appareil semble s'être bien comporté, il a franchi horizontalement 900 mètres et s'est élevé de 300 lors de la seconde expérience, la mieux réussie.

Vu son faible poids, cet aérodrome ne peut être considéré que comme une machine d'expérience permettant difficilement de présager ce qu'il adviendrait d'un aérodrome plus grand pesant plusieurs dizaines de livres, construit sur le même modèle, et possédant un équipage. Ici comme pour tous les aéroplanes, on s'est heurté à une grosse difficulté : réaliser un moteur assez léger pour permettre de marcher durant un temps appréciable ; au bout de quelques minutes en effet, les hélices de l'aérodrome Langley cessèrent de tourner, la machine motrice ayant consommé tous ses aliments. De ce que cet appareil-volant possédait une certaine stabilité, doit-on inférer qu'un appareil plus grand, d'envergure d'ailes considérable nécessairement, et muni pour permettre sa direction de vastes surfaces alaires mobiles, serait également stable? Nul n'oserait l'affirmer ; aussi est-il prudent d'attendre une expérience faite avec un aérodrome monté pour conclure à la découverte si importante de la stabilité des appareils-volants dirigeables, laquelle, malheureusement, une fois acquise, laissera encore entière la question, peu abordable avec les ressources de la mécanique moderne, de leur dotation d'une puissance motrice suffisante pour les mettre en état d'accomplir des voyages vraiment dignes de ce nom.



Aéroplane vu par dessous.
PP, planeurs ; A, avant ; B, arrière ; G, gouvernail vertical ; HH, hélices ; N, nacelle

De ce qui précède, on est forcé de conclure que l'appareil volant plus lourd que l'air existe seulement à l'heure actuelle à l'état théorique. Le ballon dirigeable existe, très imparfait il est vrai, mais il existe et il peut permettre, par des temps calmes, tels qu'il s'en présente un jour sur deux environ en France, d'effectuer des excursions de courte durée. Des excursions de cette nature ont en effet été exécutées avec succès en 1884-85, par l'aérostat de MM. Krebs et Renard. Depuis cette époque la science a progressé, et si les conquêtes effectuées dans l'art aérostatique ne sont pas assez grandes pour qu'il y ait eu lieu encore de tenter de nouveaux essais, il n'en est pas moins vrai que si le chef de l'État voulait chez nous, comme l'a voulu dernièrement l'empereur d'Allemagne, parcourir les airs à bord d'un aérostat, il pourrait effectuer une promenade aérienne dans les environs de sa capitale et revenir à son point de départ, seconde partie du programme que les Allemands ne sauraient offrir à leur souverain.

Si les artifices de construction, qui assurèrent au ballon « La France » et assurent à tout nouveau ballon dirigeable sorti des ateliers militaires de l'établissement de Meudon une stabilité parfaite, n'étaient pas gardés secrets dans l'intérêt de la défense nationale, un particulier assez riche pour se passer cette fantaisie coûteuse pourrait, lui aussi, sans aucun danger exécuter de petites promenades dans les airs, et franchir par les jours de beau temps des distances d'une cinquantaine de kilomètres dans la direction qui lui plairait.

Malgré l'attrait que présente ce mode de locomotion, l'incertitude de pouvoir se servir au moment du besoin d'un ballon dirigeable dont la sortie est subordonnée à l'état plus ou moins beau et plus ou moins calme de l'atmosphère, le rend difficilement recommandable comme un moyen pratique de voyager, et son prix extraordinairement élevé engage les admirateurs des beaux spectacles de la Nature à s'adresser plutôt aux ballons non dirigeables pour satisfaire leur juste ambition de jouir d'un plaisir rare et incontestablement délicieux, celui de voir fuir la Terre sous ses pieds semblable à une carte géante, tandis que l'on plane dans un air pur, transporté sans secousse, souvent au-dessus des nuages.

En choisissant son jour, autrement dit un vent favorable, l'amateur de voyages aériens pourra à bord d'un ballon ordinaire parcourir telle contrée de son choix. Pour être vu de la nacelle d'un aérostat non dirigeable le panorama étendu au-dessous de lui ne perdra rien de son imposante beauté, et sans dépenser plus qu'il ne l'aurait fait pour un seul voyage de deux heures à bord d'un navire aérien à vapeur, l'aéronaute-amateur pourra à dix reprises recommencer ces excursions dont le charme est si grand que quand on en a une première fois accompli une on désire ardemment en refaire au plus vite d'autres.

LÉO DEX.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
18, rue de l'Abbé-Grégoire, 18.

LE FUMEUR



LE FUMEUR. — Peinture de Molenaer. — Musée de Florence. — Gravé par Crosbie.

Le *Fumeur*, du musée de Florence, que notre gravure représente est l'œuvre de Jan Miense Molenaer, peintre de genre hollandais, né à Haarlem, au commencement du dix-septième siècle et mort en 1668. On ne connaît pas les circonstances de la vie de cet artiste, qui suivit volontiers la manière de Steen, plus souvent celle de Van Ostade. Il a de la finesse, un bon coloris, un ton harmonieux; mais il choisit presque toujours ses sujets dans des milieux peu relevés. On peut voir plusieurs toiles de lui aux musées d'Amsterdam, de Rotterdam et de

Copenhague : le *Benedicite*, *Concert champêtre*, une *École de village*, le *Joueur de clarinette*, *Récréations d'hiver*. Ses scènes de Cabaret et de mauvais lieux ne manquent pas de mouvement et d'effet. Quelques-unes de ses œuvres ont été gravées, et lui-même il maniait dextrement le burin.

A l'époque où nous reporte ce tableau du *Fumeur* plein de naturel et de charme, le tabac était encore en Europe une plante toute nouvelle. Accueillie d'abord à peu près partout avec enthousiasme, la solanée d'Amérique s'était vue ensuite l'objet des plus vives critiques, et la plupart des souverains l'avaient frappée d'anathème. Le roi d'Angleterre Henri VIII menaçait du fouet ceux qui en feraient usage ; la reine Élisabeth faisait confisquer les pipes comme les tabatières, et l'on sait quel virulent pamphlet le roi Jacques Ier écrivit, sous le titre de *Misocapnos*, « haine à la fumée », contre cette herbe « sale et puante ».

La conjuration des puissants semblait contre elle presque universelle. Tandis que, tout là-bas en Asie, le schah de Perse Amurat IV faisait fendre les lèvres aux fumeurs, une ordonnance de Louis XIII interdisait en France la vente de cette « drogue » à tout autre qu'aux apothicaires sous peine d'une amende de 80 livres parisis. Les prohibitions les plus sévères ne devaient pas empêcher cependant la propagation rapide du tabac, destiné à devenir chez nous, dès le ministère de Colbert, une denrée dont l'État lui-même encourageait l'usage, loin de le proscrire, et dont il se réservait le monopole de fabrication.

Notre fumeur néerlandais n'a évidemment, pour sa part, nul souci des décrets d'en haut ni de tous les arguments pour et contre qui se croisaient encore de son temps, à propos de la fameuse herbe exotique. Campé à l'aise sur son tabouret, devant un feu bien flambant, il aspire avec le flegme d'une honnête conscience, et en économe qui veut faire durer le plaisir, les bouffées de sa longue pipe de terre dont il tient la cheminée légèrement renversée.

Les diatribes qu'il encourt de ce chef, il n'en a pas plus cure que du vent qui souffle au dehors. Il est chez lui ; cette pipe est la sienne ; il l'a pour lui tout seul, plus heureux en cela que bien des bourgeois de son temps qui se contentaient encore, nous dit la chronique, d'une sorte de coquille de noix armée d'un tuyau de paille qu'on faisait circuler autour de la table, pour que chaque convive s'en servît à tour de rôle. Que voulez-vous ? c'était l'âge primitif de la coutume, et le tabac se vendait alors au poids de l'argent.

A quoi songe-t-il en fumant, le personnage de Molenaer ? Il n'a certes nulle préoccupation pénible ou troublante. Il n'analyse pas non plus son plaisir ; il se borne à le savourer, à petites doses et avec recueillement. Il ne pense assurément pas à ces indigènes du nouveau monde, ses devanciers au pays des nuages blancs et floconneux, que Christophe Colomb trouva sur la rive ayant à la bouche de petits cylindres allumés par un bout, qui n'étaient autres que les *tabaccos* préparés par les Indiens au moyen de feuilles enroulées de la plante. Ce serait là une reculée dans le passé que notre homme n'a nullement l'idée de prendre. Tout en lui, sa pose nonchalante, ses yeux clairs, sa figure sereine, et plutôt riante, que nul pli ne ride, dénote une satisfaction intime et complète.

Il s'abandonne avant tout au plaisir béat de fumer et il en prend à ses aises. Ses chausses retombent à demi sur ses pieds; le plastron de sa chemise entr'ouvert laisse voir une partie de sa poitrine; il est accoudé sur le rebord de la table, sa main gauche, tenant un verre, pend abandonnée. Près de lui, sur le guéridon recouvert d'une housse traînante, se trouvent uniquement un pichet de bière, un pot à tabac et une seconde pipe.

Le feu cependant pétille joyeusement dans la cheminée au vaste manteau ; c'est une image de solitude douce et confortable, un de ces paisibles *at home* qu'excellent à rendre si complaisamment les peintres du terroir hollandais.

Et voici que ce *Fumeur* de Molenaer m'en rappelle un autre de Meissonier, puis encore un autre du même artiste, qui en a tant fait. Tous accomplissent en apparence la même action ; mais quelle différence d'allure et d'aspect ! Le premier fumeur de Meissonier est, par exemple, un brave homme vêtu d'un large habit de coupe surannée et d'un gris modeste, coiffé d'un lampion soigneusement brossé, et chaussé de souliers à boucles d'argent bien cirés. On voit, à sa figure, que c'est avant tout un homme probe et bien ordonné auquel on confierait sa caisse et ses livres. Le second est, au contraire, un débraillé aux manchettes fripées, à l'habit boutonné tout de travers ; assis dans une attitude harassée et fébrile, il mâche d'une lèvre quasi-rageuse le tuyau d'argile de sa pipe. Quel homme est-ce ? Un aventurier, un joueur peut-être, qui ne se contente pas comme l'autre du large vidrecome aussitôt vidé que rempli et de l'ample mesure de bière à couvercle d'étain. Tous deux, en somme, sont aussi loin du *Fumeur* du musée de Florence que l'époque de Meissonier l'est de celle de Molenaer. Entre ces types divers il y a des siècles interposés, l'intervalle de temps qui sépare l'âge initial du tabac de l'époque où nous vivons aujourd'hui.

En Hollande même, les choses ont bien changé depuis lors; c'est là surtout que l'abus a remplacé la jouissance. Nulle part au monde on ne fume autant. Diderot avait déjà remarqué qu'un Hollandais est un alambic vivant. Qui ne connaît l'histoire de ce Rotterdamois qui mou-

rut, il est vrai, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, après avoir consommé dans sa vie 4,500 kilogrammes de tabac, et qui, non content de fumer une dernière pipe *in articulo mortis*, voulut qu'à côté de lui dans sa bière on déposât un paquet de tabac? C'est bien un trait typique du pays où, en manière de déclaration à la jeune personne dont il est féru, le prétendant, en Zélande du moins, la prie tout bonnement de lui allumer sa pipe, laquelle en l'occurrence, représente quelque chose comme le flambeau de l'hyménée.

JULES GOURDAULT.

HOMARDS ET LANGOUSTES

A première vue le homard n'a rien d'agréable à l'œil, mais quand on l'étudie de près on ne peut se défendre de l'admirer comme une des plus étonnantes merveilles de la création. Il n'existe peut-être pas sur le globe d'être mieux armé pour la bataille de la vie. On retrouve en lui tous les attributs qui conviennent à une espèce dominante. On sent qu'il est né pour la guerre; quand il prend l'offensive un outillage puissant et redoutable lui permet de venir à bout de ses ennemis et quand il est obligé de se défendre une impénétrable cuirasse le protège contre les coups de ses adversaires. Sa conformation toute spéciale lui fournit enfin les moyens de chercher le salut dans une brusque retraite lorsque le combat devient trop inégal.

Il ne faut pas un long examen pour constater que la nature a dérogé aux lois de la symétrie en créant les armes dont le roi des crustacés fait usage pour appréhender sa proie. Les deux pattes de devant qui ont été détournées de leur destination primitive pour devenir des instruments de guerre présentent de très sensibles différences. Celle de droite est allongée, celle de gauche est plus arrondie; la première ressemble à une paire de ciseaux dont les lames seraient faites comme des dents de scie, la seconde plus puissante, plus massive est un véritable appareil à broyer, une sorte de tenaille à plusieurs crans dont l'ouverture varie suivant l'épaisseur de l'objet à saisir.

Pour créer cet armement perfectionné la nature ayant été obligée de violer les lois de la symétrie fait expier par de fréquentes irrégularités de conformation les privilèges qu'elle a accordés aux homards. Il n'est pas rare qu'un de ces crustacés ait les deux pinces pareilles et possède par conséquent deux paires de tenailles ou deux paires de ciseaux. Quelquefois les tenailles sont à gauche et les ciseaux à droite, bref, il est dans la création très peu d'êtres vivants où le type normal de l'espèce soit sujet à de plus fréquentes variations.

D'ailleurs, ces irrégularités ont en général très peu d'importance et ne paralysent pas d'une manière sérieuse les moyens d'attaque dont le plus redoutable des crustacés dispose pour donner la mort à ses victimes. D'autre part, nous devons observer que presque jamais elles ne compromettent l'admirable mécanisme de la cuirasse dont il est revêtu. Il est impossible d'imaginer une armure de toutes pièces plus solide, plus commode et plus ingénieusement articulée. Loin de gêner les mouvements du homard elle favorise la manœuvre à laquelle il a recours en cas d'extrême danger.

Les muscles qui unissent les anneaux dont sa queue est couverte, ont une remarquable vigueur et peuvent se contracter comme un ressort dont la détente produit un bond en arrière exécuté avec une vitesse de huit mètres par seconde. Grâce à ce brusque mouvement de retraite, le roi des crustacés peut facilement échapper aux coups d'un adversaire dont il n'avait pas soupçonné la force.

Le homard n'est pas seulement créé pour le combat. Il semble que pour ce privilégié du monde de l'océan, la nature ait pris plaisir à faciliter les moyens de locomotion. Lorsqu'il juge à propos de sortir de son élément naturel, ses huit pattes lui permettent de se promener à l'air libre sur le sable; mais, en général, il préfère les excursions sous-marines et, grâce à l'application du principe de physique qui lui fait perdre une partie de son poids égale au poids du liquide qu'il déplace, il glisse, plutôt qu'il ne marche, en explorant le fond de la mer. Lui prend-il la fantaisie de naviguer entre deux eaux, deux nageoires placées au-dessous de sa queue lui servent à la fois de rames et de gouvernail et lui permettent de se mouvoir, sinon avec une rapidité extrême, du moins avec facilité.

Ici la nature nous réserve une autre surprise. Pour les homards mâles les nageoires ne sont qu'un appareil de locomotion, mais elles rendent aux femelles un autre genre de services, elles leur permettent de transporter leurs œufs en attendant l'éclosion des petits.

La femelle du homard est le kangourou de la mer, à mesure qu'elle pond ses œufs elle utilise la substance gélatineuse dont ils sont enduits pour les attacher avec soin aux tentacules filiformes placés au-dessus de ses nageoires, et pendant plusieurs mois elle ne s'en sépare plus.

Suivant les calculs d'un naturaliste anglais, M. Grant Allen, le nombre des œufs pondus tous les ans par chaque homard femelle varierait de deux mille à douze mille, mais c'est à peine si dans les conditions les plus favorables mille petits naissent et si trois ou quatre en tout arrivent à leur complet développement.

Cet énorme déchet provient en premier lieu

des innombrables transformations que subit la larve sortie de l'œuf avant d'acquérir la structure et l'aspect définitif qui caractérisent son espèce. Chacune de ces métamorphoses est une épreuve souvent mortelle, mais tel n'est pourtant pas le principal fléau qui réduit à un si petit nombre de survivants une famille dont la propagation semblait si bien assurée. Les homards se dévorent entre eux. A peine nés ils vivent à l'état de guerre civile. Tandis que pendant les premières semaines qui suivent leur naissance les petites écrevisses s'accrochent aux nageoires de leur mère et vivent ensemble en très bonne intelligence sans jamais essayer de se disputer de vive force la nourriture que celle-ci a soin de leur donner, les petits homards se dispersent dès qu'ils sont capables de se mouvoir. Ils se méfient les uns des autres et cette haine instinctive n'est que trop justifiée. Les plus forts mangent les plus faibles et ont de la peine à s'habituer à d'autres moyens de subsistance. Ces criminelles habitudes sont loin de disparaître entièrement sous l'influence des années. Les homards dont la voracité est insatiable ne se contentent pas de se nourrir de poissons, de crabes, de mollusques et des détritus de la chair des animaux qu'ils peuvent trouver sur les bords de la mer sans se préoccuper de savoir si les substances organiques dont ils sont très friands se trouvent dans un état de décomposition plus ou moins avancée, ils ne peuvent résister à la tentation de tourner contre leurs pareils les armes redoutables que la nature leur a données. Les adultes mangent les jeunes et on découvre dans l'appareil digestif des mâles, des débris de la carapace des femelles. Il est impossible de pousser plus loin les horreurs du cannibalisme sous-marin.

Ce besoin de s'entre-dévorer se manifeste même à l'état de captivité dans les aquariums, où les homards abondamment nourris n'ont pas l'excuse de la faim. Lorsqu'un de ces prisonniers vient à perdre une de ses pinces, ses compagnons se précipitent sur lui, le renversent et le mettent en pièces.

A l'état libre, un semblable accident n'est pas rare et n'a pas de conséquences mortelles lorsque le crustacé privé de l'une de ses deux armes naturelles parvient à se soustraire à la voracité de ses pareils. Les pinces, les antennes et les pattes des homards repoussent toutes seules après une amputation. La nature se charge elle-même de réparer le mal et reconstitue en quelques semaines les organes brisés dans une chute ou arrachés dans une bataille.

Ce privilège très rare parmi les animaux s'explique chez un crustacé habitué pendant les premiers mois de sa vie, a subir plus de métamorphoses que les grenouilles ou les papillons et obligé dans la suite, par les nécessités de sa croissance, à renouveler tous les ans son armure. On serait tenté de croire que la carapace nouvelle ne se forme qu'après la chute de l'ancienne; mais il en est tout autrement, le homard ne se dégage de sa vieille enveloppe qu'après avoir formé de toutes pièces celle dont il va désormais se revêtir. Une armure neuve souple et flexible, se constitue peu à peu au-dessous de la carapace dont le crustacé se dégagera avec une facilité étonnante lorsque le moment sera venu.

La période de transition est assez difficile à traverser; le homard revêtu d'une enveloppe élastique qui n'a pas pris encore de la consistance se tient caché autant que possible au fond de la mer afin de se soustraire aux attaques de ses ennemis. A ce danger viennent s'ajouter les maladies qui résultent d'une trop rapide croissance.

Le crustacé profite de l'élasticité de sa cuirasse neuve pour grandir pendant quelques jours avec une remarquable rapidité. Pour se développer il n'a pas besoin de prendre un surcroît de nourriture, bien au contraire une très petite quantité d'aliments lui suffit pour se soutenir. Il résulte de recherches toutes récentes que l'eau de mer s'infiltre à travers la carapace encore molle du homard, se mêle à son sang et à ses tissus et est en réalité le principal agent de l'augmentation de poids et de taille qu'il acquiert en quelques jours. Suivant une opinion très répandue parmi les pêcheurs le homard tomberait dans un état de torpeur absolue et n'aurait besoin de prendre aucune espèce de nourriture pendant la période où son armure se reforme. C'est une erreur, il n'existe parmi les crustacés rien qui ressemble au sommeil hivernal des reptiles et de certaines espèces de mammifères.

En attendant que son enveloppe soit reconstituée, le homard sort quelquefois pendant la nuit de sa retraite sous-marine pour se procurer quelques aliments et surtout pour chercher des fragments de coquillages et d'autres substances calcaires qu'il dissout dans son estomac afin de faire entrer dans son organisme les substances dont il a besoin pour donner de la solidité à son armure. En général au bout d'une huitaine de jours la nouvelle carapace prend la consistance du cuir et au bout de cinq ou six semaines elle devient aussi dure que l'ancienne. Arrivé à l'âge adulte, le homard change d'enveloppe chaque année d'une façon à peu près régulière mais, à mesure qu'il vieillit, la nature lui inflige de plus en plus rarement cette épreuve et finit par l'en dispenser tout à fait.

Les homards d'Amérique qui ont failli susciter de graves démêlés entre la France et l'Angleterre à propos des pêcheries de Terre-Neuve ne se distinguent de leurs cousins d'Europe que par la puissance de leurs tenailles.

Tandis que sur les côtes de France et d'Angleterre, les homards se nourrissent de poissons, de jeunes crabes ou de mollusques tels que les moules dont l'enveloppe est assez peu résistante, ils ne peuvent de l'autre côté de l'Atlantique se procurer leur subsistance quotidienne qu'à la condition de broyer des coquillages très durs. Aussi les organes dont ils se servent pour écraser leur proie ont-ils pris sur le littoral du nouveau monde un développement et une puissance qu'ils n'ont pas sur les côtes de l'ancien continent.

Si les homards d'Europe et d'Amérique ne sont séparés que par d'insignifiantes différences, en revanche ils n'ont les uns et les autres avec les langoustes qu'une très lointaine parenté. Entre ces deux espèces de crustacés l'art culinaire établit une assimilation à peu près complète mais la science ne leur reconnait pas le droit de porter en latin le même nom. Elle élève par conséquent entre eux une barrière infranchissable. La langouste est un *Palinurus* qui suivant la doctrine de l'évolution descendrait du même ancêtre que le homard mais ne se serait pas transformé dans la même direction. Tandis que le plus redoutable des crustacés s'est attaché surtout à perfectionner ses armes offensives, l'unique souci de sa lointaine et peu dangereuse parente a été de s'envelopper d'une armure inexpugnable.

Les deux premieres pattes de devant de la langouste n'ont pas été détournées de leur destination comme celles du homard, pour devenir des instruments de combat. Elle ne s'en sert que pour marcher et non pour appréhender ses aliments ou donner la mort à ses victimes.

Les cornes dont elle est armée sont trop longues et trop fragiles pour lui permettre de porter des coups dangereux à ses adversaires. Elle ne lui rendent guère d'autre service que de la prévenir de l'approche de l'ennemi. Les organes de la vision sont imparfaits chez les homards aussi bien que chez les langoustes, les premiers suppléent à l'insuffisance de leur vue au moyen de leurs antennes et de leurs pinces qu'ils portent, l'une étendue pour prendre l'offensive, l'autre repliée devant leur tête pour parer les coups; les secondes au contraire, grâce aux longs appendices qui leur permettent de fouiller devant elles, sont averties de plus loin de l'imminence du péril et plus promptes à battre en retraite. D'ailleurs elles ne recherchent pas le combat, elles n'ont pas des instincts carnassiers à satisfaire, elles se nourrissent de plantes marines et sont des herbivores inoffensives qui ne méritent pas le supplice de l'immersion dans l'eau bouillante si parfaitement justifié quand on l'inflige au homard, ce cannibale de l'océan.

Si la nature a rendu les langoustes à peu près impuissantes à l'attaque, en revanche elle leur a donné une cuirasse hérissée d'épines qui résiste à tous les assauts. La langouste ne pouvant trouver de salut ni dans sa puissance d'agression ni dans la rapidité de ses mouvements, n'avait qu'un moyen de ne pas être exterminée dans la lutte pour la vie qui est une des lois de la planète terrestre, c'était de se transformer en forteresse vivante comme la tortue ou le porc-épic.

G. Labadie-Lagrave.

L'ORPHELIN

I

Flac, flac, flac font sur la route blanche les pieds roses d'un enfant blond.

Flac, flac, flac, pieds nus, ses souliers à la main, il trotte et s'amuse à suivre sur les herbes folles, les insectes aux couleurs brillantes. Il trotte. — Les cailloux du chemin ni les ronces ou les épines des haies n'arrêtent sa marche aventureuse; il court après un blanc papillon ou un bourdon très gros et noir.

Pareil à l'homme, ce grand enfant, il erre dans les prairies et guette, au long des ruisseaux, le poisson paisible.

Mais il est petit, tout petit, l'enfant, et ses désirs sont des rêves; ses menottes, à peine, peuvent tenir une fleur.

Mais qu'importe à l'enfant les oiseaux et les fleurs, hochets, divertissements! en son âme blanche un seul amour grandit superbe, celui de sa mère.

Flac, flac, flac font sur la route blanche les pieds roses d'un enfant blond.

II

La mère est morte. L'enfant rêve.

Certain soir quand vibre dans l'air la chanson d'un oiseau, alors que tout s'endort; à l'heure mélancolique où glapit la chouette et que trébuchante, la nuit, tel un homme ivre, au long des bois se vautre, l'enfant sous un sapin dormait.

Maman n'était point revenue. Maman! mot d'amour, tendresse des aimés. Il l'évoquait, ce cher petit, la mère disparue, quand de sa bouche rose, églantine folle, ainsi qu'un chant, sans trêve, il modulait son premier balbutiement: Maman!

Là-bas, pourtant, où le soleil se couche, sur la montagne haute où le ciel, comme un dais, couvre une tour en ruines, là-haut, dans le ciel bleu, disait-on à l'enfant, là-haut était maman. Elle s'en était allée, c'est un très long voyage; elle reviendrait peut-être, sinon il l'irait retrouver.

Oh! aller voir maman. Quel désir et quel

rêve! Y courir bien vite, se hâter en les chemins tout habillés de fleurs.

Flac, flac, flac, font sur la route blanche les pieds roses de l'enfant blond.

Il part le cher petit.

Évitant les génisses rousses qui broutent dans les prés verts, à travers champs, dans les sillons fauves, il court l'enfant blond; il court fort, bien fort, ses souliers à la main pour ne les point gâter.

Dans les halliers, les buissons, il gravit sans frayeur. En les sapins noirs, le vent pleure, et, sur la sombre mousse, des feuilles sèches couleur d'aurore bruissent et se froissent. Il ne s'arrête point pour gravir la colline. Au sommet, une forêt l'enserre. Le ciel est bien haut, très haut, et ce n'est point ici, sur le coteau qu'il touche à la terre, mais là-bas, tout là-bas, sur cette montagne bleue qui se dessine embrumée, dans une éclaircie des grands arbres bruns. Non, ce n'est point ici et l'enfant se lamente. C'est l'heure où rentrent les troupeaux et leurs joyeuses sonnailles en l'air calme du soir se mêlent à l'angélus qui se meurt au loin, délicieux.

Oh! qu'il fait noir; et cette âme claire d'enfant se froisse au toucher de la nuit lente qui tombe. De grands géants l'entourent; dans le feuillage des clartés du ciel, un chant d'oiseau et, tout près du petit homme, à la pointe d'une herbe, un gros insecte rouillé, puis comme une lamentation, la triste mélopée des feuilles qu'agite la brise des nuits, et dans cette solennité terrifiante et grandiose de la nature qui, lassée du jour se drape de ténèbres, à même le sol, agenouillé, l'enfant pleure et prie. Il tombe endormi, la fatigue a vaincu la douleur.

III

Flac, flac, flac, ne font plus sur la route blanche les pieds roses de l'enfant blond.

Il ne lui faut point sortir, car il a pris froid le jour qu'il voulut sur la colline haute, aller revoir maman.

On l'a retrouvé, mais combien de recherches et d'angoisses affreuses.

Et voici qu'aujourd'hui, seul dans la chambre de maman qu'il peut habiter alors qu'il est sage, l'enfant, sur une chaise, encore faible, de ses grands yeux battus, le nez contre la vitre, suit dans le ciel bleu le vol des hirondelles; et cela l'amuse, ces courses vagabondes dans l'air vibrant, ces taches noires sur l'écran des cieux.

Il n'appelle plus maman, elle ne reviendra pas; sa petite expérience lui dit qu'elle s'en est allée! quel retour probable pour une si longue absence.

Il n'en parle plus de « petite mère » mais son regard s'agrandit et si la santé revient, lente, à chaque jour, semble-t-il, ses yeux sont plus profonds et son visage s'amaigrit. Oh! la douleur concentrée en cette âme, fleur à peine éclose et meurtrie déjà, et comme au plus profond de l'être, la vie pour cet enfant n'a plus les couleurs d'espérance mais la cruelle morsure de l'expérience amère. Une immense solitude en lui : l'horrible déchirure dans l'existence, quand la mort arrache l'un à l'autre deux êtres pour qui la raison de vivre n'est que l'amour qui les unit.

Il ne va plus joyeux, l'enfant, dans les sentes ensoleillées et maintenant qu'il sort, c'est à petits pas tardifs qu'il erre autour de la mare où coassent les grenouilles. Comme elle l'attire cette mare endormie derrière la maison. Il y va rêver et se gîte bien seul, en une oseraie qui lui fait un rideau de verdure. Dans ses mains menues le ballon que lui donna maman, il regarde, écoutant ce qui bruisse à l'entour.

Un soir qu'il vaguait, se penchant sur la mare, il crut voir, mais lointain, très lointain, le visage de maman; il se baissa, la chère image approchait, approchait... il la voulut saisir et tomba...

Quelques cris qu'on n'entendit point, des hoquets, un remous, l'horrible frémissement de l'eau dormante qui fit danser, sur l'étang vert, les nénuphars, frêles esquifs aux voiles blanches, et ce fut tout : le gouffre avait englouti l'enfant.

On le chercha longtemps. La lune de ses rayons pâles, éclairait sur l'eau funèbre un ballon qui flottait immobile, presque.

Flac, flac, flac, jamais plus ne feront sur la route blanche les pieds roses de l'enfant blond.

André Flotron.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

CHANTER POUILLES

Chanter pouilles à quelqu'un c'est l'accabler d'injures violentes et grossières.

Cette locution n'appartient pas à la bonne compagnie. Pourtant elle est quelquefois employée par manière de badinage. Ainsi Mme de Sévigné écrit : Ils se sont dit mille pouilles; et Voltaire : Un peu de maladie m'a privé du plaisir de vous écrire des pouilles.

Quelles sont donc ces *pouilles* que l'on chante et comment peut-on chanter des pouilles.

Ménage qui n'est jamais à court pour trouver et au besoin fabriquer une étymologie, se contente de dire : Cette façon de parler vient apparemment de l'injure de pouilleux?

Trévoux est moins explicite encore. Au lieu de nous expliquer l'origine de pouilles, il se contente de rapporter ces trois mauvais vers :

Mars traite le Sort de faquin,
Lui dit cent pouilles, et la Gloire
Rompit son cornet à bouquin.

D'après Guérin, Pouille serait la traduction en orthographe moderne de poulie, dans le latin du moyen âge *polia*. « Cette notation *poulie*, « sonnait *pouille*. Ce mot avait deux sens. D'a- « bord le sens demeuré en usage, *chanter pou- « lie à quelqu'un*, serait donc l'injurier d'une « voix aigre et criarde, comme celle d'une pou- « lie qui grince dans sa chape rouillée. C'est « possible, mais je ne crois pas que ce soit vrai.

« J'aime mieux trouver l'étymologie dans « l'autre sens de *poulie*, étable à loger les che- « vaux (pullus, pulla, pullitra, les ll mouillés « poulain, pouliche).

« *Chanter pouille* est donc proprement *chan- « ter écurie*, gourmander brutalement, grossiè- « rement. en style d'écurie oude palefrenier. Et « cette locution est faite comme cette autre que « Régnier a imitée de Junéval :

Ore ils parlent soldat et ores citoyen...

« Les latins disaient Cantare ocyma, chanter « basilic, parce qu'ils croyaient que pour bien « faire lever la graine de basilic, il fallait mau- « dire en la semant.

Pannucea Baucis
Quum bene discincto cantaverit ocyma vernæ.

« (Quand une Baucis déguenillée *chante « pouille* à un truand de valet.) »

Cette explication nous semble trop subtile et trop recherchée pour être vraie. Les locutions populaires se forment d'une manière simple.

Le mot *pouille* ou pouilles, est évidemment dérivé de pouil, ancienne orthographe de pou (du latin pediculus). Chanter pouilles correspondrait donc au latin cantare pediculos.

Il n'y a point d'exemple, sans doute, de cette expression ; mais nous connaissons une foule d'expressions analogues : cantare morbum alicui, cantare somnum, cantare mortem — (appeler sur quelqu'un la maladie, le sommeil, la mort). Dans ces phrases, *cantare* signifie *appeler par des formules magiques*, sens qu'il a conservé en français dans les dérivés enchanter, enchantement, et même dans l'expression pain à *chanter*, c'est-à-dire pain qui doit être consacré.

Chanter pouilles signifie donc à notre avis : appeler la vermine sur quelqu'un. N'est-ce point encore une grossière injure que de traiter quelqu'un de pouilleux?

Un chercheur.

LA FORÊT

Suite. — Voyez page 307.

Les premiers rayons du soleil percent la brume d'hiver ; les neiges ont fondu. La forêt se réveille de son long assoupissement.

Le travail de la vie des arbres et des fleurs n'est encore qu'intérieur, mais tout ce qui vit s'agite, soit dans les branches privées de verdure, soit sur le sol, où déjà quelques herbes hâtives jettent une couleur.

La saison rigoureuse a été funeste à ces bêtes, à ces bestioles ; ces dernières ont encore été sauvées pour la plupart, grâce à l'engourdissement hivernal qui suspend les fonctions de la vie, mais les animaux grands et petits, plumes grises ou pelages roux, ont pu connaître les angoisses de la faim, au fond de leur retraite de terre ou de branchages. Les oiseaux surtout, les pauvres ! ont payé un cruel tribut, les pattes gelées, le ventre vide, ne trouvant rien à manger et pourtant, par une injuste compensation, en butte à la voracité de leurs ennemis. Il y en a parmi ceux-ci qui, l'été, font les difficiles, et, l'hiver, sont encore heureux de se mettre une fauvette sous la dent !

Donc, quand le printemps a rendu l'activité à tout ce monde, les familles se comptent et trouvent de grands deuils.

J'imagine qu'un des premiers soins de la gent emplumée, est de compter les absents, ceux, trop faibles ou malheureux, qui n'ont pas résisté aux épreuves de l'hiver.

Que sont-ils devenus, tombés de l'arbre ?

Avez-vous remarqué qu'on ne rencontre jamais d'oiseau mort, dans la forêt comme dans la plaine.

Est-ce que les oiseaux se cachent pour mourir ?

a dit le poète des *Humbles*.

Non, jusqu'à la dernière minute, leur cervelle de moineau garde sa belle inconscience, ils tombent sans lutter, où la mort les frappe. Mais bientôt ils disparaissent.

La nature qui a fait la part si belle à l'oiseau vivant, a voulu encore, par amour pour cet être si frêle et si gracieux, qu'elle considère comme le chef-d'œuvre de sa création, jeter un voile sur sa dépouille, afin d'éviter qu'elle pût devenir un sujet de tristesse, après avoir été la personnification de l'insouciante gaîté.

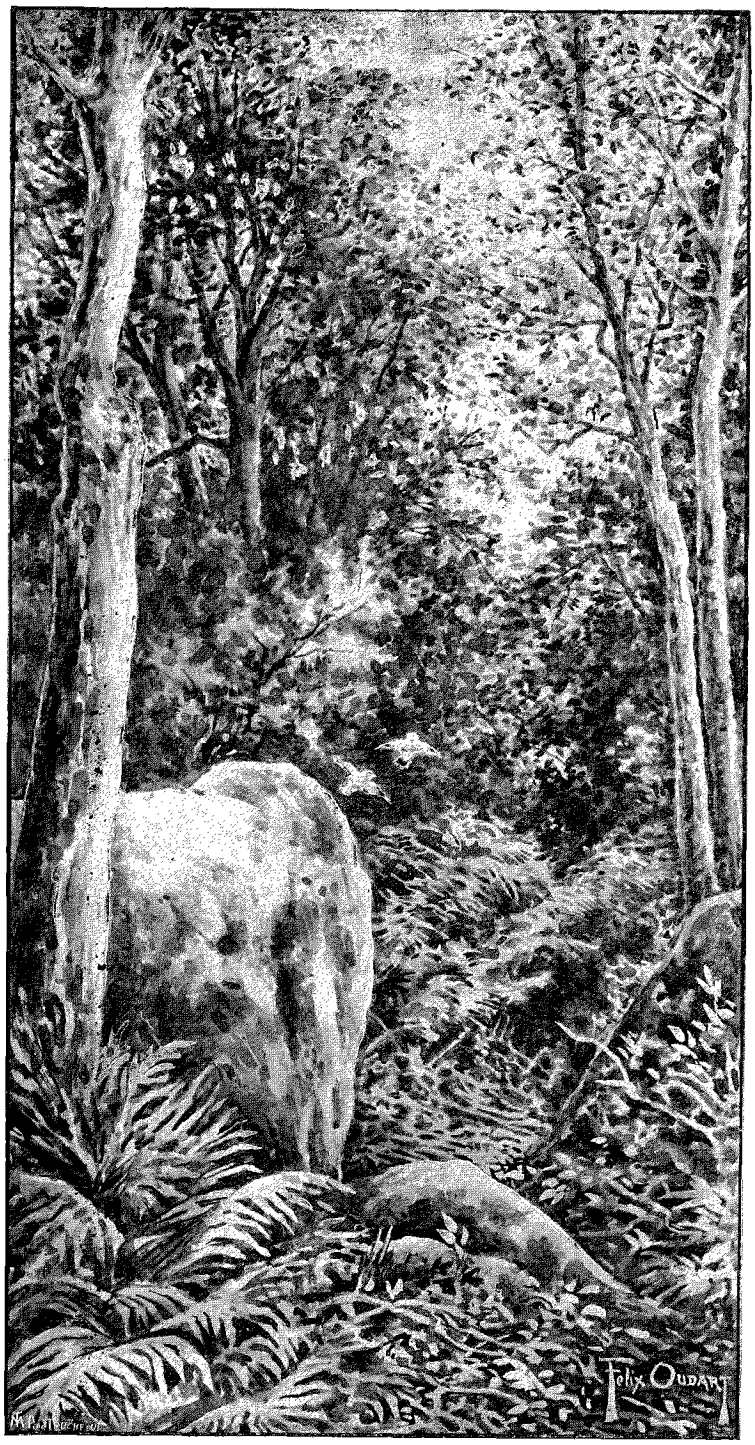
Privé de vie, ce frêle corps est tombé sur le sol. Il a conservé ses formes, les couleurs de son plumage, rien en lui n'offense l'œil. Mais le contact de l'air ne tarderait pas à le corrompre.

Aussitôt une légion de scarabées noirs rayés de jaune accourt de tous les points de l'horizon, guidée par un instinct étrange, où la vue, un odorat subtil, ou bien encore un service d'explorateurs admirablement organisé, jouent le principal rôle. Ce sont des ouvriers fossoyeurs chargés de faire disparaître l'oiseau mort.

Ils se mettent en hâte à l'ouvrage. Leurs pattes robustes remuent la terre, et leur tête puissante, large, trapue, garnie d'un labre en forme de pelle, la prend et la rejette au bord de la fosse ainsi creusée. Ils sont si nombreux

et si actifs que bientôt l'oiseau descend, enfoui dans le sol.

Ces scarabées, les nécrophores, n'ont rien pris à l'oiseau, n'ont rien retiré pour eux-mêmes de la terre qu'ils fouillent ainsi. A quel mobile obéissent-ils donc?



La forêt. — Le Fourré.

A la préoccupation que tout être éprouve pour sa progéniture, à la prévoyance qui lui fait trouver les combinaisons les plus ingénieuses, en vue de lui préparer à l'avance un logis bien chaud, bien abrité, une subsistance abondante et à portée d'elle.

Le petit corps va disparaître, grâce aux efforts des nécrophores mâles, alors les femelles d'abord spectatrices oisives, se glissent sous les ailes et déposent à l'abri les œufs qui se trouveront, là, conservés tout seuls. Profitant même de l'aubaine, d'autres insectes, mouches bleues et bourdonnantes, bousiers brillants au corselet vert, papillons éclatants de couleurs bariolées, infiniment petits que l'œil ne perçoit pas, mais que le microscope révèle, s'abattent sur la carcasse, la percent, la traversent, laissant partout la semence féconde qui bientôt donnera naissance aux larves, en attendant que, de ce foyer de vie, s'échappent à leur tour les scarabées, les mouches, les papillons, tandis que la terre, engraissée, portera là des fleurs plus brillantes et plus parfumées. Nulle part ailleurs, peut être, la nature n'a donné une preuve plus grande du principe immuable qui la gouverne ; la vie naissant de la mort, dans un perpétuel recommencement.

* * *

Voilà que la jeune sève a monté la vie aux rameaux desséchés, une légère teinte d'un joli vert tendre s'étend sur la forêt pour, bientôt, couvrir tout d'une couleur intense. La vie est devenue plus active, le mouvement a pris toute son intensité, car les bêtes sont parvenues à leur plein développement, et toutes se cherchent pour la lutte, pour la faim, pour l'amour.

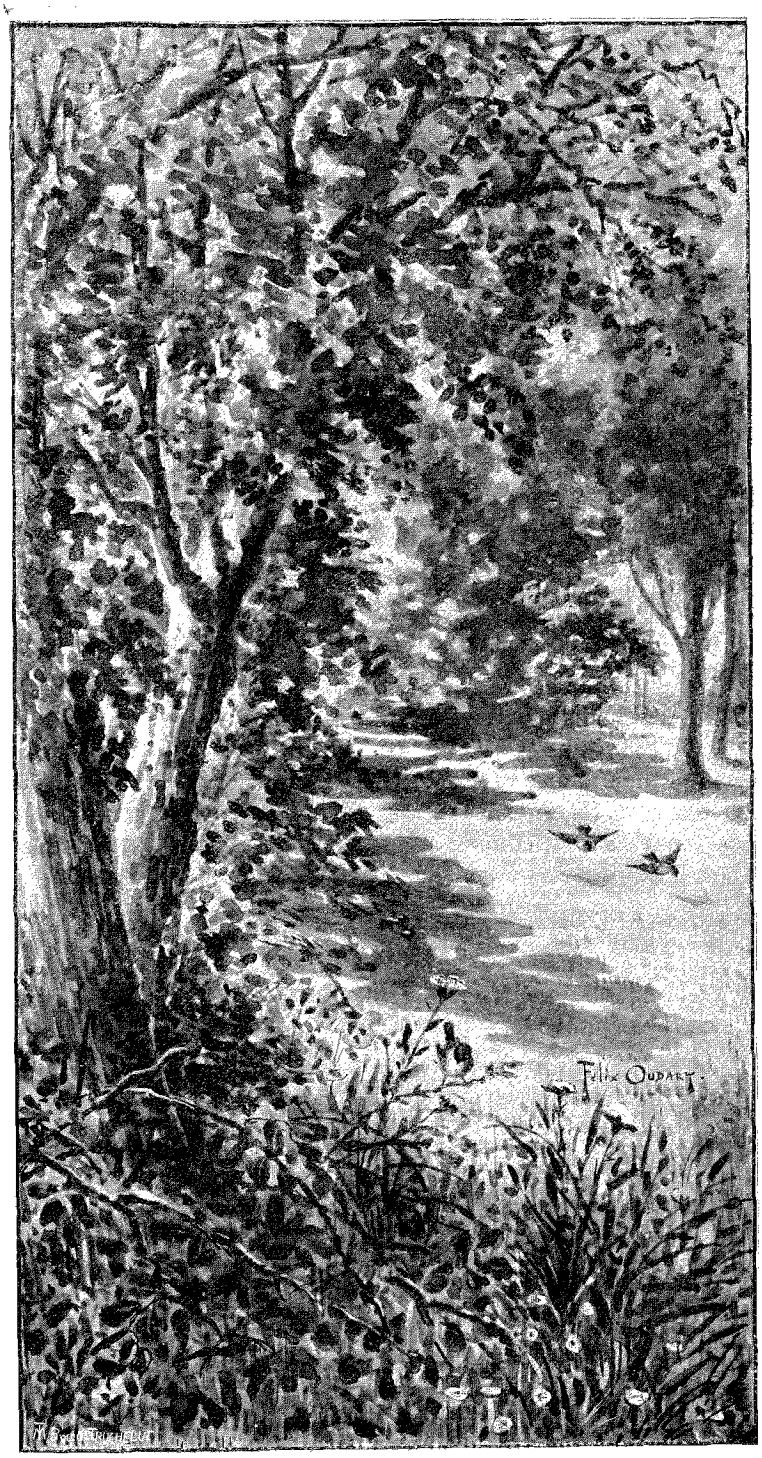
C'est le printemps ; c'est l'été, jours bénits de la forêt, où elle charme le cœur, où ses parfums pénétrants excitent, caressent, endorment. Rien ne respire la puissance comme les belles forêts de nos climats tempérés ; lorsque, pour ainsi dire, par une explosion de vie, cette immensité de bois inerte en apparence, se couvre de sa verte frondaison.

Non seulement les têtes sont chenues, mais à même les troncs se montrent de timides rameaux qui voudraient bien grandir et devenir branches, tandis que sur le sol c'est un fouillis de jeunes pousses, de taillis à leurs débuts, de larges fougères, d'ajoncs rudes et d'herbes folles ; au milieu de tout cela

percent la jeune primevère, la bleue et pâle pulmonaire, les clochettes blanches du muguet, la pâquerette blanc et or, et un peu plus tard l'humble violette reine des clairières, reine timide et charmante dans sa simplicité, telles que devaient être, au bon vieux temps, les bergères épousées par les rois; puis c'est, à côté d'elles, là où pénètre un peu d'air et de lumière, la fétuque, la pervenche bleue, la canche pourprée, l'airelle, toute cette jolie flore des sous-bois, arrosée par des sources, et que connaissent bien les amoureux de la nature.

Les anciens sachant le besoin qu'on a de personnifier les choses pour mieux les comprendre, avaient peuplé ce monde de faunes et de naïades, de sylvains et d'hamadryades, dont on pouvait surprendre les jeux, parfois, au clair de lune; ils croyaient à ces divinités qui expliquaient à leurs yeux le côté utile de la forêt. Pourquoi cette création si complète, si elle ne servait pas de cadre à des êtres matériels ou d'essence supérieure, faisant corps avec elle, et incapable de vivre ailleurs? D'où cette mythologie aimable, qui nous a été transmise par la tradition, ou par les poètes, les artistes, à la verve incomparable.

Nous, savants de ce siècle du progrès, hélas! nous avons changé tout cela : l'enfant lui-même sait à quel rôle la forêt est réservée dans la création; à l'âge où, jadis, on apprenait le conte du *Petit Poucet* perdu au milieu des bois. (Dans un coin de campagne, ces jours-ci, une fillette me le disait en langage naïf, et « j'y prenais un plaisir extrême ».) A cet âge, donc, on lui a fait comprendre comment l'arbre consomme l'acide carbonique et produit l'oxygène, au contraire de tous les animaux comment il retient les terres et les amende, arrête les nuages par ses cimes, et les sables mouvants par ses racines; comment certaines essences éloignent la fièvre et comment d'autres la donnent. Sur tous ces points un bambin en remontre aux barbons. Ceux-ci pourtant, plus ignorants de bien des choses, n'en ont pas été moins heureux ni moins robustes, au contraire semble-t-il, et, de plus, ils rêvaient à de jolies fées, à de gracieuses déesses dansant au milieu des clairières et se poursuivant à travers les buissons. Graines d'idéal que nos pères semaient au plus épais des épines du chemin, et qui leur permettaient de voir quelquefois avec des couleurs brillantes les étapes de leur existence pénible et périlleuse.



LA FORÊT. — La Clairière.

Fini, l'idéal! adieu, vieilles lunes! Montrez-moi cette fleur, que je compte les pétales; et si vous me donnez un fruit, je vous dirai sa famille, son genre, ce qui le différencie des autres genres.

Aussi, qu'arrive-t-il de ce beau fatras? C'est que la forêt ne dit plus rien qu'à l'œil armé du microscope, et que, sans les chasseurs, la forêt serait déserte, propice seulement aux amoureux parce qu'ils n'y rencontreraient personne.

(A suivre.)

G. CERFBERR.

SOUVENIRS UNIVERSITAIRES

VICTORIN AU COLLÈGE

Suite et fin. — Voyez page 303.

Voici comment il opérait : il dictait aux élèves une dizaine de racines, et ceux-ci devaient composer des petites phrases reproduisant par leurs premières syllabes le son des mots grecs et contenant leur signification. Ainsi les élèves avaient-ils le mot *phônê* (voix, son), ils trouvaient assez facilement cette phrase idiote :

Faux nez, change le *son* de la *voix*.

Vous imaginez-vous la torture à laquelle ce stupide exercice soumettait la cervelle des pauvres écoliers?

Voici quelques échantillons consignés dans les notes de Victorin :

« Le mot *pherteros* (plus fort), dit-il, m'ins-
« pira cette phrase :

« *Ferre tes rosses*; elles seront *plus fortes*.

« La trouvaille suivante me valut tous les
« compliments du professeur :

« *Balanos* (serrure)

« *Bal à noce* va comme à porte *serrure*.

« Enfin, une récompense spéciale me fut ac-
« cordée pour l'ineptie suivante, à cause de la
« difficulté vaincue :

« *Balanéion* (lavoir),

« *Bats l'âne. hei : oh !* ne le jette pas dans le
« *lavoir*. »

Malgré le pénible souvenir que les racines grecques (nouveau système) avaient laissé dans le cœur de Victorin, il a toujours conservé pour l'excellent M. Roc une profonde reconnaissance.

En quatrième, Victorin trouva dans la personne du sieur Osbey un type nouveau.

M. Osbey avait le front, le sourcil, la chevelure, la physionomie, le geste et la voix de Jupiter olympien! Terreur et majesté! Emphase et hyperbole! Le professeur avait divisé ses élèves en deux camps rivaux : les Français et les Bédouins! on guerroyait alors contre Abd-el-Kader. Les élèves bien notés appartenaient naturellement à l'armée française : les autres, les crétins, comme disait M. Osbey dans son langage métaphorique, étaient précipités dans le camp des Bédouins.

Il résulta de ce beau système que chaque semaine quelques soldats désertaient le drapeau tricolore et passaient sans vergogne à l'ennemi. Chaque désertion était pour le fougueux Osbey l'occasion d'une véhémente Philippique : ces jeunes gens n'avaient ni cœur, ni courage, ni honneur, ni patriotisme! La patrie ne pouvait pas compter sur ces êtres mous et lâches qui ne sentaient rien battre dans leur poitrine.

La société, la famille, tout était perdu!

Les enfants ne sont pas bêtes. Ils riaient sous cape de ces exagérations, et c'était avec un malin plaisir qu'ils continuaient à déserter de plus belle pour *faire monter le professeur à l'échelle*. Mais M. Osbey n'était pas bête non plus. Il comprit bientôt qu'il faisait fausse route, et avant le carnaval il rangea d'office tous les élèves parmi les Bédouins puisque *aucun d'eux ne montrait de sentiments français*.

Les dieux sont grands mangeurs et grands buveurs, si l'on en croit Homère. M. Osbey en sa qualité de Jupiter olympien aimait la bonne chère. Après la fatigue de la classe du matin, il avait besoin d'un bon repas pour réparer ses forces. Donc il déjeunait copieusement. Quand on a bien déjeuné un petit bout de sieste est nécessaire pour favoriser la digestion. Mais le temps passe vite quand on dort. Aussi arrivait-il souvent que M. Osbey se réveillait un quart d'heure trop tard pour la classe du soir.

Les élèves furent bientôt au courant de cette particularité et ne manquèrent pas d'en profiter. Quand ils entraient en classe ils se gardaient bien, malgré l'absence du professeur, de faire du bruit pour ne pas attirer l'attention du surveillant. Au contraire, ils se rendaient paisiblement à leurs places et gardaient un profond silence. Quand ils pensaient que tous les maîtres étaient partis, un élève allait doucement jeter un regard interrogateur sur le corridor. Puis, assurés qu'ils étaient bien seuls, ils se livraient à un épouvantable *chahut* dont l'office de ténèbres ne peut donner qu'une faible idée.

Tout à coup au beau milieu du tapage, la porte s'ouvrait brusquement et l'on voyait se dresser terrible et effrayante la majestueuse silhouette de M. Osbey. Il se tenait là debout, les bras croisés, le front plissé, le visage rutilant de colère, jetant sur les mutins des regards terrifiants et faisant trembler toute la classe du mouvement de sa tête.

A cette vue chacun s'empressait de regagner sa place et de se faire petit, petit, pour échapper aux regards vengeurs du maître. Malheureusement M. Osbey gardait trop longtemps son attitude de dieu justement irrité. Il excédait la mesure. Il arrivait toujours que quelque élève peu sérieux ou peu sensible aux poses tragiques, laissait échapper quelque rire impertinent. Rien n'est contagieux comme le

rire. Malgré les efforts que l'on faisait pour se contenir, l'on finissait par éclater !

C'en était trop pour le pauvre professeur ! Il suffoquait littéralement. Si violent était son courroux, si profonde son émotion que sa voix ne pouvait plus sortir du gosier, et la classe se passait dans un silence effrayant.

Le lendemain... la scène recommençait.

La classe de troisième était confiée à un ecclésiastique. C'était un grand vieillard, pâle, maigre, à la figure ascétique, ayant de longs poils dans le nez et dans les oreilles. Son front était sillonné de rides profondes ; ses sourcils longs et épais s'abaissaient sur ses yeux et les recouvraient comme un bouclier d'Argos. On l'avait surnommé Cascagne sans que le motif de ce surnom fût bien connu. Il venait au collège appuyé sur un long bâton armé d'une pointe de fer à l'un de ses bouts et à l'autre d'un crochet également en fer. Ce bâton n'était pas une houlette de pasteur, mais une arme utile dans les mains du vénérable Cascagne. La pointe de fer lui servait à se tenir sur la glace pendant l'hiver, et à se défendre pendant la canicule contre les chiens enragés. Quant au crochet, il avait pour mission d'atteindre les branches de coudrier et de mettre ainsi les noisettes à portée de sa main.

Le père Cascagne aimait beaucoup les noisettes.

Ce n'était pas un méchant homme que le père Cascagne ; il était même trop bon. Comme il avait fait ses études à une époque *antédiluvienne*, il ne savait pas le grec. Il l'enseignait tout de même, et chose curieuse ! on faisait des progrès dans cette langue. Le maître professait un véritable culte pour Napoléon et pour le grand Hildebrand, plus connu dans l'histoire sous le nom de Grégoire VII. Lorsqu'il avait l'occasion de parler de ces personnages, et l'occasion venait souvent grâce à la malice des écoliers, le bonhommé y mettait une telle ardeur qu'il finissait par attraper une extinction de voix.

C'était ordinairement l'affaire de vingt-trois minutes.

Le maître étant devenu aphone, ne pouvait continuer sa classe. Quelqu'un alors ne manquait pas de s'écrier : faisons du grec. On prenait son auteur et l'explication allait à la diable. Le professeur ne comprenait pas mieux que les élèves ; mais il profitait de son mutisme involontaire pour garder le silence. De cette façon sa dignité était sauvegardée.

Le père Cascagne aimait beaucoup les vers latins et dans les vers l'harmonie imitative. Il ne manquait jamais de citer ce vers fameux sur un incendie :

Undam, undam, undam, undam, undam, undam, undam, [accurrite, cives.]

Voyez, disait-il, est-il possible de mieux imiter le tocsin ?

Und' und' und' und' und' und' und', accurrite cives.

On croirait entendre le tintement de la cloche.

Le brave homme avait répété la chose tant de fois qu'il avait fini par être persuadé qu'il était l'auteur de ce prétendu vers. Il le prenait au sérieux.

UN ANCIEN UNIVERSITAIRE.

LA HAUTE-ENGADINE

Suite. — Voyez page 290.

II

A Campfer, *Campus ferri* (altitude 1,829 m.), on n'est plus qu'à un quart d'heure du grand *Kurort* de Saint-Moritz, sur le champ de promenade favori des baigneurs qui s'en viennent à l'envi à cette charmante métairie *Alpina*, d'où l'on embrasse d'une vue d'ensemble toute la région parfumée de Sils et de Silvaplana. Sous les roches boisées du Rosatsch on voit miroiter au soleil un cinquième lac couleur d'émeraude, et à l'arrière-plan, au sud-est, pardessus la vallée de Pontrésina, se dresse le cône tronqué du Languard, le Righi de l'Engadine. Bientôt un groupe imposant de bâtiments splendides et de villas élégantes apparaît au bord sud-ouest de la mignonne nappe lacustre : c'est Saint-Moritz-les-Bains.

Les fameuses sources ferrugineuses acidulées, déjà vantées en 1539 par le savant Paracelse, jaillissent au pied du piz Rosatsch, dans la partie plane de la vallée. Quant à Saint-Moritz, le village, en romanche San Murezzan, la localité la plus élevée de la Haute-Engadine (1,856 mètres), il s'échelonne à la rive nord du lac sur un pittoresque déblai du piz Noir. La route qui y monte en pente douce, après avoir franchi l'Inn, se déroule entre deux bordures d'hôtels somptueux et de maisons élégantes. Nous sommes ici en effet à la station balnéaire la plus fréquentée du pays, où chaque localité du reste, de Sils à Samaden, ne constitue déjà plus qu'une vaste auberge à multiples compartiments. Rien que dans cette partie de la vallée, il y a gîte pour des milliers d'étrangers ; tout ce qui n'est point hôtellerie est maison meublée ou pension ; le reste est villa. Diligences, omnibus, calèches, paniers et attelages de toute sorte se croisent du matin au soir dans les allées qui aboutissent au fastueux établissement de Saint-Moritz ; on y peut voir parfois jusqu'à mille voitures roulant à la fois.

C'est l'Interlaken du pays grison, avec la même profusion de bazars, de menus chalets et d'échoppes où se débitent en productions de luxe les fantaisies de tous les métiers ; et, cha-

que année, de nouvelles maisons s'ajoutent à l'agglomération, qui escaladera bientôt les flancs du piz Noir. La majesté calme de la nature environnante, la belle forêt aux promenoirs commodes, le joli bassin que sillonnent les gondoles, les gorges solitaires à travers lesquelles serpentent les sentiers, les *signaux* agrémentés de restaurants d'été, d'*aclas*, comme on dit ici, d'où l'on découvre une perspective à souhait sur tout le massif du mont Bernina, rien ne manque aux séductions du site. N'oublions pas la belle chute de l'Inn, qui, au sortir du lac, se précipite en murmurant par-dessus les rochers au travers de la gorge étroite et pittoresque de Chiarnadüras, et le superbe panorama qui, à un détour de la route, dans une forêt de mélèzes, s'ouvre presque en droite ligne sur le sillon de la vallée en aval, jusqu'au village de Zernetz, sis au pied du mont Baselgia.

A Saint-Moritz finit la section première de la Haute-Engadine, très différente de la seconde pour le caractère du paysage. La séparation est marquée par la hauteur transversale au flanc de laquelle se trouve le village. A partir de là disparaît le semis riant de vasques aux



La haute-Engadine. — Saint-Moritz-les-Bains.

eaux limpides où se miraient les roches en bordure et le sombre ourlet d'arbres verts. La vallée s'étend désormais sur une immense surface de prairies dont la largeur, en certains endroits, atteint jusqu'à quatre kilomètres, et dont l'aire n'est interrompue que par le cours de l'Inn. Les vieilles forêts cessent de descendre jusqu'au thalweg; le pays est presque entièrement déboisé. Une étroite marge de conifères orne seule les piédestaux arrondis des montagnes latérales; au-dessus apparaissent les pâturages fleuris de la zone supérieure, auxquels succède plus haut la région tourmentée des crêtes rocheuses tachetées de glaciers.

Jusqu'à Punt-Anta, au dessous de Cinuschel, point où commence la Basse-Engadine, le climat reste très rude, semblable à celui de la Suède septentrionale ou de la Finlande. La culture du blé est ici inconnue; l'avoine seule, dans les villages de la partie inférieure, mûrit encore à 1,950 mètres, et l'on aperçoit également de maigres champs de pommes de terre, avec du seigle, dans les bonnes années.

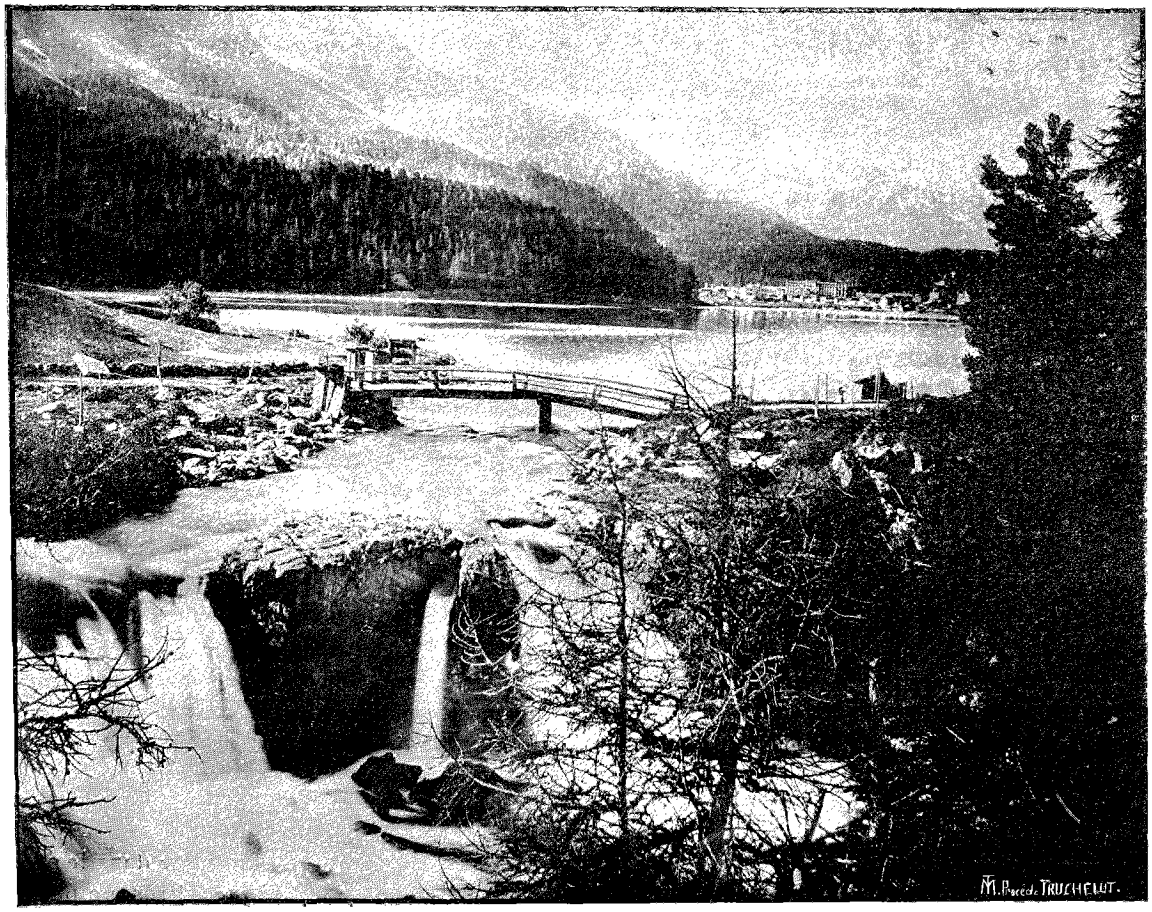
L'Engadine, avons-nous dit, appartient tout entière à la zone *alpine*. En fait de végétation, il n'y existe pour ainsi dire pas d'essences feuillues; rien de la flore arborescente de cette zone, intermédiaire entre la plaine et l'*alpe* proprement dite, qu'on désigne sous le nom de « *région montagneuse* ». Le hêtre, qui est l'arbre par excellence des étages moyens, le perchoir printanier des oiseaux chanteurs, ne

monte pas à plus de 1,500 mètres, en compagnie de l'érable, du tremble mobile, du bouleau à la blanche écorce, du frêne élancé et flexible, du noyer plantureux et chevelu, qui complètent dans la zone susdite la série des principaux arbres à feuilles caduques.

Au-dessus de la limite de ces essences règne seule la noire tribu des conifères ou résineux, dont la Haute-Engadine est le domaine propre Il n'y a point d'exposition si âpre où elle ne prospère. Le sapin, le pin, l'épicéa y croissent à plus de 1,800 mètres ; le mélèze, l'arolle vont à 2,300 mètres ; les autres plantes s'y aventurent à 500 mètres au-dessus de leur zone habituelle, surélévation qui correspond à celle de la limite des neiges située ici à 400 mètres plus haut que le reste de la Suisse.

Mais, parmi les résineux, la première place dans la Haute-Engadine appartient au mélèze et à l'arolle.

Comme aspect, avec sa parure d'aiguilles tendres et ses beaux tons rouges, le mélèze ou *larix* est le plus gai de tous les conifères ; ses feuilles minces et polies, qui se renouvellent à chaque printemps, ont toujours la fraîcheur de la jeunesse. Son bois odorant, presque impu-



La haute-engadine. — Chute de l'Inn (près Saint-Moritz).

trescible, durcit avec le temps. De ses détritus, il transforme les terrains frais en prés-bois. Nous avons pu voir, chemin faisant, entre Sils et Silvaplana, des forêts de mélèzes magnifiques ; nous en retrouverons d'autres aux environs de Scanfs et de Pontrésina, sur les pentes du Bernina, du Roseg et du piz Languard.

Seulement, à ces hautes altitudes, l'essence a le tronc lourd, ramassé, tordu et rugueux. Il n'a de léger que le feuillage. Sous un coup de vent, ses petites branches élastiques qui pendent vers la terre, — c'est le saule-pleureur des conifères, — flagellent l'air en tous sens ; mais le fût reste ferme et ne plie pas.

Avec le mélèze, et plus que lui encore, l'arolle ou pin-cembre (en allemand *Arve*), est l'arbre des cimes. Ce « cèdre des Alpes », comme on l'appelle, n'a même pas l'humeur cosmopolite du larix, qui s'accommode de tous les étages du mont. Il n'habite, lui, que les hauts sommets et s'acclimate difficilement dans la plaine. Il lui faut d'ailleurs un temps infini pour prendre un certain développement. Sur un tronc d'arolle de l'Engadine qui n'avait pas deux mètres de diamètre, on a compté plus de 250 couches ligneuses concentriques si rapprochées les unes des autres qu'elles se confondaient presque entre elles. Cette lenteur de croissance n'a rien d'étonnant, si l'on songe au court été de la région et au petit nombre de semaines accordées à la force annuelle de révi-

viscence et à la circulation de la sève. Pour que l'arbre ait sa croissance, il lui faut mille ans. Seul l'arolle a le droit de vivre au bord du glacier, en dépit de l'hiver, qui fait éclater la pierre, des tourmentes de neige, qui ensevelissent tout, sauf tarir en lui sa sève prodigieuse.

Inconnue ou rare dans presque tout le reste de la Suisse, cette essence héroïque prospère surtout dans les Alpes rhétiques. Son tronc droit et dégarni, aux branches étalées et verticillées, se termine par une cime en forme de pyramide; ses aiguilles raides, longues et grêles, naissant par groupes de cinq, se redressent comme des candélabres aux extrémités des rameaux qui fléchissent sous le poids. Ses cônes, fort gros, sont revêtus de larges écailles. Son bois léger, blanchâtre, d'un tissu très fin, exhale une odeur balsamique. On en fait des ouvrages d'ébénisterie très estimés, et il sert en Engadine au lambrissage intérieur des maisons. C'est le dernier représentant des plantes à haute tige à l'altitude de 2,500 mètres. Sa véritable patrie est l'Oural où il abonde et où son tronc atteint jusqu'à 40 mètres d'élévation.

L'œuvre de déboisement, hélas! n'est que trop avancée en Engadine. On a coupé, sans prévoyance, les magnifiques arbres qui étaient l'espoir et la réserve de l'avenir.

Brebis et chèvres achèvent le désastre en anéantissant le recru. On a vu, il y a une quarantaine d'années, une commune vendre pour trente mille francs à des trafiquants étrangers une forêt qui, après expertise, s'est trouvée valoir sept cent mille francs. Une autre, désireuse également d'accroître l'aire de ses pâturages, offrit gratuitement des étendues de terrain considérables à la seule condition qu'elles seraient déboisées au bout de peu de temps. Pas un amateur ne s'étant présenté, que fit-on? On mit le feu aux futaies. Naguère encore, des spéculateurs abattaient chaque année des milliers de toises de bois à quatre ou cinq francs l'une, qu'ils faisaient flotter par l'Inn jusqu'à Innsbruck. Certaines coupes sombres ont à peine rapporté quarante centimes la toise aux vendeurs.

Depuis quelque temps, il est vrai, on réagit contre ce vandalisme insensé; mainte croupe dénudée commence à se reboiser grâce à la protection des lois et aux bons soins du forestier; mais quel travail et quel bénéfice à lointaine échéance!

Ajoutons, que dans la partie supérieure de la vallée, les forêts couvrent encore une étendue totale de six mille hectares : c'est suffisant pour prendre patience, à la condition, bien entendu, que l'on ménage ce précieux avoir.

Bien qu'avec leur air vétuste et leurs éclaircies, les dernières forêts de l'Engadine fassent un effet d'ensemble un peu attristant, et donnent l'idée d'une armée de vétérans aventurés en pays lointain et dont les bataillons ravagés ne se recruteraient plus depuis longtemps, elles n'en ont pas moins un attrait sévère et spécial, et dans leur labyrinthe de hauts fûts se cachent des trésors de végétation. C'est même ici le vrai paradis du botaniste et du collectionneur. Toute une flore d'espèces alpines aussi jolies que rares, d'une finesse et d'une distinction merveilleuse, y croit entre les roches et les glaces. Et, grâce à l'élévation acquise du sol, on peut l'aborder presque sans peine. Sur les autres montagnes de la Suisse, il faut d'ordinaire, pour se procurer un échantillon d'élite, fournir une longue et pénible grimpade par-delà la zone du dernier sapin; ici, c'est en pleine forêt, à deux pas des lieux habités, qu'on le trouve.

Et parmi ces hampes de prix, il y en a beaucoup qu'on ne rencontre qu'en Engadine et dans l'extrême Nord. Un savant suisse a compté près de cent de ces plantes boréales immigrées dans la vallée de l'Inn à l'époque miocène. Au bord du lac de Saint-Moritz, par exemple, on découvre le saule lapon qui pousse autour des lacs scandinaves. Tout près de Pontrésina se montre la potentille languissante *(Potentilla frigida)* observée par Linné en Laponie. L'ancolie noire végète aux abords des villages. Partout au milieu des gazons on trouve de ravissantes anémones aux teintes roses ou azurées qui s'inclinent gracieusement sur leurs tiges. Le pavot des Alpes affronte le voisinage des glaciers, et dans les endroits jonchés de pierres se développent en touffes jusqu'à 2,700 mètres des saxifrages innombrables. D'une poignée, près de Silvaplana, on peut, comme je le fis un jour, arracher toute une gerbe de fleurs incomparables où, à côté du myosotis d'azur, de l'œillet rose, de la gentiane bleue, s'épanouissent et la blanche marguerite et le rhododendron aux corymbes purpurins.

Ce qui frappe d'abord l'étranger dans le pays, c'est le silence qui y règne. Presque pas de bourdonnements dans l'air, à peine un gazouillement de temps en temps, marié à un bruissement de feuille. Les hyménoptères amis de la chaleur, guêpes, bourdons, etc., fuient un pays où l'hiver dure neuf mois, où, même en juillet et en août, il peut arriver qu'au matin on trouve les lacs régionaux revêtus d'une légère croûte de glace qui cède, il est vrai, bien vite aux rayons du soleil.

Le nombre des oiseaux qui habitent exclusivement la région alpine est assez restreint, car, à l'époque des frimas, elle ne peut leur offrir aucun insecte et fort peu de substances végétales ou animales. La plupart des bêtes emplumées désertent l'hiver la zone des pics chauves et glacés. Les aigles et les vautours eux-mêmes descendent, dans la saison froide, près des villages de la vallée, au grand déplaisir

de leurs habitants. A Sils et à Silvaplana cependant, on trouve des coucous, des huppes, des hirondelles de fenêtre, et aussi des moineaux, mais en moins grand nombre qu'autrefois. Le rossignol, à son passage, reste quelque temps dans le haut sillon de l'Inn. Le pinson y niche encore à 2,100 mètres d'altitude. La linotte, le torcol, le râle des genêts, la caille, se laissent voir au-dessus de Campfer et à Pontrésina. Le pic et le freux hantent les forêts d'arolles dont ils frappent les troncs à coups redoublés. L'ortolan habite aussi en été l'Engadine; le merle d'eau se rencontre près de l'hospice du mont Bernina. Quant au grand tétras et à la gélinotte, on ne les aperçoit jamais près du cours de l'Inn.

Le charme de la Haute-Engadine consiste surtout dans je ne sais quoi de grandiose et de rassérénant qui ne se trouve nulle part ailleurs au même degré.

Tout conspire à y calmer les nerfs et le cerveau. On y jouit des ressources multiples de la civilisation la plus raffinée, et l'on y respire en même temps un parfum étrange de simplicité primitive. A l'altitude considérable du pays correspond une pression atmosphérique qui n'est que les quatre cinquièmes de celle qui existe sur les bords de la Méditerranée: de là souvent, il est vrai, pour l'étranger une difficulté d'acclimatation qui se traduit par ce qu'on appelle le « mal de montagne », par une persistante insomnie accompagnée parfois de défaillance, de lassitude, de vertige, d'oppression. Quand la chose va jusqu'aux maux de cœur et à l'emphysème, il faut même quitter le pays et redescendre dans une station moins élevée d'un millier de mètres. Mais, avec une bonne prophylactique, on a, d'ordinaire, raison de ces symptômes.

Grâce à la pureté de l'air, qui ne renferme que très peu de vapeur d'eau, le soleil échauffe d'une façon intense ce fond de vallée étroit, encaissé de hautes parois de montagnes, et cet air suffit à lui seul pour sécher la viande d'octobre en mai. La température moyenne de l'été est de 15 à 20° à l'ombre ; l'hiver, il gèle à 30 et même à 32°. Le pays demeure cinq mois et douze jours sous la neige. Les vents sont ceux des régions voisines, mais modifiés d'une façon remarquable par la disposition des chaînes de montagnes.

Le Julier arrête le vent du nord-ouest; le Bernina rompt celui du sud-est. La vague d'air caractéristique de la saison d'été est le *Thalwind*, un vent rafraîchissant de la vallée, qui souffle dans la direction de la Maloja au village de Scanfs.

Pour ceux qui ne craignent pas le froid sec, les hivers de l'Engadine offrent certains agréments : diffusion de lumière admirable, de nuages presque pas; sur les chemins et les lacs recouverts d'une cuirasse de neige bien durcie, les trajets en traîneau sont un vrai plaisir. L'air est ordinairement calme, et on voit parfois sur les montagnes la neige tourbillonner au caprice d'un vent impétueux, tandis qu'en bas dans la vallée pas un souffle ne se fait sentir.

(*A suivre.*) JULES GOURDAULT.

UN RÉGIMENT DE MILLIONNAIRES

EXCENTRICITÉS AMÉRICAINES

Un simple coup d'œil jeté sur la gravure qui accompagne cet article serait suffisant pour montrer au lecteur qu'il n'est pas ici en présence d'un régiment vulgaire. La pose presque théâtrale du « planton », l'élégance des tentes, l'aspect général du camp éveillent de suite des idées absolument différentes de celles qui se rattachent d'ordinaire aux exercices du « service en campagne ».

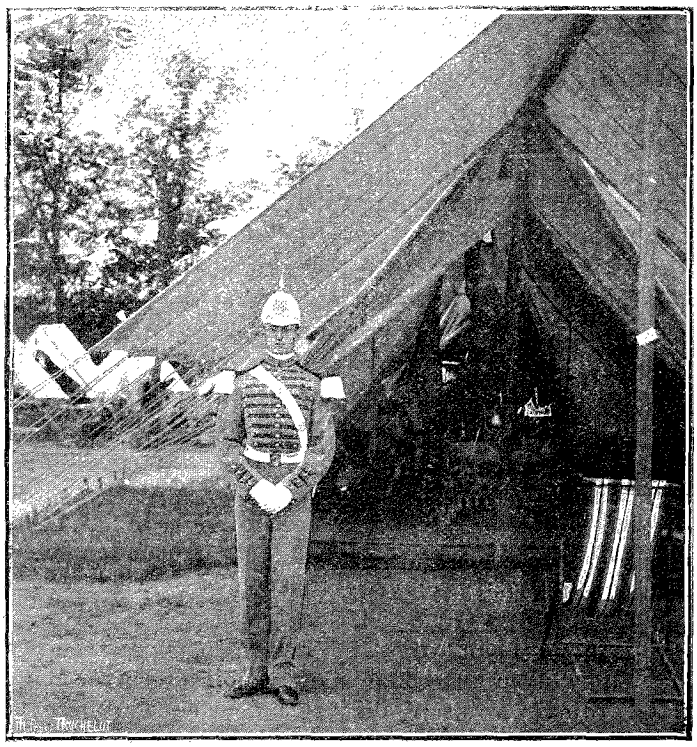
C'est qu'il y a entre le 7e régiment de la garde nationale de New-York et un corps de troupes régulier d'Europe toute la différence qui sépare un millionnaire du pauvre Dumanet. Toutefois ce serait exagérer quelque peu que de prendre à la lettre le surnom du 7e ; ses membres qui sont au nombre de mille environ, ne peuvent pas tous se vanter de posséder ce fameux million de dollars — qui équivaut, entre parenthèses, à cinq millions de francs! — La vérité est que ce régiment est composé de l'élite du haut commerce et de la finance de la métropole. Sans doute, vu sous la tente, il présente une apparence cossue, un cachet de bien-être tout particulier ; mais ce n'est pas au camp qu'on doit aller pour contempler dans toute sa splendeur cette milice aristocratique : il faut la voir dans ses quartiers de New-York — son *Armory*, mi-club, mi-caserne, où le 7e conserve ses équipements, se réunit pour les exercices et donne des fêtes qui font époque dans les fastes du high-life américain.

Cet édifice a coûté au bas mot trois millions de francs — sans compter le terrain, donné par la municipalité, — et l'aménagement des salles de réception des dix compagnies, lequel était respectivement à la charge de ces diverses unités. Une de celles-ci, la 10e, connue sous le nom de *Wall Street Company* parce qu'elle se recrute principalement parmi les financiers dont les bureaux se trouvent dans cette rue, a dépensé plus de cinquante mille francs pour le seul mobilier de ses salons.

Bien entendu les miliciens, étant de simples bourgeois, ne couchent pas à la caserne, excepté en cas d'émeute. Ils n'y viennent que comme l'on se rend à un club, en habits civils ; et, si c'est pour l'exercice, revêtent leur attirail guerrier, qui est enfermé dans leurs armoires particulières. Il est presque inutile d'ajouter

qu'ils ont à leur service une nuée de domestiques nègres, attachés à l'établissement; ceux-ci les accompagnent au camp où ils s'augmentent de plusieurs centaines de serveurs, cuisiniers, etc.

Une des curiosités architecturales de l'*Armory* de ce régiment est son hangar à manœuvres, de cent mètres de long, entouré d'élégantes tribunes pour plusieurs milliers de spectateurs; il est orné de cases vitrées contenant l'armement, éclairé à l'électricité, chauffé au besoin à la vapeur d'eau et, après les parades, — transformé en salle de danse, — il présente un coup d'œil féerique. Enfin l'édifice renferme une bibliothèque luxueuse, un gymnase, un musée militaire, des salles de bain, et même sous le hall aux manœuvres, un stand où il se consomme jusqu'à 20,000 cartouches dans une seule soirée.



LE RÉGIMENT DES MILLIONNAIRES. — Un planton au camp.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que le Régiment des Millionnaires soit une troupe de fantaisie, composée de soldats de salon. Noblesse oblige! et le 7e régiment étant le point de mire constant du monde militaire, connue de la presse et de la société des États-Unis, son esprit de corps est développé à un degré qu'on pourra imaginer quand on saura que les jours de service, sur un effectif de plus de mille hommes, il ne manque parfois pas un milicien à l'appel, et que, lorsqu'on a à mobiliser la garde nationale, comme cela a eu lieu pendant les grèves de Buffalo et de Brooklyn, les soldats voyagèrent des jours entiers, abandonnant leurs plaisirs et leurs affaires, pour venir reprendre leur place dans les rangs et faire le dur et ingrat métier qui est l'apanage des miliciens en temps de troubles.

Le 7e régiment n'est pas d'ailleurs le seul corps de troupes que les richissimes fils de l'oncle Sam honorent de leur présence. On trouve des millionnaires un peu partout, aux États-Unis. Il faut dire que les fortunes sont si instables que les millions amassés par nombre de familles, sont promptement remis en circulation. Toutefois, il faut faire exception pour un groupe de nababs, à qui la déesse aveugle semble toujours sourire : ce sont les Astor, les Gould, les Vanderbilt, les Rockefeller. Ils laissent loin derrière eux les grands capitalistes européens, et même les Rothschild qui, s'ils possèdent en bloc plus de cinq milliards de francs, n'ont guère, dans chaque branche de la famille, que deux cents et quelques millions.

Or Jacob Astor en a, à lui seul, trois cents; George Gould, trois cent cinquante; Cornelius Vanderbilt, *quatre cent cinquante*, et John Rockefeller, SEPT CENT CINQUANTE!

Il n'est pas sans intérêt de remarquer, en passant, la façon dont ces grandes fortunes du nouveau monde se sont formées.

John Astor, fils d'un boucher allemand, commença par être colporteur de fourrures.

Gould père, débuta comme commis de magasin dans un village. Le commodore Vanderbilt, mort en 1878, avant d'être l'armateur que l'on sait, fut simple passeur, sur un bac de l'Hudson.

M. Rockefeller qui est jeune encore amassa ses fabuleux millions en vingt années : petit reporter d'un journal de province, il organisa peu à peu cette *Standard Oil Company*, qui est aujourd'hui un des plus puissants monopoles du monde financier.

Russell Sage était un modeste épicier de Troy, qui, après avoir débité de la mélasse au détail, acheta et vendit dans la suite, avec la même facilité, des lignes entières de chemins de fer.

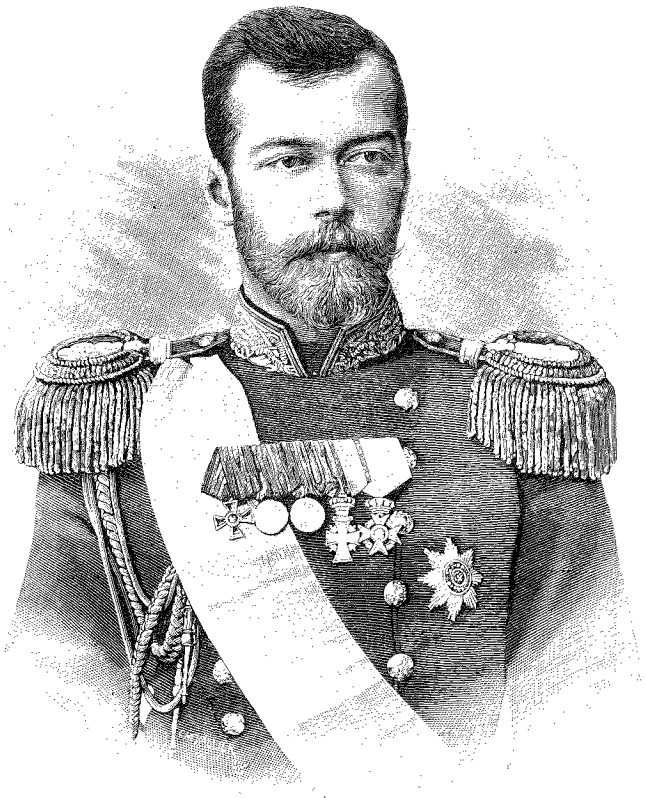
Enfin, citons encore Paran-Stevens, sur la propriété duquel se trouve le célèbre « Fifth Avenue Hôtel », de New-York, et qui fut, dans son jeune temps, garçon de cuisine dans un restaurant de Boston!

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE



L'empereur Nicolas II.

La visite des souverains russes à la nation française est un fait accompli. Elle s'est déroulée dans ses trois phases de Cherbourg, Paris et Châlons, en affirmant de plus en plus son caractère de cordialité confiante. Pour l'accolade des deux peuples, qui n'avait pas encore été solennellement échangée, Paris a revêtu un décor éclatant et grandiose, expression de la joie vraie avec laquelle il allait recevoir et choyer ses jeunes et augustes hôtes.

Pendant les cinquante heures qu'il a été donné à la capitale de les garder, la nation, respectueuse et attendrie, a affirmé sans cesse autour d'eux, sans trouble ni fièvre, ses sentiments à leur égard.

Et la bonne grâce de Leurs Majestés n'a laissé sans réponse aucune de ces manifestations.

Ainsi se noue visiblement cette union vers laquelle nous tendons depuis deux siècles. Inscrite d'abord dans notre histoire intellectuelle et morale, elle a eu pour parrains, sous cette forme psychologique, Voltaire, Diderot, d'Alembert, les philosophes qui préparèrent notre grande évolution historique. Cette union réalisée par Catherine II et les encyclopédistes, eut dès le début toute la valeur, toute la solidité d'une amitié sans réserve. Elle fut assez forte pour persister à travers les luttes que les intérêts ont pu se livrer, et leur survivre inébranlable.

C'est sur une telle base que la politique avait à conclure un dernier accord.

Sa longue et patiente élaboration fut éprouvée par des difficultés de toute sorte, par des résistances dont on a fini par triompher. Et nous avons vu planer sur les fêtes franco-russes le souvenir des deux chefs d'État qui lui ont donné sa consécration. Les cérémonies les plus touchantes furent la visite de l'Empereur à la tombe du président Carnot, et la pose de la première pierre du pont Alexandre III. Ce double et éclatant hommage aux deux Sages, aux deux Pacifiques qui ont parachevé l'union, est et devait être le premier acte solennel confirmant l'association définitive des forces morales et de la puissance politique des deux pays.



L'impératrice Alexandra Feodorovna.

L'Empereur et l'Impératrice ont emporté en nous quittant, une notion précise des sentiments de la France. De notre côté nous avons connu le charme de la grâce

souveraine qu'ils ont montrée en prenant contact avec les institutions qui sont les formes tangibles de l'activité française. En pénétrant à Versailles comme à l'Élysée, à l'Académie comme au Panthéon, à l'Hôtel de Ville, à la Comédie française et à l'Opéra comme à Notre-Dame, ils ont voulu témoigner par là qu'ils voulaient se familiariser avec les aspects de notre vie sociale dans le passé comme dans le présent, avec la France historique comme avec la France actuelle.

Né le 6/18 mai 1868, Nicolas II passa ses six premières années à vivre pour vivre, jouant avec des camarades de son âge, se développant librement par des exercices qui n'étaient soumis à aucune discipline. Dès sa naissance, son grand-père, le czar Alexandre II, l'avait pourtant fait inscrire au rôle de plusieurs régiments de sa garde, parmi lesquels le régiment Pavlovsky ; et ses costumes d'enfant portaient toujours la marque distinctive de l'un d'eux. Ses goûts militaires se manifestèrent d'abord dans ses jeux, mais le jour où pour la première fois il revêtit un uniforme, le 30 juillet/11 août 1876, ils le portèrent à une manifestation qui réjouit fort son grand-père.

Ils assistaient tous deux aux manœuvres de la garde à Krasnoïé-Sélo, lorsque le régiment Pavlovsky vint à passer, allant attaquer à l'arme blanche le faubourg Pavlovskoié. En tête marchait la première compagnie qui porte le nom de compagnie de S. M. l'Empereur. Le jeune grand-duc emporté par un élan d'enthousiasme, dégaina sa petite épée, et courut avec la compagnie en poussant des hourrahs qui ne cessèrent qu'au moment où le régiment reçut l'ordre de s'arrêter.

A seize ans il fut proclamé majeur, et prêta serment de fidélité à l'empereur et à la patrie dans l'église du palais, en qualité de grand-duc héritier. A ce titre s'ajoutait celui d'ataman des Cosaques, lequel lui imposait une seconde prestation de serment, qui eut lieu dans la salle Saint-Georges, le césarévitch se tenant, suivant le cérémonial habituel, sous le drapeau des Cosaques. C'était le commencement d'une existence de graves études et d'activité, qui convenait merveilleusement à ses tendances sérieuses, à son esprit d'investigation, et à cette ferme volonté qu'il possède au même degré que son père. Le service militaire lui impose alors des obligations qui le mènent, en qualité d'officier, tantôt dans les rangs du régiment de Préobrajenski, tantôt dans ceux des hussards de la garde ou de l'artillerie. Tout en y gagnant ses galons d'officier supérieur, il cultivait son esprit. Il assistait avec une remarquable assiduité aux séances de la Société impériale historique, dont Alexandre III fut le président. L'empereur l'associait à tous les voyages qu'il faisait en Russie ; et au cours de l'un d'eux ils coururent les mêmes dangers, lors de la catastrophe de Borki, le 17/29 octobre 1888. Ce jour-là, le jeune prince donna la mesure de son sang-froid en se précipitant au secours des blessés, et en leur portant des soins et des consolations.

Au cours de son voyage en Orient, il eut le bonheur d'échapper à un nouveau danger. Comme il visitait le Japon, il lui arriva d'entrer dans la ville sainte d'Otsor, dont l'accès, paraît-il, est interdit aux étrangers. Un fanatique, du nom de Sanzo Tsouda, se jeta vers lui et lui porta un premier coup de sabre sur la tête ; il allait redoubler, quand le prince Georges de Grèce, qui accompagnait le césarévitch, l'abattit d'un coup de bâton. Le grand-duc était assez légèrement blessé pour que son voyage n'en subit aucun retard.

Il a laissé un souvenir excellent dans les colonies françaises qu'il visita au cours de ce voyage. — Ici, en France, je me sens comme dans notre patrie, lui arriva-t-il de dire à ses hôtes qui ont précieusement recueilli ces paroles.

Rentré en Russie par la Sibérie, il présida à l'inauguration des travaux du chemin de fer transsibérien. A son arrivée à Pétersbourg, il prit la présidence du comité de direction de ces travaux auxquels il n'a cessé de s'intéresser activement. Les disettes de 1890-1891 fournirent un nouvel aliment à son activité. Il se multiplia pour venir en aide aux malheureux, et fit preuve de sentiments de charité dont il donna un nouvel et éclatant témoignage, dès le début de son règne, en fondant une caisse de prévoyance et de secours pour les artistes, les écrivains et les journalistes ; des ateliers pour les ouvriers sans travail et des asiles pour les travailleurs âgés ou infirmes ; et en pressant la réforme judiciaire que le règne précédent n'avait pu pousser jusqu'à son entier accomplissement.

Empereur, Nicolas II n'a pas répudié les goûts du césarévitch, qui étaient ceux du czar Alexandre III. Il n'est pas d'existence moins bruyante et moins vaine que celle de la famille impériale. Il semble que l'âme de cristal du czar défunt se perpétue ; et que sa règle de vie devient une tradition impériale. L'impératrice Alexandra Feodorovna s'associe pleinement à cet amour de la vie intime que charme le berceau de la grande-duchesse, sa fille, la princesse Olga Nicolaïvna, aujourd'hui âgée de près d'un an.

L'impératrice est née à Darmstadt, le 25 mai/6 juin 1872. Elle est fille du grand-duc de Hesse, Louis IV ; et par la grande-duchesse Alice, sa mère, elle est petite-fille de la reine Victoria. Avant son second baptême, elle portait le nom de sa mère, qu'elle changea ensuite pour celui d'Alexandra Feodorovna. Sa conversion fut l'œuvre du R. P. Janicheff.

La grande-duchesse, arrivée en Russie pen-

dant la maladie du czar pacificateur, prit auprès du malade sa place de membre de la famille impériale, et prodigua ses soins à l'empereur mourant. Vingt-cinq jours après la mort d'Alexandre III, le 14[24 novembre 1894, fut célébré son mariage avec le czar Nicolas II. C'était deux fois fête au palais ce jour-là, puisque la date choisie par l'empereur était le jour anniversaire de la naissance de sa mère, l'impératrice douairière, et consacrait une fois de plus cette union d'intime affection si chère aux Romanoff. JEAN LE FUSTEC.

—»O«—

LA HAUTE-ENGADINE

Suite. — Voyez pages 290 et 323.

III

Les localités de la seconde section de la vallée de la Haute-Engadine, celle qui fait suite au district des lacs, sont encore à plus de 1700 mètres : c'est d'abord Cresta, village près duquel se précipite du val Saluver, riche en pâturages alpestres, le torrent impétueux du Schlattein, qui a mis plus d'une fois le pays à mal, mais qui se trouve aujourd'hui dompté. Tout à côté, — un ruisseau seul forme la séparation, — c'est Cellerina, jolie bourgade au site aussi doux que le nom et sise au milieu de prairies luxuriantes. Ce dernier groupe d'habitations ne me revient jamais à la mémoire qu'avec son cortège de fleurs parfumées. Des fleurs, là, il y en a partout : dans les champs d'alentour, aux fenêtres, aux murs des maisons, et juste en face du village s'ouvre le vallon herbeux de Murail derrière lequel apparaît un glacier. Une vieille église gothique à demi ruinée s'élève sur la colline de San Gian à l'endroit où le chemin tourne à droite en forêt pour se diriger vers le lac de Statz. Une autre route se détache du même côté : c'est celle qui mène à Pontrésina, par la coupure transversale sur laquelle débouchent les glaciers du massif du mont Bernina, qui se dressent comme une colossale barrière entre l'Engadine et la Valteline, et auxquels nous irons jeter un coup d'œil.

Bientôt, le Flatzbach franchi, nous sommes à Samaden, localité de 800 âmes environ qui est le chef-lieu de la Haute-Engadine. Appuyée aux parois crevassées du piz Padella, dont les dernières pentes viennent se confondre avec le plan de la vallée, cette modeste capitale offre l'aspect, l'animation et toutes les ressources d'une véritable cité ; il y a même là un banquier en relations directes avec les principales villes de commerce de l'Europe. On y fait des cures d'hiver comme à Saint-Moritz, et, l'été, les touristes y affluent.

A portée du piz Ot, du Roseg, du Languard, et de tant d'autres cimes renommées, Samaden est en effet le quartier-général des ascensionnistes dans ce réseau extrême des Alpes rhétiques, et possède toute une cohorte de guides émérites.

C'est de la partie neuve du bourg, bâtie en aval dans la direction de Bevers, que le nouvel arrivant peut le mieux prendre une idée d'ensemble du groupe imposant du Bernina au sud. Plus à l'ouest, sur le cours de l'Inn, la vue se heurte à l'éperon boisé de Saint-Moritz et à la massive Margna au glacier à pic.

Dans la Haute-Engadine en général, les constructions de style rhétien tendent à s'effacer de plus en plus devant les maisons genre villa et les hôtels affectant des airs de palais. Dans la montagne il y a peu de vrais chalets. Or le chalet est la demeure typique de la Suisse comme de la Forêt-Noire. Seulement, il faut bien distinguer. On applique le nom à des habitations très diverses. Depuis le confortable logis oberlandais, élégant autant que solide, percé de nombreuses fenêtres, ouvragé de sculptures de toute sorte, et dont les chevronnages compliqués, — sans parler des devises du fronton, — représentent toute une merveille d'art, jusqu'à la hutte misérable et sordide où niche le pâtre des hauts alpages, tout, dans les monts helvétiques, est *chalet*. Au touriste de faire son choix entre ces catégories de constructions.

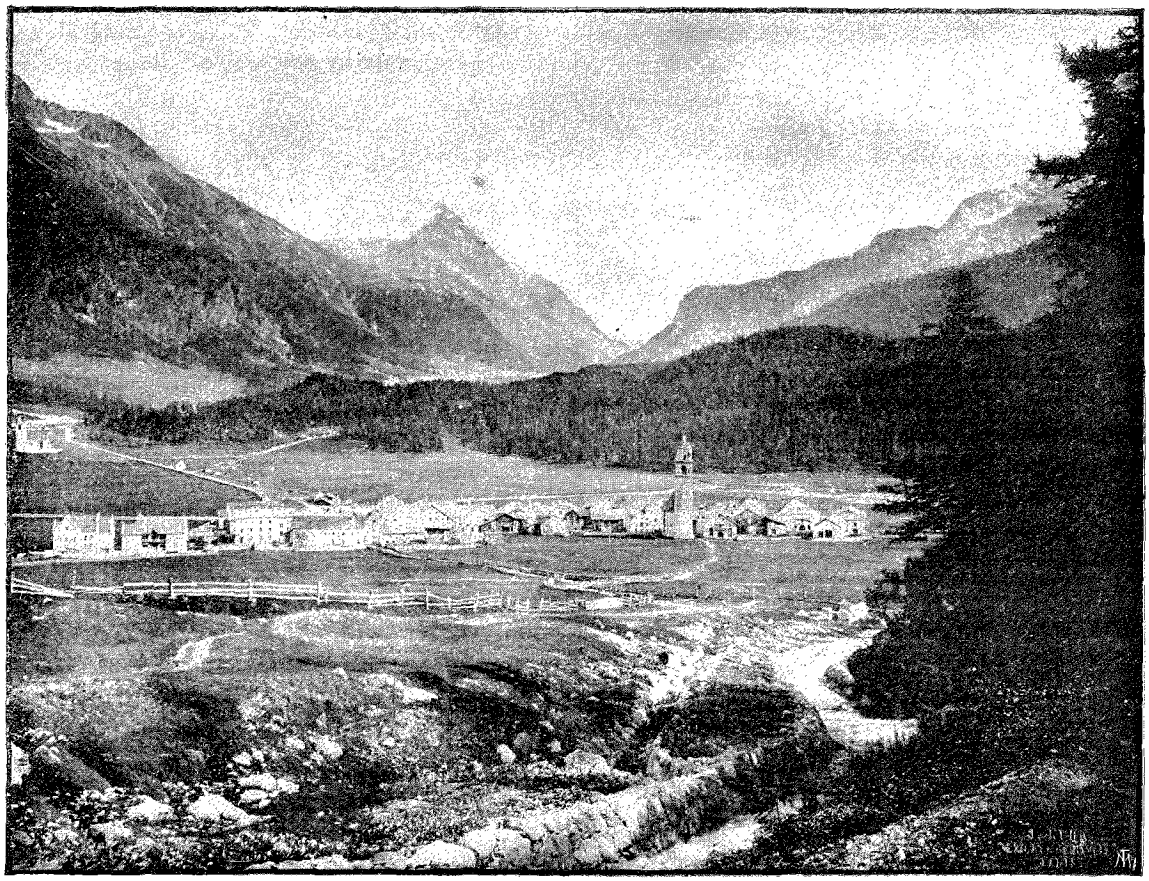
En tel district, le type de bâtisse est la maison de bois bruni, aux fenêtres encadrées de plomb, dont l'ample façade se développe du côté du soleil, tandis qu'à droite et à gauche le toit moussu laisse pendre à terre ses pans couverts de chaume : c'est le logis rustique du Jura bernois. Tout autre est l'aspect des demeures villageoises dans les cantons du Valais et d'Uri. Qu'on se représente un pêle-mêle étrange de constructions plantées au hasard, à tous les niveaux, et dont l'existence seule semble un défi aux lois de la statique. La plus neuve a des airs si chancelants qu'on évite de la frôler au passage, dans la crainte de la voir s'écrouler. D'où vient que ces murs sans mortier, treillissés parfois de lichens jaunâtres, et qu'on dirait caducs de naissance, résistent au souffle du *fœhn* ? Le soleil du reste n'y pénètre guère, tant les fenêtres en sont étroites et les agencements des solives biscornus. Quant au fenil, séparé du logis, il s'élève d'ordinaire sur des pilotis renforcés de grosses pierres brutes.

Dans l'Engadine, c'est autre chose encore. Là, le chalet de montagne est une sorte de *blockhaus* contre le froid. Les murs d'une épaisseur extrême, n'y sont percés que de menues baies aux embrasures profondément évidées. Dans les vieilles demeures, toutes bâties sur le même plan, bêtes et gens logent sous un toit commun. La grande porte s'ouvre sur un ample vestibule par lequel les voitures de foin

arrivent tout chargées au fenil sis à la partie postérieure de l'habitation.

Tout, au dedans, est combiné, pour empêcher le froid de pénétrer céans. Dans la pièce principale, la *Stübli*, comme on l'appelle, lambrissée en bois d'arole qui, avec le temps, prend une teinte foncée, se trouvent les deux meubles principaux du montagnard : le poêle et le bahut.

Le poêle est un immense cube de granit, encastré par un de ses côtés dans le mur, entouré d'un banc circulaire, et montant presque jusqu'au plafond. Le bahut, qui passe comme un majorat à l'aîné des enfants, est souvent une pièce ancienne, ornée de sculptures et d'écussons blasonnés, qui est l'objet d'une sorte de religion respectueuse. Derrière la salle commune est l'étable, qui sert également de lieu de réception et de causerie, a sa garniture de bancs et de table et parfois même son casier à livres. C'est là, raconte Leonhardi, qu'un savant allemand, rendant visite à un profes-



La Haute-Engadine. — Cellerina.

seur de la Haute-Engadine, trouva son hôte occupé à enlever son fumier tout en lisant Homère dans le texte.

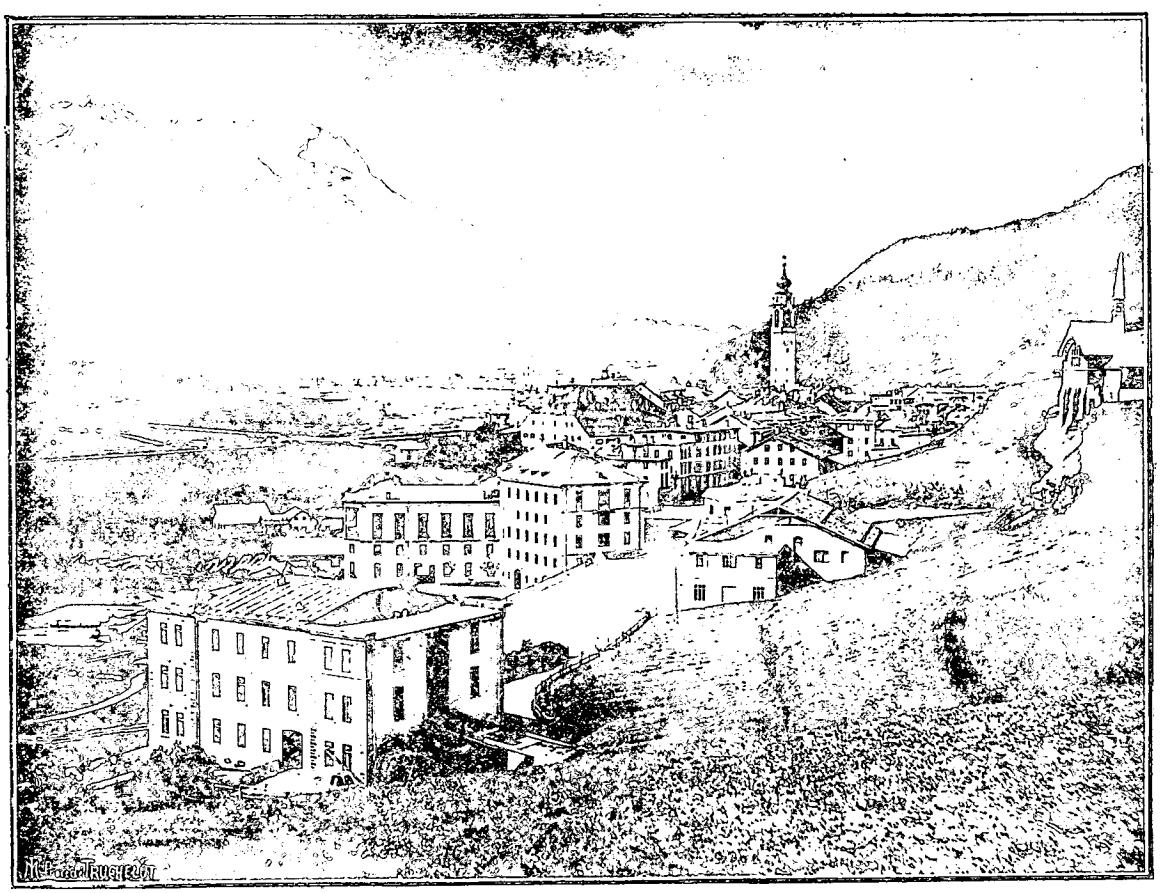
Mais c'est surtout à Samaden qu'on peut observer la vraie maison engadinienne telle qu'elle se transmet d'une génération à l'autre, dans les familles de marque, et dont le beau logis des Planta par exemple est le type. La patte d'ours (*planta*), qui figure dans le blason de cette noble lignée, dont l'histoire est intimement liée depuis dix siècles à celle du pays et dont l'antique église gothique de Saint-Pierre, sise sur une hauteur au nord du village renferme les pierres tumulaires, se rencontre souvent dans la vallée de l'Inn. Avec leurs tourelles vitrées, leurs contrevents verts, leurs balcons de fer en encorbellement, leurs fenils aux baies ogivales et leurs boiseries intérieures de pin cembre, ces vieilles demeures ont un certain air de qualité qui reporte la pensée vers Sierre, la songeuse et aristocratique bourgade du haut Valais qui possède aussi tant de maisons anciennes.

Les demeures modernes, il est vrai, dérogent un peu à ce type traditionnel. Les Engadiniens qui, de père en fils, passent leur jeunesse à courir le monde pour y faire fortune, en exerçant généralement dans quelque ville d'Allemagne, d'Italie ou de France, le métier modeste de confiseur ou de pâtissier, ont fini par retenir quelques notions de ventilation et d'hygiène. En dépit des frimas, ils ont aminci les murs de leur *home*, ils en ont mieux aménagé l'intérieur, ils lui ont donné des fenêtres plus grandes, des plafonds plus élevés, des portes fermant moins hermétiquement. Bref, ils commencent à rompre avec ces habitudes outrées de claustration hivernale qui faisaient

naguère de chaque logis un milieu singulièrement vicié et nauséabond.

On ne peut regarder les habitants de la Haute-Engadine sans être frappé de leur type italo-celtique. Chez eux, l'élément méridional s'accuse par des signes indéniables. Les cheveux sont noirs, le teint est quelque peu bistré, l'œil foncé et vif, la taille élancée, la physionomie expressive. Tout, en leur personne, diffère profondément du caractère physique des races germaniques. Bien que comprenant tous l'italien, ils ont, je l'ai dit, leur dialecte à part, une variété du romanche, appelée le *ladin*, qui se parle aussi dans le val Poschiavo.

Qu'est-ce au juste que cet idiome grison que les habitants du pays aussi bien que les philologues appellent le rhéto-romanche, *il linguach reto-romauntsch* ? Est-ce, comme quelques savants l'ont pensé, une vraie langue romane, sœur du portugais, de l'espagnol, du provençal, de l'italien, du vieux français et du roumain ?



La Haute-Engadine. — Samaden.

La Rhétie une fois sous le joug des Romains, le langage de ceux-ci y conquit d'autant plus de terrain que le parler primitif, déjà altéré par des bans d'immigrants venus de la haute Italie, s'était déjà rapproché sensiblement du latin. Des rives de l'Inn aux sources du Rhin, il s'établit ainsi une espèce de vieux dialecte romain qui put se maintenir d'autant plus vivace que la population de ces montagnes avait peu de rapports avec l'étranger. Pendant tout le moyen âge, cet idiome se conserva intact, et ce n'est que dans les temps modernes, par suite des relations de plus en plus étroites nouées avec les pays voisins, qu'il commença à s'altérer gravement, déformé ou refoulé, d'un côté par l'allemand, de l'autre par l'italien.

Cette langue, née des débris de l'idiome latin antérieur, ne serait donc qu'un rameau survivant du vieux tronc roman, un reste du dialecte populaire apporté d'Italie par les troupes romaines comme par les divers bans de fugitifs, et qui, après la corruption et la ruine de la langue latine d'où il dérivait, subsista comme un parler national. Seulement, les circonstances ne lui ayant pas été favorables, elle n'a pas fait la même fortune que les autres idiomes du même groupe.

Il n'en a pas moins été un temps où elle était communément en usage en Rhétie, et, si restreint que soit devenu aujourd'hui son domaine, elle est encore parlée, rien que dans les Grisons, par plus de 40,000 habitants. Seulement, elle n'y existe plus qu'à l'état sporadique, et plus ou moins mêlée à l'allemand. Elle se partage en deux dialectes principaux : celui de l'Oberland grison ou des vallées du Rhin antérieur et postérieur, appelé plus spécialement

romanche ou *romonsch*, et celui de l'Engadine ou *ladin*, bien plus euphonique d'accent, qui est l'idiome littéraire par excellence, et se subdivise lui-même en deux rameaux : celui de la Haute-Engadine, le plus pur et le plus fécond en prose et en vers, et celui de la Basse-Engadine.

Les localités du pays rhétique portent toutes un double nom, l'un allemand, l'autre rhétique : Saint-Moritz, *San Murezzan*, Samaden, *Samedan*, Schuls, *Scuols*, Dissentis, *Mustèr*, etc. Pour les gens de l'Oberland grison, au parler rude et tout en os, l'Engadine est le « pays de Bredouille » ou de « Mâche-bouillie » ; pour les Ladins les hommes du sillon rhénan sont ceux de « l'autre eau », de « l'eau là-bas. » Sans vouloir noter toutes les phases par lesquelles a passé la littérature de cette langue, que l'enseignement, les émigrations, les progrès du trafic et l'affluence de plus en plus grande des étrangers menacent d'évincer tôt ou tard du domaine qu'elle occupe encore, je constaterai seulement que son grand épanouissement n'a commencé qu'au seizième siècle avec la Réforme. Dans le genre historico-épique comme au théâtre, elle a produit des œuvres nombreuses et variées. Ensuite est venue une période de sommeil et d'ensevelissement à laquelle a succédé vers 1830 un mouvement de réveil et une renaissance, devant lequel sont même tombées les anciennes frontières des dialectes. A Samaden, à Cellerina comme à Suz, se publient de nos jours des journaux et des feuilles périodiques qui tendent à refaire une jeunesse à l'antique idiome. Néanmoins, au fond, cela ressemble au chant du cygne expirant. Le romanche est cerné de tous les côtés ; il se meurt. « Humbold, dit Michelet, raconte que quelque part, sur les bords de l'Orénoque, il vit un perroquet vieux de cent ans qui parlait une langue inconnue : c'était celle d'une peuplade disparue depuis longtemps. Un vieillard lui dit : « Quand l'oiseau et moi serons morts, il n'y aura plus personne pour parler cette langue. »

Au-dessous de Samaden, on arrive à Bevers, un village aux jardins fleuris et aux belles maisons, mais singulièrement exposé aux vents froids. Plus loin, on atteint l'Au, en romanche *Las Agnas*, qui était encore, il y a quelques dizaines d'années, la plus importante auberge de la Haute-Engadine, puis, au bout d'une demi-heure, Ponte, qui n'est déjà plus qu'à 1,691 mètres d'altitude. C'est là qu'aboutit le chemin du col de l'Albula. De l'autre côté de l'Inn se trouve, au pied du piz Mezzaun, le village de Campovasto ou Camogask. Enfin, en poussant toujours en aval, on passe successivement à Madulein, à Suz, puis à Scanfs, qui est la dernière localité importante de la Haute-Engadine. Derrière elle, le vaste terre-plein cède bientôt la place à des formations de terrain où les gorges alternent avec des terrasses superposées. Ce n'est cependant, on l'a dit, qu'au-dessous de Cinuschel, qui fait partie de la commune de Scanfs, que se trouve, au pont Haut (*Punt Auta*), jeté sur un torrent qui descend du piz Vadred, la borne exacte de la Haute et de la Basse-Engadine. De ce point jusqu'à Martinsbruck, frontière du Tyrol, on compte encore 53 kilomètres.

JULES GOURDAULT.

(A suivre.)

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

PILE OU FACE.

— Pile ou face ?
— Pile !
— Perdu ! il est face.

Ce jeu auquel se livrent les enfants dans tous les pays est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire. Il n'est pas d'invention nouvelle. Sans vouloir prétendre qu'il soit renouvelé des Grecs, comme le *noble* jeu de l'oie, on peut affirmer sur le témoignage de Macrobe, qu'il était pratiqué à Rome à l'époque de Numa Pompilius. Pour ce divertissement les enfants se servaient d'une monnaie spéciale. D'un côté elle portait l'effigie de Janus au double visage, sur l'autre côté l'image du vaisseau sur lequel ce dieu avait abordé en Italie. Aussi ce jeu s'appelait-il *Capita aut navim* (tête ou vaisseau).

Il parait qu'avant les Romains, les Gaulois possédaient une monnaie semblable sur laquelle était gravée d'un côté la tête d'un dieu ou plutôt celle de Noé, et, sur le revers, un navire — probablement l'arche. Pour cette raison les enfants lorsqu'ils se livraient à ce jeu, avaient coutume de demander *chef* ou *nef*.

Plus tard, lorsque le christianisme eut pénétré en Gaule, le navire fut remplacé par une *croix*, et au lieu de *chef ou nef* on se servit de l'expression *croix* ou *pile*.

Le mot *croix* s'explique de lui-même ; mais que signifiait le terme *pile* qui désignait le revers de la pièce ? D'où venait ce mot ? — Pourquoi cet emblème se trouvait-il sur les monnaies ?

Diverses explications ont été données, mais nous n'en avons trouvé aucune qui puisse nous satisfaire.

« *Pile*, dit Borel dans ses *Antiquités gauloises*, signifie le revers des monnaies, d'où est venu le jeu de *croix* ou *pile* qu'on demande, jetant une pièce d'argent en l'air. Et le mot *pile* vient, selon aucuns, d'un ancien mot semblable qui signifie *prince* (aussi est-ce le côté où est la tête du prince qui est la pile). D'autres disent

que *pile* voulait dire un *tas*; ou bien de *pileus*, *bonnet*, parce que le pileus étant la marque de la liberté, on l'avait mis en certaines monnaies; d'autres encore le tirent de *pyle* qui en ancien gaulois signifiait un *navire* ». Il est probable en effet que pile a signifié un navire et que de là sont venus les mots : *pilote*, *piloter*, *pilotage*, etc.. Malheureusement cette explication a l'inconvénient de ne rien expliquer. En effet si l'on avait eu le dessein de conserver un navire sur les monnaies, on ne voit pas bien pourquoi on en aurait changé l'image d'une façon si obscure.

Pile, signifie bien encore un *tas*, un *amas*, c'est ainsi qu'on dit : une pile d'écus, une pile de livres; mais on ne saisit pas clairement à quel titre un *tas* figurerait sur les monnaies.

Pour voir dans *pile* la signification de *prince* il faut supposer que ce terme est mis pour *primipile* qui indiquait selon Végèce, le premier rang des *triaires* dans l'armée romaine. Cette explication ne nous semble pas naturelle. D'ailleurs si les primipili avaient le titre de *principes*, *princes*, ce n'était point dans le sens que nous attachons à ce mot.

Les *principes* étaient armés du *pilum*, arme redoutable employée tantôt comme une pique pour charger l'ennemi, tantôt comme arme de trait. C'était l'arme nationale des Romains. Ce mot *pilum*, pour *pis-lum*, vient de la racine *pis* qui signifie broyer, écraser.

C'est de ce terme *pilum*, que nous avons formé le mot *pile*, arme qui fut représentée à la fois sur les blasons et sur les pièces de monnaies. Le *pilum*, se voyait encore sur les pièces à l'effigie de Louis XVI, sous la forme d'une espèce de *pieu* aiguisé dans sa partie inférieure. — Ce n'est qu'avec la première République que cet emblème a disparu.

Nous savons que sous le règne de saint Louis on comptait en France encore plus de quatre-vingts seigneurs particuliers qui avaient le droit de battre monnaie. Mais ils ne pouvaient battre que la *monnaie noire*, c'est-à-dire de la monnaie de billon, sans toutefois y faire graver leur effigie. Ces pièces portaient d'un côté une croix, et, à l'envers, les armes du prince dans lesquelles était le *pilum*; et non des *piliers* comme on l'explique ordinairement. — Avec ces pièces les enfants pouvaient jouer à croix ou pile.

Le souverain seul, avait le droit de battre d'or et d'argent.

« Dans les louis d'or, dit Trévoux, la *pile* est la tête ou l'effigie du prince, parce que la *croix*, est de l'autre côté. Dans les louis blancs on appelle la tête du Prince la *croix* et ses armoiries qui sont de l'autre côté, la *pile*. C'est en ce sens qu'on dit d'un homme qu'il n'a ni *croix* ni *pile*, pour dire qu'il n'a point d'argent. »

Ainsi au temps de saint Louis on gravait sur les monnaies la tête du souverain, la croix et la *pile*, c'est-à-dire les armes, le blason.

C'était à notre avis un triple symbole destiné à représenter les trois grandes forces du royaume : le roi, le clergé, la noblesse.

Comme la croix a disparu, les enfants au lieu de *croix* ou *pile* disent maintenant *pile ou face* bien que la pile soit supprimée et remplacée souvent par la valeur de la pièce.

SE FAIRE BLANC DE SON ÉPÉE

La couleur blanche a été de tout temps considérée comme l'emblème de la pureté, de l'innocence. Cette couleur en effet, est fragile et délicate : la moindre tache suffit pour la ternir. Un grain de poussière qui serait imperceptible sur une étoffe de couleur, frappe la vue et devient une souillure sur une étoffe blanche. Aussi la Bretagne avait-elle pris pour armes : une hermine avec cette devise : « Potius mori quam fœdari. » Ne dit-on pas familièrement d'un homme dont la conscience n'est pas nette ou qui est simplement soupçonné coupable d'une mauvaise action : cet homme là n'est pas blanc. Pour *se blanchir* il a besoin de se justifier; il doit prouver qu'il n'est pas coupable. L'expression *se blanchir*, ou *se faire blanc de son épée* remonte au moyen âge, c'est-à-dire à l'époque des épreuves et des combats judiciaires. Ces combats étaient ordonnés par le juge. Un homme était-il l'objet d'une accusation, accusateur et accusé par l'ordre du tribunal étaient mis en champ clos pour lutter ensemble. Le bon droit était du côté du vainqueur. On était persuadé, en effet, que Dieu n'accordait la victoire qu'à celui qui avait la justice pour lui.

Ces sortes de combats étaient si bien entrés dans les mœurs qu'on y avait parfois recours pour décider un point de doctrine religieuse ou civile. Le défendeur avait le choix des armes. Si le combat n'était point fini au coucher du soleil, l'accusé était réputé innocent.

Bien que ces combats aient été abolis en 1303 par Philippe le Bel, les rois et le parlement les autorisaient quelquefois. C'est ainsi que Henri II en 1547 permit aux sires de Jarnac et de la Châtaigneraie de combattre en sa présence. C'est ce combat qui donna lieu à l'expression : « coup de Jarnac » qui a d'abord signifié coup mortel et inattendu et qui maintenant veut dire un coup porté d'une façon déloyale.

Cette ancienne coutume de prouver son innocence ou de se blanchir les armes à la main, a donné naissance à la locution moderne de faire blanc de son épée pour dire trouver le moyen de se disculper. Nous pensons que Trévoux a tort d'expliquer cette expression par : se prévaloir d'un crédit ou d'un pouvoir qu'on n'a pas. Le dictionnaire de Boiste porte cette phrase qui exprime une vérité profonde : Défiez-vous de ces gens qui se font blancs de leur épée : on trouve dans l'occasion que ce sont celles dont l'épée tient le plus au fourreau. H. LECADET.

LA FORÊT

Suite. — Voyez pages 307 et 319.

*
* *

La région aérienne appartient à l'oiseau ; la terre, le sol, a des maîtres de genres plus variés, parmi lesquels un, surtout, dans la forêt jouit d'une autorité incontestée, c'est le serpent.



La Forêt. — Le Taillis.

Les sous-bois de nos régions tempérées sont relativement privilégiés, en ce qu'ils ne renferment guère que des serpents timides, et si-non tous inoffensifs à l'homme, du moins d'une naïveté atténuée : la vipère, l'aspic, nous fuient et s'ils mordent, rarement la blessure est mortelle ; la couleuvre, elle, est un véritable bienfait pour les bois, expurgés, par ses soins, de toutes sortes de vermines. N'était la répulsion instinctive dont nous avons hérité de notre commun père Adam, on n'aurait qu'à se féliciter de voir les serpents peupler les taillis.

Ils y pullulent ! A part le sanglier, qui ne peut guère faire une consommation considérable de serpents, ceux-ci n'ont en effet d'autre ennemi que l'homme. Aussi se cachent-ils à son passage. Mais si par aventure vous pénétrez dans un massif retiré, il faut vous attendre à voir se dresser en sifflant une bête surprise, et cherchant à en imposer par une attitude agressive.

Dans les forêts tropicales, une rencontre semblable est toujours un grand danger. Les serpents se savent armés, puissants, et ils en abusent ! On est perdu si un coup de baguette bien appliqué n'intervient pas à temps pour réduire l'animal à l'impuissance ; car, chose curieuse, ce terrible monstre ne résiste pas à un simple choc sur l'épine dorsale.

La préoccupation du boa ou du serpent à sonnettes est constante, chez l'Européen surtout, dans les charmantes promenades, à l'ombre des splendides forêts des pays chauds, elle gâte le paysage, comme là aussi, la peur du squale empêche de bien goûter la fraîcheur du bain.

Ainsi auprès des plus belles choses la création a placé, comme correctif à l'enthousiasme, la bête immonde ou le poison ; plus la nature a de puissance, plus le besoin de ses dons se fait sentir, et plus immonde est la bête, plus le poison est violent, preuve indéniable de la volonté qui a présidé à cette opposition constante du bon et du mauvais.

Donc l'homme est toujours tenu en éveil, et dans ces pays enchanteurs, au milieu des délices ménagées aux sens par ces deux maîtres du monde, le soleil et l'eau, il ne peut oublier la

mort. Aussi, est-ce en Orient que fleurit cette secte religieuse dont les adeptes, amoureux pourtant de leur si belle patrie, mettent le bien suprême dans l'anéantissement, dans le repos du corps et de la pensée, sans crainte de l'heure présente, sans préoccupation d'un avenir, où peut-être, à côté du bonheur promis, se trouverait le mal, si petit qu'il soit, destiné à le faire valoir.

Instruits par l'expérience de la vie, ils préfèrent rien, le néant. Mais l'homme n'a pas toujours ce qu'il préfère, et ceux-là ne se privent-ils pas de beaucoup de biens sans éviter le malheur, actuel et futur?

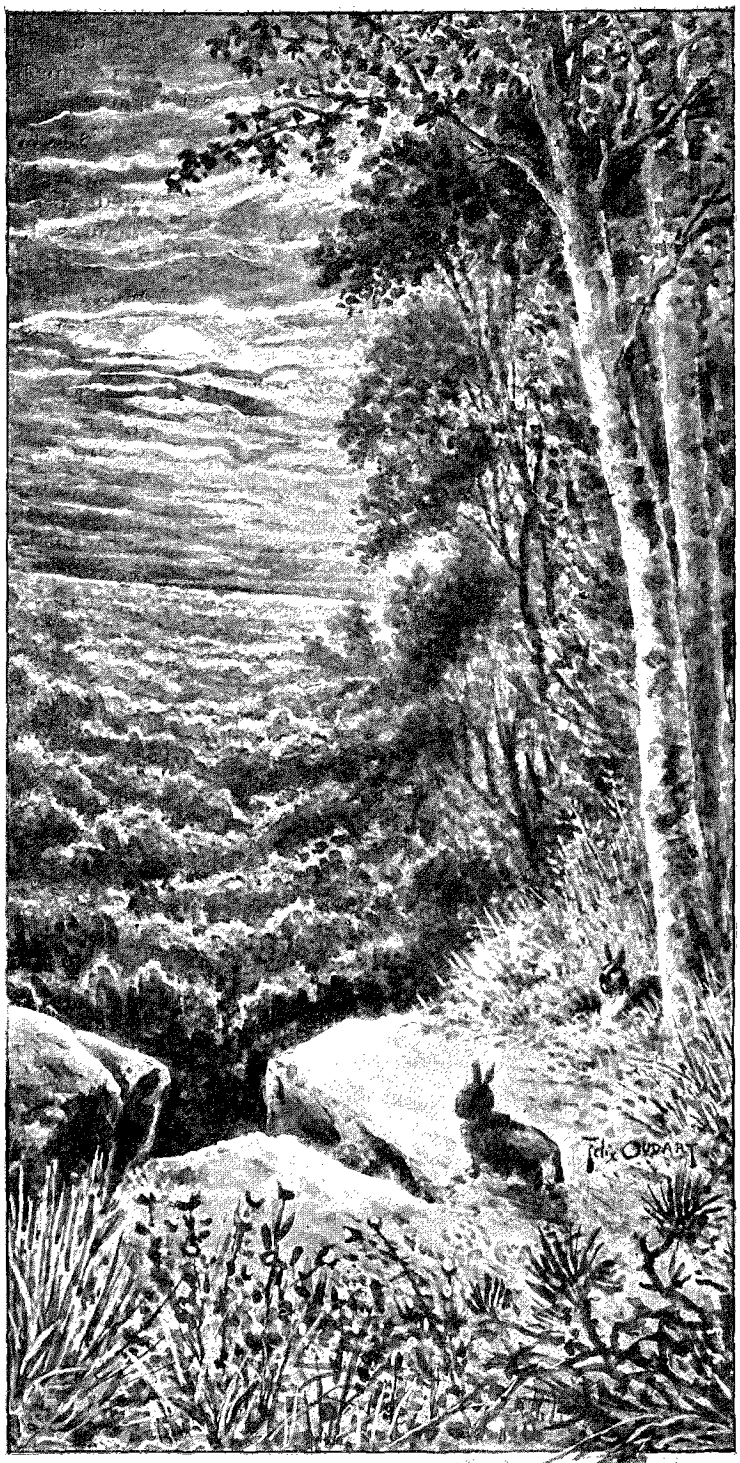
Chez nous, rien de semblable; la vie est sans grand éclat, comme sans danger terrible, le soleil est clément, les parfums sont doux, et dans la forêt, çà et là, les vertes frondaisons laissent apercevoir le ciel. Le bonheur, qui sait? est peut-être dans la hutte du charbonnier tapie au fond du bois, où le réduit est toujours chaud, où, si les voisins sont rares, le travail est facile, les besoins réduits, et la chanson s'élève librement dans l'air, en signe de quiétude et de belle humeur.

* * *

Avez-vous traversé, la nuit, un bois dont les sentiers ne vous sont pas familiers? Vous avez certainement, dès lors, remarqué la sensation d'angoisse instinctive qui saisit les plus braves? La forêt n'est point faite pour la nuit.

Stanley a raconté ce terrible voyage dans la forêt obscure du centre Afrique, où il a marché droit devant lui, pendant plusieurs mois, sans rencontrer même une clairière; aucun danger sérieux ne l'avait menacé, la fatigue n'était pas excessive mais la dépression morale était complète, et quand l'aventurier et sa troupe retrouvèrent la plaine dénudée, ils étaient sans force, découragés, vieillis comme après des années de souffrances. Christophe Colomb dans son premier voyage bien autrement dangereux par suite des superstitions du temps; les explorateurs du pôle Nord, qui ont hiverné pendant des années consécutives dans des déserts de glace, n'ont rien éprouvé de pareil. C'est qu'ils ne cessaient pas de voir le ciel au-dessus de leur tête, et que l'espace est nécessaire à la vie de l'homme.

Aussi, le premier travail de la civilisation a-t-il toujours été de défricher, de créer des plaines riantes, là où le bois épais couvrait la terre.



La Forêt. — La Mer verte.

Mais si la nuit, sous les arbres, est redoutable, un beau spectable nous est offert par la forêt vue d'un lieu élevé, le soir, au clair de lune. Le croissant est-il par instants voilé de quelques nuages? ne vous en plaignez pas,

c'est la couleur donnée au tableau placé sous vos yeux, et qui rappelle, à s'y méprendre, l'immensité de la mer.

Oui, c'est la mer verte, où les feuillages se confondent en un estompage trompeur. On croirait voir au loin, sous le souffle léger du vent, les vagues courir les unes derrière les autres, en une caresse prolongée, et à l'horizon, le ciel assombri se confond avec la verdure, comme aux limites de l'océan.

Là c'est un soupir de soulagement et aussi d'admiration qui s'échappe de la poitrine. L'heure est propice à la rêverie, l'air est doux comme celui que bercent, sur le rivage, les flots tranquilles, et il n'est pas, pour la pensée, de repos plus désirable.

Mais suffit ! un lapin a passé, se croyant bien seul, à ce moment et en cet endroit. La vue de l'étranger l'a effrayé, le pauvre ! et d'un bond vers le fourré, il a pris une distance prudente. Il faut quitter la mer verte, la rêverie trop prolongée est pernicieuse à l'esprit, et il est malsain de respirer longtemps, la nuit, les émanations carboniques de la forêt qui dort.

G. Cerfberr.

(A suivre.)

LE VIVARIUM DU JARDIN D'ACCLIMATATION

Habitué à voir les reptiles prisonniers dans une cage et à demi enfouis sous la traditionnelle couverture de laine, le visiteur qui s'arrête devant le kiosque vitré édifié au bord du grand lac du Jardin d'acclimatation, est attiré par la nouveauté du spectacle offert à ses yeux. A l'intérieur de ce kiosque, à la fois solide et léger, s'épanouit une flore tropicale aux vives couleurs, à l'entour de laquelle serpente un ruisseau dont les eaux reflètent les fleurs géantes et les lianes vagabondes qui courent d'un bout du pavillon à l'autre. Des pierres moussues, des racines bizarres, émergeant de l'eau, complètent ce *fac-simile* d'un coin de forêt vierge : car ce décor miniature sort d'un atelier de la rue de Sèvres...

Mais si cette végétation est à l'abri du temps, elle pourrait n'être pas respectée des hôtes du vivarium, qui la prendraient au sérieux ; aussi, l'a-t-on protégée en partie par un grillage qui entoure les plantes artificielles.

Le paysage sert de palais aux reptiles, qui évoluent dans ce cadre avec une liberté relative, mais bien faite pour les réjouir, s'ils songent aux rigueurs du passé. Serpents de tous pays, de toutes tailles et de toutes couleurs y rampent à l'aise, du tapis de sable fin aux extrémités des ramures. Des lianes et des corniches pendent des corps entrelacés, noués comme des cordages suspendus à des poutres. Pythons de l'Inde et d'Afrique, boas constrictors d'Amérique, couleuvres d'Australie, ophidiens de Ceylan et de Java ondulent à l'envi, déroulant leurs gigantesques rubans au gré de leur fantaisie paresseuse. Redressant la tête à l'approche du visiteur, ils dardent leur langue effilée et crochue, leur œil s'allume ; mais ce réveil n'est que passager, et ils retombent bientôt dans leur habituelle torpeur. Aucun d'eux n'est venimeux, mais leurs dimensions sont suffisantes pour broyer l'ennemi qui serait saisi par leurs muscles puissants et enveloppé dans leurs replis nerveux.

Certain python de l'Inde, monstre de dix-huit pieds, dont le milieu du corps a des proportions géantes, habite seul dans une cage isolée ; on a dû le soustraire à la compagnie de ses voisins plus faibles, pour éviter qu'il ne les engloutît dans sa formidable mâchoire. Glissant néanmoins avec souplesse sur l'arbre mort où il perche, il se dirige volontiers vers la baignoire qui meuble sa prison, et s'y plonge avec grâce, jusqu'à ce qu'il s'arrondisse de nouveau en bracelet ou laisse pendre sa tête immobile.

Des tortues de Madagascar, à grande carapace historiée de dessins multiples et variés, des grenouilles de Surinam, des lézards, des crocodiles de toute espèce, alligators du Mississipi et caïmans à museau de brochet, complètent cet ensemble bizarre et intéressant. Immobiles et les yeux clos, les crocodiles, dont on suit la trace sur le sable, s'allongent frileusement au-dessus des bouches de chaleur qui contournent l'intérieur du chalet, présentant leur dos aux caresses du soleil ; ils paraissent être morts, mais un examen attentif permet de suivre le mouvement lent de leur respiration.

Les hôtes du vivarium vivent en parfaite intelligence. Les charmes de leur nouveau séjour, en adoucissant pour eux les tristesses de la captivité, ne sont peut-être pas étrangers à ce résultat. De même que les gens, les bêtes subissent sans doute l'influence du milieu, et ne sont pas insensibles aux attraits d'un cadre qui leur procure l'illusion à défaut de la réalité.

Victorien Maubry.

LES DÉDICACES DES LIVRES

« A qui veux-tu, mon livre, que je te dédie ? » écrit Martial, dans ses *Épigrammes*.

« Hâte-toi de choisir un patron de peur qu'emportés bientôt dans quelque sale cuisine tes feuillets humides ne servent d'enveloppe aux jeunes thons, ou de cornets au poivre et à l'encens. »

L'usage de la dédicace est donc fort ancien, ce qui ne veut pas dire qu'on ait toujours employé celle-ci dans le même sens et dans des formes identiques.

Si Martial s'en est servi pour mettre ses feuillets à l'abri de la cuisine, d'autres y ont vu le moyen d'assurer à leurs ouvrages une protection contre les attaques. D'autres aussi, ont eu en vue des avantages plus immédiats; tels certains auteurs des seizième et dix-septième siècles, qui escomptaient cyniquement ce que pouvaient leur rapporter en dîners, en argent ou en bénéfices quelconques, les dédicaces qu'ils adressaient à des personnages plus ou moins considérables.

Ce n'était d'ailleurs pas en France seulement qu'existait ce fâcheux usage. En Angleterre, où il était pratiqué tout autant, on en était arrivé à tarifer pour ainsi dire les dédicaces, de sorte qu'uu auteur savait, lorsqu'il publiait un volume, ce qu'il allait recevoir en livres sterling de la part de celui à qui il l'avait dédié. Voltaire, dans le Dictionnaire philosophique, dit que cela rappelle « les capucins qui viennent présenter des salades à condition qu'on leur donnera pourboire ».

En France, le poète Scarron protesta d'une manière originale contre la coutume de ses confrères. Il dédia l'édition de ses œuvres, publiée en 1719, à la levrette de sa sœur, « à très honnête et très divertissante chienne, dame Guillemette ».

« Encore que vous ne soyez qu'une bête, j'aime mieux pourtant, dit-il, vous dédier qu'à quelque grand satrape, de qui j'irais troubler le repos; car, ô Guillemette, un auteur, le livre à la main, est plus redoutable à ces sortes de messieurs qu'on ne pense, et la vision ne leur en est guère moins effroyable que celle d'un créancier... Ces mauvaises copies de Virgile et d'Horace donnent l'immortalité au plus offrant; un brevet de demi-dieu va pour un habit de drap de Hollande. Ce qui console les honnêtes amis des muses, c'est que ces lâches escrocs ne réussissent pas toujours, et qu'on se passe bien mieux des louanges qu'ils donnent que de l'argent qu'ils demandent. Les grands mêmes ont trouvé l'adresse de ne leur rien donner sans qu'ils puissent s'en plaindre.

« Les uns disent : Apollon vous assiste; les autres leur font civilité et les reconduisent jusqu'à la rue, c'est à dire les mettent hors de chez eux. Il y en a qui rendent de l'encens pour de l'encens et des louanges pour des louanges; pas un ne les retient à dîner, et c'est là le dernier désespoir du pauvre auteur : car lui qui pensait, ce jour là, manger de l'entremets ou se traiter opulemment dans quelque cabaret aux dépens du seigneur libéral, est contraint de s'en retourner en son bouge, plus pauvre qu'il n'était de ce qu'il a dépensé à couvrir son livre de velours ou de maroquin du Levant... Je vous dédie donc mon livre, Guillemette, pour la raison que je viens de vous dire, et peut-être pour d'autres que je ne vous dis point. Je pense déjà vous en voir ronger les cordons, vous en battre les joues et les déchirer en faisant mille gambades, qui me satisferont bien plus que le froid accueil d'un grand seigneur, qui ne me saurait point de gré de mon présent, parce qu'il croirait que je lui en demanderais un autre. Maudit soit le poète, tant poète soit-il, qui s'est servi le premier des productions de son esprit comme d'un hameçon... »

Cette dédicace est curieuse en ce sens qu'elle précise, même avec détails, la mauvaise habitude des contemporains de Scarron, de ceux qui faisaient dire à Furetière, avec exagération d'ailleurs : « Le premier qui a fait une dédicace était un mendiant ». D.

MARIE-BLANCHE NELTON

NOUVELLE

Du pied le plus léger, André Marsy entrait, par une blonde soirée de septembre, dans la divine petite ville de Moret. Oui, divine, véritablement. Déjà elle dormait à demi, enfermée entre ses deux portes gothiques à large ogive, à pignon pointu, lesquelles semblent faites pour un sonore défilé de cavalcades. Elle dormait à demi, si rustique maintenant, si humble, si reposée.

« Ici, pensait André, ici, la paix. Je vais donc la respirer pendant quelques heures à pleins poumons, elle, la désirée, qu'il me semble reconnaître à sa suave et savoureuse fraîcheur. »

Près de l'une des portes, un énorme donjon carré s'enveloppait d'une fine vapeur violette, tandis que les murailles de l'autre porte se découpaient sur un ciel de féerie, embrasé par le soleil couchant.

« Une chambre pour cette nuit. »

L'hôtesse du *Lion couronné* regarda André et répondit :

« Bien, monsieur, venez. »

Elle traversa la rue et tira la sonnette d'une ancienne maison de bois à l'amusant caractère, où André lut, sur une plaque : Mme veuve Nelton. Une vieille dame s'avança.

— Votre chambre est-elle libre ? demanda l'hôtesse.

L'hôtel du *Lion couronné* logeait les voyageurs en ville.

La chambre était libre, et même plus encore, proprement vide. Deux lits de fer et une chaise. Mais qu'importait à André? Et quel heureux mouvement de surprise quand il eut poussé le volet !

Devant lui, un charme !

La rivière baignait le mur même de la maison. Large et frémissante, extrêmement pure aux derniers feux du jour, elle coulait en se divisant mollement par la moitié. Une des deux parties tombait en chute harmonieuse sous des

arbres, parmi de grandes sagettes triangulaires ; l'autre, resserrée, écumante, faisait tourner la roue d'un moulin qui, de son tic-tac, rythmait le vaste bruit. Le moulin était relié, par un hardi et léger pont de bois, au pont de pierre qui accédait à la porte de la ville.

« Voilà, pensa André, une chambre où je passerai la meilleure nuit de ma vie. »

Il en fut ainsi. Pareille à une idéale cendre grise, l'ombre descendit peu à peu sur le beau paysage. Puis la lune la dissipa pour étendre à sa place la nappe bleue de sa clarté.

Une fenêtre s'alluma au moulin. Le tic-tac reprit, assidûment. De grands souffles parfumés, gonflés comme des voiles, arrivaient de la forêt que l'on sentait voisine. Bonne et douce voisine, la forêt ! Généreuse comme une sœur, mystérieuse aussi comme une sorcière, elle envoyait aux âmes choisies de longs baisers inattendus.

En ce spectacle que la nature donnait à André, il y avait quelque chose de délicat et de sérieux, de hautain et de tendre : un vertige qui serait une caresse, un abîme enfin, mais un abîme maternel.

La fatigue fit que le peintre tomba sur son oreiller et que, sans quitter la chose adorée, il s'endormit.

Quand il s'éveilla, au plafond de la chambre il aperçut un filet lumineux, une mobile et frissonnante tresse de rayons. C'était le reflet de l'eau qui, joyeusement, venait souhaiter à son peintre le bonjour. L'eau, elle aussi, avait dormi. Elle semblait plus vive et plus nette. Avec de gracieux replis, très transparents, elle serpentait sur la blancheur indécise des cailloux, sur la moire palpitante des herbes, sur les débris énigmatiques qui jonchent pour l'éternité le fond des fleuves.

Les poissons offraient également la comédie à André. Tantôt, allongés et vibrants, ils glissaient comme des flèches lancées sur quelque proie ; tantôt ils flottaient presque à la surface, engourdis de soleil ; tantôt, sur un souffle, sur une menace, tout menus et sans nombre, ils s'évanouissaient, en déployant une sorte de fugitif éventail brun ; tantôt, parmi les pierres et le sable, tout au fond, en se retournant, ils se révélaient dans un étrange miroitement argenté.

« Il faut, murmura André, qui n'oubliait jamais le devoir, que j'aille visiter la cathédrale. »

La nef s'offrit à lui. A une simple inspiration elle mêlait une subtile invention de détails. Il y avait des bouquets de colonnes d'une sveltesse féminine, des galeries où circulait délicieusement le rêve, des chapiteaux précieux composés de boutons à peine éclos ou de trèfles à quatre feuilles. Le tout, un peu réparé, rétabli, restauré par des mains naives.

Naïves ! Ce mot n'est pas une critique méchante. Pour toucher aux cathédrales, nous préférons les mains naïves aux mains savantes. Mieux vaut, sur ces chères malades, le pansement d'un candide rebouteur que la scie d'un illustre chirurgien, toujours disposé à abattre ce qui cloche et à le remplacer par un appareil où il excelle.

Après avoir admiré les vitraux où le ciel bleu, autour de la Vierge-Mère, a véritablement une intensité paradisiaque, André se retourna, leva les yeux et vit la *merveille*.

Oh ! merveille incomparable, suspendue au mur de droite, près de l'entrée ! C'est un immense buffet d'orgues, où les arabesques, les rinceaux fleuris, les feuillages d'un luxe enfantin et princier, les mille et une fioritures entrelacées comme une improvisation capricieuse, proclamaient la gloire de la Renaissance.

Au milieu de ce monument gothique, de teinte un peu sombre, rien n'était plus touchant que ce grandiose joyau de bois, fouillé en guipures, orné de figures angéliques qui pendaient dans le vide, et parfumé tout entier de cet impossible que la Renaissance exhale.

Luxe fou, ivresse de formes, exubérance fantastique, toute pareille aux chimères de ses poètes, aux splendeurs de ses courtisans, la Renaissance est là, frissonnante. Grisée par ses richesses neuves, elle n'a jamais cessé de les manier, de les faire reluire, de les étaler au soleil et de les entasser partout, même sur les tombeaux...

Quant à la série de tuyaux qui dominait le buffet, c'était, pour contraste, une ruine. Brisée, démantelée, rouillée, elle ressemblait à la mâchoire d'un pauvre vieux chanteur, où ne passe plus qu'une agonie de voix.

André s'agenouilla et regarda par-dessous : l'autre face du buffet, *appliquée contre la muraille*, était sculptée avec une égale magnificence. L'artiste trouva naturelle cette inutilité sublime !

En se relevant, il heurta une pierre tumulaire où il lut :

MARIE BLANCHE NELTON
ORGANISTE
DÉCÉDÉE EN CETTE ÉGLISE, LE 2 SEPTEMBRE 1761,
A L'AGE DE VINGT-DEUX ANS.

« Oh ! fit Marsy, les organistes meurent jeunes à Moret. »

(*A suivre.*) ÉMILE HINZELIN.

PROMENADE AU MONTÉNÉGRO

A l'extrémité de ce « labyrinthe maritime » qu'on nomme les *Bouches de Cattaro* se dresse, presque perpendiculaire, une âpre montagne

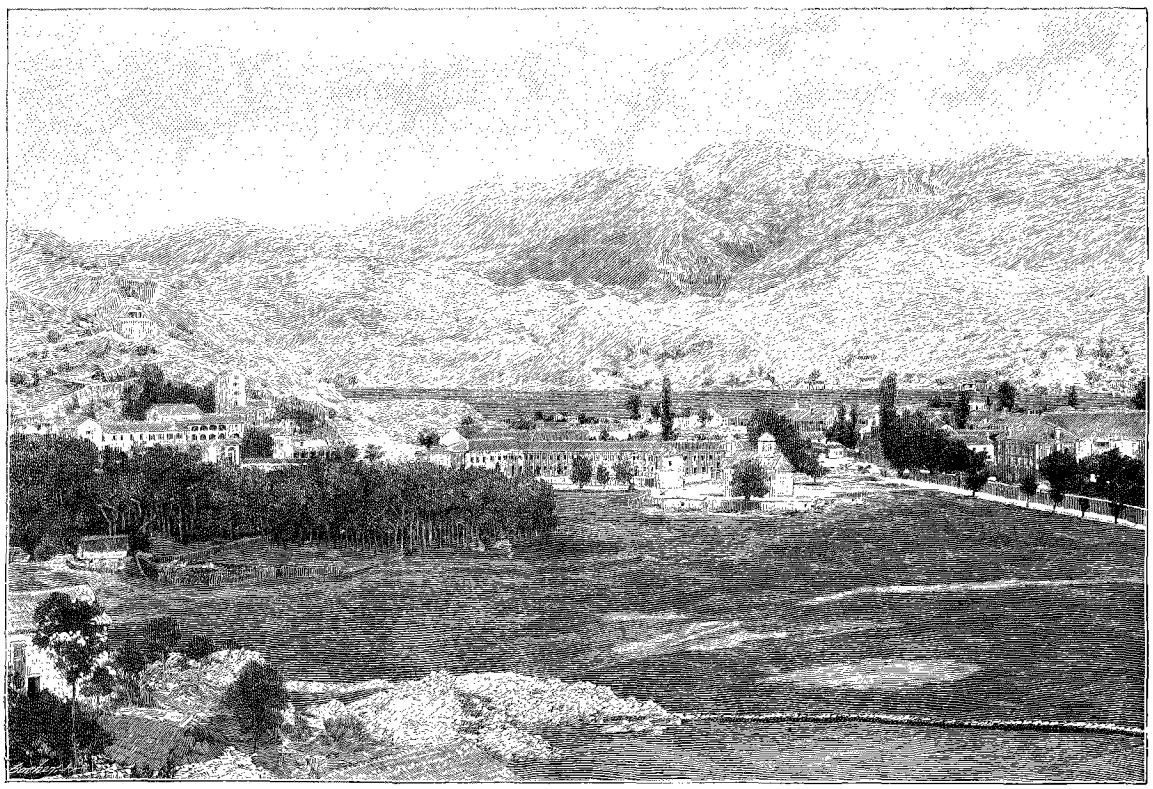
qu'escalade un étroit sentier bordé de précipices et rempli de pierres roulantes ; ce redoutable casse-cou, connu sous le nom significatif d'*Échelles de Cattaro*, était naguère la seule *route* existante pour pénétrer dans le Monténégro.



Au Monténégro. — Les prisonniers sur la place publique de Cettigné.

Cinquante vigoureux gaillards parvinrent un jour à hisser, par ce chemin de chèvres, un billard commandé par le prince Danilo : les habitants, émerveillés consacrèrent le souvenir de cet événement en donnant à la résidence du prince le nom de *Bigliardo* qui lui est resté.

Aujourd'hui les voyageurs arrivent confortablement en victoria, dans le cœur de la principauté par la belle route carrossable qui, depuis une quinzaine d'années, relie Cettigné au port autrichien de Cattaro : cette route, dédaignée des indigènes mais appréciée des touristes, gravit la montagne par une série de lacets en pente douce pour aboutir, à mille mètres au-dessus de son point de départ, au col de Kerstac qui ouvre l'entrée du Monténégro. En nous retournant, nous pouvons voir alors, étalés à nos pieds, la ville de Cattaro réduite en miniature et le merveilleux panorama des *Bouches* qui se perd dans l'horizon. Continuant notre chemin nous atteignons bientôt le bassin de Njégus au fond duquel repose un



Au Monténégro. — Vue générale de Cettigné.

pauvre village, berceau de la maison Petrovitch qui règne depuis deux siècles sur la principauté.

Après avoir franchi le bassin de Njégus, et gravi une dernière côte on domine un second bassin entouré de montagnes désolées ; au milieu de ce cirque où les yeux peuvent se reposer sur un peu de verdure, quelques maisonnettes basses, bordant la route ou disséminées çà et là, forment un village qui

n'attire point l'attention : le voyageur est tout étonné d'apprendre que cette humble bourgade est la capitale de la principauté. Les petites maisons de Cettigné n'ont point cependant l'aspect misérable des masures que nous avons rencontrées le long du chemin. Elles sont venues se grouper peu à peu au pied du *monastère de la Sainte mère de Dieu*, vieux bâtiment composé de deux cloîtres superposés qui fut la résidence des Vladikas, princes-évêques du Monténégro. Pendant plus de trois siècles, en effet (de 1516 à 1852), la Tsernagore a été gouvernée par des évêques et, à partir de l'année 1697, la souveraineté s'est régulièrement transmise en ligne collatérale dans la famille Pétrovitch. Danilo, oncle du prince actuel, ne se sentant pas la vocation ecclésiastique, abandonna les fonctions épiscopales à un métropolitain désigné par lui et, d'accord avec le sénat, sécularisa le pouvoir qu'il tenait de ses ancêtres. Il fixa sa résidence dans la construction que les Monténégrins ont baptisée du nom de *Bigliardo* et qui, avec sa cour entourée de murs, ressemble plus à une ferme qu'à une demeure princière. Son successeur Nikita, abandonnant ce bâtiment aux services administratifs, s'est fait construire tout près de là un « palais », modeste maison de campagne, recouverte de tuiles et entourée de jardins, devant laquelle deux factionnaires montent la garde (1).

Tels sont les trois *édifices* sur lesquels le guide qui nous promenait dans Cettigné attirait notre attention. Il en oubliait volontairement un autre qui mérite pourtant d'être signalé : c'est une sorte de gros pigeonnier bâti sur la hauteur dominant le monastère, et qui porte le nom de *Tour des Crânes* : on y exposait naguère, en guise de trophées, les têtes des Turcs pris et décapités dans les combats qui se livraient journellement. « Grandis, mon bien-aimé, chantaient les jeunes Monténégrines, et quand, devenu grand et fort, tu viendras demander ma main à mon père, apporte-moi, comme don du matin, des têtes de Turcs fichées sur ton yatagan ». Dans chacune de leurs rencontres avec leurs ennemis séculaires, il y avait une émulation entre les Monténégrins à qui rapporterait le plus de têtes turques à Cettigné. Quelquefois, pour ne pas s'encombrer d'un trop lourd fardeau, on se contentait de rapporter une collection de nez et des paires d'oreilles. En 1850, Marmier compta trente-deux têtes accrochées à des pieux au sommet de la tour.

Danilo, voyant le fâcheux effet produit sur les étrangers par ces exhibitions sinistres, les supprima, mais il ne put supprimer complètement parmi ses sujets, la sanglante coutume dont les Turcs eux-mêmes donnaient l'exemple sur les champs de bataille. Depuis son avènement, le prince Nikita cherche sans cesse à policer les mœurs encore rudes et farouches de son peuple. Grâce au code draconien promulgué par Danilo, le vol est inconnu dans la principauté : les Dalmates disent « qu'on peut laisser une bourse pleine d'or sur les chemins de la Tsernagore et la reprendre le lendemain sans qu'il y manque une seule pièce ». Mais les Monténégrins ne considéraient pas comme des vols les razzias exercées sur le territoire turc. Envahir à main armée les plaines fertiles d'où leurs ancêtres ont été chassés par l'invasion ottomane, y dévaster les récoltes et en rapporter à défaut de têtes d'infidèles, au moins un certain nombre de bestiaux, leur paraissait actes de patriotisme et de légitime revendication. Bien qu'il se produise encore assez souvent des escarmouches sur les frontières de l'Albanie, le prince, aujourd'hui, est à peu près parvenu à faire cesser ces incursions sur le territoire turc, qui entretenaient un état de guerre permanent entre les deux peuples. Mais, malgré les peines sévères qui ont été édictées, il n'a pu abolir encore la barbare coutume des *vendettas* qui perpétuent de génération en génération des haines sanglantes entre familles ennemies.

Tous les hommes sont soldats depuis l'âge de quinze ans jusqu'à la mort et, comme tels, constamment munis d'un arsenal de pistolets et de poignards dont ils jouent facilement. Ils confient à leurs femmes, trop souvent traitées en humbles servantes, les soins du ménage et les travaux champêtres ; les métiers manuels, pour lesquels ils manifestent un profond mépris, sont abandonnés à des étrangers, Dalmates ou Albanais. Les Monténégrins, quant à eux, n'aiment que les exercices corporels et les combats auxquels ils regrettent de ne plus pouvoir se livrer journellement comme autrefois. Aussi en voit-on beaucoup promener leur désœuvrement tout le long du jour, affectant des poses théâtrales en étalant fièrement les armes passées à leur ceinture et dont ils ne se séparent que pour pénétrer sur le territoire autrichien.

Pourtant, sur la place, ornée depuis peu d'annees d'une humble fontaine, grand sujet d'admiration dans un pays où l'eau est rare, nous avons rencontré quelques promeneurs sans armes : « ce sont les *prisonniers*, » nous a expliqué notre guide, et nous remarquons en effet, que plusieurs d'entre eux — les plus coupables — ont une chaîne passée à la cheville et reliée à la ceinture qui, malgré son poids, ne paraît pas les gêner beaucoup. « Comment se fait-il, demandons-nous, que ces prisonniers puissent se promener ainsi librement et n'aient pas l'idée de s'enfuir ? « S'enfuir, nous est-il ré-

(1) Le prince héritier s'est fait construire depuis peu, une résidence à part.

pondu, à quoi bon? Ceux mêmes qui n'ont pas de chaînes ne pourraient aller loin, le seul fait d'être désarmés les désigne suffisamment : ils seraient aussitôt reconnus et repris.

« D'ailleurs, ajoute notre guide, ce ne sont pas des hommes bien dangereux, car chez nous les vrais criminels sont fusillés et le vol est, pour ainsi dire, inconnu. Ce sont *simplement* des homicides condamnés pour des vendettas ou des crimes passionnels ».

Cependant ces braves criminels se rapprochaient de nous et, me voyant muni d'un appareil, me faisaient comprendre leur désir d'être photographiés. Je me suis prêté à leur caprice d'autant plus volontiers que j'étais content d'emporter ce souvenir caractéristique d'un pays primitif, où l'on peut voir encore, plusieurs fois par semaine, le prince rendant la justice sous un orme planté devant son « palais », comme autrefois saint Louis sous le chêne de Vincennes. Supprimant ainsi les frais et les innombrables formalités de procédure en usage chez nous, il tranche les difficultés qui lui sont soumises et rend, en dernier ressort, des sentences qui ne sont pas discutées.

Monarque absolu, Nikita exerce son pouvoir d'une façon paternelle qui le fait aimer de tous. Constamment revêtu du costume national, si pittoresque, il vit patriarcalement dans sa résidence, entouré d'une nombreuse famille, et s'applique à améliorer de plus en plus le sort de ses sujets. Si l'on songe à ce qu'était, il y a moins de vingt ans encore, le Monténégro, resserré dans d'étroites limites mal définies, sans cesse violées par les Turcs, et à ce qu'il est aujourd'hui avec son territoire agrandi et pacifié, son indépendance reconnue par la Porte elle-même, des routes percées, des écoles et des hôpitaux fondés, la législation améliorée, le commerce accru et même, malgré les modiques ressources du trésor, des finances prospères, on reconnaîtra que le règne actuel a été aussi glorieux que fécond pour le pays. D'ailleurs ce règne n'est pas fini : le prince n'a que cinquante-cinq ans. Prudent et sage, il jouit, parmi les slaves, d'une influence marquée dont il ne se servira pas pour troubler la paix de l'Europe ; mais, s'il était encore forcé de tirer l'épée, tout porte à croire qu'il serait appelé à jouer un rôle considérable dans la guerre qui peut, d'un moment à l'autre, incendier de nouveau la péninsule des Balkans.

JEHAN DE WITTE.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Napoléon était un grand mangeur. Quand il avait faim, il fallait qu'il fût satisfait immédiatement : il ne souffrait aucun retard. Il mangeait très vite et avalait les morceaux sans les mâcher. Cette mauvaise habitude lui a parfois coûté cher.

Si l'on en croit un historien allemand, le grand capitaine perdit la bataille de Leipsig parce que ce jour-là, il souffrait d'une épouvantable indigestion. Il paraît aussi que, s'il n'écrasa pas complètement les ennemis à Dresde, c'est que lui-même il luttait péniblement et douloureusement contre une épaule de mouton aux oignons qu'il avait absorbée trop gloutonnement.

La famine de l'an 1030

La France éprouva, pour la deuxième fois, depuis 1006, une famine si cruelle que l'on déterrait les morts pour en dévorer les restes. On ne respectait pas plus les vivants ; on se portait même à cet égard, jusqu'aux excès les plus horribles. On fit brûler vif un boucher qui exposait publiquement à Tournus de la chair humaine, et un aubergiste chez lequel on trouva, près de Mâcon, quarante-huit têtes d'hommes, de femmes ou d'enfants dont il avait fait manger les corps. On faisait du pain avec une espèce de terre blanche mêlée d'un peu de farine ou de son. Cette nourriture causa bientôt une telle mortalité que les vivants suffisaient à peine à enterrer les morts. Ces terribles fléaux désolèrent le royaume pendant trois ans et ne finirent qu'en 1033.

La moisson fut si abondante cette année qu'elle surpassa la récolte de cinq années ordinaires.

UN CHERCHEUR.

(*A suivre.*)

LE SALON DES SCIENCES A L'HOTEL DE VILLE

LA CHEMINÉE

La cheminée monumentale, dont nous donnons aujourd'hui la gravure, est due au ciseau de J.-P. Cavelier ; c'est un des plus beaux morceaux de sculpture de l'Hôtel de ville. Elle est placée au fond du salon des Sciences et a pour pendant une cheminée du même style renaissance installée en face, dans le salon des Lettres, et qui a pour auteur G.-J. Thomas. Les salons des Sciences, des Arts et des Lettres forment en réalité un seul salon divisé en trois parties par deux rangs de colonnes. Ils sont situés sur le quai dont ils sont séparés par un jardin.

L'œuvre de Cavelier est en pierre blanche. La cheminée proprement dite a pour foyer un carrelage émaillé jaune vieil or foncé, au fond duquel est encastrée une plaque en fonte aux armes de la ville de Paris. La partie supérieure est garnie d'une plaque en marbre rouge ac-

compagnée de chaque côté de marbre gris à larges veines blanches. Des gaines à tête d'homme avec chutes de fleurs supportent la tablette. Ces gaines sont répétées sur les faces latérales avec des têtes de femmes.

Au-dessus de la tablette élevée de 2 mètres 5 centimètres sont placées deux consoles renversées dont le centre est en marbre vert. Ces consoles servent de support, à droite, à une femme à demi couchée s'appuyant d'une main sur la roue de la Fortune et ayant à ses pieds une corne d'abondance, à gauche à un jeune homme, dans la même position, accoudé sur un fût de colonne, qui lit dans un livre qu'il tient de la main gauche tandis que de la droite il ouvre un compas. Entre les deux consoles un vide suffisant a été réservé sur la tablette pour un vase ou une corbeille de fleurs.

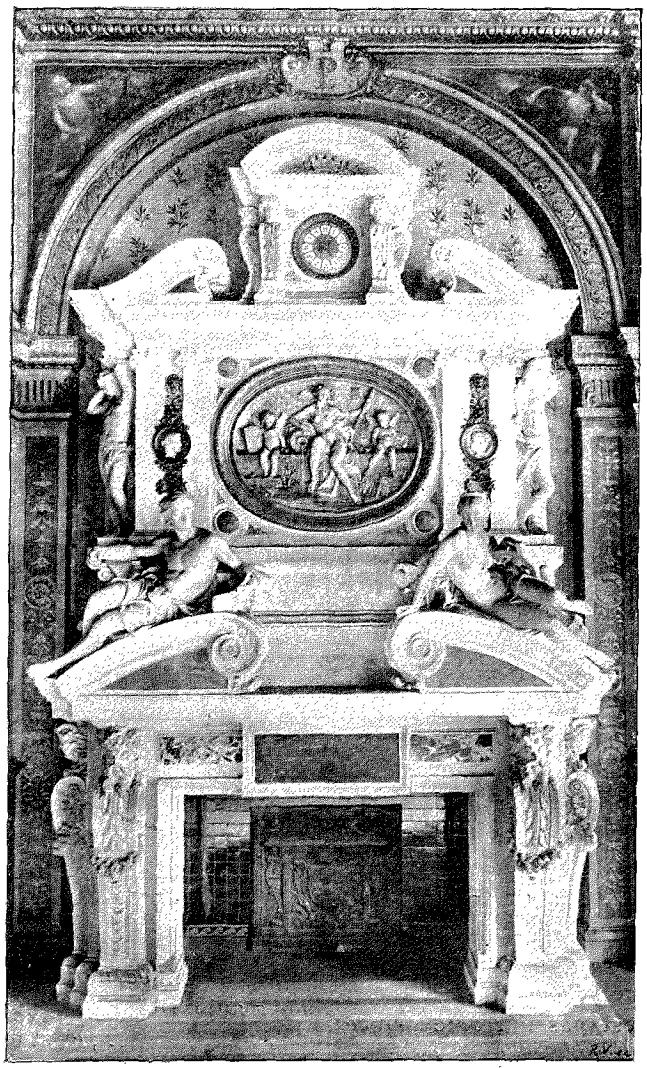
L'emplacement du trumeau est occupé par un motif décoratif dont le centre est orné d'un médaillon ovale en céramique entouré d'or.

Ce médaillon d'une tonalité rose et verte très douce, représente une femme assise, vue de face, appuyée sur une urne; à droite et à gauche, deux petits génies ont à leurs pieds les attributs des Arts, des Sciences et du Commerce; derrière ces figures on aperçoit quelques uns des monuments de Paris les plus importants. Le tout est encadré par des pilastres à chapiteau ionique reliés par des médaillons à fond d'or sur lesquels ressortent en blanc des têtes de profil.

Deux figures de jeunes hommes adossées aux encoignures supportent l'entablement surmonté d'un fronton coupé, au milieu duquel est une horloge entre deux petites consoles et couronnée par un fronton demi-circulaire.

L'ensemble est édifié dans une grande niche raccordée à la décoration générale et dont les écoinçons représentant deux figures en grisaille sont de Carrière, ainsi que les dix autres du salon.

Il n'y a pas d'autres sculptures dans le salon des Sciences, c'est à la peinture qu'a été demandée sa décoration. Le plafond central, fulgurante allégorie de Besnard, symbolise l'*Apothéose des Sciences*; il est accompagné de la *Météorologie* et de l'*Électricité* du même auteur. Les deux frises sont de Lerolle et représentent, l'une l'*Enseignement*, l'autre la *Glorification de la Science*. Dans la première parmi les douze personnages principaux, on remarque les portraits de l'artiste, de son frère, ceux de Carrière, de Besnard, de A. Lenoir et de Ponchon.



HOTEL DE VILLE DE PARIS. — Cheminée du salon des Sciences.

Quatre médaillons signés Marchal, reproduisent les traits d'*Arago*, d'*Ampère*, de *Cuvier* et de *Lavoisier*. Les dessus de porte de Duez ont pour sujets la *Physique* et la *Botanique*. Les panneaux ont été consacrés pour moitié aux figures allégoriques et pour moitié au paysage. Les quatre premiers sont l'*Air* (Jeanniot), le *Feu* (Rixens), l'*Eau* (A. Berton), la *Terre* (Buland).

Les paysages ou plutôt les vues de Paris pittoresque sont également au nombre de quatre : Le *Val-de-Grâce*, de Luigi Loir, le *Bassin de l'Arsenal*, de Vauthier, le *Petit bras de la Seine au Pont-Neuf*, de Lépine, et l'*Ile de la Grande-Jatte*, de E. Barau. L'hôtel de ville renferme un assez grand nombre de vues de cette nature, toutes d'un bel effet et dont la réunion constitue un document unique pour l'histoire du Paris actuel.

L'ensemble de la décoration ornementale a été conçu et exécuté par Guifard.

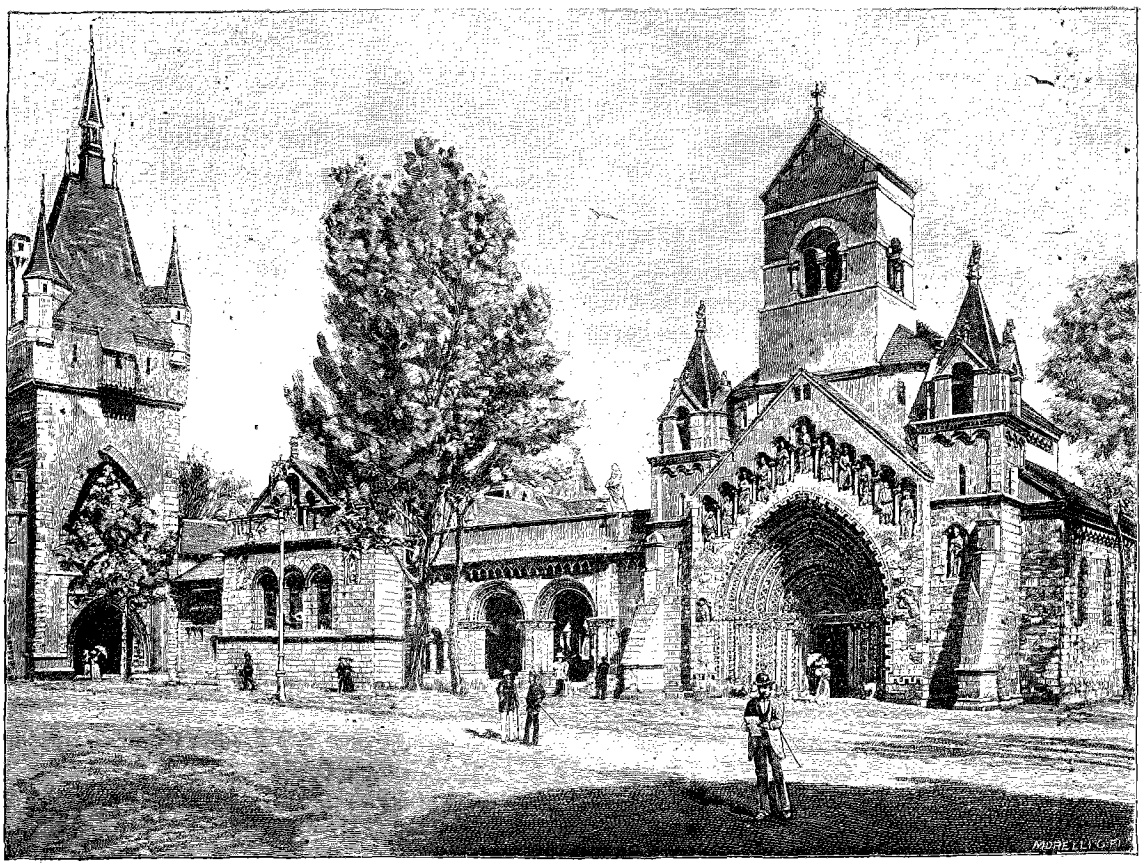
LE MANSOIS DUPREY.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

LE MILLÉNAIRE HONGROIS

D'APRÈS L'EXPOSITION DE BUDAPEST



EXPOSITION DE BUDAPEST. — Section historique. — Bâtiment de style roman.

Parmi tant de motifs d'intérêt que présente, aux yeux attentifs du voyageur, l'exposition de Budapest, un des plus évidents, un de ceux qui achèvent le mieux de donner à ces fêtes inoubliables un caractère national très accentué est de pouvoir curieusement retrouver parmi les deux cents bâtiments de cette foire magyare comme une histoire en souvenirs et en images du millénaire de la patrie hongroise. Ce sont les points les plus importants de cette histoire en action par le monument et par la peinture que je voudrais indiquer aujourd'hui. Le sujet pourrait prêter à de longs développements, je dois me borner à l'essentiel, quitte à m'excuser de l'aridité un peu didactique de ces notes.

Après maintes discussions, il semble que les savants se soient définitivement mis d'accord pour voir dans le peuple magyar, selon les expressions du professeur Vambéry « la dernière grande vague de ce torrent qui déversa des flots asiatiques sur l'Europe pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne ». Le panorama du boulevard *Andrassy* reproduit cet acte initial : l'*Arrivée, dans la plaine danubienne, des sept tribus magyares*. La toile de M. Fetszty ne manque point de grandeur ; un vent d'épopée souffle à travers ce ciel surchargé des nuages menaçants du futur. Et, par la route barbare, aux ornières sauvages, il s'avance, aux pas lents de deux paires de bœufs, le char qui porte les princesses diadémées de pierreries, cependant qu'au sommet d'un mamelon, parmi ses chefs couverts de fourrures et d'armes, se dresse, superbe, sur son blanc cheval de bataille, Arpad, fils d'Almos, le chef quasi-légendaire, le héros demi-dieu dont sept statues furent inaugurées, cet été, aux sept points extrêmes de la frontière. Car il avait lui-même tracé les limites de la terre hongroise en 895. Des scènes de meurtre et de pillage, toute l'horreur des invasions sur un fond de forêts incendiées et de villages en ruines, achèvent de donner une impressionnante signification à l'œuvre de M. Fetszty. Soyez certains que les paysans de Zagra ou de Temeswar qui auront écarquillé ici leurs yeux ébahis n'oublieront plus ces origines.

Ensuite c'est l'histoire documentaire. L'exposition nous renseignera à souhait. D'aucuns, en effet, eurent l'heureuse idée d'installer une véritable galerie de pièces rares, et pour la plupart authentiques, dont les musées royaux

et dont les collections particulières voulurent bien se dessaisir, dans une série de bâtiments reproduisant, avec beaucoup d'à-propos, les façades ou les portiques les plus connus des donjons et des églises de la province. Par la disposition même de ces édifices, on peut voir que les organisateurs ont adopté les trois périodes généralement admises des historiens : la *période romane* allant jusqu'à l'extinction de la dynastie fondatrice d'Arpad, c'est-à-dire jusqu'au début du quatorzième siècle; la *période gothique* s'arrêtant brusquement en 1526, date néfaste entre toutes dans l'histoire de ce pays. Le jeune roi Louis II, neveu de Gaston de Foix, succombe héroïquement dans les marais de Mohács et la patrie tombe, d'une part sous la domination turque, d'autre part, sous la domination autrichienne. Enfin la *période renaissance*, la période d'esclavage, de luttes sanglantes, sans trêve ni repos, pour reconstituer la patrie telle que l'a enfin restaurée l'autonomie de 1867.

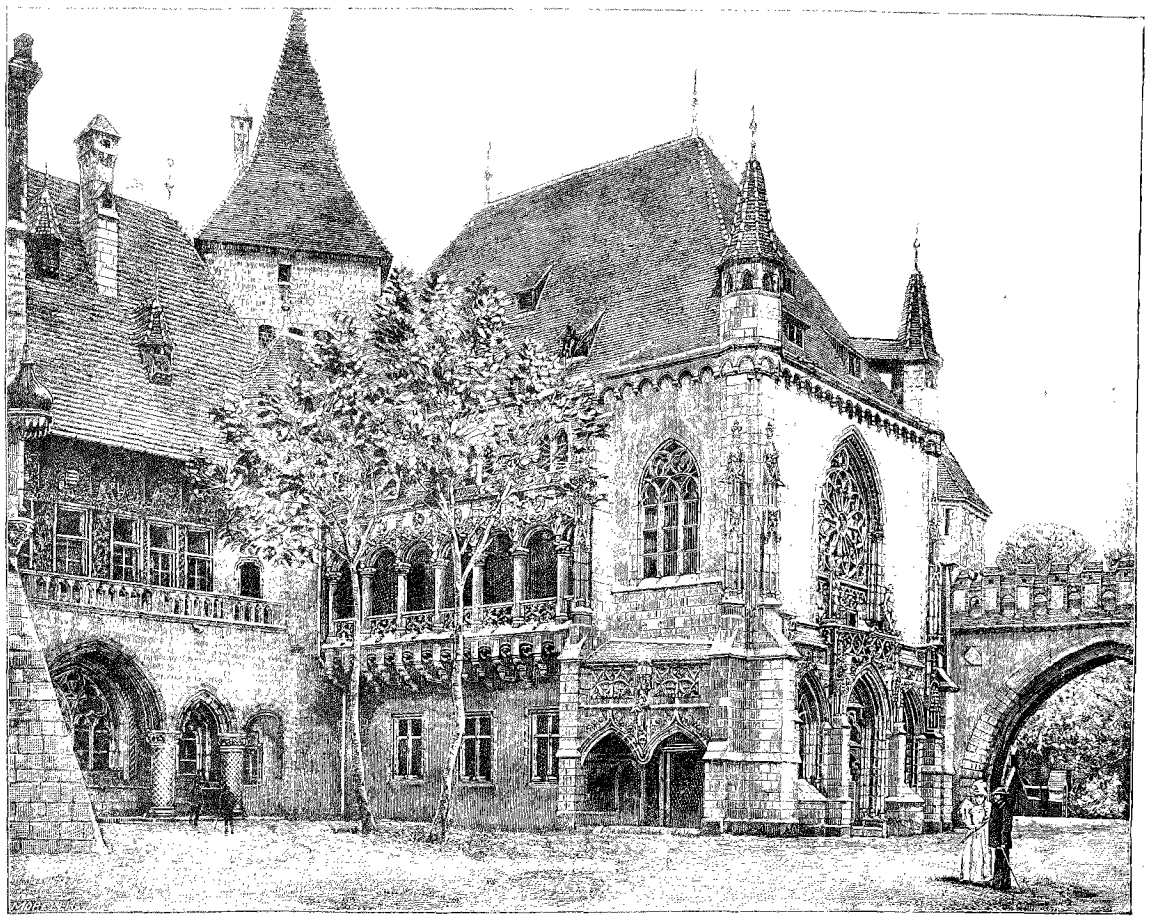
Pour la période romane, les documents de pierre manquaient un peu. Trop de guerres et pendant trop de siècles dévastèrent les vallées danubiennes; les mains des ennemis détruisirent les édifices qu'élevèrent Arpad et ses descendants. Aussi les architectes en furent-ils réduits à conjecturer cette demeure qui rappelle vaguement les décors de *Lohengrin* et ce délicieux cloître de roman ouvrant sur la verdure d'une cour en fleur. Le mobilier pourtant est déjà plus certain. Seule, la chapelle a un portail bas aux ciselures merveilleuses reproduisant fidèlement celui de la façade de l'église de Jaak. Mais pour n'être point d'une authenticité au-dessus de toute critique ce groupe n'en est pas moins d'un aspect charmant et d'un détail exquis. Vraiment si saint Étienne et si saint Ladislas eurent des palais et des cloîtres pareils pour y promener leurs méditations, ils n'étaient guère à plaindre et je crains que notre civilisation moderne dont on parle tellement n'ait fait que démocratiser le confort sans y rien ajouter. Parmi les pièces du musée, je ne mentionnerai que le manuscrit d'un discours funèbre (manuscrit prouvant qu'au treizième siècle les Magyars se servaient d'une langue populaire assez voisine du hongrois d'aujourd'hui) et que les tombes héroïques où les guerriers de ces anciens âges se faisaient ensevelir avec leur bouclier et leur épée ayant, à leurs pieds, la tête fidèle de leur cheval de combat.

Pour la période gothique, au contraire, documents et monuments n'étaient que trop nombreux. Il fallait prendre un parti ; on éleva un burg composite dont les différentes parties sont copiées de différents édifices célèbres. Pourtant la façade de l'église est de fantaisie — il manquait un modèle satisfaisant. L'imagination des architectes s'est inspirée des chapelles de la haute Hongrie. Mais le château avec sa cour à la vieille fontaine hospitalière est la reproduction fidèle du manoir de Vojda Hunyad, la maison féodale de la dynastie des Corvins. Les tours qui le flanquent sont empruntées à d'autres demeures fameuses ; encastrées dans la muraille, les armes polychromes de la famille de « Mathias le Juste » achèvent de donner le ton, et l'ensemble, sans être disparate, devient d'un aspect tout à fait moyen âge. Les collections qui garnissent l'intérieur sont plus curieuses encore. La chevalerie et la royauté, les croisades et l'Islam s'y trouvent évoqués en souvenirs uniques. Qu'il me suffise de dire que le sultan a consenti à envoyer à Budapest, une partie de ses collections privées. Des groupes de cire, pareils à ceux du musée Grévin, montrent à côté des armes des chevaliers, à côté des chambres minuscules des petits bourgeois, les chasseurs, les pêcheurs, les bergers et les écuyers de ces siècles dont les années furent tourmentées (huit dynasties se succédèrent alors sur le trône de Hongrie), mais dont la gloire brillera longtemps parmi les fastes glorieux de cette nation. Des gardiens en toques à plumes, en justaucorps tailladés d'archers, complètent heureusement le tableau.

Moins intéressante, à mon avis, est la section de la Renaissance, non que les palais soient mal réussis, au contraire. Avec leurs coupoles arrondies, leurs colonnades et leurs statues, ils évoquent des silhouettes charmantes de châteaux dix-huitième siècle. Mais c'est précisément ce que je leur reproche, de ne point paraître assez originaux, de trop rappeler Versailles ou les deux Trianon. D'ailleurs, sachant qu'en ces temps-là, l'État hongrois fut démembré en trois tronçons, puis qu'ensuite, après la reprise de Bude par les chrétiens, les révolutions, les guerres devinrent effrayantes et interminables, je trouve qu'il deviendrait puéril de s'étonner que, durant ces trois siècles, ce pays n'eût plus d'art national. Ceux qui combattaient pour la liberté n'avaient point le loisir de songer à de nouvelles combinaisons de lignes. Pour les illusions et les beautés de l'art, il faut des ères de richesses pacifiques. Tout naturellement ces salles plus encore que celles des autres sections sont de vrais reliquaires : actes officiels, écrits même en français, des alliances avec le Roi Soleil; toute l'élégance de mobilier et de parure du règne de Marie-Thérèse. On me montre aussi un exemplaire de la fameuse proclamation trilingue que Napoléon adressa aux Hongrois de 1809, sans succès, il faut l'ajouter, ce peuple étant d'âme foncièrement loyaliste, enfin — car je dois me hâter — quantité d'objets rappelant la domination turque.

Toutefois c'est à deux pas de là, dans la restitution des quatre grandes places de la ville

de Bude telle que l'avait métamorphosée le régime turc que nous comprendrons mieux à quel point ces années de retour à l'Islamisme, furent des années de recul, de dur esclavage sous un joug barbare, avec la cruelle nécessité de reprendre une civilisation décidément inférieure. Et cet état de choses dura de 1541 à 1686. Le décor est très réussi; on l'affirme d'une archéologie assez savante. La mosquée avec son minaret d'où, aux heures du soir, tombe le mélancolique appel du muezzin; la place Saint-Georges entourée de maisons basses, surtout celle si bizarre de Rökóczy, nous plongent en plein Orient et comme les organisateurs furent de parfaits metteurs en scène, les gardiens ont ici des fez et des culottes flottantes. Mais Ösbudavar n'est point un musée et dans ses maisons aux façades à la craie vous ne trouverez guère que des restaurants ou des spectacles. Pour les restaurants ils sont férocement hongrois c'est-à dire que le poivre rouge, l'horrible paprika y sévit à l'état aigu et dans presque



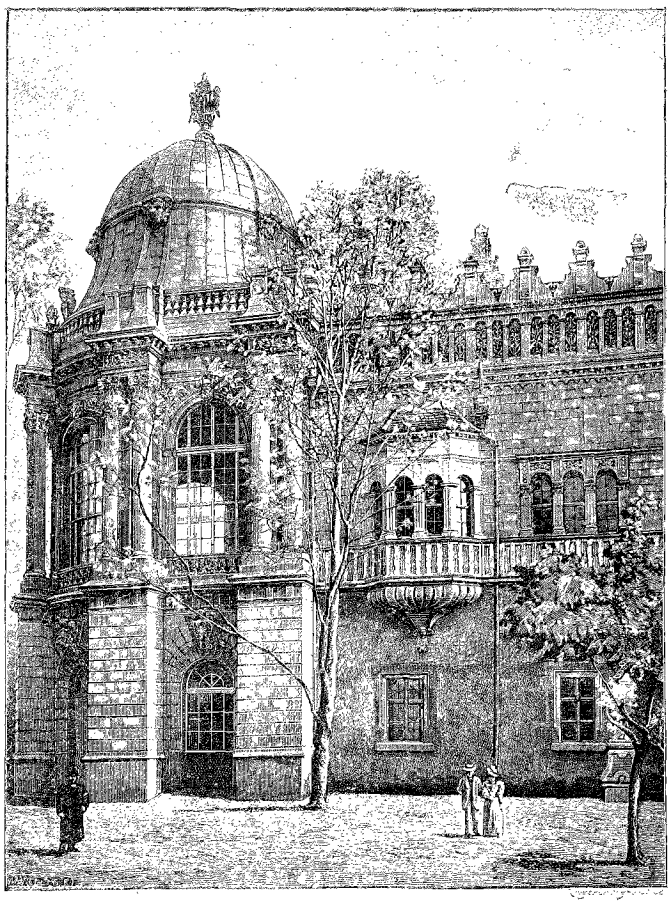
Exposition de Budapest. — Section historique. — Cour du château de Vojda-Hunyad.

tous les mets. Quant aux spectacles, ils sont nuls, plutôt détestables, de ceux qui, depuis *la Rue du Caire*, se transportent à travers l'Europe d'exposition en exposition. M. Gebhardt protestait l'autre jour et avec légitimité, contre ces commerces forains qui, si l'on n'y prend garde, finiront par enlever aux expositions leur raison d'être en les rendant trop pareilles à d'insignifiants champs de foire.

Enfin ce que la Hongrie est devenue, les progrès qu'elle a su réaliser durant ces vingt-neuf dernières années d'autonomie, le village magyar, Budapest tout entière le montreront à nos regards surpris. On ne saurait en disconvenir, le résultat est considérable. Il faut avoir parcouru les rues que j'eusse désirées, je l'avoue, moins tirées au cordeau de ce pittoresque village; il faut avoir pénétré dans ces vingt-quatre intérieurs paysans si proprets et si confortables, avoir vu les costumes fringants et parfois magnifiques que portent les gardiens et que des mannequins grandeur nature, exhibent en des groupes familiers reproduisant les principales scènes de la vie populaire, pour soupçonner le degré de prospérité, même de luxe, qu'a su atteindre cette nation tout à la fois si vieille et si jeune. De son côté la statistique affirme le prodigieux développement de l'industrie, de l'épargne hongroises. Or cet état de choses est d'autant plus digne de remarque que la situation économique de ce pays date pour ainsi dire d'hier. L'histoire du commerce hongrois n'a pas cent années d'existence. Avant 1867, la contrée manquait à la lettre de moyens

de communications. En 1842, l'industrie indigène existait à peine. L'effort a été considérable et l'on jugera de ses résultats quand j'aurai dit qu'en 1867, les institutions financières du pays accusaient 71 millions de dépôts et vers la fin de 1894, 1,150 millions. Ces chiffres ont leur éloquence; elle n'est pas discutable.

Mais plus significatif encore est peut-être ce spectacle, sans doute unique dans notre vieille Europe, d'une petite cité de 70,000 habitants devenant en moins de six lustres une capitale de plus de 600,000 âmes avec de splendides perspectives de statues et de palais. Dans un pavillon de l'exposition on peut comparer deux plans en relief, de la ville de Pest, l'un telle qu'elle était, il y a cent ans, l'autre telle qu'elle est maintenant. Ici, un amas misérable de méchantes cabanes au bord d'un fleuve pas endigué du tout, un seul pont de bateaux et d'enfantines fortifications devant lesquelles n'eussent reculé que les armées de Malebrough. Là, une ville magnifique avec des quais de granit, des maisons architecturales, trois ponts de chaînes de fer, toute une flotte en mouvement de solides bateaux de commerce. Et parmi tant de bâtiments somptueux dont l'unique tort est d'être trop récents, à côté de musées où l'on a rassemblé, à grands frais, des œuvres de maîtres italiens ou français, à côté des théâtres monumentaux et dorés — il ne faut point oublier ce nouveau palais du Parlement dont l'inauguration fut un des actes de ces longues fêtes Millénaires et qui dans sa grandeur audacieuse, avec ses mille clochetons légers et la finesse ravissante de ses ogives, élève, au bord du Danube, — du *bleu* Danube naturellement — un décor gothique si pittoresque et si imposant.



Exposition de Budapest. — Section historique : Bâtiment renaissance.

Certes entre le passé et le présent la comparaison est riche en significations et je comprends que les cœurs hongrois puissent y trouver de légitimes motifs de fierté. D'autant que c'est en persévérant dans cette noble voie de travail, d'épargne, d'efforts continus et victorieux où elle s'est engagée depuis 1867, que la Hongrie parviendra sans doute, un jour, au rang de grande nation européenne.

Alors, les étrangers pourront répéter, en toute vérité, cette devise chère aux cœurs magyars et qui devient belle si on la tient pour un désir de faire mieux, comme un perpétuel et salutaire *Sursum corda : Extra Hungariam non est vita, si est vita, non est ita.*

Ernest Tissot.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

COULEUR ISABELLE

Ce nom est donné à une couleur *jaune clair*, brillante. L'étymologie de ce nom est assez curieuse pour être rapportée.

La reine Isabelle était la femme d'Albert d'Autriche. Elle accompagna son mari dans une expédition dans les Pays-Bas et assista au siège d'Ostende. La ville opposa une résistance à laquelle on ne s'attendait pas. Rien n'avait été négligé pour assurer le succès de l'attaque; mais tous les efforts des assiégeants devenaient inutiles. Au bout de la troisième année la reine fit vœu de ne pas changer de linge avant que la ville ne fût prise. Le siège dura encore trois mois et trois jours. Enfin Albert resta maître de la place qui n'était plus qu'un monceau de cendres. Cette conquête lui avait coûté, dit-on, cent mille hommes. La reine alors, son vœu accompli, retira la chemise qu'elle portait depuis trois mois trois jours et qui avait contracté au contact de son corps une couleur jaune clair

à laquelle on donna le nom d'Isabelle, en commémoration de son attachement pour son mari. Les seigneurs s'empressèrent d'adopter cette couleur qui fut longtemps à la mode.

VOIE LACTÉE

Les Romains appelaient *Via lactea*, *Voie lactée*, cette longue bande blanche et lumineuse qui dans les nuits sereines paraît envelopper le ciel comme d'une écharpe.

D'après la Mythologie elle avait eté formée par une goutte de lait qu'Hercule avait laissée tomber lorsqu'il était allaité par Junon. Ovide dit que c'était la route par laquelle les héros étaient conduits au palais des dieux.

Les astronomes modernes affirment que la voie lactée est formée par des amas d'étoiles qui sont trop loin de nous pour être distinguées les unes des autres. Les paysans appellent la voie lactée chemin de saint Jacques. Cette singulière dénomination provient d'une erreur étymologique. Le nom grec de la voie lactée est *Galaxie* (de *gala*, *lait*). Les paysans confondant Galaxie avec Galice pensèrent que le chemin y conduisait. Or la Galice n'était connue que par le pèlerinage de saint Jacques. De là est venu à la voie lactée le nom vulgaire de Chemin de saint Jacques. LECADET.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

JEAN VENETTE

En 1340, Jean Venette, carme de la place Maubert, donna au public le roman des Trois-Maries, poème en 40,000 vers, qui comprend l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la mort de la sainte Vierge.

L'auteur prétendait écrire une Bible « qui fût à la fois édifiante et agréable ». C'est peut-être la production la plus singulière qui nous reste de ce siècle où l'ignorance et le mauvais goût régnaient encore souverainement.

UNE SINGULIÈRE ÉPITAPHE

Catherine de Médicis, femme de Henri II, mère de François II, Charles IX et Henri III, mourut chargée de la haine des différents partis qui divisaient le royaume. Un poète de l'époque composa pour elle cette singulière épitaphe :

La reine qui ci-gît, fut un diable et un ange:
Toute pleine de blâme et pleine de louange.
Elle soutint l'État, et l'État mit à bas :
Elle fit maints accords, et pas moins de débats.
Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles;
Fit bâtir des châteaux et ruiner des villes;
Fit bien de bonnes lois et de mauvais édits.
Souhaite lui, passant, enfer et paradis.

LE TOMBEAU DU ROI SILO

Quand on entre dans l'église de San Salvador à Oviédo, l'on aperçoit près de la grande porte le tombeau du roi Silo qui régna sur le royaume des Asturies à la fin du huitième siècle. Ce tombeau n'offre par lui-même rien de bien remarquable, mais il présente cette particularité que l'inscription gravée sur la pierre peut, grâce à l'ingénieuse disposition des lettres, se lire de deux cent soixante-dix manières différentes. Voici l'agencement de ces lettres :

t i c e f s p e c n i c e p s f e c i t
i c e f s p e c n i n c e p s f e c i
c e f s p e c n i r i n c e p s f e c
e f s p e c n i r p r i n c e p s f e
f s p e c n i r p o p r i n c e p s f
s p e c n i r p o l o p r i n c e p s
p e c n i r p o l i l o p r i n c e p
c n i r p o l i **S** i l o p r i n c e
p e c n i r p o l i l o p r i n c e p
s p e c n i r p o l o p r i n c e p s
f s p e c n i r p o p r i n c e p s f
e f s p e c n i r p r i n c e p s f e
c e f s p e c n i r i n c e p s f e c
i c e f s p e c n i n c e p s f e c i
t i c e f s p e c n i c e p s f e c i t

Toutes ces lettres servent à reproduire une seule phrase : *Silo princeps fecit*. Or, cette phrase, comme nous l'avons dit, peut se lire de deux cent soixante-dix façons différentes bien que la lettre initiale S ne s'y trouve qu'une seule fois. Elle occupe le milieu de l'inscription.

Sur la pierre sont encore gravées les lettres H. S. E. S. S. S. T. L. Ce sont les initiales des mots *Hic Silus est Silo; sit sibi terra levis*, lesquels, grâce à un solécisme et à une faute de quantité forment un vers pentamètre.

UN CHERCHEUR.

LA MORALE CHEZ LES ANIMAUX

Sir Edwin Arnold a raconté dans un opuscule qui ressemble à un chapitre détaché des œuvres de Plutarque une infinité d'actes d'héroïsme accomplis par des animaux. Une poule suivie de sa couvée se promenait au soleil et se croyait à l'abri de tout danger dans la basse-cour bien close lorsqu'un rat survint à l'improviste et attaqua un des petits poussins. C'était un rat de taille formidable, mais la vaillante mère n'hésita pas à se mesurer avec lui et manœuvra si bien qu'elle le tua net. Une autre poule a livré une bataille en règle au furet de sir Edwin Arnold et a montré un courage d'autant plus méritoire qu'elle ne défendait pas sa progéniture mais, une postérité d'adoption. Elle avait couvé des œufs qu'elle n'avait pas pondus et exposait sa vie pour sauver les petites pintades qu'elle avait élevées. Suivant une très judicieuse observation de l'écrivain anglais plus

d'une croix de Victoria a servi à récompenser de prétendus exploits qui n'étaient que des jeux d'enfants auprès des hauts faits de ces intrépides gallinacées. Peut-être a-t-il été donné à un écureuil femelle de surpasser le courage et le dévouement de ces héroïsmes de basse-cour. *The Idler* raconte que M. Loyd de Carcle ayant mis la main dans un nid où se trouvaient deux écureuils nouveau-nés la mère vint au secours de ses petits et essaya de le mordre à la gorge. Il se débarrassa d'elle en la jetant dans le ruisseau qui coulait au pied de l'arbre, mais elle savait nager et revint à la charge, repoussée une seconde fois elle retomba dans l'eau, mais revint aussitôt à la charge et mordit l'agresseur à la poitrine. Pendant que la vaillante mère lui labourait la peau à belles dents, M. Loyd perdit l'équilibre, en essayant de saisir un des deux petits écureuils échappés du nid pendant la bataille et tomba à son tour dans le ruisseau.

Il serait facile de multiplier indéfiniment les exemples et de réunir les documents nécessaires pour écrire une *Morale en action chez les animaux*. Malheureusement la médaille a son revers. Cet amour des parents pour leur progéniture qui est un sentiment commun à tous les êtres de la création et paraît même, chez certaines familles d'oiseaux et de quadrupèdes, aussi développé que chez les hommes, subit chaque jour de nombreuses exceptions.

Cet écureuil femelle qui défend ses petits avec tant d'héroïsme contre les ennemis naturels de son espèce, a été obligée de prendre des précautions infinies et de livrer des batailles acharnées pour empêcher leur père de les dévorer pendant les premiers jours qui ont suivi leur naissance. Saturne n'a pas fait école parmi les hommes, mais il compte d'assez nombreux imitateurs parmi les animaux. Il n'est pas rare que les mâles mangent les petits et parfois même les mères suivent ce déplorable exemple. Le crime d'infanticide se rencontre même jusque dans les espèces où les mères montrent en général le plus de dévouement et de courage pour défendre leurs petits.

Le professeur Lombroso raconte l'histoire d'une poule qui remettait en pratique les vieux usages imaginés par les Lacédémoniens pour éviter la dégénérescence de la race. Cette mère spartiate tuait à coups de bec tous ceux de ses petits poussins qui ne lui paraissaient pas assez robustes pour affronter avec succès, les épreuves de la vie. Les hirondelles se font presque toujours brûler plutôt que d'abandonner leurs petits dans un nid construit contre le mur d'une maison où vient d'éclater un incendie, et cependant elles n'hésitent pas à s'éloigner sans remords d'une dernière couvée qui n'a pas encore pris son essor au moment où est donné le signal de la migration annuelle.

Les meurtres et les assassinats ne sont guère moins fréquents parmi les animaux que les infanticides. Nous avons à peine besoin de faire remarquer combien il serait injuste d'assimiler tous les carnassiers à des criminels de profession. Le lion ne commet pas un attentat en dévorant une chèvre, et l'épervier n'accomplit pas un acte de brigandage en donnant la mort à une hirondelle inoffensive. Les animaux de proie obéissent à une fatalité de leur existence en se nourrissant de la chair de leurs victimes, et s'ils font chaque jour couler du sang, c'est pour se soumettre aux exigences de la lutte pour la vie. Le crime ne commence qu'à partir du moment où il devient une infraction aux devoirs de solidarité qui doivent exister entre les êtres d'une même espèce. Lorsqu'une perdrix dominée par un sentiment de jalousie implacable, tue à coups de bec les petits de sa rivale, elle commet évidemment un forfait sans excuse. La cigogne femelle dont le naturaliste allemand, Karl Vogt, a raconté les aventures, était également une criminelle indigne de toute pitié. Elle avait introduit dans le monde des oiseaux le drame sanglant qui a rendu Clytemnestre à jamais célèbre. La seule différence à signaler dans la mise en scène de ces deux tragédies dont la trame est de tous points identique, c'est que la cigogne coupable et son complice ont traitreusement donné la mort à Agamemnon au moment où il pêchait des grenouilles dans une mare, au lieu de l'assassiner dans son palais.

L'instinct de solidarité est la plus essentielle des conditions d'existence des espèces qui vivent en commun. Livingstone a assisté à une bataille entre un troupeau de buffles et un certain nombre de lions. Pour protéger les plus faibles contre les attaques des carnassiers les mâles se mirent au premier rang, les cornes baissées, et luttèrent avec tant de vaillance que les agresseurs furent obligés de battre en retraite. Les éléphants suivent la même tactique, les plus forts exposent leur vie, les femelles et les petits se placent à l'arrière-garde. Ces principes de dévouement mutuel qui font honneur aux ruminants, ne se retrouvent malheureusement pas au même degré chez les carnassiers qui ne se réunissent en troupeaux que pendant les périodes d'extrême disette afin de se mettre en campagne pour se procurer en commun de la nourriture.

Les loups par exemple, ne cessent de vivre isolés que pendant les hivers où le froid se fait cruellement sentir et c'est une erreur de dire qu'ils ne se mangent pas entre eux. Lorsqu'en entrant dans un village, ils sont accueillis à coup de fusil, ils ne négligent jamais de dévorer séance tenante ceux de leurs compagnons qui sont tués ou blessés dans la bataille. Les homards ont des habitudes de cannibalisme bien plus invétérées encore, les petits à peine

séparés de leur mère se mettent à s'entre-dévorer.

Les délits contre les propriétés occupent moins de place dans les statistiques criminelles des animaux que les infanticides et les assassinats, mais ces attentats contre le bien d'autrui commis dans un milieu où la distinction entre le mien et le tien est loin d'être soumise à des règles aussi compliquées et aussi difficiles que dans les sociétés humaines, n'en sont pas moins curieux à étudier.

Le naturaliste Tesse raconte qu'un moineau avait pris possession d'un nid d'hirondelles construit sous la fenêtre d'une maison de Dublin depuis longtemps abandonnée. Les oiseaux violemment expulsés de leur domicile, firent appel à leurs compagnons établis en grand nombre dans le voisinage qui se réunirent aussitôt pour délibérer. Quelques instants plus tard, une nuée d'hirondelles s'abattit sur le nid dont les propriétaires légitimes avaient été dépossédés. Chacune d'elles portait dans son bec un peu de terre et en un clin d'œil le moineau fut muré vivant dans la demeure où il s'était établi de vive force. A Hampton-Court, les hirondelles usèrent d'un procédé un peu moins rigoureux peut-être, mais aussi efficace pour empêcher un couple de moineaux impudemment installé dans un nid qui ne lui appartenait pas, de jouir en paix de son usurpation. Au lieu d'emprisonner les deux malfaiteurs, mâle et femelle, dans la demeure dont ils s'étaient emparés, les hirondelles justicières aimèrent mieux exécuter séance tenante une entreprise de démolition. Au bout de quelques minutes, il ne restait plus de traces du nid qu'avaient occupé les deux moineaux.

Ces tentatives faites par des oiseaux paresseux pour prendre possession d'un nid tout préparé sans se donner la peine de le construire devraient être assimilées à des actes de brigandage si l'état de guerre entre les diverses espèces d'animaux en présence sur le globe n'était pas une des lois de la création. L'homme qui s'empare du nid de l'hirondelle de mer pour en faire un potage très apprécié dans l'extrême Orient, aurait mauvaise grâce à se montrer sévère envers un couple de moineaux qui s'installe audacieusement dans un nid d'hirondelles pour y pondre ses œufs et élever ses petits.

L'attentat ne commence qu'à la condition d'être commis contre des animaux de la même espèce. M. Muccioli, secrétaire de la Société romaine d'élevage de pigeons, affirme que dans chaque colombier il existe un certain nombre d'oiseaux qui, pour faire leur nid, n'hésitent pas à s'emparer des matériaux réunis par leurs voisins. Comme tous les vices s'enchaînent, ces pigeons sans scrupules qui ne craignent pas de soustraire à des camarades plus diligents de petites branches apportées parfois de très loin et à grand'peine, sont également des messagers paresseux qui s'arrêtent en route et arrivent toujours les derniers à destination. Aussi les éleveurs n'hésitent-ils pas à éliminer ces oiseaux qui manquent trop audacieusement à leurs devoirs envers leurs pareils pour mériter la confiance des hommes.

Qui donc eût soupçonné que les abeilles qui passent pour des modèles de travail et de discipline fussent capables de se livrer à des actes de brigandage au détriment de leurs voisines? Le fait signalé par Büchner ne saurait pourtant être mis en doute. Des essaims d'abeilles paresseuses s'approchent avec précaution des ruches, assassinent les sentinelles, massacrent la reine et les ouvrières et rapportent de leur expédition une provision de miel qu'elles n'ont pas eu la peine de fabriquer elles-mêmes. Ces déplorables habitudes peuvent être inculquées aux abeilles par des moyens artificiels. Pour leur faire perdre l'instinct du travail il suffit d'ajouter au miel dont elles se nourrissent quelques gouttes d'eau-de-vie. L'alcoolisme produit les mêmes effets sur tous les êtres animés. On sait combien la pente est glissante de l'ivrognerie à la paresse et de la paresse au crime.

On ne peut se défendre de quelque perplexité lorsqu'on étudie sans parti pris les actes méritoires et les forfaits sans excuse que des observateurs à l'abri de tout soupçon ont signalés dans la conduite des animaux. Sir Edwin Arnold qui est un philosophe de l'école la plus optimiste ne signale que des traits d'héroïsme et laisse percer dans son langage les illusions d'un distributeur du prix de vertu, tout disposé à appeler les mammifères et les oiseaux à des récompenses jusqu'à présent réservées aux hommes. MM. Lombroso et Ferrero qui sont d'éminents criminalistes procèdent au contraire à la façon des juges d'instruction qui par leurs habitudes professionnelles ne sont que trop portés à ne voir partout que des coupables. A notre avis, le parti le plus sage est de se tenir également éloigné de ces deux solutions extrêmes. Les animaux sont évidemment soumis à un certain nombre de principes de morale qui sont indispensables à la conservation des espèces. Si les mères mangeaient leurs petits au lieu de les nourrir et si les bêtes qui vivent en commun se faisaient mutuellement la guerre au lieu de se porter secours, le globe terrestre ne tarderait pas à devenir un désert. Telle est la véritable origine de cet ensemble de lois rudimentaires qui ont tous les caractères des règles de la morale, en ce sens que les animaux en les violant parfois prouvent qu'ils n'obéissent pas à un instinct irrésistible mais sont libres de ne pas les observer.

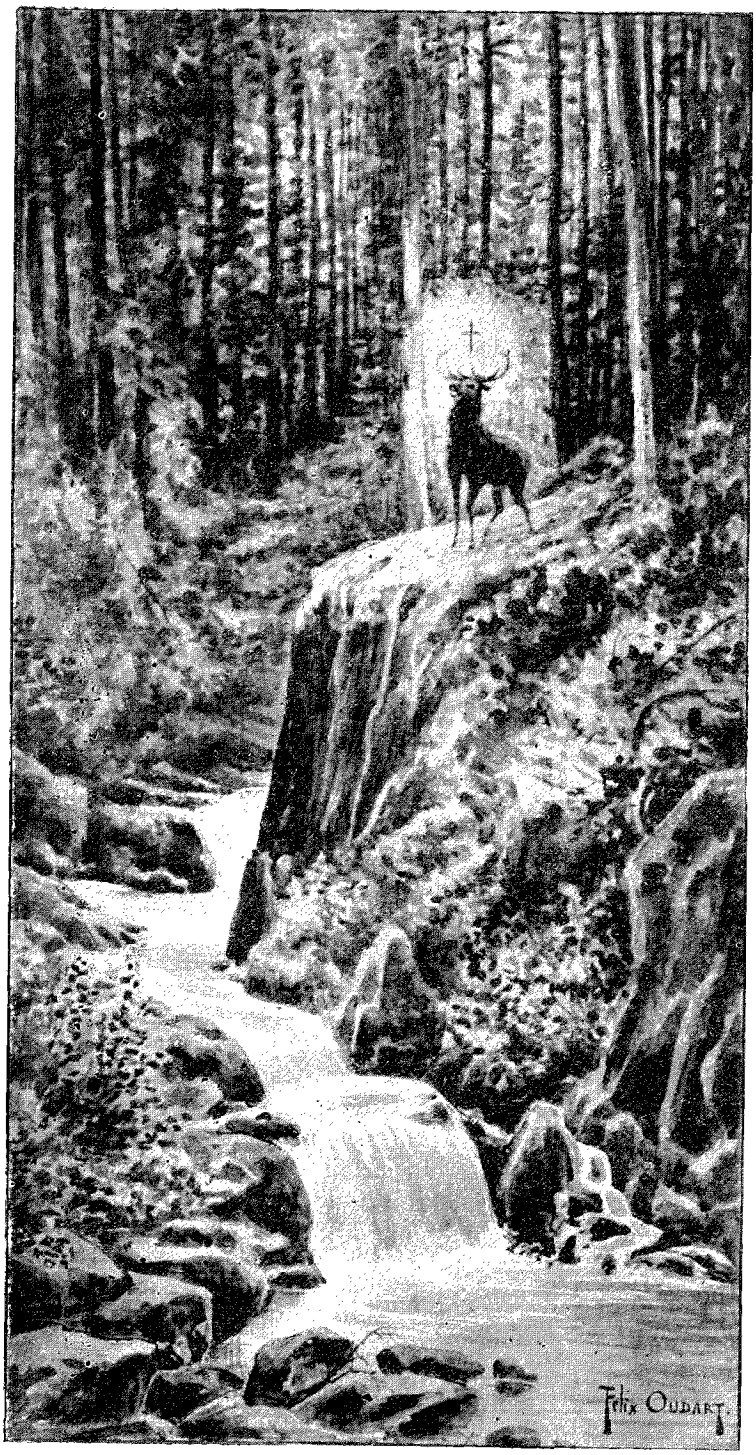
G. Labadie-Lagrave.

LA FORÊT

Suite. — Voyez pages 307, 319 et 336.

***

L'époque de la chasse est la gaîté de la forêt. Les observateurs superficiels pourraient croire même que la forêt n'est créée que pour cet amusement ; que ses habitants sont nés et ont vécu pour le plomb du chasseur, et que pour recevoir ses hôtes d'un moment, la masse d'arbres a revêtu sa plus belle parure, verte agrémentée de jaune et de rouge.



La Forêt. — La Cascade.

C'est en effet le moment où la forêt montre le plus d'appâts, belle déjà sur le retour, et multiplie ses séductions.

Alors quelle animation dans les routes, chiens couplés tenus en laisse par des piqueurs galonnés, chasseresses élégantes en costumes semi-masculins, gentlemen en habits rouges, rabatteurs en blouse, chevaux et voitures pour amener tous ces Nemrods, toutes ces Dianes, aussi pour emporter le gibier abattu, pour fournir des provisions de luxe au déjeuner *improvisé*.

Pour moi, je fuirais volontiers ces réunions bruyantes, elles affichent trop le mépris du paysage, et le plaisir de massacrer brutalement le gibier qu'on amène sans résistance possible jusque sous les fusils.

Mais, réfugié dans un coin bien abrité, hors du cercle des rabatteurs, j'aime rester sagement couché dans l'herbe, et à loisir bercer ma rêverie, par les échos de la chasse mondaine.

A cette distance, les coups de feu sont une agréable musique, les appels et les fanfares prennent une poésie que ne leur soupçonnent guère ceux qui les ont entendus seulement à vingt-cinq pas. Le poète a dit :

> Oh! que le son du cor est triste
> [au fond des bois!

Je ne trouve pas ! Ce qui montre bien qu'en art on ne peut pas discuter, et que les impressions qu'il nous donne varient étrangement avec notre état d'âme, puisque cette pitoyable musique, signal de mort pour les si jolies bêtes de la forêt, me paraît, au contraire, délicieuse à entendre. Elle me fait rêver de ballades et de barons moyen-âgeux ; je revois nos pères attaquant le cerf ou le sanglier avec l'épieu, corps à corps, et célébrant leur victoire par le joyeux hallali ; en même temps me reviennent à l'esprit les légendes de la forêt, dont les mystères ont toujours exercé la verve des conteurs d'autrefois.

C'est, au plus loin, Diane chasseresse foulant les sentiers de sa sandale légère, changeant en cerf Actéon, et le faisant déchirer par ses chiens. Pour cet exploit et pour beaucoup d'autres, elle est restée la patronne des chasseurs.

Plus tard, à l'esprit religieux des barbares conquérants devenus seigneurs et toujours grands chasseurs, il fallait un patron chrétien autorisé par l'Église, celle-ci, d'autre part, était désireuse de refréner la folie cynégétique de ces hobereaux, qui sacrifiaient toute autre préoccupation à leur plaisir favori.

Alors intervient la légende de saint Hubert. On la connaît sans doute. Hubert ravageant toute la forêt de Crécy par ses massacres de gibier, un cerf poursuivi par lui jusque dans une église, fut tué sur les marches de l'autel, malgré la protection du lieu sacré. Peu après Hubert avait invité ses voisins, ses vassaux, son suzerain, à une grande chasse, ils n'avaient pas pris garde que c'était jour de fête. Au moment où il franchit le pont-levis du château, il rencontre la procession, l'évêque en tête.

— Où vas-tu à cheval, comte Hubert? lui dit le représentant de Dieu, c'est à pied qu'on suit la procession.

— Je ne suis pas aujourd'hui au service de Dieu, dit Hubert avec quelque confusion, je vais chasser.

— Le plaisir est permis, mon fils, quand le devoir est accompli. Ton divin maître t'ordonne par ma bouche de descendre de cheval et de venir à l'autel prier pour la rémission de tes péchés.

— Fais-moi place, vieux fou, répète le comte irrité.

Et comme l'évêque veut encore l'arrêter il jette son cheval dans la foule et coupe la procession avec sa suite.

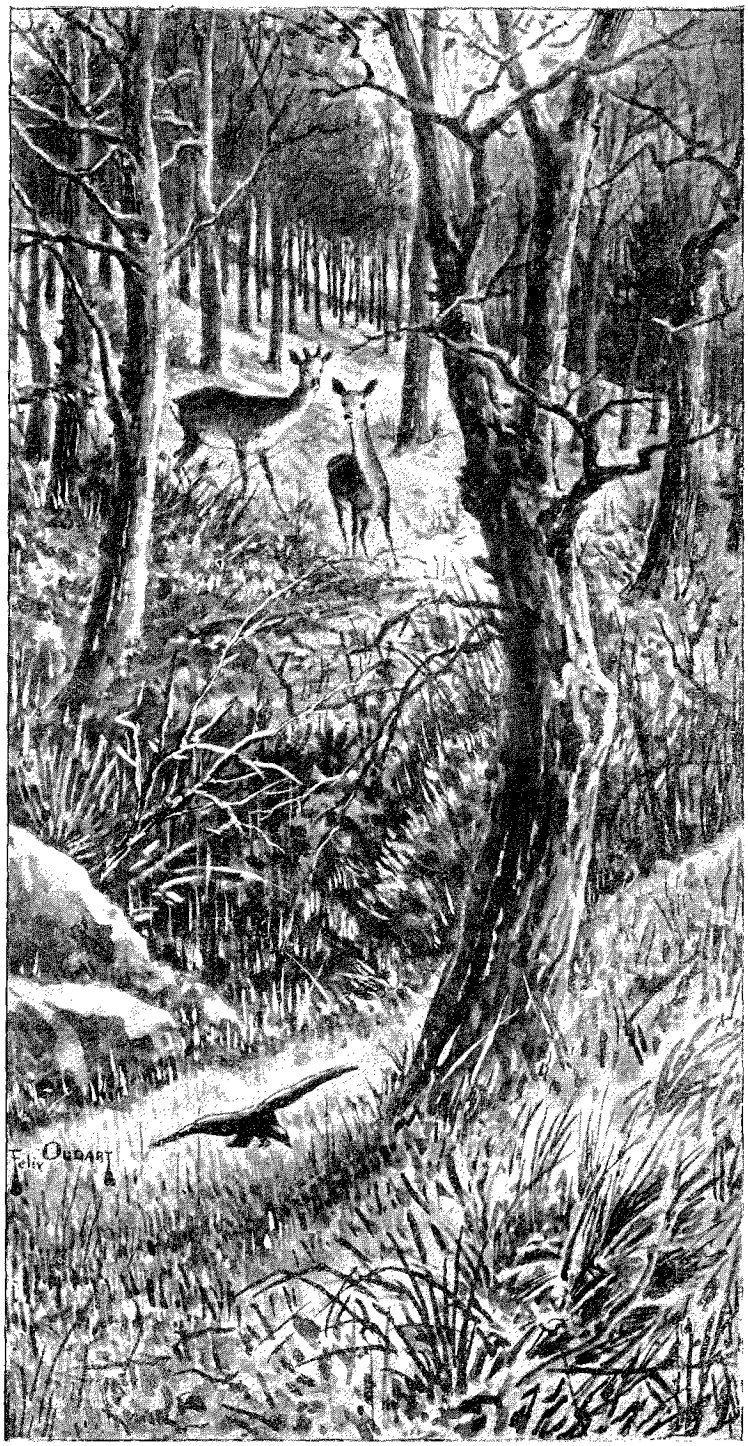
A peine a-t-il pénétré sous les arbres de la forêt voisine, qu'un cerf superbe débuche devant lui. Hubert sonne joyeusement du cor et se lance à sa poursuite. Pendant plusieurs heures c'est une course folle en droite ligne, à travers les halliers, le cerf marche toujours avec la même allure, et le comte sent son cheval fléchir sous lui. Depuis longtemps il a perdu ses compagnons, même sa route, et la notion du chemin parcouru. Mais il s'obstine après la bête, ne voulant pas revenir sans la dépouille.

Enfin le cheval tombe. C'était, au plus profond des bois, au bord d'un ruisseau que le cerf venait de franchir allégrement. O surprise! l'animal s'est arrêté et fait tête au chasseur. Hubert saisit son arc, ajuste une flèche... mais sa main retombe devant le miracle qui s'accomplit.

Au milieu des cornes du cerf se dessine, éblouissante de blanche lumière, la croix où le sauveur agonise, et la voix divine se fait entendre :

— Hubert, tu fus cruel et sacrilège. Repends-toi, il en est temps encore.

La vision resta encore quelques instants devant les yeux d'Hubert prosterné puis tout disparut, et le comte se retrouva seul dans la forêt.



La Forêt. — L'Alerte.

Humble et repentant, il fut trouver l'évêque, fit amende honorable, consacra ses biens aux pauvres et plus tard évangélisa les habitants de ces forêts que ses folies cynégétiques avaient dévastées.

Que d'autres légendes, terribles ou touchantes, dans la forêt, sans oublier celles recueillies par l'histoire : ce bûcheron gigantesque ramenant le jeune roi Philippe le Hardi, perdu à la suite d'une biche dans la forêt de Marles, et ce vagabond mystérieux de la forêt du Mans, qui causa la folie de Charles VI.

Tous ces souvenirs poétisent la chasse et la forêt qui lui sert de cadre. Mais la réalité vient bien vite arracher le sentimental à sa rêverie. La chasse se rapproche, les coups de feu crépitent à peu de distance. Dans le coin encore calme où je suis couché, un oiseau passe, d'un vol rapide et rasant la terre, et deux chevreuils qui fuyaient s'arrêtent effrayés par ce léger bruit dans lequel ils redoutent encore un danger. Les deux jolies bêtes, effarouchées, font un léger crochet et se jettent de nouveau sous bois. Puisse le plomb cruel vous épargner ! Vous êtes si gracieuses dans ce beau cadre d'automne, et l'homme a si peu besoin de vous faire mourir !

GASTON CERFBERR.

(A suivre.)

LA HAUTE-ENGADINE

Suite et fin. — Voyez pages 290, 323 et 331.

IV

La vallée de Bevers au nord-ouest, celle de Pontrésina au sud-est, sont les seules grandes coupures transversales qui trouent le massif de la Haute-Engadine. La route de Pontrésina, à laquelle nous revenons de ce pas, franchit, nous l'avons dit, l'Inn près de Samaden, traverse le fond de la vallée et remonte doucement la rive gauche du Berninabach ou Flatzbach. En une heure et demie, on atteint le village, peuplé de 500 habitants et réparti en deux hameaux distincts, celui d'en bas ou Laret, et celui d'en haut ou Giarsun. C'est dans ce dernier que se trouvent les hôtels où logent les étrangers. Le chemin de voitures qui traverse là le mont Bernina et gagne Tirano n'a été achevé qu'en 1866.

Dès les premières maisons de la bourgade, blottie dans une fissure de huit kilomètres de longueur, l'œil émerveillé découvre, d'un bout à l'autre, à droite la gracieuse vallée de Roseg, et, dans le sens de l'échancrure principale dont l'amorce est formée par Pontrésina, tout un fouillis de pics avec leur amphithéâtre de glaces scintillantes. L'Oberland bernois n'offre rien de plus saisissant. Le val s'allonge devant vous du côté de l'Italie comme une sorte d'avenue majestueuse qui ne se termine qu'au monte Pers et au pied du glacier de Morteratsch. Au delà s'ouvre à l'est, à 2,330 mètres, le col frontière du Bernina.

L'immense crête porte, de l'est à l'ouest, un monde éblouissant de cimes gigantesques : le piz Cambrena (3607 mètres), le piz Palu (3911), le piz di Verona (3462), le piz Zupo (3999), le piz Morteratsch (3454), le piz Roseg (3943), le piz Corvatsch (3758), et enfin, entre le piz Zupo et le piz Morteratsch, le Bernina lui-même qui est le point culminant du relief (4052), mais qui n'est pas visible de Pontrésina. D'immenses glaciers s'étendent des deux côtés de la crête ; l'un d'eux, celui de Morteratsch-Pers, n'a pas moins de 9 kilomètres.

Ce nom de Pontrésina signifie, dit-on, pont des Sarrasins. Au dixième siècle, Hugo, comte de Provence, appela en ce lieu, pour garder les cols de communication entre l'Italie et la Souabe, une colonie de Maures qui restèrent ensuite en partie dans le pays et se christianisèrent. La famille Saratz de Pontrésina remonterait, paraît-il, à ces mécréants, qui occupaient jadis une vieille tour lézardée que l'on voit encore au-dessus de Giarsun, non loin de l'ex-église paroissiale portant le millésime de 1477, et à l'intérieur de laquelle apparaît le fameux bouquetin qui figure dans les armoiries de la ligue Caddée.

Pontrésina, avec son dédale de cimes et de gorges sauvages, est un centre fameux de districts de chasse. Les chamois n'ont pas entièrement disparu de la région, bien qu'ils y soient en moins grand nombre que dans le Tyrol, où d'ailleurs on a établi des réserves communales et princières. Les ours, non plus, ne sont pas rares dans le pays, ainsi que dans tout le canton des Grisons. Chaque année, particulièrement à l'arrière automne ou au printemps quand souffle l'haleine énervante du fœhn, ces plantigrades sortent de leurs tanières et broussent par les alpages affectés aux vaches. Sans parcourir des distances aussi considérables que les loups, qui font parfois des voyages de 80 ou 100 lieues, ils s'aventurent néanmoins assez loin. Mais les montagnards ne se livrent guère d'une manière suivie à ce genre de chasse pour laquelle il n'y a du reste que des primes assez faibles.

La première course à faire, de Pontrésina, est celle du cirque de glaces de Roseg, fermé à l'ouest par le pic du même nom, sommité aux rochers noirâtres qui ressemble de loin à un visage humain. On y pénètre en franchissant entre deux énormes parois de rocher, un gouffre écumeux qu'enjambe un pont qui, comme celui de Cinuschel, porte le nom de Punt-Anta. La rampe du chemin serpente d'une rive à l'autre du torrent, bordée de sapins et de verts pâtis. Çà et là, pour toute habitation, un de ces

chalets alpestres qu'on appelle *Acla*, puis, dans les touffes de rhododendrons, des groupes de moutons paissant le gazon, au bruissement harmonieux des cascatelles et des eaux sauvages qui s'épanchent de tous côtés des montagnes. Les ponts sur lesquels on traverse le *bach* impétueux sont naturellement dépourvus de tout garde-fou. On va ainsi, passant et repassant le gouffre, d'une alpe solitaire à l'autre, et bientôt on voit se dessiner d'une façon plus distincte les deux bras du glacier qui clôt la vallée. Par-delà se dressent en demi-cercle, le Corvatsch, le Capütschin, le Tremoggia, assemblée mélancolique de géants à la tête couronnée de diamants dont rien n'interrompt jamais les rêves millénaires et qui passent leur temps à se mirer dans l'océan de neige rigide dormant à leurs pieds.

Entre le piz Rosatsch à la blanche coupole et le piz Morteratsch aux arêtes tourmentées, qui s'élèvent à droite et à gauche comme deux sentinelles, on gravit la Fuorcla da Surlej, et alors seulement on aperçoit d'une vue nette à côté l'un de l'autre le piz Roseg et le Bernina. Nul massif helvétique, à part le mont Rose, ne présente un entassement aussi formidable de névés et de glaces. On est ici à 2,200 mètres d'altitude, et, pour se remettre les yeux, éblouis de la contemplation de ce royaume des frimas, le touriste peut entrer dans le chalet en planches qui, sous le nom de « Restaurant du glacier de Roseg », s'élève hospitalièrement dans cette solitude. Il est sûr d'y trouver du lait, des œufs, de la bière, de la viande même, et, au besoin, il peut coucher dans la case.

On n'atteint la voûte inférieure du glacier qu'au prix d'une nouvelle et âpre grimpade, où chaque pas de l'ascensionniste est scandé par quelque craquement sinistre ou une détonation souterraine partant des énormes séracs que les siècles ont sculptés de la manière la plus fantastique.

Le maître qui régit toute cette scène grandiose, c'est le roi des montagnes grisonnes, l'altier Bernina ou Monte rosso di Scerscen, qui ne le cède comme taille que de 335 mètres au Cervin. Au devant de lui, le piz Morteratsch a l'air d'un vassal saluant son suzerain ; à sa droite, la pyramide marmoréenne du Roseg complète le décor féerique de ce cirque immense dont les gradins s'échelonnent au hasard et que l'œil n'embrasse pas même en entier. Minarets capricieux, dômes massifs, aiguilles délicates, falaises déchirées, croupes plongeantes, ossatures monstrueuses et bosses difformes, il y a de tout sur cet océan de glaces dont les ondes plastiques se poussent et se replient dans une tumultueuse coulée avant de se réunir en un fleuve unique au-dessous du chalet de l'Alpe Auta. Un îlot de rochers babéliques aux degrés superposés en façon d'escalier se dresse comme un relief isolé au milieu de cette arène tourmentée : c'est, paraît-il, une des retraites favorites des chamois de la région, et toute une flore de plantes alpines aux aromes merveilleux a pris possession de cette sorte d'observatoire naturel.

Pour aller du glacier de Roseg au glacier de Morteratsch, on regagne la vallée de Pontrésina ; on remonte la rive droite du Flatzbach, puis, au lieu de suivre la grande route qui continue de filer dans la direction du Bernina Pass, on s'enfonce à droite dans une gorge. Durant tout ce trajet à travers la vallée, on a eu à main droite la pyramide aiguë du piz Languard (3,266 mètres), qui s'élève à l'est de Pontrésina et dont le torrent de fonte arrive près de la route sous la forme d'une jolie cascade aux couleurs d'iris. Ce piz Languard (*Lungo Guarda*, long regard) est, je l'ai dit, un des signaux les plus merveilleux de la Haute-Engadine. De sa cime, on aperçoit le mont Rose, le Mont-Blanc, le Tœdi, l'Orteler, avec tout le massif du Tyrol : cent et quelques lieues bien comptées. Pour surcroît, l'escalade en est sans difficulté ; on l'appelle même la « montagne des dames. »

Une fois qu'on a pénétré dans la gorge latérale, on est en quelques minutes au glacier de Morteratsch. Là, par-dessus les grands rochers de syénite, le Flatzbach dessine entre les arolles une série de chutes et de cataractes merveilleuses en aval desquelles un pont de bois franchit le torrent. Tout de suite après, une seconde passerelle mène le touriste sur la rive gauche du cours d'eau vomi par le Morteratsch, et là on se trouve en face d'une petite maison sur laquelle flotte le drapeau helvétique : c'est la *restauration* du glacier.

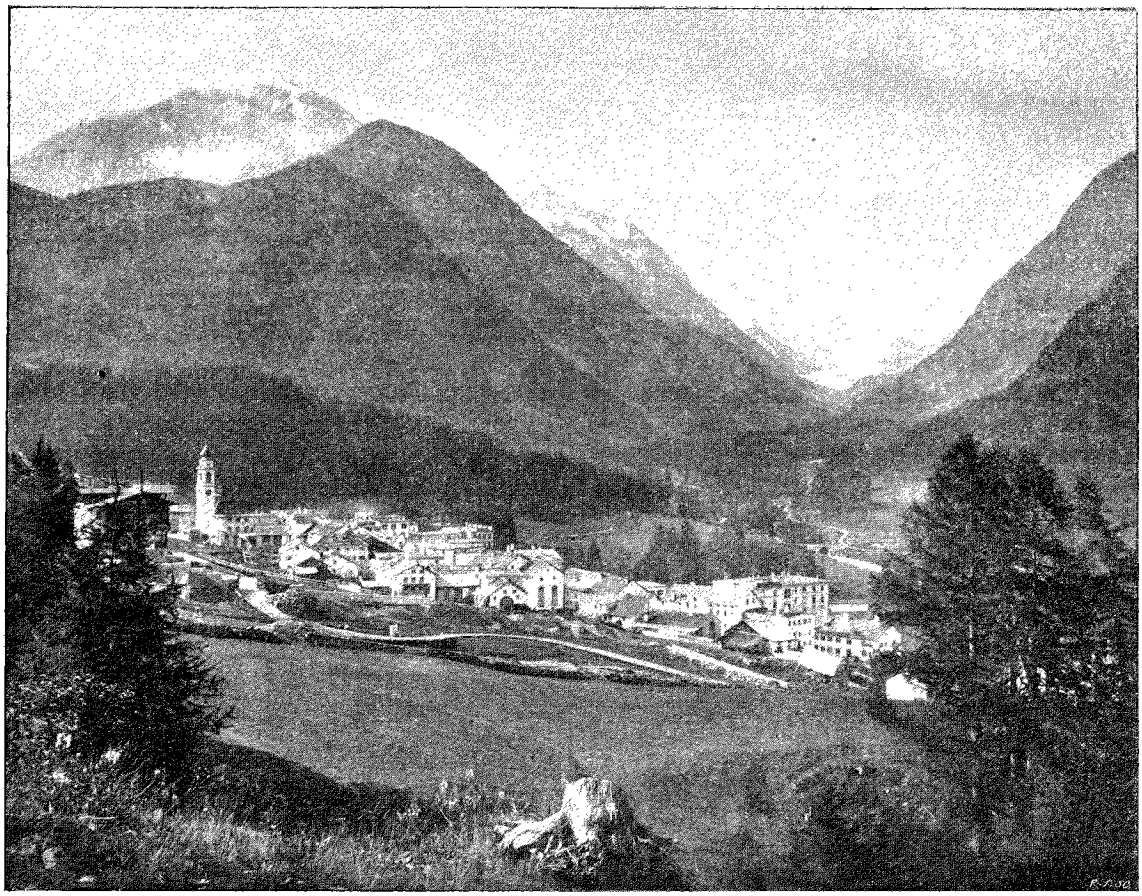
Ce qui fait l'étrangeté de cette coulée de glace, c'est la façon décidée dont elle se pousse jusqu'à la zone boisée, offrant comme celle de Grindelwald dans la vallée de la Lütschine Noire, l'admirable contraste de prairies et de bouquets d'arbres verdoyant sous les âpres séracs d'une nappe de frimas craquetante et croulante.

On sait comment se fait la transformation de la neige en glace. Les flocons de neige, une fois tombés, se durcissent d'abord et se tassent par leur propre poids. Ensuite, sous l'action de la chaleur solaire, elles se résolvent plus ou moins en eau. Les gouttelettes résultant de cette fusion pénètrent dans la masse sous-jacente ; puis, le froid revenant, elles se congèlent en de menus granules, semi-solides et semi-poudreux, qui ne sont pas encore de la glace, mais qui déjà ne sont plus de la neige. C'est à cet état intermédiaire qu'on donne le nom de *névé*. Ces particules granuleuses s'imbibent d'eau à leur tour, et, de liquifactions en regels, la couche entière, d'où l'air est expulsé

peu à peu, devient de plus en plus dense et compacte ; elle finit par former ainsi un vaste amas de cristallisations rehaussées généralement de teintes d'azur, et voilà le *glacier*.

Ce glacier, qui semble immobile, est en réalité animé d'un mouvement progressif. Il glisse sur le versant où il a pris naissance, se moulant, en vertu de sa plasticité sur tous les creux et accidents qu'il rencontre. Il s'étale, il se rétrécit, se replie et se bombe, selon la forme et la direction des berges qui l'encaissent, râclant, polissant ou striant les roches au passage. Il descend ainsi plus ou moins rapidement, suivant son volume et l'inclinaison de son lit, jusqu'à ce qu'il rencontre une région suffisamment chaude pour que sa masse commence d'entrer en fusion : alors seulement il s'arrête.

Certains courants glaciaires, ceux de Chamonix par exemple, reculent peu à peu, sans doute parce qu'ils cessent d'être alimentés par une chute de neige suffisante sur la haute crête où leur nappe mère prend naissance et qu'ils perdent dès lors par la fusion plus qu'ils ne gagnent par la congélation du névé. D'autres glaciers, tels que ceux du mont Rose, avancent



La haute-Engadine. — Pontrésina.

sensiblement d'année en année, comme on a pu le constater à Zermatt. Quant à ceux de la Haute-Engadine, ils semblent pour le moment stationnaires.

Pour se faire une idée de la grandeur de cette coulée glaciaire du Bernina, il faut gravir l'Isola Pers, îlot rocheux revêtu d'un peu de végétation qui surgit du sein de cet océan pétrifié, ou, mieux même, le pic du même nom, appelé aussi Diavolezza (altitude 3,210 mètres). C'est de là qu'on peut admirer à l'aise les hérissements multiformes, les tourelles, les obélisques, les aiguilles et les pyramides sans nombre de cette gigantesque banquise terrestre. Au flanc de cette colossale arête, du mont Pers, qui clôt à l'est la vallée de Pontrésina, sont creusées des cavernes par lesquelles on peut pénétrer assez avant dans le palais hivernal dont elles forment l'entrée.

Au centre de cette mer de glace, le piz Morteratsch, avec ses nombreuses cornes toutes blanches et sa forme massive, rappelle un peu le Mont-Blanc. C'est le vrai trône du froid et de la mort ; c'est là que les puissances stérilisantes en lutte avec la nature ont remporté leur victoire décisive. Autrefois les courants glaciaires s'avançaient beaucoup moins dans la vallée. On vous montre aujourd'hui tel et tel endroits qui étaient, dans un temps, couverts d'alpages fleuris et où paissaient de nombreux troupeaux. A l'envahissement progressif des frimas se rattache même la légende que voici.

Un pâtre grison préposé à la garde d'un chalet alpestre s'était épris d'une jeune fille appartenant à l'une des plus riches familles de Pontrésina. Le couple s'était rencontré à l'occasion de la « foire au lait », comme on appelle la fête, accompagnée de danses et de banquets en plein air, que ramène annuellement, selon la coutume, la répartition entre les propriétaires des troupeaux du revenu commun des alpages. Aratsch le berger et Annette avaient échangé une promesse de mariage ; mais la famille de celle-ci s'opposa à l'union. Le pâtre alors quitta le pays et s'enrôla au service de la France : c'était l'usage autrefois que le plus grand nombre des Engadiniens allassent chercher fortune en s'enrôlant sous les drapeaux de l'étranger. Des années s'écoulèrent sans apporter la moindre nouvelle de l'absent ; puis, tout à coup, un beau jour, il revint, avec les épaulettes d'officier. Il alla tout droit à la maison de sa fiancée qui avait promis de l'attendre, quelque longue que fût son absence. Il la trouva étendue sur son lit, la tête et le corps enguirlandés de fleurs suivant la coutume : elle venait justement d'expirer. Sans mot dire, il enfourcha son cheval resté à la porte et partit



La Haute-Engadine. — Chalet du Roseg.

à fond de train vers l'alpe où jadis il avait été pâtre. Depuis lors, on ne le revit plus : les gouffres glacés du Bernina savaient seuls ce qu'il était devenu.

Mais Annetta morte se mit à revenir sur l'alpage. Chaque nuit, le gardien du chalet voyait son fantôme entr'ouvrir l'huis et se glisser dans la laiterie pour s'assurer que tout était en ordre. Et, à chaque visite, elle s'écriait d'une voix plaintive : « Mort Aratsch ! Mort Aratsch ! » Le pâtre ne se troubla pas de ces apparitions ; il s'était aperçu que, depuis que l'esprit de la fiancée hantait la montagne, le pâtis était devenu plus prospère, le lait des vaches plus abondant, la crème meilleure, et que nul accident ne frappait le bétail.

Par malheur, celui qui lui succéda au chalet était un rustre et un brutal qui, au lieu de respecter le spectre inoffensif d'Annetta, voulut à toute force pénétrer le mystère dès la première nuit, et marcha brutalement sur la jeune fille en l'interpellant avec d'horribles blasphèmes. Le fantôme disparut aussitôt, et, au milieu d'une épouvantable tourmente, le pâtre entendit sa voix courroucée qui criait du haut de la montagne : « Maudits soient cette alpe et ses pâturages ! »

Depuis lors en effet, le glacier, que la dame de Morteratsch ne protégeait plus, se mit à descendre vers la vallée et à recouvrir les gazons fleuris qui avaient nourri tant de belles vaches : le fleuve visqueux et stérilisant s'a-

vança toujours : le mont était bien perdu (*Munt Pers*), et il n'y reste plus aujourd'hui que le maigre ourlet de végétation que porte la solitaire Isola. On assure que parfois, dans les nuits d'orage, on entend encore retentir vaguement la plainte et la malédiction de la dame de Morteratsch ; mais nul n'a jamais vu son fantôme.

Si maintenant, laissant à main droite ces steppes étincelants et ces gorges arctiques, nous continuions de filer vers le sud, le long de la rive droite du Flatzbach écumant, nous verrions peu à peu le paysage devenir plus aride et plus nu, et les monts prendre une physionomie plus revêche et plus attristante. Puis, au bout de deux heures, nous arriverions à un groupe de maisons dite l'auberge Bernina-Haus, et, 300 mètres plus loin, nous atteindrions le sommet du col, le point de séparation des bassins de l'Inn et de l'Adda. Une fois de plus, mais cette fois du côté de l'Italie, nous nous trouverions à la limite de cette Haute-Engadine que nous venons d'explorer, sur la route de Poschiavo et du Prese.

JULES GOURDAULT.

MARIE-BLANCHE NELTON

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 339.

Il allait déjà ne plus y songer, lorsqu'il remarqua que le nom de Nelton était justement celui de la vieille femme chez qui il logeait.

Ici devrait se placer le récit de la vieille. Mais quoi ! Aucune plume ne sait rendre le parler lent et chargé de redites, les hésitations, les banalités cordiales des humbles gens. Aussi bien il manquerait toujours les yeux de la vieille femme, très bons et pourtant méfiants, les hochements de tête qui faisaient trembler les tire-bouchons de cheveux gris, et le point noir, au coin de la lèvre, qui semblait prolonger un sourire de surdité.

Marie-Blanche Nelton était quelque chose comme une grand'tante de la vieille. Cela surprenait d'abord. Hé quoi ! grand'tante, la fine artiste au profil de camée, aux yeux noyés d'ombre virginale, aux lèvres délicatement arquées et froncées d'un air attentif, telle que la montrait un beau pastel, conservé comme une relique.

L'invraisemblance de la réalité fit que, bientôt, ce fut comme si André entendait conter l'émouvante histoire d'une nièce ou d'une fille, récemment perdue. La mort des êtres morts jeunes, c'est donc leur éternelle jeunesse !

Oui ! Blanche avait été remarquée, aimée par un Nortier, fils unique de la plus riche famille du pays. De son côté, elle aima ce garçon, bien qu'il fût médiocre de nature, et mal épuré par sa passion subite.

Il la demanda en mariage.

Le père Nelton, enfoncé dans sa musique jusqu'au cou, jusqu'aux yeux, leva un instant sa main droite, occupée à précipiter les notes d'une fugue, et fit signe qu'il consentait, distraitement.

Les fiancés se virent souvent : lui, plein d'une admiration légèrement glacée de crainte ; elle, conquise par l'amour du jeune homme ou, plus simplement, par l'amour.

L'époque du mariage étant fixée, Nortier alla passer une semaine dans la maison d'un oncle qu'il avait en Champagne, et qui était un oncle riche.

« Ah ! comme je vais compter les jours ! » dit-il en quittant Marie-Blanche.

Il les compta si bien que, trois semaines après, juste trois semaines, il adressa à sa fiancée une lettre embarrassée, confuse, sotte à faire trembler, dans laquelle il se déclarait indigne d'elle, déclaration superflue ! — et lui rendait sa parole.

Marie-Blanche tendit la lettre à son père.

« Le misérable ! » s'écria notre vieux musicien.

Et le *Requiem* qu'il ébauchait en ce moment sur son clavecin sonna comme un *Tuba mirum !*

« J'espère que tu ne l'aimes plus !

— Non ! » dit Blanche.

Elle ne prononça plus un mot sur le perfide ; elle ne tâcha pas de savoir pourquoi il trahissait ainsi, ni pour qui, — car on trahit toujours pour quelqu'un ; elle ne changea rien ni de sa vie, ni de son air, ni de sa voix. Rien au dehors ne transpira de cette blessure qui, goutte à goutte, laissait fuir le sang d'un cœur. Chez les très grandes âmes, l'amour blessé ne se voit pas. Si pures, si fermes, si chastes, elles s'enveloppent de silence, comme en un royal manteau de neige. On les sent, dessous, droites ainsi que des statues, dont la substance unique serait de la douleur.

Pourquoi Nortier avait-il renoncé à Marie-Blanche ? C'est qu'il avait mesuré dès le premier jour d'absence, s'étant ressaisi, la supériorité de la jeune fille. Or, pour de certaines âmes qui se jugent, la supériorité est un véritable poids, pesant de partout, partout armé d'aiguilles acérées et longues. A peine si un artiste de la Renaissance aurait pu dessiner cet instrument de supplice, dont le pauvre Nortier eut peur !

En outre, chez son riche oncle de Champagne, il avait rencontré chaussure à son pied. C'était, nous parlons par révérence, une jeune fille aux mains rougeaudes, aux yeux tendres, au dos rond et pliant, belle uniquement de la beauté diablesse de sa dot.

A la nouvelle du prochain mariage de Nortier, Blanche sentit redoubler sa souffrance et peut-être aussi son amour. C'est que, en vérité, si l'indignité suffisait pour détruire l'amour, l'humanité serait trop heureuse ! Les sages qui, afin de guérir un cœur épris d'un être abject, tentent de lui bien prouver cette abjection, sont d'étranges rêveurs. Est-ce que l'on prouve rien à un cœur? S'il daignait répondre, il dirait à tous ces arguments-là :

« Oui, cent fois oui, mais j'aime! Pour m'arracher cet amour, il faudrait de moi-même arracher mon moi. Vous affirmez que cet amour est flétrissant. Ah ! mon Dieu ! il doit être ainsi puisque vous l'affirmez, mais moi, qu'est-ce que je peux à cela ? »

Que devint la pauvre Blanche, lorsqu'elle apprit, l'année suivante, que le mariage de Nortier aurait lieu à la cathédrale de Moret! Il est possible que le vieil organiste ait été pressenti par les parents du jeune homme, et qu'il ait accepté de tenir l'orgue, à cette fin d'empêcher les mauvaises bouches de sourire ou les mauvaises langues d'aller leur train. Ajoutez que, pour un organiste, un beau mariage est toujours beau.

Le fait est que le vieillard fut frappé d'une fièvre vers cette époque, qu'il eut à peine assez de force pour dire à sa fille :

« Demain, tu tiendras l'orgue à ma place.

— Oui, mon père, dit la jeune fille. »

Elle joua d'une façon incomparable, remuant les auditeurs par la puissance de ses mains pâles.

Tout à coup, au moment où le prêtre étendit les bras vers les deux agenouillés, elle étouffa un soupir, glissa de son tabouret et demeura, les yeux ouverts, les mains blanches, encore pleine d'harmonie, raide morte...

« Personne ne pensa mal d'elle, conclut la vieille femme. Son renom était si bon, le désespoir de son père si grand, que, sur l'ordre de l'évêque, on la mit, dans sa robe de satin semée de fleurs, sous une dalle de belle pierre blanche, à l'endroit même où se dessine l'ombre de l'orgue. »

Au moment de quitter Moret, le lendemain, André Marsy voulut revoir, une dernière fois, sa cathédrale.

Soudain, à ses yeux d'artiste, elle apparut avec son ancien éclat de fête, remplie d'une foule bariolée où le bleu, le rose et la poudre du dix-huitième siècle mettaient leur pimpante gaîté.

La foule forma la haie : dans le sentier ainsi tracé, s'engagèrent deux mariés somptueusement vêtus, et vulgaires. L'orgue, au-dessus d'eux, lançait son hymne aux mille bruits où vibrait un sanglot de tonnerre.

Car elle est là, à son poste, l'autre, la sainte fille aux yeux de velours, aux sombres paupières, au front candide et brillant sous les épais cheveux noirs. Elle est là, fiancée aussi, mariée presque déjà, toute purifiée, toute ornée, toute lavée, car les âmes d'élite se lavent et s'ornent, pour la mort comme pour l'amour!

Blanche est montée à l'orgue d'un pas un peu machinal, mais ferme. Par tous ses fils de mélodie, le noble instrument, en tous ses souffles de passion, a saisi la musicienne et s'efforce de la guérir.

Faut-il espérer? Non. Elle est trop calme, trop maîtresse d'elle-même. Elle n'appartient plus à nos vaines espérances. Sa souffrance est éthérée, au point qu'elle est devenue un amer délice de défi.

Mais la cérémonie touche à sa fin.

Le prêtre appelle la faveur de Dieu, et il la répand sur les dignes époux. Les mains de l'héroïque musicienne ont accompagné, soutenu, célébré cette bénédiction nuptiale, tandis que son cœur se brisait. Elle n'a pas poussé un cri. André Marsy ne le veut pas. Il n'y a pas eu de désordre, pas de scandale. Un élève du vieux Nelton a repris l'orgue, pendant que, pudiquement, on s'occupait de la morte. André Marsy ne veut pas que le misérable qui est heureux là-bas, à l'autel, et qui sera heureux toujours devant ses coffres, devant ses blés, ses forêts et ses vignes, ait encore cela, de savoir que Marie-Blanche est morte de son abandon!

L'ayant voulu ainsi, André sortit de l'église, qui lui semblait frissonnante de ce drame sacré. Il s'inclina sur le seuil, puis, s'étant acheminé vers la gare, il monta dans le train express ce qui est, on le sait, le dénouement ordinaire.

Mais, en wagon, il regardait avec plus de tendresse, sous les arbres de la forêt, chênes athlétiques ou flexibles bouleaux, le tapis de bruyère, si rose, si crémeux, si alléchant. Et il songeait, avec un élan de cœur, au doux repos qui est dessous.

ÉMILE HINZELIN.

LE PRINCE OUANILO

FILS DE BÉHANZIN

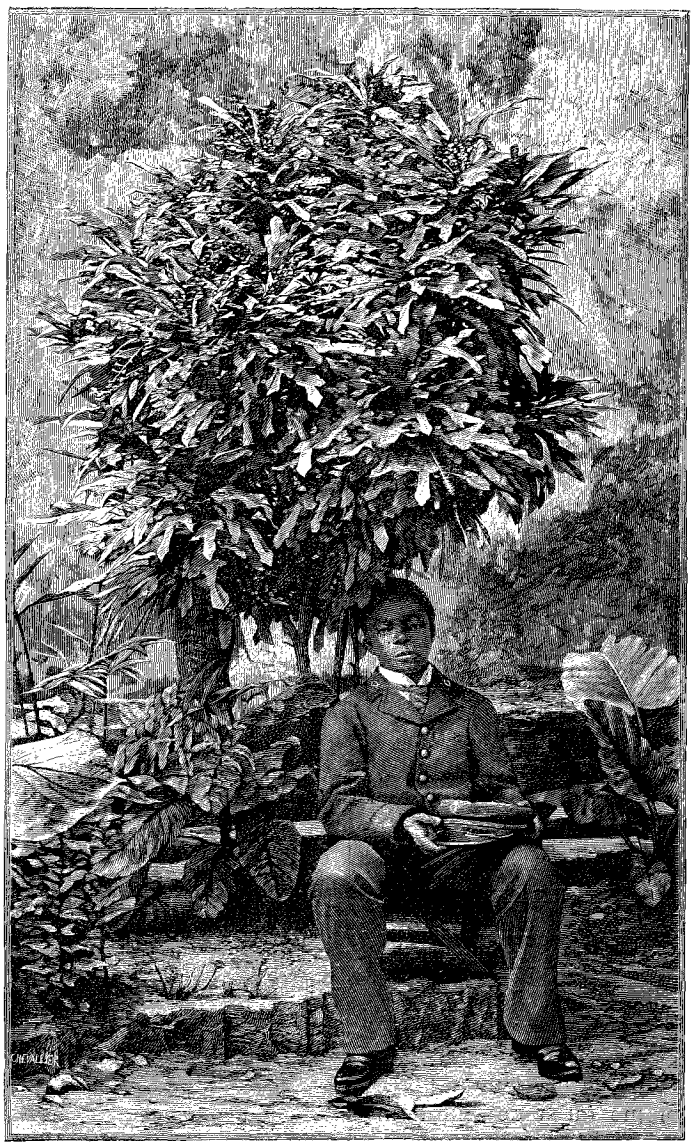
Les succès remportés par le jeune Ouanilo, fils de Béhanzin, à la dernière distribution des prix du lycée Saint-Pierre (Martinique), constatent les rapides progrès du jeune dahoméen et font présumer qu'il mettra à profit les sacrifices que la colonie du Bénin s'impose pour lui assurer les bienfaits d'une éducation soignée.

Béhanzin, très fier de son rejeton qu'il entoure de la plus vive affection, avait tenu à assister à la cérémonie de la distribution des prix qui s'est faite au palais de l'Intendance

sous la présidence du directeur de l'intérieur. Les femmes, les filles et la suite de l'ex-roi, en *tenue de gala*, avaient pris place dans une galerie latérale. L'assistance a souligné de ses applaudissements les nombreuses nominations, prix et accessits obtenus par le jeune lycéen. La population martiniquaise s'est d'ailleurs toujours montrée accueillante et hospitalière pour le roi détrôné.

Aux pratiques d'hospitalité et de bon accueil qui sont de tradition chez les habitants de nos vieilles colonies, s'ajoute en faveur de l'ex-roi nègre ce sentiment de sympathique pitié que suscite toujours le malheur quelque mérité soit-il.

L'internement de Béhanzin dans la colonie donna même naissance à une sorte de complainte populaire en patois créole dans laquelle, pour atténuer la rigueur du sort et l'amertume de l'exil, on exaltait les vertus guerrières du souverain vaincu, et on allait même jusqu'à le proclamer le premier *roi de la Martinique*.



Le prince Ouanilo, fils de Béhanzin.

Malgré l'absence d'état civil, on peut supposer que le jeune Ouanilo est âgé de douze à treize ans. Son entrée au lycée de la Martinique fut un événement pour la jeune population scolaire de l'établissement. Le prince s'est accoutumé avec une grande facilité au régime de l'internat et à la vie de potache, sans nul doute très différents de l'existence qu'il menait dans son pays. Une coutume dont il n'a pu se défaire encore consiste à s'enrouler avec son drap sous lequel il dort comme enseveli. Grâce à son bon caractère, Ouanilo a su du reste se faire bien venir de ses petits camarades; il a même acquis sur eux une certaine influence. Plus âgé et plus fort que les élèves de sa classe, il s'est constitué en quelque sorte leur défenseur contre les taquineries des élèves des autres classes qui prennent leurs récréations dans la même cour. Dès qu'un petit élève est molesté par un plus grand que lui il n'hésite jamais à prendre la défense du faible contre le fort. Son intervention qui souvent se traduit, il est vrai, par quelques horions échangés de part et d'autre, ramène presque toujours le calme dans ce petit monde. Sa tenue est d'ailleurs très bonne, et si l'on passe sur quelques accès de mauvaise humeur qui l'agitent lorsqu'il se croit l'objet d'une injustice, il a su se faire une réputation d'élève docile et rangé. Propre, coquet même, il prend un soin particulier de son uniforme des jours de sortie, ayant en même temps le souci d'éviter la mauvaise note ou la punition qui pourrait compromettre la visite qu'il fait tous les quinze jours au fort Tartenson où est interné son père.

En somme tout fait espérer que le jeune prince dahoméen fera plus tard un bon citoyen français. Dans l'impossibilité où il se trouvera de jamais prétendre au trône de ses pères, son ambition, ses études achevées, se bornera sans doute à se faire recevoir à l'école coloniale pour devenir résident ou administrateur. Cela lui permettra peut-être de réaliser le secret désir qu'il nourrit au fond du cœur de revoir le pays ou s'écoula son enfance et sur lequel régna son père.

X.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

LA NOUVELLE SORBONNE (1)

UNE LECTURE CHEZ BUFFON



UN PANNEAU DE LA NOUVELLE SORBONNE. — Buffon lisant les premiers feuillets de son traité d'histoire naturelle. Peinture de Chartran. — Gravé par Deloche.

Ceux de nos lecteurs qui ont lu les articles consacrés par notre journal à la nouvelle Sorbonne, n'ont peut-être pas oublié la description détaillée que nous avons faite de ce monument, qui sera, lors de son achèvement, le plus vaste et l'un des plus grandioses de Paris.

On sait que le départ des escaliers d'honneur se trouve à l'entrée située en bordure de la rue des Écoles. Ces escaliers se composent de deux escaliers à la française, symétriques, avec deux

(1) Voir années 1888, page 397; 1890, page 247, et 1895, page 55.

grandes niches à rez-de-chaussée, remplaçant les murs d'échiffre ; ils sont réunis au premier étage par un vaste palier dans lequel on a ménagé une ouverture ovale, donnant de la clarté au-dessous et de la légèreté à l'ensemble. A cet étage, la cage de chacun d'eux forme un atrium soutenu par des colonnes corinthiennes et fermé par un plafond vitré. Des galeries, retraçant l'histoire de la Sorbonne, les entourent. La partie de droite est consacrée aux lettres ; sur les murs se développent les neuf panneaux de Flameng ; celle de gauche, réservée aux sciences, est également décorée de neuf panneaux, peints par Chartran.

L'un de ces derniers — le quatrième — représente Buffon lisant, en présence de Bernard de Jussieu et de Daubenton, les premiers feuillets de son Traité d'histoire naturelle (1776) ; c'est celui-là que reproduit notre gravure. Il mesure 6 mètres de hauteur sur 3 mètres de largeur, et est encadré par les panneaux où Bernard Palissy et Pascal sont mis en scène. Tout entier à son sujet, Buffon semble le développer avec passion, sans toutefois se départir de cette correction légendaire que dénotent bien son maintien noble et son air dégagé. C'est un gentilhomme de lettres. Plus simple est l'attitude des autres personnages, d'ailleurs réduits au rôle d'auditeurs. De Jussieu paraît suivre avec une attention toute particulière la lecture du document ; quant à Daubenton, l'un des collaborateurs de Buffon, et que la publication du Traité intéresse à plus d'un titre, il médite, accoudé sur la table de travail. Des livres, des feuillets épars, sans doute extraits du carton posé contre le meuble, gisent à terre et témoignent, par leur désordre, de la fièvre qui s'est emparée du lecteur, encore qu'elle ne se manifeste pas extérieurement. On songera à eux plus tard, quand l'attachante lecture aura pris fin.

Toute cette scène est habilement traitée ; les personnages en sont vivants, et l'expression de leur physionomie traduit les sentiments qui les animent.

B.

L'AMOUR MATERNEL CHEZ LES INSECTES

Les poètes ont calomnié les papillons. Il les ont représentés comme des insouciants dont l'existence éphémère se passe à butiner de fleur en fleur et à profiter de l'heure présente sans se préoccuper du lendemain. Pour avoir été traduit en vers dans toutes les langues ce préjugé n'en est pas moins injuste. Ce gracieux messager du printemps dont les hommes ont fait un emblème de l'égoïsme élégant et frivole aussi incapable d'un travail sérieux que d'un attachement durable est loin de mériter sa mauvaise renommée. Voyez cette *Pontia brassica* aux ailes blanches qui explore tour à tour les plates-bandes du potager, les massifs du jardin et les plantes grimpantes qui montent jusqu'au haut du mur dont la nudité a disparu sous des festons de verdure, vous croyez peut-être assister aux excursions d'une oisive qui ne cherche qu'à se distraire et vous ne vous doutez pas que vous êtes en présence d'une mère de famille dont l'unique souci est d'assurer un gîte à sa progéniture. Les papillons n'attendent même pas que leurs œufs soient pondus pour se préoccuper de l'avenir de leur progéniture. Si la *Pontia brassica* ne s'arrête pas un instant dans ses perpétuelles explorations c'est qu'elle est à la recherche de la plante unique peut-être dans le voisinage où ses petits en venant au monde, trouveront la seule nourriture qui puisse leur convenir. Quand ils voleront de leurs propres ailes ils iront à leur tour extraire le miel du calice des fleurs mais au sortir de l'œuf ils se nourriront du suc de la feuille à l'ombre de laquelle ils viendront d'éclore. Du bout de la petite trompe qui lui sert de suçoir la mère interroge le goût de la feuille de chacune des plantes où elle se pose et fait son choix avec un instinct qui est toujours infaillible, car il est indispensable à la conservation de l'espèce.

On ne saurait trop admirer avec quel discernement un insecte qui n'a précisément pas la réputation d'être doué d'une intelligence extraordinaire choisit l'emplacement de son nid. Il faut que les œufs du papillon soient à la fois protégés contre le soleil et contre la pluie, ils doivent en outre être, autant que possible, dissimulés aux regards des oiseaux en général très friands de ce genre de nourriture. Au-dessous de la feuille qui répond à toutes les exigences d'un programme dont les conditions sont parfois difficiles à concilier la mère pond ses œufs, les assujettit un à un dans l'étroit espace où ils seront à l'abri de tous les dangers qui pourraient les menacer et quand elle a achevé son ouvrage, il ne lui reste plus qu'à mourir avec la conscience d'avoir rempli sa tâche envers une progéniture dont elle ne doit pas voir l'éclosion.

La sollicitude que le papillon manifeste pour ses petits à naître exige plus de discernement que de travail ; tandis qu'on est émerveillé du labeur que s'imposent certaines abeilles sauvages pour assurer la conservation de leur espèce.

Si un homme, n'ayant d'autres instruments que ses mains et ses ongles, essayait de creuser dans le sol cinq ou six excavations de 7 mètres de profondeur et de 1 m. 1/2 d'ouverture, on se demande combien il lui faudrait de temps pour mener à bonne fin une pareille entreprise. Au bout d'une douzaine de jours une abeille sauvage ou une guêpe aura exécuté un

ouvrage aussi difficile pour elle si l'on tient compte de la différence qui existe entre la force de l'insecte et celle de l'homme.

Ces infatigables ouvrières n'interrompent leur travail que de loin en loin, pendant quelques secondes, pour aller prendre leurs repas dans le calice d'une fleur. Dès que l'abeille sauvage a achevé de creuser une des cinq ou six petites excavations où doit éclore sa progéniture elle pond un œuf et se met ensuite à explorer le voisinage ; elle ne tarde pas à apporter un peu de miel et de pollen, puis de petites chenilles, des araignées ou d'autres insectes; bref, des provisions de toute sorte qu'elle dépose dans la minuscule galerie souterraine transformée en magasin de vivres.

Il ne lui reste plus qu'à dissimuler de son mieux l'ouverture de cette grotte minuscule où elle a enfoui ses plus chères espérances. A force de charrier des grains de poussière qu'elle soulève non sans peine entre les extrémités de ses pattes de devant, cette mère vigilante cache si bien l'entrée de la mystérieuse retraite où doivent naître ses petits, que pour en retrouver l'accès, elle est elle-même obligée de la recouvrir d'une feuille sèche facile à reconnaître et savamment fixée au sol pour être à l'abri d'un coup de vent.

Maintenant les larves peuvent éclore sans être exposées à mourir d'inanition aussitôt après leur naissance. Pendant les premiers jours elles se nourrissent du miel et du pollen dont une mère prévoyante a eu soin d'enduire ses œufs, puis elles auront à leur portée les aliments plus substantiels accumulés autour d'elles. C'est ainsi qu'elles traverseront, sans trop de peine, la première et la plus difficile phase de leur existence, et qu'elles arriveront au moment où elles s'envelopperont d'un cocon de soie, d'où elles sortiront au bout de quelques semaines à l'état de guêpes ou d'abeilles sauvages, prêtes à butiner de fleur en fleur, et à entreprendre à leur tour les pénibles travaux d'excavations souterraines, où elles entasseront des vivres pour une progéniture qu'elles ne connaîtront jamais.

Nous avons cité à dessein, comme modèle de sollicitude maternelle, les guêpes et les abeilles sauvages parce que les instincts de ces insectes destinés à vivre à l'état isolé, ne sont pas modifiés par les exigences parfois cruelles de l'existence en communauté. Chez les abeilles qui sont embrigadées dans un essaim soumis à des lois rigoureuses, aussi bien que chez les fourmis, la reine seule est chargée d'assurer la propagation de l'espèce et n'a pas le droit de s'occuper de l'éducation de ses petits. Ce soin est laissé aux ouvrières, c'est-à-dire aux neutres qui n'ayant pas de progéniture à élever pour leur propre compte, donnent carrière à leurs instincts de maternité en les mettant au service d'une famille d'adoption. Il serait injuste de méconnaître l'intelligence et le dévouement dont elles font preuve dans l'accomplissement de leur tâche ; elles placent les œufs dans de petites cellules où ils sont à l'abri de tout danger, et elles les surveillent sans cesse jusqu'à l'éclosion des larves. A partir de ce moment elles redoublent de vigilance et ne négligent rien pour procurer à chacun des sujets de la génération nouvelle qui va prendre place dans l'essaim, le genre de nourriture et d'éducation la mieux appropriée à son âge et au rôle dont il sera chargé.

C'est précisément en cela que ces institutrices ne se comportent pas comme de véritables mères. Comme il dépend d'elles de faire éclore à volonté des reines, des mâles ou des ouvrières, suivant le système de traitement qu'elles font subir aux œufs et aux larves, elles ne s'inspirent dans cette répartition que des intérêts supérieurs de la communauté et non des intérêts immédiats des petites fourmis ou des petites abeilles dont l'éducation leur a été confiée.

Si l'on veut découvrir des exemples achevés d'amour maternel c'est parmi les araignées qu'il faut les chercher. C'est, il faut en convenir, une vertu qu'on ne se serait pas attendu à rencontrer chez un insecte qui excite une réprobation si générale et si justifiée. Sans pitié pour leurs victimes qu'elles mettent à mort avec des raffinements de cruauté inouïe, capables au besoin de manger leurs sœurs dans les jours de famine et ne négligeant jamais d'assassiner leurs époux pour les dévorer ensuite à loisir, les araignées sont, en revanche, le modèle des mères. La *Lycosa saccata* qui tire son nom du petit sachet de soie attaché à l'extrémité de son corps ne se sépare jamais de ce filet portatif qu'elle a tissé avec un soin tout particulier afin d'y déposer ses œufs. Si graves que soient les dangers dont elle est menacée, elle n'abandonne pas son précieux fardeau et si elle ne peut se dispenser de livrer bataille, elle se fait tuer plutôt que de se débarrasser, ne fut-ce que pendant une minute, d'un poids qui paralyse l'agilité de ses mouvements et l'oblige à accepter une lutte inégale.

La sollicitude de cette mère dévouée redouble lorsque ses petits sont éclos. Elle ne se sépare jamais d'eux pendant les premières semaines qui suivent leur naissance. Ils s'accrochent en grappes épaisses à ses jambes, à son dos, à sa tête et sa démarche, d'ordinaire si alerte, est alourdie par le poids d'une innombrable progéniture. Elle transporte ainsi ses petits au risque d'épuiser ses forces jusqu'au moment où ils sont devenus assez forts pour faire la chasse aux insectes et se nourrir eux mêmes. La tendresse et le dévouement qu'une poule déploie pour protéger et défendre ses

poussins ne sont rien auprès des soins et des fatigues que s'impose une araignée pour élever sa trop nombreuse famille. Enfin, vient le moment où la tâche maternelle est achevée, les petites araignées, désormais capables de se procurer elles-mêmes la nourriture réclamée par leur insatiable appétit, vont aussitôt se disperser au loin parce qu'elles se défient les unes des autres, les plus fortes étant toujours disposées à dévorer les plus faibles. La nature a de ces contrastes; si les araignées sont de bonnes mères, elles sont en revanche d'exécrables sœurs.

G. LABADIE-LAGRAVE.

NOUVEAUX MOTOCYCLES

Le *Magasin Pittoresque* a publié, au cours de cette année (1), un dessin humoristique intitulé : CUL-DE-JATTE DE L'AVENIR. Sous cette fantaisie d'un artiste se cache un fond de vérité.

L'avenir, en effet, appartient à la mécanique, suppléant les bras de l'homme, à la vapeur, à l'électricité, dont on découvre chaque jour de nouvelles applications. Mais c'est surtout en matière de traction que la mécanique est appelée à jouer un rôle de plus en plus considérable, à opérer une véritable révolution. Son domaine est ici sans limites, et chaque étape marque un succès. Reniant sa première et plus noble conquête, l'homme s'apprête à lui substituer une machine beaucoup plus puissante et rapide, plus économique et plus pratique. Encore quelques années peut-être, et nos bons et fidèles coursiers seront réservés exclusivement pour le champ de course et pour le terrain, plus noble, du champ de bataille, où déjà la bicyclette lui fait concurrence. L'*Automobile-Club de France* (vulgairement baptisé : *Cercle des Chauffeurs*), société d'encouragement fondée il y a moins d'un an par le baron de Zuylen, et qui compte actuellement un millier d'adhérents, aura largement contribué à ce résultat, en vulgarisant l'automobilisme sous toutes ses formes.

Les progrès réalisés dans ce sens se sont étendus aux plus légers véhicules, bicycles et tricycles, auxquels peuvent s'adapter maintenant des moteurs à vapeur et, surtout, à pétrole ; car, en l'espèce, le pétrole est le roi du jour. Cependant, M. Léon Bollée a créé un appareil qui tient à la fois du tricycle et de la voiture, et qui est actionné par l'essence minérale. Sa voiturette-tandem (fig. 1), du poids de 160 kilogs, se compose d'un bâti rectangulaire en tubes d'acier creux, disposé sur trois roues munies de pneumatiques de 2 centimètres d'épaisseur ; ce bâti supporte deux sièges à dossiers et appuis. Le siège de derrière sert au conducteur, qui a à sa main la manivelle de direction et le levier d'embrayage, tandis que, sur le siège de devant, peut prendre place une dame, un enfant ou un voyageur quelconque, étranger à la manœuvre. La longueur de la voiturette est de 2 mètres 30, sa largeur de 1 mètre 20. La stabilité est assurée par la largeur du triangle de base (1 mètre 10 sur 1 mètre 25), par la faible élévation du centre de gravité, par la position des roues directrices à l'avant, enfin, par la disposition des places en tandem, disposition qui offre, en outre, l'avantage de diminuer la résistance au vent et, par conséquent, d'augmenter la vitesse.

L'essence employée est l'essence minérale ordinaire, pesant 670 à 700 degrés. On la verse dans le réservoir par le bouchon supérieur ; ce réservoir en contient 6 litres et peut donner plus de 100 kilomètres. L'essence sort par un robinet inférieur et arrive par un tube de cuivre dans un régulateur d'écoulement et, de là, dans le carburateur. Ce dernier contient un champignon de bronze sur lequel l'essence, sortant par un orifice capillaire, vient se briser et se réduit en pluie excessivement fine; elle est prise alors par un courant d'air que règle un papillon. Le mélange gazeux entre, par la soupape d'admission qui se trouve à la partie supérieure du cylindre, dans la chambre d'explosion ; là, il est en contact avec l'extrémité d'un tube creux de platine qui traverse le fond du cylindre et est chauffé extérieurement par un brûleur. Ce brûleur se compose d'une sorte de bec alimenté par un petit réservoir d'essence, contenant un litre, et disposé en charge sur le brûleur. L'essence monte donc dans la mèche par la pression, et la flamme vient frapper sur le tube de platine, qu'elle rougit. Le moteur, de la force de deux chevaux, est à quatre temps; il est horizontal et placé à gauche du cadre. Le refroidissement a lieu uniquement par ailettes.

Les organes moteurs, bielle et manivelle, tournent dans un réservoir dans lequel on verse un peu d'huile, ce qui procure un graissage constant; un graisseur automatique, à goutte visible, est, de plus, disposé sur le cylindre. La vitesse du moteur est réglée automatiquement. Un régulateur à force centrifuge, placé sur un volant calé sur l'arbre moteur, agit en empêchant la soupape d'échappement de s'ouvrir lorsque la vitesse devient trop grande. La mise en marche et l'arrêt s'obtiennent par un procédé spécial. L'axe de la roue d'arrière, roue motrice, est mobile d'avant en arrière, à l'aide du levier qui est à la gauche du conducteur et de la tringle actionnant la bielle.

Le mouvement est communiqué de l'axe moteur à la roue, par l'intermédiaire d'un tambour calé sur un arbre recevant le mouvement de l'axe moteur et qui entraîne, au moyen d'une courroie de caoutchouc, un autre tambour plus grand, fixé à la roue. Lorsqu'on pousse le levier

(1) Numéro du 1er juin.

en arrière, la roue motrice vient en avant et détend la courroie, qui n'entraîne plus la roue; en même temps, celle-ci vient s'appliquer sur un patin de frein fixe, et l'arrêt a lieu. Si, au

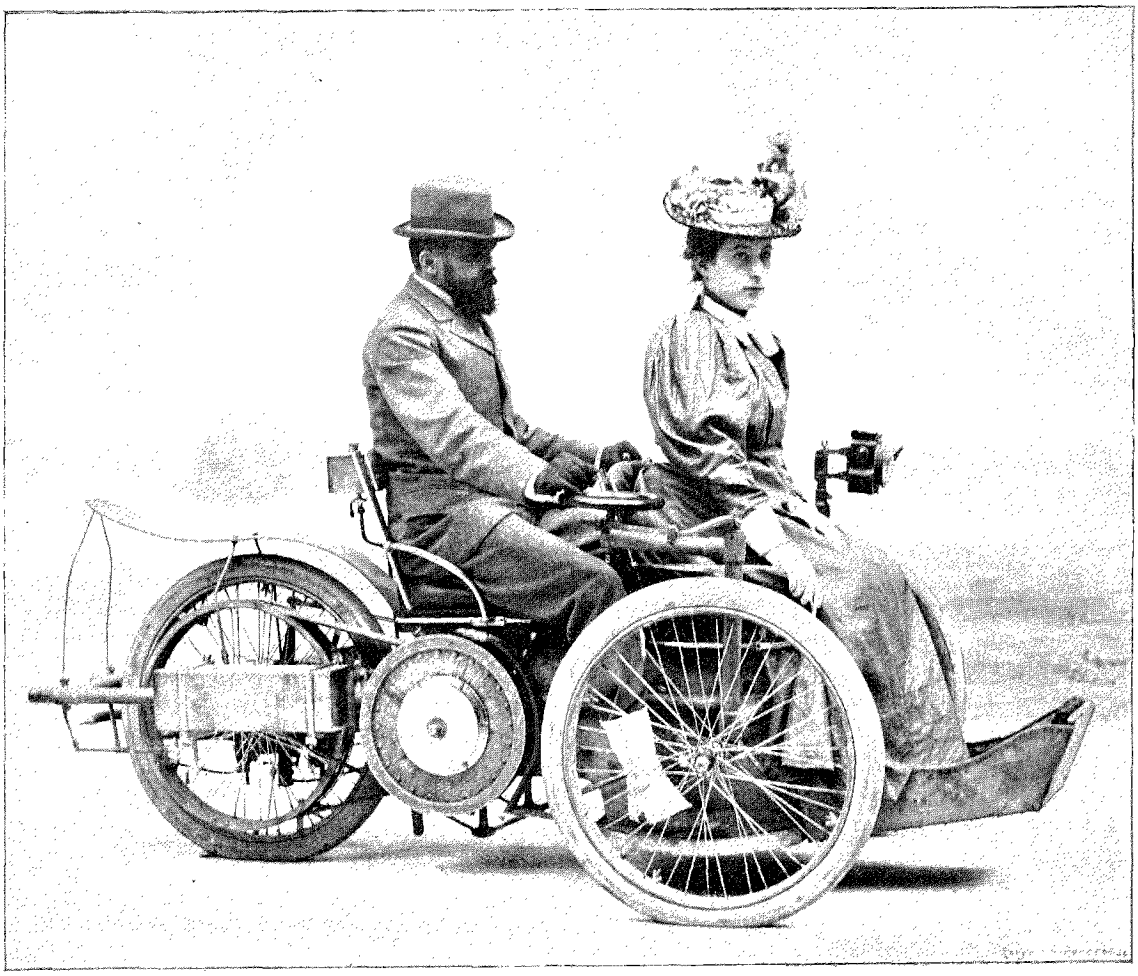
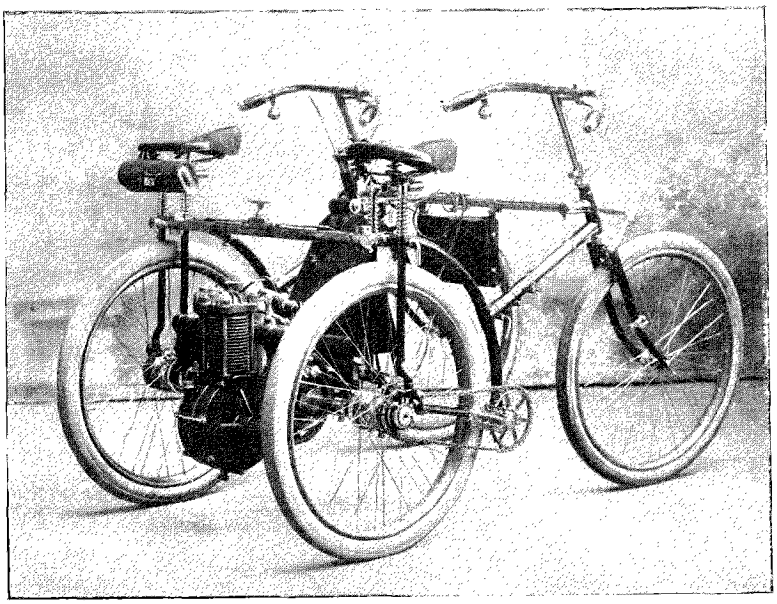


FIG. 1. — La voiturette Bollée (côté droit du cadre). — Photographie communiquée par M. Michelin.

contraire, on pousse le levier en avant, la roue est portée en arrière, tend la courroie de caoutchouc, et provoque la mise en marche. Il y a trois vitesses; la petite, de 8 kilomètres à l'heure, donne un effort de traction de 15 0/0 et permet de franchir des rampes de 10 0/0; la plus grande assure une marche moyenne à 25 kilomètres en palier. Les changements de vitesse, commandés par l'unique levier qui sert pour l'embrayage et la manœuvre du frein, sont obtenus par trois engrenages différentiels. Pour mettre en marche le moteur, on ouvre le robinet d'essence situé en-dessous du réservoir, et on tourne le volant avec une manivelle spéciale jusqu'à ce que le départ ait lieu; pour arrêter, on appuie fortement avec le pied sur la pédale du frein en cuivre qui enserre le volant. La direction se fait à l'aide d'une manivelle qui, par l'intermédiaire d'un pignon et d'une crémaillère, fait tourner les deux roues



Sociable automobile Morel (moteur de Dion et Bouton), construit avec les bicyclettes pliantes du capitaine Gérard.

d'avant. Le tricycle à pétrole de MM. de Dion et Bouton rentre dans la catégorie des appareils classiques, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Le moteur qui l'actionne est le même que celui que présente la gravure du sociable formé de deux bicyclettes accouplées (fig. 2). Il est fixé sur l'essieu arrière, au moyen de trois boulons. Son bâti, en aluminium, est étanche et sert de réservoir à huile où tous les mouvements viennent se lubrifier en y barbottant; on n'a donc à s'occuper d'aucun graissage, si ce n'est pour vérifier s'il y a encore de l'huile dans le fond du bâti, qui doit en contenir environ un verre. Le cylindre et la culasse sont munis d'ailettes offrant une surface rayonnante assez grande pour opérer le refroidissement sans avoir besoin de circulation d'eau. Le moteur pèse 18 kilos; sa force est de 1/2 cheval, et il transmet le mouvement au tricycle au moyen d'un engrenage qu'un seul écrou retient, pour qu'on puisse facilement désembrayer le moteur et rentrer par les pédales en cas d'avarie, de manque d'essence ou de mauvais fonctionnement des piles. Le pédalier est disposé de telle façon que les pédales se débrayent dès que l'effort des jambes ne les sollicite plus; elles servent alors de repose-pieds, toutes prêtes à se réembrayer automatiquement au moindre effort dans le sens de la marche. Un frein progressif et puissant est actionné par un levier à portée de la main, sous le guidon; de plus, un second frein ordinaire est monté sur la roue d'avant. L'électricité est fournie par des piles soit au bichromate de soude et eau acidulée, soit quelconques, la particularité du système étant de n'user d'électricité que pendant le 1/100 de tour du moteur environ, ce qui permet d'employer n'importe quelle pile sans craindre qu'elle se polarise.

L'allumage, pour être sûr et avoir lieu au moment bien précis, est commandé mécaniquement de la manière suivante : sur la bobine d'induction ordinaire, le trembleur, qui, par ses vibrations sollicitées par le magnétisme, interrompt et laisse passer le courant, pour produire autant d'étincelles d'induction qui doivent déterminer l'explosion, est supprimé; dans ce système, il est reporté sur le moteur même, où l'action magnétique généralement utilisée est remplacée par l'action d'une came; cette came commande une vibration au moment opportun, et interrompt le courant pendant tout le reste du temps. L'appareil sur lequel est fixé le trembleur commandé peut, en outre, être déplacé, de façon à lui donner, au moyen d'une petite manette à la portée de la main du conducteur, l'avance à l'allumage que réclament les diverses vitesses du moteur pour obtenir le maximum d'effet utile. Le carburateur contient environ trois litres d'essence à 700°; il est muni de deux robinets, l'un servant à doser par tâtonnements le mélange d'air et de gaz, pour obtenir le meilleur mélange détonant, et l'autre commandant le passage du mélange au moteur, dont on règle l'allure en ouvrant ou en fermant plus ou moins ce robinet. Enfin, le carburateur est réchauffé par une partie des gaz de l'échappement, tandis que l'autre partie se perd silencieusement. Suivant la résistance de la route, son profil, le sens et la force du vent, ainsi que le poids à porter, qui est prévu ne pas devoir dépasser 110 kilos, les trois litres d'essence contenus dans le carburateur peuvent fournir de 70 à 100 kilomètres; la vitesse en palier peut atteindre de 20 à 35 kilomètres, et les rampes à franchir sans le secours des pédales peuvent atteindre de 4 à 6 p. 100. En aidant le moteur avec les pédales, on abordera jusqu'à 10 et 12 p. 100.

VICTOR MAHUT.

(A suivre.)

L'ÉCOLE LE NOTRE

Ce n'est pas d'hier que l'Assistance publique recueille les enfants dont les parents n'ont pas voulu accepter la charge, au moment de leur naissance, et ceux que leurs familles abandonnent pour une cause ou pour une autre; mais c'est seulement depuis 1871 que le Conseil général de la Seine s'est sérieusement occupé de donner à tous un métier qui leur permette de gagner leur vie, et aux mieux doués une profession lucrative. A Ben Chicao on en fait des colons, à Port-Hallan des marins, à Montevrain des ébénistes et des typographes, etc.. A Villepreux on leur enseigne le jardinage.

Villepreux est un village de Seine-et-Oise, voisin de Saint-Cyr; niché dans une dépression du plateau qui s'étend vers l'Eure-et-Loir, abrité contre les vents violents, concentrant dans la concavité de son vallon les rayons du soleil, il est admirablement situé pour la culture des fleurs, des fruits et des légumes. Malgré cela, à raison de la nature du sol, le pays est d'une salubrité absolue. Tel est le cadre dans lequel le département de la Seine a placé son école d'horticulture sous le patronage de Le Nôtre.

Les élèves sont recrutés parmi les enfants assistés ou moralement abandonnés âgés de treize ans au moins qui ont du goût pour le jardinage et dont la conduite n'a jamais laissé à désirer. Ils sont internes.

L'établissement du programme de l'enseignement dans une école professionnelle est toujours difficile. L'instruction doit être poussée assez loin pour que les élèves soient de bons ouvriers dans leur partie; en outre il faut qu'ils possèdent des notions suffisantes afin de devenir, si les circonstances les favorisent, des chefs

d'atelier expérimentés; mais il est nécessaire que dès le jour de leur sortie ils soient en état d'assurer leur existence au moyen de leur travail.

Les connaissances théoriques leur serviront plus tard; au début ce sont des connaissances pratiques qui leur sont indispensables. Le plus dangereux écueil à éviter c'est la spécialisation qui tend à devenir la règle de l'industrie moderne. Au point de vue du patron un spécialiste habile est précieux, il n'est pas moins vrai que jeter un apprenti dans une spécialité est lui rendre un mauvais service et l'exposer dans l'avenir par suite de transformations de procédés, à de longs et pénibles chômages. Enfin il convient de considérer l'origine des élèves et le résultat final auquel ils peuvent tendre.

A Villepreux on est en présence de jeunes gens sans famille et par conséquent sans espoir d'un capital suffisant pour s'établir avant l'âge où leurs économies jointes au petit pécule amassé à l'école leur permettront de tenter la fortune ; se borner à en faire des maraîchers, des pépiniéristes ou des fleuristes eût été les condamner à rester toute leur vie garçons jardiniers. Les transformer en botanistes dédaigneux de la bêche et du sécateur aurait eu pour effet de les rendre incapables de se placer. La difficulté a été très habilement tranchée. Les élèves reçoivent une instruction théorique étendue, en même temps que leur instruction primaire est complétée, mais avant tout ils jardinent ; en sortant du cours de sciences appliquées à l'agriculture ou d'arpentage ils chaussent les gros sabots, ceignent le tablier bleu et vont tailler les arbres, planter des choux ou dépoter des fleurs. Ils deviennent ainsi des ouvriers instruits connaissant à fond leur métier et l'aimant. Est-il besoin d'ajouter que grâce à leur goût parisien nul ne sait mieux ordonner un massif et marier dans une corbeille les tonalités des fleurs?

En dehors du jardinage proprement dit les jeunes gens sont exercés aux travaux usuels de serrurerie, de menuiserie et de vannerie, de sorte qu'ils savent réparer un grillage, remettre une dent à une fourche, confectionner un rateau, une brouette, tresser des paniers, etc.

L'école contient en outre un pressoir pour le cidre, une porcherie, une basse-cour.

Tous les ans un certain nombre d'apprentis les plus méritants visitent, sous la conduite du directeur, les principales exploitations horticoles de l'étranger.

Les résultats de cet enseignement doublé d'une éducation s'affirment chaque jour. Les élèves se placent aisément aussitôt qu'ils ont quitté l'école, la plupart du temps même ils sont engagés avant d'avoir terminé leur dernière année d'études. C'est dans les châteaux, les établissements publics ou chez les grands horticulteurs qu'ils obtiennent en général des emplois. On en trouve chez Mme de Rotschild, à l'hôpital de Berck, à l'asile de Ville-Evrard, au Muséum d'histoire naturelle, chez M. Vilmorin, etc.

Le directeur du jardin d'essai de Libreville, chevalier du mérite agricole et officier d'académie, est un ancien élève de Villepreux.

Le nombre des pensionnaires est de cinquante environ, entre treize et dix-sept ans.

Le budget de l'école a été fixé pour 1896 à 90,000 fr. en dépenses (chiffres ronds) et à 21,000 fr. en recettes, non compris une subvention de 3,000 fr. du ministère de l'agriculture.

Le préjugé absurde qui rend les enfants responsables des fautes ou des malheurs de leurs parents subsiste encore dans l'esprit de quelques personnes. Montrer que la famille absente ou indigne peut être remplacée par une collectivité, que l'atavisme au point de vue moral est un mot dont on abuse et qu'une sage éducation empêche la naissance et le développement des mauvais instincts, c'est le combattre avec des armes puissantes.

D'ailleurs, sans entrer dans des considérations dont la place n'est pas ici, il convient de faire remarquer que ces mauvais instincts ne sont présumables que chez un très petit nombre d'enfants assistés ou moralement abandonnés. La mère de famille qui frappe à la porte de l'Assistance publique pour lui confier le pauvre être auquel elle n'a plus de pain à donner a-t-elle cessé d'être honorable parce qu'elle est malheureuse? L'enfant venu de la Maternité est-il nécessairement né de malhonnêtes gens? Evidemment non. Il y a des natures essentiellement mauvaises, rebelles à tout redressement, il y a des natures essentiellement bonnes qui passent au travers des milieux les plus pernicieux sans s'y contaminer, ce sont des exceptions; la généralité se forme par les exemples et les leçons qu'elle reçoit depuis le jeune âge jusqu'à l'époque où la personnalité, qui s'est ainsi peu à peu façonnée, éclate et s'affirme dans l'homme.

Quoi qu'il en soit, le préjugé n'est pas complètement disparu. Pour en préserver les enfants assistés et moralement abandonnés de Paris et de la banlieue on leur a donné le titre de Pupilles de la Seine qu'ils portent avec raison la tête haute, réclamant légitimement à la société la place à laquelle ont droit, sans distinction d'origine, tous ceux qui lui apportent la part de collaboration de leur intelligence et de leur travail. LE MANSOIS DUPREY.

LE THÉATRE DU PEUPLE

Une œuvre forte et originale, d'une très haute portée intellectuelle et morale, s'est affirmée

dans une des vallées des Vosges d'où elle ne tardera pas sans doute à gagner d'autres régions que l'exemple donné séduira et qui voudront, elles aussi, bénéficier du réconfort et des âpres émotions procurés par l'institution nouvelle.

C'est à Bussang que cette œuvre a pris naissance. Sur de modestes et sommaires tréteaux dressés en une prairie, à l'ombre des sapinières, ce beau titre : *Théâtre du Peuple* est un jour apparu et là, conviant leurs voisins et leurs amis à l'audition d'une pièce de théâtre spécialement écrite pour eux, quelques habitants du pays, groupés autour de l'auteur de la pièce, se sont vaillamment constitués les interprètes de sa pensée et les courageux promoteurs de ce théâtre singulier qui pourrait bien devenir en peu de temps une belle tribune populaire.

La surprise a été vive. Des bourgades voisines, les auditeurs sont accourus en nombre, si bien que deux à trois mille personnes se pressaient parfois devant la scène rustique si curieusement improvisée sous le ciel clair. Parmi les acteurs, il y avait un professeur, un conseiller général, un industriel, des collégiens, un jardinier, etc. Ils firent de leur mieux et bientôt l'idée de l'initiateur fut comprise de tous.



LE DIABLE MARCHAND DE GOUTTE.
Acte II, scène VI. — Marianne propose à Cyrille de distribuer leurs biens aux pauvres.

Elle n'était point banale, cette idée : fonder un théâtre pour le peuple, répondant à la pensée du peuple, un théâtre parlant sa langue, représentant ses passions et ses mœurs, se rattachant au grand art par la conception et le plan moral, mais ne s'égarant point en une subtile psychologie et n'abaissant pas les âmes en des mièvreries malsaines.

Cette idée s'est-elle réalisée ? Oui, du premier coup. Par une de ces intuitions qui sont quelquefois le privilège de la jeunesse, M. Maurice Pottecher, le dramaturge de Bussang — qui est en même temps un écrivain très distingué — a su véritablement fonder ce théâtre populaire et donner dans la première pièce qui y a été jouée un modèle à ceux que le succès de cette heureuse tentative portera à l'imiter. Oui, le Théâtre du Peuple est créé. L'éclair a déchiré la nue. Une voix s'est fait entendre qui a ému les bonnes gens des villages aussi bien que les citadins accourus au spectacle. Cette émotion féconde a opéré un rapprochement entre ces hommes ; elle a fait sortir de leur poitrine le même cri de pitié et laissé dans leur cœur le même germe d'espoir. Oui, le village a son théâtre ; il dispose maintenant d'un nouveau moyen d'éducation ; il n'en abandonnera plus le monopole aux villes.

*
* *

La première pièce jouée à Bussang le fut le 1er septembre 1895. Elle a pour titre : le *Diable marchand de goutte*. Reprise cette année, elle a obtenu un non moins éclatant succès. Par les

détails du dialogue et de la mise en scène, elle intéresse particulièrement la population lorraine pour laquelle elle a été écrite ; par son thème général et son affabulation, elle captive tout le monde. Elle dramatise, en trois actes vigoureux, les dissensions qui règnent dans une famille agricole. Dominique Hardouin en est le chef. Il a interdit à tous les siens l'usage de l'eau-de-vie qui lui fit commettre jadis une ignominie dont saigna le cœur de sa mère. Mais le marchand de goutte, qui paraît bien être le diable en personne, guette les fils du vieux cultivateur et en fait sa proie.

L'un devient son commanditaire et l'aide à établir des cabarets dans la vallée des Vosges qu'ils habitent. Un autre, Cyrille, réprimandé parce qu'il avait cédé au démon tentateur, s'oublie dans sa colère jusqu'à lever sur son père la faux dont son bras se trouvait armé. Une malédiction terrible l'éloigne de la maison paternelle. Accompagné de sa femme qu'aucun dévouement ne rebute, il ira de ville en ville cherchant à gagner sa vie et demandant à un labeur acharné l'apaisement de son remords.

Quinze ans se sont écoulés. Il a amassé une fortune et le voilà qui revient au village natal pour y implorer son pardon. Il pense que



LE DIABLE MARCHAND DE GOUTTE
Acte II, scène VII. — Marianne distribue son argent aux pauvres.

par son long exil et les souffrances supportées il a suffisamment expié une minute de folie. Mais le vieil Hardouin le repousse encore. Désespérés, les maudits distribuent aux pauvres l'argent qu'ils ont gagné. Ils vivent péniblement du travail de leurs mains, plus pauvres que ceux qu'ils ont secourus, lorsque l'agonie du chef de famille les appelle à la ferme inhospitalière.

Le moribond, hélas, n'a pas encore oublié. Il repousse avec dureté la femme qui l'implore pour le fils repentant. Elle comprend alors que le malheur de Cyrille n'est pas jugé assez complet par le vieillard et pour porter les souffrances du maudit à leur paroxysme elle court se jeter dans la rivière où elle se noie. On la ramène morte tandis que Dominique Hardouin, enfin touché par la détresse de son fils, se présente au seuil de la maison et laisse tomber de ses lèvres une parole de pardon. Mais cet effort le tue et c'est sur la même civière que son corps et celui de la suicidée sont emportés.

Telles sont les grandes lignes de ce drame familial que coupent de nombreuses scènes toutes admirablement liées à l'action générale et prédisant le fatal dénouement.

Une nouvelle pièce de M. Maurice Pottecher a été jouée le 16 août de cette année au Théâtre du Peuple. C'est *Morteville*, drame en trois actes, œuvre moins naïve, plus compliquée, mais renfermant des situations aussi pathétiques. Cette fois, ce n'est plus un vice particulier que l'auteur a voulu poursuivre ; son drame vise à une pacification des classes que trouble une crise sociale. Une horde de montagnards primitifs,

gouvernés par des coutumes presque barbares vit à côté d'une ville de mineurs étrangers tout à fait opulente et civilisée. Un des hommes de cette ville, une sorte d'apôtre laïque, vient vers ces montagnards ; il les initie à des mœurs plus douces, à une vie moins sauvage et à une justice moins rigoureuse. Il en est récompensé par la mort.

Les montagnards, ayant appris la valeur de l'or, se ruent sur la ville pour la piller. Ils sont repoussés et massacrés, grâce à la trahison d'un des leurs. Mais une catastrophe engloutit la ville et punit ces étrangers de leur orgueil et de leur dureté d'âme. Sur les corps de Laurent (c'est le nom de l'apôtre) et d'une femme qui, gagnée par lui à l'amour et à la pitié, se laisse tuer pour ne pas perdre une rivale, les deux races ennemies et décimées se réconcilient et le passé, représenté par un chef montagnard, guerrier inflexible, cède la place au triomphe de la nouvelle loi.

Un troisième drame sera représenté l'an prochain au théâtre de Bussang. C'est le *Rebouteur du Val d'Ajol*. On voit que le Théâtre du Peuple ne s'endort pas sur ses succès et qu'il brigue de nouveaux lauriers. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ouvre au théâtre une voie jeune et féconde où ne manqueront pas de s'engager les écrivains qui ont, comme M. Maurice Pottecher, le culte généreux de leur foyer natal. Il y a de grandes choses à faire dans cette voie. Ceux-là s'en montrent convaincus qui ont lu l'éloquente préface que M. Pottecher a placée en tête de son premier volume du Théâtre du Peuple. C'est bien à une œuvre nationale qu'a préludé la représentation du *Diable marchand de goutte*.

HENRI FLAMANS.

LE TERRIBLE RAVAGEOT

NOUVELLE

— Eh, oui ! je suis laid ! nous dit le grand Pons, à la fin d'un joyeux dîner de chasse. Je le sais, mes chers camarades et, si je pouvais l'oublier, vous trouveriez bien l'occasion de me le rappeler.

On se récria :

— Non ! non, mon brave Pons. *Laid*, n'est pas le mot.

— Voyez donc, j'ai le nez trop long, la bouche trop large, le menton trop carré, les yeux trop petits, la barbe trop rousse.

— Trop de beautés ! En tout cas, votre laideur est originale...

— Spirituelle...

— Aimable...

— Charmante !

— Oh ! *charmante* est hyperbolique. Mais aimable, originale, spirituelle, c'est précisément ce que disait, il y a près d'un quart de siècle, une dame...

— Une dame ?...

— Qui fut sur le point de devenir ma belle-mère.

— Quelle révélation ! alors, vous avez failli vous marier ?

— J'ai failli..., et ce n'est pas ma laideur qui m'a fait échouer... D'ailleurs, à vrai dire, je n'ai pas échoué...

— Au contraire ?

— Parbleu ! répliqua Pons, piqué au vif, il me serait facile de vous prouver que j'aurais pu ne pas opter pour le célibat.

— Les preuves !... les preuves !

— Voilà !

C'était à l'époque où j'essayais de la culture intensive, — essai fatal ! — dans mon domaine de Gaude-en-Bresse, entre Pérouge et Meximieux. J'aimais la chasse, comme je l'aimerai toujours, la chasse libre, avec un braque robuste, bien dressé, solide à l'arrêt, ou deux chiens courants de la vieille race franc-comtoise, infatigables rustauds. Cela suffisait à mon bonheur. Certes, je n'enviais pas le sort de mon riche voisin, Gilbert Deshayes, le châtelain de Pérouge. Il avait des chevaux anglais, ce Gilbert, un vaste chenil, des gardes, un *piqueux* qui portait livrée et sonnait de la trompe. Eh bien, après ?... Chaque fois qu'il m'invitait à ses grandes parties, je refusais net. Mais s'il venait chez moi à la bonne franquette, avec mes amis, le juge de paix, le greffier, le notaire, je lui faisais cordial accueil. Il avait fini par s'accommoder de la simplicité de mes goûts et quand nous devions chasser le lièvre, il n'amenait que quelques-uns de ses briquets tricolores.

Ah ! les belles bêtes !

Il en était fier et, ma parole, ce n'était pas de l'orgueil ridicule. Je les admirais, moi ! je ne pouvais m'empêcher de dire au seigneur châtelain :

— Jamais on ne verra mieux ! Pour la forme, pour la vigueur, la vitesse, la voix, ils sont incomparables.

Incomparables, oui !

Jugez de ma surprise, le jour où Bidault, le piqueux, entra dans ma cour, tenant en laisse deux jeunes briquets que Gilbert avait fait élever pour moi.

Hein ! quel cadeau !

Il bégayait, ce piqueux, surtout quand il avait abusé du *blanquet* matinal ; et j'étais si touché, que je bégayais presque autant que lui.

— Pour... pour moi ?... Pas... pas possible !

— Si !... si ! répondit Bidault. Mon... mon... sieur a grand... grand plaisir à les... les offrir.. frir à monsieur. Deux de mes meilleurs é... é... lèves, choi... choi... sis, soi... soi... gnés !.. Si mon... mon... sieur le dé... désire, je revien... vien... drai... compléter leur... leur éducation.

Il acheva son discours à la cuisine, en vidant une bouteille de blanquet.

Les deux beaux sujets qu'il m'amenait n'a-

vaient pas encore huit mois, mais ils donnaient les plus brillantes espérances.

— Rien à crain... crain... dre de la... la maladie, affirmait le piqueux. Mon... mon...sieur sait bien que... que... j'ai un secret *pour les réchapper!* Ils ont pas... passé *la mauvaise âge.*

Et vraiment ils étaient en bon point : bien musclés, l'œil brillant, le mufle frais, les longues oreilles d'une irréprochable netteté, la robe luisante, avec de larges taches de noir et de feu sur le fond blanc, le jarret ferme, les membres solides.

Le consciencieux Bidault crut devoir me faire remarquer des différences de taille et de tempérament. C'était tant mieux; l'un aurait les qualités qui manqueraient à l'autre. Le plus petit, nerveux, vif en diable, mènerait avec un entrain qu'il faudrait modérer. On l'avait appelé *Tremblot*, mais ce n'était pas qu'il eût froid aux yeux..., ah! par exemple, non! Il était trop remuant, c'était son unique défaut. Le grand, plus lourd, et d'apparence plus robuste, répondait au nom de *Ravageot*. Avec son air bonasse il n'aurait pas son pareil pour le courage et l'endurance. Seulement, je devrais prendre garde à son formidable appétit. Il aurait la dent terrible, le gueux!

Eh bien, non; Bidault se trompait. Ce fut Tremblot qui eut le formidable appétit, la dent terrible, le courage, l'ardeur, la force extraordinaire. A dix-huit mois il était *chien de tête* et lassait mes deux francs-comtois. Ravageot, lui, toujours bonasse, semblait n'avoir aucun goût pour les exercices violents. La chasse ne lui disait rien; il n'en avait pas même une vague idée.

— Éton... ton... nant! grommelait Bidault. C'est... c'est comme s'il a... avait du... du sang de mou... mouton dans les veines. Mais il se débour... bour... rera, le pataud, et alors, vous ver... ver... rez, il cassera... ra tout!

Le pataud ne cassait rien; il ne se débourrait pas. Quand ses trois camarades prenaient le pied, lançaient le lièvre, commençaient la musique, il les laissait partir, tranquille, flâneur; et s'il avait été doué de la parole, je suis sûr qu'il aurait dit : — « Sont-ils bêtes, de se donner tant de peine! »

J'avais beau crier, jurer, menacer, fouailler, il ne comprenait pas ou ne voulait pas comprendre que le chien courant doit courir. Après la correction, il revenait auprès de moi, tremblant, gémissant, suppliant du regard, implorant la permission de marcher sur mes talons. Il m'aimait malgré mes colères, il me témoignait une affection qui parfois me touchait. Tout son bonheur était de me tenir compagnie, de frôler mes jambes et, si je m'asseyais pour attendre *le retour*, de se coucher à mes pieds. C'était un doux philosophe, peut-être un poète; il se plaisait en forêt, flairant les plantes balsamiques au bord des sentiers, écoutant les chansons des merles et des rouges-gorges, le bruissement des feuilles, le bourdonnement des insectes sous la futaie.

Je finis par m'accoutumer à toutes ses bizarreries. Mais voici le comble : un jour que j'étais allé tirer les alouettes dans les chaumes, et que j'avais laissé venir le paisible compagnon, il eut l'idée de se rendre utile : à chaque coup de fusil, il partait, flairait l'oiseau que j'avais abattu, l'apportait, le déposait devant moi. Un chien courant qui ne court pas, qui ne mène pas, mais qui trouve et rapporte,... dites si jamais vous avez vu ça!.,.

Bah! c'était un ami, ce pauvre innocent, et, lorsqu'on m'engageait « à lui saler la culotte d'une charge de grenaille, pour le dégourdir », je ne voulais pas entendre.

De même, je faisais la sourde oreille, quand Gilbert et le juge de paix me parlaient de mariage.

Vous ai-je dit qu'ils avaient entrepris de me marier? Drôle d'idée!... Gilbert, à trente-huit ans, était encore célibataire, et le *judex*, veuf depuis longtemps, ne paraissait pas avoir de nouvelles aspirations conjugales. Je me tenais à quatre pour ne pas leur adresser l'apostrophe classique :

D'où vous vient ce beau zèle à me sacrifier?

C'était le *judex* qui menait l'affaire. Il y avait un intérêt personnel. Son territoire de chasse, qui s'étendait fort loin autour de Meximieux, était divisé par *rayons* à peu près égaux; et sur chaque rayon il lui fallait la certitude de trouver deux bons logis, l'un pour le déjeuner, l'autre pour le souper. Or, entre Meximieux et Ambérieu, la halte du matin n'était plus assurée. La maison du déjeuner amical venait d'être fermée pour cause de décès. Vite le *judex* s'était occupé d'en trouver une autre.

« Parbleu! me disait-il, c'est fait, si vous voulez!... Vous connaissez Bellefond?... Bien! ça vous plaît déjà... Un excellent domaine, trois cents hectares de terres à lièvres et perdreaux, et cinq cents hectares de forêt, où nous pourrons tuer au passage d'automne, nos vingt à vingt-cinq bécasses par jour!

— Alors, demandais-je, c'est à votre amour de la bécasse que vous prétendez m'immoler?

— Médiocre plaisanterie! répliquait le *judex*. Et il continuait :

SIXTE DELORME.

(*A suivre.*)

LA FORÊT

Suite et fin. — Voyez pages 307, 319, 336 et 352.

Les bois se sont dépouillés de leurs vertes

frondaisons, les feuilles craquent sous le pas, partout s'étend un moelleux tapis d'or et de cuivre mêlés. C'est l'automne qui est venue avec son cortège de bise et de pluie, et les arbres rendent à la terre la parure que le printemps leur avait donnée.



La Forêt. — La Lisière.

Même à ce moment critique pour elle, combien la forêt a de charme ! Souvent les poètes la préfèrent ainsi, éclaircie aux rayons d'un soleil plus pâle.

L'impression pourtant est triste ; la forêt mouillée chante encore, mais chante les derniers beaux jours. Voyez, déjà dans le fourré les rongeurs creusent plus profondes leurs tanières hivernales, et les oiseaux inquiets s'agitent, s'appellent, se répondent, comme dans un adieu à l'approche des heures de solitude et de faim.

La dernière partie de cette forêt que nous avons examinée dans toutes ses transformations, trouve enfin son complet épanouissement. Baignées maintenant d'air, de soleil et de pluie fine, les mousses connaissent à leur tour le bonheur de croître en pleine expansion de vie. Çà et là, au pied des chênes, leur flanc s'entr'ouvre pour le passage d'un champignon aux couleurs brillantes, si vite éclos, sitôt flétri : chanterelles jaunes, oronges rouges rayées de blanc, mousserons neigeux, agarics variés à l'infini, larges cèpes qui semblent faits, vraiment, pour recevoir les hachis savants de notre cuisine méridionale.

Les vieux mendiants, les enfants, les flâneurs tous ceux dont le temps a peu de prix, font la cueillette, ramassant parfois la mort en croyant agrémenter leur plat d'une espèce rare et savoureuse.

Hâtez-vous, bonnes gens, chemineaux qui fouillez les talus en écartant la chaude couche de feuilles mortes : ce qu'une pluie a fait sortir de terre, une autre prochaine l'y fera rentrer et, pourri sur sa tige, le champignon décapité retournera au fumier qui l'a produit.

* * *

Tout dans la nature annonce le renouvellement prochain des choses. Allez à la lisière des bois, là où se voit si bien le processus de la forêt, qui peu à peu gagnerait tout le terrain, avec ses semences emportées par le vent, si la volonté de l'homme n'y mettait bon ordre ; derrière vous, sont les arbres dépouillés de feuilles, devant, les champs dépouillés de récoltes. Les hommes déjà sortent peu, travaillent chez eux ; sur le toit des maisons flotte une vague fumée, indice d'une flambée de fagots allumée vers le soir pour corriger l'humidité pénétrante du brouillard qui depuis de longues heures tombe en pluie im-

palpable. C'est « un temps de Toussaint » disent les paysans, et ce temps triste a été choisi pour penser aux défunts, un peu négligés pendant les labeurs de l'été.

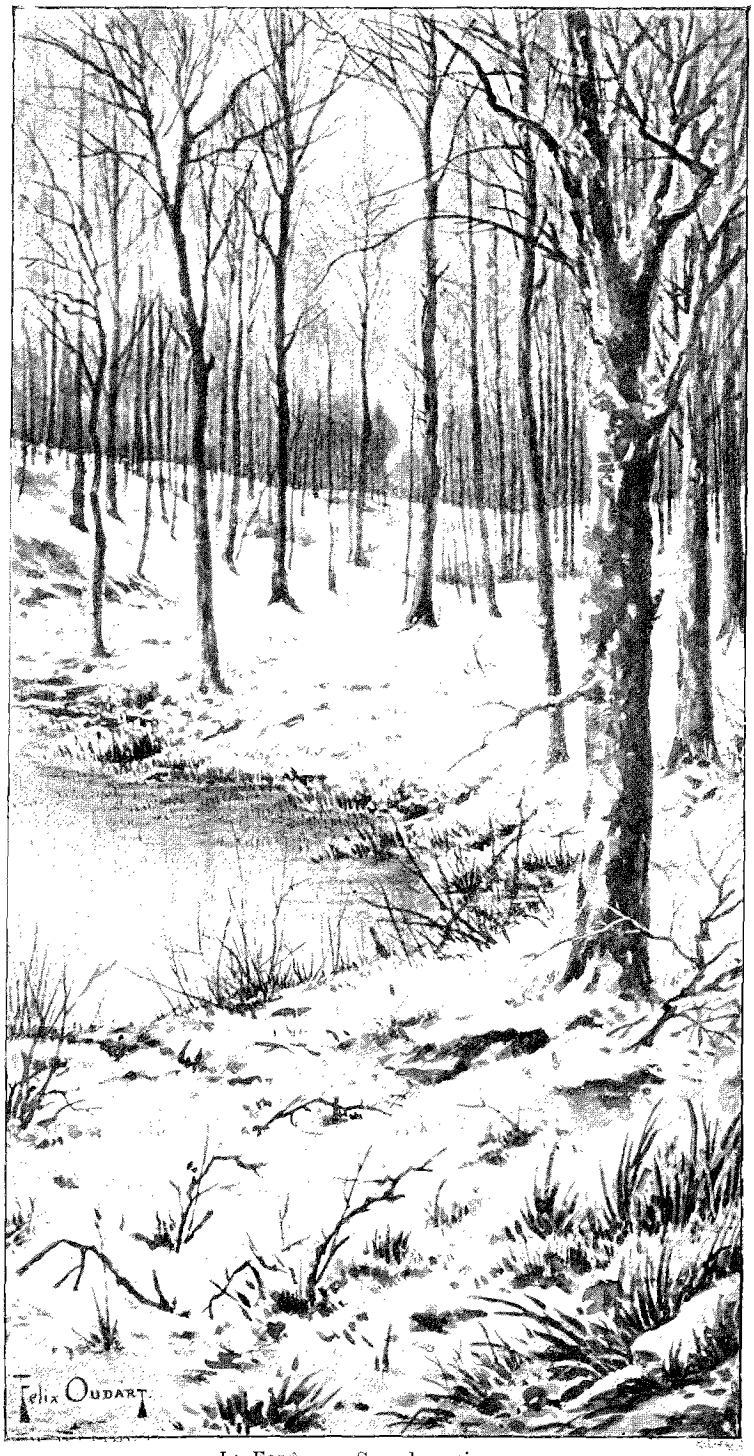
Est-ce, par avance, la crainte des mois de ténèbres et de froidure ? Est-ce plaisir de trouver sous les arbres l'air et la fraîcheur ? J'aime davantage la forêt à l'automne. A la veille de s'endormir, elle a souvent de beaux retours, par de claires journées aux soleils blancs ; on dirait des derniers feux d'une lampe qui s'éteint, et le cœur s'alanguit, un peu triste et las, mais gardant encore l'espoir de voir revenir le printemps, poindre les bourgeons, reverdir les branches, les fleurs éclore. N'est-ce pas aussi une fleur sans cesse renouvelée, que cette espérance semée en nous et qui, pour beaucoup, est la seule raison de vivre ?

* * *

Puis, plus rien ; la gelée survenant a tout consommé. L'anéantissement était déjà complet, quand la neige a recouvert le sol de son grand manteau blanc. N'oubliez pas pourtant que sous l'enveloppe lourde et glacée, la vie persiste, encore que rien ne la révèle.

Les germes fécondés ont été déposés dans le milieu qui leur convient, où ils trouveront la chaleur, la place meuble pour les racines futures, ou la nourriture pour les jeunes larves auxquelles ils donneront naissance. Dans cette terre en apparence inerte, tout se prépare donc au renouvellement éternel des choses. Mais à nos yeux, la forêt est morte, et ne demandez pas au citadin d'y venir, c'est le domaine du braconnier.

Cependant, si vous vouliez bien parcourir, par une claire journée de décembre, cette vaste solitude, vous ne regretteriez pas votre peine.



La Forêt. — Sous la neige.

Sur la molle et élastique couche de neige, le léger frôlement de vos pas vous enivrerait d'une délicieuse sensation de repos, de calme, de béatitude et certes, au sortir de la fournaise hivernale de la ville, où l'existence est si active, alors que, pour obéir aux lois de la nature, elle devrait être somnolente, il est bon de venir se retremper dans les sentiers des bois. Le soleil jette des feux attiédis, le crépuscule arrive vite, avec des teintes roses d'une délicatesse pleine de charme ; les poumons se dilatent, prennent tout ce qu'ils peuvent de cet air vivifiant, et rentré dans l'atmosphère lourde, vous garderez le souvenir de cette visite aux lieux aimés, que vous avez vus verdoyants, et que vous retrouverez tels plus tard, comme l'exilé, du sommet de la montagne, devine dans le lointain de l'horizon la patrie perdue qu'il espère revoir.

Gaston Cerfberr.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

RARETÉ DES LIVRES

Au onzième siècle les livres étaient si rares qu'en l'an 1074 une comtesse d'Anjou nommée Grécie paya un recueil d'homélies deux cents brebis, trois muids de blé et cent peaux de martre.

Trois cents ans plus tard, le prince Jean, duc de Berry, forma une bibliothèque dont le catalogue contient environ cent volumes. Ce sont des Bibles, des pseautiers, des Heures, des Histoires anciennes et modernes, etc.

Il fallait être fort riche pour former une telle collection. Le prix des volumes est indiqué dans le catalogue. On y trouve des Bibles qui ont coûté 300 livres; un traité de la *Cité de Dieu*, 200 livres; un Tite-Live, 135 livres, et ainsi des autres.

Les copistes avaient trouvé l'art d'embellir les livres de mille ornements riches et d'un travail fort recherché, ce qui les rendait plus chers et plus rares parce que le temps qu'ils mettaient à orner les pages n'était pas employé à copier.

UNE ABJURATION

En 1597 un médecin célèbre quitta le calvinisme pour se faire catholique. Cette abjuration fit beaucoup de bruit dans le royaume. Henri IV se tournant vers Rosny lui dit: Rosny, mon ami, ta religion est bien malade, les médecins l'abandonnent.

UN CHERCHEUR.

UN PASSEPORT POUR LE PARADIS

Puisqu'on s'intéresse actuellement à tout ce qui vient de Russie, nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur mettre sous les yeux un document fort curieux et très ignoré, dont l'original est au British Museum.

Il s'agit d'un certificat, véritable passeport, donné à un défunt pour assurer sa réception au Paradis.

Voici le texte de ce document :

MACAIRE, par la grâce divine, archevêque de Kief, de Halicz et de toute la Russie, à notre seigneur et ami Saint Pierre, portier de Dieu tout puissant.

Nous te certifions qu'il est décédé en ce jour un certain serviteur de Dieu, appelé le prince Théodore Vladimirski; nous t'enjoignons de l'introduire directement, sans aucun obstacle ni délai, dans le royaume de Dieu. Nous l'avons absous de tous ses péchés et lui avons octroyé notre bénédiction. Par conséquent, rien ne s'oppose à ce que tu le laisses passer, et, afin qu'il en soit ainsi, nous lui avons délivré ces présentes lettres d'absolution, en notre monastère de Kief, ce trentième jour de juillet 1541.

L'humble MACAIRE
Archevêque de Kief, de Halicz et de toute la Russie.

Il paraît que les certificats de ce genre étaient assez fréquents en Russie jusqu'au dix-huitième siècle. On en faisait usage en faveur des gens réputés bons chrétiens, et on les adressait ou à saint Pierre ou à saint Nicolas.

X.

CURIOSITÉS PHILOLOGIQUES

LES MÉFAITS DE LA LOCUTION *Rien moins que.*

Rien moins que. Méfiez-vous de cette locution : elle pourrait vous jouer un mauvais tour. Équivoque, traîtresse et perfide, elle exprime souvent le contraire de ce qu'on pense et plus souvent encore fait entendre le contraire de ce qu'on dit. Nombreux sont les malentendus qu'elle a causés, nombreux les méfaits qu'elle a commis. Nous connaissons une personne qui a été particulièrement victime de cette malfaisante locution.

Son aventure qui n'est *rien moins que plaisante* n'est peut-être pas inutile à rapporter.

Notre ami écrit un beau jour à son camarade Pierre la lettre suivante :

Je viens, mon cher Pierre, d'hériter de cent mille francs. C'est tout mon avoir. Je voudrais trouver pour mon capital un placement sûr et rémunérateur. On vante les actions de la « Société aurifère » qui donne, paraît-il, de beaux dividendes. Cette société est-elle solide? Peut-on lui confier des fonds? Tu es au courant des questions financières : donne-moi ton avis.

Le lendemain arrivait la réponse :

Tu me demandes, mon cher Jean, si l'on peut avoir confiance dans la « Société aurifère », je puis t'affirmer que cette société *n'est rien moins que solide.*

Rien moins que solide, pensa Jean. Très bien : voilà mon affaire.

En conséquence il porte son argent à la « Société aurifère », y reçoit en échange une liasse de titres. Huit jours après les fameux titres qui devaient donner de beaux dividendes, étaient cotés 1 fr. 50.

Le coup était rude pour le pauvre Jean. Il court chez son ami, lui adresse les plus vifs reproches et l'accuse de l'avoir indignement trompé.

— Moi t'avoir trompé ! répond Pierre. Au contraire je t'avais averti.

— Joli avertissement ! tu m'écris que la société n'est rien moins que solide.

— Parfaitement.

— Cela veut dire que ladite société est solide.

— Au contraire : n'est pas solide du tout.

— Comment cela ?

— *Rien moins que* signifie *nullement.*

Le dictionnaire consulté (il était un peu tard), Jean fut obligé de reconnaître qu'il avait péché par ignorance.

La leçon lui coûtait cent mille francs. C'était raide ; mais plaie d'argent n'est pas mortelle, dit le proverbe. Jean était jeune, il se consola facilement ; mais il dut chercher un emploi pour vivre. Quelque temps après il écrivait de nouveau à son ami Pierre :

J'ai la promesse formelle, mon cher ami, d'obtenir le poste que je sollicite. Pourtant je crains que X ne se mette sur les rangs. Ce serait un redoutable concurrent. Tâche donc de me renseigner à ce sujet.

Pierre répondit :

Sois assuré que X n'est *rien moins que ton rival,* agis en conséquence.

Bravo ! se dit Jean, X n'est pas candidat, je suis sûr de mon affaire.

Huit jours après la place était donnée... à X.

Quel désappointement pour le pauvre Jean ! Il court chez Pierre, le traite d'ami perfide et lui jette à la face toutes les injures qui peuvent venir à l'esprit d'un candidat évincé.

— Pourquoi m'adresses-tu ces vilains noms ? répondit Pierre. Ne t'avais-je pas mis en garde ?

— Tu m'as affirmé qu'il n'était pas mon concurrent.

— Au contraire, qu'il était ton concurrent.

— X n'est rien moins que ton rival ! voilà tes propres expressions. Or, je n'ai pas oublié la leçon de cent mille francs.

— J'ai dit en effet qu'il n'était rien moins que ton rival.

— Hé bien !

— Hé bien ! mon pauvre ami, cela veut dire qu'il était ton concurrent.

— Ah par exemple ! quand une société n'est rien moins que solide cela signifie qu'elle n'est pas solide du tout ; mais quand il s'agit d'un rival c'est tout le contraire !

— Justement.

— Je ne comprends pas.

— Ni moi non plus, mais c'est comme cela.

— Au diable l'expression. Elle n'est donc *rien moins qu'un traquenard.*

— Là ! tu vois ! Tu viens de te condamner toi-même.

— Je viens... c'est vrai ! Mais alors comment s'y reconnaître avec cette locution qui tantôt dit blanc, tantôt noir, tantôt oui, tantôt non.

— Voici la règle. En général rien moins que est négatif.

Chacun ne fait rien moins que ce qu'il devrait faire.
(MOLIÈRE.)

C'est-à-dire : ne fait pas ce qu'il devrait faire.

Employée avec *être*, elle est encore négative si l'attribut est un adjectif,

Exemple : Cette société n'est rien moins que solide.

Si l'attribut est un nom, elle est affirmative, ainsi l'on dira : je lui dois le respect car il n'est rien moins que mon père, c'est-à-dire : il est mon père. Il n'est rien moins que ton rival, veut donc dire : il est ton rival.

Ne souillez pas ces vêtements, dit Bossuet, ces vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ.

— C'est-à-dire J.-C. lui-même.

— Je comprends. Dire à quelqu'un : Vous *n'êtes rien moins que sot*, c'est lui faire un compliment ; mais vous n'êtes rien moins *qu'un* sot...

— C'est s'attirer un soufflet.

— La règle est simple et facile.

— Pas si facile que tu le crois. On ne voit pas toujours clairement quelle est la nature de l'attribut et alors la phrase est équivoque. Ainsi en parlant d'un écrivain je dis :

Il n'est rien moins que poète. Comment l'entendez-vous ?

— Je ne sais pas trop.

— Un amphitryon dit à ses convives : Goûtez moi ce vin, ce n'est rien moins que du vin de la Comète.

— Cela s'entend bien.

Un des convives goûte, fait la grimace et répond :

— Oui, ce n'est rien moins que du vin de la Comète.

— Il dit le contraire.

— Et pourtant il emploie exactement les mêmes termes. L'expression ne peut donc être bien comprise que quand elle est expliquée par quelque chose.

— Le plus sage est de s'en abstenir.

— C'est le conseil que donne l'Académie, qui aurait mieux fait de régler l'emploi de la locution. Il est d'autant plus prudent de s'en abstenir que bien des gens en ignorent la vraie signification. Après la guerre d'Italie un officier qui s'était distingué à Solférino, était en visite.

Quelqu'un lui dit : Dans cette bataille vous ne vous êtes montré *rien moins que brave et intrépide.*

— Il lui disait une grosse impertinence.

— Oui, mais comme l'officier était plus ferré sur la théorie que sur la grammaire, il prit la chose pour un compliment et remercia avec des larmes dans les yeux. Notre complimenteur, fier de son succès, se tourna vers sa voisine de droite qui venait de faire une remarque intelligente et lui dit : Mademoiselle vous n'*êtes rien moins que gracieuse et spirituelle.* Cette fois il était mal tombé. La voisine de droite avait pris ses brevets ; elle connaissait la valeur des mots. Elle répondit donc avec un regard méprisant :

C'est à vous, monsieur, que convient ce compliment.

— Il résulte de tout ceci que *rien moins que* revêt deux significations opposées; mais comment un pareil phénomène a-t-il pu se produire? C'est fort extraordinaire.

— C'est très simple au contraire: Primitivement il y avait deux locutions bien différentes: *rien moins que* et *rien de moins que*. La première était négative naturellement; l'autre affirmative.

Vous n'êtes rien moins que méchant — c'est-à-dire: vous n'êtes pas méchant du tout. La méchanceté est la moindre de vos qualités.

Il n'est rien *de* moins que poète; c'est-à-dire: il est poète, rien de moins.

C'était clair; personne ne s'y trompait: mais dans la rapidité de la conversation on a supprimé la préposition *de*, les deux locutions se sont confondues, et comme elles gardent chacune leur signification particulière, elles jettent souvent sur la phrase une grande obscurité.

— Ce qui n'est pas clair n'est pas français, a dit Rivarol; il faut donc mettre cette expression au rancart.

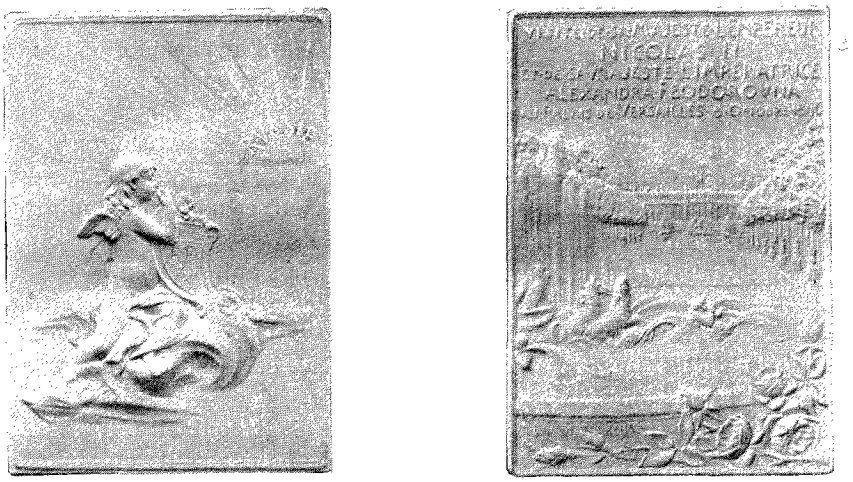
— Je suis de ton avis, sa disparition ne serait *rien moins que* regrettable.

— En effet il ne faudrait être *rien moins qu'un pédant* pour pleurer sa perte.

H. Lecadet.

PLAQUETTE COMMÉMORATIVE OFFERTE AUX SOUVERAINS RUSSES

Recto. Verso.



Plaquette commémorative offerte aux souverains russes.

La plaquette commémorative remise aux souverains russes, lors de leur récente visite au château de Versailles, est l'œuvre de M. Roty, de l'Institut, qui a également gravé la médaille offerte à Pasteur à l'occasion de son jubilé. Cette plaquette, en or, mesure six centimètres de hauteur sur quarante-trois millimètres de largeur et 3 millimètres d'épaisseur; son poids atteint 171 grammes, dont 56 d'argent. Sa frappe a demandé trois jours, et nécessité trente coups de balancier et autant de recuits.

Elle représente un génie ailé, admirablement modelé, porté sur des nuages et appuyé sur un écusson où se lisent les lettres R. F. Le soleil se lève à l'horizon, et de son disque empourpré se détache le mot RUSSIE, dont chacune des lettres semble donner naissance à un rayon.

Le verso reproduit : en premier plan, le bassin d'Apollon, et, en perspective oblique, le palais, sur lequel flottent les couleurs russes et françaises. Une inscription, destinée à perpétuer le souvenir du passage de nos hôtes impériaux, y est rédigée en ces termes :

Visite de sa MAJESTÉ L'EMPEREUR
NICOLAS II
Et de sa MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE
ALEXANDRA FEODOROVNA
Au palais de Versailles, 5 octobre 1896

Agrémentée en outre de quelques gracieux motifs de décoration, la plaquette de M. Roty est un véritable chef-d'œuvre, qui figurera dignement dans la collection de souvenirs précieux emportés par les augustes visiteurs. Son auteur est entré à l'Institut en 1888. Grand prix de Rome de 1875, nommé officier de la Légion d'honneur en 1889, M. Roty, qui expose depuis 1873, est aujourd'hui le chef incontesté de la nouvelle école de gravure en médailles.

Victorien Maubry.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

LE SURTOUT DE TABLE DU COURONNEMENT DE NICOLAS II



SURTOUT DE TABLE DU COURONNEMENT DE NICOLAS II. — Sculpture de M. Antokolsky. — Gravé par Crosbie.

L'auteur de ce surtout, M. Marc Antokolsky, a déjà été présenté à nos lecteurs (1). Nous ne reviendrons pas sur les notes biographiques publiées à cette époque à propos de son Ophélie. Nous n'entreprendrons pas davantage l'étude, pourtant très tentante, du mouvement actuel de l'art russe, que M. Antokolsky représente si fidèlement. Nous souhaiterons seulement à nos lecteurs de passer par l'atelier de ce maître, où tant d'œuvres leur diront avec une éloquence convaincante ce qui doit être pensé de l'éminent statuaire. Il faut le voir là entre ses statues de Pierre le Grand, de Yermak Timoféief, d'Yvan le Terrible, de l'historien russe Nestor, et tant de portraits parmi lesquels les bustes de l'empereur Nicolas II et de l'impératrice Alexandra Feodorovna, il faut l'entendre se raconter, pour voir clair dans la courte histoire de l'art civil chez les slaves. Car c'est un art jeune, et on peut en voir les caractères essentiels dans le surtout dont nous publions la gravure. Sa forme de croissant prend son origine dans le mouvement d'une lame qui déferle. et dont la crête vient s'enrouler sous un globe céleste qui porte un zodiaque et les figures des constellations. Et sur le globe se dresse, sous les traits d'une jeune femme, un génie ailé levant au bout de ses bras la glorieuse couronne impériale. A ces trois éléments s'en ajoutent d'autres d'un ordre inférieur, et dont l'emploi est singulièrement judicieux, et d'un goût artistique très sûr. A l'avant, une coquille, dont le reflet va éclairer l'écusson à l'aigle russe fixé sur un rocher, fait onduler les lignes de son dessin, lesquelles se développent en s'élargissant jusqu'aux rochers dont la masse porte la sphère, et s'appuie au fond d'une vasque ornementale à lignes puissantes. Entre la coquille et les rochers, dans un cadre formé d'une onde, se détache, en un

(1) Voir *Magasin Pittoresque*, vol. de 1892, page 76.

relief délicat, un filet chargé de poissons.

L'autre face ne diffère que par l'importance donnée au mouvement de la lame, lequel se développe ici plus longuement. Issu également de l'ondulation de la coquille d'huître, il s'élance, en traversant un bouquet d'herbes marines, vers la sphère céleste, d'où il retombe sur les rochers pour finir en cascade, une de ces cascades que la marée haute produit sur les falaises creusées de grottes, ou formées d'amas de roches. De ce côté l'aspect du surtout revêt un caractère plus grand et plus sobre.

Ce morceau d'orfèvrerie mesure un mètre dix centimètres de longueur à la base, sur un mètre de hauteur. Trois plaques réservées dans la base portent les noms du sculpteur, de l'orfèvre et du modeleur, dont la collaboration a assuré l'impeccable exécution de l'œuvre, soit dans le même ordre d'énumération, MM. Antokolsky, Falize et Joindy. Des ateliers de M. Falize est également sortie la couronne commandée par Nicolas II pour la tombe du président Carnot. De ce bijou de statuaire décorative, l'orfèvre a réalisé un bijou de son art, traduisant la pensée du sculpteur avec les glorieux matériaux qu'il met en œuvre et où l'émail joue un rôle si délicat et si brillant. Nos lecteurs connaissent la « Gallia » du Luxembourg, les verres de Gallé montés qui figuraient cette année au Salon des Champs-Élysées, et parmi ceux-ci les deux vases offerts par la ville de Paris à l'impératrice Alexandra Feodorovna. Nous n'insisterons donc pas aujourd'hui sur l'œuvre de l'orfèvre, si nombreux et si riche en précieux enseignements.

Le surtout que présente la gravure de M. Crosbie a été commandé à M. Antokolsky par l'empereur Nicolas II à l'occasion de son couronnement. Soixante-dix kilogrammes d'argent ont été employés à son exécution.

JEAN LE FUSTEC.

LES FOURRURES

Nous voici dans la saison où chacun cherche à se protéger le mieux qu'il peut contre l'âpreté du froid, sans s'inquiéter de savoir d'où proviennent tous les accessoires du vêtement, qui, sous forme de fourrures, et quelle que soit leur nature, nous aident à atténuer les rigueurs de l'hiver.

S'il est agréable d'enfouir ses épaules ou ses mains sous le poil soyeux d'un animal, il est cependant intéressant de connaître les sources de ce plaisir, d'en apprendre les origines multiples.

Vous savez déjà, au moins sommairement, l'histoire des fourrures à l'origine de l'humanité. C'est aux dépouilles des animaux que l'homme emprunta ses premiers vêtements. Vous n'ignorez peut-être pas davantage qu'avec la progression des civilisations, les fourrures s'ennoblirent en quelque sorte et devinrent le privilège exclusif de la fortune.

Au deuxième siècle de notre ère, quelques riches Romains portaient des robes fourrées qui coûtaient fort cher. Ce n'était encore qu'un objet de luxe. Il en fut de même plus tard parmi la noblesse européenne, qui la fit figurer dans ses blasons. Tels seigneurs avaient parfois des armes à fond de fourrure, c'est-à-dire où était indiquée l'hermine. D'autres avaient même des blasons à quatre fourrures : le vair, le contre-vair, l'hermine et la contre-hermine.

Ce qui n'était d'abord que le privilège de la noblesse devint, par extension, celui des dignitaires de tous ordres. Et alors même qu'avec le nivellement des classes l'emploi de la fourrure se répandait davantage, elle restait l'insigne distinctif de certaines professions, par exemple des magistrats et des membres de l'université. Aujourd'hui encore, l'hermine qui orne la robe des magistrats est considérée comme un emblème, celui de la pureté, à cause de sa blancheur immaculée.

La découverte de l'Amérique détermina un développement considérable du commerce des fourrures et rendit celles-ci plus accessibles.

En 1670, la création de la Compagnie de la baie d'Hudson par le roi Charles II d'Angleterre, puis les fondations successives de Compagnies françaises au Canada et en Louisiane accrurent encore l'impulsion donnée aux marchés d'Europe.

Nous allons voir à quelles sources variées ceux-ci s'alimentent et quelles espèces d'animaux sont leurs fournisseurs.

Parmi les fourrures les plus estimées et les plus coûteuses figure d'abord celle de la zibeline, dite zibeline russe, grosse comme un putois, brune en été, noire en hiver, époque où on la chasse. Quelques-unes sont entièrement blanches, mais fort rares. La chasse en est très difficile, quelle qu'en soit l'espèce, car c'est un animal qui ne sort guère que la nuit. Il ne fréquente que les bords des fleuves et les bois épais, et ne peut être chassé qu'en hiver, car son poil n'est long que dans cette seule saison.

Les meilleures qualités proviennent du Kamtchatka et de la Laponie, d'où on tire annuellement environ vingt-cinq mille peaux, qui, quoique petites, se vendent généralement cent-vingt-cinq francs la pièce, et quelquefois mille francs.

Puis vient la marte de l'Amérique septentrionale, au corps allongé, à odeur nauséabonde, mais à peau fine et lustrée, presque toujours brune, assez souvent teintée, qui vaut de 50 à 125 francs la pièce, et est très demandée sur

les marchés d'Allemagne, de Russie et de Pologne. C'est elle qu'on nomme la marte des sapins et qui habite les forêts, où elle grimpe, d'ailleurs, admirablement sur les arbres, ce qui rend sa chasse impossible avec des chiens. Elle a 50 centimètres de longueur. On l'apprivoise fort bien.

Pour épuiser la marte, disons que celle d'Europe, aux tons grisâtres, se vend de 5 à 10 fr. Celle qu'on nomme la zibeline française, dite aussi marte des sables, d'une couleur brune tirant sur le jaune, prête à la contrefaçon en ce sens qu'une fois teinte, elle ressemble singulièrement à la plus chère des zibelines. En somme, c'est la marte de Sibérie qui est encore la plus recherchée.

L'hermine (*Mus Ponticus*, rat de Pont (Arménie) des Latins), qui tire son nom du vieux mot français Herminie (pour Arménie), nous vient surtout de Russie, de Suède et de Norvège. Il s'en vend environ quatre mille peaux par an valant chacune de 5 à 15 francs. C'est la fourrure qu'on appelle aussi petit-gris.

La peau du vison, espèce de fouine, de 40 centimètres de longueur, chassé dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, est châtain foncé et vaut de 15 à 60 francs.

Celle du renard noir, extrêmement rare et d'un prix fabuleux, vaut toujours au moins 400 francs la pièce et quelquefois 1,000 francs.

La bête ne se rencontre guère que dans l'Amérique du Nord et se chasse très difficilement. La couleur en est d'un beau noir, avec des taches gris d'argent au front et sur les flancs. La noblesse russe et les riches Chinois recherchent beaucoup cette fourrure.

Le renard blanc, très commun dans les régions septentrionales, avec un poil qui, de blanc qu'il est en hiver, devient bleuâtre en été, est aussi recherché, malgré que le prix de sa fourrure soit bien inférieur au prix de la peau de son confrère noir. Elle ne se vend, en effet, que de 6 à 25 francs, selon la beauté du poil. C'est ce renard blanc qu'on dénomme aussi renard bleu ; je viens d'expliquer pourquoi.

Il est un autre renard qui fournit, d'ailleurs, une fourrure plus appréciée; c'est le renard gris, à teintes tirant parfois sur le rouge. Il est rare.

Disons en passant que le renard blanc est vénéré au Japon. En revanche, le renard noir y est exécré. De son poil, les Japonais font des pinceaux.

Le phoque est depuis quelques années assez répandu. On en vend bien près de deux cent mille peaux par an, expédiées pour la plupart des côtes de l'Alaska et du détroit de Behring. On fait là des hécatombes de phoques.

La couleur naturelle de l'animal est celle de la cannelle. Mais on teint les peaux de phoques en bronze foncé ou en jais. La peau naturelle vaut 60 francs. Après la teinture, elle coûte depuis 100 jusqu'à 300 francs. Malheureusement le phoque tend de plus en plus à disparaître.

Vous connaissez tous plus ou moins la loutre, dont la fourrure est si chaude et si lustrée. La peau vaut de 60 à 80 francs. Mais la loutre de mer, plus rare que la loutre de nos rivières, vaut depuis 250 francs jusqu'à 2,000 francs. Elle est très recherchée par les Russes. On la chasse sur les côtes de l'Alaska et du Kamtchatka. Elle apparaît brillante, très fine de poil, très noire quoique un peu claire en dessous et souvent agrémentée de quelques taches argentées. Les poils sont plus épais à la pointe qu'à la base, ce qui permet de les courber dans tous les sens. C'est là un caractère de belle fourrure. La loutre de mer est d'une grosseur double de sa congénère continentale. On ne la trouve que dans les eaux arctiques. Son pelage est noir et éclatant.

Le chinchilla, gros comme un écureuil, qui provient de l'Amérique du Sud (Pérou, Chili), donne une fourrure gris d'argent, très fine et très douce, qui se vend en moyenne 15 francs la pièce. Il s'en écoule annuellement environ cent mille peaux sur les marchés de France, d'Allemagne et de Russie.

Le chinchilla s'apprivoise très bien.

Le lynx possède une fourrure grisâtre mouchetée de points sombres, légère et chaude, qu'on a l'habitude de teindre en noir. La peau coûte de 15 à 25 francs.

On ne trouve le lynx que dans les régions montagneuses de l'Europe, où on le connaît aussi sous le nom de loup-cervier. Il a généralement 1 m. 25 de longueur. On le chasse également en Espagne et au Canada, mais ce sont des espèces un peu différentes.

Enfin, on apprécie également la fourrure du putois d'Europe; celle du mouton d'Astrakan, très répandue; puis celles du castor, de l'écureuil, du chat sauvage, du raton-laveur, de la moufette et du lapin.

Le grand marché de toutes ces fourrures se tient à Londres en janvier, mars et septembre, ainsi qu'aux foires si fameuses de Leipzig.

Je dois dire qu'à l'étranger on se les procure à beaucoup meilleur compte qu'en France.

Parlons maintenant des préparations.

Toutes les fourrures sont soumises préalablement à une série de manipulations qui ont pour objet de les assouplir, de leur enlever leur odeur naturelle, et d'assurer leur conservation.

Les moyens en usage pour obtenir ces divers résultats sont à peu près les mêmes partout.

On mouille les peaux, à l'envers du poil, avec du lait de chaux. On les trempe ensuite, pendant vingt-quatre heures, dans un bain de soude ou de potasse. Puis, on les rince et on les gratte du côté chair avec un couteau spé-

cial pour achever de rendre le cuir absolument lisse.

On les baigne dans une eau de son, où on les remue fréquemment jusqu'à ce qu'elles se gonflent; après quoi, on les foule dans un mélange appelé *nourriture*, composé de farine, de jaunes d'œufs, d'alun et de sel marin.

Ce mélange doit pénétrer la peau, qu'on étend ensuite pendant plusieurs semaines pour que cette opération, qui est la principale du mégissage, ait le temps de produire son effet.

Vient ensuite l'assouplissement, qui consiste à mouiller une fois de plus les peaux, toujours du côté chair, à les fouler avec des sabots, et à les passer à plusieurs reprises sur un large couteau appelé palisson. Le poil est enduit de blanc d'Espagne qu'on y laisse sécher avant de l'enlever. Cette opération a pour but de le dégraisser.

Entre temps, les peaux sont soumises à des températures d'étuve qui favorisent cette manipulation.

Enfin, on lustre les poils pour unifier leurs nuances, soit en les trempant dans une teinture, soit en les frottant avec une brosse imprégnée de couleur. Cette opération est à peine appréciable à la vue.

Telles sont, sommairement exposées, les différentes phases de la préparation des fourrures, depuis les plus riches jusqu'aux plus communes.

Il me reste à dire quelques mots de leur entretien, lorsqu'on les quitte d'un hiver à un autre.

Beaucoup de personnes ont l'habitude de les mettre en dépôt chez des fourreurs, conservateurs impeccables, dont l'expérience est, d'ailleurs, une garantie.

Mais, il est cependant une méthode fort simple qu'on peut appliquer soi-même et sans frais à l'entretien des plus belles fourrures. C'est tout bonnement de les envelopper de linge, de manière à les isoler du contact de l'air, et de les battre ainsi le plus souvent possible, dans leurs enveloppes. Les fourreurs ne font pas autre chose. D.

NOUVEAUX MOTOCYCLES

Suite et fin. — Voyez page 364.

Il existe également des bicyclettes à pétrole, s'inspirant du même principe que le précédent tricycle. L'une d'elles (fig. 3), qui circule depuis quelque temps à Paris, mais sur laquelle il ne nous est pas encore permis de nous étendre, son inventeur désirant y apporter certains perfectionnements, a été surnommée la *Rémouleuse*, en raison du volant situé à l'arrière et qui contribue à lui donner un aspect original. Elle se distingue par sa simplicité et sa légèreté relative; son moteur peut être aisément démonté, ce qui permet de rendre à la machine son caractère primitif et à celui qui la monte de pédaler à loisir. Un commutateur, invisible sur notre gravure, est relié aux piles par des tubes enroulés autour du cadre, et commande la manœuvre.

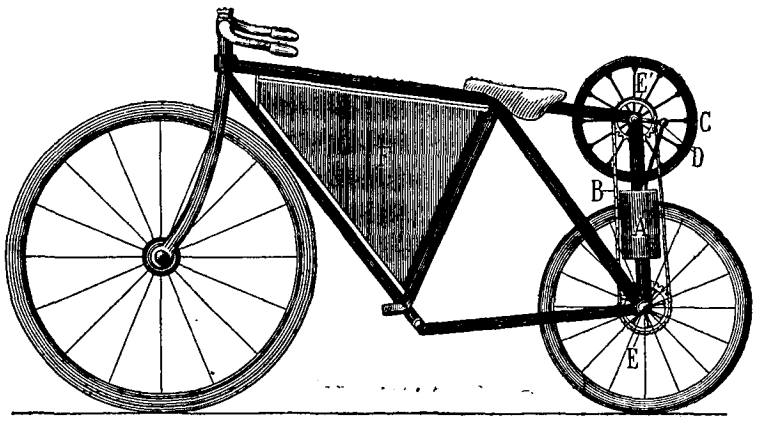
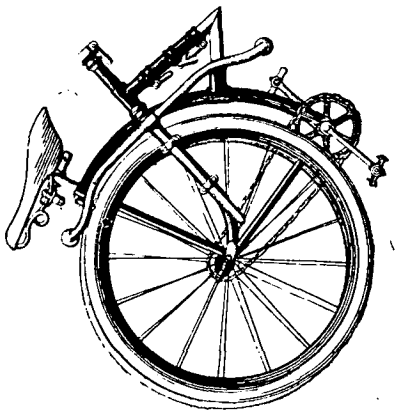
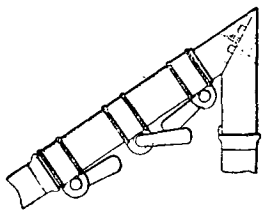


Fig. 3. — Bicyclette à pétrole. — Modèle d'essai.

Les moteurs à pétrole, avons-nous dit, dérivent tous du même principe; les différences sont constituées par le mode d'application ou d'allumage et la disposition des organes. Dans la première des bicyclettes à pétrole (la *Pétrolette*), le remplissage du réservoir s'effectue par le bouchon moleté de droite, qui se trouve à la partie supérieure de ce réservoir; 4 à 5 litres d'essence minérale de 680 à 710°, suivant la saison et la température, suffisent à cet effet. Les deux tubes montants internes du cadre font office de réservoir d'huile; le réservoir d'eau est établi par le garde-boue de la roue arrière on enlève le bouchon de la partie supérieure, et l'on verse la quantité d'eau nécessaire. L'allumage de la lampe se fait à l'aide d'un tampon d'amiante imbibé d'alcool. On réchauffe ainsi l'intérieur et le tube de sortie des gaz chauds, de manière à établir une circulation d'air pour l'alimentation du chalumeau; on ouvre ensuite le robinet du fond du réservoir à pétrole, et l'on règle l'arrivée du liquide au moyen de la clef du chalumeau. Il faut avoir soin de mettre, dans l'intérieur et entre les deux brûleurs, un ou deux ressorts en nickel, pour diviser la flamme et aider au chauffage. Quand les brûleurs sont au rouge vif, on déclanche l'appareil de réglage sur le guidon, puis l'on fait quel-

ques pas en tournant la molette du cône de réglage avec le pouce, afin d'obtenir une explosion. Il ne reste plus qu'à se mettre en selle,





Articulation du tube de liaison.

FIG. 4. — Bicyclette pliante Gérard.

en continuant de régler progressivement jusqu'à ce qu'on ait atteint l'allure désirée. A partir du point où le moteur fonctionne, la vitesse augmente ou diminue en proportion de la quantité de gaz qui détermine la force d'explosion ; celle-ci est donc commandée par le mécanisme du cône de réglage. Pour arrêter, déclancher et presser sur le frein de la roue directrice. La conduite de cette bicyclette exige une grande prudence, surtout dans les descentes et sur de mauvais chemins, où la vitesse doit être modérée.

L'originalité du sociable à moteur de Dion et Bouton (fig.2)(1), réside dans l'accouplement de deux bicyclettes pliantes du capitaine Gérard (la selle peut être remplacée par un siège à dossier). Ces bicyclettes, expérimentées lors des manœuvres du 2e corps d'armée, sont conçues de telle sorte (fig. 4 et 5) que, la roue directrice étant presque totalement débarrassée du poids du cycliste, le système de pliage sur le tube de liaison des deux trains devient dès lors facile. On a, dans ce but, adopté une charnière oblique, simple et solide, et, pour rendre au tube

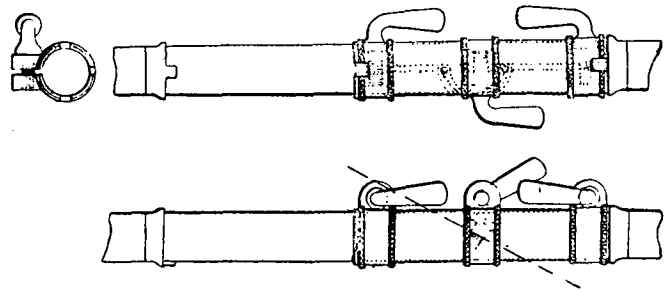


FIG. 5. — BICYCLETTE PLIANTE. — Le manchon et son système de serrage.

ainsi brisé toute la rigidité voulue, on a recouvert cette charnière par un manchon de serrage, d'un modèle spécial. Ce manchon est formé par un tube ouvert, portant trois colliers munis de vis à manchettes. En serrant légèrement les colliers, lorsque le manchon recouvre l'articulation, toutes les parties du tube ouvert viennent comprimer le tube de liaison, relient les deux parties articulées entre elles et immobilisent entièrement l'articulation. Pour plier l'instrument, une roue contre l'autre, il suffit de desserrer les vis à manettes et de faire coulisser le manchon de serrage le long du tube de liaison. La tige de selle peut s'enfoncer dans les tubes normaux du cadre, et le guidon lui-même se dégage facilement de la direction et vient se placer dans un anneau fixé sur la fourche extérieure de la bicyclette pliée ; ses branches prennent alors appui sur le bandage des roues.

La bicyclette à moteur électrique qui, jusqu'alors, ne paraît pas avoir donné de résultats pratiques, du moins en France, continue à hanter l'imagination de nombreux chercheurs.

Un des derniers modèles, brevetés en Amérique, offre l'avantage d'être extrêmement simple et de ne nécessiter aucune modification de la machine, de sorte que, si le moteur ne répond pas à l'attente, il suffit de l'enlever...



FIG. 6. — Cycliste militaire portant sa bicyclette.

Toute l'installation se réduit à une batterie de piles sèches, fixée au-dessous du tube de selle. Un petit moteur monté par un collier sur ce même tube et commandant la roue motrice, par l'intermédiaire d'une cordelette ; un commutateur disposé au-dessous du guidon ; les conducteurs électriques opérant la liaison de ces divers organes et fournissant, en outre, le courant à la lanterne : voilà toute l'économie du système. Si le cycliste veut se passer du moteur, il n'a qu'à interrompre le circuit, à l'aide du commutateur. La machine ne pèse, paraît-il, que 27 kilogrammes en ordre de route.

(1) Nous avons décrit ce moteur dans la première partie de l'article.

Il nous a paru intéressant de signaler ici un nouveau bicycle, qui, bien que n'appartenant pas à la section des automobiles, se recommande par sa construction essentiellement pratique. Inventé à Genève, cet appareil a figuré à l'Exposition nationale suisse et porte le nom de « bicyclette normale ». Le principe de la machine est l'utilisation de la somme considérable de force, très peu connue, dit l'inventeur, qui est donnée par un point d'appui. « Sans ce point d'appui, la seule force qu'un homme puisse produire est son propre poids; d'un autre côté, si le dos est bien soutenu, cet homme a, dans chaque jambe, une force trois fois plus grande que dans son propre poids et qui est, en effet, égale au poids qu'il peut porter, ajouté à celui de son propre corps. Le point d'appui est le dossier du siège au moyen duquel le corps du cycliste est rejeté en arrière, ses jambes étant surélevées par une disposition spéciale des pédales. » L'homme étant assis, son corps est ainsi placé dans une position normale; il se tient droit ou s'appuie légèrement en arrière. Il en résulte une plus grande puissance d'action sur la machine, plus de rapidité à la montée, moins de fatigue à la descente, et un confort parfait : il semble qu'on roule installé dans un fauteuil. Il convient de signaler également un sociable en forme de tricycle, conduit par un seul des deux voyageurs, son compagnon de route, étranger à la manœuvre, demeurant assis sur un siège à dossier disposé à droite de la selle. Vitesse, confort et société, tel est le dernier mot du cyclisme, aussi bien que de l'automobilisme.

VICTOR MAHUT.

LE TERRIBLE RAVAGEOT

NOUVELLE

Suite et fin. — Voyez page 370.

« La maison de maître a très engageante apparence, avec sa vaste terrasse et sa grande allée de vieux ormes, qui descend entre les jardins et les prés, jusqu'à la lisière des bois. Mais il y manque le seigneur bon vivant, qui chasserait avec nous et qui, vers midi, ne nous laisserait pas aller à l'auberge. Il est mort, le bon vivant, l'ami Gautheroz, et c'est grand dommage, car il avait la meilleure cave du pays !... Et puis... une façon de recevoir, qui, à la première poignée de main, vous mettait à l'aise. A table, il donnait l'exemple et, rien qu'à le voir dénouer sa cravate, déboutonner son gilet, on pensait : « Ça ira, nous aurons du plaisir ! »... Ah ! l'heureux temps !... Mais assez de regrets... Jeune homme, je n'ai plus qu'un mot à vous dire : Gautheroz était la joie de la maison, et sa veuve ne se consolera que le jour où un gendre comme vous viendra reprendre les excellentes traditions... Voyons, est-ce convenu? Puisque vous n'avez plus de proches parents, je me charge des préliminaires et de toutes les démarches embarrassantes; je vous recommande, je vous présente, je vous fais agréer, et vous épousez Mlle Olympe, fille unique, riche, belle, intelligente, accoutumée au travail, capable, ma foi ! de vous aider dans la gestion de vos domaines. Vous me devrez votre bonheur, et j'aurai ma récompense : le gracieux accueil du jeune ménage ! »

Ouf ! En moins de six semaines, j'entendis ce discours trente ou quarante fois. Le *judex* devenait de plus en plus pressant, et Gilbert, qui presque toujours se trouvait là au moment opportun, approuvait, appuyait, insistait. Pouvais-je résister éternellement ?

Un soir, à bout de forces, je murmurai un vague « puisque vous le voulez ! » et ce fut comme si j'avais donné pleins pouvoirs. Le surlendemain on m'entraînait à Bellefond; le *judex* me présentait et, je vous l'affirme, mon nez trop long, ma bouche trop large, ma barbe trop rousse ne paraissaient pas trop ridicules. Mme Gautheroz m'invitait à revenir, et Mlle Olympe m'encourageait par un sourire.

* * *

C'était, je crois, une faveur extraordinaire. Elle souriait peu et observait beaucoup. Pendant que je répondais aux questions de sa mère, — premier interrogatoire, assez bienveillant, — ses grands yeux noirs m'examinaient, m'étudiaient avec une tranquille assurance. Si nos regards se rencontraient, le plus troublé de nous deux, c'était moi... Brune, les traits fort réguliers, les cheveux relevés en nattes épaisses, elle était vraiment belle, mais d'une beauté que j'aurais voulue moins souveraine. Le *judex* m'avait dit souvent : « Ce sera une maîtresse femme. » Il avait raison.

A la seconde visite, j'observai, j'étudiai, moi aussi. Mlle Olympe avait dans la maison maternelle la plus large part d'autorité. Mme Gautheroz, très bonne, un peu indolente, lui abandonnait volontiers le gouvernement. La jeune fille veillait à tout, sans jamais paraître affairée. Les domestiques étaient évidemment accoutumés à lui obéir avec une respectueuse déférence. D'un geste calme, ou d'un signe de tête, elle dirigeait leur service. Les ouvriers employés à l'exploitation du domaine venaient lui demander ses ordres; elle réglait le travail comme un maître fermier dont l'expérience est bien reconnue.

Maîtresse femme, oui, oui! Un peu trop pensais-je... Aurait-elle le temps de m'aimer ?.. Et m'aimerait-elle comme je le désirais, c'est-à-dire avec une tendresse patiente, indulgente?.. Ou ne me considérerait-elle que comme un ho-

norable associé, « fournissant de beaux apports en biens fonds et valeurs de tout repos? » J'avais sur ce point de vives inquiétudes, et je les confiai au *judex*.

— Bah ! s'écria-t-il.. est-ce qu'il faudrait à monsieur une petite personne sentimentale, rêveuse, romanesque?

— Non... mais...

Mlle Olympe vous aimera *sérieusement*, voilà tout !

— Sérieusement?.. Soit. Elle vous l'a dit?

Oh ! n'allons pas si vite !... Je sais seulement que vous avez produit une bonne impression, qu'on s'accoutume déjà à votre figure originale...

— Et laide?...

— Que Mme Gautheroz la trouve sympathique et intelligente...

— Vraiment?

— Et que bientôt sans doute vous serez admis à faire votre cour.

Quelques jours après, en effet, on me recevait avec une familiarité amicale. Je passais deux ou trois heures, l'après-midi, sur la terrasse de Bellefond, assis sous les tilleuls, en face de Mlle Olympe. Mme Gautheroz nous laissait souvent seuls, avec un témoin peu gênant, — une petite poule blanche que nous appelions Boule-de-Neige.

Faut-il tout avouer? J'étais presque jaloux des caresses que Mlle Olympe prodiguait à cette favorite. Blottie sur les genoux de sa jeune maîtresse, Boule-de-Neige interrompait notre causerie par un caquetage que j'étais obligé de déclarer expressif et spirituel. Câline sous la belle main qui lissait ses plumes soyeuses, elle avait des frissons de plaisir. D'un mouvement souple et gracieux, elle avançait le col, renversait la tête et, fermant à demi les yeux, écoutait les douces paroles ou recevait les baisers.

Elle tolérait ma présence. J'aurais dû lui en savoir gré.

Une seule fois elle fit acte d'hostilité, non pas précisément contre moi, mais contre le pauvre Ravageot qui, timidement, était venu sur mes talons. J'expulsai l'imprudent, et Boule-de-Neige agréa mes excuses.

*
* *

Au commencement de novembre, le temps fut brumeux, avec quelques ondées et des bouffées de vent tiède, Puis l'air devint plus vif, le brouillard se dissipa et, par une claire matinée, le *judex* m'arriva avec Gilbert et le greffier.

« Allons! allons! cria-t-il; buvons un verre de blanquet et filons !| On aura de l'agrément aujourd'hui, ma parole ! Depuis la Toussaint, les bécasses ont fait leur apparition dans les bois de la Dame-Noire. Hier il s'en est vendu plusieurs douzaines au marché de Meximieux. C'est le bon moment du passage, Déjà nos gueux de braconniers vont à la *croûle* ; on les entend tirailler à *l'espère*. Voudriez-vous leur laisser tous les beaux coups?... En route ! en route !

On partit au lever du soleil, avec une meute de battues : chiens courants, chiens d'arrêt, bassets, *cornauds* turbulents et braillards.

J'aime cette chasse en forêt, ce mouvement endiablé des chiens qui, grelots au collier, fouillent les taillis, se lancent dans les ravins, foncent sous les roncées et *rappliquent* vers les carrefours, à l'appel de la corne ou du sifflet. C'est un tohu-bohu qui m'amuse et, si la battue est menée par des gens qui connaissent bien le pays, le chasseur attentif, posté à la lisière ou dans un layon, trouve mainte occasion d'exercer son adresse. Il entend le froufrou de l'envolée, guette le passage et, d'une charge de plomb numéro 7, coupe court aux crochets de la bécasse effarée.

La journée commençait bien; à dix heures nous avions abattu quatorze bécasses. On se réunit, à l'issue des premiers bois, pour traverser le marais en suivant la levée d'un étang.

Le *judex* compta les victimes, souffla sur les plumes du dos et du ventre, palpa la belle chair rosée, et dit d'une voix attendrie :

— Rondes, grasses, onctueuses, parfaites! Si nous n'avons pas de fortes gelées, en dix ou douze jours elles seront à point.

Mais il n'oubliait pas les affaires sérieuses. Lorsque nous aperçûmes la ferme Grangeneuve, qui dépend de Bellefond, il m'attira à l'écart.

— Moment solennel! dit-il. Nous allons passer en vue du château dont vous devez être le maître et seigneur. Je commanderai halte au bord du ruisseau, presque à l'entrée de la grande avenue, et nous nous disposerons à casser une croûte. Alors, comme par hasard, la jeune châtelaine descendra et... vous aurez une très agréable surprise...

— Achevez donc *judex*, achevez !

— Au fait, il est bon que vous sachiez tout. On nous invitera à déjeuner, toujours comme par hasard, sans façons. Vous jouerez l'étonnement, vous paraîtrez troublé, confus, on insistera, j'accepterai pour vous, pour moi, pour les camarades, et à midi nous aurons la serviette au menton. Pons, mon ami, faites honneur aux excellents vins de feu Gautheroz, mais prudemment, adroitement. Ayez du tact, encore plus que de l'esprit. Ce déjeuner sera une épreuve décisive. Demain, sans doute, nous pourrons faire la demande officielle.

— Demain?...

— Est-ce que vous avez peur?

— Marchons !...

Le cœur me battait plus vite, à mesure que nous approchions de l'avenue d'ormes. Déjà nous apercevions le château, les jardins, les

charmilles, la terrasse, et sous les tilleuls défeuillés il me semblait voir une robe grise à rayures rouges.

Bon signe ! Elle m'avait plu, cette robe, et je l'avais dit.

Le *judex*, lui, regardait les fumées qui montaient des toits de Bellefond.

— Ça chauffe! ça chauffe! disait-il en clignant de l'œil.

C'était un joli tableau, sous le ciel d'un bleu tendre où voguaient lentement des nuées floconneuses : la vaste maison blanche avec deux ailes en retour et un couronnement de balustres à l'italienne, la large terrasse à double perron, les kiosques rustiques du parterre, les arbres centenaires de l'avenue, les prés en pente, les poules éparpillées, les coqs qui claironnaient comme pour annoncer notre arrivée.

Au commandement du *judex*, on fit halte sur le pont du ruisseau, entre les prés et les bois de la Dame-Noire, où nous devions reprendre la battue.

La robe grise à raies rouges apparut sur le perron ; je saluai, doucement ému...

Et alors... je vis ce que jamais je n'avais pensé voir...

Ravageot courait !...

Il avait franchi d'un bond le parapet du ponceau, il s'était élancé dans les prés, il allait à fond de train, donnant la chasse aux poules affolées.

— Ravageot! criai-je,... ici, Ravageot! scélérat! brigand !

Il n'entendait pas...

Je sautai dans les prés, je le poursuivis, je le cravachai, et il s'arrêta enfin, pliant l'échine sous la grêle de coups.

Il avait dans la gueule une poule blanche.

Boule-de-Neige!

Oui, Boule-de-Neige, la favorite de Mlle Olympe...

Je la lui arrachai... Elle eut dans ma main quelques spasmes, battit de l'aile et... ce fut tout.

Quand Mlle Olympe accourut, la poule était morte, la tête pendante, une goutte de sang à la pointe du bec.

La jeune fille, très pâle, l'œil humide, ne me dit qu'un mot :

« Donnez ! »

La colère me prit. A coups de pieds je renversai Ravageot; puis, abaissant mon fusil, je lui en appuyai le canon sous l'oreille.

Couché devant moi, les pattes en l'air, il tremblait, gémissait, haletait, le misérable !... Oui, je vous l'affirme, il pleurait, en allongeant le cou et tirant la langue, comme pour lécher mes bottes.

Qu'auriez-vous fait, vous ?

Je détournai la tête et relevai mon arme.

Olympe me foudroya du regard.

« Oh ! dit-elle, je savais bien que vous ne tireriez pas... Vous n'avez point de caractère ! »

Je m'inclinai, silencieux, et sans attendre l'invitation à déjeuner, je partis...

Le *judex* déjeuna, lui... C'était, paraît-il, pour consoler Olympe et arranger mes affaires.

Huit jours après la Saint-Martin, j'avais affermé mon domaine et je m'embarquais pour l'Algérie... Vive la liberté !

SIXTE DELORME.

LE CHATEAU DE NEUSCHWANSTEIN

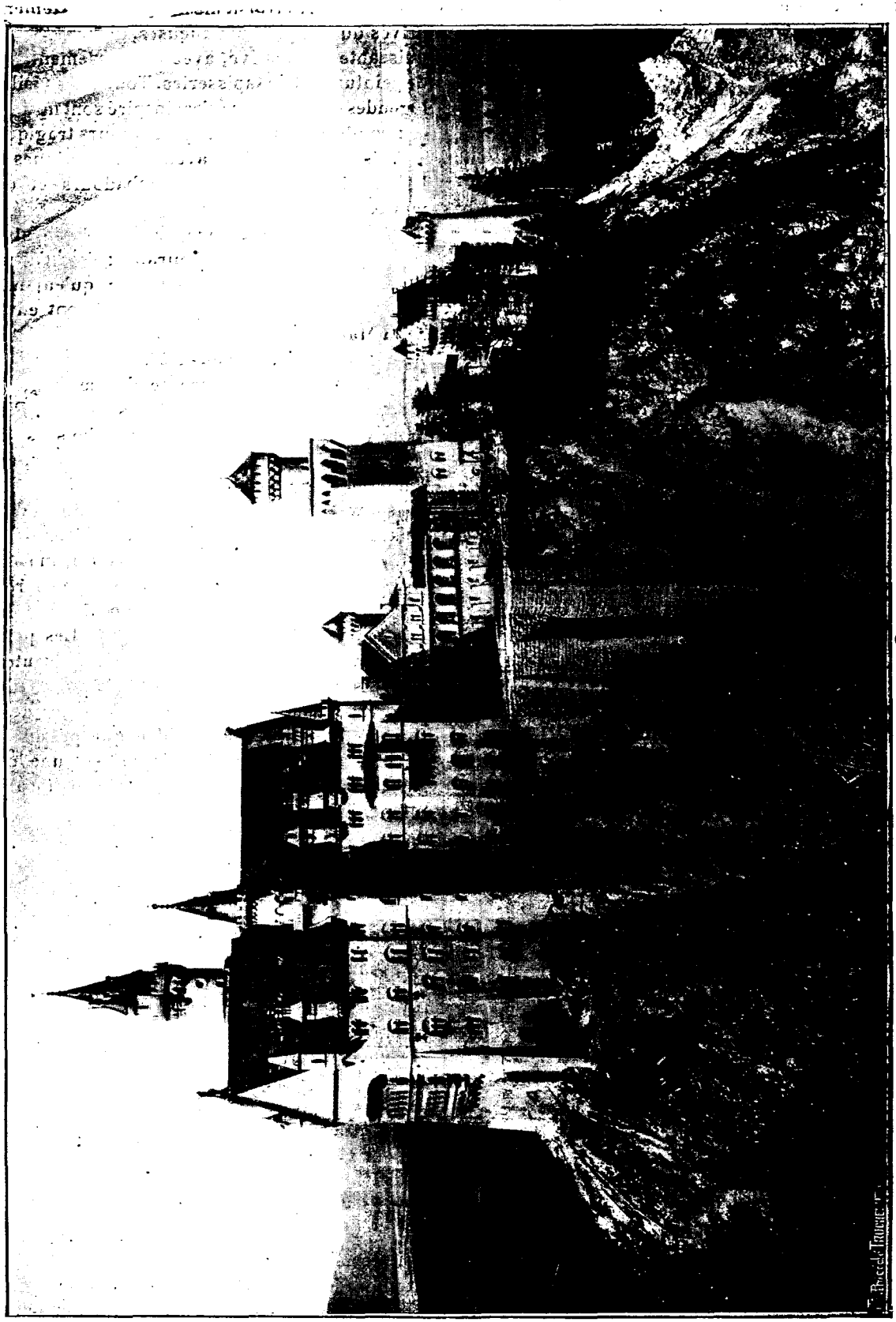
Des fastueuses créations dues au caprice du roi Louis II de Bavière, la plus étonnante, la plus féerique, la plus grande et la plus noble d'allure, c'est, à coup sûr, le château de Neuschwanstein. Il s'élève à la frontière extrême du pays, sur le versant nord de ces Alpes calcaires du Tyrol dont on a la lointaine vision quand, d'une des tours de Munich, on promène ses regards sur l'horizon sud. Là, en deçà de la vallée de l'Inn se dressent des sommets, hauts de 2,500 mètres et plus, dont le front porte une couronne de neiges et de névés. Et quel semis de lacs ravissants se cache au pied de ces monts ou dans les cirques du relief ! En deçà de l'Isar, le Walchensee ; au delà, le Schliersee et le Tegernsee ; puis la série des bassins idylliques se continue par le Wurmsee et le Chiemsee, les plus proches de Munich, et plus loin par le Kœnigsee que domine l'énorme Watzman à la double corne.

Pour se rendre à Neuschwanstein, il faut gagner d'abord la vieille petite ville de Fussen, sise pittoresquement au bord du Lech, sur la grande route d'Augsburg à Innsbruck. De la station de Kempten, la route qui se dirige vers Fussen serpente sur un fond de prairies superbes où essaiment au milieu d'enclos fleuris des villages d'un aspect tout original. La montée se dessine graduellement au fur et à mesure qu'on se rapproche de la chaîne qui dresse son écran de ce côté. De Fussen à Hohenschwangau on suit d'abord le pied des montagnes, puis on arrive sur le plateau où la Pœllat prend sa source, et l'on aperçoit tout à coup, sous le pic ardu du Sæuling, la masse blanche de Neuschwanstein se détachant sur un fond de verdure sombre.

La construction semble collée à la masse abrupte de granit qui la domine et la supporte à la fois. Un peu plus loin, le chemin tourne à droite et s'enfonce dans un creux de vallon où se trouve un hameau. Voici la modeste auberge de l'*Alpenrose*, en face de laquelle émergent entre les futaies les quatre tours crénelées d'un autre burg tout voisin de Neuschwanstein : c'est celui de Hohenschwangau, bâti par le

père de Louis II sur l'emplacement d'un ancien castel féodal.

Là s'est écoulée la jeunesse mélancolique du jeune prince qui devait finir d'une façon si tragique. Ce manoir était le séjour favori du roi Maximilien, et son fils, après sa mort, continua



Château de Neuschwanstein.

de résider dans ce « roc au Cygne » d'où il avait une vue à souhait sur le paysage épique où, quelques années après, allait avoir lieu l'érection de Neuschwanstein.

La première pierre du nouveau burg fut posée en septembre 1869, la cinquième année du règne de Louis II. L'esprit même de la vieille poésie allemande se retrouve dans le choix du

site et dans la conception toute-puissante de l'œuvre.

Ce n'est plus là un joujou, une sorte de gageure ingénieuse comme telle autre construction issüe du cerveau hanté du jeune prince : c'est un morceau dont le caractère d'unité compacte et sévère produit l'effet le plus imposant. Un seul château royal se peut comparer à Neuschwanstein : c'est celui de Pelesch, près de Sinaïa, dans ces monts des Carpathes qui enveloppent la Hongrie d'un vaste demi-cercle de 1,500 kilomètres. Seulement cette résidence favorite du roi et de la reine de Roumanie s'élève dans une solitude plus sévère encore et plus haussée vers le monde des grandes cimes.

Édifié en style roman, Neuschwanstein est à 1008 mètres au-dessus de la mer et domine de 200 mètres la plaine environnante. Il a pour assise un rocher allongé qui va se rattachant à l'ouest à la hauteur qui porte Hohenschwangau tandis qu'à l'est et au sud il plonge à pic, par d'énormes fondations de granit, dans les profonds précipices où court le torrent furieux de la Pœllat. De quelque côté qu'on le contemple, on ressent une impression de saisissement : le haut corps du bâtiment principal, les ailes, la construction d'entrée, ainsi que la grande tour qui s'élance à 65 mètres en l'air, tout procède d'un plan prestigieux.

Par la route de voitures de Hohenschwangau qui monte sous des futaies de pins séculaires, on atteint la façade nord du château que l'on contourne pour arriver au portail. Ce portail forme un massif central flanqué de deux tours. L'édifice, qui a eu le même architecte que les châteaux de Linderhof et de Herrenchiemsee, M. Franz von Brandl, se compose de quatre étages au-dessus desquels s'élèvent encore trois combles et deux tours. Les murs sont en briques ; les façades, en grès de Nurting, ont des fenêtres voûtées en plein cintre, et portent de jolies brétèches ; elles s'élèvent majestueusement, surmontées d'un long pignon aigu à haute toiture de cuivre.

L'avant-corps central renferme une salle ornée de belles peintures murales. Une avant-cour se trouve en contre-bas de la grande cour supérieure à laquelle conduit un escalier et qui s'arrête à la base même du palais. Au troisième et au quatrième étage, du côté étroit qui regarde les monts, un balcon porte un toit de métal doré qui brille d'un éclat mat au soleil. Sur l'un des faîtages trône un chevalier de quatre mètres de haut ; sur l'autre un lion de deux mètres, l'animal héraldique de Bavière.

Le rez-de-chaussée est occupé par de vastes espaces voûtés destinés aux cuisines, aux dépendances du service, au calorifère. Au premier étage sont des chambres qui appartenaient aussi, originairement, au service et qui font aujourd'hui partie du logement de l'intendant. Au second, vers la Pœllat, on trouve la salle à manger décorée de peintures murales représentant des épisodes de la vie d'un géant au moyen âge. Au troisième sont les appartements privés du roi, pièces luxueuses, d'une structure puissante et massive, avec une ornementation de peintures et de tapisseries. Toutes les vieilles légendes dont Wagner s'est inspiré sont figurées là : combats des Nibelungen, amours tragiques de Tristan et d'Yseult, aventures mystiques de Lohengrin, tournois des troubadours et des maîtres chanteurs.

De la chambre à coucher décorée en style gothique, on a une vue admirable : c'est d'abord le torrent écumeux et sauvage qu'enjambe comme une passerelle aérienne le pont en fer de la Marienbrücke, long de 45 mètres et jeté à 90 mètres de hauteur au-dessus du ravin ; c'est ensuite la croupe imposante du Sæuling, qui s'élance à 1000 mètres vers les nuages. Plus loin on aperçoit les hauteurs boisées du Schwansee et de l'Alpsee, entre les deux, sur son éperon couvert de pins, le château de Hohenschwangau, et, derrière, Gernspitze, Wilserkegele, et, au delà, le Bannwaldsee.

La salle du trône, de style bysantin, mesure vingt mètres de long ; elle a une coupole resplendissante d'or, un pavé en mosaïque et des colonnes en imitation de porphyre. Les peintures murales de ce sanctuaire représentent tous les prophètes juifs, les législateurs des temps païens, les souverains défenseurs de la chrétienté : auguste assemblée que préside le Christ lui-même. La pièce s'ouvre sur une loggia qui commande également un panorama splendide avec un arrière-plan de pic fantastiques et un horizon de plaines vertes parsemées de lacs, de rivières et de riants villages.

Au quatrième et dernier étage enfin, est le *Sängersaal*, la grande salle des chanteurs calquée sur cette salle historique de la Wartburg où eut lieu en 1207 le fameux tournoi poétique auquel prirent part les plus illustres *minnesinger* de l'époque, assistés de leurs seconds et de leurs juges du camp et dont les deux champions principaux étaient Henri de Ofterdingen et Walther de la Vogelweide. Cette pièce, ornée d'un plafond en caissons, a trente mètres de long sur dix de large. Sur le côté gauche se dresse à mi-hauteur une colonnade formant une galerie à jour d'un effet original.

Ce burg de Neuschwanstein, qui, depuis 1886, est ouvert, comme les autres résidences royales, plusieurs mois de l'année aux visiteurs, est vraiment le prototype du château royal aux aspects magiques trônant majestueusement au-dessus des forêts et des lacs sur une grandiose échauguette naturelle. Il s'élève dans la région où habitait autrefois Magnus, un disciple de saint Gall et de Colomban, qui bâtit là, avec son compagnon Tosso, une petite église appe-

lée Mangoldszelle, d'où est née la paroisse actuelle de Waltenhofen, sise à une demi-lieue seulement du village de Schwangau. Neuschwanstein, ajoutons-le, est le seul des châteaux de Louis II qui n'ait pas fait retour à l'État : c'est un fidéi-commis appartenant au roi Othon.

Nulle part ailleurs que dans cet édifice on ne rencontre une pareille union de la nature et de l'art. A côté de lui, Linderhof et Herrenchiemsee ne produisent plus d'effet. Linderhof, où l'on se rend de Partenkirchen et de Reutte, en suivant les contreforts de l'Ettaler-Mandl jusqu'à Éttal, et en gagnant ensuite la vallée de l'Ammer qui se dirige vers le bourg d'Oberammergau, n'est qu'une sorte de Trianon mignard bâti à 800 mètres d'altitude, dans une retraite inaccessible, sur une hauteur fourrée de pins majestueux.

Il a été commencé un peu après Neuschwanstein, et avec ses détails décoratifs, ses panneaux, ses dessus de portes, ses scènes de la cour de Louis XIV et de Louis XV, il symbolise les éblouissantes somptuosités du dix-huitième siècle. Sa fameuse grotte bleue, ressouvenance de Capri, n'est qu'une fantasmagorie quasi-puérile. Tout à Linderhof est théâtral et artificiel. Qu'on est loin du goût sain de Neuschwanstein.

Herrenchiemsee, le palais à majestueuse façade blanche qui émerge de bouquets de verdure au bord du lac de Chiemsee, la mer de Bavière, comme on l'appelle, n'est, lui, qu'un pastiche de Versailles. Sa terrasse centrale, ses parterres d'eau, son large escalier de pierre, son bassin de Latone, son tapis vert, sa galerie des glaces, tout, dans cet édifice luxueux, reproduit les pompes du palais du grand roi. Bref, de ces trois résidences bavaroises, Neuschwanstein seul agit puissamment sur l'imagination, N'est-ce pas là d'ailleurs que le malheureux Louis II a été saisi par son destin tragique ? N'est-ce point ce castel qui a été le tombeau de son esprit et de son bonheur ?

JULES GOURDAULT.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

LE MOINE GERBERT

C'est en 991, qu'on vit paraître pour la première fois une horloge à balancier. Cette invention était due au célèbre Gerbert, moine de l'abbaye d'Aurillac, qui devint plus tard archevêque de Reims, ensuite de Ravenne et enfin pape sous le nom de Sylvestre II. Cette sorte d'horloge a été en usage jusqu'en 1650, époque où l'on substitua au balancier le pendule dont l'invention est attribuée à Huygens.

Ce même Gerbert introduisit en France les chiffres que nous appelons *arabes* et que les Arabes appellent *chiffres hindous*.

Il donna aussi les premières leçons de mathématiques dans lesquelles il s'était rendu si habile pour ce temps-là, qu'on le regardait comme un magicien et qu'il faillit être brûlé pour crime de sorcellerie.

UNE LEÇON DE MODESTIE

Philippe II, roi d'Espagne, écrivant à Henri IV, se donnait à lui-même une longue suite de titres dont l'énumération remplissait presque toute la lettre.

Le roi signa ainsi sa réponse : Henri, *bourgeois de Paris*.

On rapporte un trait analogue de François Ier. Voulant se moquer de la vanité de Charles-Quint qui, dans toutes ses dépêches se donnait une multitude de titres, le roi de France, en lui écrivant, signa : François, *seigneur de Vanves et de Gentilly*...

ROBERT LE PIEUX

Le roi Robert, surnommé le Pieux, avait épousé en secondes noces Constance, fille de Guillaume Ier, comte de Provence.

C'était une princesse altière, impérieuse et cruelle.

Un jour elle exigea de son époux qu'il fît des vers à sa louange. Le roi composait quelquefois des hymnes qu'on chantait dans l'église : il fit celle qui commence par ces mots : *O Constantia martyrum !* et dans laquelle il célébrait la fermeté des martyrs.

La reine trompée par le mot *constantia* crut bonnement que ces vers étaient à son honneur. Un peu plus de connaissances lui aurait sans doute fait trouver dans cette hymne l'expression des chagrins qu'elle causait à un bon roi à un père tendre, à un époux trop complaisant.

LE TAILLEUR DE HENRI IV

Le tailleur de Henri IV avait composé un livre sur les règlements nécessaires au bien de l'État. Tout fier de son œuvre, il le présenta au roi, ne doutant pas qu'il dût en recevoir une belle récompense.

Henri en lut rapidement quelques pages. Ensuite il appela un de ses valets :

— Allez, lui dit-il, chercher mon chancelier.

Celui-ci s'empresse de se rendre à l'ordre du roi.

— Monsieur, lui dit Henri; veuillez me prendre à l'instant la mesure d'un habit.

Stupéfaction du chancelier qui ne comprend rien à la chose.

— Voici mon tailleur, ajouta le roi, qui fait des règlements. Puisqu'il prend votre place, vous n'avez plus qu'à prendre la sienne.

UN CHERCHEUR.

LE MONORAIL LARTIGUE

L'idée d'un chemin de fer à rail unique surélevé a pris naissance en Algérie. M. Charles Lartigue, ingénieur français, cherchait, au milieu des hauts plateaux, un moyen de transport pour les alfas, lorsque l'aspect lointain d'une caravane de chameaux lui suggéra cette idée d'un rail élevé du sol, sur des chevalets, et supportant de véritables cacolets montés sur des roues. Le monorail était trouvé.

Le nouveau système a d'abord fonctionné en Irlande, où fut construit, entre Listowel et Ballybunion (fig. 1 et 2), dans le comté de Kerry, une ligne de dix-sept kilomètres, actuellement en pleine exploitation. Au mois d'août 1888, le Conseil général de la Loire concédait à M. Lartigue une ligne de même longueur, entre Feurs et Panissières. L'Algérie et la Tunisie ont également expérimenté ce système, dont l'application s'est étendue à d'autres colonies. Utilisé au début pour les besoins de l'agriculture ou de l'industrie, l'appareil a été enfin employé pour le transport des voyageurs et des marchandises de toute nature ; c'est donc un véritable chemin de fer. Nous allons le décrire



MONORAIL DE LARTIGUE. — Ligne de Listowel à Ballybunion (Irlande). — Locomotive évoluant dans une station.

d'après les renseignements que nous a fournis l'inventeur.

Un rail porteur à double champignon, par conséquent retournable et utilisable jusqu'à usure de ses deux têtes, est soutenu, à une hauteur variable au-dessus du sol, par deux pieds en cornière formant chevalet. Ce chevalet, en forme d'A, repose sur le sol, soit par une traverse métallique, soit par un madrier. Il est entretoisé, à une distance de 70 centimètres de la surface de roulement, par une cornière servant à porter, de chaque côté de la voie, un guidage destiné, d'une part à relier entre eux tous les supports, d'autre part à éviter le balancement des véhicules. De distance en distance, une croix de Saint-André vient consolider le système et s'opposer aux mouvements de la voie dans le sens longitudinal. Assemblés, tous ces éléments constituent une poutre d'une remarquable rigidité ; isolément, ils sont, sans en excepter le gros rail, maniables et flexibles ; on peut obtenir des courbes de 25 mètres de rayon sans avoir à cintrer un seul rail.

La pose d'une voie ainsi composée est essentiellement simple et pratique ; il suffit d'un coup de pioche au droit de chaque traverse. Le profil de la surface du sol n'étant pas modifié, il n'y a pas à se préoccuper de l'écoulement des eaux, ni des petits accidents de terrain, lesquels peuvent être franchis sans ouvrages spéciaux ; une variation dans la hauteur des supports permet de régler le profil sans, pour ainsi dire, recourir aux terrassements. S'agit-il de traverser un grand cours d'eau ?

La voie, sans perdre sa forme générale, se consolide, se transforme en véritable poutre, que l'on peut faire alors reposer sur des palées ou des piliers espacés de 10, 20, 40 mètres et plus. Mais la caractéristique du système est sa flexibilité, jointe à la sécurité qu'il présente. Le déraillement est absolument impossible sur le monorail, étant donné que la stabilité du véhicule est assurée par les trois points qui le guident. Nous savons, en effet, que deux petits rails courent parallèlement au gros rail et en dessous, de chaque côté des chevalets, auxquels ils sont solidement fixés. C'est sur ces guidages latéraux que roulent les roues à axe vertical, qui ont pour objet d'empêcher le déversement. Le poids total de la charpente en fer, rail compris, n'atteint pas 47 kilogrammes par mètre courant de voie, avec des chevalets de 1 mètre de hauteur, espacés de 1 mètre les uns des autres.

L'emploi d'un rail élevé à 1 mètre au-dessus du sol a nécessité diverses installations spéciales. Les aiguilles sont constituées par une partie de voie, formant une plaque tournante de 7 m. 80 de longueur totale et de 7 m. 40 de diamètre entre les roues extrêmes ; sur cette



Monorail Lartigue. — Ligne de Listowel à Ballybunion (Irlande). — Vue d'une station.

longueur, la voie est en courbe de 30 mètres de rayon. L'aiguille est soutenue, en son milieu, par un pivot et deux roues, et, à chacune de ses extrémités, par deux roues également; elle est disposée de telle façon que le retournement de l'appareil permet de desservir plusieurs voies rayonnantes autour de lui.

(A suivre.) Victorien Maubry.

UNE PARTICULARITÉ DES ROMANS DE BALZAC

On s'explique aisément qu'un romancier fasse choix de ses modèles parmi ceux qui l'entourent. Il observe, il décrit, donnant ainsi à ses récits la fidélité des miroirs. On accepte même que pour la variété de ses types, un analyste les complète les uns par les autres, en ôtant à celui-ci pour donner à celui-là, et dans le but d'obtenir des reflets plus exacts des passions et des caractères de ceux qu'il met en scène.

Mais, pourquoi Balzac, ciseleur scrupuleux de physionomies, affecte-t-il un goût pour la petite vérole dans les moyens dont il se sert pour colorer ses portraits ? Pourquoi cette maladie revient-elle constamment sous sa plume, le plus souvent comme un complément d'esthétique et comme pour justifier cette réflexion qu'il exprime quelque part : « La séduction est en raison directe de la laideur ». Bien plus, il

lui suffit parfois d'attribuer à ses personnages cette tare pathologique pour que celle-ci devienne une cicatrice ennoblissante.

En tout cas, la petite vérole l'obsède. Lisez dans la *Recherche de l'absolu*, le portrait de madame Claës.

« ... La physionomie de cette dame, âgée d'environ quarante ans, mais alors beaucoup moins loin de la beauté qu'elle ne l'avait jamais été dans sa jeunesse, n'offrait aucun des caractères de la femme flamande. Une épaisse chevelure noire retombait en boucles sur les épaules et le long des joues. Son front, très bombé, étroit des tempes, était jaunâtre, mais, sous ce front, scintillaient deux yeux noirs qui jetaient des flammes. Sa figure, tout espagnole, brune de ton, peu colorée, *ravagée par la petite vérole*, arrêtait le regard par la perfection de sa forme ovale dont les contours conservaient, malgré l'altération des lignes, un fini d'une majestueuse élégance et qui reparaissait parfois tout entier si quelque effort de l'âme lui restituait sa primitive pureté !!! »

Ici, le besoin de justification éclate avec d'autant plus d'évidence que la beauté de Mme Claës est suffisamment exposée par Balzac sans qu'il ait été dans l'obligation d'y ajouter des traces de petite vérole. S'il s'en est servi, c'est donc en faveur de cette maladie.

Il en est de même dans *Eugénie Grandet*, dont voici le portrait :

« Elle avait une tête énorme, le front masculin mais délicat du Jupiter de Phidias et des yeux gris auxquels sa chaste vie, en s'y portant tout entière, imprimait une lumière jaillissante. Les traits de son visage rond, jadis frais et rose, avaient été grossis par une petite vérole, assez clémente pour n'y point laisser de traces, mais qui avait détruit le velouté de la peau, néanmoins si douce et si fine encore que le pur baiser de sa mère y traçait passagèrement une marque rouge. Son nez était un peu trop fort, mais il s'harmoniait avec une bouche d'un rouge de minium, dont les lèvres à mille raies étaient pleines d'amour et de bonté... »

Passons maintenant à Véronique du *Curé de village* : « A neuf ans, Véronique étonna le quartier par sa beauté. Chacun admirait son visage qui pouvait être un jour digne du pinceau des peintres empressés à la recherche du beau idéal...

A onze ans, elle eut *la petite vérole*. Véronique fut sauvée, mais sa beauté périt. Cette figure, également colorée par une teinte où le brun et le rouge étaient harmonieusement fondus, resta frappée de mille fossettes qui grossirent la peau dont la pulpe blanche avait été profondément travaillée... »

Comme on le voit, ce dernier portrait ne répond pas tout à fait aux conclusions des précédents. N'empêche que Balzac y met encore la petite vérole dans un beau cadre.

Dans l'*Interdiction* (scènes de la vie privée), Mme Jeanrenaud raconte ses malheurs au juge Popinot et lui dit : « Hélas ! la mort de mon homme, qui a péri noyé, m'a fait une révolution, j'ai eu *la petite vérole*, je suis restée dans ma chambre sans bouger... »

Ailleurs, c'est le tour des hommes et voici la silhouette du commandant Génestas dans le *Médecin de campagne* :

... « Si déjà sa cravate noire et ses gants de daim, si les pistolets qui grossissaient ses fontes, et le porte-manteau bien attaché sur la croupe de son cheval, n'eussent indiqué le militaire, sa figure brune *marquée de petite vérole*, mais régulière et empreinte d'une insouciance apparente, ses manières décidées, la sécurité de son regard, le port de sa tête, tout aurait trahi ces habitudes réglementaires qu'il est impossible au soldat de jamais dépouiller, même après être rentré dans la vie domestique... »

Dans le *Curé de village*, le vieux notaire Auchot a aussi « sa face trouée comme une écumoire... »

Daus *Une ténébreuse affaire*, le procureur Bordin, type d'âme admirable, est dépeint de la manière suivante :

... « Laurence, monsieur et madame d'Hauteseur, le marquis avaient les yeux sur la vieille figure noire et profondément labourée *par la petite vérole* de ce vieux procureur qui allait prononcer des paroles de vie ou de mort. »

Dans le *Cousin Pons*, c'est Sylvain Pons lui-même dont le « vaste visage *percé comme une écumoire*, où les trous produisaient des ombres, et refouillé comme un masque romain, démentait toutes les lois de l'anatomie ».

Dans la *Recherche de l'absolu* encore, Lemulquinier, domestique de Claës, a eu, lui aussi, la petite vérole.

Enfin, dans *Melmoth réconcilié*, Castanier, caissier de Nucingen, n'a pas eu la petite vérole ; mais il songe à se donner les apparences d'un homme qui en a été affligé, pour échapper aux recherches.

C'est le triomphe des grêlés !

Finissons par cette observation recueillie récemment dans les *Lettres à l'étrangère* et qui est bien curieuse sous la plume de Balzac après ce que nous venons de dire :

« Je reviens de chez madame de Girardin (Delphine Gay), elle a la petite vérole... »

Il y a bien d'autres exemples de cette singularité dans l'œuvre immense de Balzac. Or, Balzac avait eu la petite vérole !

Il serait intéressant de savoir à quelle époque il eut cette maladie, et d'établir une corrélation entre elle et la publication de ceux de ses romans où il en parle, en mal ou en bien.

SEVIN-DESPLACES.

CURIOSITÉS ÉTYMOLOGIQUES

DONNER DE LA TABLATURE

— Pourquoi, Monsieur. dit-on d'une affaire qui cause des embarras, des soucis, qu'elle donne de la tablature? *Tablature*, si je ne me trompe, dérive de *table*. Or je ne vois pas bien quel rapport il peut y avoir entre une table et des inquiétudes.

— C'est peut-être, Madame, parce que pour beaucoup de gens la *table* est le premier des soucis.

— L'explication est originale ; mais elle n'est pas sérieuse.

— En effet, Madame, ce n'était qu'une mauvaise plaisanterie. Parlons donc sérieusement puisque vous le désirez. *Tablature*, comme vous l'avez dit dérive du mot *table* de même que tablette, tableau, tablier, etc. Table vient du latin *Tabula* qui signifie au propre une planche, et par extension table, tablette pour écrire, livre de comptes, archives, testament, etc.

Ce qu'on appelait *tablature* était un système de signes destinés à noter les sons musicaux avant l'invention de la notation actuellement en usage. La tablature servait surtout à écrire la musique des instruments à cordes, guitare, luth, théorbe, viole, etc., sur un tableau on traçait des lignes droites figurant les cordes de l'instrument pour lequel le morceau était écrit, sur ces lignes on mettait des lettres pour indiquer combien de doigts devaient s'appuyer sur la corde. Ainsi la lettre A placée sur une ligne signifiait que la corde correspondante de l'instrument devait sonner à l'ouvert; B, qu'il fallait appuyer un doigt de la main gauche sur la première touche du manche; C, qu'il fallait appuyer deux doigts, et ainsi de suite.

Comme chaque instrument avait une tablature différente, il devenait souvent difficile de s'y reconnaître. Cette étude causait beaucoup de peines et de travail. De là est venue l'expression *donner de la tablature*, pour dire causer beaucoup d'ennuis, d'inquiétudes, de soucis. L.

PARIS QUI S'EN VA

La pioche municipale, cette pioche de Damoclès, est encore suspendue sur des antiques rues de ce vieux Paris si curieux qui, chaque jour, s'efface devant un Paris nouveau, tout flambant neuf. Nous allons glaner dans ces débris du passé qui vont à jamais disparaître et faire une chasse suprême aux souvenirs.

Une des vieilles voies de Paris, une de celles qui ont le plus gardé son caractère du moyen âge va, ces jours prochains, être expropriée et démolie. C'est la rue Beaubourg, le centre du vieux Paris révolutionnaire ; la place d'armes où ont germé et éclaté toutes ces héroïques et folles insurrections du commencement du règne de Louis-Philippe.

Dans ce dédale de rues étroites, tortueuses, où bien souvent a parlé la poudre, où les pavés se levaient tout seuls, il n'y a pas une de ces hautes maisons qu'habitait tout un peuple d'artisans frémissant des séditions, qui ne porte encore, sous le plâtre et le ciment, les traces des balles des batailles de la rue. Là s'étaient concentrés sur les vieux débris de la Révolution, les âpres jacobins, les austères montagnards qui portaient au cœur l'ardent amour de la république et la haine farouche de la royauté née aux barricades de Juillet.

Ce quartier, placé à deux pas de l'Hôtel de Ville, l'objectif des insurrections, a pris part à tous les événements de l'histoire de Paris, aux luttes des Armagnacs et des Bourguignons, aux troubles de la Ligue, aux escarmouches de la Fronde, aux journées révolutionnaires.

Le beau bourg sis dans un riant vallon arrosé par le ruisseau qui coulait, entre les peupliers et les saules, le long des murailles du Temple et du Prieuré, les Parisiens aimaient à aller là boire frais et chanter salé; les tenanciers de l'abbé de Saint-Martin vendaient, au pot renversé, la purée septembrale des vignes du Seigneur.

La trouée va démolir tout un dédale de ruelles, de culs-de-sac où l'on voit encore quelques maisons des quatorzième et quinzième siècles, les passages *Bertheaud* et *Beaubourg*, les rues du *Maure* et *Brantôme*. Dans la rue Brantôme s'élevait jadis le *For aux Dames*. Est-ce hasard ou esprit qui fit donner par notre municipalité le nom du joyeux historien « des belles et honnestes dames » à la rue où les religieuses de Montmartre, réfugiées là pendant le siège de Paris, donnaient, si l'on en croit de vieilles chroniques, fortes entailles à l'honneur du couvent. Quand le *Beaubourg* fut renfermé dans l'enceinte de Paris, les parlementaires vinrent y bâtir de petits hôtels dont nous pouvons admirer encore aujourd'hui les curieuses ferrures, les superbes rampes d'escalier en fer forgé, les nervures délicates et les rosaces charmantes des plafonds. Tous les robins de haute toge, les Debelleyme, les Potier, les Marillac, les de Pomponne, les Arnauld d'Andilly, y avaient bâti pignon sur rue.

La percée écorne les rues *Pierre-au-Lard*, *Maubuée*, *Brisemiche*, rues resserrées et coupe-gorge, où gît dans des taudis infects, toute une bohême vagabonde de misérables et de loqueteux, — musiciens ambulants, chanteurs des rues, charretiers à bras, — vivant d'états prodigieux, de métiers inconnus à faire tressaillir d'aise Privat d'Anglemont. On y voit encore des *ouvroirs* du moyen âge, ces anciennes boutiques de nos pères, aujourd'hui barbouillées d'une ignoble couleur lie de vin et servant d'assommoirs. Au coin de la rue Geoffroy-Langevin, l'ancien logis où le peintre Largillière avait formé un cabinet de peinture qui était une curiosité de Paris va être démoli.

La rue nouvelle débouche ensuite rue du Maure, dont le nom vient d'une cour habitée par « des filles sarrazinoises » ramenées des Croisades et que la taille de 1292 qualifie de *morelles*. C'était un des lieux favoris du bon peuple de Paris qui, au dire de Louis XI, était « tant fort baguenaudier, mais bon cœur », allait s'égayer et faire ripaille.

Dans le haut de la rue, une maison va tomber, qui a eu dans l'histoire de ce siècle son heure de célébrité sinistre, c'est la maison

portant le numéro 68. C'était la chapelle de l'ancien couvent des Carmélites qui avaient donné le nom à la rue, rue *Transnonain*. Sous la Révolution, Doyen y fonda un théâtre de genre où les principaux acteurs célèbres du commencement de ce siècle débutèrent.

Le 14 avril 1838, une poignée de républicains exaltés avaient construit plusieurs barricades qui furent enlevées par la troupe, mais un peloton de voltigeurs énervés et furieux, se précipite la baïonnette haute, dans cette maison d'où il croit avoir vu partir un coup de feu et tue tout ce qu'il rencontre, hommes, femmes, enfants, vieillards. Les détails de ce massacre eurent un retentissement terrible. Daumier, dans une page superbe, en rendit la saisissante horreur.

Incessamment l'avenue Ledru-Rollin ira de la Seine à la place Voltaire. Elle part de l'avenue d'Austerlitz, cette place aux vertes frondaisons, où pendant longtemps l'illustre Mangin fit cercle et école. C'était là où commençait le quai de la *Rapée*, sorte de piquette ou vin de seconde pressée que les artisans du faubourg et les piquiers de l'Arsenal allaient boire sous la tonnelle en braillant les joyeuses chansons de *Fanfan la Tulipe* et de *Malbrou*. A côté était le bac où les « officiers passeurs », dans cette pimpante toilette que leur donne Vadé dans la *Pipe cassée*, « cheveux en béquille, toupets cardés, chapeaux ruisselants de rubans, chemises brodées et bouffantes, vertes en siamoise brillante », conduisaient les Parisiens sur l'autre rive. Le quai de la Rapée était la promenade à la mode, pendant l'été on allait dans ces guinguettes

> Gober goujon, couleuvre, anguille
> En jouant à la buscambille.

L'avenue traverse ensuite des terrains qui, il n'y a pas bien longtemps, étaient des marais et des chantiers de bois flotté, au milieu desquels la chapelle Saint-Bonnet dressait sa petite flèche grise. Le long de ces murs était la *Ruelle aux Mousquetaires*, où ceux-ci allaient se couper la gorge. Après avoir traversé le faubourg Saint-Antoine, qui depuis la jolie M^me^ Martineau qui, l'écharpe à l'épaule, l'épée à la main à la tête de ses faubouriens, descendait sur Paris, vit tant d'insurgés et de patriotes en armes, la trouée jette bas ce qui reste de l'ancien hôtel de Mortagne, rue de Charonne, où Vaucanson établit son atelier de machines et mourut.

La rue du Dante va bientôt aller rejoindre la rue du Fouarre en faisant tomber quelques-unes des plus vieilles maisons de Paris. Il y a là encore rue Galande quelques vieux logis, contemporains du Dante qui a habité là chez un lombard, aux pignons de haute allure, au chef branlant surplombant des bâtisses cinq fois séculaires, au ventre proéminent, aux étroites fenêtres cloisonnées. Au moyen âge c'était là le centre des Écoles, l'immortel poète dont la rue va porter le nom y étudia de longues années pendant son exil, sous Brunetto Lattini proscrit guelfe florentin et Buridan qui avant d'être un brave recteur avait été un joyeux étudiant que la reine Marguerite

> Fict jecter en un sacq
> En la Seyne.

Dans son *Paradiso* Dante a de curieux vers



Maison de la rue Transnonain.

sur ces rues Galande et du Fouarre, *vico dagli strami*, comme il l'appelle jonchée de grandes bottes de paille et de roseaux pour empêcher que le roulement des voitures ne vint troubler les doctes leçons.

Saluons encore, avant qu'elle ne tombe sous le marteau, la maison, où, dans la rue du Four qui va être élargie, habita la Clairon lors de son entrée à la Comédie-Française. C'est là où elle commença cette existence fastueuse, dorée, éclatante qui devait finir, sous l'Empire, par la saisie et l'abandon dans un pauvre galetas de la rue de Lille, aux murs nus, aux meubles rares.

ALBERT CALLET.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
13, rue de l'Abbé-Grégoire, 13

LE JOUR DES CUIVRES



LE JOUR DES CUIVRES. — Peinture de Galland. — Musée du Luxembourg. — Gravé par Deloche.

On a récemment installé au musée du Luxembourg cette œuvre charmante qui est un des rares tableaux de chevalet de Pierre-Victor Galland, le grand peintre décorateur, mort voici quatre ans. Le *Jour des cuivres* demeura longtemps dans l'atelier du maître qui considérait comme encore inachevée cette délicieuse composition si délicatement caressée en ses heures de loisirs. Il y revenait sans cesse et la mort le surprit avant qu'il y ait mis la dernière main.

C'est cependant une œuvre finie et bien digne de figurer dans la collection des meilleures œuvres de l'art moderne. Elle a le mérite de nous révéler, ainsi qu'en une brève synthèse, les qualités de coloris, de dessin précis, et de juste pondération qui sont les caractéristiques du talent de Pierre-Victor Galland.

Le *Jour des cuivres* était d'ailleurs un sujet excellemment choisi pour mettre en relief les facultés du peintre. Dans le vaste office de la maison seigneuriale, jonché d'aiguières, de brocs et de plats, les servantes besognent en caquetant sous leurs coiffes blanches. Près d'elles, les enfants aguichent la perruche familière que l'un d'eux tient en ses bras. Tout cela, placé en ce cadre clair, n'est évidemment qu'un prétexte à belles lignes et à rutilantes couleurs. Le régal des yeux est complet.

L'auteur de ce petit chef-d'œuvre de composition alerte et gaie et de tant de grandes toiles décoratives exécutées de tous côtés au cours d'une carrière emplie d'un puissant effort artistique, est cependant très peu connu du public.

C'est à peine si l'on sait qu'il a signé une fresque du Panthéon : *La Prédication de saint Denis* et qu'il a contribué à la décoration de l'Hôtel de Ville de Paris où l'on voit deux de ses panneaux : *La Science* et *Les Tapissiers*.

Presque toute son œuvre est ignorée. Et pourtant peu d'artistes ont fourni semblable somme de labeurs. Il se levait dès l'aube pour suffire aux besognes qui lui étaient commandées de toutes parts. On lit ces lignes dans les notes qu'il écrivait au jour le jour : « J'ai repris l'habitude de me lever entre quatre et cinq heures du matin. J'en suis très heureux ». C'était un travailleur infatigable et, avec cela, un maître improvisateur. « Nul artiste, a dit de lui M. Henri Havard, son biographe, n'eut en notre temps l'inspiration plus féconde et la conception plus rapide. »

Mais, où donc est allée cette production incessante et multiple que nous ignorons et qui paraît perdue pour nous ? Ah ! voilà bien l'ironie de cette destinée d'artiste. Une fatalité extraordinaire a pesé sur elle et l'a presque constamment isolée de la foule. Galland n'a guère eu, en effet, de contact avec elle. Appelé à décorer des palais, des hôtels somptueux, soit dans nos grandes villes, soit à l'étranger, le peintre restait à l'écart des salons annuels. De plus, pour comble de malechance, les grandes commandes que lui a faites l'État ont toutes, ou peu s'en faut, disparu dans les incendies de la guerre ou de la Commune.

Dans la destruction du palais de Saint-Cloud par les Allemands périt un plafond d'une rare magnificence, représentant *Les Arts*, que le ministère de la maison de l'empereur avait demandé à Galland en 1855. Deux panneaux, formant dessus de porte, *La Poésie* et *La Littérature*, furent anéantis dans la même catastrophe. Un peu plus tard, à Paris, l'incendie du ministère des finances, entraînait la perte des cinq plafonds et des dix-huit dessus de porte peints par Galland pour cette partie du nouveau Louvre.

Ajoutons que, dès le début de sa carrière, le peintre s'était rendu à Constantinople où il avait effectué de grands travaux qui furent, à son grand chagrin, voués à la ruine.

Il ne nous reste ainsi de lui, à côté des panneaux déjà mentionnés, que les décorations qu'il a exécutées pour de riches particuliers et qui se trouvent disséminées un peu partout, à Paris, à Lille, à Marseille, à Nice, à Londres, à Madrid, au palais royal de Stuttgard, à New-York — et beaucoup de ces œuvres sont exquises, — puis d'admirables tentures exécutées par les Gobelins, mais que l'on garde roulées dans les magasins de cette manufacture.

Voilà comment il se fait qu'un grand peintre français, auteur d'allégories ravissantes, d'un grand charme décoratif, d'une poésie très intense, est resté à peu près ignoré de ses contemporains. Pour beaucoup, lorsqu'eut lieu l'exposition posthume de ses œuvres, son nom, aujourd'hui affiché sur le cadre d'un tableau au musée du Luxembourg, semble sortir de l'ombre d'un mystère.

Pierre-Victor Galland ne cherchait pas à paraître ; c'était un modeste et un fort qui se consolait des dédains, ou plutôt des ignorances de la foule dans les ardents enthousiasmes de sa solitude peuplée de rêves.

HENRI FLAMANS.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

Henri IV causait un jour avec son jardinier de Fontainebleau qui lui disait : Sire, ce terrain est des plus ingrats, j'ai beau travailler, j'ai beau l'engraisser, j'y perds mes peines ; rien ne profite, rien ne vient.

— Bon ! bon ! dit le roi, c'est que vous ne savez pas choisir vos graines. Semez-y des Gascons, ils prennent partout.

* * *

Un gentilhomme fort pauvre avait deux filles à marier, Il demanda pour elles une dot à Henri Ier, comte de Champagne, surnommé le Magnifique. L'intendant du comte traita fort mal ce gentilhomme et finit par jurer que les libéralités de son maître l'avaient réduit à n'avoir plus rien à donner.

— Tu mens ! répondit Henri qui avait entendu la réponse. Je ne t'ai pas encore chassé, vilain ! Tu es à moi. Prenez-le, mon gentilhomme et faites-en ce que vous voudrez.

Celui-ci obéit aussitôt. Il se saisit de l'intendant, le mit en prison et ne lui rendit la liberté qu'après avoir obtenu de lui une rançon de six cents livres avec lesquelles il dota ses filles.

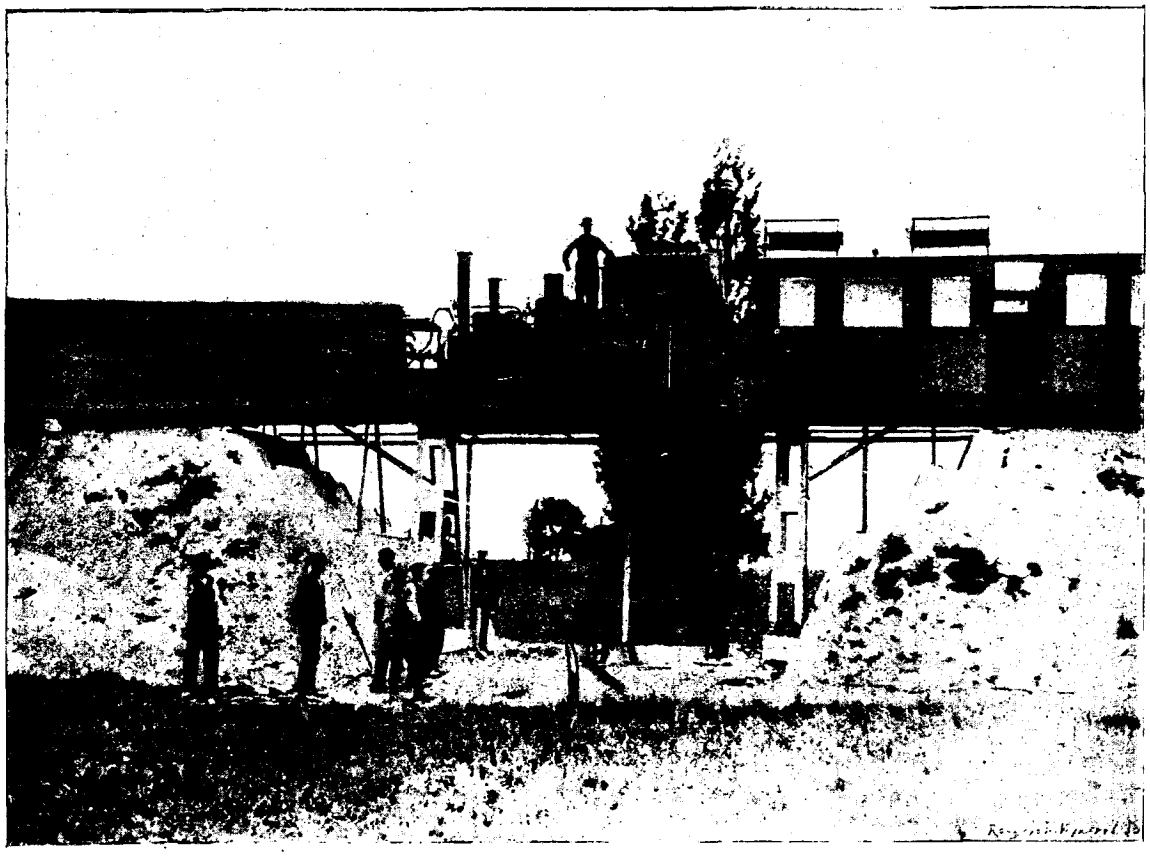
UN CHERCHEUR.

LE MONORAIL LARTIGUE

Suite et fin. — Voir page 388.

Les plaques tournantes proprement dites sont construites comme les plaques des chemins de fer ordinaires ; elles n'en diffèrent que par la portion de voie qui y est ajustée. Les passages à niveau sont de deux sortes, suivant que le passage se fait au niveau de la route ou au niveau du rail supérieur. Les premiers sont constitués par une partie de voie rendue mobile autour d'un pivot vertical, et soigneusement fermée quand la ligne est accessible aux trains. Là où le passage de la voiture se fait au niveau du rail, on a recours à des ponts-levis à double volée ; chaque volée est attachée par des charnières à des pièces de charpente verticales, réunies à leur sommet par une poutre en bois.

Le matériel roulant est particulièrement original et se différencie, comme presque tout le reste, des chemins de fer ordinaires. Il est placé à cheval sur la voie. Machines et véhicules affectent la forme générale de cacolets roulant sur le rail unique, au moyen de galets verticaux à gorge, tandis que les galets horizontaux, portant sur les guidages, ainsi que nous l'avons expliqué, maintiennent l'équilibre. Les locomotives comportent deux chaudières, placées, l'une



LE MONORAIL LARTIGUE. — Ligne de Feurs à Panissières. — Train franchissant un pont.

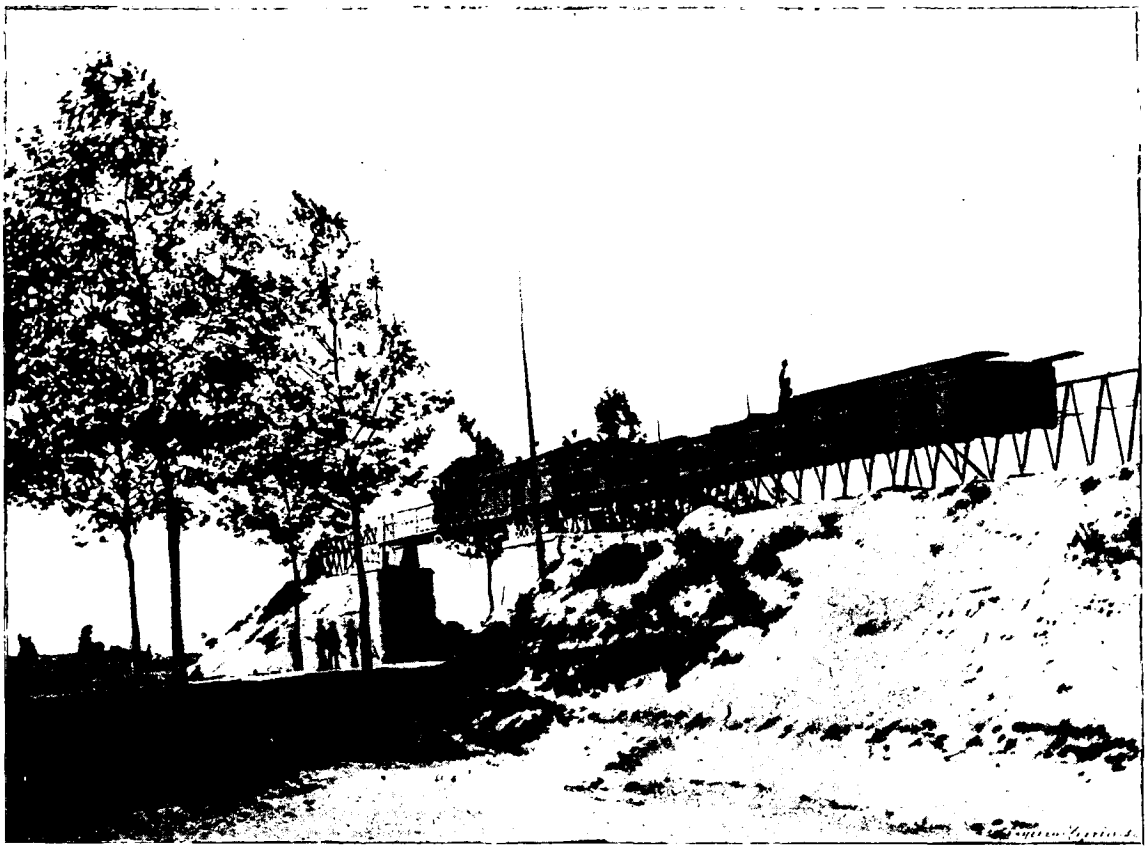
et l'autre, de chaque côté de la locomotive et communiquant, qui fournissent la vapeur aux cylindres, dont les pistons actionnent les galets moteurs, au nombre de trois et accouplés ensemble. Ces machines réalisent tous les progrès modernes. Le tender présente une disposition spéciale : il peut être rendu moteur au moyen de la vapeur de la chaudière, de manière à ajouter, en cas de besoin, un effort de traction supplémentaire, mais avec cette particularité que le mécanisme moteur n'est pas en mouvement quand on ne l'utilise point ; il n'est rendu solidaire des roues, par un système d'embrayage à friction, que lorsqu'il y a lieu.

Les galets ont le même diamètre que ceux de la machine, soit 610 millimètres, mais le mécanisme les actionne par l'intermédiaire d'une paire de roues dentées, réduisant la vitesse dans le rapport de 2 à 1.

Le matériel à voyageurs, également à cheval sur la voie, comporte deux dispositions. Tantôt les voyageurs sont assis sur des banquettes placées dans le sens de la voie, et se tournent le dos, comme sur l'impériale des omnibus, tantôt ils sont assis deux par deux sur des banquettes perpendiculaires à la voie. Dans ce dernier cas, les voitures contiennent trois compartiments de quatre places, de chaque côté du rail. Les trains se composent d'un fourgon, de plusieurs voitures à voyageurs et de deux véhicules spéciaux, à double escalier, permettant de passer facilement d'un côté de

la voie à l'autre côté. La longueur des voitures est de 4 m. 90, sans les tampons, et leur largeur, de 2 m. 50 environ (2 m. 75 pour les wagons à marchandises, à bétail, etc.); vides, ces voitures pèsent 2,750 kilogrammes. Chacune d'elles est portée par trois roues, roulant sur le rail supérieur, et munie de deux roues courant sur les guides latéraux. La vitesse varie de 28 à 40 kilomètres à l'heure.

Le chemin de fer dit monorail Lartigue peut être actionné par des moteurs électriques. Appelé à rendre de réels services, surtout dans les pays accidentés, il trouve également son emploi dans les régions où une voie posée au niveau du sol est exposée aux inondations, à l'envahissement par les sables ou la végétation. En tout cas, fait observer un ingénieur on peut revendiquer en faveur de ce système



LE MONORAIL LARTIGUE. — Ligne de Feurs à Panissières. — Un train de marchandises.

deux avantages des plus importants : la facilité de tourner dans des courbes du plus petit rayon, et l'économie de terrassements, d'ouvrages d'art et de terrains. Ajoutons qu'on l'a appliqué, en Russie, à des transports de soldats et de blessés, ainsi qu'au service des sucreries de betteraves et à des exploitations de mines, notamment à celles de l'Amour, où la traction est faite par des hommes. Il a, enfin, donné naissance à un projet d'installation aérienne dans Paris.

VICTORIEN MAUBRY.

NOËL

Nous voici en l'an 1897, ou, plus exactement, en l'an 1900, puisque la computation qui a déterminé le point de départ de notre ère s'est trouvée entachée originairement d'une erreur de trois ans. Ce fut, en effet, le moine érudit Denys le Petit (Dionysius Exiguus) qui, en faisant le calcul au sixième siècle, plaça la naissance du Christ en l'an 753 de la fondation de Rome. Or, par des preuves certaines tirées de saint Luc et des historiens Eusèbe et Josèphe, il a été ultérieurement établi que l'événement a eu lieu dans la quarante-deuxième année du règne d'Auguste, c'est-à-dire en 750, un peu avant la mort d'Hérode le Grand, qui fut précédée d'une éclipse de lune survenue dans la nuit du 13 mars de l'année précitée.

Quant au jour de la Nativité, l'enquête faite sous le pape Jules I[er], au quatrième siècle, l'avait fixé au 25 décembre, époque où les anciens célébraient le solstice d'hiver et la renaissance de la lumière qui se met, à ce moment, à refouler graduellement les ténèbres. Noël n'en fut pas moins d'abord une fête mobile, solennisée tantôt en janvier, tantôt au mois de mars

ou d'avril. Sous Charlemagne, on emprunta à l'Italie l'usage de commencer l'année à Noël, bien que quelques actes du même âge prennent aussi pour début le 1er janvier; mais, dès le dixième siècle, Pâques détrôna de nouveau, comme point initial, la Nativité; seulement, comme en ces temps de confusion, il n'y avait aucune loi générale, on suivait simultanément les deux systèmes chronologiques. Il en fut ainsi durant le quatorzième et le quinzième siècles, et ce fut l'ordonnance de Roussillon, rendue en 1563 par le chancelier de l'Hôpital, qui décida qu'à l'avenir l'année civile partirait du 1er janvier.

L'ère chrétienne, en tout cas, s'est ouverte en réalité le 25 décembre 750 de la fondation de Rome, puisque ce fut dans cette nuit du mois de *tebeth*, selon le calendrier juif, que naquit Jésus-Christ. César Auguste venait de prescrire un dénombrement de la population de l'empire, et ce fut, on le sait, à cette occasion que le Galiléen Joseph quitta Nazareth avec Marie pour aller se faire inscrire à Bethléem, la ville de David.

C'était un trajet de trois ou quatre jours du nord au sud, de la Syrie méridionale à la Palestine, par la route directe qui traverse la plaine fertile d'Esdraelone, les montagnes de Samarie (aujourd'hui Sebastieh), puis tout le relief, haut de 900 à 1100 mètres, qui, par Béthulie et Sichem (actuellement Naplouse), s'étend vers Jérusalem et Rephaïm, et où s'embranche le chemin de Damas. Les caravanes se suivent sans interruption sur cette voie, qui laisse à l'est El-Riba (l'ex-Jéricho), le sillon du Jourdain, ainsi que le torrent du Cédron et le bassin de la mer Morte. On était alors dans la période des pluies régionales qu'apportent les vents d'ouest et du sud-ouest et dont l'haleine fécondante succède jusqu'en avril à celle du brûlant sirocco ou *chourkayeh* venant du désert.

Arrivés au dernier moment à Bethléem, à quelques kilomètres au sud de Jérusalem, Joseph et Marie ne trouvèrent plus de place ni dans les maisons ni dans le khan du village (*diversorium*) et ils furent obligés d'aller se loger dans une grotte qui s'ouvrait au flanc des collines calcaires d'alentour, au milieu des massifs d'oliviers et de caroubiers, et qui servait d'étable, de lieu de refuge pour les bestiaux. Il s'y trouvait déjà un âne et un bœuf.

Ce fut là que Marie mit au monde le sauveur, et, dans la nuit où cette chose se passait, des bergers qui gardaient leurs troupeaux sur la plaine sise au delà de Beit-Saour, celle même où Booz avait eu ses champs, eurent la vision que raconte l'Evangile. Ils partirent aussitôt pour adorer le nouveau-né, et ils arrivèrent à la crèche vers l'aube. C'est l'heure à laquelle l'Eglise place la seconde des trois messes instituées par elle en souvenir de cet événement, la messe de l'aurore, qui se célèbre à Rome à Saint-Athanase, tandis que la messe de minuit se dit à Sainte-Marie-Majeure, et celle du jour à Saint-Pierre.

Plus tard, treize jours après, selon les uns, à une année de là, suivant les autres, les mages survinrent à leur tour, de l'extrême Est, du fond de la Perse peut-être, guidés par une étoile en laquelle on a voulu voir soit une comète, celle peut-être que mentionne Pline l'Ancien vers cette date, soit un phénomène céleste, peut-être, comme l'a pensé Képler, une conjonction de planètes dans la constellation des Poissons.

Nous ne suivrons pas plus loin le Nouveau Testament : le voyage à Bethléem, la naissance du Sauveur, l'Adoration des bergers et des mages, voilà le triple thème de la fête annuelle qui, depuis lors, se célèbre sous le nom de Noël dans tous les pays de la chrétienté. Les cérémonies qui, au moyen âge, avaient lieu autour de la crèche n'étaient que la mise en scène de ce drame hiératique, à laquelle l'assistance entière prenait part. Ce fut même à cette occasion que le chant en langue vulgaire s'introduisit dans l'église à côté du chant liturgique.

Au neuvième siècle, le peuple avait cessé d'entendre le latin; il fallait cependant qu'il continuât à se mêler activement au culte. Alors, par une tolérance du clergé, apparut le *noël*, d'abord sous la forme bizarre du cantique farci, c'est-à-dire moitié en latin, moitié en roman, puis, plus tard, comme une chose à part, comme une partie intégrante du mystère de l'incarnation et de la nativité de Jésus. Ces jeux scéniques ayant dégénéré en bouffonneries, l'Église les supprima; mais ils passèrent dans le domaine commun et restèrent au foyer familial comme un dernier souvenir, un dernier écho des pratiques d'autrefois.

Les chants de Noël, les *Noëls*, comme on dit tout court, représentent chez nous des échantillons aussi anciens que curieux de la poésie populaire et religieuse. Presque toutes les provinces possédaient leurs recueils de *Noëls* en patois. Il y avait les *noëls* bourguignons, les *noëls* d'Auvergne, du Forez, les *noëls* bressans, poitevins, normands, bretons, languedociens, provençaux, bizontins, toulousains. On les chantait au foyer, dans les rues, et les principaux ont été condensés au dix-septième siècle en un petit livre appelé la *Bible des Noëls*.

Le sujet de ces poèmes dialogués est toujours le même : c'est *saint Joseph* cherchant à Bethléem un logis pour la Vierge, allant de porte en porte, d'hôtellerie en hôtellerie, et partout éconduit, jusqu'à ce qu'on lui indique une grotte où les voyageurs trouvent un abri. C'est ensuite la naissance du petit Jésus qu'on montre couché sur la paille « entre le bœuf et l'âne gris », tandis que mages, bergers, animaux

viennent lui rendre hommage en lui apportant toutes sortes de présents. Enfin c'est la fuite de la famille, poursuivie par Hérode.

De ces poésies naïves qui ont fait, pendant des siècles, la joie de nos pères, il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir ou quelques centons imitatifs chantés à Noël au fond des campagnes et dans certaines villes. Les mirages consolateurs qu'elles évoquaient dans les âmes se sont en grande partie évanouis. Nous sommes devenus trop savants et trop positifs ; nos misères sont les mêmes; seulement nous ne savons plus les tromper en nous enivrant comme jadis d'espérances quasi-mystérieuses, de joies occultes et irraisonnées.

Que de touchantes coutumes à peu près disparues ou qui achèvent de disparaître chaque jour !

Essayons de glaner ce qui en reste.

Autrefois, à l'occasion de Noël, on distribuait à ses amis des gâteaux appelés *nieulles* qu'on ne connaît plus guère aujourd'hui. On pétrissait en outre, dès la veille, un fort gros pain, dit *pain de calandre*, qu'on partageait entre la famille, après en avoir coupé un petit morceau sur lequel on faisait trois ou quatre croix avec un couteau, et que l'on conservait. On attribuait à cette miche la vertu de guérir de plusieurs maux. En Bohême, il est encore aujourd'hui en usage, dans quelques campagnes, d'enfouir les restes du repas de Noël sous des arbres fruitiers pour les rendre plus fertiles.

Et la fameuse bûche de Noël, ou *tréfoir*, quel rôle elle jouait cette nuit-là ! On la préparait d'avance, et lorsque toute la famille était réunie en cérémonie dans la salle commune, on allait la chercher processionnellement en chantant des vers et on l'apportait dans l'âtre. La plus jeune des personnes de la maison l'aspergeait ensuite d'un verre de vin; après quoi on y mettait le feu. Il fallait qu'elle brûlât jusqu'au jour, sinon, c'était un mauvais présage. Le charbon de ce bois, on le gardait toute l'année, et on le faisait entrer dans la composition de plusieurs remèdes. En Belgique, l'enfant Jésus est censé visiter de préférence le logis où se trouve la plus grosse bûche. En Autriche, la veille de Noël, aujourd'hui encore, le chef de la famille asperge en silence, et sans retourner la tête, toutes les pièces de la maison, les granges, les écuries, les champs même, pour chasser le mauvais esprit et tout consacrer au verbe divin qui va descendre du ciel. On allume ensuite des cierges sur un petit autel dressé dans la salle principale; on prend le repas de Noël, puis on récite des prières, on raconte des légendes pieuses, on chante des chants de la crèche, et jeunes gens et jeunes filles interrogent l'avenir de toutes sortes de manières, en attendant le moment de se rendre à la messe de minuit, pendant laquelle on entend souvent le rossignol et le coucou mêler leur voix aux psalmodies des officiants.

En Allemagne, la fête de la Nativité a gardé aussi une grande importance. Ce jour-là, tout est en mouvement dans les villes et villages. Chaque famille se réunit le soir autour d'un petit sapin chargé de luminaires et de présents. Le sapin, l'arbre toujours vert, est dans les pays du nord et de l'ancienne Germanie, l'arbre par excellence du Christ, le *Christbaum*, et, avec ses rameaux magnifiquement éclairés, il est le symbole consacré du renouveau.

Depuis 1870, il sert aussi chez nous à fêter la Noël des petits Alsaciens de Paris. On fait venir des environs de Mulhouse un *Tannenbaum* enveloppé d'une grosse motte de terre alsacienne; c'est, pour les exilés, l'image et comme la substance de la patrie perdue. Il est dressé, le 25 décembre, au milieu de la grande salle du Châtelet, couvert de bougies, de gâteaux, de jouets, et les petits enfants assistés par la société d'Alsace-Lorraine reçoivent ainsi leurs modestes étrennes.

En Bohême, on croit que la branche de cerisier cueillie le jour de la Sainte-Barbe (4 décembre), et mise en un lieu chaud, fleurit dans la nuit de Noël.

En Angleterre, la fête de Noël est célébrée avec plus d'entrain encore. C'est à cette date que se fait, au delà de la Manche, l'échange de cadeaux qui a lieu chez nous au 1er janvier. Ce jour-là, toutes les affaires sont suspendues, les écoles fermées, seuls, les magasins et les tavernes demeurent ouverts, et partout c'est un entassement de volailles et de comestibles qui fait rêver des noces de Gamache. Toute la nuit, des milliers de charrettes à bras illuminées et chargées de victuailles, parcourent les quartiers populaires de Londres. Des hommes et des femmes déguenillés s'en vont chanter à tue-tête devant les maisons des *Christmas-Carols* (chants de Noël).

Dans les campagnes, on suspend dès la veille au-dessus des portes des bouquets de houx dont les baies rouges simulent des grains de corail. La solennité est partout annoncée par des sérénades, et des musiciens ambulants se rendent sous les fenêtres des gentlemen, pour quêter des gratifications. Dans beaucoup de comtés, des troupes d'enfants vont chanter des chœurs de cottage en cottage, et il faut voir, le soir, scintiller comme en Allemagne, au-dessus de la table du souper, un arbre de Noël dont chaque rameau porte une bougie allumée et des jouets étincelants. La pièce de prédilection du festin est un énorme plum-pudding qui absorbe des centaines de livres de raisin de Corinthe.

Ces fêtes de la *Christmas* durent plusieurs semaines et donnent lieu, dans tous les théâtres, à des pantomimes spéciales, à de véritables

contes de fées en action, qui divertissent autant les grandes personnes que les petits enfants. Encore la Noël britannique a-t-elle bien dégénéré, elle aussi. Où est le temps où un « abbé de la folie » conduisait par les rues une troupe joyeuse de masques chantant et dansant, où les plus notables personnages, revêtus de costumes fantastiques, galopaient dans Londres en secouant des torches et en sonnant des fanfares, où le roi Henri II en personne servait à table son propre fils, le roi de la fête, et lui apportait dans le plat d'honneur, au bruit des trompettes, une hure de sanglier couronnée de laurier et de romarin?

En Suède et en Norvège, la Noël durait autrefois de quatorze à vingt jours, et l'on s'y préparait trois mois à l'avance. Aujourd'hui encore, on apprête en vue de cette fête force provisions; on brasse la bière; on fume les meilleurs morceaux de bœuf et de renne. Il y a un grand souper au milieu duquel apparaît soudain un homme la tête couverte d'un voile et tenant une corbeille remplie d'objets divers et de cadeaux, dont la distribution excite la joie générale. On chante ensuite des cantiques, et le repas est suivi d'une grande représentation où figurent non seulement la naissance du Christ, mais sa vie, sa passion, sa résurrection, une sorte d'imitation des *mystères* du moyen âge.

A Paris, la Noël, on le sait, consiste entièrement, en dehors de la messe, dans les joies gastronomiques du *réveillon* dont on peut retrouver l'origine dans cette collation par exemple qui se faisait jadis dans les églises mêmes en Espagne et qu'entrecoupait un scénario pieux exécuté au bruit des guitares, des tambourins, des castagnettes et avec accompagnement de danses.

Par contre, en Bretagne, la soirée de la nativité garde quelque chose de grave et d'austère, qui ne se retrouve pas dans la province voisine, la Normandie, où les enfants se bornent à aller quêter de ferme en ferme des *aguignettes* ou étrennes. Dans la péninsule de granit recouverte de chênes, la Noël revêt un caractère de grandeur mystérieuse et sauvage, qui est comme le reflet de l'empreinte laissée dans les âmes par le pays même.

En se pressant autour du feu de genêts épineux, les Bretons s'entretiennent volontiers de l'ordre de la nature bouleversé. Leur esprit superstitieux va au-devant des fantômes errants, des fées des eaux et des bois, des *korigans*, des dragons gardiens de trésors. Ils entendent la *charrette moulinoire* grincer au dehors par les chemins creux, le cheval fantastique et l'homme-loup galoper à travers les champs. Ils savent qu'en cette nuit de la *Nédélec*, plus qu'en aucune autre, des flammes bleues voltigent dans les cimetières, que les noyés sortent de la mer, que les damnés soulèvent la pierre de leur tombe pour réclamer des prières aux vivants, et qu'au bord des mares les lavandières nocturnes se livrent à leurs effrayantes pratiques. Telle est l'épouvantable procession qui chemine à travers la lande, à l'heure noire où les fidèles sortent pour gagner l'église, souvent fort éloignée. Bien plus, les bestiaux eux-mêmes sont censés porter leurs adorations à l'enfant Jésus, et, tant que dure la messe de minuit, ils nouent entre eux des dialogues mystérieux, ils ont la faculté de parler, d'exprimer leur opinion sur les hommes, et sages et avisés bien souvent sont ceux qui savent écouter ces colloques.

Plus au sud, dans la lumineuse Provence, c'est la joie qui a de tous temps dominé dans la solennité de la Noël. Là, le festival traditionnel est la dinde bourrée de marrons pour le pauvre, bourrée de truffes pour le riche; mais ce mets n'apparaît sur la table, la vigile exigeant l'abstinence, qu'après un souper composé de plats maigres, dont la morue en matelotte et la carde en sauce blanche forment le fond traditionnel et obligatoire. A Arles et dans le Comtat-Venaissin, c'était avec une burette d'huile d'olives qu'on arrosait, en l'attisant du même coup, la bûche qui devait brûler toute la nuit.

A Marseille, une semaine avant la Noël, se tenait sur le cours Belzunce la foire « des petits saints », *fiero deis santous*, qui est aujourd'hui transférée sur les allées des Capucines, à côté des marchands de nougats. Les petits saints sont des statuettes de plâtre grossièrement modelées ou d'argile simplement comprimé dans des moules et ornées de fortes enluminures. Elles occupent des cabanes de carton ou de sapin qui figurent l'étable de Bethléem. On voit là les rois mages avec leurs esclaves et leurs chameaux richement caparaçonnés, puis, à côté d'eux, des moines de tous les ordres, des soldats français, une commère qui file, un bohémien qui porte un chat sur ses épaules, un rémouleur, un joueur de tambourin, un paysan coiffé d'un bonnet de coton, tout cela pêle-mêle avec des animaux de tous les pays, des moulins à vent, des maisons à plusieurs étages, des locomotives même tous feux allumés.

Ce genre d'exhibition vient probablement d'Italie, saint François d'Assise le premier, en son oratoire des Abruzzes, ayant obtenu l'autorisation de représenter les diverses scènes de la nativité au moyen de figurines de bois et d'argile. A Marseille, les chapelles des couvents d'abord adoptèrent cet usage, et, dès le quatorzième siècle, l'église des Accoules eut son théâtre de la crèche. Il n'y a pas plus de trente ans, la ville possédait encore une vingtaine de *pastorales* de cette sorte.

Poussons maintenant plus encore au midi. Nous voici à Rome. Quel est ce peuple étrange qui, aux abords de Noël, descend des montagnes d'alentour et se répand par les rues de la ville au son d'une musique champêtre? Ce sont les bergers de la Sabine et des Abruzzes, les *pifferari*, qui viennent annoncer la « bonne nouvelle » aux gens de la ville, s'arrêtant debout et tête nue devant les madones qui décorent les façades des maisons ou se dessinent, à la lumière d'une lampe, au fond des magasins. De même, en Moravie, arrivent de la frontière de Hongrie des montagnards Slovaques qui vont de maison en maison promenant une crèche en miniature où se voient l'enfant Jésus avec ses parents, les rois mages, le bœuf et l'âne traditionnel, et chantant des Noëls populaires qui leur valent de menus dons de toute sorte.

Le saint jour venu, les *pifferari* disparaissent de Rome. En revanche, dans toutes les rues avoisinant le Tibre, s'élèvent comme par enchantement de petites boutiques qui offrent un entassement bizarre d'objets de piété, de joujoux, de bonbons, et qu'assiège du matin au soir toute une gent de menus acheteurs. Noël, pour les Romains, c'est la bonne fête par excellence. La veille on jeûne jusqu'aux ténèbres, ensuite on fait un souper maigre, et, à minuit, la table se couvre d'aliments gras, comme en Provence. Mais la caractéristique de la solennité, ce sont les prédications d'enfants qui se font dans l'église Santa Maria in Ara Cœli, bâtie sur l'emplacement de l'ex-temple de Jupiter Capitolin, et à laquelle on accède par une montée de cent vingt-quatre marches.

C'est dans la sacristie de cette église, derrière le sarcophage de porphyre élevé à l'endroit où Auguste, selon la légende, instruit par la sybille de la naissance du Christ, aurait érigé un autel *(Ara primogeniti dei)*, que l'on conserve le *santissimo Bambino*, statuette de 60 centimètres de hauteur, taillée, dit-on, par un moine dans un arbre du Jardin des Oliviers et coloriée par saint Luc. Or, à l'époque de la Noël, on l'expose pendant plusieurs jours dans une crèche *(presepio)*, et tout un peuple de petits sermonnaires, garçons et filles, se succédant sur une espèce d'estrade placée vis-à-vis, débite à propos de la naissance du Christ de naïfs discours qui attirent une foule curieuse d'auditeurs. Qu'il y a loin pourtant, pour revenir à notre point de départ, de ces prêches enfantins, imités un moment à Marseille, à ce drame vibrant et naïf qui se jouait jadis dans les vieilles cathédrales embrasées jusqu'aux pointes des ogives par une lueur rappelant aux âmes simples et croyantes l'éclat céleste qui avait montré aux pasteurs de Judée le chemin de l'étable de Bethléem !

JULES GOURDAULT.

LE CHATEAU D'USSÉ

La jolie et pure rivière d'Indre, avant de se déverser dans la Loire à Port-Boulet, au-dessous de Tours, file pendant quelque temps parallèlement au grand fleuve tourangeau, dont elle n'est séparée que par une langue de terre d'un kilomètre à peine de largeur. Le cours d'eau issu à 245 kilomètres de là près de la limite du département de la Creuse semble prendre plaisir à s'attarder à la dernière heure dans la riante vallée où il serpente sans bruit d'un manoir à l'autre.

Un peu en amont, dans cette partie extrême de son trajet, il vient de baigner les ruines imposantes et sévères du donjon de Montbazon, qui rappellent le souvenir de ce comte d'Anjou, Foulques Nerra, qui fut le grand ingénieur et constructeur du dixième siècle. Tout de suite après, ses claires ondes ont reflété la gracieuse image de ce bijou de la Renaissance qu'on appelle le château d'Azay-le-Rideau. Maintenant les voilà léchant les coteaux que revêt la forêt domaniale de Chinon, laquelle s'interpose seule entre elle et le sillon de la Creuse.

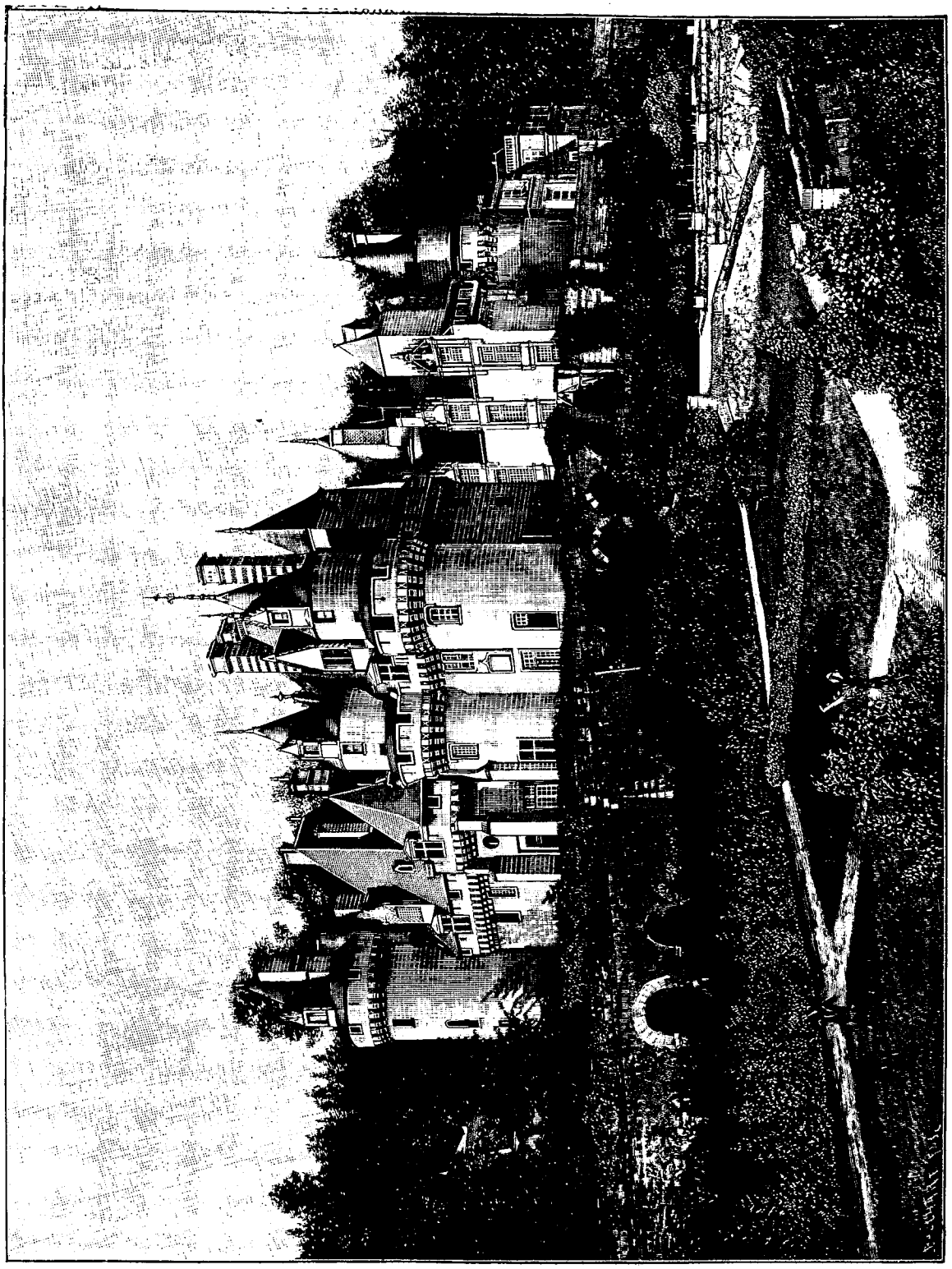
Là, divisée en plusieurs bras, comme pour mieux prendre possession du sol, l'Indre touche la colline sur laquelle s'élève une autre merveille architecturale de cette région centrale de la France où se succèdent sans interruption les décors de pierre enchanteurs : c'est le château d'Ussé, que le voyageur passant en chemin de fer sur la rive opposée de la Loire n'aperçoit qu'à travers les arbres, à demi voilé aux regards et rejeté dans le lointain.

Le site n'est pas moins plaisant que la construction. A perte de vue, dans les deux vallées qui se confondent, ce ne sont que prairies, bocages, riches cultures emplissant un bassin encadré de lignes magnifiques de hauteurs. Du sol gras des *varennes*, comme on dit, s'élance une végétation luxuriante. Rien de heurté dans le paysage qu'offre ici la « molle » terre tourangelle. C'est une nature aux traits sobres et tempérés, dont le charme enveloppant et discret berce et endort à demi le touriste. Tout y est harmonie ; tout, jusqu'à l'air moite et caressant que l'on respire, y évoque l'idée d'une vie facile et heureuse.

L'Indre cependant est un cours d'eau qui joint l'utile à l'agréable. Par sa longueur et son volume liquide, elle n'est que la quatrième rivière du département ; au point de vue pratique, c'en est la première. Elle ne ressemble en rien au grand cours d'eau dont elle est la vassale. Les ondes dormantes de celui-ci ne se réveillent qu'à l'époque des crues pour jeter de toutes parts des bavures de sable et des détritus qui n'ont pas, tant s'en faut, la vertu fécondante des dépôts du Nil. L'Indre, elle, a de l'eau en tous temps. Limpidité et profondeur,

voilà ses deux caractères propres. Elle alimente chemin faisant, plus de cinquante établissements industriels, et à chaque pas elle est arrêtée par un barrage d'usine ou de moulin à demi caché dans les saulaies. Un de ces moulins, dépendant justement du château d'Ussé, a une importance capitale, et est même relié par un tramway Decauville à la halte de Saint-Benoît, sur la voie ferrée de Tours à Chinon.

L'immense massif de la forêt de Chinon, qui



CHATEAU D'USSÉ. — Gravure de Bauchart.

s'incline jusqu'au sillon fluvial, couvre le relief escarpé au pied duquel est le château d'Ussé. De l'autre côté, vers le sud, le coteau se relève brusquement et projette son ombre sur tout le plan incliné. L'édifice, auquel on arrive, du nord, par une avenue de peupliers de 1,500 mètres, offre, à première vue, une irrégularité pittoresque qui dénote une construction de plu-

sieurs époques. Il est fait de pierre tendre, d'une craie tuffeau de couleur blanche légèrement teintée de jaune, extraite sur les lieux mêmes, des coteaux du val de la Loire, principalement à Cinq-Mars et à Rochecorbon. Ce vaste banc, qui se prolonge dans le bassin de la Vienne, a fourni les matériaux des antiques édifices de Chinon, de l'Ile-Bouchard et de la plupart des constructions et des châteaux du pays.

Au manoir d'Ussé, le gros donjon cylindrique date du quinzième siècle. L'ensemble architectural, souvent remanié, est remarquable par sa hardiesse. Il se compose de deux groupes bardés de tours, de tourelles, de pavillons de toute sorte reliés par une simple galerie, et présentant les détails les plus variés de la Renaissance. La plupart des châteaux de France ont été, on le sait, reconstruits ou amplifiés au quinzième et au seizième siècles ; on leur a donné alors des fenêtres plus larges, et la décoration proprement dite a pris le pas sur les nécessités de la défense. Mais, bien avant ce temps-là, les seigneurs d'Ussé apparaissent dans l'histoire. Le premier du nom est un certain Gelduin, un noble danois, « renommé, dit l'abbé Bourassé, le peintre de la Touraine, par sa force et par sa valeur ». Eudes, comte de Blois et de Touraine, lui confia en 1004 la garde du château de Saumur.

Vers le milieu du seizième siècle, la seigneurie passa à la famille de Montejean, puis elle échut à Jean de Bueil, qui se signala dans la guerre de Cent ans et devint amiral de France. Après lui, son fils Antoine vendit en 1485 la terre d'Ussé à Jacques d'Espinay, dont le père avait été chambellan du duc François II, et dont le frère fut archevêque de Bordeaux. Ce furent vraisemblablement lui et son fils Charles qui rebâtirent le château. Les initiales C. L. qu'on retrouve sur la construction, notamment sur l'aile orientale, désignent Jacques d'Espinay et sa femme Lucrèce de Pons. La vipère ou guivre de Milan, qu'on y voit aussi comme motif d'armoirie, rappelle le souvenir de Bonne Visconti, la mère de Béatrix de Montauban, que Jacques d'Espinay avait épousée, comme la salamandre à Chambord rappelle le roi François Ier.

La chapelle, dédiée à sainte Anne, et séparée de l'édifice, fut consacrée le 26 mars 1538, sous René d'Espinay, celui qui, vingt-neuf ans plus tard, vendit la terre d'Ussé à Suzanne de Bourbon, fille de Louis, prince de la Roche-sur-Yon et de Louise de Bourbon-Montpensier. C'était la veuve de Claude de Rieux, fait prisonnier à Pavie et mort en 1532, âgé seulement de 35 ans. Suzanne elle-même décéda en 1570, et tous ses biens passèrent à sa fille Louise, qui les porta dans la maison de Lorraine par son mariage avec René.

Le domaine échut ensuite à un certain Christophe Fournier, qui le revendit au contrôleur général Thomas Bernin de Valentinay, dont le petit-fils épousa la fille aînée de Vauban. L'illustre maréchal venait souvent chez son gendre, et ce fut lui qui construisit le pavillon qui flanque le château à l'ouest, ainsi que les magnifiques terrasses qui bordent le terre-plein et dominent si majestueusement le cours de l'Indre. Un des bastions de ce côté porte le nom de Vauban ; on y avait placé quatre canons anglais, présent de Louis XIV.

A la révolution de 1789, Ussé, qui, entre temps, avait été érigé en marquisat, se trouvait aux mains de Vincent Roger, marquis de Chalabre. Celui-ci émigra, et sa terre fut mise sous séquestre. Après la Terreur cependant son fils obtint qu'on la lui rendit, et il la céda en 1807 à Malo de Durfort, duc de Duras, qui mourut en 1838. Elle appartient aujourd'hui au comte de Blacas.

Avec son grand parc aux troncs séculaires, Ussé est, on peut le dire, comme Chambord, un séjour féerique. A l'intérieur règne un superbe escalier de pierre orné d'un tableau de saint Jean attribué à Michel-Ange. Les vastes salles aux larges cheminées, aux poutres enrichies de sculptures, ont un aspect réellement grandiose, et l'on y trouve des détails charmants d'ornementation. Au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle, qui rappelle, sauf la magnificence des vitraux, la Sainte-Chapelle d'un autre château tourangeau, malheureusement détruit, celui de Champigny, se trouvent de belles sculptures du seizième siècle, œuvre sans doute d'un ciseau italien, qui représentent les douze apôtres. Bref, ce château d'Ussé est un des plus élégants spécimens de la Renaissance en France. Rigny, dont il fait partie est un hameau de 1,500 habitants dépendant de la commune d'Azay-le-Rideau, et qui possède lui-même, outre une église du douzième siècle, de vastes grottes à stalactites et une fontaine intermittente.

G. L.

FÉLIX TISSERAND

DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS

Nous avons eu la douleur de conduire à sa dernière demeure, le 23 octobre dernier, le savant et sympathique directeur de l'observatoire de Paris, M. Félix Tisserand, qui venait d'être subitement, le 20 octobre, frappé d'une congestion cérébrale, à l'âge de 51 ans et 9 mois, dans toute la force de son talent et semble-t-il, dans toute la plénitude de sa santé. Cet impitoyable coup de la destinée a jeté parmi nous tous la plus profonde consternation. Qu'est-ce que la

vie? et à quoi tient-elle? De telles catastrophes ne nous montrent-elles pas, à chaque instant, la vanité de toutes choses!

Félix Tisserand était directeur de l'observatoire de Paris, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, professeur à la Faculté des sciences. Il était surtout *mathématicien*. Son ouvrage le plus considérable est son *Traité de mécanique céleste*, dont le quatrième et dernier volume vient de paraître, et qui complète celui de Laplace. Depuis la mort de Le Verrier, il représentait en France, avec M. Poincaré, l'autorité la plus compétente en mécanique céleste, comme Adams en Angleterre et Newcomb aux États-Unis. La science des mouvements planétaires n'avait pas de secrets pour lui.

Un soir de l'année 1876, prenant une tasse de thé à l'observatoire, chez Mme Le Verrier, il m'arriva de causer avec l'illustre découvreur de la planète Neptune, dont la santé périclitait de mois en mois, des savants français qu'il considérait avec la plus grande estime. Tout d'un coup, il pensa qu'il pouvait mourir. « J'aurai un successeur, me dit-il : Tisserand. »

Celui-ci était alors directeur de l'observatoire de Toulouse et professeur à la Faculté des sciences de cette ville. Il n'était âgé que de trente et un ans. Il m'a semblé alors que Le Verrier pensait encore vivre une dizaine d'années. Il devait s'envoler vers les autres sphères au mois de septembre 1877. Cette mort, malgré tout prématurée, lui fit donner comme successeur, non un astronome, mais un marin, le contre-amiral Mouchez, qui mourut à son tour en 1892, et auquel succéda Tisserand.

Ce mathématicien était un très grand travailleur. Outre la direction de l'observatoire, qui est très absorbante, et qui avait été précédée par ses cours aux Facultés des sciences de Toulouse et de Paris, outre ses commissions à l'Académie des sciences, les séances du lundi à l'Institut, celles du mercredi au Bureau des longitudes, outre son grand *Traité de mécanique céleste*, qui l'occupait assidûment depuis dix années, il avait publié un *Recueil d'exercices* sur le calcul infinitésimal, avait achevé les Tables de la Lune de Delaunay, avait donné des Mémoires sur le mouvement des planètes, sur les étoiles filantes, sur les taches du soleil, des Notices sur la mesure des masses en astronomie, sur les perturbations, sur les planètes intramercurielles, et tout récemment, avec M. Audoyer, publié des *Leçons de cosmographie*. Il ne prenait pas un instant de repos et paraissait, d'ailleurs, toujours plus ou moins absorbé.

Nous l'avons eu pendant deux ans comme président à la Société astronomique de France, où chacun a pu apprécier à la fois sa haute compétence dans toutes les questions scientifiques et la clarté parfaite des expositions qu'il nous faisait sur les sujets même les plus transcendants (1).

Je ne puis m'empêcher de citer l'une de ses dernières causeries. Il s'agissait d'une étoile que l'on nomme Algol et qui brille au ciel dans la tête de Méduse. Cette étoile est variable : tous les deux jours elle tombe de la deuxième à la quatrième grandeur et subit une éclipse qui ne dure en son minimum que six minutes. M. Tisserand nous montra que certaines variations observées dans cette période doivent être attribuées à un aplatissement dans la forme sphérique de ce lointain soleil, aplatissement qui doit être de 1/200 environ. N'est-il pas merveilleux de voir le calcul découvrir la forme géométrique d'une étoile, qui n'est qu'un point perdu dans l'infini et ne peut offrir aucun disque dans le champ des instruments les plus puissants!

La mort de cet éminent astronome est une grande perte pour la science et laisse un inoubliable regret dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

On a reproché au directeur de l'observatoire d'être un peu froid, un peu timoré, de paraître quelquefois avoir peur de se compromettre. Ce petit reproche ne lui est pas particulier, car il s'adresse à presque tous les fonctionnaires de l'État. On pourrait facilement en trouver d'incomparablement plus timorés encore et qui parfois en marchant semblent avoir peur de leur ombre. L'indépendance absolue de caractère est très rare. M. Tisserand a servi la cause du progrès dans toute la mesure de ses facultés. Et puis, lorsqu'on appartient à des corps officiels, peut-on toujours dire ce que l'on pense ? Ne craint-on pas de déplaire à certains collègues ? N'est-on pas un peu lié par l'esprit de corps? N'est-on pas tenu à certaines réserves ? Et même, ne voit-on pas, très sincèrement, les choses sous un jour spécial et dans un horizon un peu rapproché ? Le Verrier, par exemple, était bien convaincu que les mathématiciens étaient fort au-dessus des autres mortels, et je ne pense pas qu'il eût en très haute estime les autres sections de l'Institut. Un jour, à l'Académie des sciences, au moment où il commençait au tableau une démonstration algébrique, il embrassa lentement d'un mouvement de tête tournant tout l'aéropage,

(1) La Société astronomique de France n'est peut-être pas encore connue de tous les lecteurs du *Magasin Pittoresque*, quoiqu'elle date d'une dizaine d'années et compte déjà plus de douze cents membres. Son siège est à Paris, Hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, où elle tient ses réunions le premier mercredi de chaque mois et possède un observatoire constamment ouvert à ses membres. Elle publie un Bulletin mensuel qui tient au courant de tous les progrès de la science. Tout le monde peut en faire partie : il suffit d'aimer la science. La cotisation est minime (10 fr. par an).

qui déjà s'apprêtait à ne rien écouter, et dit tranquillement : « Messieurs, je serai aussi clair que possible, et j'espère être compris même de la section de botanique ». Le bon et doux M. Trécul, mort il y a quelques semaines, ne revint jamais de cette impertinence.

Il n'est pas rare, du reste, de voir des hommes, même de haute valeur réelle, avoir cette même opinion d'eux-mêmes et de leur occupation spéciale. Chateaubriand n'avait pas la moindre estime pour les mathématiques et les mathématiciens. Gambetta mettait au premier rang les politiciens. Victor Hugo trouvait que les musiciens perdaient leur temps et celui des autres. Napoléon ne voyait guère dans les pay-



TISSERAND, directeur de l'Observatoire de Paris.

sages que des dispositions stratégiques pour des champs de bataille. Causez avec un ancien élève de l'École polytechnique, en deux minutes vous sentirez qu'il est convaincu que les polytechniciens sont les premiers hommes de France. Causez avec un normalien l'orgueil contraire débordera. Les membres de l'Institut ne parlent guère que d'eux dans leurs rapports.

Ne pourrions-nous être moins exclusifs, plus éclectiques, et penser que toutes les aptitudes ont leur place respectable dans l'armée du progrès ?

Tisserand avait manifesté dès son premier âge, les aptitudes les plus remarquables pour les sciences mathématiques. Né à Nuits (Côte-d'Or) le 15 janvier 1845, d'une modeste famille d'artisans, il commença ses études au collège de Beaune, les mena brillamment et rapidement, fut reçu bachelier à dix-sept ans, élève de l'École normale à dix-huit ans, agrégé à vingt et un ans et docteur ès sciences à vingt-trois ans, en 1868. Cinq ans après, il était directeur de l'observatoire de Toulouse et professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des sciences de cette ville. Il fit partie de plusieurs missions scientifiques, entre autres, en 1868, de celle de l'éclipse totale de soleil du 18 août, qu'il alla observer au golfe de Siam, et celles du passage de Vénus en 1874, qu'il alla observer au Japon, et du même passage en 1882, qu'il observa à Saint-Domingue. Il avait été nommé correspondant de l'Institut en 1874 et membre titulaire en 1878, en remplacement de Le Verrier.

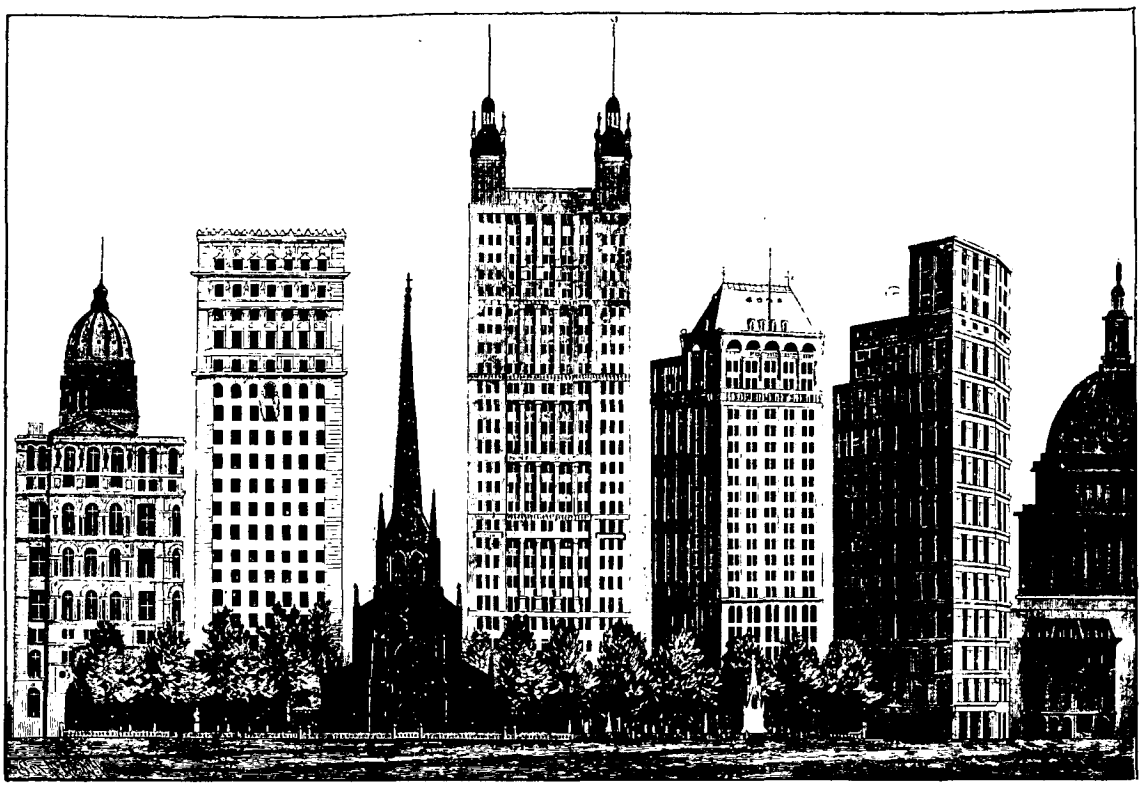
La succession de M. Tisserand à l'Observatoire de Paris n'est pas très enviable, à moins que l'on appartienne par tempérament à l'école de feu M. Renan, qualifiée en termes un peu trop « fin de siècle » pour être répétés ici. Il est certain que si l'on se désintéresse de tout, on peut tout accepter. Mais les hommes qui prennent les choses à cœur sont plus difficiles. Les murs de l'Observatoire de Paris ont deux mètres d'épaisseur et paraissent imprégnés, depuis plus d'un siècle déjà, d'une espèce de microbe toute particulière, germes invisibles qui attaquent l'esprit de presque tous les fonctionnaires de l'établissement. Il y a juste cent ans, la Révolution avait mis à la porte le quatrième des Cassini : lisez ce que dit Lalande de l'état de l'observatoire à cette époque, et vous frémirez. J'ai sous les yeux, en ce moment, une lettre de Le Verrier, écrite en 1849, sous le règne plutôt paternel d'Arago : il déclare qu'il n'y a pas d'enfer comparable à ce repaire de brigands. Le Verrier a toujours été malade de l'estomac et d'un caractère plutôt hypocondriaque ; aussi ne prenons-nous pas à la lettre ce qu'il écrit là. Mais chacun sait qu'il succéda à Arago et que les choses n'en allèrent pas mieux du tout. Sous son règne, cent quatre fonctionnaires passèrent par l'Observatoire. Ceux qui restaient encore en 1869 signèrent une pétition pour demander à l'empereur la mise en disponibilité du directeur, laquelle fut accordée. Delaunay, son ennemi le plus intime, lui succéda, puis, trois ans plus tard, en 1872, mourut d'une mort tragique dans la rade de Cherbourg. On était sous le gouvernement de M. Thiers, qui ramena à l'Observatoire son ami Le Verrier. Puis ce fut le tour de l'amiral Mouchez, qui mourut d'apoplexie et ensuite de Tisserand, qui vient d'être emporté par une congestion cérébrale. La direction nouvelle sera la cinquième depuis vingt-cinq ans. Faisons des vœux pour la voir plus heureuse et plus longue. Mais il faudrait un vrai miracle pour modifier l'atmosphère morale de notre observatoire national, y faire régner la confraternité et le bonheur. Nous devrions l'espérer, car existe-t-il au monde une science plus belle et plus enchanteresse que l'Astronomie? On aimerait voir les astronomes, dont la plupart sont laborieux, éminents en savoir, planer avec un caractère indépendant, dans les hau-

teurs olympiennes des régions éthérées. On aimerait les voir affranchis des faiblesses vulgaires de notre pauvre humanité, heureux de vivre dans la contemplation pure des splendeurs de la création.

CAMILLE FLAMMARION.

LES MAISONS MONSTRES A NEW-YORK

Est-ce à Chicago ou bien est-ce à New-York qu'on a commencé à construire ces énormes maisons à 10, 12 étages et au-dessus, qui nous étonnent nous autres citadins des villes européennes ; en tout cas c'est aux États-Unis que ce phénomène s'est vu pour la première fois. Mais des constructions de ce genre n'ont été possibles que depuis l'introduction et l'établissement des ascenseurs modernes et depuis l'application des métaux, tels que le fer raffiné ou acier à la construction des édifices. Aujourd'hui c'est un mode courant de construction aux États-Unis, et la vue que nous donnons ici représente quelques-uns des plus hauts bâtiments édifiés depuis un certain nombre d'années à New-York.



MAISONS MONSTRES A NEW-YORK.

1	2	3	4	5	6	7 et 8
WORLD 294 pieds.	SURETY 312 pieds.	TRINITY church	PARK ROW 386 pieds.	TRACT Society 290 pieds.	St PAUL 307 pieds	SUN 70 pieds. CAPITOL 287 pieds 1, 2.

Ce qui a été cause du développement de ce système de constructions, on le devine, c'est le prix élevé du terrain dans la ville, surtout dans une partie de la ville, là où s'est concentrée l'activité des affaires. Ainsi le terrain sur lequel s'élève le bâtiment de la Compagnie d'assurances sur la vie, dite C^ie^ Manhattan (*Manhattan Life Insurance*) a été paye 152 dollars 02 le pied (non pas le mètre, mais le pied carré.) (Le dollar = 5 fr.; le pied = 0^m^, 304 millim.) ; un autre terrain, dans Broadway, la principale et la plus élégante artère de New-York, a coûté 181 dollars 12 le pied carré ; enfin, avant même de creuser les fondations pour l'établissement qu'elle devait occuper, une autre Compagnie d'assurances, la *Surety* (la Sécurité) a eu à débourser pour son emplacement quelque chose comme 176 à 282 dollars le pied carré. Le calcul est facile à établir : pour payer seulement l'intérêt de la somme consacrée à l'achat du terrain, dans le cas de la Compagnie dont nous parlons, il faut déjà que le bâtiment ait un grand nombre d'étages ; il faut exhausser encore, pour payer l'intérêt, d'une autre somme considérable représentant les frais de construction ; autre exhaussement d'étages pour les dépenses nécessaires telles que : éclairage, chauffage, aménagement des eaux, précautions d'hygiène, sans compter les assurances et les taxes. Tout ce qu'on ajoutera au-dessus de ces étages superposés sera pour les profits de l'entreprise.

Cependant malgré les frais considérables que coûtent ces constructions monstres, elles se sont depuis un certain temps, multipliées dans plusieurs grandes villes des États-Unis.

Dans ces villes, la hauteur des maisons était ordinairement de 5 étages, quelques-unes avaient 7 étages. Actuellement, à New-York, on ne compte pas moins de 94 maisons au-dessus de ce chiffre de 7 étages. C'est le *Scientific American* qui dresse la liste suivante :

14	maisons	à 8	étages
15	—	à 9	—
21	—	à 10	—
6	—	à 11	—
14	—	à 12	—
6	—	à 13	—
4	—	à 14	—
4	—	à 15	—
2	—	à 16	—
1	—	à 17	—
2	—	à 18	—
»	—	à 19	—
»	—	à 20	—
»	—	à 21	—
»	—	à 22	—
»	—	à 23	—

enfin, une, pour chacun des chiffres suivants, 24, 25, 26, etc., jusqu'à 29 étages (inclusivement).

Oui, 29 étages ! mais il faut dire qu'en général ces immenses bâtisses ne servent d'habitation que pendant le jour, sauf quand il s'agit d'hôtels comme par exemple l'*Auditorium* (1), à Chicago. Cet hôtel a 10 étages (c'est bien peu, dira-t-on); le 10e étage est occupé par la salle à manger, les cuisines et les dépendances. De la salle à manger, longue de 55 mètres et qui peut contenir plus de 500 convives, on a une vue magnifique sur le lac Michigan ; le soir, l'éclairage à la lumière électrique est splendide. Naturellement on y monte en ascenseur pour les repas.

Si ces bâtiments ne sont occupés que pendant le jour, c'est qu'ils sont loués par des commerçants qui y ont leurs bureaux, ou par des banquiers, des hommes d'affaires, ou bien ce sont des propriétés particulières appartenant à des Compagnies d'assurances, à des Sociétés, à des journaux, etc. Dans la gravure que nous donnons et qui représente les plus hauts édifices de New-York (sauf un seul qui est de taille ordinaire et qui peut servir comme terme de comparaison, il n'a que 70 pieds de hauteur), il y a deux offices de journaux, le n° 1 est le *World;* le n° 7 et l'avant-dernier est le *Sun*, petit bâtiment à 4 ou 5 étages, ayant derrière lui le Capitole (n° 8), 287 pieds 1/2. Mais près du *Sun*, logent d'autres journaux, la *Tribune* et le *Times*, par exemple, non représentés dans notre gravure ; ces derniers sont à la mode du jour, c'est-à-dire qu'ils occupent des bâtiments à je ne sais combien d'étages.

Il fut un temps où la flèche de *Trinity-Church* (n° 2), 312 pieds, ou église de la Trinité, était le point culminant de la ville ; aujourd'hui, cette flèche est dépassée par beaucoup d'autres points plus élevés. Voici à côté *Park-Row* (n° 4), 386 pieds, en construction descendant à 34 pieds au-dessous du sol. Le poids approximatif de l'acier ou de la fonte d'acier (car ce n'est plus du fer, c'est de l'acier qu'on emploie) est de 9000 tonnes.

A gauche de Trinity-Church est la *Sécurité*, dont nous avons déjà parlé ; 21 étages s'élèvent à 312 pieds au-dessus du niveau de la rue. Les fondations plongent à 72 pieds sous le sol ; 3000 tonnes d'acier sont entrées dans la superstructure seule.

Plus loin (n° 5), est établie la Société américaine des traités religieux (*American Tract Society*), 21 étages ; à côté (n° 6), Saint-Paul, 25 étages, on ne nous dit pas quelle est la destination du bâtiment.

Ces 94 édifices avec leurs étages superposés ont augmenté de 20 acres (l'acre américain = 40 hectares 4671 ares) la superficie bâtie de la ville de New-York.

Cependant on commence à remarquer que ces bâtiments ont de grands inconvénients ; d'abord leur aspect en général, n'est rien moins que pittoresque, élégant et artistique ; en second lieu, ils écrasent les constructions plus basses, auxquelles ils enlèvent l'air et la lumière. La belle artère de Broadway perdra beaucoup de sa physionomie, si l'on continue à la surcharger de bâtiments aussi lourds et aussi massifs.

Ces constructions monstres sont donc en général fort laides, cependant, il y en a dont l'extérieur est moins désagréable à l'œil. Par exemple, le temple maçonnique (1), à Chicago, servant non seulement de siège à la Société des francs-maçons mais à beaucoup d'autres usages. Aux 4e, 5e et 6e étages, un visiteur y a vu des joailliers, une grande salle de conférences, puis des banquiers, des dentistes, etc.; au 7e, un club pour les membres d'une société d'assurances; au 17e, des coiffeurs, des cireurs de bottes, des marchands de tabac, des salles de bains, des cabinets pour les deux sexes, etc., etc. Des ascenseurs, au nombre de 14, font le service des 21 étages, 2 de ces appareils servent à la montée et à la descente des marchandises.

Toute l'installation électrique est en double, afin que l'on n'ait pas à craindre les interruptions qui pourraient survenir par suite d'accidents dans l'éclairage.

Ce visiteur demanda au gérant quel était le prix des locations : généralement, les loyers sont de 250 francs par mois ; il y en a pourtant de 100 francs ; des locataires ayant pris plusieurs bureaux pour les réunir à leur fantaisie paient 6,250 francs par mois ; ce sont les loyers les plus élevés. Si tous les locaux du haut en bas du bâtiment étaient un jour remplis de public

(1) Voir l'*Auditorium*, année 1892, page 117.

(1) Voir ce temple, année 1892, page 116.

tout le personnel étant présent et à son poste, on compterait bien près de 10,000 personnes. L'édifice a coûté 10 millions de francs.

A Chicago on compte bien ne pas s'arrêter au chiffre des 29 étages de New-York ; en 1893, on avait déjà formé des projets d'élever une maison de 34 étages pour les besoins du commerce. Puisse le goût des architectes nous préserver de pareilles constructions à Paris, où la maison la plus haute est, comme on sait, celle du passage Radzivill, entre la rue de ce nom et la rue de Valois, Le bâtiment a neuf étages, ce qui est bien suffisant.

GUILLAUME DEPPING.

LES TROIS DUMAS

Suite et fin. — Voir page 118.

De même que son père avait ouvert une voie nouvelle au roman d'aventures, Alexandre Dumas a lancé le théâtre contemporain dans une direction qui a toujours été suivie depuis par les auteurs comme par les directeurs et où l'on est allé fort loin, trop loin peut-être au gré de certains critiques. Sa *Dame aux Camélias* rompait avec les conventions dramatiques établies ; les amoureux naïfs et timides de Scribe cédaient brusquement la place à l'amour tel que l'avait vécu, souffert et pensé l'auteur lui-même. La passion entrait en scène avec son cortège de joies éphémères et de douleurs éternelles. Dumas la peignit avec une entière sincérité et une juvénile audace ; mais il avait de qui tenir comme écrivain et comme auteur dramatique ; du premier coup il se révélait un maître ; il portait en lui le génie de metteur en scène que possédait son père à un si haut degré. Quand l'auteur de la *Dame aux Camélias* lut son drame à l'auteur des *Trois Mousquetaires*, celui-ci embrassa son fils en pleurant et lui prédit le succès. Prédiction justifiée : le succès fut prodigieux ; il dure et durera longtemps encore.

Il serait intéressant d'étudier et d'établir comment Alexandre Dumas, qui avait écrit objectivement sa première œuvre, qui y montrait de si rares qualités d'observateur, est devenu le moraliste subtil et pénétrant de ses nombreuses pièces à thèse. Car il est juste de reconnaître que, même lorsqu'il met au théâtre certain monde et demi-monde, certains types qu'on n'était guère accoutumé d'y rencontrer, ce fut en moraliste qu'il voulut les juger et les fustiger. Et c'était vraiment chose extraordinaire que de voir le public conquis par lui à chaque hardiesse, à chaque pièce nouvelle ; il ne triomphait point par les idées de ses héros préférés, c'est-à-dire par ses propres idées, mais par la diversité, le pittoresque, l'exactitude des milieux et des personnages. Sa conception de la morale, d'ailleurs souvent contradictoire, impitoyable dans la *Femme de Claude*, clémente jusqu'au pardon en d'autres endroits, demeure discutable ; sa conception théâtrale, au contraire, s'est imposée victorieusement. Il a usé avec une rare intelligence des procédés scéniques ; il a déployé une sagacité géniale dans l'art de faire vivre, avec leur individualité particulière, les types qu'il empruntait à la vie même pour faire valoir son argumentation. Par là, à l'égal des plus grands, il s'est montré auteur dramatique dans la plus parfaite acception du mot. Et j'ajoute, que fidèle serviteur des lettres françaises il en a gardé les nobles traditions. Rien d'obscur dans son génie, rien de nébuleux ; la langue est nerveuse, souple, la phrase nette, le trait incisif. Aucune des névroses littéraires, dont il a pu, à son déclin, voir les atteintes sur tant d'esprits distingués, ne l'a effleuré. Comme les deux autres Dumas, ses ancêtres, il a gardé, jusqu'à la fin de ses jours, sa vigueur physique et sa santé morale.

BALTAIS.

UNE RUSE DE GUERRE

En 1346 le duc de Normandie vint mettre le siège devant Angoulême qui était au pouvoir des Anglais. Le sire de Norwich qui en était gouverneur, n'ayant aucune espérance d'être secouru, eut recours à la ruse afin de sauver la garnison. Il demanda et obtint une trêve de vingt-quatre heures « pour célébrer, disait-il, la fête de la purification de la Vierge ». Il en profite pour sortir de la ville avec armes et bagages. Arrêté aux barrières du camp, il se réclame de la trêve et de la parole du duc. Celui-ci apprenant la ruse du gouverneur, n'en fait que rire et dit au maréchal de Montmorency : « Laissons-le aller, de par Dieu, et contentons-nous d'avoir la place sans coup férir ».

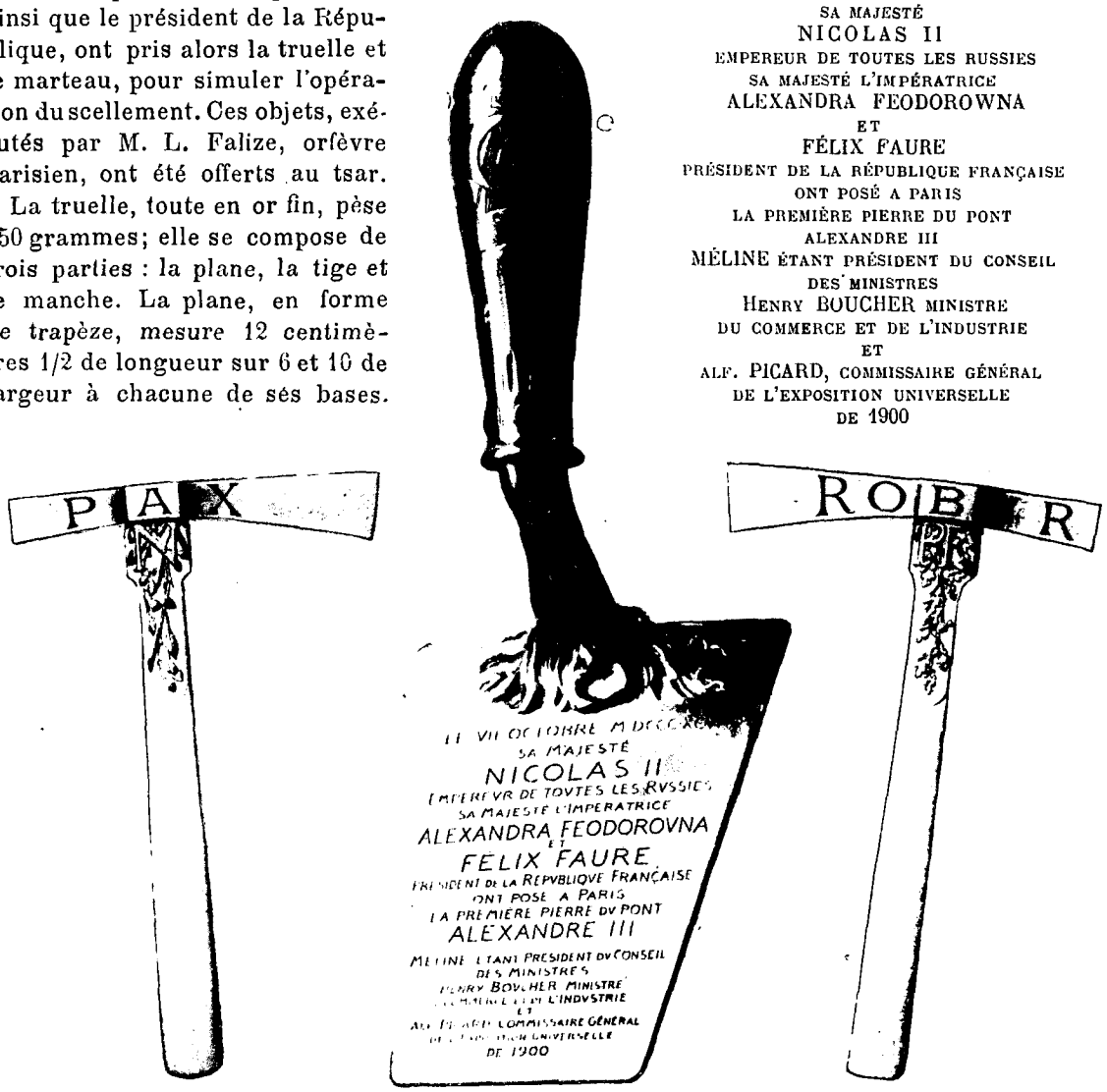
LA PREMIÈRE PIERRE DU PONT ALEXANDRE III

En vertu d'un décret daté du 5 octobre, le pont qui reliera les Champs-Élysées à l'Hôtel des Invalides prendra le nom d'Alexandre III. La pose de la première pierre, pierre d'un beau granit bleu à grain fin, extraite des carrières de Vire et pesant environ une tonne, a eu lieu le 7 octobre, en présence et avec le concours des souverains russes. Cette cérémonie a comporté l'emploi de différents outils, désormais historiques, et d'objets accessoires. Dans la cavité aménagée à l'intérieur de la pierre, on a déposé, pour le sceller, un coffret renfermant la copie du procès-verbal de l'inauguration, et contenant des monnaies russes et françaises au millésime de 1896, frappées à la Monnaie. Ce coffret, œuvre de M. P. Sormani, est en bois de noyer doublé d'acier, avec ferrures et appliques de même métal ; il porte, sur

sa face antérieure, l'inscription suivante : Pont Alexandre III et, au-dessous, 7 octobre 1896. L'empereur et l'impératrice, ainsi que le président de la République, ont pris alors la truelle et le marteau, pour simuler l'opération du scellement. Ces objets, exécutés par M. L. Falize, orfèvre parisien, ont été offerts au tsar.

La truelle, toute en or fin, pèse 750 grammes; elle se compose de trois parties : la plane, la tige et le manche. La plane, en forme de trapèze, mesure 12 centimètres 1/2 de longueur sur 6 et 10 de largeur à chacune de ses bases. L'inscription suivante est gravée sur la face supérieure :

LE VII OCTOBRE MDCCCXCVI
SA MAJESTÉ
NICOLAS II
EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES
SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE
ALEXANDRA FEODOROWNA
ET
FÉLIX FAURE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ONT POSÉ A PARIS
LA PREMIÈRE PIERRE DU PONT
ALEXANDRE III
MÉLINE ÉTANT PRÉSIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES
HENRY BOUCHER MINISTRE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
ET
ALF. PICARD, COMMISSAIRE GÉNÉRAL
DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1900



La première pierre du pont Alexandre III. — Truelle et marteau offerts à Nicolas II.

Cette inscription a été arrêtée à la suite de pourparlers entre le ministère des affaires étrangères, la direction du protocole et la présidence de la République.

La poignée affecte la forme d'une urne dont les ciselures représentent, au milieu, les armes, c'est-à-dire le vaisseau de la ville de Paris. Sur l'extrémité arrondie, se détachent les trois fleurs de lis qui font partie de ces armes, puis, vers le col, au-dessus du mot *Sequana*, une branche d'olivier. Un flot jaillissant de l'intérieur du manche symbolise le fleuve et forme l'attache recourbée entre la poignée et la plane. A l'exception de la tige, le dessin de la truelle a été inspiré par celle qui servit lors de la pose de la première pierre des travaux d'achèvement des Tuileries. Cette dernière, conservée au musée Carnavalet, est en argent.

Le manche du marteau est fait d'une superbe pièce d'ivoire, mesurant 31 centimètres de longueur; des deux côtés ont été appliquées deux lames d'or finement ciselées; sur l'une se trouve une branche d'olivier, avec la lettre *N*, sur l'autre, le chiffre *R. F.*, entrelacé de chêne. Le marteau proprement dit est en acier poli et porte, incrustés en or, les mots *Pax* et *Robur*. Un marteau semblable, où la lettre *F* remplace l'initiale *N*, a été fait pour le président.

Le porte-plume avec lequel les souverains et M. Félix Faure ont signé l'acte commémoratif, représente un roseau provenant des bords de la Seine. Ce roseau, vert d'or, est long de 27 centimètres et coupé de trois nœuds; une feuille s'enroule autour, sur laquelle sont gravées les dates *1896* et *1900*; plus loin est dessinée une fourmi, symbole du labeur persévérant.

Victor Mahut.

Le Gérant: F. PRÉAUX.

Paris. — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Abyssinie (l'), 44, 60, 75.
Académie française (réceptions à l'), M. Henry Houssaye, 11; M. Jules Lemaître, 35.
Actéon, 289.
Allar (M.), 183.
Alleaume (peinture de M.), 241.
Américaines (excentricités), l'hôtel-éléphant à Coney-Island, 251; un régiment de millionnaires, 327.
Amour (l') maternel chez les insectes, 362.
Amsterdam (le nouveau musée d'), 72.
Amsterdam (musée d'), peinture d'Adolphe Artz, 281.
Anacréon (statue d'), 153.
Animaux (la médecine chez les), 66.
Animaux (la morale chez les), 349.
Anvers (musée d'), 33, 56.
Artz (peinture d'Adolphe), musée d'Amsterdam, 281.
Attaque (une) de torpilleurs, 25.
Augier (Emile), 121.
Austin (M. Alfred), le nouveau poète lauréat, 158.

Bain (le petit), 197.
Ballon (un) à voiles : le « Pôle-Nord », 192.
Ballons dirigeables et appareils volants, 275, 310.
Balzac (une particularité des romans de), 389.
Bart Jean) à Versailles, 225.
Bayreuth (le théâtre de), 260.
Beecher-Stowe (Madame), 258.
Behanzin à la Martinique, 173.
Behanzin (le fils de) : le prince Ouanilo, 359.
Bicycle (le) et le cheval, fable, 286.
Boër (un riche), 49.
Boërs (le pays des), 83, 115, 127.
Bœuf (le) et la mouche, imité d'un apologue de Lockman, 251.
Boîte en ivoire au musée de Dijon, 255.
Boucher (haut-relief en marbre par M. Alfred), 257.
Boutique (une) de poissons et de volailles, 65.
Bronze (un) du Palais ducal à Venise, 289.
Bruxelles : la maison du roi, 17; la Bourse de commerce, 112.
Budapest (le millénaire hongrois d'après l'exposition de), 345.
Buffon (une lecture chez), 361.
« Burgraves » (les) au château de Coucy, nouvelle, 149, 166.

Camées antiques du cabinet de Vienne, 207, 239.
Campagne (à la), 241.
Carnot (un) capitaine d'infanterie en 1625, 310.
Chah (Nasser-Eddin), 169.
Chah (deux dessins du) Nasser-Eddin, 164.
Chanson (la) de la Cloche, 248.
Chanteurs (M. Ch. Bordes et les) de Saint-Gervais; la « schola cantorum », 110.
Chartran (peinture de), une lecture chez Buffon, 361.
Château de Conway, pays de Galles, 12.
Château de Neuschwanstein, 384.
Château de Pembroke, pays de Galles, 200.
Château d'Ussé, 400.
Chateaubriand (inhumation de), 51.
Chiens du mont Saint-Bernard, 216.
Chrysanthème (contribution à l'histoire du), 63.
Cinématographe (le), 107.
Cloche (la chanson de la), 248.
Colmar (le commissariat de police de), 168.
Commerce (la bourse de) de Bruxelles, 112.
Compiègne (la chambre de Napoléon Ier au château de), 284.
Coney-Island (l'hôtel-éléphant à), excentricités américaines, 251.
Conway (château de), pays de Galles, 12.
Corfou, 175.
Couleurs (la musique des), 6.
Crète (la) et sa capitale, 229.
Curiosités étymologiques : tuer le ver, 2; légendes et superstitions, 23; à travers les mots : démontée, courte-pointe, pantoufle de Cendrillon, franc-bord, 34; choue, chouette, chouan, chat-huant, hibou, 50; faire le diable à, quatre, 68; potence, cadran, archipel, Antilles, Porte-Poulo tirer les vers du nez, 106; la vache enragée, 130; la muette, 182; foie, 194; poisson d'avril, 219; arriver comme mars en carême, 238; fruit sec, piquer un Laïus, 270; à travers les locutions, 299; chanter pouilles, 318; pile ou face, se faire blanc de son épée, 334; couleur Isabelle, voie lactée, 348; donner de la tablature, 391.
Curiosités philologiques, les méfaits de la locution *rien moins que*, 374.

Daubrée, 235.
David (un portrait par Louis), 33.
Décor (l'art du) au théâtre, 233.
Découverte (une précieuse), 250.
Défonte (peinture de M. E.), 197.
Derviches et Nubiens, 140.
Dessin (l'union du) et de la couleur, 105.
Dieux lettrés (les cinq), 131, 147.
Dijon : tête sculptée à Notre-Dame, 179; sceau de la commune, 213; boîte en ivoire au musée, 255.
Docteur (un) automatique, 151.
Dumas (la dynastie des), 118, 407.
Dumas fils (un dessin inédit de), 16.
Eau (l') sur l'évier, nouvelle, 62, 70.
Ecole (l') Le Nôtre, 366.
Effet de neige, 284.
Electricité (après la vapeur, l'), 30, 58.
Enfant (l') et l'Arc-en-ciel, fable, 163.
Enfant (l') et son ombre, fable inédite, 258.
Enfants (les) élevés par les loups, 138.
Engadine (la Haute-), 290, 323, 331, 354.
Equinoxe (l') de printemps, 94.
Escrime (l') italienne, 38.
Evreux : la tour de l'horloge, 124; l'évêché, 245.
Expédition (l') Nansen, 287.
Exploration (une) à Jan Mayen et au Spitzberg, 26, 39.

Fables, 69, 163, 200, 251, 258, 286, 306.
Faust (rencontre de) et de Marguerite, 161.
Flinck (peinture de G.), 128.
Forêt (la), 307, 319, 336, 352, 371.
Foudre (la photographie par la), 143.
Fourrures (les), 393.
France (la) à l'abbaye de Westminster, 226.
France (la plus petite commune de), 223.
Fumeur (le), peinture de Molenaer, 313.

Galland (peinture de), 393.
Galles (pays de), château de Conway, 12; château de Pembroke, 200.
Goubet (le nouveau), 18.
Grand-Bey (la récente acquisition du) par la ville de Saint-Malo, 51.
Grillon (le) et la Sauterelle, fable inédite, 306.
Guido Reni (peinture de), 105.
Guillaume (statue en marbre par M.), Anacréon, 153.

Hâbleur (le), fable, 200.
Hambourg (le nouvel hôtel de ville de), 185.
Homards et langoustes, 315.
Hongrois (le millénaire) d'après l'exposition de Budapest, 345.
Hôtel-éléphant (l') à Coney-Island, excentricités américaines, 251.
Hôtel de ville (le nouvel) de Hambourg, 185.
Hôtel de ville de Paris : le vase de l'empereur de Russie, 2; salon des Sciences, la cheminée, 343.
Hôtel de ville (l') de Prague, 273.
Houssaye (réception de M. Henry) à l'Académie française, 11.

Idéal (l') et la science, 59.
Insectes (l'amour maternel chez les), 362.
Isaac bénit Jacob, 128.

Jan Mayen (une exploration à) et au Spitzberg, 26, 39.
Japonais (les enfants), 306.
Jardin d'acclimatation (le vivarium du), 338.
Jeux olympiques (le rétablissement des), 198, 232, 242.
Jobert (M. Paul), 25.
Joueurs (les) de cartes, 56.
Jour (le) des cuivres, 393.

Langoustes (homards et), 315.
Leçon (la) de couture, 281.
Lemaire (bas-relief de M. Hector), 216.
Lemaître (réception de M. Jules) à l'Académie française, 35.
Livres (les dédicaces des), 338.
Locomobiles, locomotives, 10.
Londres : le pont de la Tour, Tower-Bridge, 301.
Londres, National Gallery, peintures, 65, 93.
Lorraine (la pomme de terre en), 205.
Loups (les enfants élevés par les), 138.
Lune (voyage dans la), 181.

Madagascar (la reine de), 103.
Maison (la) du roi à Bruxelles, 17.
Maisons (les) monstres à New-York, 405.
Maladie et santé, 92.
Marie-Blanche Nelton, nouvelle, 339, 358.
Martinique (Behanzin à la), 173.
Matabélés et Machonas, 188.
Maximilien (tenture des chasses de), mois de mars, 40.
Médecine (la) chez les animaux, 66.
Mékong (la vallée du), 220.
Mélingue (peinture de G.), 225.
Menton (deux monuments : Nice et), 183.
Mer (pourquoi la) est salée, 97.
Miettes (les) *de l'histoire* Cromwell, 222; le nez de Michel-Ange, 235; Brillat-Savarin, 246; le peintre Gérard et Lanjuinais, 258; Talleyrand, 278; Napoléon, 343; la famine de l'an 1030, 343; Jean Venette, une singulière épitaphe, le tombeau du roi Silo, 349; rareté des livres, une abjuration, 374; le moine Gerbert, une leçon de modestie, Robert le Pieux, le tailleur de Henri IV, 387; une plante nouvelle, 394; une ruse de guerre, 407.
Millais (sir John), 297.
Millionnaires (un régiment de) : excentricités américaines, 327.
Molenaer (peinture de) : le fumeur, 313.
Monorail (le), Lartigue, 388, 395.
Monténégro (promenade au), 341.
Monuments (deux) : Nice et Menton, 183.
Morale (la) chez les animaux, 349.
Mormons (le Tabernacle des), 99.
Morteau, la plus petite commune de France, 223.
Motocycles (nouveaux), 364, 380.
Musée (le nouveau) d'Amsterdam, 72; peinture de G. Flinck, 129; peinture d'Adolphe Artz, 281.
Musée d'Anvers, 33, 56.
Musée de Dijon : boîte en ivoire, 255.
Musée du Louvre, 105.
Musée du Luxembourg, 161, 393.
Musée de Toulouse (le petit cloître du), 141.
Musique (la) des couleurs, 6.
Musique (psycho-physiologie de la), 227.
Musique religieuse (de la renaissance de la), M. Ch. Bordes et les chanteurs de Saint-Gervais, 110.

Nansen (l'expédition), 287.
Napoléon Ier (la chambre de) au palais de Compiègne, 284.
Navire-hôpital (notre premier), 156, 171; la perte du « Saint-Pierre », 203.
Neuschwanstein (château de), 384.
New-York (les maisons monstres à), 405.
Nice (deux monuments) et Menton, 183.
Nice (soir de mai à), 178.
Nijni-Novgorod et sa foire, 268.
Noël, 396.
Notes et impressions : soir de mai à Nice, 178.
Nous n'avons pas épousé Caroline, nouvelle, 14, 21, 42.
Nouvelles, 14, 62, 102, 149, 201, 247, 278, 339, 370.
Nubiens (derviches et), 140.

Obernai (puits d'), 32.
Œufs (origine des) de Pâques, 142.

Ordonnance (l') du commandant, 201, 214, 230.
Orphelin (l'), 317.

Pache et son fouet, conte algérien, 278, 294.
Palais (le) ducal à Venise, 264, 287.
Pape-Carpantier (Marie), 253, 282.
Paris a soif, 263.
Paris (Hôtel de ville de) : le vase de l'empereur de Russie, 2; salon des Sciences, la cheminée, 343.
Paris : le pont Mirabeau, 80.
Paris qui s'en va, 391.
Passeport (un) pour le paradis, 374.
Pembroke (château de), pays de Galles, 200.
Pensée (F. Brunetière), 8.
Photographie (la) par la foudre, 143.
Photographie (une lumière nouvelle et la) à travers les corps opaques, la découverte du docteur Roentgen, 46.
Pièce de musée, nouvelle, 102, 114, 125.
Plaquette commémorative offerte aux souverains russes, 376.
Poésie (Leconte de Lisle), 10.
Poète-lauréat (le nouveau), 158.
Pomme de terre (la) en Lorraine, 205.
Pomme de terre (une nouvelle maladie de la), 69.
Pont (la première pierre du) Alexandre III, 407.
Pont (le) de la Tour, à Londres, 351.
Pont (le) Mirabeau, 80.
Portrait (un) par Louis David, 33.
Pour rajeunir Hélène, monologue, 146.
Prague (l'hôtel de ville de), 273.
Prince (le Ouanilo, fils de Behanzin, 359.
Princesse (la petite), nouvelle, 247, 263.
Prodiges (ce que deviennent les petits), 78.
Psycho-physiologie de la musique, 227.
Puech (M. Denis), 183.
Puits d'Obernai, 32.

Rayons X (à propos des), causerie scientifique, 91, 134.
Réceptions à l'Académie française : M. Henry Houssaye, 11; M. Jules Lemaître, 35.
Régiment (un) de millionnaires, excentricités américaines, 327.
Révolution française (un document sur la), 134.
Roentgen (la découverte du docteur), 46.
Russes (plaquette commémorative offerte aux souverains), 376.
Russie (l'empereur et l'impératrice de), 329.

Saitaphernès (tiare en or de), 137.
Sauvetage (appareil de) Robert. 250.
Sceau de la commune de Dijon, 213.
Science (l'idéal et la), 59.
Sens (tapisserie du quinzième siècle au trésor de), 236.
Silhouette. l'ermite de la mer Rouge, 95.
Silhouettes, le frère aîné, 170, 190.
Simon (Jules). 209.
Simplon (le tunnel du), 27,
Siphon (le) de la Concorde, 3.
Solstice (le) d'été. 195.
Sorbonne (la nouvelle), une lecture chez Buffon, peinture de Chartran, 361.
Souvenirs universitaires : pourquoi Victorin n'assista pas à la musique le dimanche 24 juin 18..., 154; Victorin au collège, 303, 322.
Spitzberg (une exploration à Jan Mayen et au), 26, 39
Statue d'Anacréon, 153.
Sultan (le) et le derviche, imité d'un apologue de Latifé Namé, 69.
Surtout (le) de table du couronnement de Nicolas II, 377.

Tabernacle (le) des Mormons, 99.
Tapisseries du quinzième siècle au trésor de Sens, 236.
Tenture des chasses de Maximilien, mois de mars, 40.
Terrible (le) Ravageot, nouvelle, 370, 382.
Tête sculptée à Notre-Dame de Dijon, 179.
Théâtre (l'art du décor au), 233.
Théâtre (le) de Bayreuth. 260.
Théâtre (le) du Peuple, 367.
Thomas (Ambroise), 81.
Tiare en or de Saitaphernès, 137.
Timbre-poste (le nouveau), 69.
Tisserand (Félix), directeur de l'Observatoire de Paris, 402.
Tissot (peinture de M. James), 161.
Torpilleurs (une attaque de), 25.
Toulouse (le petit cloître du musée de), 141.
Tour (la) de l'Horloge à Évreux, 124.
Tramway (un) marin, 204.
Tramways pour parties de plaisir, 271.
Tunnel (le) du Simplon, 27.

Ussé (le château d'), 400.

Van Miéris (une peinture de W.). 65,
Vapeur (après la), l'électricité, 30, 58.
Vapeur (un) démontable, 36.
Vase (le) de l'empereur de Russie à l'Hôtel de ville de Paris, 2.
Venise : le palais ducal, 264; un bronze du palais ducal, 287.
Vents contraires, 8.
Verlaine (Paul), 53.
Vêtements (perméabilité des), 146.
Vienne (camées antiques du cabinet de), 207, 239.
Vivarium (le) du Jardin d'acclimatation, 338.
Volubilis, 257.
Voyage dans la lune, 181.

Webster (peinture de), 92.
Westminster (la France à l'abbaye de), 226.

Zanzibar, 304.

TABLE PAR ORDRE DES MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE.

Actéon, musée archéologique du Palais ducal de Venise, seizième siècle, 289 Boîte en ivoire au musée de Dijon, 255. Bronze (un) du Palais ducal à Venise, 289. Camées antiques du cabinet de Vienne, 207, 239. Château de Conway, pays de Galles, 12. Château de Pembroke, pays de Galles, 200. Château d'Ussé, 400. Dieux lettrés (les cinq), 147. Paris qui s'en va, 391. Sceau de la commune de Dijon, 213. Tapisseries du quinzième siècle au Trésor de Sens. 236. Tiare en or de Saitaphernès, 137. Tour (la) de l'Horloge d'Evreux, 124.

ARCHITECTURE.

Bourse (la) de commerce de Bruxelles, 112. Chambre (la) de Napoléon Ier au palais de Compiègne. 284 Château de Conway, pays de Galles, 12. Château de Neuschwanstein, 384. Château de Pembroke, pays de Galles, 200. Château d'Ussé, 400. Cloître (le petit) du musée de Toulouse, 144. Commissariat (le) de police de Colmar, 168. Evêché (l') d'Evreux, 245. France (la) à l'abbaye de Westminster. 226. Hôtel-éléphant (l') à Coney-Island, excentricités américaines, 251. Hôtel de ville (l') de Prague, 273 Hôtel de ville (le nouvel) de Hambourg, 185. Maison (la) du roi, à Bruxelles, 17. Maisons (les) monstres à New-York. 405. Millénaire (le) hongrois, d'après l'exposition de Budapest, 345. Monuments (deux) : Nice et Menton, 183. Musée (le nouveau) d'Amsterdam, 72. Palais (le) ducal à Venise, 264. Pont (le) de la Tour, Tower-Bridge, à Londres, 301. Pont (le) Mirabeau, 80. Puits d'Obernai, 32. Salon (le) des Sciences à l'hôtel de ville, la cheminée, 343 Sorbonne (la nouvelle), une lecture chez Buffon, 361. Tabernacle (le) des Mormons, 99. Tête sculptée à Notre-Dame de Dijon, 179. Théâtre (le) de Bayreuth, 260. Tour (la) de l'Horloge d'Evreux, 124.

ASTRONOMIE.

Equinoxe (l') de printemps, 94. Solstice (le) d'été, 195. Voyage dans la lune, 181.

BIOGRAPHIE.

Augier (Emile), 121. Beecher-Stowe (madame), 258. Daubrée, 235. Dynastie (la) des Dumas,, 118, 407. Empereur (l') et l'impératrice de Russie, 329. Millais (sir John), 297. Nasser-Eddin Chah, 161, 169. Pape-Carpantier (Marie), 253. 282. Poète-lauréat (le nouveau), M. Alfred Austin, 158. Prince (le) Ouanilo, fils de Behanzin. 359. Reine (la) de Madagascar, 103. Simon (Jules), 209. Thomas (Ambroise), 81. Tisserand (Félix), directeur de l'Observatoire de Paris, 402. Verlaine (Paul), 53.

COSTUMES, MEUBLES, OBJETS DIVERS.

Boîte en ivoire au musée de Dijon, 255. Bronze (un) au Palais ducal à Venise, 289. Camées antiques du cabinet de Vienne, 207, 239. Chambre (la) de Napoléon Ier au palais de Compiègne, 284. Découverte (une précieuse), l'appareil de sauvetage Robert, 250. Fourrures (les), 878. Perméabilité des vêtements, 146. Plaquette commémorative offerte aux souverains russes, 376. Surtout (le) de table du couronnement de Nicolas II, 377. Tapisseries du quinzième siècle au trésor de Sens, 236. Tenture des chasses de Maximilien, mois de mars, 40 Tiare en or de Saitaphernès, 137. Vase (le) de l'empereur de Russie à l'Hôtel de Ville de Paris, 2.

ÉCONOMIE, INDUSTRIE, STATISTIQUE.

Après la vapeur, l'électricité, 30, 58. Ballons dirigeables et appareils volants, 275, 310. Commune (la plus petite) de France, Morteau, 223. Locomobiles, locomotives, 10. Maladie (une nouvelle) de la pomme de terre, 69 Monorail (le) Lartigue, 388, 395. Nouveaux motocycles, 364, 380. Pomme de terre (la) en Lorraine, 205. Siphon (le) de la Concorde 3 Timbre-poste (le nouveau), 69. Tramways pour parties de plaisir, 271. Tunnel (le) du Simplon, 27. Vapeur (un) démontable, 36.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Abyssinie (l'), 44, 60, 75. Ballon (un) à voiles : le « Pôle-Nord » 192. Behanzin à la Martinique, 173. Boërs (le pays des), 83, 115, 127. Commune (la plus petite) de France, Morteau, 223. Corfou, 175. Crète (la) et sa capitale, 229 Derviches et Nubiens, 140 Enfants (les) japonais, 306. Expédition (l') Nansen. 287. Exploration (une) à Jan Mayen et au Spitzberg. 26, 39. Haute-Engadine (la), 290, 323, 331, 354 Matabélés et Machonas, 188. Nijni-Novgorod et sa foire, 208. Pourquoi la mer est salée, 97. Promenade au Monténégro, 341. Reine (la) de Madagascar, 103. Vallée (la) du Mékong, 220. Zanzibar, 304.

HISTOIRE.

Carnot (un) capitaine d'infanterie en 1625, 310. Document (un) de la Révolution française, 134. France (la) à l'abbaye de Westminster, 226. *Miettes (les) de l'histoire :* Cromwell, 222 ; le nez de Michel-Ange, 235 ; Brillat-Savarin, 246 ; le peintre Gérard et Lanjuinais, 258 ; Talleyrand, 278 ; Napoléon, la famine de l'an 1030, 343 ; Jean Venette, une singulière épitaphe, le tombeau du roi Silo, 349 ; rareté des livres, une abjuration, 374 ; le moine Gerbert, une leçon de modestie, Robert le Pieux, le tailleur de Henri IV, 388 ; une plante nouvelle, 391 ; une ruse de guerre, 407. Millénaire (le) hongrois d'après l'exposition de Budapest. 345. Paris qui s'en va, 391. Rétablissement (le) des jeux olympiques, 198, 222, 242. Sceau de la commune de Dijon, 213. Tibère, camée antique du cabinet de Vienne, 239.

LITTÉRATURE, CRITIQUE D'ART, MORALE, RELIGION, POÉSIE.

Amour (l') maternel chez les insectes, 362. Art (l') du décor au théâtre, 233. Attaque (une) de torpilleurs, 25. Bain (le petit), 197. Balzac (une particularité des romans de) 389. Bart (Jean) à Versailles, 225. Boutique (une) de poissons et de volailles, 65. Campagne (à la), 241. Ce que deviennent les petits prodiges, 78. Chanson (la) de la Cloche, 248. Dédicaces (les) des livres, 338. Dessin (un) inédit de Dumas fils, 16. Dessins (deux) du Chah Nasser-Eddin, 164. Fumeur (le), 313. Idéal (l') et la science, 59. Isaac bénit Jacob, 128. Joueurs (les) de cartes, 56. Jour (le) des cuivres, 393. Leçon (la) de couture, 281. Maladie et santé, 92. Morale (la) chez les animaux, 349. Pensée, 8. Poète-lauréat (le nouveau), M. Alfred Austin, 158. Psycho-physiologie de la musique, 227. Récente (la) acquisition du Grand-Bey par la ville de Saint-Malo, 51. Réceptions à l'Académie française, M. Henry Houssaye, 11 ; M. Jules Lemaître, 35. Renaissance (de la) de la musique religieuse ; M. Ch. Bordes et les chanteurs de Saint-Gervais ; la « Schola Cantorum », 110. Rencontre de Faust et de Marguerite, 161. Sorbonne (la nouvelle), une lecture chez Buffon, 361. Tenture des chasses de Maximilien, mois de mars, 40. Théâtre (le) de Bayreuth, 260. Théâtre (le) du Peuple, 367. Union (l') du dessin et de la couleur, 105. Vents contraires, 8.

Poésies. — Bicycle (le) et le Cheval, fable, 287. Bœuf (le) et la Mouche, imité d'un apologue de Lockman, 251. Enfant (l') et l'Arc-en-ciel, fable, 163. Enfant (l') et son ombre, fable inédite, 258. Grillon (le) et la Sauterelle, fable inédite, 306. Hâbleur (le), fable, 200. Poésie (Leconte de Lisle), 10. Sultan (le) et le Derviche, imité d'un apologue de Latifé Namé, 69.

Récits, nouvelles. — « Burgraves » (les) au château de Coucy, nouvelle, 149, 166. Eau (l') sur l'évier, nouvelle, 62, 70. Effet de neige, 284. Forêt (la), 307, 319, 336, 352, 371. Marie-Blanche Nelton, nouvelle, 339, 358. Notes et impressions : soir de mai à Nice, 178. Nous n'avons pas épousé Caroline, nouvelle, 14, 21, 42. Ordonnance (l') du commandant, nouvelle, 201, 214, 230. Orphelin (l'), 317. Pache et son fouet, conte algérien, 278, 294. Petite (la) princesse, nouvelle, 247, 263. Pièce de musée, nouvelle, 102, 114, 125. Terrible (le) Ravageot, nouvelle, 370, 382.

Silhouettes. — L'Ermite de la mer Rouge, 95. Le Frère aîné, 170, 190.

Souvenirs universitaires : Pourquoi Victorin n'assista pas à la musique le dimanche 24 juin 18..., 154 ; Victorin au collège, 303, 322.

Curiosités étymologiques. — Tuer le ver, 2 ; légendes et superstitions, 23 ; à travers les mots : démonté, courte-pointe, pantoufle de Cendrillon, franc-boire, 54 ; choue, chouette, chouan, chat-huant, hibou, 50 ; faire le diable à quatre, 68 ; potence, cadeau, archipel, Antilles, Porto-Pollo, tirer les vers du nez, 106 ; la vache enragée, 130 ; la muette, 182 ; foie, 194 ; poisson d'avril, 219 ; arriver comme mars en carême, 238 ; fruit sec, piquer un Laïus, 270 ; à travers les locutions, 299 ; chanter pouilles, 318 ; pile ou face, se faire blanc de son épée, 334 ; couleur Isabelle, voie lactée, 348 ; donner de la tablature, 391.

Curiosités philologiques. — Les méfaits de la locution *rien moins que*, 374.

MŒURS, COUTUMES, CROYANCES.

Derviches et Nubiens, 140. Dieux lettrés (les cinq), 131, 147. Enfants (les) japonais, 306. Escrime italienne, 38. Noël, 396. Origine des œufs de Pâques, 142. Passeport (un) pour le Paradis, 374. Pomme de terre (la) en Lorraine, 205. Régiment (un) de millionnaires, excentricités américaines, 327 Rétablissement (le) des jeux olympiques, 198, 222, 242. Tabernacle (le) des Mormons, 99.

PEINTURE, DESSINS, ESTAMPES.

Peinture. — A la campagne, peinture de M. Alleaume, gravé par Bellenger, 241. Attaque d'un bâtiment amiral par des torpilleurs, peinture de Paul Jouett, gravure de Maylander, 25. Boutique (une) de poissons et de volailles, National Gallery de Londres, peinture de W. Van Miéris, gravé par Crosbie, 65. Fumeur (le), peinture de Molenaer, musée de Florence, gravé par Crosbie, 313. Isaac bénit Jacob, musée d'Amsterdam, peinture de G. Flinck, gravé par Deloche, 129. Jean Bart à Versailles, peinture de G. Mélingue, gravé par Palis, 225. Joueurs (les) de cartes, peinture de Valentin, musée d'Anvers, gravé par Deloche, 57. Jour (le) des cuivres, peinture par Galland, musée du Luxembourg, gravé par Deloche, 393. Leçon (la) de couture, peinture d'Adolphe Artz, musée d'Amsterdam, gravé par Crosbie, 281. Maladie et santé, National Gallery de Londres, peinture de Webster, gravé par Crosbie, 93. Panneau (un) de la nouvelle Sorbonne, une lecture chez Buffon, peinture de Chartran, gravé par Deloche, 361. Pape-Carpantier (Marie), peinture de M. Monchablon, gravé par Mlle Chevallier, 253. Petit (le) bain, peinture de E. Defonte, gravé par Guérelle, 197. Portrait (un), par Louis David, musée d'Anvers, gravé par Fleuret, 33. Récente (la) acquisition du Grand-Bey à Saint-Malo, inhumation de Chateaubriand, d'après une peinture de Doutreleau, 52. Rencontre (la) de Faust et de Marguerite, musée du Luxembourg, peinture de M. James Tissot, gravé par Deloche, 161. Union (l') du dessin et de la couleur, peinture de Guido Reni, musée du Louvre, gravé par Deloche, 105. Vents contraires, peinture de Landseer, gravé par Deloche, 9.

Dessins, estampes. — *Abyssinie* (l') : Artou, près Djaldessa (Harrar), où fut massacrée, en 1886, la mission italienne du comte Porro, 44 ; guerriers gallas, 45 ; femme et jeune fille du Harrar, 60 ; tourneurs abyssiniens, fabricants de gobelets, 60 ; forgerons abyssiniens travaillant dans une forêt, 61 ; Harrar, vue prise de la porte de Bab-el-Turc, 61 ; Harrar, la Mosquée, 76 ; danse de femmes gallas, 77 ; chouan abyssinien et sa suite armée, 77. Ballon à voiles, le Pôle Nord, 193. *Ballons dirigeables et appareils volants :* ballon dirigeable, 277 ; aéroplane vue par-dessous, 312. Bateau à vapeur démontable, 37. Behanzin et sa famille, 173. Boër (un riche) d'après une photographie, 49. *Boërs (le pays des) :* puits d'extraction d'or sur le Rand, 84 ; une rue à Johannesburg, 85 ; carte du sud de l'Afrique, 88 ; marché aux bœufs à Johannesburg, 89 ; maison du président Krüger à Prétoria 116 ; un pacage, 117. *Bruxelles :* la Maison du roi, gravé par Guérelle, 17 ; la Bourse de commerce, gravé par Guérelle, 113. *Canée (La) :* le port et la mosquée, vue prise du Consulat, 229 ; une rue, 229. Chanson (la) de la Cloche, d'après une gravure allemande, dessin de Christoph Nilson, 249. Château de Compiègne, chambre à coucher de Napoléon Ier, 285. Château (le) de Conway, 13. Château (le) de Neuschwanstein, 385. Château (le) de Pembroke, pays de Galles, 201. Château (le) d'Ussé, gravure de Bauchar, 401 Chrysanthème du Japon, 64. *Cinématographe (le) :* coupe, 108 ; facsimilé d'une série de photographies employées, 109. Cloître (petit) du musée de Toulouse, gravé par Guérelle, 145. Commissariat (le) de police de Colmar, 108. Commune (la plus petite) de France, vue de Morteau (Haute-Marne), 224. *Corfou :* vue de Corfou, 176 ; villa de l'impératrice Elisabeth, 177. Coupon de récépissé de l'emprunt forcé de l'an IV, 136. Derviches et Nubiens, 141. Dessin (un) inédit de Dumas fils, 16. *Dessins (deux) du chah Nasser-Eddin :* fac-similé d'un portrait de M. Duhousset, exécuté par le chah de Perse, 165 ; fac-similé d'un portrait du premier aide de camp Ya-Ya-Khan, exécuté par le chah de Perse, 165. *Diable (le) marchand de goutte :* acte II, scène VI, Marianne propose à Cyrille de distribuer leurs biens aux pauvres, 368 ; acte II, scène VII, Marianne distribue son argent aux pauvres, 369. Diagramme des quatre saisons, 190. *Dieux lettrés (les cinq) :* Wun-Tchang, président des Dieux lettrés, 132 ; Kouei-Sing, 133 ; Kouan-Yu, 133 ; Tchéou-Thsang, Kouan-Yû Kouan-pïn, 148 ; Lou-tong-pïn, 149 ; Tsou-wén ou Tsou-ti, 149. Doucheur automatique, 152. Eléphant-Hôtel (l'), 252. *Evreux :* place de l'Hôtel-de-Ville, tour de l'Horloge et fontaine monumentale, 125 ; l'évêché, 245. Expédition (l') Nansen, un navire dans les glaces, 288. *Exposition de Budapest :* section historique, bâtiment de style roman, 345 ; cour du château de Vajda-Hunyad, 347 ; bâtiment renaissance, 348. *Forêt (la) :* l'entrée en forêt, 308 ; le carrefour, 309 ; le fourré, 320 ; la clairière, 321 ; le taillis, 336 ; la mer verte, 337 ; la cascade, 352 ; l'averse, 353 ; la lisière, 372 ; sous la neige, 373. *Goubet (le) :* en route pour le bassin d'Argenteuil, arrêt devant la Madeleine, 20 ; vue intérieure de l'avant, manœuvre des rames, robinet lance-dépêches, levier de la mire, valves des pompes, 21. *Haute-Engadine (la) :* hôtel Maloja, 292 ; Silvaplana et Crestalta, 293 ; Saint-Moritz-les-Bains, 324 ; chute de l'Inn, près Saint-Moritz, 325 ; Cellerina, 332 ; Samaden, 333 ; Pontrésina, 336 ; chalet du Roseg, 357. Hôtel de Ville de Paris, cheminée du salon des Sciences, 344. Hôtel de Ville de Prague, gravé par Puyplat, 273. Hôtel de Ville (le nouvel) de Hambourg, gravé par Bauchart, 185. Maisons monstres à New-York, 405. Maison (la) de la rue Transnonain, 392. *Matabélés et Machonas :* sur les bords du Zambèze ; un prince nègre du Sud-Africain ; un repas d'indigènes, 188 ; une hutte en construction ; huttes des indigènes, 189. *Monténégro (au) :* les prisonniers sur la place publique de Cettigné, 341 ; vue générale de Cettigné, 341. *Monorail (le) Lartigue :* ligne de Listowel à Ballybunion (Irlande), locomotive évoluant dans une station, 388 ; vue d'une station, 389 ; ligne de Feurs à Panissières, train franchissant un pont, 395 ; un train de marchandises, 396. *Motocycles (nouveaux) :* la voiturette Bodée, 365 ; sociable automobile (moteur de Dion et Bouton) construit avec les bicyclettes plantes du capitaine Gérard, 365 ; bicyclette à pétrole, modèle d'essai, 380 ; bicyclette pliante Gérard, 381 ; cycliste militaire portant sa bicyclette, 381. Musée de nouveau d'Amsterdam, gravé par Guérelle, 73. *Nijni-Novgorod et sa foire :* Nijni-Novgorod, confluent de l'Oka et du Volga, 268 ; rue tatare à la foire, 268 ; rue dans la haute ville, 269 ; pont sur l'Oka, 269. *Notre premier navire-hôpital ;* le *Saint-Pierre*, coupe verticale, coupe longitudinale, 156 ; schéma

du navire armé, 157; le *Saint-Pierre* en rade de Saint-Malo, 172. *Palais (le) ducal de Venise*, gravé par Puyplat, 265; Actéon, salle des bronzes, seizième siècle, gravé par Crosbie, 289. *Photographie (la) à travers les corps opaques*, boussole photographiée dans une boîte d'aluminium, 48. Place (une) publique à Florence, vers 1450, décor du 5e acte de *Hellé*, gravé par Guérelle, 233. Plaquette commémorative offerte aux souverains russes, 376. Pont (le) Mirabeau, 80. Pont (le nouveau) de la Tour, à Londres, Tower-Bridge, gravé par Deloche, 301. *Portraits :* Beecher-Stowe (Madame), 210; Daubrée, 236; Dumas (Alexandre), 120; Houssaye (Henry), 12; Lemaître (Jules), 36; Millais (sir John), 297; Nasser-Eddin, 169; Ouanilo (le prince), fils de Behanzin, 361; Pape-Carpantier (Marie), 253; Ranavalo III, reine de Madagascar, 104; Russie (l'empereur et l'impératrice de), 329; Simon (Jules), 209; Thomas (Ambroise), 81; Tisserand (Félix), 404. Régiment (le) des millionnaires, un planton au camp, 328. Sceau de la commune de Dijon, quatorzième siècle, 213. *Siphon (le) de la Concorde :* installation du chantier; le puits vertical; travail dans la galerie, 4; vue d'ensemble de la galerie, 4; emploi du bouclier pour le travail d'avancement de la galerie creusée sous la Seine, 5. *Tabernacle mormon :* vue intérieure, 100; vue extérieure, 101. Tapisserie des chasses de Maximilien, mois de mars, musée Brignole-Galliéra, 41. Théâtre (le) de Bayreuth, 261. Tiare en or de Saitaphernès, 137. Timbre-poste (le nouveau), 69. *Tramway (le) marin de Brighton :* à marée basse, 204; à marée haute, 205. Tramway pour partie de plaisir, intérieur d'un tramway de Chicago à City-Railway, 272. *Trésor de Sens :* tapisserie du couronnement de la Vierge, fragment d'Esther et Assuérus, 237. *Tunnel (le) du Simplon :* Brigue et le Simplon, 28, la route du Simplon, vers Bérisal, 29. *Vallée (la) du Mékong :* le comte de Barthélemy sur sa pirogue, 220; jeune Laotienne et Laotien, 221; l'inspection d'Attrope, 221. *Voyage dans la Lune :* projet d'installation du télescope et du miroir monstre destiné à l'exposition de 1900, 181. *Zanzibar :* une jeune esclave, 304; harem et palais, 304; le quai 304; habitation de nègres est-africains, 305; un Arabe de Zanzibar, 305.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Botanique. — Contribution à l'histoire du chrysanthème, 63. Ecole (l') Le Nôtre, 366. Maladie (une nouvelle) de la pomme de terre, 69.

Mécanique. — Ballon (un) à voiles : le « Pôle-Nord », 192. Doucheur automatique, 151. Goubet (le nouveau), 18. Locomobiles, locomotives, 10. Monorail (le) Lartigue, 388, 395. Nouveaux motocycles, 364. Tramway (un) marin, 204. Vapeur un) démontable, 36.

Médecine, hygiène. — Doucheur (un) automatique, 151. Médecine (la) chez les animaux, 66. Navire-hôpital (notre premier), 156, 171; la perte du *Saint-Pierre*, 203. Paris a soif, 263. Perméabilité des vêtements, 146.

Physique, Chimie. — Après la vapeur, l'électricité, 30, 58. A propos des rayons X, causerie scientifique, 91, 134. Ballons dirigeables et appareils volants, 275, 310. Cinématographe (le), 107. Lumière (une) nouvelle et la photographie à travers les corps opaques, la découverte du docteur Roentgen, 49. Musique des couleurs, 6. Photographie (la) par la foudre, 143. Pourquoi la mer est salée, 97.

Zoologie. — Amour (l') maternel chez les insectes, 362. Chiens du Mont St-Bernard, 216. Enfants (les) élevés par les loups, 138. Fourrures (les), 378. Homards et Langoustes, 315. Médecine (la) chez les animaux, 66. Morale (la) chez les animaux, 349. Vivarium (le) du Jardin d'acclimatation, 338.

SCULPTURE.

Actéon, musée archéologique du palais ducal de Venise, seizième siècle, gravé par Crosbie, 289. Boîte en ivoire du musée de Dijon, 256. Camée antique du cabinet de Vienne, Tibère, 210. Camée dit Gemma Augustea, au musée de Vienne, 207. Chiens du Mont Saint-Bernard, bas-relief de M. Hector Lemaire, gravé par Crosbie, 217. Monument commémoratif de la réunion de Nice à la France, 184. Monument (le) d'Emile Augier, sculpture de Barrias, 121. Plaquette commémorative offerte aux souverains russes, 376. Pont (la première pierre du) Alexandre III; truelle et marteau offerts à Nicolas II, 407. Puits à Obernai, 32. Salon (le) des Sciences à l'Hôtel de Ville, la cheminée, 343. Statue d'Anacréon, 153. Surtout (le) de table du couronnement de Nicolas II, sculpture de M. Antokolsky, gravé par Crosbie, 377. Tête sculptée à Notre-Dame de Dijon, 179. Vase de jaspe et de porphyre offert à la ville de Paris par l'empereur de Russie, 1. Volubilis, haut-relief en marbre par M. Alfred Boucher, gravé par Baudoin, 257.

LISTE DES RÉDACTEURS POUR L'ANNÉE 1896

ADERER (Adolphe), 247, 263.

BALTAIS (E.), 118, 407.
BARTHELEMY (A.), 226.
BATAILLE (Frédéric), 69, 163, 200, 251, 258, 286, 306.
BAUR (Paul), 146.
BELLAIR (Georges), 63.
BELLET (Daniel), 10, 75, 204, 271, 301.
BÉTHUYS (G.), 201, 214, 230.

CALLET (Albert), 391.
CERFBERR (G.), 307, 319, 336, 352, 371.
CHABEUF (Henri), 179, 207, 215, 239, 255.
CHARTRAIRE (E.), 236.

DECOUCY, 170, 190.
DELORME (Sixte), 370.
DEPPING (Guillaume), 405.
DEX (Léo), 30, 58, 91, 134, 275, 310.
DUHOUSSET, 164.
DUPREY (Le Mansois), 343, 366.

FERMÉ (Albert), 278, 294.
FLAMANS (Henri), 8, 65, 105, 160, 197, 216, 233, 367, 389.
FLAMMARION (Camille), 402.
FLOTRON (André), 178, 317.
FONVIELLE (W. de), 94, 195.

GALTIER-BOISSIÈRE (docteur), 66, 143.
GOURDAULT (Jules), 27, 49, 83, 115, 127, 175, 185, 260, 264, 273, 290, 313, 323, 331, 354, 384, 396, 400.

HERMANN (J.), 124.
HINZELIN, 149, 166, 339.
HURCOURT (Louis d'), 38.

JANVRAIS (Théophile), 51, 156, 171, 223.
GÉRIOLLES (A. de), 102, 114, 125.
LABADIE-LAGRAVE (G.), 6, 78, 97, 138, 158, 198, 222, 242, 258, 297, 315, 349, 362.
LAUBE, 99.
LAUTIER (Eugène), 11, 35.
LECADET (H.), 2, 23, 34, 50, 68, 106, 130, 142, 163, 182, 194, 219, 238, 270, 299, 334, 348, 374.
LE FUSTEC (Jean), 2, 25, 33, 56, 92, 112, 128, 144, 153, 225, 248, 281, 329, 377.
LEMOSOF (P.), 44, 60, 75, 140, 188, 220, 229, 268, 287, 304.
LEPAGE (Auguste), 205.
LINDEN, 81.
LINDET, 121, 169, 209.

MAB-YANN, 203, 241.
MAHUT (Victor), 80, 364, 380.
MAUBRY (Victorien), 3, 18, 37, 183, 192, 227, 338, 376, 388, 395, 407.
MÉTIVIER (Henri), 134, 253, 282.
MILLOUÉ (L. de), 131, 147.

PERRON, 46, 107.
PONTSEVREZ, 14, 21, 42.

RABOT (Charles), 26, 39.
ROPARTZ (J. Guy), 110.

SANCY (M. de), 151.
SEVIN-DESPLACES (Renée), 95, 284, 306, 389.
SOUDAY (Paul), 53.

THIVARS (Michel), 62, 70.
TISSOT (Ernest), 345.
TRICOCHE (George Nestler), 12, 200, 251, 327.

WITTE (Jehan de), 341.

FIN DES TABLES.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Philosophie des sciences. — M. de Freycinet a offert à l'Académie son ouvrage : *Essais sur la philosophie des sciences.*

Problème de l'hérédité. — MM. Charrin et Gley, professeurs agrégés de la Faculté de médecine de Paris viennent de donner à l'obscur problème de l'hérédité, quelques nouveaux éclaircissements. Ils ont recherché pourquoi on observe parfois, à la naissance de certains êtres, des anomalies, des difformités, des déformations de toutes sortes. En injectant des poisons microbiens aux ascendants mâles ou femelles, ils ont pu amener ceux-ci à engendrer des êtres sans oreilles, sans pieds, sans bras ou avec des membres déformés, des pieds-bot, etc. Conclusion : Se méfier des aliments qu'on consomme et surtout des boissons à base d'alcool, lesquelles contiennent certains poisons qui peuvent avoir les plus funestes influences sur la descendance.

Comètes. — Les comètes se suivent et se ressemblent. C'est, du moins, ce qui résulte d'une note communiquée par M. Tisserand, directeur de l'Observatoire. Un calculateur bien connu, M. Schulhof, a recherché la route suivie dans l'espace par la comète découverte en Amérique, le 20 août dernier par Swift. Cette route est la même, à peu de chose près, que celle que suivit la comète de Lexell, perdue depuis 1770. Le Verrier avait calculé un certain nombre d'orbites qu'avait pu suivre cette comète après 1770, quand elle a été fortement troublée par Jupiter. L'une de ces orbites coïncide presque exactement avec celle de la nouvelle comète.

A quelle date finit le siècle? — C'est la question posée à l'Académie par une lettre. Est-ce le 31 décembre 1899 ou seulement le 31 décembre 1900. M. Bertrand répond qu'il n'y aurait y avoir de doute à ce sujet. Il n'y a pas eu, évidemment, d'année 0; la première année a été désignée sous le nom d'1. Il s'ensuit que le vingtième siècle commencera le 1er janvier 1901.

La truffe Hanotaux. — Terfesia Hanotauxi, tel est le nom de baptême donné par M. Chatin à une truffe que lui a envoyée M. de Balloy, ministre de France en Perse, sur la demande de M. Hanotaux, alors ministre des affaires étrangères. Elle est noire, lisse, luisante et molle; avec cela peu parfumée. Ce n'est pas elle qui détrônera la reine du Périgord.

Un bolide. — M. Tisserand annonce qu'un splendide bolide a éte observé le dimanche 15 décembre, vers sept heures du soir. Il donnait l'illusion d'une immense boule d'or en fusion. Il paraissait venir de la région des Pléiades, direction est à ouest. Son diamètre était égal au quart de celui de la lune. Il disparut sans faire entendre de détonation.

Élection. — M. le professeur Lannelongue a été élu membre titulaire de la section de médecine et de chirurgie en remplacement de M. Verneuil, décédé. M. Lannelongue est né à Castera-Verduzan (Gers), en 1840.

Prix de 50,000 francs. — Le prix Lecomte, d'une valeur de 50,000 francs, a été décerné à MM. Ramsay et lord Raleigh, les chimistes anglais bien connus pour leurs travaux sur l'argon.

Académie de Médecine.

L'Académie a nommé deux correspondants étrangers pour la section de physique et de chimie médicales, MM. Neneki, de Saint-Pétersbourg, et Ludwig, de Vienne.

Concours Pasteur. — L'illustre mémoire de Pasteur est non seulement célébrée en France, mais aussi à l'étranger. Parmi les manifestations dont elle est l'objet, il convient de citer celle du *Circulo medico argentino*, de Buenos-Ayres.

Ce cercle annonce qu'il fondera en 1897 un concours de bactériologie appelé : Concours Pasteur. Les prix consisteront en une somme de 2,000 francs, une autre de 1,000 francs et un diplôme d'honneur.

Les travaux bactériologiques présentés devront être rédigés en français ou en espagnol et adressés au cercle avant le 31 mai 1897.

A propos de hernies. — M. Bertillon a fait, au sujet des hernies, de curieuses remarques. Il résulterait, de ses recherches, que la fréquence de ce mal serait en relation avec le degré d'aisance. Les conscrits provenant des arrondissements aisés ou riches de Paris, présentent constamment un peu moins de hernies que ceux des arrondissements pauvres.

Les professions qui prédisposent le plus à la hernie sont celles de brasseur et malteur, boulanger, pâtissier, meunier, chapelier, blanchisseur, serrurier, etc. Au contraire, celles de tanneur, cordonnier, tourneur, tailleur, orfèvre, etc., dont plusieurs s'exercent dans la station assise, présentent peu de hernies, ainsi que les professions libérales.

Prix de 50,000 francs. — En comité secret, l'Académie a décerné le prix Albert Lévy, d'une valeur de 50,000 francs à MM. les docteurs Behring, de Berlin et Roux, de l'Institut Pasteur, pour leurs travaux sur la diphtérie.

Pain bis et pain blanc. — Une campagne a été faite récemment par le *Petit Journal* en faveur du pain bis. On a vu les boulangers remettre au pétrin le pain des temps primitifs et les parisiens le manger avec une ardeur de nouveaux convertis. Si l'on s'en rapporte à une communication faite par l'éminent chimiste, M. Aimé Girard, le pain bis ne serait pas ce qu'un vain peuple pense. Depuis vingt ans, dit-il, on a abandonné avec juste raison la consommation du pain bis, gras et lourd, d'autrefois. On demande à la boulangerie un pain blanc, bien levé, à saveur fine, trempant bien la soupe et qui, jadis réservé aux riches, est devenu aujourd'hui le pain de tout le monde. Tenons-nous-en au pain blanc, dit M. A Girard, car il est fait de farines débarrassées des matières impures qui entrent dans la fabrication du pain bis et qui ne sont pas digestibles pour l'homme.

Renouvellement du bureau. — Le docteur Caventou, fils du célèbre professeur Caventou, qui fut l'une des gloires de l'école de pharmacie de Paris, a été nommé vice-président de l'Académie en remplacement de M. Hervieu qui, de droit, passe à la présidence.

M. le docteur Cadet de Gassicourt, est nommé à nouveau, secrétaire annuel.

Académie française.

Les prix de vertu. — Une fois par an, la vertu est récompensée, disait Renan dans une séance analogue à celle qu'a tenue l'Académie française, le 22 novembre dernier. Cette fois, c'est M. Edouard Hervé qui avait la mission de mettre en lumière les actes courageux et héroïques accomplis obscurément par de braves gens. Il l'a fait avec beaucoup de talent et beaucoup de discrétion; il s'est effacé derrière ceux dont il vantait les mérites et a conté de manière émouvante, les périls courus par les uns, les dévouements consentis par les autres.

Après lui, M. Gaston Boissier, qui succédait à M. Camille Doucet, comme secrétaire perpétuel, a donné lecture du rapport sur les concours de l'année 1895. A signaler parmi les très nombreux lauréats, notre collaborateur, M. Adolphe Aderer, qui a obtenu l'un des prix Monthyon pour son charmant ouvrage : *Pour une Rose*.

Séance publique annuelle. — L'Académie a entendu la lecture d'une notice de M. Wallon sur la vie et les travaux du savant commandeur Jean-Baptiste de Rossi.

M. Maspero, qui présidait, a montré comment l'activité de l'académicien ne s'est pas exercée seulement sur tous les documents connus des générations précédentes, mais s'est portée de plus en plus vers des régions qu'elles ignoraient aussi bien dans l'Europe méridionale et l'Orient de jadis qu'au cœur de l'Afrique barbare.

Réception de M. Henri Houssaye. — Nous parlons longuement, d'autre part, de la réception de M. Henri Houssaye le 12 décembre dernier, par M. Brunetière. M. H. Houssaye remplace M. Leconte de Lisle.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le papyrus dans l'art Egyptien. — M. Charles Joret, l'éminent doyen de la faculté des lettres d'Aix, dont nos lecteurs ont eu le plaisir d'apprécier le savoir et le talent, a fait sur le papyrus et ses représentations dans l'art égyptien, une intéressante communication.

On s'accorde généralement à admettre que les artistes pharaoniques ont donné au papyrus une forme conventionnelle ; mais quelle est l'origine de cette forme? Pourquoi ont-ils attribué une telle forme au papyrus tandis qu'ils ont représenté le lotus sous sa forme naturelle?

Les artistes égyptiens, dit M. Joret, ont conservé au lotus sa forme naturelle parce que sa représentation n'offrait aucune difficulté. Au contraire la reproduction de la panicule étalée et diffuse du papyrus était bien faite pour les embarrasser. Ils ont élucidé la difficulté en représentant cette panicule avant son complet développement, alors que les pédicules encore entourés par les stipules lui donnent l'aspect d'une fleur aux pétales nombreux, ténus et verdâtres.

Cette forme une fois trouvée est devenue schématique et a été fidèlement conservée pendant toute la durée de la domination des Pharaons. Elle a pu être modifiée à une époque relativement récente, mais jusqu'à l'époque greco-romaine, elle est toujours restée reconnaissable et facile à distinguer du lotus avec lequel on a souvent le tort de la confondre.

Précieuse découverte. — M. Léopold Delisle fait part de la précieuse découverte faite à Lyon, de deux manuscrits en onciale du huitième siècle contenant plusieurs livres de la Bible vulgate et un commencement de Saint-Jérôme qu'il vient d'acquérir pour la Bibliothèque nationale.

De son côté la Bibliothèque municipale de Lyon a pu acquérir une partie du Pentateuque de Lyon, du sixième siècle, dont une moitié avait jadis été dérobée par Libri et qui fut rendue il y a une douzaine d'années à la bibliothèque de Lyon par lord Ashburnham.

Election. — M. Cagnat a été nommé membre titulaire en remplacement de M. Derembourg.

Ancien élève de l'École normale, M. Cagnat s'est livré à des travaux historiques considérables. On lui doit l'histoire de l'armée romaine d'Afrique, les fouilles de Timgad, un manuel d'épigraphie romaine, etc.

M. Cagnat est né à Paris le 10 octobre 1852.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Principales explorations géographiques. — Le bilan des explorations françaises au 1er janvier 1896, c'est-à-dire durant l'année qui vient de s'écouler, est relativement considérable.

En Asie. — Deux portions du vieux continent ont particulièrement attiré nos compatriotes. La Sibérie et le Turkestan russe, à l'ouest; l'Indo-Chine, à l'est. L'accueil plus qu'amical que nos concitoyens rencontrent auprès des autorités russes attire, depuis quelques années, nombre de voyageurs français dans les régions encore peu connues et pourtant fort intéressantes du nord et centre asiatiques. MM. le baron de Baye et J. de Cuverville étaient chargés d'une mission du Ministère de l'Instruction publique, à l'effet de rechercher les antiquités mongoles et kirghizes dans le nord de la Russie d'Europe et en Sibérie. L'archéologie de ces régions aura gagné de forts appoints, car toutes les recherches étaient facilitées aux deux voyageurs, dont l'un, M. de Baye compte un grand nombre d'amitiés parmi les archéologues russes. Tandis que M. de Baye parcourait en compagnie de confrères russes, les provinces de la Sibérie occidentale proprement dites, M. de Cuverville étudiait la vie des kirghizes dans leurs steppes mêmes et réussissait à rapporter de nombreuses collections ethnographiques ainsi que des spécimens de tous les objets dont se servent ces peuples.

Séparés de leurs compatriotes par l'Himalaya et l'Inde, mais en territoire français, opéraient nos pionniers de l'Indo-Chine, parmi lesquels il convient de citer le jeune et courageux prince Henri d'Orléans, accompagné cette fois de M. Roux, lieutenant de vaisseau et d'un colon de Cochinchine, M. Briffaud qui, pour rentrer en France, choisit le chemin des écoliers — le Tonkin, la Chine, le Thibet et le Turkestan russe, identiquement comme le voyageur qui pour aller de Paris à Lyon, se rendrait à Brest et s'embarquerait sur un navire le conduisant à Marseille et de là, par le chemin de fer, à destination! Mais ces messieurs sont curieux ; ils désirent revoir le Thibet : peut-être espèrent-ils pouvoir tenter une pointe vers Lhassa, la mystérieuse cité sainte de Bouddha. Les voyageurs ont toutes les fantaisies ! — Nombreux sont aussi les explorateurs de profession, officiers de marine, savants chargés de missions officielles, amateurs et touristes parmi lesquels nous citerons MM. le comte de Barthélemy et Neufville qui naviguent sur le Mékong et examinent les ruines si curieuses d'Angkor; M. de Ginoux,

observateur sagace qui s'est donné pour tâche d'étudier les conditions économiques de notre belle colonie du Tonkin ; MM. Debay, Cl. Madrolle, Bonin, en mission sur divers points de notre colonie de l'Indo-Chine et dans la Chine méridionale. Une tentative à la fois généreuse et hardie faite par M. E. Mercié, enseigne de vaisseau, mérite une mention spéciale dans cet aperçu des explorations françaises dans l'Indo-Chine. Cet officier pensa faire œuvre utile en gagnant l'un des affluents du Mékong, en amont des obstacles que le fleuve présente à la hauteur de Khong, communément appelés : *chutes de Khong*. Il emporta donc une petite embarcation à vapeur, la *Fourmi*, construite à ses propres frais qu'il réussit à faire franchir à dos d'hommes la chaîne littorale, et la lança ensuite sur le Sébang-Yen, affluent de gauche du Mékong, en amont des chutes. Il était à quelques heures de navigation de l'entrée du fleuve, lorsqu'une avarie de machine fit chavirer le navire et le vaillant explorateur faillit même être noyé en voulant sauver deux indigènes tombés dans la rivière. L'insuccès de cette hardie tentative n'enlève toutefois rien à la valeur de l'entreprise. Grâce à cet essai, il est reconnu qu'il est possible de contourner les fameux rapides de Khong en faisant passer les bateaux par les affluents du Mékong. Une route qu'on construit actuellement entre Meï-Lan (ou Laï-Lao) et Lao-Bao (Aï-Lau), soit de la côte de l'Océan à un point près du Sébang-Yen, facilitera le transport de navires d'assez grandes dimensions, de vingt ou vingt-deux mètres, alors que jusqu'à présent, les canonnières de dix-huit mètres ne pouvaient avancer au-delà des rapides.

En Afrique. — Mais sur ce continent les explorations ne se comptent plus ; nous pourrions même rééditer la locution si heureuse d'un spirituel académicien, M. le comte de Vogüé, prononcée dans le cours de l'une de ses dernières conférences. « Vous croyez donc que l'Afrique est noire « de nègres ? Erreur complète. Ce continent est noir « d'explorateurs ! » Les limites des possessions françaises tendent en effet à s'élargir constamment grâce à l'activité des pionniers africains. Le Dahomey, notre plus récente conquête coloniale, d'un aspect si exigu sur les cartes, s'épanouit au nord-est par les expéditions du capitaine Toutée et de M. Ballot. Au nord et au nord-ouest s'étend un réseau d'itinéraires parcourus par les divers membres de la mission Decœur. Les officiers qui occupent Tombouctou ne se font pas faute d'explorer les environs de cette cité déchue, pendant que MM. Ponel et Clozel, africanistes endurcis, étudient le bassin de la Sangha (haute région du Congo). M. F. Foureau que nos lecteurs ont suivi déjà à plusieurs reprises (en pensée, bien entendu), au cœur même du Sahara, n'a pas manqué de renouveler, cette année encore, la tentative de pénétrer chez ces bons Touareg qui ne se laissent décidément pas convaincre par les bienfaits de notre civilisation. Ces braves écumeurs du désert saharien craignent avec quelque apparente raison, il faut en convenir, que les lois françaises ne viennent un jour mettre un terme aux actes de brigandages qu'ils exercent continuellement contre les caravanes qui traversent leur pays. M. Foureau ne s'est d'ailleurs pas découragé et il prépare en ce moment un nouveau voyage pour le pays d'Azdjer,

En Amérique, l'exploration française est dignement représentée par notre vaillant compatriote, le vicomte J. de Brettes, lequel, comme on sait, voyageant pour le compte du gouvernement colombien, ne remplit pas moins consciencieusement les missions que les ministères français de l'Instruction publique et du Commerce lui avaient confiées. Les montagnes de la Sierra Nevada dévoileront bientôt leurs derniers secrets grâce aux recherches de cet explorateur infatigable.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LES DEPÔTS AURIFÈRES DU TRANSVAAL. — Je reçois la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« On parle beaucoup en ce moment des mines d'or découvertes au Transvaal. Vous-même avez exposé les plus récents procédés en usage dans ce pays pour le traitement du minerai aurifère. Ne croyez-vous pas qu'il serait intéressant de faire connaître aux lecteurs du *Magasin Pittoresque* une région dont on sait bien peu de chose. Y a-t-il vraiment de l'or au Transvaal ? Sous quelle forme ? Comment se fait l'exploitation des mines ? J'estime qu'une étude scientifique et désintéressée serait très favorablement accueillie de tous ceux qui lisent avec intérêt vos *Découvertes et Inventions*.

« Recevez, etc.

« *Un de vos lecteurs.* »

Je ne vois aucun inconvénient à répondre aux questions que veut bien me poser un de nos lecteurs. Mais je tiens à ce qu'il soit formellement entendu que je laisse systématiquement de côté la question financière ; celle-ci, d'ailleurs, ne se ratrache que de très loin à la question scientifique : les actions des mines d'or, aussi bien les bonnes que les douteuses ou les mauvaises, sont essentiellement des valeurs de spéculations dont les cours sont sans rapport aucun avec l'exploitation véritable, avec le rendement réel des mines.

Il existe au Transvaal, ou République sud-africaine, un certain nombre de districts miniers ; mais le plus important, le plus riche de beaucoup est le Witvatersrand, plus simplement appelé le Rands. C'est en 1886 que l'or a été découvert dans le Rands ; dès l'année suivante, l'exploitation commençait ; et à l'heure actuelle, il a été extrait de cette région une quantité d'or valant plus de 800 millions de francs.

Ce qui caractérise le Rands, c'est la constitution tout à fait originale du minerai aurifère. Jamais encore l'or n'avait été trouvé sous la forme où il se présente dans ce district. Là, pas de filons, pas d'alluvions, pas de pépites, mais une série de couches concentriques, d'un « conglomérat », c'est le nom scientifique, constitué par des galets roulés, réunis par un ciment siliceux dans lequel est disséminé l'or, soit à l'état libre, soit plutôt associé à des pyrites de fer. Ce conglomérat ressemble à un plum-pudding, et mieux encore à un gâteau d'amandes fabriqué dans ce pays, le *bankat*. Ces couches de conglomérat s'appellent des *rufs*. La principale, qui a été reconnue sur environ 70 kilomètres, est le *main ruf*. Les autres n'étant pas encore sérieusement exploitées, ni même très exactement reconnues, je ne parlerai que du *main ruf*.

Sur une longueur de 70 kilomètres, au nord du Rands, on a relevé l'affleurement d'un lit de conglomérat d'une épaisseur variant entre quelques décimètres et plusieurs mètres, d'autant plus riche qu'il est moins large. Cette

couche de conglomérat pénètre dans le sol, du nord au sud, sous une incidence variable ; presque verticalement, en certains endroits, presque horizontalement en d'autres ; elle s'enfonce et des sondages permettent d'affirmer qu'à une distance de deux kilomètres au sud de l'affleurement, c'est-à-dire à une profondeur de 1,200 mètres, la couche existe encore. La théorie veut que cette couche de conglomérat après avoir pénétré jusqu'à une profondeur encore inconnue, devienne horizontale, puis se relève, de sorte qu'au sud du Transvaal, probablement dans la République d'Orange, on trouverait le rebord inférieur de cette cuvette dont le bord supérieur est situé dans le Rands.

Les géologues sont d'accord sur ce point que cette cuvette ait été, jadis, le fond d'un vaste lac ou d'une mer intérieure ; la forme des galets quartzeux, roulés comme ceux qu'on rencontre sur les bords de la mer est favorable à cette hypothèse. Mais les savants n'ont encore pu se mettre d'accord sur les causes de la présence de l'or dans ce conglomérat : les uns admettent que l'or a été déposé par des sources contenant en dissolution des sels d'or dont le métal s'est précipité sous l'action de matières organiques ; les autres supposent que l'or est venu des régions profondes sous forme d'émanations de vapeurs.

On croit à l'existence d'une trentaine de *rufs*, ou couches de conglomérat aurifère analogue à celles qui constitue le *main ruf*. Tous ces lits sont sensiblement parallèles et formeraient comme des cuvettes concentriques à celle du *main ruf*.

Comment se traite le minerai? La réponse à cette question est faite.

Au début, en 1887 et 1888 alors qu'on ignorait si la couche de conglomérat se continuait dans le sol, on se contenta de creuser de vastes tranchées à ciel ouvert et d'abattre le minerai sur la ligne d'affleurement. Plus tard, on reconnut la continuité en profondeur du *ruf* et des travaux de mine furent commencés : des puits, des galeries furent creusés ; et des wagons remontent à la surface le minerai abattu à l'intérieur de ces galeries.

Les morceaux de conglomérat sont trop gros pour passer au « moulin » ; un concasseur les réduit en morceaux plus petits, de la grosseur d'un œuf de poule, en moyenne. A la sortie du « concasseur » a lieu un triage sommaire exécuté à la main par des hommes exercés, qui, à l'aspect de la roche, savent distinguer et éliminer les parties stériles.

Le minerai est alors conduit au « moulin ». Là des pilons ou « bocards » très lourd, en acier, écrasent le minerai, et le transforment, grâce à l'addition d'une petite quantité d'eau en une boue épaisse qui passe à travers la face antérieure du mortier fermée par une toile métallique. A l'intérieur du mortier on verse, de temps à autre, une petite quantité de mercure avec lequel s'amalgame la plus grande partie de l'or libre existant dans le minerai, et mis en évidence par le broyage.

A la sortie du mortier, la boue de minerai tombe sur les « tables d'amalgamation ». Ces tables sont formées d'une plaque de cuivre frotté de mercure. Ce mercure arrête au passage l'or libre qui a échappé à l'amalgamation dans le mortier, et la totalité de l'amalgame d'or se dépose sur ces tables en une couche semi-solide qu'on détache, toutes les heures, en raclant les tables au moyen d'un gant de caoutchouc durci.

Ainsi tout l'or libre dans le minerai a été arrêté : il suffit de distiller l'amalgame d'or pour recueillir d'une part le métal précieux, d'autre part le mercure qui servira à de nouvelles opérations.

La boue de minerai qui sort des tables d'amalgamation est ce qu'on appelle les « Vailings ». Cette boue contient tout l'or du minerai, qui est associé aux pyrites de fer. Longtemps ces « Vailings » furent inutilisables : c'est depuis trois années à peine qu'on a trouvé le procédé, dit de la cyanuration, qui permet d'isoler l'or contenu dans cette boue.

J'ai déjà dit, l'année dernière, en quoi consiste ce procédé dont l'invention a eu pour comme conséquence de doubler instantanément le rendement aurifère du Rands. L'année dernière il n'a pas été traité moins de 2,675,000 tonnes de « Vailings », d'où on a extrait 600,000 onces d'or valant 54 millons de francs. Le procédé est fondé sur la dissolution de l'or par le cyanure de potassium.

Les « Vailings » sont conduits dans de vastes cuves en bois à l'intérieur desquelles circule une dissolution aqueuse de cyanure de potassium. L'or associé aux pyrites se dissout et forme un cyanure doublé d'or et de potassium, lequel est amené dans des boîtes rectangulaires contenant, suspendues, des lames de zinc. Le zinc décompose le cyanure d'or ; et le métal précieux se dépose en poudre sur les lames de zinc. Il suffit de secouer ces lames pour recueillir l'or qu'on fond et qu'on coule ensuite dans des lingottières. Le procédé de la précipitation par le zinc est coûteux ; on essaie actuellement un procédé plus rapide, et meilleur marché, basé sur l'emploi du courant électrique.

J'aurai tout dit sur l'industrie aurifère du Rands quand j'aurai indiqué que la totalité des « Vailings » ne peut encore être traitée par la cyanuration. La partie la plus légère, qui forme, à la surface de la boue sortant des tables d'amalgamation, comme une espèce d'écume, échappe au traitement. C'est ce qu'on appelle les « slimes », si ténus qu'ils sont aussi impénétrables qu'un bloc d'argile. Les « slimes » contiennent une quantité notable de l'or et, comme les « slimes » sont presque la moitié des « Vailings » on voit quel intérêt s'attache à la découverte d'une méthode, chimique ou mécanique permettant la pénétration des « slimes » par le cyanure de potassium.

Telle est, sommairement, mais complètement décrite, l'industrie de l'or dans le Rands. Volontairement, je m'en tiens là. Et je remercie celui de mes lecteurs qui a appelé mon attention sur cet intéressant sujet, car on sait bien peu de chose en France de cette industrie qui est, on peut dire tout entière, aux mains des Anglais.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES

Tous les nombres sont égaux !

Soient deux nombres *inégaux*, m et n ; appelons d leur différence, nous aurons : $m - n = d$.

Multiplions les deux membres de cette égalité par $(m - n)$.

Il vient $(m - n)^2 = d\,(m - n)$

ou $m^2 - 2\,m\,n + n^2 = d\,m - d\,n$.

Ce qui peut s'écrire, d'après les règles connues :

$$m^2 - m\,n - d\,m = m\,n - n^2 - d\,n.$$

Ou encore $m\,(m - n - d) = n\,(m - n - d)$.

Divisons les deux nombres par $(m - n - d)$,

On a : $m = n$..

Ainsi, *les deux nombres quelconques*, m et n, dont la différence est d, *sont égaux entre eux.*

Solution juste du problème du 1er novembre, arrivée en retard : A. P. à Paris.

Paris. — Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Le Gérant : F. PRÉAUX.

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Le prix biennal de 20,000 francs. — Parmi les plus thautes récompenses que décerne l'Institut de France, il en est une, le prix biennal de 20,000 francs, qui est attribuée tour à tour à chacune des cinq académies. Cette année le prix biennal était donné par l'Académie des Sciences. Elle a choisi pour lauréat M. le professeur Raoult, de Grenoble, auteur d'importants travaux physico-chimiques. Ce savant a découvert une relation numérique entre le poids moléculaire d'une substance et le retard du point de congélation du liquide qui la dissout.

« La méthode de M. Raoult, a dit M. Marey qui présidait la séance où ce prix a été décerné, est maintenant employée par les savants du monde entier; elle jette une lumière nouvelle sur la constitution moléculaire des corps. »

Le sérum de l'érysipèle. — M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, a communiqué à l'Académie les résultats des essais faits par M. le Dr Chantemesse pour combattre certaines affections comme l'érysipèle, le phlegmon, l'infection purulente, l'infection puerpérale par l'injection, aux malades, d'un sérum spécial préparé à l'Institut Pasteur par M. le Dr Marmorek.

C'est au bastion n° 29 où est installé un hôpital pour les maladies infectieuses, que M. Chantemesse s'est livré à ces intéressants et curieux travaux. Du rapport qu'il a rédigé, il résulte que du 25 décembre 1894 au 25 décembre 1895, le nombre des érysipélateux soignés au bastion n° 29 a été de 1,055 sur lesquels 34 sont morts: mortalité 3,22 0/0.

Sur le nombre total des malades 554 ont été soignés par les procédés ordinaires; la mortalité moyenne a été de 3,79 0/0.

Le traitement par le sérum a été appliqué à 501 malades, et la mortalité n'a été que de 2.59 p. 100.

Conclusion : le traitement pour la sérothérapie a fourni une proportion de guérisons plus grande que celle que donnèrent les autres méthodes thérapeutiques. Là encore s'affirment les conséquences heureuses de la doctrine formulées par notre illustre Pasteur.

A 4,000 mètres sous la mer. — Le prince Albert de Monaco a ce mérite trop rare, en notre temps chez les possesseurs de grosses fortunes, de donner à sa vie un but à la fois noble et utile. Il étend le champ de la science. Il s'emploie à l'enrichir de documents intéressants et nouveaux. Il a récemment entretenu l'Académie de son exploration dans l'Océan faite du 17 juin au 12 août dernier à bord de son yacht *Princesse Alice*.

En naviguant des Açores au Havre il a effectué des dragages de 550 à 4,443 mètres de profondeur et rapporté, de pêches faites, tant à la surface qu'au fond, une foule d'animaux bizarres dont l'un, complètement inconnu, a été trouvé dans le corps d'un cachalot. C'est une sorte de poulpe revêtu d'écailles polygonales et armé de griffes acérées.

Les poulpes semblent, d'après ce qui a été observé, entrer pour une grande partie dans le menu des cachalots. L'estomac de l'animal capturé contenait encore, en effet, lorsqu'on l'examina, plus de cent kilogrammes d'une sorte de « purée » de calmars, semée de becs et de globes oculaires.

Le docteur Joubin, professeur à la faculté de Rennes, a étudié minutieusement les débris recueillis. Il a constaté qu'un des poulpes est d'une espèce absolnment inconnue. Tandis qu'à l'ordinaire le corps de ces animaux est lisse et gluant, celui-ci est couvert de larges et fortes écailles. Les bras qui, conservés, sont gros comme un bras d'homme, portent chacun une centaine de ventouses terribles, armées de griffes acérées, aussi puissantes que celles des grands carnassiers.

Ce poulpe, qui, faute de pouvoir être classé dans aucune espèce connue, a été baptisé *lepidotenthis grimaldii*, appartient sans doute, avec ceux recueillis le même jour, à une famille spéciale dont les individus ne paraissent jamais à la surface et vivent, sans pourtant jamais toucher le fond, à des profondeurs jusqu'ici inexplorées.

La photographie à travers les corps opaques. — Celui de nos collaborateurs chargé des découvertes nouvelles publie dans le présent numéro, un article complet sur cette découverte appelée à modifier profondément beaucoup de notions universellement acceptées jusqu'ici sur le mode de transmission des rayons lumineux.

Election. — M. Marcel Bertrand, fils de l'illustre géomètre, a été nommé membre titulaire de la section de minéralogie en remplacement de M. Pasteur. M. Marcel Bertrand est professeur à l'école des mines de Paris.

Académie française.

Renouvellement du bureau. — M. Cherbuliez a été nommé directeur et M. Henry Houssaye, chancelier.

Réception de M. Jules Lemaître. — Nous rendons compte d'autre part de la réception de M. Jules Lemaître à l'Académie. Cette solennité a eu lieu le 15 janvier dernier. Le brillant écrivain remplaçait M. Victor Duruy. Il a été reçu par M. Gréard.

Elections nouvelles. — Ont été élus : M. Anatole France, en remplacement de M. Ferdinand de Lesseps; M. Costa de Beauregard, en remplacement de M. Camille Doucet.

Académie de Médecine.

Commissions permanentes. — L'Académie a procédé au renouvellement partiel des commissions permanentes. Elle a établi la liste suivante :

Épidémies : MM. Dugué et Ferrand.
Eaux minérales : MM. Bouchardat et Dumontpallier.
Remèdes secrets : MM. Regnard et Motet.
Vaccine : MM. Hervieux et Chauveau.
Hygiène de l'enfance : MM. Reclus et Jorak.
Comité de publication : MM. Lucas Championnière et Empis.

La vente des sérums. — La préparation des sérums est chose fort délicate. L'Académie a pensé que ce médicament ne pouvait être livré aux pharmaciens que sous certaines garanties. Sur un rapport de M. le professeur Strauss, elle a donné l'avis suivant qui lui était demandé par le ministre de l'intérieur. Elle propose d'accorder à l'Institut Pasteur l'autorisation de délivrer le sérum antidiphtérique et un sérum antivenimeux (contre la morsure des serpents); aux établissements de production de sérum antidiphtérique du Havre, de Lille, Nancy, Lyon, Grenoble, l'autorisation de vendre du sérum.

L'Académie en plaquette. — Les académiciens ont été quelque peu surpris, au début d'une de leurs dernières séances, de trouver sur leur bureau une petite plaquette de vers dont chacun d'eux faisait les frais. Rien de méchant, d'ailleurs, dans cette critique rimée due probablement à quelqu'un qui manie le scalpel avec plus d'habileté que la rime :

... Le bureau s'avance, et le docteur Empis,
Président actuel, non médecin Tan-Pis,
Héritier d'un nom dans les lettres illustres,
Monte au fauteuil d'honneur, accompagné d'*Hervieux*.
Jeune encore et vaillant, malgré son air trop vieux :
Le héros triomphant par le vaccin de bête
Dont il a su vraiment assurer la conquête,
De cet horrible mal dont le nom fait trembler
L'infecte variole, habile à dépeupler !
Cadet de Gassicourt, l'aimable secrétaire
Qui sait joindre à son art le talent littéraire
Le plus exquis, couronne, au fauteuil, le tableau
Dont *Jules Bergeron* est l'éternel flambeau.

Alors on voit assis, dans le docte hémicycle,
Le savant *Gariel*, grand amateur de cycle,
Qui, quelquefois, sommeille en songeant à son cours,
Bercé par les accents d'un ennuyeux discours.
Le duo se complète en son parfait ensemble
Avec *Constantin Paul*, ronflant comme un vieux tremble
Secoué par le vent, mais qui peut sommeiller
Même sans être Homère, et sans mol oreiller
Après avoir du cœur sondé tous les arcanes,
Et par le suc nerveux relevé les organes.

Là, toujours en calotte, on voit aussi *Rochard*,
Le Saint-Jean-Bouche-d'Or pour la science et l'art,
L'historien disert, fécond hygiéniste,
Esprit universel, éminent journaliste.

Lagneau, l'anthropologue et statisticien
D'un solide savoir, et quoique très ancien,
Non encore décoré ; mais sa philosophie
Console le savant de cette anomalie !
. . . . . .

Le jus de carottes. — Si l'on en croit une communication faite par M. le docteur Artault, le suc exprimé de carottes aurait beaucoup d'efficacité dans le traitement de l'impétigo, sorte de maladie de la peau ressemblant à l'eczéma de la face chez les enfants.

Élection d'un trésorier. — M. le docteur Hanriot a été élu trésorier en remplacement de M. Caventou, dont nous avons précédemment annoncé l'élection à la vice-présidence.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Renouvellement du bureau. — L'Académie a nommé M. Hérou de Villefosse vice-président en remplacement de M. Schlumberger qui, de droit, passe à la présidence en remplacement de M. Maspéro.

L'Afrique romaine. — M. Leroy, qui avait accompagné M. Fourcau, l'explorateur bien connu du Sahara, jusqu'à El Alia est rentré par une voie peu fréquentée. Il voulait contrôler certains récits recueillis chez les nomades et desquels il résultait que des ruines existaient entre les vallées de l'Itel et de Djedi. M. Leroy a découvert en effet aux sources de l'oued Itel, les ruines d'une citadelle romaine et d'une ancienne ville berbère.

Liquentia ou liquetia. — M. Louis Havet a attiré l'attention de l'Académie sur un vers de Virgile dans l'*Enéide* (chant IX, vers 679). Il montre que la leçon courante : *liquentia flumina*, est inadmissible au point du mètre et au point de vue du nombre. M. Havet, d accord avec le commentaire de Servius, est d'avis qu'on doit rétablir *Liquetia flumina*, périphrase qui désigne la *Livenza* actuelle, comme ailleurs *Anienia fluenta* désigne l'Anio. Virgile nomme successivement trois rivières : la Livenza, l'Adige et le Pô dont les bords étaient couverts de grands chênes; il trace, en deux vers, un paysage d'ensemble de l'ancienne Vénitie.

Académie des Sciences Morales et Politiques,

Renouvellement du bureau. — L'Académie a procédé au renouvellement de son bureau. M. Glaston a été élu vice-président à l'unanimité et M. Ravaisson, vice-président, est passé de droit à la présidence en remplacement de M. Léon Say.

Académie des Beaux-Arts.

Prix Rossini. — Le prix Rossini (composition musicale), a été décerné à M. Léon Honoré.

M. Vespignani, architecte des palais pontificaux, a été élu correspondant de l'Académie en remplacement de M. Balat, de Bruxelles, décédé.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Actualités. — Trois faits d'ordre à la fois politique, social et géographique passionnent en ce moment l'opinion publique, tant en Europe que sur le nouveau continent.

Ce sont : la question des limites entre le Venezuela et la Guyane anglaise, les affaires du Transvaal et les événements d'Abyssinie. Nos lecteurs trouveront dans les plus prochains numéros du *Magasin* des études détaillées sur les deux dernières questions. Nous nous bornerons donc, dans cette *Chronique*, à dire quelques mots du conflit anglo-vénézuélien. Ce conflit n'est d'ailleurs pas nouveau et spontané. Se basant sur les documents anciens relatifs aux possessions espagnoles dans l'Amérique du Sud — on sait que le Venezuela était, durant plus de trois cents ans, une colonie espagnole et ce ne fut qu'au commencement de ce siècle qu'elle se constitua et fut reconnue nation indépendante — les Vénézuéliens prétendent que l'ancienne capitainerie générale (dont la République a naturellement hérité) s'étendait jusqu'à l'Esquibo, cours d'eau qui était d'ailleurs universellement reconnu comme frontière entre la république de Venezuela et la Guyane. En 1841, un ingénieur anglais, M. Schomburgh, fit arborer le drapeau anglais à Punta Barima. Depuis cette époque, et malgré les protestations réitérées du gouvernement vénézuélien, grâce peut-être aussi aux troubles dont la république sud-américaine fut le théâtre à diverses reprises, les Anglais ne se contentèrent pas d'usurper le terrain déjà envahi, mais empiétaient constamment sur les territoires voisins, des compagnies se formèrent, des exploitations nouvelles furent créées, au nez et à la barbe du gouvernement du Venezuela qui, faute de mieux faire, se contenta de protester. Une certaine acuité fut toutefois donnée à cette question des limites durant ces dernières années, par suite de découvertes faites sur le territoire contesté de riches gisements de métaux précieux et de mines de diamants. Le gouvernement vénézuélien rompit ses relations diplomatiques avec l'Angleterre dès l'année 1887, mais fit faire

secrètement des ouvertures au cabinet de Londres pour le règlement à l'amiable de cette question qu'il proposa notamment de soumettre à un arbitrage. Les négociations ainsi entamées n'aboutirent point — le pseudo-conflit serait resté pendant longtemps encore à l'état de simple discussion platonique si un fait d'une portée plus générale n'était venu éveiller l'attention de l'Europe. Dans un message officiel adressé au Sénat, le président des États-Unis revendique en effet pour cette grande république le droit de régler au mieux des intérêts américains *tout litige qui aurait pour sujet une partie quelconque du sol américain* entre les habitants du nouveau monde et les Européens. « *L'Amérique aux Américains* » telle est la doctrine que l'oncle Jonathan veut faire valoir et qui inquiète, à juste titre, les habitants de la vieille Europe. Ces braves Yankees paraissent oublier complètement que — tels les militaires recrutés parmi les anciens civils — les premiers occupants de l'Amérique étaient des Européens et que ce sont le sang et le génie de l'Europe qui ont fomenté la terre américaine et contribué à sa grandeur.....

Nos explorateurs. — Parmi les voyageurs de marque dont on attend prochainement le retour, nous signalerons le jeune et courageux prince H. d'Orléans, que nos lecteurs ont pu suivre dans ses intéressantes et fructueuses pérégrinations à travers nos possessions de l'Indo-Chine. Le jeune prince, accompagné de M. Roux, a fait, comme nos lecteurs le savent déjà, une abondante récolte d'objets d'histoire naturelle, d'ethnographie et de documents scientifiques de toutes sortes concernant l'Indo-Chine française et la province chinoise du Yun-nan : c'est de là que nous sont parvenues ses dernières nouvelles, après un silence assez long et qui fit même naître quelqu'inquiétude. Les voyageurs sont attendus en France dans le courant de ce mois (février). Nous ne manquerons pas de signaler les résultats réellement intéressants de cette importante exploration scientifique.

A propos de l'Indo-Chine, rappelons la convention intervenue le 15 janvier entre la France et l'Angleterre au sujet des droits respectifs des deux pays dans cette partie de l'Asie. Les deux puissances s'interdisent de pénétrer en armes dans la vallée du Meinam (Siam central); par contre, le cours du Mékong est adopté comme limite extrême des possessions françaises jusqu'au territoire chinois. En somme, le royaume du Siam reste toujours comme *Etat-tampon* entre les deux puissances européennes, avec cette innovation que ces dernières auront plus de facilités d'en rogner des morceaux, soit à gauche, soit à droite.

Épigraphie asiatique. — Nous croyons intéressant de signaler à nos lecteurs un document d'un haut intérêt scientifique et historique dû à un Mécène de la géographie, le prince Roland Bonaparte, et qui augmentera d'une manière très heureuse, les richesses que la France possède déjà relatives à l'histoire antique de l'Extrême-Orient. C'est un album (rien de la réclame ; il n'est pas dans le commerce) de tous les documents mongols conservés en France ; il renferme en outre, la célèbre inscription hexaglotte (*vulgo:* en six langues) de Kiu-yong-Kouan, gravée dans la passe de Nan-K'eou sur la route de Pékin à Kalgan, à trois heures de marche de la grande muraille. Cinq de ces langues: sanscrit, thibétain, mongol, turc ouïgour et chinois ont déjà été traduites; la sixième langue, usqu'à présent totalement inconnue, est à l'étude (y a-t-il amateur?). Inutile d'ajouter que cet album a été répandu à profusion et à titre gracieux entre les différents savants orientalistes du globe qui parviendront probablement à déchiffrer l'énigme.

On se rendra compte de l'intérêt de ce recueil si nous ajoutons que parmi les pièces reproduites se trouvent des lettres écrites par les chefs religieux de l'Iran à notre roi Philippe le Bel!

Madagascar. — Nous avons eu raison d'exprimer l'espoir, dans l'une de nos précédentes *chroniques* que la géographie pure, scientifique, ne sera pas négligée par les vaillants officiers qui ont conquis cette belle île à la France. Une lettre du général de Torcy, l'un des principaux chefs de la campagne, communiquée à la Société de Géographie, nous informe, en effet, qu'un lever exact a été opéré de l'itinéraire suivi par nos troupes entre Majunga et Andriba. Le cours de la fameuse rivière Betsiboka a été également relevé jusqu'à son confluent avec l'Ikopa. Une triangulation a enfin été établie afin de relier Majunga avec le réseau déterminé précédemment en Emyrne, par le R. P. Roblet. Ajoutons aussi qu'une expédition scientifique française se prépare actuellement pour Madagascar et que M. E. Gautier, le jeune explorateur dont nous avons analysé ici même, la belle exploration de 1892-1895, vient de partir, chargé d'une mission du ministère de l'Instruction publique, afin d'étudier à nouveau la grande île africaine.

RECETTES UTILES

Soudure électrique. — Un système de fusion, dit système Slavianoff, pour souder électriquement des masses métalliques, vient d'être inventé. On le pratique avec succès dans la fabrique à canons de Perm. Voici en quoi il consiste : Le principe en est l'emploi d'un bain où se développe, au pôle négatif, de l'hydrogène qui entoure les parties à souder. Le gaz oppose en ce point une grande résistance au courant, et la chaleur produite se communique au pôle négatif. On doit, de plus, fournir une certaine quantité de métal fondu sur le point où s'effectuera la soudure. A cet effet, l'une des électrodes est constituée par une barre du même métal que les objets à souder. Cette barre fond peu à peu et, le métal s'écoulant à point nommé, la soudure s'effectue.

Réparation des objets en fonte. — Un journal scientifique d'Amérique recommande le procédé suivant pour la réparation des objets en fonte.

On mélange à sec dans un mortier 5 grammes de sel ammoniac, 28 grammes 1/3 de soufre sublimé et 455 grammes de limaille de fonte. Ceci fait, on additionne le mélange de 20 fois son poids de limaille de fer fraîche, on pile le tout, on mouille avec de l'eau pour en faire une pâte qu'on applique sur l'objet à réparer. Assez rapidement la pâte devient aussi résistante que le métal lui-même.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Les décharges électriques de la raie-torpille. — M. d'Arsonval vient de se livrer à de curieuses recherches sur les décharges électriques de la raie-torpille, ce poisson électrique.

Pour enregistrer la forme de la décharge, M. d'Arsonval se sert d'un appareil inscripteur qu'il serait oiseux de décrire ; la courbe obtenue a la même allure générale que celle donnée par un muscle qui se contracte lorsque le nerf de ce muscle est excité, c'est-à-dire une courbe dont les ordonnées vont en croissant rapidement, jusqu'à un maximum au-delà duquel elles décroissent plus lentement. Mais si la portion de chute de la courbe est continue, il n'en est pas de même de la partie ascensionnelle qui présente un dentellement accusé. Il en résulte que la raie-torpille, quand, sous l'influence d'une excitation, elle fait usage de son appareil électrique, ne produit pas une seule décharge, mais plusieurs, huit en général, dont la durée totale varie entre un et deux dixièmes de seconde.

En plaçant des lampes à incandescence sur le circuit dans lequel on fait produire la décharge, on a pu constater l'existence d'un courant très puissant : 11 ampères et une différence de potentiel de 25 volts.

Il a été vérifié, en outre, que le phénomène ne peut se produire que par la volonté de l'animal et qu'il ne peut être répété, d'une façon consécutive, qu'un petit nombre de fois.

M. d'Arsonval a soigneusement examiné la constitution de l'organe électrique de la raie-torpille, et il a pu mettre en évidence l'origine des décharges produites par ce poisson.

L'appareil électrique est assez comparable à une pile de Volta. Perpendiculairement à la surface ventrale de l'animal sont disposées des séries de prismes hexagonaux, constitués par un empilement de petites cases superposées contenant deux substances : à la base, une masse hyaline gélatineuse ; au dessus un liquide plus transparent. Toutes les cases d'une même pile sont réunies par leur partie inférieure à un filet nerveux, et le faisceau de tous les filets d'un même côté constitue un nerf rattaché à un lobe spécial qu'on nomme, depuis Mattenci, le « lobe électrique ».

L'analogie entre ce système et la pile de Volta ne saurait être rigoureusement exacte, car on n'observe aucun effet quand on coupe le nerf, ou quand on n'excite pas l'animal ; la contraction est nécessaire à la production de l'électricité. M. d'Arsonval suppose que le résultat de cette contraction est de faire varier l'étendue de la surface de contact entre la matière hyaline et le liquide qui la surmonte ; et le courant électrique sera la conséquence de ces variations.

Grâce aux travaux de M. d'Arsonval, on a donc une explication à peu près définitive d'un des phénomènes les plus curieux qu'on ait encore observés.

L'INFLUENCE DES FORÊTS SUR LES ORAGES. — On connaît le rôle que peuvent jouer les forêts pour empêcher les avalanches ; le reboisement des montagnes, réclamé si justement en est la conséquence. Mais on connaît moins bien l'influence des forêts sur les orages. M. Claudot inspecteur des forêts vient de publier sur cette question un intéressant rapport.

Des observations ont été recueillies dans des régions de plaine, à des altitudes variant entre 200 et 400 mètres afin que les orages ne puissent être influencés par les accidents du terrain, et d'éliminer toute cause d'erreur provenant du sol. Les préposés forestiers ont été chargés de communiquer le résultat de leurs observations à M. Claudot qui les a centralisées et a conclu que, sans arrêter les chutes de grêles, les forêts diminuent l'intensité du fléau et qu'elles protégent les régions cultivées situées en arrière dans le sens de la marche de l'orage.

Mais il faut établir une distinction entre les massifs peuplés d'essences diverses. Tous les arbres ne protègen pas à un degré égal : les forêts résineuses ont une action plus efficace ; les futaies pleines abritent naturellement mieux que les taillis.

Pour se livrer à des comparaisons probantes sur le rôle protecteur des forêts, il faudrait disposer d'un ensemble d'observations recueillies sur toute la surface du territoire. Les préposés du service forestier désignés dans chaque cantonnement comme observateurs de météorologie pourraient consigner les observations suivantes : 1° direction de marche de l'orage traversant ou contournant un massif forestier ; 2° altitude et largeur du massif dans le sens de la trajectoire de l'orage ; 3° essences prédominantes, âge et hauteur des peuplements. On recueillerait ainsi un ensemble d'observations qui, rapprochées de celles obtenues par les commissions météorologiques, pourraient conduire, si elles étaient concordantes, à créer sur les points les plus exposés des rideaux protecteurs contre la grêle à l'aide de plantations résineuses.

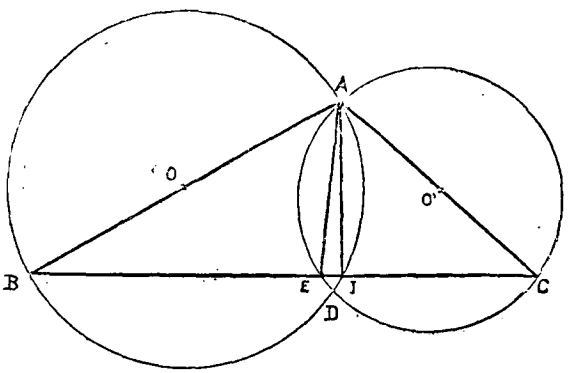
On pourrait ainsi s'assurer si les massifs forestiers ont pour effet, ou bien d'arrêter et de faire dévier les orages de grêle, ou de diminuer la grosseur des grêlons, et enfin de les transformer en grésil.

PROBLÈME

J'ai pensé cinq nombres différents ayant chacun trois chiffres ; je retranche de 9 chaque chiffre des quatre premiers nombres, ce qui me donne quatre nouveaux nombres. Trouver la somme de ces neuf nombres, sachant seulement que le dernier des cinq nombres que j'avais pensés est 176.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES

D'un point pris hors d'une droite, on peut mener **deux** *perpendiculaires à cette droite !!...*



Soient deux circonférences sécantes.

Joignons un de leurs points d'intersection A aux centres O et O'. Soit B le point où le prolongement de AO rencontre la circonférence O, et C le point où le prolongement de AO' rencontre la circonférence O'.

Traçons la droite BC et appelons E et I les points d'intersection de BC avec les deux circonférences.

En considérant cette figure, il est visible que :

1° l'angle AEC, inscrit dans le demi-cercle AEC, est droit ;

2° l'angle AIB, inscrit dans le demi-cercle AIB, est droit aussi.

Les *deux droites* AE et AI, *partant du même point A, seraient donc perpendiculaires à une même droite BC !*

Et pourtant on démontre, en géométrie, que par un point pris hors d'une droite, on ne peut mener qu'une seule perpendiculaire à cette droite !

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — JOUVET ET Cie. — Typ. du MAGASIN PITTORESQUE
18, rue de l'Abbé-Grégoire, 18.

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

La photographie à travers les corps opaques. — L'Académie s'est à différentes reprises occupée de cette question que nous avons exposée dans notre dernier numéro. Parmi les nombreuses communications qu'elle a reçues, nous nous bornons à signaler ici, celle de M. G. Le Bon, explorateur, qui a obtenu des photographies au travers des corps d'une opacité parfaite, avec l'aide des simples rayons d'une lampe à pétrole ordinaire. La durée de la pose est de plusieurs heures.

Contre la morsure des serpents. — Le directeur de l'Institut Pasteur, M. Duclaux, a exposé, devant l'Académie, les grandes lignes d'un travail du docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, fait en collaboration avec les docteurs H. Hankin, d'Agra (Indes anglaises) et Lépinay, de Saïgon et ayant trait au sérum antivenimeux.

Les cas de mort à la suite des morsures des serpents dans les Indes sont nombreux, et ce sérum rend déjà dans ces contrées, les plus réels services.

A Saïgon, le docteur Lépinay a étudié son action sur le venin de trois espèces de serpents venimeux. Les animaux immunisés par une injection de sérum ont résisté à leurs morsures.

Un Annamite, mordu par un serpent qui faisait partie d'un lot de ces reptiles destiné au laboratoire Pasteur, a été guéri par l'emploi du sérum. La morsure, très profonde, siégeait à l'index de la main droite, à la première et à la deuxième phalange. Une injection de 12 centigrammes de sérum put être faite une heure après à l'hôpital militaire, par le médecin de garde. Le membre était déjà très enflé, contracté et douloureux. Le lendemain tous les symptômes d'intoxication et de gonflement avaient disparu. Il restait seulement un peu de roideur dans l'articulation atteinte.

Sur le marché de Bac-Lien, une femme indigène, mordue par un des serpents faisant partie du même lot, mourut deux heures après sans avoir pu recevoir aucun secours.

On peut, évidemment, conclure de ces faits que le sérum a une efficacité réelle quand il est employé dans un délai assez court après la morsure.

Décès. — M. Reiset, l'éminent agronome, élu membre de l'Académie des sciences à l'unanimité, en 1884, est mort au commencement du mois de février.

Une réponse de Herbert Spencer à lord Salisbury. — En ouvrant à Oxford le Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, lord Salisbury s'éleva contre la doctrine de l'évolution, rééditant contre elle les objections suivantes :

1° On n'a jamais observé avec certitude la transformation d'une espèce.

2° Étant donnés les soins qu'il faut apporter à la sélection artificielle pour obtenir un résultat on ne comprend pas comment pourrait agir d'une façon utile la sélection naturelle qui sert de base à tout le système de Darwin.

3° Le temps qui s'est écoulé depuis l'apparition de la vie sur la terre (au plus cent millions d'années, suivant lord Kelvin) n'est pas suffisant pour accomplir les modifications qui séparent l'homme de la méduse.

Herbert Spencer a répondu ainsi à ces trois observations :

1° Si l'on n'a jamais observé de transformation d'espèce on a encore bien moins observé une création d'espèce et l'argument des antitransformistes se retourne ainsi contre leur doctrine.

2° Le fait même de l'évolution organique est absolument indépendant des explications qu'on en donne et la sélection naturelle de Darwin n'est que l'une des explications possibles. Le fait de l'évolution demeurerait debout alors même qu'on aurait démontré la fausseté de tout le système de Darwin. Mais l'argument invoqué par lord Salisbury contre le système de la sélection naturelle ne saurait lui-même porter contre le système. En effet, les mots *sélection naturelle*, dans l'esprit de Darwin sont exactement synonymes des mots *survivance des plus aptes;* ces mots impliquent seulement que les individus chez qui des variations avantageuses *dans des conditions données* se sont manifestées, ont vécu plus longtemps, se sont reproduits plus abondamment que les individus bien moins doués : d'où la prédominance forcée de leur descendance. Or la vérité de cette proposition apparaîtra par l'absurdité même de la proposition inverse qui serait celle-ci : *Les animaux qui vivent actuellement sont ceux qui sont les moins bien construits pour vivre dans le milieu où ils se trouvent.*

3° L'objection du temps est plus facile à détruire encore ; effectivement, ceux à qui cent millions d'années ne suffisent pas pour assurer l'évolution ne remarquent pas que l'homme passe de l'état de simple cellule à celui de nouveau-né en 280 jours, c'est-à-dire 408,300 minutes ; que les modifications éprouvées par l'embryon dans chacun de ces moments sont absolument imperceptibles et que, si l'on divise en autant d'étapes la série des temps, les ancêtres de l'organisme humain ont eu 250 ans devant eux pour parcourir chacune de ces étapes devant lesquelles les modifications de leur organisme ont été imperceptibles. C'est manifestement plus qu'il n'en faut.

Académie française.

La discussion des titres. — Notre éminent collaborateur, M. Legouvé, a fait adopter une proposition tendant à ce que les titres des candidats à l'Académie fussent discutés.

Il suffisait, jusqu'ici, pour faire acte de candidature à l'Académie française, d'adresser au secrétaire perpétuel une lettre aux termes de laquelle on se portait candidat à tel ou tel fauteuil vacant. L'Académie tout entière est appelée à faire son choix dans la liste complète des candidats.

Se basant sur un usage ancien de la Compagnie, mais qui a été abandonné vers 1880, M. Legouvé a pensé qu'il serait bon de revenir à l'ancien état de choses et de procéder en séance à l'examen des titres des candidats. Entre autres raisons invoquées à l'appui de sa thèse, M. Legouvé a donné celle-ci : l'Académie sera en mesure d'empêcher certaines manifestations auxquelles donnent lieu les candidatures répétées et grotesques de gens qui n'ont jamais écrit et qui ne touchent ni de près ni de loin à la littérature.

Académie de Médecine.

Stérilisation des racines des dents. — Verrons-nous bientôt la fin des maux de dents ? Ce serait à souhaiter, car jamais douleurs ne furent plus insupportables que celles que nous causent des molaires ou des canines en

mauvais état. Un docteur, M. Saladin, a adressé à l'Académie la description d'un petit appareil, imaginé par lui, pour la stérilisation par la chaleur des racines des dents malades. La partie essentielle de cet appareil est une aiguille en argent assez fine et assez longue ponr pénétrer jusqu'à l'extrémité du canal dentaire. On y adapte une capsule destinée simplement à faciliter l'application de la source de chaleur qui peut être la pointe d'un thermocautère ou un fer rougi à la flamme.

L'aiguille étant en argent fin ainsi que la capsule peut supporter sans fondre la température du rouge sombre, ce qui suffit pour amener sa pointe à la température de 228 degrés, en moins d'une minute, et chauffer la paroi des racines dans toute l'étendue du canal dentaire à une température suffisante pour les désinfecter sûrement.

M. Saladin a obtenu, assure-t-il, des résultats satisaisants en appliquant ce procédé à diverses personnes souffrant du mal de dents.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le catalogue des vases antiques du Louvre. — M. Edmond Pottier, conservateur adjoint des musées nationaux, allie à la science la plus profonde des choses de l'antiquité l'art de traduire ce qu'il sait de façon claire et précise. Il vient d'en donner une nouvelle preuve en rédigeant le catalogue des vases antiques et de terre cuite du musée du Louvre. Ce catalogue appartient, a dit M. Heuzey qui le présentait à l'Académie, à la catégorie des catalogues raisonnés, c'est-à-dire qu'il ne comprend pas une simple énumération et description des pièces exposées. L'étude des vases grecs exige, en effet, une certaine initiation pour que le public en saisisse la portée et l'utilité. M. Pottier explique comment, au moyen des peintures qui ornent ces vases, il est possible de reconstituer l'aspect général des grands tableaux de l'antiquité aujourd'hui disparus, le style des écoles, les procédés techniques.

Leur importation de région en région est aussi, pour le savant auteur, un moyen d'expliquer quelles relations ils supposent entre les différents peuples méditerranéens. Enfin, M. Pottier cherche à en déduire les lois simples qui ont présidé à la formation des arts du dessin dans l'antiquité.

L'Académie a montré en quelle estime elle tient cet ouvrage en y souscrivant par une contribution importante sur les fonds du legs Piot.

Les tiares du pape Jules II. — Rien d'intéressant comme les recherches auxquelles se livre M. Müntz sur l'Italie du quinzième et du seizième siècle. Nous avons eu déjà l'occasion de placer sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes de ses précieuses trouvailles. Récemment il exposait comment l'histoire des tiares est liée à celle des finances pontificales. En même temps qu'elles servaient à affirmer la puissance et le faste des papes, elles formaient aussi des réserves pour les mauvais jours. M. Müntz cite l'épisode particulièrement touchant du sacrifice fait par le vaillant pape espagnol Calixte III qui n'hésita pas, en 1456, à vendre toutes ses pierreries pour en consacrer le produit à une nouvelle croisade.

Parfois les tiares émigraient chez les prêteurs sur gages ou des banquiers célèbres comme Laurent de Médicis et Augustin Chigi. Les tiares avaient une valeur considérable, 38,000 florins d'or, soit deux millions de francs environ, dit M. Müntz, pour celle d'Eugène IV; 120,000 d'après les uns, 180,000 florins d'après les autres, soit de 6 à 9 millions de francs pour celle de Paul II. Elle était si lourde, dit un historien, que son poids causa la mort subite du pape. Plus précieuse encore était une des tiares de Jules II. Elle avait coûté 200,000 florins, soit une dizaine de millions.

M. Müntz abonde en épisodes intéressants dans l'histoire qu'il fait des tiares de Jules II qui fut, on le sait, un pontife fougueux et fantasque. Tantôt il déclare à Michel-Ange qu'il ne dépensera plus un liard ni en petites ni en grosses pierres, c'est-à-dire ni en joyaux ni en bâtisses; tantôt il débourse, sans sourciller, 3,000 florins pour un rubis.

A peu de mois d'intervalle, il commande une tiare nouvelle et met en gage la tiare de Paul II. Puis c'est sa réponse à son maître de cérémonies : « J'ai fait faire cette tiare pour la porter quand il me plaira et non quand il te plaira ». Il fit aussi reprendre de vive force la tiare qu'il avait mise en gage chez Chigi et cela sans avoir remboursé son créancier.

La plus célèbre était celle qu'il avait commandée, en 1509-1510, à l'éminent sculpteur, médailleur, orfèvre et joaillier milanais Caradosso. Elle demeura intacte dans le Trésor pontifical jusqu'en 1789, époque à laquelle le pape Pie VI la fit démonter pour lui donner une forme plus élégante.

M. Müntz en a découvert, dans un lot de gravures, une reproduction ancienne qu'il communique à l'Académie.

Académie des Beaux-Arts.

Le centenaire de la réunion de la ville de Nice. — L'Académie, sur l'invitation du maire de Nice, a décidé d'envoyer une délégation à la célébration du centenaire de la réunion de cette ville à la France. Cette fête est fixée au 4 mars. Un monument a été érigé à l'occasion de cet anniversaire.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

Le drapeau de Rocroi. — M. Germain Bapst a donné lecture d'un intéressant mémoire sur les trophées de la France et le drapeau de Rocroi. C'est ce dernier qui est le plus ancien trophée que la France possède. Il fut pris à Rocroi par le Grand Condé et se trouve actuellement au château de Chantilly.

Election. — M. de Foville, directeur de la Monnaie, a été élu membre de l'Académie en remplacement de M. Cucheval-Clarigny.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le prince H. d'Orléans. — Nous avons annoncé dans notre dernière *Chronique* le retour en France du jeune et déjà célèbre voyageur (*explorateur* serait un terme plus approprié) qui parcourt depuis tantôt un an notre colonie de l'Indo-Chine et une grande partie du Thibet et de la Chine propre, où il a réussi à faire des découvertes géographiques très remarquables.

Citons, en attendant, le passage suivant d'une lettre adressée à la Société de Géographie, et dans laquelle le voyageur indique sommairement quelques-uns des résultats de ses explorations : « Le premier résultat de notre voyage (1) depuis Tsékou (Chine), est un peu de

(1) Nos lecteurs se souviennent que le prince H. d'Or-

gloriole. Français, nous avons les premiers fait la route la plus courte, la plus directe de la Chine aux Indes, cette route, en vain cherchée par tant d'Anglais sur les deux frontières... » L'un des principaux résultats géographiques de ce voyage a été la découverte faite par les voyageurs des sources de l'Irraouaddy, ce Nil asiatique dont la partie supérieure fut considérée jusqu'à présent comme l'un des problèmes les plus ardus de la géographie du vieux continent. Les explorateurs, obligés d'aller souvent à pied, ne purent faire, dans cette dernière partie de leur voyage que de faibles collections d'histoire naturelle ; par contre, ils rapportent de nombreuses données ethnographiques, des vocabulaires et beaucoup de notes sur des peuplades encore peu connues.

Congrès de Carthage. — Du 1er au 4 avril prochain, l'Association française pour l'Avancement des sciences, tiendra son congrès annuel à Tunis. On sait que cette vaste corporation compte une section de géographie. Tous les amis de cette science sont invités à y prendre part. En plus de l'intérêt qui réside dans l'annonce même de ce congrès, nous devons nous réjouir de voir l'une des principales associations scientifiques de France choisir la ville de Tunis (ancienne Carthage), comme lieu de ses grandes assises et marquer ainsi la parfaite assimilation de ce pays, naguère encore barbare, à notre civilisation moderne.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LA PHOTOGRAPHIE A TRAVERS LES CORPS OPAQUES. — LA LUMIÈRE NOIRE DE M. LE BON. — La merveilleuse découverte des rayons X, par le docteur Rœntgen, a été vérifiée par les savants du monde entier, et chaque jour, depuis que le physicien allemand fit connaître sa méthode, il a fallu enregistrer quelque nouvelle et surprenante application.

Nous n'avons rien à ajouter sur le principe de la découverte des rayons X. On sait que si, dans un tube de Crookes, on fait circuler le courant d'une bobine de Rumkhorf, il se produit une lueur qui émane de la cathode ; cette lueur constitue ce qu'on appelle les rayons cathodiques ; la paroi du tube frappée par ces rayons devient fluorescente, et la face extérieure de cette paroi devient elle-même une source de lumière, mais d'une lumière spéciale, invisible pour nos yeux, une lumière obscure. C'est ce qu'on appelle les rayons X, lesquels, entre autres propriétés singulières, possèdent celle de traverser les corps jusqu'ici réputés opaques : bois, métal, papier noirci, etc., et d'aller à travers ces corps opaques impressionner une plaque photographique.

Dès que fut signalée l'existence de ces rayons X, on songea à les appliquer à la chirurgie, et bientôt, de toutes parts, on signala des expériences concluantes. Il serait trop long même de les énumérer. Bornons-nous à mentionner les plus originales. On a fait apparaître des lésions dont on soupçonnait à peine l'existence. On a révélé la présence d'une lame de couteau entre les vertèbres d'un individu dont le dépérissement et les souffrances restaient inexplicables. Ailleurs, on a obtenu le squelette d'un lapin tué d'un coup de fusil, et la photographie permettait de retrouver, sans hésitation, les plombs de la charge. Le professeur Kissling, de Hambourg, a pu obtenir, en photographiant au moyen des rayons X, chez la mère, l'image très nette d'un embryon ; la photographie faisait apparaître distinctement les membres à demi formés. Enfin un médecin américain affirme avoir photographié son propre cerveau ! Il faut savoir se borner.

En même temps que se multipliaient les expériences, au moyen des rayons X, se poursuivait l'étude de ces rayons. Mais dans cette voie, les recherches ont été moins heureuses et la nature des rayons reste toujours mystérieuse. Est-ce le produit de vibrations spéciales, de l'éther. Est-ce plus simplement un mouvement vibratoire analogue à celui qui produit la lumière ordinaire, mais non perceptible pour notre rétine, par suite de sa trop grande rapidité ou de sa trop grande lenteur? Les rayons X doivent-ils figurer dans la série des rayons lumineux connus et classés, au delà de l'ultra-violet, ou en deçà de l'ultra-rouge ? On ne sait. Mais il est admis, jusqu'à présent du moins, qu'on se trouve en présence d'une lumière nouvelle, inédite, car il a été constaté que ces rayons X, rebelles à toutes les lois de la physique, ne se réfléchissent pas, et pas davantage ne se réfractent. MM. Benoit et Hurmuzaco ont, d'autre part, démontré qu'un électroscope chargé constitue un excellent révélateur des rayons X, ces rayons déchargeant instantanément l'électroscope.

C'est le professeur Salvoni, de Pérouse, qui semble avoir obtenu les plus extraordinaires résultats en étudiant les rayons X. Il serait parvenu à rendre la rétine de l'œil sensible à ces rayons, grâce à un appareil — dont on ne sait d'ailleurs rien encore que le nom : le *cryptoscope* ! Le professeur Salvoni prend un tube de Crookes, hermétiquement enfermé dans une boîte en bois, et le fait traverser par le courant électrique. Jusqu'ici le spectateur n'aperçoit que la boîte en bois. Sur celle-ci, on place une seconde boîte, en carton ou en aluminium, dans laquelle est enfermée une petite croix en étain. Cette croix est invisible pour l'œil du spectateur. Mais qu'il regarde à travers la lunette de M. Salvoni, aussitôt apparaissent les contours de la croix, visibles en noir sur un fond lumineux. On conçoit l'importance de la découverte — au cas où elle serait confirmée. Ce ne serait plus sur une photographie que le chirurgien irait chercher la place exacte d'une lésion osseuse, ou d'un corps étranger engagé dans un muscle ; ce serait directement sur le corps lui-même que, grâce au *cryptoscope*, le clinicien porterait ses investigations.

La surprise causée par l'annonce des expériences du docteur Rœntgen se calmait à peine, qu'une autre découverte venait provoquer l'étonnement général. M. Le Bon fit connaître, en effet, qu'il n'était pas besoin, pour photographier à travers les corps opaques, d'avoir recours au tube de Crookes et aux rayons X du docteur Rœntgen. Toute lumière, au besoin celle d'une vulgaire lampe à pétrole donnait des résultats analogues à ceux obtenus par le docteur Rœntgen.

M. Le Bon place une plaque d'aluminium épaisse de quatre millimètres, présentant de forts reliefs sur une de ses faces, à une faible distance d'une plaque sensible, le relief étant du côté opposé à la plaque sensible, et recevant seule la lumière d'une forte lampe à pétrole. Or après une durée de pose qui peut atteindre plusieurs heures, on constate que la lumière a traversé la plaque d'aluminium et, l'absorption étant proportionnelle à l'épaisseur, on obtient sur la pellicule sensible une image reproduisant tous les détails du relief ; et comme le relief

léans était accompagné, dans ses pérégrinations, par deux de nos compatriotes, le lieutenant de vaisseau Roux et M. Briffaut.

se trouve du côté opposé à la pellicule, on ne peut invoquer, pour expliquer le phénomène, ni un emmagasinage de la lumière par la plaque d'aluminium (comme le voulait une antique théorie), ni un éclairage accidentel de la pellicule. La plupart des métaux donnent d'analogues résultats. Ces corps, qu'on croyait opaques, sont donc en réalité pénétrables par la lumière, et non plus seulement par cette lumière spéciale qui constitue les rayons X, mais par la lumière ordinaire.

M. Murat a fait subir aux expériences de M. Le Bon des modifications qu'il est essentiel de mentionner. Il prend un châssis positif dont il remplace la glace formant support par une feuille de cuivre rouge, puis il intercale l'objet opaque à photographier entre deux plaques sensibles ordinaires, de façon que les couches de gélatine soient en regard l'une de l'autre; il dispose l'ensemble sur la feuille de cuivre rouge et recouvre le tout d'une feuille de plomb, puis il referme le couvercle du châssis. On a donc ainsi constitué une boite hermétiquement close, ne laissant passer aucun rayon de lumière blanche. Après une exposition à une lumière quelconque, pendant un laps de temps qui varie avec l intensité de la source lumineuse, on développe les deux clichés et on constate que chacun des clichés reproduit les détails de la face de l'objet opaque avec laquelle il n'était pas en contact, de telle sorte que la lumière — ou plutôt certains rayons — ont traversé l'objet et sont allés au delà impressionner la pellicule sensible, l'impression variant suivant la nature et l'épaisseur des diverses portions de l'objet.

Comment se peuvent expliquer les expériences de MM. Le Bon et Murat? Faut-il admettre que dans toute lumière, quelle qu'elle soit, existent des rayons X, en quantité variable suivant la nature de la source lumineuse? Ces rayons X, seraient très nombreux dans la lumière émanant de la paroi extérieure du tube de Crookes correspondant à la partie frappée par les rayons cathodiques; ils seraient moins nombreux dans la lumière produite par une lampe à pétrole; et moins nombreux encore dans la lumière solaire.

C'est là une hypothèse commode et simple. M. Le Bon ne l'accepte pas. Pour lui, la lumière qui, dans ses expériences, a impressionné les plaques photographiques à travers des corps opaques, est une lumière spéciale, inconnue jusqu'alors, qu'il appelle la *lumière noire*. Et il estime que cette lumière noire n'a rien de commun avec les rayons X. M. Le Bon a constaté, en effet, un certain nombre de différences dans les qualités de la lumière noire et des rayons X. C'est ainsi que ces derniers traversent sans difficulté le papier noir, tandis que la lumière noire ne parvient pas à triompher de l'opacité de ce corps; par contre les rayons X sont arrêtés presque totalement par une lame de cuivre ou de fer épaisse d'un demi-millimètre, alors que cette lame n'oppose qu'une faible résistance à la pénétration de la lumière noire; enfin, M. Le Bon croit pouvoir affirmer que, dans l'obscurité de la nuit la plus profonde il existe encore un peu de lumière noire; et il n'est pas du tout éloigné de croire, que certains êtres organisés sont capables d'émettre dans l'obscurité des radiations de lumière noire capables d'impressionner une plaque photographique. La conclusion de M. Le Bon c'est que la lumière noire n'a rien de commun avec les rayons X; et il n'hésite pas à la considérer comme un mode d'énergie jusqu'ici inconnu, qui serait intermédiaire entre la lumière solaire et l'électricité.

C'est à titre de renseignement que nous signalons les expériences de M. Le Bon. Des réserves s'imposent en ce qui les concerne, car d'autres expérimentateurs connus, MM. Lumière, de Lyon, déclarent n'avoir pas pu les reproduire.

A LA MER DE GLACE EN CHEMIN DE FER. — Les ingénieurs ne respectent rien. Avant la fin du siècle, un chemin de fer conduira les touristes jusque sur la Mer de Glace.

Le Conseil général de la Haute-Savoie vient, en effet, d'adopter un projet de construction d'un chemin de fer à voie étroite, à crémaillère, entre Chamonix et le Montenvers.

L'origine de la ligne sera sur la rive gauche de l'Arve, à proximité du point où aboutira le chemin de fer en construction du Fayet à Chamonix. La voie descend d'abord la vallée puis remonte jusqu'au village de Barrats pour grimper ensuite jusqu'au sommet du Montenvers, sur le flanc de la montagne, à une certaine hauteur au-dessus du chemin vicinal que suivent actuellement les mulets entre Chamonix et la mer de Glace; la ligne, dans cette dernière partie, est très accidentée. La longueur totale est de 5,500 mètres et la différence de hauteur entre les fonds extrêmes, 890 mètres, ce qui donne pour valeur moyenne de la rampe près de 20 centimètres par mètre.

La dépense totale est évaluée à 2 millions de francs. Les travaux devront être terminés avant le 1er janvier 1900.

PROBLÈME

Un fermier doit 100 francs, payables dans 1 an;
200 — 2 ans;
300 — 3 ans;
400 — 4 ans.

Dans combien de temps doit-il payer la somme totale (1,000 francs) pour qu'il y ait équité?

Solution du dernier problème.

Pour avoir la somme de ces neuf nombres, il suffit d'ajouter 4,000 à 176 et de retrancher 4 unités au résultat, ce qui donne 4,172.

En effet représentons les 4 premiers nombres par A, B, C, D. Les 4 nouveaux nombres obtenus en retranchant de 9 chaque chiffre des nombres A, B, C, D. peuvent être représentés par:

$$999 - A, \quad 999 - B, \quad 999 - C, \quad 999 - D$$

car ces nombres ont trois chiffres, et, retrancher de 9 chaque chiffre d'un nombre de 3 chiffres, cela revient à retrancher ce nombre de 999.

La somme des neuf nombres est donc:

$A + B + C + D + 999 - A + 999 - B + 999 - C + 999 - D + 176$

ou, après simplifications:

$$999 + 999 + 999 + 999 + 176.$$

C'est-à-dire $4 \times 999 + 176$.

Mais $999 = 1000 - 1$.

Donc la somme cherchée est $4(1000 - 1) + 176$

ou $4000 - 4 + 176$.

Soit, 4,172.

On voit que le résultat est indépendant de la valeur des 4 nombres que j'avais pensés, pourvu qu'ils aient chacun autant de chiffres que le nombre donné.

S'il y avait 6 nombres inconnus au lieu de 4, on voit aisément qu'il faudrait retrancher 6 unités au nombre donné 176, et ajouter 6000 au résultat.

Enfin, le problème se résout d'une manière analogue avec des nombres de 2 chiffres, ou de 4 chiffres, etc.

Ont résolu le problème : René Focet, à Bernay. — Ed. Duveau, à Rouen. — Jules Comerson, à Albertville — Jean Lafitte, à Fourmies.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Les missels explosifs et les rayons de Rœntgen. — Parmi les nombreuses communications faites à l'Académie au sujet des rayons de Rœntgen, il en est une particulièrement intéressante. On n'a pas oublié l'envoi jadis fait à divers personnages politiques, de missels contenant des matières explosibles. Grâce à l'application du procédé Rœntgen il devient désormais possible de découvrir ce que contiennent des engins de cette nature sans qu'il soit besoin de les ouvrir. C'est le savant doyen de la Faculté de médecine, M. Brouardel, qui a saisi l'Académie de la question. Il a analysé longuement une note de MM. Girard et Bordas, du laboratoire municipal de Paris, sur la possibilité de reconnaître à travers ses parois, les substances contenues dans un engin qu'on suppose recéler des matières dangereuses. Aucun danger à courir. MM. Girard et Bordas l'ont démontré en obtenant, à l'aide des rayons de Rœntgen, une série de photographies représentant les unes et les autres l'image d'un livre dans lequel ils ont encastré une boîte en fer-blanc contenant un explosif amorcé par un « cosaque » en parchemin fixé d'une part au couvercle du livre, de l'autre au fond de la boîte. Les opérateurs ont pu diagnostiquer jusqu'à un certain point la nature des explosifs employés en tenant compte de leurs différents degrés d'opacité.

Champignons parasitaires. — M. Paul Vuillemin, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, a étudié certains champignons, parasites des conifères. Il en est des séries dont la classification naturelle reste indécise, aucune forme intermédiaire ne les reliant aux animaux ou aux végétaux soustraits aux adaptations parasitaires. Tel est, parmi les champignons, l'ordre des ustilaginées, dont les représentants causent le charbon et la carie des céréales. La famille des hypostomacées, fondée par M. Vuillemin sur la découverte de deux genres nouveaux, parasites des conifères, réalise déjà, dans leurs traits essentiels, la propriété caractéristique des ustilaginées, mais reproduit par le premier développement de ses fructifications le type des ascomycètes L'ordre des ustilaginées apparaît ainsi comme une série aberrante de l'une des grandes subdivisions des champignons supérieurs.

Mort de M. Sappey. — L'Académie a eu à déplorer la mort d'un de ses membres les plus distingués, M. le professeur Sappey. Pendant quarante années il a, dans ses diverses fonctions à la Faculté de médecine, formé bien des générations de médecins et de chirurgiens.

Sa longue carrière de professeur et de savant avait été couronnée en 1886 par son élection à l'Académie des sciences dans la section d'anatomie et de zoologie.

Académie de Médecine.

Election. — M. le docteur Pozzi, agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, a été élu membre de la section de pathologie chirurgicale, en remplacement du baron Larrey.

Le docteur Samuel Pozzi est né en 1846. Il est l'un des plus jeunes membres de l'Académie de médecine. Carrière des plus brillantes ; interne des hôpitaux en 1868, titulaire de la médaille d'or de l'internat en 1872, docteur en 1873, agrégé de la Faculté de médecine en 1875. chirurgien des hôpitaux en 1877. Ses travaux sont nombreux et des plus appréciés.

Le nez d'un notaire. — Le héros d'Edmond About est sorti du domaine de la plus spirituelle des fantaisies pour entrer dans la réalité. Seulement, au lieu d'emprunter la matière de son nez à une greffe prise sur un bras d'Auvergnat, il l'emprunte à son propre bras. C'est une méthode italienne de rhinoplastie, qu'un distingué chirurgien des hôpitaux, M. Berger, vient d'appliquer. Jusqu'ici on employait surtout la méthode indienne, en taillant un lambeau frontal que l'on rabattait par torsion de son pédicule. Mais il arrive quelquefois que le sommet du lambeau se couvre d'une opulente végétation pileuse, au grand désespoir du malade opéré. M. Berger a prélevé un lambeau aux téguments du bras du malade qu'il a fixé après avoir avivé le moignon nasal. Le malade, à l'aide d'un appareil spécial, a dû conserver son bras sur la tête pendant dix jours. Après quoi le pédicule du lambeau fut coupé. L'adhésion était parfaite, et M. Berger put procéder à la restauration de la pointe du nez, des ailes et de la sous-cloison. La réparation n'a peut-être pas donné un résultat irréprochable au point de vue esthétique, mais l'opéré et ceux qui l'ont vu s'en sont montrés très satisfaits.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le vase de Tello. — Le sultan Abdul-Hamid a fait remettre à notre ambassadeur, M. Cambon, pour qu'il soit donné au musée du Louvre, le vase d'argent de Tello. C'est une pièce d'orfèvrerie chaldéenne de la plus haute antiquité. Il avait été découvert en 1888, par M. de Sarzec, sur l'emplacement de la ville de Sirpoula, et remis au gouvernement turc en vertu du règlement sur les fouilles.

Académie des Beaux-Arts.

Studiolo. — M. Charles Yriarte a présenté à l'Académie une maquette peinte à l'intérieur d'un des *Camerini* d'Isabelle d'Este, à la Reggia de Mantoue.

Cette maquette constitue une restitution du *Studiolo* de la Marquise, aux premières années du quinzième siècle, alors qu'on y admirait encore les cinq toiles célèbres de Mantegna, de Lorenzo Cesta et du Perugin, qui figurent aujourd'hui à la galerie italienne du musée du Louvre. Ces toiles furent achetées au commencement du siècle aux héritiers du cardinal de Richelieu qui, lui-même, les avait acquis du duc de Mantoue vers 1630. Rapprochant des intérieurs minutieusement examinés et mesurés, les instructions données par la marquise aux divers artistes en leur commandant ces compositions, M. Yriarte a pu replacer ces œuvres dans le cadre qu'elles occupaient à l'origine.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres philosophiques de Sophie Germain, suivies de Pensées et de Lettres inédites, précédées d'une étude sur sa vie et ses œuvres, par HIPPOLYTE STUPUY. — Paris, Firmin-Didot et Cie, éditeurs, rue Jacob, 56.

La publication de cet ouvrage est favorisée par l'actualité au delà sans doute des espérances des éditeurs. Sophie Gêrmain a attaché son nom à la théorie des vibrations des surfaces élastiques. Et voici que la découve...

du Dr Rœntgen, et que les rayons noirs viennent donner le plus intense intérêt à la théorie des vibrations. Les mémoires dans lesquels Sophie Germain a traité cette question ont donné lieu à une bien intéressante correspondance scientifique que M. Stupuy a recueillie avec le plus grand soin, et à laquelle il a assigné une place importante dans l'ouvrage.

Les *Considérations générales sur l'état des sciences et des lettres*, et des *Pensées* forment avec cette correspondance un ensemble où il est facile de suivre le développement de cette haute personnalité féminine, d'une puissance d'abstraction bien étonnante. Nous pouvons en cueillir des exemples dans la série des *Pensées :*

Sans doute que la félicité du sage déplaît aux méchants ; le spectacle de la paix importune leur âme agitée, comme la vue d'un beau jour attriste l'infortuné qui n'en jouit pas.

* * *

La grande supériorité n'est que le moyen de considérer les choses difficiles sous un point de vue où elles deviennent faciles, où l'esprit les embrasse et les suit sans efforts.

* * *

L'algèbre n'est qu'une géométrie écrite ; la géométrie n'est qu'une algèbre figurée.

La philosophie et la science fournissent la matière de ces Pensées, en un mariage des plus caractéristiques, et de nature à frapper les esprits réfléchis à quelque opinion qu'ils appartiennent.

Le tout est précédé d'une étude de M. Stupuy sur la vie et les œuvres de Sophie Germain. Ce travail contient un bien curieux tableau de la vie scientifique sous la Révolution et l'Empire. Pour les lecteurs que les questions historiques intéressent par-dessus tout, M. Stupuy a établi un document de premier ordre, exposant en quelque sorte la conscience intime, et sur bien des points obscure, d'un temps où le fracas des événements extérieurs fait oublier le labeur de la pensée. On y sent parfaitement, derrière le bruit des artilleries, sourdre le profond et silencieux travail de la science et d'une philosophie dont l'éternelle noblesse sera d'avoir posé les véritables bases de la recherche de la vérité.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le pôle nord. — Le projet du savant suédois Andrée, *d'exploration du pôle nord en ballon*, entre décidément dans une phase active, malgré certaines réserves, formulées par nombre d'esprits impartiaux qui en contestent la praticabilité ; certains aéronautes expriment notamment des craintes sur la possibilité de se maintenir en ballon libre dans les hautes régions de l'atmosphère. Il a été constaté, en effet, que la violence du vent augmente d'une manière très intense en raison directe de l'altitude. Aussi, dans la même zone, la vitesse du vent qui n'est que de dix kilomètres environ à une hauteur de mille à trois mille mètres, atteint une rapidité quintuple, soit quarante-cinq à cinquante kilomètres, à une altitude de quatre à six mille mètres.

Les préparatifs du départ sont néanmoins poussés avec une très grande activité. Le ballon est terminé à l'heure actuelle et les constructeurs doivent partir ces jours-ci pour le Spitzberg pour y élever le hangar destiné à son gonflement. On sait que le ballon doit partir d'un point de cet archipel. Le navire qui amène les aéronautes au Spitzberg, emporte aussi trente-cinq tonnes d'acide sulfurique destiné à la préparation de l'hydrogène.

Le gouvernement suédois adresse, d'autre part, un appel aux principales nations intéressées, pour coopérer à cette œuvre, notamment à la Russie, au Danemark, à l'Angleterre (maîtresse du Canada) et aux Etats-Unis. Des feuilles volantes reproduisant le ballon, seront distribuées en quantité suffisante aux riverains des mers polaires, engageant les habitants à marquer l'heure du passage du ballon, l'état de la température, la direction du vent, et particulièrement de porter secours aux navigateurs, en cas de besoin. Le départ doit avoir lieu comme on sait, au mois de juillet prochain.

Différentes expéditions sont en ce moment en cours dans les régions antarctiques ; d'autres sont en préparation. Nous en reparlerons dans l'une de nos prochaines *chroniques*.

Profondeurs des mers. — Des sondages faits récemment par le vapeur anglais « *Penguin* », commandant Balfour, dans le Pacifique, ont prouvé que la profondeur de certains océans dépasse considérablement tout ce que l'imagination pouvait admettre jusqu'à présent. La plus grande profondeur constatée par la « *Tuscarora* », en 1874, près des côtes du Japon, était de 8,520 mètres. Or, les sondages faits par le *Penguin*, vers 23° 39' lat. S. et 176° long. O., ont fourni le chiffre formidable de 9,430 mètres environ, soit de quoi permettre de faire prendre un bain au plus haut sommet de l'Himalaya. Les opérations du *Penguin* ont en outre confirmé les constatations faites déjà antérieurement, à savoir que les plus grandes profondeurs se rencontrent plus particulièrement dans le voisinage immédiat des terres fermes et ont dû avoir pour cause les bouleversements géologiques qui s'étaient effectués à des époques déterminées.

Les Derviches. — Une expédition se prépare actuellement contre les derviches du haut Nil, qui menacent, paraît-il, le Soudan égyptien. Les derviches ont été de tous les temps un épouvantail pour les populations de la Méditerranée. Le nom de *derviche*, d'origine persane, veut dire *pauvre*. Dans un sens plus général, les derviches forment une association de musulmans fanatiques faisant vœu de pauvreté et d'abstinence. On distingue diverses catégories de derviches, *derviches hurleurs*, *derviches tourneurs*, selon les formes de leurs exercices religieux, qu'ils pratiquent soit en chantant ou hurlant, soit en dansant en rond (tourneurs). Ces populations, malgré leurs vœux de chasteté, obéissent aux instincts les plus pervers. Elles font preuve d'une grande discipline, surtout lorsqu'il s'agit de combattre les infidèles. D'une force numérique considérable — on évalue leur armée à environ 300,000 hommes — ils ont réussi à tenir en échec plusieurs expéditions dirigées contre eux tant par les Égyptiens que par les Anglais. La nouvelle campagne qu'on organise contre ces hordes s'annonce comme devant être très meurtrière. Ils ont, en plus, le précieux avantage sur l'Européen d'être aguerris au climat de la région et habitués à la nourriture la plus rudimentaire. Telles sont les raisons particulières pour lesquelles les puissances européennes hésitent à s'engager dans une campagne dont l'issue peut être des plus funestes.

Parmi les récompenses accordées cette année par la *Société de Géographie*, nous relevons : Grande

médaille d'or, au prince H. d'Orléans, pour ses explorations à travers l'Asie centrale; — médaille d'or au capitaine Toutée (exploration du Dahomey et du Niger); — prix Logerot (médaille d'or), au commandant Decœur (mission dans la boucle du Niger); — prix F. Fournier (médaille spéciale et 1,300 francs) au Dictionnaire de géographie universelle de Vivien de Saint-Martin; — prix Herbet-Fournet (médaille d'or et 6,000 francs) à M. Pavie, ministre plénipotentiaire (explorations en Indo-Chine et contribution à l'expansion de la France dans l'Extrême-Orient). Les autres lauréats sont : médailles d'or : MM. Chantre, Clozel, Dr Lapicque, commandant Decazes; médailles d'argent : J. Renaud, Rollet de l'Isle, R. de Saint-Arroman, frère A.-M. Gochet, F.-A. Forel, F. Foureau, H. Froidevaux (ce dernier reçoit le prix Jomard : *Monumen de la géographie*).

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'IMMUNITÉ CONTRE LES VENINS. — L'étude physiologique des venins est assez ancienne. Elle a été commencée par Fontana à la fin du siècle dernier. Fontana étudia le venin de la vipère et décrivit d'excellente façon l'action du poison sur les animaux et sur la vipère elle-même. En 1841, L. Bonaparte mit en évidence, dans le venin de la vipère, l'existence de six substances différentes, dont la plus active est un albuminoïde, la « vipérine ». — Plus tard, Gratiolet et Cloëtz découvrirent les principes alcaloïdes actifs des venins sécrétés par le crapaud et la salamandre. Et dès lors, cette opinion s'accrédita que les principes actifs des venins sont de nature alcaloïdique. Mais cette opinion ne put résister longtemps au contrôle expérimental : le professeur Armand Gautier démontra que les alcaloïdes par lui isolés du venin du naja ne jouaient aucun rôle dans l'empoisonnement, et que seuls les principes albuminoïdes, comme l'avait pressenti L. Bonaparte, donnent au venin sa toxicité.

La nature du venin étant connue, on s'appliqua à découvrir le vaccin antivenimeux. Dès 1872, un élève de Pasteur, M. Calmette, « chercha à produire l'état réfractaire, l'immunité artificielle contre l'envenimation, en appliquant tour à tour chacune des méthodes à l'aide desquelles on avait pu récemment créer l'immunité contre les toxines microbiennes ou contre les albumoses végétales », M. Calmette malheureusement ne réussit pas. Nous avons signalé précédemment, dans nos comptes rendus des séances des Académies, d'autres travaux plus récents sur le même sujet.

La question en était là quand MM. Bertrand et Phisalix entreprirent leurs curieuses recherches sur les venins, en se proposant d'étudier les procédés naturels de défense de l'organisme là où ils sont le plus développés, c'est-à-dire chez les animaux réfractaires aux venins; ils espéraient ainsi découvrir les lois et le mécanisme de l'immunité.

Ces deux savants portèrent d'abord leur attention sur l'immunité naturelle des animaux venimeux pour leur propre venin. Ils conclurent de leurs laborieuses recherches qu'il y avait chez ces animaux une véritable auto-vaccination; qu'à côté des substances venimeuses fournies au sang chez les reptiles par le mécanisme de la sécrétion interne, existent des substances antagonistes, capables d'en neutraliser les effets. C'est ainsi que le sang de la vipère renferme à côté de la substance toxique une substance antitoxique. MM. Bertrand et Phisalix démontrèrent ensuite que le sang des animaux vaccinés contre le venin devenait antitoxique.

Ces découvertes eurent pour conséquence l'apparition d'une nouvelle méthode thérapeutique. C'est la sérothérapie de l'envenimation. Des cobayes inoculés avec une dose mortelle de venin et traités au bout de quinze à vingt-cinq minutes par des injections intra-péritonéales de sérum d'animaux vaccinés ne succombent pas; mais si on attend plus de trente minutes pour commencer le traitement, on ne peut empêcher la mort du cobaye.

MM. Calmette en France et Fraser en Angleterre fabriquent des sérums antivenimeux avec le sang de grands animaux immunisés par accoutumance. Le Dr Phisalix vient de publier une intéressante étude sur l'application de la nouvelle méthode thérapeutique. Les conclusions peuvent se résumer de la façon suivante :

Le traitement par le sérum antivenimeux aura d'autant plus de chance d'être efficace qu'il aura été appliqué plus promptement et que la quantité de venin absorbée sera moindre. C'est pourquoi il est indispensable de faire sortir de la plaie autant de venin qu'on le pourra et pour cela de recourir au vieux moyen de la succion. Pour faciliter la sortie du venin et le lavage de la plaie, il faudra inciser avec n'importe quel instrument tranchant les tissus à l'endroit où ont pénétré les crochets du reptile; on appliquera ensuite la bouche sur la plaie et on la sucera. La succion n'est pas toujours possible, surtout si la personne mordue est seule; dans ce cas, une ventouse ordinaire, ou une petite ventouse reliée à la bouche par un tube de caoutchouc, remplirait le même but. C'est pourquoi une ligature élastique placée à la racine du membre mordu sera très utile tant pour diminuer l'absorption du venin que pour faciliter l'écoulement hors de la plaie. Ces manœuvres seront complétées par un lavage avec un liquide antiseptique. On devra s'empresser ensuite de pratiquer des injections de sérum antivenimeux, car dès qu'apparaissent les symptômes d'envenimation, et en particulier l'abaissement de température, ce sérum d'une puissance si grande reste sans action.

UNE MACHINE A FABRIQUER LES ALLUMETTES. — A plusieurs reprises déjà nous avons signalé la campagne faite pour arracher les ouvriers et ouvrières des manufactures d'allumettes à l'horrible nécrose qui les guette presque tous. On songea tout d'abord à proscrire le phosphore blanc, d'où venait tout le mal; on mit au concours la fabrication d'une allumette dans la composition de laquelle n'entrerait pas de phosphore blanc, et jouissant néanmoins de l'inappréciable qualité que possède l'allumette ordinaire, c'est-à-dire s'allumant sur n'importe quoi. Les résultats du concours ne furent pas brillants; quelques types d'allumettes furent choisis par le jury; mais leur facilité à faire explosion en rend l'emploi assez dangereux.

Aujourd'hui on annonce que le problème va être résolu de bien plus radicale façon : il n'y aura plus de nécrose, parce qu'il n'y aura plus d'ouvriers. La direction des manufactures de l'Etat va acheter — si le Parlement ne s'y oppose pas — à un inventeur américain une machine extraordinaire qui, toute seule, fabrique les allumettes; on lui confie un bloc de bois, et elle restitue quelques instants après de jolies petites allumettes, bien rondes, bien soufrées, bien phosphorées; et il a suffi de six mécaniciens pour faire la besogne actuelle de soixante ouvriers. Aussi les ouvriers protestent-ils, et pour un peu, on les entendrait réclamer la nécrose!

Cette machine qui fonctionne en Amérique à la satis-

faction générale est assez compliquée. On peut dire qu'elle se compose essentiellement d'une chaîne sans fin sur laquelle se déposent, à l'origine des opérations les petits morceaux de bois qui vont être transformés en allumettes ; cette chaîne sans fin traverse successivement les diverses parties de la machine : dans le chauffoir, le bois est séché ; au contact de rouleaux, le bois reçoit la couche nécessaire du soufre et de phosphore ; enfin le passage dans un séchoir et dans un ventilateur termine la toilette de l'allumette qui, prête à être mise en boîte, prête à flamber, tombe sur un tablier où des ouvriers la recueillent. Toutes ces opérations se font mécaniquement.

La machine peut être enfermée dans une cage de verre, de telle sorte que, par un système tout à fait simple de ventilation, les vapeurs phosphoriques peuvent être aisément expulsées à l'extérieur. Les ouvriers ne sont plus exposés aux émanations dangereuses. Il est vrai qu'il ne reste plus d'ouvriers !

Un nouveau procédé de gravure. — Un des plus célèbres artistes de l'Angleterre, le peintre Herkomer, vient de découvrir un nouveau procédé de gravure qui fournit aux artistes un moyen expéditif et facile de reproduire à l'infini leurs ouvrages sans passer par l'intermédiaire du graveur. Il semble que ce procédé n'est que le perfectionnement d'une méthode imaginée il y a une vingtaine d'années, mais qui était imparfaite et ne permettait d'obtenir qu'une seule épreuve.

Le détail de l'opération est le suivant :

Sur la surface polie d'une plaque de cuivre, préalablement recouverte d'une couche d'argent, on trace la composition avec une couleur noire analogue à l'encre d'imprimerie. On peut se servir, pour ce faire, de n'importe quel instrument : pinceau, estompe en papier ou en cuir, morceau de bois pointu, doigt même. L'encre devra rester humide pendant toute la durée du travail, mais cette nécessité n'implique dans l'exécution aucune hâte, l'encre inventée par M. Herkomer ne séchant pas, quoiqu'elle ait la consistance d'une couleur à l'huile.

La plaque une fois couverte de cette encre et le modèle une fois obtenu, on saupoudre la plaque d'une poudre spéciale, projetée en quantité suffisamment épaisse pour ne laisser voir ni la peinture noire ni les parties brillantes de la planche. Pour débarrasser ensuite cette dernière du superflu de la poudre, il suffit, après avoir frappé d'un coup sec le revers de la planche, de passer sur la partie peinte une brosse en poils de chameau très douce qu'on promène délicatement en tous sens. Étant composée d'un mélange de grains de grosseurs différentes, la poudre n'adhère pas d'une manière égale à la surface peinte, Les grains de forte dimension s'attachent aux parties les plus fortement encrées ; les plus fins, au contraire, ne se déposent que sur les parties faiblement recouvertes, celles qui donnent les lumières et les notes grises.

La poudre en question est composée de parties inertes, grâce auxquelles la granulation s'obtient, et de parties actives, bonnes conductrices de l'électricité. Ce caractère particulier de la poudre permet à l'opérateur de prendre avec une extrême rapidité un électrotype de la plaque. Il suffit, en effet, de plonger celle-ci dans un bain électrique pendant une durée de dix minutes pour que la surface entière soit recouverte d'une couche de cuivre qui pénètre dans tous les interstices et se moule sur toutes les inégalités.

On laisse la planche assez longtemps dans le bain pour que la couche de cuivre ait une épaisseur suffisante. Il faut de six à sept jours pour qu'elle acquière la solidité nécessaire en vue d'un tirage sérieux. On lime ensuite le bord de la planche électrotypique pour la séparer de la planche initiale, et l'on obtient ainsi une sorte d'épreuve négative qui, soumise à l'impression dans les conditions ordinaires, donne de la peinture originale une reproduction d'une vérité absolue.

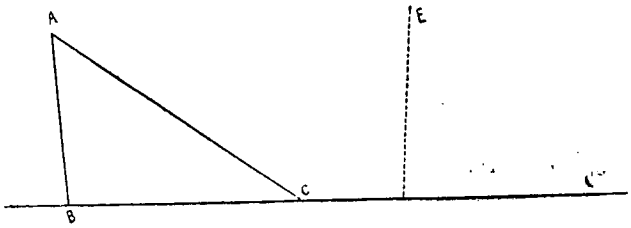
Les calmants de la mer. — Voici que le monopole de l'huile comme calmant des tempêtes est en passe de voir se dresser une concurrence redoutable. On peut déjà prévoir l'heure où il sera détrôné, le bas prix et la facilité de manipulation du produit adverse favorisant outre mesure les chances qu'il possède.

Il s'agit simplement de l'emploi de l'eau de savon substitué à celui de l'huile. Le capitaine Le Gall, du steamer le *Sénégal* (dit le *Railroad Gazette*), naviguant sur l'Adriatique, fut surpris par une tempête, et se servit d'eau de savon pour calmer la mer autour de son navire. Il fit dissoudre trois kilogrammes de savon dans soixante-dix litres d'eau, et quand cette dissolution fut déchargée, elle établit une zone de calme où le navire fut à l'abri de la fureur des vagues.

PROBLÈME

Un terrain triangulaire ABC est limité d'un côté par un chemin BC dont le prolongement passe à 250 mètres d'un puits E. On voudrait remplacer ce chemin par un autre B'C' (en ligne droite également) passant à 50 mètres du puits, et déterminant avec les côtés AB et AC prolongés, s'il y a lieu, un nouveau triangle AB'C' dont le périmètre soit égal à celui du triangle ABC.

Indiquer, sur la figure ci-contre, qui représente le plan du terrain à l'échelle de $\frac{1}{10000}$, un procédé graphique pour tracer la nouvelle direction du chemin.



Solution du dernier problème.

1re solution. — Le fermier doit jouir de l'intérêt de 100 francs pendant 1 an ;

De 200 francs pendant 2 ans ou de 400 francs pendant 1 an ;
De 300 — 3 — 900 —
De 400 — 4 — 1.600 —

C'est-à-dire de 100 fr. + 400 fr. + 900 fr. + 1.600 fr. = 3.000 fr. pendant un an.

Pour qu'il y ait équité, l'intérêt de 1.000 francs pendant x années doit être égal à l'intérêt de 3.000 francs pendant un an. Le capital étant 3 fois plus petit, le temps doit être 3 fois plus grand ; donc $x = 3$. *Réponse :* 3 ans.

2e solution. — On peut écrire que la somme des intérêts des sommes dues doit être égale à l'intérêt de 1.000 francs pendant x années. En désignant le taux par t, on a :

$$\frac{100.t}{100} + \frac{200\,t \times 2}{100} + \frac{300\,t \times 3}{100} + \frac{400\,t \times 4}{100} = \frac{1.000\,t \times x}{100}$$

En simplifiant $30 = 10\,x$

$x = 3$ *Réponse :* 3 ans.

Il faut remarquer que le temps est indépendant du taux.

Ont résolu le problème : Georges de Leener, à Bruxelles ; Ed. Duveau, à Rouen ; A. S., à Lunéville ; Jules Comerson, à Albertville ; Léon Doyen, à Reims.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

L'atmosphère et la végétation. — Les Parisiens aiment les arbres. M. Alphand, de regrettée mémoire, le savait et s'efforçait de leur apporter, avec l'air et la lumière, la verdure et l'ombrage des platanes et des marronniers. Les arbres qu'il avait plantés à l'intérieur de la capitale, le long des boulevards et dans les squares, sont devenus maladifs. Comme les enfants de Paris, la tuberculose les gagnait et dès qu'on a vu leur feuillage s'étioler et jaunir sitôt le printemps venu, on a confié à des spécialistes le soin de rechercher les causes de leur dépérissement.

L'un d'eux, M. Mangin, a soumis, à l'Académie des sciences, les résultats de ses travaux. Il a conclu au défaut d'aération du sol d'un certain nombre d'avenues plantées ; boulevard du Palais, boulevard du Montparnasse, boulevard de Port-Royal, etc. Il a constaté que, en ces divers points, l'atmosphère du sol au pied des arbres accuse une forte proportion d'acide carbonique et une notable diminution d'oxygène.

Le contenu en acide carbonique qui n'est jamais moindre de 4 ou 5 p. 100, atteint 8 ou 10 p. 100 et en certains points 16 et 24 p. 100 ; la proportion d'oxygène qui oscille entre 14 et 15 p. 100 descend à 10 et 6 p. 100, et, même en un point du boulevard du Palais, à 1^m,50 du pied d'un arbre, l'oxygène faisait défaut au mois de Juillet dernier.

L'existence de sols aussi mal aérés est due à un défaut de perméabilité et de drainage du sol ; la perméabilité est si faible, qu'il a été souvent nécessaire pour obtenir la petite quantité de gaz destinée à l'analyse, de produire une raréfaction égale à 1/10 et même à 1/15 d'atmosphère.

Ces faits ont servi de point de départ à une nouvelle série de recherches destinées à faire connaître l'influence exercée sur la végétation par une atmosphère viciée comparable à celle dont les analyses sur le sol des plantations ont révélé l'existence.

Les premiers résultats communiqués à l'Académie, réalisés sur des graines et des tubercules pendant cet hiver, sont concordants et accusent un trouble plus ou moins considérable apporté dans la nutrition par un séjour dans l'air enrichi en acide carbonique, appauvri en oxygène.

La quantité d'oxygène consommé et d'acide carbonique produit, présentait une diminution constante ; en outre, le rapport des gaz échangés augmente de sorte que non seulement l'intensité de la respiration décroît, mais encore que la quantité d'oxygène absorbée pendant l'évolution des plantes diminue presque de moitié pour certaines espèces ; il en résulte que la croissance des plantes est ralentie, et dans une atmosphère qui ne contient pas plus de 2 à 4 p. 100 d'acide carbonique, elle est d'un quart ou d'un tiers plus faible que dans les conditions normales.

Ces résultats concernant l'influence nuisible de l'air vicié sur la végétation, donnent un grand intérêt aux recherches entreprises par M. Mangin, sur l'aération du sol des plantations de nos promenades ; l'état défectueux de beaucoup d'entre elles à ce point de vue appelle la plus sérieuse attention.

Un nouveau grisoumètre. — Diminuer l'importance des dangers du grisou est l'une des plus nobles tâches que puissent se proposer d'accomplir les savants. L'un d'eux, M. le professeur Coquillon, s'y est consacré et a réussi à construire un appareil des plus sensibles que M. Armand Gautier, l'éminent chimiste, a présenté à l'Académie.

Le nouveau grisoumètre de M. Coquillon décèle la présence, dans l'atmosphère des mines de charbon, d'un dix-millième du gaz meurtrier. Cet appareil se compose d'une cloche de verre graduée fermée à sa partie inférieure par un bouchon muni : 1° de deux tiges en laiton maintenant une spirale de platine ou de palladium ; 2° d'un tube gradué évasé à sa partie inférieure. On remplit l'appareil d'un mélange gazeux contenant, par exemple, un millième de formène ; on immerge le tout dans l'eau, on attend que la température soit stationnaire, on fait rougir le fil de platine et, après refroidissement, on observe la diminution du volume.

Il importe que la température et la pression ne changent pas pendant les vingt ou vingt-cinq minutes que dure l'expérience ; c'est pourquoi un appareil semblable au premier, immergé à côté de lui, indique les variations qui peuvent se produire. On pourrait aussi faire usage d'un thermomètre indiquant les dixièmes de degré.

Un fait important se dégage de ces remarquables expériences. On avait cru jusqu'ici qu'on ne pouvait opérer la mesure précise des gaz que sur le mercure. Il est prouvé par là que les gaz peu solubles dans l'eau, tels que le formène, l'hydrogène et l'oxyde de carbone peuvent être mesurés sur ce liquide qui donnera, en vertu de sa densité une approximation environ treize fois plus considérable que le mercure.

La jachère. — M. Dehérain a rendu justice devant l'Académie aux procédés des cultivateurs relatifs à la mise en jachère de leurs terres. Ils étaient d'accord avec les données les plus exactes de la science agricole moderne. La pratique de la jachère était parfaitement justifiée par la pénurie d'engrais dont on souffrait avant les découvertes et les applications de la chimie agricole.

Il est curieux de constater que par un simple empirisme les cultivateurs étaient arrivés à faire produire à leurs terres les nitrates que nous répandons aujourd'hui après les avoir fait venir du Pérou.

M. Dehérain a reconnu que les terres laissées en jachère forment des quantités de nitrates qui, calculées en nitrates de soude, ont varié de 500 à 860 kilos par hectare pendant la saison comprise entre mars 1895 et mars 1896.

Les terres emblavées en produisent infiniment moins, car desséchées par les plantes qui y puisent l'eau qu'elles évaporent par leurs feuilles, ces terres ne présentent plus les conditions favorables à l'activité du ferment nitrique ; pendant la dernière saison, alors que les terres emblavées de Grignon n'ont pas fourni une seule goutte d'eau de drainage, les terres laissées en jachère ont été saturées d'eau dès le commencement de l'automne et ont fourni des eaux de drainage abondantes. Aujourd'hui que la production du fumier est plus importante que jadis et que nous pouvons acquérir du nitrate de soude, nous n'avons plus intérêt à laisser les terres découvertes en jachères pendant toute une année.

L'origine des espèces. — Énigmatique question. Darwin en a dessiné les premiers linéaments. Un savant, M. Quinton, apporte à la résoudre une série de très intéressantes observations que M. Marais a soumises à l'Académie. M. Quinton a rédigé un mémoire sur les températures animales appliquées à l'ordre d'apparition des espèces sur le globe. C'est une vue nouvelle sur un problème encore obscur et encore discuté.

Partant de ces deux faits que : 1° la vie étant un

phénomène chimique, exige par cela même des températures précises; 2° que la température sur le globe a toujours été en décroissant, M. Quinton démontre que le phénomène chimique de la vie débuta sous de très hautes températures qui étaient celles du milieu ambiant. L'animal manquait naturellement alors de pouvoir calorifique; les invertébrés, les poissons, les batraciens témoignent encore de cette absence; en même temps des chiffres modernes font foi de leur vie ancienne à ces très hautes températures : les magnaneries marquent 40°, des poissons se reproduisent par 44°, le boa incube à 41°5.

Cette température extérieure tombant, la vie, afin de maintenir la température nécessaire à ses réactions chimiques, fut forcée de se créer un milieu propre où elle se fabriqua de la chaleur. L'origine de ce pouvoir calorifique montre qu'il allait devoir croître avec les temps. Il devient donc ainsi une mesure de l'ordre d'apparition des espèces sur le globe.

Dans ce maintien de la température chimique, M. Quinton fait voir logiquement que la vie dut subir la loi générale d'adaptation et abaisser par conséquent dans chaque nouvelle espèce la température nécessaire à sa nouvelle réaction chimique.

Attendons les nouvelles communications que M. Quinton se propose de faire à l'Académie sur ce même sujet pour établir expérimentalement le bien-fondé de ses curieuses hypothèses.

Académie française.

Bureau. — Il a été procédé au renouvellement trimestriel du bureau. M. le comte d'Haussonville a été élu directeur et M. J. Lemaître, le dernier académicien reçu, a été appelé selon l'usage, aux fonctions de chancelier.

Académie de Médecine.

Les rayons de Rœntgen et la médecine. — Partout, médecins et chirurgiens poursuivent l'application des rayons de Rœntgen aux sciences médicales. Découvrir le point précis d'une fraction, d'une lésion est, cela n'a pas besoin d'être démontré, d'une importance capitale. C'est à qui, parmi les praticiens les plus distingués, s'ingéniera à trouver un perfectionnement nouveau, un procédé photographique de plus en plus parfait.

Le docteur Fournier a présenté à l'examen de ses collègues de l'Académie une série d'épreuves obtenues par les docteurs Oudin et Barthélemy qui, les premiers en France, répétèrent avec succès les expériences de Rœntgen. Leurs photographies sont d'une netteté et d'une précision parfaites. Elles révèlent la moindre trace osseuse, ou la présence d'un corps étranger dans les tissus.

D'autre part, M. le professeur Périer présente un cliché qui lui a permis de constater, chez un armurier, malgré les assertions erronées du blessé lui-même, la localisation exacte d'une balle de revolver enkystée depuis près de deux ans dans un os du corps. Les examens auxquels le blessé avait été soumis jusque-là n'avaient rien révélé et le blessé lui-même était convaincu que la balle s'était logée dans le poignet.

Prix. — En comité secret l'Académie a décidé de partager le prix Saint-Paul, d'une valeur de 25.000 francs, entre MM. les docteurs Roux, du laboratoire Pasteur et Behring, de Berlin, pour leurs travaux sur la diphtérie.

Cette somme de 25.000 francs avait été offerte depuis de longues années à l'Académie par M. et Mme Victor-Saint-Paul, pour la fondation d'un prix de pareille somme sans distinction de nationalité ni de profession, à la personne qui aurait, la première, trouvé un remède reconnu par l'Académie comme efficace et souverain contre la diphtérie.

Jusqu'à la découverte de ce remède, les arrérages de la rente à provenir de cette donation avaient été consacrés à un prix d'encouragement qui était décerné tous les deux ans par l'Académie, aux personnes dont les travaux et les recherches sur la diphtérie lui avaient paru mériter cette récompense.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

Les droits des femmes. — Question d'actualité. Tandis qu'un congrès féministe discutait la question du droit des femmes dans la salle des Sociétés savantes, l'Académie entendait la lecture d'un mémoire de M. Henri Pascaud, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, sur les « droits des femmes dans la vie civile et familiale ». Laissant de côté les questions relatives aux droits politiques à conférer aux femmes, M. Pascaud s'occupe spécialement de l'extension à donner à la « capacité de la femme mariée ».

Il demande deux réformes : 1° que les femmes soient capables de servir de témoins dans les actes de l'état civil et dans les actes notariés; 2° qu'elles puissent être investies de la tutelle, de la curatelle, de la subrogée-tutelle, et faire partie des conseils de famille.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le Jardin des Plantes en 1794, — M. Hamy a offert à l'Académie un album intitulé : « Le Muséum d'histoire naturelle il y a un siècle ». Ce travail a pour base une collection de dix aquarelles reproduites en phototypie et qui représentent le Jardin des Plantes en 1794. Ces aquarelles sont signées du nom de J.-B. Hilaire, l'un des compagnons de voyage de Choiseul-Gouffier, l'auteur du plus grand nombre de peintures qui ont servi à l'illustration du célèbre « Voyage pittoresque en Grèce ».

La religion des Francs. — Quelle était la religion des Francs? Il est intéressant de se poser cette question à l'instant où l'on célèbre leur conversion au christianisme dans la personne de Clovis. La réponse est facile, dit M. d'Arbois de Jubainville, qui a entretenu l'Académie de ce sujet. La religion des Francs était le paganisme germanique. Il y avait chez les Germains deux classes importantes de dieux : celle des dieux supérieurs parmi lesquels celui que les Scandinaves appelaient Odin et les Allemands Wotan, et celle des dieux inférieurs, catégorie dans laquelle on rangeait les fées et les lutins.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'Acétylène. — Une révolution est à la veille de s'accomplir dans l'éclairage : et on peut prévoir qu'avant quelques années, même quelques mois, le public aura à sa disposition un procédé d'éclairage qui lui permettra de se dérober aux exigences des grandes Compagnies de gaz ou d'électricité. L'agent de cette révolution est un carbure d'hydrogène, le gaz acétylène.

L'existence de ce corps est depuis longtemps connue. Le grand chimiste français, M. Berthelot, réussit, il y a une trentaine d'années, à le fabriquer de toutes pièces, à partir des éléments, en combinant, sous l'action de l'étincelle électrique, du charbon et de l'hydrogène. Il ne se borna pas à réaliser cette expérience mémorable qui fut le point de départ des innombrables synthèses chimiques ef-

fectuées en ces dernières années. Il étudia complètement l'acétylène; mit en évidence ses remarquables propriétés et démontra notamment qu'aucun gaz ne possédait un pouvoir éclairant supérieur à celui de l acétylène.

La théorie permettait déjà d'entrevoir cette qualité. Une flamme, en effet, est d'autant plus éclairante qu'elle tient en suspension un plus grand nombre de particules solides portées à l'incandescence : c'est le cas des flammes produites par la bougie, le pétrole, le gaz ordinaire d'éclairage. Quand, au contraire, on fait brûler de l hydrogène, la flamme étant purement gazeuse ne dégage aucune lumière; mais qu'on place dans cette flamme obscure un corps solide capable d'être porté à l'incandescence, comme du magnésium ou de la limaille de zinc, subitement la flamme devient éblouissante. Nous avons eu l'occasion d'expliquer jadis que les becs Auer doivent précisément leur éclat à l introduction dans la flamme relativement pâle du gaz d'éclairage ordinaire d'un petit manchon enduit d oxydes infusibles.

Or, l acétylène est le carbure d'hydrogène le plus riche en carbone : on a pu même l'appeler du carbone liquide. Sa formule chimique est $C^2 H^2$, c'est dire que l'unité de volume chimique (22'22) pèse 26 grammes, dont 24 de carbone et 2 d'hydrogène. Il suffit, pour se rendre compte de la richesse en carbone, et par suite de la puissance éclairante possédée par l'acétylène, de le comparer au gaz d'éclairage ordinaire. Celui-ci est un mélange de nombreux carbures d'hydrogène; il contient même une faible partie d'acétylène; mais le carbure qui domine, et de beaucoup, dans ce mélange est le méthane, dont la formule chimique est CH^4. Ainsi, l'unité de volume chimique de gaz d'éclairage provenant de la distillation de la houille contient 12 grammes de carbone et 4 d hydrogène. On en conclut donc qu'un même volume d'acétylène est deux fois plus riche en carbone et deux fois plus pauvre en hydrogène qu'un même volume de gaz ordinaire. C'est à la présence de cette énorme quantité de carbone qui, la flamme allumée, sera portée à l incandescence, qu'est due la provenance lumineuse de l'acétylène.

L'expérience est d'ailleurs bien facile à faire : mettez à côté l'une de l'autre les deux flammes produites par un bec à même débit dégageant de l'acétylène et du gaz d'éclairage; la seconde flamme paraît aussi pâle que le serait une flamme d'hydrogène; en regardant très attentivement, de plus près, les causes de cette pâleur imprévue se précisent. La flamme du gaz ordinaire n'est lumineuse que partiellement : autour du bec une région obscure; à la limite extérieure de la flamme, une autre région obscure; la partie intermédiaire seule, où le carbone incomplètement brûlé et incandescent est en suspension, est éclairante. Dans la flamme de l'acétylène au contraire, pas de région obscure; autour du bec, comme sur les bords mêmes de la flamme, partout du carbone incandescent ; la flamme entière est lumineuse.

L'acétylène resta longtemps un gaz de laboratoire ; on ne savait l'obtenir qu'en petites quantités, et assez difficilement. C'est un autre grand chimiste français, M. Moissan qui a fait connaître, tout récemment le moyen de produire, en grande quantité, le futur agent d'éclairage.

On savait qu'en mettant au contact de l'eau un corps assez mal connu encore, le carbure de calcium, il se produisait immédiatement un dégagement tumultueux de gaz divers au nombre desquels l'acétylène; en réalité on obtenait surtout de l'acétylène, mais le carbure de calcium étant impur, l'acétylène recueilli était chargé d'impuretés. Le problème était donc le suivant : trouver un moyen de fabriquer le carbure de calcium pur, de façon à obtenir de l'acétylène pur, puis abaisser le prix de fabrication du carbure de calcium pur de façon à diminuer le prix de revient de l'acétylène et obtenir par ce gaz le plus brillant et le moins cher des éclairages. M. Moissan résolut ce double problème.

C'est grâce à son four électrique (ce four dans lequel il fabriqua de microscopiques diamants) que M. Moissan, pour la première fois en 1894, produisit du carbure de calcium pur cristallisé. Il suffit, entre les deux électrodes de charbon du four électrique, de placer un mélange de chaux et de charbon en excès, et de faire passer l'énergique courant capable de développer une température de 3.000 degrés. Presque instantanément la chaux est décomposée : le calcium se porte sur le charbon et produit le carbure de calcium; l'oxygène de la chaux forme avec le charbon en excès de l'oxyde de carbone qui se dégage. A l'énorme température existant dans le four, le carbure de calcium entre en fusion, par une ouverture disposée à la partie inférieure du four on fait couler ce liquide incandescent qui, par refroidissement se solidifie en une masse cristallisée d'une couleur grise légèrement mordorée. Les matières, chaux et charbon, mises dans le four électrique, coûtent peu de chose; la seule dépense est donc le courant électrique; il est facile de la diminuer en utilisant la force produite par des chutes d'eau aux environs desquelles on installera l'usine à carbure de calcium.

Le carbure de calcium, ainsi produit, dégage de l'acétylène par son seul contact avec l'eau; la décomposition de l'eau est immédiate : l'hydrogène de l'eau forme, avec le carbone du carbure, de l'acétylène qui se dégage; et l'oxygène de l'eau se portant sur le calcium du carbure donne naissance à de la chaux qui s'hydrate au contact de l'excès d'eau. Ainsi la chaux primitive est régénérée, de telle sorte qu'on peut, dans une installation industrielle, compter à peu près pour rien, la dépense de chaux.

Il nous faut indiquer maintenant pourquoi l'acétylène nous paraît destiné à révolutionner rapidement l'éclairage domestique.

Le carbure de calcium étant dès aujourd'hui, un produit de fabrication courante, rien ne sera plus simple pour les particuliers que de fabriquer au moyen d'un appareil peu compliqué et peu encombrant, la quantité d'acétylène nécessaire à l'éclairage d'un appartement ou d'une maison.

M. Bullier qui fut le préparateur de M. Moissan, a installé rue Buffon un petit laboratoire où on peut voir fonctionner l'appareil générateur dont il s'agit. Il se compose d'un réservoir en fonte, haut d'environ 1 mètre, rempli d'eau aux deux tiers, et capable de supporter une pression d'une douzaine d'atmosphères. Dans la partie supérieure de ce réservoir glisse à frottement une tige qui supporte un panier percé de trous, pouvant contenir 5 kilogrammes de carbure de calcium. En abaissant cette tige, le carbure vient au contact de l'eau, l'acétylène se dégage et par un tuyau relié à la partie supérieure du réservoir il se rend dans un gazomètre, après avoir traversé un serpentin où le gaz se refroidit et deux dessicateurs où de la laine de verre arrête l'eau mécaniquement entraînée. Un manomètre indique d'une façon permanente la pression qui règne à l'intérieur du réservoir. Dès que cette pression s'élève, on soulève la tige qui supporte le panier à carbure; et le dégagement d'acétylène cesse aussitôt que le carbure cesse d'être en contact avec l'eau du réservoir. La chaux qui se produit se dépose dans le panier, ou tombe dans la partie inférieure du réservoir. Quand le carbure est épuisé, on enlève le panier le plus simplement du monde et on renouvelle la provision.

Chacun pourra posséder chez soi un appareil analogue à celui que nous venons de décrire. Un kilogramme de carbure de calcium donne naissance à 300 litres d'acétylène, de sorte que chaque charge du générateur produit 1,500 litres du gaz éclairant. Or des expériences photométriques rigoureuses démontrent qu'il suffit de 7 litres d'acétylène pour produire la carcel-heure, c'est-à-dire donner pendant une heure la même lumière qu'une lampe carcel ordinaire, ou qu'un bec de gaz ordinaire, forme papillon, une seule charge de l'appareil générateur fournira donc plus de 214 carcels-heure, ou si on préfère un éclairage considérable, de 21 carcels pendant 10 heures.

Il n'est pas besoin d'insister pour établir que l'acétylène apparaît comme la solution pratique de l'éclairage domestique. Le générateur décrit plus haut tient très peu de place et peut aisément se loger et se dissimuler dans un appartement. D'autre part, un gazomètre capable, de contenir 1,500 litres de gaz occupe bien peu de place, on peut y enfermer facilement le gaz sous une pression de 5 atmosphères, de sorte qu'un petit gazomètre, d'une capacité de 300 litres, suffit pour renfermer les 1500 litres d'acétylène capables de produire 214 carcels-heure. Dans un gazomètre d'une capacité de 1 mètre cube, ce qui n'est pas bien encombrant, on pourra renfermer sous une pression de 5 atmosphères, 5,000 litres d'acétylène, et avoir ainsi à sa disposition plus de 700 carcels-heure.

Nous ne parlerons que pour mémoire des petites lampes à acétylène dont on fabrique actuellement les modèles les plus variés. Ce sont là plutôt des joujoux que des appareils vraiment pratiques, car on n'y peut enfermer qu'une assez faible quantité de carbure ; et, au bout de quelques heures à peine, il faut nettoyer la lampe pour enlever la chaux, renouveler le carbure, toutes opérations assez désagréables, surtout quand il les faut répéter toutes les trois ou quatre heures, car il est difficile d'enfermer dans une lampe plus de 100 grammes de carbure, capables de dégager 30 litres d'acétylène et de produire 4 carcels-heure.

L'acétylène est donc la lumière de l'avenir, la lumière pratique, fabriquée chez soi, sans qu'on soit obligé, comme aujourd'hui, de subir les exigences des Compagnies de gaz ou d'électricité. C'est aussi la lumière attendue par les Compagnies de chemins de fer qui ne pourront plus continuer à nous condamner, dans les wagons, à une navrante obscurité.

Dès aujourd'hui, l'éclairage à l'acétylène est non seulement le plus brillant, mais le plus économique. Et pourtant le prix du carbure de calcium est encore très élevé. La tonne de carbure coûte environ 450 francs, ce qui, à raison de 300 litres d'acétylène par kilogramme de carbure donne 1 fr. 50 comme prix de revient du mètre cube de gaz. Comme 7 litres d'acétylène suffisent pour produire la carcel-heure, il en résulte que dans l'éclairage de l'acétylène le prix de la carcel-heure est d'environ 1 centime. Avec le gaz ordinaire, qui coûte 30 centimes le mètre cube et exige dans les meilleures conditions, avec un bec Bengel, 110 litres pour produire la carcel-heure, celle-ci revient à plus de 3 centimes. De sorte que, dès maintenant, on peut, pour le même prix, s'éclairer trois fois mieux à l'acétylène qu'au gaz de la houille.

Voici, au reste, un tableau qui donne le prix de la carcel-heure avec les diverses sources de lumière :

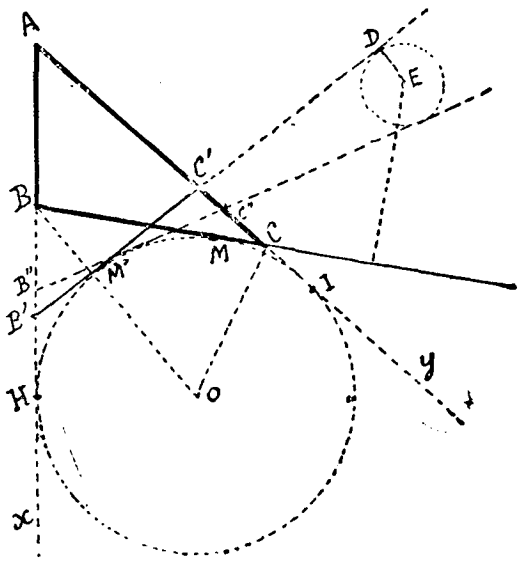
Bougie stéarique	20 centimes
Pétrole	2,7
Lampe électrique à incandescence	3
Bec à gaz ordinaire forme papillon	5,8
Bec à gaz ordinaire Bengel	3
Bec Auer (sans tenir compte de l'usure du manchon)	0,6
Acétylène	1

Et on peut prévoir une diminution rapide du prix du carbure de calcium quand la fabrication de ce produit s'effectuera en grandes quantités. On parle déjà de marchés considérables passés entre un fabricant de carbure et une de nos Compagnies de chemins de fer au prix de 170 francs la tonne de carbure. A ce prix, la carcel-heure produite par l'acétylène coûtera un tiers de centime !

PROBLÈME

Deux voyageurs ont fait, l'un 80 kilomètres, l'autre 45 kilomètres ; le 1er a marché 5 heures de plus que l'autre. Si chacun avait marché le nombre d'heures qu'a marché l'autre, ils auraient parcouru la même distance. On demande le nombre d'heures pendant lesquelles chaque voyageur a marché et la vitesse de chacun ?

Solution du dernier problème.



Décrivons de E, comme centre, avec un rayon égal à 5 millimètres, une circonférence. (5 millimètres est la distance 50 mètres réduite à l'échelle.)

Traçons aussi la circonférence tangente au côté BC et aux prolongements des côtés AB et AC. (Le centre de cette circonférence est situé à l'intersection des bissectrices des angles xBC et BCy.)

La tangente commune extérieure B'C' aux 2 circonférences détermine un triangle AB'C' dont le périmètre égale celui du triangle ABC. En effet :

BM = BH comme tangentes issues d'un même point,
CM = CI pour la même raison,

donc $AB + BM + CM + AC = AB + BH + AC + CI$
$= AH + AI.$

De même :
B'M' = B'H comme tangentes issues d'un même point
C'M' = C'I — —

donc $AB' + B'M' + M'C' + AC' = AB' + B'H + AC' + C'I$
$= AH + AI.$

Les périmètres des 2 triangles sont donc égaux. D'ailleurs B'C' passe à une distance de E égale à ED = 50 mètres.

La tangente commune intérieure B"C" est une 2e solution du problème.

Ont résolu le problème : **Ed. Duveau, à Rouen ; Louis Erichson, à Paris.**

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris — Jouvet et Cie. — Typ. du Magasin Pittoresque
15, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

L'écorce lunaire. — En attendant que le télescope monstre qu'on prépare pour l'exposition de 1900 soit achevé, MM. Lœwy et Puiseux, de l'Observatoire de Paris, poursuivent leurs investigations autour de la lune. Depuis deux ans ils ont profité de toutes les occasions favorables pour obtenir des clichés de cette planète. Dans une communication récente à l'Académie des sciences, ils expliquent comment l'examen des photographies obtenues conduit à modifier sur bien des points les idées reçues au sujet de la constitution de l'écorce physique lunaire.

Est-il vrai, se demande M. Lœwy, que la surface de la lune soit figée dans une éternelle immobilité, qu'elle soit privée de toute atmosphère, qu'il ne s'y soit jamais produit ni circulation, ni éruptions volcaniques ?

Ces assertions, bien que couramment admises, ne doivent être acceptées qu'avec des réserves. Certains changements, peu considérables, il est vrai, semblent attestés par des documents qui remontent au début du siècle actuel. En tout cas, l'étude des clichés démontre que les accidents si nombreux du sol lunaire ne sont pas tous contemporains, et que, dans l'intervalle de leurs apparitions, il s'est écoulé de longues périodes, analogues à celles que les géologues démêlent dans la superposition des couches de l'écorce terrestre.

MM. Lœwy et Puiseux entrèprennent de reconstituer, en s'appuyant sur la théorie de Laplace, les étapes successives de la formation d'une croûte solide à la surface d'un globe en fusion. Une pareille déduction ne peut évidemment inspirer confiance que s'il est possible de l'entourer de vérifications nombreuses et de revenir en quelque sorte à chaque pas sur le terrain des faits. La lune se prête à ce contrôle beaucoup mieux que la terre justement parce qu'elle est exempte de nappes liquides et de formations sédimentaires. Citons quelques exemples :

Le refroidissement d'une sphère incandescente doit provoquer l'apparition à la surface de scories nombreuses, qui se réunissent et s'agglomèrent en bancs de plus en plus étendus. Or, le tracé des lignes de soudure, soumises dans une certaine mesure à un plan régulier ne peut encore être suffisamment observé dans ses détails à l'heure actuelle.

Pendant longtemps ces fragments hétérogènes et imparfaitement joints suivent pas à pas les variations de forme du noyau liquide. Mais un moment vient où ils constituent autour du globe lunaire une enveloppe complète, capable d'une certaine cohésion. Cette première croûte éprouve de la part du fluide intérieur des réactions énergiques, qui aboutissent à la formation de crevasses. Des laves s'insinuent dans ces fissures, s'épanchent à la surface, s'y solidifient et transforment en plaines unies les régions qu'elles ont recouvertes. Souvent nous en voyons émerger des sommets isolés, témoins irrécusables du relief antérieur.

Le jour où, par suite de l'épaississement de l'écorce, les laves ne trouvent plus d'issues libres vers la surface, elles sont obligées de s'en créer de nouvelles. Ainsi apparaissent des soulèvements locaux, des intumescences, qui peuvent s'étendre à de vastes régions circulaires. A la fin une rupture se produit vers le sommet de la partie exhaussée et un cône volcanique s'y élève. Mais l'édifice ainsi construit est instable. Il se lézarde et s'affaisse sur lui même par zones successives, en commençant par le centre, à mesure que la pression intérieure s'abaisse. On arrive ainsi à se rendre compte de toutes les particularités offertes par la structure des cirques répandus en si grand nombre sur notre satellite. Telle serait l'origine des grandes taches sombres que l'on voit à l'œil nu sur la lune et que les cartes désignent sous le nom impropre de *mers*, alors qu'elles ne sont constituées que par des épanchements de lave solidifiés.

La fixation du niveau des mers ne marque pas la fin de toute activité sur la lune, car, depuis cette époque, de nombreux orifices se sont ouverts. Des éruptions volcaniques ont modifié presque partout la couleur du sol, sans en altérer le relief, et il n'est nullement démontré qu'il ne puisse encore s'en produire.

Académie de Médecine.

Mort de M. Germain Sée. — L'Académie a perdu un de ses membres les plus éminents, M. le docteur Germain Sée, qui était membre titulaire depuis 1869.

Le recensement et l'hygiène. — Le recensement récemment opéré à Paris a suggéré à M. Lagneau, certaines observations intéressantes. L'augmentation de la population dans les quartiers périphériques de la capitale lui paraît chose avantageuse au point de vue de la salubrité. Il est bon que l'encombrement des quartiers du centre prenne fin.

Toutefois l'état misérable de beaucoup d'habitants de certains quartiers de la périphérie explique leur haute mortalité.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Pierres gravées. — M. Le Blant s'est livré à des recherches intéressantes sur certaines pierres gravées qu'il considère comme des sortes d'amulettes destinées à porter chance à leurs heureux possesseurs. Telle était, par exemple, celle de la Vénus victorieuse représentée sur la bague de Jules César et dont la vertu le gardait contre tous les périls.

Figure ou inscription, tout ce qui rappelait une victoire, un coup heureux, un danger évité passait pour doué d'une puissance protectrice.

Les anciens attachaient une valeur particulière aux images tracées par la nature. De ce nombre était la figure d'un dauphin qu'une tache laiteuse a marquée sur une agate de la collection de M. Le Blant. Autour de ce symbole on en a gravé un second, le Trident, puis les deux étoiles représentant les Dioscures, patrons des navigateurs et la légende « *Neptuno reduci* » qui les plaçait sous la protection du dieu des mers.

D'autres pierres offrent des noms et des images d'autres dieux. Mais si celles qui reproduisent des légendes païennes sont relativement peu rares, il n'en est pas de même de celles qui ont trait à la première époque du christianisme.

On reconnaît ces dernières à la présence du nom mystique de Jésus-Christ, *Icthus*, à l'ancre qu'accostent les poissons symboliques, aux mots : « Vis en Dieu, le seigneur est avec moi, Jésus protégez-moi », au monogramme du Christ et à la croix qui accompagnent les inscriptions. Plusieurs de ces gemmes, dit M. Le Blant, sont des amulettes caractérisées, comme celles des païens, par des légendes rappelant quelque préservation inespérée et aussi par l'inscription des premiers mots de l'évangile de saint Jean qui, dès le temps de saint Augustin, passaient pour être doués d'une vertu protectrice.

Mort de M. Hauréau. — Un des membres de l'Académie, M. Hauréau, qui dirigeait la fondation Thiers, à Passy, a succombé à l'âge de 84 ans.

Le premier cadran solaire. — M. Paul Tannery, directeur de la manufacture des tabacs de Pantin, a découvert un opuscule latin écrit à Montpellier au treizième siècle et traduit plus tard en grec.

Cet opuscule contient la description d'un cadran solaire portatif ayant la forme d'un quart de cercle plein et qui paraît être le plus ancien modèle du même genre que celui qui, le premier, a été nommé « cadran » à cause de sa figure (« quadrans » signifiant « quart ») et dont le nom est passé aux autres de forme différente.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale comprend une traduction sans nom d'auteur. L'original latin, resté inédit, existe dans de nombreux manuscrits remontant au treizième siècle, et qui sont les uns, anonymes, les autres, sous les noms de « Magister Johannes in Montepelussano », « Magister Johannes Anglicus», « Magister Robertus Anglicus ».

M. Tannery montre que le nom le plus probable de l'inventeur est le dernier; maître Robert Anglès professait, en effet, à Montpellier, en 1271. Il descendait peut-être d'un Guillaume Anglès, venu d'Angleterre à Marseille, qui, le premier, vers 1231, trouva le principe de l'adaptation aux usages latins des instruments arabes analogues au cadran de Robert Anglès. Ce Guillaume était d'ailleurs médecin de profession et adonné aux études astronomiques.

Monnaie parisis. — D'après M. de Barthélemy la *monnaie parisis* aurait été établie dans les conditions suivantes :

Les comtes de Paris, qui étaient aussi ducs de France et abbés séculiers à Saint-Denis comme à Saint-Martin de Tours, créèrent une monnaie avec un type particulier à Paris et à Saint-Denis. Lorsque Hugues Capet, dernier abbé laïque de Saint-Denis, devint roi, la frappe à l'abbaye cessa. Il n'y eut plus alors, jusqu'à Louis VIII, que la monnaie de Paris et celle de quelques ateliers royaux. A dater du règne de ce roi la monnaie tournois et la monnaie parisis, réglées par Louis VII, furent seules en cours. On frappa encore des parisis jusque sous Charles VIII, puis ce ne fut plus qu'une monnaie de compte qui ne fut abolie que par Louis XIV, en 1687. Le parisis valait un quart de plus que le tournois. Lorsqu'il ne fut plus qu'une monnaie de compte il indiquait simplement un quart en sus de toute somme énoncée dans les actes publics et dans les paiements résultant des jugements.

Académie des Beaux-Arts.

Élection. — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de composition musicale en remplacement de M. Ambroise Thomas, décédé. Elle a élu après huit tours de scrutin, M. Charles Lenepveu, professeur d'harmonie au Conservatoire.

M. Lenepveu est un ancien grand prix de Rome. Il est l'auteur de *Florentin* opéra-comique couronné dans le concours institué pour la meilleure œuvre de ce genre par le ministre des Beaux-Arts en 1868.

Il a écrit aussi un grand opéra : *Velleda*, ainsi que nombre de morceaux fort estimés.

Mélusine. — Tel est le titre du poème lyrique dont un de nos collaborateurs, M. Fernand Beissier, est l'auteur et qui a été choisi pour être mis en musique par les concurrents du grand prix de Rome.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Nos voyageurs. — *En Afrique*, M. F. Foureau, l'explorateur saharien, vient d'accomplir une nouvelle et intéressante exploration du grand Erg (Sahara septentrional), sans toutefois avoir pu satisfaire son désir de pénétrer plus avant dans le pays des Touareg. Par suite des troubles dont ces régions sont en ce moment le théâtre, le gouverneur général a invité notre vaillant compatriote à ne pas s'exposer à un échec et créer, par suite, de nouvelles difficultés avec ces turbulentes populations. — Les très belles photographies rapportées par l'explorateur contribueront à l'étude physique de ces vastes terrains malheureusement peu productifs et où des montagnes entières se trouvent ensevelies sous les sables.

Une *mission hydrographique* opère en ce moment, avec plein succès sur le Niger, particulièrement en vue d'étudier les abords de notre récente conquête de Tombouctou. Cette mission, composée de plusieurs officiers de marine (Hourst, Baudry, Bluzet, Taburet), a déjà pu recueillir de nombreux documents : deux mille photographies environ, les papiers de divers appareils enregistreurs, baromètres, thermomètres, etc. La mission possède même un phonographe destiné à enregistrer la musique et les chants des indigènes.

Dans l'Afrique sud-est, *M. Foa*, qui s'est déjà fait connaître par de belles explorations dans la région du Zambèze, continue ses investigations — et en même temps ses préparatifs d'un grand voyage qu'il se propose d'entreprendre dans le grand est africain.

En Asie, notre empire de l'Indo-Chine offre un vaste champ d'exploration aux pionniers, et particulièrement à nos jeunes officiers de marine qui cherchent à se distinguer par quelque action d'éclat. Tel est le cas de MM. Simon, lieutenant, et Le Vay et Pi, enseignes de vaisseau, qui viennent d'accomplir, avec un entrain admirable, l'œuvre commencée par Fr. Garnier : l'exploration entière du fleuve Mékong, artère fluviale de l'Indo-Chine donnant accès aux plus riches provinces du Céleste Empire. L'importance exceptionnelle de cet événement géographique mérite quelques détails complémentaires.

On sait que la navigabilité du Mékong a été considérée depuis une trentaine d'années comme le problème le plus ardu de la pénétration et de la domination françaises en Indo-Chine. Cette voie d'eau, à la fois stratégique et commerciale et qui commande les régions les plus fertiles et très peuplées du sud-est asiatique, est obstruée en divers endroits de bancs de sable et de rochers. Différentes tentatives, faites en vue de franchir ces dangereux passages, ont échoué, et les *chutes du Mékong*, épouvantail des marins et des commerçants, furent consacrées officiellement dans la nomenclature géographique indo-chinoise, à l'instar des cataractes du Nil. Or, ce sont ces *chutes* que les vaillants officiers viennent de traverser sur des canonnières d'un respectable tirant d'eau, et le lieutenant Simon a remonté le Mékong jusqu'à Xieng-Sen, soit au cœur même du Laos. Les deux navires, dont les noms sont désormais historiques, le *Massie* (du nom d'un explorateur mort récemment) et le *La Grandière* (du nom de l'amiral qui avait commandé dans l'Indo-Chine) furent confiés par le gouvernement au lieutenant Simon et à l'enseigne aujourd'hui lieutenant de vaisseau Le Vay, en 1893. Ces officiers étaient chargés à la fois d'explorer le fleuve et de

surveiller l'exécution du traité qui venait d'être conclu avec le Siam, cédant une portion du territoire à la France. Comme on le voit, ces marins se sont acquittés de leur tâche de la manière la plus satisfaisante. L'effet moral produit par ce résultat sur les populations riveraines a été considérable ; les Laotiens, notamment, ne purent jamais croire que des navires de cette importance parviendraient à franchir les obstacles. Laotiens et Siamois sont convaincus à présent de la ferme volonté de la France de garder cette possession. D'autre part, la reconnaissance du fleuve permettra d'établir, dans un avenir prochain, une voie commerciale à la fois sûre et économique. Quelques travaux de dragage et de balisage à opérer et le commerce français pourra jouir d'une route d'environ 2,500 kilomètres dans un pays appelé à un grand avenir.

Pour n'avoir pas accompli de prouesses nautiques, le voyage du *comte de Barthélemy*, accompli dans ces mêmes régions durant les premiers mois de l'année, ne sera pas moins compté parmi les plus utiles et les plus fructueuses explorations effectuées en Indo-Chine. Touriste éclairé, le comte Barthélemy a étudié particulièrement la vie, les mœurs et les besoins des Laotiens de notre colonie de la Cochinchine. Il a rendu compte de son voyage, le 22 mai dernier, à la Société de géographie. Il a indiqué notamment les routes qu'il convenait de suivre, les moyens qu'il faudrait adopter pour assurer à notre pays le commerce dans ces contrées et pour pouvoir lutter avec les Chinois, nos principaux concurrents, qui savent, jusqu'à présent, mieux que les peuples européens, satisfaire les besoins de la population indigène de l'Extrême-Orient.

Les lieutenants Simon et Le Vay, rentrés ces jours-ci en France, sont justement fêtés tant par le monde savant que par les négociants au profit desquels un nouveau champ vient de s'ouvrir pour leurs transactions.

En Amérique. — M. le vicomte de Brettes n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. Le nom de cet infatigable explorateur, depuis une douzaine d'années voué à l'exploration des régions montagneuses de la Colombie, a été maintes fois cité dans ces *Chroniques*. Des dépêches ont paru ces jours derniers dans les journaux annonçant une attaque dont le voyageur aurait été victime de la part des indigènes de Goajire, dans le cours d'une exploration, en compagnie d'un autre Français, M. le comte de Dalmas. La perte des instruments et des notes recueillies sera vivement regrettée par le monde des géographes ; M. de Brettes, explorateur de profession, est en même temps un observateur très consciencieux et les données recueillies durant ses longues pérégrinations ont été reconnes d'une très grande exactitude. Félicitons-nous de savoir la vie des voyageurs hors de danger. Ils viennent de rentrer en France. M. de Dalmas, le compagnon de M. de Brettes, s'est déjà fait avantageusement connaître par la croisière accomplie en 1894 sur son yacht la *Chazalie* (le même sur lequel se trouvaient les voyageurs lors de la récente attaque des indigènes, en Colombie) dans la Méditerranée orientale, et où il visita notamment la Grèce et divers ports de l'Asie mineure.

Ajoutons encore que les explorations accomplies par notre compatriote sont faites *sur l'invitation du gouvernement colombien même* auquel M. de Brettes rend compte habituellement du résultat de ses missions. Le Ministre de l'Instruction publique de France se contente d'appuyer officieusement un Français qui ne manque jamais de communiquer une partie de ses travaux aux institutions savantes de son pays.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'Acétylène. — L'acétylène a occupé, dans une de ses dernières séances l'Académie des sciences. M. Trouvé a communiqué à la docte assemblée divers appareils qui lui paraissent propres à assurer l'éclairage domestique.

On sait par la longue étude que nous avons publiée le mois dernier sur l'acétylène que ce gaz, doué d'une puissance éclairante considérable, s'obtient aisément par la simple réaction sur l'eau du carbure de calcium : il suffit de mettre au contact de l'eau le carbure de calcium pur, fabriqué dans le four électrique de M Moissan, pour qu'immédiatement se dégage de l'acétylène pur en même temps que la chaux produite se dissout dans l'excès d'eau.

Nous avons exposé les nombreux services que l'acétylène est appelé à rendre dans l'éclairage domestique, du fait, à la fois, de sa puissance lumineuse, de la fixité de sa flamme et de son prix modique : la carcel-heure revenant à 1 centime dès à présent, et ce prix de revient devant s'abaisser bien vite.

Deux systèmes sont proposés pour appliquer l'acétylène à l'éclairage domestique : la lampe portative dans laquelle le gaz est fabriqué automatiquement et brûlé au fur et à mesure de sa production; le récipient qui emmagasine sous pression l'acétylène fabriqué dans un générateur d'une grande capacité, et débite le gaz au fur et à mesure des besoins, dans des tuyaux aboutissants à des becs.

Les lampes portatives nous paraissent une assez mauvaise solution du problème. Il faut les nettoyer à chaque renouvellement de la charge de carbure c'est-à-dire à d'assez courts intervalles et il suffit de l'engorgement d un tuyau, d'un robinet ou d'une soupape pour provoquer une explosion. Aussi, nous bornerons-nous à signaler en quelques mots les lampes dont M. Trouvé a soumis des modèles à l'Institut. Le principe de l'appareil est celui du briquet à hydrogène connu de tous : le carbure de calcium est déposé dans un panier percé de trous qui plonge dans un vase en communication avec un récipient plus large contenant de l'eau ; dès que l'eau entre en contact avec le carbure, un dégagement de gaz se produit, qui, si la pression augmente, refoule l'eau du vase dans le récipient quand la pression diminue, l'eau revient en contact avec le carbure et le gaz se dégage à nouveau.

Outre ses lampes, M. Trouvé a soumis à l'Académie des appareils fixes. Le gaz acétylène est produit dans un double vase semblable à celui qui fonctionne dans la lampe portative; mais le gaz au lieu d'être brûlé aussitôt produit est reçu, lui, dans un gazomètre d'où, refroidi et séché, il est expédié à volonté dans les brûleurs.

Nous avons signalé la communication de M. Trouvé à l'Académie parce que tout le monde aujourd'hui s'occupe de l'acétylène qui — il n'est pas difficile de le prévoir — se substituera bientôt dans l'éclairage au gaz de la houille et à l'électricité.

Mais ces appareils eux-mêmes ne sont pas plus intéressants que ceux dont nous avons déjà donné la description. Toutes les lampes ont un inconvénient commun : l'obligation et la difficulté du nettoyage, auquel il faut trop souvent procéder ; et les lampes portatives à acétylène resteront très probablement à l'état de joujoux. Quant aux générateurs importants d'acétylène, ceux qui servent à charger des gazomètres plus ou moins volumineux, les différents modèles paraissent avoir une valeur sensiblement égale.

LE VACCIN DU CANCER. — La sérothérapie, c'est-à-dire le traitement des maladies par les injections de sérum d'animaux préalablement inoculés, est en train de révolutionner l'art médical. Sans doute, il faut accepter seulement les faits scrupuleusement démontrés et se garder de conclure de quelques guérisons à la certitude d'une méthode curative. Mais les résultats déjà obtenus jusqu'à ce jour sont considérables. Nous n'avons pas en particulier à rappeler la découverte du vaccin du croup, qui est une application de la sérothérapie.

Des recherches intéressantes ont été faites par deux médecins lyonnais, les docteurs Courmont et Arloing qui se sont proposé de trouver le vaccin du cancer. Dans ce but, ils inoculent des ânes avec du suc d'épithéliome; le sérum du sang des animaux ainsi inoculés jouit de propriétés relativement curatives. Assurément, les injections de ce sérum pratiquées chez l'homme au voisinage des tumeurs malignes, sont incapables à elles seules, d'amener la disparition de ces tumeurs ou même d'empêcher l'issue fatale de l'affection. Mais elles entraînent une diminution momentanée du volume des tumeurs. Cette action peut être l'origine d'une guérison, en rendant opérables des tumeurs inopérables avant les injections. En général elles font momentanément disparaître les douleurs, enrayent pour plusieurs semaines l'affection.

MM. Arloing et Courmont ont d'ailleurs constaté que le sérum d'âne normal produisait la même diminution de volume des tumeurs que le sérum d'âne préalablement inoculé avec du suc d'épithéliome, et que ce sérum normal ne provoquait pas les accidents réactionnels : œdème, éruptions, fièvre, etc., qui accompagnent souvent les injections de sérum d'âne inoculé. Aussi pensent-ils, en conséquence, qu'on peut tenter des injections sous-cutanées de sérum d'âne normal, au voisinage des tumeurs lorsque celles-ci pourraient devenir opérables après diminution de volume, ou lorsqu'elles s'accompagnent de douleurs et d'œdème. Ce n'est pas encore là le vaccin du cancer, mais n'est-ce pas déjà un progrès immense de pouvoir presque toujours soulager et quelquefois guérir les malades atteints de ce mal terrifiant.

LA CARTE DU CIEL. — Ces jours derniers fut tenu à l'observatoire de Paris, le congrès international de la carte photographique du ciel. Il y avait là des astronomes du monde entier, les directeurs des observatoires de Mexico, de Pulkova, de Leyde, de Greenwich, d'Helsingfors, d'Upsal, du Cap de Bonne-Espérance, du Vatican, de Catane, de Postdam, d'Oxford, de Cadix, de Toulouse, de Nice, de Bordeaux, de Marseille et d'Alger, sans compter les astronomes de l'observatoire de Paris. Le Congrès a fixé définitivement l'avenir de la grande entreprise internationale pour laquelle les observatoires des deux mondes associent leurs efforts.

La carte du ciel ne contiendra pas moins de 30 millions d'étoiles dont les fonctions précises dans l'espace à l'époque actuelle seront ainsi déterminées, car on peut dire, en supprimant les intermédiaires, que la lumière des étoiles arrive à graver leurs images sur des plaques métalliques qui pourront être indéfiniment conservées. 22,000 plaques recouvriront deux fois le ciel entier; 18 observatoires, de nationalités diverses, s'étant partagés sans difficulté ce vaste domaine, chacun d'eux aura à fournir un ensemble de 1,200 plaques. Les astronomes de l'avenir posséderont ainsi une représentation du ciel actuel, qu'ils pourront comparer au ciel de leur époque.

LA DESTRUCTION DE LA COCHYLIS. — La cochylis est un de ces ennemis contre lesquels le vigneron doit lutter sans relâche. Le remède contre ce dangereux insecte est heureusement trouvé, et grâce au hasard.

A la suite des vendanges, un distillateur opérait à Épernay (Marne) la distillation des marcs, au moyen d'un appareil mobile, lorsqu'il lui vint à l'idée de placer dans les chaudières de la machine des échalas provenant des vignes infestées. Au sortir de l'appareil, il constata que la totalité des insectes logés dans les interstices du bois étaient détruits, et que les chrysalides, elles-mêmes, n'avaient pu résister à l'action de la vapeur prolongée pendant une vingtaine de minutes. Le remède était trouvé. Un appareil fut construit qui montra l'excellence du procédé.

L'appareil se compose en principe d'un générateur de vapeur et de deux récipients pouvant contenir un certain nombre d'échalas. Avec des récipients ayant $1^m,50$ de hauteur sur $1^m,20$ de largeur et $1^m,20$ de longueur on peut désinfecter, à chaque charge, 525 échalas d'une longueur moyenne de $1^m,14$. La vapeur produite dans le générateur est envoyée dans les récipients avec une tension de $0^k,500$ à une température de 112 à 113 degrés. Après les vendanges, c'est-à-dire de la fin du mois d'octobre au mois de février, les échalas doivent être retirés des vignes et placés dans les réservoirs de l'appareil; ils sont ensuite rangés en tas dans les vignes. On peut compléter le traitement en faisant plonger les échalas neufs, pendant plusieurs jours, dans un bain de sulfate de cuivre à saturation.

Comme la totalité des insectes n'habite pas les échalas pendant l'hiver et qu'une partie se réfugie dans la terre, dans les sarments et dans l'herbe, il y a lieu de brûler sur place les herbes et les sarments provenant de la taille de la vigne.

PROBLÈME

Un papetier a vendu 2 registres, l'un de 120 feuilles, pour 7 fr. 80, l'autre de 210 feuilles pour 13 fr. 20; la reliure du 1er coûte les $\frac{2}{3}$ de celle du 2e, et le papier est au même prix pour les deux registres.

Combien coûte la reliure de chaque registre ?

Solution du dernier problème.

Soit x le nombre d'heures pendant lesquelles le 2e voyageur a marché. Le 1er a donc marché pendant $x + 5$ heures.

La vitesse du 1er est $\frac{80}{x+5}$ et celle du 2e, $\frac{45}{x}$

Si le 1er voyageur avait marché pendant x heures, il aurait parcouru : $\frac{80\,x}{x+5}$

Si le 2e avait marché pendant $x + 5$ heures, il aurait parcouru : $\frac{45\,(x+5)}{x}$

On aura l'équation du problème en écrivant que ces deux distances sont égales.

$$\frac{80\,x}{x+5} = \frac{45\,(x+5)}{x}$$

ou : $80\,x^2 = 45\,(x+5)^2$.

En divisant par 5 les deux membres de l'équation, on a

$$16\,x^2 = 9\,(x+5)^2$$

et par suite : $4\,x = 3\,(x+5)$

ou $4\,x = 3\,x + 15$

ou enfin : $x = 15$

Réponses : Le 2e a marché pendant 15 heures, et le 1er pendant 20 heures.

La vitesse du 1er égale $\frac{80}{20}$ ou 4 kilom. à l'heure;

Celle du 2e égale $\frac{45}{15}$ ou 3 kilom. à l'heure.

Solutions justes : A. S., à Lunéville : Ed. Duveau, à Rouen Georges de Leener à Bruxelles.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris.— Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Encore le pain. — M. Aimé Girard a apporté de nouveaux documents à son étude de la fabrication du pain. Il s'attache à établir par des chiffres précis l'erreur des personnes qui croient nécessaire l'emploi à la panification de ces farines impures tant recommandées il y a peu de temps pour la fabrication du pain dit « complet ».

Laissant de côté l'alimentation des personnes aisées qui, toujours, est surabondante, M. Aimé Girard démontre que, pour satisfaire à l'entretien de l'organisme humain, lequel réclame 3 gr. 19 d'acide phosphorique par jour, les artisans, même les plus pauvres, trouvent dans les aliments, autres que le pain qu'ils consomment, des ressources doubles au moins de celles qui leur sont nécessaires.

En plein Morvan, dans la Nièvre, au Cantal, dans l'Ardèche, régions pauvres, M. Aimé Girard a fait peser à la ferme et analysé ensuite la masse d'aliments : soupe aux légumes, pommes de terre, galette de sarrazin, châtaignes, haricots, fromages, etc., consommée par les journaliers les plus modestes. Il a reconnu que dans ces aliments et chaque jour, chacun de ces ouvriers trouve 6 gr. à 7 gr. d'acide phosphorique, c'est-à-dire le double de ce que son entretien exige.

Dans la ration alimentaire de ces ouvriers, intervient en outre 1 kil. 500 d'un pain qui, de son côté, apporte, s'il est bis 3 gr. 30, s'il est blanc 3 gr. 10 d'acide phosphorique ; la différence est de 0 gr. 20 ; c'est à ces chiffres si faibles que se limite le gain dû à l'emploi du pain bis.

Ce n'est donc en aucune façon une nécessité pour l'homme que de rechercher ce pain bis, sous prétexte d'enrichissement de sa ration en acide phosphorique.

Le pain véritablement utile, le pain normal, c'est le pain blanc, pain bourgeois fait de farine pure à 60/68 0/0 d'extraction qu'on nous vend à Paris sur la balance sous le nom de pain boulot ou de pain fendu et la formule de l'utilisation véritablement économique du grain de froment est celle qui consiste à réserver 70 0/0 au plus du poids de ce grain à l'alimentation humaine, 30 0/0 au moins à l'alimentation du bétail ; ce que l'homme en agissant ainsi abandonne sous forme de pain, il le retrouvera sous forme de viande.

Académie française.

Election. — M. Gaston Paris a été élu membre de l'Académie française en remplacement de M. Pasteur.

M. Gaston Paris, né le 9 août 1839, est originaire d'Avenay (Marne). Il est le fils du célèbre érudit Paul Paris, mort en 1881. Docteur ès lettres, professeur de grammaire française aux cours libres de la rue Gerson, répétiteur puis directeur des conférences de langue romane à l'École pratique des hautes études, il suppléa à son père et lui succéda comme titulaire, le 26 juillet 1872.

En 1895, il fut nommé administrateur du Collège de France en remplacement de Gaston Boissier qui succéda alors à Camille Doucet, en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française.

M. Gaston Paris a publié plusieurs ouvrages de philologie, la traduction avec MM. Brachet et Morel-Fatio, de la Grammaire des langues romanes de Frédéric Diez. Il a été encore un des fondateurs de la *Revue critique*, de la *Roumania* et de la *Revue historique*.

Une autre élection ayant pour objet le remplacement d'Alexandre Dumas, a dû être remise, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité. Les voix se sont réparties entre MM. Jean Aicard, Émile Zola, Barboux, Henry Becque et Imbert de St-Amand.

Académie de Médecine.

Elections. — L'Académie a procédé à l'élection de deux correspondants étrangers. Ont été élus M. Bunge, de Bâle et M. Schmiedeberg, de Strasbourg.

* * *

Huîtres crues. — Depuis que le microscope nous a initiés à la vie des microbes il n'est guère de jour où le danger de ces infiniment petits ne soit signalé sous un aspect nouveau par les savants.

Aujourd'hui c'est au tour de l'huître crue à subir l'examen des hygiénistes. Si l'on en croit le docteur Chantemesse, ce mollusque tant recherché serait susceptible d'être contaminé par des bacilles et de communiquer la fièvre typhoïde et d'autres maladies à quiconque se montrerait friand de sa chair et de son eau.

M. Chantemesse, dans une communication dont le savant professeur Cornil a donné lecture, cite quelques observations d'intoxications graves, constatées à la suite de l'ingestion d'huîtres contaminées. Des observations analogues ont été faites à l'étranger. Déjà, en 1880, dans un congrès de la *British medical association* tenu à Cambridge, sir Cameron avait indiqué ce mode de propagation de la fièvre typhoïde. Depuis, les publications, sur ce point, sont devenues fréquentes. En Amérique les faits de transmission infectieuse par les huîtres sont devenus assez inquiétants pour que le gouvernement se soit préoccupé d'appeler l'attention d'une commission spéciale sur la nécessité qu'il y aurait à prendre des mesures préventives contre ce mal.

M. Chantemesse estime que la surveillance des pouvoirs publics devrait s'exercer sur l'industrie des huîtres comme sur les autres industries relatives aux objets d'alimentation. Il pense qu'il serait possible d'obvier aux dangers de contamination des huîtres en invitant les éleveurs à parquer pendant quelques jours, et avant leur mise en route, leurs huîtres dans des bacs en communication directe avec la mer.

Cette opération aurait pour but de permettre au mollusque de dégorger les principes septiques qui ont pu le contaminer au cours de son séjour dans un parc souillé par des eaux d'infiltration ou d'égout. La chose en vaut la peine si l'on considère que le nombre des huîtres consommées à Paris seulement dépasse trente-cinq millions.

Si l'on ne peut supprimer la contamination des parcs, peut-être serait-il possible d'envoyer les huîtres, avant qu'elles soient livrées à la consommation, sur les côtes de Bretagne, par exemple, où elles se dépouilleraient de leurs impuretés.

Le travail de M. Chantemesse a été envoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Cornil, Laboulbène et Gautier chargés de dresser un rapport sur ces observations et d'en tirer les conclusions nécessaires.

* * *

Corset académique. — Enfin nous possédons, paraît-

il, un corset qui ne sera plus l'instrument de torture et de déformation dont les hygiénistes se plaignent depuis si ongtemps.

Mme Gaches-Sarraute, doctoresse en médecine de la faculté de Paris et médecin de l'Opéra, a saisi l'Académie de cette intéressante question. Elle montre que le corset actuellement à la mode possède une influence fâcheuse sur le fonctionnement de l'appareil digestif en abaissant l'estomac au-dessous de sa position normale, sur les fonctions respiratoires, en gênant l'amplification thoracique et sur les reins dont il amène le déplacement. Afin d'éviter ces multiples et dangereux inconvénients. Mme Gaches-Sarraute indique quelle disposition il convient de donner au corset.

D'abord, il doit s'appliquer et prendre un point d'appui sur les os du bassin qu'on pourra serrer impunément puisqu'ils sont incompressibles; puis ne pas comprimer la partie supérieure de la cavité abdominale.

Au niveau de la taille il doit présenter une surface plane et ne doit commencer à être cintré sur les côtes que sur les parties où la dépression est naturelle. Il faut aussi qu'il libère complètement le poumon et la cage thoracique en même temps qu'il laisse la place nécessaire au développement de l'estomac au-dessus de son bord supérieur en avant.

Enfin il descendra fort avant et enveloppera le bassin tout entier. Toute la portion abdominale du corset doit s'appliquer sur le corps tandis que la portion épigastrique et thoracique doit être éloignée aussi bien de l'épigastre que des fausses côtes. En un mot le buste doit reposer sur le corset comme il repose à l'état normal sur le bassin; ce corset est donc exactement le contraire du corset actuel, dans lequel la partie située au-dessus de la taille a beaucoup plus d'importance que celle située au-dessous.

Mme Gaches-Sarraute ajoute que 126 femmes à Paris, portent, actuellement, le corset qu'elle a imaginé pour le plus grand bien de la santé féminine. Quelques-unes font partie de l'Opéra; d'autres sont de ferventes bicyclistes; toutes se déclarent satisfaites.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

Les Salons. — M. Victor du Bled est un admirateur des salons où l'on philosophait et où les dames faisaient assaut avec les professionnels du bel esprit sur lesquels Molière exerça sa satire. M. du Bled a communiqué à l'Académie une étude sur la marquise de Lambert dont on se rappelle l'influence au dix-huitième siècle et dont le salon fut le berceau de nombre d'académiciens.

Il partagea l'engouement du public avec celui de la duchesse du Maine, de la maréchale de Villars et de la comtesse de la Verne. Mais ce qui le distingua des trois autres et surtout de ceux du dix-septième siècle, c'est la préoccupation des principes nouveaux qui, fermentant à la fin du règne de Louis XIV, s'agitent presque librement pendant la régence, et dont aucune force n'arrêtera désormais l'expansion: le souci de la modernité, en un mot.

Au dix-huitième siècle, les salons étendent leur domination en tous sens. Pour la première fois, la philosophie et la politique y pénètrent officiellement. Ils demeurent, en même temps, ce qu'ils furent sous Louis XIII, sous Louis XIV, des écoles de civilisation où l'art de la causerie, le loisir des grandes existences, produisent, grâce aux femmes, une incomparable douceur de vivre.

C'est ce qu'expose fort bien M. du Bled, en prenant la défense des salons et en étudiant le caractère des œuvres de la marquise de Lambert.

Académie des Beaux-Arts.

Testament. — Le ministre de l'Instruction publique a transmis à l'Académie la copie d'un testament aux termes duquel M. Durand (Charles-Gustave-Auguste), artiste peintre et dessinateur, a légué le capital nécessaire à la constitution d'une rente de huit cents francs destinée à la fondation d'un prix qui sera décerné, tous les trois ans, à la meilleure gravure en taille-douce d'après un tableau classique des maîtres des anciennes écoles.

Les testateur donne les motifs qui l'ont déterminé à instituer un prix :

> Si je prends cette détermination, c'est que je vois la taille-douce, le seul art de reproduction vraiment remarquable appelé sinon à disparaître, du moins à être très amoindri par beaucoup de mauvais genres de reproduction, tels que la photographie et autres qui ne font que corrompre le goût public en fait d'art.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le Meurtre du marquis de Morès accompli avec leur audace habituelle par les Touareg du Sahara, n'est malheureusement que l'un des épisodes de la lutte des Européens contre ces tribus africaines, fanatiques et pillardes, maîtresses du grand désert et qui tiendront en échec, longtemps encore probablement, toutes les missions européennes dans ces parages. Le marquis de Morès avait le dessein, paraît-il, de traverser le Sahara afin d'établir une route entre notre possession algérienne et le Soudan oriental ou égyptien. Ce sont les guides mêmes auxquels il s'était confié qui devaient le massacrer, à un endroit près de Sinaoun, à 150 kilomètres environ au sud de notre dernier poste tunisien. Disons tout de suite que le mobile de ce nouveau crime, comme d'ailleurs, de la plupart des autres meurtres accomplis par les indigènes sur la personne des blancs, est moins la crainte de voir leur pays envahi par une nation étrangère — ces barbares n'ont pas les sentiments patriotiques tant développés — qu'un simple acte de brigandage exécuté par des individus sans scrupule et sans ressources sur des caravanes qui leur paraissent renfermer du butin. Duveyrier, Nachtigal et d'autres Européens qui ont traversé ces régions, ne durent leur salut qu'à la simplicité de leurs allures. Toute mission, au contraire, qui comportera ou paraîtra comporter un matériel nombreux — marchandises ou argent — ne tardera pas à exciter la convoitise des pillards auxquels la nature a refusé toute satisfaction sur leur propre sol et qui considèrent le bien des étrangers comme une proie facile et permise.

Le massacre de la mission Flatters, en 1881, n'eut à notre avis, de mobile plus puissant que le vol et le pillage.

Deux acquittements. — Le commandant Lothaire, de l'armée belge, qui fit exécuter il y a un an environ, l'anglais Stokes, ancien missionnaire, devenu plus tard trafiquant, et convaincu d'avoir fourni des armes au chef soudanien auquel l'État du Congo faisait la guerre, eut à répondre, comme on sait, devant le conseil de guerre de Boma (Congo belge) de cet acte, qualifié meurtre par les Anglais. L'officier belge n'eut pas de peine à démontrer à ses juges que, pendant qu'il guerroyait contre l'un des plus farouches marchands d'esclaves du Soudan, l'ancien missionnaire anglican prêtait son appui à l'ennemi en lui fournissant des armes et des munitions.

Pris sur le fait, ne pouvant pas nier son acte de haute

barbarie, l'ami des esclavagistes fut jugé, condamné à mort et exécuté séance tenante.

L'État du Congo dut consentir à payer une forte indemnité à la famille du pieux Stokes, mais son justicier fut acquitté par le tribunal. Il est rentré ces jours derniers à Bruxelles où il fut accueilli en triomphe par ses camarades et par le monde colonial belge.

L'acquittement du général Baratieri, commandant l'armée italienne lors du désastre d'Adoua, était également prévu par tous ceux qui connaissaient les conditions défavorables du terrain où les troupes italiennes eurent à lutter contre les forces imposantes du Négus. Le général a reçu un blâme pour avoir engagé la bataille dans des conditions si désastreuses pour son armée. C'est le seul châtiment qu'on pouvait infliger à un général en chef, déjà tant puni par une sanglante défaite.

Esclavage et anthropophagie. — Madagascar est déclaré colonie ou possession directe de la France. Le régime de l'esclavage ne tardera probablement pas à disparaître de cette terre comme de toutes les autres colonies où flotte le drapeau français. Signalons à ce propos le récit fait par un voyageur allemand, M. Conraw qui revient d'un séjour au Cameroun (Afrique occidentale) où fleurissent encore l'esclavage et l'anthropophagie.

Chez certaines peuplades, comme les Bacoundou, les Maboum, l'antropophagie fait partie d'un système religieux ou symbolique. La chair préférée est celle des *dyoudyou*, ou magiciens dont ils croient s'approprier ainsi les vertus. par transfusion. D'autres comme les Bamitas, Baloung, Bafo, sont anthropophages par goût(!). L'esclavage est pratiqué sous diverses formes. Des villages entiers sont occupés par diverses classes d'esclaves, recrutés principalement parmi les débiteurs insolvables et les prisonniers faits chez des peuplades voisines. Dans certains clans, la mort du maître entraîne le meurtre de quelques-uns de ses serviteurs qui doivent paraît-il le suivre dans la tombe. Par contre, certains esclaves parviennent, quelquefois, à force de travail ou d'intelligence, à en acquérir pour leur propre compte et deviennent à leur tour propriétaires d'esclaves qu'ils font travailler soit pour eux-mêmes, soit pour leurs maîtres.

Au Thibet. — Un voyage remarquable a été accompli durant l'année dernière par M. et M^me^ Littledale dans la haute Asie. L'itinéraire comportait Constantinople, Tiflis, Samarcande, Khokand, Yarkand, les monts du Tian-chan et le plateau Tnibétain. Le but principal des voyageurs était d'atteindre la ville sainte de Lhassa tant convoitée par tous les voyageurs européens (Bonvalot, prince Henri d'Orléans, Pievtzoff, Bower, etc.). Cette cité, d'une importance et d'intérêt bien probablement très secondaires, paraît exercer une sorte de fascination sur les esprits des voyageurs. Cette fois encore, les efforts des Européens ont été impuissants contre la résistance des lamas (prêtres bouddhiques) qui paraissent dominer la contrée. Offres de sommes considérables d'argent, menaces, recommandations et prières furent prodiguées en vain et nos touristes durent rebrousser chemin après s'être approchés de quatre-vingt-dix kilomètres environ de la sainte cité. Le voyage de retour fut particulièrement pénible à cause d'une maladie fort grave contractée par la jeune M^me^ Littledale. Les voyageurs se trouvèrent pendant des mois entiers sans rencontrer un seul être humain. Ils réussirent néanmoins à rapporter une ample récolte de documents scientifiques, des collections diverses qui jetteront une lumière sur des pays à peine connus. Détail remarquable : les voyageurs trouvèrent sur le haut plateau, en plein pays bouddhique, une peuplade mahométane dont aucun membre n'est chinois d'origine.

Les glaciers. — Au congrès des Sociétés suisses de géographie tenu au mois de mai dernier à Genève, le prince Roland Bonaparte a donné quelques détails intéressants sur l'état des études qui se poursuivent actuellement sur le régime des glaciers. Ces études, inaugurées il y a quelques années, sur l'initiative de ce Mécène de la géographie, ont pour but de fixer le monde des géologues sur le mouvement de recul ou de progression qui se manifeste sur les montagnes de glace. Divers systèmes d'observation sont employés à cet effet : repères fixes, marques sur rochers, etc. En France seulement, plus de deux cents glaciers sont en ce moment l'objet de ces études. Les résultats acquis jusqu'à présent ont démontré que la plupart des glaciers sont en état de décroissance ou de recul. Sur quelques autres glaciers on constate, par contre, une lente et progressive augmentation.

Un lac fantaisiste est en ce moment l'objet d'une étude dans la Forêt-Noire, près Schopfheim. Ce lac, connu sous le nom de lac d'Eichen, paraît et disparaît périodiquement, quelquefois pour plusieurs années consécutives, sans qu'on ait pu, jusqu'à présent, reconnaître sa véritable origine, ni expliquer la cause de sa fréquente disparition. Depuis quelques semaines, la surface qu'il occupe, environ quatre hectares, s'est de nouveau couverte d'une imposante masse d'eau, après être restée à sec depuis une dizaine d'années environ.

L'apparition du lac a pour cause apparente l'existence de rivières souterraines descendant des hauteurs voisines. Son épuisement serait dû à une source située également dans le voisinage (Muehlenbach) et qui servirait de réceptacle ou déversoir des eaux, dès qu'un arrêt se produit dans l'alimentation souterraine.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

La déchiquetomanie. — L'ingéniosité des petits industriels parisiens est pleine de ressources. Le 24 juin dernier, on remarquait aux abords du Panthéon, à côté des vendeurs de photographies du regretté président Carnot, un brave homme qui offrait des portraits déchiquetés dans des feuilles sèches. Il en avait de plusieurs personnages : Carnot, Pasteur, le tsar Alexandre III et... Jeanne-d'Arc. Pour deux sous, on pouvait acquérir un portrait et la « manière de le fabriquer ». Voici, d'après l'inventeur, comment il faut procéder pour faire de la « déchiquetomanie », — pour employer le nom même dont l'auteur a baptisé son invention.

On prend de préférence une feuille de marronnier, ou, au besoin, une feuille de châtaignier, de platane ou de chêne. Pour réussir, on doit utiliser les feuilles cueillies peu après la floraison, époque à laquelle les nervures et les filaments ont pris une force suffisante, en même temps que la feuille reste tendre. On découpe, alors, le dessin à « déchiqueter », au ciseau ou au canif, en enlevant les parties claires. Puis on dispose sur une table un morceau de laine ou de drap, on place au-dessus, à l'envers, la feuille verte et fraîche. on applique enfin le dessin déchiqueté, et, avec une brosse à habit, à poils bien raides, on

frappe sur le dessin. La brosse transperce les parties ajourées du dessin, et après cinq minutes de cet exercice, on voit nettement apparaître le dessin sur la feuille de marronnier.

Il faut au début frapper légèrement et d'aplomb pour faire adhérer le modèle à la feuille, et frapper ensuite vigoureusement.

On peut, par le même procédé, reproduire sur une feuille une dentelle, mais il faut avoir soin d'empeser préalablement l'étoffe.

Quand on a obtenu une épreuve, il suffit de placer la feuille qui donne la reproduction du dessin dans un livre, et de la laisser sécher quelques jours. L'épreuve peut être ensuite impunément exposée à l air.

COMMENT ON PEUT COLORER LES ŒUFS?. — Il ne s'agit pas de colorer extérieurement les œufs; rien n'est plus simple que de donner à l'enveloppe calcaire la teinte dont on les veut parer; les premiers œufs rouges datent presque de l'institution de la fête de Pâques. Non, nous voulons parler de la coloration intérieure des œufs. Pour obtenir des œufs dont le « jaune » soit « noir » il suffit de nourrir les canes avec des glands : les glands de chêne sont très riches en tannin, le jaune d'œuf est riche en fer. La combinaison chimique de ces deux corps donnera du tannate de fer, c'est à-dire un produit du plus beau noir, le tannate de fer dissous n'étant pas autre chose que de l'encre Il paraît qu'on peut se procurer des jaunes d'œuf écarlates en faisant manger aux poules des carapaces d'écrevisses. On parviendra peut-être à réaliser avec les jaunes d'œufs toute la gamme des couleurs.

LE « MILLERAND ». L'INCISION ANNULAIRE DE LA VIGNE. — Le nom de « millerand » est employé en viticulture pour désigner « l'avortement incomplet, mais fixé » de la vigne. C'est dans une étude que vient de publier M. Georges Couanon, le savant inspecteur général de l'agriculture que nous trouvons cette expression qui nous semble bien peu connue.

Dans cette étude M. Couanon recommande l'incision annulaire de la vigne pour arrêter la « coulure » et favoriser le grossissement du grain. Cette méthode de l'incision annulaire est pratiquée en Grèce de temps immémorial : « Les raisins de Corinthe, dit à ce propos M. Couanon, qui servent à faire les maudits vins de raisins secs, sont déjà bien petits, issus qu'ils sont d'un *millerand*, d'un avortement incomplet, mais fixé ; que seraient-ils, les dits raisins, sans l'incision faite chaque année au bas de la souche ou sur les bras du cep ».

Le but de l'incision annulaire est d'empêcher une végétation excessive et d'appliquer plus particulièrement les ressources de la plante au développement du fruit. Elle consiste à enlever à la base des rameaux fructifères, et immédiatement au-dessous du dernier raisin, un anneau d'écorce de quelques millimètres de largeur, qui atteint, en profondeur, jusqu'au bois. On intercepte ainsi la communication des vaisseaux de la partie corticale où circule la sève et on force celle-ci à se concentrer dans les raisins. Pour pratiquer l'incision annulaire on se sert d'instruments qui rappellent assez exactement les pinces employées pour déboucher les bouteilles de champagne.

On peut pratiquer l'incision annulaire depuis l'apparition de la fleur jusqu'à la véraison. Pour éviter la coulure, c'est au commencement même de la pleine floraison qu'il faut agir.

Certains expérimentateurs estiment que l'incision annulaire augmenterait la richesse saccharine des raisins, et, par suite, le degré alcoolique des vins.

LA STÉRILISATION DU LAIT. — MM. Pellerin et Lezé viennent, dans une étude remarquable de préciser les conditions à remplir pour obtenir une stérilisation parfaite du lait

Cette stérilisation, si importante pour l'alimentation, est difficile à réaliser: le lait est essentiellement altérable ; les organismes dangereux et les ferments s'y développent avec rapidité. Voici comment conseillent de procéder MM. Pellerin et Lezé.

Ils soumettent le lait à une température de 80 à 85°, pendant une heure au moins. Ce n'est qu'après ce long temps qu'on est certain d'avoir détruit tous les germes.

Le chauffage doit se faire de la façon suivante:

On verse le lait dans des bouteilles ou dans des vases, que l'on remplit aux quatre cinquièmes, ou au cinq sixièmes : le vide étant destiné à ménager au liquide une dilatation libre lors du chauffage. On ferme hermétiquement, si l'on a employé des bouteilles, on ferme avec de bons bouchons que l'on assujettit par des ficelles ou de légers fils de fer. Vases ou bouteilles sont mis au bain-marie, on élève doucement la température jusqu'à 85° et on la maintient à ce degré pendant une heure. Il faut que les vases soient submergés dans l'eau chaude et il est à recommander de les remuer légèrement, de les retourner de temps en temps. On laisse refroidir dans l'eau du bain-marie, on retire les bouteilles, on les essuie, et tout est dit. Le lait se conserve ensuite sans autre précaution et dans des circonstances quelconques.

On a ainsi des laits qui se sont conservés pendant plus de sept semaines. Ce lait ne subit aucune modification apparente; toute la crème monte comme à l'ordinaire mais on la réincorpore au liquide par une simple agitation. A la dégustation, le lait ainsi conservé est aussi doux, aussi frais que du lait naturel ; l'acidité ne subit aucune augmentation.

PROBLÈME

Une succession, qui s'élève à 86,250 francs, doit être partagée entre trois héritiers actuellement âgés de 11 ans, 16 ans, 17 ans, de telle sorte que si l'on place les parts à intérêts simples, à 5 °/₀, ils aient des sommes égales à 21 ans. Quelles sont ces parts ?

Solution du dernier problème.

Soit x le prix d'une feuille, et y le prix de la reliure du plus gros registre, on a les deux équations :

$$\begin{cases} 120\,x + \frac{2\,y}{3} = 7 \text{ fr. } 8 \\ 210\,x + y = 13 \text{ fr. } 2 \end{cases}$$

Multiplions par 3 les deux membres de la 1re équation :

$$\begin{cases} 360\,x + 2y = 23{,}4 \ (1) \\ 210\,x + y = 13{,}2 \ (2) \end{cases}$$

Multiplions par 2 les 2 membres de l'équation (2). Nous aurons :

$$360\,x + 2y = 23{,}4$$
$$420\,x + 2y = 26{,}4$$

En retranchant ces deux équations membre à membre on trouve :

$$60\,x = 3 \text{ francs},$$
$$\text{d'où } x = \frac{3}{60} = 0 \text{ fr. } 05.$$

Remplaçons x par sa valeur dans l'équation (2).

Nous avons : 10 fr. $50 + y = 13$ fr. 20,

d'où $y = 13$ fr. $20 - 10$ fr. $50 = 2$ fr. 70.

La reliure du plus gros registre coûte donc 2 fr. 70 et celle du plus petit, les $\frac{2}{3}$ de 2 fr. 70, ou 1 fr. 80.

Solutions justes : Bonnet à Beaune, A.B.C. à Tarbes, Canti à Paris, X.Y.Z à Clamart, Lionel à Cette, Puveau à Rouen, Coq-Lin à Niort, Baron à Lyon.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 18

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Election. — M. van de Sade Bakhuysen, directeur de l'observatoire de Leyde, a été élu correspondant étranger pour la section d'astronomie.

Maladie de l'huître. — Il paraît, si l'on en croit M. Chatin, que l'huître, comme les simples mortels, est sujette aux affections du foie.

Très rare chez les huîtres du littoral français, cette maladie semble plus commune en Amérique et en Angleterre. On a cherché à l'assimiler au verdissement des huîtres de Marennes. M. Chatin s'élève contre cette assertion. La coloration des huîtres atteintes d'une maladie de foie ne doit pas être rapprochée du verdissement qui est d'ordre purement physiologique et qui ne se lie à aucun état morbide.

Académie française.

Election. — M. Émile Zola a posé sa candidature au fauteuil vacant par suite du décès de M. Jules Simon.

L'Académie a déjà enregistré pour ce même fauteuil la candidature de M. Francis Charmes, frère de M. Xavier Charmes. Ce dernier est, on le sait, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Académie de Médecine.

L'épaisseur du crâne. — Hérodote remarquait, il y a plus de deux mille ans, que les crânes des Perses étaient plus fragiles que ceux des Égyptiens. Des auteurs ont signalé la délicatesse, le peu d'épaisseur des crânes étrusques. A son tour M. le docteur Lagneau entretient l'Académie de médecine de cette question. D'après lui, l'épaisseur du crâne, variable selon les individus, est plus grande dans certaines races que dans d'autres. Suivant Broca, les crânes épais appartiennent plutôt aux peuples anciens qu'aux peuples contemporains.

Les troupes en manœuvres et la fièvre typhoïde. — A la suite des manœuvres accomplies par plusieurs escadrons de cavalerie aux environs de la ville de Reims, une épidémie de fièvre typhoïde se manifesta parmi les troupiers ayant pris part à ces manœuvres.

M. le docteur Henrot, aujourd'hui directeur de l'École de médecine de Reims a étudié cette épidémie. L'analyse chimique et bactériologique des eaux consommées par les soldats démontra la parfaite pureté de celles-ci. Surprise du médecin qui dut porter ses investigations ailleurs.

M. Henrot découvrit que l'étiologie était tout autre que celle qu'il avait d'abord soupçonnée. Il constata que, tandis que dans les champs appartenant à la commune de Reims, l'épandage des engrais ne se fait que lorsque la terre a été labourée et qu'il est suivi d'un hersage, ces précautions n'ont pas été prises sur le territoire où les troupes manœuvraient.

La chaleur avait desséché toutes les matières. Au lieu de s'infiltrer dans le sol, elles avaient formé un dépôt à la surface et c'est ce dépôt qui, piétiné par les chevaux, avait fourni les germes nocifs de la fièvre typhoïde. Ils s'étaient mêlés à l'air ambiant que les soldats respiraient et les avaient contaminés.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

La maison de Pétrarque. — Avec sa lucidité accoutumée, notre éminent collaborateur, M. Muntz, a disserté, devant l'Académie, d'une question qui était, jusqu'ici, fort discutée. Quel était le véritable emplacement de la maison de Pétrarque à Vaucluse? Des auteurs ont admis qu'elle s'élevait sur la rive gauche de la Sorgue, au pied du rocher qui domine le château. Une autre version tend à placer la maison du poète à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le café de Laure et de Pétrarque.

M. Muntz, s'aidant du témoignage même de Pétrarque, démontre que la maison existait avant que le poète allât s'établir à Vaucluse et qu'elle fut acquise par lui à titre onéreux.

Léguée à l'hospice de Vaucluse, elle ne tarda point à devenir un lieu de pèlerinage pour tous les fervents de la littérature. Depuis les opinions ont bifurqué et, vers le milieu du siècle dernier, l'abbé de Sade, dans ses mémoires sur la vie de Pétrarque, affirmait que la maison se trouvait en contre-bas, au bord même de la Sorgue.

M. Muntz, s'appuyant sur les textes les plus caractéristiques, montre qu'ils ne sont pas inconciliables avec l'hypothèse d'une maison bâtie sur la hauteur. Il circonscrit le champ des suppositions et dit que c'est sur la rive gauche de la Sorgue, au pied ou sur la cime du rocher et dans le voisinage du jardin arrosé par cette rivière qu'il faut chercher la maison de Pétrarque.

Mosaïque romaine de Sousse. — Le capitaine d'artillerie Dupont vient de faire le relevé d'une villa romaine découverte à Sousse, au cours de travaux exécutés pour la construction d'un nouvel arsenal.

Cette villa est ornée aussi bien sur le pavement que sur les murs, de mosaïques représentant des fleurs, des fruits, des paysages marins avec barques de pêcheurs, épervier, trident, etc... A signaler aussi certaines compositions géométriques et deux motifs représentant l'un, le triomphe de Ganymède, l'autre le triomphe indien de Bacchus.

Ces mosaïques ont été enlevées par les soins du musée des antiquités et déposées au musée du Bardo.

Académie des Beaux-Arts.

Prix de Rome. — COMPOSITION MUSICALE : Le sujet choisi était, ainsi que nous l'avons déjà dit, *Mélusine*, poème de notre distingué collaborateur, M. Fernand Beissier.

Le 1er grand prix a été décerné à M. Mouquet (Jules-Ernest-Georges), né à Paris, le 10 juillet 1867.

Le 1er second grand prix à M. d'Ivry.

Le 2e second grand prix à M. Halphen.

PEINTURE : 1er grand prix à M. Moulin, né en 1869, élève de MM. Bouguereau, Luc-Olivier Merson et Gabriel Ferrier.

Second grand prix à M. Galand, né en 1872, élève de MM. Gustave Moreau et Blanc.

L'Académie n'a pas jugé à propos de décerner un deuxième second grand prix.

GRAVURE EN MÉDAILLES : 1er grand prix à M. Dupré, né le 24 octobre 1869, élève de MM. Thomas, Dupré et Roty.

Le 1er second grand prix à M. Lorieux, né le 31 décembre 1876, élève de MM. Falguière, Alphée Dubois, Lemaire et Perrin.

Le 2e second grand prix à M. Delpech, né le 15 août 1866, élève de MM. Thomas, Chaplain, Alphée Dubois.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Une carte de la Lune. — L'observatoire de Paris vient de faire paraître les premières feuilles d'une grande carte photographique de la Lune, entreprise il y a quelque temps déjà, par nos éminents astronomes, MM. Lœwy et Puiseux, et obtenue au moyen du grand équatorial coudé. Notre satellite n'étant qu'un fragment de la Terre doit nécessairement renfermer les principaux éléments chimiques du globe terrestre et notamment les matériaux légers de la couche externe. Telle est du moins l'explication donnée par les auteurs pour l'intelligence de la carte, sur laquelle les profanes ne peuvent malheureusement distinguer que des taches blanches et noires et qui sont censées figurer les divers accidents physiques du globe refroidi, mers et montagnes. Ces dernières, divisées en Apennins, Caucase, Alpes, renfermeraient des hauteurs considérables, telle que le mont Huygens, qui ne mesurerait pas moins de 5,500 mètres.

Parmi les masses d'eau, on distingue les mers des Cerises, de la Fécondité, du Nectar, de la Tranquillité. D'autres accidents de terrain portent les noms de savants terrestres : Aristote, Ptolémée, Cassini, etc.

Canaux et chemins de fer. — Le projet du Canal des Deux-Mers qui consiste à réunir l'Atlantique à la Méditerranée par une voie d'eau à travers le Languedoc, n'est pas une conception toute moderne. François Ier et Henri IV ont déjà été séduits, paraît-il, par les avantages qui résulteraient d'une voie de communication directe reliant Bordeaux à Cette ou à Marseille. C'est depuis 1872 particulièrement, que l'idée d'un canal entre les deux mers a été sérieusement discutée ; beaucoup de projets surgirent, une société s'est enfin formée pour l'étude d'un tracé définitif. Le gouvernement a, de son côté, institué une commission extra-parlementaire pour étudier le sujet. C'est le rapport de cette commission qui vient de paraître et qui conclut — au rejet de l'entreprise. En dehors des difficultés matérielles de l'exécution, les commissaires ont trouvé que les frais d'établissement et d'entretien dépasseront sensiblement les recettes probables (plus de deux milliards de frais d'exécution, 23 millions de frais d'entretien par an, alors que les revenus à prévoir ne dépasseront pas 17 à 18 millions).

L'exemple des entreprises analogues exécutées à l'étranger durant ces dernières années, n'est pas fait pour encourager les promoteurs de l'œuvre. Le canal de Manchester, ouvert il y a quelques années déjà, est loin d'avoir répondu aux espérances qu'on avait fondées. Plus particulièrement, le canal de Kiel, inauguré avec tant de pompe, l'année dernière, est, au point de vue financier, une affaire presque désastreuse. Une grande partie des frais d'entretien sera forcément supportée par l'État.

Ajoutons que la Société du canal des Deux-Mers, malgré l'avis défavorable de la commission d'étude, paraît résolue à poursuivre l'exécution de l'œuvre à ses propres risques et périls.

Il existe encore un projet de *Paris port de mer*, depuis longtemps déjà à l'étude, mais qui, nous espérons du moins, ne sera jamais adopté, afin de laisser à notre capitale son caractère artistique, déjà tant disputé par d'autres villes d'Europe.

Signalons, enfin, le projet de canal qui doit réunir, à travers toute la Russie d'Europe, la mer Baltique à la mer Noire reliant le port de Riga à Kherson. Ingénieurs russes et français s'occupent sérieusement de ce vaste travail, dont l'exécution, d'ailleurs, vu la nature du terrain, ne paraît pas devoir rencontrer de grandes difficultés et dont le devis monte à la somme relativement faible de 500,000,000 de francs.

Les Russes se préparent d'autre côté à établir une nouvelle voie ferrée dans leurs possessions de l'Asie centrale, entre Merv, cette belle oasis, récemment conquise, et l'extrême poste russe de Kouchk, à 330 kilomètres au sud de Merv, près de la frontière afghane. Cette voie aura naturellement un caractère plutôt stratégique, mais son importance économique n'en sera pas moins considérable dans un pays qui renferme certaines richesses minérales et totalement dépourvu, jusqu'à présent, de voies de communication.

Les sources du Niger ont été, pour la première fois, reconnues d'une manière un peu superficielle en 1880 par MM. Zweifel et Moustier, agents d'une maison française sur la côte occidentale d'Afrique. L'emplacement de ces sources vient d'être définitivement établi grâce aux travaux de la commission franco-anglaise, chargée, comme on sait, de délimiter les possessions respectives des deux pays (Soudan français et Sierra-Leone des Anglais). C'est peut-être l'un des résultats les plus importants des travaux de cette commission. Le lieu de naissance du grand fleuve africain se trouve près du village Tembi-Koundou, vers 9° 5' 20" lat. N. et aux environs de 13° 10' long. O. de Paris. L'altitude de ce point est de 850 mètres. Ces données s'écartent sensiblement de celles fournies par MM. Zweifel et Moustier qui ne disposaient pas des moyens suffisants pour déterminer les points avec grande exactitude. — Avis aux cartographes.

Les cyclones. — On vient de recevoir des détails sur les terribles ouragans qui ont sévi, le mois de mai dernier, sur divers points du territoire des États-Unis. Les comtés les plus éprouvés ont été le Michigan, le Kansas et l'Illinois. La ville de Seneca, au Kansas, était presqu'à moitié détruite et on eut à déplorer la mort de plusieurs hommes. Dans le Michigan, des fermes entières furent enlevées et le chiffre des morts et des blessés a dépassé cent. L'ouragan du 27 mai, à Saint-Louis (Illinois) a fait près de mille victimes. Hommes et bêtes étaient violemment soulevés de terre et transportés contre des murs ou des maisons en ruines. Le Mississipi roulait des flots impétueux et plusieurs navires ancrés devant la ville sombrèrent. Les pertes matérielles (maisons détruites, ponts enlevés, navires perdus) se monteraient à plusieurs centaines de millions.

Li-Hung-Chang qu'on fête et qu'on promène en ce moment en France est né en 1822. Après avoir franchi tous les degrés de la hiérarchie du mandarinat, le lettré chinois occupa dans son pays le poste de généralissime de l'armée. Les défaites retentissantes des Chinois dans leur récente guerre contre le Japon jetèrent un instant de la disgrâce sur le diplomate militaire. Le rusé mandarin sut toutefois gagner à nouveau la confiance du souverain, ou plutôt du conseil de l'empire, et fut même chargé des négociations de paix avec le vainqueur. Il fait actuellement une tournée en Europe afin de se rendre compte de quel côté se trouve le manche, pour, le cas échéant, y solliciter un aide. En Allemagne, l'opinion publique pousse le gouvernement à obtenir une station maritime dans les eaux chinoises. Que pourrions-nous bien désirer en France en échange de nos bons offices ?

Gerard Rohlfs qui vient de mourir près Brême,

à l'âge de 65 ans, était un ouvrier de la première heure d'Afrique. Avec lui s'inaugurait, en effet, cette ère d'exploration africaine qui devait couvrir le continent noir d'un formidable réseau d'itinéraires d'Européens. Ayant occupé à plusieurs reprises des postes diplomatiques dans les pays du nord-africain, Rohlfs visita successivement, de 1865 à 1885, toutes les régions encore fermées à cette époque, du continent : Tripolitaine, Maroc, Abyssinie, Soudan oriental et occidental. Les nombreux ouvrages que le défunt laisse sur ces contrées, sont encore de nos jours les meilleures autorités à consulter pour l'étude de ces vastes pays africains.

L'exposition de Nijni-Novgorod, coïncidant avec la foire annuelle qui se tient en ce moment dans cette ville, attirera cette année une foule d'Européens désireux de se rendre compte de l'état actuel de l'industrie russe. Des invitations ont été adressées aux savants et aux économistes de tous les pays pour cette solennité nationale, qui doit dépasser en magnificence tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans l'empire. Les délégués des gouvernements et des institutions savantes auront libre parcours sur les réseaux des chemins de fer russes et nul doute que l'accueil qui leur sera fait contribuera à rehausser l'éclat de cette fête de travail du grand peuple slave, jeune et actif.

Le 17e Congrès national français de géographie s'ouvre le 2 de ce mois (août), à Lorient, et durera jusqu'au 9. En dehors des diverses discussions à l'ordre du jour, les congressistes feront plusieurs excursions intéressantes dans notre beau pays de Bretagne. Par une innovation heureuse, aucune cotisation n'est demandée des adhérents, qui n'auront à leur charge que les menus frais de transport durant les excursions.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Les rayons X et les falsifications. — Chaque jour on nous apprend une qualité nouvelle, et toujours merveilleuse des rayons X, les fameux rayons invisibles dont Rœntgen a mis en évidence l'existence à la sortie des tubes de Crookes. Il ne faut pas toujours croire sur parole ce qu'on nous dit de ces surprenants rayons X. Si pourtant on en croit des informations qui viennent d'Allemagne, les falsificateurs n'auraient pas de pires ennemis, que les rayons X.

On raconte qu'une série d'échantillons de vins ayant été exposés, en une chambre noire, à l'action des rayons X, on obtint sur des plaques photographiques disposées derrière lesdits échantillons la preuve de la présence dans certains flacons de substances étrangères : les vins naturels avaient laissé passer, intégralement les rayons qui avaient impressionné en totalité la plaque sensible; les vins artificiels au contraire avaient arrêté au passage une partie des rayons, et des taches noires apparaissaient sur les plaques sensibles correspondantes.

Au laboratoire municipal de Paris où Dieu sait combien de falsifications alimentaires sont chaque jour révélées, on met en doute la vertu dénonciatrice des rayons X. Les photographies obtenues suivant la méthode allemande avec des vins mouillés, des vins de raisins secs, des vins plâtrés ou des vins alcoolisés se ressemblent toutes. Pourtant il ne serait nullement étonnant que la photographie par les rayons X mit en évidence la fuchsine, ou tout autre agent chimique de coloration des vins. Il est très certain que les solutions de corps différents ou des corps de densité différente sont inégalement transparentes pour les rayons X, comme d'ailleurs pour les rayons lumineux ordinaires. N'a-t-on pas déjà constaté que les rayons X permettaient de distinguer les diamants des pierres fausses? L'ombre obtenue sur une pellicule sensible est tout à fait différente suivant que les rayons de Rœntgen ont traversé des diamants vrais ou faux.

Ces rayons d'ailleurs, ont rendu déjà de signalés services au personnel du laboratoire municipal de Paris : on a pu photographier l'intérieur de lettres, ou de colis suspects et déjouer un certain nombre de tentatives malveillantes, sinon criminelles.

Les pierres de verre. — Bien que les innombrables carrières qui fournissent les matériaux de construction ne semblent pas près d'être épuisées, les savants se sont déjà préoccupés de ce qu'il adviendrait le jour où la pierre deviendrait rare. Dès aujourd'hui, on remplace presque partout dans la construction le bois par le fer. Voici qu'on propose de fabriquer des pierres avec les déchets de verres à bouteilles ou des verres à vitres.

Ces débris sont réduits en poussière et mélangés avec une matière destinée à leur donner la teinte désirée. On les chauffe au four dans un moule métallique pour les dévitrifier. La matière pulvérulente se ramollit, les morceaux se soudent et on obtient une mase poreuse mais très consistante. Le moule est ensuite porté dans un four à très haute température pendant quelques minutes : par cette seconde cuisson, la dévitrification se complète et la matière devient assez malléable pour pouvoir être estampée, découpée, et modelée à la presse.

Par ce procédé on a obtenu des pièces ayant absolument l'aspect de la pierre de taille. Le prix de revient est très peu élevé; et l'inaltérabilité de ces « pierres de verre » presque absolue.

La vanilline. — MM. Tieman et Hermann viennent de découvrir le moyen d'extraire de la sève du pin de la vanilline, c'est-à-dire l'alcaloïde qui donne aux gousses de vanille leurs qualités odorantes.

Pour obtenir le produit précieux autant pour la parfumerie que pour la confiserie, on recueille à l'aide de raclettes la sève qui lubrifie le tronc et l'écorce des pins récemment abattus. La substance à demi fluide qu'on recueille ainsi est éminemment fermentescible; aussi, pour la conserver pendant le temps nécessaire pour lui faire subir les divers traitements qui la transformeront en *conifèrine* d'abord, en *vanilline* ensuite, doit-on la soumettre à une ébullition de quelques minutes. Les matières albumineuses se coagulent, et la sève ainsi traitée peut désormais être expédiée au loin dans des barils.

Les frais de main-d'œuvre qu'exige la récolte de la sève sont assez faibles; et la valeur de la vanilline est assez grande pour couvrir et au delà les frais.

Diamant et acétylène. — Les qualités éclairantes de l'acétylène sont à peine connues depuis deux années et déjà la révolution que nous faisions prévoir dans l'éclairage est partiellement accomplie : le nouveau gaz remplace peu à peu le gaz de la houille et l'électricité. La seule objection qu'on lui puisse adresser, c'est-à-dire le prix de revient du carbure de calcium, tend à disparaître. Les expériences viennent en effet d'être faites en Amérique, à Spray, et on a obtenu par le traitement dans le four électrique d'une chaux d'excellente qualité venue de

la Virginie, et de coke obtenu par la distillation du charbon de Pocahoutas du carbure de calcium à 175 francs la tonne. A ce prix-là, nulle concurrence ne peut être opposée à l'acétylène.

Bien mieux, si on en croit M. Girard, directeur du laboratoire municipal de Paris, l'éclairage à l'acétylène, loin d'être une dépense, pourrait devenir une appréciable ressource. M. Girard, en effet, affirme avoir trouvé dans la chaux provenant de la décomposition du carbure de calcium, — qui, on le sait, sous l'action de l'eau donne naissance à de l'acétylène et à de la chaux — du diamant. *A priori*, cette découverte n'est pas surprenante. M. Moissan a fabriqué du diamant artificiel en soumettant du charbon à l'action du courant électrique dans son four électrique. Le carbure de calcium s'obtient en soumettant à l'action du courant dans ce même four électrique de la chaux et du charbon. Il n'est donc pas étonnant qu'une partie du charbon employé dans la seconde opération donne naissance à cette poussière diamantifère recueillie dans la première opération. De sorte que, désormais, il faudra pour fixer le prix de revient de l'éclairage à l'acétylène, déduire du prix du carbure de calcium celui du diamant résiduel.

CONTRE LE MAL DE MER. — Que de remèdes n'a-t-on pas proposés contre le douloureux mal de mer. Les recettes les plus bizarres ont été recommandées, depuis le sachet de safran posé sur l'estomac jusqu'à l'ingestion avant l'embarquement d'un petit poisson. Dans un ordre d'idées plus sérieux, on a vainement conseillé l'absorption des alcaloïdes les plus variés, la faradisation de l'épigastre la position horizontale, la ceinture abdominale, le sachet de glace sur l'estomac. Tous ces remèdes out été hélas! reconnus inutiles. Le docteur Gorodichze s'est demandé si la suggestion hypnotique ne pourrait pas intervenir dans le traitement du mal de mer. Et dans une intéressante communication qu'il vient de faire à la Société hypnotique, il prétend avoir réussi, en effet, à triompher par la suggestion, des atroces nausées.

Le mal de mer est dû au vertige que la mobilité des objets détermine ; et ce vertige résulte de la sensation de la perte de l'équilibre. C'est pour cette raison qu'on peut éprouver le mal de mer sur terre, comme on peut s'en assurer sans s'imposer un séjour dans les appareils trop mobiles qui figurent depuis quelques années dans les fêtes foraines. Le mal de mer ne paraît pas, en définitive, être autre chose qu'un acte réflexe dont le point de départ est l'excitation anormale des nerfs sensitifs sous l'action du bateau en mouvement. Le Dr Gorodichze a donc eu l'idée de créer par la suggestion un réflexe analogue. Et il affirme avoir pleinement réussi. On peut toujours essayer. Il n'en coûte guère de se soumettre à ce traitement préventif, qu'il était intéressant de signaler alors même qu'il ne réussirait que sur certaines personnes, et sur certains tempéraments.

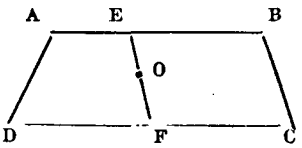
LE VACCIN DU VENIN DES VIPÈRES. — Pendant que M. Calmette poursuit ses études que nous avons récemment résumées, sur le sérum antivenimeux, qui lui ont permis déjà d'immuniser de grands animaux (chevaux et ânes) contre les morsures des serpents les plus redoutés, MM. Phisalix et Bertrand cherchaient à préserver hommes et bêtes contre les conséquences très souvent mortelles et toujours dangereuses de la morsure des vipères. Les deux savants viennent de voir leurs patientes recherches couronnées de succès.

Par le filtrage du venin de vipère à travers un filtre Pasteur, ils ont en effet obtenu l'antitoxine de ce venin. Et voici comment ils opèrent. Après avoir extirpé les glandes venimeuses de ces reptiles, MM. Phisalix et Bertrand en expriment la liqueur empoisonnée et la font sécher dans le vide. Ils obtiennent ainsi une sorte de poudre ambrée qu'il est indispensable de tenir à l'abri de la lumière. En diluant cette poudre dans de l'eau à une solution au cinq millième et en faisant passer cette solution à travers un filtre ils ont obtenu une liqueur qui non seulement ne tue plus les cobayes auxquels on l'injecte, mais, bien plus, les vaccine ; on a donc ainsi isolé l'antitoxine dont des expériences répétées ont démontré l'infaillibilité.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance capitale de cette découverte. Les vipères pullulent encore dans les deux tiers de nos départements, et leur morsure met toujours en danger la vie des hommes atteints par ces reptiles, puisque 17 p. cent des personnes mordues succombent à l'action du venin.

PROBLÈME

A l'intérieur d'un champ ayant la forme d'un trapèze ABCD, se trouve une fontaine O.



On veut partager ce champ en deux parties équivalentes, par une ligne droite EF, passant par cette fontaine et aboutissant aux côtés parallèles AB et CD. Comment doit-on opérer?

Solution du dernier problème.

Soit x la part du plus jeune, y celle du cadet et z celle de l'aîné.

La 1re part, x, restera placée pendant 10 ans,
La 2e y, 5 ans,
La 3e z, 4 ans.

Les intérêts du capital x, pour 10 ans, sont $\frac{x \times 5 \times 10}{100} = \frac{x}{2}$

Les intérêts du capital y, pour 5 ans, sont $\frac{y \times 5 \times 5}{100} = \frac{y}{4}$

Les intérêts du capital z, pour 4 ans, sont $\frac{z \times 5 \times 4}{100} = \frac{z}{5}$

En ajoutant à chaque part ses intérêts, on a,

pour le plus jeune : $x + \frac{x}{2}$ ou $\frac{3x}{2}$

pour le cadet : $y + \frac{y}{4}$ ou $\frac{5y}{4}$

pour l'aîné : $z + \frac{z}{5}$ ou $\frac{6z}{5}$

Puisqu'on veut que les trois héritiers aient des sommes égales à leur majorité, on doit avoir :

$$\frac{3x}{2} = \frac{5y}{4} = \frac{6z}{5} \qquad (1) \text{ et } (2)$$

Mais la somme à partager étant 86 250 francs, il faut aussi que :

$$x + y + z = 86\,250 \qquad (3)$$

Nous avons donc un système de trois équations du 1er degré à trois inconnues

De la 1re $\frac{3x}{2} = \frac{5y}{4}$, on tire : $x = \frac{5y}{6}$ (1')

De la 2e $\frac{5y}{4} = \frac{6z}{5}$, on tire : $z = \frac{25y}{24}$ (2')

Remplaçons, dans l'équation (3), x et z par leur valeur; nous obtenons une équation à une seule inconnue y

$$\frac{5y}{6} + y + \frac{25y}{24} = 86\,250$$

En chassant les dénominateurs on a :

$$20y + 24y + 25y = 2\,070\,000$$

ou $69y = 2\,070\,000$

et $y = 30\,000$ francs.

A l'aide des équations (1) et (2) on trouve facilement

$x = 25\,000$ fr.
$z = 31\,250$ fr.

Solutions justes : A. S. à Lunéville, A.B.C. à Tarbes, Canti à Paris, Lionel à Cette, Duveau à Rouen, Coq-Lin à Niort, Baron à Lyon, Robert Derindenger à Alger, Albert de Visme à Paris.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris.— Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Une trombe au Muséum. — M. Milne-Edwards a rendu compte à l'Académie des dégâts causés au Muséum par la trombe du dimanche 26 juillet. En moins d'un quart d'heure des centaines d'arbres séculaires ont été découronnés ou brisés. Les troncs éclataient en lanières et le sol était tellement couvert de débris que toute circulation était impossible. La tempête soufflait de l'ouest et la tornade a surtout exercé ses ravages sur les grandes allées, la ménagerie et les abords de l'amphithéâtre.

Des grêlons sphériques, gros comme des balles de fusil, tombaient si serrés qu'ils formaient un rideau et empêchaient de voir les objets placés à quelques mètres de distance. Le lendemain on en trouvait encore des amas. Un des pavillons de la faisanderie a été écrasé par la chute d'une grosse branche ; des grilles de clôture de parcs sont tordues et brisées. Le vitrage supérieur de la galerie de minéralogie a cédé au choc de la grêle et quatorze armoires remplies d'échantillons précieux ont été inondées.

Un grand nombre de carreaux des serres ont été cassés et les plantes des parterres couchées et hachées. Les animaux n'ont pas souffert. Tous, sans exception aucune, à l'approche de l'orage, se sont réfugiés dans leurs cabanes en donnant de grands signes d'inquiétude.

La tempête soufflait de l'ouest et a surtout exercé ses ravages du côté Est du jardin ; le côté Sud a été presque épargné.

Les rayons de Rœntgen. — M. Jean Perrin, préparateur au laboratoire de physique de l'École normale, a continué son étude théorique des rayons Rœntgen. Il a trouvé que ces rayons ont la curieuse propriété de décharger les corps électrisés sans avoir besoin de les rencontrer.

Si, par exemple, un pinceau des rayons passe, sans les toucher, entre deux boules métalliques dont une seule est chargée d'électricité, cette dernière se déchargera, et l'autre se chargera jusqu'à ce que les deux boules soient également chargées.

Cette expérience, et d'autres qu'il ne cite pas ici, l'ont conduit à penser que les rayons de Rœntgen brisent, sur leur passage, certaines molécules du gaz où ils se meuvent. Les morceaux de molécule (ou atomes) ainsi formés se chargeraient, au moment même de leur séparation, les uns d'électricité positive et les autres d'électricité négative. S'il n'y a pas de corps électrisés au voisinage, on ne s'aperçoit pas de cette altération ; mais s'il y en a, les atomes chargés positivement cheminent vers les corps chargés négativement qui les attirent, et neutralisent leur charge, ou, si on veut, les déchargent. De même, les atomes négatifs déchargent les corps qui étaient chargés positivement. On comprend ainsi pourquoi les rayons n'ont pas besoin de toucher eux-mêmes les corps électrisés.

Académie française.

Prix. — L'Académie décernera, en 1897, le prix Jean-Jacques Berger, d'une valeur de douze mille francs, à l'œuvre la plus méritante sur la Ville de Paris. Ce prix sera décerné alternativement par chacune des Académies composant l'Institut.

A partir de 1902, la valeur de ce prix annuel sera portée à quinze mille francs.

Académie de Médecine.

La peste et sa guérison. — Le docteur Yersin a rendu compte au ministre des affaires étrangères, qui a communiqué sa lettre à l'Académie, des résultats obtenus par lui à Canton pour la guérison de la peste. M. Yersin a injecté avec un succès absolu un sérum antipesteux à un Chinois gravement atteint de la peste. Après trois jours de traitement, le malade put sortir. M. Yersin annonce qu'il se rend à Amoy où sévit en ce moment la peste pour continuer ses expériences.

M. Yersin est un jeune praticien qui fut un des élèves les plus distingués du laboratoire Pasteur et qui accomplit à l'heure présente une mission scientifique en Indo-Chine pour étudier spécialement les graves maladies épidémiques : choléra, peste, etc.

Les moustiques. — En ce temps de villégiature, on n'apprendra pas, sans plaisir, qu'un remède efficace contre la piqûre des moustiques vient d'être découvert. C'est au docteur Gonin, de Lyon, qui en a informé l'Académie, qu'on doit cette découverte. Le docteur Gonin préconise l'emploi du *formol*. Il suffit d'en badigeonner le siège de la piqûre avec un petit pinceau ou, simplement, avec le bouchon du flacon. On laisse le liquide s'évaporer quelques minutes et on renouvelle encore une fois l'application. L'effet calmant, dit-il, est presque instantané. Il est rare qu'on soit obligé de recommencer.

Si la peau a été excoriée par un grattage antérieur, on note une sensation de cuisson bien supportable, que l'on peut calmer d'ailleurs par un lavage avec un peu d'eau ordinaire.

Les jours suivants, la peau, dans la partie où l'application du formol a été faite, est dure, tannée et comme parcheminée, mais on ne voit jamais survenir aucun phénomène inflammatoire, aucune exfoliation d'épiderme.

Les propriétés du formol peuvent également, dit M. Gonin, être utilisées dans les cas de morsures de serpents, des scorpions et autres animaux du même genre.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Un mausolée en Roumanie. — Un professeur de la faculté des lettres de Bucarest, M. Tocilescu, a informé l'Académie d'une découverte faite par lui dans les fouilles de la Dobroudja. C'est celle d'un mausolée élevé par l'empereur Trajan en l'honneur des soldats roumains tombés dans une bataille contre les Daces.

Il a la forme rectangulaire. Chaque mur a six mètres de hauteur, onze mètres soixante-sept de longueur. De chaque côté on monte par un escalier de six marches.

A côté de morceaux d'architecture, fragments d'architrave et de frise ornée d'acanthes, socle et pilastre brisés, on a recueilli, sur les marches de l'escalier, quatre plaques calcaires dont trois couvertes d'inscriptions. On y lit des noms de soldats, de légionnaires, de prétoriens et d'auxiliaires tombés dans la lutte.

Ce monument a une importance spéciale en ce qu'il semble confirmer l'hypothèse émise jadis par M. Tocilescu que les guerres des Daces et des Roumains ont eu lieu sur les deux rives du Danube.

Le caractère particulier des inscriptions dont il est revêtu prouve qu'il est bien du temps de l'empereur Trajan. On y constate surtout une ressemblance frappante

entre le style des morceaux d'architecture trouvés et ceux d'un monument triomphal voisin qui est bien de cette époque.

M. Tocilescu a remarqué aussi, au milieu d'une liste de noms, la dénomination de « Missicii » qu'on donnait aux soldats romains qui bien qu'exempts des « murera » (corvées et autres charges difficiles), une fois leurs vingt années de service passées, continuaient à rester sous les drapeaux. Ce terme est bien celui que, depuis longtemps, cherchent les commentateurs de Tacite, pour éclaircir le sens d'une phrase de cet historien romain, dans laquelle il dit que les anciens soldats se plaignent de ce qu'ils continuent à remplir leurs charges d'autrefois sous un autre nom (*alio vocabulo*). Cet autre nom est celui de « Missicii ».

Académie des Beaux-Arts.

Election. — L'Académie a procédé à l'élection d'un académicien en remplacement de M. Barbet de Jouy, décédé. Les candidats étaient : MM. Charles Yriarte, Edmond Corroyer, Georges Berger, Philippe Gille, Henri Gouin.

Après dix-huit tours de scrutin, aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité des suffrages, l'élection a été renvoyée à trois mois.

BIBLIOGRAPHIE

La Cerdagne Française, par Emmanuel Brousse fils. — Perpignan, 1896. Imprimerie-librairie de l' « *Indépendant* », 3, rue Lazare-Escarguel.

L'inventaire de nos richesses territoriales et pittoresques se poursuit sans relâche, dans le but apparent d'intéresser le tourisme, Quelquefois cependant il laisse soupçonner des causes plus profondes que cet appât des admirations et de l'argent des étrangers. L'émotion avec laquelle M. Brousse fils a énuméré les beautés de l'histoire et du terroir de la Cerdagne française, le prouve. Elle suscite des réflexions philosophiques et soulève volontiers de curieux problèmes d'ethnographie. Si elle n'en poursuit pas la solution, c'est qu'elle a une besogne plus pressante à accomplir en nous initiant à la familiarité de la nature et de la population cerdanes.

En douze itinéraires appuyés de cartes et de gravures, dont plusieurs sont des reproductions du *Magasin Pittoresque*, il nous fait visiter la contrée. De Prades à Bourg-Madame d'abord, de Mont-Louis et ses environs ensuite ; de Mont-Louis à Saillagouse ; de Saillagouse à cette curieuse enclave Espagnole de Llivia dont M. Brousse a exposé la situation dans notre volume de 1894, p. 96 et 132; de Bourg Madame à Valcebollère, à Belloch, etc., etc., ce sont, dans un horizon de montagnes, des successions de sites, de monuments, de ruines où le pittoresque surabonde.

Cependant il ne s'agit pas ici de la sèche énumération des guides de voyages. M. Brousse s'intéresse à tout, sans dithyrambes, mais avec une conviction évidente. Il ne passera pas devant une source alcaline sans vous dire ses vertus curatives ou hygiéniques. Le besoin de raconter cette terre aimée l'induit à vous entretenir des productions du pays. Ici, nous apprend-il, le beurre et le fromage sont exquis ; là c'est le jambon qui prévaut. L'élevage, les cultures vous disent leurs alléchants secrets, comme au cours d'un *tour du propriétaire* que vous feriez en un domaine privé en compagnie d'un guide savant et artiste. Impartial devant les légères tares qui peuvent se présenter, il est discrètement heureux de mettre en relief les beautés dont il est sûr, les valeurs qu'on ne peut lui contester.

Celle où il se complaît, est l'énumération des sérieuses vertus des Cerdans français. Cette population est hospitalière, serviable, polie, et, ce qui compte en ces régions, peu bruyante. Son recueillement et sa réserve lui donnent un caractère de distinction et de noblesse qui se retrouve en d'autres points de la France, mais qui n'en est pas moins agréable à constater ici. Le monde cerdan travaille, mange, prie et festoie sous vos yeux de la plus aimable façon, et achève de vous faire connaître dans son intimité cette contrée pyrénéenne.

M. Brousse ne cache pourtant pas son intention d'attirer le touriste. Il s'explique à cet égard dans une préface, d'ailleurs moins persuasive que l'œuvre en elle-même. Peut-être reste-t-il encore quelque chose à glaner pour les érudits dans ce pays. On ne le soupçonnerait pas, car l'étude qu'on a sous les yeux semble aussi complète qu'elle est attachante et instructive.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Une expédition commerciale s'engage en ce moment dans la région antarctique avec la mission, comme son titre l'indique, d'exploiter les richesses reconnues par l'*Antarctic* en 1895 dans ces parages des mers polaires du sud. Cette expédition confiée au capitaine Borchgrevinck est équipée aux frais d'une compagnie anglaise, la *British Antarctic Company*, constituée au capital de 100,000 liv. sterl. (2,500,000 fr.) et qui a obtenu du gouvernement anglais le monopole pour l'exploitation des dépôts de guano, dans un rayon de dix milles autour du cap Adare, dans le sud de Victoria. Les recherches faites par le navire *Antarctic*, dans sa précédente campagne, permettent d'évaluer à un million de tonnes la quantité de guano renfermé dans ces parages. L'expédition s'est munie aussi de tous les appareils nécessaires à la pêche de la baleine et à la chasse du phoque dont elle espère faire une ample moisson.

Au Sahara. — La pénétration européenne en Afrique ayant eu pour résultat principal la suppression de la traite des noirs, le commerce du Sahara est tombé à une dizaine de millions par an. Les échanges avec les côtes méditerranéennes se font principalement par Tripoli ; une faible partie des transactions passe par l'Algérie et la Tunisie.

Nous apprenons d'autre part par un rapport de M. Künckel d'Herculais, chargé par le Gouvernement d'étudier la question des sauterelles dans le Sahara algérien, que cette partie de notre domaine renfermait, en 1892, plus de neuf millions de moutons. La valeur de ces animaux est d'environ vingt francs chacun, soit un total d'environ 180 millions de francs, rapportant comme impôt une somme de 1,763,000 francs. Le Sahara nourrit en outre environ deux millions de chèvres et 260,000 chameaux, payant un impôt d'environ un million. Les oasis renferment 1,500,000 dattiers, dont l'impôt s'élève à environ 560,000 francs. Le rendement d'un dattier varie de 8 à 10 francs ; ceux du désert fournissent environ quinze millions par an. La valeur d'un palmier dattier sur pied est de 200 à 250 francs.

Colonie africaine.—Les efforts des Belges dans leur nouvelle colonie du Congo commencent à porter des fruits. Un rapport officiel paru récemment nous apprend en effet que les exportations de cette colonie qui n'étaient que de 2,600,000 francs en 1888 se sont élevées, l'année dernière, au chiffre respectable de 10,900,000 francs. La part des Belges dans ce mouvement s'est élevée de 9 1/2 p. cent à 82 p. cent en 1895. Le mouvement des importations, moins favorable, reste stationnaire. La part de la Belgique n'est que de 57 p. cent. Une vaste étendue du Congo supérieur plantée de café, fournit déjà trois cents tonnes de cette denrée. On s'attend à une extension considérable de ce produit dans la vallée du haut Congo.

La production du café n'est d'ailleurs pas limitée au Congo belge. Les Allemands ont également réussi à introduire ce précieux arbuste dans leur colonie de l'Est-Africain, notamment près de Nguelo et Darema où une compagnie fait élever en ce moment, avec succès, 5 à 600,000 caféiers.

Une importante contribution à l'Océanographie a été faite par le navire de la marine autrichienne, le *Pola*, qui vient d'effectuer une campagne scientifique dans la mer Rouge, d'octobre 1895 à mai 1896. La région explorée comprend la partie nord de la mer Rouge et les golfes de Suez et d'Akaba. Les travaux exécutés comportent : cinq lignes de sondages, 1,243 observations de température, 691 échantillons d'eau, 98 observations sur la transparence, estimations de couleur, 96 dragages. 79 jours ont été employés pour la reconnaissance de la mer Rouge proprement dite, 16 jours pour le golfe de Suez; 30 jours ont été passés dans le golfe d'Akaba, qui n'avait jamais encore été exploré scientifiquement. Ce golfe, peu profond, présente des pentes régulières vers l'extrémité nord du bassin; il est séparé de la mer Rouge par un banc sous-marin qui atteint par endroits jusqu'à 1,200 mètres. La température normale de l'eau, 20 degrés environ, a été constatée, dans la mer Rouge, à la profondeur de 700 mètres; dans le golfe d'Akaba, à 500 mètres. La salinité de l'eau augmente avec la profondeur. L'eau est moins transparente et son coloris bleu moins prononcé que dans la Méditerranée.

La manne des Hébreux. — Encore une découverte qui soulèvera de vives polémiques dans le monde savant. La manne, cette manne bienfaisante des Hébreux, dont l'aire jusqu'à présent connue dépassait à peine la Crimée et les bords du Bosphore, vient d'être cueillie en même temps que divers autres lichens caractéristiques des steppes, dans l'Ætolie près de Guiona (Grèce). On s'accorde à reconnaître que la principale cause des changements remarqués dans le règne végétal de ces pays réside dans les transformations géologiques récentes dont ces régions ont été le théâtre. Le sol de cette partie de la Grèce aurait donc les mêmes particularités que le désert que les Hébreux traversèrent lors de leur exode de l'Égypte. L'Académie des sciences de Vienne à laquelle la trouvaille a été soumise, se chargera prochainement de nous éclairer sur ce nouveau miracle.

Les ouragans. — Paris a subi, le 26 du mois dernier, un terrible ouragan ayant occasionné de nombreux dégâts dans les squares et jardins de la capitale. La direction du vent était nord-est-sud-est; c'est cette dernière partie de la ville qui a été la plus éprouvée (notamment le parc Montsouris et le Jardin des Plantes). Ces tempêtes, relativement rares dans nos régions, n'atteignent jamais la violence des ouragans observés sur le nouveau continent et particulièrement dans l'Amérique du Nord.

Nous avons relaté dans notre dernière *Chronique* le cyclone qui ravagea la ville de Saint-Louis (Illinois) le 27 mai dernier. Ce mois de mai a été particulièrement désastreux pour certaines parties des États Unis. Les ouragans ont sévi, à la même époque, à Sherman (Texas) le 15 mai, Dakland County (Michigan), le 25 mai; Cairo (Illinois), le 26 mai. On a compté plus de 1,000 victimes humaines, dont près de la moitié à Saint Louis.

Un rapport vient de paraître, constatant les observations faites sur les ravages causés par ces tornades. Nous y relevons les chiffres suivants relatifs aux années 1890-1894. En 1890, on a constaté 33 ouragans ayant causé la mort de 273 êtres humains; 1891, 8 ouragans ont fait 108 victimes; 1892, 28 ouragans, 276 victimes; 1893, 51 ouragans, 399 morts; 1894, 30 ouragans, 236 morts; soit une moyenne de 30 tornades par an causant 242 morts d'hommes. Les chiffres relativement faibles des victimes de ces épouvantables cyclones sont dus au soin qu'ont les habitants du Nouveau-Monde de se mettre à l'abri, à la première annonce de l'ouragan. L'approche de ces terribles tornades est effectivement précédée de divers bruits lointains; d'épais nuages obscurcissent le ciel 15 ou 30 minutes avant la tourmente. L'aire agitée par le cyclone ne dépasse généralement pas une étendue d'environ 25 kilomètres carrés. Les meilleurs refuges sont les souterrains : caveaux ou grottes. On évite même les maisons en briques ou en bois, qui sont souvent enlevées par la tempête.

Anticosti. Les journaux ont déjà annoncé le retour en France de l'un de nos richissimes compatriotes, M. H. Menier, qui vient d'acquérir l'île d'Anticosti, et se propose d'y expérimenter un nouveau mode de colonisation.

L'achat d'une île est déjà chose peu banale. L'intérêt augmente lorsqu'il s'agit d'une île qui ne compte pas moins de 8,000 kilom. de superficie, soit l'étendue de notre Corse (d'autres évaluations portent même ce chiffre à 12,000 kilom.).

Située dans le golfe de Saint-Laurent, près de la bouche du grand fleuve canadien, Anticosti a toujours été considérée comme une île à la fois stérile et inhospitalière. Les rivages d'Anticosti ont été, en effet, le théâtre de nombreux naufrages où venaient se perdre, corps et biens, les bateaux des pêcheurs. Plusieurs essais de colonisation, particulièrement par des canadiens français, eurent lieu dans cette île. Les résultats furent jusqu'à présent médiocres. En 1881, l'île comptait déjà un noyau de 676 habitants dont 394 Français. A la suite de l'échec de diverses tentatives de pêche, un recul eut lieu dans la population de l'île qui ne comptait plus, en 1891, que 253 habitants, dont 167 Français. Il paraît que le nombre en a augmenté dans ces dernières années. L'intérieur de l'île, couvert de forêts épaisses, offrirait des chasses remarquables aux amateurs.

Anticosti fut donné en fief par Louis XIV, en 1680, à l'explorateur canadien Jolliet, en récompense des services rendus dans l'exploration de ce pays, à cette époque français.

Mise en vente, en 1884, sur la demande de quelques héritiers, l'île devint la propriété d'une compagnie anglaise, qui, après quelques spéculations malheureuses, fut mise en liquidation. C'est ainsi qu'un sportsman pa-

risien put se rendre enfin acquéreur d'une grande île, enclavée dans les eaux britanniques, et située à près de 5,000 kilomètres des côtes de France.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

Le Bateau-rouleur. — Ces jours derniers on a lancé, à Saint-Denis, le premier « bateau-rouleur », le premier de ces navires originaux avec lesquels l'inventeur, M. Ernest Bazin, espère révolutionner l'art nautique. Assez exactement, ce bateau ressemble à une locomotive. Il se compose en effet essentiellement d'une plate-forme supportée par six roues énormes. Quel que soit l'avenir réservé à ce « bateau-rouleur » il est intéressant d'expliquer comment M. Ernest Bazin l'a conçu et exécuté.

Des expériences faites par l'inventeur dans le petit bassin de Levallois-Perret, il résulte qu'un bateau qui roule sur l'eau éprouve seulement des frôlements de roulement, considérablement inférieurs aux frôlements de glissement et de refoulement supportés par un navire ordinaire qui glisse à travers la surface liquide. Les essais ont permis de conclure que la marche utile en avant accomplie par un navire rouleur est environ de 60 p. cent de la circonférence développée par les rouleurs. On conçoit donc qu'en donnant aux rouleurs une circonférence suffisante, en les actionnant en outre par un moteur puissant on peut réaliser une vitesse que ne permettront jamais d'atteindre les navires ordinaires.

L'*Ernest-Bazin*, le premier de ces navires construit est de petit modèle. Il jauge seulement 280 tonneaux. La plate-forme rectangulaire mesure 38 mètres de long sur 12 de large. L'ensemble est supporté par trois couples de flotteurs de forme lenticulaire; chaque couple est animé d'un mouvement de rotation par une machine spéciale; en même temps un mouvement de propulsion est donné à l'ensemble du navire par une hélice actionnée par une machine à vapeur, et placée dans le chenal entre les rouleurs. Chaque flotteur a un diamètre de 10 mètres; sa circonférence est donc d'environ 10 m. 50, si on suppose exacte la vitesse utile de 60 p. cent de la circonférence développée, à chaque tour de roue, le navire avance de 19 mètres; le moteur devant produire 30 tours de roue à la minute, il en résulte que le navire avance par minute de $19 \times 30 = 570$ mètres, et, par heure, de $570 \times 60 = 34$ kil. 200.

C'est la vitesse que M. Bazin espère obtenir avec ce petit navire. Elle n'est pas énorme puisqu'elle correspond à environ 20 nœuds. Mais M. Bazin, si les essais faits avec ce bâtiment-type sont d'accord avec les calculs théoriques, construira aussitôt un navire de plus grand tonnage dont les rouleurs auraient 22 mètres de diamètre, ou 69 mètres de circonférence, et avec lequel, en supposant un moteur faisant tourner les flotteurs de 24 tours par minute, on obtiendrait une vitesse d'environ 1 kilomètre par minute ou 60 kilomètres par heure, c'est-à-dire une vitesse de 32 nœuds.

Nous devons ajouter que M. Bazin n'espère pas obtenir seulement une augmentation de la vitesse, il compte réaliser une importante économie de combustible, qui, d'après lui, ne serait pas moindre de 50 à 60 p. cent. N'est-ce pas trop beau?

Les expériences auxquelles il va être procédé avec l'*Ernest-Bazin* permettront seules de dire si les prévisions, les espérances de l'inventeur sont justifiables. Elles permettront aussi de savoir si ce navire de forme imprévue est stable, et peut tenir la mer par un gros temps. Car ce n'est pas tout d'aller vite et économiquement. Il faut encore ne pas sombrer.

Le traitement mécanique du mal de mer. — Après le traitement hypnotique, le traitement mécanique. M. Thomas Moy le préconise dans un journal anglais.

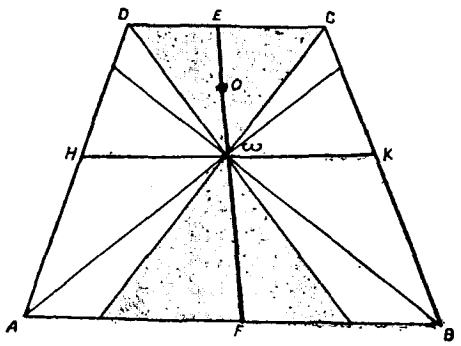
Le principe dont s'inspire M. Moy est le suivant : tâcher d'utiliser les mouvements du navire de façon qu'ils travaillent à maintenir les aliments dans l'estomac et à les pousser du côté du pylore, ce qui est, on le sait, leur évacuateur normal. Pour arriver à ce résultat, M. Moy conseille de choisir une cabine centrale dans l'axe même du navire; et il se couche, la tête vers la machine, sur le côté gauche. Que vaut le remède? Aux voyageurs d'essayer. Il importe pourtant de faire observer que l'application n'en est pas des plus commodes : sur un paquebot les cabines centrales sont rares; et puis il faudrait durant toute la traversée rester couché, et sur le côté gauche. Cette perspective n'a rien de folâtre.

PROBLÈME

Une famille, qui se rend dans les Pyrénées, a réservé un billet de mille francs pour ses frais de voyage et d'hôtel. Dans la station balnéaire où elle est descendue, les frais d'hôtel pour toute la famille et par jour, surpassent de 9 francs la somme prévue, et, de ce fait, cette famille est obligée, pour ne pas augmenter ses dépenses, d'abréger son séjour d'une semaine.

Quelle sera la durée de ce séjour, sachant que les frais de voyage, aller et retour, s'élèvent à 244 francs?

Solution du dernier problème.



Soit EF une droite partageant le trapèze ABCD en deux trapèzes équivalents. Ces deux trapèzes ont la même hauteur, on en conclut que : $DE + AF = EC + FB$.

Soit ω le milieu de EF; menons par ce point une parallèle aux bases CD et AB du trapèze donné. Les points H et K où cette parallèle coupe AD et BC sont aussi les milieux respectifs de ces côtés et l'on sait que :

$$2.\omega H = DE + AF$$
$$2\omega K = EC + FB$$

et par conséquent ω est le milieu de HK. Pour résoudre le problème proposé on joindra donc le point O au milieu de la droite KH déjà définie.

Remarque. — Pour que le problème soit possible il faut manifestement que le point O appartienne à la portion commune aux angles $D\omega C$, $A\omega B$. Dans le cas de la figure cette portion commune n'est autre que l'angle $D\omega C$.

Solutions justes : A. S. à Lunéville, A.B.C. à Tarbes, Canri à Paris, Lionel à Cette, Duveau à Rouen, Coq-Lin à Niort, Baron à Lyon, Robert Derindenger à Alger, Albert de Visme à Paris, Hermann et Ludovicus, H. Louvel, Sylvius, à Gand.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris.— Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie française.

La visite du czar. — L'empereur de Russie ayant témoigné le désir d'assister à une séance de l'Académie, au cours de son passage à Paris, il a été décidé que sa réception aurait lieu le mercredi, à deux heures. Le jeudi étant la journée de Versailles, les académiciens ont décidé d'avancer d'un jour leur séance hebdomadaire.

Le bureau se rendra au-devant du czar qu'il recevra au bas du perron. L'empereur pénétrera dans la petite salle carrée, qui est le lieu habituel des réunions de l'Académie française.

Le czar et l'impératrice prendront place sur deux fauteuils, en face du bureau. Autour d'eux se rangeront les académiciens revêtus de la redingote et non de l'habit à palmes vertes. La séance n'est pas de gala, mais de travail. L'empereur l'a voulu ainsi et c'est d'ailleurs dans les traditions de la compagnie.

Le directeur souhaitera la bienvenue aux souverains; il est vraisemblable que Nicolas II remerciera en quelques mots. M. François Coppée lira ensuite une pièce de vers très courte, composée à l'occasion de la visite impériale. Puis le directeur prononcera l'éternelle phrase d'ouverture : « Messieurs, nous allons passer au dictionnaire ».

A ce moment, le directeur du protocole s'approchera de l'empereur pour lui faire observer respectueusement que l'heure presse. L'empereur se lèvera, prendra congé et sera accompagné jusqu'à sa voiture par le bureau.

M. Legouvé occupera le fauteuil de directeur.

Académie des Sciences.

Nécrologie. — Le président donne lecture d'une lettre de M. Resal fils, annonçant à l'Académie la mort de son père, doyen de la section de mécanique. Les obsèques de M. Resal ayant eu lieu, il n'y a pas à lever la séance. Le président tient d'autant plus à signaler la grande perte que ce deuil fait éprouver à l'Académie.

Télégraphie sous-marine. — M. Milne-Edwards présente une note de M. Bouvier, professeur au Muséum, relative à la destruction d'un câble télégraphique au Tonkin par des insectes névroptères du groupe des termites ou fourmis blanches.

Ce câble, enfermé dans un tube de plomb, avait été fabriqué avec beaucoup de soin; il était composé de 3 torons conducteurs formés chacun par 7 fils de cuivre recouverts par des couches alternantes de gutta-percha et de Chatterton. Ils étaient câblés avec 3 cordelettes tannées qui remplissaient les intervalles et étaient revêtues d'un matelas de jute tanné enroulé en spirale, puis de deux rubans de coton tanné enroulés en sens contraire, enfin le tout était noyé dans du ciment sur presque toute la longueur.

Posé au mois de juillet 1894, ce câble présentait déjà des pertes dès les premiers jours de 1895 et, au commencement de la présente année, on dut le remplacer.

L'examen qui a été fait au laboratoire d'entomologie du Muséum a montré qu'il était perforé de nombreuses galeries creusées dans les enveloppes de coton et de jute, et se continuant dans la gutta-percha en mettant à nu les conducteurs métalliques. Ces tunnels avaient de deux à trois millimètres de diamètre, et M. Bouvier reconnut dans l'intérieur des débris qui lui permirent de déterminer l'animal perforant. C'était un termite voisin de l'espèce qui a produit, dans le département de la Charente-Inférieure, tant de dégâts.

M. Bouvier, pour empêcher ces ravages, propose d'employer à la confection du câble des fibres de coton et de jute imprégnées au préalable de sulfate de cuivre.

Météorologie. — La tornade du 10 septembre. — M. Berthelot signale un phénomène d'arc-en-ciel assez rare, qu'il a eu l'occasion d'observer à Meudon, à une heure de l'après-midi. L'arc, contrairement à ce qui se passe d'habitude, se projetait au-dessous de l'horizon.

M. Mascart communique quelques considérations de M. Angot sur la trombe du 10 septembre. M. Angot s'est trouvé à même de l'observer du pont Royal, où le temps était assez calme pour qu'il pût tenir son parapluie ouvert, tandis qu'au quai des Grands-Augustins le tourbillon renversait tout ce qui s'opposait à sa marche. Le phénomène devait avoir 150 mètres de diamètre et un mouvement giratoire ascendant de gauche à droite.

M. Mascart résume, sur le même sujet, une note de M. Jaubert, dont les observations ont pu être faites de la tour Saint-Jacques. Ce travail, d'un caractère plus statistique, fait connaître la marche de la trombe, qui, née à l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue du Luxembourg, est allée s'éteindre à la porte de Pantin.

Au bureau central météorologique, la baisse du baromètre n'a pas atteint 2 millimètres, pendant qu'à la tour Saint-Jacques, au centre du phénomène, elle atteignait subitement 6 millimètres. Par contre, la pluie a été plus abondante ailleurs que sur le parcours de la trombe.

M. Chatin ajoute qu'au moment où Paris était ravagé il se produisait un phénomène de même nature sur le plateau qui passe au pied de Trappes. Il a pu remarquer que, là aussi, le mouvement de translation de la trombe procédait par bonds d'environ 50 mètres, laissant intacts les intervalles de ses points de contact avec le sol.

Académie de Médecine.

Mort de M. Lagneau. — Le président fait part officiellement à l'Académie de la mort du docteur Lagneau, membre de la section d'hygiène et de médecine légale. Il retrace longuement la vie et l'œuvre de ce savant démographe dont, dit-il, les membres de la Compagnie et tous ses confrères des autres Sociétés scientifiques garderont le souvenir ému.

M. Hutinel, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, pose sa candidature à la place vacante dans la section de thérapeutique.

La dépopulation. — Depuis quelques années un mouvement considérable a pris naissance, tendant à développer dans un sens singulièrement exagéré les doctrines de Malthus. Des ligues ont été fondées dans ce but en Hollande et en Angleterre, et, plus récemment même, M. Robin (de Cempuis) s'en est fait l'apôtre en France.

M. Javal s'élève vivement contre le péril que ces ligues font courir à la patrie française, dont le récent dénombrement a si cruellement fait sentir la dépopulation progressive. Il rappelle les récentes études de M. Debury et de M. Deschaumes sur ce sujet, et surtout l'œuvre entreprise par l'Alliance nationale contre la dépopulation.

Après avoir montré que les intérêts des individus doivent être d'accord avec l'intérêt national, et que les diverses solutions proposées par les partis socialistes, tout autant que celles qui sont impliquées dans nos lois fiscales,

tendent malgré tout à charger le père de famille en raison du nombre de ses enfants, il propose d'exonérer les pauvres au dépens des riches sans enfants ou ayant peu d'enfants. C'est cette catégorie qu'il faut frapper durement

« Ce n'est pas, dit-il encore, le lieu d'indiquer les voies et les moyens d'arriver à cette réforme, mais en présence de ce péril, il est bon de dire à cette tribune que les impôts qui écrasent les familles nombreuses font subir à l'hygiène publique un mal incomparablement supérieur au bien que peuvent faire toutes les institutions d'assistance et tout le dévouement du corps médical. »

Hygiène publique. — Le président communique à l'Académie une lettre du maire de Marseille sur le récent travail lu à l'Académie par M. Hervieux sur la persistance de la variole dans cette ville.

M. Hervieux présente, à cette occasion, de nouvelles considérations à l'Académie. Elles tendent au maintien des conclusions qu'il a déjà posées, tout en reconnaissant que Marseille, par suite de l'accumulation de la colonie italienne dans des locaux insuffisants, se trouve dans des conditions plus défavorables que toute autre ville pour prendre des mesures prophylactiques efficaces contre la drogagation des épidémies.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Fouilles de Tello. — M. Heuzey entretient l'Académie des résultats de sa mission à Constantinople.

Il a rapporté au musée du Louvre les monuments chaldéens que notre ambassadeur, M. Paul Cambon, a obtenus de la générosité du sultan Abdul-Hamid.

Voici la momenclature de ces objets, remontant pour la plupart, aux plus lointaines origines de la civilisation asiatique ;

1° Un bétyle ou galet sacré autour duquel Eannadou, le roi de la Stèle des vautours, a inscrit la relation de son règne ;

2° Une grande lame de bronze ou de cuivre, en forme de fer de lance de 86 centimètres de longueur, portant un lion gravé avec le nom d'un très ancien roi du pays de Kisch ;

3° Une tête de taureau en bronze, aux yeux incrustés de nacre et de lapis;

4° Deux fragments d'une stèle sculptée, dont l'inscription contient le nom de la ville d'Agade ;

5° Quatre grandes tablettes d'argile de la deuxième dynastie de la ville d'Our ;

6° Un choix de vingt tablettes plus petites, mais d'un intérêt historique exceptionnel, car elles fournissent, pour la première fois, plusieurs dates authentiques des règnes de Sargon l'Ancien et de son fils Naram-Sin (vers 3800 avant notre ère).

Un alchimiste du dix-septième siècle. — Le docteur Hamy expose le résultat de ses recherches sur le célèbre alchimiste Basile Valentin, auteur d'un certain nombre d'ouvrages qui eurent en leur temps beaucoup de retentissement. Leur auteur, né sur les bords du Rhin supérieur, était moine bénédictin. Il est loin d'avoir vécu, comme on l'a cru jusqu'ici, au commencement du quinzième siècle.

En effet, M. Hamy a trouvé un passage décisif dans les écrits de William Davidson, chimiste du milieu du dix-septième siècle. Or, Davidson, qui naquit en 1593 aux environs d'Aberdeen, passait en France en 1613 ou 1614 et débutait, de 1619 à 1622, dans la pratique de la médecine et l'étude de la chimie chez Claude Dormy, évêque de Boulogne, au château de Beauchamp, près de Bourbon-Lancy. C'est au plus tôt, vers cette dernière date, qu'il a pu connaître Basile Valentin, dont, au surplus, les dernières éditions ne remontent pas au delà des premières années du dix-huitième siècle.

Fouilles de Delphes. — M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, explique et commente plusieurs des inscriptions trouvées dans les fouilles de Delphes et relatives à Gelon et à Hiéron. Il fait, en même temps, passer sous les yeux de ses confrères une série de photographies des monuments figurés découverts dans ces mêmes fouilles et parmi lesquelles on remarque celle d'un groupe de danseuses.

Carthage; nécropole punique de la colline de Saint-Louis. — Tel est le titre du volume que M. Héron de Villefosse offre en hommage, au nom de l'auteur, le R. P. Delattre.

Ce travail renferme les procès-verbaux détaillés des premières découvertes faites, en 1890, par l'infatigable correspondant de l'Académie dans l'exploration de la nécropole située sur les flancs de la colline dite de Saint-Louis. Il est orné de vignettes et de planches qui placent d'une manière très pratique, les résultats des fouilles sous les yeux des lecteurs et offrent aux archéologues une série variée de sujets d'étude.

De nouvelles recherches faites sur ce même point, en 1892 et en 1893, ont amené la découverte d'un édifice considérable auquel le R. P. Delattre a donné le nom de « Maison byzantine » et dans lequel il a trouvé les débris d'un squelette de baleine. Il a pu aussi déblayer une partie du mur de Théodose, ainsi qu'une suite d'absides paraissant défendre l'ancien et célèbre temple de la Junon Céleste. Enfin, il a attaqué une autre partie de la nécropole punique où il a eu la bonne chance de recueillir plusieurs figurines en terre cuite d'un intérêt tout particulier, ainsi qu'une œnochoé en bronze doré, qui est une des pièces les plus remarquables sorties du sol de l'antique Carthage.

Académie des Sciences Morales et Politiques.

Elisabeth de Valois, troisième femme de Philippe II, roi d'Espagne. — Dans quels termes vécurent ces deux royaux époux qu'on a prétendu diviser par l'invraisemblable roman de don Carlos et par une accusation d'assassinat, d'empoisonnement contre le survivant? Elisabeth s'est-elle bornée au rôle de douce et fidèle compagne, ou a-t-elle, soit pour servir la France, soit par obéissance filiale, secondé la tortueuse politique de l'Italienne qui gouvernait sous le nom de Charles IX?

Telles sont les deux questions sur lesquelles planait encore le doute et auxquelles, d'après M. Perrens, semble permettre de répondre le recueil publié récemment par l'abbé Douais.

Dans ce travail, l'auteur a rassemblé les principales dépêches de M. de Fourquevaux, qui fut, de 1565 à 1572, ambassadeur de France en Espagne, et y a joint le texte même de quarante et une lettres adressées par la jeune reine à l'ambassadeur, de deux fort importantes, déjà connues par des extraits, qu'elle écrit à sa mère, et enfin de deux autres où l'on voit comment cette terrible mère exerce son indéniable fascination sur sa fille, ainsi que sur presque tous ceux qui ont rapport avec elle.

Logements ouvriers aux Etats Unis. — M. Levasseur donne lecture à l'Académie du chapitre de son travai sur « l'ouvrier américain » relatif au logement.

Le logement, dit-il, coûte cher à l'ouvrier aux États-

Unis. Il importe d'ajouter tout d'abord que l'ouvrier est, en général, mieux logé en Amérique qu'en Europe. M. Levasseur a visité beaucoup de logements ouvriers. Ceux-ci diffèrent suivant le salaire, suivant les localités, suivant l'intelligence et l'ordre de la ménagère. On est à peu près dans le vrai quand on dit que quatre pièces forment la moyenne du nombre de pièces de ces logements, et que le prix moyen de location est de 8 à 9 dollars par mois; soit environ 500 francs par an.

A la campagne, l'ouvrier habite presque toujours une maison isolée, tandis que, à la ville, la plupart des ouvriers sont entassés dans de grandes maisons. Il y a des villes, comme Cincinnati, New-York, Boston, qui sont réputées pour l'insalubrité de leurs grandes maisons. Des lois et des mesures ont été prises pour remédier au mal.

En Amérique, on trouve beaucoup plus fréquemment qu'en Europe des ouvriers propriétaires de leur maison. Il y a, mais en petit nombre, des patrons qui ont construit des maisons pour leurs ouvriers.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Peuples africains. — Les nombreuses expéditions plus ou moins heureuses, qui ont pour théâtre le continent africain depuis un quart de siècle, ont eu pour résultat d'élargir notablement nos connaissances sur cette immense terre vierge. Les progrès faits dans l'exploration africaine, peuvent déjà se mesurer par la somme des travaux linguistiques parus jusqu'à présent et qui ne portent pas moins que sur quatre-vingt-quinze langues, et idiomes divers du vaste continent. La partie ethnographique n'a pas non plus été négligée. Chaque voyageur s'efforce, par ses observations, de faire connaître une peuplade nouvelle. Le lieutenant de l'armée belge Lalieu, donne des renseignements intéressants sur les habitants du haut Oubanghi, et particulièrement sur ceux du Bangasso (entre 4° 20' et 6° lat. N. et 20°-22° long. E.), au nombre d'environ 120,000. Ces peuplades n'ont presque pas ni goût, ni odorat. Par contre, la vue et l'ouïe sont développées d'une manière frappante. Très curieuses sont aussi leurs mœurs matrimoniales. La femme étant considérée comme une simple marchandise, le père de famille achète souvent de petites filles, qu'il élève lui-même et qu'il donne à son fils le jour où ils sont en âge de s'établir. A la mort du père de famille, ses fils se partagent les femmes qu'il possédait. Cet héritage est parfois assez considérable, le nombre des épouses atteignant chez certains chefs plusieurs centaines. Le sultan de Bangasso avait pour lui-même une petite armée, soit environ 1,500 femmes. « La polygamie, dit l'auteur que nous citons, homme peu galant, apparemment, s'explique par ce fait que la femme est vite flétrie dans ces pays. A quarante ans ce sont de véritables ruines. » La population augmente toutefois d'une manière très peu sensible, par suite des hécatombes d'enfants. Les soins donnés aux enfants en bas âge sont nuls. Les enfants difformes sont impitoyablement sacrifiés.

Ailleurs, par contre, on trouve des peuplades dont l'intelligence et l'activité déroutent les esprits les moins prévenus. Tels, par exemple, les indigènes des bords du lac Nyassa, visités par le voyageur américain A. Sharpe. Un blanc réussit-il à gagner leur confiance, ces hommes viennent en foule demander de l'occupation. Certains de ces individus deviennent assez rapidement d'habiles ouvriers et se rendent parfaitement compte de la valeur d'ouvrages d'art. A Blantyre et à Zomba les nègres s'engagent pour la durée de six mois, exécutent différents travaux de brit quetage, de menuiserie, retournent dans leurs villages et reviennent régulièrement à la nouvelle saison. Leur bien-être s'en ressent très visiblement, cultivent le café, le froment, possèdent de petites maisonnettes et envoient leurs enfants à l'école !

Une autre peuplade, les *Pygmées* d'Afrique, a été étudiée par le voyageur Donaldson Smith, durant un séjour d'une année, 1894-95, sur le bord septentrional du lac Stéphanie. Là habitent les Doumes, au nombre d'environ douze cents, répartis dans de petites agglomérations d'une trentaine de huttes chacune. Noirs, parfois avec une légère teinte cuivrée, ces nègres ne mesurent pas plus de cinq pieds de haut, vivent complètement nus et ne paraissent avoir aucune notion de moralité ou de pudeur. Les vieux seulement s'accouplent parfois pour fonder une famille.

A l'ouest de ceux-ci, une autre tribu de nains, les Bounos, semblent déjà avoir une certaine supériorité, grâce aux croisements avec des tribus nègres du nord. Une certaine transformation se manifeste d'ailleurs chez la plupart de ces peuplades par suite de leur contact soit avec des peuplades nègres plus avancées, soit avec des blancs. Il est même probable que d'ici peu de temps, les nains entrevus par Stanley, qui n'avaient que quatre pieds et demi de hauteur, finiront par disparaître complètement à mesure de la pénétration et de l'occupation de différents territoires voisins par les hommes de race blanche.

M. Versepuy. — Un jeune voyageur, M. Maurice Versepuy est mort le 5 du mois dernier, à peine revenu d'un grand voyage d'exploration à travers l'Afrique. M. Versepuy n'avait que 26 ans lorsqu'il quitta, il y a 18 mois environ, la France, accompagné de M. le baron de Roman. Les voyageurs réussirent après mille difficultés, à traverser le continent africain, de Zanzibar au Congo. Leur voyage était très fructueux; ils rapportèrent un grand nombre de documents concernant des pays neufs et eurent l'occasion de faire de nombreuses études ethnologiques. La mort du jeune chef de la mission sera vivement ressentie par tous ceux qui s'intéressent aux efforts faits par nos compatriotes pour la conquête pacifique du continent africain.

Les régions polaires. — Le projet, à présent ajourné, de voyage au pôle nord en ballon et le récent retour de Nansen ont eu pour résultat d'exciter la curiosité du public intellectuel des deux mondes. Les efforts faits durant ces dernières années pour connaître au moins partiellement, les parages glacés du nord, ne sont pas restés sans résultats. Le Spitzberg, région autrefois réputée inaccessible, est devenu un lieu de séjour pour les touristes amateurs du pittoresque. Voici, maintenant, une expédition dirigée par M. Conway qui vient d'accomplir avec plein succès la traversée de cette île de l'ouest à l'est aller et retour. Partie du quartier général établi à Advent Bay, sur la côte méridionale de l'Ice Fjord, l'expédition réussit à faire l'ascension du Sassendal, à la pointe de la baie de Sassen, traversa des larges vallées latérales et parvint à un haut terrain qui fut reconnu pour n'être qu'un gros glacier s'étendant jusqu'à la baie Agardh, sur le fjord Stor, à la côte est de l'île.

Le Danube. — On vient d'inaugurer le canal du Danube qui permettra d'utiliser cette belle voie fluviale, obstruée jusqu'à présent par les terribles Portes-de-Fer. L'interruption de la navigation commence, comme on

sait, juste au-dessous de Bazias, à l'endroit où le Danube quitte la plaine de Hongrie. Le lit du fleuve est encombré de schistes cristallins et de granit. Le chenal est en outre barré par le roc Prigada, large de plus de 100 mètres et qui émerge de la surface à eau basse.

C'est ce mur et divers autres rochers qui forment ce qu'on appelle les Portes-de-Fer. Le passage, difficile en tous temps, était tout à fait impraticable pendant cent dix-sept jours (sur deux cent soixante-quinze jours de navigation) aux bateaux jaugeant plus de quatre pieds. On commença par enlever les obstacles accumulés entre Bazias et les Portes-de-Fer ; un canal fut creusé à travers Prigada et quelques autres rochers, le long de la rive méridionale, ou serbe, du fleuve. Ce canal a près de deux milles de longueur, deux cent soixante pieds de largeur. Sa profondeur est de dix pieds. Grâce à ce canal, le Danube devient ainsi navigable de Vienne jusqu'à la mer Noire.

Une nouvelle station météorologique va être élevée prochainement sur le sommet du Schlagendorferspitze, dans les Carpathes, à une altitude de près de 2,500 mètres. Les frais évalués à environ 20,000 francs seront supportés partie par l'Académie des sciences hongroise, partie par la Société météorologique de Hongrie. Ce sera la station la plus élevée des Carpathes et des hautes Tatras, et en même temps la plus orientale de l'Europe. On voit que l'Europe possède déjà plusieurs observatoires à de hautes altitudes (Ben-Nevis, Mont-Blanc). Puissent-ils servir à nous annoncer les cyclones !

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

TRAITEMENT DU CANCER PAR LE CARBURE DE CALCIUM. — Voilà une application bien imprévue de ce carbure de calcium qui, par son seul contact avec l'eau, produit déjà ce gaz merveilleux, éclairage de l'avenir, l'acétylène. Le docteur Livet vient en effet dans sa thèse devant la Faculté de médecine de Paris, d'étudier le traitement du cancer par le carbure de calcium et il est arrivé à des conclusions d'un puissant intérêt.

Le docteur Livet a démontré que l'application sur les foyers cancéreux de carbure de calcium faisait cesser les douleurs et les hémorrhagies qui accompagnent le développement du mal horrible. Il a constaté en outre que le carbure de calcium, agissant comme producteur du gaz acétylène parait aux principaux inconvénients du cancer, adoucissait les derniers moments des victimes de l'affreuse maladie ; le carbure de calcium en effet, au contact du néoplasme dégage de l'acétylène qui a une action hémostatique, désodorisante et analgésique immédiate.

EXTRACTION DE L'OR DES MINERAIS ANTIMONIEUX. — L'or est souvent uni à des minerais d'antimoine et la séparation du métal précieux est malaisée. En général l'or se présente sous forme de sulfure double d'antimoine et d'or. MM. Holloway et Longridge viennent d'imaginer un procédé qui tire parti de l'affinité qu'il y a entre l'antimoine métallique et l'or pour séparer le sulfure d'antimoine de l'or. Le sulfure liquéfié et l'antimoine métallique sont longuement brassés par des moyens mécaniques, jusqu'à ce que l'antimoine ait pris tout l'or contenu dans le sulfure. Il se sépare alors facilement de ce dernier en vertu de sa densité.

CONSERVATION DES RAISINS. — En cette période de vendanges, il n'est pas sans intérêt de signaler un moyen pratique de protéger les raisins cueillis, contre la sécheresse ; et on peut, par l'application de cette recette garder les fruits intacts, et pendant plusieurs mois, faire figurer sur sa table des grappes qui semblent fraîchement détachées du cep. C'est M. Petit, professeur à l'École d'horticulture de Versailles qui est l'inventeur de cette méthode de conservation des raisins par les vapeurs alcooliques.

Voici comment il procède :

Les grappes de raisin, cueillies à maturité commençante, sont placées sur un lit de frisure de bois ou suspendues, quand elles sont volumineuses, à l'intérieur de compartiments parallélipipédiques en briques, revêtus intérieurement d'une couche de ciment et munis, sur l'une des faces, d'une porte pleine en bois. Ces compartiments ont une capacité de 180 décimètres cubes environ et sont établis dans une cave de l'École d'horticulture. Le point délicat, c'est d'employer une quantité d'alcool suffisante pour entraver le développement des raisins sans modifier la saveur du raisin. Un seul récipient cylindrique de six centimètres de diamètre contenant de l'alcool à 96° placé dans une des caves a fourni assez de vapeurs pour que les raisins soient demeurés de toute beauté et que leur saveur n'ait subi aucune altération. Au contraire deux ou trois récipients semblables, placés dans le même espace clos, ont communiqué au raisin une saveur alcoolique et une couleur rougeâtre. M. Petit n'introduit à la fois dans chaque compartiment que cent centimètres cubes d'alcool et renouvelle la provision tous les trente ou quarante jours.

La durée de conservation des fruits est subordonnée à la température du local où ils sont placés, température qui doit être aussi peu élevée que possible pour retarder l'évolution de la maturité. M. Petit a obtenu des résultats remarquables : la plupart des grappes étaient entièrement intactes plus de trois mois après la cueillette.

PROBLÈME

On donne un cercle et deux points A et B sur la circonférence. On propose de mener par ces points deux cordes parallèles AA' et BB' telles que :

$$AA' + BB' = l \text{ (longueur donnée).}$$

Solution du dernier problème.

Soit x la durée du séjour.

Les frais d'hôtel s'élèvent en tout à $1000 - 244 = 756$ francs.

Cette famille a payé par jour, à l'hôtel : $\frac{756}{x}$

Elle comptait ne payer par jour que : $\frac{756}{x+7}$

On a donc l'équation : $\frac{756}{x} = \frac{756}{x+7} + 9$

En chassant les dénominateurs et en simplifiant, on trouve :

$$x^2 + 7x - 588 = 0$$

équation du 2e degré dont les racines sont :

$$x' = \frac{-7+49}{2} = 21 \quad \text{et} \quad x'' = \frac{-7-49}{2} = -28$$

La racine négative est évidemment à rejeter.

Réponse. — La durée du séjour est de 21 jours.

Solutions justes : A. S. à Lunéville, A.B.C. à Tarbes, Cami à Paris, Lionel à Cette, Duveau à Rouen, Coq-Lin à Niort, Baron à Lyon, Robert Derindenger à Alger, Albert de Visme à Paris, Hermann et Ludovicus, H. Louvel, Sylvius, à Gand.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris.— Typographie du Magasin pittoresque, rue de l'Abbé-Grégoire, 15

SCIENCES, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

Académie des Sciences.

Mort de M. Tisserand. — Le directeur du laboratoire de Paris, M. Tisserand, est mort le 20 octobre dernier. Il a été frappé de congestion cérébrale. M. Tisserand était né à Nuits (Côte-d'Or) le 15 janvier 1845. Il avait été nommé directeur de l'Observatoire de Paris, le 3 août 1892, en remplacement de l'amiral Mouchez et avait remplacé Le Verrier à l'Institut, le 18 mars 1878.

M. Tisserand était un ancien élève de l'École normale supérieure.

La grotte de la Mouthe. — La grotte de la Mouthe est située dans le département de la Dordogne. M. Rivière, qui l'a explorée, dit qu'elle est longue de 400 à 500 mètres. Son exploration est des plus difficiles en raison de l'étroitesse du passage resté libre entre la voûte et le sol archéologique : 30 centimètres de hauteur sur 60 centimètres de largeur.

C'est en rampant que M. Rivière a pu pénétrer jusqu'au fond au moment de sa découverte.

Il s'y est déjà rendu à quatre reprises différentes depuis quinze mois et est parvenu, actuellement, à y faire une tranchée de 127 mètres de longueur.

La grotte a été habitée à deux époques distinctes par l'homme préhistorique : 1° aux temps néolithiques, comme le démontre la couche supérieure avec ses poteries grossières, ses silex taillés, des restes d'animaux au milieu desquels on rencontre des ossements humains provenant d'individus d'âges très différents. 2° aux temps paléolithiques ou quaternaires, géologiquement parlant. M. Rivière y a, en effet, trouvé de nombreux débris de l'ours des cavernes, des dents et coprolithes de l'hyène, ainsi que des dents, des os et des bois de renne. Enfin elle a été un véritable repaire d'ours aux temps géologiques.

Mais ce qui donne un intérêt particulier à la grotte de la Mouthe, ce sont les remarquables dessins gravés sur ses parois et sa voûte. Ces dessins sont les premiers trouvés en France.

Ils représentent divers animaux. Parmi eux, M. Rivière cite principalement un bison, très bien gravé en creux, dont il montre l'estampage qu'il en a pris ; un autre animal long de 1m80.

L'ancienneté de ces gravures, dont quelques-unes ont été coloriées à l'ocre, est démontrée par ce fait que quelques-uns de leurs traits passent sous la stalagmite.

Académie de Médecine

Nourrice et enfant. — D'une enquête faite par M. Vallin dans un certain nombre de familles riches ou aisées sur les effets que produisent sur les enfants, les excès alcooliques de certaines nourrices, il résulte que fréquemment, dans les familles, des nourrissons présentent des accidents consécutifs à leur allaitement.

Il a constaté que, dans plusieurs cas, ces excès se traduisent, chez l'enfant, par de l'insomnie, de l'excitation, quelques mouvements convulsifs, voire par de vraies convulsions.

M. Vallin est d'avis qu'un demi-litre de vin, un litre de lait, et, comme surplus de l'eau additionnée d'un sirop de fruits, devaient suffire à l'alimentation liquide d'une nourrice.

La maladie des perruches. — Les premières recherches faites par des sommités du monde médical et vétérinaire n'avaient pas réussi à établir scientifiquement que les cas de maladies infectieuses constatés sur certaines personnes qui possédaient des perruches, avaient pour origine les perruches elles-mêmes.

Deux docteurs, MM. Gilbert et Fournier, se sont livrés sur ce point à une étude de laquelle il résulte que les perruches seraient vraiment les seules coupables en la circonstance.

Ils intitulent leur travail : « Contribution à l'étude de la psittacose ». MM. Gilbert et Fournier donnent la relation d'une épidémie de psittacose qui éclata à Paris au mois de février dernier. Cette épidémie a frappé cinq personnes ; trois furent atteintes légèrement ; deux moururent en huit et neuf jours. Ces deux dernières avaient, plus que les autres, touché et soigné les perroquets ; elles les nourrissaient de bouche à bec alors qu'ils étaient déjà malades.

Pendant toute la durée, l'affection a présenté chez ces deux personnes le tableau d'une fièvre typhoïde à forme ataxo-adynamique, sans phénomènes abdominaux et avec grande prédominance des troubles nerveux.

D'après les deux docteurs, le bacille de la psittacose est d'une virulence extrême, non seulement pour les perruches, mais aussi pour différents autres animaux : souris, cobayes, lapins, pigeons.

La psittacose est plus fréquente qu'on ne l'a cru jusqu'ici ; elle est souvent confondue avec d'autres maladies infectieuses.

MM. Gilbert et Fournier pensent que des mesures prophylactiques sont nécessaires et qu'il est opportun de surveiller les arrivages de perruches, de dresser des instructions pour les oiseleurs et surtout de prévenir les personnes qui possèdent des perroquets ou des perruches du danger qu'elles courent en caressant et en embrassant ces animaux.

L'Histoire de la vaccine. — M. Hervieux a communiqué la note suivante qui fixe un point intéressant de notre histoire médicale. Cette note a été rédigée en réponse aux quatre questions posées par le secrétaire général de la Société russe chargée d'organiser la célébration du centenaire de Jenner, le préconisateur de la vaccine en Angleterre :

1° Qui a introduit la vaccine en France ?

C'est le duc de Larochefoucauld-Liancourt. Ancien officier, puis agriculteur, il avait, à son retour d'Amérique, où les troubles de la patrie l'avaient exilé, séjourné quelque temps en Angleterre. C'est là qu'il eut connaissance de l'ouvrage de Jenner et qu'il fut témoin des résultats qu'il obtenait par l'inoculation du vaccin.

2° A quelle époque eut lieu cette introduction ?

C'est le 11 mai 1800, que le duc de la Rochefoucauld rentré à Paris, communiqua à un certain nombre d'amis et de médecins distingués ses impressions sur la découverte de Jenner et ouvrit pour la propagation de la science une souscription qui fut aussitôt remplie que proposée.

Cette société de souscripteurs comprit bientôt qu'elle ne pouvait atteindre le but qu'elle s'était proposé qu'au moyen d'une longue série d'observations et d'expériences. C'est alors que prit naissance l'idée de constituer un comité permanent médical chargé de diriger ces observations et ces expériences.

3° Dans quelles conditions la vaccine fut-elle introduite en France?

C'est le 30 mai 1800 que fut nommé le comité médical chargé de pratiquer les vaccinations et d'en constater les effets. Trois commissaires furent chargés des détails d'administration. Mais, pour atteindre son but, le comité avait besoin de l'appui des sociétés civiles. Fort heureusement le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, le préfet de la Seine, Frochot, s'empressèrent de seconder ses efforts par tous les moyens dont ils pouvaient disposer. Il fallait des sujets pour les inoculateurs, les hôpitaux leur furent ouverts. Il fallait au comité du vaccin pour ses opérations : le ministre des affaires étrangères, Talleyrand-Périgord, et le commissaire de la République en Angleterre, Otto, intervinrent pour obtenir de l'Institut vaccinal de Londres le précieux fluide. Un premier envoi de vaccin avait été adressé de Londres à la Société des souscripteurs, le 29 mai 1800.

Mais, soit par suite de l'ancienneté du vaccin, soit par inexpérience des opérateurs, les premiers essais ne réussirent pas.

Le docteur Woodville, chargé des vaccinations de Londres, vint à Paris et n'eut pas plus de succès : mais comme à Boulogne il avait réussi, on fit venir du vaccin frais de cette ville et cette fois le résultat fut des plus satisfaisants.

Bientôt les opérations se généralisèrent dans toute la France.

Un rapport de Hallé, daté du 14 mars 1803 et présenté au premier consul, détermine Chaptal à demander à tous les préfets des documents. Le 4 avril 1804, Chaptal fonda une société nouvelle qui prit le nom de Comité central et fut composée des membres de l'ancien comité, de savants et de fonctionnaires.

Dès lors, tous les établissements d'assistance publique, les hôpitaux, les ateliers, l'hospice des Enfants-Trouvés, les sages-femmes, les jurys médicaux, les sœurs de charité concoururent sur tous les points de la France à y pratiquer la vaccine. Les préfets et les médecins transmettaient chaque année au ministre leurs rapports sur le sujet.

4° Quel a été l'initiateur de la vaccine en France?

Ce ne fut pas Bonaparte, mais sous son consulat, et avec l'appui du premier consul.

En 1809, l'empereur décréta la conservation obligatoire du vaccin dans les principales villes de France.

En 1820, l'Académie de médecine fut fondée et hérita des fonctions du Comité central qui resta en fonctions, cependant, jusqu'en 1823.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La route de la Ténarèse. — Un savant archiviste du département des Hautes-Pyrénées, M. Labrouche, s'est livré à d'intéressantes recherches relativement à une route centrale des Pyrénées qui existait dès l'époque anté-romaine. De nos jours la chaîne des Pyrénées n'offre de route carrossable qu'à ses deux extrémités.

Le tracé de cette route, généralement appelée « Ténarèse », de la dénomination qu'elle portait en Armagnac, n'était fixé d'une manière définitive que jusqu'à la limite du plateau de Lannemezan.

A l'aide de documents, d'archives, restés jusqu'à ce jour ignorés et de relevés topographiques pris sur les lieux mêmes, M. Labrouche a pu en déterminer la trace à partir de ce plateau jusqu'en Espagne.

Cette route qui, par l'Aquitaine, mettait le nord et le centre de la Gaule en relation avec l'Espagne, fut utilisée pendant la conquête romaine et servit de grande voie aux lieutenants de César pour soumettre les populations remuantes du Midi.

Délaissée après la conquête, elle resta chemin de voiture, d'accès de plus en plus difficile, durant tout le moyen âge et jusqu'au début du dix-septième siècle. Elle n'est plus aujourd'hui qu'un des nombreux chemins muletiers qui traversent la chaîne dans sa partie centrale.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Coins perdus du globe. — L'archipel Cook, situé dans l'hémisphère sud, entre 18°15 — 21°47 lat. S. et 155° — 162° long. O. se compose d'une demi-douzaine d'îles et îlots, dont la plus importante, Raratonga, ne mesure que 50 kilomètres de tour. Les autres îles sont Mangaia, Aitoutaki, Ation, Mitiaro et Maouke. Les habitants de ces îles, autrefois tous cannibales, furent évangélisés par un missionnaire anglais, le révérend J. Williams, en 1821. Ils comptaient alors environ 16,000 individus. Depuis l'introduction du christianisme, ce nombre a notablement diminué ; toutes les îles réunies ne comptent actuellement qu'une population d'environ 9,000 individus. La cause de cette dépopulation est attribuée à la mauvaise nourriture et particulièrement au manque de soins hygiéniques. Très fertiles, susceptibles de toutes les cultures tropicales (café, bananes, oranges), les îles, vu leur faible étendue, ne se prêtent qu'à une exploitation très restreinte. Le gouvernement anglais étendit son protectorat sur ces îles en 1888. Le résident britannique relève du gouverneur de la Nouvelle-Zélande. Depuis quelques années, une sorte de fédération s'établit entre les diverses îles de l'archipel, dont le siège est Raratonga. Chacune des îles y entretient un ou deux représentants. Ce pays ne possède ni police — ni criminels. Un journal y a été fondé récemment, le « Torea », qui paraît une fois par mois. Heureux pays !

Encore une expédition boréale manquée. — Les lecteurs du *Magasin* connaissent les différents voyages exécutés au nord par l'américain Peary, et notamment sa récente exploration au Groënland où il se cassa une jambe et faillit même perdre la vue. Le yankee avait bien juré de ne plus retourner dans ces parages inhospitaliers, mais une question d'intérêt engagea l'explorateur à tenter à nouveau l'aventure. Il s'agissait cette fois de ramener de l'intérieur d'une terre boréale, à quelques centaines de kilomètres de la côte de Groënland, un gros aérolithe que le voyageur avait aperçu pendant son précédent voyage. Cette météorite, du poids d'environ 40 tonnes, et d'une valeur de plus d'un million de francs, devait servir à indemniser le voyageur de ses frais d'exploration. Tant pis pour les malheureux Esquimaux qui ne possèdent que cette unique provision de métal pour tous leurs usages. Malheureusement l'appareil servant à amener à bord du navire cette grosse masse de fer se rompit juste au moment où l'on croyait l'opération assurée. Peary et ses compagnons durent revenir, remettant à une époque ultérieure leur fructueuse entreprise.

La température désastreuse que nous avons subie l'été dernier en Europe n'était pas générale, paraît-il, à tous les points du globe. Pendant que les Européens se plaignaient du temps pluvieux et froid des mois d'août et septembre, nos congénères d'Amérique

jouissaient, ou plutôt subissaient une température excessivement chaude qui a fait de nombreuses victimes. Aux Etats-Unis, notamment, les chaleurs étaient suffocantes et on a compté 617 morts d'insolation dans une durée de huit jours seulement; 158 cas mortels se sont produits dans la seule journée du 13 août. Des milliers de cadavres d'animaux, chevaux et chiens, tombés d'insolation, encombraient les routes.

Les vagues de la mer. — Notre époque, avide de connaissances positives et précises, déjà assez bien outillée, d'ailleurs, pour ce travail, scrute et examine tous les éléments qui nous entourent. Pendant que les uns étudient l'atmosphère, voire les atomes de poussière, d'autres observent la mer et ses particularités. De savants océanographes ont établi dernièrement les hauteurs maxima des vagues de la mer. Des observations faites durant la campagne scientifique à bord du *Penguin*, il résulte que les plus hautes vagues se produisent dans le nord de l'Atlantique et atteignent 13 mètres. Dans le Pacifique, le maximum est de 9 m. 8. Dans l'Atlantique sud, les vagues ne dépassent pas 6 m. 7 (sauf toutefois près le cap Horn, où elles atteignent 9 m. 5). La Méditerranée, plus calme, ne produit des vagues que de 4 m. 4. Les vagues les moins élevées se produisent dans la mer du Nord, où elles sont généralement au-dessous de 4 mètres de hauteur.

Colonisation. — Beaucoup de nos compatriotes, souvent mal conseillés, parfois aussi justement rebutés par les nombreuses difficultés administratives, émigrent vers les pays de domination étrangère, de préférence aux nombreuses colonies françaises où cependant les bras manquent et où, par une activité intelligente, il serait facile de s'assurer un bien-être relatif. Les journaux spéciaux publient des nouvelles alarmantes au sujet des émigrants réunis en ce moment dans la province de Parana (Brésil). Ces malheureux, pour la plupart Ruthènes, sont décimés par la famine et les privations. Le sac de farine de 72 kilogs se paye jusqu'à 36 milréis (1 milréis, environ 2 fr. 80), soit environ 1 fr. 30 le kilogramme. La moitié de ces émigrants passent la nuit sur l'herbe humide; les morts sont ensevelis sans cercueil. — On attend encore trois mille familles de Polonais et de Ruthènes!

P. Lemosof.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'acétylène. — Il y a quelques jours, l'usine installée à Paris, rue Championnet, par M. Raoul Pictet pour la liquéfaction de l'acétylène et la mise en bonbonne de ce liquide, était détruite par l'explosion d'une de ces bonbonnes, et deux ouvriers occupés à la manipulation du récipieut étaient tués dans des conditions particulièrement horribles, les membres arrachés et projetés à plusieurs mètres. Dès que fut connue cette cruelle catastrophe, on en conclut dans le public que l'acétylène est un explosif, un explosif des plus dangereux. C'est là une opinion inexacte, ou plutôt une opinion partiellement inexacte qu'il importe de rectifier en précisant les indications que nous avons déjà fournies à plusieurs reprises au sujet de l'acétylène.

La vérité, la voici : l'acétylène gazeux n'est pas un explosif; l'emploi n'en est pas plus dangereux que celui du gaz d'éclairage ordinaire. Mais, par contre, l'acétylène liquide est un explosif, qui peut détoner sous les influences les plus diverses et difficiless à prévoir. Nous ne voulons pas ici expliquer comment un même corps est plus dangereux à l'état liquide qu'à l'état gazeux; l'explication scientifique de ce phénomène entraînerait à des développements dont la place n'est pas ici. Il est pourtant facile d'admettre ce fait expérimental que l'acétylène gazeux est plus stable que l'acétylène liquide, autrement dit que les molécules de l'acétylène gazeux sont moins aisément décomposables que celles de l'acétylène liquide; que les éléments constitutifs de l'acétylène, carbone et hydrogène, sont plus intimement, plus solidement soudés dans le gaz que dans le liquide. Et c'est précisément parce que ce phénomène est connu depuis longtemps, qu'il était interdit, surtout à un savant comme M. Pictet, de lancer dans la circulation, de livrer soit à des ouvriers, soit au public mal renseigné et ignorant, cet explosif redoutable qui est l'acétylène liquide.

Pourtant les avertissements n'avaient pas fait défaut. Sans parler des travaux spéciaux déjà anciens sur les propriétés de l'acétylène, je me bornerai à rappeler les études récentes où étaient dénoncés les dangers de ce gaz liquéfié.

Il y a deux mois paraissait dans la *Revue scientifique* un article documenté sur l'acétylène dont les conclusions étaient les suivantes : « Sous forme liquide, les molécules de l'acétylène sont dans un état d'instabilité qui permet la propagation facile dans toute la masse d'une onde explosive pouvant en produire la décomposition instantanée et élever subitement la pression à plusieurs milliers d'atmosphères. Il nous paraît donc prudent d'attendre pour utiliser l'acétylène liquide qu'il ait été démontré que les craintes dont il est l'objet ne sont pas fondées. »

Dans ces conditions on est en droit de se demander pourquoi M. Raoul Pictet n'a pas hésité à exposer à une catastrophe et ses ouvriers et le public à qui il propose ses bonbonnes d'acétylène liquide, lesquels constituent de véritables obus chargés.

Ces raisons sont de deux sortes. En premier lieu M. Raoul Pictet était prédisposé par ses beaux travaux antérieurs sur la liquéfaction des gaz à appliquer à l'acétylène les résultats de ses recherches. En second lieu, il a été séduit par cette considération que sous la forme liquide, l'acétylène est beaucoup plus aisément transportable qu'à l'état gazeux; un litre d'acétylène liquide représente environ 300 litres d'acétylène gazeux et une bonbonne de 12 litres de ce liquide contient une quantité d'acétylène égale à environ 3 mètres cubes de gaz.

Mais ces raisons ne sauraient, je ne dis pas compenser, mais même excuser l'imprudence qu'il y a à mettre entre des mains inexpérimentées un explosif. Peut-être le système de M. Pictet est-il le plus commode. En tous cas, il est certainement le moins sûr; et cette certitude devait suffire à proscrire à jamais l'emploi de l'acétylène liquide.

Les expériences de M. Pictet ne sont pas seulement cruelles et susceptibles de provoquer, comme cela s'est déjà produit malheureusement deux fois, à Paris et à Lyon, de terribles catastrophes. Elles risquent de mettre le public en défiance contre un corps doué de propriétés merveilleuses et de retarder l'utilisation définitive d'un agent d'éclairage sans rival.

Nous avons été des premiers à vanter ici les qualités de l'acétylène, à en recommander l'emploi, à en prédire l'avenir. Nous n'avons rien à retirer de ce que nous avons dit. L'acétylène reste, à nos yeux, l'éclairage de demain.

Nous restons convaincus qu'avant peu le gaz de la houille et l'électricité elle-même devront disparaître devant l'acétylène. L'heure sonnera inévitablement où comme nous l'avons prouvé, chacun s'éclairera avec ce gaz, vingt fois plus éclairant que le gaz ordinaire, et dès à présent beaucoup moins coûteux. Mais il faut se garder de vouloir, par des motifs de pure commodité, au reste fort contestables, imposer, comme se sont obstinés à le faire certains, l'acétylène liquide. C'est à l'acétylène gazeux, qu'on obtient si aisément par le seul contact du carbure de calcium et de l'eau ; c'est à l'acétylène gazeux, doué de propriétés plus éclairantes qu'aucun corps ; c'est à l'acétylène gazeux qui coûte meilleur marché que tous ses concurrents, qu'est réservée cette mission glorieuse de remplacer avant peu tous les modes d'éclairage connus jusqu'à ce jour.

D'ailleurs, pendant que M. Pictet installait des usines à production d'acétylène liquide, nombre d'inventeurs continuaient leurs recherches en vue de la production pratique du gaz acétylène. C'est ainsi qu'à la liste déjà longue des appareils que nous avons précédemment décrits, vient de s'ajouter un nouveau générateur automatique vraiment ingénieux, et qui produit le gaz éclairant dans de bonnes conditions de marche et de sécurité.

L'appareil dont il s'agit se compose d'un générateur renfermant le carbure de calcium lequel est disposé dans une série de paniers superposés ; ce générateur est réuni, par sa partie inférieure, avec un réservoir d'eau et par sa partie supérieure avec un gazomètre dont la cloche, dans son mouvement ascensionnel, vient buter contre un levier actionnant un robinet qui commande l'admission de l'acétylène dans le gazomètre. La partie inférieure du générateur est conique et renferme une balle en caoutchouc d'une densité inférieure à celle de l'eau et qui joue le rôle de soupape. L'eau du réservoir pénètre dans le générateur en soulevant cette balle ; puis, lorsque le gazomètre est plein, le robinet se trouvant fermé automatiquement, la pression augmente dans le gazogène et refoule l'eau dans le réservoir ; la balle en caoutchouc vient alors reposer, et se trouve appliquée par la pression même, sur le siège ménagé à cet effet à la base du gazogène.

Cette disposition entièrement automatique empêche l'acétylène de s'échapper par le tube communiquant avec le réservoir ; de plus elle pare à l'un des principaux inconvénients communs à la plupart des appareils imaginés jusqu'à ce jour en isolant l'eau du réservoir de la masse de carbure de calcium ; on évite, de cette façon, l'attaque du carbure par la vapeur d'eau, lorsque cette eau a été refoulée en dehors de la masse de carbure.

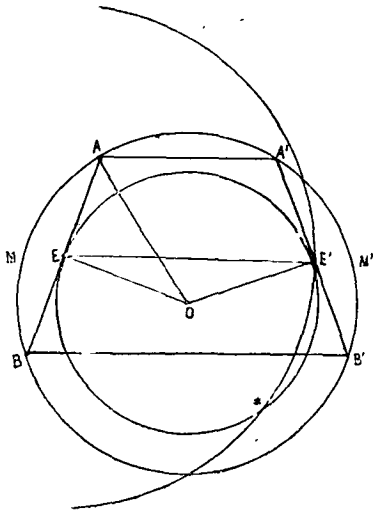
Lorsque par suite de la consommation, le gazomètre a baissé d'une quantité suffisante, le robinet s'ouvre à nouveau et l'acétylène du gazogène passe dans le gazomètre ; enfin, lorsque la pression dans le gazogène est devenue inférieure à celle exercée par l'eau du réservoir, la balle-soupape se soulève, l'eau pénètre dans le gazogène, vient attaquer le carbure de calcium, et le cycle des opérations recommence.

CONSERVATION DES CHAUSSURES. — Voici l'époque de la chasse, et la saison actuelle, particulièrement pluvieuse, est fatale aux chaussures. Pour les conserver en bon état, il est un traitement bien préférable aux frictions avec de l'huile ou de la graisse. Il suffit d'enduire les chaussures de glycérine. Non seulement cette matière conserve le cuir, mais elle l'améliore, si le cuir et la glycérine sont de bonne qualité.

PROBLÈME

Un observateur, voulant calculer la distance qui le sépare du point d'explosion d'une torpille, compte 16 secondes entre l'instant où il entend le bruit de l'explosion transmis par l'eau, et celui où il entend le bruit de l'explosion transmis par l'air. Dans les conditions de température où il se trouve, la vitesse du son, par seconde, est, dans l'air, de 340 mètres, et, dans l'eau, de 1438 mètres. D'après cela à quelle distance de l'observateur se trouvait la torpille ?

Solution du dernier problème.



Supposons le problème résolu et soient AA', BB' deux cordes parallèles telles que AA' + BB' = l (longueur donnée).

Observons que les arcs AB, A'B' sont égaux et par suite les cordes AB, A'B' sont aussi égales ; à deux arcs égaux correspondant deux cordes égales.

Les perpendiculaires OE et OE' à AB et A'B' sont aussi égales, deux cordes égales étant également éloignées du centre.

Les pieds E et E' de ces perpendiculaires sont respectivement les milieux des cordes AB et A'B' et la droite EE' joignant les milieux des côtés non parallèles du trapèze AB A'B' est parallèle aux côtés AA', BB' et égale à leur demi-somme $\frac{l}{2}$.

Il résulte de là, que le point E' se trouve d'une part sur la circonférence de centre O et de rayon OE, d'autre part sur la circonférence de centre E et du rayon $\frac{l}{2}$. Connaissant le point E' pour achever la construction on tracera A'B' perpendiculaire à OE'.

Pour que le problème soit possible, il faut que les deux cercles considérés se coupent, c'est-à-dire que

$$\frac{l}{2} < 2OE$$

Or dans le triangle rectangle OAE on a $\overline{OA}^2 = \overline{OE}^2 + \overline{AE}^2$ R désignant le rayon du cercle donné, désignons par a la longueur de la demi-corde AB l'égalité précédente deviendra

$$R^2 = a^2 + \overline{OE}^2$$

d'où on tire $\overline{OE}^2 = R^2 - a^2$ $\quad OE = \sqrt{R^2 - a^2}$

la condition de possibilité du problème est donc

$$\frac{l}{2} < 2\sqrt{R^2 - a^2} \text{ ou } \frac{l}{4} < \sqrt{R^2 - a^2}$$

Solutions justes : A. S. à Lunéville, A.B.C. à arbes, Canri à Paris, Lionel à Cette, Duveau à Rouen, Coq-Lin à Niort, Baron à Lyon, Robert Derindenger à Alger, Albert de Visme à Paris, Hermann et Ludovicus, H. Louvel, Sylvius, à Gand.

Le Gérant : F. PRÉAUX.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.

LIVRES D'ÉTRENNES

La Chasse en France, par M. CHARLES DIGUET, un splendide volume, orné de 122 gravures, d'après les dessins originaux de MM. GÉLIBERT, GRIDEL, MALHER, PARQUET, etc. Prix : **10** fr. broché et cartonné, **13** fr. — Librairie Furne, Société d'Édition et de Librairie, 5, rue Palatine, Paris.

La Chasse en France de M. CHARLES DIGUET est certainement le livre le plus complet, le plus suggestif qui ait été écrit sur la chasse depuis le commencement du siècle. Peut être sera-t-il le dernier! car il résume tout ce qui peut être dit sur cet art complexe, sur cet exercice passionnel, Dans une suite de tableaux variés sont décrites toutes les chasses en usage en notre beau pays de France : chasse au chien d'arrêt, grande et petite vénerie, chasse au marais; toutes les évolutions de cet art charmant; nomenclature des chiens à l'usage des veneurs et des chasseurs ; élevage, importance économique de la chasse, rien n'y manque.

Cette œuvre brillante parmi les plus brillantes consacre la réputation de l'auteur écrivain et maître de la gaie science.

M. CHARLES DIGUET avec sa compétence bien connue en la matière, fait défiler devant nous tous les animaux de chasse et avec infiniment de verve et d'humour, nous fait vivre pendant quatre cents pages pleines de saveur de la vie de plein air aux horizons infinis. Ce magnifique volume illustré d'après les maîtres : Jules DIDIER, GÉLIBERT, GRIDEL, MALHER, PARQUET, OUDARD, etc., historique, documentaire, restera comme le plus sincère et le plus complet qui ait été écrit.

Au charme de la lecture, **La Chasse en France** réunit les profits de l'enseignement ; c'est plus qu'il n'en faut pour lui assurer un succès durable.

Cousin de Lavarède! par PAUL D'IVOI, un splendide volume grand in-8 colombier, illustré de 132 gravures dans le texte, de 8 grandes compositions hors texte gravées sur bois et de 12 aquarelles imprimées en chromotypographie d'après les dessins de LUCIEN MÉTIVET. Broché : **10** fr.; cartonné toile, plaque couleur, tranches dorées **12** fr. ; relié en demi-chagrin, tranches dorées **15** fr.; reliure d'amateur **15** fr. **50**. Librairie Furne, Société d'Édition et de Librairie, 5, rue Palatine, Paris.

Cousin d'un héros que la bienveillance du public a rendu célèbre, Robert Lavarède est sa vivante antithèse. Autant Armand Lavarède est actif, entreprenant, primesautier, autant Robert est méthodique et adversaire de l'action.

Mais les circonstances, qui se jouent de la volonté humaine décident que ce sédentaire renforcé deviendra nomade, elles le jettent, avec son fidèle ami, l'astronome Astéras, en pleine conspiration des patriotes égyptiens contre la domination anglaise. Affolé, éperdu, ne comprenant rien à ce qui lui arrive, il est conduit de la vallée du Nil en Abyssinie, en Australie, au pôle Nord, en Amérique, dans le Transvaal, à bord d'un aéoronef, et il ne doit de revoir la France qu'à la rencontre providentielle de son aimable cousin en plein sud africain.

Certes, il ramène une charmante fiancée qui longtemps a cru voir en lui le traître dont tous deux étaient victimes, mais il a perdu en route son nom et sa nationalité.

Robert, Astéras, la gentille Lotia et la muette Maïva que le crayon spirituel et fantaisiste de LUCIEN METIVET a douées de la vie, seront bientôt, nous n'en doutons pas, les amis des fidèles lecteurs des **Voyages excentriques.**

Mémoires de jeunesse de Benjamin CANASSON, notaire, par EDGAR MONTEIL, 1 vol. gr. in-4, orné de 10 magnifiques dessins en noir et en couleur par Paul de SÉMANT, et augmenté de la musique inédite de Ch. L. Hess, superbe reliure, tranches dorées. Librairie Furne, Société d'Édition et de Librairie, 5, rue Palatine. Broché, **10** fr. Cart. toile, plaque couleur, **13** fr.

L'auteur des **Mémoires de Canasson** a conquis depuis quelques années une très grande vogue avec ses livres pour la jeunesse. Il a inauguré un genre nouveau, celui du roman pour enfants qui, sans sortir des actions les plus ordinaires de la vie, captive d'un bout à l'autre et donne la gaieté. Benjamin Canasson est un brave enfant qui essaie de se tirer tout seul de différentes situations où il est jeté par les hasards d'une existence pauvre et qui arrive à faire des études et à devenir un brave notaire. C'est un bon cœur que ce Canasson, on l'aime aussitôt qu'on le connaît et c'est avec plaisir qu'on le voit se dévouer à une sœur devenue aveugle. Ce livre qui est d'un grand enseignement moral est d'un bout à l'autre plein de cette verve, de cette bonne humeur dont l'auteur a le don suprême, aussi les Mémoires de Canasson sont-ils appelés à un grand succès auquel aidera une illustration des plus gaies. La jeunesse qui aura ce livre entre les mains passera de bonnes vacances.

L'Histoire de Bertrand du Guesclin *racontée à mes petits enfants*, par THÉODORE CAHU, un magnifique album in-4° illustré de quarante-six aquarelles de PAUL DE SÉMANT. — Prix : **10** fr. Cartonné toile, plaques couleur. — Librairie Furne, Société d'Édition et de Librairie, 5, rue Palatine. Paris.

L'année dernière le grand succès parmi les livres d'étrennes fut pour le magnifique album de Jeanne d'Arc, l'œuvre collective de Théodore Cahu, le maître écrivain et de Paul de Sémant le délicat dessinateur.

Cette année on peut prédire le même succès à l'œuvre nouvelle que publie la librairie Furne, l'**Histoire de Bertrand Du Guesclin** racontée à mes enfants, par THÉODORE CAHU.

Il est impossible de montrer avec plus de charme, de simplicité et de conseils touchants, l'histoire du héros breton. Théodore Cahu parle à ses enfants, non seulement en père de famille attentif, affectueux, mais en patriote, en homme de cœur et en lettré délicat.

Cette histoire de Bertrand Du Guesclin a sa place marquée dans toutes les familles, à côté de celle de Jeanne d'Arc, et l'on peut affirmer qu'elle plaira autant aux parents qu'aux enfants.

Paul de Sémant a composé quarante-six illustrations en couleur, absolument hors de pair. L'artiste s'est pleinement inspiré du texte et du sujet. Il a fait revivre toute cette immense époque avec une fidélité parfaite. Toutes ces aquarelles sont autant de tableaux que l'on voudrait encadrer.

LES JOUETS NOUVEAUX

On pourrait croire, en parcourant les ateliers de fabrication, que le jeu n'est plus de mode ; presque partout, en effet, se fait entendre cette désolante réponse : « Rien de nouveau cette année! » Cependant on joue encore,— j'en appelle à nos jeunes lecteurs — et certains jouets, qui sont pour ainsi dire de fondation, continuent à se vendre comme par le passé. Ce qui fait défaut, c'est la grande nouveauté, la nouveauté sensationnelle, et c'est précisément ce que réclament les enfants ; c'est pour eux surtout qu'il faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde. Faute de mieux, nous allons leur signaler les quelques numéros inédits — créations ou applications nouvelles de principes connus — que, non sans peine, nous avons pu découvrir.

Le **Billard-Nicolas**, comprenant quatre poires à air, en caoutchouc, qui font jouer quatre boules en liège. Chacun des joueurs tient une des poires et doit en diriger le jet en rayonnant, de façon à envoyer la boule dans une des poches ou cuvettes pratiquées sur le plateau, en regard de chaque place de joueur, et à éviter de la recevoir dans la poche qu'il a à défendre.

Avec le **Petit télégraphiste**, jeu électrique de société, nous passons à un exercice tout différent, quelque peu compliqué, du moins en apparence, mais instructif, paisible et amusant. Oyez plutôt. Ce jeu se compose : 1° d'un appareil télégraphique; 2° d'une série de dépêches; 3° d'un tableau-parcours divisé en compartiments numérotés ; 4° d'une série de jetons.

L'appareil télégraphique sert à faire avancer la dépêche sur le tableau-parcours. A cet effet, on appuie sur le bouton du manipulateur jusqu'à ce que la sonnerie entre en fonction; dès qu'on cesse d'appuyer, l'aiguille du cadran se met en mouvement et s'arrête ensuite à un chiffre qui indique de combien de numéros on doit faire avancer la dépêche sur le tableau-parcours. Une dépêche est remise à chaque joueur-télégraphiste. Il s'agit, pour celui-ci, de faire parvenir à destination la dépêche qui lui a été confiée, et ce, en traversant les divers incidents que comporte le tableau-parcours et par lesquels une dépêche peut passer depuis sa remise au bureau expéditeur jusqu'à sa destination. Les jetons servent, d'une part, à constituer les fonds de l'administration, à l'aide desquels elle paye les salaires et gratifications de ses employés, et, d'autre part, à permettre à ceux-ci d'effectuer, dans une caisse commune, le versement des amendes qui peuvent leur être infligées en cours de route.

Les télégraphistes font successivement fonctionner l'appareil, pour déterminer celui d'entre eux qui, le premier, engagera sa dépêche sur le tableau-parcours ; les autres suivent dans l'ordre de l'importance des points qu'ils ont amenés. Les différents casiers du tableau-parcours indiquent les incidents de la route, les retours en arrière, les erreurs ou les oublis, les bureaux destinataires, le câble sous-marin, etc. L'heureux télégraphiste qui, le premier, dépose sa dépêche dans la case terminus, voit son zèle et son intelligence récompensés par l'administration bienveillante, qui le gratifie de tout le contenu de la caisse commune.

L'**Automobile** fait sa première apparition avec une élégante tapissière mécanique, imitant, en marche le bruit maintenant bien connu des voitures automobiles.

Le **Jeu de bagatelle** réclame à la fois beaucoup de coup d'œil et une certaine habileté de main. Il se compose d'une sorte de petit billard étroit en plan incliné, sur la table duquel sont disposés en ligne cinq godets numérotés de 1 à 5. Au-dessus du billard sont placées parallèlement deux baguettes cylindriques, logées dans de petites cases en bois et retenues, à l'une des extrémités par deux points, et à l'autre par un bracelet de caoutchouc. Une touche, de forme conique, est placée entre les deux baguettes ; enfin, cinq billes complètent le jeu. Pour jouer, mettre une bille sur les deux baguettes, qui, de même que le billard, sont inclinées, et placer en même temps l'index sur la touche conique. En raison de la pente des baguettes, la bille descend seule vers l'autre extrémité du billard, et, dès qu'elle arrive à la hauteur du premier godet, on appuie sur la touche conique, pour provoquer l'écartement des baguettes et faire tomber la bille dans le godet n° 1. On procède de même pour les autres billes, en s'efforçant de faire tomber successivement la deuxième bille dans le godet n° 2, etc. Le joueur qui réussit à placer toutes ses billes dans l'ordre est le gagnant, mais on peut convenir que celui qui fera le plus grand nombre de points aura droit à ce titre.

Les **Prédictions de l'ange Gabriel** — c'était fatal — servent d'étiquette à une boîte à combinaison, dont on enlève le premier cadran, contenant les demandes, pour choisir entre les divers jeux qu'elle renferme. Les réponses, ô trahison! sont détaillées dans un livre indépendant.

La **Nouvelle Photographie avec le rayon X,** est un jouet d'importation américaine ; il se compose d'une petite lanterne en fer-blanc, au fond de laquelle se dessine un sujet quelconque, membre ou personnage. Que l'on relève un volet maintenu sur la lanterne par un caoutchouc, et l'on voit apparaître le squelette de ce membre ou de ce personnage.

Et maintenant, jeunes lecteurs, si vous n'êtes pas fixés sur le jouet que vous préférez, il y a un moyen de tout concilier : prenez-les tous.

LES STATUES ET MONUMENTS DE L'ANNÉE

On a pu croire un instant que l'habituelle moisson de monuments serait plus maigre cette année; mais, après quelques timides apparitions, le gros de l'armée s'est avancé en bataillons serrés, et, bientôt, le contingent s'est trouvé au complet. Ce n'est donc pas cette fois encore que chômera notre rubrique et qu'il nous sera permis de consacrer à ces statues et monuments, dont quelques-uns sont remarquables à plus d'un titre, la place que mériteraient certains d'entre eux.

Février. — C'est par une manifestation patriotique que s'ouvre l'ère des inaugurations. Le 2 février, on inaugurait, à Chatou, le monument élevé à la mémoire de Brare et de Bourryon, les porteurs de dépêches, morts victimes de leur dévouement pendant la guerre de 1870-71. Le 9, dans le vieux collège oratorien de Juilly, cérémonie d'ordre tout différent, et inauguration du buste du P. Gratry.

Mars. — Les 4 et 5, inauguration des monuments commémoratifs de Nice et de Menton, que nous avons décrits d'autre part (1). Le 8, au cimetière de Buc, monument à la mémoire d'un enfant du pays décédé à Madagascar. Le 8 également, à l'Institut agronomique, inauguration des médaillons de MM. Tisserand et Risler (sculpteur Cordonnier), en souvenir des éminents services rendus à l'enseignement agricole par ces deux maîtres, qui se sont consacrés à la reconstitution de notre école normale d'agriculture. Le 29, dans le nouveau cimetière de Saint-Mandé, monument à la mémoire du musicien français Eugène Delaporte, créateur des orphéons français et auteur de nombreux morceaux écrits pour les Sociétés chorales.

Avril. — Le 6, à Birkadem (Algérie), inauguration du monument élevé à la mémoire de l'instituteur Scheer, ancien inspecteur des écoles indigènes. Le même jour, à Selvigny (Nord), monument en l'honneur des huit enfants du pays morts pour la patrie; à Conflans-Sainte-Honorine et à Combleux, solennités patriotiques ayant pour héros des soldats morts au champ d'honneur. Le 12, à Saint-Nicolas-du-Port, inauguration d'une statue de *Jeanne d'Arc au sacre*. Le 26, à Cormontreuil, monument élevé par les soins du Souvenir français à François Augé, fusillé par les Allemands le 7 septembre 1870. Le lendemain, à Eyguières (Bouches-du-Rhône), monument à la mémoire de M. Camille Monier, agronome et industriel.

Mai. — Le 6, au cimetière de Courbevoie, inauguration du monument érigé sur la tombe de Henri Chabrillat (sculpteur Ludovic Durand). Au sommet d'une pyramide tronquée se détache en relief la figure de notre ancien confrère, et, au bas, son képi de commandant, avec, sur un feuillet surmonté d'une plume, la croix qu'il avait gagnée sur le champ de bataille. Le 24, à Amboise, monument de Charles Guinot, sénateur (statuaire Henri Varenne, architecte Lambert); à Nérac, monument à Fleurette, personnage de la légende, qui mourut victime de son attachement pour un prince. L'artiste (Daniel Campagne), a représenté Fleurette morte, étendue au bord de la grotte où elle se noya. Le monument, d'aspect très poétique, est en marbre blanc légèrement veiné de bleu. Le 29, à Saint-Denis, dans la maison de la Légion d'honneur, statue du chevalier Bayard, exposée par le sculpteur A. Croisy au Salon de 1893. Le 31, à Moulins, inauguration de la statue de Théodore de Banville, que Jean Coulon, l'artiste bourbonnais, a représenté assis dans son fauteuil, le chef orné du traditionnel béret. Sur le socle, dû à M. Baer, architecte, se détache l'inscription commémorative.

Juin. — Le 24, au Père-Lachaise, érection du monument Tirard, composé d'un sarcophage en pierre tendre, derrière lequel se dresse le *Devoir*, statue allé-

(1) Voyez année courante, page 183.

gorique que M. de Saint-Marceaux a exposée l'an dernier au Champ-de-Mars. La journée du 28 ne compte pas moins de trois inaugurations. A Nancy, la foule se presse autour du monument de Carnot, œuvre de MM. Bourgon, pour la partie architecturale, Prouvé, pour la sculpture, et Vallin, pour l'ornementation. Ce monument s'élève à l'entrée du cours Léopold, sur la place Carnot; il consiste en une pyramide de dix mètres, à mi-hauteur de laquelle se détache, dans un médaillon encadré de branches de laurier, le buste en bronze du regretté président. Au-dessous, deux figures allégoriques, — deux femmes — en bronze également, hautes de trois mètres, symbolisant l'alliance franco-russe. Des plaques de marbre, fixées sur les quatre faces du piédestal, portent des inscriptions commémoratives. Pendant ce temps, on inaugurait à Beaugency une statue de Jeanne d'Arc, élevée par souscription de toutes les communes du canton et sculptée par M. Fournier, et, à Mont-de-Marsan, la statue du général Lamarque, due au ciseau du statuaire Soulès.

Juillet. — Le 5, à Mello, inauguration du monument élevé dans le cimetière à la mémoire d'Albert Martin, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848. Le buste qui surmonte le sarcophage est l'œuvre du sculpteur Seysse; architecte, M. Balesta. Le 13, à Douai, inauguration du monument de Marceline Desbordes-Valmore, morte presque oubliée, après avoir abordé le théâtre et brillé, dans les lettres, à côté de Mme de Staël, de Mme Tastu, de Sophie Gay, etc. Ce monument, dû à l'initiative de M. de Montesquiou, est signé de deux artistes douaisiens : MM. Houssin et Dutert. L'œuvre, toute de charme, représente Desbordes-Valmore en robe empire, les bras nus. La figure, jolie, exprime bien les douleurs et les déceptions de celle qui ne sut bien qu'aimer et pleurer. Le 14, à Cherbourg, monument à la mémoire des soldats et marins morts aux colonies. Le monument, en granit, est de forme pyramidale et décoré d'attributs de bronze provenant de canons pris au Tonkin et en Chine. Le 15, à Reims, statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre remarquable de Paul Dubois. Le 19, à Arras, inauguration de la statue élevée par souscription publique à l'abbé Halluin (sculpteur Louis Noël); au cimetière de Dijon, monument au docteur Woicikowsky, modeste petit médecin de village qui, en 1844, fit avec succès la première opération de l'ovariotomie; au cimetière d'Avon, monument patriotique; au Père-Lachaise, enfin, monument au commandant Lunel, ancien chef des gardes du Palais de Justice. Le 26, à Saint-Dié, inauguration du monument dédié à la mémoire de Jules Ferry. L'œuvre de Mercié, toute en bronze, repose sur une base de granit des Vosges. Très ressemblant, les bras croisés, Jules Ferry se dresse sur un piédestal sur lequel s'appuie la France, dont les traits rappellent ceux de Mme Jules Ferry. Dans la main gauche, elle tient un drapeau, tandis que sa main droite se pose sur l'épaule d'un jeune Annamite qui embrasse un petit Français assis sur le soubassement. Le 27, à Dinan, pose d'une plaque de marbre, avec médaillon du célèbre caricaturiste Léonce Petit (statuaire Étienne Leroux); le même jour, à Lucerne, inauguration du monument élevé à la mémoire des internés français morts en 1871.

Août. — Nous retournons en Suisse le 2, pour l'inauguration, à Echallens, dans le canton de Vaud, d'un monument élevé par le Souvenir français sur la tombe des soldats de l'armée de l'Est. Le 9, à Rambervillers, monument à la mémoire des citoyens qui sont tombés le 9 octobre 1870. Le 12, à Rennes, monument commémoratif des soldats tués en 1870-71. Sur l'un des côtés d'une pyramide en granit de Bretagne, est figurée en bronze une *Renommée* aux ailes déployées, avec une couronne de lauriers passée dans la garde de l'épée. Le 16, à Villars-Fontaine, près de Nuits, monument commémoratif du Souvenir français, représentant un soldat français (statue de bronze de Croisy) sur la défensive; à Gérardmer, monument patriotique, également dû au Souvenir français, dont le zèle patriotique et la constance ne sauraient être trop encouragés; à Grenoble, au square des Postes, monument Doudart de Lagrée, le premier explorateur du Mékong (statuaire Rubin, architecte Recoura) ; ce monument, très original, est la reproduction du dôme de la grande pagode d'Angkor; à Châlons-sur-Marne, monument élevé à la mémoire de Carnot; ce monument a pour auteurs MM. Massoule et Dagonet statuaires ; à Pontacq, statue du général Barbanègre, représenté debout, tête nue, l'épée à la main (sculpteur Marqueste). Cinq inaugurations dans une seule journée, voilà un dimanche bien rempli. Le 19, à Carcassonne, buste de M. Marcou. Le 23, à Méré, buste de François Quesnay (sculpteur Étienne Leroux), médecin ordinaire de Louis XV et père des économistes. Le 27, à Couffé (Loire-Inférieure), statue au général de Charette (statuaire Gaucher).

Septembre. — Le 4, au cimetière de Pithiviers, inauguration d'un buste placé sur la tombe de Jules Legendre, cornettiste et compositeur de musique, qui donna des leçons de cornet au tsar Alexandre III. Le 13, à Ploërmel, monument élevé sur l'initiative de l'Association des Bretons de Paris au chirurgien Alphonse Guérin (sculpteur Georges Bareau, architecte Duménil); à Bordeaux, inauguration d'une statue de Carnot. Ce monument, œuvre du sculpteur Barrias et de l'architecte Pascal, s'élève sur la belle place Richelieu ; il comprend trois statues de bronze : au sommet d'un vaste piédestal en granit de Belgique, l'effigie en pied du président, puis une grande figure allégorique de l'Histoire, assise sur la partie du socle faisant face à la Garonne et qui tend vers Carnot une palme dorée ; enfin, sur le côté gauche, se détachant d'un cartouche aux armes de Bordeaux, un jeune enfant tenant un bouquet d'immortelles dont quelques fleurs arrachées gisent éparses autour de lui. Le 20, à Milly, près de Mâcon, monument à Lamartine (sculpteur Chamonard); à Besançon, statue de l'amiral Devarenne (statuaire Delorme); à Boulogne, inauguration d'un monument élevé en mémoire du premier passage aérien de France en Angleterre. Ce monument, sculpté par M. Thomas, directeur de l'Académie de dessin de Boulogne, présente, sur un soubassement quadrangulaire, une sphère armillaire de bronze au-dessus de laquelle un petit génie déploie une draperie qui s'enfle à la brise ; aux quatre angles, des figures joufflues, sculptées à même le marbre, représentent les vents ; sur la face antérieure, un haut relief montre l'Angleterre accueillant l'aérostat que la France indique du geste, planant au-dessus du détroit. Le 20 également, à Gannat, monument patriotique dû à la collaboration de MM. Darcy, architecte, et Coulon, ancien élève de l'école des Beaux-Arts. Le 27, au cimetière de Laon, monument commémoratif des mobiles de l'Aisne, victimes de la catastrophe du 9 septembre 1870; à Saint-Hilaire-le-Vouhis, monument à la mémoire du physicien Archereau, comprenant un buste de Dollivet et un médaillon de Robuchon ; à Beaune, monument des combattants de 1870-71, reproduisant la *Jeunesse*, de Chapu, et monument Carnot (statuaire Loiseau-Bailly, architecte Deschamps). Ce dernier se compose d'une pyramide quadrangulaire surmontée du buste du président, et placée sur un socle dont la face antérieure porte un génie assis, gravant cette dédicace : « A Sadi Caruot ». Une grande figure ailée, l'*Immortalité*, tenant à la main une palme abaissée devant Carnot, élève de la main gauche un flambeau au-dessus du buste. La veille avait eu lieu, à Alais, la triple inauguration des monuments de Florian, Pasteur et Sauvage. La statue de Pasteur est en bronze; sur le côté gauche se dresse une femme représentant la sériciculture implorant Pasteur, qui tient à la main un rameau de bruyère chargé de cocons.

Octobre. — Nadaud, le chansonnier populaire, ouvre la marche. Son monument, inauguré le 11 à Rou-

baix, sa ville natale, est l'œuvre du sculpteur Cordonnier, qui l'a conçu en grand artiste, et dont les bas-reliefs, consacrés à la chanson, évoquent le souvenir des *Deux Gendarmes* et du *Nid abandonné*. Le 13, en l'église du Pin-en-Mauges (Maine-et-Loire), monument de Jacques Cathelineau, *maçon et colporteur*, héros des guerres de Vendée. Le 15, à Alger, buste en bronze du docteur Maillot, le vulgarisateur de la quinine, à qui, trois jours après, l'on élevait, à Briey, une statue édifiée sur la place de l'Hôtel-de-Ville (statuaire Fournier, architecte Toussaint). Le 25, la compagnie des sapeurs pompiers d'Arras inaugurait, au cimetière, le monument élevé à M. Carré, son ancien capitaine, pendant qu'au Bourget avait lieu, également dans le cimetière, l'inauguration du monument dédié au commandant Roland, des francs-tireurs de la Presse, mort le 25 octobre 1870. Ce dernier, dû à la collaboration de M^me^ Élisa Bloch, pour la partie sculpturale, et de M. Nénot, l'architecte de la Sorbonne, pour le socle, se compose d'une stèle surmontée du buste du commandant, qu'enveloppe à demi dans ses plis le drapeau national. Le même jour, à Boum-El-Souk, commune mixte de la Calle, inauguration solennelle du premier monument élevé à la mémoire des soldats français tués en 1881 au cours de la campagne de Tunisie, et, à Lille, inauguration du monument du général Faidherbe, œuvre du statuaire Mercié. Celui-ci s'élève sur un des côtés de la place de la République, entre la préfecture et le musée. Sur un soubassement en granit rouge des Vosges, le piédestal et la statue de bronze émergent d'un faisceau de drapeaux. Le piédestal, légèrement cintré, porte deux bas-reliefs représentant le général à Pont-Noyelles et à Bapaume. Au-devant du monument, un groupe superbe symbolise la ville de Lille dictant à l'Histoire les hauts faits du héros. Comme pendant, sur la face postérieure, l'artiste a placé une figure assise, d'un très beau caractère : la Région du Nord élevant vers Faidherbe une branche de lauriers. Dominant le tout, la statue du général, en grand costume, complète cet ensemble admirable. La hauteur du monument atteint onze mètres.

Novembre. — Le 1^er^, au square des Epinettes, inauguration du monument élevé à la mémoire de Jean Leclaire, industriel philanthrope, promoteur de la participation aux bénéfices. Ce monument, œuvre de MM. Dalou et Formigé, représente Leclaire le bras appuyé sur l'épaule d'un peintre en bâtiments, et rappelle ses différents titres à la reconnaissance populaire. Le 8, au Luxembourg, monument de Watteau, œuvre remarquable du sculpteur Gauquié et de l'architecte Henri Guillaume. Sur une balustrade en pierre de Chauvigny, est assise une femme Louis XV, qui tend des fleurs au buste de Watteau. Entièremeut exécutée en marbre blanc, cette femme est d'un charme exquis dans la simplicité de son costume Watteau. Le buste est en étain, d'une gracieuse expression qui n'exclut pas la vigueur. L'artiste est le premier qui ait officiellement consacré dans la statuaire l'usage de l'étain, fort à la mode depuis quelques années. Comme inscription, ces simples mots dans un cartouche en ronde-bosse encadré d'ornements de style rocaille : **A Watteau 1684-1721**, le tout souligné d'une large palme d'étain. Le 9, au Père-Lachaise, monument à Anatole de Montaiglon (buste du sculpteur Sicard. Le 15, à Villersexel, inauguration d'un monument (achevé depuis plus de vingt ans) aux soldats français tombés en 1870-71 ; à Bordeaux, dans la cathédrale Saint-André, monument au cardinal Guilbert. Le 22, au cimetière de Croix, monument élevé aux enfants du pays morts pour la patrie. Le 29, dans les deux cimetières de Givet, inauguration officielle des monumeuts étevés à la mémoire des Givetois morts en combaitant pour la patrie. Le 30 à Mézières-sous-Bellegarde, monument aux soldats français tombés les 24 et 30 novembre 1870. Dans le cours du mois, à Nantes, monument à la mémoire des enfants du département morts pour la patrie. Au sommet se trouve le groupe allégorique de Barreau, représentant la *Défense du drapeau* ; sur la face du monolithe est placé un *Mobile*, du sculpteur Le Bourg ; à droite, un *Marin*, de Baralis ; à gauche, un *Soldat colonial*, d'Allouard ; face au cours Saint-Pierre, un *Artilleur*, du même.

Notre revue se termine, comme elle s'est ouverte, par un monument patriotique, qui clôt la liste des 76 monuments et statues relevés au cours de cette année. (Ce chiffre est de sept unités supérieur à celui de l'an dernier.) Dans ces conditions, on comprendra qu'il nous soit impossible de nous étendre longuement sur chacun d'eux : ils sont trop, encore trop, toujours trop !

VICTOR MAHUT.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

Former, avec les neuf premiers chiffres significatifs, et sans employer deux fois le même chiffre, des nombres dont la somme soit 100.

Il n'existe pas de nombres entiers répondant seuls à la question. En effet pour faire la somme de ces nombres, on peut additionner les unités, puis les dizaines. La somme totale étant 100, la somme des unités est un multiple de 10. Or la somme des neuf premiers chiffres étant 45, la somme des unités ne pourra être que 10, 20, 30 ou 40, puisque chaque chiffre ne doit pas être répété. Si la somme des unités est 40. la somme des chiffres exprimant des dizaines doit donner 6 (60 + 40 = 100). Les chiffres des dizaines et des unités devraient donc avoir une somme égale à 40 + 6 ou 46, ce qui n'est pas possible, car ces 9 chiffres sont tous différents et nous venons de voir que la somme des neuf premiers chiffres est 45.

(On raisonnerait de même pour 30, 20 et 10.)

Mais on peut trouver, par le calcul, l'existence de nombreuses combinaisons d'entiers et de fractions, répondant aux conditions de l'énoncé, et dont la somme soit égale à 100.

En voici quelques-unes :

$$79 + 15 + 4 + \frac{2}{3} + \frac{8}{6} = 100$$

$$81 + 2 + 5 + 9 + \frac{7}{3} + \frac{4}{6} = 100$$

$$74 + 25 + \frac{3}{6} + \frac{9}{18} = 100, \text{ etc.}$$

Solution du dernier Problème

Soit x la distance cherchée.

Transmis par l'air, le bruit de la détonation a été perçu par l'observateur $\frac{x}{340}$ secondes après qu'il s'est produit. Transmis par l'eau, il a été entendu par l'observateur $\frac{x}{1428}$ secondes après l'explosion.

On a donc l'équation : $\frac{x}{340} - \frac{x}{1428} = 16$

Chassons les dénominateurs, il vient :

$$21x - 5x = 16 \times 7140$$

$$16x = 16 \times 7140$$

$$x = 7 \text{ kil. } 140 \text{ m.}$$

Solutions justes : A. S. à Lunéville, A.B.C. à Tarbes, Canri à Paris, Lionel à Cette, Duveau à Rouen, Coq-Lin à Niort, Baron à Lyon, Robert Derindenger à Alger, Albert de Visme à Paris, Hermann et Ludovicus, H. Louvel, Sylvius, à Gand.

ERRATA

Page 240, colonne 1, lignes 3 et 4, au lieu de : le 9 octobre 19 *avant* J.-C., lire : le 9 octobre 19 *après* J.-C.

Page 256, colonne 1, ligne 52, au lieu de : c'était un bon *archevêque*, lire : c'était un bon archéologue.

Page 390, colonne 2, l'article : Une particularité des romans de Balzac est de Mlle Renée Sevin-Desplaces.

Le Gérant : F. PRÉAUX

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 14.